Archives diocésaines de Quimper et Léon

29e Année. Vendredi 2 Janvier 1914 N° 1.

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

ARCH. DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO	PRIX DE L'ABONNEMENT	LA LIGNE D'ANNONCE
10 CENTIMES	France, Algérie et Tunisie. 6 fr. par an. Étranger . . . . . 8 fr. —	40 CENTIMES

L'Abonnement, payable d'avance, part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : Pour les communications, abonnements, dépôts et annonces, s'adresser à M. l'abbé CORNOU, Directeur de la *Semaine religieuse*, place Saint-Mathieu, 3, à Quimper. Les communications doivent être parvenues pour le *mardi au plus tard*, à midi.

Vente au numéro { *à Quimper*, Librairie J. SALAUN, 7, rue St-François.
à Brest, Maison « A NOEL, » 30, rue de la Rampe.
à Landerneau, NICOLAS, rue Fontaine-Blanche.

QUIMPER

TYP. DE KERANGAL, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ

1914

Archives diocésaines de Quimper et Léon



ATTENTION !

30
ANNÉES DE SUCCÈS
PROUVENT QUE

Point n'est besoin que vous supportiez les douleurs, les ennuis et la faiblesse qui résultent des dérangements de l'estomac et du foie. C'est insensé d'endurer vainement les maux de tête, les vertiges, les mauvaises digestions, les aigreurs d'estomac, les nausées, les vomissements, l'anémie. Pour se débarrasser vite et sûrement de ces fâcheux malaises, il ne faut que prendre tous les jours après les repas, pendant quelques semaines, une cuillerée à café de

TISANE AMÉRICAINE des SHAKERS

C'est un remède composé d'écorces, de racines et de feuilles qui, en combinaison, exercent des effets très salutaires sur l'estomac, le foie et les intestins. Des milliers de lettres reconnaissantes et sincères de toutes les régions de la France—du nord, du sud, de l'est et de l'ouest—attestent sa merveilleuse efficacité dans la guérison de malaises provenant de la condition ou de l'action défectueuse des organes de la digestion et de l'excrétion. Ce qu'elle a fait pour autrui, elle le fera certes pour vous aussi. Faites-en l'essai aujourd'hui !

EST LE MEILLEUR REMÈDE CONTRE LES

DÉSORDRES DE L'ESTOMAC!

En vente dans toutes les pharmacies

29e Année. Vendredi 2 Janvier 1914. N° 1.

BIBLIOTHÈQUE QUIMPER DIOCÉSAINE

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Décès.
II. Partie non officielle. — Noël. ou la naissance de Jésus.
III. — Apostolat de la Prière.
IV. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Avis ; Services ; Récollection sacerdotale ; Décret général de la S. C. des Rites sur le Motu proprio *Abhinc duos annos* (suite et fin) ; Guimaëc ; Plounéour-Trez ; Quimperlé ; Le Huelgoat.
V. — *Gloria Victis !* Le Collège de Lesneven à la Chambre.
VI — *Bibliographie.*
VII. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 4 Janvier. — Octave des SS. Innocents, Martyrs. Double. Rouge.

Vêpres du suivant, avec mémoires des SS. Innocents et de S. Télesphore, Pape, Martyr.

Lundi, 5. — Vigile de l'Epiphanie. — Semi-double. Blanc.

Mardi, 6. — EPIPHANIE DE NOTRE SEIGNEUR. Double de 1re classe, avec Octave privilégiée. Blanc.

Mercredi, 7. — 2e jour dans l'Octave. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 8. — 3e jour dans l'Octave. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 9. — 4e jour dans l'Octave. Semi-double. Blanc.

Samedi, 10. — 5e jour dans l'Octave. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 11. — Dimanche dans l'Octave, 1er après l'Epiphanie. *Au chœur, solennité de l'Epiphanie.*

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Châteauneuf . . . . . du 1er au 6 Janvier.
Landerneau . . . . . du 7 au 15 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A ses abonnés, à ses lecteurs,

La Semaine Religieuse

Offre ses vœux de bonne, heureuse et sainte année.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos de l'âme de M. l'abbé Quillivic, vicaire à Plouider, décédé à Plouhinec, le 26 Décembre 1913.

PARTIE NON OFFICIELLE

Noël, ou la naissance de Jésus.

Une voix joyeuse a retenti sur notre terre, un cri d'enthousiasme et de salut a rempli les tentes des pêcheurs, une parole a été entendue, bonne et consolante, et pleine de douces émotions. Montagnes, chantez les louanges de Dieu ; Cieux, écoutez ; terre, prête l'oreille ; objets créés, soyez dans l'étonnement et faites retentir la louange ; mais toi surtout, ô homme ! *Jésus-Christ, le Fils de Dieu, naît à Bethléem de Juda.* Quel cœur de pierre ne s'attendrirait à ce mot ? Peut-on annoncer une plus douce nouvelle, et nous recommander une plus délicieuse pensée ? A-t-on jamais appris, apprendra-t-on jamais rien de semblable ? Jésus-Christ, le Fils de Dieu, naît à Bethléem de Juda. O naissance d'une sainteté sans tache, glorieuse pour le monde, aimable aux hommes par la grandeur du bienfait qu'elle apporte, inscrutable aux anges même par la profondeur du mystère qu'elle recèle, et en tout cela admirable par l'excellence de sa nouveauté ! Elle n'a pas eu de précédent, elle n'aura pas de rivale. O enfantement seul exempt de honte et de corruption, qui ne viole pas, mais consacre le sanctuaire d'u sein virginal ! Ô naissance supérieure à la nature en faveur laquelle elle s'accomplit ! Elle la surpasse par la hauteur du my tère qu'elle renferme ; elle la répare par sa vertu. Qui raconte cette génération ? Un ange l'annonce, la vertu du Très-Haut voile de son ombre, l'Esprit-Saint y intervient, une Vierge croi une Vierge conçoit par la foi, une Vierge enfante et reste vierge qui ne serait dans l'admiration ! Le Fils du Très-Haut naît, l Dieu engendré de Dieu avant tous les siècles. Le Verbe est u enfant muet : qui peut donner à ces merveilles une admiratio suffisante ?

Ce n'est pas une naissance oiseuse, et la condescendance de majesté divine ne reste pas sans fruit, Jésus-Christ, le Fils Dieu, naît à Bethléem de Juda. O vous qui gisez dans la poussièr levez-vous et louez ! Voici le Seigneur qui vient et avec lui salut. Respirez enfin, ô hommes perdus ! Jésus vient chercher sauver ce qui avait péri. Malades, revenez à la santé, car le Chri vient, avec l'onction de sa miséricorde, guérir les cœurs brisé Tressaillez, ô vous, qui désirez de grandes choses, le Fils de Die descend vers vous, pour vous rendre cohéritiers de son royaum

Jésus naît : qu'ils se réjouissent tous ceux que la conscience d leurs péchés vouaient à une éternelle damnation. La bonté d Jésus surpasse tous les crimes, si énormes ou si nombreux qu'i soient. Le Christ naît, qu'ils se réjouissent tous ceux qui lutte contre les antiques vices, car, en présence de l'onction du Chris aucune maladie de l'âme ne peut subsister, si invétérée qu'el soit. Le Fils de Dieu naît : qu'il tressaille celui qui a de grand désirs, car voici le grand rémunérateur. Voici l'héritier, recevons le pieusement, et il deviendra notre héritage. Celui qui nou donne son propre fils ne nous a-t-il pas tout donné avec lui Point de défiance, point d'hésitation, nous avons un témoignag irrésistible. *Le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous.* L Fils unique de Dieu a voulu avoir des frères, afin d'en être l premier né; et afin d'ôter à la pusillanimité de l'humaine faibless tout prétexte d'hésitation, il s'est fait le premier frère des hom mes, et le fils de l'homme ; il s'est fait homme. *Et Verbum Car factum est !*

Saint Bernard.

Apostolat de la Prière.

Intention générale pour janvier 191

L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE DANS LES MAISONS D'ÉDUCATION

L'éducation remplit son but si elle fait des hommes et des fem mes solidement chrétiens. Or, pour tous, dans les maisons d'édu cation, l'Apostolat de la Prière peut être un excellent instrumen de formation morale et chrétienne. Car la formule quotidienne a Cœur de Jésus par le Cœur de Marie, c'est la vie toute entière don

Archives diocésaines de Quimper et Léon

elle fait une prière méritoire et continue, c'est donc là un moyen efficace et méritoire de sauver les âmes, de réparer les offenses faites à Dieu, et d'unir notre cœur au Cœur divin de Jésus. Mais pour être bien compris et sérieusement organisé, l'Apostolat de la Prière doit coïncider, pour son installation, avec une Retraite et un Triduum, pour stimuler le zèle des jeunes associés.

Résolution : Propager, organiser et bien diriger l'Apostolat de la Prière dans les maisons d'éducation.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 4 Janvier* octave des Saints Innocents, offices aux heures ordinaires.

Quête pour l'œuvre de la Conférence de Saint-Vincent de Paul des dames.

A 8 heures du soir, réunion de la Confrérie du Rosaire ; chapelet, procession, bénédiction.

Jeudi 8, service et messe pour les défunts.

Vendredi 9, confession des enfants qui n'ont pas encore fait la communion.

— Église de Saint-Mathieu — *Mercredi 30 Décembre*, à 5 heures du soir, bénédiction du Saint-Sacrement Chant du *Miserere* et du *Te Deum*.

Jeudi 1er Janvier, 1re messe à 6 heures, la 2e à 7 h. 1/2, grand'messe à 8 h. 1/2. — Les vêpres, suivies du Salut, à 3 heures.

1er vendredi du mois : 6 heures, messe des Bretons ; 2e messe à 7 h. 1/2. — 8 h. 1/2 réunion des Mères de famille associées du Sacré-Cœur. — Le soir, à 8 heures, réunion des hommes. Toute la journée, le Saint-Sacrement est exposé.

Dimanche 4 Janvier, à 7 heures, réunion, messe et communion générale des jeunes filles associées du Sacré-Cœur.

N. B. — Les *27, 28 et 29 Janvier*, un triduum, en l'honneur de S François et terminant le Jubilé constantinien, sera prêché par le P. Boscher, missionnaire. L'horaire en sera indiqué plus tard.

— Chapelle de la Retraite. — *Dimanche 4 Janvier*, réunion de la Congrégation des Dames A 7 h. 1/2, messe, instruction et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

AVIS. — *Les* Registres *et* Ordos *sont partis de Quimper, par grande vitesse, pour Morlaix, le 16 Décembre, pour Brest et Landerneau, le 20, et ont dû parvenir à destination dans les 48 heures. Tout retard serait incompréhensible. Réclamer aux dépositaires.*

Le grand service d'octave pour le repos de l'âme de M. Quillivic sera chanté à Audierne, vendredi, 2 Janvier, à 10 heures.

Le service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Bleiz, ancien recteur de Saint-Pierre-Quilbignon, sera chanté à Plobannalec, le mardi, 13 Janvier.

La Récollection sacerdotale de Ploudalmézeau aura lieu *le jeudi 8 Janvier*. Prédicateur, M. de Maupeou.

Décret général de la Sacrée Congrégation des Rites sur le Motu proprio « Abhinc duos annos ».

(Suite et fin.)

IV. — Occurrence, translation et concurrence des fêtes.

1. Les fêtes doubles de 1re et de 2e classe célébrées dans l'Eglise universelle ou appartenant au propre d'un lieu, si elles se trouvent empêchées, même perpétuellement, doivent, nonobstant tout privilège accordé jusqu'ici à des fêtes déterminées, être transférées au premier jour suivant non empêché par un dimanche quelconque, la vigile de l'Epiphanie, une autre fête double de 1re ou de 2e classe, ou par des offices qui excluent respectivement pareilles fêtes. Aux secondes Vêpres de ces doubles de 1re et de 2e classe, on ne fait mémoire ni d'un jour dans l'octave qui suivrait, ni d'aucun office simple, même si on en devait, le lendemain, faire l'office intégralement.

2. Les fêtes doubles, tant majeures que mineures, ou semi-doubles, célébrées dans l'Eglise universelle si elles sont accidentellement ou perpétuellement empêchées, ne sont pas transférées, mais on en fait mémoire, selon les rubriques, et l'on en récite la IXe leçon historique. Quand ces fêtes se trouvent empêchées par une fête de Notre-Seigneur double de 1re classe pour l'Eglise universelle, on ne fait aucune mémoire de la fête ainsi empêchée ; mais si c'est par une autre fête double de 1re classe, on fait mémoire de la fête empêchée à Laudes seulement et aux messes privées, et l'on n'en récite pas la IXe leçon. On fait de même pour les fêtes propres d'une nation, d'un diocèse, d'un Ordre ou d'un Institut : lorsque, le jour où elles tombent, ces fêtes se trouvent empêchées dans une église particulière, on en fait mémoire ou on les omet entièrement, comme il a été dit. Lorsque les fêtes propres d'une nation, d'un diocèse, d'un Ordre, d'un Institut ou d'une église particulière se trouvent empêchées dans toute la nation, le diocèse, l'Ordre, l'Institut ou l'église particulière, on en fait mémoire ou on les omet, comme il vient d'être dit, si l'empêchement est accidentel ; si l'empêchement est perpétuel, elle devront être reportées au premier jour suivant non empêché par un office double, une fête semi-double, une vigile privilégiée ou une octave de second ordre.

De ces fêtes doubles, tant majeures que mineures, ou semi-doubles perpétuellement ou même accidentellement empêchées, on pourra dire des messes privées, au gré du prêtre, pourvu que l'empêchement ne soit pas le fait d'un double de 1re ou de 2e classe, d'un dimanche quelconque, d'une octave de 1er ou de 2e ordre, d'un jour d'Octave de 3e ordre, d'une férie ou vigile privilégiée. Ces messes seront du rite de la fête, avec la 2e oraison de l'office du jour et, éventuellement, les autres commémoraisons occurrentes,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

3. Les fêtes qui, jusqu'ici, tant dans l'église universelle qu'en certains lieux, se célébraient à volonté sous le rite semi-double, sont réduites au rite simple ; et on en fera mémoire, toutes les fois qu'elles seront empêchées, comme on fait des autres fêtes simples, selon les rubriques. Toutefois, la fête de saint Canut cède le pas à la fête des saints martyrs Marius et autres, et l'on en fait mémoire dans l'office de cette dernière.

4. Quand le patron secondaire du lieu ou un autre saint propre se trouve inscrit dans le calendrier avec d'autres saints, on ne devra pas les séparer, mais on fera la fête de tous en même temps, sous le rite double majeur ou mineur ou sous le rite semi-double, selon les rubriques, à moins que le calendrier n'indique pour ce patron ou pour ce saint un rite plus élevé.

5. Quand un double, tant majeur que mineur, ou un semi-double se trouve en occurrence avec un jour Octave double majeur non privilégié du même personnage, on devra faire l'office de la fête, sous le rite qui convient au jour Octave, en faisant ou non mémoire de l'octave, selon les rubriques.

V. — Réforme des calendriers particuliers.

1. Pour assurer la régulière exécution de toutes les prescriptions de ce décret, tous les Ordinaires, même des Ordres religieux, et les Supérieurs généraux de tous les Instituts qui ont un calendrier propre, devront, avant le mois de Mars de l'année 1914, adresser à la S. Cong. des Rites une supplique conforme à l'instruction de la même S. Congrégation du 12 Décembre 1912, publiée dans les *Acta Apostolicæ Sedis* du 1er Mars de la présente année. Ceux néanmoins qui, depuis la publication de la Constitution *Divino afflatu*, ont déjà obtenu la réforme de leur calendrier propre, recevront d'office et sans frais, de la même S. Congrégation, un nouveau Calendrier réformé.

2. Dans cette réforme des calendriers, outre les dispositions précédentes concernant les fêtes jusqu'ici fixées au dimanche, on devra observer les règles suivantes :

a) L'anniversaire de la Dédicace de l'église cathédrale, même là où l'on avait coutume de la célébrer jusqu'ici à jour fixe en même temps que la Dédicace des autres églises, aura désormais sa fête distincte, suivant les règles données plus haut pour ces mêmes anniversaires fixés jusqu'ici au dimanche ;

b) Les fêtes propres, à moins qu'il n'en ait été décidé autrement par Lettres apostoliques, devront être célébrées le jour même de la mort du Saint si ce jour est connu ; sinon, il faudra leur assigner un jour libre dans le calendrier.

c) Lorsqu'il y aura deux ou trois saints du même commun en occurrence le même jour et devant être célébrés sous le même rite, on ne fera de tout qu'une seule fête en employant les parties du commun marquées pour plusieurs saints de même qualité et en réunissant les leçons historiques du 3e Nocturne, qu'il faudra toutefois soumettre à l'approbation de la S. Cong. des Rites. On devra

observer la même règle pour les fêtes du même commun qui se trouveraient transférées d'une date antérieure ;

d) Les fêtes de saint Barthélemy, apôtre, et de saint Louis, roi et confesseur, devront, dans tous et chacun des calendriers, y compris celui de Rome, nonobstant toute coutume ou privilège, être fixées aux 24 et 25 Août respectivement, mais là où il est d'usage de célébrer la solennité extérieure de ces fêtes les 25 et 26 respectivement, il sera permis, ces jours-là, de dire, basse ou chantée, une seule messe de cette solennité, selon la règle établie ci-dessus pour les fêtes fixées jusqu'ici au dimanche ;

e) Le privilège dont jouissent quelques diocèses ou Instituts de suivre le calendrier du clergé romain, ou de quelque Ordre ou Congrégation, et les autres privilèges du même genre, sont radicalement abolis.

Rapport ayant été fait de toutes ces dispositions, par le soussigné secrétaire de la S. Cong. des Rites, à Notre Très Saint Père le Pape Pie X, à l'audience du 26 Octobre de cette année, Sa Sainteté a daigné les approuver et les rendre obligatoires pour tous. Prenant en considération la dépense qu'elles pourraient entraîner, surtout pour les clercs pauvres, le Saint-Père, dans sa bonté apostolique, leur permet, dans une mesure laissée à la prudente appréciation de chaque évêque, de continuer à se servir des bréviaires qu'ils ont en ce moment sans être obligés d'y ajouter un supplément, pourvu que, conformément aux prescriptions des Rubriques, ils suivent rigoureusement la nouvelle disposition du Psautier. Nonobstant toutes choses contraires.

Le 28 Octobre 1913. Fr. S. card. Martinelli, *Préfet.*

† Pierre La Fontaine,

L. ✠ S. *Evêque de Caryste, scrétaire.*

Guimaec. — **Bénédiction d'un Chemin de Croix** — Le dimanche, 21 Décembre, a été érigé dans l'église de Guimaëc un magnifique chemin de Croix, dû à la générosité d'une vénérable nonagénaire de la paroisse, Mlle Charlotte Savidan. Ce chemin de Croix, de toute beauté, mesure, y compris la croix, 1m 35 de hauteur et 0m 66 de largeur.

De pur style roman, avec des chapiteaux, analogues aux tourelles du vieux clocher, il décore très bien la pauvre église de Guimaëc.

M le Curé de Lanmeur, autorisé par Mgr l'Evêque, après avoir chanté la messe, a bénit solennellement les stations. M. Le Berre, vicaire à Saint-Martin de Morlaix et ancien vicaire de la paroisse, désigné spécialement par la donatrice elle-même, a fait à la grand' messe une très belle instruction sur la vertu de la Croix de Notre Seigneur.

A l'issue de la messe, personne ne songe à sortir de l'église : chacun veut assister à la cérémonie. M. le Curé de Lanmeur, assisté de M. le Recteur, se rend à un autel latéral, où les croix avaient

Archives diocésaines de Quimper et Léon

été rangées, et les bénit solennellement. Avant cette cérémonie, les quatorze hommes qui avaient été invités à porter les croix s'étaient placés près de l'autel, dans l'ordre indiqué. Aux premiers rangs, après le Conseil paroissial, se tenait le vénérable M. de Bergevin, qui, pour faire honneur à la Croix de Notre Seigneur, avait arboré toutes ses décorations, d'un effet merveilleux. La procession se déroule lentement au chant de l'*O Crux ave,* que l'on répète encore, pendant qu'on place la croix au sommet de chaque station. Puis la cérémonie se termine par la bénédiction de la vraie Croix. Les paroissiens s'étaient rendus en foule à l'église pour cette circonstance. Daigne Notre Seigneur les attirer de plus en plus au pied de sa Croix, suivant la promesse qu'il nous fait dans le saint Evangile : « *Quando exaltatus fuero a terra, omnia traham ad mipsum* ».

Un témoin.

Plounéour-Trez. — **La Croix-Blanche** — Dimanche dernier, M. le chanoine Uguen a adressé la parole à 2.000 paroissiens de Plounéour-Trez.

Dans un langage précis, substantiel, à la portée de tous, il a fait appel à l'union plus que jamais nécessaire des catholiques, spécialement des pères de famille, pour défendre l'âme de leurs enfants et les droits de l'Eglise. Il a fait, ensuite, toucher du doigt les multiples ravages causés par l'alcoolisme, et le besoin urgent d'organiser partout « La Croix-Blanche » pour empêcher la ruine de la santé des corps et des âmes, la destruction de la famille et de la société.

L'attention soutenue de l'auditoire fait espérer que ses conseils seront pratiquement suivis. Souhaitons que la précieuse semence, jetée en abondance, dans ces cœurs bien disposés, germe sans tarder et produise des fruits consolants ; c'est un vœu de bonne année pour la paroisse chrétienne de Plounéour-Trez. Daigne l'Enfant-Jésus l'exaucer bientôt !

Quimperlé. — **La P. D. F.** — Le 4e dimanche de l'Avent, une importante réunion des dizainières s'est tenue au presbytère de Saint-Michel. Après la prière, la trésorière fait connaître la situation de la caisse pendant l'exercice 1913. Les efforts du Comité de Quimperlé se portent spécialement sur la Presse ; la présidente porte la lutte sur le terrain des petits illustrés destinés à l'enfance, et répondit ainsi à une propagande très habile organisée par le *Petit Parisien,* en lançant la vente hebdomadaire de l'*Echo de Noël* et du *Pèlerin* à la porte des églises. Elle questionne ensuite les jeunes filles, spécialement celles qui dirigent les ateliers, au sujet des mauvaises brochures et mauvais livres. Puis on ouvrit le grand *Echo* pour y lire un article concernant les réunions des dizainières et le moyen de les rendre fructueuses. Après cette lecture, M. de la Villemarqué nous demande le concours de la Ligue pour les conférences qu'il compte entreprendre dans le but de former une élite parmi les hommes dans les deux paroisses ; ce serait là le fondement d'une Union Catholique très sérieuse. La Ligue, étant elle-même le groupement d'Union Catholique pour les femmes, y aidera de tout son pouvoir. Après un échange de vues très intéressant, M. le Recteur lève la séance.

— Plouzévédé. — **La L. P. D. F.** — Dimanche 21 Décembre, sur la demande de M. le Curé, une conférence a été donnée avant les vêpres, à Plouzévédé, pour la fondation d'un nouveau groupe. 200 personnes environ assistaient à cette réunion, où un comité a été formé. Le clergé de la paroisse encourageait par sa présence la conférencière bretonne, déjà sous le charme de l'accueil qui lui était fait, et assurée du succès de la Ligue dans un terrain si bien préparé.

Le Huelgoat. — **Association cantonale des Pères de Famille.** — Le *Journal officiel* du 9 Décembre porte l'insertion suivante : « 5 Décembre 1913. Association catholique des Chefs de Famille. Le Huelgoat. Objet : Education. »

La réunion s'était tenue le 26 Octobre, présidée par M. Hugot-Derville, qui avait eu la bonté de venir jusqu'au Huelgoat pour établir cette Association et qui, dans un discours à la fois clair et vibrant, en a expliqué le but, l'utilité et la nécessité aux deux cents hommes venus l'écouter de toutes les paroisses du canton. Ensuite, M Gouzard a repris le même thème en breton. L'attention avec laquelle on l'écoutait, la joie que manifestaient les auditeurs, les applaudissements qui l'interrompaient, prouvaient à l'orateur que sa parole était comprise et atteignait les cœurs.

Puis, immédiatement, il a été procédé à la formation du Comité. Enfin, à l'issue du Jubilé, le 30 Novembre, le même M. Gouzard, dont le dévouement est à la hauteur de l'éloquence, a bien voulu porter encore la parole pour installer l'Union Catholique dans la paroisse du Huelgoat. Sur les soixante et quelques hommes qui étaient présents à la conférence, cinquante-six ont donné leurs noms à l'Union. Puis, avant de clore la séance, il a été procédé à la constitution du bureau.

Gloria Victis !

LE COLLÈGE DE LESNEVEN A LA CHAMBRE

Mardi matin, 24 Décembre, devant une Chambre aux quatre cinquièmes déserte, s'est décidé brutalement, par une déclaration de notre nouveau ministre de l'Instruction publique, M. Viviani, le sort de notre beau collège départemental de Lesneven.

On venait de discuter un projet de loi qui autorise le ministre à renouveler pour dix ans les contrats qui le lient avec les municipalités des villes où existe un collège communal. Tout à coup,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

avant le vote sur l'ensemble, le ministre annonçait sa volonté de refuser ce renouvellement à la municipalité de Lesneven, si les professeurs ecclésiastiques du collège n'étaient pas remplacés à la prochaine rentrée scolaire, en Octobre prochain, par des professeurs laïques. Le ministre considérait la présence des ecclésiastiques dans ce collège comme « un fait anormal, une sorte d'anachronisme » !! Il ajoutait, étalant à la fois son ignorance et sa haine anticléricale : « Si je suis bien renseigné, et je le suis, Messieurs, la culture qui est distribuée dans ce collège sert uniquement au recrutement en vue du sacerdoce. »

Une réplique s'imposait. Elle fut donnée brillamment, éloquemment, victorieusement, par le dévoué député de Lesneven, M. Soubigou. L'orateur, ancien élève du collège sacrifié, montra l'injustice, l'arbitraire, l'inopportunité de la mesure, et avec un luxe de preuves toutes convaincantes s'il s'était agi d'un débat de justice, réfuta les accusations du ministre. Nos lecteurs aimeront à trouver ici cette page superbe toute à la gloire du vieux collège, de ses principaux successifs et de ses professeurs. Si l'établissement doit se fermer, victime de la haine antireligieuse d'un ministre extincteur d'étoiles, devenu extincteur de foyers de lumière et de culture, M. Soubigou aura du moins admirablement paraphrasé le *Gloria victis* en son honneur.

M. Soubigou. — Messieurs, je commence par remercier M. le ministre de la loyauté et de la franchise de sa déclaration.

Il me semblait qu'un collège qui compte actuellement 361 élèves...

A gauche. — Est-ce un collège ou un petit séminaire ?

M. Soubigou. — Il me semblait qu'un collège qui compte 361 élèves, dont 326 pensionnaires, devait avoir son existence assurée, et que personne, au sein de l'Université ou du Parlement, ne se lèverait pour en contester l'utilité ou en réclamer l'arrêt de mort.

Cet établissement compte déjà quatre-vingts printemps. Sa création est due au zèle, à l'abnégation, au dévouement et à la générosité d'un vénérable ecclésiastique, qui aimait passionnément la jeunesse, qui consacra à cette œuvre son grand cœur et sa vie, et qui y ruina sa santé et sa fortune. *(Applaudissements à droite.)*

Pour tirer d'embarras le bon abbé Roudaut — c'était le nom de l'excellent ecclésiastique — et l'empêcher de faire faillite, la ville de Lesneven se décida à acheter l'établissement et presque aussitôt demanda son affiliation à l'Université.

Comme la plupart de ses semblables, le collège de Lesneven a connu, depuis lors, de bons et de mauvais jours, mais il a rencontré sur son chemin plus de roses que d'épines ; et aujourd'hui, grâce à une direction intelligente, à une administration éclairée, à la collaboration loyale et féconde d'un personnel enseignant d'élite, il est en pleine prospérité, en complet épanouissement, et sa marche ascendante, comme population scolaire et comme succès universitaires, s'accentue d'année en année.

Faut-il s'étonner que l'Etat, si profondément soucieux du développement de l'instruction à tous les degrés, lui ait prodigué de bonne heure ses félicitations et ses encouragements ! Mais sa participation financière n'apparaît sous une forme tangible qu'à partir de 1884.

Un traité intervint en 1890 entre le ministre de l'Instruction publique et la ville de Lesneven, aux termes duquel la moitié des chaires devait être occupée par des ecclésiastiques, et l'autre moitié par des laïques, mais tous les titulaires ou les occupants sont nommés et agréés par l'autorité académique.

M. Jules Delahaye. — C'est un traité.

M Soubigou. — Ce contrat a été renouvelé en 1901 sur les mêmes bases essentielles ; mais, par suite de la création de nouvelles chaires, la proportion que je viens d'indiquer n'a pas été maintenue en pratique, et aujourd'hui le personnel enseignant comprend six professeurs ecclésiastiques, douze professeurs et deux répétiteurs laïques ; l'élément ecclésiastique, quoi qu'on ait dit et prétendu à cette tribune, y figure donc à peine pour un tiers.

M. Jules Delahaye. — Voilà de la proportionnelle !

M. Soubigou. — Et, particularité remarquable, entre ces deux éléments si différents, si opposés en apparence, malgré des tempéraments si divers d'idées, d'opinions ou de convictions si dissemblables, tout en étant également sincères et profondément enracinées, l'union la plus grande, la courtoisie et la tolérance la plus parfaite, n'ont, à une ou deux exceptions près, jamais cessé de régner de la manière la plus naturellement confiante et la plus absolue.

Et pour s'en convaincre, il suffit de relire la correspondance de Francisque Sarcey et celle de Gustave Hervé, dont les sentiments nettement anticléricaux ne sauraient être contestés par personne.

Interrogé sur ses impressions de séjour au collège de Lesneven, M. Gustave Hervé, lors de son dernier séjour à la conciergerie, écrivait ce qui suit :

« Le collège de Lesneven ! Un des plus beaux jours de ma vie, un jour qui ne dura qu'un an et demi. Ce fut mon début dans l'enseignement, dans l'enseignement véritable, car jusqu'alors je n'avais, comme pion, enseigné que le silence et le sommeil.

» J'avais vingt et un ou vingt-deux ans dans cet heureux temps ; ça devait être en 1893 ou 1894. J'étais révolutionnaire et batailleur. Me voyez-vous tombant dans ce nid ? Accueil cordial du principal, l'abbé Roull... Un homme exquis, tellement exquis pour moi que moi, qui n'étais pas un mufle, je lui dis : « Ah ! monsieur l'abbé, j'aime mieux » vous le dire, il y a maldonne. C'est sans doute pour vous faire une » niche qu'on m'envoie ici enseigner l'histoire, à moins que ce soit » pour m'en faire une, à moi, car je crois bien que, pour les idées, » nous sommes, votre maison et moi, aux antipodes. Faites-moi retour- » ner d'où je viens. » — « Mais non ! Monsieur, puisqu'on vous a » envoyé ici, c'est que vous avez toutes les qualités de tact... »

M. Jules Delahaye. — Mais il faut le faire ministre de l'Instruction publique, cet homme-là !

M. Soubigou. — Je continue.

« Pour les élèves, j'étais le professeur posé, discipliné, éloquent, sympathique. Que de vertus à vingt et un ans ! Hélas !... depuis...

» Pour les collègues, j'étais le collègue mécréant, mais bon garçon !

» J'ai conservé des bons curés et des élèves si laborieux de ce coin de Bretagne, de si bons souvenirs, que je viens de passer une bonne heure à les évoquer. »

Dans une autre lettre du même M. Hervé, ce dernier raconte que le meilleur principal ou proviseur qu'il ait rencontré dans sa vie universitaire, tant pour les élèves que pour les professeurs, a été M. l'abbé Roull, principal du collège de Lesneven. Il convient d'ajouter que pen-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

dant le séjour à Lesneven de M. Hervé, son enseignement fut toujours aussi attrayant et séduisant, que hautement impartial.

Tant il est vrai que chez les natures cultivées, douées de tact et de discrète prudence, il est des terrains sur lesquels il serait facile à bien des bonnes volontés de se rencontrer...

M. Lucien Voilin. — M. Hervé a donc du tact et de la prudence ?

M. Soubigou. — Il en avait à cette époque.

M. Bedouce. — Il en a plus que jamais !

M. Soubigou. — .... comme par exemple l'éducation de la jeunesse, l'élévation des âmes, la formation des cœurs et l'ornement de l'intelligence en vue d'une France toujours plus grande, toujours plus belle et toujours plus éprise d'idéal, de justice et de progrès. *(Très bien ! très bien ! à droite.)*

Grâce à cette union intime entre tous les professeurs, y a-t-il lieu de s'étonner que le collège de Lesneven ait prospéré et se soit développé ?

Comme proportion scolaire recevant l'enseignement secondaire, il arrive au premier rang parmi les collèges dépendant du ressort de l'Académie de Rennes, au septième rang parmi les collèges de toute la France après Ajaccio, Perpignan, Dunkerque, Arras, Epinal et Auxerre.

Comme internat, avec son chiffre de 326 pensionnaires, il occupe d'emblée le premier rang parmi les divers collèges de France, et rivalise avec les plus importants lycées. *(Très bien ! très bien ! à droite.)*

Si nous considérons les résultats aux examens du baccalauréat, le collège de Lesneven peut soutenir la comparaison avec les meilleurs établissements, puisqu'aux diverses épreuves écrites ou orales il peut démontrer que ses succès dépassent une moyenne de 60 à 65 p. 100 sur le chiffre des candidats présentés.

Quelle est, d'autre part, en ce qui nous concerne, l'appréciation de l'autorité académique, la seule qui soit vraiment compétente ? Depuis les inspecteurs d'académie jusqu'aux recteurs et aux divers inspecteurs généraux, tous, je puis l'affirmer sans craindre d'être démenti, tous ont été ou sont unanimes à reconnaître la haute, la sérieuse, la brillante culture intellectuelle distribuée dans notre établissement, le travail, l'application, la docilité des élèves, le mérite exceptionnel des maîtres, la valeur hors pair du jeune et actif principal, comme aussi à conclure au renouvellement pur et simple du traité actuel.

M Jules Delahaye. — Vous ne saviez pas tout cela, monsieur le ministre !

M Paul Simon. — Les professeurs ecclésiastiques ont été décorés de distinctions universitaires.

M. Jules Delahaye. — C'est là un collège modèle. Il faudrait le subventionner d'une façon particulière, puisqu'on y fait l'accord que, dites-vous, monsieur le ministre, vous désirez et recherchez de toutes les façons.

M. Soubigou — Et c'est au moment où une maison d'éducation est en pleine prospérité, au moment où elle est dans son complet épanouissement, après les sacrifices énormes et répétés que la commune s'est imposés, c'est à ce moment que l'on vous invite à une transformation radicale d'un état de choses qui réussit si bien, sinon à prononcer un arrêt de mort brutale, du moins à frapper de stérilité complète la série d'efforts continus auxquels la ville de Lesneven n'a cessé de se livrer. *(Très bien ! très bien ! à droite.)*

Et que nous reproche-t-on pour essayer d'obtenir contre nous cette désastreuse condamnation ? Le collège de Lesneven, allègue-t-on, ne

serait, en réalité, qu'un petit séminaire déguisé. En quoi donc ? Et comment ? Je vous mets au défi de citer un exemple tendant à prouver qu'on ait jamais essayé de peser sur la détermination d'un seul élève en vue du choix de telle ou telle vocation, de telle ou telle carrière, d'orienter sa vie vers de tels ou tels horizons. Les maîtres ont trop le respect de l'âme de leurs élèves, ils sont trop pénétrés de l'importance et de la gravité de la vocation, pour être tentés d'intervenir dans un domaine sacré où l'enfant est seul juge de ses goûts, de ses préférences et de ses aptitudes, livré à lui-même, en présence de sa conscience.

En réalité, en 1913, sur 27 élèves de première, 2 sont entrés au séminaire, 25 ont choisi des voies différentes ; sur 9 élèves de philosophie 2 ont embrassé la vocation ecclésiastique, les autres ont demandé accès aux carrières libérales.

Mais est-ce que le collège de Lesneven serait le seul établissement qui ait fourni quelques étudiants ecclésiastiques ? Est-ce qu'on ne pourrait pas citer tel ou tel autre collège, tel ou tel lycée, qui aurait aussi de temps à autre, peut-être sans le vouloir, procuré et apporté leur léger contingent ? Et si j'interrogeais quelques hauts personnages, quelques-uns de nos collègues qui siègent sur les bancs avancés de cette Chambre, peut-être ne serait-il pas impossible de découvrir, dans leurs rangs, quelques anciens élèves d'établissements congréganistes et d'anciens préfets de congrégation.

M. Jules Delahaye. — Il y en a beaucoup ; j'en lirai la liste, un jour.

M. Soubigou. — Est-ce que ce contact de leur jeunesse les a empêchés de devenir de solides et fermes républicains ? Qu'est-ce à dire ? Sinon que le domaine de la conscience est et doit demeurer sacré et que chacun a le droit d'aiguiller sa vie dans la direction qui lui paraît la meilleure et la plus conforme à son tempérament, à ses aspirations et à ses goûts ?

Votre collège, ajoute-t-on, constitue une véritable pépinière de recrutement pour les Facultés libres. Ce n'est là qu'une pure allégation, qu'une simple affirmation ; car la vérité est très différente, et la réalité est tout autre.

D'après une statistique communiquée à l'autorité académique, avec noms à l'appui, le collège de Lesneven, de 1890 à 1912, a fourni 97 étudiants aux Facultés de l'Etat, 5 seulement aux Facultés libres ; 6 autres ont débuté dans les Facultés catholiques, et ont terminé leurs études dans les Facultés de l'Etat.

Cette statistique ne fait pas mention des élèves qui sont entrés dans les écoles spéciales (Saint-Cyr, polytechnique, marine, centrale, Alfort, cours supérieur d'électricité) ou dans les administrations de l'Etat (postes et télégraphes, ponts et chaussées, contributions, etc.).

On vous a parlé de la loi sur les congrégations et de la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat. Mais en quoi, je vous le demande en toute sincérité, ces lois sont-elles, en l'espèce, violées ou atteintes ? Dans notre personnel enseignant ne figure et n'a jamais figuré un congréganiste quelconque, plus ou moins déguisé ou sécularisé. Les ecclésiastiques qui en font partie appartiennent tous au clergé séculier, au clergé du diocèse ; tous sont d'anciens élèves du collège de Lesneven, ils y ont poursuivi toutes leurs études, et, à ce titre, ils ont déjà subi une empreinte universitaire.

La loi sur la séparation ? Qu'a-t-elle à voir dans l'espèce ? Est-ce que vous subventionnez quelconque ? Lisez, détaillez le contrat qui nous régit et qui nous lie vis-vis de l'Etat, vous n'y trouverez aucun crédit, aucun article visant une dépense cultuelle.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Parce que certains professeurs portent une soutane ? Mais où est la loi qui défend aux ecclésiastiques séculiers d'enseigner, voire même dans un établissement universitaire ? S'il avait plu à l'un de vos anciens collègues, au docteur Grenier, d'originale mémoire, de demander et d'occuper une chaire dans notre collège, est-ce que, en raison de son costume de disciple du Coran, vous auriez crié à la violation de la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat ?

Si demain nous ouvrions nos portes à un grand rabbin, vous montreriez-vous aussi chatouilleux et aussi intransigeants ?

M. Driant. — La France subventionne les écoles musulmanes d'Algérie.

M. Soubigou. — En réalité, vous payez et vous subventionnez de simples citoyens Français, pourvus des diplômes voulus, agréés, nommés par l'Université, et ayant le droit d'enseigner.

La clientèle scolaire du collège de Lesneven se recrute principalement dans la région, dans les familles de cultivateurs ou de petits commerçants, aux goûts simples et modestes, peu ou pas fortunés. Grâce à des prix de pension relativement minimes, grâce à des concessions bénévoles, grâce à des réductions librement et spontanément consenties par le directeur de l'établissement, que de jeunes gens ont pu poursuivre et terminer leurs études, se créer une situation, tracer leur sillon dans la vie, et qui, sans ce, n'auraient pu recevoir qu'un embryon d'instruction !

Il ne faut pas s'illusionner. La laïcisation du collège équivaudrait en réalité à sa suppression.

M. Driant. — C'est ce que l'on cherche !

M. Soubigou. — Les populations qui assurent la majeure partie de son recrutement sont sincèrement religieuses et profondément croyantes. Si elles possèdent au plus haut degré le sens des réalités et la légitime préoccupation de leurs intérêts matériels, intellectuels et moraux, leur âme ne peut se résigner à y être exclusivement et obstinément rivée ; elle est pétrie d'idéal ; elle vibre d'aspirations infinies ; elle s'irradie à d'indéfectibles espérances, et pour satisfaire cette mystérieuse poésie qui chante en elle, il ne lui faut rien de moins que la proclamation des vérités éternelles et l'affirmation des splendeurs escomptées de la vie d'au delà. *(Très bien ! très bien ! à droite.)*

S'il était laïcisé, le collège se viderait immédiatement. Sur 361 élèves qu'il compte actuellement, il n'en resterait pas 60.

M. Jules Delahaye. — Cela coûterait très cher à l'Etat.

A droite. — Et aux départements et aux communes.

M. Soubigou. — A qui profiterait cet exode ? Sans le moindre doute, aux maisons concurrentes, aux établissements libres qui ont nom : Notre-Dame de Kreisker, Notre-Dame de Bon-Secours, Saint-Yves, Saint-Vincent.

Ce serait, d'autre part, la ruine financière de la ville, laquelle ne pourrait pas, malgré la participation de l'Etat, faire face au déficit d'exploitation d'un établissement squelette.

Et voilà pourquoi, en se plaçant au seul point de vue purement financier, toutes les municipalités qui ont eu la responsabilité et la direction des affaires communales, toutes indistinctement, à quelques nuances politiques qu'elles aient appartenu, se sont toujours énergiquement opposées à toute tentative de laïcisation.

La disparition brutale d'un collège à son apogée constituerait-elle une victoire universitaire et républicaine ? Non content d'en douter, je puis même, en toute sincérité et connaissance de cause, affirmer le

contraire. L'Université y perdrait un fleuron de sa couronne. Si le collège de Lesneven a toujours été un foyer de haute culture intellectuelle, il n'a pas cessé d'être à l'avant-garde des idées largement libérales, sagement hardies et nettement sociales. Il a fourni les principaux ouvriers qui, demeurés fidèlement attachés à leurs convictions religieuses, n'en ont pas moins marché avec les idées de progrès de leur époque et ont entraîné, dans une large mesure, nos populations du Léon à se ranger franchement sous le drapeau de la République...

M. Jules Delahaye. — Ce n'est pas ce qu'ils ont fait de mieux. *(Sourires.)*

M. Soubigou. — D'une République ouverte à toutes les bonnes volontés, respectueuse des droits de la conscience et des croyances de chacun.

A sa suppression que gagnerez-vous ? Je ne le vois pas. Qu'y perdrez-vous ? Je le devine avec tristesse.

Vous ne vous dissimulez sans doute pas que la résiliation du contrat entraînerait, par voie de conséquence, la lésion de multiples intérêts qui, pour si personnels ou privés qu'ils soient, n'en sont pas moins respectables et légitimes.

Plusieurs professeurs, escomptant la continuation d'un contrat dont ils vivent depuis vingt ou trente ans, se sont établis à Lesneven, y ont greffé leurs intérêts particuliers, ont acheté, transformé ou construit, et ne sauraient, sans éprouver un grave préjudice, être obligés de transporter leurs tentes ailleurs.

Qu'allez-vous faire des professeurs ecclésiastiques ? Allez-vous, du jour au lendemain, briser leur carrière, les remercier, les jeter à la rue, sans tenir compte de leurs années de services ni de leurs retenues en vue de leur retraite ?

M. Jules Delahaye. — Il faudra qu'ils intentent un procès à l'Etat.

M. Soubigou. — Que ferez-vous de ceux d'entre eux qui sont titularisés, qui sont propriétaires de leurs chaires ? Allez-vous leur donner asile dans vos lycées et collèges ? Le Gouvernement doit-il entrer dans la voie dans laquelle on essaie de l'entraîner ? Le peut-il loyalement ? Le peut-il légalement ?

Loyalement ? Si l'Etat avait l'intention de modifier d'une manière aussi grave et aussi profonde...

M. Henry Simon. — Aussi brusque.

M. Soubigou. — Le contrat qui nous régit, pourquoi nous a-t-il autorisés, pourquoi nous a-t-il encouragés à nous lancer dans un programme de travaux très importants, travaux qui ne sont pas encore complètement terminés, et qui ne représenteront pas une dépense inférieure à 150.000 fr. ? Pourquoi n'a-t-il pas subordonné sa participation financière à la condition expresse et formelle que le traité actuel serait radicalement transformé ?

M. Jules Delahaye. — Très bien !

M. Soubigou. — Ainsi du moins aurions-nous su à quoi nous en tenir, quelle réponse formuler, à quelle décision nous arrêter.

Légalement ? Si je m'en rapporte au *Journal officiel* du 22 Décembre 1910 — la Chambre, statuant sur le projet de loi soumis à ses délibérations, et relatifs aux divers collèges communaux de garçons — je lis sous l'article 2 :

« Exceptionnellement et à titre transitoire, les traités conclus entre l'Etat et les villes intéressées sur les bases de l'article précédent n'auront qu'une durée de trois ans. Mais le régime établi par la présente

Archives diocésaines de Quimper et Léon

loi sera revisé par une nouvelle loi qui devra être soumise aux délibérations du Parlement un an avant l'expiration de ces traités. »

M. Jules Delahaye. — Eh bien, alors ?

M. Soubigou. — Ce délai d'un an a-t-il été observé ?

M. Jules Delahaye. — Non !

M Soubigou. — Les précautions prévues par la loi ont-elles été prises ? Et ne sommes-nous pas autorisés à réclamer le bénéfice d'une tacite reconduction ?

M Jules Delahaye. — C'est évident.

M. Soubigou. — C'est une question de droit sur laquelle M. le ministre de l'Instruction publique, avec sa grande science juridique, ne refusera sans doute pas de se prononcer.

M. Jules Delahaye. — Il ne fera pas cela.

M. Soubigou. — Je remercie la Chambre de la bienveillante attention qu'elle a bien voulu me prêter, et dont je m'excuse d'avoir peut-être abusé. *(Non ! non !)*

Mais avant de descendre de cette tribune, je tiens à saluer ce vieux collège, riche d'un long passé glorieux et qui a recueilli et instruit tant de générations. A mes vieux maîtres d'antan, laïques et ecclésiastiques, à ceux qui les ont précédés, à ceux qui les ont suivis ou remplacés, j'adresse en mon nom personnel, au nom de leurs élèves, au nom des familles qui leur ont confié leurs enfants, j'adresse un souvenir particulièrement ému et l'expression d'une reconnaissance attendrie. Ils ont aimé la jeunesse et ils ont bien servi la France, en formant des citoyens éclairés, libres, fiers et indépendants, qui ont toujours eu profondément enracinés dans le cœur l'amour de toutes les grandes et généreuses causes, le culte de la patrie et l'amour passionné de la justice et de la liberté. *(Applaudissements à droite et au centre.)*

M. Jules Delahaye. — Il faut répondre à ce discours. C'est à l'abri des contrats que le collège de Lesneven s'est développé.

Après ce magnifique discours, M. Lefas prit à son tour la défense du collège, protestant surtout contre le retard apporté par le ministre dans sa déclaration qui aurait dû être faite non à la fin des débats, mais dès la discussion du 1er article de la loi, et s'attachant à prouver que le cas de Lesneven devait faire l'objet d'un débat spécial.

Tout fut inutile. Le collège était condamné. L'ensemble du projet de loi, soumis à une Chambre presque vide, fut adopté par 110 voix, pas même un député sur cinq ! Ce fut presque l'exécution à huis clos de l'un de nos plus brillants collèges de France !

F. C.

BIBLIOGRAPHIE

COMET, éditeur de musique religieuse, Perpignan.

Noël-Canticum, en deux éditions. 1° Edition Bijou (chant et paroles), 1 fr. Au-dessus de dix, 0.59. Au-dessus de vingt, 6.30. 2° Edition orgue. 50 pages, in-8° gravé, 3 fr.

Nota. — Les abonnés de la revue pour l'année 1914 reçoivent ce volume comme prime gratuite de Noël après versement de l'abonnement.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché

REVUE FINANCIÈRE — Les dispositions d'ensemble ne se sont aucunement modifiées Ce sont l'incertitude et la lourdeur qui règnent toujours dans la plupart des groupes. — Notre 3 °/₀ est revenu a 85,15. L'Extérieure est en légère reprise à 91 30. — Les valeurs de Crédit montrent quelque résistance. Le Crédit Lyonnais est ferme à 1.676, de même que la Société Générale et le Comptoir d'Escompte à 813 et 1.052. — Calme des actions de chemins de fer français — Plusieurs groupes dits « de défense » sollicitent en ce moment les malheureux porteurs d'obligations du Missouri Oklahoma. Nous croyons que les porteurs feront bien de réserver leur adhésion, jusqu'à plus ample informé, à ces groupements qui, pour l'instant, ne paraissent pas offrir de suffisantes garanties d'indépendance. Les Transports en commun manifestent de meilleures tendances. — Peu d'affaires sur les sociétés métallurgiques françaises. Le groupe russe montre également moins d'animation. — Reprise assez sensible sur le marché au cuivre où le Rio se relève à 1.782, Boléo 726 — Les valeurs de pétrole continuent de s'alourdir. — Les valeurs de caoutchouc ne sont toujours pas brillantes

HOMME d'une cinquantaine d'années, ancien sacristain, connaissant le chant et l'harmonium, désire place de chantre ou de sacristain. — S'ad. au bureau de la *Semaine*.

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — **QUIMPER** — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

o o **Manufacture d'Ameublements** o o

J. CHENADEC

o o *1, rue René-Madec (ancient rue du Quai)* o o

QUIMPER

ENTREPOT DE LITERIE, MIROITERIE, SIÈGES & TENTURES

o o *Agencement complet d'Hôtels, Cafés, Villas* o o

PRIX FIXE | **PRIME** ou **FRANCO DE PORT** à tout acheteur dont l'achat au comptant dépasse **25** francs.

CLOCHES CASSÉES ou FÊLÉES

Paul CHAMBON, Fondeur à CHALETTE (Loiret)

les répare avec toute garantie pendant 10 ans.

Fourniture de cloches neuves à Système de sonnerie évitant toute fatigue et n'ébranlant pas les clochers.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

M. LE CURÉ de Bordeaux par Auxy (Loire), indique gratuitement **Travaux tricot** à domicile pour tous, faciles, rémunérateurs, assurés toute l'année ; lui écrire.

VITRAUX D'ART MAISON FONDÉE EN 1864
G.-P. DAGRANT
7, cours St-Jean, **BORDEAUX**
Envois de Croquis et Devis sur demande.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une Maladie de la Peau, Dartres, Eczémas, Boutons, Démangeaisons, Bronchites chroniques, Maladies de la Poitrine, de l'Estomac et de la Vessie, de Rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Le public appréciera le but humanitaire de cette offre. Ecrire par lettre ou carte postale à M. VERGNIET, 8, Place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra *gratis* et *franco* par courrier et enverra les indications demandées.

MALADIES NERVEUSES
Guérison certaine par l'ANTIÉPILEPTIQUE DE LIÉGE de toutes les maladies nerveuses et particulièrement de l'épilepsie, réputée jusqu'aujourd'hui incurable.
La brochure contenant le traitement et de nombreux certificats de guérison est envoyée franco à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie à M. FANYAU, pharmacien, à Lille (Nord).

MEUBLES RELIGIEUX ET CIVILS
Fçois CAUJAN
STATUAIRE


Avenue de la Gare, 6
LANDERNEAU

RHUMES Pour se guérir et se préserver des ***Rhumes, Toux, Bronchites, Refroidissements, Catarrhes, Grippe, Asthme, Influenza, Phtisie, Tuberculose,*** pour se fortifier les bronches, l'estomac et la poitrine, il suffit de prendre à chaque repas deux **GOUTTES LIVONIENNES** de TROUETTE-PERRET. — **3 fr.** le Flacon toutes Pharmacies.

29e Année — **Vendredi 9 Janvier 1914** — N° 2

LA SEMAINE RELIGIEUSE

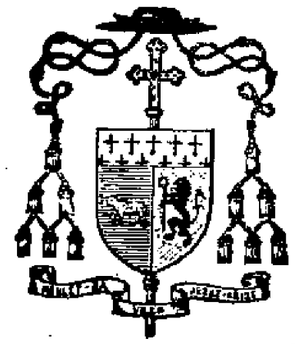
DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO	PRIX DE L'ABONNEMENT	LA LIGNE D'ANNONCE
10 CENTIMES	France, Algérie et Tunisie. 6 fr. par an. Étranger . . . . . 8 fr. —	40 CENTIMES

L'Abonnement, payable d'avance, part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : Pour les communications, abonnements, dépôts et annonces, s'adresser à M. l'abbé CORNOU, Directeur de la *Semaine religieuse*, place Saint-Mathieu, 3, à Quimper. Les communications doivent être parvenues pour le *mardi au plus tard*, à midi.

Vente au numéro { *à Quimper*, Librairie J. SALAUN, 7, rue St-François.
à Brest. Maison « A NOEL, » 30, rue de la Rampe.
à Landerneau, NICOLAS, rue Fontaine-Blanche.



QUIMPER
TYP. DE KERANGAL, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1914

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Vers les temps meilleurs.

Une jeune fille malade passait ses jours dans la souffrance et ne pouvait, de ce fait, goûter aucune des joies de la vie. Son chagrin était doublé par le fait qu'elle avait essayé de guérir en observant les prescriptions qui lui avaient été indiquées. Elle avait tout essayé sans qu'aucune amélioration se soit produite. Elle voyait ses compagnes de même âge bien portantes et heureuses, et elle appelait de tous ses vœux l'intervention bienfaisante qui lui ferait retrouver sa place parmi les favorisées de la vie.

Cette intervention bienfaisante s'est présentée un jour à la pauvre malade, sous la forme bien connue, mais trop souvent oubliée, des « Pilules Pink pour personnes pâles », le remède souverain des affaiblis, des épuisés. On a conseillé ces pilules à la malade qui, au bout de peu de jours, se sentit transformée. Peu de temps après elle écrivait :



« Je ne puis que faire l'éloge de vos excellentes Pilules Pink. Très anémiée par la fatigue et le surmenage, j'ai passé de bien mauvais jours et bien souvent j'ai été prise de désespoir. Vertiges, palpitations du cœur, douleurs de tête, migraines, tels étaient les maux dont j'avais à souffrir chaque jour, sans parler de ma grande faiblesse et de mon manque d'appétit. Du jour où j'ai eu pris vos Pilules Pink, mon état s'est amélioré. Bientôt mes malaises ont diminué de fréquence et d'intensité et ont, enfin, disparu.

« Mlle Radegonde Couvrat, couturière, 24, rue Linné, Paris. »

Le traitement des Pilules Pink est facile puisqu'il consiste à prendre deux ou trois pilules par jour. Il est peu coûteux, parce que l'action des pilules est rapide et que l'amélioration se fait sentir tout de suite.

Songez que vous dépensez, pour un objet parfois inutile, des sommes autrement importantes, et que la petite dépense d'une boîte de Pilules Pink peut vous rendre la santé, ce bien inestimable qui, lorsqu'on l'a perdu, fait que l'on a tout perdu.

On trouve les Pilules Pink dans toutes les pharmacies et au dépôt, Pharmacie Gablin, 23, rue Ballu, Paris : 3 fr. 50 la boîte ; 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.

29e Année. Vendredi 9 Janvier 1914. N° 2.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Les signes rythmiques dans nos livres de chant ; Nominations ; Décès.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Avis de services ; Les réceptions du nouvel an à l'Evêché ; L'Ordination ; Nécrologie : M. H. Quillivic, M. Guivarc'h, M. Duclos ; Le Nécrologe des Missions ; Conseil d'Etat.

III. — *Chronique générale :* Rome ; Limoges ; Lille ; Communiqué de Mgr l'Evêque de Tarbes et de Lourdes ; Cause de Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus.

IV. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 11 Janvier. — 1er Dimanche après l'Epiphanie. Semi-double. Blanc.

Au chœur, solennité de l'Epiphanie, mémoire du Dimanche. A vêpres, mémoire de l'Octave.

Lundi, 12. — 6me jour dans l'Octave de l'Epiphanie. Semi-double. Blanc.

Mardi, 13. — Octave de l'Epiphanie. Double-majeur. Blanc.

Mercredi, 14. — S. Hilaire, Evêque et Docteur. Double. Blanc.

Jeudi, 15. — S. Paul, 1er Ermite, Confesseur. Double. Blanc.

Vendredi, 16. — S. Marcel Ier, Pape et Martyr. Semi-double. Rouge.

Samedi, 17. — S. Antoine, Abbé. Double. Blanc.

Dimanche, 18. — 2me Dimanche après l'Epiphanie. Le Très Saint Nom de Jésus.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Landerneau . . . . . du 7 au 15 Janvier.
Ste-Croix de Quimperlé . . . . . du 16 au 24 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Les signes rythmiques dans nos livres de chant. — Au sujet des éditions de chant grégorien ornées de *signes rythmiques*, Nous croyons devoir déclarer que, la Sacrée Congrégation des Rites ayant, avec l'approbation du Pape, reconnu aux Evêques le droit d'autoriser dans leur diocèse l'usage de ces éditions spéciales *in subsidium scholarum cantorum*, Nous laissons Nos prêtres et Nos fidèles libres d'opter entre les éditions conformes à la Vaticane, avec ou sans signes rythmiques, dans les limites indiquées par le Souverain Pontife.

Nous souhaitons d'ailleurs bon succès au Manuel sans signes rythmiques que préparent pour nos paroisses des maîtres dont la compétence est incontestable.

Quimper, le 2 Janvier 1914. † ADOLPHE,
Ev. de Quimper et de Léon.

II. Nominations. — Par décision de Monseigneur : M. Cornou, directeur de la *Semaine religieuse*, est nommé chanoine honoraire ;

M. Le Sann, recteur de Plouguin, a reçu la mozette de doyen, à l'occasion de sa cinquantaine de prêtrise ;

Recteur de Saint-Servais, en remplacement de M. Guivarc'h, décédé, M. Bossennec, vicaire à Guissény ;

Vicaire à Guissény, M. Cozic, vicaire à Huelgoat ;

Vicaire à Huelgoat, M. Jacopin, vicaire à Tourc'h ;

Vicaire à Tourc'h, M. Berthou, ancien vicaire de Gouesnac'h ;

Vicaire à Plouider, en remplacement de M. Quillivic, décédé, M. Paillier, vicaire à l'Ile de Sein ;

Vicaire à l'Ile de Sein, M. Kerninon, jeune prêtre, de Plogoff.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, le repos de l'âme de :

M. Guivarc'h, recteur de Saint-Servais, décédé le 2 Janvier 1914 ;

M. Roudaut, recteur de Guilers (Plogastel), décédé le 3 Janvier 1914 ;

M. Duclos, aumônier de l'Hospice de Landerneau, décédé le 4 Janvier 1914.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Nous rappelons aux lecteurs de la* Semaine *que pour tout ce qui concerne les abonnements, changements d'adresses, annonces, etc., ils doivent désormais s'adresser au Directeur, 3, place Saint-Mathieu, Quimper.

Avis de services. — Le SERVICE D'OCTAVE pour M. l'abbé Guivarc'h, recteur de Saint-Servais, sera chanté lundi, 12 Janvier, à 10 heures, en l'église paroissiale de Roscoff.

Un service de huitaine pour M. Duclos, sera chanté à Guilers-Brest, le mercredi 14 courant, à 10 h. 1/2.

Un service anniversaire pour M. Bleis, ancien recteur, sera chanté à Saint-Pierre-Quilbignon, le jeudi, 15 Janvier.

Le grand service anniversaire de M. Corrigou, vicaire général honoraire, sera chanté au Drennec, le jeudi 15 Janvier.

Le service de huitaine pour le repos de l'âme de M. Roudaut, recteur de Guilers, sera chanté à Guilers (Plogastel), le jeudi 15 Janvier, à 10 heures.

Un service de huitaine pour le repos de l'âme du R. P. Le Jollec, Eudiste, sera chanté à Lothey, le 20 Janvier, à 10 heures.

Récollections sacerdotales. — BREST, rue de l'Harteloire, le mardi 13 Janvier. — LANVÉOC, le mercredi 14. — Prédicateur, M. le chanoine Alfred Le Roy.

Les réceptions du nouvel an à l'Evêché. — Mercredi matin, 31 Décembre, les membres du vénérable Chapitre de la Cathédrale, le clergé de la ville et des environs se réunissaient dans la nouvelle salle synodale de l'Evêché, pour offrir à Monseigneur l'Evêque leurs souhaits de nouvel an. En l'absence de M. le Doyen du Chapitre, M. Bourlé, vice-doyen, interpréta en ces termes heureux, les sentiments et les vœux de tous les assistants :

MONSEIGNEUR,

Notre vénéré et aimé Doyen, retenu par une indisposition, m'a chargé de le remplacer aujourd'hui pour vous présenter les vœux et

Archives diocésaines de Quimper et Léon

souhaits du clergé de notre ville de Quimper et des paroisses environnantes pour l'année qui va commencer demain.

Celle qui se termine aujourd'hui, vous l'avez bien remplie, Monseigneur. Vous n'avez épargné ni votre peine, ni vos fatigues, ni un travail sans repos ni trêve pour la gloire de Dieu et le salut des âmes qu'il vous a confiées. Sans parler de votre visite pastorale pour la confirmation toujours si pénible et si fatigante, des deux retraites ecclésiastiques où vous vous êtes dépensé chaque jour avec tant d'ardeur et de dévouement, trois semaines après ces retraites vous êtes allé à la Palue déposer sur le front de notre Mère sainte Anne la couronne que vous aviez demandée pour elle au Souverain Pontife. Puis, quelques jours encore après, vous présidiez et dirigiez le Congrès Marial de la Bretagne à N.-D. du Folgoat ; là encore, vous ne vous êtes pas épargné, vous avez pris pour vous la plus grande part des fatigues. Il y a quelques semaines, c'était ici, à Quimper, la réunion diocésaine des Pères de Famille, et là encore, Monseigneur, vous, toujours vous, faisiez entendre votre voix merveilleusement éloquente pour défendre les droits de Dieu contre les persécuteurs de l'enfance. Enfin, pour clore cette année déjà si pleine de grandes œuvres, vous n'avez pas hésité à entreprendre un long et pénible voyage dans cette rude saison de l'hiver, vous avez tenu à aller à Rome, assister à cette proclamation solennelle de l'héroïcité des vertus de notre vénérable Michel Le Nobletz, et au sortir de cette inoubliable cérémonie vous avez eu, Monseigneur, la délicate attention de nous envoyer, par un télégramme, la bénédiction du Saint-Père. Permettez-moi, Monseigneur, de vous redire ici le merci, respectueux et affectueux, que notre cher Doyen vous a transmis là-bas en notre nom à tous.

1914 va commencer demain. Que nous réserve cette nouvelle année ? Elle ne se présente pas à nous sous un aspect bien consolant. Les suppôts de Satan, je ne saurais leur donner un autre nom, ont préparé une loi qui ne tend à rien moins qu'à la ruine complète de nos écoles libres. Ils ont jeté le masque : plus même d'écoles neutres, désormais dans toute la France il n'y aura que des écoles non pas seulement sans Dieu mais positivement contre Dieu et contre toute religion. De plus, tous les enfants sans exception devront fréquenter ces écoles. Cette loi, on en a déjà commencé la discussion à la Chambre des députés, et il faut bien le reconnaître, elle sera votée inévitablement.

Les Evêques l'ont bien prévu, et d'avance ils nous ont dit qu'une telle loi n'en est pas une : il lui manque la première qualité de toute loi : celle d'être juste. Aussi ils ont protesté qu'ils ne l'observeraient pas, qu'ils la combattraient de tout leur pouvoir et, s'adressant aux pères de famille, vous vous refuserez, leur ont-ils dit, à envoyer vos enfants dans ces écoles. Prenez courage, nous vous soutiendrons, nous vous défendrons, nous viendrons à votre aide.

Cette parole d'Evêques, Monseigneur, sera la ligne de conduite de tous les prêtres de votre diocèse, ils combattront avec vous le bon combat pour Dieu et pour l'âme des enfants. Unis en tout et toujours à Votre Grandeur, ils vous disent : « Nous vous suivrons quel que part qu'il nous faille aller. *Sequemur te quocumque ieris* ». Que Dieu abrège ces jours de tristesse, qu'il console votre cœur d'Evêque, qu'il vous donne force et courage. Qu'il vous conserve encore de longues années à ce diocèse si justement et si saintement fier de vous et qui vous aime de tout son cœur.

Tout simplement dans sa réponse, que nous reconstituons de notre mieux, Sa Grandeur laissa parler son cœur encore plein du

souvenir des belles fêtes de l'année écoulée et encore chaud des profondes et douces joies ressenties à Rome.

Regrettant l'absence du bon M. Salaün, le vénéré doyen, dont il espère que l'indisposition ne sera que de courte durée, Monseigneur remercie M. le chanoine Bourlé « d'avoir rappelé les émotions de l'année 1913 et d'avoir si heureusement traduit les pensées, les souhaits et les hommages du vénérable Chapitre, toujours fidèle à l'accomplissement de ses devoirs, toujours si délicat dans ses rapports avec l'Evêque, avec le clergé et les fidèles de la ville épiscopale. « J'ai maint chapitre vu, » pendant mon pèlerinage, continue Sa Grandeur en reprenant avec un bon sourire la parole de La Fontaine : Pour un évêque, le meilleur des Chapitres est toujours celui de sa cathédrale. Je crois faire plaisir à ce Chapitre en lui adjoignant un nouveau membre, M. l'abbé Cornou, directeur de la *Semaine religieuse,* dont je veux récompenser ainsi la vaillance et le talent.

Puis Monseigneur s'adresse au nombreux clergé réuni autour de lui. « Je vous remercie tous, Messieurs les membres du clergé séculier et de l'ancien clergé régulier, Messieurs les supérieurs, directeurs, professeurs de nos séminaires et de nos établissements d'enseignement libre, de vos hommages, de vos souhaits et des prières qui accompagnent vos vœux. Je sens, et MM. les Vicaires généraux et les Secrétaires de l'Evêché le sentent comme moi, que je suis parfaitement soutenu par votre affection et votre confiance. Cette confiance réciproque, nous en avons tous besoin. Votre ministère n'est pas, au total, différent du mien. Nous exerçons, à des degrés différents, la même paternité. Nos devoirs, nos principes, nos directions pratiques sont les mêmes. Plus nous y serons fidèles, plus forts nous serons sous la menace des persécutions qui sévissent ou qui se préparent.

Nous venons de vivre une année douloureuse, mais aussi, sous bien des rapports, une année consolante. Elle ne fut pas sans joies pour le cœur de Notre Seigneur, et elle ne fut pas sans gloire pour sa Mère et sa Grand'Mère. Au cours de ces belles fêtes de Lourdes, de Sainte-Anne la Palue, du Congrès marial du Folgoët et de Lesneven, du pèlerinage de Montmartre, étapes très douces de l'année 1913, mon cœur s'est grandement réjoui avec le vôtre.

Quelles seront les consolations de l'année 1914 ? Elle s'annonce comme une année dure. On prépare contre nous des lois de colère, des lois de représailles, des lois sataniques. Que feront les électeurs ? Comprendront-ils que l'union s'impose entre eux sur le terrain pratique de la défense religieuse ? L'avenir religieux du Pays en dépend. Toutefois, malgré nos épreuves, gardons-nous du découragement. Nous arrivons de Rome : à Rome, on prend toujours de nouvelles forces. La France et la Bretagne n'y sont pas inconnues ou dédaignées. Elles y comptent beaucoup d'amis.

Nous frappions, le 16 Décembre dernier, à la porte de l'un d'entre eux, l'illustre cardinal Rampolla. Nous ne pûmes pas être reçus : le cardinal, frappé par la maladie, mourait cinq heures

Archives diocésaines de Quimper et Léon

après. Mais nous avons vu d'autres cardinaux amis de notre pays, notre éminent compatriote, le cardinal Billot ; le cardinal Lorenzelli, qui évoquait devant nous le souvenir des belles fêtes qu'il a présidées dans le diocèse de Quimper. Ancien nonce, il a gardé une vénération profonde pour la France chrétienne et pour la floraison de ses œuvres. Nous avons vu le cardinal Vannutelli, encore enchanté des impressions de son voyage à Paris, lors des fêtes d'Ozanam, et de sa rencontre avec le pèlerinage de la Jeunesse Catholique devant la Confession de Saint-Pierre, où il avait chanté le *Credo* avec elle ; le cardinal Merry del Val, ami sincère et profond de la France, en qui vibre cette affection quand on l'entretient de nos efforts et de nos espérances. Il n'a pas d'illusions. Il sait les difficultés croissantes au milieu desquelles nous nous débattons. Il n'ignore rien de l'état des esprits en France. Il aime à penser pourtant que tant de malheurs successifs entraîneront les croyants à une action plus concordante et plus persévérante. Il me rappela que déjà les conseils que j'ai donnés à mes diocésains sur ce point ont été approuvés à Rome. Il renvoie d'ailleurs toujours au Pape sur ces questions de première importance.

Ça été, en effet, le thème principal de ma conversation avec le Pape. Le mot qu'il m'a répété avec insistance, c'est le mot d'*union*. « Très Saint Père, c'est parfois difficile. Il y a des catholiques de toutes les opinions. » — « Ils sont libres, disait-il. Mais l'*union*, l'*union !* »

Et en effet, Messieurs, si l'Alliance catholique était loyalement faite, sur un programme toujours nettement catholique, nous pourrions encore bien souvent ne pas réussir ; au moins nous ne connaîtrions plus les angoisses et les peines par lesquelles nous avons passé.

A Rome, on a l'esprit très large. On n'entend pas favoriser un parti à l'encontre des autres.

Mais on attache un grand prix aux principes, à la tradition, à l'autorité, à la vérité gardée bien entière et l'on souhaite que la jeunesse veille avec plus de soin sur les idées qui la captivent, et qu'elle évite plus scrupuleusement les erreurs qui l'ont parfois égarée.

Ce qui intéresse principalement le Pape, c'est la vie surnaturelle de l'Eglise. Il a manifesté une vive émotion en nous parlant de Michel Le Nobletz, du P. Maunoir et du bien qu'ils ont fait. Je vous en parlerai plus spécialement, dans une prochaine lettre pastorale. Ce qui va droit au cœur du Saint Père, c'est ce qui touche au ministère paroissial. Il voit les œuvres d'enseignement, il en sait la nécessité et l'importance, il les encourage et les bénit, mais ce qui le touche peut-être plus intimement encore, c'est ce qui concerne la prédication, l'administration des sacrements, les efforts des missionnaires paroissiaux.

Il sait le bien qui se fait ainsi dans notre diocèse et il en est heureux. Il me disait à propos de Michel Le Nobletz : « Combien de miracles avez-vous obtenus ? » — « Quatre, Saint Père. Encore ne

savons-nous pas s'ils seront considérés comme assez décisifs. » — « Demandez-en d'autres. » Et il ajouta, nous désignant la statuette du bienheureux Vianney : « On n'en demande pas assez à celui-là. Pourquoi ? En France, vous ne pensez plus qu'à Jeanne d'Arc. » Ainsi marquait-il l'intérêt qu'il portait à la gloire du curé d'Ars et de notre vénérable Michel Le Nobletz, mais plus encore à notre âme qui doit être calquée sur la leur.

Je souhaite donc, Messieurs, que nous soyons tous les imitateurs de ces deux saints prêtres et que nous continuions à prouver notre reconnaissance au Saint Père par notre soumission à ses désirs et par les prières que nous adressons à Dieu pour qu'il le conserve longtemps encore à son Eglise.

Cette allocution achevée, Monseigneur, accompagné de ses grands Vicaires, passa dans les rangs des assistants, renouvelant aimablement d'un mot à chacun les vœux qu'il venait de traduire en sa langue si chaude et si éloquente.

Monseigneur reçut ensuite les membres des communautés religieuses de la ville, puis, dans l'après-midi, Sa Grandeur reçut les vœux des représentants des œuvres catholiques et Elle trouva pour les remercier de leur dévouement, les mots les plus aimables et les plus encourageants.

L'Ordination. — Retardée par le voyage de Monseigneur à Rome ; l'ordination traditionnelle de Noël a eu lieu, mardi matin, 6 Janvier, à la chapelle Saint-Joseph, devant un joli groupe de prêtres, de parents et d'amis des ordinands.

14 séminaristes du diocèse dont 11 sous-diacres et 3 diacres ont reçu les uns le diaconat, les autres la prêtrise. Voici leurs noms avec celui d'un séminariste de Saint-Brieuc qui s'est présenté avec eux pour recevoir l'ordination sacerdotale.

DIACONAT

MM. Le Roux, Jean-Marie, de La Forêt-Landerneau ;
Pape, Joseph, de Lanmeur ;
Batany, Pierre, de Plogonnec ;
Le Cann, Jean-Marie, de Logonna ;
Blons, Jacques, de Saint-Marc ;
Foricher, Eugène, de Ploudaniel ;
Graveran, Joseph, de Crozon ;
Guillerm, Jean-Louis, de Landivisiau ;
Le Corre, Jacques, de Penhars ;
Le Goaziou, Désiré, de Saint-Martin de Morlaix ;
Quillévéré Joseph, de Saint-Pol de Léon.

PRÊTRISE

MM. Jaffrès, Stanislas, des Carmes, de Brest ;
L'Elchat, Jean, de Saint-Melaine, de Morlaix ;
Milin Charles, de Mespaul ;
Le Chanu, du diocèse de Saint-Brieuc.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Après la cérémonie, Monseigneur a commenté brièvement les enseignements qui se dégagent, surtout pour les prêtres, de la visite des mages au berceau de l'Enfant-Jésus. Les mages y apportèrent comme une adoration officielle au nom de la science, du pouvoir et de la fortune. Dans l'Eglise, le clergé seul remplit ce devoir d'adoration officielle et publique. Le prêtre a sans doute à remplir son devoir personnel envers Dieu Créateur. Mais il est seul à adorer comme remplissant une mission, *tanquam potestatem habens* et cette mission est de beaucoup supérieure à celle des pèlerins de l'Orient, car nous ne la remplissons pas de notre propre initiative, mais sur l'ordre de Notre Seigneur lui-même.

Les mages furent conduits par une étoile. L'étoile qui nous a conduits, c'est la vocation, c'est l'appel de Dieu facilité par l'éducation, par les parents et les maîtres, par un attrait surnaturel, par la prière et la communion, par les études, par nos aptitudes, et cette vocation ainsi préparée a été enfin formulée de façon nette par l'Evêque. Ce qui maintenant sera l'étoile des nouveaux prêtres, ce sera la pensée constante du service de Dieu et des âmes, entretenue par l'oraison. Elle seule les gardera, les conduira, les ramènera. Si vous la négligez, la grâce ne vous manquera pas pour votre ministère, mais vous n'en profiterez pas vous-mêmes. L'étoile ne disparaîtra pas, c'est vous qui cesserez de l'apercevoir. Souvenez-vous que vous êtes le séminariste, le diacre, le prêtre de Dieu.

Nous avons, comme les mages, l'obligation d'offrir l'encens, c'est-à-dire la prière. Nous sommes et devons être des hommes de prière. Les populations simples des pays nouvellement évangélisés ont bien compris le rôle de leurs missionnaires quand ils les ont appelés les *chefs de la prière*. Tout notre ministère s'ouvre, se poursuit, se ferme par la prière. C'est la prière qui fait sa fécondité. Le jour où le prêtre ne prierait plus, il perdrait le principal trait de son caractère. L'encens, c'est aussi comme le parfum de l'intelligence humaine sous l'aspect de la science et de la doctrine. Il plaît d'autant plus à Dieu que la science est plus humble et la doctrine plus sûre. L'encens se recueille sur les plateaux rocheux et élevés. Il faut monter perpétuellement pour posséder la vérité dans toute sa clarté, dans toute son ampleur, pour en faire hommage au Créateur et, par elle, porter la connaissance de Dieu à ceux qui l'ignorent. Comme l'encens a toujours servi à honorer la divinité, la science doit être au service de Dieu. La science profane elle-même n'échappe pas à ce devoir, à plus forte raison en doit-il être ainsi de la science ecclésiastique. En étudiant l'on éprouve une satisfaction personnelle, mais rendons à Dieu seul l'hommage qui lui appartient, étudions pour sa gloire et pour le bien des âmes; sinon nous ne pouvons que gaspiller les ressources de notre intelligence.

La myrrhe symbolise la mortification, la sobriété de l'esprit et du corps, la tempérance dans nos lectures, nos visites, nos correspondances aussi bien que dans nos repas. On ne se sanctifie pas sans cette mortification, sans se combattre soi-même. Le danger

est le même pour tous. Tous ont besoin de se dominer, de se modeler sur une règle ferme, stricte, ou bien nous nous corrompons peu à peu. Ne flattez pas votre corps, ne flattez même pas votre esprit, ne permettez pas que les passions fassent en vous concurrence à Dieu.

L'or, c'est la charité, la plénitude de l'amour. Celui qui aime accomplit la loi surabondamment, à la perfection. Le prêtre qui possède la charité sera un prêtre zélé, prudent, simple et en même temps ardent. Toutes les notes que saint Paul donne à la charité, lui conviennent : c'est alors le vrai prêtre.

Souvenez-vous donc, jeunes prêtres, de faire honneur aux grandes grâces que vous venez de recevoir. Invitez le bon Dieu à rendre le ministère qu'il vous confie, fécond et bienfaisant malgré les difficultés des temps présents et des temps futurs. »

NÉCROLOGIE

I. M. HENRI QUILLIVIC. — Lundi matin, 29 Décembre, a eu lieu à Audierne l'enterrement de M. l'abbé Henri Quillivic. Frappé prématurément, il n'avait pas 41 ans.

Après de bonnes études au petit séminaire de Pont-Croix, le jeune Quillivic n'hésita pas sur le choix d'une carrière. Il avait dès ce moment le tempérament, les initiatives et le zèle d'un apôtre. Ses vacances étaient autant consacrées à la diffusion des bons journaux et aux rêves d'apostolat qu'au canotage sur la rivière d'Audierne. Il avait pris dans le milieu ouvrier qu'il fréquentait volontiers cette facilité de manières, cette bonté toute spontanée et cette ardeur de conquête populaire qui devaient plus tard le rendre si sympathique et en même temps si utile aux paroissiens de Saint-Goazec et de Plouider. Il n'eut qu'un désir : se dévouer sous la soutane du prêtre pour la plus grande gloire de Dieu et le bien des âmes.

Ses vœux furent accomplis en Juillet 1899. Jeune prêtre, il passait quatre ans au presbytère de Saint-Goazec, sous la paternelle direction du bon M. Martin, et y trouvait le temps de former plusieurs élèves pour le Petit Séminaire. Son activité se transportait en 1903 dans l'importante paroisse de Plouider. Ce fut pour s'y dépenser sans compter. Au travail du ministère que les circonstances firent pour lui très chargé, il ajouta les soucis d'une florissante caisse d'assurances contre la mortalité du bétail dont il fut le fondateur et dont il demeura l'âme. Sa santé se ressentit de ce rude labeur. Il y a deux mois, un commencement de paralysie faciale se manifesta. Il dut prendre du repos et se retirer dans sa famille à Poulgoazec, où son Recteur vint le voir.

La maladie paraissait vaincue lorsque, tout à coup, la veille de Noël, une congestion se déclara. Terrassé sans remède, le malade perdit bientôt connaissance et ce fut la longue et terrible agonie qui ne finit que le matin du samedi, 27 Décembre. Accouru au

Archives diocésaines de Quimper et Léon

premier appel, M. le Recteur d'Audierne lui administra l'extrême-onction.

Son enterrement groupa autour de son cercueil une quarantaine de prêtres et la foule de ses parents et de ses amis. M. l'abbé Salaün, économe de Saint-Vincent, fit la levée du corps. M. le Recteur de Plouhinec chanta la messe, et M le Curé de Concarneau, ancien recteur d'Audierne, donna l'absoute et prononça les dernières prières sur le cercueil que six paroissiens de Plouider portèrent au cimetière.

M. Quillivic ne laisse après lui que des amis. Il ne pouvait pas avoir d'ennemis. Il fut le prêtre qu'il avait rêvé d'être, modeste, zélé et bienfaisant. Il a eu sa récompense plus tôt qu'il ne le prévoyait. S'il s'était vu mourir, il eût mis dans son sacrifice plus que de la résignation. Il eût donné sa vie joyeusement, généreusement, comme il a toujours donné sa peine et son cœur.

II. M. GUIVARC'H. — François-Isidore Guivarc'h, né à Roscoff le 21 Juin 1856, d'une famille profondément chrétienne, fit de bonnes études au collège de Léon.

Ordonné prêtre le 10 Août 1881, il fut, quelques mois après, nommé vicaire à Ploneour-Lanvern. Il y resta 18 ans, jusqu'au moment où Monseigneur l'Evêque lui confia la paroisse de Saint-Servais. C'est là qu'il a passé les quatorze dernières années de sa vie.

J'ai connu, au Grand Séminaire, pendant quatre ans, M. Guivarc'h — et, quand je pense à ce qu'il était alors, le mot de l'*Imitation* se présente à mon esprit : « *Ama nesciri et pro nihilo reputari* ». Modeste, timide, s'effaçant toujours, tel il était, comme séminariste, et tel il fut toute sa vie. Ni au Grand Séminaire, ni à Ploneour, il ne fit guère parler de lui : le travail, la besogne de chaque jour lui suffisait, et il se cachait pour faire le bien.

A Saint-Servais, les pauvres l'auront aimé pour son bon cœur et sa générosité. Les écoles chrétiennes de sa paroisse natale, de Roscoff, ont également connu cette générosité, je le sais, et il a passé partout, faisant le bien.

Un instant, la célébrité est venue le chercher dans son modeste poste de Saint-Servais. Ce prêtre, si doux et si timide, les journaux boulevardiers l'ont voulu faire passer pour un barbare.

On se rappelle dans quelles circonstances. Le grand peintre breton, Yan' Dargent, né à Saint-Servais, avait tenu à s'y faire enterrer, et avait ordonné à son fils, M. Ernest Yan' Dargent, quand le temps serait révolu, de prendre sa tête — « son chef », comme il le disait lui-même, et de le joindre aux reliques de sa famille, déposées dans la chapelle-ossuaire que possède la paroisse. Neuf ans après le décès, et peut-être pressentant sa fin prochaine, Ernest Yan' Dargent tint à exécuter les dernières volontés du grand artiste. On ouvrit donc la tombe et le cercueil. Par respect pour son père, le fils voulut qu'un prêtre prit la relique vénérée ; parce qu'il fallut exercer un léger effort, et le *Journal*, et le *Matin*, et tutti

quanti, d'envoyer des reporters, de crier au scandale. On traita de vampire le plus doux des hommes, on le traina, du reste, avec le fils lui-même du peintre, devant le Tribunal de Morlaix. Haut la main, ils furent tous deux acquittés, mais trois jours après, Ernest Yan' Dargent allait rejoindre son père.

M. l'abbé Guivarc'h, au milieu de cette bourrasque, ne perdit rien de son calme. Il avait exercé un acte de charité dans des circonstances un peu plus pénibles, et s'étonnait qu'on pût trouver à y redire.

Ses chères ouailles continuèrent à l'entourer de leur affection. La mort est venue le prendre, mais ne l'aura pas surpris.

Un ami.

III. M. DUCLOS. — Ces premiers jours de l'année 1914, si douloureusement marqués par des deuils répétés, ont vu disparaître une des physionomies les plus fortement accentuées du Clergé breton. M. Duclos appartenait, par sa naissance, au diocèse de Saint-Brieuc, mais il était bien nôtre par le cœur et ne rappelait son origine que lorsqu'il s'agissait d'apaiser, avec une sereine impartialité, les querelles de clochers finistériens.

Ordonné prêtre à l'âge de vingt-cinq ans, le 21 Décembre 1866, il fut immédiatement nommé vicaire à Saint-Sauveur de Brest où il s'imposa, dès l'abord, à l'estime de tous par son attitude noble et simple, si pleine de dignité vraiment sacerdotale.

Recteur de Plouézoc'h, de 1881 à 1885, il eut à subir les attaques de quelques fortes têtes de la localité et d'un personnage politique influent de la ville voisine. Tous les articles perfides dirigés contre lui furent réunis dans un dossier, sous cette conclusion : « Il passera bien de l'eau sous le viaduc de Morlaix, avant que le Recteur de Plouézoc'h ne soit agréé comme curé ». Artiste et poète à ses heures, il avait le goût des reparties fines qui se présentaient parfois à la pointe de sa plume, ou de son crayon.

La paroisse si chrétienne de Brasparts lui ménagea bien des consolations, traversées, comme toujours, de pénibles épreuves. Il restaura complètement l'église : pavé, lambris et chœur, avec un goût parfait.

A Guilers-Brest, sa dernière paroisse où il résida près de quatorze ans, il eut encore à cœur ce « *decorem domus Dei* ». Il a orné l'église d'un beau vitrail et d'une statue du Curé d'Ars, — sa grande dévotion —, et fait ériger une Croix de Mission très élégante, ayant à la base un Sacré Cœur avec ces mots : *Va c'harel en deuz : Dilexit me.* S'inspirant des besoins de l'époque actuelle, il agrandit l'école, il construisit un patronage, et c'est pour reconnaître ce zèle éclairé que Monseigneur l'Evêque lui conféra la mozette de doyen, au cours d'un triduum prêché à Ploudalmézeau, où des souvenirs d'enfance et des liens d'amitié attiraient fréquemment le bon Recteur de Guilers.

Entre temps, M. Duclos fut aumônier des Ursulines de Morlaix (1894-1899), et des Frères de Landerneau. Il avait conservé de son séjour en cette dernière ville, de 1873 à 1881, un souvenir si

Archives diocésaines de Quimper et Léon

agréable, qu'il voulut y revenir pour terminer ses jours dans la solitude et la paix de l'Hôpital, dont il devint aumônier, le 7 Juillet 1913.

Il est mort après trois mois de cruelles souffrances, supportées avec un grand esprit de foi et adoucies, dans la mesure du possible, par les soins dévoués qui lui furent prodigués.

Les obsèques ont été célébrées à Landerneau, le lundi 5 Janvier. M. Cogneau, vicaire général, supérieur de la Communauté, fit la levée de corps, et M. Roull donna l'absoute, après la messe chantée par M. le Curé. M. le Maire de Landerneau et MM. les Membres de la Commission de l'Hospice assistaient à la cérémonie.

L'inhumation a eu lieu à Guilers, dans la tombe où il avait pieusement déposé les reliques de son père et de sa mère, au pied de la Croix.

Les conseillers paroissiaux et municipaux avaient réclamé l'honneur de conduire eux-mêmes le corps au cimetière ; une foule de paroissiens suivaient, malgré l'inclémence du temps, pour rendre un dernier témoignage d'estime et d'affection à leur ancien Pasteur.

Nous avons le regret d'apprendre la mort de notre compatriote le R. P. Jean Le Jollec, eudiste, missionnaire au Canada, décédé le 18 Décembre 1913, à l'âge de trente ans. Nos lecteurs auront une prière pour le repos de l'âme du dévoué missionnaire, enlevé prématurément à son labeur apostolique.

R. I. P.

Le Nécrologe des Missions. — Comme chaque année, à pareille date, les *Missions catholiques* publient la liste des missionnaires tombés, au cours de l'année précédente, dans le champ de l'apostolat.

Pour 1912, ce glorieux nécrologe ne comprend pas moins de 197 noms, dont 10 évêques et 187 prêtres.

Des 10 évêques, 2 étaient Italiens ; les 8 autres étaient Français : NN. SS. Vic (du diocèse de Rodez), Bonne (Chambéry), Belleville (Annecy), Barthet (Saint-Claude), Martin (Nantes), Lang (Strasbourg), Gerboin (Laval), Navarre (Sens).

Sur les 187 prêtres, la moitié à peu près, exactement 91, étaient Français ; il y a lieu d'ajouter 4 originaires du diocèse de Metz et 6 du diocèse de Strasbourg, tous nés Français.

En réalité donc, la France a fourni beaucoup plus de la moitié du chiffre global de 197, exactement 109.

Les 88 étrangers se répartissent comme suit : 22 Italiens, 15 Hollandais, 12 Belges, 9 Irlandais, 7 Espagnols, 5 Allemands, 3 Anglais, 3 Suisses. 2 Canadiens, 1 Autrichien, 1 Polonais, 1 Luxembourgeois, 1 Wurtembourgeois, 1 Prussien, 1 Bavarois, 1 Bohémien, 1 Américain des Etats-Unis, 1 Cinghalais, 1 Australien.

Sur les 109 Français, le diocèse d'origine n'est pas spécifié

pour 28. Les autres appartenaient aux diocèses ci-après : Rodez, 9 ; Strasbourg, 7 ; Metz, 4 ; *Quimper, 4 ;* Lyon, 4 ; Cambrai, 3 ; Arras, 3 ; Rennes, 3 ; Saint-Claude, 3 ; Clermont, 2 ; Le Mans, 2 ; Montauban, 2 ; Le Puy, 2 ; Paris, 2 ; Tours, 2 ; Moulins, 2 ; Besançon, 2 ; Nantes, 2 ; Annecy, 2 ; Chambéry, 2 ; Séez, 2 ; Albi, Saint-Dié, Ajaccio, Vannes, Bayonne, Bordeaux, Luçon, Orléans, Dijon, Beauvais, Belley, Valence, Avignon, Angers, Saint-Brieuc, Laval, Sens, 1.

Enfin, les familles religieuses auxquelles ils appartenaient sont les suivantes : Missions étrangères de Paris, 34 ; Saint-Esprit, 16 ; Compagnie de Jésus, 15 ; Lazaristes, 12 ; Oblats de Marie, 7 ; Pères Blancs, 7 ; Missions africaines de Lyon, 7 ; Sacrés-Cœurs de Picpus, 2 ; Sacré-Cœur d'Issoudun, 2 ; Maristes, 2 ; Rédemptoristes, 2 ; Frères Mineurs, 1 ; Carmes, 1 ; Pallotins, 1.

Comme les années précédentes, il est consolant de voir que la France fournit toujours au moins la moitié des missionnaires morts pour le développement de la Propagation de la Foi dans le monde.

CONSEIL D'ETAT. — **Les maires ne peuvent interdire les processions pour les morts dans les cimetières.** — Par arrêté du 24 Novembre 1904, le maire de Saint-Florent (Deux-Sèvres) avait interdit les processions et manifestations religieuses dans sa commune. M. l'abbé Deguille, curé de la paroisse, ayant présidé en habits sacerdotaux une processsion dans l'enceinte du cimetière, fut poursuivi devant le juge de paix. Celui-ci, à la demande du prévenu, sursit à statuer jusqu'à ce que le Conseil d'Etat se fût prononcé sur la légalité de l'arrêté municipal.

Après quatre ans et demi, le haut tribunal administratif vient, contrairement aux observations des ministres de l'Intérieur Monis et T. Steeg, de donner raison au curé. En vertu d'une sorte de tradition fort regrettable et contre laquelle les catholiques devront lutter sans répit, le Conseil d'Etat décide d'abord que le maire avait le droit, — on ne dit point pour quel motif — d'interdire les manifestations religieuses sur la voie publique et dans le cimetière, mais il ajoute aussitôt que cette prohibition « ne peut légalement s'appliquer » aux « processions et manifestations religieuses... ayant pour objet le culte des morts, dans les conditions consacrées par les habitudes et les traditions locales. »

Cet arrêt, daté du 26 Décembre, et qu'on trouvera dans le prochain fascicule de la *Revue d'Organisation et de Défense religieuse*, est à retenir : nombreux sont les curés qui pourront utilement imiter leur confrère de Saint-Florent.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Les vœux du Sacré-Collège au Pape.** — Le 24 Décembre, la réception des cardinaux pour les vœux de Noël a eu un caractère tout intime. S. Em. le cardinal Serafino

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Vannutelli, doyen du Sacré-Collège, rappela dans une courte allocution les deuils récents qui, par la mort des cardinaux Vivès, Oreglia et Rampolla, ont privé l'Eglise de plusieurs de ses gloires.

Les condoléances que le vénéré doyen présentait au Pape ne l'empêchèrent point de lui offrir, au nom de ses éminentissimes collègues, des vœux que Dieu ne peut manquer d'entendre, car ils étaient formés avec une affection sincère pour la personne du Pape et pour le Vicaire de Jésus-Christ.

S. S. Pie X agréa paternellement et affectueusement ces vœux et fit écho aux condoléances par un mot du cœur, particulièrement pour le cardinal Rampolla.

Limoges. — **Le nouvel évêque, Mgr Quilliet.** — Le Souverain Pontife a nommé évêque de Limoges, M. le chanoine Quilliet, professeur à l'Université catholique de Lille.

Le nouvel évêque est né, en 1859, à Bois-Bernard, diocèse d'Arras. Depuis 1893, il enseignait la théologie à l'Université catholique de Lille, et il y rédigeait depuis quelques années, avec Mgr Chollet, une revue très estimée pour sa doctrine, les *Questions ecclésiastiques*. Très bon et très affable, il a de plus un zèle et une activité apostoliques qui promettent un épiscopat fécond, dans ce vaste diocèse de Limoges, qui comprend deux départements.

Lille. — **Mort de Mme Camille Feron-Vrau.** — Mme Camille Feron-Vrau, mère de M. Paul Feron-Vrau, directeur de la *Croix* et de la Maison de la Bonne Presse, vient de s'éteindre au milieu des siens, à l'âge de 75 ans, réconfortée par les secours de l'Eglise et en particulier par une bénédiction spéciale du Souverain Pontife.

Mgr Baunard a raconté, dans *Les Deux Frères*, son mariage dominé à un si haut degré par les pensées de foi et de zèle.

Pendant toute sa vie elle fut la confidente, le soutien et le conseil, tant de son frère, le vénéré Philibert Vrau, que de son mari, M. Camille Feron-Vrau, à toutes les œuvres desquels elle s'associa avec amour.

Elle-même, très simple mais très zélée, s'occupait généreusement des œuvres catholiques : notons en particulier qu'elle était dans le Nord présidente de l'Association de Notre-Dame de Salut.

Depuis la mort de M. Camille Feron-Vrau elle aimait à vivre dans la retraite, et sa prière se prolongeait dans l'oratoire proche de ses appartements personnels.

C'est une bien belle âme que Dieu rappelle à lui et pour laquelle nos lecteurs auront une prière.

Communiqué de Mgr l'Evêque de Tarbes et de Lourdes *réprouvant le commerce d'inconvenantes médailles de Notre-Dame de Lourdes et un sacrilège trafic d'honoraires de Messes.* — Nous apprenons de source certaine que, sous prétexte d'attirer infailliblement la protection du Ciel sur les animaux domestiques, on offre et vend aux habitants de certaines de nos campagnes des médailles représentant, d'un côté, un animal, bœuf, ou même pourceau, de l'autre, la Grotte des Apparitions, au-dessous de laquelle se lit cette inscription : *N.-D. de Lourdes protège les bestiaux.*

S'il est assurément très naturel pour un chrétien de prier Dieu de bénir les fruits de la terre et de préserver son bétail de tout mal, c'est commettre une haute inconvenance que de donner pour pendant à l'image de N.-D. de Lourdes la représentation d'un vil animal, et de mêler des pensées superstitieuses à une pratique de piété.

Une pareille idée ne peut avoir germé que dans le cerveau d'un fou ou d'un impie, désireux de jeter le ridicule sur le culte de la Très Sainte Vierge.

L'Evêque de Tarbes et de Lourdes ne peut donc que blâmer et réprouver l'abus odieux et, en quelque sorte, sacrilège, que font, du nom et de l'image de notre Immaculée et bien-aimée Madone, des mercantis éhontés, doublés d'aigrefins.

Car, en même temps qu'ils placent leur triste marchandise, tantôt dans un département, tantôt dans un autre, ces malheureux recueillent aussi de l'argent, pour faire dire, à ce qu'ils prétendent, des messes à Lourdes.

A l'occasion de cet intolérable abus, l'Evêque de Tarbes et de Lourdes se voit obligé de déclarer, une fois encore, que — pas plus d'ailleurs que les prêtres gardiens des sanctuaires de Massabielle, — il n'a *jamais* chargé *personne*, ni en France, ni à l'étranger, de recueillir des honoraires de Messes à célébrer à Lourdes.

Ceux qui se livrent à ce trafic sont tout simplement des imposteurs et des escrocs, qu'il convient de signaler à l'indignation des fidèles et à la police.

Comme il y va de l'honneur de la religion, nous prions tous les serviteurs de N.-D. de Lourdes et les journaux catholiques de nous aider à mettre fin aux agissements de ces misérables, en faisant écho à notre protestation et à notre avertissement.

† Fr.-Xavier,
Evêque de Tarbes et de Lourdes.

Cause de Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus. — Sous ce titre, nous lisons dans la *Semaine religieuse* de Bayeux et de Lisieux, « l'*Avertissement* » suivant :

« Ni Monseigneur l'Evêque de Bayeux, ni Monseigneur de Teil, vice-postulateur, ni le Carmel de Lisieux n'ont autorisé qui que ce soit à solliciter ou à recevoir des offrandes pour la cause de Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus.

» Aucune Œuvre fondée sous les auspices de la *Servante de Dieu* n'a été et ne sera jamais patronnée par eux.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» Quiconque demande des dons destinés à l'un de ces buts ne peut agir que pour son profit personnel.

» La Mère Prieure du Carmel n'a confié à personne la mission d'accompagner ceux qui veulent visiter le cimetière de Lisieux, le Carmel ou les Buissonnets.

» ✝ THOMAS,

» *Evêque de Bayeux et de Lisieux.* »

La Société de Publicité religieuse, 6, place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour la *Semaine religieuse* de Quimper.

HOMME d'une cinquantaine d'années, ancien sacristain, connaissant le chant et l'harmonium, désire place de chantre ou de sacristain. — S'ad. au bureau de la *Semaine*.

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — **QUIMPER** — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

---

o o **Manufacture d'Ameublements** o o

J. CHENADEC

o o *1, rue René-Madec (ancien^t rue du Quai)* o o

QUIMPER

ENTREPOT DE LITERIE, MIROITERIE, SIÈGES & TENTURES

o o *Agencement complet d'Hôtels, Cafés, Villas* o o

PRIX FIXE | **PRIME** ou **FRANCO DE PORT** à tout acheteur dont l'achat au comptant dépasse **25** francs.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

REVUE FINANCIÈRE. — La semaine écoulée n'apporte aucune note favorable sur la tenue générale des cours. Le marché demeure toujours sans orientation dans l'attente des précisions sur le programme financier du Ministère. — La Rente française a sensiblement progressé à 85,47. — Les Fonds Russes sont soutenus. — Le Crédit Foncier de France maintient ses bonnes dispositions à 876. Le bilan au 30 Novembre dernier permet de constater que les bénéfices du mois de Novembre se chiffrent par 1.956 903 fr. 72, ce qui porte le total des profits des onze premiers mois de l'année en cours à 19 951.827 fr. 55 contre 18 771 809 fr. 67 pour la période correspondante de l'exercice précédent. — Le Comptoir National d'Escompte fait preuve d'une certaine stabilité aux environs de 1 052 fr. Le bilan au 30 Novembre s'élève au total de 1.948 millions au lieu de 1 789 millions au 30 Novembre 1912. — La Société Générale se maintient invariablement à 815. — Le ralentissement des négociations durant les dernières séances de l'année a amené quelques tassements de cours sur les actions de nos grandes Compagnies. Le Lyon s'inscrit à 1.270 fr. Le prix des obligations de cette Compagnie en cours d'émission est fixé comme suit : obligations 4 °/. Mai-Novembre, 407 fr. ; 3 °/. Janvier-Juillet, 400 fr. coupon détaché ; 3 °/. Avril-Octobre, 404 fr. ; 2 1/2 °/. Mai-Novembre, 367 fr. Le Nord se traite aux environs de 1.701 fr. — Sur le marché du cuivre, il faut noter la faiblesse du Rio à 1.752 fr. — En banque, les mines d'or sont relativement soutenues.

UN LITRE d'Huile par mois.

TELLE EST LA DÉPENSE D'UNE VEILLEUSE N° 0

Le bidon d'huile postal 10 kilos, franco gare, 14 fr. 50.

F. FAFET, rue de Bérulle, à Saint-Mandé (Seine).



UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une Maladie de la Peau, Dartres, Eczémas, Boutons, Démangeaisons, Bronchites chroniques, Maladies de la Poitrine, de l'Estomac et de la Vessie, de Rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Le public appréciera le but humanitaire de cette offre. Ecrire pour cela une carte postale à M. VERGNET, 8, Place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra *gratis* et *franco* par courrier et enverra les indications demandées.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

VINS DE BORDEAUX

MAISON RECOMMANDEE

L. PARIS & Cie

107, rue du Jardin Public

Représenté par M. Maurice LACOULOUMÈRE. ✦ **BORDEAUX**

RELIGIEUSE des hôpitaux envoie gratis et discrétement la méthode pour guérir radicalement par les plantes tous les vices du sang, les maladies de peau : dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, glandes, hémorroïdes et goître, la constipation, les maladies d'estomac, des yeux, de poitrine : bronchite chronique, asthme, catarrhe, les maladies des reins. — Après avoir essayé en vain tous les remèdes préconisés, cette méthode nouvelle, simple et sûre contre toutes les maladies chroniques et rebelles, m'a guérie. Ecrire à Sœur V. BONNEFOY, 31, rue Carnot, AVIGNON (Vaucluse).

CONTRE Feu du rasoir, Rougeurs, Démangeaisons

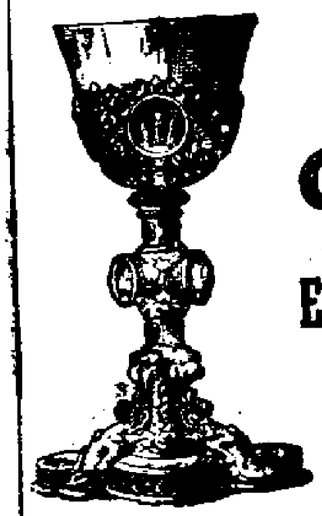
Crème Simon

UNIQUE pour les soins et la beauté de la peau.

Mce POUSSIELGUE-RUSAND

ORFÈVRE de N.S.P. LE PAPE

MAGASIN et FABRIQUE : 3, Rue Cassette, PARIS.



ORFÈVRERIE
BRONZES
CHASUBLERIE

Ameublement complet des églises

Eclairage : Gaz, Électricité, Acétylène.

RÉPARATIONS, DORURE, ARGENTURE, etc.

Envoi *franco* sur demande de Catalogues illustrés, Dessins, Devis.

DEUX GRANDS PRIX, Exposition Universelle, **PARIS 1900**

29e Année — Vendredi 16 Janvier 1914 — N° 3

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO	PRIX DE L'ABONNEMENT	LA LIGNE D'ANNONCE
10 CENTIMES	France, Algérie et Tunisie. 6 fr. par an. Étranger . . . . . 8 fr. —	40 CENTIMES

L'Abonnement, payable d'avance, part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : Pour les communications, abonnements, dépôts et annonces, s'adresser à M. l'abbé CORNOU, Directeur de la *Semaine religieuse*, place Saint-Mathieu, 3, à Quimper. Les communications doivent être parvenues pour le *mardi au plus tard*, à midi.

Vente au numéro { *à Quimper*, Librairie J. SALAUN, 7, rue St-François. *à Brest*, Maison « A NOEL, » 30, rue de la Rampe. *à Landerneau*, NICOLAS, rue Fontaine-Blanche.

QUIMPER

TYP. DE KERANGAL, IMPR. DE L'ÉVÊCHE

1914

Archives diocésaines de Quimper et Léon

“ Les Pilules Pink valent de l'or. ”

Le prix des **Pilules Pink** n'est évidemment que de 3 fr. 50 la boite, mais elles valent de l'or, en ce qu'elles font retrouver la santé à ceux qui l'ont perdue.

Tel est l'avis de Mlle Marthe Baroche, demeurant 94, rue Saint-Symphorien, à Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or). Cette personne, dont nous donnons ici le portrait, écrit :



« Je viens vous remercier pour la belle guérison que j'ai obtenue grâce à vos bonnes Pilules Pink. Votre bon médicament devrait être plus connu.

« Anémiée au plus haut point, j'en étais arrivée à un tel état de faiblesse que je ne pouvais même plus vaquer à de petites occupations de ménage. J'étais pâle, amaigrie, abattue et lasse de l'existence J'avais essayé plusieurs remèdes sans succès et croyais ne plus pouvoir guérir. On m'a conseillé de prendre vos pilules. J'ai suivi ce conseil et, dès la première boîte, je me suis senti si bien soulagée que j'ai entrevu la guérison possible. Je me suis bien gardée d'interrompre un traitement si favorable. Maintenant je me sens forte, j'ai retrouvé un bon appétit, de bonnes digestions, en un mot une bonne santé. Vos pilules valent de l'or. »

Oui nos Pilules Pink valent de l'or pour les malades, aussi leur répétons-nous ici que s'ils veulent guérir, il faut qu'ils prennent les véritables Pilules Pink et non pas des pilules quelconques qu'on leur aura annoncées tout aussi bonnes. Si l'on vous propose quelque chose de tout aussi bon que les Pilules Pink, refusez et écrivez à notre dépôt : Pharmacie Gablin, 23, rue Ballu, Paris. On vous enverra les vraies Pilules Pink franco contre mandat de 3 fr. 50 pour une boite, 17 fr. 50 les 6 boites.

Le manque d'exercice amène la constipation.

La SCAVULINE la guérit

M. Bèche, instituteur public, à Germagny, par Buxy (Saône-et-Loire), écrit :

« Ma femme qui souffrait de constipation a été très satisfaite de la Scavuline. Ce purgatif est très facile à prendre, puisqu'il est en dragées, sans goût et sans odeur, et son action est durable. »

On trouve la Scavuline dans toutes les pharmacies et au dépôt Pharmacie Gablin, 23, rue Ballu, Paris, 2 fr. la boite, nombreuses purgations.

29e Année. Vendredi 16 Janvier 1914. N° 3.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Prières publiques ; Cause du V. P. Maunoir.

II. Partie non officielle. — Le Saint Nom de Jésus.

III. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées ; Avis ; Récol ections sacerdotales ; Le Nécrologe de l'année 1913 ; Nécrologie : M. Roudaut, le P. J. Le Jollec ; Morlaix ; Œuvre diocésaine de projections lumineuses ; Le *Cennad catholig Cymru.*

IV. — Chronique générale : Rome ; Lille ; Lyon ; Lourdes ; La messe de minuit à Carthage ; Pensées.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 18 Janvier. — 2me Dimanche après l'Epiphanie. — Le Très Saint Nom de Jésus. Double de 2me classe. Blanc.

A la messe solennelle, mémoires 1° du Dimanche, 2° de la Chaire de Saint-Pierre et 3° de S. Paul.

A vêpres, mémoires 1° du suivant, 2° du Dimanche, 3° de la Chaire de S. Pierre, 4° de S. Paul, 5° de SS. Marius et ses Compagnons, Martyrs.

Lundi, 19. — S. Canut, Roi, Martyr. Semi double. Rouge.

Mardi, 20. — SS. Fabien, Pape, et Sébastien, Martyrs. Double. Rouge.

Mercredi, 21. — Ste Agnès, Vierge, Martyre. Double. Rouge.

Jeudi, 22. — SS. Vincent et Anastase, Martyrs. Semi double. Rouge.

Vendredi, 23. — S. Raymond de Pennafort, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Samedi, 24. — S. Timothée, Evêque, Martyr. Double. Rouge.

Dimanche, 25. — 3me Dimanche après l'Epiphanie.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Ste-Croix de Quimperlé . . . . . du 16 au 24 Janvier.
Pont-l'Abbé . . . . . du 25 au 31 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I Prières publiques. — Les prières publiques annuelles à l'occasion de la rentrée des Chambres se feront dans Notre église cathédrale et, autant que possible, dans les autres églises du diocèse, à l'issue de la grand'messe, le dimanche qui suit l'ouverture de la session ordinaire du Parlement, c'est-à-dire dimanche prochain, 18 Janvier.

On chantera, comme les années précédentes : l'hymne *Veni Creator*, le psaume *Levavi oculos meos in montes*, la prière à la T. Sainte Vierge *Sub tuum præsidium*, puis l'antienne *Da pacem* avec le verset et l'oraison.

II. Cause du Vén P. Maunoir. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles la séance préparatoire sur les vertus du Vén. Julien Maunoir qui doit avoir lieu le 27 Janvier prochain.

PARTIE NON OFFICIELLE

LE SAINT NOM DE JÉSUS

La dévotion au Nom de Jésus est aussi ancienne que le christianisme : elle commença avec Marie et Joseph. Nous savons. en effet, que l'archange Gabriel leur révéla séparément (1) le Nom que devait porter le Fils de Dieu fait homme. Ce qu'ils trouvèrent dans ce Nom de doux et de fort, de lumières et de grâces, ce qu'ils y découvrirent de mystères et d'horizons toujours nouveaux, nulle langue humaine ne saurait le dire.

Séparés de leur Maître qui les envoyait deux à deux préparer ses voies, les Apôtres trouvèrent dans ce Nom la source des miracles et l'inspiration de leur parole. Et quand, après l'Ascension du Sauveur, ils durent établir son règne sur la terre au prix de leur sueur et de leur sang, leur gloire et leur joie furent d'endurer les tourments et les humiliations pour le Nom de Jésus (Act., v. 41).

Saint Paul est le grand champion de ce Nom adorable ; il ne le mentionne pas moins de cinq cents fois dans ses Epîtres immortelles ; et, s'il faut en croire une gracieuse légende rapportée par saint Bernardin (2), lorsque le glaive lui trancha la tête, cette tête bondit trois fois, murmurant le Nom de Jésus et faisant jaillir cette triple fontaine, symbole des grâces intarissables renfermées dans le Nom divin. Qu'on lise, du reste, les *Actes des martyrs*, qu'on interroge les écrits des docteurs, qu'on étudie la vie des saints, et l'on se convaincra que la dévotion au Nom de Jésus est dans l'Eglise de Dieu un héritage de famille qui s'accroît par les témoignages successifs de foi et de tendresse que lui apportent les générations depuis saint Paul jusqu'à saint Ignace d'Antioche, qui désirait être moulu sous les dents des lions pour être le froment de Jésus-Christ ; jusqu'à saint Augustin, qui a si bien chanté Jésus dans les merveilles de sa grâce et les prérogatives de son Eglise ; jusqu'à saint Bernard, dont l'éloquence et la piété semblèrent avoir épuisé les louanges du Nom divin ; jusqu'à saint Bernardin, son émule en éloquence, et le porte-étendard du Nom de Jésus au XVe siècle ; jusqu'à saint Ignace de Loyola, fondateur d'une compagnie illustre entre toutes, qui devait trouver dans le Nom de Jésus la raison de ses épreuves avec la fécondité et l'honneur de son apostolat ; jusqu'au dernier de nos martyrs, jusqu'au dernier des saints que l'Eglise ait placé sur ses autels.

Mais nous pouvons dire que l'Ordre de saint François s'est distingué, entre tous, dans la propagation de la dévotion populaire au Nom de Jésus. Si saint Bernard a été l'admirable précurseur de cette dévotion dans sa forme actuelle, il faut reconnaître que le patriarche d'Assise l'a relevé dans son poste d'amour, et que son esprit merveilleux devait susciter dans sa famille religieuse cette foi, cette tendresse, ce saint enthousiasme pour le Nom de Jésus qui allait lui gagner ses plus beaux triomphes. « Quand le Nom de Jésus venait sur ses lèvres, nous dit le séraphique Docteur, il ne pouvait passer outre ; sa voix s'altérait comme s'il eût entendu une mélodie intérieure dont il eût voulu ressaisir les notes (1) ».

« Les Frères qui ont vécu avec lui savent d'ailleurs, a écrit son disciple, Thomas de Célano, comment le Nom de Jésus était le sujet quotidien et continuel de ses conférences, combien ce Nom dans ses conversations était doux et suave, comme il pénétrait son discours de bénignité et d'amour. Grande était son union à Jésus ; il semblait avoir toujours Jésus au cœur, Jésus sur les lèvres, Jésus charmant son oreille, Jésus sous les yeux, Jésus dans les mains, Jésus dans tout son être. Que de fois à table, en nommant ou entendant nommer Jésus, ou même en pensant à Lui, il oublia la nourriture corporelle !... Souvent même, en voyage, il perdait de vue sa route en méditant et chantant Jésus, comme en invitant tous les éléments à chanter Jésus avec lui (2) ».

(Le Héraut.) P. B.

(1) Voir Luc, 1-31, et Math., 1-21.
(2) Saint Bernardin, serm. XLI Quadrag.

(1) Saint Bonaventure.
(2) Thomas de Celano.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — L'Eglise et la France.
II. — La défense du droit et de la liberté religieuse au Parlement et devant le pays.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

AVIS. — *MM. les Curés et Recteurs sont prévenus qu'à l'Imprimerie de l'Evêché, seule, se trouvent les modèles approuvés par l'Ordinaire, tels que :*

Comptes, Budgets, Budgets supplémentaires, Papier de conférence, Procès-verbaux de conférence, Procès-verbaux de Dispenses matrimoniales, Certificats de baptême avec addition de notification de mariage « Ne temere » *(modèle nouveau), etc.*

Récollections sacerdotales. — Pont-Croix, jeudi 22. — Scaer, vendredi 23. — Prédicateur, M. le chanoine A. Le Roy.

Le Nécrologe de l'année 1913. — Nous donnons ici dans un tableau d'ensemble les noms des prêtres du diocèse décédés dans le courant de l'année 1913 en recommandant le repos de leur âme aux prières de nos lecteurs :

M. Barré (Hervé-Pierre), aumônier à Lézérazien, né à Briec, décédé le 5 Janvier, à l'âge de 62 ans ;

M. Corrigou (Jean-François), vicaire général honoraire, né au Drennec, décédé le 9 Janvier, à l'âge de 74 ans ;

M. Le Bléis (Yves-Marie), recteur de Saint-Pierre-Quilbignon, né à Plobannalec, décédé le 10 Janvier, à l'âge de 56 ans ;

M. Guéguen (Paul-Nicolas-Marie), instituteur à Landivisiau, né à Ploudaniel, décédé le 18 Janvier, à l'âge de 29 ans ;

M. Piton, clerc tonsuré, né à Plouzévédé, décédé le 6 Février, à l'âge de 22 ans ;

M. de Coataudon (Ange), ancien curé de la Guadeloupe, né à Landerneau, décédé le 25 Février, à l'âge de 63 ans ;

M. Pichavant (François-Marie), ancien vicaire du Chapitre, né à Plouhinec, décédé le 7 Mars, à l'âge de 72 ans ;

M. Le Guen (Ollivier-Marie), ancien vicaire de Mahalon, né à Ouessant, décédé le 17 Mars, à l'âge de 36 ans ;

M. Picart (Jean-Pierre), né à Plouvorn, décédé à Saint-François de Morlaix, le 26 Mars, à l'âge de 36 ans ;

M. Laurent (François-Marie), recteur de Comanna, né à Rosnoën, décédé le 3 Avril, à l'âge de 68 ans ;

M. Boubennec (Marc), recteur de Port-Launay, né à Saint-Jean du Doigt, décédé le 11 Avril, à l'âge de 38 ans ;

M. Menguy (Guillaume Marie), ancien vicaire de Rosporden, né à Ploudalmézeau, décédé le 14 Avril, à l'âge de 31 ans ;

M. Henry (Emmanuel), recteur de Tréflez, né à Tréflez, décédé le 25 Avril, à l'âge de 49 ans ;

Mgr Fléiter (Emile-Alain-Marie), protonotaire apostolique, vicaire général, né à Pont-l'Abbé, décédé le 10 Mai, à l'âge de 76 ans ;

M. Daniélou (Jean-Marie), recteur de Kerbonne, né à Saint-Pol de Léon, décédé le 27 Mai, à l'âge de 49 ans ;

M. Guillou (René), chapelain de Sainte-Anne du Portzic, né à Plouhinec, décédé le 3 Juin, à l'âge de 71 ans ;

M. Le Moal (Noël-Laurent-Marie), recteur de Pouldreuzic, né au Huelgoat, décédé le 27 Juin, à l'âge de 62 ans ;

M. Gallou (Jean-Joseph Marie), aumônier à Brest, né à Lesneven, décédé le 29 Juin, à l'âge de 41 ans ;

M. Perrot (Pierre-Marie), vicaire à Clohars-Carnoët, né à Taulé, décédé le 5 Août, à l'âge de 41 ans ;

M. Déniel (Nicolas), recteur de Plogoff, né au Bourg-Blanc, décédé le 8 Août, à l'âge de 67 ans ;

M. Fleury (Joseph), curé-doyen de Landerneau, né au Huelgoat, décédé le 11 Août, à l'âge de 75 ans ;

M. Patinec (Jean-Pierre-Marie), vicaire à Plouigneau, né à Plouider, décédé le 24 Novembre, à l'âge de 28 ans ;

M. Le Roux (Goulven-Joseph), ancien recteur de Lennon, né à Lesneven, décédé le 9 Décembre, à l'âge de 83 ans ;

M. Le Bail (Pierre), ancien curé de Plouzévédé, né à Landerneau, décédé le 13 Décembre, à l'âge de 68 ans ;

M. Quillivic (Henri-Guillaume-Marie), vicaire de Plouider, né à Audierne, décédé le 27 Décembre, à l'âge de 40 ans ;

Le P. Kérisit (Guillaume), de la Congrégation du Saint Esprit, missionnaire au Congo, né à Douarnenez, décédé fin Juin, à l'âge de 31 ans ;

Le P. Le Jollec (Jean), Eudiste, missionnaire au Canada, né à Lothey, décédé le 13 Décembre, à l'âge de 31 ans.

R. I. P.

Nécrologie

I. M. ROUDAUT (Yves-François-Olivier). — Le prêtre qui vient de disparaître si rapidement, à l'âge de 48 ans, aura moins marqué par ses qualités foncières que par les traits extérieurs d'une nature mobile et nullement banale. Un tour d'esprit très personnel, un besoin réel d'expansion et de jovialité frappaient tout d'abord ceux qui l'approchaient. Mais on avait vite reconnu, à le voir à l'œuvre, à pénétrer dans l'intimité de sa pensée et de son âme, l'intelligence brillante qui parfois se plaisait au paradoxe ou s'égayait dans le mot piquant, la noblesse du caractère qui volontiers se dérobait sous la boutade, le cœur d'or, fidèle dans ses amitiés et serviable sans calcul, qui, par une sorte de méconnaissance de lui-même, prenait momentanément avec les personnes les mêmes libertés que l'esprit avec les idées.

Né à Saint-Mathieu de Morlaix, le 29 Janvier 1866, M. Roudaut fit au collège de Saint-Pol de Léon de très bonnes études. Ses succès firent même souhaiter à quelques-uns de ses maîtres laïques qu'il fît dans l'Université une carrière qui promettait d'être très honorable. Il entra au Séminaire et en sortit prêtre, le 10 Août 1891.

L'enseignement allait l'employer pendant quinze ans, à N.-D.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de Bon-Secours d'abord, puis au Grand Séminaire de Quimper, où il débutait en 1893 dans la chaire d'Histoire ecclésiastique dont il était le premier titulaire. Curieux du détail inédit et coloré, on le vit brosser de la société romaine et des différentes époques de l'Histoire des tableaux dont ses élèves n'ont pas oublié le relief et l'intérêt. A son cours d'Histoire il ajoutait dès lors le cours de Prolégomènes ou d'introduction à l'Ecriture Sainte.

En 1906, il entrait dans le ministère paroissial. Il devenait successivement recteur de Lababan, de Loperhet et de Guilers-Plogastel. On eût pu croire, à en juger par la rapidité de ces étapes, que le ministère paroissial s'accordait assez peu avec son tempérament. Son activité pourtant et son cœur étaient tout entiers acquis à ses ouailles. A Guilers, comprenant que le péril est surtout dans les nouvelles influences qui enveloppent les jeunes intelligences, il s'était principalement consacré à l'instruction chrétienne de l'enfance. Tous les jours, les convoquant au catéchisme, il s'efforçait de les armer par l'étude bien comprise des vérités de la foi. Pour attacher plus étroitement les fidèles aux offices paroissiaux, il s'était fait professeur de chant. Une petite schola recrutée et soigneusement exercée par lui annonçait déjà une meilleure exécution des mélodies liturgiques.

Ce travail éminement pastoral a été presque subitement arrêté, sans que rien eût annoncé la prochaine venue de la mort. Elle le frappait le 3 Janvier, dans la force de l'âge, sans le surprendre : son âme sacerdotale, toute de foi et de générosité, était prête.

II. Le P. Jean LE JOLLEC. — Né à Lothey, le 10 Juin 1883, le P. Le Jollec, dont la *Semaine* a annoncé la mort, fit ses études primaires au pensionnat Saint-Louis, à Châteaulin, et ses études secondaires au collège Saint-Sauveur, que dirigeaient à Redon les R. P. Eudistes. Entré lui-même dans la congrégation de Jésus et Marie, il fit son noviciat et son scolasticat à Gygesem, en Belgique. Le 25 Juillet 1910, il recevait l'ordination sacerdotale, à Brest, des mains de Mgr Duparc. Quelques jours plus tard, il avait son obédience pour la mission de Betshiamis, sur la rive septentrionale du Saint-Laurent. Il y débarquait à la fin d'Octobre 1910. Le 18 Décembre 1913, il y mourait victime d'un accident de chasse.

On peut appliquer au P. Le Jollec la parole de nos Saints Livres : « *Consummatus in brevi, explevit tempora multa* : ayant peu vécu, il a rempli la course d'une longue vie ». Tous ses jours, en effet, ont été des jours bien remplis devant Dieu. Fidèle aux leçons et aux exemples reçus dans une famille profondément chrétienne, il a été un modèle de vertu partout où il a passé : au pensionnat de Châteaulin, au collège de Redon, comme au séminaire de Gygesem, il s'est fait remarquer par une piété solide et de bon aloi, par un dévouement joyeux et plein d'entrain, par une application soutenue au travail et des brillants succès dans les études. Sa formation religieuse terminée, les supérieurs se demandèrent longtemps où ils pourraient le mieux utiliser ses talents solides et variés. Fallait-il

le consacrer à l'enseignement ? Convenait-il de l'envoyer aux missions étrangères ? On opta pour ce dernier parti, et le P. Le Jollec fut destiné à la mission de Betshiamis, où les Pères Eudistes venaient remplacer les Oblats de Marie.

Nous ne dirons pas ce qu'a été la vie du P. Le Jollec dans cette mission, pendant les trois ans qu'il y a passés : elle a été, comme la vie de tout missionnaire, une vie de labeurs et de sacrifices continuels. Connaissant son savoir-faire pratique, on lui confia les fonctions d'économe de la communauté : pour subvenir aux besoins de la maison comme pour donner l'exemple aux sauvages qu'il évangélise, il va s'appliquer aux travaux de la terre. Il écrivait, à la date du 8 Décembre dernier : « Je travaille comme un nègre, à toute espèce d'affaires : culture, élevage, menuiserie, ferronnerie, etc. Il faut tout faire : actuellement nous battons l'avoine et l'orge. Je fais aller la machine, tout en l'alimentant... Je fabrique des traîneaux de toutes pièces ». Cependant il n'a garde d'oublier, qu'il est religieux et prêtre, et, au témoignage de ses supérieurs, il continue d'être un modèle de piété, de régularité, en même temps que de charité dévouée et délicate pour ses confrères. Il n'oublie pas non plus les membres de sa famille : il console, en termes émus, une sœur éprouvée par la perte d'un enfant ; il rassure sa mère, qui craignait pour lui le sort de son compagnon, le P. Brézel qui, il y a deux ans, périt de façon dramatique, noyé dans un étang, il lui annonce qu'il vient de se procurer une bonne ceinture de sauvetage, et que par conséquent il n'a rien à craindre dans ses nombreux voyages sur les rivières ou les étangs. Hélas ! comme son compagnon, il devait mourir bien jeune et de mort violente.

Le jeudi 18 Décembre 1913, après dîner, le P. Le Jollec partait pour la chasse. A l'heure du souper, il n'était pas encore rentré. Le supérieur inquiet envoie des sauvages à sa recherche. A dix minutes de la maison, ils trouvent le Père étendu à terre et sans vie. Pendant qu'il franchissait une clôture, son fusil avait dû s'accrocher à quelque chose : le Père avait reçu la décharge dans l'œil droit. La mort avait dû être instantanée.

Dans la dernière lettre qu'il a écrite, le P. Le Jollec disait : « Rien ne sert de pleurer les chers disparus, du moment qu'ils sont en possession du bonheur parfait : on devrait se réjouir avec eux de leur bonheur ». Ce sera notre conclusion : tout en priant pour lui, nous nous réjouirons avec lui du bonheur que le divin Maître lui fait sans doute déjà goûter au ciel. Nous prierons aussi pour la Société à qui il s'était donné et qui à juste titre comptait beaucoup sur lui, pour la chère mission de Betshiamis à laquelle il s'était consacré de tout cœur, pour sa famille et particulièrement sa vénérée mère qu'il aimait tant. Puisse son sang répandu même par accident, être pour cette Société, pour cette mission, pour sa famille une source de bénédictions toujours plus abondantes !

X.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MORLAIX — *(Saint-Melaine.)* — **Une première grand' messe** — L'église de Saint-Melaine avait pris, dimanche, son plus bel air de fête pour accueillir M. l'abbé L'Elchat qui venait, de Quimper, y chanter sa première grand'messe.

A 10 heures, pendant que les cloches sonnaient à toute volée, parents et amis s'étaient groupés aux abords de la sacristie. Et quand, selon le rite accoutumé, le Pasteur de la paroisse, dont le front rayonnait de bonheur, lui eut fait baiser la Croix, le jeune prêtre entonna le *Veni Creator* et prit place sous le dais avec le diacre et le sous-diacre de la messe, M. Pape, professeur à l'institution Saint-Vincent, de Quimper, et M. Le Neuder, vicaire à Concarneau. Vingt-six prêtres précédaient, venus là pour prendre part à sa joie comme à celle de ses parents, en lui témoignant, par leurs prières, de leur sympathie ou de leur amitié ; et, parmi eux, M. le chanoine Louvière, aumônier des Carmélites, M. le Recteur de Saint-Martin, M. de Roquefeuil, M. Querné, professeur au Grand-Séminaire, MM. les Aumôniers du Collège, de la Salette, de l'Hospice et des Ursulines, M. l'abbé Corvez, aumônier de la Norgard, et M. l'abbé François Corvez, chapelain du cimetière, qui sut toujours entourer d'une tendresse si paternelle le jeune officiant d'aujourd'hui. M. le chanoine Kérisit, curé-archiprêtre de Morlaix, retenu par une obligation de son ministère, s'était excusé, et ne put, à son grand regret, arriver que plus tard.

Lorsque la procession pénétra dans l'église, aux sons triomphants de l'orgue, ce qui frappait tout d'abord c'était la foule qui emplissait la nef et les bas-côtés plus encore, je crois, qu'aux autres jours de fêtes ; puis, au fond, le chœur et l'autel tout resplendissants de fleurs, de verdure et de lumières.

Des mains pieuses, qui s'étaient faites plus habiles encore que d'habitude, si possible, avaient répandu là, encadrées dans la verdure des palmiers, les gerbes d'or et les corbeilles de fleurs qui scintillaient sous le reflet des lampes et des candélabres, surtout de deux candélabres monumentaux disposés de chaque côté de l'autel. Et tout en haut au-dessus du tabernacle, la Sainte Vierge tendait les bras, radieuse sous la clarté triomphale d'une rampe d'ampoules électriques et des quinze roses, électriques aussi, qui ornent sa niche de bronze et lui forment, en symbolisant les quinze Mystères du Rosaire, un cadre incomparable.

La messe commence, chantée d'un bout à l'autre en plain-chant grégorien par une schola et une psalette admirablement stylées et alternant sous l'habile direction de M. l'abbé Odeyé et de M. Lajat, qui met toute son âme d'artiste et de chrétien jusque dans la préparation matérielle de ces belles partitions, si nettes et si curieuses dans leur allure de manuscrits antiques, et qu'il se plaît à soigner avec une patience si attentive dans son atelier de maître-imprimeur. Mais plus encore, on le devine, cette âme-là passe dans l'exécution de mélodies d'un autre âge dont nul, si incompétent soit-il pour la comprendre, ne peut pas ne pas sentir la mystérieuse beauté. *Kyrie, Gloria, Credo, Sanctus, Agnus* de

Sainte-Hildegarde ; *Introït*, Graduel, *Alleluia*, Offertoire et Communion de la solennité de l'Epiphanie, le tout, en même temps que c'était une fête pour l'oreille, élevait le cœur et l'âme vers le Ciel. On ne me pardonnerait pas de ne pas unir au souvenir de la schola et de la psalette le diacre de la messe, qui, après le chant solennel de l'Evangile, annonça les fêtes de l'année sur le ton triomphal de l'*Exultat*, et chanta l'*Ite Missa est* final avec toute l'assurance et la perfection d'un ancien maître de chœur rompu depuis longtemps à tous les secrets du plain-chant le plus pur.

Après l'Evangile M. l'abbé Le Roux, vicaire de la paroisse, monta en chaire. Je ne louerai pas, une fois de plus, le magnifique sermon qui fut le sien. Je préfère le résumer, en souhaitant seulement que cette courte analyse ne le dépare pas trop. Mais ce que je sais d'avance c'est qu'il n'est pas possible à la plume de traduire le ton de cette éloquence si chaude d'un prêtre parlant des grandeurs du sacerdoce à un confrère plus jeune, prêtre lui-même de la veille.

Dès le début, s'adressant directement au jeune officiant, il lui rappelle le cantique de Marie, et l'action de grâce qu'elle rendit au Seigneur parce qu' « Il avait fait en elle de grandes choses ». « Et vous, continua-t-il, comme Marie, vous pouvez redire à votre tour que « le Seigneur a fait en vous de grandes choses », — cela même qu'Il fit au Cénacle, pour ses Apôtres : c'est le même pouvoir qu'il vous a conféré par l'intermédiaire de l'Evêque. Mardi dernier, en présence de quelques amis fidèles, vous vous êtes prosterné au pied de l'autel. Alors, le Pontife a étendu sur vous ses mains ; et vous vous êtes relevé prêtre, prêtre pour l'éternité.

» A cette bonne grâce, la Providence vous avait sans doute préparé de loin. Elevé dans une famille chrétienne, vous avez montré, dès le collège, que vous répondiez aux vues du Bon Dieu sur vous ; et vous avez renoncé à tout ce que le monde pouvait vous promettre de joie et de succès, pour entrer au Grand Séminaire au moment même de la tourmente : c'était le moment où votre sacrifice pouvait être le plus méritoire.

» Vous voilà prêtre, c'est-à-dire, un autre Jésus-Christ : louez, et chantez, et bénissez le Seigneur avec vos parents, avec vos amis, avec celui qui s'est trouvé mêlé quelque peu à votre vie, qui fut votre confident et qui reste votre ami. »

Puis, se retournant vers les fidèles, il leur explique la grandeur du prêtre, et en même temps qu'il l'explique, il la célèbre, il la chante, il la venge des outrages, des haines, des blasphèmes.

Le prêtre, dit-il, est grand par ses pouvoirs, grand par ses épreuves.

Grand par ses pouvoirs, car il a le pouvoir de Dieu lui-même. Le prêtre, c'est un autre Jésus-Christ : comme Lui, il prêche et il enseigne ; comme Lui, il pardonne les péchés et il dispense la grâce ; comme Lui, il sacrifie ; et lorsqu'il va élever dans ses mains la blanche hostie ce sont les paroles mêmes de Jésus-Christ qu'il prononce : « Ceci est mon corps ».

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Grand par sa puissance, le prêtre est grand aussi par ses épreuves. Il se doit de suivre Jésus jusqu'au Calvaire. Il soulève parfois sur son chemin les mêmes haines et les mêmes colères. Pourtant, ce n'est pas un criminel ; pourtant, ce n'est pas un malfaiteur. Il aime sa patrie autant que quiconque. Pourquoi donc lui en veut-on ?

Il ne faut pas s'y tromper ; le prêtre a à souffrir parce qu'il est le disciple du divin Maître. Et, avec la double autorité que lui donne son expérience et son amitié, l'orateur rappelle au jeune prêtre qu'après les joies de l'ordination et de la première grand' messe, d'autres jours moins radieux peuvent se lever pour lui : zèle mal récompensé, intentions méconnues ; parfois même le bien que l'on a essayé de faire se retournant contre soi.

Mais alors encore, alors surtout il aura à poursuivre son œuvre, dans le dévouement, le sacrifice et la prière. Que le Bon Dieu bénisse cette œuvre, sous quelque forme qu'elle se présente ; et qu'après avoir prié pour nous-même, termine le prédicateur, vous fassiez dans vos prières une part pour l'Eglise et pour notre pays, une part pour vos parents et vos amis, une part pour moi-même et pour ceux de vos confrères qui sont venus ici, nombreux, vous faire par leur présence une couronne...

***

Et le soir, lorsqu'à la fin des Vêpres célébrées avec la même solennité et chantées avec le même art que la Messe du matin, l'ostensoir s'éleva pour bénir l'assistance, tous, du fond du cœur, demandèrent au Bon Dieu, dans une dernière prière, de bénir aussi son nouveau prêtre et de faire que sa grâce en lui ne soit pas vaine, comme le lui souhaitait déjà, le matin, une voix amie, dans une réunion plus intime.

Un ami.

Ad multos annos !

ŒUVRE DIOCÉSAINE DE PROJECTIONS LUMINEUSES

Séries retenues.

Jusqu'au 26 Janvier : 2, 101, 30, 36, 120, 163, 70, 33, 101 2, 6, 28, 109, 134, 46, 151, 7, 177, 138, 154, 167, 168, 171, 27, 154, 157, 156.

Jusqu'au 2 Février : 75, 121, 13, 2, 34.

Le « Cennad catholig Cymru ». — C'est le *Kannad* des catholiques du pays de Galles. Fondé, il y a quatre ans, par notre zélé et pieux compatriote le P. Trébaol, missionnaire à Llanrwst, il offre à ses lecteurs à la fois du gallois, de l'anglais et du breton.

C'est la vie catholique du pays de Galles, contrainte continuellement à l'apologétique pour dissiper les préjugés entretenus par les pasteurs, essayant de faire revivre, malgré près de quatre siècles de protestantisme, le grand courant catholique des anciennes

populations galloises, aimant les rapprochements avec tout ce qui est manifestation de la foi chez les Bretons établis en Armorique.

Nul doute que cette Revue dont chaque fascicule, orné de photogravures très expressives, ne contient pas moins de 32 pages, ne fasse le plus grand bien au pays de Galles. Elle fait sûrement honneur au zèle et au talent du P. Trébaol pour qui elle est malheureusement une source de sacrifices en même temps qu'un excellent moyen d'apostolat. Tout récemment, en réponse à l'hommage de son premier volume, notre vaillant compatriote avait la joie de recevoir de Rome cette lettre qui a été pour lui le meilleur des encouragements :

Mon Révérend Père,

Le Saint Père, Pie X, a agréé bien volontiers le filial hommage du 1er volume de votre *Little Messenger of the Catholic Church.*

En vous félicitant, ainsi que vos chers confrères, de votre zèle et de vos généreux sacrifices dans l'évangélisation du Pays de Galles, le Souverain Pontife se plaît à vous féliciter aussi d'avoir pensé à la fondation de ce petit journal, que vous avez soin de publier et d'éditer vous-même, pour travailler plus efficacement à la conversion de ces populations.

Comme gage des faveurs célestes sur votre ministère et sur le champ d'apostolat confié à votre sollicitude, Sa Sainteté vous accorde de tout cœur la Bénédiction Apostolique implorée pour vous-même, pour votre collaborateur, pour vos œuvres, vos fidèles et les lecteurs du *Cennad.*

Avec mes félicitations personnelles, veuillez agréer, mon Révérend Père, l'assurance de mes meilleurs sentiments en Notre Seigneur.

R. Card. Merry del Val.

Au Révérend P. Goulven-Marie-Trébaol, O. M. I., Missionnaire au Pays de Galles.

Le prix de l'abonnement au *Cennad* est de 3 francs. C'est faire œuvre de générosité bien comprise que de s'y abonner. S'adresser au Rev. G. M. Trébaol, O. M. I., Catholic Church, Llanrwst, Wales.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — L'*Osservatore romano* annonce la nomination du cardinal Ferrata comme secrétaire de la Congrégation du Saint-Office, en remplacement du cardinal Rampolla. Le cardinal Bisleti est nommé grand prieur de l'Ordre de Malte en remplacement du cardinal Rampolla. Les cardinaux Billot et Lugari sont nommés membres du Saint-Office.

— L'inauguration de la basilique commémorative du Centenaire constantinien, à Rome. — Le 30 Décembre, la basilique érigée sous le vocable de la Croix au pont Milvius

Archives diocésaines de Quimper et Léon

a pu être inaugurée solennellement, dix mois après le commencement des travaux. Elle ressemble par le style basilical à l'église Saint-Laurent.

L'inauguration commença par la procession. Y participaient notamment les Séminaires de toutes les nations établies à Rome. Les étudiants du Séminaire américain portaient une grande croix de bronze de trois mètres, qui fut fixée sur l'autel majeur avant la messe pontificale célébrée par le cardinal Cassetta.

Lille. — **L'abbé Lemire et l'autorité épiscopale.** — Nous avons tenu nos lecteurs au courant des malheureux incidents provoqués par la scandaleuse opposition de l'abbé Lemire aux injonctions de Mgr Charost. Les sanctions prévues n'ont pas manqué d'intervenir.

Par deux lettres successives des 2 et 4 Janvier, Mgr Charost mettait en demeure M. Boute, directeur du *Cri des Flandres*, journal de M. Lemire, de satisfaire par écrit aux trois conditions ci-après : 1° regret et rétractation des offenses auxquelles son journal s'est livré contre l'autorité épiscopale et ecclésiastique ; 2° désaveu de sa campagne électorale lemiriste ; 3° engagement de le faire cesser immédiatement.

Faute de s'être soumis à ces conditions, la censure de l'excommunication a été portée contre M. Boute et défense sous peine de péché grave a été faite de lire son journal le *Cri des Flandres*.

— Une mise en demeure semblable a été adressée à M. l'abbé Lemire. Samedi, M. le chanoine Jourdain, vicaire général de Lille, délégué de Mgr Charost, lui a lu la sentence de suspense a *sacris* qui sera exécutoire à partir de jeudi, si M. l'abbé Lemire, comme il ne paraît que trop, hélas ! ne revient pas à des sentiments plus conformes à son caractère sacerdotal et aux devoirs qu'il impose.

Les députés, réunis mardi pour l'élection de leur bureau, ont fait au prêtre révolté l'injure, en réponse à la mise en demeure de Mgr Charost, de l'élire à la vice-présidence de la Chambre. L'abbé Lemire a accepté et s'est félicité de ce vote !

Lyon. — **Mgr Bourchany, évêque auxiliaire de Lyon.** — M. le chanoine Bourchany, curé de St-François de Sales, ancien professeur d'apologétique aux Facultés catholiques, vient d'être nommé évêque d'Hadrumète et auxiliaire de Mgr Sévin, archevêque de Lyon.

Lourdes. — **Le XXVe Congrès eucharistique international.** — Le *Journal de la Grotte*, du 11 Janvier, annonce officiellement que le Comité permanent des Congrès eucharistiques internationaux, accédant à la demande motivée qu'adressait naguère Mgr Schœpfer à son vénéré président, Mgr Heylen, a décidé que le XXVe Congrès se tiendrait à Lourdes les 22, 23, 24, 25 et 26 Juillet de la présente année 1914.

La messe de minuit à Carthage. — Un de nos amis, qui parcourt en ce moment la Tunisie, nous adresse cette intéressante communication :

.....« On sent que la religion, depuis si longtemps éteinte dans cette Afrique, commence sérieusement à s'épanouir de nouveau : elle serait d'ailleurs plus forte encore sans les lois anticléricales appliquées ici comme en France, alors que le culte musulman est officiellement protégé et encouragé.

» Quoi qu'il en soit, je viens d'être témoin d'une magnifique cérémonie qui ne le cède en rien aux grandes solennités de nos cathédrales de France et qui empruntait en outre au cadre où elle se déroulait un caractère impressionnant. C'est la messe de minuit à la primatiale de Carthage, ce bel édifice élevé par le cardinal Lavigerie sur les ruines de la grande ville antique et qui a été une reprise de possession par le culte catholique de la colline de Byra, à l'origine païenne, puis chrétienne aux premiers siècles, de nouveau païenne de longs siècles, enfin depuis trente ans, et à jamais, espérons-le, chrétienne. Le cardinal Lavigerie a adapté le style de son Eglise à l'architecture du pays : elle est de style arabe. L'ogive est remplacée par l'arcade mauresque. Cela fait un monument original qui est, par ailleurs, de belles dimensions, consacré à saint Louis, qui mourut là, et renfermant le superbe tombeau du grand cardinal africain. Tous les gens de Tunis accourent à Carthage pour la messe de minuit.

» J'avais une carte de recommandation pour le R. P. Delattre, ce Père Blanc dont la renommée comme archéologue est universelle et dont la modestie égale le savoir. Le P. Delattre me fit un accueil charmant et me fit réserver pour la messe une place dans la nef. Je ne saurais assez vous dire l'effet solennel et religieux de cette cérémonie. Mgr Combes, archevêque de Carthage et primat d'Afrique, un magnifique vieillard à la barbe toute blanche, officiait. Le séminaire des Pères Blancs au grand complet occupait des bancs dans le chœur.

» Les chants exécutés par ces séminaristes au costume si pittoresque furent de toute beauté. C'était ordonné et discipliné comme je ne l'ai jamais vu. On était sous un charme religieux et élevé, tel qu'il faut, semble-t-il, l'avoir éprouvé pour le bien comprendre. L'*Adeste fideles* fut une merveille. Quelle belle messe de minuit ! Je n'en verrai pas souvent de semblable. Mais je garderai de celle-ci un souvenir qui ne s'effacera pas. Le lieu est à lui seul suffisant avec son passé si rempli pour évoquer des visions grandioses. Que penser lorsqu'on y retrouve les splendides cérémonies catholiques !... »

Pensées. — Aux ennemis de l'Eglise. — Que gagnerez-vous à triompher du catholicisme ? Une mort plus prompte. Vous ne vivez que par lui. Séchez la main qui nourrit vos propres corps ; étouffez ou déshonorez la dernière voix qui recommande avec

Archives diocésaines de Quimper et Léon

quelque autorité aux hommes de respecter l'ordre, d'obéir aux lois, de s'aimer entre eux, vous verrez ce que durera l'édifice que vous entreprenez de bâtir. Vingt empires dorment dans les tombeaux qu'ils nous avaient creusés.

Louis VEUILLOT.

L'Eglise est persécutée, parce qu'elle possède des droits et qu'elle impose des devoirs.

LACORDAIRE.

Bibliographie bretonne.

PLEYBER-CHRIST, par M. l'abbé CALVEZ, vicaire. — Imprimerie A. Chevalier, Morlaix. 1 fr. 50.

Tout dans cette plaquette de 128 pages, dénote un souci d'art autant que d'exactitude historique. Des photogravures très nettes, des dessins très expressifs dus à la plume de M. Le Guennec, des plans d'édifices et de lieux relevés avec une clarté scrupuleuse, permettent de suivre avec charme l'excursion topographique, archéologique, historique, architecturale de l'auteur à travers les origines, les monuments, les sites, et les souvenirs qu'il évoque ou qu'il étudie. La place la plus importante est tout naturellement occupée par la description de la superbe et curieuse église paroissiale de Pleyber. Les chapelles, les fontaines, les maisons seigneuriales sont à leur tour étudiées, d'une plume agile et curieuse qui explique les dates, les armoiries, les inscriptions après s'être livrée à de minutieuses recherches dans les archives de la paroisse. Il y a là de bon travail, de l'ordre, de la clarté, et, ce qui ne fait qu'augmenter la valeur de la brochure, un cachet d'élégance et d'art qui fait le plus grand honneur à l'éditeur.

F. C.

BIBLIOGRAPHIE

La Mission posthume de la Bienheureuse Jeanne d'Arc et le règne social de N.-S Jésus-Christ (1). — La laborieuse et féconde vieillesse de Mgr Henri Delassus vient de nous donner en un beau volume de plus de 500 pages le fruit de ses longues méditations sur le rôle de la sainte Pucelle dans notre histoire nationale. Cette mission, loin de s'être achevée après le sacre de Charles VII à Reims, n'en n'est qu'à ses débuts, et elle sera pour les temps qui suivront la canonisation de Jeanne celle qu'elle fut pour la France du XIVme siècle.

La première partie de l'ouvrage de Mgr Delassus établit pour le passé la nature de cette mission : sauver, sans doute, la France d'une passe périlleuse où sa nationalité risquait de périr, mais surtout affirmer et rétablir parmi nous le règne social de N.-S. Jésus-Christ, redonner à l'Eglise, dans l'harmonie des pouvoirs civils et religieux, le « sergent de Dieu » que furent, à peu d'exceptions près de Clovis à Charles VII, les rois de France.

(1) Société Saint-Augustin, Desclée, de Brouwer et Cie, 41, rue de Metz, Lille.

Les honneurs, actuellement rendus à Jeanne d'Arc dans toute la chrétienté, sont le prélude d'une reprise de cette mission. Tout l'annonce : après la grande tentation révolutionnaire qui aboutit à la négation de Dieu, les penseurs, les philosophes et les saintes âmes que Dieu a favorisées d'intimes révélations prévoient le retour de la France aux nobles idées qui firent sa grandeur et la placèrent à la tête des nations.

Le développement de ce point de vue est à la fois instructif et attachant. Servi par une lecture extrêmement abondante et variée, Mgr Delassus a traité l'histoire de France à la manière de Bossuet écrivant son *Histoire universelle*. Ce genre prête évidemment à certaines objections et quelques-uns ne manqueront pas de faire au savant auteur des procès de tendance. Le livre, néanmoins, imposera à ceux-là l'existence de certaines conclusions et leur montrera dans les gestes de la France une continuité manifeste de l'influence divine sur les destinées de notre pays.

Société Saint-Augustin, DESCLÉE, de BROUWER et Cie, éditeurs, 41, rue du Metz, Lille.

Grand Almanach du Monde catholique 1914. — Splendide volume in-4° de 192 pages de texte, avec encadrements spéciaux aux pages, illustré de 6 magnifiques chromos, de 3 hors-texte et de 108 gravures dans le texte, le tout entièrement inédit. Broché, 2 fr. 50 ; sous un magnifique cartonnage, 3 fr.

COMET, éditeur de musique religieuse, Perpignan.

Cantioum Novum, revue mensuelle de musique religieuse, très pratique, très utile. Seconde année, 1914, in-8° gravée, 5 fr. ; étranger, 5 fr. 50.

Librairie Emmanuel VITTE, 3, place Bellecour, Lyon, et 14, rue de l'Abbaye, Paris.

Etrennes spirituelles. — Chaque année, la librairie Vitte nous apporte des opuscules élégamment imprimés, avec couverture en couleurs et encadrements rouges à chaque page, qui constituent d'utiles étrennes à offrir aux personnes pieuses. On donne : 70 ex. pour 5 fr. ; 150 ex. pour 10 fr. ; 500 ex. pour 32 fr. ; 1.000 ex. pour 60 fr. — Le port se paie en sus (un colis postal de 3 kil. contient 150 exemplaires).

Maison de la BONNE PRESSE, 5, rue Bayard, Paris (VIIIe)

Le carquois de saint Augustin ou pieux élans du cœur vers Dieu pour la louange, le repentir, l'humilité, l'action de grâce, l'amour, la prière ; extraits des *Confessions* de saint Augustin.

Ces pages sont la traduction française (accompagnée du texte latin) d'un petit livre vieux de près de trois siècles et qui semble être comme la quintessence de cet admirable chef-d'œuvre que constituent les *Confessions* de saint Augustin. Puisse ce petit volume qui vient humblement grossir la bibliothèque augustinienne aider, autant que Dieu le permettra, les âmes à acquérir cette piété vraie, solide, et en même temps combien affectueuse ! qui fut celle du grand évêque d'Hippone.

De la même série :

Chaque vol. in-32, 0 fr. 50 ; port, 0 fr. 10. Relié, 0 fr. 75 ; port, 0 fr. 15. *Méditations de saint Augustin*, traduction du P. LAURENT. — *Soliloques de saint Augustin*, traduction du P. LAURENT. — *Manuel de saint Augustin ou Mémorial de la Contemplation du Christ*, traduction nouvelle. — 5, rue Bayard, Paris.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

REVUE FINANCIÈRE. — La reprise enregistrée au début de la semaine, due en partie à quelques remplois de coupons, aura été sans lendemain. La situation politique, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur continue à être l'objet des préoccupations du monde financier. — La Rente Française s'inscrit à 85.70. — Léger recul des Fonds Russes. Le public a réservé le meilleur accueil aux 350.000 obligations 5 °/₀ or de 500 fr. représentant la tranche de l'Emprunt Serbe offerte aux guichets des grands établissements de Crédit. Au prix d'émission de 466 fr. 25, ces nouvelles obligations offrent un rendement de 5 36 °/₀ net, sans compter la prime de remboursement — Bonne tendance des Etablissements de Crédit ; Société Générale 815, Comptoir National d'Escompte 1.051. — Les actionnaires de la Caisse Commerciale et Industrielle de Paris se sont réunis le 6 Janvier et ont autorisé le Conseil à porter le capital social de 5 à 22 millions de francs. Cette augmentation sera réalisée : 1° par l'émission de 8.000 actions ordinaires, 2° par l'émission de 30.000 actions de préférence 6 °/₀ cumulatives. — Le compartiment des chemins de fer est bien tenu ; le Lyon se présente à 1.280 et le Nord à 1.682 — Parmi les valeurs cuprifères, le Rio s'inscrit en recul marqué à 1.682 par suite de la mauvaise impression produite par la publication des statistiques concernant les stocks. La grève n'a pas laissé non plus d'exercer une influence déprimante. — En banque, les mines d'or sont calmes.

La Société de Publicité religieuse, 6, place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour la *Semaine religieuse* de Quimper.

o o **Manufacture d'Ameublements** o o

J. CHENADEC

o o *1, rue René-Madec (ancien rue du Quai)* o o

QUIMPER

ENTREPOT DE LITERIE, MIROITERIE, SIÈGES & TENTURES

o o *Agencement complet d'Hôtels, Cafés, Villas* o o

PRIX FIXE | **PRIME** ou **FRANCO DE PORT** à tout acheteur dont l'achat au comptant dépasse **25** francs.

ÉPILEPSIE

Guérison certaine par l'**ANTIÉPILEPTIQUE DE LIÉGE** de toutes les maladies nerveuses et particulièrement de l'épilepsie, réputée jusqu'aujourd'hui incurable.

La brochure contenant le **traitement et de nombreux certificats de guérison** est envoyée **franco à toute personne qui en fera la demande** par lettre affranchie à **M. FANYAU, Pharmacien, à Lille** (Nord).

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper. typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

SI VOUS ÊTES ATTEINT DE

HERNIE

vous devez porter

Le Nouvel Appareil pneumatique imperméable et sans ressort

Inventé par le renommé Spécialiste de Paris

M. A. CLAVERIE

Parce que c'est le seul appareil simple, pratique et **vraiment perfectionné.**

Parce que c'est le seul qui soit, à la fois, efficace et **toujours facilement supporté.**

Parce que c'est le seul qui assure une contention **intégrale, absolue et toujours garantie,** ainsi que la **réduction radicale** de la hernie quels qu'en soient le caractère et le volume.

Parce que c'est le seul qui permette aux blessés de se livrer aux sports et **aux travaux les plus pénibles** sans ressentir aucune gêne et sans même s'apercevoir de la présence de leur bandage.

D'ailleurs, **c'est le seul appareil qui ait fait ses preuves,** car, outre qu'il a été appliqué dans tous les pays du monde, à plus de **deux millions de blessés,** il est journellement recommandé à leurs malades par plus de **5.000 Docteurs-Médecins.**

Il vient en outre, d'obtenir à l'Exposition de Gand 1913, une Médaille d'Or et un **Grand Prix.**

De telles garanties, le nouvel « Appareil imperméable et sans ressort » de A. CLAVERIE, **seul** peut les fournir.

Aussi toutes les personnes atteintes de hernies ont-elles intérêt à lire le

Traité de la Hernie, par A. CLAVERIE

Ouvrage de 150 pages et 200 gravures contenant la description de cette découverte et qui est envoyé gratuitement et discrètement sur demande par M. A. CLAVERIE, *234 Faubourg Saint-Martin, Paris.*

VISITES et APPLICATIONS de 9 h. à 5 h. à :

MORLAIX, Dimanche 18 Janvier, **Hôtel de l'Europe,**
BREST, Lundi 19 Janvier, **Hôtel Continental.**
CARHAIX, Mardi 20 Janvier, **Hôtel de France.**
QUIMPER, Mercredi 21 Janvier, **Hôtel de l'Epée.**
CHATEAULIN, Jeudi 22 Janvier, **Hôtel de la Grand'Maison.**
QUIMPERLÉ, Vendredi 23 Janvier, **Hôtel du Lion d'Or.**

A toute demande de conseils et renseignements, il sera répondu discrètement par retour du courrier.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CLOCHES CASSÉES ou FÊLÉES
Paul CHAMBON, Fondeur à CHALETTE (Loiret),
les répare avec toute garantie pendant 10 ans,
Fourniture de cloches ne ves à Système de sonnerie évitant toute fatigue et n'ébranlant pas les clochers.

CONTRE LE VOL
ET LE FEU
COFFRES-FORTS FICHET
43, Rue Richelieu, Paris.
Envoi franco de Tarifs
et adresses des Représentants de la Région.

MEUBLES RELIGIEUX
ET
CIVILS
Fçois CAUJAM
STATUAIRE
Avenue
de la Gare, 6
LANDERNEAU
2 DIPLÔMES DE GRAND PRIX
EXP. DE BREST 1908
EXP. INTERNATIONALE PALAIS DU TRAVAIL PARIS 1912 DIPLÔME D'HONNEUR MÉDAILLE D'OR
CROIX DE MÉRITE

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une Maladie de la Peau, Dartres, Eczémas, Boutons, Démangeaisons, Bronchites chroniques, Maladies de la Poitrine, de l'Estomac et de la Vessie, de Rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Le public appréciera le but humanitaire de cette offre. Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 3, Place Victor-Hugo, à BREMBLE, qui donnera gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées

RHUMES — Pour se guérir et se préserver des ***Rhumes, Toux, Bronchites, Refroidissements, Catarrhes, Grippe, Asthme, Influenza, Phtisie, Tuberculose,*** pour se fortifier les bronches, l'estomac et la poitrine, il suffit de prendre à chaque repas deux GOUTTES LIVONIENNES de TROUETTE-PERRET. — 3 fr. le Flacon toutes Pharmacies.

29e Année — Vendredi 23 Janvier 1914. — N° 4.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES

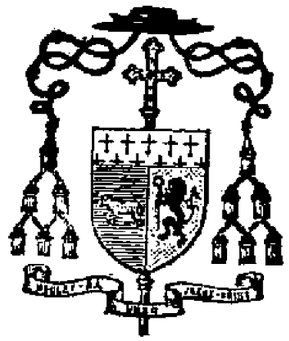
PRIX DE L'ABONNEMENT
France, Algérie et Tunisie. 6 fr. par an.
Étranger . . . . . 8 fr. —

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'Abonnement, payable d'avance, part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : Pour les communications, abonnements, dépôts et annonces, s'adresser à M. l'abbé CORNOU, Directeur de la *Semaine religieuse,* place Saint-Mathieu, 3, à Quimper. Les communications doivent être parvenues pour le *mardi au plus tard,* à midi.

Vente au numéro { *à Quimper,* Librairie J. SALAUN, 7, rue St-François. *à Brest.* Maison « A NOEL, » 30, rue de la Rampe. *à Landerneau,* NICOLAS, rue Fontaine-Blanche.



QUIMPER
TYP. DE KERANGAL, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1914

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LA NATIONALE

Entreprise privée, assujettie au contrôle de l'État.

SOCIÉTÉ ANONYME D'ASSURANCES SUR LA VIE

Capital social : 15 MILLIONS

Siège social : 2, rue Pillet-Will, PARIS

Près d'un siècle de gestion économe et prudente a permis à **LA NATIONALE** de constituer peu à peu des réserves libres d'une importance telle qu'aucune société similaire ne peut mettre en ligne des garanties supplémentaires aussi puissantes en dehors des réserves mathématiques ; aucune société similaire n'offre, dès lors, une sécurité aussi grande à ses assurés et à ses rentiers.

Capitaux assurés pendant l'exercice **1913** :
118 millions.

Rentes constituées pendant l'exercice **1913** :
2.851.926 francs.

CAPITAUX ASSURÉS depuis l'origine de la Compagnie : **2 milliards 841 millions**

RENTES CONSTITUÉES depuis l'origine de la Compagnie : **73 millions**

ASSURANCES EN CAS DE DÉCÈS — DOTATIONS D'ENFANTS

Constitutions de Retraites

RENTES VIAGÈRES

immédiates ou différées
aux conditions les plus avantageuses.

De nombreuses Décisions Judiciaires ont désigné **LA NATIONALE** pour la Constitution de Rentes viagères.

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS ET PROSPECTUS GRATUITS

AU SIÈGE SOCIAL A PARIS

ou chez les Agents généraux du Diocèse :

M. KERHUEL, Agent général, à Quimper, 7, rue du Palais.
M. MER, — à Brest, 11, rue du Château.
M. Victor LAUNAY, — à Châteaulin, 2, rue Graveran.
M. KEROUANTON, — à Morlaix, 5, quai de Léon.
M. RICHER DE FOEGES, — à Quimperlé, 15, rue de Gorriguer.

29e Année. Vendredi 23 Janvier 1914. N° 4.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Danses et modes indécentes ; Distinctions pontificales ; Liste des présidents de missions ; Nominations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — La pureté de la Foi.

III. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Services anniversaires ; Quimper ; Pont-l'Abbé ; Quimperlé ; Locronan ; Le projet de loi dit de défense laïque, voté ; Congrès Marial breton du Folgoët ; *Bulletin des Œuvres ;* Comité national des Pèlerinages ; Nos Missionnaires (à suivre).

IV. — Chronique générale : Lille ; Laval ; Lettre du cardinal Merry del Val à Mgr Costa de Beauregard.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 25 Janvier. — 3me Dimanche après l'Epiphanie. Semi-double. Vert.

A la messe, mémoires 1° de la Conversion de S. Paul ; 2° de S. Pierre.

A vêpres, mémoires 1° du suivant ; 2° de la Conversion de S. Paul ; 3° de S. Pierre.

Lundi, 26. — S. Polycarpe, Evêque, Martyr. Double. Rouge.

Mardi, 27. — S. Jean Chrysostome, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

Mercredi, 28. — S. Melaine, Evêque *(au Propre diocésain).* Semi-double. Blanc.

Jeudi, 29. — S. François de Sales, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

Vendredi, 30. — Ste Martine, Vierge, Martyre. Semi-double. Rouge.

Samedi, 31. — S. Pierre Nolasque, Confesseur. Double. Blanc.

Dimanche, 1er Février. — 4me Dimanche après l'Epiphanie.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Pont-l'Abbé . . . . . du 25 au 31 Janvier.
Ursulines de Saint-Pol . . . . . du 1er au 8 Février.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Danse et modes indécentes. — Nous interdisons dans notre diocèse la danse du *tango*, qui tend, paraît-il, à s'introduire dans certains milieux.

Notre attention a été aussi attirée sur le caractère indécent des modes féminines adoptées depuis quelque temps, et qui peu à peu pénètrent dans toutes les classes de la société. Bien des personnes qui s'y laissent entraîner ne se doutent assurément pas du mal qu'elles font autour d'elles par les libertés choquantes qu'elles se permettent dans leur costume. Nous sommes convaincu que les femmes chrétiennes tiendront à honneur de réagir contre des abus que la conscience et le bon goût réprouvent également.

Nous demandons aux familles de se tenir en garde contre les excès du luxe et de la sensualité.

Qu'elles évitent, surtout en Carême, les fêtes mondaines qui sont contraires à l'esprit de l'Eglise et qui détonnent si scandaleusement au milieu des persécutions actuelles.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

II. Distinctions pontificales — Par Bref de la Secrétairerie d'Etat, en date du 30 Décembre 1913, Sa Sainteté le Pape Pie X a daigné conférer à deux catholiques de notre Diocèse les distinctions suivantes :

A M. Edouard Le Guen, ancien sénateur, bâtonnier de l'ordre des avocats, à Brest, la croix de Chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand ;

A M. André Joyaut de Couesnongle, à Quimper, la croix de Chevalier de l'Ordre de Saint-Sylvestre.

III. Liste des présidents de missions. — Depuis que Nous avons publié, il y a 4 ans, la liste des prédicateurs de nos missions bretonnes, plusieurs de ces zélés missionnaires sont morts, quelques autres Nous ont manifesté le désir d'être déchargés de ce ministère fatigant, Nous avons dû, par suite, reviser et compléter la liste ancienne. Nous publions aujourd'hui les noms des prêtres auxquels MM. les Curés et Recteurs pourront confier la direction de leurs missions paroissiales.

MM. Quéinnec, chanoine titulaire ;
Les Curés-Archiprêtres ;
Péron, chanoine honoraire, ancien curé de Châteauneuf-du-Faou ;

MM. Léon, chanoine honoraire, recteur de Cléder ;
Le Jacq, chanoine honoraire, curé de Crozon ;
Colin, chanoine honoraire, curé de Saint-Thégonnec ;
Le Coz, chanoine honoraire, curé de Pleyben ;
Cardinal, chanoine honoraire, curé de Plougastel-Daoulas ;
Henry, chanoine honoraire, curé de Saint-Martin de Brest ;
Le Duc, curé de Scaër ;
Berthou, curé de Carhaix ;
Le Sann, curé de Lanmeur ;
Le Gall, curé de Taulé ;
Talabardon, curé de Plouguerneau ;
Le Gall, curé de Plouzévédé ;
Corre, curé de Landerneau ;
Tanguy, recteur de Notre-Dame de l'Assomption ;
Salou, recteur de Plougoulm ;
Castel, recteur de Saint-Melaine ;
Gouzard, recteur de Loperhet ;
Corre François-Marie, recteur d'Audierne.

IV. Nominations. — Par décision épiscopale, sont nommés :

Recteur de Guilers, M. Corre, vicaire à Milizac ;

Vicaire à Milizac, M. Le Lec, vicaire à La Forêt-Fouesnant ;

Vicaire à La Forêt-Fouesnant, M. Le Fourn, vicaire à Langolen ;

Vicaire à Langolen, M. Marc, vicaire à Roscanvel ;

Aumônier de l'hospice de Landerneau, M. Mével, professeur à Saint-Yves ;

Professeur à Saint-Yves, M. Vicaire, ancien professeur à Saint-Louis.

MM. Salou, recteur de Plougoulm, Gouzard, recteur de Loperhet, et Corre François, recteur d'Audierne, sont autorisés à porter la mozette de doyen.

PARTIE NON OFFICIELLE

La pureté de la Foi.

L'Evangile du 3e dimanche de l'Epiphanie, emprunté à saint Mathieu, constitue, par les deux miracles qu'il raconte, la glorification solennelle de la Foi. « Seigneur, si vous voulez, vous pouvez me guérir » s'écrie le lépreux que Jésus rencontre au pied de la montagne où viennent de retentir les béatitudes. Et Jésus, tendant la main, le touche et, comme obéissant à la sommation de son désir, lui dit : « Je le veux, sois guéri. » — Seigneur, proteste le centenier à l'annonce que Jésus va se rendre auprès de son

Archives diocésaines de Quimper et Léon

serviteur malade, dites seulement une parole et mon serviteur sera guéri. » Et Jésus, ayant exprimé son admiration devant la grandeur de cette foi, de dire à l'humble solliciteur : « Va et qu'il te soit fait selon ce que tu as cru. »

Telle est la foi que Jésus bénit et récompense. Etudiée dans ces deux bénéficiaires de la toute puissance divine, elle nous apparaît avec toutes les qualités qui en font, d'après la définition du Concile de Trente, le principe, le fondement et la racine de toute la justification. Elle est totale et sans réticence dans son affirmation, sincère dans la spontanéité de sa démarche, humble dans l'expression de sa prière, obéissante dans l'exécution des désirs du Sauveur.

Dans la voie du salut rien de méritoire ne peut se faire sans cette foi. Elle seule donne du prix à nos actes. Plus elle sera pure et plus les actes auxquels elle met le sceau de la perfection, après en avoir été l'inspiratrice, affermiront nos droits à l'héritage acquis au prix du sang de Jésus-Christ.

La pureté de cette foi court, hélas ! en notre temps, des dangers bien graves. Au contact de doctrines séduisantes, captieuses, enveloppées de formules brillantes où l'illusion, l'injustice même se glissent parfois sous des apparences de générosité, où l'orgueil se satisfait dans les protestations de respect pour la personne humaine, où l'erreur des philosophies agnostiques ou relativistes s'infiltre jusque dans les hommages rendus au magistère de l'Eglise, la foi perd insensiblement de son intégralité et de sa pureté objectives et, par une répercussion fatale, sans que l'on s'en aperçoive, la conscience perd de sa rectitude en même temps que l'esprit cède à la déviation des doctrines.

Dans son sermon, qui est un chef d'œuvre, sur ce même texte de l'Evangile du troisième dimanche de l'Epiphanie, Bourdaloue s'inquiétait déjà de voir la foi des fidèles subir, au contact des erreurs courantes, ces alliages par où les œuvres se vident insensiblement de leur contenu de mérites. Après avoir établi contre les hérétiques, avec une force qu'il emprunte aux prophètes, l'inutilité des œuvres sans la foi qui les vivifie, Bourdaloue se tourne vers ses auditeurs :

« Si nous sommes persuadés, leur dit-il, de cette importante vérité, quelle estime ferons-nous du don précieux de la foi ! avec quel soin la conserverons-nous ! Nous ne craindrons pas seulement de la perdre, mais de lui donner la moindre atteinte ; et, pour user de l'expression de saint Ambroise, d'en altérer, en quelque sorte que ce soit, la virginité. Car ce Père considérait la foi comme une vierge que la plus légère tâche flétrit ; et c'était ainsi qu'il s'exprimait, en parlant de S. Paul et des premiers chrétiens dont ce grand apôtre avait la conduite : *Timebat ne virginitatem fidei amitterent* : il craignait que les fidèles ne perdissent la virginité de leur foi. Dans toutes les contestations qui peuvent naître, au lieu de tant raisonner et de tant examiner, au lieu de suivre ou nos préjugés, ou nos intérêts, nous ne prendrons point d'autre

parti que celui d'une obéissance filiale et d'un attachement parfait à l'Eglise ; c'est-à-dire celui qui arrête toutes les disputes et toutes les divisions, celui que les Pères nous ont toujours et par dessus tout recommandé, celui qui nous préservera de toutes les illusions et de tous les égarements, celui que Dieu bénit, où il est obligé lui-même de nous conduire et où il ferait plutôt des miracles que de nous laisser dans l'erreur. Nous ferons souvent à Dieu la même prière que faisaient les Apôtres à Jésus-Christ : *Adauge nobis fidem* (1) : Seigneur, augmentez ma foi, purifiez ma foi, affermissez ma foi. Car je sais, mon Dieu, que c'est la foi qui nous sauve, non seulement parce que c'est elle qui donne le prix à toutes les bonnes œuvres que nous pratiquons, et qu'elle en est comme la perfection ; mais encore parce que c'est elle qui nous engage à les pratiquer, et qu'elle en est le principe. »

Quelles inquiétudes doctrinales inspiraient le zèle de Bourdaloue? Le retentissement de la querelle du quiétisme, peut-être, ou les prétentions du gallicanisme codifiées dans les articles de 1682? Les dangers aujourd'hui sont bien plus graves et les conseils du grand prédicateur, de saison il y a plus de deux siècles, sont, à notre époque, d'une opportunité que nul ne contestera. Il y a quelque chose qui serait plus désolant pour l'Eglise que la perte totale de la foi chez quelques-uns de ses fidèles, ce serait la diminution et l'altération de cette foi chez ceux qui, ardents à la défendre, prompts à lui rendre leurs hommages, se feraient illusion sur les moyens de lui assurer l'avenir et de s'assurer à eux-mêmes leur propre salut.

F. C.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France.**

II. — **L'Adoration** de PONT-L'ABBÉ, *du 25 au 31 Janvier*, sous la présidence de M. Le Jollec, missionnaire.

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — EGLISE DE SAINT-MATHIEU — Le *Triduum de Saint-François de Sales* sera prêché par le R. P Boschet, missionnaire, le mardi 27, le mercredi 28 et le jeudi 29 Janvier, fête de notre second saint Patron.

Cette année, à cause de la prolongation du Jubilé Constantinien jusqu'au 31 Janvier, on lui donne une solennité plus grande.

Il y aura *instruction :* 1° le matin, après la messe de 8 h. 1/2 ; 2° le soir, à 8 heures. — Toute la journée le Saint-Sacrement sera exposé.

On pourra gagner une indulgence *plénière* aux conditions ordinaires, en y ajoutant une heure d'adoration à l'église, devant le Saint-Sacrement exposé.

De plus, l'*indulgence du Jubilé Constantinien*, qui jouit de la faveur toute spéciale d'être gagnée plusieurs fois, pourvu qu'on en remplisse aussi souvent les conditions : 1° 6 visites ; 2° une aumône et 3° les conditions ordinaires.

Jeudi 29, à 8 h. 1/2, messe de l'Œuvre de Saint-François de Sales, célébrée par M. le directeur de l'Œuvre, M. A. Le Roy, chanoine titulaire. Instruction.

(1) Luc, XVII, 5.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le service anniversaire de M. l'abbé Barré, ancien aumônier de Saint-Jacques Lézérazien, sera chanté à Briec, à 10 heures, le mardi 27 Janvier.

Le service anniversaire de M. l'abbé Paul Guéguen, ancien prêtre instituteur à Landivisiau, sera chanté à Ploudaniel, le jeudi 29 Janvier.

Quimper *(Saint-Mathieu)*. — Joyeuse inauguration. — Dimanche, 19 Janvier, c'était fête au Patronage des garçons, salle Jeanne-d'Arc. Le directeur, M. l'abbé Guillermit, y avait invité les parents des enfants, les bienfaiteurs de l'œuvre ; quelques prêtres, parmi eux, M. le chanoine Cogneau, vicaire général, M. le chanoine Le Roy, ancien recteur, M. le chanoine Bargilliat nous firent l'honneur d'y assister, et l'on se trouva réunis au moins au nombre de cinq cents.

Bien en rang, clairons, fifres et tambours en tête, les enfants au nombre de 155 s'étaient rendus aux vêpres, et de l'église, toujours en ordre, égayant le quartier et en réveillant les échos, retournèrent à leur chère salle Jeanne-d'Arc.

Une surprise y attendait les parents. L'enclos, planté d'arbres, il est vrai, et de haies, orné de pelouses, mais là trop étroit, ne permettait pas aux enfants de courir à leur gré. Une cour de récréation, de près de 1 500 mètres carrés, entourée de murs, bien exposée au soleil et terminée par une terrasse, y a été jointe, et M. le Recteur allait l'inaugurer.

En quelques mots, il exposa le travail accompli pour le bien des enfants, le but poursuivi, qui est d'en faire des jeunes gens solides, de bons français, de bons chrétiens, remercia les généreux bienfaiteurs et amis, et exprima l'espoir de voir surgir, à côté de l'œuvre destinée aux enfants, une autre pour les pères de famille, un *cercle catholique* d'ouvriers.

La nouvelle cour de récréation fut bénite au milieu d'un silence impressionnant, et en toute hâte l'on se rendit à la grande salle des fêtes.

Une petite pièce désopilante fit fuser les rires, de très belles projections firent revivre les premiers jours de Jésus sur notre terre. Dans les intervalles, les plus délurés des membres du Patronage distribuaient bonbons et oranges, et faisaient aimablement les honneurs de « chez eux ».

Une distribution de récompenses allait clore la bonne journée. Ne croyez pas que ce soit chose facile. Quand vous avez affaire à des gaillards dont plus de quatre-vingts n'ont manqué ni une réunion du Patronage, ni la messe du jeudi, comment établir une distinction ? Le mieux, c'était de récompenser tout le monde, en recourant au sort. Ce fut charmant de voir les figures s'épanouir, les mains hésiter dans l'embarras du choix.

Merci à toutes les personnes qui ont contribué à cette fête, au succès de l'œuvre, spécialement à M. l'abbé Cléac'h, professeur au Grand Séminaire, qui lui a consacré son temps, et à la vénérée Mlle de Coatgoureden qui a donné tout son cœur à ces enfants.

— P. J. F. — Le samedi 24, les membres de la Protection de la Jeune Fille auront une messe à 7 h. 1/2, dans l'oratoire de la Sainte-Famille, 5, rue Valentin. M. le chanoine A. Le Roy célébrera la messe et y prononcera une instruction.

Pont-l'Abbé. — Adoration. — Les exercices de l'Adoration de Pont-l'Abbé s'ouvriront le dimanche 25 courant et se poursuivront jusqu'au samedi soir 31 Janvier. Ils seront présidés par M. l'abbé Le Jollec, missionnaire. Les instructions françaises seront faites le soir à 2 heures et à 7 heures 1/2. Les réunions bretonnes auront lieu le matin à 6 heures et à 8 heures.

Quimperlé. — Nécrologie. — Le Commandant de la HAYRIE. — Il est un peu tard pour donner un souvenir ému au brave commandant de la Hayrie, que nous avons perdu le 1er Janvier, mais n'est-ce pas au bout de quelques jours que les blessures sont plus douloureuses. Nous le cherchons parce que sa présence semblait nécessaire à Quimperlé ; on ne peut se faire à l'idée que ce vieillard si jeune de caractère et de conversation, malgré ses 87 ans, n'est plus là. Quand le matin du 1er Janvier, on apprit la mort de M. de la Hayrie, tout le monde fut douloureusement frappé. Quelques moments après, j'étais au pied de son lit, et je priais pour ce brave, et je le pleurais. Il était prêt. Il m'avait dit quelques jours auparavant : « Quand le grand Juge parle, il faut obéir ». Obéir ! c'était bien sa pensée de soldat et de chrétien. Il avait obéi autrefois à Sébastopol, où il avait eu un pied emporté au service du pays, il faisait simplement son devoir dans la voie que Dieu lui avait tracée, il obéit encore le 1er Janvier, et quand il entendit l'appel suprême, il répondit simplement : « Présent » !

Il partit, et quand la majesté de la mort se fut répandue sur ses nobles traits, il prit l'attitude du commandement. Son âme fière et simple comme celle d'un soldat sembla s'y transfigurer.

Il pratiquait largement le précepte de l'Evangile, il donnait. Les pauvres l'aimaient, car il savait joindre le sourire et la parole aimable à l'aumône, il donnait un peu de son cœur aux pauvres comme à ses amis. La Conférence de Saint-Vincent de Paul perd en lui un de ses anciens membres honoraires, toujours fidèle aux réunions générales, toujours généreux. Une messe dite pour lui réunissait ses membres, dimanche. Le pain donné à l'indigent ne restera pas sans récompense.

Je n'ai pas à dire ce qu'il fit ailleurs, car il faudrait répéter ici ce qui a été dit après la mort de la regrettée Mme de Beaublaye, sa belle-sœur. Mme de la Hayrie continue son œuvre, je ne veux pas la contrister en la racontant. Qu'elle veuille bien voir ici les regrets des catholiques de Quimperlé.

P. V.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Locronan. — **Une femme de bien.** — La paroisse de Locronan vient de perdre une bienfaitrice, la mère Saint-Rodolphe, de la Congrégation des Filles du Saint-Esprit. Elle avait 64 ans dont 40 ont été dépensés au service de l'enfance à Locronan. Originaire de l'Hermitage, dans les Côtes-du-Nord, sœur Rodolphe fut d'abord maîtresse-adjointe à l'école des filles. Elle fut ensuite, pendant dix ans, chargée de la classe des jeunes garçons, puis directrice de la maison par laquelle elle avait débuté. C'est dire que la plupart des pères et des mères de famille de la paroisse lui sont redevables de leur instruction et en bonne partie de leurs habitudes de piété. Aussi la bonne supérieure était elle universellement respectée et aimée et ce fut de la douleur dans toute la paroisse lorsque l'on apprit que la maladie mettait ses jours en danger. Le dimanche 11 courant, particulièrement, la maison ne désemplit pas de visiteurs et de visiteuses inquiets, tenant à témoigner leur sympathie à la vénérée malade. Elle expirait hélas! dans la nuit du mardi au mercredi. Son enterrement, le jeudi 15, se fit au milieu d'une affluence inaccoutumée de prêtres et de fidèles. La levée du corps fut faite par M. Colléter, ancien recteur de Locronan et l'absoute a été donnée par M. Treussier, curé-archiprêtre de Saint-Pol de Léon. Le cercueil était porté par un groupe d'anciens élèves qui avaient tenu à donner à leur maîtresse ce délicat témoignage de leur reconnaissance.

Ce fut une vie bien remplie, vie de dévouement et de bonté qu'en quelques mots émus, M. le Recteur rappela, dimanche au prône de la grand'messe. Le souvenir de Sœur Saint-Rodolphe restera longtemps gravé au cœur des paroissiens de Locronan. Nos lecteurs auront une prière pour cette âme généreuse, vaillante, toute à Dieu et à son devoir, qui fut si longtemps l'exemple et la bienfaitrice de sa paroisse.

Le projet de loi dit de « défense de l'école laïque » est voté. — La Chambre, dès sa rentrée de vacances, s'est de nouveau attelée, aiguillonnée par M. Viviani, à la discussion des projets scolaires. De nouveaux amendements proposés par MM. Paul Simon, Lefas, de Beauregard, ont été rejetés, comme automatiquement, par une majorité obstinée dans son sectarisme.

La discussion s'est achevée mardi par l'examen d'un ancien amendement de M. de Gailhard Bancel demandant la suppression de la contrainte par corps pour les délits prévus par la loi. Sur la proposition de la commission, la contrainte par corps a été supprimée pour les condamnés qui paieraient moins de six francs d'impôts ou qui présenteraient un certificat d'indigence. Pour les autres elle continuera d'exister.

Le vote sur l'ensemble a donné le résultat suivant : *Pour :* 424 ; *contre :* 131. Parmi les députés du département ont voté *contre :* MM. Daniélou, Hugot-Derville, de Mun, Simon, Soubigou. Ont voté *pour :* MM. Cloarec, Dubuisson, Goude, Le Bail, Le Louédec, Plouzané.

Congrès Marial Breton du Folgoët. — Tous les prêtres du diocèse, à peu d'exceptions près, ont reçu une circulaire demandant des souscriptions au volume du compte-rendu du *Congrès Marial Breton du Folgoët.*

Des souscripteurs nombreux ont répondu à cet appel, mais il est à désirer que le nombre en soit encore plus considérable, pour que le volume puisse être publié sans retard.

Prière d'adresser, le plus tôt possible, à *M. le chanoine Abgrall, aumônier de l'Hôpital, Quimper,* les feuilles imprimées déjà reçues, ou, à leur défaut, une simple carte de visite, avec indication d'adhésion.

Bulletin mensuel des Œuvres. — Sommaire de Janvier. — *A méditer :* Extrait du discours de Monseigneur aux Pères de Famille. — *Propagande des Comités paroissiaux pour les mois de Janvier-Février. — Les Hommes de France au Sacré-Cœur. — Les Croix et Calvaires* (Briec-Guimaëc). — *Œuvre de Saint François de Sales. — Catéchistes volontaires. — Les A. C. F. — Affiliations à l'archiconfrérie des Patronages* (archiprêtré de Brest) — *Œuvres de jeunesse. — Croix-Blanche. — Secrétariat du peuple à Morlaix. — Bonne Presse à Brest.*

Abonnement 2 fr. — S'adresser à M. le chanoine A. Le Roy. 4, rue Julien-Cœ.

Comité National des Pèlerinages sous la Présidence d'honneur de S. E. le Cardinal Amette, Archevêque de Paris. — Année 1914 : 2e quinzaine de Mai. — 1er Pèlerinage National à Rome, Assise, Lorette, Padoue, Lucerne, Saint-Gothard, Lac des IV Cantons, Milan, Venise, Florence, Sienne, Naples, Gênes, Loetschberg. 5 jours (6 nuits) à Rome. — Prix de 325 à 565 francs selon les classes et catégories.

Autres organisations : *Juillet,* Pèlerinage à N.-D. des Ermites d'Einsiedeln et visite de la Suisse. — *Août,* Pèlerinage de Montmartre à N.-D. de la Salette, Paray-le-Monial, Ars, N.-D. de Fourvières à Lyon, N.-D. du Laus. — *Septembre,* 2e Pèlerinage National à Rome.

Pour renseignements, écrire au Bureau central des Pèlerinages, 33, rue du Chevalier-de-la-Barre, Paris.

Nos Missionnaires

Dans le pays noir.

La lettre suivante, dont nos lecteurs apprécieront les détails édifiants et curieux, nous est communiquée par M. l'abbé Pérennès, directeur au Grand Séminaire. C'est le récit de l'arrivée et des premiers travaux de notre compatriote le P. F. Tanguy, des Pères Blancs, dans le vicariat de Bangouéolo, au centre même de l'Afrique.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Chilonga, 30 Novembre 1918.

I. — Péripéties de voyage.

..... Notre voyage a été long assurément, puisque de Marseille jusqu'à la première station du nouveau vicariat du Bangouéolo, il a duré deux gros mois : un mois sur mer, un mois sur terre. Si encore toute la caravane était arrivée au complet à destination ! Mais non, à Beira, la mort est venue prendre l'un d'entre nous : un excellent Canadien, gros, grand, fort, celui-là qui semblait le mieux constitué au point de vue physique. Il a été emporté, en moins de quatre jours, par un érysipèle infectieux de la face compliqué d'un empoisonnement du sang dû à la présence du microbe dit « streptocoque ». Cette mort inattendue, survenue juste au milieu de notre voyage, nous a consternés. Dieu éprouve parfois durement ses amis ! Mais Il est le Maître de la vie et de la mort, que sa main donc soit bénie !

Nous avons continué notre chemin, résignés à tout, mais confiants que Dieu, en retour du sacrifice, généreusement accepté, de notre confrère, nous aplanirait toutes les difficultés de la route. Notre confiance n'a pas été vaine.

C'était la première fois qu'une caravane de la Rhodésie prenait la voie de Beira, Salisbury, Bulawayo, Bangouéolo. Toutes les caravanes précédentes avaient pris la voie de Chindé, elles remontaient le cours du Zambèze, puis par le Nyasaland gagnaient ce vicariat. Mais d'ici longtemps cette voie nous est fermée à cause de la présence de la terrible maladie du « sommeil », dans une partie du pays que nous devions traverser. Force nous était donc de choisir entre la voie de Beira et celle du lac Nyassa. Cette dernière étant reconnue ruineuse pour la bourse des pauvres missionnaires, nous nous sommes arrêtés à la première. Mais nous allions à l'aventure. Dieu a pris soin de nous : à Salisbury, à Bulawayo, nous avons été reçus à bras ouverts par les Pères Jésuites, qui nous ont donné une large hospitalité de trois jours. De cette manière nous avons pu visiter le pays des mines d'or, sans frais du tout. Grâce à leur bienveillance aussi, nous avons obtenu de la Cie des Railways Rhodésiens une réduction de moitié pour tout le parcours Beira-Ndola, c'est-à-dire quelque chose comme 800 milles anglais.

Nous descendions à Ndola, un dimanche, midi. Ndola est une petite halte de chemin de fer, située là-bas à la limite de la Rhodésie Anglaise et du Congo Belge. Nous nous attendions à trouver là tout notre bagage, nos tentes, nos lits et nos provisions de bouche, qui nous avaient précédés de trois jours ; mais, douloureuse surprise, rien n'y était. Où étaient-ils, où avaient-ils passé ? Personne ne le savait, et personne pour nous le dire. Notre situation, pour sûr, n'était pas pour nous faire rire ; malgré tout, nous avons ri de notre infortune, Mgr le Vicaire apostolique tout le premier : nous voici dénués de tout, pauvres comme Job, jetés, comme Crusoé, en terre inconnue, faisant néanmoins bonne figure à notre misère. Dans l'après-midi, un train de marchandises supplémentaire, non prévu, stoppait devant nous, et nous avions la joie de voir descendre tout notre mobilier de campagne. Nous étions sauvés, et c'est de grand cœur que nous avons béni la bonne Providence.

En territoire belge, M. l'administrateur de Sakania a mis à notre disposition une machilla et douze noirs. A Fort-Roseberry, M. le collecteur anglais nous a fait la même amabilité. De cette manière, nous avons pu atteindre les rives du Bangouéolo dans la première quinzaine de Juillet, sans trop de misères et sans fièvre. Depuis lors, j'ai visité trois des sept stations actuellement établies du vicariat de Bangouéolo ; et maintenant me voici chez moi, dans mon poste, définitivement installé. J'y suis arrivé dans les premiers jours d'Octobre ; j'ai avalé des centaines de kilomètres pour y arriver, mais enfin, j'y suis ; et puisque j'y suis, j'y reste.

II. — Piété et mœurs de noirs.

Notre poste s'appelle Kilonga. C'est le nom indigène ; à la fondation on lui a adjoint le nom de « Notre-Dame de Lourdes » ; il se trouve au Sud-Est du lac Bangouéolo, à quelques journées de marche de l'endroit où mourut Livingstone ; notre maison est bâtie ou plutôt est en train de se bâtir au pied d'une longue chaîne de montagnes qui sépare les deux vicariats du Nyassa et du Bangouéolo. En attendant de nous transporter dans ce nouveau palais en briques recouvert en tuiles, nous logeons dans une maison provisoire dont la charpente est rongée par les mites. Ces vilaines bêtes, très laborieuses ces temps-ci, me donnent l'illusion de loger dans une scierie ; mes trois ou quatre caisses, ma table et mon lit, c'est-à-dire tout ce qui compose mon mobilier est recouvert de sciure fine, de leur fabrication. C'est peu agréable, mais il faut s'y faire ! Devant nous s'étend une immense plaine, qui a l'apparence d'une vaste forêt ; c'est la plaine de Kibwa-Ki. Bwa est un mot de la langue indigène que nous traduisons : grande plaine, en français.

C'est dans ce coin, perdu au milieu de l'Afrique équatoriale, que je m'occupe actuellement. Je n'y suis pas seul Dans la Société des Pères Blancs, les missionnaires ne sont jamais seuls. *(Væ soli ! nunquam duo, semper tres !)* dans tous nos postes, nous sommes toujours au moins trois missionnaires. C'est ce qui me vaut d'avoir comme confrère ici, un compatriote, Finistérien comme moi, le Père Garrec, né natif de Plonévez-Porzay ; c'est un grand gaillard, haut sur jambes, et qui abat de la besogne en proportion avec sa taille. Je ne sais, si vous le connaissez, il a fait toutes ses études dans les maisons de notre Société. Il m'a précédé ici de trois ans seulement. Nous avons comme Supérieur, ou si vous préférez que je dise comme Curé, un Savoyard, et comme Frère coadjuteur, un Batave de Hollande. Voilà le personnel de la mission de Kilonga : un Savoyard, deux Finistériens et un Hollandais.

On ne s'ennuie pas ; on n'a d'ailleurs guère le temps de s'en-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

nuyer. Autour de la Mission, dans un rayon d'une demi-heure de marche, nous comptons de cinq à six cents chrétiens noirs, enfants de néophytes compris. Tout ce monde est avec nous, comme la population de certaines paroisses, plus chrétiennes, du Finistère, avec leur curé et vicaires. C'est vous dire qu'ils nous donnent plus de consolations que de déboires. Je les trouve absolument fidèles à la sanctification du dimanche. Deux à trois cents d'entre eux se présentent régulièrement chaque samedi, au tribunal de la Pénitence, et un grand nombre communie sur semaine, une, deux, trois et même quatre fois. Pour une population qui, il y a dix ans à peine, n'avait pas encore entendu un mot de notre sainte Religion, c'est si beau, que ce succès est à peine croyable. Pourtant, c'est la vérité, et j'en suis, tous les jours, le témoin. Aidez-nous par vos prières à obtenir du Dieu tout-puissant que cette ferveur première ne se ralentisse pas. Une source de difficultés, c'est le mariage. Ces gens, habitués à changer de femme, au gré de leurs passions, n'ont pas encore, toujours, des idées très nettes sur l'indissolubilité du mariage chrétien, et plusieurs, à la moindre brouille — bouillie pas assez épaisse, maladie — viennent nous demander de contracter une nouvelle union. Heureusement, nos noirs sont dociles, et grâce à cette qualité, que nous trouvons chez eux, nous aboutissons à consolider bien des unions, et au bout d'un certain temps à renouer les autres.

Outre le ministère auprès de ces chrétiens, nous avons tous les jours, le catéchisme aux catéchumènes, aux païens, et aux enfants se préparant à la première communion. En plus de cela, nous avons ces temps-ci deux instructions par jour, aux quatre-vingts catéchumènes qui ont achevé leurs épreuves de deux ans, et se disposent à recevoir le Baptême, à Noël prochain. N'étant pas encore maître de la langue, j'assiste en curieux à ces instructions; j'entends la volubilité de parole du Père Garrec, et je pige au vif la mentalité nègre. Le noir ne mord guère à ce qui est abstrait, par conséquent, il faut savoir tout concrétiser et procéder par des exemples pris dans leur vie de nègre. Parfois, c'est tout à fait amusant, et je ris dans ma barbe. Un jour on leur racontait l'histoire de la chute originelle ; un vieux, tout ridé, lance cette phrase: « Andamou est un sauvage ! » Pauvre Adam, nos nègres lui en lancent bien d'autres !

Nos noirs sont aussi, très grands priseurs ; alors de temps en temps on voit un noir, ou une noire, — parce qu'ici les deux sexes sont également amis de la prise — quitter son banc et s'en aller souffler ses narines dehors ; puis il prend un bout de bois ou une pierre, cela dépend, et se nettoie ça comme il faut. On n'est pas riche, dit le noir, mais au moins on est propre.

(A suivre.)

CHRONIQUE GÉNÉRALE

LILLE. — **Censure contre l'abbé Lemire.** — M. Lemire, malgré les nombreuses monitions qui lui ont été faites, a refusé jusqu'à la fin de satisfaire aux conditions nécessaires que l'autorité épiscopale lui avait posées.

Monseigneur l'Evêque de Lille, ayant laissé passer un jour après l'expiration du délai fixé par lui, a dû porter contre M. l'abbé Lemire, publiquement rebelle, la censure de la suspense *a sacris*. Celle-ci sera levée aussitôt que le prêtre qui l'a volontairement encourue, rentrera dans le devoir sacerdotal. *(Communiqué.)*

Contrairement à l'excommunication, qui peut atteindre tous les catholiques, prêtres ou laïques, la suspense est une peine exclusivement ecclésiastique. C'est la défense temporaire ou perpétuelle imposée à un prêtre d'user des pouvoirs reçus dans son ordination, d'exercer quelque fonction sacerdotale que ce soit.

Le prêtre suspens demeure en possession des pouvoirs conférés dans l'ordination sacerdotale : prêtre il a été fait, prêtre il est, prêtre il restera toujours, même dans l'apostasie, même là où sont les pleurs éternels et les grincements de dents des remords qui ne peuvent prendre fin *(Mat.*, VIII, 12).

Mais s'il reste prêtre, il ne peut plus exercer aucune fonction sacrée sans sacrilège. Il ne peut prêcher, il ne peut bénir, il ne peut confesser, il ne peut dire la messe. Remarquons cependant qu'il y a entre ces deux derniers actes cette différence que s'il a l'impudence de donner une absolution, — si ce n'est à un mourant qui ne peut avoir d'autre prêtre — son absolution est nulle, car pour absoudre il ne suffit pas d'avoir le pouvoir d'ordre il faut y joindre le pouvoir de juridiction, et toute juridiction lui a été enlevée par la censure. Mais s'il avait la sacrilège audace de monter à l'autel et de prononcer sur le pain et sur le vin les paroles de la consécration, Notre Seigneur, qui ne veut point manquer à sa parole, se rendrait à son appel. *Tu es sacerdos in æternum* : le caractère de prêtre est indélébile et sa vertu est inamissible.

La suspense n'est donc point le retrait des pouvoirs sacerdotaux reçus dans l'ordination, elle en empêche seulement l'exercice ; si bien que le prêtre suspens, s'il vient à se repentir, à implorer son pardon, à donner les satisfactions nécessaires et à être réconcilié, rentre en possession et en usage des pouvoirs qui avaient été suspendus.

Que si, au contraire, étant suspens, et avant d'être réconcilié par l'Eglise, il accomplit un acte sacerdotal, non seulement il commet une faute grave, des plus graves, mais il devient par cela même irrégulier, c'est-à-dire, frappé d'une peine plus grande, d'une censure ayant un caractère et des conséquences autrement importantes.

(Semaine religieuse de Cambrai.)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La revue intitulée *La Pensée catholique contemporaine* catalogue ainsi les erreurs qui sont à l'origine de toutes les déviations de M. Lemire :

« La première a été de croire qu'on peut se couper en deux, se séparer par une sorte de cloison étanche : le chrétien d'une part, l'homme politique de l'autre. Lorsqu'on est chrétien, il faut l'être tout entier, c'est saint Paul qui l'a dit : « Quelque chose que vous fassiez, faites-le au nom de Jésus-Christ ».

« La seconde a été de considérer la religion comme une chose d'ordre exclusivement privé. Or, la religion s'impose aussi bien à la société en tant que société qu'à l'individu. Léon XIII l'affirme expressément.

« La troisième fut de considérer l'Eglise comme un pieux dispensaire de secours spirituels, et non comme une société parfaite, indépendante, prééminente, destinée par Jésus-Christ à embrasser dans son sein toutes les nations de la terre et à les soumettre à la loi morale du Christianisme.

« La quatrième fut de croire à la souveraineté absolue de l'Etat, alors qu'en réalité l'Etat dépend, comme tout être raisonnable en ce monde, et de la loi morale et du plan providentiel.

« La conséquence fut de subordonner l'Eglise à l'Etat et de ne réclamer tout juste pour elle, que le droit commun ; de baser la légitimité de sa liberté sur la liberté égale de toutes les sectes, de toutes les erreurs.

« Au fond, ces différentes erreurs n'en forment qu'une, l'*erreur libérale*. M. Lemire est une victime du libéralisme. »

— M. l'abbé Lemire qui avait été élu, comme nous l'avons annoncé, vice-président de la Chambre, a donné sa démission lundi. Ce n'est pas, malheureusement, en esprit de soumission aux ordres de son évêque.

LAVAL. — **Les fêtes de Pontmain.** — C'est Mgr l'Evêque de Laval qui a présidé les fêtes du 43e anniversaire de l'apparition de la Très Sainte Vierge à Pontmain. Comme de coutume, malgré le froid violent, une foule immense est accourue à la fois de la Mayenne, de la Bretagne et de la Normandie.

Dans un sermon qui fut un grand acte de foi en même temps qu'une magnifique envolée oratoire, M. le chanoine Gayet, vicaire général de Rennes, a montré comment le fait de Pontmain a été dans le passé une grande victoire de l'invisible divin au cours de la guerre menée contre lui, et comment il sera dans l'avenir une source où viendront puiser tous ceux qui croient à l'invisible, à Dieu, et en veulent vivre.

Dans son allocution, Mgr Grellier exprima ses souhaits : que le Souverain Pontife soit obéi, la hiérarchie catholique respectée, les églises honorées, l'âme des enfants sauvegardée, les familles affermies par les principes chrétiens, la foi affirmée dans la vie publique comme dans la vie privée. Souhaits vraiment épiscopaux qui

seront traduits en résolutions par les fidèles, souhaits qui, en attendant, se sont épanouis en prières ferventes à Notre-Dame de Pontmain.

Lettre de Son Em. le cardinal Merry del Val à Mgr Ernest Costa de Beauregard. — Mgr Ernest Costa de Beauregard, camérier secret de Sa Sainteté, directeur de l'Orphelinat du Bocage, à Chambéry, ayant eu la pensée d'offrir au Saint-Père Pie X, comme hommage, un exemplaire richement relié de son remarquable ouvrage sur son oncle ; « *Une Ame de Saint : le Chanoine Camille Costa de Beauregard* », a eu le grand honneur de recevoir la lettre suivante de Son Em. le cardinal Merry del Val, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté :

SECRETARIA DI STATO DI SUA SANTITA — Dal Vaticano, le 1er Décembre 1913.

MONSEIGNEUR,

Le Saint-Père, le Pape Pie X, a agréé particulièrement l'hommage de l'excellente biographie que vous avez consacrée à la sainte mémoire du chanoine Camille Costa de Beauregard, votre oncle très vénéré.

C'est un grand bienfait pour l'Eglise quand il surgit dans son sein des prêtres pareils à celui dont vous avez si bien retracé la vie. Leur exemple inspire éloquemment aux âmes le mépris des vanités terrestres, et, en même temps, il les entraîne à la pratique des vertus les plus sublimes.

Le chanoine Camille Costa de Beauregard a volontairement épuisé et caché sa vie dans les mille sollicitudes d'une œuvre obscure selon le monde, mais, ce faisant, il a réalisé une œuvre splendide au regard de Dieu par l'exercice continuel d'une foi vive, d'une humilité profonde, d'une charité ardente. Le peuple lui-même ne s'y est pas trompé : il l'a pleuré comme le père des orphelins et des pauvres, et l'on n'a pas oublié le spectacle émouvant d'une ville tout entière en deuil au jour de ses funérailles.

C'est de grand cœur que le Souverain Pontife bénit les belles pages où vous rappelez, de façon si vivante, ses bienfaits et ses vertus. *Sa Sainteté souhaite la plus large diffusion de ce livre parmi les fidèles et spécialement parmi le clergé adonné aux œuvres de jeunesse.*

En agréant l'hommage de votre travail, le Saint-Père est heureux de saisir l'occasion de vous féliciter de continuer vous-même, dans l'ardeur et le zèle de votre âme, l'œuvre entreprise par votre saint oncle, et qui reste ainsi une tradition de foi et un héritage de charité dans votre noble famille.

Je vous exprime mes remerciements personnels pour l'exemplaire du même ouvrage que vous m'avez gracieusement offert, et je vous prie d'agréer, Monseigneur, l'assurance de mes sentiments en Notre-Seigneur.

R. Card. MERRY DEL VAL.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

NOTA. — Le livre de Mgr Costa : « *Une Ame de Saint : le Chanoine Camille Costa de Beauregard* », est en vente à Paris, à la Librairie Plon, 8, rue Garancière, et à Chambéry, à la Librairie catholique, 1, rue Saint-Réal.

BIBLIOGRAPHIE

Société Saint-Augustin, DESCLÉE. de BROUWER et Cie, éditeurs, 41, rue du Metz, Lille.

Harmonieux accord de la Foi et de la Raison, d'après Bossuet, par le P. BERNARD, passionniste, illustré de belles et nombreuses *gravures*, avec *Traits historiques* et *Paroles célèbres* d'Auteurs *contemporains*.

Cet ouvrage, à peine paru, recevait la haute approbation de S. E. le cardinal Mercier, archevêque de Malines, de Mgr Delamaire, archevêque de Cambrai, et de nombreux Evêques.

Il a été également l'objet de félicitations flatteuses de la part de plusieurs personnalités laïques, dont celles de MM. Jules Lemaître et Albert de Mun, de l'Académie Française.

L'auteur a reçu du R. P. Le Floch, supérieur du Séminaire français à Rome, l'élogieuse lettre suivante :

« Mon Révérend Père,

» Je vous exprime mes sincères remercîments, pour le gracieux envoi de l'HARMONIEUX ACCORD DE LA FOI ET DE LA RAISON, D'APRÈS BOSSUET.

» Comme vous le faites remarquer avec tant d'à-propos, cet ouvrage est l'éloquent commentaire des paroles que Son Eminence le Cardinal Secrétaire d'Etat adressait, au nom du Souverain Pontife, à Monseigneur l'Evêque de Meaux pour l'inauguration du monument de Bossuet ; car il manifeste d'une manière éclatante comment *ce noble génie n'a pas craint de rehausser la sublimité de son intelligence, en aquiescant de plein cœur aux enseignements et aux divins préceptes de la Foi.*

» Puissent les âmes sincères, à la recherche de la vérité, venir nombreuses s'éclairer à la lumière d'une telle doctrine et d'un tel exemple !... »

Une brochure de propagande sur la dépopulation : **La France qui meurt,** 48 pages et tract supplémentaire de 4 pages. L'unité : 10 c ; franco : 15 c. Les 50 : 4 fr. 50 ; les 100 : 8 fr. ; à partir de 200, le 100 : 7 fr. ; port en plus. Un postal domicile : 3 kilos, 43 ex. : 4 fr. 75 ; 5 kilos, 73 ex : 7 fr. 65 ; 10 kilos, 150 ex. : 13 fr. 50.

Adresser les commandes à l'*Action Populaire*, 5, rue des Trois-Raisinets, Reims, ou à la Maison Bleue (A. Noël), 4, rue des Petits-Pères, Paris.

UN LITRE d'Huile par mois.

TELLE EST LA DÉPENSE D'UNE VEILLEUSE N° 0

Le bidon d'huile postal 10 kilos, franco gare, 14 fr. 50.

F. FAFET, rue de Bérulle, à Saint-Mandé (Seine).

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché

REVUE FINANCIÈRE. — La semaine écoulée n'a pas ramené l'activité sur le marché, bien que la liquidation se soit effectuée avec des taux de reports modérés. Il est vrai que certaines positions ont été discutées, ce qui a amené des réalisations nombreuses La Rente Française termine à 85,97. Les Emprunts Russes sont soutenus. — Parmi les Fonds Balkaniques, le Turc Unifié s'échange à 85.15 et le Serbe à 80,35. — Les Etablissements de Crédit sont résistants, le Crédit Lyonnais clôture à 1.685 et la Société Générale à 815. Fermeté du Comptoir National d'Escompte à 1 050 avec un coupon acompte de 12 fr. 50, soit net de 10 fr 78 coupon n° 42 à détacher le 31 courant. — On annonce la prochaine émission de 30.000 actions de préférence 6 °/₀ cumulatives de 500 fr. de la Caisse Commerciale et Industrielle de Paris. Depuis sa fondation en 1897 cet établissement a vu régulièrement s'accroître ses bénéfices. Pour un capital de 5 millions de francs seulement, il a été distribué 12 °/₀ de dividende en 1910, 20 °/₀ en 1911 et 30 °/₀ en 1912. Les 30.000 actions privilégiées qui sont actuellement offertes au public sont émises au pair de 500 fr. et portent jouissance du 1er courant. — Les titres de nos grands réseaux demeurent fermement tenus aux environs de leurs cours précédents ; le Nord se négocie à 1.680 et le Lyon à 1 280 Le marché du cuivre continue à affecter une tendance indécise, cependant sur la meilleure tenue du marché du métal et sur la publication de statistiques favorables, le Rio s'est légèrement amélioré en clôture à 1.707 fr. — Sur le marché en Banque, les mines d'or sont calmes.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES FINANCES

ÉMISSION

pour les besoins des Chemins de fer de l'État de

400.000 Obligations de 500 Fr. 4 °/₀

amortissables en 48 ans.

Prix d'Émission : 490 Francs

payables par portions égales le 29 Janvier et le 5 Février.

Ces obligations rapportent un intérêt annuel de 20 francs payables par semestre, sous déduction des impôts, les 1er Février et 1er Août.

Les demandes seront reçues le 29 Janvier : à la CAISSE CENTRALE du TRÉSOR, à Paris.

Elles seront servies dans l'ordre de leur présentation jusqu'à épuisement du montant de l'émission.

o o **Manufacture d'Ameublements** o o

J. CHENADEC

o o *1, rue René-Madec (ancient rue du Quai)* o o

QUIMPER

ENTREPOT DE LITERIE, MIROITERIE, SIÈGES & TENTURES

o o *Agencement complet d'Hôtels, Cafés, Villas* o o

PRIX FIXE | **PRIME** ou **FRANCO DE PORT** à tout acheteur dont l'achat au comptant dépasse **25** francs.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

VINS DE BORDEAUX

MAISON RECOMMANDEE

L. PARIS & Cie

107, rue du Jardin Public ✦ BORDEAUX

Représenté par M. Maurice LACOULOUMÈRE.

VITRAUX D'ART — MAISON FONDEE EN 1864 — G.-P. DAGRANT — 7, cours St-Jean, BORDEAUX

Envois de Croquis et Devis sur demande.

CONTRE Feu du rasoir, Rougeurs, Démangeaisons

Crème Simon

UNIQUE pour les soins et la beauté de la peau.

MEUBLES RELIGIEUX ET CIVILS

Fçois CAUJAN

STATUAIRE



Avenue de la Gare, 6

LANDERNEAU

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une Maladie de la Peau, Dartres, Eczémas, Boutons, Démangeaisons, Bronchites chroniques, Maladies de la Poitrine, de l'Estomac et de la Vessie, de Rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Le public appréciera le but humanitaire de cette offre. Ecrire par carte postale à M. VINCENT, 8, Place Victor-Hugo, à CHERBOURG, qui lui enverra gratis et franco les indications demandées.

29e Année — Vendredi 30 Janvier 1914 — N° 5.

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

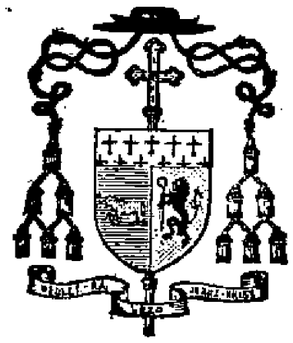
DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO	PRIX DE L'ABONNEMENT	LA LIGNE D'ANNONCE
10 CENTIMES	France, Algérie et Tunisie. 6 fr. par an. Étranger . . . . . 8 fr. —	40 CENTIMES

L'Abonnement, payable d'avance, part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : Pour les communications, abonnements, dépôts et annonces, s'adresser à M. l'abbé CORNOU, Directeur de la *Semaine religieuse*, place Saint-Mathieu, 3, à Quimper. Les communications doivent être parvenues pour le *mardi au plus tard*, à midi.

Vente au numéro { *à Quimper*, Librairie J. SALAUN, 7, rue St-François. *à Brest*, Maison « A NOEL, » 30, rue de la Rampe. *à Landerneau*, NICOLAS, rue Fontaine-Blanche.



QUIMPER

TYP. DE KERANGAL, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ

1914

Archives diocésaines de Quimper et Léon

REVUE FINANCIÈRE. — Encouragé par la fermeté régnant sur les places étrangères, notre Marché a retrouvé cette semaine une allure normale, La Rente Française termine à 85,70. Bonne tenue des Emprunts Russes ; par contre, les Fonds Balkaniques sont demeurés lourds. — Les Etablissements de Crédit s'inscrivent en reprise. le Crédit Lyonnais se traite à 1.698, le Comptoir National d'Escompte à 1 052 et la Société Générale à 815. — Rappelons que la Caisse Commerciale et Industrielle de Paris, avec le concours de la Société Centrale des Banques de Province, émet actuellement 30 000 actions de préférence 6 °/. cumulatives de 500 fr., jouissance 1er Janvier 1914. L'augmentation de capital, qui a été décidée par l'assemblée générale du 6 Janvier, comporte également l'émission de 8 000 actions de 250 fr. qui sont réservées aux anciens actionnaires au prix de 1.250 fr. — Peu de variations à enregistrer dans le compartiment des Chemins de fer Français ; Nord 1.690, Lyon 1.288. — Les Chemins Espagnols se maintiennent en bonne posture. — Fermeté du groupe de la Traction ; les Omnibus se négocient à 604 et les Tramways de Paris à 256 — Le Marché du cuivre continue à faire preuve d'activité et, sous l'ampleur des transactions, les cours ont gagné du terrain ; c'est ainsi que le Rio s'est inscrit en progrès notables à 1.777 fr. — Sur le marché en banque, les mines d'or sont calmes.

Mme VEUVE MICHEL QUEINNEC

11, rue Kéréon — QUIMPER

a l'honneur de prévenir MM. les Ecclésiastiques qu'elle continue, comme par le passé, à tenir les **chapeaux, faux-cols, barrettes, rabats,** *etc...*

o o **Manufacture d'Ameublements** o o

J. CHENADEC

o o *1, rue René-Madec (ancien rue du Quai)* o o

QUIMPER

ENTREPOT DE LITERIE, MIROITERIE, SIÈGES & TENTURES

o o *Agencement complet d'Hôtels, Cafés, Villas* o o

PRIX FIXE | **PRIME** ou **FRANCO DE PORT** à tout acheteur dont l'achat au comptant dépasse **25** francs.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une Maladie de la Peau, Dartres, Eczémas, Boutons, Démangeaisons, Bronchites chroniques, Maladies de la Poitrine, de l'Estomac et de la Vessie, de Rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Le public appréciera le but humanitaire de cette offre. Ecrire par lettre ou carte postale à M. VERGNET, 8, Place Victor-Hugo, à CHARTRES, qui enverra gratis et *franco* par courrier et envoyera les indications demandées.

29e Année. Vendredi 30 Janvier 1914. N° 5.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Nomination.

II. Partie non officielle. — Lettre collective des Evêques de Belgique.

III. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Récollection sacerdotale ; L'Œuvre d'Orient ; Enseignement libre ; Quimperlé ; Absolution sacramentelle des Religieux ; Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers ; Autour de l'Ecole : La Caisse des Ecoles, Monopole de l'Enseignement, Intervention de M. Hugot-Derville ; Projections lumineuses ; Nos Missionnaires (fin).

IV. — Chronique générale : Lille ; Le catholicisme en Angleterre ; Le Canada ; La Semaine Sainte à Jérusalem.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 1er Février. — 4me Dimanche après l'Epiphanie. Semi-double. Vert. A la messe, mémoire de S. Ignace.

Vêpres du suivant, mémoires du Dimanche et de S. Ignace.

Lundi, 2. — Purification de la B. Vierge Marie. Double de 2me classe. Blanc.

Mardi, 3. — S. Gildas, Abbé *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 4. — S. André Corsini, Evêque. Double. Blanc.

Jeudi, 5. — Ste Agathe, Vierge, Martyre. Double. Rouge.

Vendredi, 6. — S. Tite, Evêque. Double. Blanc.

Samedi, 7. — S. Romuald, Abbé. Double. Blanc.

Dimanche, 8. — Dimanche de la Septuagésime.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Ursulines de Saint-Pol . . . . . du 1er au 8 Février.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Nomination. — Par décision de Monseigneur :

Est nommé recteur de Plouguin, M. Caroff, aumônier de l'Œuvre paroissiale des Mousses et Apprentis marins, en remplacement de M. Le Sann, démissionnaire pour raison de santé.

PARTIE NON OFFICIELLE

Mœurs païennes.

LETTRE COLLECTIVE DES ÉVÊQUES DE BELGIQUE

En présence de l'immodestie de plus en plus accentuée de la toilette féminine, à l'heure où des danses dégradantes menacent d'envahir nos milieux chrétiens, les Evêques belges estiment qu'ils ont le devoir d'avertir les consciences de leurs fidèles, et de vous rappeler spécialement à vous, Pères et Mères de famille, que l'éducation et la préservation de vos enfants sont confiées à votre vigilance, et que vous êtes, pour une large part, responsables de leur avenir et de la dignité ou de la déchéance morale de leur vie.

En vain chercheriez-vous à vous dérober à vos obligations, en invoquant la tyrannie de la mode, ou en essayant de vous abriter sous le couvert de l'opinion publique. Le Christ n'est pas descendu parmi nous pour ratifier les abus d'un monde pervers, mais pour nous décider, par ses exemples et par ses enseignements, à les combattre.

La société païenne était, à l'heure de sa venue, esclave des convoitises de l'or, de la volupté, de l'orgueil : notre divin Sauveur les dénonça, avec autorité, et nous apporta sa lumière et la puissance de sa grâce, pour nous éclairer sur leur action pernicieuse et pour nous en garantir.

Le chrétien est disciple du Christ. Il a l'ambition de Le prendre pour modèle, d'adopter pour règle de vie son divin Evangile. Vous êtes chrétiens, vous voulez rester fidèles aux engagements sacrés de votre baptême. Prenez donc conscience de votre dignité, rompez ouvertement avec les mœurs païennes que le Christ a condamnées et que nous, Evêques, pasteurs de vos âmes, chargés de Le représenter auprès de vous, venons à notre tour publiquement réprouver.

Ces mœurs s'affichent aujourd'hui scandaleusement sous une double forme dans des modes et des danses qui ont pour but et pour unique effet de flatter les instincts sensuels.

Les *Modes* : l'exiguïté des draperies, la transparence des étoffes, la forme du vêtement, la disposition suspecte des lignes, imaginées par des couturiers sans scrupule, ne sont plus des moyens de vêtir harmonieusement la femme honnête, mais des artifices calculés pour la livrer à la convoitise.

Les *danses*, le *théâtre*, les *cinémas*, les *lectures*, les conversations des salons mondains, offrent des dangers permanents, contre lesquels vous avez à vous tenir toujours en garde. Mais nous devons spécialement, au début de cette saison d'hiver, dénoncer à la vigilance des familles qui ont le respect d'elles-mêmes certaines danses lascives — il nous répugne de les appeler par leur nom et nous estimons du reste ce soin superflu — auxquelles ni les jeunes gens et les jeunes filles, ni les personnes mariées ne pourraient se livrer ou se prêter, sans ravaler leur dignité morale, sans mettre leur vertu et celle d'autrui gravement en péril. Ces danses sont rigoureusement interdites : nous les réprouvons, nous les condamnons.

Epoux chrétiens, vous vous êtes juré fidélité : ne vous ouvrez pas mutuellement la voie à la violation de vos serments. Vous avez sondé les désirs du cœur humain : n'essayez donc pas de vous persuader ou de faire croire qu'il est incorruptible.

Mères chrétiennes, pourquoi conduisez-vous vos jeunes filles dans le monde ? Elles sont innocentes, candides, elles ravissent par le charme de leur modestie. Dans leur inconscience, elles ne cherchent peut-être qu'à plaire, s'engouent de la mode, quelle qu'elle soit, sans beaucoup l'analyser, uniquement attentives à attirer vers elles des sympathies dont leurs cœurs généreux ont besoin : trop inexpérimentées souvent, pour apprécier la qualité des sentiments qu'elles inspirent.

Mais vous avez acquis une expérience qu'elles n'ont point. Vous le savez, vous, et devez le savoir : l'essentiel n'est pas que votre fille rencontre vaille que vaille un jeune homme qui, sur l'heure, s'éprenne d'elle, mais qu'elle trouve un époux digne d'elle et de vous, continuateur des traditions d'honneur et de foi que vous avez su maintenir dans votre foyer. Ne la rabaissez donc pas au niveau de ces malheureuses qui mettent leur dignité à l'encan. Gardez-la, protégez-la, veillez sur la pudeur de son imagination, sur la fraîcheur de ses affections, sur la grâce de sa parure virginale. Ecartez d'elle le décolletage osé, les artifices troublants, tout ce qui porte à la luxure et dégrade.

Jeunes gens, soyez loyaux, ne trompez pas les familles qui vous accueillent avec confiance. Ne mettez pas votre orgueil dans le succès de la séduction. Ayez le respect de la jeune fille. Ne dites pas devant elle ce que vous n'oseriez dire en présence de votre mère. Gardez intactes vos énergies. Ne souillez pas vos affections. Ne laissez pas s'amollir votre caractère. Faites, selon le mot du Père Lacordaire, la part plus large à votre cœur qu'à vos sens. L'apologie de la débauche, fût-elle l'œuvre d'un académicien, est le geste éhonté d'un impudique.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Chrétiens et chrétiennes de tout âge et de toute condition, vous avez une mission à remplir. Le grand Pape saint Léon nous a légué cette belle pensée : « On n'est pas bon quand on ne l'est que pour soi. Ce n'est pas être sage, que de n'aimer que pour soi la sagesse. »

Il ne peut donc vous suffire, Nos très chers Frères, de ne point vous assujettir aux mœurs païennes. il faut employer votre vigueur à réagir contre elles, à enrayer leur marche, à faire reculer leur audace. Vous avez l'honneur d'appartenir au Christ, vous êtes enrichis de la grâce de la Rédemption, vous possédez dans votre écrin de famille le code de l'Evangile. Vous devez vous faire apôtres, et opposer à la mode païenne la mode chrétienne : à la volupté, la réserve : à la licence de la passion, la docilité à l'Evangile et à l'Eglise.

« Ne prenez pas le monde pour modèle, nous dit saint Paul dans la liturgie de ce jour, mais soumettez vos inclinations mauvaises à l'action transformante de la vie nouvelle que la grâce du Christianisme a versée dans vos âmes. Je vous en supplie, dit-il encore, au nom de la divine miséricorde, faites que vos corps soient dignes d'être offerts en hostie vivante, sans souillure, agréable à Dieu, hommage d'un culte spirituel. »

Nous prions les prêtres chargés de guider les consciences, les directeurs et les directrices des maisons d'éducation, des patronages, des associations chrétiennes, de vouloir s'inspirer de la parole de leurs évêques et la faire pénétrer, avec autant d'énergie que de prudence, dans la conscience publique.

Nous invitons toutes les âmes religieuses sous le regard desquelles passeront ces lignes à dire une prière spéciale à la Très Sainte Vierge Marie, pour obtenir qu'elle protège la chasteté chrétienne de nos foyers.

Que de familles, même foncièrement honnêtes, ont besoin d'être aidées ! Elles voudraient résister à l'entraînement des modes avilissantes et des plaisirs licencieux, elles en déplorent la vogue, mais cèdent à la peur de se singulariser. Ce qui fait défaut, mais on n'ose se l'avouer, c'est le courage de traiter le vice de haut et de le mépriser. Les volontés sombrent dans la lâcheté.

Parents chrétiens, nous avons entendu l'appel discret de vos cœurs ; nous vous avons placés en face de votre devoir : à vous de nous obéir et de mettre résolument la vertu de vos fils et de vos filles, vos traditions d'honneur, la foi à l'Evangile, la soumission à la volonté formelle de vos pasteurs, au-dessus d'un misérable préjugé mondain.

Demandons tous à Dieu, pour la jeune fille, la fierté, sauvegarde de sa pudeur ; pour le jeune homme, la force d'être chaste ; pour l'époux, l'autorité qui veille sur la dignité de sa femme ; pour l'épouse, le respect de son époux : pour les parents, la liberté chrétienne qui les affranchisse des exigences malsaines de l'opinion publique.

« Nous vous en supplions, Seigneur, lisez dans le cœur de ce peuple qui est à genoux devant vous, et, du haut du ciel, pour-

suivez-le de votre miséricordieux amour ; faites-lui discerner son devoir, et quand il l'aura vu, donnez-lui la force de l'accomplir. Nous vous le demandons par Jésus-Christ Notre Seigneur.

† Désiré-Joseph, cardinal Mercier, *archevêque de Malines*. † Antoine, *évêque de Gand*. † Gustave-Joseph, *évêque de Bruges*. † Charles-Gustave, *évêque de Tournai*. † Thomas-Louis, *évêque de Namur*. † Martin-Hubert, *évêque de Liège*.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — La réaction contre les mœurs païennes.
II. — La défense des libertés scolaires au Parlement.

Offices extraordinaires.

Quimper. — Eglise de Saint-Mathieu. — *Lundi, mardi* et *mercredi*, confession des enfants. Messes de communion, *mercredi*, à 7 heures, *jeudi*, à 7 h. 1/2.

1er vendredi du mois, à 6 heures, réunion des Bretons ; 2e messe, à 7 h. 1/2 ; à 8 h. 1/2, messe de communion générale des mères de famille. Le soir, à 8 heures. réunion des hommes. M. le chanoine Uguen, supérieur de Saint-Vincent, fera une conférence sur les ravages causés par l'alcoolisme. Toute la journée, le Saint-Sacrement sera exposé.

— Chapelle de la Retraite — *Dimanche 1er Février*, réunion de la Congrégation des Dames. A 7 h. 1/2, messe, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

— *Mercredi 4 Février*, réunion des Mères chrétiennes. A 8 heures, messe, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

La récollection sacerdotale aura lieu à Saint-Pol de Léon, le mardi 3 Février ; à Lesneven, le mercredi 4 Février ; prédicateur, M. l'abbé de Maupeou.

L'Œuvre d'Orient. — Aujourd'hui, 30 Janvier, à 8 heures, en la chapelle de la Retraite, messe annuelle de l'Œuvre d'Orient. Réunion à 2 heures, à Saint-Joseph, pour s'occuper des intérêts de l'Œuvre.

Enseignement libre. — Nous demandons à MM. les Curés et Recteurs de vouloir bien communiquer à leurs instituteurs et institutrices les dates des conférences pédagogiques :

Institutrices. — Quimperlé, le 12 Février ; Brest, le 19 ; Quimper, le 26 ; Châteaulin, le 5 Mars ; Landerneau, le 12 ; Morlaix, le 19.

Sujets : 1° Procédé socratique, usage du tableau noir ; 2° les fractions.

Instituteurs. — Pleyben, le 10 Février ; Quimper, le 17 ; Landerneau, le 10 Mars ; Morlaix, le 17.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Sujets : 1° Culture de la volonté ; 2° Leçon d'arithmétique au cours préparatoire et au cours élémentaire : numération, opérations, problèmes.

QUIMPERLÉ. — **Contre le projet Dessoye.** — M. l'abbé Garnier, venu à Sainte-Croix pour l'Adoration, a fait une conférence sur la loi Dessoye, au patronage Saint-Colomban. La réunion publique et contradictoire était présidée par M. de la Villemarqué. Une délégation composée de quatre membres et représentant une assemblée d'environ 200 hommes, a porté l'ordre du jour suivant à M. le Sous-Préfet de Quimperlé, puis l'a fait parvenir au Préfet du Finistère, aux députés, sénateurs du département, ainsi qu'aux ministres :

« Surpris du vote récent de la loi contre les Pères de famille à la Chambre, mais non pas au Sénat, nous avons tenu une réunion publique et contradictoire pour en apprécier les conséquences.

D'abord, c'est un abus tyrannique de ne pas admettre, comme l'a demandé notre député, Paul Simon, au moins un père de famille, nommé par les autres, dans les commissions chargées d'examiner les livres scolaires.

Puis, c'est un acte illégal de ne pas déférer à la Cour d'Assises les délits contre la loi nouvelle, puisque ce sont des délits d'opinion.

C'est encore une partialité injuste de ne pas consentir à ce que le recours au Ministre suspende l'effet des condamnations.

Mais ce qui est révoltant, c'est que le Juge de paix, chargé de ce genre de procès, n'ait pas le droit de laisser les parents présenter leur défense. L'Instituteur devient inattaquable. Or, on a vu un Maître d'école enseigner à ses élèves :

« Les Soldats Français sont des voyous et des lâches ; les Alle» mands ont bien fait en 1870 de tuer les enfants au berceau ; — » il n'y a pas de différence entre un homme et une vache ; » avec d'autres obscénités plus graves.

Ces choses-là ne peuvent être contestées, elles sont inscrites dans le texte même de l'arrêt de la Cour d'Appel de Dijon, qui a condamné Morizot, instituteur à Vievigne.

Or, si la Loi Dessoye avait alors existé, le Juge aurait dû dire aux parents qui se plaignaient :

« Vous pouvez avoir raison, mais la loi me défend de vous » entendre. Vos enfants ont manqué à l'école, je vous ordonne de » continuer à les y envoyer ; de plus, je vous condamne à l'amende, » et, si vous ne la payez pas, je vous condamne à la prison ! »

Nous repoussons avec horreur cette loi indigne d'un peuple civilisé ; et nous nommons à l'unanimité une Délégation pour faire parvenir cet ordre du jour à qui de droit.

Nous supplions enfin tous les Pères de Famille de faire comme nous, pour demander que cette loi, votée à la Chambre, ne le soit pas au Sénat : les Délégations sont un moyen assuré de défendre nos enfants, et c'est le seul. »

Absolution sacramentelle des Religieux. — Les *Acta Apostolicæ Sedis* ont publié le 27 Septembre 1913 une décision personnelle de Sa Sainteté le Pape Pie X, qui confère à tous les confesseurs approuvés par les Ordinaires des lieux le pouvoir d'entendre en confession et d'absoudre les Religieux, à quelque ordre, congrégation ou institut qu'ils appartiennent.

Ce pouvoir s'étend aux péchés réservés (même avec censure) dans l'Ordre ou l'Institut.

Voici le texte de cette concession :

« Dans l'audience accordée au soussigné Cardinal pro-préfet de la S. Congrégation des Religieux, le 5 Août 1913, Notre Saint Père le Pape, pour des raisons particulières de conscience, a daigné étendre à tous les confesseurs du monde entier, approuvés par les Ordinaires des lieux, la faculté accordée au mois de Février de cette année à tous les confesseurs approuvés par l'Ordinaire de Rome en ce qui concerne l'absolution des religieux.

» Par conséquent ces confesseurs, par l'autorité de S. S. Pie X, peuvent entendre les confessions de tous les membres de n'importe quel ordre, congrégation ou institut, sans être tenus de s'enquérir de la permissioon obtenue du supérieur et peuvent absoudre validement et licitement des péchés réservés, même avec censure, dans l'Ordre ou l'Institut.

» En conséquence,

» A tous les supérieurs d'Ordre, de Congrégation, d'Institut, Sa Sainteté, en vertu de la sainte obéissance, ordonne d'observer fidèlement les prescriptions de ce décret, nonobstant toutes constitutions, dispositions apostoliques, privilèges accordés en n'importe quelle forme et toutes autres choses contraires, même méritant une mention spéciale et individuelle.

» Donné à Rome, de la S. Cong. des Religieux, les jour, mois et année ci-dessus désignés.

» O. Cardinal CAGIANO DE AZEVEDO, *pro-préfet.* »

L'Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers. Lettre du cardinal Merry del Val à M. le comte de Mun. — En réponse aux vœux dont M. de Mun avait, au nom de l'Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers, offert l'hommage à S. S. Pie X, le cardinal Merry del Val a daigné adresser à M. de Mun la lettre suivante :

« Dal Vaticano, le 12 Janvier 1914.

» MONSIEUR LE COMTE,

» Le Saint Père Pie X a reçu avec une satisfaction toute particulière l'hommage des vœux de piété filiale que vous avez eu à cœur de lui offrir, pour la nouvelle année, au nom de l'Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers.

» Les sentiments de fidélité, d'inaltérable attachement au Saint Siège apostolique et d'entière obéissance à ses enseignements et à ses directions, qui animent les membres de cette œuvre, son Comité

Archives diocésaines de Quimper et Léon

central et, en particulier, son très digne président, honorent leurs personnes et leur institution, en même temps qu'ils sont un motif de vive consolation pour l'auguste Pontife. Aussi bien, en vous renouvelant, ainsi qu'aux membres de votre œuvre, les témoignages de la très spéciale bienveillance qu'elle était heureuse de vous prodiguer naguère en termes si explicites et si paternels, Sa Sainteté vous accorde à tous, avec effusion de cœur, la Bénédiction apostolique.

» J'ai été très sensible, pour ma part, aux souhaits que vous avez bien voulu m'adresser, et je vous prie d'agréer, Monsieur le Comte, avec mes meilleurs vœux pour vous-même et pour votre Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers, la nouvelle assurance de mes sentiments très dévoués en Notre Seigneur.

» Card. MERRY DEL VAL. »

Autour de l'Ecole.

I. La « défense » de l'Ecole laïque. — Le projet de loi Dessoye est donc voté. Il faudrait se payer d'illusion pour croire qu'il remédiera à la crise que traverse l'Ecole publique. La crise n'est pas de celles qu'on puisse résoudre par une loi de coercition ; elle ne peut trouver son remède que dans une réforme profonde de notre régime scolaire. Et c'est précisément à quoi s'est refusée énergiquement la majorité qui a voté la loi.

Non seulement elle a repoussé avec les conseils de l'Ecole la collaboration des parents, mais elle a systématiquement rejeté tous les amendements qui tendaient à édicter des garanties au profit des familles contre l'omnipotence et le caprice des instituteurs. « Loi contre les parents, » écrit le *Temps*, peu suspect de partialité.

Dans cette bataille, du moins, l'opposition libérale et catholique, si elle n'a pu empêcher le vote de la loi, a réussi à arracher à la majorité radicale une double concession. Grâce à nos amis Flayelle et de Gailhard-Bancel, la peine de la prison ne pourra plus, désormais, être appliquée aux pères de famille, et la contrainte par corps ne sera plus exercée contre ceux qui se trouveront dans l'impossibilité de payer l'amende à laquelle ils auraient été condamnés.

Restent les sanctions édictées contre ceux qui détourneraient un enfant régulièrement inscrit à une école publique de suivre les leçons qui y sont données. C'est là la pensée fondamentale de la loi, la préoccupation dominante de ses défenseurs. Croient-ils, vraiment, qu'elles empêcheront les justes récriminations des parents qui auront à se plaindre des violations de la neutralité ?

Défense de l'Ecole : le mot, sans cesse, est revenu dans toute cette discussion. On ne défend pas une institution à coups d'amendes : elle se défend elle-même par l'éclat des services qu'elle rend. C'est ce que les auteurs de la loi de défense laïque ne comprendront jamais. C'est pourtant ce que des instituteurs dont le sectarisme

n'éteint pas la clairvoyance comprennent eux-mêmes. Voici ce que l'un d'entre eux, M. Théodore Legrand, écrit dans son journal, l'*Instituteur français* :

« Il est incontestable que, dans ces quinze dernières années, un très grand nombre d'instituteurs publics, d'éducateurs « nationaux » se sont conduits, au village et à la ville, en « hommes de parti », en « agitateurs ». Et il est non moins incontestable que, par leurs fréquentes manifestations anarchistes et antimilitaristes, les Syndicats primaires et la plupart des Amicales ont effrayé les populations, jeté l'alarme dans beaucoup de familles.

» La crise que l'école laïque traverse, le désarroi où elle se trouve, et dont nous souffrons tous, n'a pas d'autres causes. Si elle est violemment attaquée sur certains points du territoire, c'est qu'elle s'y est rendue bel et bien attaquable ; c'est que, en réalité, elle n'a point toujours tenu les promesses faites en son nom ; c'est que, en mille circonstances, elle a revêtu un caractère tout différent de celui qui lui avait été assigné à l'origine.

» En d'autres termes, ce sont les « mauvais instituteurs » qui sont responsables de la situation présente, ce sont eux qui l'ont créée, nous pouvons dire de toutes pièces ; ce sont eux qui l'entretiennent.

» Qu'on nous entende bien ! Quand nous disons : « mauvais instituteurs », nous ne prétendons pas que les coupables aient tous été des pédagogues médiocres, des professeurs insuffisants. Non. Nous comprenons sous cette épithète les instituteurs qui ont pu enseigner avec art, mais qui ont enseigné ce qui n'était point de leur ressort, qui ont pu faire la classe avec adresse, avec talent même, mais qui ont fait surtout « autre chose » que leur classe.

« Mauvais instituteurs » sont ceux qui, oubliant que l' « école publique » est appelée à recevoir les enfants de toutes les familles et, par conséquent, de toutes les opinions et de toutes les croyances, se posent dans la localité où ils exercent en champions déterminés de tel ou tel parti, de telle ou telle secte. « Mauvais instituteurs » sont ceux qui, au lieu de considérer l'école comme un centre d'union, de fraternité et de concorde, cherchent à la transformer en un foyer de propagande pour telles ou telles doctrines philosophiques ou sociales. « Mauvais instituteurs » sont ceux qui s'autorisent de la neutralité scolaire pour pratiquer le plus pur anticléricalisme. « Mauvais instituteurs » sont ceux qui se déguisent volontiers en courtiers électoraux. « Mauvais instituteurs » sont ceux qui ne craignent point de s'élever publiquement contre les mesures de défense nationale votées par le Parlement. Et « mauvais instituteurs » enfin sont ceux qui s'insurgent contre toute hiérarchie, toute autorité, et qui sèment ainsi autour d'eux l'esprit de révolte et d'indiscipline.

» Eh bien, si jamais l'école laïque devait succomber, ce serait par les erreurs de conduite, les imprudences de langage ou les excitations malsaines de ces mauvais serviteurs. Les instituteurs « politiciens », les instituteurs « sectaires », les instituteurs « anti-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» patriotes », les instituteurs « anarchistes », voilà ses adversaires les plus dangereux. Et dangereux, ils le sont d'autant mieux que certains chefs, loin de les désavouer, loin de les blâmer, n'hésitent pas, tout au contraire, à leur réserver toutes leurs faveurs !

» Le vrai péril, le seul péril que court l'école laïque, nous venons de le faire connaître. Pour le conjurer, il n'est nul besoin de loi nouvelle. Il suffit que le gouvernement... gouverne. Il suffit qu'il fasse rentrer dans l'ordre et le devoir, impitoyablement, tous les instituteurs qui en sont sortis. »

II. Nouvelle menace. — La Caisse des Ecoles. — A peine sortie de la discussion du projet Dessoye, la Chambre, avec une activité qu'on lui voudrait voir apporter aux questions budgétaires et nationales, s'est occupée de forger contre l'école privée un nouveau moyen de pression. Elle entend rendre effective l'obligation pour les communes d'avoir, comme annexe de l'école publique, une caisse de secours alimentée à la fois par l'Etat et par les deniers communaux et dont les ressources serviraient à faciliter seulement la fréquentation de l'école laïque. C'est l'organisation d'un nouveau privilège aux frais des contribuables indistinctement. La discussion générale, ouverte lundi, a été close dans la même journée. MM. de Gailhard-Bancel, Hugot-Derville, Daniélou, Lefas ont pris la parole et ont éloquemment dénoncé l'injustice du projet. Ce ne fut qu'une brillante escarmouche. La vraie bataille qui promet d'être ardente se donnera sur la discussion des articles. Nous tiendrons nos lecteurs au courant des débats.

III. Ce que coûterait le monopole de l'Enseignement. — Il faut garder précieusement la réponse qu'a faite M. Viviani, ministre de l'Instruction publique, à une question posée par M. Compère-Morel, qui désirait savoir quelles dépenses supplémentaires au budget actuel entraînerait le monopole de l'enseignement.

Par le *Journal officiel* M. Viviani a répondu :

« Le ministre de l'Instruction publique estime à plus de 500 millions le coût de la suppression de l'enseignement libre. Et encore ne donne-t-il aucune appréciation exacte en ce qui touche le point spécial à la construction. Il ignore, en effet, comment les communes procéderont à l'installation des écoles nécessaires. « Trouve-» ront-elles à louer des locaux convenables ? Achèteront-elles à bon » compte les immeubles ou seront-elles dans l'obligation de cons-» truire ? » Autant de questions qui ne peuvent être résolues que par une enquête très sérieusement conduite et dont M. Viviani ne prévoit pas les conclusions. Le vote du Monopole nécessitera l'ouverture de 25 000 classes ; chaque classe recevant en moyenne 40 élèves Le prix moyen d'une salle de classe étant de 16 646 francs, la dépense totale atteindrait au minimum 416.150.000 francs et pourrait peut-être s'élever jusqu'à 450 millions.

» La création des 25.000 classes entraînerait la nomination d'un nombre égal d'institutrices ou instituteurs. La dépense qui en résulterait s'élèverait, au taux moyen de 2.136 francs, à 53.400 000 francs. Quant au montant des retraites payées annuellement par l'Etat, il serait accru d'environ 7 millions.

» C'est donc bien une dépense de 510.550 000 fr. que l'Etat devrait faire immédiatement si le monopole de l'enseignement était établi. Quant aux communes, elles auraient à payer le montant des constructions ou d'acquisitions d'immeubles, et les indemnités de résidence et de logement des nouveaux membres de l'enseignement. Il est impossible d'évaluer les dépenses que les communes seraient ainsi appelées à faire. »

Ainsi l'application du monopole coûterait plus de 500 millions. Voilà une donnée du problème qu'il ne sera plus loisible de négliger à l'avenir, comme l'ont fait jusqu'alors, dans leur ardeur laïcisante, les radicaux du tout-à-l'Etat. On appréciera, sans qu'il soit besoin d'insister, quel souci de l'intérêt public les inspire, au moment où M. Caillaux établit le déficit de la France. Et l'on comprendra réciproquement que la France ait pu tomber en si triste situation financière, soumise qu'elle est à des politiciens animés d'un tel esprit.

IV. La gémination scolaire. — Heureuse intervention de M. Hugot-Derville. — Dès 1906, avec l'assentiment du Conseil municipal, la commune des Moussières (Jura) voyait ses écoles spéciales de filles et de garçons remplacées par deux mixtes illégales, au grand mécontentement des parents. En 1907, une pétition de la presque unanimité des chefs de famille fut adressée au Conseil municipal, qui ne voulut pas se déjuger, et osa même prétendre que le système de la coéducation ne pouvait être qu'avantageux aux familles. On s'en tint là. La coéducation illégale existait encore, quand l'affaire de Nitry (Yonne) rendit l'espoir aux pères de famille mousserands. Des démarches nombreuses furent faites par un député actif et tout dévoué, M. Hugot-Derville. Mis en présence des protestations des parents, M. Viviani, ministre de l'Instruction publique, ordonna de rétablir de suite les écoles spéciales. Il envoya à M. le Député qui s'était chargé de l'affaire, la réponse suivante : « L'inspection académique du Jura a été invitée à rétablir d'urgence, dans la commune des Moussières, les deux écoles de filles et de garçons qui doivent y fonctionner maintenant. Le système de la gémination n'est, en effet, autorisé que sous la réserve expresse qu'aucune opposition ne se produira. »

Cette réponse, qui donnait enfin satisfaction à la pétition des braves gens qui l'avaient signée, a été insérée à l'*Officiel* du 13 Janvier 1914.

En fait, des écoles spéciales ont été rétablies le 12 Janvier.

Voici, d'après M. Gasquet, directeur de l'Enseignement primaire, les conditions auxquelles le gouvernement autorise une dérogation à la loi du 30 Octobre 1886. Il faut : 1° qu'il y ait entre l'instituteur et l'institutrice le lien de mari à femme, ou de père à

Archives diocésaines de Quimper et Léon

fille ; 2° qu'il y ait eu délibération du Conseil municipal et approbation du Conseil départemental ; 3° enfin, qu'il n'y ait eu aucune protestation des parents.

Si l'une quelconque de ces conditions n'est pas remplie, il est facile, par une pétition adressée à M. le Ministre de l'Instruction publique, d'obtenir le retour à la légalité.

Forts des décisions prises dans les affaires de Wirvignes (Pas-de-Calais), de Nitry (Yonne) et des Moussières (Jura), les chefs de famille doivent, par des protestations énergiques, obtenir la suppression définitive de la coéducation partout où elle a été illégalement établie.

ŒUVRE DIOCÉSAINE DE PROJECTIONS LUMINEUSES

Séries retenues.

Jusqu'au 9 Février : 166, 106, 73, 105, 135, 14, 124, 49, 138, 29, 47, 141, 156, 158.

Jusqu'au 16 Février : 28, 170, 139, 96, 78, 106, 86, 67, 105, 143, 145, 146, 27, 167, 105 2, 155, 96, 106, 106 bis, 165, 143.

Jusqu'au 23 Février : 50, 103, 101.

NOS MISSIONNAIRES

Dans le pays noir.

(Suite et fin.)

III. — Tournées apostoliques.

Le travail [du poste] de la mission ne constitue qu'une partie de notre besogne. Les âmes ne viennent pas d'elles-mêmes demander l'instruction religieuse, alors il faut savoir aller les chercher dans leurs villages. Voilà pourquoi, de temps en temps, nous prenons notre tente, un panier avec farine et pommes de terre, et nous nous mettons en route, à leur recherche. C'est ce que nous appelons une tournée apostolique. Il y a une semaine, je rentrais de ma troisième tournée apostolique. Ces tournées ont ceci de bon, qu'elles vous font voir du pays, mais elles ont ceci de moins bon, pour la nature, qu'elles ne sont pas sans privations et sans fatigue. Mais ces peines corporelles ont leur compensation dans les joies morales que l'on éprouve en voyant que notre sainte Religion gagne tous les jours un peu de terrain. La réception qui nous est faite par les nègres des villages que nous visitons, tient beaucoup de celle qui est faite à Mgr l'Evêque pendant ses tournées de confirmation, ceci excepté que les nègres n'ont ni cheval, ni voiture, ni bicyclette pour nous escorter, mais c'est le même enthousiasme. Les hommes viennent au-devant de nous, et quand nous passons

ils se mettent à genoux, et battent des mains, en disant « mwapoleni, Bwana » portez-vous bien, Père. Les femmes, elles, se groupent à l'entrée du village et nous assourdissent par leurs you-you. Quand vous leur dites « Mwapoleni bomoyo ! » portez-vous bien vous, les mères ; elles tombent à genoux, vous répondant « mwapoleni, Bwana » et les you-you recommencent pour ne cesser que lorsque vous vous êtes assis quelque part, sur un vieil escabeau, très primitif, haut à peine de trente centimètres que l'on vous apporte. Un jour, la population n'était pas au village quand nous sommes arrivés. Les gens surviennent quelque temps après, ils nous cherchent, mais ne nous trouvent pas, et tenant tout de même à ne pas manquer leur cérémonie de salut, ils battent des mains. Ici, nous disons ils « totent », du verbe kibemba : « kou tota » saluer. Oui, ils « totent » devant notre tente. « Saluer la chose du Père, disent-ils, c'est saluer le Père lui-même » et ils se retirent contents d'eux-mêmes.

Dans les villages l'instruction se fait en plein air, au beau milieu du village. On réunit les gens en demi-cercle : les hommes d'un côté, les femmes de l'autre et les enfants au milieu. Tout ce monde n'a pas de peine à se caser, puisqu'ils ne s'embarrassent pas d'une chaise. Nous faisons réciter la lettre du catéchisme, nous leur expliquons le mot à mot, puis on termine par l'examen des postulants au catéchuménat. A ceux qui subissent l'examen avec succès, et disent renoncer à toutes leurs pratiques païennes, nous donnons la croix de catéchumène. L'épreuve du catéchuménat est de deux ans ; à la fin de ces deux années de probation, les sujets que nous jugeons suffisamment instruits et sérieusement convertis, sont admis au baptême ; mais auparavant ils devront encore venir pour quatre semaines à la mission pour recevoir le dernier complément d'instruction. Mais dans nos tournées, nous ne sommes pas uniquement catéchistes, il nous arrive de remplir aussi parfois les fonctions de juge de paix. Un jour, un nègre passe pardessus le « bouali » (bouillie d'éleusine) d'un autre nègre. C'est une grave insulte pour le pays ; aussitôt le procès est porté devant nous. D'autres fois, ce sont des « milandou » affaires de moindre importance encore ; bêtises à nos yeux de « blancs », mais choses capitales aux yeux des noirs. Nous tâchons de les entendre avec le sérieux d'un magistrat, nous disant que pour gagner plus d'âmes au bon Dieu, il faut savoir se faire tout à tous.

Voilà quelques aperçus de la vie de mission. Je vous ai écrit assez long, me disant que peut-être vous communiqueriez quelques-unes de ces lignes, en les retouchant un peu, à la *Semaine religieuse* qui se plaint, m'a-t-on dit, de ne rien recevoir des missionnaires finistériens (1). Cela me dispensera ainsi de plusieurs lettres à des amis que j'ai laissés par là dans le ministère. Et si cela

(1) La *Semaine religieuse* serait, en effet, très heureuse de pouvoir entretenir plus souvent ses lecteurs des efforts et des succès des nombreux missionnaires que le diocèse de Quimper fournit à l'évangélisation des païens dans toutes les parties du monde.

Archives diocésaines Quimper et Léon

intéresse, cela me vaudra quelques prières. Maintenant il ne me reste qu'à vous offrir mes meilleurs souhaits de nouvelle année. Je les offre aussi par vous à tous vos collègues dans le professorat.

Croyez-moi votre ami reconnaissant et dévoué *in Christo Jesu*.

F. Tanguy, *des Pères Blancs*.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Lille. — **L'affaire Lemire.** — Sa Grandeur Mgr Charost adresse à la *Semaine religieuse* de Cambrai, le communiqué suivant :

« Monseigneur Charost a reçu de l'unanimité de son Clergé et d'un très grand nombre de laïques, les témoignages les plus délicats et les plus expressifs de respectueuse sympathie, d'absolue fidélité à ses décisions et à ses directions à la suite des récents événements qui n'ont été plus douloureux pour personne que pour lui-même.

» Il ne peut remercier, comme il le voudrait, tous ceux qui ont eu à cœur de se serrer près de leur Père dans ces jours d'épreuve. L'Evêque de Lille leur exprime, par la *Semaine religieuse*, sa très sensible et profonde gratitude. »

Le progrès du catholicisme en Angleterre. — L'année 1913 a été d'une importance considérable pour l'Eglise catholique en Angleterre. Le nombre des fidèles s'est accru d'une façon inouïe. D'après les statistiques les plus dignes de foi, qui viennent de paraître, la population catholique, *en Angleterre et dans le Pays de Galles seulement*, atteint le chiffre de 2.100.446 pour 1914, au lieu de 1 793 038 pour 1913. Il y a, en outre, quarante nouvelles églises. Très réconfortant et très caractéristique est aussi le grand nombre de conversions solennelles (6.322) de maintes personnalités notables et de nombreux membres du clergé protestant.

De plus en plus, la faiblesse et la division irréparable des sectes hérétiques éclatent au grand jour.

Dans son dernier livre, M. H.-G. Wells, le fameux romancier, qui n'est pourtant pas catholique, n'hésite pas à constater que tout le monde est d'accord pour considérer, dans les luttes à venir entre la croyance et la libre pensée, l'Eglise catholique comme le seul antagoniste sérieux de l'athéisme.

Un autre protestant bien connu, M. Athelstan Riley, au cours d'une séance d'un congrès anglican qu'il présidait, s'exprimait ainsi : « Quand nous considérons l'Europe, nous trouvons que le protestantisme cesse peu à peu d'y être une grande organisation religieuse. Ce n'est pas dans les groupes protestants que se trouvent les principaux défenseurs des saintes Ecritures. Les sublimes vérités de l'Incarnation et de la Rédemption ne sont plus en sûreté derrière les remparts du protestantisme, mais bien derrière ceux de l'Eglise de Rome. »

De ce côté-ci de la Manche, nous assistons avec émotion au réveil de nos frères de France ; nous unissons nos prières aux leurs. Les édifiantes statistiques publiées ci-dessus trouveront, nous en sommes sûrs, un écho dans leurs cœurs, et seront pour tous un encouragement.

L'immigration catholique au Canada. — Dans une interview donnée récemment à un journal de Montréal, M. l'abbé P.-H.-D. Casgrain, directeur de l'Association d'immigration catholique au Canada, dont le but est de venir en aide aux immigrants qui y arrivent, plus spécialement à ceux qui ne connaissent ni l'anglais ni le français, a communiqué des vues fort intéressantes sur l'importance de l'œuvre dont il s'occupe.

« L'expérience a démontré, dit-il, que l'isolement, avec son inévitable conséquence, le mariage mixte, est une cause de pertes chez les catholiques, c'est pourquoi notre association s'efforce de le faire disparaître, en engageant les immigrants catholiques de la classe agricole à se grouper et à former, si possible, des paroisses de même nationalité, ou en les dirigeant vers des groupes de même race, déjà établis. Les races slaves sont catholiques ou ne pratiquent aucune religion. Il importe donc qu'elles soient en contact constant avec leur clergé. A l'heure présente, il n'est pas toujours facile de donner à ces immigrants des prêtres de leur nationalité, mais ce problème sera, espérons-le, résolu dans un avenir prochain. Ces immigrants appartiennent en grande partie aux classes agricoles. Ils sont généralement laborieux et dociles, lorsqu'ils arrivent sur nos bords, et tant qu'ils demeurent attachés à l'Eglise, sous la tutelle de laquelle ils ont vécu depuis des générations. Cette influence vient-elle à leur manquer, ils deviennent facilement la proie des agitateurs socialistes et occasionnellement une menace pour la société.

« D'où il suit qu'il est très important pour l'Etat que l'Eglise maintienne sur eux son contrôle et son influence moralisatrice. Le plus sûr moyen d'arriver à cette fin est de démontrer aux émigrants slaves, avant leur départ pour le Canada, qu'il est de leur intérêt temporel et spirituel de se fixer sur des terres, au lieu de s'établir dans les villes, à leur arrivée en Amérique. Nombre de nouveaux venus sont naturellement forcés de travailler sur des chemins de fer ou de faire autrement du service pendant quelques mois, mais ils finissent tôt ou tard par s'établir sur des terres. L'Association, dont le bureau-chef est à Québec, a des ramifications dans tous les ports d'entrée des provinces de l'Est et les autres provinces du Canada. La branche de Montréal est sous la direction de M. l'abbé Singleton.

» On ignore généralement, dit encore M. l'abbé, tout le travail que peut faire une pareille association dans une grande cité comme Montréal. Au cours de l'année dernière, la Young Men Christian Association a pris sous sa protection des milliers d'immigrants dont un grand nombre sont catholiques. Elle leur donne

Archives diocésaines de Quimper et Léon

gratuitement des cours. Les instituteurs sont des étudiants pour la plupart, et l'assiduité aux classes de l'Association est si grande qu'elle témoigne éloquemment de l'avidité des immigrants à s'instruire et à s'assimiler autant que possible tous les éléments dont ils ont besoin dans la patrie nouvelle.

» Cet exemple devrait engager les catholiques à en faire autant, dans le but de conserver à l'Eglise leurs coreligionnaires étrangers. L'avenir du catholicisme sur ce continent dépend beaucoup des moyens d'action dont on se servira pour retenir dans le giron de l'Eglise les immigrants qui affluent ici par centaines de mille tous les ans. Dans aucun pays du monde, à l'heure actuelle, l'action sociale catholique n'a pour se manifester de champs plus vastes qu'au Canada. »

Parlant de l'œuvre accomplie et poursuivie par le clergé dans l'Ouest, M. l'abbe Casgrain dit que tous les prêtres de langue française peuvent confesser en anglais et que même plusieurs d'entre eux parlent plusieurs autres langues.

Quant au volume de l'immigration catholique qui a passé par le port de Québec, à partir du 29 Avril jusqu'au 22 Novembre 1913, il se fractionne comme suit : Irlandais et Ecossais, 5.712 ; Français, 1.476 ; Allemands, 1.037 ; Italiens, 7.608 ; Belges, 952 ; Polonais, 4.323 ; Ruthènes, 11.850 ; autres nationalités, 2.876, soit en tout 35.483. La plupart des immigrants se trouvent bien dans leur patrie d'adoption et sont reconnaisants aux prêtres de l'Association qui se dévouent pour eux.

Semaine-Sainte à Jérusalem. — Le Comité des Pèlerinages de Terre-Sainte, établi à Notre-Dame de France, à Jérusalem, organise pour le printemps prochain, sa 47e Croisade.

Départ le 19 Mars, retour le 29 Avril, à bord des Messageries Maritimes (nombre de places limité).

Le grand attrait de ce pèlerinage sera la célébration de la Semaine-Sainte à Jérusalem. Quelle puissante émotion, inoubliable pour toute une vie, que celle d'avoir prié au Calvaire même le Vendredi-Saint, et chanté l'*Alleluia* au Saint-Sépulcre le jour de Pâques !

A l'aller comme au retour, on aura la satisfaction du plus agréable parcours, avec stations principales au Pirée, Athènes, Smyrne, Constantinople, Beyrouth, Baalbek, Damas, Nazareth, Tibériade, Le Thabor, Le Carmel, Jérusalem, Bethléem et les environs, l'Egypte, le Caire, les Pyramides, Naples, Pompeï, etc...

Retour assuré pour les élections.

Demander le programme détaillé et tous les autres renseignements, au Secrétaire du Comité des Pèlerinages de Jérusalem, 4, avenue de Breteuil, Paris.

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché

BIBLIOGRAPHIE

P. LETHIELLEUX, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (VIe).

Manuel des Catéchistes. *Explications et Histoires à l'usage du Clergé, des catéchistes volontaires et des familles chrétiennes,* par M. l'abbé Millot, vicaire général de Versailles.

Suivant page à page le Catéchisme, le nouveau Manuel ne laisse aucune question sans un précieux commentaire aussi court que substantiel. Après chaque leçon, de nombreux traits et histoires rendront l'enseignement plein de charme Ajoutons que ce volume se termine par un examen de conscience bien fait et par un choix très judicieux d'excellentes prières parfaitement appropriées aux besoins spirituels des élèves des différents catéchismes.

Conférences de Notre-Dame de Paris.

Exposition de la morale catholique. Carême 1912. — X. La Foi. Conférences et retraite, par le R. P. Janvier. 1 vol. in-8° écu.

Dans ces conférences si remarquées, qui complètent le traité de la Foi commencé en 1911, le Révérend Père Janvier met au point les grandes questions qui se posent passionnément, aujourd'hui surtout, à propos de la *Vertu de Foi et des vices qui lui sont opposés.*

Dans les instructions de la Semaine sainte, le Conférencier de Notre-Dame a développé comme sujet de retraite, et de retraite bien pratique, la question des relations inévitables des croyants avec les incroyants. Cette question, l'ignorance et l'illusion la résolvent souvent dans un sens contraire aux directions très nettes du Saint-Siège. Le Père Janvier dégage le terrain des obscurités qu'on y a accumulées comme à plaisir, et, en même temps qu'il se réfère aux indiscutables leçons de la vie, il établit les principes qui dominent les préoccupations très mélangées où se complaît un certain opportunisme religieux d'aujourd'hui.

Exposition de la morale catholique. Carême 1913. — XI. L'Espérance. Conférences et Retraite, par le R. P. Janvier. 1 vol. in-8° écu. — Angers, G. Grassin. Prix : 4 fr.

L'Espérance est une des vertus que nos contemporains ont le plus offensées, celle peut-être qu'ils ont le plus abandonnée Or, sans elle, sur quoi s'appuie et s'oriente l'activité morale de l'homme ? Le conférencier de Notre-Dame a exposé cette année la question aux points de vue théorique et pratique. L'Espérance chrétienne nous ouvre les plus riches et les plus consolantes perspectives, et cette force qui s'élance vers Dieu sans mépriser la terre, s'appuie sur Dieu lui-même : sur la Toute-Puissance, la Bonté, la Promesse, la Fidélité de Dieu. En elle-même Vertu surnaturelle, elle est pour notre âme un bien tout divin : car elle nous fait vivre par le cœur dans l'atmosphère des Bienheureux de la Divinité, elle élève le niveau de notre vie en portant à sa plus haute expression notre volonté d'être heureux, elle nous rend capable d'attendre en nous poussant sans cesse à l'effort, à l'action, à la lutte.

Avant le Mariage, par l'abbé L. Rouzic, aumônier, « rue des Postes », 1 vol. in-32, cadres rouges.

Cet élégant petit volume fait partie d'une série nouvelle que son auteur intitule : *La Vocation et les Vocations.* Plusieurs de ces opuscules *(La Vocation, Prêtre)* ont déjà paru avant celui dont nous parlons ici. D'autres *(Religieux, Soldat, les Fiançailles, le Mariage)* sont en préparation. Rien n'est banal dans ce petit livre ; nous souhaitons vivement qu'il aille faire réfléchir beaucoup de jeunes esprits, qu'il aide à soutenir les courages et qu'il réponde ainsi au but apostolique que poursuit son auteur. Henri du Passage.

Le Patronage paroissial — « Si quelqu'un ne comprenait pas bien le rôle et l'utilité des patronages, la diffusion d'un tel rapport serait la vraie manière de faire comprendre la véritable nature et le rôle éducatif des patronages *La Revue des patronages* fera de ce rapport si documenté un tirage à part et, une fois cette publication achevée, on fera connaître qu'on peut se la procurer. »

C'est en ces termes qu'au dernier Congrès diocésain de Paris, Son Em. le Cardinal Amette recommandait la diffusion du remarquable rapport, présenté

Archives diocésaines de Quimper et Léon

par M. l'abbé Esquerré, sur les *devoirs des fidèles envers les patronages paroissiaux*.

Il en a été fait un tirage à part, au prix de 0 fr. 25 l'exemplaire ; réduction de prix par quantités. Adresser les demandes à l'éditeur, M. Lethielleux.

Dialogue de sainte Catherine de Sienne. *Traduction nouvelle de l'italien*, par le R. P. J. HURTAUD, O. P., Maître en Sacrée Théologie. 2 forts volumes in-18. Prix : 5 fr.

Le *Dialogue de sainte Catherine de Sienne* est un des livres fondamentaux de la mystique chrétienne. Il est à connaître tout autant que l'*Introduction à la vie dévote*, l'*Imitation de Jésus-Christ*, les *Confessions* de saint Augustin. Le R. P. Hurtaud nous donne aujourd'hui une nouvelle traduction, qui répond parfaitement à toutes les exigences du sujet. Il y a lieu de le féliciter d'avoir mené à bien une tâche si difficile. Son style est simple, clair, vigoureux, et donne l'impression que cette mystique, effrayante au premier abord, est la chose du monde la plus familière et la mieux adaptée aux quotidiennes réflexions que nous suggère la vie.

CLOCHES CASSÉES ou FÊLÉES

Paul CHAMBON, Fondeur à CHALETTE (Loiret),

les répare avec toute garantie pendant 10 ans.

Fourniture de cloches neuves à Système de sonnerie évitant toute fatigue et n'ébranlant pas les clochers.

VINS ET SPIRITUEUX

ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**

Fondée en 1858

DUPOUY & MAYAUDON

51, Quai des Chartrons, BORDEAUX

Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.

Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.

Références, tarifs et échantillons sur demande.

Agent : Emile DANTEC, 58, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

MEUBLES RELIGIEUX

Fçois CAUJAR

STATUAIRE

ET CIVILS



Avenue de la Gare, 6

LANDERNEAU

29e Année — Vendredi 6 Février 1914 — N° 6.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO	PRIX DE L'ABONNEMENT	LA LIGNE D'ANNONCE
10 CENTIMES	France, Algérie et Tunisie. 6 fr. par an. Étranger . . . . . 8 fr. —	40 CENTIMES

L'Abonnement, payable d'avance, part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : Pour les communications, abonnements, dépôts et annonces, s'adresser à M. l'abbé CORNOU, Directeur de la *Semaine religieuse*, place Saint-Mathieu, 3, à Quimper. Les communications doivent être parvenues pour le *mardi au plus tard*, à midi.

Vente au numéro { *à Quimper*, Librairie J. SALAUN, 7, rue St-François. *à Brest*, Maison « A NOEL, » 30, rue de la Rampe. *à Landerneau*, NICOLAS, rue Fontaine-Blanche.

QUIMPER

TYP. DE KERANGAL, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ

1914

Archives diocésaines de Quimper et Léon

COMPAGNIE

D'ASSURANCES GÉNÉRALES

SUR LA VIE

Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat

FONDÉE EN 1819

PARIS — 87, Rue de Richelieu, 87 — PARIS

LA PLUS ANCIENNE DES COMPAGNIES FRANÇAISES

FONDS DE GARANTIE : 945 MILLIONS

entièrement réalisés

ASSURANCES SUR LA VIE

Vie entière — Mixtes — A terme fixe — Assurances dotales — Capitaux différés

Capitaux assurés depuis l'origine de la Compagnie :

Francs : 3 MILLIARDS 295 MILLIONS

RENTES VIAGÈRES

IMMÉDIATES OU DIFFÉRÉES

DE SURVIE SUR UNE OU PLUSIEURS TÊTES, ETC., ETC.

Rentes constituées depuis l'origine de la Compagnie :

Francs : 120 MILLIONS DE RENTES

Rentes servies annuellement : 55 MILLIONS

Soit à elle seule à peu près autant que toutes les autres Compagnies françaises réunies

Rente servie pour chaque somme de 100 francs versée :

à 50 ans.	6 fr. 46	à 65 ans	10 fr. 12
à 55 ans	7 fr. 31	à 70 ans	11 fr. 98
à 60 ans.	8 fr. 47	à 75 ans	13 fr. 50

Les Rentes Viagères peuvent être constituées aussi au profit de deux personnes ou différées d'un certain nombre d'années.

Pour les Renseignements s'adresser :

Au Siège de l'Administration, à Paris, 87, Rue de Richelieu

ou à l'un de ses Représentants dans les départements ou à l'Etranger, notamment

à M. ROUSSIN, agent principal, 35, rue Bourg-les-Bourgs, Quimper.

Envoi gratuit, sur demande, des notices et tarifs concernant toutes les combinaisons d'Assurances sur la Vie et de Rentes Viagères.

29e Année. Vendredi 6 Février 1914. N° 6.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon portant publication du *Décret sur l'héroïcité des vertus du Vénérable Michel Le Nobletz* (à suivre) ; Nominations.

II. Partie non officielle. — Apostolat de la Prière.

III. — Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Le P. Calloc'h, Préfet apostolique ; Récollection sacerdotale ; Nécrologie ; Quimper ; Brest ; Concarneau ; Pont-l'Abbé ; Saint-Yvi ; Plougastel-Daoulas ; Taxe de main-morte ; Les émigrants temporaires ; Projections lumineuses.

IV. — Chronique générale : Rome ; Lille.

V. — Bibliographie.

VI.— Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 8 Février. — Dimanche de la Septuagésime, 2e classe. Semi-double. Violet. A la messe, mémoire de S. Jean de Matha, confesseur.

A vêpres, mémoires du suivant, de S. Jean de Matha et de Ste Apollonie.

Lundi, 9. — S. Cyrille d'Alexandrie, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

Mardi, 10. — Ste Scholastique, Vierge. Double. Blanc.

Mercredi, 11. — Apparition de N.-D. de Lourdes. Double-majeur. Blanc.

Jeudi, 12. — Les sept Saints Fondateurs de l'Ordre des Servites. Double. Blanc.

Vendredi, 13. — Office de la Férie. Violet.

Samedi, 14. — Office de la Bienheureuse Vierge Marie. Simple. Blanc.

Dimanche, 15. — Dimanche de la Sexagésime.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Ursulines de Saint-Pol. . . . . du 1er au 8 Février.
Ursulines de Quimper. . . . . du 9 au 16 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon portant publication *du Décret sur l'héroïcité des Vertus du Vénérable Michel Le Nobletz.*

Adolphe-Yves-Marie DUPARC, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège Apostolique, Evêque de Quimper et de Léon, au Clergé et aux Fidèles de Notre Diocèse, Salut, paix et bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ.

La séance de publication du Décret.

MES BIEN CHERS FRÈRES,

I. — « C'est aujourd'hui un jour ! » La parole familière que Dom Michel Le Nobletz aimait à répéter au terme de ses grandes journées de prédication n'aura jamais été mieux à sa place qu'à cette date du 14 Décembre 1913, où fut proclamée au Vatican l'héroïcité des vertus du Vénérable Serviteur de Dieu par le Souverain Pontife Pie X.

Je vous dois le compte rendu de cette séance inoubliable.

Au Vatican, tout est solennel et grandiose. A première vue pourtant, dans la proclamation du Décret telle qu'elle est réglée, rien ne semble fait pour émouvoir profondément les âmes. Devant quelques centaines de personnes, Pie X, entouré d'une Cour peu nombreuse, monte à son trône. Un secrétaire lit à haute voix l'acte officiel, qui constate le pieux héroïsme d'un prêtre dont le monde catholique connaît à peine le nom. L'évêque du diocèse auquel appartient la Cause remercie brièvement le Pontife, qui bénit l'assistance et se retire. L'assemblée se disperse. Il n'y a eu ni décors, ni chants, ni cérémonies. Rien de plus simple et de moins calculé pour toucher ou séduire.

Mais, à la réflexion, pour tout chrétien qui s'intéresse à cette vie surnaturelle des âmes, qui est l'essentiel dans la sainte Eglise, la séance sans apparat prend des proportions grandioses.

Elle s'est tenue, cette fois, dans la salle des Consistoires. C'est dans les Consistoires que sont préconisés les membres de la Hiérarchie, Cardinaux, Patriarches, Archevêques, Evêques. Le Pape y traite souvent les questions les plus graves, et y prononce des paroles destinées à éclairer et à diriger l'univers catholique. Quand le Pape parle dans ces circonstances, c'est toujours du Ciel qu'il parle autant que de la terre, car les choses les plus humaines dans les affaires de l'Eglise sont toujours célestes par leur côté supérieur. Aujourd'hui qu'il parle des vertus d'un serviteur de Dieu, c'est en quelque sorte de la hiérarchie céleste des âmes qu'il s'occupe directement. Mais son acte, qui semble surtout intéresser le Ciel, éveille très ardemment les sympathies de la terre, puisqu'il prépare l'ascension d'une âme humaine vers les honneurs liturgiques et enhardit la religieuse confiance de l'humanité en cette âme dont la vertu vient d'être si rigoureusement contrôlée.

Aussi le Collège des Cardinaux est représenté dans la religieuse Assemblée. Si Son Eminence le Cardinal Martinelli, Préfet de la Sacrée Congrégation des Rites et Ponent de la Cause, a été retenu par sa santé loin d'une séance où l'attiraient son cœur aussi bien que sa fonction, Son Eminence le Cardinal Billot donne à la Bretagne, par sa présence, une preuve précieuse de sa dévotion pour nos Saints et de sa sympathie pour notre Province.

Auprès de lui, avec votre Evêque et le Frère Prêcheur, Maur Kaiser, habile et dévoué Postulateur de la Cause (1), avec Messieurs les chanoines Gadon, vicaire général, et Kérisit, vice-postulateur, Monseigneur l'Evêque d'Orléans, plusieurs prélats amis, des religieux des divers Ordres, beaucoup d'ecclésiastiques, de nombreux laïques, Français ou Romains, ont tenu à venir entendre l'éloge du grand Missionnaire Breton.

Tout le Séminaire français est présent. C'est sa place. Il vient fêter une gloire de l'Eglise de France, et puiser de nouvelles leçons de sainteté dans l'histoire d'un des prêtres qui ont le plus contribué à rétablir le règne de Dieu et à fortifier la vie religieuse en Bretagne, au cours de ce dix-septième siècle, dont la grandeur chrétienne, on le constate quand on l'étudie de près, a largement surpassé les gloires profanes.

La Congrégation des Rites occupe ici un rang d'honneur, dans la personne de ses membres les plus actifs. Ils attestent, en bons défenseurs de l'idéal évangélique de la sainteté, que, dans l'ordre des vertus prêchées aux hommes par Notre Seigneur, rien ne manque à notre Vénérable pour qu'il puisse, un jour, figurer dignement parmi les Saints dont s'honore l'Eglise.

Et le Pape enfin préside l'assemblée, pour montrer, une fois de plus, que son grand souci est celui de la sanctification des âmes, et que la glorification de nos héros d'autrefois lui tient au cœur autant que la formation des apôtres du temps présent : car il éprouve une satisfaction toute paternelle, quand, ayant exploré le passé d'un peuple, il découvre, parmi ses enfants depuis longtemps disparus, quelque géant de zèle, de doctrine, de pénitence, qu'il puisse offrir aux hommes des siècles futurs, comme un maître à écouter, un modèle à imiter, et bientôt un Saint à invoquer.

Le Décret d'héroïcité.

II. — Le dimanche 14 Décembre, le Chef de la grande famille

(1) Le distingué avocat de la Cause, Mgr Salotti, était retenu loin du Vatican par son apostolat des hommes.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

catholique évoquait ainsi devant Nous le Vénérable Michel Le Nobletz et mettait en lumière ses vertus et ses mérites.

Voici la traduction du décret qui les résume (1).

QUIMPER

DÉCRET

Concernant la Cause de Béatification et de Canonisation du Vénérable Serviteur de Dieu, Michel LE NOBLETZ, Prêtre et Missionnaire.

Sur la question de savoir :

S'il y a certitude touchant les vertus théologales de Foi, d'Espérance et de Charité envers Dieu et le prochain, les vertus cardinales de Prudence, de Justice, de Force, de Tempérance et autres qui s'y rattachent, pratiquées à un degré héroïque, dans le cas et pour l'effet dont il s'agit.

Parmi les hommes renommés, qui méritent de recevoir les louanges de l'Eglise, il faut placer sans aucun doute le Serviteur de Dieu Michel Le Nobletz, dont le nom, dans l'Armorique ou petite Bretagne, demeure vivant de génération en génération.

Il naquit, dans une famille noble, le 29 Septembre 1577, au château de Kerodern, alors dans le diocèse de Léon, aujourd'hui dans celui de Quimper : son père s'appelait Hervé le Nobletz et sa mère, Françoise Lesguern. Elevé pieusement dès sa première enfance, il échappa aux dangers de la jeunesse, et, à force de lutte, triompha de l'ardeur de sa nature, soutenu d'une manière toute spéciale par la Bienheureuse Vierge, Mère de Dieu, qui l'assista durant sa vie entière : aussi brilla-t-il parmi ceux de son âge par sa modestie, le sérieux de son caractère et la pureté de ses mœurs. Poussé et conduit par la Vierge elle-même, il se consacra tout entier au Christ, notre Sauveur, pour être au seul service de l'Eglise et du salut des âmes.

D'abord auprès de quelques prêtres pieux, ensuite chez les Pères de la Société de Jésus, il étudia avec soin les belles-lettres et la philosophie ; en ayant achevé l'étude avec succès, il s'adonna de toute son âme à la théologie, à la Sainte Ecriture et aux saints Canons, et ses progrès furent tels qu'il dépassa de beaucoup tous ses condisciples. Aussi le père de Michel conçut-il de grandes espérances et attendait-il de son fils des avantages temporels considérables : l'Evêque de Léon, en effet, lui offrait, de lui-même, un bénéfice des plus importants. Le refus obstiné du pieux jeune homme irrita ses parents : chassé de la maison paternelle, il fut réduit à garder des troupeaux. Il ne fléchit pas sous la honte, mais s'enflamma d'une ferveur plus grande, convaincu que

(1) Le texte officiel, où Sa Grandeur Mgr La Fontaine, secrétaire de la Sacrée Congrégation, a exprimé, dans un latin très ample et très précis, toute l'admiration de la Sacrée Congrégation pour notre héros, se trouve reproduit à la suite de cette Lettre.

les biens du monde ne méritent pas qu'on les estime et que seul le fidèle qui imite le Christ pauvre est vraiment riche : puis, écoutant le conseil d'un homme prudent, avec la bénédiction de son père revenu à des sentiments plus doux, il se rendit à Paris pour y terminer ses études théologiques : c'est là qu'à l'âge de 30 ans il fut honoré de la prêtrise.

Bientôt, de retour dans sa patrie, il se retira sur le bord de la mer, dans un lieu solitaire, nommé Trémenach, où il vécut en ermite pendant un an, se préparant à ses missions futures dans l'austérité, les études sacrées et la prière continuelle. Ses vertus firent une telle impression sur ses parents eux-mêmes qu'à son exemple ils s'appliquèrent à mépriser le monde et à désirer les choses célestes. Pour obéir à l'ordre de son Evêque, il accepta la charge de pasteur dans quelques paroisses et s'en acquitta avec zèle. Mais, poussé par les conseils et les prières d'un ami, autrefois son condisciple, nommé Pierre Quintin, devenu moine de saint Dominique, Michel résolut aussi d'entrer dans le même Ordre. Il fut reçu au noviciat des F. Prêcheurs, à Morlaix.

La Providence voulut qu'il en sortît après quelques mois. Ayant constaté que les chrétiens de l'Armorique oublieux presque de leur religion devenaient, par suite de leur ignorance dans la foi, les esclaves de la superstition et les victimes de la corruption des mœurs, saisi d'une grande douleur, il s'appliqua de toutes ses forces à les instruire et à les délivrer, pendant plus de quarante ans, ne s'épargnant aucune peine et usant de toutes les industries. Pour catéchiser les ignorants surtout, il inventa une méthode ingénieuse : Il se servait de tableaux peints, composés par lui de façon à placer pour ainsi dire, devant les yeux, les vérités principales de la doctrine chrétienne : un commentaire tout simple les rendait accessibles même aux enfants et aux personnes sans instruction. Il n'est donc pas étonnant que, de toutes parts, les fidèles soient accourus en foule autour du Serviteur de Dieu.

Mais l'ennemi de notre salut, toujours actif, qui, « comme un lion rugissant, rôde cherchant qui dévorer, » ne cessait de poursuivre avec fureur l'Apôtre infatigable dont les travaux le chassaient peu à peu de l'Armorique. Par des artifices occultes, il fit que Michel s'attira le ressentiment et la haine de quelques-uns, qui, ne voyant qu'avec peine l'heureux succès de ses labeurs, le chargèrent d'accusations calomnieuses, de sorte que le Serviteur de Dieu dut prendre la fuite à plusieurs reprises, qu'on alla même jusqu'à le frapper et qu'on voulut le mettre à mort. Il supporta avec patience ces hostilités et ces persécutions, remerciant Dieu et priant pour les persécuteurs qui lui tendaient des embûches. Les fidèles voulurent parfois arrêter par la force les entreprises de ses ennemis : il les empêcha, avec toute l'autorité qu'il avait sur eux, d'exécuter leur projet. Il fut enfin victime de la calomnie : le Vicaire général de Quimper ordonna à l'homme de Dieu de quitter la région de Douarnenez, où, depuis vingt-cinq ans, il répandait les bienfaits de son zèle apostolique : humble et vraiment obéis-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sant, il lut lui-même, à genoux, devant ses amis, la lettre du Vicaire général, monta sur une barque, et, sans délai, sans plainte, se retira au Conquet.

D'un grand désintéressement, toujours pauvre et aimant la pauvreté, il pratiqua cependant la libéralité chrétienne à un tel degré que, dès qu'il voyait son prochain dans le besoin, il recueillait quelqu'argent ou se privait lui-même de nourriture pour venir à son aide ; même, ne pouvant rien par ailleurs, il donna parfois jusqu'à ses vêtements. Cette ardente charité envers le prochain avait sa source dans l'amour extrême qui l'embrasait pour Dieu et y puisait chaque jour une force nouvelle.

Comme il avançait en âge, l'Homme de Dieu, qui avait arraché au péché un si grand nombre d'hommes et sentait venir la mort, se préoccupa avec une pieuse sollicitude de l'avenir des Missions qu'il avait établies avec tant de succès. Il priait Dieu de toutes ses forces et lui demandait qu'Il daignât lui accorder un successeur dans son apostolat. Sa prière ne fut pas vaine : il sut, par une illumination d'en-Haut, qu'un homme de la célèbre Société de Jésus avait été choisi par Dieu à cette fin : ce fut le Père Julien Maunoir, qui s'est distingué par la pratique de toutes les vertus et le zèle des âmes, au point que sa Cause aussi est posée devant ce tribunal. Michel se l'attacha avec empressement ; il lui fit connaître sa méthode et les règles qu'il employait dans ses missions et l'associa à ses travaux, afin de promouvoir, chaque jour davantage, la gloire de Dieu par le salut des âmes.

Enfin, à l'âge de plus de 75 ans, brisé par ses travaux, le Serviteur de Dieu tomba malade. Durant sa longue maladie il fut cruellement tourmenté par le démon et imita d'une façon admirable l'exemple de Jésus-Christ à la Crèche et sur le Calvaire : fortifié par les sacrements de l'Eglise, il s'endormit paisiblement dans le Seigneur, le 5 Mai 1652.

A la nouvelle de sa mort, qui se propagea rapidement, tous versèrent des larmes ; même ses adversaires furent unanimes à le louer ; on le proclama le père du peuple breton, on exalta la sainteté de sa vie ; ses funérailles attirèrent un grand concours de peuple. Son corps, comme il l'avait ordonné, fut porté à Lochrist ; mais là, contrairement à sa volonté, il fut enseveli non pas au milieu des pauvres, mais dans un riche tombeau. Plus tard, en 1858, avec la permission de l'autorité ecclésiastique, il fut transporté dans la nouvelle église paroissiale du Conquet.

Le renom de sainteté, dont l'homme de Dieu jouit durant sa vie et après sa mort, grandissait de jour en jour. Lorsque la S. Congrégation des Rites eut achevé les préliminaires qu'exigent les règles des Constitutions Apostoliques, on discuta, par trois fois, la question des vertus du Vénérable Serviteur de Dieu, d'abord, le 3 Décembre 1912, dans le palais du Révérendissime Cardinal Sébastien Martinelli, préfet de la S. Congrégation des Rites et rapporteur de la Cause ; ensuite, au Vatican, le 11 Mars 1913 ; enfin, dans l'assemblée générale tenue en présence de Notre Très Saint

Père le Pape Pie X, le 29 Juillet de la même année 1913. Le Révérendissime Cardinal, Rapporteur, y proposa la question suivante : Y a-t-il certitude touchant les vertus théologales de Foi, d'Espérance et de Charité envers Dieu et le prochain, les vertus cardinales de Prudence, de Justice, de Force, de Tempérance et autres qui s'y rattachent, pratiquées par le Vénérable Serviteur de Dieu Michel le Nobletz à un degré héroïque, dans le cas et pour l'effet dont il s'agit ? Après quoi, les Révérendissimes Cardinaux et Pères Consulteurs présents donnèrent chacun leur suffrage. Notre Très Saint Père, afin d'implorer le secours et les lumières abondantes d'en-Haut, remit la sentence à une date ultérieure.

Enfin, aujourd'hui même, après avoir offert le Saint Sacrifice de la Messe, le Saint Père a appelé dans ce palais du Vatican le Révérendissime Cardinal, Sébastien Martinelli, préfet de la S. Congrégation des Rites et Rapporteur de la Cause, le R. P. Alexandre Verde, Promoteur de la Sainte Foi, et nous, Secrétaire soussigné, et, en notre présence, il a déclaré solennellement qu'il y a certitude touchant les vertus théologales de Foi, d'Espérance et de Charité envers Dieu et le prochain, les vertus cardinales de Prudence, de Tempérance et de Force et autres qui s'y rattachent, pratiquées par le Vénérable Serviteur de Dieu Michel le Nobletz à un degré héroïque, dans le cas et pour l'effet dont il s'agit.

Ce Décret a été promulgué et inséré dans les actes de la S. Congrégation des Rites, d'après les ordres de Sa Sainteté, le 14 Décembre 1913.

Fr. Sébastien Card. Martinelli, *Préfet de la S. C. R.*
† Pierre La Fontaine, *Ev. Char., Secrétaire.*

Votre Evêque remercia le Souverain Pontife par une courte harangue, dont voici le texte :

Très Saint-Père,

C'est pour moi un devoir très noble et très doux de remercier Votre Sainteté de la joie qu'Elle cause aux Pasteurs, au Clergé, aux Fidèles du Diocèse de Quimper et de Léon et de toute la Bretagne, en faisant proclamer l'héroïcité des Vertus de l'Apôtre zélé des Bretons qu'a été le Vénérable Michel le Nobletz.

Ses vertus, auxquelles vient de rendre hommage, par vos lèvres très augustes, le tribunal le plus sage de la terre, ravissent nos cœurs d'une religieuse admiration. Puissent-elles, par la grâce de Dieu, et avec l'aide de la Bienheureuse Vierge Marie qui fut sa grande protectrice, nous entraîner à imiter généreusement Celui qui nous a prêché la perfection chrétienne par ses exemples encore mieux que par ses paroles !

Nous lui avons voué une reconnaissance toute filiale, parce qu'il a été vraiment notre Père dans la Foi, au même titre que les premiers Apôtres du christianisme en Bretagne.

Les effets de cette paternité apostolique se font sentir aujour-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

d'hui encore, jusque dans les régions qui n'ont pas connu personnellement l'Envoyé de Dieu ; car, je dois le proclamer bien haut, si nous avons pu, depuis lors, rester, en majorité, fidèles à Notre Seigneur Jésus-Christ et à son Eglise, nous le devons aux Missions paroissiales, dont notre Vénérable a été, dans le pays, l'initiateur et le prédicateur infatigable ; et, après la grâce de Dieu et l'influence des vertus héroïques de son prêtre, le succès a été dû avant tout à la façon dont il a su pratiquer l'enseignement populaire du Catéchisme, et rendre toute sa prédication plus claire et plus efficace par ses cantiques, et par l'usage des tableaux symboliques qu'il exposait devant ses auditeurs pour leur expliquer la doctrine et la morale catholiques.

Notre peuple a gardé de cet apostolat un souvenir inoubliable. Il évoque tous les jours la mémoire du Serviteur de Dieu, et il aime à associer à son nom celui du Dominicain Pierre Quintin, qui partagea longtemps son labeur comme un frère, et surtout celui de l'incomparable Père Julien Maunoir, de la Compagnie de Jésus, disciple qui égala le maître et développa après lui son œuvre d'évangélisation.

C'est parce que cette œuvre persévère chez nous, organisée d'après la même méthode, animée du même esprit, et constamment active, que nos populations bretonnes demeurent comme jadis attachées au bon Dieu, au Pape et à la Sainte Eglise.

Aussi l'enthousiasme le plus pieux accueillera parmi nous le Décret que vient de rendre Votre Sainteté ; et il se traduira par une éternelle reconnaissance pour l'Auguste Pontife à qui nous devons notre joie d'aujourd'hui ; nous prierons longuement pour Lui et pour tous ceux qui ont bien voulu se dévouer à la cause de l'illustre Missionnaire Breton.

Dans nos cœurs, Très Saint Père, la joie présente est accompagnée d'une invincible espérance. Daigne le Seigneur permettre que bientôt le Vénérable Michel Le Nobletz puisse être élevé officiellement à l'honneur des saints autels ! Et, pour que nos vœux soient comblés, puisse ce bienfait nous être accordé, à l'heure opportune, par Votre Sainteté elle-même, à laquelle nous souhaitons encore une longue vie à la tête de la Sainte Eglise, pour la Gloire de Dieu, pour la paix de l'Univers Catholique et pour le salut de la pauvre France et de l'humble Bretagne.

Daigne enfin Votre Sainteté ajouter à la grande grâce de ce jour une Bénédiction spéciale pour le Diocèse et pour l'Evêque de Quimper et de Léon.

(A suivre.)

II. Nominations. — Par décision de Monseigneur, ont été nommés :

Recteur de Plomeur, en remplacement de M. Yvenat, démissionnaire, M. Noël, aumônier des Religieuses Augustines de Pont-l'Abbé ;

Aumônier des Religieuses Augustines de Pont-l'Abbé, M. Sergent, vicaire à N.-D. de l'Assomption (Quimperlé) ;

Vicaire à N.-D. de l'Assomption (Quimperlé), M. Sichez, vicaire à Névez ;

Vicaire à Névez, M. Trévidic, vicaire à Guilers ;

Aumônier des apprentis marins et des mousses, M. Louis Bossennec, vicaire à Saint-Renan.

PARTIE NON OFFICIELLE

Apostolat de la Prière.

INTENTION GÉNÉRALE POUR FÉVRIER 1914

Le retour à l'unité catholique de nos frères d'Orient

« Je possède encore d'autres brebis, mais elles ne sont pas dans mon bercail : il faut que je les ramène, et alors il n'y aura qu'un seul troupeau et qu'un seul pasteur ». Nous aiderons par nos prières à la réalisation de ce vœu du Cœur de Notre Seigneur. Nos frères orientaux ont la même foi que nous et les mêmes dévotions, ils refusent seulement de reconnaître l'autorité du Souverain Pontife : prions pour que peu à peu les malentendus et les préjugés se dissipent, et que ceux qui croient en Notre Seigneur se réunissent sous la conduite de celui qui est son vicaire ici-bas, le Pape.

Résolution apostolique : Prier instamment pour le retour à l'unité catholique de nos frères d'Orient.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Vendredi 6 Février*, exposition du T. Saint-Sacrement de 6 heures du matin à 5 heures du soir, et de 8 à 9 heures, pour les hommes seuls.

Samedi, confession des garçons du grand catéchisme.

Dimanche, 8, réunion de la Congrégation des Demoiselles à la chapelle, à 6 h. 3/4. Messe de communion pour les hommes, à la cathédrale, à 7 heures. Le soir, à 8 heures, réunion bretonne, sermon, prières, bénédiction.

Vendredi 13, confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

Samedi 14, confession des filles du grand catéchisme.

— ÉGLISE SAINT-MATHIEU. — *Samedi*, à 8 h. 1/2, messe de l'archiconfrérie de N.-D. des Victoires.

Dimanche, à 7 heures, messe, communion générale des jeunes filles associées du Sacré Cœur.

Le P. Calloc'h, Préfet apostolique. — Les *Missions catholiques* du 30 Janvier annoncent que la Sacrée Congrégation de la Propagation a nommé Préfet apostolique de l'Oubangui-Chari, le R. P. Jean-René Calloc'h, de la Congrégation du Saint-Esprit.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

On sait que le nouveau Préfet apostolique est originaire d'Ergué-Armel. Il est âgé de trente huit ans. Les rudes travaux de sa Mission ne l'ont pas empêché de se livrer à des études de linguistique africaine que la Société de Géographie couronnait récemment en attribuant à leur savant auteur l'un de ses prix.

Le clergé du diocèse et les nombreux amis du R. P. Calloc'h seront très heureux de la dignité qui lui vient d'être conférée. Qu'il en reçoive nos félicitations et nos vœux de long et fécond apostolat.

Récollection sacerdotale à Brest, rue de l'Harteloire, le mardi, 10 Février ; à Lanvéoc, le mercredi 11. Prédicateur, M. le chanoine Alfred Le Roy.

A La Salette, Morlaix, le lundi 9 Février.

A Ploudalmézeau, le jeudi 12 Février. Prédicateur, M. de Maupeou.

Nécrologie. — M. GESTIN, *Diacre*. — Samedi dernier, ont eu lieu à Lambézellec les obsèques de M. l'abbé Gestin. Une foule immense que contenait à peine la vaste nef de l'église paroissiale et une quarantaine de prêtres, parmi lesquels on remarquait M. le chanoine Messager, supérieur du Grand-Séminaire, M. le Curé de Lambézellec, M. le Supérieur de N.-D. du Creisker, M. de Kervénoaël, professeur au Grand-Séminaire, étaient venus rendre leurs derniers devoirs au jeune diacre défunt et témoigner à son honorable famille leur profonde sympathie.

M. Gestin avait commencé ses études en Octobre 1902, au Petit Séminaire de Pont-Croix. Sa philosophie terminée, il était entré, en 1909, au Grand-Séminaire. Là ses maitres et ses nombreux amis apprécièrent bien vite la finesse de son jugement, sa bonté, son affabilité. Déjà il touchait à la fin de ses études de théologie, quand au début de Février 1913, il fut terrassé par une maladie que rien ne permettait de prévoir. Pourtant il se remit quelque peu, put rentrer dans sa famille, où son état s'améliora et donna peut-être quelques espoirs. Mais hélas ! la maladie qui le minait eut un réveil effrayant le vendredi 16 Janvier 1914. Dès lors, le jeune abbé se sentit lui-même mortellement atteint, et se prépara à paraître devant Dieu avec une grande piété et une joyeuse résignation, qui ont fait l'admiration de tous ceux qui l'ont approché.

Et le vendredi matin, 30 Janvier, il s'éteignit doucement.

Quimper (Saint-Mathieu). — Les 27, 28 et 29 Janvier a été célébré le *Triduum de Saint-François de Sales*, auquel la prorogation du *Jubilé Constantinien* donnait, cette année, une plus grande solennité, et permettait de gagner une double indulgence.

Deux fois par jour, le matin à 9 heures, le soir à 8 heures, le R. P. Boschet, un enfant de Quimper, faisait une instruction, très

variée quant au sujet, mais ramenant toute la vie chrétienne, surnaturelle, à l'Eucharistie. Comme le Saint-Sacrement était exposé toute la journée, que la plupart des personnes qui formaient l'auditoire avaient fait leur adoration, tout était en harmonie, au diapason donné par le grand Pape Pie X. Avec clarté, avec une insistance touchante et une émotion communicative, le zélé missionnaire rappelait les directions pontificales. Il m'en voudrait de faire son éloge, mais je suis sûr de lui faire plaisir en lui annonçant que cette semaine du 1er vendredi, les communions d'enfants sont plus nombreuses et qu'il n'a pas prêché dans le désert.

Malgré la rigueur de la saison et le verglas du premier jour, l'assistance, assez nombreuse le matin, considérable le soir, allait chaque jour augmentant, et j'ai entendu regretter que le Triduum fût, comme le sermon du bon Père, trop court.

Brest. — **Grande réunion de l'Union Catholique,** *sous la présidence de Mgr l'Evêque de Quimper*. — Le dimanche, 15 Février, à 3 heures de l'après-midi, dans la grande salle du Patronage de Recouvrance, Mgr l'Evêque de Quimper recevra tous les groupements brestois et des environs, de l'Union Catholique et leur adressera la parole.

Cette grande réunion se tiendra à l'occasion de la remise à Me Le Guen, avocat, ancien sénateur du Finistère, de la croix de Saint-Grégoire le Grand que le Souverain Pontife vient d'accorder à l'honorable défenseur de l'Eglise dans notre pays bas-breton.

Les convocations seront adressées incessamment aux divers groupements de l'Union. Tous les membres qui les composent tiendront à honneur de répondre à l'invitation qu'ils recevront par la voie ordinaire des présidents de groupements.

La réunion promet d'être très belle.

Concarneau. — **Conférence de M. l'abbé Garnier.** — Lundi soir 26 Janvier, au Patronage Saint-Guénolé, a eu lieu une conférence très intéressante et très applaudie de M. l'abbé Garnier, l'orateur si connu et si justement apprécié dans la France entière. Environ 400 hommes avaient répondu à l'appel pressant que M. le Curé leur avait adressé. M. Garnier, pendant une bonne heure, nous a entretenu de la question scolaire : il s'est attaché surtout à démontrer l'injustice du projet de loi Dessoye, voté quelques jours auparavant par la Chambre des députés. La loi Dessoye, en effet, le peuple hélas ! semble l'ignorer, continue l'étranglement du peu de liberté qui restait encore aux chefs de famille ; l'instituteur devient irresponsable et inattaquable. D'après la loi il pourra désormais à loisir, soit par le choix des livres, soit par son enseignement oral, former ou plutôt déformer l'âme des chers petits enfants à lui confiés, sans que le père de famille puisse pratiquement s'y opposer ; bien plus, le père de famille assez osé pour se plaindre sera

Archives diocésaines de Quimper et Léon

traduit devant les tribunaux et condamné à l'amende. « Voilà, mes chers amis, s'écrie l'orateur devant son auditoire tout vibrant, voilà le projet de loi qu'ils ont osé voter, il y a quatre jours à la Chambre : Eh bien ! ce projet de loi il faut que nous l'empêchions de passer au Sénat. Comment ? Par quels moyens ? Voici... Jusqu'ici les catholiques se sont contentés, pour protester, d'établir des pétitions, de recueillir des signatures, de faire quelques conférences, d'écrire des articles de journaux, de placarder des affiches..... sans doute tout cela est bon, tout cela remue l'opinion, mais pas assez, aujourd'hui il faut davantage : une pétition même recouverte de milliers de signatures se jette facilement au panier ou au feu (nous l'avons bien vu à Concarneau) ; on écoute facilement une conférence, on lit une affiche ou un article de journal, quelques heures après tout est oublié. Il faut que nos protestations parviennent jusqu'aux représentants des pouvoirs publics eux-mêmes, et pour cela il faut *leur envoyer des délégations* : c'est d'un effet certain et impressionnant, surtout si l'on veut y mettre de la persévérance. L'orateur cite alors plusieurs exemples de retraits de lois, obtenus par l'envoi de délégations successives. Une délégation de 4, 6, 10 hommes *décidés* ne se jette ni au panier, ni au feu comme une simple pétition : *elle s'impose.*

» Et si de nombreuses délégations de tous les coins de la France viennent ainsi protester *résolument, vigoureusement,* mais aussi *respectueusement,* il faudra bien qu'on les écoute, et on les écoutera, peut-être pas par devoir, mais par crainte de perdre portefeuille ou mandat ; la crainte pour les législateurs est souvent le commencement de la sagesse. »

Les applaudissements éclatent enthousiastes aux quatre coins de la salle. L'abbé Garnier ne vieillit pas, il sait encore faire vibrer son auditoire ; M. le Curé l'en remercie, au nom de tous, en termes délicats et choisis.

A la fin de la séance, une délégation de 5 membres est élue par acclamation, et chargée de porter à la connaissance de tous les représentants des pouvoirs publics l'ordre du jour déjà voté à Quimperlé et que nous avons publié. Cet ordre du jour déchaîne l'enthousiasme et est voté à l'unanimité. Bonne, excellente journée pour l'Union Catholique de Concarneau..... Puisse cet exemple être suivi de beaucoup d'autres : ainsi les catholiques du Finistère et de la France entière arriveront à se faire écouter et respecter, peut-être même à triompher.

X.

Pont-L'Abbé. — **Adoration.** — « L'Adoration de Pont-l'Abbé, qui a eu lieu du 25 au 31 Janvier dernier, n'a pas été sans être réellement consolante. Plus de 3.500 communions ont été faites, en l'église de N. D. des Carmes, pendant ces jours de grâces et de bénédictions.

» Aidé du clergé paroissial, les vaillants missionnaires dignes fils du P. Maunoir, MM. Le Jollec et Gautier, sont venus et ont été

sur la brèche, dès 5 h. 1/2 du matin jusqu'à 9 h. du soir, évangélisant, confessant tour à tour bretons et français.

» Les enfants ont eu d'abord leur part dans nos saints et pieux exercices ; tous, depuis l'âge de 6 et 7 ans, ceux de l'école communale comme ceux de l'école privée ont été confessés, et ont fait la sainte communion, et plusieurs à différentes reprises. 2.500 adultes ont fait comme ces chers petits enfants, et ont, par là même réjoui le Cœur adorable de notre divin Sauveur.

» Dans une dernière et éloquente allocution, l'un de ces bons missionnaires nous disait, samedi soir à 5 h. qu'il n'y avait pas de meilleure façon pour témoigner à Dieu sa reconnaissance, après tant de bienfaits, que de mettre en pratique ses divins commandements et ses conseils. Et il nous exhortait, avec une chaleur apostolique à communier et à communier souvent. Puisse sa parole se graver dans le cœur de tous ceux qui l'entendaient, alors non sans émotion !

» A notre tour, après avoir dit : merci à Dieu, nous disons : merci aussi aux disciples de ceux qui évangélisèrent nos pères, les vénérables Michel Le Nobletz et Julien Maunoir ! »

•••

Saint-Yvi. — **Retraite des Mères Chrétiennes.** — La confrérie des mères chrétiennes a été établie à Saint-Yvi, il y a deux ans, par M. Bourdoulous, missionnaire diocésain, à la suite d'une retraite à laquelle avaient été convoquées toutes les femmes mariées de la paroisse et que suivirent environ deux cents mères de famille. La pieuse association compta immédiatement 122 membres.

Aux termes des statuts, cette première retraite devait se renouveler tous les deux ans. Cette année donc, un nouvel appel a été adressé, comme à l'origine, à toutes les femmes mariées. M. l'abbé L'Hévéder avait accepté de donner les instructions et M. le Recteur de Kerfeunteun apportait son concours pour les confessions. Près de 300 retraitantes, c'est-à-dire la presque totalité des mères de famille ont suivi les exercices de la retraite. Le nombre des membres de la confrérie s'est accru d'une trentaine et s'élève désormais à 155.

C'est un succès très sérieux dont il faut féliciter l'initiateur et les missionnaires. Il en résultera certainement un bien considérable pour le maintien et l'accroissement de la vie chrétienne dans l'excellente paroisse de Saint-Yvi.

Plougastel-Daoulas. — **Bénédiction d'une Maison du Peuple.** — Le dimanche 25 Janvier ont été solennellement bénits par M. le chanoine Uguen, supérieur de l'Institution Saint-Vincent, les nouveaux locaux paroissiaux construits par M. le chanoine Cardinal, curé de Plougastel, pour le service des nombreuses œuvres que compte la paroisse. Après avoir bénit les croix, M. Uguen prononça une vibrante allocution où il affirma les

Archives diocésaines de Quimper et Léon

revendications catholiques. Déjà, à la grand'messe, l'éloquent supérieur de Saint-Vincent avait dénoncé les ravages de l'alcoolisme dans un sermon qui fit sur l'auditoire de 3.000 personnes qui l'écoutait une profonde et salutaire impression.

A propos de la taxe de main-morte — Tout presbytère qui, après avoir appartenu à la fabrique ou à la commune, est devenu, par l'effet d'une vente régulière, propriété particulière ou du recteur, ou de toute autre personne, cesse, par le fait même, d'être passible de la taxe de main-morte, à laquelle auparavant il était assujetti.

Ce serait donc tout à fait par erreur que la feuille de contributions concernant cet immeuble continuerait à faire mention de la taxe de main-morte.

Le propriétaire qui se verrait ainsi imposé à tort, obtiendra d'en être déchargé, soit en faisant une déclaration à la mairie du lieu de l'imposition *dans le mois qui suit la publication du rôle*, soit en adressant au préfet ou au sous-préfet une demande en décharge *dans les trois mois de ladite publication*.

Mais il est essentiel de ne pas laisser passer les délais fixés par la loi.

Les émigrants temporaires. — L'Office des placements de l'*Œuvre des Ouvriers agricoles d'Eure-et-Loir, 5, rue des Lisses, Chartres*, constate que les Bretons qui viennent en Beauce pour les travaux d'été sont aussi nombreux que les Belges, mais malheureusement ils ne sont pas organisés comme ceux-là, et leur conduite morale laisse dès lors beaucoup à désirer.

L'Œuvre a déjà reçu des demandes de la part des patrons chrétiens, et se met *dès maintenant* à la disposition de MM. les Curés et Recteurs pour le placement des ouvriers recommandables. Prière de lui faire connaître : 1° Les noms des ouvriers qui veulent émigrer temporairement ; 2° leur âge ; 3° l'emploi qu'ils sollicitent (bineurs, faucheurs, charretiers, vachers, hommes à tout faire) ; 4° l'époque à laquelle ils désirent venir.

Elle rappelle aux émigrés temporaires qu'avant de partir, ils doivent se faire délivrer à la mairie de leur commune une feuille d'ouvriers agricoles qui leur permettra le retour gratuit chez eux après la saison des travaux.

ŒUVRE DIOCÉSAINE DE PROJECTIONS LUMINEUSES

Séries retenues.

Jusqu'au 16 Février : 28, 170, 139, 96, 78, 106, 86, 67, 105, 143, 145, 146, 27, 167, 105 a, 155, 96, 106. 106 bis, 165, 143, 35, 34, 25, 75, 109, 50, 103, 101 [1], 12, 125, 155.

Jusqu'au 23 Février : 50, 103, 101 a, 166, 36, 47, 34, 103, 105 [1].

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Mort du cardinal Gennari.** — Le cardinal Gennari, préfet de la Congrégation du Concile, est mort samedi, à 1 h. 1/2, d'une maladie de cœur, dans son habitation du palais Borghèse.

Son décès porte à 16 le nombre des chapeaux vacants. Le nombre des cardinaux vivants se trouve réduit à 55, dont 30 cardinaux italiens et 25 étrangers.

Le cardinal Casimir Gennari était né le 29 Décembre 1839, à Maratea, diocèse de Policastro-Bussentina (Salerne). Il fit ses études au collège de Salerne et fut ordonné prêtre en 1863. Nommé le 13 Mai 1888 à l'évêché de Conversano, il y continua la revue canonique qu'il avait fondée : *Il Monitore Ecclesiastico*, fort estimée de toute l'Italie. Il s'occupa avec zèle de l'éducation de ses clercs, bâtit l'évêché, restaura sa cathédrale et beaucoup d'autres églises. L'*Osservatore Romano* raconte qu'il calma un jour une révolte de la ville contre la municipalité. Appelé à Rome par Léon XIII, il fut nommé assesseur du Saint-Office et promu le 6 Février 1897 archevêque titulaire de Lépante. Créé le 15 Avril 1901 cardinal-prêtre du titre de Saint-Marcel, il reçut le chapeau le 18 suivant. Il habitait à Rome le palais Borghèse.

LILLE. — **Communiqué de l'Evêché.** — M. Henri Bonte, *ayant satisfait aux conditions nécessaires*, a été relevé par Monseigneur l'Evêque de Lille de la censure de l'excommunication.

Ces satisfactions, données par une pièce écrite dont Mgr Charost avait rédigé les termes, sont absolument distinctes et indépendantes de la démission de gérant du *Cri des Flandres*, voulue par M. Bonte avant d'avoir été ratifiée par l'administration du journal. L'acte de satisfaction que M. Bonte a signé n'en fait aucune mention.

Bibliographie bretonne.

Un Apôtre de la Bretagne au XVII[e] siècle : *Le Vénérable MICHEL LE NOBLETZ (1577-1652)*. — La cause de béatification du Vénérable Michel Le Nobletz vient d'être introduite à Rome. M. Hippolyte Le Gouvello a reproduit dans son livre (1), d'une façon très exacte et très complète, la vie si extraordinaire dans sa simplicité du Vénérable Michel Le Nobletz, suscité par la Providence, avec le Vénérable P. Maunoir, son disciple, pour promouvoir, en notre pays de Bretagne, la grande renaissance chrétienne du XVII[e] siècle.

---

(1) *Le Vénérable Michel Le Nobletz* (1577-1652), par le Vicomte **H.** Le Gouvello. Le volume de 500 pages : 3 fr. franco. Victor RETAUX, éditeur, 52, rue Bonaparte, Paris.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Il faut lire ce livre, véritable histoire vécue de la Bretagne après l'hérésie de Calvin. La guerre civile et après elle, la famine, la peste et les loups dévorants avaient amené la désolation dans notre région. La foi vacillait dans les âmes et la conscience du peuple s'égarait trop souvent. Michel Le Nobletz fut le premier apôtre de cette mission nouvelle.

M. Le Gouvello raconte toutes les difficultés rencontrées par son héros dès sa jeunesse. Tour à tour, en butte à la calomnie, à la colère de son père, à la contradiction, à la persécution, dénoncé à l'Official, pris pour un fou. Michel Le Nobletz est tourmenté à la fin de sa vie de tous les maux imaginables.

Son histoire renferme les documents les plus intéressants non seulement sur lui, mais — nous le disions plus haut — sur son époque. Nous invitons ceux de nos lecteurs qui ne possèdent pas encore la vie du Vénérable Michel Le Nobletz à se la procurer sans retard, car l'édition de ce volume ne tardera pas à s'épuiser.

G. B.

La Société de Publicité religieuse, 6, place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour la *Semaine religieuse* de Quimper.

Mme VEUVE MICHEL QUÉINNEC

11, rue Kéréon — QUIMPER

a l'honneur de prévenir MM. les Ecclésiastiques qu'elle continue, comme par le passé, à tenir les **chapeaux, faux-cols, barrettes, rabats,** *etc...*

o o **Manufacture d'Ameublements** o o

J. CHENADEC

o o *1, rue René-Madec (ancien rue du Quai)* o o

QUIMPER

ENTREPOT DE LITERIE, MIROITERIE, SIÈGES & TENTURES

o o *Agencement complet d'Hôtels, Cafés, Villas* o o

PRIX FIXE | **PRIME** ou **FRANCO DE PORT** à tout acheteur dont l'achat au comptant dépasse **25** francs.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper. typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché

REVUE FINANCIÈRE. — L'événement de la semaine est l'abaissement du taux de l'escompte officiel de 4 °/. à 3 °/. en Angleterre, de 4 °/. à 3 1/2 °/. en France. La Rente française a progressé à 87.25, tandis que les Fonds Russes ont enregistré de leur côté une avance très appréciable. Les Etablissements de Crédit ont adopté une tenue extrêmement ferme ; le Crédit Lyonnais termine à 1.717, le Comptoir National d'Escompte à 1.054 et la Société Générale à 815. L'augmentation de capital de la Caisse Commerciale et Industrielle de Paris se poursuit avec succès. Elle comporte, comme nous l'avons déjà annoncé, l'émission de 30 000 actions de préférence de 500 francs, 6 °/. cumulatives et de 8.000 actions ordinaires de 250 francs. Celles-ci sont réservées aux anciens actionnaires au prix de 1.250 francs. Parmi les Chemins de fer français, le Nord s'inscrit à 1.715 et le Lyon à 1.295. Le prix des obligations de cette Compagnie en cours d'émission est fixé comme suit : 4 °/. Mai-Novembre 488 francs 3 °/. Janvier-Juillet 401 francs ; 3 °/. Avril-Octobre 404 francs ; 2 1/2 °/. Mai-Novembre 368 francs Les valeurs de traction sont actives ; elles réalisent, dans l'ensemble, des progrès sensibles ; Omnibus, 601. Nouveaux progrès à 261 des Tramways de Paris. Le Rio a été très actif toute cette semaine et a bondi, dans la dernière séance, à 1.859 francs. Fermeté du Boléo à 745 francs. Les valeurs d'Electricité font preuve de dispositions soutenues Sur le marché en banque, les transactions sont actives et dans tous les compartiments, des plus-values sensibles sont enregistrées.

MALADIES NERVEUSES

Guérison certaine par l'**ANTIÉPILEPTIQUE DE LIÉGE** de toutes les maladies nerveuses et particulièrement de l'épilepsie, réputée jusqu'aujourd'hui incurable.

La brochure contenant le traitement et de nombreux certificats de guérison est envoyée franco à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie à M. **FANYAU**, pharmacien, à Lille (Nord).

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une Maladie de la Peau, Dartres, Eczémas, Boutons, Démangeaisons, Bronchites chroniques, Maladies de la Poitrine, de l'Estomac et de la Vessie, de Rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Le public appréciera le but humanitaire de cette offre. Ecrire par lettre ou carte postale à M. VERCHÈRE, 5, Place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra *gratis* et *franco* par courrier et enverra les indications demandées.

MEUBLES RELIGIEUX ET CIVILS

Fçois CAUJAN

STATUAIRE

Avenue de la Gare, 6

LANDERNEAU

CROIX DE MÉRITE — EXP. INTERNATIONALE PALAIS DU TRAVAIL PARIS 1912 DIPLÔME D'HONNEUR MÉDAILLE D'OR — EXP. DE BREST 1908 — 2 DIPLÔMES DE GRAND PRIX

Archives diocésaines de Quimper et Léon



300 Ans
de Succès



EAU
DES
CARMES DÉCHAUSSÉS

Boyer

Exigez bien la Signature ci-dessus.



UN LITRE d'Huile par mois.

TELLE EST LA DÉPENSE D'UNE VEILLEUSE N° 0

Le bidon d'huile postal 10 kilos, franco gare, 14 fr. 50.

F. FAFET, rue de Bérulle, à Saint-Mandé (Seine).

CONTRE
Feu du rasoir,
Rougeurs,
Démangeaisons

Crème Simon

UNIQUE
pour les soins
et la beauté
de la peau.

RHUMES

Pour se guérir et se préserver des ***Rhumes, Toux, Bronchites, Refroidissements, Catarrhes, Grippe, Asthme, Influenza, Phtisie, Tuberculose,*** pour se fortifier les bronches, l'estomac et la poitrine, il suffit de prendre à chaque repas deux **GOUTTES LIVONIENNES** de TROUETTE-PERRET. — **3** fr. le Flacon toutes Pharmacies.

29e Année — Vendredi 13 Février 1914 — N° 7

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO	PRIX DE L'ABONNEMENT	LA LIGNE D'ANNONCE
10 CENTIMES	France, Algérie et Tunisie. 6 fr. par an. Étranger . . . . . 8 fr. —	40 CENTIMES

L'Abonnement, payable d'avance, part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : Pour les communications, abonnements, dépôts et annonces, s'adresser à M. l'abbé CORNOU, Directeur de la *Semaine religieuse*, place Saint-Mathieu, 3, à Quimper. Les communications doivent être parvenues pour le *mardi au plus tard*, à midi.

Vente au numéro { *à Quimper*, Librairie J. SALAUN, 7, rue St-François.
à Brest, Maison « A NOEL, » 30, rue de la Rampe.
à Landerneau, NICOLAS, rue Fontaine-Blanche.

QUIMPER

TYP. DE KERANGAL, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ

1914

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LA NATIONALE

Entreprise privée, assujettie au contrôle de l'État.

SOCIÉTÉ ANONYME D'ASSURANCES SUR LA VIE

Capital social : 15 MILLIONS
Siège social : 2, rue Pillet-Will, PARIS

Près d'un siècle de gestion économe et prudente a permis à **LA NATIONALE** de constituer peu à peu des réserves libres d'une importance telle qu'aucune société similaire ne peut mettre en ligne des garanties supplémentaires aussi puissantes en dehors des réserves mathématiques ; aucune société similaire n'offre, dès lors, une sécurité aussi grande à ses assurés et à ses rentiers.

Capitaux assurés pendant l'exercice **1913 :**
118 millions.

Rentes constituées pendant l'exercice **1913 :**
2.851.926 francs.

CAPITAUX ASSURÉS depuis l'origine de la Compagnie : **2 milliards 841 millions**

RENTES CONSTITUÉES depuis l'origine de la Compagnie : **73 millions**

ASSURANCES EN CAS DE DÉCÈS — DOTATIONS D'ENFANTS

Constitutions de Retraites

RENTES VIAGÈRES

immédiates ou différées
aux conditions les plus avantageuses.

De nombreuses Décisions judiciaires ont désigné LA NATIONALE pour la Constitution de Rentes viagères.

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS ET PROSPECTUS GRATUITS

AU SIÈGE SOCIAL A PARIS

ou chez les Agents généraux du Diocèse :

M. KERHUEL, Agent général, à Quimper, 7, rue du Palais.
M. MER, — à Brest, 11, rue du Château.
M. Victor LAUNAY, — à Châteaulin, 2, rue Graveran.
M. KEROUANTON, — à Morlaix, 5, quai de Léon.
M. RICHER DE FORGES, — à Quimperlé, 15, rue de Gorriguer.

29e ANNÉE. Vendredi 13 Février 1914. N° 7.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon portant publication du *Décret sur l'héroïcité des vertus du Vénérable Michel Le Nobletz* (à suivre) ; Renouvellement de la concession de l'autel privilégié aux chapelles et oratoires du diocèse.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Récollection sacerdotale ; Enseignement libre ; Les prédicateurs de Carême ; Landerneau ; Douarnenez ; Une Héroïne de la charité, la Mère Emmanuel Héliès ; Projections lumineuses.

III. — Chronique générale : Rome ; Lille ; Le Japon.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 15 Février. — Dimanche de la Sexagésime. Semi-double. Violet. A la messe, mémoire de SS. Faustin et Jovite, martyrs.
Vêpres du jour.

Lundi, 16. — Office de la Férie. Violet.

Mardi, 17. — S. Guévroc, Abbé. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 18. — S. Siméon, Evêque, Martyr. Simple. Rouge.

Jeudi, 19. — Office de la Férie. Violet.

Vendredi, 20. — Office de la Férie. Violet.

Samedi, 21. — Office de la B. Vierge Marie. Simple. Blanc.

Dimanche, 22. — Dimanche de la Quinquagésime.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Ursulines de Quimper. . . . . du 9 au 16 Février.
Ursulines de Carhaix . . . . . du 17 au 20 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon portant publication *du Décret sur l'héroïcité des Vertus du Vénérable Michel Le Nobletz.*

(Suite.)

Commentaire du Décret.

III. — Vous remarquerez, mes bien chers Frères, que le Décret, entre tous les miracles accomplis de son vivant par Dom Michel, signale seulement la connaissance prophétique qu'il eut du choix fait par Dieu, du Vénérable P. Maunoir pour son successeur. Les résurrections qu'il opéra au pays de Douarnenez, les guérisons de toutes sortes par lesquelles Dieu sanctionna son ministère, sont passées sous silence, comme la plupart de ses extases et de ses visions. Elles viendront à leur heure dans le tableau général de la Vie du pieux missionnaire, quand aura été achevée l'étude des miracles qui ont pu être constatés depuis que le Procès de Béatification est commencé. Aujourd'hui, il n'en est pas question.

Mais le Décret note avec soin les points suivants, parce que l'héroïcité des vertus y est intéressée.

Il présente, dès le début, l'idée mère de la vie du Vénérable. Le Vénérable, depuis le premier jour, n'a eu en vue que le service de Notre Seigneur Jésus-Christ, de l'Eglise, et des âmes. *Totam se Christo salvatori tradidit, ecclesiæ animarumque saluti unicé serviturus.*

Cette résolution est inspirée à son âme par la Sainte Vierge : *Ipsâ Deiparâ hortatrice et duce.* Elle le visitait familièrement dans son enfance. Elle lui apparut plus solennellement, pendant qu'il achevait ses études chez les Jésuites d'Agen, et lui dit : « Voilà trois couronnes que j'ai demandées à mon Fils et que j'ai obtenues pour vous. La première est celle de la Virginité, que vous garderez inviolablement jusqu'à la mort... La deuxième est celle de Docteur et de Maître de la vie spirituelle... La troisième est celle du mépris du monde que vous professerez comme prêtre séculier » (1).

L'humble chaumière de Tréménach, en Plouguerneau, au bord de la Manche, est signalée comme le lieu sacré où, pendant toute une année, il acheva sa préparation au ministère des missions paroissiales par une vie austère, des études saintes, et

(1) *Le Vénérable Michel Le Nobletz,* par le Vicomte Le Gouvello, page 24.

une prière assidue : *Ubi, per annum eremiticam vitam agens, missionibus obeundis, vitæ austeritate, sacris studiis, et assiduâ oratione se præparavit.* Il y donna aux mondains de son siècle le même exemple que devait donner S. Benoît Labre aux âmes relâchées du siècle suivant.

Le Décret mentionne la durée de son apostolat : *Per annos ultrà quadraginta :* plus de quarante ans. Mais le champ de cet apostolat, qui d'abord s'étend aux deux diocèses de Léon et de Cornouailles, à Plouguerneau, à Morlaix et à plusieurs paroisses du Tréguier, à Saint-Pol de Léon, à Ouessant, à Molène, à l'Ile de Batz, à Saint-Mathieu, à Landerneau, comme à Quimper, au Faou, à Concarneau, Pont-l'Abbé, Audierne, à l'Ile de Sein, à Meilars, finit par se restreindre, sur un appel de la Sainte Vierge, au port de Douarnenez et aux paroisses voisines, qu'il évangélisa pendant vingt-cinq ans : *Ex loco Douarnenez, undè, per annos viginti quinque, circumquaque zeli sui apostolici beneficia sparserat.*

Le résultat de tant d'efforts est magnifiquement indiqué. L'ennemi de notre salut, *humanæ salutis acerrimus hostis,* le démon est à peu près chassé de tout le pays par l'influence du missionnaire : *Cujus operâ paulatim ex Armoricâ exulare cogebatur.*

Et pourtant le démon avait eu des prises profondes dans les âmes, par l'ignorance des vérités de la foi, par la superstition, par la corruption des mœurs, si bien que la Religion était presque oubliée : *Religionis fere oblita.*

Par quels moyens le missionnaire a-t-il pu surmonter tant d'obstacles ? *Nulli parcens labori, nullâ industriâ neglectâ.* Il n'a reculé devant aucun labeur, négligé aucune industrie. Vous venez de l'entendre dire, il a organisé l'enseignement du catéchisme pour le peuple par le peuple, en y conviant, avec sa sœur, les saintes femmes de Douarnenez. Il a écrit et fait chanter des cantiques sur les principaux points de la Doctrine chrétienne. Surtout il a imaginé de recourir aux tableaux symboliques composés d'après ses indications, et dont l'usage s'est heureusement perpétué jusqu'à nos jours dans les missions de nos paroisses.

Mais aucun de ces moyens n'aurait suffi sans le zèle tout apostolique, qui jadis l'avait poussé à l'ardeur de l'étude comme à la ferveur de la vertu, puis entraîné à se détacher de sa famille pour devenir prêtre, et enfin à se laisser éconduire providentiellement de l'Ordre de S. Dominique qui aujourd'hui lui rend hommage, afin de se donner à la conquête des âmes, selon les vues divines, par toutes les méthodes qu'indique l'Evangile, depuis le Sermon sur la montagne qu'il traduisait si fortement aux chrétiens de la noblesse comme aux fils du peuple, et les visites de bon Pasteur ou de charitable Samaritain à tous les malades de l'âme et du corps, et les prédications prolongées au bord d'une mer plus vaste et sur une côte plus peuplée que

Archives diocésaines de Quimper et Léon

celle de Tibériade, et les paroles de conversion et de relèvement à tant d'âmes semblables à la Samaritaine du puits de Jacob, jusqu'à la formation du disciple qui poursuivra son œuvre, jusqu'au don total de ses forces et au sacrifice de sa vie, sans se lasser ni se rebuter. *Nulli parcens labori, nullâ industriâ neglectâ.* C'est ici en vérité que l'expression du Décret prend tout son sens.

Les vertus théologales et morales.

IV. — Mais ce zèle lui-même n'aurait pu porter tous ses fruits, s'il n'avait puisé sa sève dans les vertus théologales et morales. C'est l'héroïcité de ces vertus qui fait l'objet principal du Décret et de ma Lettre. Je dois y insister, pour montrer comment sa vie a vraiment atteint le niveau de celle des plus grands Saints.

La *foi* met déjà la vie du ciel à la portée de la terre. Plus que tout autre, le prêtre vit de la foi. Elle règle et inspire tous ses rapports avec Notre Seigneur et avec les fidèles. Or, voyez ce que pense et ce que fait Dom Michel. Il place l'acte de foi au-dessus de toutes les grâces extraordinaires. Il est pénétré de foi depuis l'enfance et ne cesse pourtant d'en demander à Dieu l'augmentation. Avant même d'être prêtre, il crée une congrégation de catéchistes pour la défendre et la propager. C'est la foi qui finit par l'entraîner au sacerdoce après l'avoir fait longtemps hésiter devant cet honneur. Il la fortifie en lui par des travaux constants. Il la manifeste par son horreur pour les nouveautés protestantes autant que par sa piété dans la préparation, la célébration, ou l'action de grâces de la sainte messe. Il en nourrit sa dévotion spéciale pour l'Eucharistie, la sainte Trinité, les mystères de l'Enfance et de la Passion de Notre Seigneur; pour la Sainte Vierge, pour le modèle de la foi militante, saint Michel, son patron, et pour tous les Saints et les Anges. Elle anime sa longue carrière de missionnaire, inspire ses merveilleuses industries, et rend seule possibles ses nuits de prières après ses fatigues du jour, et son acte de suprême énergie, quand, paralytique et mourant, il se fait mettre à genoux pour recevoir plus dignement le saint Viatique.

Son *espérance* n'est pas moins ferme. Il ne consent à l'appuyer sur rien d'humain, ni sur sa famille, pourtant aussi chrétienne que bienfaisante et noble, ni sur son génie naturel, pourtant si étendu, ni sur les ressources humaines que plusieurs fois on lui propose. Il compte sur Dieu seul, et sa grâce. On peut le chasser du foyer paternel, sans un sou. Il retrouve, joyeux, le mot de saint François d'Assise. « Je pourrai dire avec plus de vérité : *Pater noster qui es in cœlis.* » La Providence est une mère. Elle suffit. Tout manque au missionnaire ainsi délaissé ? Il s'en félicite. « C'est son paradis. » Il est impuissant ? Mais Dieu agira. Il est calomnié ? Dieu le défendra. *In te, Domine, speravi : non confundar in æternum.*

C'est qu'il aime Dieu, plus que tout. Aussi il hait le péché plus que tout. Il recherche la perfection, plus que tout. Il souffre et expie pour les autres, par amour pour Dieu, et devient presque aveugle à force de pleurer les péchés des autres. Il ne trouve jamais que son Dieu soit assez connu, assez aimé, assez servi. Il veut ressembler à Notre-Seigneur dans les faiblesses de sa divine Enfance comme dans les tortures de sa Passion. Il reçoit ses stigmates, et l'on peut bien dire qu'il meurt d'amour en baisant son Crucifix.

Et la *charité* souveraine qu'il a pour son Dieu est le ressort infatigable de la charité chrétienne qui l'unit également au prochain, et qui l'amène à secourir les misères du corps, du même cœur qu'il secourt la pauvreté des âmes, au besoin en se privant pour ses frères et de sa nourriture et de ses vêtements. Ainsi est formulée la sentence de la Congréation des Rites sur Dom Michel. *Hæc nimirum ardentem ergà proximum caritatem summa quâ ergà Deum flagrabat caritas generaverat, generatam jugiter augebat.*

Les lois de l'équilibre, dans l'ordre surnaturel, veulent que, dans une âme sainte, les vertus cardinales aient la même intensité que les vertus théologales.

Interrogé sur le degré de ces vertus dans l'âme de Dom Michel, le Pape a déclaré qu'elles furent héroïques.

Héroïque sa *prudence*, aussi bien dans sa jeunesse, quand il fuit les dangers de la ville de Bordeaux, que dans sa vieillesse, quand, déjà agonisant, il déjoue, par son calme souriant, les dernières perfidies du démon. Il n'avait accepté le sacerdoce que sur le conseil du plus sage des confesseurs, le P. Cotton, de la Compagnie de Jésus : *Prudentis viri consilium secutus.* Prêtre, on l'appelle « le prêtre fol ». Mais la folie de la Croix est la sagesse de Dieu. Il juge les événements et les hommes à la lumière de l'Evangile. C'est de Notre Seigneur et de sa Sainte Mère qu'il veut apprendre à discerner le mal des âmes et de la société de son temps, et à les combattre. Jamais il n'entreprend une mission sans le conseil de ses directeurs, prenant alors les moyens les plus propres au bien des âmes, suivant les paroisses et les circonstances, suivant les dispositions des personnes, s'attachant à éviter également l'excès de rigueur et l'excès de faiblesse, réglant ses avis sur l'état des âmes, et choisissant avec un soin infini les auxiliaires de son apostolat et les héritiers de son zèle.

Héroïque sa *justice*. Prenez le mot dans sa plus haute acception. Il faut que toute justice s'accomplisse par le prêtre, et que le prêtre obéisse et fasse obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes, plutôt même qu'à la famille. Justice dans la plénitude du service divin et dans la plénitude du dévouement aux âmes, dans la sévérité à l'égard du péché comme dans les miséricordes à l'égard du pécheur, dans la soumission aux supérieurs ecclésiastiques comme dans les instances pour activer leur zèle, dans

Archives diocésaines de Quimper et Léon

les prémices de son ministère réservées à sa paroisse d'origine comme dans l'élan qui le porte ensuite bien au delà des limites qu'il avait pu prévoir : pleine justice, en un mot, dans une entière bonne volonté ! C'est toute la vie du Vénérable.

Héroïque sa *tempérance*. Dans notre nature, l'esprit, le corps, tout est avide de satisfactions. La sobriété de l'âme coûte autant que l'autre. Ce prêtre fut d'une abstinence merveilleuse : *Magnâ fuit abstinentiâ*. Dans les choses de l'esprit, il ne chercha à connaître que les vérités religieuses. Dans son cœur, il compta pour rien les succès et les bonheurs du monde : *Prospera mundi nihil esse facienda*. Il professait que le vrai riche, le seul riche, est l'homme qui s'attache à imiter le Christ pauvre : *Solum Christi pauperis imitatorem verè divitem esse habendum*. Alors, il s'adonne au jeûne et à la mortification. Il se contente d'un repas par jour. Il vit de lait et de pain d'orge. Il ne boit que de l'eau. Après la cinquantaine seulement, et par ordre, il se résigne enfin à prendre quelques gouttes de vin et une bouchée de viande. Ajoutez qu'il dort à peine quatre ou cinq heures chaque nuit : *Magnâ fuit abstinentiâ*.

Héroïque enfin sa *force*. Le Décret dit qu'il fut inaccessible à la crainte : *Intrepidum apostolum*. Jeune, il domptait déjà ses passions, et triomphait des tentations de son âge : *Ineuntis adolescentiæ pericula indolisque ardorem fortiter superavit*. Dans la maturité, dans la vieillesse, quand vinrent, plus cruelles, les calomnies, les persécutions, et que son œuvre fut brusquement arrêtée par l'autorité, il obéit sans retard, comme il convient aux âmes vraiment fortes. Mais rien ne put décourager son zèle, ni les mauvaises dispositions des hommes, ni sa fatigue personnelle, ni les coups reçus, ni les menaces de mort, et toujours il porta avec confiance son ministère à des paroisses nouvelles quand il fut chassé de celles qu'il évangélisait d'abord : *Intrepidum apostolum*.

Voilà les vertus de l'Apostolat, tel que Dieu le bénit, appliqué d'abord à assurer la sainteté de l'apôtre, pour qu'il puisse plus facilement procurer la sainteté du peuple qui le voit et qui l'entend.

Les trois concupiscences vaincues.

V. — N'en traçait-il pas lui-même l'esquisse, quand, dans l'un de ses tableaux allégoriques les plus fameux, évoquant dès la première moitié du XVIIe siècle, le percement de l'Isthme de Panama, il compare cette chaîne étroite de montagnes, obstacle infranchissable au navigateur qui voudrait passer de l'Atlantique au Pacifique, à la masse effrayante des tentations et des défauts qui arrêtent l'âme dans sa traversée de la terre au ciel ; et, mettant en scène le chrétien qui veut percer cet isthme décourageant, décrit les difficultés inouïes de l'entreprise, — une lieue d'immondices à enlever d'abord, et c'est la concupiscence de la chair, — une lieue de vaines richesses à déblayer, et c'est

la concupiscence des yeux, — une lieue de folles mondanités à balayer, et c'est l'orgueil de la vie : puis, met aux mains du chrétien résolu trois instruments de travail, « trois pelles » pour creuser le passage et faire disparaître les déblais, l'amour de la mortification, l'amour de la pauvreté, l'amour de l'obéissance : après quoi, il peut diriger son navire dans l'océan nouveau, vers l'un des trois ports par où l'on aborde au Paradis, le port de la perfection, le port de la vie pieuse, le port de l'obligation, en ayant soin de mettre le cap sur le port le plus parfait et le plus sûr, pour avoir au moins des chances d'aborder à l'un des autres, où il pourra s'assurer le salut.

Quel chrétien a su accomplir avec plus d'énergie ce travail d'Hercule ?

Qui donc a lutté contre la concupiscence de la chair mieux que le prêtre, qui, ayant dans sa vingt-troisième année, reçu de Marie la couronne de virginité, « ne commit jamais, au dire de ses confesseurs, un seul péché, même véniel, contre la chasteté », (1) et dans son « horreur du vice impur », sentant « l'odeur des âmes lascives » et ne pouvant la supporter, s'appliquait à retirer ces âmes « de leur bourbier », et entraînait vierges et veuves à un état de pureté supérieur, sans négliger le soin pieux des âmes engagées dans les liens du mariage, tandis qu'il protégeait sa vertu personnelle par des mortifications telles qu'elles font frémir la nature ? Peu de disciples du Christ ont mieux travaillé que celui-ci à déblayer et à purifier ce rivage empoisonné et fétide où viennent s'enliser et se perdre tant de pauvres barques chrétiennes, qui étaient appelées à jeter l'ancre au Ciel. Quant à lui, Dieu rendait à sa pureté parfaite un témoignage sensible en faisant refleurir entre ses mains un lys depuis longtemps desséché, dans la chapelle, aujourd'hui disparue, de Sainte-Barbe du Conquet, et nul ne s'étonnait de l'hommage rendu par le Ciel à une vertu qui depuis si longtemps parfumait la terre.

Quel autre a plus radicalement vaincu l'amour des richesses ? Voilà où tant de chrétiens, petits et grands, succombent presque immanquablement. Avec quel entrain généreux Michel Le Nobletz a dépouillé ces richesses terrestres, vidé sa bourse de gentilhomme, dissipé ses biens en faveur des pauvres, refusé jusqu'aux honoraires de ses messes, adopté pour ses vêtements l'étoffe la plus commune, dressé son grabat dans une simple chaumière que l'on peut encore voir au Conquet, et, sans autre trésor que sa collection d'images et de tableaux, n'ayant pas en poche le plus petit écu, propriétaire uniquement de deux chemises, d'une soutane et d'un manteau, se réjouit de ne pouvoir léguer à ses héritiers « qu'un beau rien dans un coffre » selon la formule même de ses volontés dernières ?

---

(1) Le Gouvello, page 375.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Quant à « l'Orgueil de la Vie », dernier et plus redoutable obstacle à l'heureuse traversée des âmes chrétiennes, pour savoir à quel point il l'a combattu et déraciné en lui, haï et poursuivi dans les autres, il faut lire le texte de ses adieux au monde, qu'il composa vers l'an 1600, après avoir reçu de la Sainte Vierge cette couronne plus difficile à conquérir et à garder que toutes les autres. Il rompit avec le monde, ses honneurs, ses plaisirs, quand il abritait sa jeune vertu dans une Congrégation d'Enfants de Marie, quand il repoussait le « bénéfice » pouvant lui ouvrir la voie des hautes charges ecclésiastiques, affrontait dans son apostolat populaire les sarcasmes des vaniteux et des riches, stigmatisait les partisans du monde, les plaisirs du monde, le luxe et les maximes du monde, et repoussait même l'appellation officielle de « Messire » pour se faire appeler tout uniment « Maître Michel », à la façon des petits et des humbles, aussi parfaitement détaché de lui-même que des choses de la terre, et prenant pour loi cette parole d'adieu qu'il jetait au monde : « Adieu, monde. Je te déteste de tout mon cœur, et je te déclare une guerre immortelle, puisque tu l'as déclarée à mon Dieu, et que tu es reconnu pour le chef de tous ses ennemis » !

Il avait dans l'âme, plus que jamais vivants ces sentiments de jeunesse, lorsqu'il mourut à 75 ans, assailli du démon, et passant, comme il l'avait demandé « par les infirmités de la Sainte-Enfance du Sauveur, et par les souffrances du Calvaire, pour devenir un autre Jésus-Christ. » *Diré a dæmone vexatus et miré Christum infantem et patientem imitatus.* Ses funérailles furent celles d'un homme en qui la Bretagne pleurait un Père : *Armoricarum gentium Parentem.* *(A suivre.)*

II. Renouvellement de la concession de l'autel privilégié aux chapelles et oratoires du diocèse. — Dans l'audience pontificale dont Nous avons été favorisé à Rome le 17 Décembre 1913, Sa Sainteté Pie X a bien voulu Nous déléguer le pouvoir d'accorder la faveur de l'autel privilégié quotidien aux chapelles de nos séminaires, collèges, pensionnats, hospices, etc., et aux oratoires des communautés religieuses.

Nous invitons, en conséquence, les supérieurs, aumôniers et chapelains de ces établissements à solliciter l'octroi de ce privilège, ou son renouvellement s'il existe déjà. Il importe d'ailleurs de remarquer que *tous les privilèges* accordés antérieurement à ces chapelles ont besoin d'être renouvelés cette année, à l'exception de ceux qu'on aurait obtenu *directement* du Saint-Siège, *soit à perpétuité*, soit depuis *moins de sept ans*.

MM. les supérieurs, aumôniers ou chapelains voudront bien s'enquérir avec soin de la situation particulière où se trouve, à ce point de vue, la chapelle ou l'oratoire dont ils sont chargés. Ils devront Nous l'indiquer explicitement dans

leur lettre et désigner en même temps par son vocable l'autel auquel le privilège sera attaché.

Adresser les demandes à M. le Secrétaire de l'Evêché, avant la fin de Février.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — Les œuvres scolaires et postscolaires.
II. — La retraite bretonne pour les femmes à Lesneven, du 1er au 7 Mars.

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — ***Dimanche 15 Février***, Sexagésime. Offices aux heures ordinaires.

Le soir, à 8 heures, réunion des Confréries du T. Saint-Sacrement, de l'Adoration Réparatrice et de la Sainte-Face : chapelet, procession du T. S.-Sacrement, bénédiction.

Mercredi 18 Février, fête des Trois Gouttes de Sang. Les messes de 6 heures et de 8 heures sont dites à l'autel des Reliques, qui sont exposées du mardi, à midi, au mercredi soir.

Récollection sacerdotale à Saint-Renan, le jeudi 19 Février ; prédicateur, M. l'abbé de Maupeou.

Enseignement libre. — La conférence de Quimper, pour les institutrices, a lieu *le 26 Mars*, et non le 26 Février, comme nous l'avons annoncé par erreur.

Les Prédicateurs de Carême. — Désireuse de publier, comme chaque année, la liste des prédicateurs de Carême, la *Semaine religieuse* recevra avec reconnaissance les noms des dévoués missionnaires des diverses stations prêchées dans le diocèse.

Elle renouvelle à ses lecteurs et principalement aux pasteurs des paroisses son désir d'être informée des manifestations religieuses, des efforts d'apostolat et de défense catholique auxquels le diocèse tout entier s'intéresse. F. C.

Landerneau. — **Association des pères de familles du Canton.** — L'assemblée générale annuelle de l'A. C. P. F. de Landerneau aura lieu à Landerneau, le dimanche 15 Février 1914, à 2 h 1/2 dans la salle du patronage, rue de la Fontaine-Blanche, 55.

Elle sera précédée d'une séance d'étude pour les membres du conseil d'administration, de 1 h. 1/2 à 2 1/4.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Douarnenez. — **Retraite des Mères chrétiennes.** — La semaine dernière avait lieu à Douarnenez la retraite annuelle des Mères chrétiennes.

C'était le moment le mieux choisi de l'année, car en cette saison tout le monde a rallié la maison familiale : les hommes des pêches lointaines, les femmes qui travaillent dans les différentes usines de la côte. Aussi la retraite ne pouvait manquer d'être belle et consolante. Et c'est ce qui fut, en effet.

M. le Curé, d'ailleurs, n'épargna rien pour cela. Il tint à présider lui-même la première réunion. Et après présentation d'un de ses vicaires comme directeur de l'association, laissant parler son cœur de pasteur et de père, il fit valoir bien clairement tous les avantages de la retraite et y convia chaleureusement tout son auditoire.

Aussi, son appel fut-il fidèlement compris et accueilli, car au dire des mères de famille elles-mêmes, jamais retraite ne fut suivie ni avec plus d'assiduité ni avec plus de piété, et cela, du commencement jusqu'à la fin. Et cependant, chez elles, que de prétextes il y aurait eus pour s'excuser de manquer au moins quelques exercices, car, c'étaient là pour la plupart des femmes de marins ou d'ouvriers, avec des enfants bien souvent nombreux à la maison.

Il faut convenir aussi que le travail de la grâce fut singulièrement facilité par les prédications si prenantes et si persuasives de deux bons pères missionnaires de Lorient. Tous deux furent religieusement écoutés et tous deux aussi, également goûtés... Merci à eux !

Bref, après s'être poursuivie au milieu de l'édification mutuelle, la retraite se termina par une communion générale de plus de six cents mères de famille.

Nous avons la ferme espérance que cette belle et réconfortante retraite contribuera à garder longtemps encore la foi dans les familles douarnenistes.

UNE HÉROÏNE DE LA CHARITÉ

La Mère Emmanuel HÉLIÈS.

La Mère Emmanuel est morte ! La nouvelle, rapidement colportée vendredi, jeta la tristesse dans tout Quimper. L'affection et la reconnaissance des pauvres, dont elle était la mère, la vénération des favorisés de la fortune dont elle dispensait et provoquait les largesses, l'admiration de tous ceux qui depuis 49 ans l'ont connue attentive à saisir, à devancer souvent, l'appel de tous les genres de détresse, s'étaient habituées à reconnaître sous ses traits la charité personnifiée.

Elle en avait la douceur, la modestie, la délicatesse, le désintéressement total qui ne comprend point qu'on l'admire quand par hasard on le rencontre, et cette belle simplicité du don de soi-même qui faisait ses demandes de secours irrésistibles et ses aumônes pacifiantes parce qu'elle faisait aimer en elle, aux riches les pauvres, ses enfants, et aux pauvres les riches, ses pourvoyeurs.

Elle en eut l'héroïsme tranquille qui s'interdisait jusqu'à la fierté de braver la mort quand, sur les champs de bataille des épidémies, elle lui disputait, avec une douce obstination et un oubli si complet du danger, ses malades. Quelles campagnes contre le choléra à Quimper et à Tréboul en 1885 et 1886, contre le typhus à l'Ile-Tudy en 1891, contre le choléra encore au Guilvinec et à Gouesnac'h en 1894 !

Et la bataille finie, croyant toujours son mérite inférieur à son devoir, elle revenait à son cher Bureau de Bienfaisance de Quimper et, visiteuse infatigable des foyers où elle devinait l'indigence, l'angoisse ou la maladie, elle apportait du pain, de la paix, de la santé ou de maternelles consolations.

On a dit sur sa tombe qu'elle était très facile et très large dans ses rapports avec les personnes de toutes opinions qu'elle secourait, qu'elle sollicitait ou dont elle était la collaboratrice. La remarque est juste et n'a rien qui puisse étonner. Les Saints, les héros de la charité surtout, sont ainsi. Leur rôle est de prêcher par l'ascendant de leurs vertus et cet ascendant qui est une émanation du divin dont ils vivent est plus impérieux que toute parole et que tout geste. Qui dira si le bien fait aux corps par la Mère Emmanuel est plus considérable que celui qu'elle fit aux âmes ? Certains qui n'eussent pas compris des conseils qu'elle eût été, peut-être, en droit de donner, n'ont-ils pas entrevu, à la voir à l'œuvre, la fécondité de la source divine où elle puisait quotidiennement ses forces et l'erreur cruelle de ceux qui s'emploient à la tarir ?

La Mère Emmanuel Héliès est née à Guipavas, le 23 Juillet 1844. Elle sortait d'une famille dont les traditions de foi et de piété n'ont pas épuisé en elle leur efficacité. Elle fit son éducation chez les Ursulines de Quimperlé, puis elle entra au Noviciat des Filles du Saint-Esprit à Saint-Brieuc, à l'âge de 18 ans. Aussitôt après sa profession religieuse, elle débuta par deux années de dévouement à l'hopital de Roscoff. Ce fut sa période d'apprentissage de la charité. Le 6 Septembre 1865, elle prenait à Quimper le poste qu'elle n'a quitté que pour recevoir la seule récompense qui fût vraiment digne de ses mérites et de ses vertus, la seule aussi qu'elle ait jamais ambitionnée.

Des distinctions qui honorent surtout, comme on l'a fort bien dit au cimetière, les mains qui les décernèrent, vinrent mettre sa modestie à l'épreuve. Le 12 Juillet 1886, une médaille d'argent ; le 18 Novembre 1891, une médaille de vermeil ; en 1894, une médaille d'or épinglée sur sa cappe blanche par le Président Félix Faure, lors de son passage à Quimper ; le 9 Juin 1913 enfin, une deuxième médaille d'argent de l'Assistance publique venaient signaler son héroïsme et son dévouement. Si Dieu n'avait trouvé déjà pleine la mesure de ses travaux, elle eût été de la Légion d'honneur et c'eût été seulement reconnaître, en l'y inscrivant, que ses titres y avaient depuis longtemps marqué son rang et honoré sa place.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Quimper lui a fait dimanche après vêpres, malgré les désagréments d'une pluie ruisselante, des funérailles triomphales. De nombreux membres du Chapitre et du clergé de la ville, auxquels s'étaient joints plusieurs prêtres des environs, précédaient le cercueil. Quatre religieuses de diverses congrégations, aux costumes uniformisés par des mantes noires, tenaient les cordons du poële. Le deuil où figuraient de nombreuses Filles du Saint-Esprit était conduit par MM. les abbés Henry, missionnaire et curé de Saint-Martin de Brest, tous deux neveux de la vénérable défunte, entourés d'une foule de parents et d'amis. Puis, comme l'hommage suprême de la misère, un groupe émouvant de pauvres trainant encore, les uns sur de pénibles béquilles, les restes des maladies qu'elle avait soignées et les traces des souffrances qu'elle avait allégées ou consolées. Enfin, pressée derrière MM. Jacquelin, maire de Quimper, Picquenard et Layec, adjoints, et la plupart des conseillers municipaux, venait une foule imposante et compacte qui eut bientôt rempli toute la cathédrale.

La levée du corps fut faite par M. Orvoën, curé-archiprêtre de la Cathédrale. Monseigneur, assisté de ses vicaires généraux, tint à donner l'absoute et M. Cogneau, vicaire général, l'office achevé, fit la conduite au cimetière Saint-Louis. Là ce fut une véritable prise de possession de toutes les allées autour du cercueil. Comme la Mère Emmanuel avait été près de tous, tous voulaient être auprès d'elle pour le dernier adieu. Les prières furent dites et le clergé se retira n'ayant voulu faire retentir que l'éloquence des paroles liturgiques sur la dépouille mortelle de la sainte femme dont l'humilité se fût offensée d'être louée au nom du Dieu qu'elle avait servi.

Mais il appartenait à un autre de traduire, au nom de la ville de Quimper, la reconnaissance de ses innombrables obligés et l'admiration des témoins de sa bienfaisante carrière. M. le Maire de Quimper s'en acquitta en un langage dont il convient moins, en cette circonstance, de louer l'élégance et le charme que la noblesse de l'inspiration, la profondeur et la sincérité du sentiment.

Une vie admirable vient de s'éteindre. Que la Mère Emmanuel, fidèle à ses pauvres, comme ces apôtres qui ne disparaissent qu'en se donnant un successeur, fasse, d'une étincelle de la flamme qui la consumait, le miracle de se retrouver parmi nous, dans une âme pareille à la sienne, dans une héroïne, comme elle, de la charité qui éclaire et qui rapproche alors même qu'elle ne songe qu'à se donner.

F. C.

ŒUVRE DIOCÉSAINE DE PROJECTIONS LUMINEUSES

Séries retenues.

Jusqu'au 23 Février : 50, 103, 101 [1], 166, 36, 47, 34, 103, 105 [1], 45, 122, 150, 46, 48, 146, 151, 166, 139, 57, 87, 126, 35, 74, 135, 96, 103.

Jusqu'au 2 Mars : 148, 36, 47, 34, 103, 105, 106 [3], 59.

Jusqu'au 9 Mars : 47, 161, 170, 74, 105, 151.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Importantes nominations en Curie.** — Le cardinal Rampolla, dont nous avons récemment annoncé la mort, occupait à Rome un certain nombre de charges importantes. Il était archiprêtre de la Basilique de Saint-Pierre, secrétaire du Saint-Office (le préfet de cette congrégation est le Souverain Pontife lui-même), grand prieur de l'ordre de Malte, bibliothécaire de la Sainte Eglise, préfet de la Fabrique de Saint-Pierre, en même temps que membre de six des plus importantes congrégations romaines.

Le Saint-Père vient de pourvoir à quelques-unes de ces charges devenues vacantes.

Le cardinal Merry del Val, secrétaire d'Etat, a été nommé archiprêtre de Saint-Pierre et préfet de la Fabrique de Saint-Pierre.

Le cardinal Ferrata, ancien nonce à Paris et préfet de la Congrégation des Sacrements, devient Secrétaire du Saint-Office.

Le cardinal Bisleti devient grand prieur de l'Ordre de Malte.

Le cardinal Cassetta, évêque de Frascati et préfet de la Congrégation des Etudes, est nommé bibliothécaire de la Sainte-Eglise.

Le cardinal Van Rossum est nommé président de la Commission Biblique.

Les cardinaux Lugari et Billot sont nommés membres du Saint-Office, en remplacement des cardinaux Vivès et Respighi, décédés.

LILLE. — **Dans la Presse religieuse.** — La *Semaine religieuse* du diocèse de Cambrai annonce qu'elle est devenue la *Semaine religieuse* du diocèse de Lille. D'autre part, un communiqué de l'Archevêché de Cambrai, annonce que Mgr Cholet crée à partir du 21 Février prochain un organe religieux qui aura pour titre : *Le Diocèse de Cambrai, Bulletin hebdomadaire*. La direction en a été confiée à M. le chanoine Sapelier. Nous offrons nos meilleurs souhaits de bienvenue à notre nouveau confrère.

JAPON. — Nous sommes heureux de signaler à l'attention des catholiques l'œuvre apostolique entreprise au Japon par les Marianistes et tout particulièrement l' « Ecole apostolique » d'Urakami, déjà connue à Quimper grâce aux conférences qu'a données, jadis, le P. Lebon, procureur des Marianistes au Japon.

Chaque année, de zélés missionnaires partent à la conquête des pays païens ; mais les régions à évangéliser sont si vastes que, faute d'ouvriers, beaucoup d'âmes sont menacées de rester longtemps encore dans les ténèbres de l'erreur.

Pour obvier à cette disette d'apôtres, au Japon, les Marianistes ont eu l'heureuse idée de travailler à former des prêtres indigènes. C'est le but de l'Ecole apostolique d'Urakami.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Une petite brochure intitulée : *L'Ecole apostolique d'Urakami*, fera connaître les débuts, les premiers résultats et aussi les besoins de cette œuvre si intéressante, aux personnes qui en feront la demande à M. l'abbé Lebon, 17, boulevard des Archers, Nivelles (Belgique).

Nous rappelons aux lecteurs de la *Semaine* que pour tout ce qui concerne les abonnements, changements d'adresses, annonces, etc., ils doivent désormais s'adresser au Directeur, 3, place Saint-Mathieu, Quimper.

BIBLIOGRAPHIE

BLOUD et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VIe).

Le Problème social, par Emile GARNIER. Un vol. in-16 broché.

Dans l'ouvrage que nous publions, petit par le nombre de pages, mais grand par la profondeur des idées et la puissance des arguments sur lesquels il appuie sa thèse, l'auteur étudie et résout le problème à ce triple point de vue :

Qu'est-ce que le Problème social ?

Quels sont les procédés imaginés jusqu'alors pour résoudre le Problème social ?

Quels sont, enfin, les moyens les plus efficaces d'en hâter la solution ?

Histoire de l'Eglise catholique en France, par Paul DESLANDRES, archiviste-paléographe. 1 vol in-8°, cartonné, de 360 pages (200 gravures).

En 300 pages, on ne pouvait avoir la prétention de raconter cette histoire en grand détail. Chaque chapitre a cependant été mis au point d'après les travaux les plus récents. Le livre vise plutôt à l'utilité qu'à l'érudition. Illustré de nombreuses gravures d'après les documents contemporains, complété par une table chronologique très détaillée pour la période contemporaine, il expose surtout les relations entre le Pape et les gouvernements français. Une pareille œuvre est opportune à l'heure où la France officielle a rompu des liens séculaires et fait voir la nécessité qu'il y a, au point de vue patriotique, à reprendre au plus tôt les relations avec le Vatican.

Figures épiscopales du XIX siècle, par l'abbé DELERUE. 1 vol. in-8°.

En six études très alertes et très prenantes, M. l'abbé Delerue, premier vicaire de Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, a fait revivre les grandes *Figures épiscopales du XIXe siècle*. Nul doute qu'elles n'instruisent, n'intéressent, ne charment ses lecteurs. Ces études précises et documentées, et cependant vives et entraînantes, plairont et — qui mieux est — elles porteront à aimer l'Eglise et la France, et aussi ceux qui les ont si magnifiquement servies.

La Paroisse, t. IV, par le chanoine VAUDON, 1 vol in-8°.

Voici le tome IVe de *La Paroisse*. Il est consacré tout entier à la « Sainte Table » et il achève, il couronne, disons-nous volontiers, la première série de cette publication majeure. Ce qui distingue ce tome IVe, c'est une table analytique de toute la série, très bien faite et très précieuse. On voit du premier regard et l'on admire la riche somme d'idées doctrinales et pratiques qu'elle renferme.

Société de Saint Jean l'Evangéliste, DESCLÉE et Cie, Tournai.

Liber usualis Missæ et officii pro dominicis et festis I vel II classis cum cantu gregoriano ex editione vaticana adamussim excepto et rythmicis signis in subsidium cantorum a solesmensibus monachis diligenter ornato.

Psalterium antiphonarii romani pro diurnis horis cum cantu gregoriano.

La Société de Publicité religieuse, 6, place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour la *Semaine religieuse* de Quimper.

REVUE FINANCIÈRE. — Semaine plus calme, au cours de laquelle les progrès antérieurs ont été consolidés. La Rente Française se termine à 87,20. Parmi les Fonds Balkaniques, le Turc Unifié s'inscrit à 86,67 et le Serbe à 81,75. — Léger tassement des Etablissements de Crédit : le Crédit Lyonnais s'échange à 1.703, le Comptoir National d'Escompte à 1.055 et la Société Générale à 815. — Bonne tenue des Chemins de fer Français : le Lyon se présente à 1.300 et le Nord à 1.719. — Il est actuellement procédé à la mise en souscription de 20.000 actions de priorité de 250 fr. de la Cie de Navigation Sud-Atlantique. Ces titres sont offerts, jouissance 1er Janvier 1914, à 262 fr. 50 payables 75 fr. en souscrivant, le solde de 187 50 avant le 14 Mars prochain. Ces actions de priorité ont droit à un intérêt de 5 %. l'an par préférence aux actions ordinaires. — Après des alternatives de hausse et de baisse en Janvier dernier, le marché du cuivre-métal est maintenant sensiblement plus ferme, bien impressionné d'ailleurs par les dernières statistiques qui évaluent les stocks visibles de cuivre en Europe au 31 Janvier, à 25.944 tonnes contre 27.868 tonnes au 15 Janvier et 29.520 tonnes il y a un mois. Pendant longtemps affecté par les effets de la grève, le Rio est resté hésitant; puis, à la reprise du travail, les cours se sont raffermis pour coter finalement 1.829. — Malgré le ralentissement industriel relevé dans tous les centres métallurgiques, les valeurs de ce groupe montrent cependant dans leur ensemble une tendance soutenue. — Les Charbonnages Français ont mis à profit la reprise générale constatée sur le marché pour gagner du terrain.

ŒUVRE DE COOPÉRATION SACERDOTALE

Dr abbé CUQ, Martigues (B.-du-R.), hautement recommandée.

HUILES { d'olive vierges, 20, 19, 18, 17 fr. / de table 1er choix, 16, 15, 14, 13 fr. } le postal 10 kilogs tout franco.

CAFÉS { verts, 40, 38, 36, 34 fr. / grillés, 49, 47, 45, 43 fr.

CLOCHES CASSÉES ou FÊLÉES



Paul CHAMBON, Fondeur à CHALETTE (Loiret),

les répare avec toute garantie pendant 10 ans.

Fourniture de cloches ne ves à Système de sonnerie évitant toute fatigue et n'ébranlant pas les clochers.

VITRAUX D'ART MAISON FONDEE EN 1864 **G.-P. DAGRANT** 7, cours St-Jean, BORDEAUX

Envois de Croquis et Devis sur demande.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Je n'ai pas faim !

Lorsque cette expression tombe des lèvres une fois par hasard, il n'y a pas lieu, bien sûr, d'attacher d'importance à ce refus d'alimenter l'organisme. Aussi bien est-ce parfois une mesure de prudence de l'être lui-même qui, ne se sentant pas de besoins, se refuse à une surcharge de la machine et à un travail superflu. Mais lorsqu'une même personne prononce avec lassitude, presque à chaque repas, ces mots : « Je n'ai pas faim », qu'elle mange du bout des lèvres ou bien repousse toute nourriture, ceci est *grave, très grave.* Ce n'est pas : « Je n'ai pas faim aujourd'hui », qu'elle devrait dire, mais : « Aujourd'hui, je meurs un peu ! » Il n'y a pas de doute ; le seul fait que vous êtes en appétit prouve que tout votre organisme fonctionne jusque dans ses plus petits rouages. Puisque vous sentez le besoin de donner à manger à votre organisme, cela prouve bien que vous en avez usé, que votre cerveau a pensé, que vos bras ont agi, que vos jambes ont marché, que vos muscles ont travaillé, qu'en un mot vous avez vécu. « J'ai faim, donc je suis ! » Le manque d'appétit est le premier et aussi le plus visible et certain symptôme de l'affaiblissement vital, et il semble bien que la Nature prévoyante a voulu que les choses soient ainsi, pour que ses créatures soient mises de suite en éveil et qu'on ne puisse pas lui reprocher de ne nous avoir pas avertis. Ne refusez donc pas l'avertissement de la Nature. Vous n'avez pas faim, vous mourez un peu aujourd'hui, arrêtez cet engourdissement de votre être, stimulez-le, réveillez-le. Les Pilules Pink sont là pour vous aider.

Ce manque d'appétit, premier symptôme auquel nous pourrions ajouter la pâleur de votre visage, de vos lèvres, la sensation d'engourdissement de tout votre être, la paresse de l'esprit, la faiblesse des jambes, la susceptibilité du cœur, prouve à lui seul que la sève est un peu atteinte, que le sang, de qui tout dans l'organisme dépend, est appauvri.

Les Pilules Pink ont le pouvoir de donner du sang avec chaque pilule. Chaque pilule avalée apporte à votre sang un peu de ce qui lui manque. Vous ne repousserez pas un moyen si simple et si commode de restaurer en quelques jours votre santé qui chancelle.

Ajoutons pour les hésitants une certitude et citons l'attestation de Mme Bernelin Jeanne, demeurant 35, rue Crillon, à Lyon (Rhône).

« Depuis quelque temps, écrit-elle, je sentais mes forces diminuer. J'avais perdu mes bonnes couleurs ainsi que mon appétit. Ma faiblesse était telle que j'étais essoufflée au moindre effort. Je ne mangeais plus, je maigrissais, j'étais nerveuse et je dormais très mal. On attribuait ma maladie à une trop grande fatigue. Je ne pouvais guère abandonner mes occupations, alors j'ai pris les Pilules Pink et, de ce jour, tout en continant à travailler, j'ai senti mes forces revenir. J'ai continué le traitement et les Pilules Pink m'ont guérie, et cela sans interrompre mon travail. »

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies.

Mme VEUVE MICHEL QUÉINNEC
11, rue Kéréon — QUIMPER

a l'honneur de prévenir MM. les Ecclésiastiques qu'elle continue, comme par le passé, à tenir les **chapeaux, faux-cols, barrettes, rabats,** *etc...*

o o **Manufacture d'Ameublements** o o

J. CHENADEC

o o *1, rue René-Madec (ancient rue du Quai)* o o

QUIMPER

ENTREPOT DE LITERIE, MIROITERIE, SIÈGES & TENTURES

o o *Agencement complet d'Hôtels, Cafés, Villas* o o

PRIX FIXE | **PRIME** ou **FRANCO DE PORT** à tout acheteur dont l'achat au comptant dépasse **25** francs.

MALADES Une Religieuse des hôpitaux a trouvé une méthode pour guérir par les plantes les maladies nerveuses : neurasthénie, névralgies, les maladies de l'âge critique, des yeux, du foie et l'intestin : glaires, biles, l'albuminurie, le diabète, les rhumatismes, les varices, les maladies provenant de l'appauvrissement du sang : l'anémie et l'épuisement nerveux et toutes les maladies des voies urinaires. — Après avoir essayé en vain tous les remèdes préconisés, m'a guérie. Ecrire à Sœur V BONNEFOY, 31, rue Carnot, Avignon (Vaucluse), qui l'envoie gratis, franco et discrètement.



Archives diocésaines de Quimper et Léon

Vous pouvez gagner 100.000 Frs.

sans risquer un centime.

En prenant part au Grand Concours du **CHOCOLAT FORTUNA**

LISTE DES PRIX

Chacun 1 Obligation à Lot du Crédit Foncier de France pouvant gagner

1er prix
2e —
3e —
4e —
5e —
100.000 FRANCS
ou un des nombreux lots de 2.000, 1.000 et 200 fr.
et 100 francs de Chocolat Fortuna.

En outre de ces prix, il sera attribué une jolie prime à tous les concurrents qui auront exactement reconstitué la phrase.

6e au 20e prix : 1 Bicyclette et 20 francs de Chocolat Fortuna.
20e au 30e prix : 1 machine à coudre et 10 francs de Chocolat Fortuna.
30e au 50e prix : 1 montre or et 5 francs de Chocolat Fortuna.
50e au 70e prix : 1 montre argent et 5 francs de Chocolat Fortuna.
70e au 100e prix : 1 Chaîne ou Bracelet argent et 3 fr. de Chocolat Fortuna.
100e au 150e prix : 1 montre acier et 3 francs de Chocolat Fortuna.
150e au 500e prix : 1 bijou fantaisie et 3 francs de Chocolat Fortuna.

Tout le monde peut prendre part au concours, il suffit pour cela de nous retourner la présente feuille avec ses nom et adresse très lisibles après avoir reconstitué la phrase dont certaines lettres ont été remplacées par des tirets.

Toute personne ayant exactement reconstitué la phrase aura droit à un prix. Il faudra, en outre, répondre aux deux questions posées, ceci afin de nous permettre d'établir un classement et d'attribuer les premiers prix à ceux qui se rapprocheront le plus de la vérité. Nos livres de commerce cotés et paraphés par le Tribun 1 de Commerce serviront de pièces inconlestables pour le contrôle. Nous n'annonçons pas des prix fantastiques mais tout ce que nous promettons, nous le tiendrons.

Les solutions devront être adressées avant le 31 Mars et être accompagnées de l'enveloppe d'une tablette. Pour vous la procurer, **il suffit d'acheter chez votre épicier pour 40 cent. une tablette de 125 gr. de Chocolat Fortuna**. Si votre épicier n'en a pas joignez **60 cent.** à votre solution et nous vous enverrons un Bon-Echantillon et vous ferons savoir si votre solution est juste.

Le Concours sera clos le 31 Mars et les Prix distribués dans le courant d'Avril.

Phrase à reconstituer en remplaçant chaque tiret par une lettre

L— C—o—o—a— F—r—u—a e—t l— p—u— s—n
—t —e m——l—e—r d—s a—i—e—ts,
i— n'— q—'—n— q—al—t—: l— m——ll——r—

QUESTIONS A RÉPONDRE

1° Combien de kilogrammes de chocolat vendrons-nous du 1er Janvier au 31 Mars ?

Réponse :

2° Combien recevrons-nous de solutions pour ce concours ?

Réponse :

Nom, prénoms
à
Rue et N°
par
Dép'
Signature,

Adresser les solutions et commandes s'il y a lieu comme suit : CHOCOLAT FORTUNA Service P, 63, r. de Maubeuge, Paris

Le Chocolat Fortuna *demande un Dépositaire général par Canton.*

Colis échantillon de 9 kilos franco aux épiciers contre mandat de 24 francs.

VINUM EUCHARISTICUM ET ALIA

Abbé ANDREU, à *Perpignan*-Foy.

UN MONSIEUR

offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une Maladie de la Peau, Dartres, Eczémas, Boutons, Démangeaisons, Bronchites chroniques, Maladies de la Poitrine, de l'Estomac et de la Vessie, de Rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes prônés. Le public appréciera le but humanitaire de cette offre. Ecrire poste restante à M. VERCHERE, 8, Place Victor-Hugo, à MARSEILLE, qui lui répondra par courrier et enverra les indications demandées.

29e Année — Vendredi 20 Février 1914 — N° 8

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO	PRIX DE L'ABONNEMENT	LA LIGNE D'ANNONCE
10 CENTIMES	France, Algérie et Tunisie. 6 fr. par an. Étranger . . . . . 8 fr. —	40 CENTIMES

L'Abonnement, payable d'avance, part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : Pour les communications, abonnements, dépôts et annonces, s'adresser à M. l'abbé CORNOU, Directeur de la *Semaine religieuse*, place Saint-Mathieu, 3, à Quimper. Les communications doivent être parvenues pour le *mardi au plus tard*, à midi.

Vente au numéro { *à Quimper*, Librairie J. SALAUN, 7, rue St-François. *à Brest*, Maison « A NOEL, » 30, rue de la Rampe. *à Landerneau*, NICOLAS, rue Fontaine-Blanche.

QUIMPER

TYP. DE KERANGAL, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ

1914

Archives diocésaines d Quimper et Léon

Des malades refusent de guérir.

Vraiment, des malades existent qui refusent la guérison ? C'est à croire, puisque malgré tous les bons exemples, toutes les preuves, il en est encore qui passent leur existence à souffrir, alors que les autres, mieux avisés, guérissent et trouvent, enfin, la vie agréable.

Prenons, par exemple, ceux qui souffrent de l'estomac, maladie déprimante et cruelle s'il en est. On sait combien les Pilules Pink guérissent vite et facilement cette maladie. Il y a cependant beaucoup de dyspeptiques qui souffrent encore le martyre et ne sont pas encore décidés à faire l'essai des Pilules Pink, et cela malgré les attestations toujours plus nombreuses que nous publions, de malades guéris pris dans toutes les classes de la société.

Ah ! nous comprendrions le doute, si nous n'apportions pas de preuves, mais nous en apportons toujours. Demandez à Mlle Marie-Thérèse Decrand, demeurant à Paris, 18, rue Cuvier, ce qu'elle pense des Pilules Pink. Elle ne pourra que vous répéter ce qu'elle nous a écrit :



« J'ai le plaisir de vous annoncer mon complet rétablissement, grâce à vos Pilules Pink. Je souffrais d'anémie et de terribles maux d'estomac. J'avais inutilement essayé beaucoup de remèdes et j'en étais arrivée à ne plus rien manger pour ne pas avoir à trop souffrir. Dès que j'ai eu pris vos Pilules Pink tout a changé, mes maux d'estomac ont disparu, mon appétit est revenu et mes forces aussi. »

Voilà donc une malade à qui les Pilules Pink ont rendu la santé en quelques jours, et pour quelle dépense ? Quelques francs. Les gens fortunés qui veulent jouir de l'existence dépenseraient des sommes considérables pour retrouver un bon estomac, et ils négligent un remède très bon marché, qu'on peut se procurer en quelques minutes chez le premier bon pharmacien venu, remède qui est vendu avec la recommandation de tous ceux qu'il a guéris. Toutefois, entendons-nous bien, nos gens guéris parlent des vraies Pilules Pink et ne parlent pas de ce qu'on pourra vous proposer de tout aussi bon, non pas dans l'intérêt de votre santé, mais dans un but de lucre.

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les bonnes pharmacies et au dépôt, Pharmacie Gablin, 23, rue Ballu, Paris. 3 fr. 50 la boîte ; les 6 boîtes, 17 fr. 50 franco.

29e Année. Vendredi 20 Février 1914. N° 8.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I Partie officielle — *Communications de l'Evêché :* Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pour 1914 ; Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon portant publication du *Décret sur l'héroïcité des vertus du Vénérable Michel Le Nobletz* (suite et fin) ; Mandement pour le Saint Temps du Carême ; Prédicateurs de Carême ; Nominations.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Liturgie ; Recollections sacerdotales ; Prédicateurs de la Station du Carême dans le diocèse ; Brest ; Landerneau ; Arzano ; Œuvre diocésaine de Projections lumineuses ; *Bulletin mensuel des Œuvres ;* Bibliographie bretonne.

III. — Bibliographie.

IV. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 22 Février. — Dimanche de la Quinquagésime. Semi-double. Violet. A la messe, mémoires 1° de la Chaire de S. Pierre, 2° de S. Paul.

A Vêpres, mémoires 1° du suivant, 2° de la Chaire de S. Pierre, 3° de S. Paul.

Lundi, 23. — S. Pierre Damien, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

Mardi, 24. — S. Mathias, Apôtre. Double de 2e classe. Rouge.

Mercredi, 25. — Les Cendres. Office de la Férie. Violet.

Jeudi, 26. — Office de la Férie. Violet.

Vendredi, 27. — Office de la Férie. Violet.

Samedi, 28. — S. Ruellin, Evêque. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 1er Mars. — 1er Dimanche du Carême.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Hôpital de Lesneven	du 21 au 24 Février.
Hôpital civil de Brest	du 25 au 28 —
Crozon	du 1er au 10 Mars.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pour 1914.

MOIS	JOURS de la SEMAINE	DATES	PAROISSES OU LA CONFIRMATION SE DONNE LE MATIN	PAROISSES OU LA CONFIRMATION SE DONNE LE SOIR
AVRIL	Mercredi..	22	.....	Kernével. *
	Jeudi	23	Bannalec.....	Mellac. *
	Vendredi..	24	Querrien. — Locunolé	Saint-Thurien. *
	Samedi ...	25	Arzano. — Guilligomarc'h..	Rédéné. *
	Dimanche.	26	Sainte-Croix de Quimperlé.— Tréméven.....	N.-D. de l'Assomption. — Baye.
	Lundi	27	Moëlan	Clohars. *
	Mardi.....	28	Riec	Le Trévoux. *
	Mercredi..	29	Pont-Aven. — Nizon.....	Névez. *
	Jeudi	30	Melgven.	
MAI	Dimanche.	3	.....	Coray. * — Trégourez.
	Lundi	4	Scaër	Leuhan. *
	Mardi	5	Laz. — Saint-Thois.....	Saint-Goazec. *
	Mercredi..	6	Châteauneuf-du-Faou	Spézet. * — Landeleau.
	Jeudi.....	7	Cléden-Poher.....	Saint-Hernin. * — Motreff.
	Vendredi..	8	Carhaix. — Plounévézel....	Plouguer. * — Kergloff.
	Samedi ...	9	Poullaouen. — Loc-Maria-Berrien	Plouyé. *
	Dimanche.	10	Huelgoat.....	La Feuillée. * — Brennilis. — Botmeur.
	Lundi	11	Berrien	Scrignac. * — Bolazec.
	Mardi.....	12	Loqueffret. — Lannédern ..	Plonévez-du-Faou.
	Mercredi..	13	Collorec.....	Le Cloitre-Pleyben. *
	Jeudi	14	Pleyben.....	Lennon. *
	Vendredi..	15	Brasparts. — Saint-Rivoal..	Lopérec. *
	Samedi ...	16	Gouézec. — Lothey.....	Edern. *
	Dimanche.	17	Quimper : Saint-Mathieu...	Saint-Corentin. — Loc-Maria.
	Mardi.....	19	Concarneau	Beuzec-Conq. *
	Jeudi	21	Châteaulin. — Saint-Coulitz.	Pensionnat Saint-Louis.
	Vendredi..	22	Dinéault. — Trégarvan	Port-Launay. *
	Samedi ...	23	Saint-Ségal.....	Pont-de-Buis. *
	Dimanche.	24	Quimerc'h	Le Faou.
	Lundi	25	Rosnoën. — Logonna-Quimerc'h.....	Landévennec. *
	Mardi.....	26	Camaret. — Roscanvel.	
	Mercredi..	27	Crozon. — Lanvéoc	Argol. * — Telgruc.
	Jeudi	28	Plomodiern. — Saint-Nic ..	Plonévez-Porzay. — Ploéven.
	Vendredi..	29	Cast	Quéménéven. *
	Samedi ...	30	Locronan. — Kerlaz.	

La Confirmation se donne soit le matin, soit le soir, dans la paroisse inscrite la première ; la seconde est convoquée.

Les paroisses simplement convoquées pourront se rendre dans une paroisse différente plus à leur convenance, mais à condition que la demande en soit faite à l'Evêque, le plus tôt possible.

N. B. — Monseigneur ne reste ni pour le repas du soir, ni pour la nuit, dans les paroisses marquées d'un astérisque *.

II. Lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon portant publication *du Décret sur l'héroïcité des Vertus du Vénérable Michel Le Nobletz.* *(Suite et fin.)*

La prière pour de nouveaux miracles et l'imitation des vertus du Vénérable.

VI. — Mes bien chers Frères, nous ne songeons pas, à l'occasion de la publication de ce Décret dont la gloire rejaillit sur tout notre diocèse, à vous convoquer à des fêtes d'action de grâces. La Sacrée Congrégation des Rites, dans des règles nouvelles, dictées par la plus haute sagesse, a décidé que ces fêtes ne pourront désormais être célébrées qu'après le Décret de Béatification, qui doit être lui-même précédé du Procès des miracles.

Cette heure viendra, je l'espère, dans quelque temps. J'en ai entretenu le Saint Père, au cours de mon audience privée. Avec une grande bienveillance, après s'être réjoui comme nous du Progrès de la Cause, et avoir pris soin de marquer hautement son admiration pour les vertus du Vénérable et son désir de le voir promptement béatifié, il m'a demandé si des miracles ont été constatés en nombre suffisant et dans des conditions qui puissent satisfaire pleinement les Consulteurs de la Sacrée Congrégation et les médecins chargés de fournir un avis sur les faits miraculeux. Nous croyons avoir ces miracles. Au cas où ils ne suffiraient pas, le Pape nous recommande de prier encore.

Puisque les miracles sont accordés par Dieu à l'intercession des Saints, comme un moyen pour l'Eglise de contrôler leur sainteté par le témoignage évident de leur puissance au Ciel, vous ne pouvez pas donner à notre Vénérable une meilleure preuve de votre confiance en lui que de lui demander, à l'occasion, de nouveaux miracles. Vous vous abstiendrez avec soin de tout acte de culte public en son honneur. Mais vous avez le droit de le prier en votre particulier. Appelez-le donc à votre aide. Vos détresses ne diffèrent pas de celles qu'il a rencontrées dans son ministère parmi vos aïeux. Il s'y intéressera avec le même cœur. Est-ce qu'il n'a pas passé sa vie au chevet de vos mourants, connu toutes les peines qui peuvent éprouver une famille, traversé votre océan dans la tempête et affronté les naufrages dont vos pêcheurs et vos marins sont menacés ? Invoquez-le, Dieu répondra.

Voilà, sans doute, quelle était la pensée de Pie X, quand il vous recommandait de réclamer, au besoin, des miracles nouveaux, par l'intercession du Vénérable, pour hâter le jugement favorable de l'Eglise dans sa Cause.

Mais, plus encore, je dois le dire, il insistait pour que, priant le Serviteur de Dieu dans l'intime de notre âme, nous

Archives diocésaines de Quimper et Léon

nous attachions surtout vraiment à l'imiter. Il trouvait si angélique, si mortifié, si zélé, ce fils béni de la Sainte Vierge, tout pénétré de l'esprit du sanctuaire, tout ardent pour le salut de la Cornouaille et du Léon, répandant la parole et plus encore l'exemple qui attire et qui entraîne, insufflant de nouveau la vie chrétienne au peuple qu'il devait rendre peut-être le plus croyant de la terre, que, tout ému d'affection pour vous et de confiance dans l'apôtre de notre pays, il me chargeait de vous redire : Imitez-le ! Imitez-le !

Or, en quoi l'imiter ? Mes Frères, le programme de vertu fixé à son zèle par la Sainte Vierge, virginité, doctrine sûre, détachement du monde, n'est pas un simple programme de vie sacerdotale. Toute âme chrétienne y doit trouver sa règle, avec les nuances que comporte la diversité des états de vie. Il prêchait aux autres ce qu'il pratiquait. Que son apostolat porte enfin parmi nous ses fruits, comme il les a portés dans les familles de nos aïeux. Devenons de meilleurs chrétiens, plus éclairés dans nos croyances, plus fervents dans nos pratiques religieuses, plus austères dans notre vie, plus militants dans notre action catholique. Les temps sont mauvais pour Notre Seigneur, même en Bretagne. Appliquons-nous à le consoler en lui montrant que nous sommes les disciples dociles de notre grand Missionnaire.

La question de l'Ecole.

VII. — Je veux insister sur un devoir qui lui tenait à cœur, et que les temps actuels rendent plus urgent qu'à son époque. Au début de son ministère, ce qui faisait sa désolation et le plongeait dans l'angoisse, c'était l'ignorance religieuse du peuple. Tout son apostolat fut organisé en vue de la combattre. Aujourd'hui le mal est bien plus grave. Ce n'est plus seulement la connaissance précise de la Religion qui est en jeu, c'est la foi même en la Religion. L'enfance presque tout entière est exposée à la perdre, par l'école sans Dieu. Beaucoup parmi vous ne se rendent pas encore suffisamment compte de ce danger grave. Ils ne font pas tout l'effort qu'il faudrait, soit pour confier leurs enfants à l'école chrétienne, soit tout au au moins pour les défendre contre les manuels condamnés.

Vous nous trouvez sévères sur ce point, mes Frères. Comment ne le serions-nous pas ? C'est une question de vie ou de mort, d'abord pour vous, qui commettez une faute mortelle en ne remplissant pas un devoir strict, ensuite pour vos enfants, qui courent le risque de devenir des païens. Le saint apôtre de nos pays, stigmatisant l'ignorance de vos aïeux, leur montrait l'enfer ouvert devant eux. Nous ne pouvons dire moins. Vos enfants prennent le chemin de ne plus croire. Comment pourraient-ils se sauver ? Et comment vous sauveriez-vous vous-mêmes, si vous avez été les auteurs de leur perte ?

Vous prétendez sauvegarder suffisamment leur foi, en réagissant au foyer domestique contre les enseignements mauvais reçus à l'école ou puisés dans les livres antireligieux. C'est, à la rigueur, possible. Mais, dans le fait, la plupart du temps, vous échouerez. Quand il y a contradiction entre votre parole et celle de leur maître, bien souvent, ce n'est plus vous qu'ils croient, c'est leur maître. Ils jugent leur maître plus éclairé que vous. En tout cas, ils doivent être tentés de vous dire, et je sais que plusieurs l'ont fait : « Si l'école n'est pas bonne, pourquoi m'y mettez-vous ? » Des parents, même très instruits, perdent leur autorité sur l'esprit d'un enfant, par le fait qu'ils l'envoient recevoir un enseignement qu'ils blâment. Voilà ce que j'ai moi-même constaté, et ce qui m'est confirmé par l'expérience malheureuse de plus d'un père de famille et par le témoignage de personnes graves qui voient de près ce qu'elles affirment.

Que dirait d'une situation si douloureuse le Vénérable Michel Le Nobletz qui fut si rude et si pressant pour les simples ignorants de son temps ? Notre sévérité n'est qu'un écho affaibli de la sienne. Et cette sévérité s'appuie sur les enseignements les plus formels de l'Eglise et des Papes. Je vous rappelle la loi catholique dans toute sa netteté. Si une école constitue un danger prochain pour l'âme de leurs enfants, les parents doivent les en écarter au péril même de leur vie.

Dom Michel « comparait l'esprit des enfants à une cire molle, où l'on écrit ce que l'on veut, et leur âme à une terre vierge, où la semence germe sûrement ». Pendant le séjour qu'il fit à Quimper, il y a exactement trois cents ans cette année, en 1614, il aimait à grouper autour de lui les enfants : « Attirés par son air de saint et l'attrait de la nouveauté, ils accouraient de toutes parts. Il les instruisait d'une manière simple et claire, émaillant ses leçons de comparaisons ingénieuses, de traits d'histoire et d'anecdotes propres à les graver dans l'esprit. Dès qu'ils l'apercevaient ils s'attroupaient autour de lui et le suivaient par bandes » (1).

Mais, si on était venu lui dire que, au sortir de ses leçons sanctifiantes, ces jeunes chrétiens allaient passer aux mains de maîtres sans foi dans des écoles sans Dieu, il aurait emprunté à l'Evangile, pour porter sur les parents responsables de ce crime la sentence formulée par Jésus-Christ, les paroles terribles que nous ne méditons pas assez souvent : « Quiconque scandalise l'un des petits qui croient en moi, il vaudrait mieux pour lui qu'on lui liât une meule au cou, et qu'on le jetât dans la mer » (2).

Que les pères et les mères de famille se remplissent l'âme

(1) Le Gouvello, p. 125.
(2) S. Mathieu, xviii, 6.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de cette vérité, et qu'ils apprennent, pour défendre à tout prix la foi de leurs enfants, à obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. Le Pape bénit d'avance leur fidélité bretonne et leur courage dans l'épreuve.

L'action catholique.

VIII. — Le Pape ne pouvait pas oublier, dans une telle circonstance, de me renouveler ses conseils sur l'Action catholique. Laissez-moi donc vous répéter que les directions pontificales trouvent toujours leur formule la plus expressive et la plus complète dans la devise à laquelle Pie X ramène toute son œuvre et qui eût fait tressaillir d'aise le Vénérable Michel Le Nobletz : *Instaurare omnia in Christo*. Cette devise sera pleinement réalisée, autant que le permet la faiblesse humaine secourue par la force divine, le jour où tous les prêtres seront généreusement fidèles à leur vocation, et tous les enfants de l'Eglise bien décidés à vivre selon les lois de leur baptême. C'est la condition de notre salut personnel et du relèvement de notre pays. Par l'Eucharistie mieux fréquentée, par les œuvres plus formellement catholiques, par un dévouement plus surnaturel et plus actif de tous ceux qui croient, la France peut se refaire. Mais, il faut en outre, que ses fils sachent s'unir. Ils ne peuvent s'unir que sur des principes. Les catholiques ont quelquefois paru sacrifier les principes aux opportunités de la tactique du moment. Ils auront plus de fermeté dans la conduite en s'appuyant sur la tradition, sur la vérité telle que l'Eglise l'enseigne, sur le droit chrétien. Puissent-ils tous se bien pénétrer de ces pensées ! Ce sont celles que rappelle constamment le Saint-Siège. C'est en conformité avec elles que les avis donnés à mes diocésains par ma Lettre du 8 Juin 1913 ont été pleinement approuvés. Aussi j'aime à espérer que désormais « les divisions, les haines de classes, l'esprit du Sillon, les tendances aux syndicats non confessionnels » seront évités avec le plus grand soin parmi nous, et que tous, soumis au Pape et à leur Evêque, s'uniront loyalement pour une action concordante et persévérante contre les ennemis de l'Eglise.

Le Pape et le Pouvoir temporel.

IX. — Je n'aurais pas voulu prolonger outre mesure mon entretien avec le vénéré Pontife, à un moment où ceux qui veillent sur sa santé s'attachent avec raison à lui éviter toutes les fatigues inutiles. Je me suis donc retiré, après lui avoir présenté mes deux compagnons de voyage, pour lesquels il a fait preuve d'une bonté vraiment paternelle.

Nous avons emporté de cette audience privée comme de la séance publique du Dimanche précédent une impression rassurante sur la santé du Pape. Souvent les journaux annoncent qu'il est gravement indisposé. Pie X est dans sa soixante-dix-neuvième année. Il n'est pas à l'abri des maladies. Mais nous avons pu constater, au mois de Décembre, qu'il a toute la souplesse et la vigueur d'un vieillard bien portant. Il est d'ailleurs confiant et calme. Il ne pense pas seulement au présent, comme un homme qui va disparaître. Il prépare l'avenir, comme un chef qui sait prévoir. Les peines de l'Eglise l'affectent. Elles ne le troublent pas. « N'est-ce pas Dieu qui gouverne ? » me disait-il, en me montrant sur son bureau Notre Seigneur en Croix. Et il ajoutait : « Oh ! je le lui dis souvent. Mon Dieu, c'est votre affaire de diriger l'Eglise, et de la sauver ! »

Que fera le bon Dieu ? Qu'il nous garde le plus longtemps possible le Pontife de son choix.

Dans quelles conditions ? Libre enfin ? ou toujours prisonnier dans ce Vatican sans issue ?

Au moment où nous étions à Rome, on y parlait beaucoup des discours prononcés à Milan sur la situation faite au Pape par suite de la suppression du Pouvoir temporel.

Grave question ! Le Pouvoir temporel sera-t-il quelque jour rétabli ? Il a été, jusqu'en 1870, le moyen providentiel de garantir l'indépendance du Pape. Il le demeure jusqu'à nouvel ordre dans l'estime des catholiques. La Providence aura-t-elle pourtant sur ce point des vues d'avenir nouvelles ? Rien ne permet encore de l'affimer. Aujourd'hui pas plus qu'hier le Pape n'abandonne quoi que ce soit des revendications qu'il a si hautement renouvelées après Pie IX et Léon XIII. Mais, quoiqu'il ne renonce à aucun de ses droits, le Saint-Siège ne songe pas à empêcher les catholiques de discuter entre eux « sur la possibilité de trouver, pour garantir la liberté et l'indépendance du Pape, d'autres moyens que le Pouvoir temporel » (1).

Ç'aura été l'heureux effet des deux discours de Milan de rappeler au monde cette *Question romaine*, qui ne cessera pas d'exister sous une forme ou sous une autre, qu'on ne doit pas laisser disparaître du programme catholique international, qui réclame donc l'attention de tous les gouvernements, parce qu'elle intéresse toutes les nations fidèles à l'Eglise et toutes celles qui comptent dans leurs rangs des groupes importants de Catholiques.

C'était donc le droit des Catholiques italiens de soulever ce problème. Ils se sont montrés bons patriotes en le soulevant, même s'ils ne peuvent pas encore le résoudre : car la grandeur et la puissance de l'Italie ne peuvent que gagner à l'accomplissement d'un acte de justice : il n'y aurait pas pour elle de politique plus intelligemment nationale que celle-là.

Mais les Catholiques des autres nations ont le même devoir

(1) *Osservatore Romano*.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

et le même droit. Obligés en conscience de revendiquer pour l'Eglise dans leur pays l'état de pleine liberté qui lui est dû, ils doivent en outre, sans songer à intervenir dans la vie du peuple italien, se souvenir que le Pape n'est pas un étranger pour eux, et qu'ils peuvent demander légitimement que leur chef spirituel soit, comme il l'était dans les siècles passés, entièrement et manifestement indépendant dans l'exercice de sa fonction et en particulier dans ses rapports avec le clergé et les fidèles des autres nations catholiques.

Nous avons quitté Rome, l'âme pleine de ces pensées, priant Dieu de rendre à son Vicaire une situation plus conforme à la dignité du Siège apostolique comme à la justice.

Mais même retenu dans sa prison, le Pape demeure pour nous le Souverain catholique par excellence, parce qu'il exerce, comme saint Pierre et ses successeurs, tous les pouvoir de Dieu sur la terre. L'univers s'incline devant son autorité. Sa majesté grandit avec son épreuve. Et son prestige ne l'empêche pas d'être toujours pour nos âmes un Père très aimant. En retour, à un titre spécial, nous, Français, nous le vénérons et nous l'aimons comme le sauveur de l'Eglise de France ; et, comme Bretons, notre affection pour lui devient plus filiale encore, au souvenir de l'hommage qu'il a bien voulu rendre avec nous aux vertus du Vénérable Michel Le Nobletz, et dans l'espérance des honneurs suprêmes que nous attendons encore de lui pour notre saint compatriote.

Veuillez agréer, mes bien chers Frères, l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués en Notre Seigneur.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

Quimper, en la fête des saints Fabien et Sébastien, le 20 Janvier 1914.

II. Mandement pour le saint Temps du Carême.

— Dans l'impossibilité où nous sommes d'insérer dès cette semaine la Lettre pastorale pour le Carême, nous tenons à en donner au moins le dispositif :

Après en avoir conféré avec Nos Vénérables Frères les Doyen, Chanoines et Chapitre de Notre insigne église Cathédrale ;

Le Saint Nom de Dieu invoqué ;

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article 1er. — Nous rappelons aux fidèles l'obligation de faire pénitence pendant le saint temps du Carême et d'observer les lois de l'Eglise au sujet du jeûne et de l'abstinence.

Ces lois obligent tous ceux qui sont âgés de vingt et un ans révolus à jeûner, tous les jours de Carême, excepté le dimanche, et ceux qui ont l'âge de raison à s'abstenir d'aliments gras pendant tout le Carême.

Art. 2. — En vertu des pouvoirs spéciaux qui Nous ont été accordés par Notre Saint Père le Pape, Nous permettons pour ce Carême, à tous les fidèles du diocèse tenus au jeûne, de prendre des aliments gras : 1° les dimanches, à tous les repas ; 2° les lundis, mardis, jeudis et samedis, au repas principal, à l'exception du samedi des Quatre-Temps 7 Mars, du jeudi et du samedi de la Semaine Sainte.

Les personnes qui, en raison de leur âge, de leurs infirmités ou de leurs travaux sont exemptées ou dispensées du jeûne, peuvent faire gras à tous les repas, les quatre jours de la semaine ci-dessus indiqués.

Il est défendu pendant tout le Carême, même les dimanches, de manger de la viande et du poisson au même repas.

Art. 3. — En vertu de ces mêmes pouvoirs, Nous permettons l'usage du beurre, du lait et du fromage pendant tout le Carême, même à la collation.

Nous autorisons également l'usage des œufs, tous les jours, excepté le Vendredi-Saint : toutefois, ceux qui sont tenus au jeûne ne pourront en prendre à la collation.

Nous permettons l'usage de la graisse au lieu de beurre pour apprêter les aliments maigres, tous les jours de jeûne et d'abstinence de l'année, à l'exception du Vendredi-Saint (1).

Art. 4. — MM. les Chanoines pour Nos diocésains, les Curés et Recteurs pour leurs paroissiens, les Supérieurs et Aumôniers pour les communautés et les pensionnats dont ils sont chargés, les Confesseurs pour leurs pénitents sont autorisés à accorder en outre les permissions qui leur paraîtraient justifiées par des motifs légitimes, pourvu qu'ils ne le fassent pas d'une manière générale.

Art. 5. — En vertu d'un Indult en date du 9 Avril 1910, Nous accordons, d'une manière générale, pendant cette année, la dispense de l'abstinence du samedi. Cette dispense n'est pas donnée pour les samedis des Quatre-Temps, ni pour les vigiles dans lesquelles il y a obligation de jeûner.

Art. 6. — En vertu d'un indult du 9 Avril 1910, Nous dispensons de l'abstinence le jour de saint Marc et les trois jours des Rogations.

Art. 7. — En accordant ces dispenses, le Saint-Père Nous charge d'exhorter les fidèles à les compenser par des œuvres pies et spécialement par des aumônes proportionnées à leurs ressources.

Nous leur demandons, avec instance, de ne pas oublier, dans leur charité, les œuvres diocésaines dont les charges se multiplient avec le nombre.

---

(1) Afin de prévenir certaines interprétations abusives de cet article, Nous faisons expressément remarquer qu'il s'agit uniquement, dans cette concession, de saindoux ou d'autre graisse, quelle qu'elle soit, mais nullement de viande, lard, jus ou extrait de viande, consommé, soupe ou potage fait avec de la viande ou du lard.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ces aumônes seront remises à MM. les Curés, Recteurs et Aumôniers ou déposées dans un tronc spécial pour être envoyées au Secrétariat de l'Evêché.

Art. 8. — Les pauvres qui ne pourraient pas faire une aumône même légère, devront y suppléer en récitant chaque semaine, pendant la durée du Carême, cinq *Pater* et cinq *Ave* pour les besoins de l'Eglise, de la France et du diocèse.

Art. 9. — Nous autorisons la bénédiction du Très Saint-Sacrement pour chacune des réunions du soir qui auront lieu à l'occasion du Carême, dans les églises et chapelles de Notre diocèse.

Art. 10. — Le temps fixé pour satisfaire à la communion pascale s'ouvrira, pour le diocèse, le Dimanche de la Passion, et finira le second Dimanche après Pâques.

Nous recommandons instamment à MM. les Curés et Recteurs de donner à leurs paroissiens la plus grande liberté pour le choix de leur confesseur.

Le canon du IVe Concile de Latran : *Omnis utriusque sexus fidelis* sera publié le IVe Dimanche de Carême, et MM. les Curés et Recteurs rappelleront à leurs paroissiens le précepte de la confession annuelle et de la Communion pascale, en les exhortant à remplir ce devoir.

On lira également le Décret *Quam singulari*, en insistant sur l'obligation de la Communion pascale pour les jeunes enfants.

Art. 11. — La quête pour les Saints Lieux qui est, ainsi que vous le savez, spécialement recommandée par le Souverain Pontife, sera faite, comme de coutume, pendant les offices du Vendredi-Saint.

Art. 12. — La quête pour le denier du culte sera faite autant que possible avant Pâques. Nous sommes obligé de demander une contribution moyenne de 0 fr. 30 par personne ; les fidèles comprendront la nécessité qui s'impose à eux en conscience de pourvoir à l'entretien du clergé.

Les offrandes ainsi recueillies seront intégralement transmises, au plus tard vers la fin de Juin, au Secrétariat de l'Evêché, pour être, avec le concours de la Commission de contrôle, affectées au traitement du clergé.

Art. 13. — Nous renouvelons d'une manière toute spéciale, les prescriptions antérieures touchant les quêtes qui doivent se faire pour le Denier de Saint-Pierre, le jour de la solennité des Apôtres Pierre et Paul, et le dimanche du Rosaire pour l'œuvre des Cercles et Patronages.

Nous recommandons en outre et très particulièrement à la charité des fidèles, l'œuvre des Ecoles chrétiennes, qui répond à l'un des besoins les plus urgents et les plus graves de l'heure présente, et Nous rappelons qu'une quête est faite

le jour de l'Ascension, dans toutes les églises, pour l'Institut catholique d'Angers et les écoles chrétiennes du Diocèse.

Le danger des mauvais livres dans les écoles communales devenant plus grave de jour en jour, Nous demandons aux prêtres et aux fidèles d'ajouter à leurs prières publiques ou privées la formule suivante : « Des écoles sans Dieu et des maîtres sans foi, délivrez-nous, Seigneur ».

Art. 14. — Pour appeler la bénédiction de Dieu sur les élections prochaines, Nous demandons à tout le peuple chrétien des communions et des prières, et Nous ordonnons de chanter à tous les Saluts, depuis le commencement du Carême jusqu'à la fin de la période électorale, l'antienne *Da pacem Domine*, avec l'oraison et l'invocation trois fois répétée : *Auxilium christianorum, ora pro nobis*. Le clergé ajoutera à la sainte messe l'oraison *Contra persecutores Ecclesiæ*, toutes les fois que la Rubrique le permettra.

Et seront Notre présente instruction pastorale et Notre Mandement lus et publiés dans toutes les églises et chapelles publiques de Notre Diocèse, le Dimanche qui en suivra la réception.

Donné à Quimper, en Notre maison de Saint-Joseph, sous Notre seing, le sceau de Nos armes et le contre-seing du Secrétaire général de Notre Evêché, en la fête des Apparitions de Notre-Dame de Lourdes, le 11 Février 1914.

† ADOLPHE,
Évêque de Quimper et de Léon.

PAR MANDEMENT :
J.-M. PILVEN, Ch. hon.,
Secrét. gén. de l'Évêché.

IV. Prédicateurs de Carême. — Nous rappelons à MM. les Curés et Recteurs que MM. les Prédicateurs étrangers au diocèse doivent avoir reçu de l'Evêché les pouvoirs ordinaires et qu'il ne suffit pas, pour cela, de l'insertion des noms dans la *Semaine religieuse*.

V. Nominations — Par décision de Monseigneur l'Evêque, sont nommés :

Vicaire à Saint-Renan, M. Martin, vicaire à Penmarc'h ;
Vicaire à Penmarc'h, M. Corre (Jean-François).

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **Le devoir électoral des catholiques.**
II. — **Les stations de Carême dans le Diocèse.**
III. — **La retraite bretonne** pour les femmes, à LESNEVEN, *du 1er au 7 Mars.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

IV. — **Mission.** — MOELAN : Semaine des enfants, *du 1er au 6 Mars.* Président, M. le chanoine Orvoën, curé-archiprêtre de Saint-Corentin de Quimper. — 2e semaine (grandes personnes), *du 8 au 14 Mars.* Président, M. le chanoine Quéinnec. — 3e semaine, *du 15 au 21 Mars.* Président, M. Le Sann, curé-doyen de Lanmeur.

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 23 Février.* Prières des Quarante-Heures : à la 1re messe du dimanche et des deux jours suivants, bénédiction du T. S. Sacrement et exposition jusqu'après les vêpres, qui se chantent à 3 heures le dimanche, et à 4 heures le lundi et le mardi. Ces deux jours, grand'messe à 9 heures. Indulgence plénière aux conditions ordinaires, si pendant les Quarante-Heures on visite le S.-Sacrement exposé. On engage les fidèles à faire la communion réparatrice.

A 6 h. 3/4, dimanche, réunion de la congrégation des Demoiselles à la chapelle.

A 4 heures, réunion mensuelle de la Fraternité du Tiers-Ordre de Saint-François.

Le soir, à 8 heures, réunion bretonne : sermon, vêpres des Morts.

Mercredi 25 Février. Bénédiction et distribution des Cendres avant la 1re messe.

A 10 heures, bénédiction solennelle des Cendres.

— ÉGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche, lundi et mardi,* les Quarante-Heures. Le Saint-Sacrement sera exposé depuis la 1re messe jusqu'aux vêpres, chantées, le dimanche, à 3 heures, les lundi et mardi, à 4 heures, et suivies de la bénédiction du Saint-Sacrement.

Mercredi des Cendres. Imposition des Cendres à la messe de 6 heures et à 7 h. 1/2. Office solennel à 8 h. 1/2.

PLONÉVEZ-PORZAY. — *Le mardi 24 Février et tous les mardis, pendant le Carême,* les messes auront lieu à Sainte-Anne la Palue à 6, 7 et 8 heures. Tous les pèlerins qui, après s'être confessés auront communié, prié aux intentions du Souverain Pontife et récité trois fois le *Credo* en l'honneur de la Sainte Trinité dans la chapelle, gagneront une indulgence plénière, applicable aux âmes du purgatoire.

Les prêtres de la paroisse sont à la disposition des pénitents depuis 6 heures.

Liturgie. — En vertu d'un rescrit de la Sacrée Congrégation des Rites, en date du 14 Janvier 1914 :

1°) Ont été *accordées* à tous les diocèses de France les fêtes suivantes :

3 Janvier, Ste Geneviève, vierge, double.
30 Mai, Bse Jeanne d'Arc, vierge, double de 2e classe, avec solennité maintenue au dimanche dans l'octave de l'Ascension.
3 Juin, Ste Clotilde, veuve, double.
9 Août, B. Jean-Marie Vianney, confesseur, double.

2°) Ont été *élevées* au rite de double-majeur, pour la France, les fêtes de :

S. Vincent de Paul, 19 Juillet.
S. Louis, roi de France, 25 Août.
S. Remi, évêque, 1er Octobre.
S. Martin, évêque, 11 Novembre.

3°) La fête de la Dédicace des églises *consacrées,* sauf la cathédrale, est fixée au 6 Novembre. La solennité extérieure de cette

fête pourra se faire, comme par le passé, le dimanche après l'octave de la Toussaint, mais seulement dans les églises consacrées.

4°) Quand la solennité extérieure d'une fête est permise le dimanche, on peut célébrer la messe de la fête transférée, même dans les églises où on ne dit qu'une seule messe, cette messe serait-elle la messe paroissiale et *pro populo* ; et cela, nonobstant les règles du décret du 28 Octobre 1913, Titre I, n° 2.

Récollections sacerdotales — PONT-CROIX, le jeudi 26 Février ; SCAER, le vendredi 27. Prédicateur, M. le chanoine Alfred Le Roy.

Prédicateurs de la Station du Carême dans le diocèse.

QUIMPER. — *Cathédrale de Saint-Corentin.* — Station française : M. Dubois, missionnaire de l'Immaculée-Conception de Nantes ; Station bretonne : MM. les Vicaires du canton.

— *Saint-Mathieu.* — Station française : M. Falher, missionnaire ; Station bretonne : M. Pangam, vicaire à Riec-sur-Bélon.

BREST. — *Saint-Louis.* — M. l'abbé Orhan, de l'Immaculée Conception de Rennes.

— *Notre-Dame des Carmes.* — Station française : M. Travert, missionnaire apostolique ; Station bretonne : M. Lanchès, vicaire au Relecq-Kerhuon.

CONCARNEAU. — Station française : M. Borel, des missionnaires de l'Immaculée-Conception de Nantes ; Station bretonne : M. Arhan, vicaire à Trégunc.

LANDERNEAU. — Station française : M. de Pully, missionnaire ; Station bretonne : M. Soubigou, vicaire de Plouédern.

SAINT-MARC. — Station française : M. Saluden, professeur à Bon-Secours ; Station bretonne : M. Thomas, aumônier du Lycée.

(A suivre.)

BREST. — **En l'honneur de M. Le Guen ; un discours de Monseigneur sur l'Action catholique.** — Dimanche, à 3 heures, au patronage des garçons de Recouvrance, Monseigneur l'Evêque de Quimper, entouré de MM. les Curés de la ville et d'un nombreux clergé, devant les membres des Unions Catholiques de Brest et de la région brestoise, a remis à M. Edouard Le Guen, avocat, ancien sénateur, les insignes de chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand.

La séance s'est ouverte, après la prière, par un rapport éloquent de M. le commandant Lormier, vice-président de l'Union Catholique, suivi d'une chaude allocution de M. le chanoine Kerbiriou, curé de Recouvrance, félicitant l'un et l'autre le nouveau chevalier de la distinction méritée dont il est l'objet.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

M. le Vicaire général Cogneau lit ensuite la traduction du Bref adressé à M. Le Guen par Sa Sainteté Pie X, le 30 Décembre 1913.

Monseigneur, avant la remise de la décoration, s'est exprimé dans les termes suivants :

MESSIEURS,

Je suis venu prendre part à la joie des catholiques de Brest et rendre avec eux hommage à l'un d'entre eux.

Je le fais au nom du clergé diocésain, des œuvres diocésaines et de tous ceux qui s'y dévouent, car leur reconnaissance est due à M. Le Guen, qui fut en toutes circonstances leur conseiller très sage et leur défenseur aussi intelligent que désintéressé.

Mais l'hommage que j'apporte ici vient de plus haut que nous. Le Souverain Pontife lui-même m'a confié le soin d'exprimer sa paternelle estime et sa religieuse satisfaction à celui que vous avez si souvent acclamé à Brest comme le chevalier de la justice et de la liberté.

C'est la justice et la liberté que l'on refuse aujourd'hui aux catholiques, comme on la refuse au Pape. Vous savez avec quelle inlassable énergie Pie X les revendique, auprès de tous les gouvernements du monde, pour l'Eglise, pour ses prêtres, pour ses fidèles. Il apprécie d'autant plus les hommes éminents, les chrétiens intègres, les croyants fiers de leur foi, qui soutiennent comme lui ces deux grandes causes, et ont su les défendre éloquemment dans les assemblées politiques et devant les tribunaux.

Le Pape a bien des peines. Il a aussi des consolations. Il ne cache pas sa joie, quand un évêque peut lui dire : « J'ai dans mon diocèse des hommes de cœur prêts à donner leur concours à toutes mes entreprises d'apostolat. J'en ai de tous les âges, et les plus jeunes ne sont pas moins attachés à la Sainte Eglise que leurs aînés déjà mûrs pour le bon conseil et pour l'action catholique. Mais la vieillesse même maintient parmi eux ses droits, ses titres, et, par les œuvres autant que par la parole, fidèle après cinquante et soixante ans à la grande cause religieuse toujours persécutée et toujours aimée, elle peut être offerte en modèle aux nouvelles générations, pour une vie qui n'a jamais juré avec ses principes et pour un caractère devant lequel les adversaires se sont inclinés avec autant de respect que les amis. »

Le Pape alors, non pas pour récompenser réellement ce que Dieu seul récompensera suffisamment, mais pour distinguer et honorer le mérite noblement acquis, invite et les jeunes gens et les hommes mûrs à s'incliner avec lui devant le vieillard toujours actif, et charge l'Evêque de lui transmettre cette décoration qui exprime trop faiblement nos sentiments, mais dont la signification est très haute.

L'ordre de Saint-Gregoire a un sens précis, que j'ai indiqué

en vous signalant dans Monsieur Le Guen le défenseur de la justice et de la liberté, à l'exemple du Souverain Pontife. Les historiens rendent à S. Grégoire le Grand ce témoignage : « Qu'il a fait retentir ces mots de justice, de droit, de liberté, aux oreilles des empereurs, des exarques; des rois Lombards, des évêques, des abbés et des peuples comme personne ne l'avait fait avant lui (1). » Il disait : « Ce que je veux c'est faire fleurir ensemble la liberté et la justice : *ut possit florere cum libertate justitia* ».

C'est toujours le programme de la Papauté : *cum libertate justitia*. La liberté réglée par la justice.

A Dieu, la pleine liberté : c'est la pleine justice.

A l'homme, la liberté dans la discipline, sous la loi divine : c'est la vraie justice entre Dieu et l'homme. Et le principe s'applique dans la vie publique, comme dans la vie privée, et dans tous les ordres d'action où l'âme humaine est engagée.

Ce programme de la Papauté est celui de tous les catholiques. C'est celui que je proclame en décorant, au nom de Sa Sainteté Pie X, le catholique éminent qui a été pieusement fidèle à ces grands principes pendant une longue vie de labeur et d'honneur.

Monseigneur décore ensuite lui-même M. Le Guen et lui donne l'accolade.

Le nouveau chevalier, très ému, exprime, avec une trop grande modestie, avec une très haute distinction, ses sentiments de fidélité et de dévouement à l'Eglise, et prie son Evêque de vouloir bien traduire sa respectueuse reconnaissance au Souverain Pontife.

La fin de la séance a été remplie par une causerie sur le Pape et les Unions Catholiques, qui a duré plus d'une heure.

Monseigneur a trouvé le Pape en bonne santé. C'est une preuve que la fatigue et les peines ne tuent pas. Dieu nous le garde sur la terre, aussi longtemps qu'il le juge utile, utile pour Lui, utile pour nous-mêmes, utile pour les autres. Qu'il nous garde longtemps le Pape Pie X !

Le Pape est à la fois un Père et un Chef...

De toutes les manifestations de vie religieuse provoquées en France par la persécution, aucune n'a fait plus de plaisir au Pape que le mouvement des Unions Catholiques, parce qu'il montre les croyants disposés enfin à s'entendre et à se grouper, à accepter des chefs et une direction pour la défense et l'action religieuse.

Le Pape ne se fait pas illusion. Il sait bien que le mouvement se fera avec lenteur. Mais il est persuadé que sans lui aucun relèvement ne sera possible.

Dans le diocèse de Quimper, les fidèles ont répondu à l'appel du clergé avec beaucoup de bonne volonté. Il faut persévérer pour progresser.

Les Unionistes Catholiques devraient faire de temps à autre leur examen de conscience.

---

(1) Abbé Mourret, *L'Eglise et le monde barbare.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ont-ils été fidèles aux réunions convenues ? Ils doivent y assister régulièrement pour se concerter, pour prendre le mot d'ordre, pour s'éclairer, pour se former.

Se former, c'est prendre l'esprit catholique, qui consiste à *penser comme l'Eglise*. Aimer les livres et les journaux qui pensent et parlent toujours comme l'Eglise.

Les Unionistes ont organisé leur pétition contre les lois de défense laïque. Aucun département n'a fourni à cette pétition plus de signatures que le nôtre. C'est bien.

Ont-ils pris toute la part possible aux œuvres catholiques ? au développement de la Jeunesse Catholique, des syndicats nettement catholiques, des mutualités catholiques ?

Ont-ils travaillé à leur propre recrutement ? Ils seront toujours le *pusillus grex* de l'Evangile, une élite. Mais l'élite doit viser à s'ouvrir et à s'étendre pour faire plus de bien.

Cet examen de conscience serait absolument conforme aux directions du Pape.

Les Unionistes comprennent-ils bien leur devoir électoral ? L'Union n'est pas un parti politique. Mais elle est composée de chrétiens décidés à défendre l'Eglise jusque sur le terrain politique, en élisant des candidats qui acceptent toutes leurs revendications catholiques et s'engagent à les défendre loyalement. Leur programme tient en un mot : *Revision des lois hostiles à l'Eglise.*

Qu'ils n'oublient pas les avis donnés par l'Evêque et approuvés par le Pape : Pas de divisions, pas de haines de classes, pas de retour aux erreurs du Sillon, et, sur les questions sociales comme sur les autres, pleine soumission aux directions du Pape.

Le Pape aime la France. Il a baisé les franges de son drapeau en pleine basilique de Saint-Pierre. Il a prédit sa conversion. Il veut la traiter toujours en fille aînée de l'Eglise. Il souhaite de tout cœur le rétablissement de la paix religieuse par l'arrivée au pouvoir d'hommes qui seront capables de nous rendre la justice et la liberté.

Que les Unions Catholiques étudient de près toutes les lois de persécution, pour les mieux haïr et les mieux combattre.

Les Associations de Chefs de Famille, auxquelles appartiennent beaucoup d'Unionistes, ont rendu de grands services par leur lutte contre les mauvais manuels. L'heure est venue de préparer la résistance aux lois qui se discutent contre les parents chrétiens, contre les enfants indigents des écoles libres, contre les maîtres et les maîtresses de l'enseignement libre, contre les patronages paroissiaux. Les groupements de pères de famille peuvent avoir encore dans la crise actuelle un rôle très actif et très pratique. Il faut voir toutes les conséquences de chaque loi, rechercher les moyens de venir en aide à ceux qui en seront les victimes, organiser les protestations, faire des campagnes de journaux et de conférences.

C'est le devoir pressant des catholiques d'aider le plus possible les patronages. Le Pape leur en donne l'exemple. Il faut lire le

récit de la réception qu'il leur fait dans la cour Saint-Damase. Le cardinal Merry del Val se donne chaque semaine la joie de revoir les enfants du patronage qu'il a fondé et qu'il entretient. Les Unions peuvent beaucoup pour donner l'aide morale et matérielle aux patronages, et leur recruter des auxiliaires et des patronnés. C'est nécessaire. Le danger s'aggrave pour les âmes d'enfants. Les patronages laïques, qui se fondent en ce moment par ordre, sont des patronages sans Dieu. Ils ne formeront que des païens. Il faut en détourner les enfants des familles catholiques.

On parle de patronage laïque obligatoire. Ce serait une oppression de plus. Et ce serait aussi la ruine des communes. Dénoncez au public les dépenses énormes qu'une pareille loi entrainerait. Armez-vous de courage en vue des persécutions de l'avenir.

Les catholiques ne combattent pas assez énergiquement la Franc-Maçonnerie. Pourquoi ne font-ils pas la même campagne qu'en Italie, où les incrédules eux-mêmes ont fini par la flétrir comme une association malfaisante ? La Franc-Maçonnerie est la contre-Eglise. Son œuvre est satanique comme sa doctrine. Sa puissance croissante est le grand scandale du siècle et le grand malheur du pays, car toutes nos mauvaises lois sans exception viennent d'elle, par les hommes politiques qui sont ou ses agents déclarés, ou ses esclaves, ou ses prisonniers.

Inscrivez au programme des études des Unions Catholiques l'Encyclique *Humanum genus* de Léon XIII.

Le Pape ne s'émeut pas des attaques de la Franc-Maçonnerie. Dieu, qui, en 1814, le ramenait de Fontainebleau au Vatican, saura, à l'heure opportune, rendre à la Papauté la situation qui lui est due. Nous devons, par nos prières et notre action, concourir à l'œuvre providentielle.

Monseigneur a ensuite fait lire à l'assemblée la dépêche suivante destinée au Souverain Pontife :

« *Issue réunion Union Catholique à Brest, 2.000 membres des Unions Catholiques de la région brestoise assemblés au patronage de Recouvrance, sous la présidence de Mgr l'Evêque de Quimper, pour la remise solennelle à M. Le Guen, avocat, ancien sénateur, de la Croix de Saint-Grégoire, adressent au Souverain Pontife l'hommage de leur gratitude profonde pour la distinction accordée au plus éminent d'entre eux et de leur filiale et inébranlable obéissance en ses augustes directions.* »

Puis l'Evêque s'est retiré après avoir béni les Unionistes au nom du Pape.

Mardi Monseigneur recevait le télégramme suivant du cardinal Merry del Val en réponse à l'adresse qu'on a lue ci-dessus :

« *Saint Père Pic X agréant bien volontiers hommages de piété filiale des membres des Unions Catholiques de la région brestoise assemblés pour fête spéciale sous présidence de Votre Grandeur envoie de tout cœur à eux et à leurs familles sa bénédiction paternelle.* » *Cardinal* MERRY DEL VAL. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Landerneau. — **Assemblée générale de l'Association des Familles.** — Dimanche dernier, 15 Février, l'Association des Familles du canton de Landerneau tenait sa quatrième assemblée générale annuelle. Nous avons pu constater, à cette occasion, que l'œuvre, contrairement aux craintes de quelques amis trop enclins au pessimisme, va chaque jour progressant et s'impose de plus en plus à l'attention des catholiques : Cinq cents hommes avaient répondu à l'appel du Bureau de l'Association.

Dès 1 heure 1/2, les membres du Conseil d'Administration se réunissent pour une séance d'étude. Les délégués y rendent compte de la situation scolaire et du travail accompli par les sections dans chaque commune depuis la réunion précédente. Après un échange de vues et diverses observations du Président, on arrête la formule des vœux qui sera soumise à l'assemblée générale.

Cette assemblée s'ouvre à 2 heures 1/2 par la prière. M. le commandant de Surgy, président de l'Association, dans un rapport très intéressant et bien documenté, nous donne un aperçu de la marche de l'œuvre dans le canton et dans le département et nous énumère les résultats obtenus durant l'année. Il rend hommage, en passant, au zèle éclairé de M. le colonel Hugot-Derville, président de la Fédération diocésaine, qui ne recule devant aucune démarche, quand il s'agit de défendre les droits des pères de famille et les intérêts moraux et religieux des enfants. (M. Hugot-Derville obtenait dernièrement, de M. le ministre Viviani, la promesse qu'aucune école géminée ne pourrait fonctionner, devant l'opposition d'un seul père de famille). Puis dans une revue rapide des projets de loi en préparation, il nous montre les dernières libertés des parents catholiques s'en allant par lambeaux. L'année 1914 commence sous de fâcheux auspices. Que les catholiques se ressaisissent, qu'ils s'arment, en Mai prochain, du bulletin de vote en faveur des défenseurs de leurs libertés.

M. de Surgy donne ensuite la parole à M. l'abbé Gouzard, recteur de Loperhet. D'abord en français, puis en breton, appuyant à propos ses arguments sur des citations de revues et de journaux peu suspects de cléricalisme, l'éloquent conférencier constate les ruines accumulées dans notre pays depuis trente ans : l'abaissement de la moralité, les scandales des hôpitaux laïcisés, l'accroissement effrayant de la criminalité enfantine, etc... Il remonte avec une logique impitoyable à la source du mal et la trouve dans cet esprit laïque et athée que l'on veut implanter chez nous principalement par les écoles sans Dieu : pour peu que celles-ci puissent poursuivre et étendre leur œuvre néfaste, c'en est fait de la religion catholique dans notre pays, et par contre-coup de la culture française, de la France elle-même.

S'il faut défendre les écoles publiques, ajoute l'orateur, c'est contre les instituteurs eux-mêmes qu'il faut les défendre. Égarés trop souvent dans la politique, violant la neutralité, ils sont cause de la crise de l'école et de la méfiance des familles. L'orateur termine en adjurant les assistants de s'unir pour la défense de leurs droits.

M. le Curé de Landerneau remercie M. l'abbé Gouzard. En quelques mots pressants, il résume pour l'auditoire les conclusions à tirer de cette séance : devoir des pères de famille d'envoyer leurs enfants aux écoles libres ; et s'ils sont dans la nécessité de subir l'école laïque, devoir de surveiller étroitement l'enseignement qu'on y donne et de s'appuyer sur l'Association des Familles chrétiennes pour y obtenir la neutralité. Catholiques dans votre vie privée et votre vie publique, restez unis sur tous les terrains pour la défense de votre foi.

La séance s'est terminée par l'adoption des vœux qui suivent :

« Cinq cents pères de famille du canton de Landerneau, membres de l'Association, réunis à Landerneau pour leur séance annuelle, le 15 Février 1914, après une éloquente conférence de M. Gouzard, recteur de Loperhet, déclarent protester de toute leur énergie et l'ardeur de leur foi contre les projets scolaires en préparation et déjà votés par la Chambre des députés, — tout particulièrement contre le projet Dessoye, qui rendrait inefficaces tout contrôle et toute protestation des pères de famille et les obligerait, sous peine d'amende, à laisser leurs enfants dans une école où la neutralité serait violée, — et contre la loi sur les caisses des écoles dont ne profiteraient que les enfants des écoles publiques, alors qu'elles seraient alimentées par tous les contribuables ;

» Conscients de leurs devoirs et de leurs droits, ils émettent les vœux suivants :

» 1° Que le projet Dessoye soit repoussé par le Sénat ;

» 2° Que les pères de famille soient admis en nombre dans les comités qui seraient chargés d'arrêter annuellement la liste des manuels scolaires ; — qu'il soit fait droit à leur demande, lorsqu'ils réclament le retrait des manuels déjà en usage et violant ouvertement la neutralité ;

» 3° Que les pouvoirs publics obligent les préfets à respecter les arrêts rendus plus d'une fois en la matière par le Conseil d'Etat et qui reconnaissent aux Conseils municipaux le droit de voter des secours tant en faveur des enfants des écoles privées qu'en faveur des enfants des écoles publiques et le droit de les distribuer eux-mêmes sans recourir au bureau de bienfaisance. »

Arzano. — **Bénédiction d'une maison d'école.** — Il y a environ seize ans, la paroisse d'Arzano était en fête. M. le chanoine Péron, curé-archiprêtre de Quimperlé, venait, au nom de Mgr l'Evêque de Quimper, bénir l'école où nos filles, dirigées par des maîtresses chrétiennes, se formeraient et à la science et à la vertu. Depuis longtemps nous soupirions après une école pareille pour nos garçons. Depuis vingt-cinq ans que le cher Frère *Emmerand*, de la famille Le Moing, d'Arzano, nous a quittés, nous ne savions à qui les confier. Grâces à Dieu, depuis dimanche dernier nous voilà rassurés et il est bien vrai de dire que les voies de Dieu sont impénétrables. Au moment où l'on y songeait le moins,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

voici que nous voyons surgir de terre, sur la route qui mène à Locunolé, et une école chrétienne pour nos garçons et son complément, un patronage. A qui le devons-nous ? Tout d'abord à la Bienheureuse Jeanne d'Arc et à S. Jean-Baptiste de la Salle, car ce sont bien là ceux qui ont inspiré à Mme la douairière baronne de Lépinau l'idée d'une telle bonne œuvre. M. le baron de Lépinau, en effet, venu dans notre Bretagne pour l'unir à sa chère Lorraine, était descendant de l'illustre famille de Jehanne, la bonne Lorraine. Rien d'étonnant par conséquent à ce que notre nouvelle école et notre nouveau patronage aient été mis sous la protection de Jeanne d'Arc et aient pris son nom. De plus, S. Jean-Baptiste de la Salle, le grand fondateur des Frères de la Doctrine chrétienne, a su lui aussi prêter son concours à l'érection de notre nouvelle école. Il est également de la famille, car si la Lorraine a uni la famille de la bienheureuse Jehanne à la Bretagne, l'Anjou, par l'union des de Lépinau et des Coquebert de Neuville, a réuni et la bienheureuse Jeanne et S Jean-Baptiste de la Salle. Nous savons, en effet, que les de Neuville se font, à juste titre, gloire de compter saint Jean-Baptiste de la Salle parmi les membres de leur famille.

Le dimanche 8, donc, nous nous préparions à une grande fête. Tout était prêt pour la bénédiction solennelle de notre nouvelle école libre. Hélas ! combien il est juste de dire : « L'homme propose et Dieu dispose ». Une forte tempête est venue ruiner tous nos beaux projets. Enfin, malgré le mauvais temps, M. Derrien, curé-archiprêtre de Quimperlé, accompagné de M. Tanguy, recteur de Saint-Michel et de M. Salomon, inspecteur diocésain, ainsi que que M. Perhirin, recteur de Guilligomarch, et M. Goraguer, recteur de Rédéné, sont venus prendre part à notre fête. A la grand' messe, M. Béchu, notre curé, nous a parlé de l'importance de l'éducation chrétienne et de la nécessité des écoles chrétiennes, surtout à notre époque.

La grande cérémonie de la bénédiction des locaux scolaires et du patronage ne devait avoir lieu qu'après les vêpres. Tous comptaient sur un temps plus clément, mais hélas ! les cataractes du ciel restaient toujours ouvertes. Aussi, bien qu'une magnifique procession eût été projetée, M. le Curé se vit dans l'obligation de prier les fidèles venus aux vêpres de vouloir bien se rendre à la nouvelle école, la procession étant impossible. Peu de temps après les vêpres, tout le monde se trouve réuni dans les belles classes que l'on va bénir. M. le Curé de Quimperlé bénit d'abord les croix qui présideront aux études de nos enfants, croix offertes, ainsi que nous l'indiquent les plaques de cuivre qui y sont fixées, par les petits-enfants de Mme de Lépinau. Puis M. le Curé de Quimperlé récite les prières liturgiques de la bénédiction des nouveaux bâtiments et adresse ensuite quelques mots aux fidèles venus assister à cette touchante cérémonie.

Mais tout n'est pas fini. Après l'école, le patronage réclame lui aussi sa bénédiction. Tout le monde s'y réunit et lorsque cette dernière cérémonie est terminée, c'est avec entrain que tous les

assistants attaquent le cantique si beau et si bien de circonstance : *Holl da Zoue !*

Pour finir ce compte rendu d'une fête que nous aurions voulue plus belle et qui l'eût été sans le mauvais temps, il ne nous reste plus qu'à adresser nos plus grands remerciements à Mme la baronne de Lépinau. Grâce à elle, désormais, nous sommes assurés de pouvoir donner à nos enfants une éducation chrétienne, et sous les auspices de Jeanne d'Arc et de saint Jean-Baptiste de la Salle nous les verrons avec bonheur apprendre le chemin du devoir et de la vertu.

***

ŒUVRE DIOCÉSAINE DE PROJECTIONS LUMINEUSES

Séries retenues.

Jusqu'au 2 Mars : 91, 139, 96, 103, 59, 106, 140, 35, 74, 135, 54, 55, 138, 90. 93, 74, 74 bis, 75, 109, 111, 116, 117, 118, 121, 146, 67, 106[2], 106[3], 113, 114, 106[4], 167, 155.

Jusqu'au 9 Mars : 36, 160, 34, 105, 103, 95, 146, 145, 47, 161, 170, 77, 151, 3, 139, 145, 77, 84, 153, 154, 29, 83, 113, 163, 171.

Jusqu'au 16 Mars : 45, 42, 105.

Séries retenues pour la Semaine Sainte : 32, 31, 122, 26, 23[1], 23[2], 105[3].

Bulletin Mensuel des Œuvres. — Sommaire du n° 8, 15 Février 1914 : *A méditer :* Extrait du discours de Mgr Duparc au Congrès diocésain de 1912 ; — *Programme des Comités paroissiaux pour Février-Mars ; — L'hommage paroissial au Sacré Cœur ; — Œuvre de Saint-François de Sales ; Confréries de la Doctrine chrétienne ; — Associations de Chefs de Famille ; — Tableau des livres scolaires condamnés, des écoles où ils sont employés ; — Chant des A. C. F. ; — Certificat agricole libre ; — Affiliations à l'Archiconfrérie des patronages ; — Nos soldats et marins ; — Emigrants temporaires ; — Croix Blanche ; — Réassurance-Bétail* (Briec-de-l'Odet) ; — *Secrétariat du Peuple ; — Bonne Presse ;* — Bibliographie : *La France qui meurt.*

Abonnement, 2 fr. ; s'adresser à M. le chanoine Alfred Le Roy, 4, rue Julien-Coïc, Quimper.

Bibliographie bretonne.

AVIEL AR ZUL, *levr great gant an Aotrou* MARIGO, *Persoun Beuzec-Conq, renevezet gant an Aotrou* MADEC, *Persoun Sant-Ségal. Volume in-16 de 440 pages, avec gravures.*

Dans nos familles chrétiennes l'usage général était — et est encore, nous aimons à le croire, — de lire chaque dimanche l'Evangile du jour. Le livre qui, pendant plus d'un siècle (la première édition est de 1758), servit pour cette pieuse lecture était l'*Abrege euz an Aviel* de Claude Marigo. Il a instruit et édifié nos pères et, incontestablement, beaucoup contribué à conserver la foi et les habitudes chrétiennes dans nos campagnes. Aujourd'hui encore, la publication d'ouvrages similaires, appréciés à juste titre, n'a pas fait oublier celui du bon Recteur de Beuzec-Conq. Cependant, s'il n'a pas vieilli sous le rapport

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de la doctrine et de la piété, on ne peut pas en dire autant de la langue, qui est trop visiblement calquée sur le français et où grand nombre de mots n'ont de breton que la désinence. De même, les réflexions ou méditations ne répondent plus aux besoins — lesquels ont changé avec le temps, les idées nouvelles répandues et aussi, hélas ! les abus qui tendent à s'introduire.

Pour remédier à ces défauts, un écrivain breton, déjà avantageusement connu, a eu la pensée de donner de l'ouvrage de Marigo une édition corrigée pour la forme et complétée pour le fond ; c'est le volume que nous sommes heureux d'annoncer, nous contentant par ailleurs d'indiquer les améliorations réalisées par M. Madec :

Il donne toujours, au lieu d'un « abrégé » aride, le texte intégral de l'Evangile, traduit avec soin et suivi, s'il y a lieu, de courtes explications pour en faciliter l'intelligence ; les « leçons », le sujet restant le même en général, sont développées dans un sens plus actuel et plus pratique ; quelques chapitres nouveaux ont été ajoutés, notamment sur le culte et l'usage de la sainte Eucharistie ; le tout en un breton pur sans exagération, simple et clair, qui sera compris dans toutes les parties du diocèse. Enfin le volume est orné de gravures aussi bien exécutées qu'heureusement choisies... Autant d'éléments d'un succès assuré.

Conditions de vente : L'exemplaire (relié) : **1 fr. 50** ; franco-poste : **1 fr. 65**. — Par douzaine, l'exemplaire : **1 fr. 30**.

BIBLIOGRAPHIE

L'Histoire critique de N.-D de Lourdes, par Bertrin, dont le succès est si considérable et qu'on ne saurait trop recommander pour les distributions de prix, est en vente désormais chez M. Salaun, libraire à Quimper, au prix de 1 fr. 25 l'exemplaire.

Librairie Victor Lecoffre, J. GABALDA, éditeur, rue Bonaparte, 90, Paris.

Vos estis lux mundi, par Monseigneur Dadolle. Un volume in-8° couronne de 400 pages.

Ce nouveau volume contient une série de conférences et d'allocutions données à Lyon et à Dijon aux élèves du grand Séminaire et du Séminaire universitaire et aux prêtres chargés de l'enseignement.

Un critique autorisé à qui les bonnes feuilles du livre ont été soumises, écrit : « En relisant quelques pages de l'œuvre, je reste persuadé qu'elle est une des plus fortes et destinée à faire le plus de bien... elle aura du succès ».

Ecrit par un prêtre qui avait profondément le sens du sacerdoce, cet ouvrage mérite une place dans toute bibliothèque sacerdotale.

Saint Athanase (296-373), par M l'abbé Gustave Bardy, professeur à l'Institution Saint-Jean de Besançon. Un vol in-12 de xvi-209 pages de la collection « *Les Saints* ».

Aucun de nos illustres Pères de l'Eglise du iv^e^ siècle n'eut une existence aussi remplie de luttes et d'épreuves que saint Athanase. Les persécutions qu'il eut à subir de la part des Ariens sont célèbres. On en trouvera dans le livre de M. l'abbé Bardy le plus clair et le plus intéressant des récits Rien ne donne une plus haute idée de la constance et de la vaillance chrétienne que ce livre depuis longtemps attendu, car M. l'abbé Bardy s'était déjà fait connaître par des travaux de pétrologie très remarqués.

Pages doctrinales, par l'abbé Léon Cristiani. Première série : *Dieu et la Religion ;* deuxième série : *Jésus-Christ et l'Eglise.*

« Je suis très heureux, écrit Mgr l'Evêque de Moulins, de voir publier en volumes ces *Pages doctrinales* synthèse aussi claire que profonde de démonstration religieuse dont notre clergé et tous les lecteurs de notre *Semaine* diocésaine de Moulins ont eu la primeur.

» Je sais que ces leçons doctrinales, données oralement à un auditoire d'élite, ont été vivement goûtées. Je ne doute pas qu'elles n'aient le même succès aupres des nombreux lecteurs que ne manquera pas de captiver le charme du style uni à l'originalité des aperçus, à la forte logique et à l'enchaînement des preuves, à l'accent de piété que respirent ces pages où le cœur du prêtre vibre éloquemment à travers la science toujours exacte et les pénétrantes études du théologien, du philosophe, de l'observateur social. »

REVUE FINANCIÈRE. — Alors que sur les places étrangères se constate un notable retour d'activité, sur le marché de Paris les dispositions d'ensemble restent indécises et lourdes. Cette situation particulière ne peut s'expliquer que par la défiance qu'entretiennent dans les milieux financiers, comme partout ailleurs, les projets fiscaux de M. Caillaux. Les protestations qui s'élèvent de toutes parts ne laissent plus aucun doute sur les sentiments du pays à l'égard de cet impopulaire ministre. — La Rente Française terminé à 87,22. Fermeté des Emprunts Russes. L'émission des Obligations Réunies 4 1/2 °/₀ des Chemins de fer Russes a rencontré le plus grand succès ; dès à présent, il est remboursé 95 °/₀ du montant des grosses souscriptions. — Le public a réservé le meilleur accueil aux 20 000 actions de priorité de 250 fr. de la C^ie^ de Navigation Sud-Atlantique émise à 262 fr. 50 par les soins du Crédit Français. — La Sté Norvégienne de l'Azote est entrée dans une période de développement qui devra se traduire par un accroissement sensible de sa capacité de production. Les bénéfices du premier semestre qui a pris fin le 31 Décembre dernier sont supérieurs de 25 °/₀ à ceux de la période correspondante à l'exercice précédent, aussi l'action Azote s'est-elle avancée aux environs de 294. — Certaines notes par trop intéressées laissent entendre que la Spausky Copper serait à la veille d'entrer dans une phase particulièrement brillante de son existence. La vérité est qu'il s'agit d'écouler dans le public le stock de papier provenant de la dernière augmentation de capital faite d'une manière clandestine. Que les capitalistes ne s'y laissent pas prendre, ils reverront des cours beaucoup plus bas.

o o **Manufacture d'Ameublements** o o

J. CHENADEC

o o *1, rue René-Madec (ancien^t^ rue du Quai)* o o

QUIMPER

ENTREPOT DE LITERIE, MIROITERIE, SIÈGES & TENTURES

o o *Agencement complet d'Hôtels, Cafés, Villas* o o

PRIX FIXE | **PRIME** ou **FRANCO DE PORT** à tout acheteur dont l'achat au comptant dépasse **25** francs.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

JARDINIER marié, 27 ans, demande **petite place régisseur**, excellentes références. — S'ad. bureau *Semaine*.

JEUNE FILLE donnerait leçons à enfants, chez elle ou à domicile. — S'ad. bureau *Semaine*.

Mme VEUVE MICHEL QUÉINNEC

11, rue Kéréon — QUIMPER

a l'honneur de prévenir MM. les Ecclésiastiques qu'elle continue, comme par le passé, à tenir les **chapeaux, faux-cols, barrettes, rabats,** *etc...*

ÉPILEPSIE

Guérison certaine par l'ANTIÉPILEPTIQUE DE LIEGE de toutes les maladies nerveuses et particulièrement de l'épilepsie, réputée jusqu'aujourd'hui incurable.

La brochure contenant le traitement et de nombreux certificats de guérison est envoyée franco à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie à M. FANYAU, Pharmacien, à Lille (Nord).

MEUBLES RELIGIEUX

Fçois CAUJAN

STATUAIRE

ET CIVILS



Avenue de la Gare, 6

LANDERNEAU

UN MONSIEUR

offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une Maladie de la Peau, Dartres, Eczémas, Boutons, Démangeaisons, Bronchites chroniques, Maladies de la Poitrine, de l'Estomac et de la Vessie, de Rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Le public appréciera le but humanitaire de cette offre. Ecrire par lettre ou carte postale à M. VERCHERE, 8, Place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra *gratis et franco* par courrier et enverra les indications demandées.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

Toutes les personnes atteintes de

HERNIE

torturées par les ressorts d'acier ou déçues par la contention illusoire des mauvais bandages, doivent adopter le

NOUVEL APPAREIL PNEUMATIQUE

Imperméable, Imperceptible sans Ressort, de A. CLAVERIE

Breveté S. G. D. G. dans tous les pays du monde

Le seul appareil **sérieux et efficace** qui procure la **contention intégrale** et la **réduction définitive** des hernies les plus anciennes et les plus volumineuses tout en permettant, sans aucune gêne, **l'exercice des travaux les plus pénibles.**

Adopté pour l'armée, la marine, les hôpitaux militaires, les grandes administrations, les sociétés mutualistes, etc., le **NOUVEL APPAREIL PNEUMATIQUE Imperméable, Imperceptible et sans Ressort, de A. CLAVERIE,** supprime les inconvénients des bandages, ceintures ou sangles ordinairement employés.

Il est actuellement recommandé par **plus de 5.000 docteurs-médecins** et a été appliqué dans tous les pays du monde, à **plus de deux millions de hernieux** qui ont, grâce à lui recouvré la santé, le bien-être et la plénitude de leurs forces.

Toutes les personnes qui souffrent de hernies, efforts ou affections similaires, doivent lire le « Traité de la Hernie », par A. CLAVERIE, ouvrage de 150 pages et 200 gravures, qui contient la description de cette découverte, qui sera adressé gratuitement et discrètement à tous nos lecteurs et abonnés qui en feront la demande à **M. A. CLAVERIE, 234, Faubourg Saint-Martin, PARIS.**

VISITES et APPLICATIONS de 9 h. du matin à 5 h. du soir, à :

MORLAIX, Dimanche 1er Mars, **Hôtel de l'Europe.**
BREST, Lundi 2 Mars, **Hôtel Continental.**
CARHAIX, Mardi 3 Mars, **Hôtel de France.**
QUIMPER, Mercredi 4 Mars, **Hôtel de l'Epée.**
CHATEAULIN, Jeudi 5 Mars, **Hôtel de la Grand'Maison.**
QUIMPERLÉ, Vendredi 6 Mars, **Hôtel du Lion d'Or.**

A toute demande de conseils et de renseignements, il sera répondu discrètement par retour du courrier.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



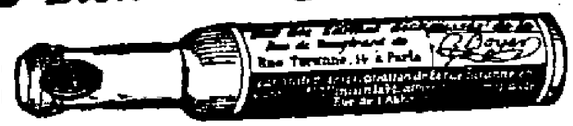
300 Ans de Succès



EAU DES CARMES DÉCHAUSSÉS

Boyer

Exigez bien la Signature ci-dessus.



CONTRE Feu du rasoir, Rougeurs, Démangeaisons

Crème Simon

UNIQUE pour les soins et la beauté de la peau.

UN LITRE d'Huile par mois.

TELLE EST LA DÉPENSE D'UNE VEILLEUSE N° 0

Le bidon d'huile postal 10 kilos, franco gare, 14 fr. 50.

F. FAFET, rue de Bérulle, à Saint-Mandé (Seine).

RHUMES — Pour se guérir et se préserver des ***Rhumes, Toux, Bronchites, Refroidissements, Catarrhes, Grippe, Asthme, Influenza, Phtisie, Tuberculose,*** pour se fortifier les bronches, l'estomac et la poitrine, il suffit de prendre à chaque repas deux **GOUTTES LIVONIENNES** de TROUETTE-PERRET. — 3 fr. le Flacon toutes Pharmacies.

29e Année. Vendredi 27 Février 1914. N° 9.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

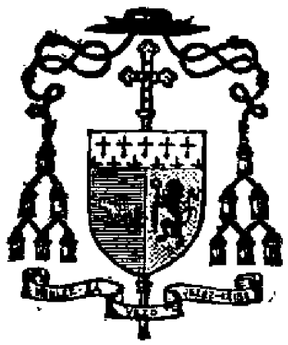
DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES	PRIX DE L'ABONNEMENT France, Algérie et Tunisie. 6 fr. par an. Étranger . . . . . 8 fr. —	LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'Abonnement, payable d'avance, part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : Pour les communications, abonnements, dépôts et annonces, s'adresser à M. l'abbé CORNOU, Directeur de la *Semaine religieuse*, place Saint-Mathieu, 3, à Quimper. Les communications doivent être parvenues pour le *mardi au plus tard*, à midi.

Vente au numéro { *à Quimper*, Librairie J. SALAUN, 7, rue St-François. *à Brest*, Maison « A NOEL, » 30, rue de la Rampe. *à Landerneau*, NICOLAS, rue Fontaine-Blanche.



QUIMPER

TYP. DE KERANGAL, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ

1914

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La VALEUR MÉDICALE

— de la —

TISANE AMÉRICAINE DES SHAKERS

¶ La Tisane Américaine des Shakers doit son merveilleux succès à ce qu'elle contient les extraits médicinaux de plus de dix variétés de racines, d'écorces et de feuilles qui, en combinaison, tonifient, fortifient et stimulent l'estomac, le foie et les intestins ; dépurent le sang, redonnent de l'appétit et aident à la digestion.

¶ Si votre digestion est dérangée, il va de soi que votre santé s'en ressentira ; vous deviendrez bientôt faible, languissant, sans forces ; incapable de faire votre travail quotidien, soit intellectuel soit physique. Rappelez-vous qu'il faut absolument tirer des aliments que vous mangez les principes nourriciers indispensables pour réparer les déchets qui se produisent continuellement dans l'organisme, ainsi que pour vous rendre les forces que vous avez perdues. En aidant au procédé de la digestion, la Tisane Américaine des Shakers vous donne des forces, de l'énergie, de la vigueur et de la gaieté !

¶ La Tisane Américaine des Shakers produit un autre effet des plus importants : c'est de prévenir et guérir la constipation. La constipation remplit d'impuretés tout l'organisme et fait naître les maux de tête, l'abattement, les dartres, et des maladies encore plus graves. Prenez de la Tisane Américaine des Shakers tous les jours après les repas. De cette manière, des milliers de personnes ont regagné leur santé et leur vigueur.

NE FAIT AUCUN DOUTE

En vente dans toutes les pharmacies.

29e Année. Vendredi 27 Février 1914. N° 9.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon sur *la Grâce*, et Mandement pour le Saint Temps du Carême 1914 (à suivre) ; Lettre du cardinal Merry del Val ; Prédicateurs de Carême ; Communion pascale des enfants ; Date de la communion solennelle ; Les Œuvres de jeunesse ; Décès.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Service anniversaire ; Prédicateurs de la Station du Carême dans le diocèse (suite) ; Les Manuels interdits ; Gouézec ; Quimperlé ; A. C. J. F. ; Œuvre diocésaine de Projections lumineuses ; Protestation de l'Evêque de Saint-Brieuc ; Nantes ; L'Association de la P. J. F. ; Bibliographie bretonne.

III. — Bibliographie.

IV. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 1er Mars. — 1er Dimanche de Carême. Semi-double. Violet.

A vêpres, mémoire du suivant *(au Propre diocésain).*

Lundi, 2. — S. Jaoua, Evêque. Semi-double. Blanc.

Mardi, 3. — S. Guénolé, Abbé. Double-majeur. Blanc.

Mercredi, 4. — S. Casimir, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 5. — Office de la Férie.

Vendredi, 6. — Ste Perpétue et Félicité, Martyres. Double. Rouge.

Samedi, 7. — S. Thomas d'Aquin, Confesseur et Docteur. Double. Blanc.

Dimanche, 8. — 2me Dimanche du Carême.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Crozon..... du 1er au 10 Mars.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. — Lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon *sur la Grâce,* et Mandement pour le Saint Temps du Carême 1914.

ADOLPHE YVES-MARIE DUPARC, par la grâce de Dieu, et du Saint-Siège apostolique, Evêque de Quimper et de Léon, au Clergé et aux Fidèles de Notre Diocèse, salut, paix et bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

En vous entretenant l'année dernière, de l'*élévation de notre âme à l'ordre surnaturel*, Nous vous rappelions que la vie surnaturelle nous vient de *la grâce.*

La grâce sera l'objet de cette Instruction pastorale.

Nous voudrions vous en parler de manière à éclairer vos esprits, sans nous écarter de la note pratique.

Qu'est-ce que la grâce ?

I. — Le mot « grâce » n'éveille plus actuellement, dans beaucoup d'âmes chrétiennes, un sens assez précis ni assez complet.

Combien, en effet, parmi les fidèles, connaissent vraiment la grâce, soit habituelle soit actuelle, et se souviennent nettement du mot de saint Pierre disant que la grâce nous rend « participants de la nature divine » (1); et du texte de saint Paul : « C'est par la grâce de Dieu que je suis ce que je suis » (2); et de la parole de Notre Seigneur : « Sans moi vous ne pouvez rien faire » (3); et de la doctrine de l'Eglise, nous enseignant que la grâce ne manque à personne, et qu'elle est toute puissante, et que pourtant elle laisse notre volonté pleinement libre dans sa coopération à la volonté de Dieu ?

Il convient donc de revenir d'abord à la définition même de la grâce pour la faire mieux connaître aux âmes.

Selon le catéchisme, la grâce est un *don surnaturel, que Dieu nous accorde, par les mérites de Jésus-Christ, pour faire notre salut.*

Ce qu'il faut noter en premier lieu, pour apprécier la valeur de la grâce, c'est le terme où elle doit nous porter.

(1) II. S. P., I, 4.
(2) I. Cor., XV, 10.
(3) JOAN., XV, 5.

Ce terme est le Ciel. Ne sont sauvés que ceux qui y entrent. Ils n'y peuvent entrer qu'avec la grâce et par elle. Le bonheur promis fait ressortir le prix du don qui permettra de l'obtenir.

Mais, le Ciel, c'est l'ordre surnaturel, dans toute son ampleur. Le don de la grâce doit donc être du même ordre. Nous vous avons fait connaître, il y a un an, l'ordre surnaturel. Vous savez qu'il « dépasse non seulement les exigences et les capacités de notre nature, mais les idées et les désirs de toute créature ». Le don de la grâce s'élève jusque là. Parfois, sans doute, le mot de grâce est appliqué aux dons de la nature. Mais alors il n'est pas employé dans son sens strict. La langue officielle de la foi le réserve ordinairement au don spécial qui nous élève à un nouvel ordre de vie, supérieur à notre nature.

Il s'ensuit que nous n'avons aucun droit à un pareil don. Et d'autre part, nous ne pourrions jamais le mériter ni le payer. C'est donc, en ce qui nous touche, un pur don de Dieu, « un don tellement gratuit que, par lui, nous pouvons tout mériter, sans qu'il nous soit possible de le mériter lui-même une première fois » (1). Tout ce que nous pouvons, et donc ce que nous devons faire, à l'égard de la grâce, nous à qui elle est destinée, c'est simplement de l'employer le mieux possible, et alors nous en méritons réellement l'augmentation, et, si nous persévérons, la vie éternelle. Mais le don lui-même, qui est le point de départ et le moyen toujours prêt de notre persévérance et de notre progrès dans la vie surnaturelle, il ne dépend « ni de notre volonté, ni de nos efforts, mais de la miséricorde de Dieu » (2). Dieu, d'ailleurs, qui est aussi juste que bon, peut tenir compte de nos dispositions, même naturelles, et de nos demandes, pour régler les distributions de sa grâce à nos âmes. Le don n'en demeure pas moins réellement gratuit. Et il n'est refusé à personne, car Dieu veut « que tous les hommes soient sauvés » (3).

Ainsi, dans la grâce, tout vient de Dieu. C'est lui qui la crée : il est l'auteur de la grâce. C'est lui qui la mérite pour nous, par sa Croix. C'est lui qui nous la propose. C'est lui qui nous l'applique.

Si les hommes y réfléchissaient, et suivaient, en eux-mêmes et dans les autres, le travail infiniment varié de la grâce, ce serait pour eux un motif incessant d'admirer la sagesse et la bonté de Dieu.

Les deux sortes de grâce.

II. — La grâce divine se présente à nous sous deux formes.

(1) MONSABRÉ, *Carême de 1875*, p. 308.
(2) ROM., IX, 16.
(3) TIM., II, 4.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Quand Notre Seigneur propose à la Samaritaine l'eau qui deviendra en elle « une source intarissable rejaillissant jusque dans la vie éternelle (1) », il lui présente la grâce comme une grâce divine transformant l'âme, et cette grâce est la grâce *habituelle* ou *sanctifiante*.

Quand saint Augustin, dans son jardin de Milan, entend la parole de l'enfant invisible qui ne cesse de répéter : « Prends et lis », et que, saisissant les épîtres de saint Paul, il y rencontre, au moment même, le verset qui le détermine à se convertir enfin : « Revêtez-vous de Notre Seigneur Jésus-Christ, et fuyez la débauche », la grâce que Notre Seigneur lui donne est une grâce *actuelle*.

La grâce sanctifiante.

Nous vous entretiendrons d'abord de la grâce sanctifiante. Nous le ferons brièvement, parce que déjà Nous avons touché cette question, en étudiant avec vous l'*ordre surnaturel*.

Ce qu'il est opportun de rappeler ici, c'est que l'homme, quoique aucune impression sensible ne le lui révèle, reçoit réellement, de la bonté divine, par des moyens appropriés, qui sont d'ordinaire les sacrements, la *vie surnaturelle*, qui, d'un être chétif et misérable fait un être nouveau, « participant de la nature divine », vraiment juste et saint, et par là agréable à Dieu, saint d'une sainteté intérieure et active, et capable de mériter le Ciel. La grâce sanctifiante est le principe intérieur de cette vie surnaturelle.

C'est par des comparaisons inspirées de la Sainte Ecriture que les Pères de l'Eglise essaient de nous donner une idée plus claire de la vie de la grâce.

« La grâce ! C'est Dieu qui vient à nous, comme le feu vient au fer qu'il échauffe, pénètre, embrase, et rend semblable à lui.

» La grâce ! C'est Dieu qui entre en nous, comme la lumière entre dans les corps diaphanes auxquels elle communique ses propriétés.

» La grâce ! C'est Dieu qui s'insinue en nous, comme le parfum dans la substance du vase où on l'a déposé.

» La grâce ! C'est Dieu qui imprime en nous sa ressemblance, comme le cachet imprime sa ressemblance dans la cire qu'il presse, ou, mieux encore, comme l'homme imprime le caractère de ses idées aux matières qu'il façonne, avec cette différence pourtant que le caractère divin qui nous est communiqué est vivant, et fait de nous les images vivantes de la substance même de Dieu.

» La grâce ! C'est Dieu donnant à notre âme une forme divine. Dieu vie de l'âme, comme l'âme est vie de la chair : *Anima vita est carnis, animæ vita Deus* » (2).

(1) Joan., iv, 14.

Cette vie est la nôtre, Nos très chers Frères. Sommes-nous toujours vraiment à la hauteur qu'elle suppose et qu'elle rend possible ?

Elle a permis aux premiers chrétiens de répandre autour d'eux « la bonne odeur de Jésus-Christ », de donner aux païens étonnés l'exemple d'une foi et d'une charité héroïques, de conquérir peu à peu le monde par leurs vertus, d'attirer à leur Religion les nations les plus civilisées et les plus barbares, et de faire pénétrer la mentalité catholique, dans l'âme des peuples qui l'ont une fois reçue, à de telles profondeurs que plus d'un siècle de propagande incrédule n'a pas pu en faire disparaître complètement la généreuse influence, même dans les Etats où le paganisme nouveau règne avec le plus d'insolence et de haine.

Cette vie produit-elle actuellement, dans les milieux croyants, tous les résultats chrétiens que nous serions en droit d'en espérer ? Elle devrait porter les âmes à régler sur leur foi leurs actes aussi bien que leurs paroles, à combattre le péché sous toutes ses formes, à établir sérieusement dans leur famille, dans leur pays, le royaume de Jésus-Christ, à diriger en ce sens l'éducation de l'enfance et de la jeunesse, qui, elles aussi, possèdent et doivent manifester cette vie de la grâce. Elle devrait, à tous les étages de la société, dans toutes les situations, chez les riches comme chez les pauvres, aux jours de lutte, aux jours de paix, en santé et en maladie, tout inspirer, tout décider, parmi ceux qui se font honneur de croire et de professer la doctrine chrétienne. Ce serait l'effet logique de la grâce sanctifiante bien entretenue dans les âmes. Il suffirait à transformer les fidèles, à supprimer dans leurs rangs les désordres que Dieu condamne, à guérir l'alcoolisme, à vaincre la débauche, à déraciner les haines sociales, à écarter la mauvaise Presse, à éveiller dans les consciences le goût du Vrai et du Bien, en un mot à rétablir dans le monde l'ordre noble et puissant que l'Evangile est venu instaurer sur la terre et que les passions humaines, complices du démon, troublent plus violemment à mesure que le monde marche vers sa fin.

Nos obligations à l'égard de la grâce sanctifiante.

III. — Et d'où vient que la grâce sanctifiante ne semble plus produire aujourd'hui les mêmes effets qu'aux grandes époques de l'histoire de l'Eglise, si ce n'est que les chrétiens du temps présent ne remplissent plus peut-être aussi bien que leurs aînés les obligations qui leur incombent à l'égard de la vie de la grâce en leurs âmes ?

Cette vie divine nous impose trois obligations. Nous devons la *préserver*, et même l'*augmenter*, et enfin la faire *fructifier*.

Tant que cette vie persiste en nous, nous sommes dans le

Archives diocésaines de Quimper et Léon

magnifique état d'âme que le catéchisme appelle *état de grâce*. Cet état est, hélas! bien souvent précaire. Il peut se perdre par le péché grave, qui est pour l'âme vraiment mortel, puisqu'il lui ôte la vie, la grâce sanctifiante. Rien n'est donc plus important dans la vie chrétienne que la haine du péché et la lutte contre lui. Nous n'avons pas assez peur du péché et de ses conséquences, parce que nous n'estimons pas au prix qu'elle vaut la vie précieuse que le sang de Notre Seigneur Jésus-Christ nous a procurée. Tout changerait dans le monde, si cette vie était appréciée à sa juste valeur. Le péché deviendrait une exception, au lieu d'être, hélas! l'état presque ordinaire d'une foule de consciences. N'est-ce pas la grande faiblesse des catholiques eux-mêmes dans leurs combats de chaque jour? Et ne faut-il pas attribuer à cette cause humiliante tant d'échecs, dont l'Eglise souffre encore plus qu'eux? Comment soutiendraient-ils, avec l'ardeur qui assure le succès, la vie publique de l'Eglise, quand ils ne savent pas défendre en eux cette vie intime de la grâce, qui pourtant, sur la terre, est déjà pour nous le commencement de la vie éternelle? Le premier devoir du chrétien est de sauver à tout prix en son âme l'état de grâce, et, s'il l'a perdu, de le reconquérir sans retard.

Il doit non seulement défendre en lui la grâce, mais l'augmenter. C'est un grand honneur pour lui de pouvoir contribuer au développement de sa propre vie divine, en recourant aux moyens que Notre Seigneur lui fournit par son Eglise, pour atteindre, le plus possible, à la plénitude de la vie spirituelle dont il a reçu le principe. Le progrès spirituel est la meilleure des assurances contre le péché. Or, quand nous ne sommes pas en progrès spirituel, c'est toujours par notre faute. Ni la Sainte Vierge, ni les Apôtres, ni les Saints n'auraient progressé dans la grâce, s'ils n'avaient pas coopéré à la grâce déjà reçue, pour en mériter l'augmentation. Rien ne s'obtient sans effort et sans peine. C'est la seule méthode de salut. Et, il faut le répéter, la vraie façon d'éviter la perte de la grâce, c'est de travailler sans relâche à la développer en soi.

Nous devons de plus, en conscience, et c'est notre troisième obligation, rendre la grâce active en nous et lui faire porter ses fruits. On applique souvent à la grâce la parabole évangélique du Levain. Rien de plus juste. La grâce ne se contente pas d'élever l'âme à un état de vie supérieur à la nature. Elle dépose en elle un ferment d'action. Elle donne à toutes ses facultés un élan nouveau. Elle doit donc leur faire produire des actes conformes à son principe qui est surnaturel, et, à chaque accroissement de la grâce doit correspondre dans l'âme un accroissement proportionnel d'activité vertueuse. Sans nos actes de vertu, nous privons la grâce de sa fécondité. Et cela n'est-il pas un abus de la

grâce? Si nos œuvres ne répondent pas aux facultés enrichies dont nous sommes pourvus, nous serons jugés aussi sévèrement que le « mauvais serviteur », qui enfouit dans la terre son « unique talent », au lieu de le mettre en valeur.

(A suivre.)

II. Lettre du cardinal Merry del Val. — Monseigneur vient de recevoir de Rome la lettre suivante :

SEGRETERIA DI STATO DI SUA SANTITA

Dal Vaticano, 20 Febbraio 1914.

MONSEIGNEUR,

J'ai reçu avec plaisir votre aimable lettre du 7 Février, ainsi que les deux exemplaires de votre récente Pastorale portant publication du Décret sur l'Héroïcité des Vertus du Vénérable Michel Le Nobletz.

Je n'ai pas manqué d'en remettre un exemplaire entre les augustes mains du Souverain Pontife, Qui a agréé volontiers ce filial hommage et Qui, en souhaitant que les exemples et les vertus de cet apôtre de la Bretagne soient toujours vivants parmi le clergé et les fidèles de votre cher diocèse, leur envoie de tout cœur, à Votre Grandeur, en particulier, la Bénédiction Apostolique.

Je vous remercie, pour ma part, de l'exemplaire de cette intéressante Lettre Pastorale que vous avez bien voulu m'offrir, et je saisis avec empressement cette occasion pour vous renouveler, Monseigneur, l'assurance de mon entier dévouement en Notre Seigneur.

R. Card. MERRY DEL VAL.

III. Prédicateurs du Carême. — Les prédicateurs de Carême, étrangers au diocèse, devront, avant de commencer leurs prédications, prêter le serment prescrit par le « Motu Proprio » pontifical *Sacrorum Antistitum*. MM. les Curés et Recteurs des paroisses où ils doivent exercer leur ministère sont spécialement délégués par Mgr l'Evêque pour recevoir ce serment. La formule sera fournie par le Secrétariat de l'Evêché aux chefs de paroisse qui auront fait connaître le nom de leur prédicateur; ils devront la renvoyer ensuite, datée et signée par celui qui aura prêté serment.

IV. Communion pascale des enfants. — Nous croyons nécessaire de renouveler encore, cette année, les observations que Nous avons déjà faites plusieurs fois touchant *le précepte de la communion pascale* en ce qui concerne les enfants.

Dès qu'ils ont atteint l'âge de raison, les enfants sont tenus, tout comme les grandes personnes, de communier au temps de Pâques.

Cette obligation est d'ailleurs « totalement indépendante des réglementations que peut prendre chaque Evêque dans

Archives diocésaines de Quimper et Léon

son diocèse pour ce qui regarde la première communion solennelle.

» Tous les enfants ayant l'atteint l'âge requis et remplissant par ailleurs les conditions d'instruction et de piété exigées par le décret *Quam singulari amore* sont donc obligés de faire leur communion pascale dans le temps et le lieu prescrits.

» Le confesseur seul pourrait, s'il y avait un motif raisonnable, conseiller à son pénitent de s'abstenir temporairement de la communion au temps de Pâques.

» En conséquence, les curés, les parents, les supérieurs, les aumôniers, les confesseurs sont obligés, sous peine de péché mortel, chacun en ce qui le concerne, de veiller à ce que les enfants ci-dessus désignés soient préparés à communier dans le temps pascal.

» En rappelant aux fidèles, pendant le Carême, les prescriptions du IVe Concile de Latran relatives à la confession annuelle et à la communion pascale, les prêtres qui ont charge d'âmes auront soin d'ajouter expressément que les enfants eux-mêmes, dès l'âge de raison, sont atteints par ces prescriptions. »

V. Date de la Communion solennelle. — Nous rappelons à MM. les Curés et Recteurs combien il est nécessaire de prolonger le plus possible la durée des catéchismes au cours d'une même année, et, par conséquent, de retarder plus qu'on ne le faisait généralement jusqu'à présent dans les paroisses du diocèse la date de la Première Communion solennelle.

C'est pourquoi, Nous défendons absolument, non seulement de célébrer cette solennité, mais même de *commencer la retraite préparatoire* avant l'expiration du temps pascal, tel qu'il se trouve déterminé par Notre mandement du Carême, c'est-à-dire pour l'année présente, *avant le 26 Avril*. Il n'y a d'exception que pour les quelques paroisses qui auront la Confirmation pendant la période pascale. — Nous demandons même qu'aucune Communion solennelle ne soit célébrée avant la fête de l'Ascension (21 Mai), afin que les catéchismes puissent être continués au moins jusque-là.

VI. Les œuvres de jeunesse. — Le Carême étant un temps de prière et de pénitence, nous recommandons à nos œuvres de jeunesse d'éviter pendant cette période tout ce qui favoriserait l'esprit de dissipation.

Nous n'entendons point par là priver les enfants et les jeunes gens des distractions dont ils ont besoin et qui les aideront à résister aux entrainements du dehors.

Nous engageons au contraire leurs directeurs à leur procurer les délassements ordinaires, sports, etc.

Nous leur conseillons de recourir en outre, pour les instruire et les distraire, aux conférences et aux projections sur l'histoire de l'Eglise, l'histoire de France, l'histoire de Bretagne, ou quelque sujet de circonstance.

Nous n'autorisons les séances dramatiques que si elles représentent des scènes religieuses. Nous serions heureux, à cette occasion, de voir reprendre, dans nos campagnes, quelques-uns de nos drames catholiques rédigés en breton.

Nous souhaitons enfin que, pendant cette saison sainte plus encore que pendant le reste de l'année, on multiplie, dans nos œuvres postscolaires, les exercices de piété, les instructions, et les communions.

VII. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos de l'âme de M. Cloarec, ancien recteur de Tréméven, décédé à Plouvorn, le 19 Février 1914, et de M. l'abbé Laurent, sous-diacre, de Kernével.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **Le devoir électoral des catholiques.**
II. — **Les stations de Carême dans le Diocèse.**
III. — **La retraite bretonne** pour les femmes, à LESNEVEN, *du 1er au 7 Mars.*
IV — **Missions** de MOELAN : 1re semaine, *du 1er au 6 Mars*, président, M. le chanoine Orvoën.
— de GARLAN, *du 8 au 22 Mars.*

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 1er Mars*, vêpres à 2 h. 1/2, suivies de l'ouverture de la station du Carême, sermon par M. Dubois, missionnaire de l'Immaculée-Conception de Nantes.

A 8 heures, sermon breton par M. Madec, vicaire à Ergué-Gabéric.

Mardi et *jeudi*, à 8 heures du soir, sermon par le Prédicateur de la station.

Mercredi, à la même heure, sermon breton par M. Breton, vicaire à Ergué-Gabéric.

Ce même jour, confession des enfants de la communion privée.

Vendredi, 1er vendredi du mois, exposition du T. Saint-Sacrement, de 6 heures du matin à 5 heures du soir, et pour les hommes, de 8 à 9 heures.

Ce même jour vendredi, exercice public du Chemin de la Croix, à 7 h. 1/2.

Samedi, confession des garçons du grand catéchisme.

Dimanche, communion générale des hommes, à 7 heures.

Tous les mercredis de Mars, la messe de 8 heures a lieu à l'autel de Saint-Joseph ; après la messe, prières en l'honneur du Saint.

Tous les vendredis du Carême, exposition toute la journée de la relique des Trois Gouttes de Sang.

— Église de Saint-Mathieu. — *Vendredi*, à 8 heures du soir, Chemin de la Croix.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Samedi. 8 h. 1/2, messe de l'Archiconfrérie pour la Conversion des pécheurs.
Dimanche. 7 heures, réunion, messe de communion des hommes.
Lundi, mardi, mercredi Confession des enfants : les filles, le matin ; les garçons, le soir. Mercredi, à 7 heures, jeudi, à 7 h. 1/2, messe de communion.
1er vendredi du mois. Nous confessons la veille toute la journée, et le soir après 8 heures.
6 heures, réunion et messe des Bretons.
8 h. 1/2, réunion des Mères de famille.
8 heures du soir, réunion des hommes.
Toute la journée, le Saint-Sacrement est exposé.

— Chapelle de la Retraite. — *Dimanche 1er Mars*, réunion de la Congrégation des Dames.
A 7 h. 1/2, messe, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Ange de Coataudon sera chanté à Plounéour-Trez le 2 Mars prochain.

Prédicateurs de la Station du Carême dans le diocèse *(suite)*.

Brest. — *Saint-Martin*. — Station française : M. Roux, missionnaire apostolique d'Angers ; Station bretonne : M. Balanant, recteur de Saint-Marc.
Douarnenez. — M. l'abbé Gilardin, missionnaire.
Lesneven. — M. Talabardon, curé de Plouguerneau.
Morlaix. — *Saint-Melaine*. — M. l'abbé Le Bayon, missionnaire.
Pont-l'Abbé. — M. l'abbé Bourdoulous (quinzaine pascale).
Plougastel-Daoulas. — M. Kerouanton, vicaire à Dirinon.
Saint-Pol de Léon. — M. Gauthier, missionnaire apostolique.
Saint-Renan. — MM. les vicaires du canton.

Les Manuels interdits. — Répondant à un vœu émis au congrès des A. C. P. tenu à Quimper, le 16 Novembre dernier, nous commençons la publication de la liste des classes où des Manuels interdits sont encore en usage. Voici les premiers renseignements qui nous sont parvenus :

Landerneau. — Ecole des garçons de *Saint-Thomas* : Manuels de *Gauthier* et *Deschamps* et de *Rogie* et *Despiques*.
Saint-Marc. — Ecole de garçons, classes de MM. Kernéis, Chossec et Kerlidou : *Gauthier* et *Deschamps*.
Ecole de filles, classes de Mmes Ségalen, Pennec, Le Moal, et de Mlle Simon : *Gauthier* et *Deschamps*.
Brest. — Ecole des garçons de la place Sanquer : cours supérieur, 2e classe, M. Langlois, Histoire de France d'*Aulard* et *Debidour* ; Manuel de Morale civique de *Primaire*.
1re classe élémentaire, M. Balez ; mêmes auteurs ;
2e classe élémentaire, M. Tisserand : Histoire de France de *Devinat*, cours moyen.

— Ecole des garçons de la rue Monge : Histoire de France d'*Aulard* et *Debidour* ; Manuel de Lectures classiques de *Primaire*.
Quimper. — Ecole de garçons de Saint-Corentin, 9e classe : *Gauthier* et *Deschamps*, Cours préparatoire.

Nous prions les lecteurs de la *Semaine religieuse* de vouloir bien nous aider à établir la liste complète de ces maîtres et maîtresses qui, sans souci des protestations des familles catholiques, continuent de mettre aux mains des enfants des Manuels où leur foi est attaquée et leurs convictions outragées.

Gouézec. — **Retraite des Mères chrétiennes de Gouézec.** — La paroisse de Gouézec a eu, la semaine dernière, sa retraite des Mères chrétiennes.

Ce nom convient, en effet, à ces femmes qui n'ont pas hésité à écouter la voix de leur pasteur les invitant à prendre part à la retraite. Malgré le mauvais temps, elles sont venues se grouper autour de la chaire de leur église paroissiale pour écouter avec attention la parole à la fois douce et persuasive du prédicateur. Ne savaient-elles pas pour l'avoir entendu annoncer au prône du dimanche précédent que la retraite devait leur être prêchée par un enfant de la paroisse : M. l'abbé Bourdoulous. Elles conserveront certainement le souvenir de ces jours bénis qui furent pour elles pleins de recueillement et de grâces. Quatre fois par jour, celui qui s'intitule « missioner breizad » avec un infatigable dévouement et une ardeur apostolique développait devant ses chères compatriotes les sublimes vérités de la religion. M. l'abbé Ollivier vicaire à Guipavas et le clergé paroissial l'aidèrent pour les confessions.

Merci au nom des Mères chrétiennes au dévoué missionnaire et puissent les fruits de cette retraite demeurer longtemps vivants dans leurs âmes !

Un témoin.

Quimperlé. — **La retraite des hommes** à Quimperlé, que l'*Ordo* annonce par erreur comme devant commencer le 8 Mars, ne commencera, comme d'habitude, que le 22 Mars, 4e dimanche du Carême. Prière à MM. les Curés et Recteurs de vouloir bien rectifier.

A. C. J. F. — **Communiqué officiel.** — Le Comité général rappelle à tous les groupes qu'il est de leur devoir de se procurer, dès à présent, le Livre d'Or du Pèlerinage de Rome.

Ils y trouveront, avec les souvenirs de ces journées inoubliables, des sujets d'étude dont l'importance ne saurait leur échapper. Pour leur faciliter la tâche, les *Annales*, dans un prochain numéro, publieront un plan d'études qui devra leur servir de guide pour leurs travaux de cette année.

Le Comité général sait qu'il peut compter sur la discipline et la bonne volonté des groupes. Il a confiance que son appel sera entendu.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ŒUVRE DIOCÉSAINE DE PROJECTIONS LUMINEUSES

Séries retenues.

Jusqu'au 9 Mars : 36, 160, 34, 105, 103, 93, 146, 145, 47, 161, 170, 77, 151, 3, 139, 145, 84, 153, 154, 29, 83, 113, 163, 171, 125, 148, 15, 34, 156, 138, 139, 20, 21, 125 *bis*, 23, 45, 122, 164, 164 *bis*, 168.

Jusqu'au 16 Mars : 45, 42, 105, 86, 76.

Séries retenues pour la Semaine Sainte : 32, 31, 122, 26, 23 [1], 23 [2], 105.

Protestation de l'Evêque de Saint-Brieuc. — La Congrégation des Filles de Sainte-Marie de la Présentation de Broons ayant été dissoute, Mgr de Saint-Brieuc leur a adressé une lettre qui contient sa vibrante protestation.

Après avoir expliqué que la congrégation pouvait d'autant plus se croire en paix qu'elle avait réduit ses constitutions au seul terrain hospitalier, Mgr Morelle continue ainsi :

« Comment donc cette quiétude a-t-elle été si soudainement troublée ? Pourquoi ce trait de plume acéré qui vous tue, aussi bien que le couteau assassin que la haine ou la cupidité ont aiguisé ? Si aucun crime ne peut vous être reproché, pour lequel de vos bienfaits êtes-vous frappées ?

» Il faut qu'il soit bien éclatant pour que ni le dévouement d'un prêtre qui vous donne sans compter et son cœur et ses forces, ni les représentations si ardentes et si graves de personnalités très qualifiées pour parler au nom de la région, n'aient pu vous en obtenir le pardon. Qu'on n'invoque pas, à titre de raison dernière, une haine locale inextinguible sur laquelle l'opinion avisée a depuis longtemps mis un nom, ni davantage un rapport administratif défavorable que l'ignorance des choses du pays peut expliquer sans pouvoir l'excuser. Non, non, mes chères Filles, ces causes accidentelles et secondaires, auxquelles une terrible responsabilité reste pourtant attachée, ne sont pas les raisons profondes du coup qui vous frappe. Vous êtes les épouses de Jésus-Christ, vous en portez la glorieuse livrée, vous en faites les œuvres, voilà la vraie raison de la haine littéralement satanique qui s'attaque à vous, et soulève contre vous les mauvaises passions des hommes.

» Demain, en la fête de la Chandeleur, l'Eglise vous remémorera les paroles de Siméon parlant de Jésus : *Il a été posé pour la ruine et la résurrection de beaucoup en Israël, et comme un signe de contradiction.* Jésus vit en vous et c'est Lui que l'enfer vise à travers vos personnes. Etre associé à Jésus dans les contradictions des hommes n'est pas un mince honneur, et il y a une part de gloire dans l'épreuve qui vous atteint. Que cette pensée vous relève et vous console !.....

» Et puis, mes chères Filles, vous n'irez pas toutes en exil. Voyez-vous, ce n'est pas la Bretagne qui est ingrate, ce n'est pas la Bretagne qui vous chasse. Les ordres viennent de plus loin, et

s'il est là-bas des Bretons qui y aient trempé, ceux-là ont abdiqué l'esprit de la Bretagne. La Bretagne vous gardera ; elle rompra avec vous le morceau de pain de l'hospitalité, elle essuiera vos larmes, elle réchauffera votre cœur au contact de son affection ; et vous, en attendant le jour des résurrections qui luira certainement, par un dévouement inépuisable et qui saura bien trouver des formes nouvelles, vous continuerez à garder la Bretagne. »

NANTES. — **Mort de Mgr Rouard.** — Mgr Rouard, évêque de Nantes est mort, jeudi soir, à Cannes où il s'était rendu, vers la fin de Décembre, dans l'espoir de remettre sa santé profondément atteinte par une crise aigue d'urémie.

Quoique appartenant à la province ecclésiastique de Tours, le vénérable prélat participait aux réunions des Evêques de Bretagne. Il aimait assister à nos grandes solennités religieuses bretonnes et beaucoup de nos lecteurs se souviennent sans doute de l'avoir vu à la Pointe-du-Raz, aux côtés de Mgr Dubillard, lors de la bénédiction de la statue de N.-D. des Naufragés. Tout récemment encore, on le voyait au Folgoët prenant part aux fêtes de l'anniversaire du couronnement de la statue miraculeuse.

La *Croix* donne à son sujet les détails biographiques suivants :

Mgr Pierre-Emile Rouard est né à Montigny-sur-Aube (Côte-d'Or), le 24 Novembre 1839. Il commença ses études secondaires à la cure de Montigny, les continua à Châtillon-sur-Seine et les acheva au Petit Séminaire de Plombières et au Grand Séminaire de Dijon où il entra en 1859. Son ordination sacerdotale eut lieu le 21 Mai 1864. Pendant 17 ans, il professa successivement les classes de troisième, de seconde et de rhétorique au Petit Séminaire de Plombières. Il fut de ces maîtres qui plaisent et font du bien autant par les qualités de leur cœur que par celles de leur esprit. L'abbé Rouard fut attaché ensuite, vers la fin de 1880, à la communauté de missionnaires diocésains fondée par Mgr Rivet, au berceau de saint Bernard, à Fontaine-lez-Dijon. Il y resta cinq ans. Son évêque, qui appréciait son talent de parole, lui confia, en 1884, la station de Carême à la cathédrale Saint-Bénigne. L'année suivante, Mgr Castillon nomma l'abbé Rouard curé-doyen de Nuits. Profondément aimé de son peuple, il commençait à recueillir les fruits de son dévouement, quand il devint curé-archiprêtre de la cathédrale de Dijon et de la paroisse Saint-Bénigne, qui compte environ 20 000 âmes. Il y fut le guide éclairé de toutes les œuvres pieuses. En 1893, son évêque le fit agréer comme vicaire général. L'habileté qu'il avait déployée dans sa courte administration, attira l'attention du gouvernement qui le nomma à l'évêché de Nantes, le 30 Mai 1896, en remplacement de Mgr Laroche.

Préconisé le 20 Juin suivant, il fut sacré le 20 Août dans la cathédrale Saint-Bénigne et, après avoir pris possession par procureur le 23 Août, fut intronisé à Nantes le 7 Septembre 1896.

Depuis le vote de la Séparation, Mgr Rouard s'était occupé avec zèle de l'organisation nouvelle de son diocèse et en particulier des

Archives diocésaines de Quimper et Léon

écoles. Son mandement de 1910 portait sur ce sujet. Il avait également compris l'importance de la presse, et son instruction pastorale pour le Carême de 1912 était un cri d'alarme contre le mauvais journal. Mgr Rouard meurt à 74 ans.

Nous le recommandons instamment aux prières de nos lecteurs.

Le secrétariat national de l'**Association de la P. J. F.**, dont les locaux sont transférés 70, rue Denfert-Rochereau, 14e, nous prie d'insérer la communication suivante :

« La première édition du Compte-Rendu du IXe Congrès National Français de l'Association Catholique Internationale des Œuvres de Protection de la Jeune Fille étant épuisée, une seconde édition vient de paraître.

Ses travaux comportaient les notes suivantes :

1re journée : *Protection de la Jeune Fille à Paris*, par la Marquise de Castellane, Mme Henry Déglin, M. Ch. Desjardins, le Cte A. de Kergorlay, le Cte d'Haussonville, M. le docteur Bazy.

2e journée : *Protection de la Jeune Fille à la Campagne*, par Mlles de Saint Seine, de Marmier, Lavielle, la Ctesse de Las Cases, la Ctesse de Keranflec'h Kernezne, M. Guy de Cassagnac.

3e journée : Rapport général par le Cte Louis de Clermont Tonnerre, discours de la Baronne de Montenach : le Déclassement de la jeune fille et ses dangers. Allocution de Son Eminence le Cardinal Archevêque de Paris. »

En vente au Secrétariat, 70, rue Denfert-Rochereau XIVe (1 fr. ; franco, 1 fr. 40, — timbres ou mandat) et dans toutes les librairies religieuses.

Bibliographie bretonne.

EMGANN KERGIDU, *pez c'hoari e pemp arvest gant* JAKIG KERGIDU.

Les auteurs qui ont mis sur la scène les épisodes sanglants qui suivirent le dramatique tirage au sort de Saint-Pol de Léon en 1794 n'ont visé qu'à la réhabilitation de l'héroïsme breton accusé d'avoir voulu se soustraire à ses devoirs patriotiques. Louis Giblat dans son drame *Têtes dures*, joué en 1910 à Plouénan, avait abouti à un commentaire de ce mot de Lenôtre : « Ce n'est pas contre la Révolution que combattit pendant des années le peuple breton, c'est pour la liberté de ses croyances ». Le nouveau drame dont Jakig Kergidu vient de doter le répertoire de notre théâtre breton établit la même vérité historique. Il ne faut pas y chercher une intrigue plus ou moins savamment conçue qui rattacherait à un personnage principal tous les acteurs et tous les épisodes de la pièce. C'est, en cinq tableaux pleins de mouvement et de vie, le développement des évènements que prépara l'exil forcé de M. de Lamarche et que précipita le refus des jeunes Léonards de se prêter aux opérations du tirage au sort. Ces deux épisodes font le sujet des deux premiers actes et peuvent être considérés comme la préparation, un peu longue mais intéressante, du drame véritable, le combat de Kergidu que l'auteur a su puissamment évoquer. Le dialogue est rapide, vigoureux, émouvant, un peu trop émaillé parfois, peut-être,

du moins à la lecture, de ces expressions triviales qui devraient rester — et encore — du domaine de la comédie.

Cette pièce est d'une lecture agréable et sera certainement très goûtée de nos auditoires bretons. Elle est en vente au presbytère de Plougoulm, chez Mme Cocaign, libraire à Saint-Pol de Léon, et chez Hervé Lannuzel, secrétaire de mairie à Saint-Renan, au prix de 60 centimes, franco 85 centimes. F. C.

AVIEL AR ZUL de M. MADEC, Recteur de Saint-Ségal, est en vente : chez M. Derrien, éditeur, 52, rue de Siam, Brest ; chez MM. Salaun et Guivarc'h, libraires à Quimper, et dans toutes les librairies catholiques du Finistère.

BIBLIOGRAPHIE

Pour l'Action catholique. — Dans le livre de S. Gr. Mgr. GOURAUD *Pour l'Action Catholique*, le chapitre qui a trait à la *Question électorale* est un de ceux qui ont été le plus remarqués et qui ont reçu les plus hautes approbations.

Ce chapitre, le Secrétariat du Bureau Diocésain de Vannes vient de le faire éditer en brochures de propagande

500 exemplaires pour 15 fr. ; 1 000 et jusqu'à 10.000 : 25 fr. le mille ; à partir de 10 000 : 20 fr. le mille ; port en plus.

S'adresser au Secrétariat du Bureau Diocésain, 17, rue du Méné, Vannes.

Gabriel BEAUCHESNE, libraire-éditeur, rue de Rennes, 117, Paris (6e).

Bibliothèque de Théologie historique, publiée sous la direction des Professeurs de Théologie à l'Institut Catholique de Paris : **L'Edit de Calliste**, étude sur les origines de la Pénitence chrétienne, par A. D'ALÈS, professeur à l'Institut Catholique de Paris ; in-8e, VIII-484 pages.

Le problème étudié dans ce volume est le suivant. L'initiative prise, vers l'an 220, par le pape Calliste, en matière de discipline pénitentielle, eut-elle le caractère d'une révolution profonde, ou bien n'était-ce qu'un incident de médiocre conséquence, qui dut à l'âpreté de certaines polémiques un retentissement bien supérieur à sa portée effective ? Selon l'idée d'ensemble qu'on s'est faite sur l'histoire primitive de la pénitence, on optera pour l'une ou pour l'autre solution. Sans vouloir dissimuler que les obscurités du sujet sont très grandes, l'auteur pense que certaines conclusions maîtresses ressortent dans une assez vive lumière.

Cette enquête sur la littérature primitive de la pénitence donnera, on l'espère, le sentiment d'une institution vraiment identique à elle-même, dont la description comporte de multiples vérifications, dont les vestiges se raccordent à mesure qu'on les connaît mieux ; institution qu'on ne peut comprendre si l'on se borne à l'étudier par le dehors et si l'on fait abstraction de la pensée opérante du Christ qui, depuis les origines, en porte le développement et en explique les métamorphoses.

Librairie LA RENAISSANCE FRANÇAISE, 3, rue de Solférino, Paris (7e).

Vient de paraître. — COPIN-ALBANCELLI : **La Question des Boy-Scouts ou Eclaireurs en France.**

Cette nouvelle institution est-elle dangereuse comme l'affirment certains ? Quelles preuves en a-t-on ?

Ces preuves, elles sont exposées de la manière la plus complète et avec la plus claire évidence dans la brochure de M. Copin-Albancelli : *La question des Boy-Scouts ou Eclaireurs en France.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Vient de paraître. — A. Louvel, missionnaire, ancien chapelain de Montmartre : **Appel aux Hommes**, un volume in-12.

« Cet *Appel aux hommes*, complété par d'intéressants documents sur le socialisme, la presse et l'école, la politique judéo-maçonnique et l'action catholique, contribuera à éclairer une foule de braves gens, plus ignorants que méchants, sur les questions présentes et à les préserver des sophismes ambiants. » (La *Croix*, n° du 24 Octobre 1913.)

Librairie J. GABALDA et Cie, 90, rue Bonaparte, Paris.

Cardinal Newman. *Notes de Sermons* (1849-1878), publiées par les Pères de l'Oratoire de Birmingham, traduites par le R. P. J. D. Folghera, des Frères Prêcheurs. Un volume in-12 de x-391 pages, orné d'un portrait du cardinal Newman.

Le titre de cet ouvrage en dit bien la nature. Ce sont des *Notes* très brèves parfois, mais aussi, pleines d'idées, de traits, de suggestions. Des Notes de *Sermons*, avec tout ce que ce mot comporte de simple, de pressant, de tendre, de zélé, pour tout dire, de vraiment apostolique.

Cet ouvrage qui a eu un succès considérable en Angleterre est appelé à recevoir le meilleur accueil du public français ; il rendra les plus grands services à tous les prêtres et aux prédicateurs en particulier.

Maison de la BONNE PRESSE, 5, rue Bayard, Paris (VIIIe.)

Vient de paraître : **Lettres du P. Marie-Antoine à sa famille.** *Le Séminariste. Le Vicaire. Le Capucin missionnaire.* Un vol. in-16 de 340 pages, avec un portrait.

Ces lettres du P. Marie-Antoine — du *Saint de Toulouse* — à sa famille ont été recueillies et nous sont présentées par M. l'abbé Périlié, son neveu.

Avec quel bonheur l'on respire à la lecture de ces lettres, et dans toute sa suavité, le parfum essentiel du *Saint de Toulouse*, dont la vénération populaire transforma les inoubliables obsèques en un cortège immense et vraiment triomphal, et comme l'âme se sent entraînée avec lui dans son envolée vers Dieu, toujours si magnifiquement régulière et continue !

JARDINIER marié, 27 ans, demande petite place régisseur, excellentes références. — S'ad. bureau *Semaine*.

JEUNE FILLE donnerait leçons à enfants, chez elle ou à domicile. — S'ad. bureau *Semaine*.

Mme VEUVE MICHEL QUÉINNEC
11, rue Kéréon — QUIMPER
a l'honneur de prévenir MM. les Ecclésiastiques qu'elle continue, comme par le passé, à tenir les **chapeaux, faux-cols, barrettes, rabats,** *etc...*

PRÊTRE vend Presse « Mitrailleuse » et Biblioth. paroissiale. Ecrire à Monsieur LEGUERNEY, 10, rue Nouvelle, PARIS.

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

REVUE FINANCIÈRE. — Le marché est resté pendant toute la semaine d'une atonie désespérante. La clientèle paraît absolument décidée à s'abstenir tant que durera la dictature de M. Caillaux. C'est une protestation comme une autre à joindre à toutes celles qui s'élèvent journellement contre les projets gouvernementaux de désorganisation fiscale. La Rente française termine à 87,17. Parmi les fonds balkaniques, le Turc Unifix cote 86,65 et le Serbe 81 20. Lourdeur des Emprunts Russes ; le 4 °/₀ consolidé s'inscrit à 90,90 et le 4 1/2 1909 à 97,30. Nos établissements de Crédit subissent les conséquences de la dépression générale ; Crédit Lyonnais, 1 692, Comptoir National d'Escompte, 1.051, Société Générale, 815. Les Chemins de fer français sont calmes ; le Lyon s'inscrit à 1.290 et le Nord à 1 695. Rappelons que la Compagnie de Navigation Sud Atlantique met, par les soins du Crédit français, 20 000 actions de priorité 5 °/₀ de 250 fr. en souscription ; ces actions de priorité, qui s'obtiennent à 262 fr. 50, recevront pour les trois années 1914, 1915, 1916, un dividende intercalaire de 5 °/₀ net d'impôts français existant au 31 Décembre 1913 ; ajoutons que l'exploitation est assurée par la Compagnie Transatlantique. L'action de la Société norwégienne de l'Azote fait bonne contenance à 285 francs. Le Rio, indécis pendant toute la semaine, clôture en tendance lourde à 1.781 francs. D'après le « Financial Times », les dernières statistiques ne refléteraient nullement l'état des affaires qui prévalait à la fin du mois. Hésitation des valeurs industrielles russes ; Sosnowice, 1.519, Briansk, 472. Sur le marché en banque, les mines d'or sont calmes.

Manufacture d'Ameublements

J. CHENADEC

1, rue René-Madec (ancien rue du Quai)

QUIMPER

ENTREPOT DE LITERIE, MIROITERIE, SIÈGES & TENTURES

Agencement complet d'Hôtels, Cafés, Villas

PRIX FIXE | **PRIME** ou **FRANCO DE PORT** à tout acheteur dont l'achat au comptant dépasse **25** francs.

VINUM EUCHARISTICUM ET ALIA
Abbé ANDREU, à *Perpignan*-Foy.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une Maladie de la Peau, Dartres, Eczémas, Boutons, Démangeaisons, Bronchites chroniques, Maladies de la Poitrine, de l'Estomac et de la Vessie, de Rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Le public appréciera le but humanitaire de cette offre. Ecrire pour cela une carte postale à M. VERCHERE, 5, Place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra *gratis et franco* par courrier et enverra les indications demandées.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CLOCHES CASSÉES ou FÊLÉES
Paul CHAMBON, Fondeur à CHALETTE (Loiret),
les répare avec toute garantie pendant 10 ans.
Fourniture de cloches neuves à Système de sonnerie évitant toute fatigue et n'ébranlant pas les clochers.

MEUBLES RELIGIEUX ET CIVILS
Fçois CAUJAR
STATUAIRE
Avenue de la Gare, 6
LANDERNEAU
EXP. DE BREST 1903
EXP INTERNATIONALE PALAIS DU TRAVAIL PARIS 1912 DIPLÔME D'HONNEUR MÉDAILLE D'OR
CROIX DE MÉRITE

MALADES DÉSESPÉRÉS
qui avez tout essayé sans résultat... essayez encore !...
" ALGALIMENT "
(Aliment Marin IODÉ)
vous rendra à coup sûr **SANTÉ, FORCE, VIGUEUR, JOIE DE VIVRE.**
Recommandé spécialement aux ***Surmenés, Impuissants, Rachitiques*** et à tous les ***Déprimés*** en général : *Tuberculeux, Anémiques, Dyspeptiques, Constipés*, etc... Convient à ***tous les Malades sans exception*** (Aucune contre indication). C'est un vrai
RÉSURRECTEUR ALIMENTAIRE
une découverte sensationnelle qui révolutionne la Science en *guérissant les maladies* sans le secours d'aucun médicament.
GRATIS ET FRANCO : ÉCHANTILLON
pour trois essais, joint à l'exposé scientifique
du **Docteur LOIN** (O. A. ❍),
de la Faculté de Médecine de Paris,
Ancien Interne Pr des Hôpitaux de Paris,
Médecin Sanitaire du Gouvernement,
Médecin de l'Assistance Publique.
Ecrire : *OFFICE DIÉTÉTIQUE*, Enghien (Seine-et-Oise).
Dépôt pour Paris : 46, Rue Saint-Georges.



29e Année — Vendredi 6 Mars 1914 — N° 10.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO	PRIX DE L'ABONNEMENT	LA LIGNE D'ANNONCE
10 CENTIMES	France, Algérie et Tunisie. 6 fr. par an. Étranger . . . . . 8 fr. —	40 CENTIMES

L'Abonnement, payable d'avance, part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : Pour les communications, abonnements, dépôts et annonces, s'adresser à M. l'abbé CORNOU, Directeur de la *Semaine religieuse*, place Saint-Mathieu, 3, à Quimper. Les communications doivent être parvenues pour le *mardi au plus tard*, à midi.

Vente au numéro { *à Quimper*, Librairie J. SALAUN, 7, rue St-François.
à Brest, Maison « A NOEL, » 30, rue de la Rampe.
à Landerneau, NICOLAS, rue Fontaine-Blanche.

QUIMPER
TYP. DE KERANGAL, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1914

Archives diocésaines de Quimper et Léon



300 Ans de Succès



EAU DES CARMES DÉCHAUSSÉS

Boyer

Exigez bien la Signature ci-dessus.



UN LITRE d'Huile par mois.

TELLE EST LA DÉPENSE D'UNE VEILLEUSE N° 0

Le bidon d'huile postal 10 kilos, franco gare, 14 fr. 50.

F. FAFET, rue de Bérulle, à Saint-Mandé (Seine).

MALADIES NERVEUSES

Guérison certaine par l'ANTIÉPILEPTIQUE DE LIÉGE de toutes les maladies nerveuses et particulièrement de l'épilepsie, réputée jusqu'aujourd'hui incurable.

La brochure contenant le traitement et de nombreux certificats de guérison est envoyée franco à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie à M. FANYAU, pharmacien, à Lille (Nord)

RHUMES — Pour se guérir et se préserver des ***Rhumes, Toux, Bronchites, Refroidissements, Catarrhes, Grippe, Asthme, Influenza, Phtisie, Tuberculose,*** pour se fortifier les bronches, l'estomac et la poitrine, il suffit de prendre à chaque repas deux GOUTTES LIVONIENNES de TROUETTE-PERRET. — 3 fr. le Flacon toutes Pharmacies.

29e Année. Vendredi 6 Mars 1914. N° 10.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon sur *la Grâce*, et Mandement pour le Saint Temps du Carême 1914 (fin) ; Adieu au monde par Dom Michel Le Nobletz ; Nominations.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Apostolat de la Prière ; Récollections sacerdotales ; Prédicateurs de la Station du Carême dans le diocèse (suite) ; Les Manuels interdits ; (suite) ; Retraites fermées ; Œuvre de St François de Sales ; Plouguer ; Nantes ; Avignon ; Œuvre diocésaine de Projections lumineuses ; Faut-il acheter un bréviaire ? Une communication.

III. — *Bibliographie.*

IV. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 8 Mars. — 2me Dimanche du Carême. Semi-double. Violet.

A vêpres, mémoire du suivant et de S. Jean de Dieu.

Lundi, 9. — Ste Françoise, Veuve. Double. Blanc.

Mardi, 10. — Les 40 Martyrs. Semi-double. Rouge.

Mercredi, 11. — Office de la Férie. Violet.

Jeudi, 12. — S. Paul de Léon, Evêque. Double majeur. Blanc.

Vendredi, 13. — S. Grégoire I, Pape et Docteur. Double. Blanc.

Samedi, 14. — Office de la Férie. Violet.

Dimanche, 15. — 3me Dimanche du Carême.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Crozon. . . . . du 1er au 10 Mars.

Plougasnou. . . . . du 11 au 17 Mars.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon *sur la Grâce,* et Mandement pour le Saint Temps du Carême 1914. *(Suite et fin.)*

La grâce actuelle.

IV. — Nous le savons, Nos très chers Frères, pour garder, développer, et faire fructifier en nous cette grâce sanctifiante, comme pour l'acquérir, nous avons besoin d'une autre grâce. Mais Dieu nous la donne abondamment. C'est la *grâce actuelle.*

Elle diffère de la première. Au lieu d'être un état durable et une vie, elle est un secours passager, qui agit sur l'esprit pour l'éclairer, sur la volonté pour l'entraîner.

Elle ressemble pourtant à la première en ce qu'elle est comme elle surnaturelle, et qu'elle agit comme elle dans l'intérieur de l'âme.

Cette grâce ne nous est pas simplement *utile.* Elle nous est vraiment *nécessaire :* nécessaire, même dans l'ordre naturel, par exemple, pour connaître toutes les vérités morales purement naturelles, ou accomplir toute la loi naturelle : nécessaire surtout, et strictement, dans l'ordre surnaturel, car, sans la grâce actuelle, même quand nous sommes dans l'état de grâce habituelle, nous ne pouvons ni faire un acte utile au salut, ni éviter tous les péchés, ni persévérer jusqu'au bout dans l'amitié de Dieu. Pour tout cela il nous faut la grâce. Voilà la portée du mot de Notre Seigneur dans l'Evangile : « Sans moi vous ne pouvez rien faire. »

Les chrétiens y pensent-ils ? Toute leur vie surnaturelle est suspendue à cette nécessité. S'ils en étaient convaincus, et résolus à bien remplir leurs devoirs à l'égard de cette vie reçue de Dieu lui-même, ils prieraient avec plus de constance et d'ardeur pour appeler la grâce à l'aide.

Heureusement, Nos très chers Frères, Dieu est pour l'homme un Père. Entraîné par son cœur, sollicité par la Bienheureuse Vierge Marie, par ses Saints, et aussi par les instances de ses enfants de la terre, tenant compte d'ailleurs des bonnes volontés qu'il constate, ou même s'attachant à vaincre les mauvaises volontés qui le repoussent, il varie sa grâce selon nos besoins et nous la prodigue sans compter. Pas une mère ne veillerait sur la vie de son enfant, sur sa croissance, sur ses maladies, sur sa carrière, ses défaillances, ses succès, comme Notre Seigneur veille sur sa créature.

Il atteint l'infidèle au milieu de son ignorance et de son erreur aussi bien que le pécheur au milieu de ses vices. Il utilise la voix des affections humaines, des livres et des conversations, des incidents imprévus. Pour convertir il emploie les peines et parfois les hontes. *Omnia cooperantur in bonum.* Il ne refuse le salut à aucun homme qui soit bien disposé, et, même à ceux qui ne le sont pas encore, il envoie les grâces capables de les transformer pour les sauver. Le chemin de Damas se rencontre souvent dans l'histoire des consciences.

Quant aux âmes déjà établies dans la vie surnaturelle, et qui fidèlement essaient de la garder, il les mène à la sainteté, parfois la plus haute, par des chemins souvent difficiles, et qui feraient peur sans la grâce. Mais la grâce n'est pas moins variée au service des justes qu'à la conquête des pêcheurs. C'est un chef-d'œuvre que la conversion d'une âme. La sainteté d'une âme est un autre chef-d'œuvre, auquel le premier doit lui-même conduire, sous peine d'échouer avant le terme. Ce qu'il faut de soins surnaturels, et d'attention paternelle et divine, pour élever peu à peu une âme, de son niveau ordinaire de vertu, jusqu'à l'héroïsme, est incalculable. Faites cette étude dans la vie des Saints. Appliquez-vous en humblement la leçon. Pourquoi ne devenons-nous pas tous des saints ? Ce n'est jamais la grâce qui nous manque. C'est nous qui manquons à la grâce. La grâce a fait des œuvres merveilleuses, même avec des volontés faibles. Ce sera peut-être notre humiliation, au tribunal de Dieu, de constater que tant d'âmes, qui n'avaient pas autant de qualités naturelles que la nôtre, et qui n'ont pas reçu plus de grâces surnaturelles que la nôtre, ont pourtant atteint des hauteurs de vertu qui nous laissent bien au-dessous d'elles. Et l'ensemble de l'humanité devra reconnaître que le total des grâces qui lui ont été offertes devait suffire à la porter à la perfection de sa vocation surnaturelle. Hélas ! elle en est loin.

Aucun des êtres qui la composent n'aura pourtant le droit de se plaindre ou de s'excuser. Tous ont reçu du Créateur la grâce nécessaire pour vivre conformément à la loi morale et remplir dignement leur devoir sur la terre. Les justes ont reçu le nécessaire pour devenir plus justes, les infidèles, le nécessaire pour devenir aux yeux de Dieu des fidèles prêts au salut. Personne ne pourra accuser Notre Seigneur de parcimonie ou d'injustice. Sa grâce n'a pas obtenu dans toutes les âmes le succès désiré. Il n'a pas, d'ailleurs, donné à toutes les âmes la même mesure de grâces. C'est son droit. Il fait ses largesses avec une souveraine indépendance. S'il donne à l'un plus qu'a l'autre, « il n'enlève rien à celui-ci en donnant davantage à celui-là » (1). Tous reçoivent au moins

(1) FREPPEL, *Origène,* II, p. 21.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

leur juste part, et bien au delà. De même qu'il a prié pour tous les hommes, et est mort sur la croix pour tous les hommes, il a donné et il donne encore à tous les hommes toutes les grâces suffisantes pour leur salut. S'ils font ce qu'ils peuvent pour correspondre au don de Dieu, Dieu est prêt à leur appliquer les fruits les plus abondants de sa Passion. Il n'abandonne jamais que ceux qui l'ont eux-mêmes abandonné. Ce sont les propres paroles du Concile de Trente.

La justice, la bonté, la sagesse de Dieu sont donc ici au-dessus de tout reproche. La responsabilité de la damnation possible retombe toute entière sur l'homme. Dieu veut sincèrement le sauver, et la grâce divine est vraiment toute puissanté pour le faire. Mais Dieu ne veut pas forcer notre volonté : il veut seulement l'entraîner, tout en lui laissant la responsabilité de ses actes. Aussi parmi les hommes les uns sont prédestinés à la gloire, en conséquence de leur mérites prévus, les autres à l'enfer, en prévision de leur impénitence finale. Mais c'est toujours contrairement à la volonté de Notre Seigneur, et malgré sa grâce, rendue inefficace par leur faute, que les hommes se perdent. Et c'est toujours en vertu de la volonté de Notre Seigneur, avec son incessant concours, par des actes où sa grâce a le premier rôle, mais où l'âme humaine garde toute la réalité de son mérite, que les justes se sauvent. Grand mystère, où il est difficile de concilier clairement l'action de la puissance divine et celle de la liberté humaine. Mais les deux vérités sont certaines : et, selon le mot de Bossuet « il ne faut jamais abandonner les vérités une fois connues, mais tenir toujours fortement les deux bouts de la chaîne, quoiqu'on ne voie pas toujours le milieu par où l'enchaînement se continue. » La conciliation des deux vérités certaines est l'œuvre de Dieu et non la nôtre.

Demandons la grâce pour nos âmes, nos familles, la France, l'Eglise.

V. — Notre œuvre à nous est d'utiliser consciencieusement la grâce pour faire la volonté de Dieu.

Nous ne sommes pas sûrs d'être sauvés, Nos très chers Frères. Soyons humbles. C'est pour chacun de nous, en toute vérité, que l'Apôtre a dit : « Opérez votre salut avec crainte et tremblement » (1). La grâce passe facilement inaperçue. Et combien d'âmes, hélas ! la voient, et la négligent ! Combien même croient lui faire bon accueil, et la paralysent d'avance par leur imprudence et leur présomption !

Soyons donc prudents. Il y a trois moyens sûrs d'éviter l'abus des grâces : la vigilance la prière, l'action. Ecoutez Notre Seigneur : « Veillez et priez, pour ne pas succomber à

(1) Philipp., II, 12.

la tentation » (1). Ecoutez saint Pierre : « Ayez soin de confirmer votre vocation chrétienne par vos bonnes œuvres » (2).

Soyez pourtant confiants. C'est Dieu lui-même qui opère notre salut. Il ne nous demande que de coopérer à son action. Il veut que nos actes soient faits d'accord avec lui, et qu'ils lui appartiennent autant qu'à nous, afin de pouvoir ainsi partager avec nous ses mérites. Que craignons-nous, hommes de peu de foi ?

Mais ne bornons pas notre vigilance, notre prière et notre action à notre vie personnelle. Nous sommes tous membres d'une triple famille : la famille domestique, la famille nationale, la famille catholique. Aucune d'elles ne peut se passer des grâces spéciales dont elle a besoin pour remplir sa mission.

Il y a des grâces de familles. Combien de familles, neuves parfois et sans racines profondes dans le passé, s'élèvent et grandissent peu à peu devant Dieu et devant les hommes, tandis que d'autres, jadis puissantes autant que saintes, finissent par s'écrouler dans la ruine matérielle et morale ! C'est que les unes, par les enfants comme par les parents, n'ont pas cessé de réclamer le secours de Dieu et d'y coopérer, tandis que les autres, après avoir traîné, un certain temps, dans la tiédeur et la routine, ont déserté l'autel d'où leur venait le salut. Veillons et prions pour nos familles.

Il y a des grâces nationales. La Patrie a une vie propre et une vocation. Va-t-elle mourir ? Hélas ! Elle a renoncé officiellement aux grâces de Dieu. Mais Dieu poursuit de ses grâces même les peuples infidèles. Et nous espérons. D'où vient pourtant que le mal s'aggrave, malgré nos efforts ? Si bien que beaucoup sont tentés de dire : que pourrait la grâce de Dieu lui-même contre ce flot sans cesse montant de lois et d'actes persécuteurs et blasphématoires ? La grâce de Dieu peut tout, Nos très chers Frères. Elle peut émouvoir, fortifier, diriger les bonnes volontés, faire cesser les erreurs et les divisions passées, entraîner dans la voie droite les âmes hésitantes. L'action humaine, si habile et si ardente qu'elle soit, ne peut rien d'efficace sans la grâce. Et qui sait si, bien souvent, elle n'a pas échoué, surtout parce que la grâce de Dieu n'a pas été réclamée avec assez de ferveur dans la pénitence et la prière ? Nous pouvons hâter l'heure de Dieu.

A l'heure où Nous vous adressons cette lettre, la France catholique est justement inquiète. Les élections législatives auront lieu dans deux mois. Si elles sont mauvaises, elles seront meurtrières pour nos œuvres et par conséquent pour les âmes.

(1) S. Math., xxvi, 41.
(2) II Petr., I, 10.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Pour qu'elles soient honnes, il faut assurément que nos candidats, bien choisis parmi les catholiques, ne suscitant pas les uns contre les autres des concurrences détestables, soient énergiquement soutenus par tous les électeurs croyants, et qu'à la Chambre ils sachent s'unir entre eux pour réclamer la révision des lois hostiles à l'Eglise.

Mais le secours de Dieu est encore plus nécessaire que leurs efforts et les nôtres, et c'est à nous tous de réclamer ce secours.

Il faut donc que, à partir du Dimanche des Quarante-Heures jusqu'au deuxième tour de scrutin, la prière, la communion, la pénitence ne cessent pas dans nos familles, nos paroisses, nos communautés, nos écoles.

Le mandement qui suit cette Lettre indiquera les prières officielles que devront réciter dans ce but le clergé et les fidèles.

Mais la dévotion privée saura y ajouter des appels ardents et multipliés à la miséricorde de Notre Seigneur et à sa justice, pour que les catholiques français puissent enfin reconquérir chez euz les droits de Dieu et de son Eglise.

En priant à cette intention spéciale, vous réclamerez aussi, Nos très chers Frères, les grâces de toute nature nécessaires à l'Eglise universelle. Dieu les a préparées pour elle. Il les lui donne surabondamment. Mais, pour qu'elles lui soient appliquées dans une mesure encore plus large et plus efficace, à tel moment de l'histoire, en vue de telle crise plus aiguë, au profit du Vicaire de Jésus-Christ ou des évêques dans telle épreuve plus dangereuse, Dieu peut attendre de nous une prière plus spontanée et plus fervente, qui viendra s'ajouter, avec le même sens, à la prière publique ininterrompue, dont vous entendez l'écho, chaque matin, au saint autel, sur les lèvres du prêtre, quand il commence le canon de la sainte messe : « Père Très Clément, cette offrande que nous vous » présentons par Jésus-Christ votre Fils, Notre Seigneur, » acceptez-la avant tout pour votre sainte Eglise catholique : » daignez lui accorder dans le monde entier la paix, votre » protection, l'union de plus en plus étroite de ses membres, » et votre direction ; acceptez aussi cette offrande pour votre » serviteur Notre Saint Père Pie X, pour l'Evêque de ce dio- » cèse, et pour toutes les âmes qui sont fidèles à la foi catho- » lique et apostolique. »

Puisse cette prière, qui retentit d'un bout du monde à l'autre, à toutes les heures du jour et de la nuit, accroître de jour en jour dans la Sainte Eglise les grâces de force et de lumière, dont nos âmes, nos familles, notre Patrie, recevront par elle le bienfait, et qui nous permettront de collaborer avec elle à la plus grande gloire de Dieu, auteur de toute grâce et de toute sainteté !

(Suit le Dispositif, publié dans la *Semaine religieuse* du 20 Février.)

II. Adieu au monde par Dom Michel Le Nobletz.

(Supplément à la Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon portant publication du *Décret sur l'héroïcité des Vertus du V. Michel Le Nobletz)* (1).

« Adieu, Monde, je te déteste de tout mon cœur, et je te déclare » une guerre immortelle, puisque tu l'as déclarée à mon Dieu, et » que tu es reconnu pour le chef de tous ses ennemis.

» Tu es plus barbare que les peuples les plus sauvages, puis- » que tu n'as ny Dieu, ny foy, ni Roy, ny loy ; ou si tu en recon- » nois, c'est le vain désir de l'honneur passager que tu prens pour » ton Dieu ; ton argent est ton Roy, l'égarement continuel de tes » pensées te sert de loy : Tu as une fausse prospérité pour Reyne, » l'esprit du mensonge pour père, la chair cette cruelle marastre » pour mère, les emportemens de tes passions pour maistres, et » tes misères pour compagnes perpétuelles.

» Je te renonce, maudit de Dieu, puisque tu as l'esprit des » Athées, des Juifs et des hérétiques. Tu ignores ton Créateur et » sa sainte loy, comme les Athées ; tu combats comme les Juifs » par tes œuvres détestables les maximes et la foy de Jésus-Christ ; » tu demens par tes impiétez, comme un hérétique et un infame » apostat, la foy et les promesses du Baptesme. Retire-toy loin de » moy, traistre et perfide ennemy du grand Dieu que j'adore et » que je sers uniquement. Tu es enchanté des démons, qui te » rendent sourd, aveugle, et muet pour toutes les véritez du Ciel, » qui te font mourir de faim en te repaissant de viandes imagi- » naires ; qui te font demeurer avec plaisir dans de vieilles masu- » res toutes en ruine, que ton enchantement te fait prendre pour » des palais magnifiques ; qui te possèdent d'une manière plus » funeste qu'ils ne possèdent les énergumènes, pour lesquels » l'Eglise a des exorcismes dont tu ne peux estre capable ; et qui » enfin, sous prétexte de liberté, te tiennent enchaîné des quatre » pesantes chaînes de la volupté, du vain honneur, de l'avarice, » et de l'attachement à ta propre volonté.

» Adieu encore une fois, monde d'autant plus misérable que tu » ne connois pas la misère de ton aveuglement ; et que comme » tu es trompé, tu tâches de tromper et de séduire tous les autres. » Il y a plus de seize siècles que Jésus-Christ nous a découvert » tes fourbes infâmes ; et il n'y a que les personnes qui sont tom- » bées dans une extrême folie, qui peuvent se fier à toy, après que » ce grand Maistre de la sagesse a fait voir à tous les hommes ton » inconstance, ta malice, et ton infidélité.

» Je fuis pour éviter ton infection ; tu es plus mort par tes » crimes qu'un cadavre de plusieurs jours, et ce n'est que ta pro- » pre puanteur qui t'empêche de sentir celle des péchez innom- » brables que tu commets tous les jours à la face du Dieu vivant.

» Tu dérobes sans jamais rendre ce que tu as ravi, tu sèmes

(1) Voir *Semaine religieuse* des 6, 13 et 20 Février.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» la dissension sans vouloir souffrir aucune concorde, tu donnes
» des arrests sans ouyr aucune des parties en jugement, tu ostes
» le véritable honneur sans en faire jamais aucune satisfaction.

» Il n'y a jamais avec toy ny avec tes amis aucun plaisir sans
» douleur, aucune joye sans tristesse, aucune paix sans guerre,
» aucune amitié sans trahison, aucun repos sans crainte, ny au-
» cune abondance sans disette.

» A ta cour et dans ton palais, que tu as placé au milieu de
» Babylone, on reçoit beaucoup de promesses qui ne vont jamais
» jusqu'à l'effet, les plus longs et les plus assidus services
» qu'on t'y rend, sont les plus mal récompensez ; on n'y invite
» personne que pour le tromper, on n'y travaille que pour se las-
» ser, on n'y fait des caresses qu'à ceux qu'on veut assassiner,
» on n'y élève des favoris que pour les précipiter, on n'y honore
» aucun homme que pour le couvrir d'infamie, on n'y loüe per-
» sonne que pour s'en moquer, on n'y châtie que ceux qu'on veut
» perdre, et l'on y frape toûjours sans menacer.

» Injuste et déloyal que tu es, ta conduite est toûjours toute
» pleine d'extravagance et d'iniquité. Tu élèves les méchans afin
» d'abaisser et d'anéantir les gens de bien, tu pilles aux pauvres
» ce que tu donnes aux mauvais riches, tu absous tous les crimi-
» nels et condamnes tous les innocens, tu embrasses ceux que tu
» veux étouffer, tu baises ceux que tu veux poignarder, tu tends
» la main à ceux que tu veux égorger.

» Comme tu renverses toutes choses, tu n'en appelles aussi
» aucune par son propre nom : Les téméraires chez toy sont cou-
» rageux, les lâches sont pacifiques, les prodigues sont libéraux,
» les pesants et mélancoliques sont modérez, les indiscrets sont
» fervens, les déshonnestes sont plaisans et agréables, les cruels
» sont justes, les paresseux sont sages, les avares sont prudens et
» bons ménagers, les dissimulez sont modestes, les imposteurs
» sont éloquens, les vindicatifs sont gens d'honneur, et les plus
» trompeurs sont les plus avisez.

» Il n'y a rien de plus libéral que toy à promettre, mais il n'y
» a rien de plus infidèle à tenir ce qui a esté promis. Ainsi sur ta
» parole, qui ne te servit jamais pour dire aucune vérité, les am-
» bitieux passent inutilement leur vie à attendre des charges et
» des employs magnifiques, les avares espèrent en vain des tré-
» sors, les impudiques courent après les plaisirs sensuels, les
» colères après la vengeance, les gens de cour après la fortune ;
» les larrons s'attendent à l'impunité, les vieillards se promettent
» le repos où l'on n'en peut rencontrer, et les jeunes gens s'as-
» seurent follement d'une longue vie.

» Tu as l'abord pompeux, le visage gay, et la mine gagnante ;
» mais lors qu'on te considère de près, on ne trouve en toy que
» misère et difformité ; l'or dont tu te pares et dont tu fais mons-
» tre, n'est que de la bouë dont la surface est dorée ; tes thrésors
» ne sont que des amas de terre de différentes couleurs, et il n'y
» a que les esprits foibles à qui la fausse gloire qui t'environne,

» ne puisse cacher la véritable infamie qui t'accompagne toûjours,
» et à qui les plaisirs d'un moment dont tu joüis, puissent oster
» la veuë des tristesses, des inquiétudes, des remords de cons-
» cience, et du désespoir qui te tourmente incessamment.

» C'est ainsi que tu trompes par de fausses apparences ceux
» qui se fient en toy, et que tu leur bandes les yeux pour les con-
» duire dans le précipice. Celui qui t'honore est l'esclave de tes
» esclaves, celuy qui t'aime davantage est le plus cruellement
» traité, celuy qui te fait le mieux la cour, est le plus honteuse-
» ment trompé, celuy qui te favorise est le plus persécuté, et celuy
» qui se fie en toy est le plûtost trahi.

» Enfin, tous tes amis et tes serviteurs, après t'avoir suivi
» assiduement, reconnoissant par une funeste expérience leur folie
» et ton ingratitude, se plaignent de toy avec douleur, et maudis-
» sent l'heure à laquelle ils ont commencé de te connoistre. Ils se
» tiennent très-malheureux d'avoir passé leur enfance sans ins-
» truction et sans étude, leur jeunesse en querelles et en débau-
» ches, l'âge plus avancé parmi les soins et les inquiétudes, et
» leur vieillesse dans le chagrin et la douleur.

» On les voyt sortir de chez toy, après y avoir perdu toute
» leur vie, avec des yeux battus, une bouche pleine de fiel et
» d'amertume, un front couvert de rides, un estomach chargé de
» méchantes humeurs, des mains sans mouvement, des pieds gou-
» teux, un corps usé et estropié de toutes parts, un cœur rongé
» de cruels remords, et une âme toute soüillée de péchez et de
» mauvaises habitudes.

» Quelle est enfin l'issuë de ceux qui ont davantage deffendu
» ton party, sinon les rouës, les gibets, les douleurs, et les grin-
» cemens de dents dès cette vie, qui sont souvent suivis des sup-
» plices horribles et des éternels grincemens de dents de l'autre
» vie.

» Adieu donc pour jamais, meurtrier des âmes, exterminateur
» de toutes les vertus, boute-feu de tous les vices, autheur de
» tous les crimes et de tous les malheurs, instrument général
» de tous les démons, victime des enfers, ennemi du Père Eternel,
» excommunié par le Verbe Incarné, maudit du S. Esprit.

» Je proteste à la face du Ciel et en présence de Jésus-Christ
» mon Sauveur et ton vainqueur, de Sa Sainte Mère toujours
» Vierge, de tous les Anges, et de tous les Saints du Paradis, que
» je veux désormais et pour toute ma vie rompre tes liens, vivre
» d'une manière tout à fait opposée à tes maximes, détester tes
» conseils, et avoir tes exemples en horreur, de choisir ma de-
» meure loin de tes partisans, et de ne voir jamais tes amis, que
» pour leur faire connoistre ton injustice et leur aveuglement.

» Je me rends à vos pieds, Verbe Incarné, qui durant vostre
» vie et au temps de vostre Passion, et surtout lors que vous
» estiez étendu sur la Croix, avez arboré l'étendart du mépris du
» monde : Je veux vivre et mourir par le secours de vostre grâce
» à l'ombre de cette enseigne : Ma résolution est d'aimer désor-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» mais et de désirer ardemment ce que le monde a en horreur ;
» et de fuir et d'avoir en horreur ce qu'il recherche passione-
» ment. Je prends vostre pauvreté pour partage, vos oppro-
» bres et vostre ignominie pour mon unique gloire, vostre
» couronne d'épines et vostre Croix pour les délices de mon
» cœur, vostre crèche et le Calvaire pour ma demeure perpé-
» tuelle. Avec ces présens du Ciel, que j'espère par vostre
» Sang précieux, je vivray très-content, et mourray de bon
» cœur à vos pieds. Je vous prie donc, ô mon Roy très-bien-
» faisant et très-magnifique, que comme il vous a plû m'ins-
» pirer ces désirs, il vous plaise aussi de me donner la force
» et l'abondance de vostre grâce, pour les accomplir jusqu'à la
» mort. »

III. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Plougourvest, sur sa demande, en remplacement de M. Jaouen, démissionnaire, M. Lein, recteur d'Ergué-Gabéric ;

Recteur d'Ergué-Gabéric, M. Pennec, recteur d'Irvillac ;

Recteur d'Irvillac, M. Ollivier, recteur de Loc-Eguiner (Saint-Thégonnec).

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **Le devoir électoral des catholiques.**
II. — **Les stations de Carême dans le Diocèse.**
III. — **Les retraites bretonnes** pour les hommes, à QUIMPER, *du 22 au 28 Mars ;* pour les jeunes gens revenant du service, à LESNEVEN, à la même époque.
IV — **Missions** de MOELAN : 1re semaine (grandes personnes), *du 8 au 14 Mars*. Président, M. le chanoine Quéinnec
— de QUIMERC'H, semaine des enfants *du 8 au 13 Mars.* Président, M. Chapalain, recteur de Bodilis.
— de GARLAN, *du 8 au 22 Mars.*

Apostolat de la Prière.

INTENTION GÉNÉRALE POUR MARS 1914

Les Retraites fermées.

Le cardinal Guibert disait des Retraites fermées : « Que les chrétiens donnent seulement chaque année trois jours aux vérités éternelles, il n'en faudra pas davantage pour changer l'esprit du pays tout entier et le rendre chrétien. » Pie X récemment

écrivait au directeur d'une maison de Retraites : « Votre œuvre est providentielle entre toutes. » Faire par la méditation personnelle et la prière des chrétiens convaincus, qui, par suite, deviendront militants et formeront une élite, tel est le but des Retraites fermées. Cela suffit bien à justifier les paroles si graves du cardinal de Paris et de Notre Saint-Père le Pape. Que cela nous engage aussi à profiter pour nous-mêmes de la Retraite et à en procurer aux autres le bienfait.

Récollections sacerdotales. — DAOULAS, le lundi 9 Mars ; BREST, Harteloire, le mardi 10 ; LANVÉOC, le mercredi 11. Prédicateur, M. le chanoine Alfred Le Roy.

Prédicateurs de la Station du Carême dans le diocèse *(suite).*

BREST. — *Saint-Michel.* — M. l'abbé Verger, missionnaire diocésain de Rennes.

LANRIEC. — *Le Passage.* — Station française : M. Le Neuder, vicaire à Concarneau.

Les Manuels interdits *(suite).*

SAINT-RENAN. — Ecole des garçons, classe de M. Le Roux : *Gauthier* et *Deschamps*.

BREST. — Ecole des garçons de la place Sanquer, *1re classe élémentaire, M. Balez* est à effacer. On n'emploie plus de manuels condamnés dans sa classe.

Retraites fermées. — L'approche des trois *retraites fermées* bretonnes qui se donneront les 22-28 Mars à Quimper, Lesneven et Quimperlé, nous porte à rappeler les conseils de Monseigneur l'Evêque au *Congrès diocésain des Œuvres* de 1912 (voir le *compte-rendu*, pages 23-26).

Sa Grandeur recommandait aux chefs de paroisse de consacrer une instruction pronale, chaque année, à cet important sujet des *retraites fermées* et d'y faire un appel chaleureux en leur faveur ; d'y ajouter, aux époques où elles sont annoncées, des visites à domicile auprès de ceux dont on désire la collaboration aux œuvres de zèle.

« C'est aux comités paroissiaux de donner l'exemple, disait Monseigneur, et de prendre la résolution de déléguer au moins un de leurs membres, chaque année, à la *retraite fermée.* »

Le Directeur diocésain de l'**Œuvre de Saint-François de Sales** attire l'attention des directeurs paroissiaux sur la note suivante, parue dans le *Bulletin* de l'Œuvre, de Mars :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Les Réunions du Comité paroissial. — A l'occasion des *Quatre-Temps*, nous rappelons l'obligation de tenir les réunions des *Comités paroissiaux*. C'est un des points principaux et *substantiels* du Règlement, et dont aucun de nos Comités ne doit jamais s'exempter, quelque petite ou grande que soit la paroisse.

« Les plus méritants de nos *Comités paroissiaux* sont très exacts à envoyer au Secrétariat général, à chaque époque des Quatre-Temps, le compte-rendu de leur séance réglementaire. Cette communication a le double mérite de resserrer les liens de fraternelle charité qui nous unissent et de nous fournir, quatre fois par an, la preuve palpable de la vitalité de l'Œuvre dans les diocèses. Nous demandons avec instance que ce point du Règlement soit partout fidèlement observé, même dans les Comités des plus petites paroisses. »

Plouguer. — **Conférence et Retraites.** — Le dimanche de Quinquagésime, à l'issue de la grand'messe, M. Lohéac, recteur de Poullaouen, donna une conférence aux hommes exclusivement convoqués. Après avoir tracé un tableau vivant des lois spoliatrices qui nous régissent et menacent de nous étrangler, le conférencier nous montre le mal qui nous étreint, nous étouffe. « Un jeune homme atteint de la tuberculose ne voit pas, ne constate pas l'état de sa santé et meurt en disant qu'il n'est pas malade ». De même, nous acceptons trop docilement les atteintes portées à nos droits les plus sacrés, à nos libertés les plus chères. Nous nous habituons à courber l'échine devant les pachas qui détiennent le pouvoir. Voilà le véritable mal.

Le remède, c'est l'union. Les méchants mettent au service du mal, une passion, une ténacité qui ne désarment jamais. Unissons-nous donc pour le bien, comme nos adversaires se liguent pour le mal. Un orateur socialiste disait au lendemain du scandale des liquidations dont il signalait la honte : « Combien nous serions en péril, si les catholiques étaient tant soit peu organisés » ! La leçon nous vient d'un ennemi, faisons-en quand même notre profit. Ne restons donc jamais à l'état de grains de poussière. Associons-nous, c'est le moyen de gagner la masse et de la rechristianiser.

La parole vive, imagée, caustique du conférencier a été avidement écoutée, et les 300 hommes qui se pressaient autour de la chaire, ont emporté du discours de M. Lohéac, la meilleure, la plus salutaire impression.

Le même jour, après vêpres, s'ouvrait à Plouguer une retraite pour les mères de famille. Malgré la distance, l'inclémence du temps, toutes ont tenu à suivre tous les exercices. Pas une seule ne manqua à l'appel. C'est avec une attention recueillie que les mères de famille ont entendu M. Lohéac indiquer les dangers qui menacent la foi, la piété, la vertu de l'enfant ; à l'école et ailleurs. C'est avec la même sympathie, qu'elles l'écoutaient encore, lorsqu'il exposait le véritable rôle de la femme chrétienne dans la

famille. C'est à elle qu'incombe le devoir de donner à son enfant, l'intelligence et l'amour de l'Eucharistie. « Vous voulez déterminer votre enfant à communier souvent ? Donnez-lui l'exemple. » 173 mères de famille vinrent, le mercredi matin, s'asseoir au banquet eucharistique.

Dimanche dernier, s'ouvrait la retraite pour les jeunes filles de la paroisse, prêchée encore par M. Lohéac, décidément prêt à tout. Par ses conférences appropriées aux besoins de son auditoire, le prédicateur, dans des comparaisons familières, montra les écueils à éviter pour la jeune fille. « Voulez-vous ne pas faire naufrage et arriver au port ? Allez à Marie. » La dévotion à la Sainte-Vierge a toujours brillé dans tous les siècles, sans être jamais obscurcie par aucun nuage. » Les jeunes filles tinrent à marcher sur les traces de leurs mères et furent également assidues à suivre les exercices de la retraite.

A bientôt le tour des hommes et des jeunes gens.

Nantes. — **Obsèques de Mgr Rouard.** — Elles ont été célébrées à la cathédrale de Nantes, le jeudi 26 Février, au milieu d'une foule respectueuse de fidèles. Monseigneur de Quimper y assistait, accompagné de M. le Vicaire général Cogneau et de M. le chanoine Yves Le Roy, délégué du Chapitre.

Avignon. — **Mort de l'auteur des « Paillettes d'or ».** — Nous apprenons la mort de M. l'abbé Sylvain, l'auteur des *Paillettes d'or*, si appréciées, décédé à Avignon, à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Sa charité et sa bonté lui avaient acquis dans toute sa région une véritable réputation de sainteté ; aussi ses funérailles furent-elles l'occasion d'une véritable manifestation populaire.

En dehors des *Paillettes d'or*, M. l'abbé Sylvain laisse de nombreux ouvrages de piété et de littérature. Il est mort pauvre, après avoir doté Avignon de florissantes écoles libres, rebâti le séminaire et fait construire une maison de retraite pour les vieux prêtres. Près de mourir, il exprima « le regret de n'avoir pas été *bon* comme il sentait le besoin de l'être. De chez le bon Dieu, ajouta-t-il, je pourrai bien faire ce que je n'ai pas fait ici. »

ŒUVRE DIOCÉSAINE DE PROJECTIONS LUMINEUSES

Séries retenues.

Jusqu'au 16 Mars : 45, 42, 105, 86, 76, 94, 159, 105, 29, 8, 125, 88, 99, 155, 164, 143, 167, 119, 76, 87.

Jusqu'au 23 Mars : 17, 18, 105, 45, 105, 14, 15, 32, 105, 168, 30, 136, 136 *bis*, 166, 46, 67, 71, 157, 105.

Semaine Sainte : 32, 31, 122, 26, 23^1, 23_2, 105.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Faut-il acheter un bréviaire ? — C'est la question que se pose dom Barduin dans les *Questions liturgiques* et personne ne niera que c'est une question pratique. Voici comment y répond le savant religieux.

Distinguons trois éditions :

1° Toutes les éditions antérieures à la Bulle *Divino afflatu* : appelons-les : l'ancienne édition.

2° L'édition qui va paraître incessamment, conforme à tous les décrets parus jusqu'ici, y compris *Abhinc duos annos* du 23 Octobre dernier et le Décret qui l'a suivi à quelques jours d'intervalle. C'est l'édition *typica* dont parle le Pape vers la fin de son *Motu proprio*. Seulement, cette édition elle-même est provisoire, mais d'un provisoire très relatif ; en effet, il faudra de longues années, dit Pie X, pour que la réforme complète soit achevée. Quand ce travail sera terminé, nous aurons :

3° L'édition tout à fait définitive qui nous restituera l'Office, comme s'exprime énergiquement Pie X, *deterso squalore vestutatis*, débarrassé des injures du temps.

Aurons-nous la joie de la recevoir du grand Pontife ? Nous n'osons l'espérer ; il devra, pour cela, faire monter le Pontificat et dépasser, comme Pie IX, les années de Pierre. *Fiat ! Fiat !*

Donc en pratique :

1° Ceux qui ont l'ancienne édition (n° 1) peuvent l'utiliser pourvu qu'ils disposent d'un Supplément leur permettant une récitation conforme en tout point à tous les décrets. Ce Supplément paraîtra sous peu, seulement Pie X, par une sollicitude toute paternelle, autorise les Evêques à dispenser les prêtres plus pauvres, de se procurer ce nouveau Supplément pourvu, cependant, qu'ils utilisent au moins le nouveau Psautier.

2° Pour acheter un nouveau bréviaire, attendre l'édition provisoire (n° 2) qui devra être conforme à la *typica* que la S. C. R. va faire paraître incessamment.

3° Ne vaut-il pas mieux attendre la 3e édition et se procurer un nouveau Supplément, mis au courant, chaque fois que de nouveaux décrets apporteront des changements ? N'est-ce pas se condamner toute sa vie à un système peu commode ? Mieux vaudrait peut-être acheter le n° 2 avec une reliure très ordinaire et des pages blanches pour ajoutés.

Une communication. – Nous recevons les lignes suivantes :

« Martigues, le 2 Mars 1914.

» MONSIEUR LE DIRECTEUR,

» Les Curés des trois paroisses de Martigues avaient fait insérer, avec l'approbation de l'autorité diocésaine, dans la *Croix* de Paris, l'avis suivant :

» AVIS. — Pour répondre à de nombreuses demandes de renseignements, le Clergé des trois paroisses de Martigues (Bouches-du-Rhône) informe le public qu'il n'existe, pas plus à Martigues que dans le reste du diocèse d'Aix, de « Coopérative Sacerdotale » approuvée par l'Archevêché, pour la vente des huiles, savons, cafés et autres produits.

» Cet avis a paru dans le numéro du 1er Janvier 1914.

» Malheureusement, la publicité de la *Croix* n'a pas été suffisante, et le commerce visé plus haut continue à se faire sur notre nom. Nous recevons encore des lettres nous demandant des renseignements sur la prétendue Coopérative Sacerdotale de Martigues.

» Pour mettre fin à cet abus et empêcher nos vénérés confrères d'être dupes plus longtemps, voudriez-vous insérer dans le plus prochain numéro de votre *Semaine religieuse*, l'avis paru dans la *Croix* de Paris ? »

BIBLIOGRAPHIE

Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris.

Vient de paraître : **Manuel pratique des Institutions sociales agricoles,** par le comte DE LAUBIER, membre du Conseil de l'Union centrale des Syndicats des Agriculteurs de France, président de l'Union des Syndicats agricoles bretons, et le comte J. DU PLESSIS, professeur à la Faculté libre de Droit et à l'Ecole supérieure d'Agriculture d'Angers, avec une lettre-préface de M. le comte Albert DE MUN, de l'Académie française. Un vol. in-8° écu de 360 pages.

Les auteurs de ce *Manuel* ont mis en collaboration l'expérience que donne la pratique des œuvres sociales agricoles et la compétence acquise par l'étude approfondie et l'enseignement des lois qui les régissent. Leur *Manuel* sera le guide indispensable de tous ceux qui, par devoir ou par intérêt, sont mêlés, comme fondateurs ou directeurs, au grand mouvement syndical et mutualiste qui prend, en France, de plus en plus possession de la vie nationale ; ils y puiseront les données juridiques et les conseils nécessaires pour *organiser* pratiquement et *faire fonctionner* ces œuvres. Les autres agriculteurs y trouveront toutes les indications voulues pour bien *connaître* et *utiliser* avantageusement les *institutions sociales agricoles*, tant *publiques* que *privées*, existant actuellement en France.

Vient de paraître : **Vie du Père Vincent de Paul Bailly,** fondateur de la *Croix* et de la *Maison de la Bonne Presse* (2 Décembre 1832-2 Décembre 1912), par E. LACOSTE. Un vol. grand in-8°, 184 pages à deux colonnes, nombreuses illustrations.

Ce superbe volume, tel qu'il se présente sous sa couverture de si bon goût, avec sa brillante illustration, est une biographie pleine d'entrain, de saveur, d'esprit, de surnaturel, d'intérêt. Il est déjà digne du héros qu'il célèbre et ne peut manquer d'avoir le plus beau succès ; toutes les familles chrétiennes auront à cœur d'enrichir leur bibliothèque de ce trésor biographique, car peu de Vies — il n'est pas téméraire de l'affirmer — sont à la fois aussi instructives et aussi édifiantes.

Catéchisme de la doctrine chrétienne, publié par ordre de S. S. le Pape Pie X. — Un élégant vol in-16 de 164 pages.

Ce « catéchisme de Pie X » est celui-là même dont le Souverain Pontife a prescrit l'usage dans le diocèse et la province ecclésiastique de Rome. La traduction très soignée qu'en offre aujourd'hui la Bonne Presse, avec l'agrément et l'approbation du Saint-Père, en favorisera, nous n'en doutons pas, la diffusion en France surtout et dans le monde entier.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Vient de paraître : **Pages d'Art chrétien,** par Abel FABRE ; Quatrième série : *La filiation d'Ingres,* Histoire de la peinture religieuse décorative en France au XIXe siècle. — Un vol. grand in-8° de 128 pages à deux colonnes. 80 reproductions photographiques.

Comment, d'Ingres à nous, les peintres de nos églises, nés de son enseignement, ont compris le grand art de la décoration ; — comment s'est formée peu à peu, par des exemples de plus en plus explicites, la doctrine d'art actuelle ; — où est la bonne et vraie décoration, celle qui continue l'impulsion donnée par Ingres : c'est ce que l'on trouvera exposé dans ce quatrième volume avec la même sûreté de jugement critique, la même pénétration, la même élégante précision, le même caractère très personnel que des juges compétents se sont plu à signaler avec insistance et sans réserve dans les trois premiers volumes.

Vient de paraître : **Clos-Joli,** par J. THIERRY. — Un vol. de 336 pages (Nouvelle série Bijou).

Clos-Joli, paru dans les colonnes de la *Croix*, est un roman de grande allure et de haute portée patriotique et morale : l'action mouvementée débute à la découverte d'un squelette mystérieux dans une maison hantée et se termine dans une expédition héroïque au Congo, où un meurtrier lave ses fautes dans son sang noblement répandu.

Vient de paraître : **Vie de l'abbé Marceille,** vingt-cinq ans en Tunisie, par M. le chanoine VALENTIN, doyen de la Faculté des lettres à l'Institut catholique de Toulouse. — Un vol. in-16 de XX-324 pages, avec un portrait.

Le saint prêtre toulousain que tant de juges compétents ont appelé un nouveau Vincent de Paul, méritait que son nom fût conservé. C'est avec son talent si personnel, sa piété et tout son cœur d'ami, que M. le chanoine Valentin a retracé le portrait si attachant du saint prêtre de Toulouse. La charité qui donne et qui se donne : telle est la note dominante dans la vie de cet apôtre des enfants, des soldats et des miséreux

Vient de paraître : **La coéducation des sexes,** son immoralité, son illégalité, conseils pratiques aux pères de famille, par M. le chanoine TOURNIER. — Une brochure de 38 pages. Edition de l'*Action catholique.*

Il est un danger imminent, actuel, formidable, que des maîtres sans scrupule tendent à introduire dans les écoles publiques ; c'est celui de la *coéducation des sexes.* Si les pères de famille n'y prennent garde, ils verront leurs enfants voués à une immoralité précoce et irrémédiable.

JARDINIER marié, 27 ans, demande petite place régisseur, excellentes références. — S'ad. bureau *Semaine.*

JEUNE FILLE donnerait leçons à enfants, chez elle ou à domicile. — S'ad. bureau *Semaine.*

Mme VEUVE MICHEL QUÉINNEC
11, rue Kéréon — QUIMPER
a l'honneur de prévenir MM. les Ecclésiastiques qu'elle continue, comme par le passé, à tenir les **chapeaux, faux-cols, barrettes, rabats,** *etc...*

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché

REVUE FINANCIÈRE. — La Bourse a suivi avec attention les discussions qui se sont poursuivies tant au Sénat qu'à la Chambre, sur les projets financiers du Gouvernement. Dans l'incertitude de ce que vont devenir les finances du pays, de ce qu'il en sera demain de son épargne et de sa richesse, le marché des valeurs, à l'exemple de toute l'industrie et de tout le commerce, reste dans un marasme désolant. — La Rente Française termine à 87,22 Les Fonds Russes sont soutenus. — Etablissements de Crédit légèrement mieux ; Crédit Lyonnais 1.705, Comptoir National d'Escompte 1.050, Société Générale 815. — La Société Le Naphte Russe procède à une nouvelle augmentation de son capital qui va être porté de 16.500 000 roubles à 24 750.000 roubles, par la création de 82.500 actions nouvelles de 100 roubles chacune participant aux bénéfices de l'exercice 1914 ; cette augmentation de capital a pour but de mettre la société en mesure de poursuivre le programme de développement qu'elle s'est tracé et dont les augmentations précédentes de capital ont marqué les premières étapes. Conformément aux statuts, les actions nouvelles seront réservées aux anciens actionnaires. Le prix d'émission est fixé à 439 fr. 50. — Dernièrement a eu lieu, aux environs de 1 120 fr. l'introduction à la Cote Officielle du Parquet au comptant, de 18.000 actions de 250 roubles chacune de la Société de Production et de Commerce de Naphte In Ter Akopoff, entreprise fondée en 1877 et transformée en 1899 sous forme d'une société anonyme dont les titres sont actuellement cotés à Saint-Pétersbourg dans les environs de 420 roubles. — Progrès de l'action Société Norvégienne de l'Azote à 290 fr. — Sur le marché en banque, les mines d'or sont calmes.

Manufacture d'Ameublements

J. CHENADEC

1, rue René-Madec (ancient rue du Quai)
QUIMPER

ENTREPOT DE LITERIE, MIROITERIE, SIÈGES & TENTURES

Agencement complet d'Hôtels, Cafés, Villas

PRIX FIXE | **PRIME** ou **FRANCO DE PORT** à tout acheteur dont l'achat au comptant dépasse **25** francs.

VITRAUX D'ART MAISON FONDEE EN 1864
G.-P. DAGRANT
7, cours St-Jean, BORDEAUX
Envois de Croquis et Devis sur demande.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une Maladie de la Peau, Dartres, Eczémas, Boutons, Démangeaisons, Bronchites chroniques, Maladies de la Poitrine, de l'Estomac et de la Vessie, de Rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Le public appréciera le but humanitaire de cette offre. Ecrire pour cette ou carte postale à M. VERCHERE, 8, Place Victor-Hugo, à MARSEILLE, qui répondra *gratis* et *franco* par courrier et enverra les indications demandées.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mce POUSSIELGUE-RUSAND

ORFÈVRE de N. S. P. LE PAPE

MAGASIN et FABRIQUE : 3, Rue Cassette, PARIS.



ORFÈVRERIE
BRONZES
CHASUBLERIE

Ameublement complet des églises

Eclairage : Gaz, Électricité, Acétylène.

RÉPARATIONS, DORURE, ARGENTURE, etc.

Envoi *franco* sur demande
de Catalogues illustrés, Dessins, Devis.

DEUX GRANDS PRIX, Exposition Universelle, **PARIS 1900**

CONTRE
Feu du rasoir,
Rougeurs,
Démangeaisons

Crème Simon

UNIQUE
pour les soins
et la beauté
de la peau.

MEUBLES RELIGIEUX

Fçois CAUJAN

STATUAIRE

ET

CIVILS



Avenue
de la Gare, 6

LANDERNEAU

29e Année — Vendredi 13 Mars 1914 — N° 11.

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO	PRIX DE L'ABONNEMENT	LA LIGNE D'ANNONCE
10 CENTIMES	France, Algérie et Tunisie. 6 fr. par an. Étranger . . . . . 8 fr. —	40 CENTIMES

L'Abonnement, payable d'avance, part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : Pour les communications, abonnements, dépôts et annonces, s'adresser à M. l'abbé CORNOU, Directeur de la *Semaine religieuse*, place Saint-Mathieu, 3, à Quimper. Les communications doivent être parvenues pour le *mardi au plus tard*, à midi.

Vente au numéro { *à Quimper*, Librairie J. SALAUN, 7, rue St-François.
à Brest, Maison « A NOEL, » 30, rue de la Rampe.
à Landerneau, NICOLAS, rue Fontaine-Blanche.

QUIMPER
TYP. DE KERANGAL, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1914

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LA NATIONALE

Entreprise privée, assujettie au contrôle de l'Etat

SOCIÉTÉ ANONYME D'ASSURANCES SUR LA VIE

CAPITAL SOCIAL : **15 MILLIONS**

SIÈGE SOCIAL : *2, Rue Pillet-Will, PARIS*

Près d'un siècle de gestion économe et prudente a permis à **LA NATIONALE** de constituer peu à peu des réserves libres d'une importance telle qu'aucune société similaire ne peut mettre en ligne des garanties supplémentaires aussi puissantes en dehors des réserves mathématiques ; aucune société similaire n'offre, dès lors, une sécurité aussi grande à ses assurés et à ses rentiers.

Capitaux assurés pendant l'exercice 1913 : **118 MILLIONS**

Cette production, qui classe **LA NATIONALE-VIE** à la tête de toutes les Compagnies françaises, est supérieure de *16 Millions et demi* à celle de la Compagnie venant au second rang.

Rentes constituées pendant l'exercice 1913 : **2.851.926** Francs

Capitaux assurés depuis l'origine de la Cie : **2 Milliards 965 Millions**

Rentes constituées depuis l'origine de la Cie : **76 MILLIONS**

Assurances en cas de Décès - Dotations d'Enfants

CONSTITUTIONS de RETRAITES

RENTES VIAGÈRES

Immédiates ou différées, aux conditions les plus avantageuses.

De nombreuses Décisions judiciaires ont désigné LA NATIONALE pour la Constitution de Rentes viagères.

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS et PROSPECTUS GRATUITS

au SIÈGE SOCIAL à PARIS

ou chez les Agents généraux du Diocèse.

M. KERHUEL, Agent général, à Quimper, 7, rue du Palais.
M. MER, — à Brest, 11, rue du Château.
M. Victor LAUNAY, — à Châteaulin, 2, rue Graveran.
M. KEROUANTON, — à Morlaix, 5, quai de Léon
M. RICHER DE FORGES, — à Quimperlé, 15, rue de Gorriguer.

29e ANNÉE. Vendredi 13 Mars 1914. N° 11.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Lettre pastorale de NN. SS. les Archevêques et Evêques, protecteurs de l'Université catholique de l'Ouest, promulguant un Bref de Sa Sainteté le Pape Pie X ; Ordonnance concernant la paroisse de Loc-Eguiner (Saint-Thégonnec) ; Prescriptions et avis relatifs à la Confirmation ; Les œuvres économiques et le clergé ; Renouvellement de la concession de l'autel privilégié aux églises paroissiales du diocèse ; Visite canonique des paroisses ; Décès ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pour 1914.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Pénitence Quadragésimale.

III. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Avis de service ; Quimper ; Moëlan ; Lesneven ; Œuvre diocésaine de projections lumineuses ; Un mauvais livre ; Ligue Patriotique des Françaises.

IV. — *Chronique générale :* Rome ; Nécrologie ; Université catholique de l'Ouest.

V. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 15 Mars. — 3me Dimanche du Carême. Semi-double. Violet.
Lundi, 16. — Office de la Férie. Violet.
Mardi, 17. — S. Patrice, Evêque. Double. Blanc.
Mercredi, 18. — S. Cyrille de Jérusalem, Evêque. Double. Blanc.
Jeudi, 19. — COMMÉMORAISON SOLENNELLE DE S. JOSEPH, EPOUX DE LA SAINTE VIERGE. Double de 1re classe. Blanc.
Vendredi, 20. — Office de la Férie. Violet.
Samedi, 21. — S. Benoît, Abbé. Double-majeur. Blanc.
Dimanche, 22. — 4me Dimanche du Carême.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plougasnou. . . . . du 11 au 17 Mars.
Fouesnant. . . . . du 18 au 23 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre pastorale de NN. SS. les Archevêques et Evêques, protecteurs de l'Université catholique de l'Ouest, promulguant un Bref de Sa Sainteté le Pape Pie X.

Nos Très Chers Frères,

C'est notre devoir pastoral de porter officiellement à votre connaissance le Bref, par lequel le Souverain Pontife vient d'annexer à l'Université Catholique d'Angers les trois diocèses de Quimper, de Vannes et de Saint-Brieuc. Vous y verrez quelle importance le Pape attache aux Universités Catholiques, en particulier à celle qu'il recommande à la sollicitude de vos Evêques. Le Docteur Suprême y loue très justement le dévouement et la pureté de doctrine de ses professeurs, ainsi que les services rendus par eux à nos collèges, aux œuvres catholiques, au maintien et à la défense de la religion dans nos diocèses de l'Ouest.

Le Pape nous montre par là quels sentiments doivent avoir les prêtres et les fidèles pour ces institutions d'enseignement supérieur. Il est le meilleur juge de ce qui convient aux besoins présents de l'Eglise. Ecoutons sa parole souveraine. Comme nos pères, nous disons : « Parole du Pape, parole de Dieu. »

« A nos vénérables Frères les Archevêques et Evêques
» Protecteurs de l'Université catholique d'Angers

» PIE X PAPE

» Vénérables Frères, salut et bénédiction apostolique.

» La lettre collective, qu'avec le plus grand empressement » vous Nous avez, le 1er Juillet dernier, adressée d'Angers, à » l'occasion de votre réunion annuelle en cette ville, n'a pas » été pour nous un médiocre réconfort. Vous Nous y apportiez, en effet, plusieurs motifs de consolation, bien propres » à donner quelque relâche à nos angoisses et à nos inquétudes.

» Qu'à l'Université d'Angers, ainsi que vous Nous l'écri- » viez, la doctrine de l'Eglise catholique soit religieusement » exposée par les maitres, fidèlement acceptée par les élèves, » sans aucun mélange ni amoindrissement, cette pensée Nous » comble d'une joie singulière. Qu'ils donnent à Notre encyclique *Pascendi* une cordiale adhésion ; qu'ils ne fassent pas » plus de cas du modernisme que s'ils l'ignoraient, cette assu- » rance relève tellement Notre courage, Nous apporte telle- » ment de consolation, qu'il ne Nous est pas possible de ne

» pas vous adresser Nos félicitations les plus vives, et de ne » pas honorer professeurs et auditeurs du témoignage public. » de Nos éloges. Nous avons même grand plaisir à vous man- » der de leur faire savoir, en Notre nom, qu'à leur égard les » éloges du Père commun des fidèles n'égalent pas sa particulière affection.

» D'autres raisons se présentent à Nous d'admirer votre » zèle persévérant et industrieux. Dévoués à tous les enseignements que donna votre Université dès son origine, non » seulement vous en avez assuré le maintien et la prospérité, » mais vous en avez encore augmenté le nombre, en joignant » à vos Facultés des Ecoles d'agriculture et de commerce. Cet » accroissement ne vous fait pas peu d'honneur, au moment » où nous voyons ailleurs, non des enseignements nouveaux, » mais la suppression de plus d'un ancien.

» Nous ne pouvons pas passer sous silence les nombreux, » les considérables avantages qu'a répandus sur vos diocèses » votre Université, cette illustre demeure des belles-lettres et » des beaux-arts. D'elle, en effet, sont sortis, abondamment » pourvus du sens chrétien, de la doctrine chrétienne, et des » professeurs pour tous vos collèges, pour nombre de sémi- » naires, et des jurisconsultes, des avocats dont la parole à la » barre des tribunaux fait honneur à leur dévouement et à leur » foi, et beaucoup d'autres chrétiens dont le courage et la » magnanimité soutiennent chez vous la cause catholique et » lui procurent parmi le peuple de beaux progrès. En consé- » quence, de l'Université d'Angers dépend toute la force, » toute l'influence de ces autres instituts si utilement fondés » pour protéger la piété et l'honnêteté de la jeunesse dans vos » régions, dont la principale gloire est d'avoir, avec plus de » fermeté et d'énergie que beaucoup d'autres, su conserver la » foi et la piété léguées par les ancêtres.

» Mais votre lettre Nous fait aussi voir très clairement que » votre Université, si renommée et si riche en fruits, ne trouve » cependant ni dans ses fondations, ni dans ses quêtes, les » revenus suffisants pour qu'on puisse dire son avenir assuré. » Il est certainement regrettable qu'à ce manque de ressources » ne puissent remédier, comme ils le voudraient, les catholi- » ques de l'Ouest de la France, obligés qu'ils sont de partager » entre tant d'œuvres nécessiteuses les bienfaits de leurs lar- » gesses. Et cependant qui donc refuserait une juste admira- » tion à ces professeurs d'Angers qui, plutôt que de laisser » périr une pareille école de sagesse chrétienne, ont déclaré » se contenter de traitements dont la modicité est à peine » croyable, et qui, par un désintéressement sans exemple jus- » qu'à ce jour, ont volontiers fourni des garanties nécessaires, » sans crainte d'engager leur responsabilité personnelle ?

» C'est pourquoi, comme les obligations de Notre charge » apostolique Nous le demandent, désirant pourvoir de quel-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» que façon à la durée de votre Université et ne pas la lais-
» ser, pour le plus grand détriment de la religion, courir les
» derniers périls, Nous voulons accomplir enfin ce dont Notre
» prédécesseur d'heureuse mémoire, Léon XIII, dans une let-
» tre du 30 Septembre 1893 adressée à l'archevêque de Rennes,
» avait remis l'accomplissement à un moment plus opportun.
» Cédant donc à vos suppliques réitérées et à une absolue
» nécessité qui ne permet plus aucun délai, Nous vous accor-
» dons dès maintenant l'annexion de trois diocèses de la petite
» Bretagne, ceux de Vannes, de Quimper et de Saint-Brieuc,
» en de telles conditions que, exemptés de toutes les charges
» qu'ils ont assumées jusqu'à ce jour en faveur de l'Institut
» catholique de Paris, ils devront, à l'exemple de leur métro-
» politain et de concert avec vous, apporter désormais leur
» assistance et leur concours au maintien de l'Université d'An-
» gers. Notre décision a pour but principal d'accorder à l'Ins-
» titut qui vous est très cher Notre part de secours, et de vous
» bien marquer Notre satisfaction à vous et à tous ceux qui
» pour cette œuvre n'ont épargné ni leur labeur ni leur fortune.

» D'ailleurs Nous ne disconvenons pas que ce changement
» apporté à l'ancien état de choses ne doive présentement cau-
» ser quelque détriment à l'Institut catholique de Paris. Mais
» que ne peut-on espérer des catholiques de France ? Aussi
» Nous les exhortons avec les plus grandes instances à bien
» vouloir diriger vers l'Institut catholique de Paris, une part
» de leurs largesses et de leurs libéralités, de façon que bien-
» tôt ce dommage momentané ne laisse plus la moindre trace.
» Qu'ils sachent bien que ces générosités de leur part Nous
» seront extrêmement agréables et leur vaudront en même
» temps l'honneur de bien mériter de l'Eglise et du salut
» public.

» Comme gage de la récompense divine et aussi en témoi-
» gnage de Notre bienveillance paternelle, Nous vous accor-
» dons avec la plus vive affection à vous, Vénérables Frères,
» à votre clergé et à votre peuple, la bénédiction apostolique.

» Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 15 du mois
» d'Août de l'année 1913, de notre Pontificat la onzième.

» PIE X, Pape. »

Depuis son origine, Nos Très Chers Frères, l'Eglise n'a jamais cessé de revendiquer le droit d'enseigner, que lui donna son divin Fondateur.

L'Eglise de France, en particulier, a toujours été une grande maîtresse d'école : jusqu'à la Révolution, ses prêtres, ses moines, ses évêques, encouragés par les Papes, furent sans cesse occupés à ouvrir, à doter, à développer près des sièges épiscopaux, des abbayes et des presbytères, les maisons où étaient instruits les enfants du peuple chrétien.

De nos jours elle réclame encore ce titre et les libertés

qu'il comporte, avec d'autant plus d'énergie, que les ennemis de Dieu sont plus acharnés à les lui disputer.

C'est le curé de nos villes ou de nos campagnes qui, pour ne pas laisser les petits baptisés perdre leur foi naissante dans un enseignement neutre ou hostile, se fait quêteur, économise sur son faible budget, bâtit et ouvre, à l'ombre de son église, l'école primaire, où, sous le regard de Jésus, qui voulut être enfant et ouvrier, vos enfants apprennent leurs devoirs de fils, de chrétiens et de Français. Vos prêtres, aidés par vous, Nos Très Chers Frères, sont en train d'écrire l'une des plus belles pages de notre histoire nationale.

Dans chacun de nos diocèses il y a, soit des Petits Séminaires, soit des collèges ecclésiastiques, où les chefs de la société, prêtres, magistrats, officiers, médecins, lettrés et savants de tout ordre se sont, pendant les années de l'adolescence, préparés à leur carrière et à leurs fonctions. Que d'efforts pour les fonder ! Que de sacrifices pour les soutenir ! Mais la foi et le bon renom de nos provinces de l'Ouest sont dus, en grande partie, à la prospérité de ces établissements.

Au-dessus des écoles primaires, au-dessus des collèges, les Papes ont établi les Universités. Pendant de longs siècles, ces grandes institutions papales, quatre ou cinq par nation, furent les organes de la science catholique. Elles dépendaient de l'Eglise, même quand les princes ou le peuple se faisaient honneur de les doter et de les entretenir.

La Révolution ferma dans notre pays toutes les maisons d'enseignement chrétien. Mais l'Eglise ne pouvait abandonner son droit divin d'enseigner. A force de protestations et d'efforts, les meilleurs de ses fils lui ont reconquis, en 1833, en 1850, en 1875, la liberté à tous les degrés.

Mais le peuple chrétien de notre époque a-t-il suffisamment compris la nécessité de nos Universités catholiques ? Ce sont elles, pourtant, qui préparent et fournissent des maîtres à tous nos collèges et à tous nos Petits Séminaires. A ces maîtres elles enseignent les sciences qu'ils devront, à leur tour, communiquer à leurs élèves. Elles les forment aux bonnes méthodes. Elles maintiennent les traditions de bon goût qu'elles ont héritées de nos grands écrivains catholiques des siècles passés. Leurs doctrines littéraires et scientifiques, leurs principes historiques et philosophiques se répandent ainsi dans tous les collèges de notre région. Vous aimez vos collèges, vous êtes fiers de leurs succès ; vous désirez qu'ils deviennent toujours et plus nombreux et plus florissants : aimez donc aussi les Universités, qui leur donnent des professeurs ; aidez-les dans leur mission. Elles travaillent pour vos enfants et pour vous.

Les Universités ne sont pas moins utiles à nos chères écoles primaires.

Il vous souvient, Nos Très chers Frères, que le 14 Septembre 1909, les Evêques de France vous envoyèrent une lettre

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pastorale collective, où ils réprouvaient, après Pie IX, Léon XIII et Pie X, l'école sans Dieu, à plus forte raison l'école contre Dieu, et proscrivaient solennellement certains manuels scolaires qui contenaient des erreurs pernicieuses pour la foi de vos enfants. Il vous souvient aussi que les Evêques de Bretagne dénonçaient naguère le même péril dans une lettre qui a été lue par toute la France catholique.

Ces erreurs, d'où venaient-elles? Avant d'avoir été vulgarisées dans les manuels donnés aux écoliers de France, elles avaient été professées par des maîtres renommés, dans telle ou telle Faculté de Sciences, de Lettres, de Médecine ou de Droit: car c'est de l'enseignement supérieur que les idées descendent dans l'enseignement secondaire et primaire.

Ne vous étonnez donc pas que l'Eglise, même dans l'intérêt de vos petites écoles, organise à grand frais le service de l'enseignement chrétien. Elle sait que pour faire des bons manuels d'Histoire Sainte, d'Histoire de l'Eglise, d'Histoire de France, de Sciences naturelles, pour les mettre à la portée de l'enfance, il faut une science très profonde et une intelligence très éclairée. Elle fait appel pour cela aux théologiens, aux philosophes, aux lettrés, aux historiens, aux savants de ses Facultés. A ces professeurs expérimentés elle demande pour les maîtres de l'enseignement primaire les directions et les méthodes qui assureront leurs succès. Aux juristes enfin, elle demande de guider les bâtisseurs de maisons scolaires et les instituteurs à travers le dédale des lois si nombreuses qui semblent n'avoir été faites que pour entraver la création et le fonctionnement des écoles libres.

Bref, elle a établi les Universités catholiques comme des sources de science pure, où puisent tous les maîtres de vos enfants.

Aimons donc, Nos Très Chers Frères, d'un même amour tout l'enseignement chrétien, qu'il soit donné dans l'école, dans le collège ou dans l'Université. Il est la voix de notre mère la Sainte Eglise, qui a confié à des maîtres choisis par elle la fonction d'enseigner ses fils, et les grands et les petits, et les riches et les pauvres. Elle veille avec un soin jaloux sur la pureté de la doctrine enseignée : elle, la grande amie et la gardienne de la vérité, elle ne craint rien tant que les fausses doctrines qui corrompent l'esprit et du même coup gâtent le cœur.

Que chacun de nous l'aide donc, selon ses moyens, dans sa mission d'enseignement. L'Eglise, qui vit d'aumônes, réclame l'or du riche et l'obole du pauvre. Ils se feraient illusion, ceux qui restreindraient leurs aumônes au collège de leur ville ou à l'école de leur village ; le collège et l'école tirent leur force et leurs ressources, en hommes et en science, des écoles supérieures où s'élaborent les idées, qui nourrissent et mènent le monde.

Le propre des âmes vraiment chrétiennes est de comprendre

ce rôle de la science et d'observer la hiérarchie de la charité. Tout de suite après l'œuvre des Séminaires, elles placent l'enseignement catholique. Elles mettent au premier rang la charité intellectuelle, celle qui donne la vérité, le pain de toutes les âmes. En nos temps malheureux, où la religion est attaquée au nom de la science, elles se réjouissent des triomphes du catholicisme dans le domaine de la science religieuse ou profane : elles savent que la vérité, selon la parole de Jésus-Christ, nous apporte la vraie liberté.

Vous entendrez, Nos Très Chers Frères, l'appel de vos Evêques en faveur de l'œuvre d'enseignement supérieur catholique, que le Pape, « le grand maître d'école du monde », recommande à votre attention et à votre charité.

Et sera notre présente lettre pastorale lue dans chacun de nos diocèses, le dimanche qui précédera la quête pour les Facultés Catholiques de l'Ouest.

Donné, sous notre seing, le 6 Janvier 1914, en la fête de l'Epiphanie de Notre-Seigneur.

† Auguste, archevêque de Rennes ;
† Albert, archevêque de Tours ;
† Clovis, évêque de Luçon ;
† Emile, évêque de Nantes ;
† Joseph, évêque d'Angers ;
† Alcime, évêque de Vannes ;
† Eugène-Jacques, évêque de Laval ;
† Jules-Laurent, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier
† Henri-Marie, évêque d'Angoulême ;
† Adolphe, évêque de Quimper et de Léon ;
† Louis, évêque de Poitiers ;
† Raymond, évêque du Mans.

La Lettre des Archevêques et Evêques protecteurs de l'Institut Catholique d'Angers devra être lue en chaire dans toutes nos églises et chapelles, le dimanche 15 Mars.

Dans les campagnes, MM. les Curés et Recteurs pourront se contenter de lire le résumé breton qui leur est parvenu avec la Lettre.

Le dimanche suivant, une quête sera faite dans toutes les paroisses en faveur de l'Institut Catholique.

II. Ordonnance concernant la paroisse de Loc-Eguiner (Saint-Thégonnec).

Nous, Adolphe-Yves-Marie Duparc,
Evêque de Quimper et de Léon,

Considérant que le Bureau de bienfaisance de Loc-Eguiner, d'accord avec le Conseil municipal de cette commune, a rendu impossible dans la paroisse la résidence du recteur, M. l'abbé Ollivier, en refusant à celui-ci la location du presbytère ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Considérant que ce presbytère appartenait à la fabrique de Loc-Eguiner, et que par conséquent, en en refusant l'usage au clergé, le Bureau de bienfaisance méconnaît les droits de l'Eglise sur cet immeuble, droits qui subsistent dans leur intégrité, malgré la dévolution injuste faite audit Bureau de bienfaisance en vertu de la loi du 13 Avril 1908 ;

Avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Art. 1er. — M. Ollivier, recteur de Loc-Eguiner, quittera immédiatement la paroisse, et il ne sera pas pourvu à son remplacement.

Art. 2. — Le vicaire de Saint-Sauveur est chargé de faire le catéchisme aux enfants de Loc-Eguiner, et de procéder aux enterrements sans aucune solennité.

Art. 3. — Pour les baptêmes et les mariages, ainsi que pour l'assistance des malades, les habitants de Loc-Eguiner devront s'adresser aux prêtres des paroisses voisines. A cette fin, Nous autorisons expressément le clergé paroissial de Saint-Thégonnec, de Plounéour Ménez, de Commanna, de Saint-Sauveur et de Guimiliau, à inscrire et publier les bans et à célébrer les mariages des paroissiens de Loc-Eguiner, tant que durera la crise actuelle.

Art. 4. — Toutes les sonneries religieuses sont interdites à Loc-Eguiner, même pour l'Angélus et pour les enterrements.

Art. 5. — Le culte public ne sera rétabli, et un Recteur ne sera nommé à Loc-Eguiner, que lorsque le Bureau de bienfaisance aura accepté, dans un nouveau bail, les conditions que Nous estimons nécessaires pour prévenir le retour de tout conflit du même genre.

Art. 6. — M. le Curé de Saint-Thégonnec est chargé de publier la présente ordonnance dans l'église de Loc-Eguiner, le dimanche 8 Mars, et d'en assurer l'exécution.

Fait à Quimper, le 4 Mars 1914.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

III Prescriptions et avis relatifs à la Confirmation. — Conformément à Nos instructions antérieures,

1° Nous rappelons que l'on doit présenter à la Confirmation, avec le groupe des enfants au-dessus de dix ans, *tous les enfants de neuf ans* qui auront déjà fait la Communion privée, après s'être assuré de nouveau, par un examen sérieux, qu'ils ont la science et les dispositions religieuses suffisantes.

Les cérémonies de la Communion solennelle devront néanmoins être réservées aux seuls enfants qui ont atteint l'âge fixé dans le diocèse. L'Evêque désire que la Première Communion solennelle *soit séparée* de la Confirmation.

2° Le programme de la tournée de Confirmation étant déjà très chargé, Monseigneur désire qu'on n'y ajoute *aucune cérémonie extraordinaire :* bénédiction, inauguration, réunion

d'œuvre, etc., sans l'avoir prévenu d'avance et obtenu son agrément.

3° Monseigneur rappelle qu'on doit lui présenter au presbytère, outre le Conseil municipal, s'il le désire, non seulement le Conseil paroissial et les religieuses établies dans la localité, mais encore le groupe de l'Union Catholique, l'Association des Pères de Famille, la Confrérie de la Doctrine chrétienne.

4° Dans toutes les paroisses où existent des écoles libres, Monseigneur se fait un devoir et un bonheur de s'y rendre, et de porter aux maîtres, aux maîtresses et aux élèves ses bénédictions et ses encouragements paternels. Il recommande seulement de réunir toujours les enfants dans une salle, jamais dans une cour, ou un préau.

5° Monseigneur l'Evêque, lors de son dernier voyage *ad limina* en 1912, a obtenu de N. S. Père le Pape l'insigne faveur de pouvoir donner la bénédiction papale dans toutes les églises de son diocèse pendant les quatre années que dure la tournée pastorale. Dans toutes les paroisses où elle passera, Sa Grandeur donnera donc, après la cérémonie de la Confirmation, la *bénédiction apostolique,* suivant la formule solennelle du Pontifical. — MM. les Curés et Recteurs devront avoir soin de préparer les fidèles à recevoir cette grâce extraordinaire et à gagner l'indulgence plénière qui y est attachée ; ils ne négligeront pas de les en informer à l'avance d'une manière spéciale et de leur expliquer les conditions requises : la confession, la communion soit la veille, soit le jour même de la bénédiction, une visite dans une église avec récitation d'une prière pour l'Eglise, pour le Pape et pour l'Evêque du diocèse. On peut faire compter comme visite la présence à l'église au moment où se donne la bénédiction, pourvu que l'on profite de cette circonstance pour réciter la prière prescrite.

6° Avant de se rendre processionnellement au-devant de l'Evêque pour le recevoir, MM. les Curés et Recteurs disposeront à la sacristie, afin de permettre à MM. les Vicaires généraux d'en prendre connaissance, les livres et documents suivants :

a) Les Registres en cours des Baptêmes, Mariages et Enterrements ;

b) Le cahier d'inscriptions des Premières Communions privées et celui des Communions solennelles ;

c) Le cahier des Confirmations ;

d) Le Livre-Journal des recettes et dépenses, avec la série des Comptes et Budgets depuis 1907.

7° On devra, pour les cérémonies, se conformer exactement aux indications contenues dans la petite brochure intitulée *Ordre pour la réception de l'Evêque et la Confirmation* (nouvelle édition 1912) (1), et observer avec soin toutes les

(1) En vente chez M. Salaun, libraire, 0 fr. 20 l'exemplaire.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

recommandations qui s'y trouvent pour le chant, la tenue, le défilé des enfants, etc... Nous faisons remarquer qu'on ne veille généralement pas assez à ce que les enfants *tirent leurs gants* quand ils quittent leurs places pour se présenter devant l'Evêque.

8° Les dates fixées pour les élections législatives et le scrutin de ballottage Nous obligent à modifier l'itinéraire de la tournée pastorale publié antérieurement. On trouvera ci-après le tableau définitif.

IV. Les œuvres économiques et le clergé. — Les prêtres qui ont obtenu de Nous l'année dernière l'autorisation de remplir les fonctions de président, secrétaire ou trésorier dans les œuvres économiques visées par le Décret de la S. C. Consistoriale du 18 Novembre 1910 peuvent continuer à les exercer, tant que la même nécessité subsistera, sans avoir besoin de recourir à Nous pour une nouvelle permission. Mais ils ne doivent pas oublier qu'ils ont l'obligation de se faire remplacer, dès que les circonstances le permettront, par des laïques, qui puissent répondre de la gestion administrative et financière de ces œuvres. Ils auront seulement soin de Nous avertir quand cette substitution aura eu lieu.

Il demeure interdit aux ecclésiastiques, d'une manière générale, d'accepter à l'avenir de semblables fonctions, sans avoir préalablement obtenu une dispense de l'autorité épiscopale.

V. Renouvellement de la concession de l'autel privilégié aux églises paroissiales du diocèse. — Dans la plupart des paroisses, la faveur de l'autel privilégié n'a point été renouvelée depuis 7 ans. Il y a donc nécessité de recourir à l'Evêque pour obtenir à nouveau le même privilège. MM. les Curés et Recteurs de ces paroisses sont priés de vouloir bien adresser, *avant la fin du mois*, une demande à l'Evêché, en indiquant l'autel auquel l'indulgence est attachée.

Dans toutes les églises et chapelles qui jouissent de la faveur de l'autel privilégié, l'acte de concession, encadré ou collé sur un carton, doit être *placé en évidence* dans la sacristie.

VI. Visite canonique des paroisses. — Avis. — MM. les Curés et Recteurs des Archiprêtrés de Brest, de Morlaix et de Saint-Pol recevront dans quelques jours les *Instructions* et le *Questionnaire* préparés pour la visite canonique, laquelle se fera en 1914 dans cette seule partie du diocèse.

VII Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, le repos de l'âme de M. Henri Le Bihan, recteur de Saint-Martin de Morlaix, décédé le 9 Mars.

VIII. Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pour 1914.

MOIS	JOURS de la SEMAINE	DATES	PAROISSES OU LA CONFIRMATION SE DONNE LE MATIN	PAROISSES OU LA CONFIRMATION SE DONNE LE SOIR
AVRIL	Mercredi..	22	.....	Kernével. *
	Jeudi.....	23	Bannalec.....	Mellac. * — Trémévén.
	Vendredi..	24	Querrien. — Locunolé	Saint-Thurien. *
	Samedi ...	25	Arzano. — Guilligomarc'h..	Rédéné. *
	Dimanche.	26	Sainte-Croix de Quimperlé.	N.-D. de l'Assomption. — Baye.
	Lundi.....	27	Moëlan	Clohars. *
	Mardi.....	28	Riec	Le Trévoux. *
	Mercredi..	29	Pont-Aven. — Nizon.....	Névez. *
	Jeudi.....	30	Melgven.	
MAI	Vendredi..	1	Scaër	Leuhan. *.
	Samedi ...	2	Coray. — Trégourez	
	Mardi.....	5	Brasparts. — Saint-Rivoal..	Loquéfret. * — Lannédern.
	Mercredi..	6	Berrien	Scrignac. * — Bolazec.
	Jeudi.....	7	Huelgoat.....	La Feuillée. * — Brennilis. — Botmeur.
	Vendredi..	8	Plouyé.....	Collorec. *
	Samedi ...	9	Saint-Thois	Edern. *
	Mardi.....	12	Spézet. — Landeleau	Saint-Hernin. * — Motreff.
	Mercredi...	13	Carhaix. — Plounévézel....	Poullaouen. * — Loc-Maria.
	Jeudi.....	14	Plonguer. — Kergloff.....	Cléden-Poher. *
	Vendredi..	15	Châteauneuf-du-Faou	Saint-Goazec. *
	Samedi ...	16	Laz.	
	Dimanche.	17	Quimper : Saint-Mathieu...	Saint-Corentin. — Loc-Maria.
	Mardi.....	19	Concarneau	Beuzec-Conq. *
	Jeudi.....	21	Châteaulin. — Saint-Coulitz.	Pensionnat Saint-Louis.
	Vendredi..	22	Dinéault. — Trégarvan	Port-Launay. *
	Samedi ...	23	Saint-Ségal.....	Pont-de-Buis. *
	Dimanche.	24	Quimerc'h	Le Faou.
	Lundi.....	25	Rosnoën. — Logonna-Quimerc'h.....	Landévennec. *
	Mardi.....	26	Camaret. — Roscanvel.	
	Mercredi..	27	Crozon. — Lanvéoc.....	Argol. * — Telgruc.
	Jeudi.....	28	Plomodiern. — Saint-Nic...	Plonévez-Porzay. — Ploéven.
	Vendredi..	29	Cast	Quéménéven. *
	Samedi ...	30	Locronan. — Kerlaz.	
JUIN	Mardi.....	2	Plonévez-du-Faou	Le Cloître. *
	Mercredi..	3	Pleyben.....	Lopérec. *
	Jeudi.....	4	Lennon	Gouézec. * — Lothey.

La Confirmation se donne soit le matin, soit le soir, dans la paroisse inscrite la première ; la seconde est convoquée.

Les paroisses simplement convoquées pourront se rendre dans une paroisse différente plus à leur convenance, mais à condition que la demande en soit faite à l'Evêque, le plus tôt possible.

N. B. — Monseigneur ne reste ni pour le repas du soir, ni pour la nuit, dans les paroisses marquées d'un astérisque *.

Arrêté à Quimper, le 5 Mars 1914.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

Pénitence Quadragésimale.

« Entrons résolument dans la pratique de cette pénitence quadragésimale dont la discipline, si adoucie de nos jours, n'a d'autre but que de rendre à l'âme affaiblie par le péché, la vigueur sans laquelle il ne faut pas compter sur le salut. Pénétrons nous profondément de l'esprit de ce saint temps, et ne reculons point par lâcheté devant les œuvres laborieuses qu'il nous impose.

» Soumettre son corps à son âme, ses sens à sa raison, sa raison à sa foi ; dompter par la pénitence un esclave trop souvent rebelle, et en faire un docile serviteur des volontés de Dieu : augmenter par la prière, par le recueillement, par l'audition assidue de la divine parole cette vie intérieure de l'âme qui est si languissante en la plupart d'entre nous ; humilier l'orgueil par la confession de ses fautes, et se préparer par cet acte pénible, mais salutaire, à l'honneur de recevoir Jésus-Christ dans la communion : tels sont les devoirs particuliers à cette époque de l'année chrétienne.

» Cardinal PERRAUD »

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **Le devoir électoral des catholiques.**
II. — **Les stations de Carême dans le Diocèse.**
III. — **Les retraites bretonnes** pour les hommes, à QUIMPER, *du 22 au 28 Mars ;* pour les jeunes gens revenant du service, à LESNEVEN, à la même époque.
IV — **Missions** de MOELAN : 2me semaine (grandes personnes), *du 15 au 22 Mars.* Président, M. Le Sann, curé-doyen de Lanmeur.
— de QUIMERC'H, 1re semaine (grandes personnes) *du 15 au 22 Mars.* Président, M. le chanoine Orvoën, curé-archiprêtre de Saint-Corentin de Quimper.
— de GARLAN, *du 8 au 22 Mars.*

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche, 15 Mars,* offices aux heures ordinaires. A 9 heures, allocution du prédicateur de la Station. Après les vêpres, sermon français. A 8 heures du soir, sermon breton, par M Madec, vicaire à Ergué-Gabéric.

Mardi 17 et *jeudi 19*, sermon français. à 8 heures du soir.

Mercredi, à la même heure, sermon breton, par M. Sacut, vicaire à Kerfeunteun.

Vendredi 20, le soir, à 8 heures, à la cathédrale, exercice public du Chemin de la Croix.

— EGLISE DE SAINT MATHIEU. — *Dimanche 15*, à 8 heures du soir, ouverture de la retraite pascale bretonne par M. l'abbé Paugam, vicaire à Riec-sur-Bélon.

Chaque jour de la semaine, la messe, suivie d'une instruction, sera célébrée à 6 heures. Ce soir, à 8 heures, seconde instruction, bénédiction du Saint-Sacrement. Les hommes ont leur place réservée.

Samedi, à 6 heures, messe et communion générale, pouvant servir pour la Pâque, ainsi que celle du lendemain, dimanche.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Vendredi 20 Mars*, réunion des Mères chrétiennes. A 8 heures, messe, instruction et bénédiction du T. S.-Sacrement.

Avis de service. — MORLAIX. — Un service d'octave pour le repos de l'âme de M. Le Bihan, recteur de Saint-Martin, sera célébré lundi, à Morlaix, à 10 h. 1/2.

QUIMPER. — **Ligue Patriotique des Françaises.** — Le Congrès Régional de Cornouailles se tiendra sous la présidence de Sa Grandeur Mgr Duparc, le mercredi 18 Mars 1914, salle Jeanne-d'Arc, rue Jules-Noël, à Quimper.

A 9 h. 1/2 du matin, *Séance de travail* sous la direction de M. le chanoine Cogneau, Vicaire général et de Mlle de Chateaurocher, du Secrétariat Central.

A 2 heures précises, *Réunion générale* ; Rapports des Comités ; Compte rendu de la séance du matin ; Conférence de Mlle de Chateaurocher ; Allocution de Monseigneur.

Les Congressistes sont priées d'arriver à 1 h. 1/2, et de donner leur nom à l'entrée et surtout le nom de la paroisse qu'elles habitent.

MOELAN. — **Mission des enfants.** — Conformément à un usage désormais suivi par toutes les paroisses où se donnent les exercices d'une Mission, celle-ci a débuté par un appel aux enfants. Du dimanche 1er Mars au jeudi suivant, inclusivement, de 740 à 750 enfants, accompagnés d'une centaine de vieillards, ont régulièrement assisté, en dépit du mauvais temps et des grandes distances, aux cinq instructions de chaque jour, avec une attention et une bonne volonté auxquelles il est juste de rendre hommage. Couvrir deux fois par jour, en pareille saison, sous la pluie, de huit à dix kilomètres, pour se rendre au bourg le matin de bonne heure, et rentrer tard le soir chez eux, ces pauvres enfants ont eu du mérite.

Pour évangéliser son jeune troupeau, M. le Recteur de Moëlan avait fait appel à MM. Simon, recteur de Collorec ; Jacq, recteur de Treffiagat ; Gallic, recteur de Plonéis ; Maréchal, recteur de Plovan ; Le Roux, recteur du Juch, tous anciens vicaires de la paroisse, puis à M. Tanguy, recteur de Bénodet, à M. Guillou, vicaire à Névez, et à M. Guillou, vicaire à Arzano, sous la présidence de M. Orvoën, curé de la cathédrale.

Cette première escouade d'enfants congédiée le jeudi, après la communion générale, une seconde, celle des tout petits, lui a succédé dans l'après-midi, au nombre d'environ trois cents. Toute une armée d'enfants a été ainsi passée en revue dans cette première

Archives diocésaines de Quimper et Léon

semaine de la Mission, et cette seconde catégorie n'est pas la moins intéressante.

Une réflexion nous venait à l'esprit, en contemplant ces chers petits, tout yeux et tout oreilles, pendant que le prêtre leur adressait la parole : ils sont naturellement avides des choses religieuses, et l'on fait tout pour les éloigner de Dieu ! Pauvres enfants, et misérables bourreaux de l'innocence !...

Ce début, si consolant, sera couronné, nous l'espérons bien, par la participation de tous les paroissiens à la grande Mission qui se donne cette semaine, et sera continuée, la semaine suivante.

La paroisse de Moëlan voudra bien recueillir les grâces qu'apporte à tous une Mission bien suivie, et donner cette satisfaction à son pasteur, qu'elle estime et aime à juste titre.

Lesneven. — **Retraite bretonne de femmes**, *du 1er au 7 Mars 1914*. — 33 paroisses ; 68 retraitantes : Coat-Méal, 6 ; Ploumoguer, 5 ; Plabennec, 5 ; Plouguin, 4 ; Plouvien, 4 ; Brélès, 3 ; Bourg-Blanc, 3 ; Saint-Frégant, 3 ; Lanrivoaré, 3 ; Ploudaniel, 2 ; Plouguerneau, 2 ; Cléder, 2 ; Saint-Divy, 2 ; Saint-Renan, 2 ; Kernoués, 2 ; Kersaint-Plabennec, 2 ; Tréglonou, 2 ; Plounéventer, 1 ; Plounévez-Lochrist, 1 ; Plougonven, 1 ; Plounéour-Trez, 1 ; Plouarzel, 1 ; Plouzané, 1 ; Plougastel-Daoulas, 1 ; Brignogan, 1 ; Saint-Marc, 1 ; Saint-Méen, 1 ; Lanildut, 1 ; Lanarvily, 1 ; Lanhouarneau, 1 ; Locmaria-Plouzané, 1 ; Guissény, 1 ; Milizac, 1.

ŒUVRE DIOCÉSAINE DE PROJECTIONS LUMINEUSES

Séries retenues.

Jusqu'au 23 Mars : 17, 18, 105, 45, 105², 14, 15, 32, 105, 168, 50, 136, 136 bis, 166, 46, 67, 71, 157, 105, 70, 16, 134.

Jusqu'au 30 Mars : 86, 87, 68, 48, 65, 36, 7, 110, 10, 84, 136, 137, 71, 105³, 166, 160, 119, 151, 165, 94, 153.

Semaine Sainte : 32, 31, 122, 26, 23¹, 23², 105.

Un mauvais livre. — L'avis suivant, publié par la *Semaine catholique de Luçon*, dénonce et flétrit comme elle le mérite, une abominable propagande, qui s'exerce également, et sous la même forme, dans le diocèse de Quimper.

« On nous signale la diffusion, sur tous les points du diocèse, et notamment à l'adresse de MM. les Maires, d'une brochure impie de 192 pages, intitulée : *Promenade humoristique à travers les religions et les dogmes*.

» Sous une apparence scientifique, destinée à tromper les simples, l'auteur a la prétention d'établir que le catholicisme n'est rien autre chose que le plagiat des vieux cultes de Perse, de l'Inde et, d'une manière générale, du paganisme.

» Le dogme, la morale, l'Evangile, la croyance en Dieu et en la vie future, la personne de Notre Seigneur Jésus-Christ, de la Sainte Vierge, etc., etc., en un mot toute la religion, sont tournés en dérision et indignement bafoués.

» Le but de cet ignoble écrit est manifestement de souiller la foi et le cœur du lecteur.

» Aussi, nous nous faisons un devoir d'en prévenir les fidèles et nous les invitons à infliger à ce pamphlet le sort qu'il mérite : qui est de le jeter au feu. »

Ligue Patriotique des Françaises, *368, rue Saint-Honoré, Paris*. — La vente organisée par la Ligue Patriotique des Françaises en faveur de la Presse et des œuvres sociales est fixée aux 23 et 24 Mars, 368, rue Saint-Honoré.

Nous la recommandons vivement à nos lecteurs, qui peuvent dès à présent envoyer leur offrande ou des objets, au Secrétariat central, 368, rue Saint-Honoré.

Une tombola sera tirée pendant la vente (billet, 1 fr.). Les lots comprendront : plusieurs marguerites en argent à cœur d'or et un charmant plat d'argent, offerts par la maison Mellerio, 9, rue de la Paix ; un chapeau offert par la maison Liégault, 11, faubourg Saint-Honoré, et deux séries de cours de coupe offerts par Mme Ollivier, directrice de l'Institut de Coupe, 54, rue d'Amsterdam.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — **Le Carême au Vatican.** — Le Saint-Père a assisté vendredi au premier sermon de Carême, donné au Palais apostolique par le Père Luca, de Padoue. Les cardinaux, présents en Curie, et les autres hauts dignitaires du Saint-Siège, qui ont rang dans la prédication apostolique, y ont assisté de même.

La charge de prédicateur apostolique appartient au Père Pacifico, de Seggiano.

Ce docte religieux, ayant été élu ministre-général des Capucins, ne pouvait à cause du travail cumuler ces deux charges. Aussi le Saint-Père, tout en lui maintenant son titre, lui a-t-il donné un coadjuteur dans la personne d'un éloquent Père Capucin de Padoue.

Nécrologie. — Mort du Cardinal Katschthaler. S. Em. le cardinal Jean-Baptiste Katschthaler, prince-archevêque de Salzbourg, a succombé à la maladie dont elle était atteinte.

Préconisé évêque de Cybrista au Consistoire du 14 Juin 1891, il fut nommé auxiliaire de Salzbourg. Le 12 Juillet suivant il fut solennellement consacré par le cardinal Haller, assisté des princes-évêques de Seckau et de Lavant. Le 19 Novembre 1892, Léon XIII le nomma primicier du Chapitre métropolitain ; après la mort du

Archives diocésaines de Quimper et Léon

cardinal Haller le Chapitre le choisit le 17 Décembre 1900 comme prince-archevêque. Au consistoire du 22 Juin 1903, Léon XIII l'appela dans le sein du Sacré-Collège et lui conféra le titre de Saint-Thomas *in parione*, dont il prit possession au mois de Novembre suivant.

Le cardinal Katschthaler laisse plusieurs ouvrages fort considérés, notamment cinq volumes sur la dogmatique. Grand connaisseur de musique religieuse, il publia aussi un livre très apprécié sur le chant liturgique.

— Mort du Cardinal Kopp. — Le Cardinal Kopp, prince-évêque de Breslau, vient de mourir à Troppeau, dans la Silésie autrichienne.

Mgr Kopp a été vingt-sept ans évêque de Breslau. Il a su rendre son diocèse le plus florissant d'Allemagne. Depuis 1887, il présidait la conférence des évêques Allemands à Fulda ; dans la question syndicale et interconfessionnelle, il a su défendre énergiquement le point de vue catholique.

Malgré cette apostolique intransigeance, il était très aimé et très estimé à la Cour d'Allemagne qui demanda, en 1893, à Léon XIII de l'élever au cardinalat. Le 16 Janvier, Mgr Kopp était nommé cardinal du titre de Saint-Agnès hors les murs, et recevait en même temps de l'empereur d'Allemagne l'ordre de l'Aigle noir.

L'Allemagne perd avec Mgr Kopp son unique cardinal.

Université catholique de l'Ouest. — Fête de Saint Thomas d'Aquin. — Samedi dernier, 7 Mars, l'Université catholique a solennellement célébré la fête de saint Thomas d'Aquin. A quatre heures et demie, professeurs et étudiants se trouvaient réunis dans la salle Saint-Louis pour entendre une conférence de Mgr Legendre, doyen de la Faculté de Théologie, sur « La Raison dans la Somme théologique ».

Dans une langue à la fois élégante, précise et claire, Mgr Legendre exposa que tout bon théologien doit être avant tout un bon philosophe ; puis il indiqua quels avaient été les maîtres de saint Thomas parmi les philosophes de l'antiquité. Après avoir tracé un remarquable parallèle entre Platon et Aristote, il montra comment et pour quelles raisons, le docteur Angélique s'attacha surtout à ce dernier. Il termina en exhortant les étudiants de Théologie à cultiver avec plus d'ardeur que jamais la philosophie scolastique, qui seule permet de comprendre et de goûter les beautés renfermées dans la Somme.

Cette conférence fut suivie du panégyrique du saint, prononcé dans la chapelle de Saint-Thomas d'Aquin par M. l'abbé Gerest. Un très beau salut en musique clôtura cette cérémonie qui avait attiré de nombreux fidèles.

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché

REVUE FINANCIÈRE. — La Bourse a éprouvé cette semaine une forte émotion à la nouvelle que le ministre des Finances admettait l'exonération de la Rente dans son projet d'impôt. Mais ce n'était qu'une fausse alerte — d'aucuns ont dit un coup de Bourse bien préparé — et M. Caillaux a fait connaître par la suite que l'on avait mal compris ses intentions. — La Rente Française termine à 88,42. Parmi les emprunts Balkaniques, le Turc Unifié est recherché à 86,40. — Les Etablissements de Crédit accusent un léger tassement ; Crédit Lyonnais, 1.698, Comptoir National d'Escompte, 1.050, Société Générale, 815. — Les Chemins de fer Français sont calmes ; le Nord se négocie à 1.702 et le Lyon à 1.301. — Progrès de l'action Société Norwégienne de l'Azote à 286 fr. — La Société Russe « Le Naphte » et la « Société de Production et de Commerce de Naphte I. N. Ter-Akopoff » ont pris toutes deux une participation dans la formation du capital de la Société Maximoff récemment formée par la réunion des 3 anciennes et importantes exploitations de la région de Grosnyi. La production de cette affaire pour 1913 a dépassé 5 millions de pouds. — L'augmentation de capital à laquelle procède actuellement la Soie Artificielle de Tubize n'est pas une opération susceptible d'intéresser les capitaux de placement. Le prix d'émission est en effet fixé à 110 fr pour des dixièmes d'actions dont le nominal est de 50 fr. Or, le passé de l'entreprise ne justifie pas cette prime de 120 %. Du reste, la Soie de Tubize n'a jamais donné que des résultats très irréguliers et les derniers exercices accusent un déclin assez accentué.

SŒUR DES HOPITAUX envoie gratuitement la méthode infaillible et inoffensive pour guérir enfants et adultes urinant au lit, ainsi que toutes les Maladies des Yeux. Ecrire à Sœur V. BONNEFOY, 31, rue Carnot, Avignon (Vaucluse).

CLOCHES CASSÉES ou FÊLÉES



Paul CHAMBON, Fondeur à CHALETTE (Loiret),

les répare avec toute garantie pendant 10 ans.

Fourniture de cloches neuves à Système de sonnerie évitant toute fatigue et n'ébranlant pas les clochers.

VINUM EUCHARISTICUM ET ALIA

Abbé ANDREU, à *Perpignan*-Foy.

o o **Manufacture d'Ameublements** o o

J. CHENADEC

o o *1, rue René-Madec (ancient rue du Quai)* o o

QUIMPER

ENTREPOT DE LITERIE, MIROITERIE, SIÈGES & TENTURES

o o *Agencement complet d'Hôtels, Cafés, Villas* o o

PRIX FIXE

PRIME ou FRANCO DE PORT à tout acheteur dont l'achat au comptant dépasse 25 francs.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

VINS DE BORDEAUX

MAISON RECOMMANDEE

L. PARIS & Cie

107, rue du Jardin Public

Représenté par M. Maurice LACOULOUMÈRE. ✦ BORDEAUX

CONTRE LE VOL
ET LE FEU

COFFRES-FORTS FICHET

43, Rue Richelieu, Paris.

Envoi franco de Tarifs
et adresses des Représentants de la Région.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une Maladie de la Peau, Dartres, Eczémas, Boutons, Démangeaisons, Bronchites chroniques, Maladies de la Poitrine, de l'Estomac et de la Vessie, de Rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Le public appréciera le but humanitaire de cette offre. Ecrire par lettre ou carte postale à M. VERGNEUX, 6, Place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra *gratis* et *franco* par courrier et enverra les indications demandées.

MEUBLES RELIGIEUX ET CIVILS

Fçois CAUJAN
STATUAIRE



Avenue
de la Gare, 6

LANDERNEAU

29e Année — Vendredi 20 Mars 1914 — N° 12

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

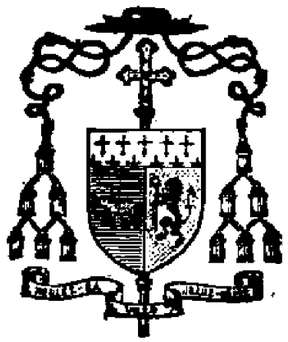
DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO	PRIX DE L'ABONNEMENT	LA LIGNE D'ANNONCE
10 CENTIMES	France, Algérie et Tunisie. 6 fr. par an. Étranger . . . . . 8 fr. —	40 CENTIMES.

L'Abonnement, payable d'avance, part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : Pour les communications, abonnements, dépôts et annonces, s'adresser à M. l'abbé CORNOU, Directeur de la *Semaine religieuse*, place Saint-Mathieu, 3, à Quimper. Les communications doivent être parvenues pour le *mardi au plus tard*, à midi.

Vente au numéro { *à Quimper*, Librairie J. SALAUN, 7, rue St-François. *à Brest*, Maison « A NOEL, » 30, rue de la Rampe. *à Landerneau*, NICOLAS, rue Fontaine-Blanche.



QUIMPER

TYP. DE KERANGAL, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ

1914

Archives diocésaines Quimper et Léon

ÉPILEPSIE

Guérison certaine par l'ANTIÉPILEPTIQUE DE LIÉGE de toutes les maladies nerveuses et particulièrement de l'épilepsie, réputée jusqu'aujourd'hui incurable.

La brochure contenant le traitement et de nombreux certificats de guérison est envoyée franco à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie à M. FANYAU, Pharmacien, à Lille (Nord).

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une Maladie de la Peau, Dartres, Eczémas, Boutons, Démangeaisons, Bronchites chroniques, Maladies de la Poitrine, de l'Estomac et de la Vessie, de Rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Le public appréciera le but humanitaire de cette offre. Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, Place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra *gratis* et *franco* par courrier et enverra les indications demandées.

RHUMES Pour se guérir et se préserver des ***Rhumes, Toux, Bronchites, Refroidissements, Catarrhes, Grippe, Asthme, Influenza, Phtisie, Tuberculose,*** pour se fortifier les bronches, l'estomac et la poitrine, il suffit de prendre à chaque repas deux **GOUTTES LIVONIENNES** de TROUETTE-PERRET. — **3 fr.** le Flacon toutes Pharmacies.

MALADES DÉSESPÉRÉS

qui avez tout essayé sans résultat... essayez encore !...

" ALGALIMENT "

(Aliment Marin IODÉ)

vous rendra à coup sûr **SANTÉ, FORCE, VIGUEUR, JOIE DE VIVRE.**

Recommandé spécialement aux ***Surmenés, Impuissants, Rachitiques*** et à tous les ***Déprimés*** en général : *Tuberculeux, Anémiques, Dyspeptiques, Constipés,* etc... Convient à ***tous les Malades sans exception*** (Aucune contre indication). C'est un vrai

RÉSURRECTEUR ALIMENTAIRE

une découverte sensationnelle qui révolutionne la Science en *guérissant les maladies* sans le secours d'aucun médicament.

GRATIS ET FRANCO : ÉCHANTILLON
pour trois essais, joint à l'exposé scientifique
du **Docteur LOIN** (O. A. Q),
de la Faculté de Médecine de Paris,
Ancien Interne Pr des Hôpitaux de Paris,
Médecin Sanitaire du Gouvernement,
Médecin de l'Assistance Publique.

Ecrire : *OFFICE DIÉTÉTIQUE,* **Enghien** (Seine-et-Oise).
Dépôt pour Paris : **46, Rue Saint-Georges.**



20e ANNÉE. Vendredi 20 Mars 1914. N° 12.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Lettre-Circulaire de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon, au Clergé et aux Fidèles de son Diocèse, instituant un Bureau diocésain et recommandant quelques Œuvres Catholiques ; Nominations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — La parole de Dieu.

III. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Récollections sacerdotales ; Nécrologie : M. Le Bihan, recteur de Saint-Martin de Morlaix, Mère Angélique ; Avis de service ; Quimper ; Quimperlé ; Douarnenez ; Manuels de chant grégorien ; Un nouveau Recueil de Cantiques français, à l'usage du diocèse ; *Bulletin diocésain des Œuvres* ; Œuvre de Projections lumineuses.

IV. — La vie et la mort d'un missionnaire breton, XIII (à suivre).

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 22 Mars. — 4me Dimanche du Carême. Semi-double. Violet.
Lundi, 23. — Office de la Férie. Violet.
Mardi, 24. — Office de la Férie. Violet.
Mercredi, 25. — L'Annonciation de la B. Vierge Marie. Double de 1re classe. Blanc.
Jeudi, 26. — Office de la Férie. Violet.
Vendredi, 27. — S. Jean Damascène, Confesseur et Docteur. Double. Blanc.
Samedi, 28. — S. Jean Capistran, Confesseur. Semi-double Blanc.
Dimanche, 29. — DIMANCHE DE LA PASSION.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Fouesnant	du 18 au 23 Mars.
Huelgoat	du 24 au 26 —
Baye et Trébabu	du 27 au 28 —
Gouézec	du 29 au 31 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre-Circulaire de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon, au Clergé et aux Fidèles de son Diocèse, instituant un Bureau diocésain et recommandant quelques Œuvres Catholiques.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

I. — Dans Notre Lettre relative à l'établissement de l'Union Catholique dans Notre Diocèse, Nous vous annoncions la constitution d'un Comité ou Bureau diocésain.

Avant de l'organiser, Nous aurions souhaité que toutes nos paroisses fussent enfin pourvues de leur Union et de leur Comité local.

Ce résultat est loin d'être atteint. Nous ne comptons encore que 200 Unions pour 314 paroisses. De plus, Nous croyons savoir que plusieurs de ces Unions ne sont guère vivantes. Mais elles sont susceptibles de prendre vie et action, si les prêtres et les fidèles veulent bien s'y mettre de tout cœur. Il suffira aux hommes de vraie bonne volonté de suivre l'exemple donné auprès d'eux par tant d'autres chrétiens, qui ne se laissent pas arrêter par les difficultés de l'entreprise, et, comprenant leur devoir, le remplissent courageusement.

Nous voulons espérer que la création de notre Bureau diocésain décidera les retardataires à entrer à leur tour dans la voie tracée par le Souverain Pontife.

La fonction propre de ce Bureau sera de lier entre eux tous les Comités de paroisses et de cantons.

Il n'aura pas, sans doute, à leur dicter lui-même leur programme ni à leur fixer les limites de leur action catholique et sociale. L'Evêque seul peut le faire.

Mais il renseignera l'Evêque sur les dangers, les besoins, les forces des catholiques dans les diverses régions du diocèse. Il étudiera les questions qui lui seront soumises, et dira librement ce qu'il en pense.

C'est surtout par son action sur les œuvres qu'il rendra service.

A l'égard des œuvres, en effet, il sera un organe tout pratique, organe d'union, d'impulsion, et de direction. Il s'informera de leur nombre, de leur organisation, de leur activité, partout où elles sont déjà établies, et favorisera la fondation d'œuvres nouvelles partout où elles seront possibles. Il se rendra compte de leurs méthodes, de leurs progrès, de leurs échecs. Il s'éclairera de leur expérience et les soutiendra de

la sienne. Il leur donnera son appui dans les moments difficiles, ses conseils sur les initiatives à prendre comme sur les améliorations à introduire et les défauts à corriger. Il collaborera à leurs entreprises et provoquera de leur part une action d'ensemble, quand il y aura lieu de la réclamer, par exemple, en vue des Congrès cantonaux ou du Congrès diocésain.

Il y a là un champ d'action assez vaste pour occuper le zèle des catholiques appelés à faire partie du Comité.

L'Ordonnance qui suit cette Lettre-Circulaire fera connaître la composition du Bureau et le partage des œuvres entre les quatre sections qui le constituent.

II. — Nous profitons de cette Lettre, Nos très chers Frères, pour vous annoncer une innovation prochaine, dont l'utilité, au point de vue catholique, ne vous échappera pas.

Nous avons l'intention d'instituer bientôt un *Livret de Catholicité*, que devront se procurer toutes les familles de nos paroisses.

Sur ce livret de famille, établi de la même façon que le livret de l'état-civil, seront inscrits les noms du père et de la mère, avec la date de leur mariage, et, au fur et à mesure, les noms des enfants, avec les dates importantes de leur vie chrétienne, baptême, première communion privée, première communion solennelle, confirmation.

Ce livret, tenu à jour par le Clergé, sera pour vous le moyen toujours présent de certifier à qui de droit votre situation religieuse.

En cas de changement de paroisse, vous n'aurez qu'à le présenter aux prêtres de votre nouveau domicile.

Plus l'Etat prétend exclure la Religion de la vie sociale, plus vous devez tenir à marquer publiquement votre adhésion officielle à la Sainte Eglise. Vous regarderez toujours comme un honneur de posséder les certificats authentiques de votre admission dans cette société surnaturelle des âmes et de votre persévérance dans la vie chrétienne.

Nous sommes convaincu que toutes nos familles se soumettront volontiers à ce règlement diocésain.

III. — Nous voudrions, maintenant, Nos très chers Frères, appeler une fois encore votre attention sur l'émigration de vos jeunes filles dans les villes. Le mal s'aggrave de jour en jour, et vous pouvez, seuls, y porter remède.

Il y a, sans doute, en dehors de la Bretagne, même dans les villes lointaines, bien des Bretonnes demeurées bonnes chrétiennes, grâce à l'éducation solide reçue au pays, et grâce aux *œuvres* qui s'occupent d'elles.

Mais combien d'autres, dont l'histoire est navrante ! Si elle était connue, elle ferait la honte et le désespoir de leur famille. Non seulement leur piété se flétrit, mais leur foi

Archives diocésaines Quimper et Léon

meurt, dans le milieu indifférent ou coupable où elles vivent. Elles oublient leur âme, et les bons exemples que vous leur avez donnés, et les sacrements qu'elles ont si souvent reçus. Trop souvent, hélas ! les journaux nous les représentent tombées au dernier degré du vice, et il vous arrive d'apprendre brusquement par eux le dénouement tragique d'une vie criminelle, qui n'eût pas abouti à cet affreux malheur, si vous aviez gardé au foyer la jeune fille qui pouvait encore y vivre, en se préparant un avenir humble, calme et chrétien.

Nous vous écrivions, il y a cinq ans, que ces jeunes émigrantes « trouvent des complices au foyer paternel ou à l'école qui ne comprend pas sa mission ».

Nous supplions les pères et les mères de famille de surveiller de près l'état d'esprit de leurs enfants, de maintenir autour d'eux des habitudes de vie modeste, de leur interdire les compagnies dissipantes, les excursions sans les parents, les lectures dangereuses, de les accoutumer de bonne heure aux travaux des champs pour les y attacher, et de les faire entrer dans les Congrégations et les Œuvres paroissiales de jeunesse, où leurs âmes trouveront de quoi fortifier leur foi, et former leur volonté à la pratique du bien et à la lutte contre les tentations de la vie chimérique qui les attire au loin.

Nous demandons à nos institutrices libres des campagnes d'orienter de plus en plus leur enseignement dans le même sens. Je sais qu'elles le font déjà avec autant d'intelligence que de cœur, et je leur en suis reconnaissant. Leurs élèves sont destinées à vivre au village ou dans les bourgs. Il faut leur apprendre avec soin, outre la Religion, tout le programme classique. Mais l'enseignement doit garder un caractère local et ne pas détonner avec les usages et les goûts du pays : nous ne voulons pas faire des déclassées. Les travaux de la terre, les productions du sol, les occupations de la ferme seront une meilleure matière de dictée, de lecture, et même de problème, que les descriptions de villes inconnues et les détails de la vie qu'on y mène.

Quelques notions ménagères, bien appropriées au milieu, seraient utiles pour compléter le programme traditionnel.

Les maîtresses s'attacheront, en outre, à mettre toujours en honneur le costume du pays, la langue bretonne, et l'histoire de la Province.

Nous souhaitons qu'une entente intime s'établisse entre elles et les personnes qui veulent bien se dévouer à l'Œuvre de la Protection de la Jeune Fille, pour aider les parents à retenir au foyer celles qui veulent le fuir.

Si, malgré tant de bons conseils, quelques jeunes filles s'obstinent dans leurs idées de départ, l'Œuvre de la Protection, informée à temps de la décision prise, essaiera du moins, selon son programme, de préserver les émigrantes

des périls de la route, et de leur procurer, à l'arrivée, un asile, et, si c'est possible, une place convenable.

Dans aucun cas, les familles intéressées ne devront laisser partir leurs filles sans avoir pris l'avis et demandé l'aide de leurs prêtres.

IV. — Enfin, Nos très chers Frères, nous voulons vous adresser à tous un nouvel appel en faveur de la Croix-Blanche.

La lutte contre l'alcoolisme n'est pas encore comprise et pratiquée dans Notre Diocèse comme elle devrait l'être. Nous constatons, sans doute, sur ce point un progrès notable dans plusieurs de nos paroisses. Il est dû au zèle de nos prêtres et de nos jeunes gens. Nous les en félicitons. Mais ce progrès n'est pas suffisant. Nous vous demandons à tous un effort plus accentué contre ce fléau, qui menace, à un égal degré, la fortune des familles, la richesse publique, la santé des corps, la vertu des âmes, et par là même tout l'avenir du pays, au point de vue national comme au point de vue catholique. L'une des œuvres sociales les plus urgentes à promouvoir est, à coup sûr, celle-là !

Soyez donc, Nos très chers Frères, en matière de tempérance, aussi sévères pour vous-mêmes que pour vos enfants. Ou plutôt, s'il est vrai, comme on Nous l'affirme, que les enfants et les adolescents, dans les écoles et les collèges, se sont inscrits en grand nombre parmi les adhérents de la Croix-Blanche, et qu'ils font preuve, même en vacances, d'une fidélité édifiante à toutes les règles de cette association catholique, en veillant vous-mêmes sur eux, imitez-les. Supprimez complètement de vos maisons l'alcool et les liqueurs. N'usez qu'avec sobriété du vin, du cidre et des autres boissons hygiéniques. Appliquez cette mesure dans les campagnes électorales, dans les foires et les marchés, aussi bien qu'à vos foyers. C'est au nom de Notre Seigneur que Nous vous y exhortons.

Il peut seul vous aider à réaliser cette réforme. Vos forces naturelles y seraient impuissantes. Nous vous prêchons la tempérance comme une vertu surnaturelle, qui dépend à la fois de la grâce de Dieu et de votre volonté, et qu'il faut donc acquérir et entretenir par la prière, la réception fréquente des sacrements, et la vigilance constante sur soi-même sous le regard de Dieu.

A CES CAUSES,

Le Saint Nom de Dieu invoqué, Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article 1er. — Un Bureau diocésain des Œuvres catholiques est institué dans notre ville épiscopale.

Art. 2. — Il sera composé d'ecclésiastiques et de laïques choisis par l'Evêque, qui les répartira en autant de sections

Archives diocésaine de Quimper et Léon

qu'il y a de groupes d'Œuvres. Chaque section comprendra douze ou quinze membres, appartenant en principe à toutes les régions du diocèse, mais pris en majorité dans la ville épiscopale ou dans le voisinage, pour assurer à chaque réunion la présence d'un nombre suffisant de conseillers.

Art. 3. — Les Œuvres seront partagées en quatre sections :

1° Les Œuvres de foi et de piété : congrégations, confréries, Tiers-Ordres, pèlerinages, congrès eucharistiques, catéchismes, Apostolat de la Prière, Propagation de la Foi, Sainte Enfance, Saint-François de Sales, missions, retraites ;

2° Les Œuvres scolaires et post-scolaires ; écoles, recrutement et formation des maîtres et des maîtresses, enseignement agricole et ménager, Association des Chefs de Famille, patronages, cercles d'étude, Jeunesse Catholique, musique et gymnastique ;

3° Œuvres de Presse et de propagande : *Semaine religieuse, Bulletins* paroissiaux, journaux, tracts, bibliothèques, projections, conférences ;

4° Œuvres charitables et sociales : Conférences de Saint-Vincent de Paul, mutualités, caisses rurales, syndicats, Protection de la Jeune Fille, lutte contre l'alcoolisme et contre l'émigration.

Art. 4. — Chaque section se réunira, une fois par mois, sous la présidence d'un Vicaire général assisté du Directeur des Œuvres. — Toutes les sections se réuniront ensemble sous la présidence de l'Evêque, deux fois par an.

Art. 5. — La correspondance des Comités paroissiaux avec le Bureau diocésain devra être adressée à Monsieur A. Le Roy, Directeur des Œuvres.

Et sera la présente Lettre-Circulaire lue en chaire, le dimanche qui en suivra la réception.

Donné à Quimper, en la fête de saint Pol de Léon, le 12 Mars 1914.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

II. Nominations. — Par décision de Mgr l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Saint-Martin de Morlaix, M. Derrien, recteur de Plouézoc'h ;

Recteur de Plouézoc'h, M. Renaot, vicaire à Saint-Pol de Léon ;

Recteur de Mellac, en remplacement de M. Floc'h, démissionnaire pour cause de santé, M. Quiniou, vicaire à Saint-Thégonnec ;

Recteur de Tréflévénez, en remplacement de M. Gorgeu, démissionnaire pour cause de santé, M. Le Borgne, vicaire à Plougastel-Daoulas ;

Vicaire à Saint-Thégonnec, M. Perrot, vicaire à Saint-Vougay.

PARTIE NON OFFICIELLE

La Parole de Dieu.

En nous faisant entendre plus souvent la Parole de Dieu, pendant cette Sainte Quarantaine, l'Eglise veut nous faciliter le recueillement et ce retour en nous même qui est une des premières conditions de tout progrès spirituel.

Mais cette divine Parole ne produit son effet que dans les âmes bien disposées à l'entendre. La prière suivante nous y préparera (1).

Seigneur ! donne à ton serviteur ; vivifie-le ; mets en lui ta parole, pour qu'il la garde en son cœur.

Ote ce voile de mes yeux pour qu'ils contemplent les merveilles de ta parole.

Mon Dieu ! pourquoi te suis-je étranger sur la terre ? Ne me cache plus la lumière qui vient de toi.

Délivre-moi de l'opprobre et du mépris qui pèsent sur moi ; ne laisse pas ma bouche privée pour toujours de la parole de vérité.

Incline mon cœur pour qu'il t'entende ; détourne mon regard des objets vains ; mets en moi ta parole.

D'autres sont puissants et forts et se développent sur la terre ; mais ton serviteur s'exerce à t'écouter.

Mon âme demeure prosternée et attachée au pavé du sanctuaire ; vivifie-moi dans ta parole.

Mon âme s'est assoupie d'ennui ; qu'elle tressaille au son de ta voix.

Dilate mon cœur par une parole de ta bouche, pour qu'il s'élance dans la carrière.

Au sein de l'humilité, au milieu d'une crainte pénétrante, ta parole m'a vivifié.

Et mon âme peut chanter vers toi, même dans la terre d'exil.

Ta parole est un germe en mon cœur : soit que je veille ou que je dorme, ce germe croit et se développe.

Je la médite, le jour ; la nuit, elle plane sur mon âme, et je la retrouve au réveil, dans le ciel de mon âme, et calme et seule éveillée au milieu du silence, comme l'étoile du matin.

Mais bientôt les vapeurs de la terre viennent m'en dérober la clarté.

Seigneur, mon âme brûle de désir ; elle voudrait voir la lumière en tout temps.

Mon Dieu ! la dissipation, l'iniquité, l'orgueil cherche à m'en-

(1) Cette prière se compose de textes empruntés au Psaume CXVIII.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

traîner ; mais qu'il me soit toujours donné de rentrer dans mon cœur pour y retrouver ta parole.

Les liens de l'iniquité m'avaient enveloppé, mais le mal ne m'a pas conduit jusqu'à l'oubli de ta parole.

Peu s'en est fallu qu'ils ne m'aient fait périr sur la terre : mais, comme un germe de vie, ta parole m'était restée.

Le cœur de l'orgueilleux est impénétrable à ta parole ; il est fixe comme l'œil d'un mort : mais qu'il est bon d'être humilié sous ta main ; d'être humilié dans la vérité ! Qu'alors survienne le souffle de ta bouche, comme il pénètre et vivifie !

Mon Dieu ! quand délivreras-tu mon oreille des fables et des paroles mortes que racontent les impies ? Ce n'est pas là ta parole.

Ta parole est toute substantielle, puissé-je toujours l'entendre !

Ta parole est une force éternelle qui vit au ciel.

Elle subsiste immuable sous les vicissitudes du monde d'en bas.

Elle affermit la terre, et elle maintient le jour.

Elle seule peut maintenir mon cœur et m'empêcher de périr sous tant d'obstacles et de résistances.

Elle seule peut affermir en moi la vie de l'éternité.

Je suis à toi, sauve-moi ; le mal m'entraîne, délivre-moi.

Que ta parole est douce à mes lèvres ! que je l'aime, ô Seigneur !

J'ai résolu et j'ai juré d'y attacher ma vie.

C'est un insondable trésor ! L'homme qui la trouve est comme un pauvre qui trouve les dépouilles de tout un camp.

La présence de ta parole est elle-même la lumière ; elle verse l'intelligence dans le cœur des enfants.

Elle rend l'enfant plus sage que le vieillard, et le jeune homme méprisé plus sage que les puissants de la terre.

Que ta bouche s'ouvre et que mon cœur se dilate pour attirer ce souffle de vie, le souffle de ta parole.

Que cette lumière inonde ton serviteur ! que mes yeux fondent en larmes, et que, dans ce baptême de pleurs, disparaissent toutes les cicatrices de mon âme, entraves à ta parole.

Ta parole est brûlante ; c'est un feu que mon cœur attend ; qu'il m'embrase, qu'il sonde mes os, qu'il pénètre ma chair de crainte et de respect.

Dégage-moi pour jamais ; fixe mon cœur dans ton éternelle vérité.

Alors, mon âme vivra ; sept fois le jour, je te louerai et ma langue parlera ta parole.

Alors, mes lèvres éclateront en hymnes ; en hymnes que tu m'enseigneras.

L'harmonie de mon âme s'élèvera comme la brise du soir ; et la harpe mystérieuse de mon cœur sera rétablie sous tes mains.

P. Gratry.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **Le devoir électoral des catholiques.**
II. — **Les stations de Carême dans le Diocèse.**
III. — **Les retraites bretonnes** pour les hommes, à QUIMPER, *du 22 au 28 Mars ;* pour les hommes, à LESNEVEN, à la même époque.
IV. — **Mission** de QUIMERC'H, 2me semaine (grandes personnes), *du 22 au 28 Mars.* Président, M. le chanoine Kerjean, curé-archiprêtre de Châteaulin.

Rectification. — La retraite du 22 au 28 Mars, à Lesneven, est donnée non seulement pour les jeunes gens revenant du service, mais pour tous les hommes.

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 22 Mars, IVe dimanche du Carême*, offices aux heures ordinaires ; à 6 h. 3/4, réunion à la chapelle de la Congrégation des Demoiselles ; à 9 heures, allocution, et après les vêpres, sermon du Prédicateur de la Station ; le soir, à 8 heures, instruction bretonne par M. Le Séac'h, vicaire à Ergué-Armel.

Mardi et *jeudi*, sermon français, et le mercredi, sermon breton, à 8 heures du soir, comme de coutume.

Mercredi, fête de l'Annonciation, messes à 6 heures, 7 heures, 8 heures, grand'messe à 10 heures ; il n'y a pas de messe à 9 heures. Vêpres immédiatement après la grand'messe ; à 2 h. 1/2, chant des Complies et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Vendredi, à 8 heures du soir, exercice du Chemin de la Croix

Lundi 23, mardi 24, mercredi 25, et *vendredi 27 Mars*, retraite des Dames et des Demoiselles, à la Cathédrale : instruction à 4 heures, par le Prédicateur de la Station.

Dimanche 22 Mars, s'ouvre, à la Chapelle des Dames de la Retraite, rue des Reguaires, une retraite fermée, en breton, pour les hommes, à 6 heures du soir.

— Église de Saint-Mathieu. — *Dimanche 22*, à toutes les messes, le R. P. Father fera connaître aux fidèles le plan qu'il suivra dans ses instructions.

Du 4e dimanche du Carême à celui de la Passion, retraite des jeunes filles. Chaque jour, après la messe de 8 h. 1/2, et le soir, à 8 heures, instruction et bénédiction.

Dimanche, à 7 heures, messe et communion générale.

Mercredi 25, fête de l'Annonciation, grand'messe à 8 h. 1/2 avec instruction. Le soir, à 8 heures, sermon et salut.

Samedi soir 28, à 8 heures, salle Jeanne-d'Arc, conférence du P. Prédicateur, aux hommes ; projections.

Cette semaine, nous confessons les enfants, mardi et mercredi. Messe de communion, mercredi, à 7 heures ; jeudi, à 7 h. 1/2. Les trois premiers jours de la semaine, à 4 h. 1/4, instruction pour tous les enfants qui ont fait la communion privée ou solennelle.

Récollections sacerdotales : à la Salette, Morlaix, le lundi 23 Mars ; prédicateur, M. l'abbé Bayon ; — Pont-Croix, le jeudi 26 ; — Scaer, le vendredi 27 ; prédicateur, M. le chanoine Alfred Le Roy.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nécrologie. — M. LE BIHAN, *Recteur de Saint-Martin de Morlaix.* — Né à Saint-Pol de Léon, en 1858, M. Le Bihan fut ordonné prêtre le 10 Août 1882 ; il a été précepteur, de 1882 à 1885 ; vicaire à N.-D. de l'Assomption de Quimperlé, de 1885 à 1889 ; puis à Saint-Pierre-Quilbignon, de 1889 à 1895.

On a gardé à Saint-Pierre le souvenir du dévouement qu'il montra lors de l'épidémie de choléra, en 1893, et la paroisse crut devoir lui témoigner sa reconnaissance en lui offrant par souscription une statue artistique du Sacré-Cœur avec une inscription gravée mentionnant la provenance, la cause et le but de l'hommage.

Chargé en 1895 de fonder l'Œuvre militaire de la rue de l'Harteloire, à Brest, il connut les années de prospérité de cet établissement. Que de soldats préservés du mal ou affermis dans le bien par ses soins ! Les annales de l'Œuvre l'attesteront. Il eut même le bonheur de conduire au baptême quelques militaires nés et élevés dans les milieux indifférents des faubourgs parisiens.

Il avait alors également dans ses fonctions le service de la prison du Bouguen. C'est en sa qualité d'aumônier de la maison d'arrêt de Brest, qu'il amena au repentir et prépara à mourir dans les sentiments les plus édifiants, l'assassin Malavoix, qu'il soutint de son ministère jusque sur les degrés de l'échafaud. Pour ne pas laisser inachevée l'œuvre de consolation et de miséricorde qu'il avait entreprise près de ce pauvre Malavoix, il voulut servir de tuteur au jeune frère de ce malheureux, et lui assurer le bienfait d'une éducation chrétienne.

En Décembre 1901, M. Le Bihan devient recteur du Conquet. Tout de suite il y prend à cœur les progrès de la cause de la béatification de Dom Michel Le Nobletz. Il a le bonheur d'assister, en 1903, à l'ouverture du tombeau du célèbre Missionnaire, et à la reconnaissance de ses reliques par la commission officielle. Les écoles, le progrès dans la pratique des Sacrements, et une Mission couronnée de succès en 1910, voilà le résumé de son pastorat au Conquet, sans compter la participation prise à l'envoi de nombreux élèves dans les collèges ecclésiastiques ou au Séminaire. Nombreux sont les prêtres qui lui doivent d'avoir pu suivre l'appel de Dieu.

Saint-Martin de Morlaix l'a vu trop peu de temps. Déjà quand, en 1911, il arriva dans cette paroisse, sa santé avait subi de terribles assauts. Néanmoins, il ne voulut pas être inférieur à son mandat. L'Union Catholique fut organisée, toutes les œuvres le trouvèrent prêt à leur donner un plus grand essor ; l'affaire de l'achat de son presbytère fut réglée, et il venait d'entreprendre la reconstruction de la chapelle de N.-D. de Lourdes. Dieu n'a pas permis qu'il vît complète la réalisation de ce projet. M. Le Bihan est parti trop tôt.

L'avant-veille même de sa mort, il disait à son frère : « Je ne me suis fait prêtre que pour procurer la gloire de Dieu et lui gagner des âmes. Je crois n'avoir pas failli à ce devoir. » Cette parole, une des dernières paroles de M. Le Bihan, explique toute sa vie. Il y a tout lieu d'espérer que le bon Dieu la trouvera vraie.

— Mère ANGÉLIQUE. — Mardi 10, avaient lieu, à Langolen, les obsèques de la vénérable Supérieure. Une foule nombreuse suivait son cercueil. La bonne Mère Angélique exerçait chez nous, depuis 38 ans, le ministère de sa charité et de son apostolat. Elle avait fait ses premières armes à Kerfeunteun où son souvenir est encore bien vivant. Elle s'y était dévouée pendant près de vingt ans au service des pauvres et des malades.

Plusieurs prêtres des paroisses voisines avaient tenu à venir donner à la défunte un dernier témoignage de respect et de reconnaissance.

Les nombreuses générations qu'elle a édifiées par l'exemple de ses vertus et la force de ses paroles prieront pour le repos de son âme.

Depuis longtemps, son grand âge ne lui permettait plus de continuer la vie active qui convenait si bien à son tempérament. Un mal qui ne pardonne jamais la minait sourdement.

Les derniers mois de sa vie furent plus particulièrement pénibles. Elle fut jusqu'à la fin d'une résignation admirable. Les soins affectueux dont elle a été entourée lui ont rendu plus supportable son long martyre. Jusqu'à son dernier souffle elle a gardé sa pleine lucidité. Le 6 Mars, premier vendredi du mois, elle put encore recevoir la sainte communion. Sa fin paraissait alors prochaine. Ce ne fut cependant que le lundi suivant qu'elle rendit à Dieu sa belle âme. Sa vie fut longue et ses vertus fécondes.

Après les dernières prières, dites au cimetière par M. le Curé de Briec, le Maire de Langolen, en quelques paroles émues, a retracé les différentes étapes de cette existence si bien remplie. Il a dit les épreuves qu'elle a connues, l'expulsion dont elle fut victime, le trésor de charité qu'elle a trouvé sur son chemin et qui lui permit de reconstituer le nid qu'elle avait quitté, pour abriter, sous le toit de la générosité, les petits oiseaux qu'on avait voulu séparer de la mère.

Tout cela a été fort bien dit.

Inutile d'ajouter que toute l'assistance partageait visiblement l'émotion de l'orateur.

Puissent les leçons de notre regrettée Supérieure inspirer toujours ses enfants de Langolen ! X.

R. I. P.

Avis de service. — Le service anniversaire de M. Menguy, ancien vicaire de Rosporden, sera chanté le jeudi 26 Mars, à 10 heures, *à Ploudalmézeau.*

Quimper. — *Cathédrale de Saint-Corentin.* — **Retraite des Dames.** — Conférences religieuses et morales par le R. P. René Dubois, missionnaire diocésain de Nantes, pour les Dames et les jeunes filles, lundi 23, mardi 24, mercredi 25 et vendredi 27 Mars, à 4 heures du soir.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— *Saint-Mathieu.* — **Œuvre de N.-D. de Salut.** — La messe annuelle de l'Œuvre de N.-D. de Salut en l'honneur de saint Joseph, aura lieu à Saint-Mathieu, le samedi **21 Mars, à 8 h. 1/2.**

Après la messe, sermon, bénédiction. — Indulgence plénière.

Quimperlé. — **Œuvre de la Protection de la Jeune Fille.** — Réunion le samedi 28, à Quimperlé, pour les Correspondantes paroissiales et les membres du clergé de l'Archiprêtré.

A 9 heures, dans la chapelle de la Retraite, instruction et bénédiction du T. S.-Sacrement.

Ensuite, dans une salle de la Retraite, réunion d'études.

Douarnenez. — **Une belle réunion d'hommes.** — Samedi dernier, avait lieu, à Douarnenez, la réunion des hommes de France au Sacré-Cœur. Certes, depuis quelque temps déjà nous préparions cette réunion. Mais, vraiment, nous ne pouvions espérer de l'avoir si belle, si complète ! Nous le disons bien franchement, après cette soirée du 7 Mars. Nous eûmes donc, ce soir-là, une réunion des plus splendides et présidée avec une joie bien légitime par M. le Curé lui-même. C'étaient, en effet, 400 hommes au moins qui se pressaient devant le maître-autel de notre église pour adorer le Saint-Sacrement, et cela une grande heure durant. Industriels, commerçants, ouvriers, marins tous étaient bien représentés et tous aussi étaient unis dans la même ferveur et dans le même amour pour Notre Seigneur Jésus-Christ. Après lecture de l'acte d'offrande au Sacré-Cœur, une allocution pénétrante du prédicateur de la station quadragésimale enflamma facilement ces cœurs déjà si bien disposés. Aussi, quel spectacle réconfortant pour nous, d'entendre ces voix chaudes et vibrantes proclamer bien vigoureusement, dans un cantique des mieux choisis, leur amour ardent pour la Sainte Eucharistie. Puis ce fut la méditation silencieuse si profitable à l'âme. Enfin, la soirée s'acheva dans un Salut solennel du Saint-Sacrement, et chacun sortit comme à regret de la réunion.

La confrérie des hommes de France au Sacré-Cœur marche donc bien à Douarnenez en dépit de certains pronostics intempestifs. Et nous avons le ferme espoir que cette réunion, à laquelle nous avons assisté, n'est encore que le prélude de plusieurs autres plus belles qui soutiendront dans les luttes quotidiennes notre vaillante population.

***

Manuels de chant grégorien — Les manuels de chant ou paroissiens notés conformes à l'Edition Vaticane que publient les différents auteurs auront besoin d'être complétés par les chants du ***Propre diocésain.*** Ces chants revisés par les Pères Bénédictins de Solesmes, viennent de recevoir l'approbation de la S. Congrégation des Rites.

Ils paraîtront prochainement chez Desclée, à Tournai et seront mis en vente chez les libraires du diocèse.

Cette édition du Propre, comme d'ailleurs celle qu'on imprime, en ce moment, pour le Bréviaire, contiendra les quelques offices *pro aliquibus locis* concédés au diocèse.

La maison Desclée publiera en même temps un nouveau ***Recueil de Chants usuels***, conforme à l'Edition Vaticane, et contenant les Antiennes du Rosaire, les Répons de l'Office du Saint-Sacrement, le chant *ad libitum* des leçons du premier Nocturne de Noël, et divers autres chants liturgiques, en usage dans le diocèse, que l'on ne trouve pas d'ordinaire dans les Paroissiens notés.

Ces deux suppléments diocésains seront livrés avec ou sans signes rythmiques, au gré de l'acheteur.

On pourra les avoir en fascicules séparés ; mais la dimension des feuilles et l'espace utilisé seront combinés de telle façon qu'on pourra donner ordre aux libraires de les faire relier avec les Paroissiens et Manuels des différents formats.

Une nouvelle édition du **Recueil de Cantiques français,** *à l'usage du Diocèse, est en ce moment en préparation à l'Imprimerie de l'Evêché et paraîtra sans trop tarder.*

Le prix de l'exemplaire sera de 0 fr. 15 seulement. On peut s'adresser pour les commandes en gros, à l'Imprimerie de l'Evêché, 18, rue des Boucheries, à Quimper et pour la vente au détail aux dépositaires déjà connus des éditions diocésaines, à Brest, Morlaix, Landerneau et Quimper.

Bulletin Diocésain des Œuvres. — Sommaire du n° 9, du 15 Mars 1914 : *A Méditer : Programme des Comités paroissiaux pour Mars-Avril ; — Examen de conscience ; — Les Retraites Fermées ; — Les Unions Centrales et Paroissiales ; — Les manuels condamnés dans les écoles ; — Association des Chefs de Famille de Landerneau ; — Croix-Blanche ; — Réunion de la Protection de la Jeune Fille à Morlaix et à Brest ; — Les Œuvres économiques et le clergé ; — Le syndicat des ouvriers de l'arsenal à Brest ; — Le syndicat des employés à Morlaix ; — Le syndicat agricole de Ploudaniel ; — Caisses rurales ; — Bonne Presse ; — Conférences.*

Abonnement, 2 fr. ; s'adresser à M. le chanoine Alfred le Roy, 4, rue Julien-Coïc, Quimper.

ŒUVRE DIOCÉSAINE DE PROJECTIONS LUMINEUSES

Séries retenues.

Jusqu'au 30 Mars : 86, 87, 68, 48, 65, 36, 7, 110, 10, 84, 136, 137, 71, 105_3, 166, 160, 119, 151, 165, 94, 163, 13, 86, 138, 170, 23, 105_1, 105_2, 19, 125, 61, 161, 168, 157, 118, 143, 154.

Jusqu'au 13 Avril : 32, 31, 122, 26, 23_1, 23_2, 105, 140, 39, 49, 164, 165, 16, 17, 177, 44, 113.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LA VIE ET LA MORT D'UN MISSIONNAIRE BRETON

Le Père Yves-Marie POULIQUEN, O. F. M.

XIII

La vérité à sa mère.

Ave Maria ! *Yong-Foug*, le 1er Décembre 1905.

MA BIEN CHÈRE MAM,

Je voulais t'écrire une longue, bien longue lettre, mais au dernier moment, j'ai eu pitié de tes pauvres yeux !

J'ai adressé cette longue, très longue lettre à ces Messieurs du presbytère. C'est la même chose n'est-ce pas : tu connaîtras certainement toutes les nouvelles qui sont là-dessus. Il y en a de terribles. Tu ne diras plus qu'on te cache tout ! J'ai manqué de me casser les jambes là ! N'est-ce pas que j'ai bien fait de manquer de faire ce mauvais coup ?

Enfin, ces Messieurs te raconteront tout cela. Je voudrais te parler plus longuement, mais croirais-tu que je mets un jour entier pour t'écrire ces quelques lignes !

Je suis interrompu à chaque instant par des chrétiens qui viennent de loin. Je ne puis pas les renvoyer sans leur dire quelques bonnes paroles et alors je dois m'interrompre à chaque ligne et être sur mes gardes pour ne pas fâcher, afin que mes braves chrétiens retournent chez eux contents d'avoir vu le Père !

Tu connais bien ton Yeunik et tu sais bien qu'il a le bon cœur, le trop bon cœur de « Tante Louise ! »

Si tu voyais comme mes bons chrétiens chinois petits et grands, mais petits surtout, savent user et abuser de ce bon cœur ! Je n'ai pourtant pas de berlingots à leur donner mais une bonne parole fait ordinairement le même effet.

Je ne t'écris pas plus longuement. Pense donc que j'ai toutes mes lettres du 1er de l'an à faire. Et tu sais quand on est aussi bon garçon que le Père Yves, on a beaucoup d'amis !

Il faut écrire quelques mots à chacun. Hélas ! Je ne sais pas encore quand je pourrai renvoyer mon courrier qui mange mon millet depuis bientôt 10 jours !

Et mon millet je dois le payer avec des sapèques et des sapèques je n'en ai que 5 pour un centime !

Je te souhaite donc la bonne année tout court, à toi Marianne, à toute la famille de Braspart, Landerneau et Paris.

Echanges de bons procédés.

Le bon P. Irénée mon compagnon de voyage, qui veut s'appeler maintenant mon cousin et ton neveu, t'écrit je pense une longue lettre, comme celle que j'ai écrite à sa maman, qui est aussi ma tante. Je ne sais pas ce qu'il dit là-dedans, mais s'il dit que ton Yeunik n'est pas un bon garçon, faut pas le croire !

Tu lui répondras un petit mot dans ma lettre, mais toi-même, avec ton style et ta plume de dimanche.

Excuses et remerciements.

Ave Maria ! *Yong-Fong*, le 3 Décembre 1905.

CHER MONSIEUR LE DIRECTEUR (1),
CHERS PETITS FRÈRES,

Si je vous arrive en retard pour la belle soirée du 31 Décembre ou du 1er Janvier, mettez la moitié de la faute sur le compte des Russes et des Japonais qui ont détraqué le Transibérien, l'autre moitié inscrivez-la au compte de la Chine qui est venue se placer ici, tout à fait à l'autre bout du monde ! Comme ça, pas besoin d'excuses. D'ailleurs, les missionnaires de Chine ne doivent jamais faire d'excuses.

Combien je vous remercie, cher Monsieur le Directeur, de la précieuse chapelle que vous avez eu l'heureuse idée de m'attribuer ! Mes autres confrères de l'Ecole apostolique, répandus par tout le monde, peuvent manquer aussi de bien de choses, mais je crois que cette chapelle ne pouvait arriver plus à propos nulle part ailleurs. Je l'ai déjà placée dans une « chrétienté-centre », à une trentaine de kilomètres de ma résidence habituelle ; le samedi j'y envoie mon vicaire chinois, quand je l'ai sous la main, ce qui procure à plusieurs centaines des chrétiens des environs le bonheur d'entendre la sainte messe le dimanche et, par suite, d'entendre la doctrine. Il y a également tout ce qu'il faut pour dormir à la chinoise, de sorte que, lorsque notre ministère nous appelle de ce côté-là, pas besoin de char, ce qui est une grande économie pour la caisse du pauvre missionnaire ! Donc, merci de tout cœur, cher Monsieur le Directeur, c'est vraiment le bon Dieu qui vous a inspiré. Veuillez transmettre aussi mes remerciements à cette bonne Dame de ma chère Bretagne qui vous a permis de me faire une charité si opportune. Dites-lui que j'ai tous les jours un memento spécial pour elle et les siens, vivants et défunts, dans le saint sacrifice.

Je n'ai reçu l'envoi que le 3 Octobre, veille de saint François. Depuis j'ai été presque continuellement en voyage à plus de quatre jours de toute communication postale. D'où mon retard à vous accuser réception. Vous me le pardonnez, n'est-ce pas ?

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

Librairie religieuse de la « MAISON DU BIEN DU PEUPLE » à Agen.

Pour la Liberté de l'Ecole. — Cet opuscule de 24 pages, dû à la plume si docte et si autorisée de Sa Grandeur Monseigneur SAGOT DU VAUROUX, Evêque d'Agen, arrive bien à propos. La question scolaire est à l'ordre du jour ; elle intéresse tous les partis, mais elle préoccupe surtout les catholiques.

(1) R. P. Galinand.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Pour la Liberté de l'Ecole sera lu par tous les catholiques qui, nous en avons l'assurance, voudront répandre autour d'eux cette publication si utile et si actuelle.

Société Saint-Augustin, DESCLÉE, de BROUWER et Cie, éditeurs, 41, rue du Metz, Lille.

MOIS DE MARIE, l'Apostolat à l'école de la Sainte Vierge, par M. l'abbé DAVID-LÉONART. — In-12 de 240 pages.

C'est un livre substantiel, pratique, adapté aux besoins du temps et des âmes. On y goûtera une doctrine solide et très riche, présentée en un langage d'une belle éloquence, sobre et élégant, où l'on sent passer l'enthousiasme et le zèle de l'apôtre. Ce livre est de ceux qui devraient porter en exergue : « Lisez et faites lire ».

La faillite de la Libre-Pensée, par M. l'abbé Th. PARAVY. — C'est la réponse au livre et à la conférence de l'ex-abbé Claraz sur « la faillite des Religions ». Mais, élargissant son cadre, M. l'abbé Paravy répond aux principales objections *actuelles* de la Libre-Pensée. Il fait mieux : il s'applique à faire œuvre apologétique positive, et ceux qui veulent s'instruire sur les vérités fondamentales de la Religion (existence de Dieu, accord de la Foi et de la Raison, Vie future, Morale sans Dieu, etc...) trouveront là d'excellents documents.

Pour la propagande et à partir de 20 exemplaires, 0 fr. 30 l'exemplaire, port en sus. S'adresser à l'auteur.

Librairie catholique, rue Saint-Réal, Chambéry, et chez l'auteur, 8, rue Ducis, Chambéry.

P. LETHIELLEUX, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Les vertus du Christ, par H. C. SCHUYLER, S. T. L. Traduit de l'anglais par F. J BONNASSIEUX. Tome I : *Le Courage du Christ.* Un volume in-32, cadres rouges.

Etude pleine de piété et de solide théologie, en même temps parfaitement adaptée aux conditions de la vie moderne ; écrit en une langue souple et vivante, cet ouvrage a trouvé un excellent accueil dans les pays de langue anglaise, l'Amérique d'abord, puis l'Angleterre et l'Irlande.

VINS ET SPIRITUEUX

ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**

— « Fondée en 1858 » —

DUPOUY & MAYAUDON

51, Quai des Chartrons, BORDEAUX

Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.

Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.

Références, tarifs et échantillons sur demande.

Agent : Emile DANTEC, 58, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché

REVUE FINANCIÈRE. — L'allure du marché, hésitante durant toute la semaine s'est finalement améliorée, la Bourse ayant eu la surprise de voir le Sénat consacrer par son vote l'immunité de notre 3 °/₀. — La Rente Française se présente à 88,20. Parmi les Fonds Balkaniques, le Turc Unifié se traite à 86,47 et le Serbe 4 °/₀ à 81,60. — Affectée par la lourdeur ambiante, les établissements de Crédit ont légèrement fléchi, Crédit Lyonnais 1.692, Comptoir National d'Escompte 1.049 ; Société Générale 815. — Peu d'animation sur les titres de nos grandes compagnies de chemins de fer. Le Lyon s'inscrit à 1.297 et le Nord à 1.697. Le prix d'émission des obligations nouvelles de cette Compagnie en cours d'émission est ainsi fixé : Obligations 4 °/₀, série D, Janvier-Juillet, 494 fr.; 3 °/₀, série A, Janvier-Juillet, 414 fr.; 3 °/₀, série B, Avril-Octobre, 417 fr.; 3 °/₀, série C, Avril-Octobre, 379 fr. — Le Rio reste faible à 1.759 fr dans la crainte d'une réduction notable du dividende fiscal de 1913. — L'action Société Norwégienne de l'Azote se représente en bonne tendance à 287 fr. — Naphte Russe en reprise à 612 fr. En présence des excellents résultats obtenus par les sociétés qui exploitent dans le rayon de Grosnyi, la Société de Naphte Russe se prépare à développer une grande activité dans cette région où elle vient de s'assurer un domaine considérable. On annonce qu'elle vient d'engager pour prendre la direction de ses travaux, un ingénieur ayant une longue expérience de ses terrains, M. Dournoff. — Sur le marché en banque, les mines d'or sont hésitantes.

BOUCHONNERIE MARSEILLAISE

5 rue des Boucheries QUIMPER

FOURNISSEUR DU CLERGÉ

Vend moins cher, mieux et plus.

o o **Manufacture d'Ameublements** o o

J. CHENADEC

o o *1, rue René-Madec (ancien rue du Quai)* o o

QUIMPER

ENTREPOT DE LITERIE, MIROITERIE, SIÈGES & TENTURES

o o *Agencement complet d'Hôtels, Cafés, Villas* o o

PRIX FIXE | **PRIME** ou **FRANCO DE PORT** à tout acheteur dont l'achat au comptant dépasse **25** francs.

UN LITRE d'Huile par mois.

TELLE EST LA DÉPENSE D'UNE VEILLEUSE N° 0

Le bidon d'huile postal 10 kilos, franco gare, 14 fr. 50.

F. FAFET, rue de Bérulle, à Saint-Mandé (Seine).

Archives diocésaines de Quimper et Léon



300 Ans
de Succès

EAU
DES
CARMES DÉCHAUSSÉS



Boyer

Exigez bien la Signature ci-dessus.



CONTRE
Feu du rasoir,
Rougeurs,
Démangeaisons

Crème Simon

UNIQUE
pour les soins
et la beauté
de la peau.

MEUBLES RELIGIEUX
ET
CIVILS

Fçois CAUJAN
STATUAIRE



Avenue
de la Gare, 6
LANDERNEAU

29e Année — Vendredi 27 Mars 1914 — N° 13.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO	PRIX DE L'ABONNEMENT	LA LIGNE D'ANNONCE
10 CENTIMES	France, Algérie et Tunisie. 6 fr. par an. Étranger . . . . . 8 fr. —	40 CENTIMES

L'Abonnement, payable d'avance, part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : Pour les communications, abonnements, dépôts et annonces, s'adresser à M. l'abbé CORNOU, Directeur de la *Semaine religieuse*, place Saint-Mathieu, 3, à Quimper. Les communications doivent être parvenues pour le *mardi au plus tard*, à midi.

Vente au numéro { *à Quimper*, Librairie J. SALAUN, 7, rue St-François.
à Brest, Maison « A NOEL, » 30, rue de la Rampe.
à Landerneau, NICOLAS, rue Fontaine-Blanche.

QUIMPER
TYP. DE KERANGAL, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1914

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Point n'est besoin de souffrir

de

MIGRAINES
BILE
CONSTIPATION
NAUSÉES
MANQUE D'APPÉTIT

Quand les maux de tête, les douleurs après les repas, les nausées et les oppressions indiquent que vous êtes en proie à quelque maladie de l'estomac, que les aigreurs et les excès de bile montrent que vous avez le foie dérangé ou qu'une sensation d'abattement, accompagnée parfois de vertiges, vous avertit que les intestins sont obstrués et inactifs, si vous êtes sage, vous qui lisez ces lignes, vous profiterez de l'expérience d'autrui en ayant recours à

LA TISANE
Américaine
DES SHAKERS

Ce remède, composé de racines, d'écorces et de feuilles, exerce des effets merveilleusement bienfaisants sur l'estomac, le foie et les intestins—vous met à même de tirer des forces de vos aliments—la seule manière d'en obtenir—et d'éliminer le reste, par les intestins, de l'organisme.

Rappelez-vous que, si vous ne digérez pas vos aliments, vous ne manquerez pas de perdre des forces de jour en jour, et n'oubliez pas non plus qu'il faut expulser le résidu restant dans le corps après que tous les principes nourriciers aient été extraits des aliments, autrement tout l'organisme sera contaminé et empoisonné.

La Tisane Américaine des Shakers vient en aide à la digestion et prévient la constipation. Voilà la vraie raison pour laquelle des milliers de lettres reconnaissantes de toutes les régions de la France déclarent que c'est le remède le plus efficace et le plus populaire contre les maladies d estomac, les aigreurs, les maux de tête, les douleurs après les repas, les flatuosités et la constipation. Faites-en l'essai aujourd'hui !

VOUS GUÉRIRA !

En vente dans toutes les pharmacies.

20e Année. Vendredi 27 Mars 1914. N° 13.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Pèlerinage de Lourdes ; Congrès Eucharistique ; *Histoire* critique de Lourdes.

II. Partie non officielle. — Le temps de la Passion.

III. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Avis ; Récollections sacerdotales ; Quimper ; Pont-l'Abbé ; Douarnenez ; Missions paroissiales : Garlan, Moëlan ; Ligue Patriotique des Françaises ; Névez ; Lettre du Cardinal Merry del Val à M. René Bazin ; Le nouvel évêque de Verdun ; Toulon ; Œuvre diocésaine de Projections lumineuses ; La vie et la mort d'un missionnaire breton, XIV ; Bibliographie bretonne.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 29 Mars. — Dimanche de la Passion. Semi-double. Violet.

Lundi, 30. — Office de la Férie. Violet.

Mardi, 31. — Office de la Férie. Violet.

Mercredi, 1er Avril. — Office de la Férie. Violet.

Jeudi, 2. — S. François de Paule, Confesseur. Double. Blanc.

Vendredi, 3. — Fête des Sept Douleurs de la Sainte Vierge. Double majeur. Blanc.

Samedi, 4. — S. Isidore, Evêque et Docteur. Double. Blanc.

Dimanche, 5. — Dimanche des Rameaux.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Gonézec.	du 29 au 31 Mars.
Tréglonou et Trefflagat.	du 1er au 2 Avril.
Plounéventer.	du 3 au 8 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Lourdes. — Le *Pèlerinage diocésain* aura lieu du 7 au 13 Juin. Bien que le Congrès eucharistique ait été reporté de Septembre en Juillet, nous avons dû maintenir la date fixée; elle a des inconvénients pour les écoles mais elle offre, par ailleurs, des facilités d'organisation que les pèlerins de l'année dernière ont pu apprécier.

— Les fêtes religieuses du *Congrès eucharistique* international seront célébrées du 22 au 26 Juillet.

Les congressistes devront traiter directement avec les Compagnies de chemins de fer pour le transport et avec les hôteliers de Lourdes pour le logement. Le Secrétariat de l'Evêché se tient à leur disposition pour tous renseignements utiles.

Quant aux cartes de congressiste, elles doivent être demandées à M. le Secrétaire général de l'Evêché, délégué par Monseigneur l'Evêque. Il y en a de deux sortes : les unes à 5 fr. comportant le droit d'assister aux séances et cérémonies du Congrès, les autres à 10 fr. donnant droit, en plus, à recevoir le compte rendu complet des travaux. Elles sont payables d'avance et ne sauraient être remboursées.

— Nous rappelons que l'*Histoire* critique des Evénements de Lourdes, par M. l'abbé Bertrin, est en vente à la librairie Salaun, au prix très réduit de 1 fr. 25 l'exemplaire.

PARTIE NON OFFICIELLE

Le temps de la Passion.

L'Eglise qui, depuis le commencement de la sainte quarantaine, nous prêchait l'austérité des mœurs et les œuvres de la pénitence, va accentuer ses invitations et ses appels. Déjà elle s'était dépouillée de ses ornements de fête ; elle va revêtir maintenant des habits de deuil. Les autels vont perdre leurs dernières parures, les images des saints et de Notre Seigneur en croix vont se voiler, les orgues vont observer un silence plus sévère.

Cette tristesse, ce deuil ont une éloquence à laquelle aucun chrétien ne peut rester insensible. Les plus mondains y reconnaissent une invitation pressante à nous unir, par la méditation des douloureux mystères de la Passion, aux souffrances divines au

prix desquelles fut acquis notre salut, et ils y entendent une exhortation à prendre, par un redoublement de vigilance et de sévérité envers nous-mêmes, notre part de ces souffrances.

Et telle est, en effet, l'évidente intention de l'Eglise, en ce temps où elle achemine rapidemment notre pensée, par les récits évangéliques qu'elle nous fait entendre, vers le dénouement sanglant dont Dieu voulait faire le terme de la haineuse et sourde hostilité des pharisiens contre le Verbe fait Homme. La menace des accusations capitales et mensongères qui rempliront la nuit du crime passe déjà dans cette sombre page d'évangile du Dimanche de la Passion où l'on voit les Juifs entêtés et butés, astucieux et ergoteurs, fourbes et implacables, marquer l'irréductibilité de leur haine, avant de la traduire en violences.

Or l'Eglise, par l'éloquence de sa liturgie, ne nous invite pas seulement à une participation purement spéculative et intellectuelle aux mystères qui vont se dérouler. Elle nous demande une participation véritablement affective et agissante. Esprit, cœur et volonté, elle veut que l'homme pécheur tout entier s'unisse à la Victime innocente qui va, rançon volontaire de la faute originelle et de ses suites, gravir, sous les outrages et sous les coups, la pente douloureuse du Golgotha.

Observer que le genre humain tout entier fut racheté par le sang qui empourpra le bois de la Croix ne suffit pas : il faut ajouter, pour que la considération atteigne le cœur et le force à s'émouvoir, que c'est pour chacun de nous, pour les péchés dont nous connaissons la malice, la gravité, le nombre et la malheureuse fréquence que tant de souffrances et d'opprobres ont été supportés par un Dieu devenu volontairement accessible à la morsure de la douleur.

Si le récit des supplices de la Passion émeut notre humanité, est-ce que cette conscience de notre culpabilité actuelle, permanente, consentie, ne doit pas nous commander envers nous-mêmes des devoirs que deux mots résument : Vigilance et mortification ? Pouvons-nous, sans nous convaincre d'indifférence criminelle, de froideur monstrueuse et d'ingratitude inexplicable, ne pas nous résoudre efficacement, au souvenir des souffrances du Rédempteur, à mettre un terme à ces débordements de nos mauvaises inclinations, à ces chutes dues à des habitudes trop mollement contrariées et combattues, à ces défaillances accumulées par le retour prévu d'occasions cent fois reconnues dangereuses et jamais écartées, à toutes ces fautes de chaque jour enfin qui, d'avance imputées au Sauveur, ajoutèrent à la rigueur de ses supplices et furent pour lui la cause d'indicibles souffrances ?

Or, c'est à ce redoublement de sévérité contre tout ce qui, en nous-mêmes ou dans nos habitudes de vivre, est appel, prétexte ou occasion du péché que l'Eglise nous convie durant ce saint temps de la Passion. Fuyons donc jusqu'aux divertissements futiles où l'âme, sollicitée par des mondanités inutiles ou dangereuses, échappe à elle-même et se livre à toutes les impressions et à toutes les surprises. Demeurons en nous-mêmes, avec nous-mêmes, entre-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

prenons intelligemment, virilement, soutenus et guidés par la grâce, le siège de la place d'où l'ennemi, revêtu de tous les déguisements que notre amour-propre excelle à mettre à son usage, guette notre inattention, l'assoupissement de notre vigilance, et le réveil de notre sensualité.

F. C.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **Le devoir électoral des catholiques.**
II. — **Les stations de Carême dans le Diocèse.**

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche de la Passion, 29 Mars.* Messes aux heures ordinaires ; à 9 heures, allocution du prédicateur. Après les vêpres, sermon ; à 4 heures, réunion de l'Apostolat de la Prière ; à 8 heures, sermon breton par M. Omnès, aumônier de l'Asile.

Mardi et jeudi, sermon français par le prédicateur de la station, et *le mercredi*, sermon breton, à 8 heures du soir, par M. Breton, vicaire d'Ergué-Gabéric.

Vendredi soir, exercice du Chemin de la Croix, à 8 heures.

Mardi et mercredi, petite retraite pour les enfants de la communion privée : messe, à 7 heures, à la Chapelle neuve ; instructions après la messe, à 11 heures et à 4 heures. Le lendemain, *jeudi*, communion générale à la Cathédrale, à 7 heures.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche de la Passion*, à 7 heures, messe et communion générale des jeunes filles. Le soir, à 8 heures, instruction, pour tous les fidèles, par le P. Falher.

1er Vendredi du mois 6 heures, messe et réunion des Bretons ; 7 h. 1/2, deuxième messe ; 8 h. 1/2, réunion des mères de famille ; bénédiction du S.-Sacrement. Le soir, à 8 heures, réunion générale ; instruction du P. Falher, pour tous les fidèles. Toute la journée, le S.-Sacrement sera exposé.

Samedi, 8 h. 1/2, messe de l'Archiconfrérie pour la Conversion des Pécheurs.

Lundi, mardi, mercredi. A 11 heures et à 4 h. 1/4, instruction pour les petits enfants se préparant à la communion privée. Messe de communion, *jeudi*, à 7 h. 1/2.

Retraite des mères de famille. Ouverture, le dimanche de la Passion, à 8 heures du soir. Chaque jour de la semaine, après la messe de 8 h. 1/2, et le soir, à 8 heures, instruction par le P. Prédicateur du Carême, sauf le samedi au soir. *Dimanche*, à 7 heures, clôture et messe de communion.

AVIS. — ***Des modifications ont été apportées au nombre des exemplaires des Annales de la Sainte-Enfance destinées à chaque paroisse : Un exemplaire par douze associés, suivant la règle.***

Récollections sacerdotales : à Ploudalmézeau, le mardi 31 Mars ; à la Retraite de Lesneven, le mercredi 1er Avril ; prédicateur, M. de Maupeou, missionnaire.

Quimper. — **Pour les pauvres.** — Le tirage de la loterie au profit des pauvres secourus par la Société des Dames de Saint-Vincent de Paul aura lieu le lundi 30 Mars, à 1 h. 1/2, boulevard Kerguelen, salle Saint-Corentin.

Elle sera exposée le dimanche 29 Mars, de 9 h. 1/2 du matin à 6 heures du soir. Entrée libre.

Les lots seront reçus avec reconnaissance chez Mme du Penhoat, 31, rue Royale.

Pont-l'Abbé. — **A l'Hôtel-Dieu.** — Le lundi, 16 courant, Mgr Duparc, accompagné de M. le chanoine Gadon, vicaire général, est allé à Pont-l'Abbé, pour bénir les édifices restaurés de l'Hôtel-Dieu qui, comme on s'en souvient, fut en partie détruit par le terrible incendie de la nuit du 15 au 16 Octobre 1912.

A 9 h. 1/2, commença à la chapelle de la communauté, la messe dite par M. le chanoine Morvan, curé-doyen de la ville. De nombreux fidèles assistaient à cette belle cérémonie, au cours de laquelle Monseigneur prit la parole et fit à l'assistance une éloquente allocution.

Après l'office, Monseigneur se rendit dans les salles des malades, ainsi que dans la salle d'opération et se retira très satisfait de l'ordre qui règne dans ce bel établissement.

Dans l'après-midi, Sa Grandeur fit visite aux écoles privées de filles et de garçons de la ville.

Douarnenez. — **Mort de la Supérieure de l'Hospice.** — Sœur Saint-Claudien, née Le Granec, supérieure de l'Hospice de Douarnenez, s'est doucement éteinte, le dimanche 15 Mars, à 9 heures du soir, entourée des membres de sa famille et des Religieuses du Saint-Esprit.

Née le 28 Février 1846, à Pleyben, Sœur Saint-Claudien entra dans l'ordre des Religieuses du Saint-Esprit et prononça ses vœux en 1875, à la maison-mère de Saint-Brieuc.

Cette même année, elle fut désignée pour Douarnenez, où Sœur Saint-Raymond, supérieure du couvent, lui confia le Bureau de bienfaisance.

Depuis cette époque, elle fut attachée à l'Hospice de notre ville. En 1893, elle en fut nommée Supérieure.

Qui ne connaît sa bonté et son dévouement ? Sœur Saint-Claudien a passé 39 ans parmi nous, soignant les malades, pansant les plaies, apaisant les douleurs, guérissant les corps et les âmes.

Sa conduite fut particulièrement héroïque durant les épidémies de choléra et de variole qui sévirent avec une extrême violence dans notre ville. Elle se dépensait et s'exposait sans compter, n'ayant d'autre but que de vaincre la souffrance et d'éloigner la maladie de ceux qui lui étaient confiés.

Rien ne pouvait altérer sa douceur et sa patience et Dieu seul pourrait dire les bienfaits qu'elle a semés à pleines mains parmi nous.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La population a vivement regretté sa mort et a voulu lui témoigner sa reconnaissance en venant prier auprès de sa dépouille mortelle, exposée dans une des salles de l'Hospice. Son visage, quoique émacié par la souffrance, portait encore l'empreinte de la bonté. Elle tenait entre ses doigts son crucifix, qu'elle aimait tant embrasser durant sa maladie, et la formule des vœux qui firent d'elle pendant sa vie, l'humble servante des malheureux et des déshérités, et une Sainte à l'heure de la mort.

Des obsèques solennelles lui ont été faites mercredi, à 10 heures du matin. La levée du corps a été faite par M. le chanoine Auffret, curé-doyen de Douarnenez, assisté de M. Le Coz, curé de Pleyben.

Les enfants des écoles libres de filles et de garçons, les Enfants de Marie, MM les Instituteurs et Institutrices libres, les Religieuses du Saint-Esprit précédaient le corbillard. Quatre Religieuses tenaient les cordons du poële.

Dans la nombreuse assistance qui suivait le deuil, nous avons distingué M. Louis de Penanros, maire de Douarnenez, MM. Revault et Henri Le Gall, adjoints, un grand nombre de Conseillers municipaux, MM. E. Delécluse et F. Pencalet, anciens maires de Douarnenez, M. le Commissaire de police, etc...

La messe d'enterrement a été chantée par M. le chanoine Auffret, curé de Douarnenez, et l'absoute donnée par M. Le Duc, chanoine titulaire, ancien curé de Douarnenez, entouré d'un nombreux clergé.

Au cimetière, M. Louis de Penanros a prononcé un discours dans lequel il a exalté la vie de sacrifice et de dévouement de la Sœur Saint-Claudien, qui a su conquérir l'affection des habitants de Douarnenez et ne laisser après elle que d'unanimes regrets

Missions paroissiales

I. Garlan. — Garlan vient d'avoir, du 8 au 22 Mars, le bonheur insigne d'une grande Mission.

Peu après son arrivée dans la paroisse, le zélé Recteur y pensa, se mit à l'œuvre pour recruter des ouvriers et annonça, un an à l'avance, la Mission à ses paroissiens. Il en parla souvent du haut de la chaire. Aussi, au cours de la visite qu'il fit dans les familles durant la première semaine de Mars, a-t-il pu constater que la Mission était « populaire » dans la paroisse, qu'on l'attendait avec impatience, d'autant plus que les trois quarts de la population n'avaient jamais vu de Mission, la dernière ayant eu lieu en 1885. De tout cela on pouvait conclure que tous les habitants de la chrétienne paroisse de Garlan, à deux ou trois exceptions près, tiendraient à profiter de la grande grâce qui leur était offerte.

Le dimanche matin 8 Mars, les cloches carillonnaient à toute volée pour annoncer l'ouverture de la Mission. La coquette église, ornée avec goût par des personnes dévouées, avait pris un air de fête.

M. Le Gall, curé-doyen de Taulé, ouvrit, à la grand'messe, la première semaine de Mission. Il a eu pour collaborateurs : M. Jézégou, recteur de Plobannalec ; M. Féroc, recteur du Pont-de-Buis ; M. Rosec, vicaire de Saint-Mathieu de Quimper, et M. Bellec, vicaire de Plouvien.

Il y a eu, à la fin de cette première semaine, 341 communions.

La seconde semaine a été présidée par M. Salou, recteur de Plougoulm. Il avait comme collaborateurs : M. Morizur, recteur du Cloître Saint-Thégonnec ; M. Berrou, recteur de Loc-Brévalaire ; M. Kérébel, vicaire de Plouguerneau, et M. Abgrall, vicaire de Guerlesquin.

330 communions clôturaient cette semaine.

De l'aveu de tous, la Mission a été bonne. Aussi, à la communion générale, les Garlannais chantaient-ils avec entrain ces belles paroles du cantique qui étaient l'expression exacte des sentiments de leurs cœurs :

Kavet am eus ar peoc'h hag an eürusted,
Yac'h eo breman ha laouen va ene.

Dociles aux recommandations des missionnaires, tous sont venus, les dimanches 15 et 22, clôturer leur Mission par une communion pour les âmes du purgatoire.

Consolantes journées, douces émotions pour le cœur d'un pasteur !

Qu'on me dispense de faire l'éloge des missionnaires : l'estime qu'ils ont conquise dans le cœur de tous, les larmes qu'ils ont arrachées à maintes reprises à leurs auditeurs, le religieux silence et l'attention soutenue avec lesquels ils ont été écoutés, prouvent assez combien ils ont été goûtés. « M. le Recteur nous avait promis des missionnaires « incomparables » ; c'est vrai, il ne nous a pas trompés », entend-on dire de tous côtés.

Et maintenant, les missionnaires sont partis, mais non oubliés : leurs noms sont sur toutes les lèvres et resteront longtemps, ainsi que leurs prédications zélées et enflammées, gravées dans toutes les mémoires. Que Dieu et N.-D. de Garlan les bénissent et bénissent leur ministère ! Qu'ils bénissent aussi les personnes pieuses qui, du diocèse ou d'ailleurs, ont prié pour le succès de cette Mission : *Saulus plantavit, Apollo rigavit, Deus autem incrementum dat !*

X.

II. Moelan. — En quittant samedi, après le *Te Deum* d'action de grâces, la vaste église qui avait entendu de si substantielles et fructueuses prédications, je remarquai un vieux converti de la veille qui semblait figé à sa chaise. « Eh bien ! vous ne voulez donc pas aller déjeuner ? Il est 9 heures, et la cérémonie a été longue. Etes-vous content de la Mission et des Missionnaires ? » — « Content ? La Mission eût duré encore quinze jours que je n'eusse pas été ennuyé. »

Telle fut, certainement, l'impression qu'eussent exprimée tous ceux qui ont suivi les exercices de ces pieuses journées. Le véné-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

rable P. Maunoir a évangélisé deux fois Moëlan. Je ne sais si ses succès furent plus éclatants que ceux que nous avons eu le bonheur d'enregistrer.

En félicitant, ce matin, ses ouailles d'avoir suivi avec une assiduité et un esprit de foi remarqués de tous, les exercices de la grande Mission qu'il avait tenu à leur procurer, l'excellent pasteur de Moëlan s'est effacé ; je ne suis pas astreint à la même discrétion et, au nom de mes compatriotes, je tiens à le remercier, lui et ses dévoués vicaires, du bien que cette impressionnante manifestation a produit et produira. Dure a été la préparation, bien consolants sont les résultats.

La première semaine a réuni à la Table Sainte 1.560 communiants ; la deuxième semaine, 1.930. Si l'on tient compte des 600 pêcheurs et marins de l'Etat qui ont été empêchés de prendre part à la Mission, on verra par là que tout ce qu'il y avait de disponible dans la paroisse s'était fait un devoir de participer à ces saints exercices.

Comment s'en étonner ? Nommer les présidents, M. le chanoine Queinnec et M. Le Sann, curé-doyen de Lanmeur, et leurs dévoués collaborateurs, c'est dire que la Providence avait envoyé des apôtres.

— A titre documentaire, nous donnons ici la liste complète des ouvriers de la Mission.

1re semaine : président, M. Quéinnec, chanoine titulaire ; missionnaires : MM. Picard, curé-doyen de Pont-Croix ; Guéguen, recteur de Plouhinec ; Grall, recteur de Trégunc ; Rannou, recteur de Plouénan ; Souêtre, recteur de Saint-Sauveur ; Morgant, recteur de Cléden-Poher ; Marc, recteur de Plogoff ; Caroff, recteur de Loquefret ; Quentric, recteur de Kernével ; Le Pape, recteur de Landudec ; Lohéac, recteur de Poullaouen ; Goret, vicaire à Lanmeur ; Grall, vicaire à Plouguerneau ; Bodeur, vicaire à Plonévez-du-Faou ; Rolland, vicaire au Conquet ; Abgrall, vicaire à Plouigneau ; Abgrall, vicaire à Guerlesquin ; Botéraou, vicaire à Landivisiau.

2e semaine : président, M. Le Sann, curé-doyen de Lanmeur ; missionnaires : MM. Berthou, curé-doyen de Landivisiau ; Rosec, recteur de Brélès ; Le Bihan, recteur de Lampaul-Guimiliau ; Féroc, recteur de Ploujean ; Rosec, recteur de Plonévez-du-Faou ; Colléter, recteur du Conquet ; Ménez, recteur de Ploumoguer ; Simon, recteur de La Forêt-Landerneau ; Blouet, recteur de Mahalon ; Kerbaol, recteur de Guilvinec ; Coatarmanac'h, recteur de Plougasnou ; Jézégou, recteur de Plobannalec ; Briand, recteur de Kerlaz ; Quiniou, recteur de Mellac ; Goavec, vicaire à Trégunc ; Cadiou, vicaire à Elliant ; Gloux, vicaire à Cléder.

Ligue Patriotique des Françaises. — Le groupe de Cornouailles, dirigé avec si grand zèle et dévouement par Mme A. de Couesnongle, avait son assemblée générale annuelle le mercredi 18 Mars, à la salle Jeanne-d'Arc, à Quimper ; et le Secrétariat central y avait délégué Mlle de Châteaurocher, dont les conférences à

Quimperlé, Concarneau, Saint-Pol de Léon, et dans beaucoup de nos groupements paroissiaux, ont produit si grand bien.

Monseigneur avait confié à M. Cogneau, vicaire général, la mission de diriger les études pratiques de la réunion du matin, commencée à 9 h. 1/2.

Pendant plus de 2 heures, ça a été un travail en profondeur poursuivi avec entrain par les présidentes et dizainières des groupes paroissiaux et suivi avec le plus vif intérêt par les prêtres qui y ont pris part. *Messes mensuelles* pour la France, annoncées au prône du dimanche précédent, et mieux encore avec invitations personnelles aux adhérentes, *chaînes de commnnions* embrassant l'année entière, chaque Ligueuse choisissant un jour, mais mieux encore chaque groupe paroissial prenant son mois ou sa semaine entre ses membres, ou même se partageant l'année entière, comme à Douarnenez ; *œuvre des Catéchismes,* bien organisée dans tous les groupes de Cornouailles ; *œuvre des Conférences bretonnes,* avec sérieuse préparation du terrain, et avec réunion subséquente de dizainières pour en assurer le fruit ; *œuvre des bibliothèques roulantes*, apportant tous les 6 mois aux bibliothèques paroissiales un appoint de 50 volumes variés ; *œuvre de la Presse,* partageant près de 2.000 bons journaux entre 31 groupes paroissiaux, et dont la propagande sera plus efficace encore, si l'organisation de la région brestoise est imitée partout : un prêtre correspondant responsable par Doyenné, et un autre responsable par paroisse ; enfin, la propagande à entreprendre comme à Saint-Pol de Léon, en faveur de la *Croix-Blanche*, en y enrôlant les femmes, les jeunes filles, les enfants des écoles ; tels sont les sujets traités et la matière des résolutions prises à cette réunion féconde.

La réunion générale de l'après-midi fut présidée par Monseigneur l'Evêque. Plus de 500 Ligueuses et plusieurs membres du Clergé y représentaient les 45 paroisses suivantes : Briec, Douarnenez, Pouldavid, Langolen, Pleyben, Guiler, Plovan, Rosnoën, Gouesnac'h, Saint-Yvi, Pont-Aven, Bannalec, Concarneau, Trégunc, Névez, Lanriec, Plonéour, Rosporden, Penhars, Kerfeunteun, Pont-Croix, Ergué-Armel, Rumengol, Elliant, Guengat, Tourc'h, Coray, Ploaré, Pont-l'Abbé, Loctudy, Pluguffan, Tréboul, Scaër, Goulien, Plogoff, Cléden-Cap-Sizun, Ergué-Gabéric, Fouesnant, Plozévet, Bénodet, La Forêt-Fouesnant, Plogonnec, Locronan, Mellac et Quimperlé.

D'excellents rapports sur la vie des sections locales de la Ligue ont été lus par Mlle Jamet, de Pleyben, Mlle Guillou, de Quimperlé, Mme Robert Chancerelle, de Douarnenez, Mlle de Lonlay, de Concarneau, et, sur l'ensemble du mouvement Cornouaillais, par Mme Avril de Quimper.

M. le chanoine Alfred Le Roy résuma ensuite les travaux du matin avec les vœux et résolutions qui les conclurent. Monseigneur daigna les approuver et les bénir, marquant son désir que la *Ligue* prît pour les œuvres féminines une action parallèle à celle de l'Union Catholique pour les œuvres d'hommes ; puis Sa Grandeur

Archives diocésaines de Quimper et Léon

donne la parole à Mlle de Châteaurocher. Ce fut alors une causerie simple, naturelle et très distinguée sur le but très élevé de la Ligue, qui est de « rendre Dieu à la France et la France à Dieu ; » sur les moyens pour atteindre ce but : l'*union, la discipline, le zèle* ; porter ses réflexions à réaliser ces mots : « Je puis, je dois, je veux, » enfin, savoir « prier, agir, souffrir, pour Dieu, pour l'Eglise et pour la France ».

Après de chaleureux remerciements à Mlle de Châteaurocher pour sa belle conférence « si substantielle, si documentée, si réfléchie, » Monseigneur couronna cette réunion par de paternels encouragements aux Ligueuses, que Sa Grandeur compare aux femmes apôtres qui accompagnaient de leurs populaires leçons les prédications du V. Michel Le Nobletz ; puis, rappelant une parole de l'Evangile du 3e dimanche du Carême, Monseigneur recommande aux adhérentes de la Ligue Patriotique des Françaises de prendre part à la lutte contre le démon pour le chasser des âmes et des institutions de la France : d'y travailler avec ardeur par la bonne Presse, les écoles, les catéchismes, les œuvres de persévérance, l'action anti-alcoolique de la Croix-Blanche, et enfin par leurs ardentes prières afin que les élections prochaines arrachent la France à l'étreinte de la Franc-Maçonnerie qui l'étouffe.

Monseigneur donne sa bénédiction à l'Assemblée et tous se rendent à *Saint-Mathieu* pour le Salut solennel, que préside M. le chanoine Cogneau, vicaire général.

A. R.

Névez. — **Réunion de l'Association des Pères de Famille du canton de Pont-Aven.** — Le dimanche 22 Mars, aussitôt après les vêpres, une foule que l'on peut sans exagération évaluer à 300 hommes, se pressait dans la salle des Œuvres, insuffisante pour une pareille affluence. A côté du dévoué président, M. Pierre de la Villemarqué, avaient pris place M. le chanoine Kérébel, curé-doyen de Riec, et MM. les Recteurs du canton. Après la prière récitée par M. le Recteur de Névez, le président lit le compte rendu de la séance précédente tenue à Pont-Aven, indique l'état financier de l'Association cantonale et présente à l'auditoire le si intéressant conférencier qu'est M. le Recteur de Loperhet.

M. Gouzard entame son sujet en disant qu'il ne s'en prend nullement au personnel enseignant, mais à l'école laïque et antireligieuse. Il montre que, de l'aveu récent de M. Barthou, président du Conseil, — et contrairement aux promesses formelles de Jules Ferry — l'école laïque est athée, et que les manuels condamnés nient même ouvertement l'existence d'une autre vie, la distinction du bien et du mal, la liberté humaine, détruisant ainsi toute morale et toute responsabilité.

S'appuyant ensuite sur les statistiques des tribunaux, il met à jour les conséquences d'un tel enseignement : la dépravation et la criminalité sans exemple de la jeunesse ; les ravages de l'esprit

laïque et anarchique dans l'armée, dans le monde du travail, dans les hôpitaux laïcisés, dans la famille que désagrégent les divorces toujours plus nombreux, atteignant enfin le pays dans ses forces vives, par la dépopulation qui sévit dans les départements contaminés par l'athéisme et que peut à peine contrebalancer l'excédent des naissances dans les régions restées fidèles à la vieille morale ; quand elles seront atteintes à leur tour, rien n'empêchera plus la décadence et c'en sera fait de la France.

Enfin, recherchant le remède au mal, l'orateur le trouve dans l'école libre — partout nécessaire — ; et pour qu'elle soit partout possible, il faut demander sans cesse la justice scolaire en France comme dans les nations bien gouvernées : la répartition du budget de l'Instruction publique entre toutes les écoles, proportionnellement au nombre de leurs élèves ; la distribution des subsides de la commune entre tous les enfants indigents sans distinction d'écoles. Le remède c'est encore la surveillance des écoles laïques, que les nouveaux projets de lois ont précisément pour but d'empêcher en rendant les instituteurs tabous. Mais ni l'amende, ni la prison, ni rien au monde n'empêchera les catholiques de faire leur devoir. Tous les bons français d'ailleurs en ont assez d'une entreprise qui leur coûte un demi-milliard par an et ne procure qu'un abaissement réel de l'instruction publique, tandis qu'il précipite la décomposition nationale.

Kerné.

Lettre du cardinal Merry del Val à M. René Bazin. — Le superbe discours de l'éminent académicien, M. René Bazin, sur les prix de vertu, a valu à l'auteur la lettre suivante du cardinal Merry del Val. Nos lecteurs, qui ont trouvé dans la *Semaine* les principaux passages de ce discours, seront heureux de ces hautes félicitations si méritées par notre illustre et délicat écrivain catholique :

« Monsieur,

» Le Saint-Père le Pape Pie X, paternellement touché de l'hommage de votre discours sur les prix de vertu décernés par l'Académie Française en 1913, me charge de vous exprimer ses remerciements et ses félicitations. Le Souverain Pontife applaudit à la noble et chrétienne pensée que vous avez eue de faire remonter à sa source l'amour des hommes les uns pour les autres, et de placer à cette hauteur la cause dernière des saintes énergies qui font les âmes rédemptrices. Comme vous le dites, en votre beau langage, ces âmes ont subi l'influence du baptême de la France, et elles ont laissé transparaître l'image nette ou effacée du Maître qui apporta à la terre la charité, et auquel vous avez rendu hommage devant cette assemblée d'élite.

» Le Saint-Père est heureux de vous féliciter d'illuminer et de fortifier votre beau talent par l'esprit chrétien, caractère fondamental de votre grand siècle littéraire, marque glorieuse des lettres françaises à leur apogée, puisque l'humanité, vue dans

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Jésus-Christ et par Jésus-Christ, est l'un des traits profonds de la littérature immortalisée par Bossuet, Fénelon, Corneille et Racine.

» Une fois de plus, vous avez démontré que l'esprit religieux se concilie parfaitement avec le sentiment le plus vif et le plus délicat des lettres et des arts. Une fois de plus, vous avez atteint le but assigné à l'illustre Compagnie : rendre la langue française capable de la plus haute éloquence.

» Avec mes remerciements pour l'exemplaire du même discours que vous avez eu la gracieuseté de me faire remettre, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments tout dévoués en Notre Seigneur. » Cardinal MERRY DEL VAL. »

Le nouvel évêque de Verdun. — Mgr Charles Ginisty, que le Souverain Pontife vient d'appeler à l'évêché de Verdun, en remplacement de Mgr Chollet, passé à l'archevêché de Cambrai, était curé de Saint-Affrique, diocèse de Rodez.

Le nouvel Evêque a 50 ans, né en 1864. Ordonné prêtre en 1889, il a terminé ses études théologiques au Séminaire français de Rome. Secrétaire particulier du cardinal Bourret, il fut nommé ensuite curé de Cransac, puis, en 1906, archiprêtre de Saint-Affrique. Dans ces deux paroisses, il fonda des œuvres importantes qu'il laisse en plein essor.

TOULON. — Dans sa séance du jeudi 26 Février, le premier Conseil de guerre maritime de Toulon avait à juger l'apprenti marin Adrien Thirion, du cinquième dépôt des équipages de la flotte, déserteur et antimilitariste farouche.

Or, à l'audience, Thirion a fait une déclaration inattendue et sensationnelle : « Messieurs les Juges, dit-il, si j'ai déserté quatre fois dans ma vie, c'est que j'avais horreur de tout ce qui est militaire. J'avais même la haine de la Société à la prison de Reims où j'ai été incarcéré pour vol. L'aumônier m'a ouvert les yeux ; il était malheureusement trop tard ; l'antimilitarisme m'avait perdu. Je regrette tout le mal que j'ai fait, mais ma santé ne me permettra pas de le réparer. »

Touché par cette confession, le Conseil s'est montré indulgent et a confondu les deux peines.

Si l'on n'avait pas retranché le catéchisme de l'enseignement officiel, il y aurait certainement moins de malheureux égarés. Quand donc comprendra-t-on qu'il faut absolument y revenir ?

ŒUVRE DIOCÉSAINE DE PROJECTIONS LUMINEUSES

Séries retenues.

Jusqu'au 13 Avril : 32, 31, 122. 26, 23_1, 23_2, 103, 140, 39, 49, 164, 103, 16, 17, 177, 44, 113. 48, 34, 56, 18 84, 113, 56, 118, 119, 87, 14, 124.

LA VIE ET LA MORT D'UN MISSIONNAIRE BRETON

Le Père Yves-Marie POULIQUEN, O. F. M.

XIV

Un voyage mouvementé.

A propos de voyages, j'en ai fait un, tout dernièrement, tout plein de poésie ! Il s'agissait de me rendre à Chingchonfu, à 70 lieues d'ici, pour la retraite annuelle. L'année dernière, j'avais fait ce voyage, partie en char, partie en brouette, partie à âne, et partie en voiture de Saint-François : c'est encore plus commode que tout le reste en Chine. Cette année, j'avais loué un char et le Mandarin avait envoyé, à titre d'amitié, deux soldats pour m'accompagner. A l'aller, pas d'incident, si ce n'est la bêtise de notre cheval qui saute à l'eau au beau milieu du Fleuve Jaune. On réussit à rattraper la longe et la pauvre bête fait le reste de la traversée à la nage. Mais, au retour, le Fleuve Jaune nous avait préparé d'autres mésaventures. D'abord, impossible de passer ; il soufflait un vent endiablé ! Nous sommes réduits à rester là méditer sur l'écoulement de l'eau, et à sucer nos pouces en guise de dîner. C'est très économique, mais pas pratique du tout ! — Le lendemain matin, le temps s'était remis au beau : nous passons le fleuve au lever du soleil. Quel bonheur ! On trouvera bien quelqu'auberge de l'autre côté; avec quel appétit on va dévorer une omelette, fût-elle encore à l'huile de ricin. Oui ! en sautant de la barque sur la rive, le cheval, tout fier cette fois-ci d'avoir fait la traversée à si bon compte, nous lâche une pétarade, et puis..... courez, mes amis si vous voulez me rattraper. — Nous courons, en effet, dans cette immense plaine, mon domestique et moi, tandis que le charretier surveillait mes bagages, le char et la mule sur le bord du fleuve. A midi, je n'en pouvais plus (on n'est pas des chameaux). Je reviens vers le char, et dis au charretier : « Laisse-là ta sale bête, et allons dîner à la ville voisine ! » Mais le bonhomme tenait plus à son cheval qu'à son dîner. Il me remet son fouet et part, lui aussi, à la poursuite de son cheval. Que faire ? J'ai le fouet en main, eh bien ! en avant cocotte ! — Si vous aviez vu la tête des Chinois considérant un Européen conduisant lui-même son char ! — J'arrive à la ville, je descends à l'auberge et me fais servir enfin mon omelette, en recommandant bien que je ne la voulais pas à l'huile de ricin ! Ce fut entendu : Je dîne et j'attends le retour de mes deux compagnons. Il est 8 heures du soir, quand ils arrivent : ils n'avaient rien mangé depuis la veille à midi. Mais ils avaient rattrapé le cheval. Le lendemain, nous repartons, il y avait encore un beau fleuve à traverser, mais en redoublant de précautions, tout alla bien. Je n'étais plus qu'à quelques 10 kilomètres de ma résidence, quand patatras ! je me trouve jusqu'au nez dans un bain de boue, dont j'ai mille peines à me dépêtrer. Heureusement

Archives diocésaines de Quimper et Léon

encore que je m'étais enfoncé là-dedans comme dans du beurre, autrement j'avais les deux jambes brisées sous les poutres qui tiennent lieu de brancards dans les chars chinois. Quand j'eus fini de ramasser mes pauvres petits paquets dans la boue (la boite-chapelle en a eu sa part), il faisait nuit noire. — Or la nuit, tous les chats sont gris : je pouvais affronter tous les regards. Quelques heures plus tard, comme j'étais heureux de repenser à la poésie des voyages en Chine, sous la couverture de mon lit de Yong-Fong !

Ce n'est là qu'un voyage ; mais supposez que je suis deux jours sur trois en route, et que les autres voyages sont à peu près dans le genre de celui-ci, et vous aurez une idée assez juste de la vie extérieure du missionnaire. Mais va toujours ! vaille que vaille, on arrive bien au milieu des chrétiens qui sont si heureux de recevoir leur *Chenfou*, et là le missionnaire trouve toujours une large compensation aux fatigues de son voyage, compensation spirituelle, s'entend, car pour ce qui est du bien-être matériel, ce n'est pas en Chine qu'il faut le chercher.

Bibliographie bretonne.

Marvailhou evit ar Vretoned, par Klaoda AR PRAT, instituteur libre à Landivisiau (Finistère) ; un vol. de 256 pp. avec illustrations de L. Le Guennec, de Morlaix, et J. Hainaut, élève des Beaux-Arts. Prix : **3** fr. **20,** franco. En vente chez l'auteur.

M. Klaoda AR PRAT, l'écrivain breton bien connu, dont les œuvres ont été si souvent jugées dignes des premières récompenses dans les concours bretons, vient de publier un nouveau volume — *quatrième série* — de contes et nouvelles. Ecrites dans un breton très coulant, ces pages seront lues avec avidité par tous les amateurs de saine littérature populaire. Le volume, soigneusement édité, constitue un joli prix à offrir aux enfants des écoles et des catéchismes.

En vente aussi chez M. Salaün, à Quimper, et chez M. Derrien, à Brest.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOTHÈQUE DE PROPAGANDE, 25, rue Nicolo, Paris.

Le Pain de Vie, Les Enfants et le Pain de Vie, par FIDELIS.

Ces petites brochures, d'aspect gracieux, de lecture agréable, renferment chacune en 60 pp. les pensées les plus saillantes et les plus pressantes des apôtres de l'Eucharistie.

Choix de pensées de Louis Veuillot, extraites de ses œuvres, par G. CERCEAU. In 32, cadres rouges.

L'auteur est un docte religieux, le Père Cerceau, qui a pénétré Louis Veuillot jusqu'à la moelle Il a tout embrassé et tout approfondi de ce labeur immense.

Il n'a évoqué l'enseignement du maître que sur les grandes vérités de la foi : Dieu, Jésus-Christ, l'Eglise ; puis le chrétien avec les vertus qu'il doit pratiquer, les épreuves qu'il doit vaincre, l'éternité qu'il doit conquérir. Et de

chacun de ces problèmes essentiels, il n'a voulu fixer qu'un petit nombre de paroles décisives C'est pourquoi le volume est relativement mince, mais quelle richesse de principes, de vertus, de clarté !

P. LETHIELLEUX, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (VI^e).

Vos horizons *(Deuxième série),* par Th. ROUCAU. In-12 écu.

Voici la deuxième série des « Causeries religieuses » que le R. P. Roucau a d'abord adressées à de « jeunes travailleuses » et qu'il publie sous ce titre : *Vos Horizons.*

Cette nouvelle série a la même valeur que la précédente, et ce n'est pas peu dire. On connaît la manière de ce conférencier élégant et disert : sur le fond de la doctrine traditionnelle il jette la riche draperie, un peu flottante, de son style très personnel et où sont cousues, en fil de soie ou d'argent ou d'or, comme de graves ou gracieuses arabesques, des citations abondantes empruntées à nos orateurs, nos romanciers même, nos poètes.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Pèlerinage de Sainte-Anne-d'Auray.

Billets d'aller et retour à Prix réduits.

A l'occasion du pèlerinage de Sainte-Anne-d'Auray (Morbihan), il est délivré chaque année, du jeudi qui précède la fête des Rameaux au 31 Octobre inclusivement, des billets aller et retour de toutes classes pour les stations d'Auray et de Sainte-Anne-d'Auray, avec réduction de 40 °/. en 1re classe de 35 °/. en 2e classe et de 30 °/. en 3e classe sur le double des prix des billets simples, aux gares et stations de la ligne de Tours au Mans et aux stations situés à l'Ouest de la dite ligne, ainsi qu'à celles comprises entre Tours et Ingrande-sur-Vienne (Port-de-Piles exclu)

Les billets de pèlerinage donnent droit à l'admission dans tous les trains réguliers de voyageurs *(les trains-poste et les trains express exceptés)* ; ils sont valables pour le retour jusqu'au surlendemain du jour dans lequel ils ont été délivrés ; ceux délivrés au départ d'une gare située à plus de 100 kilomètres de Sainte-Anne-d'Auray ou d'Auray sont valables pendant quatre jours, comptés de minuit à minuit, le jour de départ compris.

Les voyageurs en provenance des au-delà d'Auray vers Lorient, Quiberon ou Pontivy, porteurs de billets pour Sainte-Anne-d'Auray, auront la faculté de s'arrêter vingt quatre heures à Auray, tant à l'aller qu'au retour ; de même, les voyageurs, en provenance des en-deça de Sainte-Anne-d'Auray vers Vannes, porteurs de billets pour Auray, auront la faculté de s'arrêter vingt-quatre heures à Sainte-Anne-d'Auray, tant à l'aller qu'au retour, mais dans ces deux cas, la durée de validité des billets ne sera pas augmentée.

VINS DE BORDEAUX

MAISON RECOMMANDEE

L. PARIS & C^IE

107, rue du Jardin Public

Représenté par M. Maurice LACOULOUMÈRE. ✦ BORDEAUX

Archives diocésaines de Quimper et Léon

REVUE FINANCIÈRE. — Les événements de cette semaine ne sont certes pas de nature à ramener la confiance et l'activité sur le marché. En tenant compte du coupon de 0,75 qu'elle vient de détacher, la Rente Française se présente en recul, assez accentué à 86 25. — Parmi les Fonds Balkaniques, le Turc Unifié s'échange à 84,15 et le Serbe à 81,30. — La Banque Industrielle de Chine, le Crédit Français, la Société Centrale des Banques de province mettent en souscription le 7 Avril prochain, 150.000 obligations 5 °/₀ or de 500 fr. d'un emprunt de la République Chinoise destiné à la construction du port de Pukow, en face de Nankin, et à divers travaux d'édilité à exécuter à Pékin. L'emprunt est garanti spécialement par les installations et constructions à effectuer, leur matériel, leurs dépendances et leur produit, par les taxes municipales de Pékin présentes et futures, sauf celles de l'octroi par l'impôt perçu sur l'alcool dans les provinces du Nord de Yang-tsé-Kiang, exception faite de la Mongolie et de la Mandchourie. Les titres sont offerts à 471 fr. 25 par obligation de 500 fr. payables 100 fr. en souscrivant et 371 fr. 25 à la répartition. — Nos établissements de Crédit demeurent lourds et sans affaires ; Crédit Lyonnais 1.660, Comptoir d'Escompte 1 040, Société Générale 813, Crédit Industriel et Commercial 721. — Transactions restreintes en chemins français ; le Nord s'inscrit à 1.696 ; le dividende de cette compagnie pour l'exercice 1913, sera fixé à 74 fr. comme précédemment. — L'action Société Norwégienne de l'Azote est recherchée aux environs de 282 fr. — Le Rio est actif et progresse à 1.778 fr. sur la hausse sensible enregistrée hier à New-York sur l'Amalgamated, Boléo soutenu à 742 fr. — Valeurs de Traction en meilleure posture. — En banque, les mines d'or sont calmes.

BOUCHONNERIE MARSEILLAISE

5, rue des Boucheries, QUIMPER

FOURNISSEUR DU CLERGÉ

Vend moins cher, mieux et plus.

o o **Manufacture d'Ameublements** o o

J. CHENADEC

o o *1, rue René-Madec (ancien rue du Quai)* o o

QUIMPER

ENTREPOT DE LITERIE, MIROITERIE, SIÈGES & TENTURES

o o *Agencement complet d'Hôtels, Cafés, Villas* o o

PRIX FIXE | **PRIME** ou **FRANCO DE PORT** à tout acheteur dont l'achat au comptant dépasse **25** francs.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché

VINUM EUCHARISTICUM ET ALIA

Abbé ANDREU, à *Perpignan*-Foy.

VITRAUX D'ART MAISON FONDEE EN 1864

G.-P. DAGRANT

7, cours St-Jean, BORDEAUX

Envois de Croquis et Devis sur demande.

VINS ET SPIRITUEUX

ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**

« Fondée en 1858 »

DUPOUY & MAYAUDON

51, Quai des Chartrons, BORDEAUX

Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.

Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.

Références, tarifs et échantillons sur demande.

Agent : Emile DANTEC, 58, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une Maladie de la Peau, Dartres, Eczémas, Boutons, Démangeaisons, Bronchites chroniques, Maladies de la Poitrine, de l'Estomac et de la Vessie, de Rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Le public appréciera le but humanitaire de cette offre. Ecrire par lettre ou carte postale à M. VERGNES, 8, Place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra *gratis* et *franco* par courrier et enverra les indications demandées.

MEUBLES RELIGIEUX

Fçois CAUJAN ET CIVILS

STATUAIRE



Avenue de la Gare, 6

LANDERNEAU

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Soyez bon pour votre estomac.

Il n'y a pas une maladie que les Pilules Pink guérissent aussi rapidement que la dyspepsie sous ses différentes formes. Si vous êtes dyspeptique, non seulement vous souffrez beaucoup de l'estomac, mais encore votre sommeil n'est pas paisible et réparateur, votre appétit est mauvais. Conséquemment, votre réserve de forces diminue de jour en jour. Vous ne tirez qu'un très petit profit de la nourriture que vous mangez à contre-cœur ; ne la digérant pas suffisamment, elle ne répare pas l'usure du cerveau, des muscles, des nerfs et des tissus.

En résumé, les dyspeptiques sont dans la même situation qu'une personne qui meurt lentement de faim. Chaque jour est, pour le dyspeptique, 24 heures de misères.

LES PILULES PINK

guérissent la dyspepsie. Elle la guérissent en délivrant le sang des impuretés qui l'ont affaibli et qui ont, par ricochet, affaibli les organes digestifs. Elles rendent la force à ces organes, activent la sécrétion des sucs gastriques et font la réparation de l'estomac. Les maux de tête, l'insomnie, la langueur, les troubles nerveux, la paresse de l'esprit et la mélancolie disparaissent et les forces du malade sont relevées.

Soyez bon pour votre estomac, donnez-lui une boîte de Pilules Pink.

M. Lucien Barollier, demeurant à la Cité, 8, à la verrerie de Cormontreuil, près Reims, écrit :

« J'ai beaucoup souffert de l'estomac, et je suis persuadé que j'en aurais encore longtemps souffert, si je n'avais pas eu la bonne inspiration de prendre les Pilules Pink dont tout le monde fait ici l'éloge. Les autres médicaments pris auparavant ne m'avaient même pas soulagé. Mes digestions, autrefois si mauvaises, sont devenues parfaites, faciles, et je peux manger de tout sans arrière-pensée. Je n'ai plus de vomissements. »

On trouve les Pilules Pink dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie Gablin, 23, rue Ballu, Paris ; 3 fr. 50 la boîte, 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.

Le manque d'exercice amène la constipation.

La SCAVULINE la guérit

M. Bèche, instituteur public, à Germagny, par Buxy (Saône-et-Loire), écrit :

« Ma femme qui souffrait de constipation a été très satisfaite de la Scavuline. Ce purgatif est très facile à prendre, puisqu'il est en dragées, sans goût et sans odeur, et son action est durable. »

On trouve la Scavuline dans toutes les pharmacies et au dépôt Pharmacie Gablin, 23, rue Ballu, Paris, 2 fr. la boîte, nombreuses purgations.

29e Année — Vendredi 3 Avril 1914 — N° 14

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO	PRIX DE L'ABONNEMENT	LA LIGNE D'ANNONCE
10 CENTIMES	France, Algérie et Tunisie. 6 fr. par an. Étranger . . . . . 8 fr. —	40 CENTIMES

L'Abonnement, payable d'avance, part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : Pour les communications, abonnements, dépôts et annonces, s'adresser à M. l'abbé CORNOU, Directeur de la *Semaine religieuse*, place Saint-Mathieu, 3, à Quimper. Les communications doivent être parvenues pour le *mardi au plus tard*, à midi.

Vente au numéro { *à Quimper*, Librairie J. Salaun, 7, rue St-François. *à Brest*, Maison « A Norl, » 30, rue de la Rampe. *à Landerneau*, Nicolas, rue Fontaine-Blanche.

QUIMPER

TYP. DE KERANGAL, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ

1914

Archives diocésaines de Quimper et Léon

COMPAGNIE

D'ASSURANCES GÉNÉRALES

SUR LA VIE

Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat

FONDÉE EN 1819

PARIS — 87, Rue de Richelieu, 87 — PARIS

LA PLUS ANCIENNE DES COMPAGNIES FRANÇAISES

FONDS DE GARANTIE : 945 MILLIONS

entièrement réalisés

ASSURANCES SUR LA VIE

Vie entière — Mixtes — A terme fixe — Assurances dotales — Capitaux différés

Capitaux assurés depuis l'origine de la Compagnie :

Francs : 3 MILLIARDS 295 MILLIONS

RENTES VIAGÈRES

IMMÉDIATES OU DIFFÉRÉES

DE SURVIE SUR UNE OU PLUSIEURS TÊTES, ETC., ETC.

Rentes constituées depuis l'origine de la Compagnie :

Francs : 120 MILLIONS DE RENTES

Rentes servies annuellement : 55 MILLIONS

Soit à elle seule à peu près autant que toutes les autres Compagnies françaises réunies

Rente servie pour chaque somme de 100 francs versée :

à 50 ans.	6 fr. 46	à 65 ans	10 fr. 12
à 55 ans.	7 fr. 31	à 70 ans	11 fr. 98
à 60 ans.	8 fr. 47	à 75 ans	13 fr. 50

Les Rentes Viagères peuvent être constituées aussi au profit de deux personnes ou différées d'un certain nombre d'années.

Pour les Renseignements s'adresser :

Au Siège de l'Administration, à Paris, 87, Rue de Richelieu

ou à l'un de ses Représentants dans les départements ou à l'Etranger, notamment

à M. ROUSSIN, agent principal, 35, rue Bourg-les-Bourgs, Quimper.

Envoi gratuit, sur demande, des notices et tarifs concernant toutes les combinaisons d'Assurances sur la Vie et de Rentes Viagères.

29e Année. Vendredi 3 Avril 1914. N° 14.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Lettre-Circulaire de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon au Clergé et aux fidèles de son diocèse, *au sujet des Patronages laïques.*

II. Partie non officielle. — Apostolat de la Prière.

III. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières; Offices extraordinaires; Quimper; Avis de service; Nécrologie : Pont-l'Abbé, Pont-Croix; Les Manuels interdits; Quimerc'h; Lesneven; Un Congrès breton de jeunes gens; Gourin; Nantes; Pèlerinage de la France à Rome; Œuvre diocésaine de Projections lumineuses.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 5 Avril. — Dimanche des Rameaux. Semi-double. Violet. Mémoire de S. Vincent.
Lundi, 6. — Lundi Saint. Office de la férie. Violet.
Mardi, 7. — Mardi Saint. Office de la férie. Violet.
Mercredi, 8. — Mercredi Saint. Office de la férie. Violet.
Jeudi, 9. — JEUDI SAINT : Institution de la T. Sainte Eucharistie. Double de 1re classe. Blanc.
Vendredi, 10. — VENDREDI SAINT : Mort de N. S. Jésus-Christ. Double de 1re classe. Noir.
Samedi, 11. — SAMEDI SAINT : Veille de Paques. Double de 1re classe. Blanc.
Dimanche, 12. — PAQUES : RÉSURRECTION DE NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Maison Saint-Joseph à Saint-Pol de Léon. . . 5-6 Avril.
Hôpital de Quimper . . . . . 7-8 —
Pas d'exposition, les 9, 10 et 11 Avril.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Lettre-circulaire de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon, au Clergé et aux Fidèles de son diocèse, *au sujet des Patronages laïques.*

MES BIEN CHERS FRÈRES,

Je viens vous faire entendre encore un cri d'alarme. Les dangers se multiplient pour vos enfants et vos jeunes gens, non seulement à l'école, mais en dehors de l'école, et d'ailleurs sous l'influence des mêmes idées et des mêmes hommes. C'est dans les Patronages laïques de jeunes gens ou de jeunes filles que je veux aujourd'hui vous les signaler.

Je n'incrimine pas le dévouement des personnes qui s'en occupent.

Mais, par la force des choses, leur œuvre est, au point de vue chrétien, dangereuse pour les âmes.

Le *Patronage sans Dieu* continue l'*Ecole sans Dieu*. Les distractions qu'il donne, les leçons qu'il y mêle, la formation morale qu'il vise, sont d'essence païenne. Toute la neutralité qu'on y voudra mettre aboutira fatalement à une forme nouvelle de l'éducation athée. Voilà contre quoi je proteste et contre quoi je vous mets en garde.

Certes, il n'est pas bon que vos enfants courent les rues, qu'ils soient les témoins de spectacles scandaleux, qu'ils fassent des rencontres détestables, et que, dans leurs moments libres, entre la famille et l'école, ils soient exposés aux pires influences et aux plus fâcheux entraînements. Veillez donc sur eux. Rappelez-les au logis dès leur sortie de classe. Habituez-les à la vie intime du foyer. Utilisez-les pour le service de la maison. Réglez leurs promenades. Choisissez leurs amis. Faites en sorte qu'ils sentent constamment sur eux votre regard et votre affection. C'est la meilleure façon de leur garder l'esprit familial et de les attacher à la maison où ils sont nés et où ils doivent grandir.

Mais, je crois devoir vous le dire nettement, ne les confiez pas aux Patronages laïques.

Ces Patronages se proclament neutres. Ils ne le sont pas. Ils ne peuvent pas l'être. Nés de la *Ligue de l'Enseignement*, qui est elle-même la fille de la *Franc-Maçonnerie*, ils ont pour programme réel de déchristianiser vos jeunes gens et vos jeunes filles.

Le mal fait à vos enfants, pendant leur séjour à l'école publique, quand l'enseignement qu'on y donne est hostile à

la Religion, est déjà profond. Cependant, leur âme peut encore être ressaisie, dans l'intervalle des classes, par le milieu de famille, par le catéchisme fait avec soin, par l'action sacerdotale. Si vous les conduisez au Patronage laïque, cette réaction ne sera plus possible. L'enfant sera soustrait à la famille aussi bien qu'au prêtre, et ce sera avec votre complicité.

Or, pensez-y bien, c'est l'âge où l'enfant devient capable d'adopter avec réflexion les idées que, jusqu'alors, il avait peut-être simplement subies, ou tout au plus accueillies superficiellement. Désormais, les conférences, les lectures, les projections, les conversations, les influences de toutes sortes, les discours des personnages choisis pour présider les fêtes de jeunesse et leur donner le ton officiel et la note païenne, vont le dépouiller peu à peu de son reste de foi. Il se libérera bientôt des habitudes religieuses que vous lui aviez gardées : on lui aura persuadé qu'elles sont une chaîne qu'il faut rompre. Il n'entendra plus les leçons du prêtre. Où irait-il les recevoir ? Il ne va même plus à la messe. Vous lui en donnerez bien l'ordre. Mais il n'obéira pas. Le pourrait-il d'ailleurs ? Vous savez que non. Les dimanches les patronés laïques sont organisés de manière à ne plus leur laisser le temps voulu pour assister aux offices religieux. C'est un usage constant, dans presque tous les patronages de ce genre.

Vous savez cela, mes bien chers Frères, et vous osez pourtant confier des enfants chrétiens à des œuvres qui en feront des apostats et des infidèles !

Vous leur abandonnez même ceux de vos garçons et de vos filles qui suivent encore nos catéchismes !

Je vous dénonce cette coupable contradiction entre vos principes et votre conduite.

Vous ne pouvez pas plus que nous tolérer que des écoliers reçus dans nos catéchismes aillent, même en dehors des heures de classes, se pénétrer, dans un milieu tout irréligieux, de l'esprit le plus opposé au baptême que vous avez réclamé pour eux et à la communion à laquelle vous les préparez.

Je n'ignore pas la pression qu'on exerce sur eux et sur vous en faveur des Patronages officiels. Quelques maîtres ont pu vous dire : « C'est une obligation : les enfants des écoles laïques appartiennent aux Patronages laïques ». On prétend même que d'autres, mais je ne veux pas le croire, seraient allés plus loin encore, et se seraient permis d'annoncer d'avance l'échec, aux examens et aux prix, des élèves demeurés fidèles aux Patronages catholiques.

La menace d'échec n'est ni vraisemblable ni admissible.

Quant à l'adhésion *par ordre* aux Patronages laïques, soyez en paix. Aucune loi jusqu'ici ne l'impose. Une loi sectaire dans ce but peut être faite quelque jour. Je saurai vous indiquer, alors comme aujourd'hui, votre devoir à son égard. A

Archives diocésaines de Quimper et Léon

l'heure présente, légalement, vous êtes tout à fait libres d'éloigner vos enfants des Patronages laïques, et vous avez le devoir absolu de le faire. C'est la volonté de Dieu. Il ne vous permet pas de contribuer à la damnation de vos enfants. Vous ferez bien de méditer cette vérité au moment de vos Pâques.

Si vous tenez à la persévérance chrétienne de vos enfants, c'est dans les Patronages catholiques, et dans ceux-là seulement, que vous devez les conduire.

Vos prêtres les ouvrent partout largement, pour y recevoir le plus grand nombre possible de jeunes âmes, en écartant pourtant celles qui pourraient être un danger pour les autres.

Ils s'attachent avant tout à fortifier en eux la foi et la piété, sans perdre de vue les distractions et les exercices physiques nécessaires à leur âge.

Ils visent en même temps à constituer, dans le sein même du Patronage, parmi les cœurs les plus généreux, une élite, apte à une formation plus profonde et plus complète, disposée à l'étude et à l'action religieuse, et qui vous prépare ainsi des jeunes gens et des jeunes filles capables de faire honneur à l'Eglise et à leur famille et d'exercer un apostolat utile dans leur paroisse.

Vous ne pouvez pas hésiter entre les deux genres de Patronages.

Ne vous étonnez pas, mes bien chers Frères, du ton pressant de cette Lettre. J'ai comme vous charge d'âmes. En vous rappelant votre devoir, je remplis le mien. Puissions-nous contribuer ensemble à garder à Notre Seigneur tous les êtres chers qu'Il vous a confiés et que le Baptême Lui a pour toujours consacrés !

Avec ma bénédiction, veuillez agréer, mes bien chers Frères, l'assurance de mon paternel et respectueux dévouement en Notre Seigneur.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

Quimper, le dimanche de la Passion, 29 Mars 1914.

PARTIE NON OFFICIELLE

Apostolat de la Prière.

INTENTION GÉNÉRALE POUR AVRIL 1914

Le triomphe de la cause catholique en France.

Toute l'histoire intérieure de la France depuis 1876 est marquée par la lutte religieuse. En face de l'Eglise se dresse l'Etat

laïque, qui se donne pour mission de détruire le catholicisme dans notre pays et de se substituer à lui.

L'expulsion des religieux en 1880, la laïcisation de l'école primaire, celle des hôpitaux, la loi militaire abrogeant l'immunité ecclésiastique, la loi de 1901 confisquant les biens des Congrégations religieuses et supprimant les Communautés, enfin la rupture du Concordat, voilà l'histoire abrégée de ces trente dernières années.

Mais l'Eglise de France n'est point vaincue. En brisant les liens qui l'attachaient à l'Etat, les sectaires ont rompu ses chaines et ouvert pour elle une ère nouvelle, où les catholiques doivent faire un suprême effort. Que Jésus et Marie nous viennent de plus en plus en aide.

Résolution. — Je prierai avec constance, ferveur et confiance les Très Saints Cœurs de Jésus et de Marie pour le triomphe de la cause catholique en France.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

La **Retraite** pascale des Bretons d'Angers, *du 26 Avril au 3 Mai.* Prédicateur, M. L'Hévéder, missionnaire.

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *3 Avril, 1er vendredi du mois.* — Exposition du T. Saint-Sacrement depuis 6 heures, le matin, jusqu'à 5 heures, le soir. Bénédiction; Chemin de Croix à 7 h. 1/2.

En raison de l'ouverture de la Pâque, la réunion du 1er vendredi, pour les hommes, est remise au Jeudi-Saint, et la communion générale, au Dimanche de Pâques.

5 Avril, Dimanche des Rameaux. — La 1re messe est à 5 h. 1/2. La dernière messe basse à 8 h. 1/2 ; la bénédiction des Rameaux à 9 h. 1/2.

Vêpres à 2 h. 1/2 ; sermon ; bénédiction.

Le soir, à 8 heures, sermon breton de la Passion, par M. Gargadennec, vicaire à Pluguffan.

Quête, à la messe de 8 h. 1/2 et aux vêpres, pour les besoins de la Cathédrale.

6 Avril, lundi. — Réunion des Mères chrétiennes, à 8 heures, à la Retraite.

7 Avril, mardi. — Réunion à la chapelle, des enfants de la communion solennelle ; messe, instruction. Le lendemain, communion générale à la Cathédrale.

Lundi, mardi, et mercredi, 6, 7 et 8 Avril — Le soir, à 8 heures, réunion pour les hommes et les jeunes gens.

Mercredi, jeudi et vendredi, 8, 9 et 10 Avril. — Office des Ténèbres, à 4 heures.

9 Avril, Jeudi-Saint. — A 7 h. 1/2, messe de communion. A 9 heures, grand'messe ; consécration des Saintes Huiles.

A 2 h. 1/2, lavement des pieds.

Le soir, à 8 heures, Heure sainte.

10 Avril, Vendredi-Saint. — Office à 9 h. 1/2. *Quête pour les Lieux Saints.*

A 3 heures, Chemin de la Croix.

Le soir, à 8 heures, sermon français de la Passion. Bénédiction de la Vraie Croix.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

11 Avril, Samedi-Saint. — L'office commence à 8 h. 1/2.
Le soir, après 8 heures, on ne confessera que les hommes.
12 Avril, Dimanche de Pâques. — Messe de communion générale pour les hommes, à 7 heures. La nef leur sera réservée.
A la grand'messe et aux vêpres, *quête pour les Séminaires.*
A 10 heures, messe pontificale, suivie de la bénédiction papale.
A 2 h. 1/2, vêpres ; sermon de clôture de la Station du Carême ; bénédiction solennelle.
Le soir, il n'y a pas de réunion.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Vendredi :* 6 heures, messe des Bretons ; à 8 h. 1/2, des Mères de famille. — 8 heures du soir, réunion des hommes. — Toute la journée, le T. Saint-Sacrement exposé.
Samedi : 8 h. 1/2, messe de l'Archiconfrérie pour la Conversion des Pécheurs.
Dimanche des Rameaux : 7 heures, messe de communion des Mères de famille ; clôture de la retraite.
Grand'messe à 10 heures moins un quart.
Retraite pascale des hommes. — Samedi des Rameaux, à la salle Jeanne-d'Arc, conférence avec projections, sur la guerre de 1870, par le P. Falher.
Le *dimanche des Rameaux*, à 8 heures du soir, sermon d'ouverture.
Lundi, mardi et mercredi, après la messe de 5 h 1/2, et le soir, à 8 heures, instructions spéciales pour les hommes.
Le *Jeudi-Saint* et le *Vendredi-Saint* à 8 heures du soir, *Heure sainte* et sermon sur la Passion, pour tous les Fidèles.
Le *Jeudi-Saint*, à 7 heures, on donnera la communion aux personnes qui ne pourraient rester à jeun.
L'office à 8 heures comme aussi le *vendredi.*

— Chapelle de la Retraite. — Lundi-Saint, 6 Avril, réunion des Mères chrétiennes. A 8 heures, messe, instruction et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Quimper *(Cathédrale de Saint-Corentin).* — **Semaine-Sainte.** — Conférences religieuses et sociales pour les hommes et les jeunes gens : Lundi 6 Avril, mardi 7 et mercredi 8, à 8 heures du soir.
Pour tout le monde : Jeudi-Saint, à 8 heures, sermon sur l'Eucharistie ; Vendredi Saint, à 8 heures, sermon de la Passion.

Avis de service. — Un grand service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Boubennec, mort Recteur de Port-Launay, sera chanté : à Port-Launay, le mercredi 15 Avril ; et, le jeudi 16 Avril à Saint-Jean-du-Doigt.

Nécrologie — Pont-l'Abbé. — Le 17 Mars dernier, au lendemain de la bénédiction de leur hôpital, les Religieuses Augustines de Pont-l'Abbé conduisaient à sa dernière demeure, dans le petit cimetière du couvent, l'une de leurs Sœurs les plus vénérées : la Mère M^ie-F^se Le Pontois de Saint-Eugène, âgée de 66 ans, et en ayant passé près de 47 au service de Dieu et des pauvres. Née à Lorient le 28 Mai 1817, elle était la quatrième enfant de M. et M^me Eugène Le Pontois, dont les noms restent encore gravés dans bon nombre de cœurs lorientais. Dans cette honorable et sainte famille, elle fut initiée de bonne heure aux industries d'un généreux dévouement et d'une inépuisable charité. Avec ses Sœurs,

dont deux devaient, comme elle, se vouer au service des pauvres, dans la communauté des Augustines, elle s'adonnait sans relâche à un travail volontaire, ayant obtenu d'en consacrer le produit aux pauvres du cher Hôtel-Dieu et de la Sainte-Famille, dont sa tante, la vénérée Mère Ignace, était alors Supérieure.

Au mois de Mai 1866, elle allait s'y enfermer elle-même, pour consacrer à Dieu sa brillante jeunesse, son cœur tendre et ardent, ses talents précieux. Pendant sa longue vie religieuse, elle se dévoua un peu de temps près des malades, beaucoup plus parmi les enfants, dont elle fut une des maîtresses les plus appréciées. Elle resta directrice des classes jusqu'à leur suppression, en 1906.

Dans la communauté, tant que sa santé le lui permit, elle fut une colonne de la règle ; la première au travail et à la prière, la dernière au repas. Elle a exercé les charges d'assistante, d'économe des pauvres et de conseillère ; c'est dire combien ses Supérieures et ses Sœurs trouvaient en elle l'appui de l'observance régulière. Son activité infatigable lui permettait encore de cumuler les fonctions de secrétaire et de zélatrice des bonnes œuvres.

Les Augustines de Pont-l'Abbé se transmettront de génération en génération le souvenir de l'extrême amour de la Pauvreté, que cette Religieuse de grande famille et de grande fortune porta jusqu'aux dernières limites.

Sa maladie, qui durait depuis plusieurs mois, et l'empêchait de prendre part à tous les exercices de la Communauté, lui a été une croix bien lourde, mais portée avec une telle patience, qu'on ne se souvient pas de l'avoir jamais entendue s'en plaindre.

Dieu a couronné ses mérites, et de là-haut, nous l'espérons, elle continue à prier pour sa Communauté, et pour sa famille du monde, qui s'est faite la providence de sa famille religieuse. Une grande consolation pour ceux qui la pleurent a été d'entendre Monseigneur Duparc lui accorder un pieux souvenir dans son allocution si touchante du 16 Mars, et de voir Monseigneur venir prier près de sa dépouille mortelle.

M^me Glotin, sœur aînée de la Mère Saint-Eugène, son fils, M. Glotin, le distingué champion de toutes les saintes causes, ses autres enfants et petits-enfants et quelques autres membres de l'honorable famille Le Pontois ont pu, grâce à un privilège spécial, l'accompagner jusqu'à la tombe où reposaient déjà ses deux sœurs.

— Pont-Croix. — Lundi, à midi, la Sœur Saint-Romuald, que Pont-Croix ne connaissait que sous le nom de Sœur Marie, a rendu à Dieu sa sainte âme. Elle avait 36 ans. Après avoir, pendant quelques années d'enseignement, interrompues par l'expulsion, gagné le cœur de tous, élèves et parents, par sa douceur, par son amabilité, par son dévouement toujours joyeux et empressé, Dieu voulut qu'elle devînt pour Pont-Croix, le modèle héroïque de la résignation dans la souffrance. Atteinte depuis cinq ans d'une maladie qui ne connaît aucun remède, elle garda longtemps des illusions qu'entretenaient et les soins affectueux et constants dont elle

Archives diocésaines de Quimper et Léon

était entourée et les sympathies qui, de toutes parts, s'exprimaient pour elle en vœux, en délicates prévenances et en prières. Il y a près de deux ans, elle dut s'aliter. Sa vie dès lors devint un martyre chaque jour aggravé par des souffrances nouvelles. Ses illusions tombèrent peu à peu, mais l'évidence du dénouement n'eut aucune prise sur sa force d'âme. On la vit, souriante et joyeuse, dominant ses souffrances, donner à tous, jusqu'aux derniers jours, l'impression d'une vie qui s'éteint doucement quand en réalité ses chairs étaient en proie à de véritables tortures. Les habitants de Pont-Croix lui ont fait jusqu'au cimetière un magnifique cortège. Ils lui ont été reconnaissants de ses services mais surtout de l'exemple de force chrétienne qu'elle leur a donné par la douce résignation et la sainte vaillance avec lesquelles elle a accepté et porté sa lourde croix.

Les Manuels interdits *(suite)*.

Landerneau. — Ecole des garçons de Saint-Thomas :
1re classe, M. Le Flem : *Rogie* et *Despiques*, cours supérieur ;
3e classe, M. Gourmelen, *Gauthier* et *Deschamps*, cours élémentaire.

M. Corre, directeur de l'école, a refusé de supprimer ces Manuels et de faire droit aux réclamations portées devant lui. La municipalité n'a pas fourni ces Manuels.

Quimerc'h. — **La Mission** *(8-29 Mars 1914)*. — La paroisse de Quimerc'h vient d'avoir sa grande Mission de trois semaines, grâce insigne qu'elle n'avait pas eue depuis 33 ans.

La semaine réservée aux enfants a été présidée par M. Chapalain, recteur de Bodilis, appelé à si juste titre, l'apôtre de la jeunesse. Il avait comme collaborateurs, MM. Bourlés, vicaire à Cléder ; Guillou, vicaire à Névez, et Suignard, vicaire à Concarneau. Le jeudi matin, 186 enfants reçurent la sainte Communion. Puis ce fut le tour des petits.

Après la procession et la bénédiction, tous ces enfants s'en retournèrent à la maison, portant fièrement sur la poitrine la médaille commémorative de la Mission. A voir leur piété et leur entrain pendant ces trop courtes journées de retraite, on avait la certitude qu'ils seraient de fervents entraîneurs pour leurs parents pendant les deux semaines suivantes.

La première semaine consacrée aux grandes personnes a été présidée par M. le chanoine Orvoën, curé-archiprêtre de Saint-Corentin. Il avait comme aides MM. Gadon, recteur de Lopérec ; Portier, recteur de Scrignac ; Gouriou, recteur de Cast ; Le Beuz, vicaire à Guipavas ; Quéré, vicaire à Beuzec-Conq, et Soubigou, vicaire à Plouédern. 605 communions furent le résultat de cette semaine.

La deuxième semaine des grandes personnes a été présidée par M. le chanoine Kerjean, curé-archiprêtre de Châteaulin. Il eut comme aides MM. Saliou, recteur de Plounéour-Trez ; Picart, recteur de l'Ile-de-Batz ; Blouët, recteur de Mahalon ; Moré, vicaire à Elliant ; Bernard, vicaire à Sizun ; Laz, vicaire à Plonévez-du-Faou, et Abjean, vicaire à Pleyber-Christ. 758 personnes s'approchèrent de la Sainte Table à la fin de cette deuxième semaine.

La Mission de Quimerc'h, soigneusement préparée et donnée sous les auspices du Sacré Cœur de Jésus, dans une église construite en mémoire de Mme Victoire de Saint-Luc, cette religieuse de la Retraite de Quimper, guillotinée en 1794 pour avoir peint et propagé des images du Sacré Cœur, a donné de consolants et salutaires résultats. Plusieurs retours aux devoirs religieux ont été constatés. C'est avec plaisir qu'on remarquait la vive attention avec laquelle les paroissiens écoutaient les différentes instructions.

Après Dieu, grâce en soit rendue aux dévoués missionnaires, dont on ne saurait trop louer le zèle et admirer l'éloquence qui, tout en éclairant l'esprit, allait droit au cœur.

Le bon grain a été semé, le Sacré Cœur de Jésus le fera germer.

X...

Lesneven. — **Retraite d'hommes** *(22 au 28 Mars 1914)*. — 44 paroisses, — 105 retraitants. Plouvien, 11 ; Coat-Méal, 6 ; Ploumoguer, 6 ; Plabennec 6 ; Brélès, 4 ; Lanhouarneau, 4 ; Saint-Méen, 3 ; Saint-Thonan, 3 ; Plouzané, 3 ; Plouguin, 3 ; Plouguerneau 3 ; Ploudaniel 3 ; Kernoués 3 ; Bourg-blanc 2 ; Saint-Renan, 2 ; Tréglonou, 2 ; Trégarantec, 2 ; Tréouergat, 2 ; Plouider, 2 ; Plouénan, 2 ; Plougar, 2 ; Plouescat, 2 ; Plounéour-Trez, 2 ; Le Folgoët, 2 ; Le Drennec, 2 ; Lambézellec, 2 ; Milizac, 2 ; Kerlouan, 2 ; Goulven, 2 ; Saint-Vougay, 1 ; Saint-Frégant, 1 ; Saint-Pierre-Quilbignon, 1 ; Saint-Pol de Léon, 1 ; Trémaouézan, 1 ; Plounéventer, 1 ; Plourin, 1 ; Plougonvelin, 1 ; Le Relecq-Kerhuon, 1 ; Lanrivoaré, 1 ; Lanneuffret, 1 ; Landerneau, 1 ; Locmaria-Plouzané, 1 ; Loc-Brévalaire, 1 ; Lopéret, 1.

Un Congrès Breton de Jeunes Gens.

L'idée en était venue à quelques prêtres qui assistaient l'an dernier à un Congrès tenu par la Jeunesse Catholique, à Morlaix. Les jeunes gens qui s'y trouvaient, pour la plupart de la campagne, ne semblaient prendre aucun intérêt aux réunions. Les questions qu'on y traitait cependant pouvaient les intéresser autant que d'autres, mais je crois plutôt que c'est la langue employée pour traiter ces questions qui ne leur convenait point. Leur langue maternelle est le breton, et on parlait toujours en français. Ce qu'il fallait, c'était organiser un Congrès breton bretonnant, où les rapports et la discussion elle-même se feraient exclusivement en langue bretonne. Le projet reçut l'approbation et les

Archives diocésaines de Quimper et Léon

encouragements de Monseigneur, et le Congrès qui vient d'avoir lieu à Saint-Thégonnec, sous la présidence de M. le chanoine Kérisit, aumônier diocésain de la Jeunesse Catholique, a obtenu un plein succès. Cinq cents jeunes gens environ y assistaient, représentant les paroisses de Saint-Thégonnec, Pleyber-Christ, Guiclan, Taulé, Sizun, Guimiliau, Plounéour, Sainte-Sève, Le Cloître, Loc-Eguiner, auxquels s'étaient joints quelques membres de la Jeunesse Catholique de Morlaix et de Plougastel.

Je regrette ne pouvoir fixer que d'un trait les différentes séances de cette journée vraiment intéressante.

A 7 h. 1/2 la messe de communion. Après une allocution touchante de M. Abjean sur l'Eucharistie, un très grand nombre de jeunes gens communient avec une piété édifiante.

A 9 heures, s'ouvre la première séance de travail. Un mot de bienvenue du Curé de Saint-Thégonnec, et le président donne la parole à J.-M. Joncour, de Guiclan, pour la lecture de son rapport sur la Jeunesse Catholique... origine, but, méthodes...

Ce rapport simple, clair, où passait par instants comme une flamme d'apostolat discret, fut très goûté des jeunes gens, qui ne ménagèrent point leurs applaudissements au Rapporteur surtout quand il évoqua en termes émus et empreints d'une respectueuse et affectueuse admiration la grande figure du comte de Mun, le chef aimé de l'Association de la Jeunesse Catholique...

Immédiatement, la discussion s'engage, un peu hésitante d'abord, isolée, puis plus générale, vivante, animée, et toujours en langue bretonne comme portait le règlement. Si quelqu'un s'en écartait et lançait quelques phrases en français, on le rappelait gentiment à l'ordre, en lui criant : « En breton, en breton ! »

Comme conclusion à cette première réunion, M. Kérisit, qui dirigeait cette discussion bretonne avec infiniment d'aisance et de tact, fit adopter cette résolution : « Aujourd'hui, la nécessité de fonder des groupes de Jeunes Gens s'impose dans toutes les paroisses. Mais ces groupes ne doivent point rester isolés, l'isolement pour eux, c'est la mort à bref délai : « Il faut donc les affilier à l'Association de la Jeunesse Catholique, qui est une Association nationale, bénie par le Souverain Pontife, encouragée par les Evêques ». Sur ces mots, applaudis par toute la salle, on lève la séance... et, groupés derrière nos drapeaux, entraînés par quelques clairons de bonne volonté, nous descendons joyeusement par le petit sentier rocailleux qui mène à l'église paroissiale.

C'est l'heure de la grand'messe. La nef principale en partie, et les bas-côtés sont déjà occupés par les fidèles quand nous entrons. M. Guillerm, vicaire à Taulé, qui a pris ce matin une si grande part à la discussion avec M. Cuillandre, vicaire à Saint-Thégonnec, officie.

Le sermon est prêché par M. le chanoine Breton, directeur de l'Ecole N.-D. de Bon-Secours, à Brest. La connaissance qu'il a de la jeunesse, le dévouement intelligent et affectueux qu'il lui a toujours apporté dans ses fonctions de professeur ou de supérieur,

donnent à ses paroles une force et une autorité qui impressionnent vivement les jeunes gens.

A midi, un banquet nous réunissait à l'Ecole libre des garçons. Au cours du repas, qui fut gai et plein d'entrain, un seul toast fut prononcé par M. le chanoine Kérisit, à la santé du Pape, de l'Evêque et de tous ceux qui avaient participé à l'organisation du Congrès. Puis, le reste du temps, ce furent des chansons, chansons bretonnes il va sans dire, chansons de gestes ou du terroir qui évoquent pieusement le souvenir du passé et enracinent plus profondément dans les âmes avec le culte des aïeux l'amour de la race, de la terre et de la langue bretonnes. Quel bon apostolat à conseiller aux jeunes gens, que de travailler à répandre et à faire aimer la bonne chanson, chaque fois que l'occasion leur en est donnée, dans les repas de noces, dans les dîners de famille !

Mais n'empiétons pas. On devait justement parler de cet apostolat par la chanson, à la deuxième séance de travail qui eut lieu à 2 heures. Le rapport lu par Paul Carret, de Plougastel, traitait des « Devoirs du Jeune Catholique dans sa paroisse ». Rapport bien ordonné, vivant, bourré de faits, qui fut un peu comme une revue des différentes œuvres où le zèle d'un jeune catholique peut trouver à s'employer dans la paroisse. La discussion qui suivit la lecture de ce rapport fut peut-être plus animée encore que le matin ; malheureusement, le temps manqua pour en discuter toutes les parties pourtant fort intéressantes.

En tout cas, le but que s'étaient fixé les organisateurs du Congrès était atteint : un premier contact avait eu lieu entre les jeunes gens de ces différentes paroisses, où ils purent échanger leurs idées, cet échange d'idées avait créé entre eux un lien plus étroit de fraternité, leur foi mutuelle s'était raffermie et comme fortifiée dans cette rencontre, et qui sait — peut-être le désir d'une vie plus chrétienne et d'un apostolat plus actif, avait germé dans plus d'un cœur !

Aussi, M. le Curé de Saint-Thégonnec avait-il raison, à l'issue de la bénédiction du Saint-Sacrement qui clôturait le Congrès, de se réjouir des grâces obtenues pendant ce jour, et d'en faire remonter tout l'honneur et la gloire à Celui que nous voudrions mieux servir et mieux aimer : Notre Seigneur Jésus-Christ !

Gourin. — **Cérémonie de vêture.** — En ce siècle troublé, où il y a beaucoup de bien à côté de beaucoup de mal, où les œuvres d'apostolat se multiplient, où les personnes séculières font preuve d'un dévouement si désintéressé et si vrai pour arracher à l'enfer des âmes que Satan veut y précipiter en grand nombre, le Céleste Moissonneur, jaloux de voir se remplir les greniers du Père de famille, fait entendre à des cœurs généreux, à des âmes virginales l'écho de cette divine parole : « *La moisson est grande !* grande dans les contrées infidèles, non moins grande en France, où la foi est attaquée surtout chez les petits et les pauvres. *La*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

moisson est grande, mais les ouvriers sont peu nombreux ! » Et du sein de la brûlante Afrique, des confins du Nouveau Monde et des îles de l'Océanie, comme du milieu de nos villes et du fond de nos campagnes, ces âmes attentives entendent l'appel des enfants qui demandent le pain de la vérité.

Ainsi notre France, si noble toujours malgré ses malheurs, voit, à côté de ces courageux chrétiens, prêts pour elle à tous les sacrifices, des enfants sortis de son sein se livrer dans la vie religieuse aux œuvres de charité et de dévouement, et c'est surtout la gloire de la Bretagne, cette terre où la foi a de si profondes racines. De simples femmes, des jeunes filles à qui la vie semble sourire, s'arrachent courageusement à l'affection de leurs familles, d'autant plus chères qu'elles sont plus chrétiennes, et se consacrent à Celui qui seul peut inspirer et récompenser de pareils dévouements.

Ce sont les réflexions que faisait naître en moi le spactacle dont j'ai été témoin le 19 Mars, dans la chapelle des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, à Gourin.

Cette Congrégation, qui compte aujourd'hui plus d'un siècle d'existence, est répandue dans les cinq parties du monde, et si, en France, elle a vu supprimer ses œuvres d'enseignement, elle y possède encore de nombreux établissements, où le soulagement apporté aux misères corporelles, amène fréquemment d'admirables retours à Dieu.

Plusieurs de ces établissements remontent à sa fondatrice, la vénérable Anne-Marie Javouhey qui, en France, comme sur les côtes d'Afrique, et dans les forêts du Nouveau-Monde, lui a frayé la route en laissant après elle des œuvres durables qui témoignent de son esprit d'initiative, de son inlassable persévérance, de son zèle, de sa charité, et, pour tout dire en un mot, de l'action divine qui la conduisait et qui lui faisait accomplir, sans compter, avec les difficultés, ce qu'elle appelait si justement « *l'œuvre de Dieu* ».

Donc, le 19 Mars, à Gourin, quatre jeunes personnes, dont trois du Finistère, faisaient le premier pas dans cette noble carrière et recevaient, en présence de leurs parents émus et d'une nombreuse assistance, le voile sacré des fiancées du Christ, blanc linceul sous lequel elles ensevelissaient toutes les espérances que le monde pouvait leur offrir. Dans deux ans, il sera remplacé par le voile noir, qu'accompagnera le crucifix, cet ami de tous les jours, cette image sacrée de l'Epoux qui les a choisies, du Maître dont elles brûlent de faire connaître et aimer la sublime doctrine.

L'accomplissement de ce grand acte a été précédé d'une touchante et substantielle allocution de M. l'abbé Lavanant, curé-doyen de Sizun qui, en remettant devant les yeux des quatre élues les austères obligations de la vie qu'elles allaient embrasser, a su imprimer à leur générosité un nouvel élan pour l'accomplissement du devoir où elles trouveront Dieu, sa sainte volonté, surtout par la pratique fidèle de la Règle... L'excellence du détachement, seule richesse de l'ouvrier évangélique, leur a été démontrée par l'his-

toire du jeune homme de l'Evangile, que l'attachement à des biens périssables empêcha de se mettre à la suite du Sauveur... Avec quelle onction il leur dit la beauté de la pureté, de cette virginité du cœur dont l'Epoux céleste est jaloux !

Se levant alors, plus résolues que jamais à se donner plus entièrement et sans réserve, les jeunes élues vinrent recevoir, au pied de l'autel, avec le voile de leurs saintes fiançailles, le nom nouveau qui indiquera à tous que « désormais leur partage n'est plus sur la terre, mais dans le Ciel. »

UN TÉMOIN.

NANTES. — **Pour le repos de l'âme de Mgr Rouard.** — Mardi, à 10 heures, a été célébré, en la cathédrale de Nantes, un service funèbre solennel pour le repos de l'âme de Mgr Rouard. Mgr Nègre, archevêque de Tours, présidait la cérémonie à laquelle assistaient une foule de fidèles et de prêtres du diocèse. Le vénéré métropolitain était entouré, dans le chœur, par NN. SS. Oury, ancien archevêque d'Alger ; Rumeau, évêque d'Angers ; Gouraud, évêque de Vannes ; Duparc, évêque de Quimper ; Pineau, évêque missionnaire de Calama. A la fin de l'office, l'absoute a été donnée par Mgr Nègre.

Suivant la volonté formelle du défunt, il n'a pas été prononcé d'éloge funèbre.

Pèlerinage de la France à Rome. — Dès maintenant, beaucoup de pèlerins veulent s'associer au grand acte de Réparation nationale du mois de Septembre prochain. On a grandement raison, car ce sera une belle occasion d'expier les fautes commises par notre pays contre Jésus-Christ, dans la personne du Pape et de l'Eglise. On nous demande s'il ne serait pas possible d'y adjoindre des *pèlerins spirituels*.

Certes oui, et il faut les multiplier. Nous ferons une belle couronne de tous les actes de foi, de réparation et de prière qu'ils accompliront dans ce but.

On nous demande aussi de préciser les conditions du voyage.

Pour Paris, le départ aura lieu le 6 Septembre au soir, par Belfort et la Suisse, qu'on parcourra tout entière de jour ; puis on visitera Milan, Venise, Padoue, Florence, Assise, Rome, Pise, Gênes, Turin et Modane. Le voyage durera donc 15 jours, ce sont des vacances superbes. En 3e, classe, le prix n'est que de 220 fr., de Paris à Paris, et ce prix comprend tout : l'aller et le retour, la nourriture et le logement pendant tout le voyage, ainsi que les voitures et les guides pour circuler dans la ville de Rome.

On peut s'inscrire dès maintenant. S'adresser à M. Maupetit, 36, boulevard Haussmann, à Paris ; à M. Gonin, 16, rue du Plat, à Lyon ; à M. l'abbé Stanislas, 26, rue du Coq, à Marseille ; à M. Mauduit, 6, rue Verdelet, à Quimper.

Parmi les adhésions qui sont acquises dès maintenant, citons celles de M. le chanoine Poulin, curé de la Trinité, et de M. l'abbé

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Loutil, curé de Saint-Jean de Montmartre, si connu sous le nom de « Pierre Lhermite ».

Aux hôtels les prix sont : 1ère, 390 fr. ; 2e, 285 fr. ; 3e, 235 fr.

A la commission romaine : 1ère, 355 fr. ; 2e, 265 fr. ; 3e, 220 fr.

ŒUVRE DIOCÉSAINE DE PROJECTIONS LUMINEUSES

Séries retenues.

Jusqu'au 13 Avril : 32, 31, 122, 26, 23¹ 23² 105, 140, 39. 49, 164, 165, 16, 17, 177, 44, 113, 48, 34, 56, 18, 84, 113, 56, 118, 119, 87, 14, 124, 162, 69, 148.

Jusqu'au 20 Avril : 48 34, 45, 83, 105, 1, 154, 150, 164, 165, 168.

L'Action populaire de Reims vient d'éditer un excellent *tract* de quatre pages in-4° sur le devoir électoral des catholiques. Fond et forme, c'est parfait et de nature à faire la clarté dans la conscience populaire. Il porte pour titre : *C'est le moment.*

Prix franco : le cent, 2 fr.; les 500, 8 fr.; les 1.000, 15 fr.

Recommandé pour la diffusion ; à encarter dans les journaux hebdomadaires.

S'adresser à l'*Action populaire*, 5, rue des Trois-Raisinets, Reims.

BIBLIOGRAPHIE

Ancienne Librairie Poussielgue, J. de GIGORD, éditeur, rue Cassette, 15, Paris.

Maurice BARRÈS : **Tableaux des églises rurales qui s'écroulent.** — Henri JOLY : **La Crise de la domestioité.** — Gustave DE LAMARZELLE : **A la recherche d'une Morale laïque.** — Henry TAUDIÈRE : **Les lois françaises contre la famille.**

Pensées et Conseils de Mgr d'Hulst, par M. l'abbé A. J. CORBIERRE. In-32, encadrement rouge, 184 pages.

EXTRAIT DE LA PRÉFACE. — Parmi les « grandes figures catholiques du temps présent » est-il un « catholique de France » dont « l'apostolat intellectuel » ait eu autant d'étendue et de succès que Mgr d'Hulst ?

Etudiants, professeurs, hommes de lettres, hommes politiques, prêtres à quelque degré de la hiérarchie ecclésiastique qu'ils soient, trouveront ici des réponses à leurs questions.

La Communion des enfants, par la R. M. Marie Loyola. Traduit de l'anglais par Mme Emile PARIS. In-12 de 468 pages.

« C'est pour vous, chers enfants, que ce livre a été écrit, dans l'espoir qu'il pourrait vous aider à bien disposer votre âme à la visite de Notre Seigneur toutes les fois qu'il daignera se donner à vous dans la sainte communion. Oui, nous pouvons vous aider, mais nous ne pouvons que cela, parce que préparer votre âme à recevoir Jésus ne peut être que votre affaire personnelle. »

Ces quelques mots par lesquels débute la préface indiquent le but que s'est proposé dans ce livre la Révérende Mère Loyola.

Précis de Philosophie, conforme au programme du baccalauréat de l'enseignement secondaire, par l'abbé LEVESQUE, professeur au Grand Séminaire de Coutances.

Tome I. *Psychologie.* Un volume in-8 de 595 pages. — Tome II. *Logique. Morale.* Un volume in-8 de 480 pages. — Tome III. *Métaphysique.* Un volume in-8 de 221 pages.

Neurasthéniques, voici pour vous !

La neurasthénie est bien, à proprement parler, une défaillance, un affaiblissement du système nerveux, qui a pour conséquence immédiate une diminution de la vitalité fonctionnelle de tous les organes. La marche et les symptômes de cette maladie diffèrent souvent. Chez les uns, c'est le système musculaire qui est plus particulièrement atteint. Il en résulte un accablement général avec sensation continuelle de lassitude, marche lourde, engourdissement des membres, antipathie pour tout exercice corporel ; chez les autres, c'est le cerveau qui est déprimé et on a affaire alors à une neurasthénie cérébrale avec perte de la mémoire, fatigue intellectuelle, perception lente et pénible, manque de volonté, d'énergie, idées sombres, mélancolie, hypocondrie.

Les causes de la neurasthénie sont nombreuses : le surmenage, la vie à outrance, les fortes émotions, les secousses morales et tout ce qui peut ébranler le système nerveux. La neurasthénie peut aussi résulter d'une fièvre, de maux d'estomac, d'anémie. Chez la femme, elle complique souvent l'âge de retour et l'irrégularité des époques.

Le remède qui a toujours donné d'excellents résultats contre la neurasthénie, est le régénérateur du sang, tonique des nerfs, les Pilules Pink. Ces pilules tonifient le système nerveux d'une façon rapide et persistante, et elles redonnent en même temps à l'organisme les forces perdues.

Pilules Pink

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie Gablin, 23, rue Ballu, Paris. 3 fr. 50 la boîte ; 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.

Le manque d'exercice amène la constipation.

La SCAVULINE la guérit

M. Bèche, instituteur public, à Germagny, par Buxy (Saône-et-Loire), écrit :

« Ma femme qui souffrait de constipation a été très satisfaite de la Scavuline. Ce purgatif est très facile à prendre, puisqu'il est en dragées, sans goût et sans odeur, et son action est durable. »

On trouve la Scavuline dans toutes les pharmacies et au dépôt Pharmacie Gablin, 23, rue Ballu, Paris, 2 fr. la boîte, nombreuses purgations.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Brest - ÉLY-LABASTIRE - Brest

« Téléphone N° 427 »

FABRIQUE DE MEUBLES EN TOUS STYLES

Orfèvrerie — Bronzes — Croix de Procession.
Ornements d'Église — Bannières.
Tentures Mortuaires — Tapis d'Autel, etc...

Réparations — Dorure — Argenture.

STATUES — CHEMINS DE CROIX

TOUT CE QUI CONCERNE LE MOBILIER D'ÉGLISE

o o Manufacture d'Ameublements o o

J. CHENADEC

o o *1, rue René-Madec (ancient rue du Quai)* o o

QUIMPER

ENTREPOT DE LITERIE, MIROITERIE, SIÈGES & TENTURES

o o *Agencement complet d'Hôtels, Cafés, Villas* o o

PRIX FIXE | PRIME ou FRANCO DE PORT à tout acheteur dont l'achat au comptant dépasse 25 francs.

MALADIES NERVEUSES

Guérison certaine par l'ANTIÉPILEPTIQUE DE LIEGE de toutes les maladies nerveuses et particulièrement de l'épilepsie, réputée jusqu'aujourd'hui incurable.
La brochure contenant le traitement et de nombreux certificats de guérison est envoyée franco à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie à M. FANYAU, pharmacien, à Lille (Nord).

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

REVUE FINANCIÈRE. — La semaine écoulée n'a apporté aucune amélioration, au contraire. Le vote du Sénat relatif à l'impôt sur les valeurs mobilières ayant été confirmé par la Chambre, il en est résulté une baisse générale — La Rente Française termine à 86 35. — Le public a fait le meilleur accueil à l'emprunt 5 °/₀ or Hellénique 1914 émis par les soins du Comptoir National d'Escompte Au nominal de 500 fr. les obligations qui rapportent 25 fr d'intérêt annuel, étaient offertes à 466 fr. 25 — Rappelons que la souscription à l'emprunt industriel du gouvernement de la République Chinoise sera close le 7 Avril. Au prix d'émission de 471 fr. 25, le rendement ressort à 5.30 °/₀, non compris la prime de remboursement. — Les assemblées ordinaire et extraordinaire de la Société Centrale des Banques de province ont été tenues le 9 Mars Elles ont approuvé la nomination de M Charles Dumont, ancien ministre des Finances, comme administrateur et président de la Société. M. Achille Adam, qui avait été depuis le début, président de la Société a bien voulu lui continuer sa collaboration en qualité de premier vice-président Le dividende, fixé à 7 1/2 °/₀, soit 9 fr. 365 brut par action, sera mis en paiement à partir du 1er Avril, à raison de 9 fr. net par titre. — L'assemblée générale annuelle du Crédit Lyonnais a eu lieu à Lyon le 23 Mars courant sous la présidence de M. Emile Belhenod. Le dividende a été fixé à 65 fr. par action, payable 32 fr. 50 le 25 Mars et 32 fr. 50 le 25 Septembre prochain Une somme de 10 millions de francs a été portée à la réserve. — Le Rio finit calme à 1.850 sur une demande ralentie du métal Boléo 736. — La Sté Norvégienne de l'Azote s'inscrit en progrès à 287, le Naphte Russe est demandé aux environs de 580. — Sur le marché en banque, les mines d'or sont calmes.

VINS ET SPIRITUEUX

ANCIENNE MAISON Ferdinand LALANDE

« Fondée en 1858 »

DUPOUY & MAYAUDON

51, Quai des Chartrons, BORDEAUX

Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.

Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.

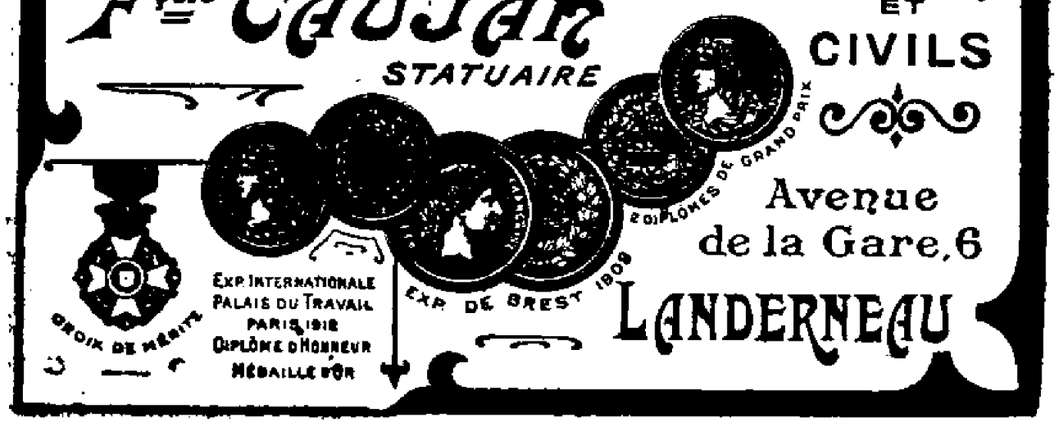
Références, tarifs et échantillons sur demande.

Agent : Emile DANTEC, 58, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

MEUBLES RELIGIEUX ET CIVILS

Fçois CAUJAN

STATUAIRE



Avenue de la Gare, 6

LANDERNEAU

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CONTRE
Feu du rasoir,
Rougeurs,
Démangeaisons

Crème Simon

UNIQUE
pour les soins
et la beauté
de la peau.



300 Ans
de Succès



EAU
DES
CARMES DÉCHAUSSÉS

Boyer

Exigez bien la Signature ci-dessus.



UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une Maladie de la Peau, Dartres, Eczémas, Boutons, Démangeaisons, Bronchites chroniques, Maladies de la Poitrine, de l'Estomac et de la Vessie, de Rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Le public appréciera le but humanitaire de cette offre. Ecrire pour toute carte postale à M. VERCHERY, 8, Place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra *gratis* et *franco* par courrier et enverra les indications demandées.

RHUMES

Pour se guérir et se préserver des ***Rhumes, Toux, Bronchites, Refroidissements, Catarrhes, Grippe, Asthme, Influenza, Phtisie, Tuberculose,*** pour se fortifier les bronches, l'estomac et la poitrine, il suffit de prendre à chaque repas deux **GOUTTES LIVONIENNES** de TROUETTE-PERRET. — 3 fr. le Flacon toutes Pharmacies.

29e Année — Vendredi 10 Avril 1914. — N° 15

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT
France, Algérie et Tunisie. 6 fr. par an.
Étranger . . . . . 8 fr. —

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'Abonnement, payable d'avance, part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : Pour les communications, abonnements, dépôts et annonces, s'adresser à M. l'abbé CORNOU, Directeur de la *Semaine religieuse*, place Saint-Mathieu, 3, à Quimper. Les communications doivent être parvenues pour le *mardi au plus tard*, à midi.

Vente au numéro { *à Quimper*, Librairie J. SALAUN, 7, rue St-François.
à Brest. Maison « A NOEL, » 30, rue de la Rampe.
à Landerneau, NICOLAS, rue Fontaine-Blanche.

QUIMPER
TYP. DE KERANGAL, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1914

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SOURIRE A LA VIE

L'usage des Pilules Pink procure aux malades, et cela dès le début du traitement, une telle sensation de bien-être, qu'ils sont tout de suite réconciliés avec l'existence qui leur était précédemment à charge. Les malades voient leurs souffrances s'atténuer, ils comprennent qu'elles vont enfin bientôt disparaître et ils sourient de nouveau à la vie.

Nous publions aujourd'hui l'attestation de Mlle Françoise Destirac, demeurant à Toulouse, 12, rue du Ravelin, que les Pilules Pink ont réconciliée avec l'existence. Cette personne a beaucoup souffert d'anémie et d'épuisement nerveux.



« J'ai le plaisir, écrit-elle, de vous informer que j'ai été très bien guérie par vos Pilules Pink de mon affreuse anémie. Depuis deux ans, je souffrais de cette maladie et je me trouvais si faible, si anéantie, que je voyais tout en noir et que je n'avais que des idées tristes.

« Songez que j'étais devenue si faible que je ne pouvais plus travailler, ni me livrer même à une petite occupation de ménage. Il me semblait que je n'avais plus de sang dans les veines et mes jambes ne pouvaient plus me porter. Je sentais que je m'en allais chaque jour un peu et vous pensez qu'à mon âge cela me mettait dans un état de grande tristesse. Ajoutez à cela que j'avais souvent des migraines, des palpitations, et que, faible comme je l'étais, la contrariété m'énervait outre mesure. J'ai été entourée de tous les soins, j'ai pris des fortifiants, des jus de viande, quantité de remèdes, mais malgré tout cela mon état restait toujours aussi déplorable. On m'a enfin fait prendre les Pilules Pink, et du jour où j'ai eu commencé ce bienfaisant traitement, ma santé a été remarquablement améliorée. J'ai eu bientôt de nouveau des forces, des couleurs, et j'ai senti que les Pilules Pink allaient me guérir, car j'ai éprouvé tout de suite une grande sensation de bien-être et de chaleur intérieure. Je me suis sentie revivre. Après un traitement relativement court, j'ai été guérie ».

Malades, voilà ce que disent tous ceux qui se sont mis au traitement des Pilules Pink. Ils sourient à la vie. Négligerez-vous vous-même d'essayer ce qui a si bien réussi aux autres ?

On trouve les Pilules Pink dans toutes les pharmacies et au dépôt, Pharmacie Gablin, 23, rue Ballu, Paris, 3 fr. 50 la boîte, 17 fr. 50 les six boîtes franco.

29e Année. Vendredi 10 Avril 1914. N° 15.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

ÉVÊCHÉ ARCHIVES NO

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* La Comptabilité des paroisses et le renouvellement des Conseils paroissiaux ; Vente de biens congréganistes ; Représentations données par les Patronages ; Œuvre des Tabernacles ; Nomination.

II. Partie non officielle. — Résurrection.

III. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Récollection sacerdotale ; Rétractation ; Quimper ; Kernilis ; Œuvre de la Sainte-Enfance ; La date de la fête de Pâques ne sera pas changée.

IV. — Chronique générale : L'actualité catholique ; Hommage au personnel de notre enseignement libre ; Un grattage laïque ; La lutte contre les modes actuelles ; Jurisprudence ; Le premier prêtre peau-rouge ; Comité national des Pèlerinages.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 12 Avril. — PAQUES : RÉSURRECTION DE NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST. Double de 1re classe, avec octave privilégiée. Blanc.
Lundi, 13. — De l'octave. Double de 1re classe. Blanc.
Mardi, 14. — De l'octave. Double de 1re classe. Blanc.
Mercredi, 15. — De l'octave. Semi-double. Blanc.
Jeudi 16. — De l'octave. Semi-double. Blanc.
Vendredi, 17. — De l'octave. Semi-double. Blanc.
Samedi, 18. — De l'octave. Semi-double. Blanc.
Dimanche, 19. — Dimanche de Quasimodo.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Religieuses franciscaines de Brest	12	Avril.
Communauté de la Norgard	13-14	—
Hôpital de Plougastel-Daoulas	15-16	—
Hôpital de Quimperlé.	17-18	—
Hôpital de Morlaix	19-20	—

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. La Comptabilité des paroisses et le renouvellement des Conseils paroissiaux. — Les Conseils paroissiaux se réuniront, comme d'ordinaire, le dimanche de Quasimodo, pour procéder à l'examen des Comptes et à l'établissement du Budget. Nous rappelons, à cette occasion, que toutes les pièces relatives à la comptabilité des paroisses doivent être adressées *à M. le Vicaire général,* sans aucune indication de nom personnel ; et toujours *sous enveloppe fermée,* comme une lettre ordinaire non recommandée.

Il y aura lieu de procéder cette année, dans la même session, au renouvellement partiel des conseils paroissiaux, conformément aux règles énoncées dans les articles 6, 7 et 8 de l'Ordonnance du 3 Décembre 1907 *(Voir l'*Ordo *de 1914, p. 10).*

En 1911, le sort a désigné une première fois les membres à remplacer. C'est l'ancienneté qui désormais les désignera, à l'expiration de chaque triennat. Chaque Conseil, suivant qu'il est composé (indépendamment des membres de droit) de 5, de 7 ou de 9 membres, aura donc à pourvoir, cette année, au remplacement des 2, 3 ou 4 conseillers qui sont en fonctions depuis six ans, ou de ceux qui leur ont succédé dans l'intervalle.

Le renouvellement se fera de la manière suivante : Dès que l'examen des comptes et budgets aura eu lieu, les Conseillers sortants se retireront, et la délibération sur le choix des remplaçants se poursuivra entre le Curé, le Vicaire et les autres membres du Conseil. Quand le choix aura été arrêté, il ne restera plus à M. le Curé ou Recteur qu'à solliciter l'approbation de Monseigneur l'Evêque, en adressant à *M. le Secrétaire général* une lettre spéciale contenant la liste des noms proposés. On est prié de ne pas mettre cette lettre sous le même pli que les Comptes et Budgets qu'on devra également adresser à l'Evêché.

II. Vente de biens congréganistes. — Les journaux annoncent que le monastère de Kerbénéat, avec ses dépendances, va être de nouveau mis en vente, le 15 Avril.

Les Religieux Bénédictins Nous prient de rappeler que ce bien n'a pas cessé de leur appartenir. Malgré l'injuste spoliation dont ils ont été victimes, et une première vente, qui l'a fait passer en d'autres mains, ils en sont toujours les seuls propriétaires légitimes.

Quiconque, sans leur autorisation expresse, se porterait acquéreur de ce bien, commettrait une grave injustice, et encourrait l'excommunication réservée au Souverain Pontife, avec toutes les conséquences qu'elle entraîne.

Cet avis devra être publié du haut de la chaire, dans toutes les paroisses des Archiprêtrés de Brest, de Morlaix et de Saint-Pol de Léon.

III. Représentations données par les Patronages. — Nous croyons opportun de rappeler aux Directeurs de Patronages qu'ils ne doivent donner en représentation aucune pièce ni aucune œuvre appartenant au répertoire de la *Société des Auteurs et Compositeurs dramatiques* (1) sans s'être assurés, au préalable, du consentement de l'auteur et de la quotité des droits qu'ils devraient acquitter.

La Société possède dans presque toutes les localités de quelque importance un correspondant qui a qualité pour donner l'autorisation nécessaire et percevoir les droits d'auteur. A défaut de ceux-ci, Messieurs les Directeurs de Patronages peuvent toujours s'adresser à l'Agent central de la Société dans le département.

Les droits d'auteur ne sont pas dus pour la représentation des pièces tombées dans le domaine public, ou pour les représentations qui ne sont pas publiques.

IV. Œuvre des Tabernacles. — La bénédiction des linges et ornements d'autel confectionnés par les Enfants de Marie du Sacré-Cœur, a eu lieu, suivant l'usage, le Mardi-Saint. Toutes les demandes doivent être adressées au Secrétariat de l'Evêché. On rappelle que ces dons sont exclusivement réservés aux églises vraiment pauvres et qu'une légère rétribution est requise pour le prix de la matière première,

V. Nomination. — Monseigneur l'Evêque a autorisé M. l'abbé Derrien, recteur de Saint-Martin de Morlaix, à porter la mozette des Doyens.

PARTIE NON OFFICIELLE

RÉSURRECTION

Si sustinebimus et conregnabimus.

Pâques, c'est la fête de la vie. C'est, en effet, le renouveau de la foi agissante, ce principe de vie du chrétien, dans les âmes abattues par la tyrannie des passions et un instant ensevelies dans la tombe du péché. L'Eglise veut que tous ses enfants soient debout

(1) Siège de la Société, 12, rue Henner, Paris (IX°).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

à pareille époque et secouent le linceul et les liens impurs qui les immobilisaient et leur donnaient aux yeux de leurs amis et de leurs ennemis l'impression d'une chose morte et vaincue dont les uns s'attristent et dont les autres triomphent comme les scribes et les pharisiens triomphaient de la mort du Sauveur.

Il faut que la victoire de leur foi soit complète. Il faut qu'ils ressuscitent vraiment et que demain, si ce n'est déjà fait, quand on les cherchera dans cette tombe du péché où on les croyait à jamais ensevelis, un ange soit là à l'étole blanche qui dise à ceux qui viendront : « Vous cherchez cette âme qui était morte : elle n'est plus là. Cette âme s'est crucifiée et elle est ressuscitée. Voilà le péché, la mauvaise occasion où elle gisait inerte. Elle n'est plus là. »

Elle s'est crucifiée ! Car telle est la condition du renouveau de l'âme pécheresse. *Si sustinebimus et conregnabimus*. C'est la loi. Singulière vertu de la souffrance et de l'immolation ! Il a fallu qu'un Dieu mourût pour nous donner les moyens de revivre. « Si nous mourons avec le Christ, écrit S. Paul aux fidèles de Rome, nous vivrons aussi avec Lui. »

Et les âmes repenties, comprenant cette nécessité du sacrifice, sont venues, brisées par la contrition, toutes meurtries de l'épine du péché, immoler au pied du prêtre de Jésus-Christ leurs passions, leurs affections mauvaises, et toutes ces complaisances coupables ou dangereuses, qui en faisaient les prisonnières de Satan. O Calvaire de la confession, à combien avez-vous arraché le cri du divin Supplicié : « *Sitio !* Mon âme a soif de consolation et de pardon, elle a soif de votre grâce ô mon Dieu, et de votre amour, et elle souffre de s'en voir si indigne ».

Et quand l'immolation fut consommée et l'aveu complet, ce fut la mort qui fut vaincue car l'âme renaissait d'une vie nouvelle, de sa vraie vie, elle sortait de sa tombe et l'ange venait qui gardait sa place pour annoncer à tous le prodige accompli.

Pâques, c'est la fête de toutes les âmes ressuscitées, et c'est pourquoi l'Alleluia éclate dans les chants de l'Eglise, heureuse d'avoir retrouvé ses enfants perdus, et qu'il éveille un écho joyeux dans les âmes retrempées et rendues à la vie. Qu'il s'élève donc puissant et communicatif et qu'il secoue dans leur tombeau les chrétiens qui hésitent encore et qui préfèrent à la vivifiante immolation de la confession la paix putride et mortelle des mauvaises habitudes et du péché.

F. C.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

Le devoir électoral des catholiques.

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *12 Avril, Dimanche de Pâques.* — Messe de communion générale pour les hommes, à 7 heures. La nef leur sera réservée.

A la grand'messe et aux vêpres, *quête pour les Séminaires.*

A 10 heures, messe pontificale, suivie de la bénédiction papale.

A 2 h. 1/2, vêpres ; sermon de clôture de la Station du Carême ; bénédiction solennelle.

Le soir, il n'y a pas de réunion.

13 Avril, Lundi de Pâques. — Messes et offices aux mêmes heures que le dimanche de Pâques.

A 6 h. 3/4, réunion de la Congrégation des Demoiselles.

14 Avril, Mardi de Pâques. — Messes et offices aux mêmes heures que le dimanche de Pâques.

Église de Saint-Mathieu. — *Samedi-Saint.* A 8 heures, office solennel. A partir de 8 heures du soir, on ne confesse que les hommes

Dimanche de Pâques. A 6 h 1/2, messe et communion générale des hommes. Les *Vêpres* à 3 heures, suivies du sermon de clôture de la station quadragésimale et de la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi de Pâques. La grand'messe, à 8 heures Le soir, à 8 heures, complies et salut.

A partir de Pâques : sur semaine, la 1re messe à 5 h 1/2 ; la 2e à 7 heures, la dernière à 8 heures ; le *dimanche,* 1re messe à 5 h. 1/2 ; la messe des enfants à 7 h. 1/2. — A 9 heures et 11 h. 1/2, messes basses ; à 10 heures, la grand'messe.

Récollection sacerdotale. — Le jeudi 16 Avril, à Saint-Renan ; prédicateur, M. de Maupeou.

Rétractation. — M. Dubuisson, député et maire de Châteauneuf-du-Faou, mort à Paris, a reçu la sépulture ecclésiastique à Châteauneuf. Il s'était confessé ; et regrettant ceux de ses votes par lesquels il avait contribué aux lois hostiles aux droits de l'Eglise, il les a rétractés.

Ce fait a été notifié aux paroissiens de Châteauneuf, à toutes les messes du dimanche 5 Avril.

Quimper. — **Retraite bretonne d'hommes** *(22-28 Mars 1914).* — Paroisses, 13 ; retraitants, 20 : Ile-de-Sein, 5 ; Briec, 3 ; Kerfeunteun, 2 ; Cléden-Cap-Sizun, 1 ; Gouézec, 1 ; Goulien, 1 ; Landrévarzec, 1 ; Peumerit, 1 ; Plogoff, 1 ; Plogonnec, 1 ; Plovan, 1 ; Pouldergat, 1 ; Quimper, 1.

Kernilis. — **Ligue patriotique des Françaises.** — Notre Ligue patriotique des Françaises, fondée en Novembre 1913, par Mme la vicomtesse de Vincelles, est en pleine activité. Les réunions de son Conseil ont lieu tous les mois, et c'est plaisir de voir avec quel empressement s'y rendent les dizainières. Comme sujets d'étude, nous avons pris différentes œuvres établies dans la paroisse : catéchisme de petits enfants et des enfants des communions ; catéchisme de persévérance pour jeunes gens et jeunes filles ; confrérie des Enfants de Marie, des Mères chrétiennes ; confrérie de la Doctrine chrétienne, Tiers-Ordre, Apostolat de la prière, Croix-Blanche, Schola des chanteurs et des chanteuses, etc... Jusqu'ici,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

le rapport a été fait par M. le Recteur, mais à l'avenir nous en chargerons les dizainières à tour de rôle.

Quant aux réunions générales, qui sont trimestrielles, elles promettent d'être aussi intéressantes que les réunions mensuelles, à en juger par celle qui vient d'avoir lieu dimanche dernier. Un appel discret avait été fait en chaire aux deux cent cinquante ligueuses. Toutes ont répondu à notre invitation, et notre belle salle paroissiale pouvait à peine contenir l'assistance. M. le Recteur présidait, assisté de Mlle Francès et d'autres membres du bureau. Après les prières ordinaires, Mlle Lavanant, secrétaire, a lu d'une voix claire et distincte le compte rendu de la dernière réunion. M. le Recteur adresse un mot de remerciement pour ce travail tout-à-fait soigné et d'un breton impeccable, et la parole est donnée à l'orateur de la réunion, à M. l'abbé Le Pape, recteur du Folgoët.

Il traite du patronage, de son utilité, de sa nécessité, des différentes formes qu'il présente suivant le milieu. C'est une œuvre de protection, d'instruction et d'éducation chrétienne, et ce que le patroné doit venir chercher avant tout auprès de ses prêtres, c'est une initiation plus complète aux devoirs de la vie chrétienne et l'apostolat chrétien.

La nécessité du patronage apparaît ensuite aux yeux de tous, car au patronage seul nous pouvons demander la formation d'une élite capable de neutraliser dans nos paroisses l'influence néfaste de nos écoles et de nos patronages laïques.

Comment réalisera-t-il ce but à la campagne ? M. l'abbé Le Pape répond qu'il laisse au chef de la paroisse le soin d'organiser ses réunions au mieux de ses paroissiens, mais il se permet tout de même d'insister sur le point de vue catéchistique qui doit être le point de vue principal. « Les distractions, pièces de théâtre et les fêtes, dit-il, ne seront que l'accessoire au patronage ; elles serviront de moyen d'attraction, tout comme le bonbon et le sucre autour de la pilule tant soit peu amère. »

L'orateur s'est assis et un échange de vues très pratique se produit entre lui et quelques membres de l'assistance.

Comme conclusion pratique. M. le Recteur émet le vœu que le Patronage des enfants et jeunes gens qui existe déjà dans sa paroisse, soit officiellement établi et que dans ce but les parents s'engagent à y inscrire leurs fils et leurs filles.

La séance, ouverte à 1 h. 1/2 par la prière est terminée de même par la récitation du *Pater* et de l'*Ave Maria*. Il est exactement 2 h. 1/2, et les cloches appellent aux vêpres.

Union Catholique. — Après les vêpres, c'est le tour de l'Union Catholique. La salle se remplit rapidement et dix minutes suffisent pour que nos 150 hommes aient pris leur place dans notre vaste salle paroissiale.

M. le Recteur préside, assisté de M. J.-M. Roudaut et des autres membres du bureau. Après la prière, il donne la parole à M. Antoine Favé, le secrétaire, pour la lecture du compte-rendu de la dernière séance trimestrielle. D'unanimes applaudissements saluent ce travail qui fait revivre devant l'imagination de tous, la belle séance de Novembre dernier, où M. l'abbé Thomas, aumônier du Lycée de Brest nous tint sous le charme de sa parole apostolique, pendant bien près d'une heure et demie.

Mais M. le Recteur a présenté M. Le Pape et l'attention de nos 150 hommes redouble. L'orateur parle de l'Union catholique. Il en fait l'historique, en dit la nécessité. « Jusqu'ici, dit-il, les catholiques étaient une armée, mais une armée sans mot d'ordre ; désormais ils sont disciplinés, car l'Union catholique donne le mot d'ordre de la part du Pape, de l'évêque et du curé ou recteur. »

D'unanimes applaudissements soulignent les principaux passages de cette substantielle causerie de M. l'abbé Le Pape qui termine en faisant allusion aux paroisses du diocèse qui, faute d'Union catholique, ne savent pas se grouper autour de leurs prêtres pour apprendre à les connaître et à leur obéir, et se voient mettre en interdit.

M. le Recteur remercie brièvement l'orateur et émet le vœu qu'à l'avenir, pour les réunions trimestrielles, les jeunes gens acceptent, à tour de rôle, de faire le rapport.

Œuvre de la Sainte-Enfance. — Les *Acta Apostolicæ Sedis*, du 12 Mars 1914 publient, page 131, une lettre de Son Eminence le Cardinal Secrétaire d'Etat écrite à Mgr R. de Teil, président du Conseil Central de l'Œuvre de la Sainte-Enfance, à l'occasion de l'hommage au Saint-Père du recueil des Annales de cette Œuvre pour l'année 1913.

Monseigneur,

Le Souverain Pontife, Pie X, a eu pour très agréable le filial hommage du recueil des *Annales de la Sainte-Enfance* pour l'année 1913.

Le vif désir que le Saint Père exprimait dernièrement, et qu'Il se plaît à renouveler aujourd'hui « de savoir tous les enfants catholiques agrégés à cette pieuse et très salutaire association » est une preuve éloquente de l'intérêt tout particulier qu'Il porte à cette œuvre excellente, qui a mérité les encouragements et la bienveillante approbation des Souverains Pontifes et de l'Episcopat du monde entier.

Aussi bien, Sa Sainteté est-Elle heureuse de féliciter le Président et les membres du Conseil Central de la Sainte-Enfance ; ainsi que leurs collaborateurs, de leur zèle et de leur dévouement à promouvoir le développement de cette œuvre qui devrait être chère à tous les catholiques.

Comme gage des bénédictions célestes toujours plus abondantes sur l'Œuvre de la Sainte-Enfance et sur ceux qui la propagent et la soutiennent, le Saint Père accorde avec effusion de cœur à vous, Monsieur le Président, et aux membres du dit Conseil Central la bénédiction apostolique.

Je vous suis bien reconnaissant de l'exemplaire de ces mê-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

mes annales que vous m'avez gracieusement offert, et je saisis avec plaisir cette occasion pour vous exprimer, Monseigneur, avec mes félicitations personnelles, mes sentiments dévoués en Notre Seigneur.

Rome le 11 Févier 1914. R. Card. Merry del Val.

La date de la fête de Pâques ne sera pas changée. — Ces dernières années, plusieurs Sociétés étrangères, spécialement des Sociétés commerciales allemandes, avaient envoyé au Pape des pétitions pour lui demander que la fête de Pâques soit célébrée à une date fixe, par exemple, le premier ou le second dimanche d'Avril, et cela pour faciliter les opérations commerciales.

Des raisons d'un autre ordre étaient également allégnées dans ces pétitions.

Le Pape avait remis l'examen de la question à une commission cardinalice qui s'est prononcée pour le maintien *du statu quo*.

Les raisons apportées pour la célébration de la fête de Pâques à un jour fixe, fait-on observer, ne sont pas assez fortes pour déterminer le Saint-Siège à porter atteinte aux traditions séculaires de la chrétienté, d'autant plus que ces raisons ne valent que pour une petite partie du monde, alors que l'Eglise catholique embrasse tous les climats et tous les hémisphères.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

L'ACTUALITÉ CATHOLIQUE

Le *Home rule* et les Protestants de l'Ulster.

Pour vouloir enfin donner satisfaction aux revendications irlandaises, l'Angleterre semble menacée de guerre civile. L'Ulster, province protestante du Nord de l'Irlande est, dit-on, en armes, décidée à s'opposer par la force à l'établissement du *Home rule* c'est-à-dire du gouvernement de l'Irlande par l'Irlande.

Pour saisir les causes de cette révolte, il faut jeter un rapide coup d'œil sur l'histoire de la grande île catholique depuis les efforts infructueux de l'Angleterre pour la conquérir à la Réforme.

Profondément attachés à la religion de leurs pères, les Irlandais ne se laissèrent pas entamer par les idées protestantes. Les menaces et les confiscations des biens ecclésiastiques n'ayant pas plus d'effet que les prêches, les successeurs d'Henri VIII n'hésitèrent pas à recourir à la violence et à la persécution. Créer en Irlande des foyers permanents d'infection protestante, réduire à leur plus simple valeur sociale et politique les populations récalcitrantes, tel fut le but de Cromwel, d'Elisabeth et de Jacques II.

Des colonies protestantes sectaires et haineuses furent implantées ça et là en Irlande, établies dans les biens des catholiques dépossédés par les armes.

Ces « plantations » furent multipliées et se développèrent principalement dans la province d'Ulster, où des villages anglais et écossais, transportés en entier, se taillèrent de riches domaines aux dépens des habitants expropriés et chassés par la misère. Sur une population totale d'un million d'habitants que compte la province, les protestants sont, aujourd'hui, d'après le recensement de 1911, au nombre de 787 000, tandis que le reste de l'Irlande n'en compte que 200.000.

Des mesures de persécution, connues sous le nom de « *lois pénales* », véritable code de l'inhumanité, de l'injustice et de l'hypocrisie vinrent de 1695 à 1709 aggraver encore le sort de la pauvre Irlande, toujours fidèle dans son martyre. Ce fut l'expropriation systématique de tous les propriétaires catholiques par la suppression du droit de posséder et d'hériter de la terre, et par les conditions draconniennes mises à l'exploitation du sol par bail à ferme, l'organisation de la délation contre le clergé demeuré en Irlande malgré les ordres d'exil, la confiscation de toutes les charges, de tous les emplois par la minorité protestante. Ce régime, qui est la honte de la législation anglaise, fit de cette minorité la propriétaire de la terre irlandaise. Il dura jusqu'à la fin du XVIII^e^ siècle et il est curieux de remarquer que la terreur finissait dans l'île, demeurée obstinément catholique malgré la pauvreté et la souffrance, lorsque la Convention l'établissait en France.

L'Irlande, en ce moment, avait une sorte de représentation nationale. Elle avait ses Communes et sa Chambre des Lords, entièrement protestante, il est vrai, et composée en grande majorité de pairs anglais ou écossais qui jamais n'avaient franchi le canal. En 1800, le gouvernement anglais, après avoir mis en usage tous les procédés imaginables de corruption, après avoir vendu les pairies au plus offrant, après avoir acheté à prix d'or les consciences hésitantes des Communes, obtint de ce simulacre de parlement national l'union législative de l'Irlande et de l'Angleterre.

La race irlandaise perdait ainsi avec son parlement son dernier reste d'autonomie. Mais loin d'être accepté, l'Acte d'Union imprima tout simplement un magnifique élan au nationalisme Irlandais. La race persécutée dans sa foi et sacrifiée dans sa fierté nationale trouvait dans son patriotisme un autre lien qui s'ajoutait à celui des croyances. Ceux qui donnèrent une expression à ses doubles revendications, Emmet, O 'Connell, Parnell, soulevèrent tout d'une pièce l'Irlande catholique déjà prête à les acclamer. L'émancipation catholique dut être accordée en 1829. Quant à l'émancipation politique par le *Home rule* elle allait peu à peu s'imposer à l'attention des hommes politiques et, le groupe des 80 députés nationalistes d'Irlande étant devenu l'arbitre des deux grands partis qui se disputent le gouvernement de l'Angleterre,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

elle trouvait enfin un ministère pour l'inscrire dans son programme et pour en assurer la réalisation.

C'est donc à la fois le triomphe du nationalisme et du catholicisme des Irlandais. Double désastre pour les implantés de l'Ulster dont le sectarisme redoute un parlement qui ne peut manquer d'être catholique et dont l'égoïsme s'inquiète des réformes sociales qui pourraient compromettre leur situation, acquise par la violence et par le vol. Leur révolte n'a pas d'autre cause et leur loyalisme envers l'Angleterre et leur zèle pour la constitution ne sont que de la façade.

Reste à savoir maintenant si le gouvernement anglais, à la veille de voir le projet de *Home rule* devenir loi de l'État, reculera pour n'avoir pas à affronter les difficultés d'application. Ce serait d'ailleurs bien en vain. Le *Home rule* est devenu une nécessité. Pas un gouvernement, grâce à l'union de la représentation irlandaise, ne peut subsister s'il est hostile ou même indifférent à la réforme. Les protestants de l'Ulster devront à bref délai en prendre leur parti. Ils ne sont qu'une petite minorité en Irlande, et l'Irlande veut enfin, après trois siècles de servitude et de misère, secouer le joug de ses persécuteurs et de ses exploiteurs. Comme le Canada, l'Australie et l'Afrique du Sud, loyale envers l'Angleterre, elle aura sa législation à elle, conforme à ses croyances et aux fières aspirations de la race celtique dont elle a gardé toutes les qualités de force et d'obstination réfléchie. F. C.

P. S. — Lundi, a été voté, pour la troisième fois, en seconde lecture, le bill du *Home rule*. Le projet d'autonomie de l'Irlande a recueilli 356 voix contre 276.

Hommage au personnel de notre enseignement libre. — Résumant les impressions de ses visites dans les écoles libres du diocèse, l'un de nos inspecteurs rend à nos instituteurs et institutrices libres cet éloquent hommage que nous sommes heureux de reproduire :

« .... Tel quel, cet aperçu donne suffisamment l'idée de ce que sont, avec mille et une variantes, nos classes chrétiennes. De la vie scolaire de ce petit monde se dégage incontestablement une attestation de florissante santé physique et morale. L'école où domine le crucifix, offre à l'enfant, dans un cadre souvent poétique et riant, toujours aimé, l'atmosphère de paix et de joie où, corps et âme, il grandira heureux. Au prix de quelle sollicitude, de quels soucis et de quelles peines chez les maîtres ? Dieu seul peut l'évaluer au juste. Lui seul tient les balances infaillibles où se pèsent les mérites de chacun. Pourtant on peut penser que trente ans ou plus, de monotones labeurs et d'efforts ignorés, trente ans de don obscur de soi, dans un poste de fatigue, en un hameau perdu de ce promontoire du Finistère, touchent à l'héroïsme, et valent tout autant que le geste rapide de donner sa vie, d'un seul coup, d'une minute tragique, dans un élan d'enthousiasme, pour quelque grande cause !

» On ne peut le méconnaître, véritable coopérative de dévouements et de sacrifices, l'école est un terrain où, sans discontinuité, se donnent rendez-vous d'admirables vertus, depuis le jour qui vit s'associer pour la construire, une sublime ténacité et des générosités de toutes sortes. Des parents chrétiens qui comprennent tout leur devoir et, de concert avec leurs pasteurs, s'imposent de si lourdes charges, aux maîtres qui se dépensent sans mesure, circule un double courant d'esprit surnaturel et d'abnégation. Aux privations et à la confiance des premiers correspondent chez les autres, une habitude de renoncement, une sainte émulation et une courageuse ardeur.

» Oui, admirables ces maîtres et maîtresses qui, de tout leur cœur, avec une bonne volonté vaillante et indéfectible, se donnent à leur tâche jamais finie, sans laisser entendre qu'elle pourrait à la longue leur sembler fastidieuse. Honneur à eux qui, avec des vues très pures, pour l'amour de Dieu et de l'enfance, fournissent une somme de travail insoupçonnée. Rien que leur exemple peut être pour notre foi d'une réelle vertu apologétique. Certes, ils n'ont pas une âme de mercenaire, ceux-là qui, vivant souvent, on peut dire dans la gêne, pour un salaire dont ne voudraient peut-être pas tous les domestiques de ferme, auraient, sans doute, pu, simplement en faisant demi-tour, se sentir, eux aussi, caressés des faveurs budgétaires et auréolés de la gloire des succès plus faciles. Honneur à eux, comme à ce jeune maître qui, sollicité d'aller vers le bon traitement — voyez, l'État va encore donner 50 millions aux instituteurs, — l'avancement régulier, la séduisante retraite, a repoussé du pied prébende et travail doré, pour réintégrer sans regret la carrière des rémunérations médiocres et du zèle effacé. Pauvre d'honneurs, riche d'honneur, jeune homme, il est réconfortant de le savoir et glorieux de le dire : « Chez nous, tu es et tu seras lé-
» gion, et tu ne manqueras jamais d'émules pour que, sur notre
» terre bretonne, soit de plus en plus aimé Notre Seigneur Jésus-
» Christ. » *(Le Rayon)*. SELL.

Un grattage laïque. — Encore un exemple des grattages ineptes que les Homais de l'école font subir aux livres scolaires. Le classique en cause est la *Grammaire* de MM. Larive et Fleury, qui est en usage dans beaucoup d'écoles publiques du diocèse de Reims.

Dans les éditions de ce livre antérieures à 1907, toute une page, la 177e, était occupée par un exercice où était racontée l'aventure bien connue d'Attale. Attale, disait le texte, « était le neveu du bienheureux Grégoire, évêque de Langres ». C'était là, pensa-t-on, une phrase qui, après la Séparation, avait presque un caractère anticonstitutionnel. La République, ne « reconnaissant plus de culte », ne reconnaissait plus d'évêque et, à plus forte raison, plus de bienheureux, et c'eût été, estimait-on, fausser l'esprit des futurs citoyens que de leur laisser croire à l'existence de ces deux catégories d'êtres, que l'abolition du Concordat venait de reléguer parmi « les espèces disparues ».

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Une correction du texte s'imposait donc. Mais comment faire disparaître les deux malencontreuses expressions ? Cruelle énigme! Supprimer complètement la page? Le lecteur s'en serait aperçu, et c'est à ce quoi, semble-t-il bien, on ne tenait pas beaucoup. Que faire, alors ? Laïciser le texte? La chose était facile. Oui, mais il fallait, pour cela, fausser l'histoire. Qu'à cela ne tienne! Dans l'intérêt supérieur de la République on la fausserait. On décanoniserait saint Grégoire, et on lui prêterait une fonction purement civile. Ainsi fut fait. Et voilà comment, dans la nouvelle édition, Attale est devenu « neveu de Grégoire, magistrat de Langres ».

Que penser de cette manière de maquiller l'histoire ? Est-ce assez inepte ?

La lutte contre les Modes actuelles. — La réaction contre les modes paiennes dénoncées par l'Épiscopat s'affirme et s'organise. D'une part le Comité central de la *Ligue patriotique des Françaises* nous prie d'insérer l'Appel suivant du Conseil central de la Ligue :

« AUX FEMMES DU MONDE

Dans son avertissement, le vénéré cardinal Amette en accord avec les autres évêques de France, demande aux femmes : « de se liguer pour abolir l'usage des vêtements contraires à la décence ».

Nous inspirant de ce désir, nous venons, au nom de la Ligue patriotique des Françaises, faire appel aux femmes du monde, pour leur demander de protester avec nous contre les modes qu'on veut nous imposer.

Nous demandons à toutes les femmes élégantes et jeunes qui donnent le ton à la mode, non seulement de ne pas céder à l'ambiance, mais encore de se mettre courageusement en travers du mouvement actuel et de prêcher d'exemple. Qu'elles pensent à la responsabilité qu'elles encourent ; ce qu'elles feront, d'autres femmes de condition plus modeste, dont les yeux sont fixés sur elles, le feront à leur tour.

N'oublions pas aussi que nous devons avoir le souci du bon renom de la France, au point de vue de l'élégance et du goût qui ont été jusqu'ici son apanage.

Conclusion : celles qui voudront nous suivre dans ce mouvement de protestation, à quelque milieu qu'elles appartiennent, sont priées de donner leur nom à la Ligue patriotique des Françaises, 368, rue Saint-Honoré, car nous désirons pouvoir agir d'une façon utile vis-à-vis des principaux couturiers et des grands magasins ; or, plus nous serons nombreuses, plus nous aurons d'influence.

Pour le Conseil central de la L. P. D. F.

Les membres de la Commission :
Vicomtesse DE VELARD, marquise DE MONTAIGU, marquise DE JUIGNÉ, Mme DELACOURT, marquise DE MOUSTIERS, comtesse DE VILLÈLE, duchesse DE MAILLÉ. »

Les personnes qui désirent adhérer à cet appel peuvent envoyer leurs noms Mme Lallié, présidente de la L. P. D. F., 11, rue du Chapeau-Rouge, à Nantes.

D'autre part une Ligue vient de se fonder dont voici l'appel et le programme :

« Nous demandons aux femmes chrétiennes de se *Liguer* pour » abolir l'usage de certaines formes de vêtements contraires à la » décence. »

Cardinal AMETTE, *archev. de Paris.*

« Jamais peut-être depuis l'avènement du Christianisme, si ce » n'est à l'époque discrédite du Directoire, cette passion du luxe, » de la toilette désordonnée, cet engouement des modes immodestes et extravagantes, des danses audacieuses et lascives, véritable défi à la pudeur, n'avait été à de tels raffinements et à de » pareils excès. »

Mandement pour le Carême de 1914
de Mgr l'Archev. de Rennes, Dol et St-Malo.

« L'Evêque de Quimper et de Léon bénit de tout son cœur la » Ligue contre les modes indécentes et sera heureux de voir les » chrétiennes de son diocèse y adhérer et la favoriser de tout leur » pouvoir. »

Mgr DUPARC, *22 Mars 1914.*

NOUS INSPIRANT DU DÉSIR DE NOS ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES
NOUS, FEMMES ET JEUNES FILLES *catholiques,* NOUS PRENONS LES RÉSOLUTIONS SUIVANTES :

I. — De porter des robes *montantes* dans la journée.

II. — De ne pas approcher de la Sainte-Table sans une tenue irréprochable.

III. — D'éviter absolument le *laisser-aller dans la tenue* et dans *les conversations.*

IV. — De veiller à ce que le décolletage des robes du soir soit convenable.

V. De ne pas porter de robes *fendues*, ou *trop étroites.*

VI. — De ne pas danser les danses *exotiques.*

VII. — De ne jamais donner de goûter où les jeunes gens et les jeunes filles soient réunis à l'exclusion des parents.

Fait à , le 19

JURISPRUDENCE

La responsabilité du curé dans son église. — La Cour de Bourges a rendu, le 2 Décembre 1913, un arrêt qu'il importe de faire connaître. Cet arrêt, confirmant un jugement du Tribunal civil du Blanc du 29 Avril 1913, établit une jurisprudence singulièrement onéreuse pour les curés, en cas d'incendie dans l'église qu'ils occupent.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le 30 Juin 1912, un incendie avait détruit des objets mobiliers placés dans l'église de Pauligny-Saint-Pierre, endommagé les enduits des murs ainsi que des vitraux. La cause du sinistre était restée inconnue. L'église était assurée. Après expertise, la Compagnie d'assurance versa la somme de 3.210 fr. 10 à la commune propriétaire de l'édifice. Mais la Compagnie assigna le curé, simple occupant, et demanda qu'il fût condamné à rembourser à la *Mutuelle de l'Indre* la somme qu'elle avait versée à la commune.

La Cour, après le Tribunal, a donné raison à la Compagnie d'assurances.

Et voici le résumé des attendus qui ont motivé l'arrêt de la Cour de Bourges :

Le ministre du culte qui use de l'église communale et des objets la garnissant, aux termes de la loi du 2 Janvier 1907, a la charge de les restituer à l'époque où il cesserait d'exercer ses fonctions dans la commune ou d'une désaffectation de l'église. Il est débiteur de corps certains mis à sa disposition et responsable des détériorations et de la perte de ces corps certains, en vertu des principes généraux du code civil (art. 1245 et 1302).

Il importe peu que le Curé ne soit pas locataire de l'église et de ses meubles, un lien juridique étant créé entre lui et la commune, en vertu de la loi du 2 Janvier 1907, qui a établi un droit des fidèles et des ministres du culte sur les édifices communaux affectés à l'exercice du culte et sur les meubles les garnissant.

L'église et les meubles ne sont pas, il est vrai, à la disposition personnelle du Curé ; mais le Curé est une des personnes faisant partie du groupement qui a l'église à sa disposition ; à ce titre, l'action intentée contre lui est recevable et fondée.

C'est à tort que le Curé demande d'être admis à prouver qu'il a toujours apporté à la tenue et à la surveillance de l'église les soins d'un bon père de famille : cette offre de preuve doit être rejetée parce que ce fait, s'il était établi, ne démontrerait pas nécessairement que l'incendie est dû à un cas fortuit et ne saurait décharger le Curé de l'obligation de restituer ou de payer.

Le Curé doit donc établir que l'incendie est dû à une cause étrangère qu'on ne saurait lui imputer : c'est le cas fortuit.

Il ne peut être déchargé de sa responsabilité que s'il prouve que les détériorations et la perte sont le résultat d'un cas fortuit, soit directement en établissant le cas fortuit lui-même, soit indirectement en établissant que les circonstances de ces détériorations et pertes sont telles qu'elles ne peuvent avoir une autre cause qu'un cas fortuit.

La *Revue d'Organisation* promet d'étudier prochainement la thèse affirmée dans cet arrêt.

Le premier prêtre peau-rouge. — Notre excellent confrère la *Vérité*, de Québec, nous apprend qu'un descendant des Peaux-Rouges vient d'être ordonné prêtre catholique aux Etats-Unis.

Le premier Indien qui ait reçu les Saints Ordres, aux Etats-Unis; le Rév. Philippe B. Gordon, a été ordonné par Mgr l'évêque Koudelka, dans l'église du Sacré-Cœur, comté Supérieur, au Wisconsin: Le nom indien du Rév. Ph. Gordon est Ti-bish Kogi-Jik.

La race indienne aborigène d'Amérique présente de vrais types de noblesse et de fierté triste. Sous l'action catholique des premiers missionnaires espagnols, français ou belges, comme le célèbre P. Desmet, cette race aurait pu atteindre aux États-Unis un degré de civilisation très supérieure à celle de ses oppresseurs protestants. Ceux-ci ont préféré la décimer et l'infecter des vices de leur basse « civilisation », pour mieux dominer...

Comité national des Pèlerinages, (33 rue du Chevalier de la Barre-Basilique de Montmartre, Paris, 18e, sous la Présidence d'Honneur de S. E. le Cardinal Amette, Archevêque de Paris. — 1er pèlerinage national à Rome. — Séjour à Lucerne, Milan, Venise, Florence, Naples, Rome (5 jours 1/2) ; Santa-Casa à Lorette ; tombeaux de Saint Antoine à Padoue, de Saint Dominique à Bologne, de Saint François à Assise ; Visite de Sienne, Pompéi et Gênes.

Aller par le Lac des IV Cantons et le Saint-Gothard. Retour par le Simplon et le Loetschberg.

Prix de 325 à 365 fr. selon les classes et catégories.

Ecrire pour renseignements et programme (joindre un timbre).

BIBLIOGRAPHIE

Messe des enfants. — Une brochure in-16 de 86 pages avec illustrations.

Cette brochure — son titre le dit assez, — a été composée pour les enfants du catéchisme, à qui elle est présentée par une charmante lettre de Mgr Chesnelong, archevêque de Sens.

Usurpation et acquisition des biens ecclésiastiques, réfutation de quelques sophismes, ligne de conduite pratique, par S. G. Mgr Sevin, archevêque de Lyon. — Une brochure de 28 pages.

Cette brochure contient les deux lettres précises, d'une énergie si lumineuse et si forte, si vigoureuses, si admirablement apostoliques de Mgr Sevin, adressées, l'une *à un catholique de son diocèse*, qui lui demande quelles conditions les usurpateurs doivent remplir pour se réconcilier avec Dieu, et pourvoir au salut de leur âme, — l'autre *à M. J. Desjoyaux, maire de Saint-Galmier*, qui lui demande quelle conduite doivent tenir les catholiques administrateurs d'œuvres de bienfaisance auxquelles ont été dévolus des biens ecclésiastiques.

REVUE FINANCIÈRE. — Les dispositions générales du marché n'accusent pas de variations sensibles, la Bourse de Paris déjà si mauvaise par suite de la crise générale, se trouve encore défavorablement influencée par les mesures votées à la dernière heure par la Chambre qui s'en va. L'innovation d'un impôt de 5 °/₀ sur les coupons des Fonds d'Etats étrangers a déterminé un mouvement de réaction. — La Rente Française faible toute la semaine, se relève à 87,10. On échange l'Extérieure à 88,90 ex-coupon de 1 °/₀. — La Banque Industrielle de Chine, le Crédit Français, la Société Centrale des Banques de Province reçoivent, à l'heure actuelle, les souscriptions à l'em-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

prunt chinois 5 °/₀ or 1914 de 150 millions de francs offert à 471 fr. 25 par obligation de 500 fr. Cet emprunt est garanti tant en capital qu'en intérêt par les revenus généraux de l'Etat Chinois dont il constitue une obligation directe. — Peu de variations à noter dans le groupe de nos grands Etablissements de Crédit ; le Crédit Lyonnais clôture à 1.649, le Comptoir National d'Escompte à 1.041 et la Société Générale à 803 ex-coupon de 13 fr. 75 ; l'assemblée générale de cet établissement s'est tenue le 26 Mars ; le dividende a été fixé à 20 fr. net contre 19 fr. 21 pour l'exercice précédent, l'assemblée a accueilli avec satisfaction la nomination de M. Dorizon à la présidence du Conseil, où il remplace M. Hély d'Oissel qui reste administrateur, mais que son âge a contraint d'abandonner la présidence. — Le Rio passe à 1.849 fr. sur les déclarations optimistes du président à l'assemblée d'hier ; Boléo 744 fr. — Valeurs Industrielles en reprise la Sosnowice passe à 1.450 et la Briansk à 452 fr. — Le Naphte Russe s'enlève brusquement à 589 fr. — Sur le marché en banque, les mines d'or sont calmes.

o o **Manufacture d'Ameublements** o o

J. CHENADEC

o o *1, rue René-Madec (ancien rue du Quai)* o o

QUIMPER

ENTREPOT DE LITERIE, MIROITERIE, SIÈGES & TENTURES

o o *Agencement complet d'Hôtels, Cafés, Villas* o o

PRIX FIXE | **PRIME** ou **FRANCO DE PORT** à tout acheteur dont l'achat au comptant dépasse **25** francs.

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**
—« *Fondée en 1858* »—

DUPOUY & MAYAUDON

51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.
Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.
Agent : Emile DANTEC, 58, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

TOUTES LES PERSONNES ATTEINTES DE

HERNIE

doivent assurer leur soulagement, leur bien-être et la sécurité de leurs efforts
en portant
LE NOUVEL APPAREIL PNEUMATIQUE
IMPERMÉABLE ET SANS RESSORT
Inventé par le renommé Spécialiste de Paris
M. A. CLAVERIE

Parce que c'est le seul appareil simple, pratique et **vraiment perfectionné.**

Parce que c'est le seul qui soit, à la fois, efficace et **toujours facilement supporté.**

Parce que c'est le seul qui réduise radicalement la hernie, en supprimant les inconvénients bien connus des bandages, ceintures et sangles ordinairement employés.

D'une souplesse merveilleuse, malgré la puissance de contention qu'il exerce, le nouvel « Appareil pneumatique et sans ressort » de A. Claverie se prête à tous les mouvements du corps.

Il assure une contention **intégrale, absolue et toujours garantie,** quels que soient le volume et le caractère de la hernie.

D'aillleurs, **c'est le seul appareil qui ait fait ses preuves,** car, outre qu'il a été appliqué dans tous les pays du monde à plus de **deux millions de blessés,** il est journellement recommandé à leurs malades par plus de 5.000 Docteurs-Médecins.

De telles garanties, seul le nouvel « Appareil imperméable et sans ressort » de A. Claverie peut les fournir.

Enfin, le seul appareil qui soit toujours appliqué **avec une compétence hautement reconnue.**

Aussi toutes les personnes atteintes de hernies ont-elles intérêt à lire le

Traité de la Hernie, *par A. CLAVERIE*

Ouvrage de 150 pages et 200 gravures contenant la description de cette belle découverte et qui est envoyé gratuitement et discrètement sur demande par

M. A. CLAVERIE
234, Faubourg Saint-Martin, PARIS

VISITES et APPLICATIONS de 9 h. à 5 h., à :
MORLAIX, Dimanche 19 Avril, **Hôtel de l'Europe.**
BREST, Lundi 20 Avril, **Hôtel Continental.**
CARHAIX, Mardi 21 Avril, **Hôtel de France.**
OUIMPER, Mercredi 22 Avril, **Hôtel de l'Epée.**
CHATEAULIN, Jeudi 23 Avril, **Hôtel de la Grand'Maison.**

A toute demande de conseils et de renseignements, il sera répondu discrètement par retour du courrier.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

VINS DE BORDEAUX

MAISON RECOMMANDEE

L. PARIS & Cie

107, rue du Jardin Public

Représenté par M. Maurice LACOULOUMÈRE. ✦ **BORDEAUX**

RELIGIEUSE des hôpitaux envoie gratis et discrétement la méthode pour guérir radicalement par les plantes tous les vices du sang, les maladies de peau : dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, glandes, hémorroïdes et goître, la constipation, les maladies d'estomac, des yeux, de poitrine : bronchite chronique, asthme, catarrhe, les maladies des reins. — Après avoir essayé en vain tous les remèdes préconisés, cette méthode nouvelle, simple et sûre contre toutes les maladies chroniques et rebelles, m'a guérie. Ecrire à Sœur V. BONNEFOY, 31, rue Carnot, AVIGNON (Vaucluse).

VINUM EUCHARISTICUM ET ALIA

Abbé ANDREU, à *Perpignan*-Foy.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une Maladie de la Peau, Dartres, Eczémas, Boutons, Démangeaisons, Bronchites chroniques, Maladies de la Poitrine, de l'Estomac et de la Vessie, de Rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Le public appréciera le but humanitaire de cette offre. Ecrire pour cette ou carte postale à M. VERGNERY, 5, Place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra *gratis* et *franco* par courrier et enverra les indications demandées.

MEUBLES RELIGIEUX

Fçois CAUJAN

STATUAIRE

ET

CIVILS



Avenue de la Gare.6

LANDERNEAU

29e Année — Vendredi 17 Avril 1914. — N° 16.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO	PRIX DE L'ABONNEMENT	LA LIGNE D'ANNONCE
10 CENTIMES	France, Algérie et Tunisie. 6 fr. par an. Étranger . . . . . 8 fr. —	40 CENTIMES

L'Abonnement, payable d'avance, part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : Pour les communications, abonnements, dépôts et annonces, s'adresser à M. l'abbé CORNOU, Directeur de la *Semaine religieuse*, place Saint-Mathieu, 3, à Quimper. Les communications doivent être parvenues pour le *mardi au plus tard*, à midi.

Vente au numéro { *à Quimper*, Librairie J. SALAUN, 7, rue St-François.
à Brest, Maison « A NOEL, » 30, rue de la Rampe.
à Landerneau, NICOLAS, rue Fontaine-Blanche.

QUIMPER

TYP. DE KERANGAL, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ

1914

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LA NATIONALE

Entreprise privée, assujettie au contrôle de l'Etat

SOCIÉTÉ ANONYME D'ASSURANCES SUR LA VIE

CAPITAL SOCIAL : **15 MILLIONS**

SIÈGE SOCIAL : *2, Rue Pillet-Will, PARIS*

Près d'un siècle de gestion économe et prudente a permis à **LA NATIONALE** de constituer peu à peu des réserves libres d'une importance telle qu'aucune société similaire ne peut mettre en ligne des garanties supplémentaires aussi puissantes en dehors des réserves mathématiques ; aucune société similaire n'offre, dès lors, une sécurité aussi grande à ses assurés et à ses rentiers.

Capitaux assurés pendant l'exercice 1913 : **118 MILLIONS**

Cette production, qui classe **LA NATIONALE-VIE** à la tête de toutes les Compagnies françaises, est supérieure de *16 Millions et demi* à celle de la Compagnie venant au second rang.

Rentes constituées pendant l'exercice 1913 : **2.851.926** Francs

Capitaux assurés depuis l'origine de la Cie : **2 Milliards 965 Millions**

Rentes constituées depuis l'origine de la Cie : **76 MILLIONS**

Assurances en cas de Décès - Dotations d'Enfants

CONSTITUTIONS de RETRAITES

RENTES VIAGÈRES

immédiates ou différées, aux conditions les plus avantageuses.

De nombreuses Décisions judiciaires ont désigné **LA NATIONALE** pour la Constitution de Rentes viagères.

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS et PROSPECTUS GRATUITS

au SIÈGE SOCIAL à PARIS

ou chez les Agents généraux du Diocèse.

M. KERHUEL, Agent général, à Quimper, 7, rue du Palais.
M. MER, — à Brest, 11, rue du Château.
M. Victor LAUNAY, — à Châteaulin, 2, rue Graveran.
M. KERGUANTON, — à Morlaix, 5, quai de Léon.
M. RICHER DE FORGES, — à Quimperlé, 15, rue de Gorriguer.

29e ANNÉE. Vendredi 17 Avril 1914. N° 16.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Devoir électoral ; Mariages en temps prohibé ; Autel privilégié ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pour 1914. (En supplément : Le Pèlerinage de Lourdes 1914.)

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — La Paix.

III. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Avis de services ; La Station quadragésimale à Quimper ; Garlan ; Le collège de Lesneven ; Croisade des enfants pour le salut des enfants de France.

IV. — Chronique générale : Rome ; La cause du curé d'Ars ; Un grand poète catholique ; L'actualité catholique.

V. — Bibliographie.

VI.— Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 19 Avril. — 1er après Pâques. Dimanche de QUASIMODO. Double majeur. Blanc.
Lundi, 20. — De la férie. Blanc.
Mardi, 21. — S. Anselme, Evêque et Docteur. Double. Blanc.
Mercredi, 22. — SS. Soter et Caius, Papes et Martyrs. Semi-double. Rouge.
Jeudi, 23. — S. Georges, Martyr. Semi-double. Rouge.
Vendredi, 24. — S. Fidèle de Sigmaringen, Martyr. Double. Rouge.
Samedi, 25. — S. Marc, Evangéliste. Double de 2me classe. Rouge.
Dimanche, 26. — 2me dimanche après Pâques. Semi-double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Hôpital de Morlaix	19 au 20 Avril.
Sœurs de St-Vincent de Paul, à Morlaix .	21 au 23 —
Maison de la Miséricorde de Kernisy, à Quimper.	24 au 26 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Devoir électoral. — En vue des élections législatives du 26 Avril et du 10 Mai, Nous rappelons aux *électeurs* catholiques de Notre Diocèse qu'ils ont tous l'obligation grave de remplir leur *devoir électoral.*

Pour le remplir en bons catholiques, ils doivent voter pour des candidats décidés à réclamer, outre les lois nécessaires à la défense de la Patrie, la reprise des relations de la France avec le Pape, la justice et la liberté pour l'enseignement libre, et d'une manière générale la revision des lois hostiles à l'Eglise.

Ils se souviendront que de leur vote dépendra en particulier le sort de nos écoles chrétiennes, de nos patronages, de nos œuvres, et de plusieurs de nos communautés religieuses.

A défaut de candidat adoptant pleinement le programme catholique, il est permis de reporter son suffrage sur un candidat qui s'engage à soutenir au moins l'une ou l'autre de nos revendications essentielles, spécialement celles qui intéressent nos écoles.

On ne doit sous aucun prétexte voter pour un partisan des lois dites « de défense laïque ».

C'est l'heure pour tous ceux qui croient, et d'abord pour les membres de l'Union Catholique, de prier de toute leur âme et d'agir de tout leur cœur.

Quimper, le jour de Pâque, 12 Avril 1914.

† ADOLPHE,
Ev. de Quimper et de Léon.

Cet avis devra être lu en chaire, sans commentaire, en français ou en breton, à toutes les messes, le dimanche de Quasimodo, *19 Avril.*

***

Penaoz voti. — Araok votadek ar c'huec'h-var-n'ugent a viz Ebrel hag an dek a viz Mae, e tigasomp da zonj d'an Elektourien katolik euz Hon Eskopti e rankont, dindan boan a bec'het, ober mad ho dever.

Evit voti evel kristenien, e tleont rei ho mouez d'ar re a bromet stard : dalc'ha d'al lezennou necesser evit difenn ar vro ; hag ouzpenn poania evit ma teuio ar gouarnamant d'en em glevout adarre gant Hon Tad Santel ar Pab, evit ma vo roet justiz ha liberte d'ar skoliou kristen, erfin evit ma vo freuzet al lezennou great eneb an Iliz.

Arabad ankounac'haat penaoz ma ve fall ar votadek-se, e vo great gant hor skoliou, gant hor patronachou, ha gant kalz euz ar c'houentchou a zo c'hoaz var douar Franz.

Ma ne zeuz ket etouez ar re a zo var ar renk, hini ebed hag a bromed beza depute katolik penn da benn, roit ho mouez neuze d'an hini a zo akkord, var eur poent bennag, gant ar gatoliket, dreist oll, var al liberte hag ar justiz evit ar skoliou kristen.

Morse avad, evit digare ebed, ne votit evit eun den a ro he asant d'al lezennou hanvet an « défense laïque ».

Poent ha re boent e, evit an oll dud a feiz ha dreist-oll evit ar re zo en « Union katolik », pedi ha poania a greiz ho c'halon.

Kemper, d'ar zul Bask, 12 a viz Ebrel 1914.

II. Mariages en temps prohibé. — Nous constatons qu'une habitude commence à s'introduire dans certaines paroisses, de fixer au mardi de Pâques, la célébration des mariages, malgré la solennité de ce jour. Pour couper court à cet abus, Nous voulons qu'à l'avenir on refuse de célébrer les mariages ce jour-là, à moins de raisons très spéciales et très graves, sur lesquelles Nous Nous réservons de Nous prononcer.

III. Autel privilégié. — Un certain nombre de paroisses n'ont pas encore sollicité le renouvellement de la faveur de l'autel privilégié : nous les prions de vouloir remplir, au plus tôt, cette formalité, afin d'assurer uniformément la continuité du précieux privilège.

IV. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS pendant la semaine.

Avril.	*Matin.*	*Soir.*
Mercredi, 22...	.....	Kernével. *
Jeudi, 23.....	Bannalec.....	Mellac.* — Tréméven.
Vendredi, 24...	Querrien. — Locunolé	Saint-Thurien. *
Samedi, 25.....	Arzano. — Guilligomarc'h....	Rédéné. *

Monseigneur sera accompagné de M. le vicaire général Gadon jusqu'au samedi 2 Mai inclusivement.

N. B. — Monseigneur ne reste ni pour le repas du soir, ni pour la nuit, dans les paroisses marquées d'un astérisque.

PARTIE NON OFFICIELLE

La Paix !

« La paix soit avec vous, » tel est le souhait de Notre-Seigneur ressuscité à ses disciples lorsqu'il leur apparut pour mettre un terme à leurs dernières hésitations. La paix, pour être complète,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

doit être dans l'esprit et dans le cœur. Les Apôtres la connurent. Si leur foi, jeune encore, s'était troublée devant l'ignominieux dénouement d'une carrière qui leur paraissait ne devoir être que glorieuse, maintenant elle s'établissait dans le calme de la certitude. Jésus était là leur offrant les preuves les plus palpables de sa résurrection. Ses mains, ses pieds, son côté, tout témoignait, par les blessures faites à son Corps sacré, de la réalité de son supplice et de sa mort. Mais en même temps, il était bien en vie, là sous leurs yeux, leur parlant, et mangeant avec eux. La mort avait donc lâché sa proie et dans ce prodige plus encore que dans les merveilles qu'il avait semées sous ses pas, Jésus leur imposait l'évidence de sa divinité. Son Humanité avait sa part dans les miracles de sa mission terrestre, mais la Résurrection était tout entière l'œuvre d'un Dieu : *in resurrectione totus Deus,* comme le dit S. Augustin.

Dès lors quel trouble pouvait encore subsister dans l'intelligence des disciples ? La Résurrection était la confirmation éclatante de tous les enseignements qu'ils avaient reçus. Leur foi en devenait inébranlable. Et leur cœur, désormais réchauffé, inspiré par cette foi, se fixait en l'amour du Dieu ressuscité et dans la fidélité absolue à ses commandements. Il était prêt à affronter dans la paix toutes les épreuves du rude apostolat qu'ils allaient entreprendre.

Il doit en être de même de tous les chrétiens dont l'âme vient de ressusciter à la vie surnaturelle. Comme elle le fut pour les Apôtres, la Résurrection leur est une confirmation entière de leur foi, et leur cœur maintenant acquis à la grâce, trouve dans la certitude de leur croyance et dans les inspirations de l'Esprit-Saint, les éléments d'une paix intérieure profonde et durable comme celle du voyageur égaré qui reconnait son chemin et s'empresse d'un pas joyeux vers le terme de son itinéraire.

Cette paix, d'autres la cherchent où elle n'est pas. Ils se savent faits pour la vérité et pour l'action. Mais, créatures oublieuses de leur origine et de leur nature, roseaux pensants agités par le vent de l'orgueil, ces hommes se sont faits d'eux-mêmes leur propre dieu. Ils ne veulent devoir qu'à leur raison, leurs lumières et leurs connaissances, ils ne reconnaissent d'autre source du devoir que leur conscience.

Cette révolte contre Dieu est non seulement une odieuse ingratitude, c'est un crime contre la raison et contre la conscience elles-mêmes, car toutes deux, chacune en son langage, proclament la nécessité d'un créateur, suprême législateur du monde des intelligences, de tout ce qui vit et de tout ce qui est. Mais par quelle aberration plus grande encore ont-ils pu demander à cette foi et à cette morale laïques la paix de leur esprit et de leur cœur ?

La raison a derrière elle une histoire désormais assez longue pour qu'il soit facile de juger de la sécurité qu'elle peut donner à ceux qui cherchent par elle seule la vérité. Point d'écart extravagant, odieux ou ridicule à laquelle elle ne se soit laissée entraîner à toutes les époques, point de contradiction dans laquelle elle ne soit tombée, point de doute dans lequel elle ne se soit enlisée,

chez ceux-là mêmes qui, à plus d'un titre, ont pu passer pour des génies et pour les lumières de leur temps. Comment dès lors, peut-on se flatter de posséder par cette raison vacillante, si mobile et si bornée, la vérité qui est de son essence immuable et éternelle et par suite toujours conséquente avec elle-même ?

Quant à la conscience, ne voit-on pas que ses indications et ses conseils, à la supposer même affranchie de la tyrannie des passions et sourde à leurs suggestions, sont solidaires de la raison qui l'éclaire dans ses jugements ? Il est vrai, comme le disait récemment M. Viviani au Sénat, que la notion du bien et du mal est commune aux croyants et aux incrédules. Oui, sans doute, s'il s'agit de la notion abstraite du bien et du mal, mais s'il s'agit de juger de la moralité d'un acte déterminé, la valeur morale de cet acte, envisagé par la conscience, ne se définira-t-elle pas d'après les solutions apportées par l'esprit aux problèmes qui se rattachent à notre destinée et à nos origines ? Les plus grands philosophes de l'antiquité trouvaient bon que l'esclave ne fut qu'une chose et non une personne. Les anarchistes, j'entends ceux qui se raisonnent et qui se sont faits des principes et une morale, font assez bon marché du droit de propriété et même de la vie humaine. Il y a d'autres exemples, plus démonstratifs encore et que chacun évoque, qui prouvent assez clairement que la conscience se laisse assez facilement imposer silence, pour peu qu'elle soit sollicitée par l'intérêt, devant des actes dont la culpabilité ne saurait être douteuse.

Ni sécurité dans les principes, ni sécurité dans la morale, mais un trouble dans la croyance, des hésitations et des démentis perpétuels à soi-même dans la conduite, c'est à cela qu'aboutit l'oubli du Dieu de la Résurrection. La paix est l'apanage de ceux-là seuls qui, par la foi en Jésus ressuscité se sont mis à l'abri des aberrations, des vertiges et des faiblesses de l'esprit et du cœur. C'est à ceux-là que Notre Seigneur a dit : « La paix soit avec vous ! Je vous donne ma paix, mais ce n'est point l'apparence de paix que le monde donne à ceux qui me renient. »

F. C.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. **La cause catholique et les élections.**
II. **Mission** de SAINT-JEAN DU DOIGT. 1re semaine du *19 au 24 Avril,* sous la présidence de M. Talabardon, curé de Plouguerneau.

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *19 Avril, Dimanche de Quasimodo.* — Messes aux heures habituelles.

A 3 heures, vêpres suivies de la bénédiction. Il en sera ainsi jusqu'à la Toussaint, à moins d'avis contraire.

25 Avril, samedi. — Fête de saint Marc. — La procession sortira de la Cathédrale à 9 heures et se rendra à la chapelle de Saint-Marc, où l'on chantera la messe de la Station.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Avis de services. — Le service anniversaire pour M. Menguy, ancien vicaire, sera chanté à ROSPORDEN, le 23 Avril, à 10 heures.

— Un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Emmanuel Henry, ancien recteur, sera chanté à TRÉFLEZ, le jeudi 23 Avril, à 10 heures.

La Station quadragésimale à Quimper. — A SAINT-CORENTIN. — Nous lisons dans *la Voix de Saint-Corentin :*

« M. Dubois, missionnaire, a trouvé le secret d'augmenter sans cesse son auditoire depuis le premier jour, et la fidélité de l'assistance ne s'est jamais démentie. Sa parole claire et forte, son action vive et variée donne à son enseignement un charme tout particulier, que le public goûte visiblement. Il le prouve bien.

» Nous aurions voulu pouvoir donner un résumé au moins succinct de ses instructions ; mais ce travail même réduit nous demanderait un espace dont nous ne disposons pas dans notre modeste *Bulletin*. Il a passé en revue les principales vérités de la doctrine chrétienne et a touché aux points essentiels de la morale, fixant ainsi les esprits et les cœurs sur les matières qui méritent tout spécialement leur attention.

» Outre ses instructions ordinaires il a donné, sous forme de retraite aux Dames et aux Demoiselles, une série de conférences spéciales, à la Cathédrale, à 4 heures. Ici encore, l'assistance s'est accrue journellement du commencement à la fin.

» La station bretonne, prêchée par MM. les Vicaires des environs et par M. l'Aumônier de l'Asile, a présenté un grand intérêt par le talent des orateurs et par la variété des sujets traités, variété, en effet, bien que les sujets fussent bien unis. Il s'agissait de donner un résumé à grands traits, de l'ensemble de la doctrine chrétienne, afin de laisser dans l'esprit des fidèles, comme en un tableau synoptique, la substance des trois questions du catéchisme : vérités à croire, devoirs à pratiquer, moyens de sanctification établis par Dieu. Le programme a été fidèlement suivi, à la grande satisfaction de l'auditoire. »

— A SAINT-MATHIEU. — C'est par la petite retraite bretonne qu'a débuté la station quadragésimale, à Saint-Mathieu. Dès le 3me dimanche, le soir, à 8 heures, M. l'abbé Paugam, vicaire à Riec-sur-Bélon, prenait contact avec son auditoire breton, puis, toute la semaine, le matin à la messe de 6 heures, et le soir, à 8 heures, il exposa à ces âmes tout attentives les deux chemins qui se partagent la vie humaine. L'un, par l'égoïsme et le vice mène à male fin ; l'autre, par le dévouement et la vertu, conduit à Dieu, et ce fut dit de façon si simple et si concrète, que chaque retraitant put sortir de là muni de fermes et claires résolutions. Nous regrettons que les hommes ne se soient pas trouvés plus nombreux aux différentes réunions et aux communions finales. Eux plus que les femmes pèchent par ignorance.

Le dimanche du *Lætare*, s'ouvrit la station française, et, pendant trois semaines, ce fut une suite de retraites prêchées par le P. Falher, celtisant, érudit, poëte à ses heures, plus patriote qu'un Lorrain, et d'une ardeur de conviction qui vous empoigne.

Les enfants en firent l'expérience dans les quelques conférences qu'il voulut bien leur donner avant la communion générale du jeudi. Dans le même temps chaque jour, après la messe de 8 h. 1/2 et le soir, l'infatigable prédicateur faisait connaître aux jeunes filles les dangers de la vie, ce qui en est le préservatif et le viatique, le tout agrémenté de traits à l'emporte-pièce. La communion pascale du dimanche de la Passion fut vraiment très nombreuse.

Cette façon un peu personnelle d'exposer la vérité déplût-elle à quelques mères de famille ? Avaient-elles déjà assisté à quelques retraites, ou leurs occupations les tenaient-elles absolument absorbées ? Toujours est-il qu'on constata un grand fléchissement, et à notre très grand regret. Jamais le rôle de la mère ne fut plus important, jamais elle eut plus besoin d'exercer une influence sérieusement chrétienne, et, si elle n'est pas avertie, comment donc guidera-t-elle les siens ? La communion du jour des Rameaux, quoique satisfaisante, ne ressortait pas assez par le nombre des mères chrétiennes.

Le P. Falher, pour s'adresser aux hommes, n'avait pas attendu le début de la Semaine Sainte. Dès le premier jour, il leur avait exposé son programme ; pour le dimanche de la Passion, il les avait revus ; mais c'est surtout à la salle Jeanne-d'Arc, dans deux conférences avec projections qu'il fit battre leurs cœurs de catholiques et de Français. Il analysa le caractère allemand, ce qui en fait la force — surtout la ténacité, la sobriété de la race et la vitalité de la famille. C'était un préambule à l'exposé de la guerre franco-allemande. Notre compatriote a passé de longues années dans le pays lorrain, il a étudié les champs de bataille, il a parlé aux héros et aux victimes de cette guerre terrible. L'exposé des causes, le récit des premières défaites : Wissembourg, Freshviller, Metz et Sedan, portèrent au comble l'émotion de la salle. Les larmes jaillissaient au souvenir de tant de bravoure, de sang inutilement versé, et l'on se sentait écrasé.

Les hommes, qu'avait séduits cette forte parole, ne lâchèrent plus le P. Falher. Le matin, dès 5 h. 1/2, ils formaient un bon groupe au pied de sa chaire ; tous les soirs, la grande nef et le bas-côté étaient pleins. Pour l'agonie, la Passion de Notre Seigneur, on se tassa pour laisser des places aux femmes.

Le digne couronnement de ces retraites pascales ce fut la communion du dimanche de Pâques. Les hommes étaient là plus de 700, graves, recueillis, fiers d'avoir rempli le plus saint des devoirs, plus forts désormais, plus convaincus et, qui sait ? plus inébranlables dans leur dévouement à Dieu, à la patrie, à la famille.

La grand'messe fut belle ; à vêpres, l'assistance nombreuse. C'étaient les adieux. Père Falher, vous n'avez pu dissimuler votre émotion, la voix trahissait celle de notre Recteur ; comment n'au-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

rions-nous pas été impressionnés ? Vous prierez pour nous, et pour les pauvres égarés, assez inexpérimentés pour croire encore que des âmes généreuses puissent vivre loin de Dieu. X.

P. S. — Les casernes du 118e se trouvant dans la paroisse Saint-Mathieu, nos braves soldats y viennent remplir leurs devoirs religieux, parfois isolément, d'autres fois en petits groupes. Le dimanche de la Passion, avant de partir en congé, ils se rencontrèrent à la Table Sainte près de 250. N'est-ce pas un signe des temps ?

GARLAN. — **Union Catholique.** — Le dimanche de Pâques, après les vêpres, s'est tenue la réunion plénière de l'Union Catholique depuis longtemps préparée par le zélé et actif pasteur et par le bureau de l'Union.

L'assistance fut très nombreuse, et les orateurs avantageusement connus furent écoutés et applaudis.

Après la prière, M. Louis Lautrou, président de l'Union, a lu une belle lettre de M. le général Hilarion de Forsanz, notre président honoraire. Dans les déclarations du général de Forsanz nous relevons les idées suivantes : nécessité urgente pour les libéraux et les catholiques de s'unir devant l'état lamentable de la France livrée aux pires ennemis du catholicisme et du bon ordre ; nécessité de mieux éduquer la jeunesse pour arrêter les progrès alarmants de la criminalité juvénile.

Puis M. Lautrou donna la parole à M. Jean Bodros, vice-président, qui parla de la nécessité de la religion, sauvegarde du bon ordre et de la paix dans la société. L'orateur (qui dit avoir été autrefois un pilier d'hôpital) a vu bien des moribonds. Excessivement rares étaient ceux qui ne voulûssent point aux approches de la mort des secours de la religion, et pourtant cette religion, des secours consolants de laquelle ses ennemis eux-mêmes se réclament au déclin de leur vie, on cherche, aujourd'hui plus que jamais, à l'extirper de la société, et pour y parvenir, on s'y prend adroitement : on s'attaque à l'enfance. Pour résister à nos ennemis prenons exemple sur eux : unissons-nous. Quelles que soient nos opinions politiques, sur le terrain religieux, il nous est facile de nous entendre et de nous unir.

M. Bodros nous a prouvé qu'en public comme en privé, il savait manier la parole. Des applaudissements nourris ont salué la fin de son discours. Mais qu'il nous permette de lui dire que tous regrettaient de le voir finir si vite.

M. Daniélou, président de l'Union Catholique de Saint-Mathieu, prit ensuite la parole. Les catholiques, dit-il, sont traités en parias, à eux les charges, aux autres les honneurs. Il parla ensuite de l'une des iniquités les plus criantes de notre temps : perception d'un impôt sur tous les contribuables pour la subvention exclusive de l'école laïque. A quand donc la représentation proportionnelle scolaire ? Pour mettre fin à cet état de choses, unissons-nous sur le terrain catholique.....

Pour être de dignes membres de l'Union, combattons l'alcoolisme et pratiquons bien notre religion. L'orateur conseilla la communion fréquente, dont il nous montra l'excellence en rappelant l'institution de l'Eucharistie et les promesses faites par Jésus-Christ à la bienheureuse Marguerite-Marie.

Ces paroles, dites avec une conviction profonde, allaient droit au cœur. Aussi a-t-on entendu plusieurs assistants faire cette réflexion : « Un laïque qui nous dit ces choses, comme c'est beau ! »

M. le Recteur fit ensuite un résumé aussi lumineux que possible des discours et engagea ses paroissiens à se lever et à s'unir pour la défense des intérêts religieux menacés. Puis M. Lautrou les remercia d'être venus si nombreux à la réunion et exhorta à son tour à se faire inscrire dans l'association ceux qui n'y étaient pas encore. Ils furent écoutés ; car, la prière dite, une vingtaine de nouveaux adhérents demandèrent à faire partie de l'Union Catholique.

Le collège de Lesneven. — Une note communiquée aux journaux a annoncé que, sur le refus de la Municipalité de Lesneven de consentir à la laïcisation complète du collège, le ministre avait décidé définitivement de ne pas renouveler le contrat qui liait l'Etat et la Ville et de supprimer toute subvention à partir du 1er Octobre.

Le collège n'en sera pas pour cela fermé et les élèves continueront à y affluer comme par le passé. Des journaux anticléricaux, parmi lesquels le *Populaire* de Brest s'est signalé par sa mauvaise foi, ont entrepris contre le collège une véritable campagne de dénigrement qui n'aboutira pas à en détacher les familles.

« Il a rêvé, écrit à ce sujet l'*Écho paroissial* de Brest, la fermeture complète du collège. Mais, sentant que sur ce point il n'aurait pas satisfaction, il voudrait du moins ébranler la confiance des familles et empêcher le nouvel établissement de conserver le grand nombre d'élèves, qui fait aujourd'hui du collège de Lesneven, l'un des plus florissants de France.

Il en sera pour ses frais de colère et de calomnies. Quoi qu'il dise et quoi qu'il fasse, le collège de Lesneven vivra et les familles seront toujours heureuses de lui confier leurs enfants.

M. Viviani, ancien élève et ancien protégé des Chers Frères de la Salle, devenu anticlérical par besoin d'arrivisme, aura privé l'Université d'un de ses meilleurs établissements. Mais il ne pourra pas donner à la Franc-Maçonnerie et aux sectaires qui ont travaillé dans la circonstance avec elle, une entière satisfaction.

Le collège de Lesneven subira quelques transformations dans son personnel enseignant, mais les familles peuvent se rassurer, la maison sera ouverte en Octobre prochain et elles y trouveront les mêmes garanties que par le passé tant au point de vue de l'enseignement qu'au point de vue de l'éducation.

Le *Populaire* tente de discréditer le prêtre qui est à la tête de la maison et qui jouit de l'estime générale. C'est un procédé hon-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

teux, il n'y a que les vilaines gens à l'employer. Les familles sauront faire bon marché de toutes les sottises entassées dans les colonnes du journal radical et elles conserveront à M. l'abbé Moënner la confiance qu'elles ont toujours eue en lui. »

Croisade des enfants pour le salut des enfants de France. — Une des conséquences de l'état social de notre malheureux pays, où la religion est sans cesse attaquée par des sectaires, où l'atmosphère est sans cesse saturée de miasmes délétères qui détruisent peu à peu la foi et la vertu, c'est que l'âme des enfants — l'avenir de la race — est en danger. Trop souvent déjà, l'on rencontre, dans les villes et même dans les campagnes, des enfants élevés sans Dieu et dont l'état moral est lamentable ; le nombre en croît, hélas ! chaque jour. Et pour assurer plus complètement la perdition de ces petits êtres, de nouvelles lois impies vont être votées.

Il faut donc un effort spécial pour conjurer cet immense péril. Or, n'est-ce pas aux enfants eux-mêmes qu'il faut demander la plus grande part de cet effort puisqu'ils y sont les premiers intéressés ? Ne savons-nous pas aussi que, de toutes les supplications adressées à Dieu, la plus efficace est leur prière innocente et pure ? Le Psalmiste disait : *Ex ore infantium et lactentium perfecisti laudem propter inimicos tuos ut destruas inimicum et ultorem.* (*Ps.* VIII) « Par la bouche des enfants, tu t'es fondé une force victorieuse pour confondre tes ennemis, pour imposer silence à l'adversaire et au blasphémateur. »

Dans le moment si critique que traversent l'enfance et la jeunesse de France, c'est une victoire semblable que tous doivent implorer de la miséricordieuse bonté de Dieu.

Aussi, l'Association de Notre-Dame de Salut, qui, depuis ses origines (1871), a toujours compris et utilisé la puissance de cette prière de l'enfance, se propose-t-elle d'enrôler tous les enfants en une pieuse croisade de prières, de communions et de sacrifices pour sauver l'âme des jeunes Français.

Dans ce but, elle fait appel à toutes les familles chrétiennes, aux curés et directeurs de catéchismes, aux collèges et pensionnats, aux écoles et patronages, aux œuvres d'apostolat (ligues, catéchistes volontaires, etc.), afin qu'on puisse inviter tous les enfants, garçons et filles, à s'inscrire et à faire les prières et œuvres proposées, dans un grand élan de ferveur et de foi.

Voici les conditions :

Chaque jour. — Récitation d'un *Notre Père*, d'un *Je vous salue Marie*, et de ces invocations :

Notre-Dame de Salut, sauvez les enfants de France !
Saints Anges gardiens, priez pour nous !
Bienheureuse Jeanne d'Arc, priez pour nous !

Chaque mois. — Communion générale des enfants, notamment le *25 Mars*, fête de l'Annonciation ; le *12 Avril*, jour de Pâques ;

le *24 Mai*, fête de Jeanne d'Arc ; le *11 Juin*, jour de la Fête-Dieu ; le *26 Juillet*, clôture du Congrès eucharistique international de Lourdes ; le *15 Août*, fête de l'Assomption, etc.

De temps en temps. — On propose encore, suivant les facilités (chaque jour, si possible) :

Une dizaine de chapelet ;

Une visite au Saint-Sacrement et un moment d'adoration, en particulier ou, de préférence, en commun, surtout les jours où le Saint-Sacrement est exposé ;

Une pénitence ou un sacrifice, sous le contrôle des parents ou des maîtres ;

La Communion très fréquente, et même quotidienne.

Une image éditée à l'effigie de Notre-Dame de Salut et sur laquelle on inscrit le nom de chaque enfant en la lui remettant, reproduit le texte de ces conditions, avec la permission de l'Ordinaire. Elle est envoyée gratuitement aux zélateurs et zélatrices, aux Œuvres, aux familles, aux enfants qui la désirent. Il suffit de la demander au Secrétariat général de Notre-Dame de Salut, 4, avenue de Breteuil, Paris (1), qui donne aussi tous autres renseignements utiles.

A l'œuvre ! S. S. Pie X a déclaré, à l'audience inoubliable des petits communiants, le 14 Avril 1912, que les enfants doivent être les « anges tutélaires » de leur pays : par cette croisade de prières unanimes, donnons-leur le moyen de répondre au vœu du Pape et de sauver la France en sauvant l'âme de ses enfants ?

Monseigneur a daigné bénir les efforts de cette croisade des enfants en leur adressant la lettre suivante :

J'approuve et je bénis la pieuse croisade d'enfants que préconise l'Association de Notre-Dame de Salut et j'accorde 50 jours d'indulgence aux enfants qui réciteront un *Pater* et un *Ave* pour l'Eglise et pour la France.

Quimper, 31 Mars 1914.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **La date de la canonisation de la Bienheureuse Jeanne d'Arc.** — C'est le 21 de ce mois que la Congrégation des Rites tiendra une séance consacrée à la cause de canonisation de Jeanne d'Arc. La séance est inscrite dans les termes suivants : « Congrégation préparatoire sur les miracles attribués à la Bienheureuse Jeanne d'Arc ».

---

(1) Les plus légères offrandes y seront reçues avec reconnaissance pour couvrir les frais d'impression et d'expédition de ces images.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Voici ce que l'on peut prévoir pour la cause de notre sainte héroïne :

La séance du 21 Avril aura lieu au Vatican, mais non devant le Pape. Les consulteurs débattront, devant les Cardinaux, la valeur des miracles proposés pour la canonisation, puis donneront leur vote, et après leur départ, les Cardinaux, à leur tour, émettront leur avis. Le secrétaire de la Congrégation des Rites, Mgr Lafontaine, en fera le rapport au Souverain Pontife.

Quelques jours après, peut-être avant l'été, aura lieu la Congrégation générale. Celle-ci se tient en présence du Pape. De nouveau, sur miracles, les consulteurs, puis les Cardinaux, donnent leur avis motivé. A quelque temps de là, un dimanche ou un jour de fête, après que le Pape s'est réservé quelques jours de réflexion et de prière, a lieu une réunion à laquelle est admis le public, et au cours de laquelle le Pape fait lire un décret déclarant son avis sur la valeur des miracles.

Dès lors, il ne faudra plus qu'une revision rapide de toute la cause, dans une nouvelle phase, qu'on appelle le procès *de tuto*. Cette phase comprend une seule Congrégation générale devant le Saint Père, puis une lecture de décret.

Ces deux séances du procès *de tuto* pourraient, dans l'hypothèse où la cause suivrait un cours favorable, avoir lieu, à la reprise des réunions de Curie, vers le mois de Décembre.

En sorte que la canonisation de Jeanne d'Arc pourrait être accomplie dans un assez bref délai.

La cause du Curé d'Ars. — A son retour de Rome, Monseigneur l'Evêque de Belley s'est entretenu avec les membres de son Chapitre et, au cours de son entretien sur les divers sujets auxquels il avait cru devoir intéresser le Saint-Père, il a rapporté ce qui suit :

« Passionné pour notre bienheureux Curé d'Ars, dont il connaît les moindres détails biographiques, le Saint-Père a appris avec une vraie joie les nouveaux faits de guérisons extraordinaires, dues à l'intercession du saint Curé, qui vont permettre d'ouvrir incessamment le Procès de Canonisation, — et il a renouvelé l'assurance que rien ne serait négligé de sa part pour hâter, le plus possible, les travaux du Procès définitif de Canonisation. Chose touchante, il aime à travailler lui-même, personnellement, à promouvoir le culte du bienheureux Vianney, en distribuant largement, pour les malades, des images du saint Curé, qu'il a daigné faire éditer avec un texte en français au verso. »

Un grand poète catholique. — Mistral qui vient de mourir n'était pas seulement un grand poète. C'était aussi un grand chrétien. La *Semaine religieuse de Fréjus*, — sous la signature de M. l'abbé Spariat, majoral du Félibrige, que Mistral honorait d'une spéciale affection, — publie une étude qui fait mieux connaître le catholique dans le maître que la Provence pleure. Voici quelques extraits de cet article.

« Son enfance première se passa au Mas du Juge, chez son père François Mistral, dont le mariage avec Adélaïde Poulinet rappelle celui de Ruth et de Booz. « Mon père, dois-je dire, avait une foi profonde. Le soir, en été comme en hiver, il faisait à haute voix la prière pour tous, et puis, quand les veillées devenaient longues, il lisait l'Evangile à ses enfants et domestiques. Fidèle aux vieux usages, il célébrait avec pompe la fête de Noël, et lorsque pieusement il avait béni la bûche, il nous parlait des ancêtres, il louait leurs actions et il priait pour eux... »

» Toute sa vie Mistral a gardé cette foi profonde, cette fidélité aux vieux usages. Il fut l'homme des traditions, de la tradition catholique, comme il l'a dit lui-même.

» Il fut ensuite envoyé au pensionnat de Saint-Michel de Frigolet, ancien monastère situé dans la Montagnette, à deux heures de Maillane. Une petite plaque de marbre, dans la chapelle Saint-Michel, porte cette inscription : *Eici Mistral canté*. De Saint-Michel, le jeune Frédéric alla continuer ses études en Avignon, chez un M. Millet, qui tenait pensionnat dans la rue Pétrarque. C'est là qu'il fit sa première Communion, à l'église Saint-Didier. Il en parle avec émotion comme il parle du grand saint Gens qui, disait-il plus tard, lui avait sauvé la vie. Il voulut quitter le pensionnat, fuir le monde comme saint Gens et s'enfermer dans la Chartreuse de Valbonne. Cette vocation un peu prématurée lui passa en revoyant son père et sa mère. Il avait une autre vocation. Je me souviens toujours de cette parole que me dit Mistral, le 29 Mai 1887, au monastère de Saint-Honorat, après la sainte Estelle de Cannes : « Moi, dit-il, avec conviction, si le bon Dieu ne m'avait pas fait » poète provençal, je me serais fait moine ! » En Avignon, il change de pensionnat. Il est chez M. Dupuy, où il fit la connaissance et se lie d'amitié avec Joseph Roumanille, de Saint-Rémy, jeune professeur. « Le dimanche, raconte-t-il, on nous menait pour la messe et les vêpres à l'église des Carmes. » Il passe ensuite bachelier à Nîmes. Cet épisode de sa jeunesse est raconté par lui-même avec une grâce exquise. Il fait son droit à Aix, et en 1851 il obtient son diplôme de licencié avec une thèse rédigée en latin. Il revient aussitôt au Mas du Juge où il écrivit *Mirèio*, son premier poème qui parut en 1859 et qui excita l'admiration universelle. Chacun sait que Mistral fut présenté à cette époque par Jean Reboul, de Nîmes, et Adolphe Dumas, de Cabanes, au grand Lamartine, qui s'écria tout ému, en embrassant le jeune poète de Maillane : *Tu Marcellus eris !* J'ai là sous les yeux les deux lettres que Mistral reconnaissant adressa à Lamartine. Elles sont datées, l'une de Paris : 9 Mai 1859 ; l'autre de Maillane, 15 Juin 1859...

» Il est immortel quand même et plus encore que les quarante immortels ! La gloire est venue au-devant de lui. Il l'a accueillie dans Maillane, dans son village, au milieu de ses compatriotes dont

Archives diocésaines de Quimper et Léon

il a partagé les joies et les douleurs. Il ne s'est point laissé griser par les triomphes. Il est resté fidèle à son pays, à sa foi, à sa langue, à la cause qu'il appelait la cause sainte. On peut voir encore dans son salon le bureau de Lamartine, qui lui fut envoyé dernièrement. Dans sa salle à manger, blanchie à la chaux, simplement provençale, on admire la statuette de saint Gens et la chapelle sous verre devant laquelle les mariniers du Rhône faisaient leur prière avant de partir pour Beaucaire.

» Parlerai-je de sa générosité, de sa sagesse, de sa gratitude, de sa délicatesse, de son affabilité, de sa courtoisie, qui étonnaient ceux qui l'approchaient ? Ses derniers vers resteront gravés sur le bronze sacré, sur la nouvelle cloche baptisée le jour de saint Joseph, 19 Mars dernier. Mistral, au point de vue physique, moral, intellectuel, social et religieux, a incarné en lui l'âme de la Provence. Grand chrétien, grand patriote, son œuvre est une pyramide gigantesque, faite de pierreries et de diamants, qui éblouira l'humanité d'une clarté immortelle et que sans cesse les siècles contempleront. »

L'ACTUALITÉ CATHOLIQUE

La justice égale entre tous les enfants pauvres.

Un vœu du Conseil municipal de Paris. — M. Alpy avait soumis au Conseil municipal de Paris un vœu tendant à réclamer l'admission des élèves des écoles libres au bénéfice des Caisses des écoles.

Il ne faut pas confondre la distribution des secours des Caisses des écoles avec la distribution des secours votés par les Conseils municipaux ; ceux-ci ont le droit d'inscrire au budget communal des subventions aux enfants indigents, et s'ils peuvent prendre pour distributeurs les Caisses des écoles, rien ne les oblige à user de leur intermédiaire ; d'autre part, les Caisses disposent elles-mêmes de fonds qui leur appartiennent en propre et prétendent ne les distribuer qu'aux enfants des seules écoles publiques.

Il est juridiquement établi — de nombreux arrêts du Conseil d'Etat l'ont mis hors de doute — que les Conseils municipaux peuvent, en vertu de leur vocation charitable, accorder des secours à tous les enfants pauvres, sans distinction d'écoles, car c'est l'indigence seule qui motive le secours ; au contraire, la Caisse des écoles est considérée officiellement comme une organisation annexe de l'école publique, service public elle-même, et ne pouvant fonctionner qu'au profit de l'école publique.

De nombreux conseils municipaux, nous l'avons rapporté à plusieurs reprises, ont usé avec justice du droit qui leur est reconnu, et le Conseil de Paris lui-même en a fait une application partielle, à titre d'essai. Mais voici que la Chambre a voté une loi nouvelle qui étend et renforce l'organisation des Caisses des écoles ; le

Sénat va discuter le texte de cette loi qui, ainsi votée par les deux Chambres, deviendrait prochainement applicable.

Or, s'il est juste que les communes ne fassent pas de différence entre les enfants marqués du signe commun de l'indigence, il serait juste aussi que les Caisses destinées à faciliter la fréquentation scolaire fussent ouvertes à tous les enfants qui obéissent au précepte de la fréquentation scolaire.

La question ainsi nettement posée, l'on voit l'opportunité et la portée du vœu de M. Alpy. Opportun à cause du prochain débat sénatorial, il demande, non une faculté d'assistance dont les conseils municipaux disposent déjà justement, mais la réforme d'une injustice dans l'organisation de caisses scolaires dont bénéficieront certains citoyens des communes à l'exclusion des autres.

Les principes sont les mêmes dans les deux cas, et la fiction légale qui fait de la Caisse des écoles une annexe de l'école publique peut forcer la jurisprudence du Conseil d'Etat : elle n'en consacre pas moins, sous des dehors juridiques, une injustice formelle à l'égard des enfants qui satisfont à la fréquentation scolaire dans les écoles libres.

C'est ce qu'ont établi sans peine les conseillers libéraux de Paris, tandis que le préfet de la Seine se retranchait derrière la lettre d'une loi qu'il s'agit précisément de conformer à l'esprit de justice.

Le vœu de M. Alpy demandait que le projet en discussion déclare expressément que « la Caisse des écoles a pour objet de faciliter la fréquentation des écoles publiques et privées ». Renvoyé à une commission, le vœu avait fait l'objet d'un rapport de M. Bellan, radical, qui proposait un texte un peu différent, auquel se rallia M. Alpy dans un esprit de conciliation. La commission proposait ce vœu :

« Que la liberté la plus grande soit laissée aux Caisses des écoles de distribuer à leur convenance par des dons en nature — vêtements, bons de cantine — les deniers mis à leur disposition par leurs souscripteurs.

» En ce qui concerne les écoles privées, cette disposition sera limitée aux enfants admis gratuitement dans les dites écoles. »

Vainement les sectaires parleront-ils, comme le *Rappel*, de « manœuvre hypocrite » et de « tartuferie ». Rien ne prévaudra contre l'évidente justice d'une réclamation fondée sur cette double constatation : l'enseignement libre est un enseignement légal ; puisque les contribuables donneront cinq millions aux Caisses des écoles, les enfants de tous les citoyens intéressés doivent profiter de cette charge sociale.

Contrairement à l'affirmation gratuite de M. Paul Virot, la population parisienne approuvera en grande majorité le vote de ses représentants.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

BIBLIOGRAPHIE

P. LETHIELLEUX, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Retraites progressives aux jeunes filles sur la vie chrétienne.

Au Temple de Jérusalem, par l'abbé Ch. CORDONNIER, missionnaire apostolique. — In-12 écu.

Ce livre est le troisième de la série que M. l'abbé Cordonnier a commencée, il y a deux ou trois ans. Les volumes précédents ont traité des fondements et de l'alimentation de la Vie Chrétienne. Celui-ci aborde la grande question du progrès dans la Vie Chrétienne.

REVUE FINANCIÈRE. — Les transactions sont de plus en plus clairsemées, les éléments faisant totalement défaut pour assurer, non pas même une reprise, mais un élément d'activité. — La Rente Française se traite à 86.60. Les Fonds Russes restent lourds ; Consolidé 4 °/. à 88.45, 3 °/. 1891 à 73.50, Réunis 4 1/2 1914 à 97.40. — Les Etablissements de Crédit ne varient pas ; Banque de Paris 1.638, Crédit Lyonnais 1.640, Banque de l'Union Parisienne 955, Banque Ottomane 638. — Le Comptoir National d'Escompte est demandé aux environs de 1.040. L'assemblée générale des actionnaires, qui s'est tenue le 30 Mars, a fixé le dividende à 40 fr. bruts par action, sur lequel un acompte de 12 fr. 50 a déjà été versé. Le solde sera payable à partir du 31 Juillet, à raison de 27 fr. 50 bruts, en même temps que la répartition de 6 fr. 80 par part. Ce titre se traite à 245 fr. Le bilan au 28 Février fait ressortir pour ce mois un accroissement des opérations sociales d'environ 37 millions. — Les Chemins de fer Français sont calmes ; Nord 1.710 ; le groupe espagnol fait preuve de résistance, Nord de l'Espagne 440, Saragosse 342. Andalous 321. — Les Transports restent inactifs ; Métropolitain 531, Nord Sud 147, Omnibus 580. — Les valeurs industrielles Russes continuent à subir les mauvaises dispositions du marché de Pétersbourg. On affirme que plusieurs banques russes dénoncent quantité de pensions, débordées par le fléchissement actuel. Les Sels Gemmes sont à 315, la Sosnowice à 1.391 et la Briansk reste indécise à 445. Le Rio est soutenu à 1.841 sur les prévisions favorables concernant la prochaine statistique des stocks mondiaux. Les mines d'or maintiennent leurs cours.

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON Ferdinand LALANDE
—« Fondée en 1858 »—
DUPOUY & MAYAUDON
51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.
Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.
Agent : Emile DANTEC, 58, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

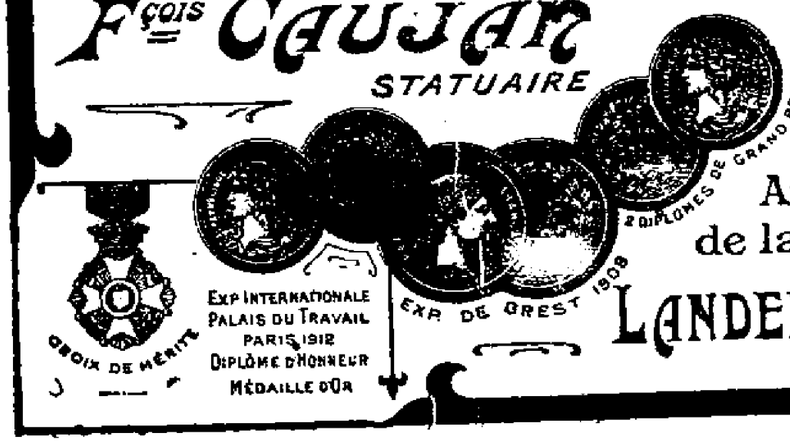
Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

o o Manufacture d'Ameublements o o
J. CHENADEC
o o 1, rue René-Madec (ancient rue du Quai) o o
QUIMPER
ENTREPOT DE LITERIE, MIROITERIE, SIÈGES & TENTURES
o o Agencement complet d'Hôtels, Cafés, Villas o o
PRIX FIXE
PRIME ou FRANCO DE PORT à tout acheteur dont l'achat au comptant dépasse 25 francs.

VITRAUX D'ART
MAISON FONDÉE EN 1864
G.-P. DAGRANT
7, cours St-Jean, BORDEAUX
Envois de Croquis et Devis sur demande.

ÉPILEPSIE
Guérison certaine par l'ANTIÉPILEPTIQUE DE LIÉGE de toutes les maladies nerveuses et particulièrement de l'épilepsie, réputée jusqu'aujourd'hui incurable.
La brochure contenant le traitement et de nombreux certificats de guérison est envoyée franco à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie à M. FANYAU, Pharmacien, à Lille (Nord).

MEUBLES RELIGIEUX ET CIVILS
Fçois CAUJAN
STATUAIRE
Avenue de la Gare, 6
LANDERNEAU


Archives diocésaines de Quimper et Léon

CONTRE
Feu du rasoir,
Rougeurs,
Démangeaisons

Crème Simon

UNIQUE
pour les soins
et la beauté
de la peau.



300 Ans
de Succès



EAU
DES
CARMES DÉCHAUSSÉS

Boyer

Exigez bien la Signature ci-dessus.



UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une Maladie de la Peau, Dartres, Eczémas, Boutons, Démangeaisons, Bronchites chroniques, Maladies de la Poitrine, de l'Estomac et de la Vessie, de Rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Le public appréciera le but humanitaire de cette offre. Ecrire pour notice ou carte postale à M. VINCENT, 8, Place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra *gratis* et *franco* par courrier et enverra les indications demandées.

RHUMES

Pour se guérir et se préserver des ***Rhumes, Toux, Bronchites, Refroidissements, Catarrhes, Grippe, Asthme, Influenza, Phtisie, Tuberculose,*** pour se fortifier les bronches, l'estomac et la poitrine, il suffit de prendre à chaque repas deux **GOUTTES LIVONIENNES** de TROUETTE-PERRET. — 3 fr. le Flacon toutes Pharmacies.

29e Année. **Vendredi 24 Avril 1914.** N° 17.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES

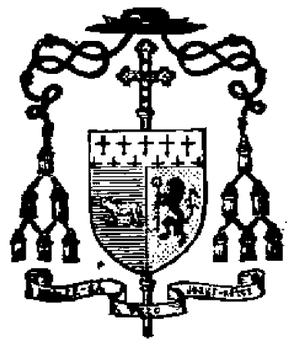
PRIX DE L'ABONNEMENT
France, Algérie et Tunisie. 6 fr. par an.
Étranger . . . . . 8 fr. —

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'Abonnement, payable d'avance, part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : Pour les communications, abonnements, dépôts et annonces, s'adresser à M. l'abbé CORNOU, Directeur de la *Semaine religieuse*, place Saint-Mathieu, 3, à Quimper. Les communications doivent être parvenues pour le *mardi au plus tard*, à midi.

Vente au numéro { *à Quimper*, Librairie J. SALAUN, 7, rue St-François.
à Brest, Maison « A NOEL, » 30, rue de la Rampe.
à Landerneau, NICOLAS, rue Fontaine-Blanche.



QUIMPER
TYP. DE KERANGAL, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1914

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LA TISANE AMERICAINE DES SHAKERS

Le succès sans pareil de ce remède pour les maladies de l'estomac est une preuve convaincante qu'il possède des propriétés curatives qui ne se trouvent dans aucun autre médicament. Il tonifie et fortifie l'estomac et régularise le fonctionnement du foie et des intestins, assurant ainsi de bonnes digestions et un sang pur.

Quand votre estomac est dérangé, ayant perdu son activité et ses forces, vos aliments ne se digèrent pas comme il faut, mais fermentent et font naître des poisons qui pénètrent dans le sang, provoquant des douleurs après les repas, migraines, nausées, constipation, insomnies, abattement et débilité.

La Tisane Américaine des Shakers est le meilleur remède pour tous ces malaises, parce que les extraits végétaux dont elle se compose remettent rapidement l'estomac, le foie et les intestins en bon ordre de fonctionnement. Alors, on pourra goûter et bien digérer ses aliments, l'organisme se trouvera débarrassé des produits vénéneux résultant de mauvaises digestions, les forces se renouvelleront journellement et il s'ensuivra naturellement une excellente santé.

Si vous avez quelque maladie d'estomac, essayez la Tisane Américaine des Shakers. Elle a guéri bien d'autres et vous guérira aussi.

Voici ce que dit M. Théophile Perrillier, garde forestier, à Portes (Gard): — « Depuis un an et demi j'avais la digestion très difficile, ce qui provoquait un gonflement d'estomac et de violents maux de tête. Aujourd'hui je suis heureux de vous apprendre, que grâce à un seul flacon de votre Tisane Américaine des Shakers, tous ces malaises ont disparu, et que je me sens une vigueur nouvelle. »

En vente dans toutes les pharmacies.

29e Année. Vendredi 24 Avril 1914. N° 17.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Avis ; Décès ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pendant la semaine.

II. Partie non officielle. — Letire de S. S. Pie X à l'occasion du IIIe Centenaire de la Béatification de sainte Thérèse (à suivre).

III. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Avis de service ; Enseignement libre ; Œuvre de la Propagation de la Foi ; Nouvelle édition du Recueil de Cantiques français ; Association de N.-D de Salut ; Moëlan.

IV. — Chronique générale : L'Œuvre de la Sainte-Enfance ; Hippone ; L'actualité catholique : Le pays le plus catholique du monde.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 26 Avril. — 2me Dimanche après Pâques. Semi-double. Blanc.

A la messe, mémoire des SS. Clet et Marcellin, Papes et Martyrs.

A vêpres, mémoire des SS. Clet et Marcellin.

Lundi, 27. — De la férie. Blanc.

Mardi, 28. — S. Paul de la Croix, Confesseur. Double. Blanc.

Mercredi, 29. — S. Pierre, Martyr. Double. Rouge.

Jeudi, 30. — Ste Catherine de Sienne, Vierge. Double. Blanc.

Vendredi, 1er Mai. — SS. Philippe et Jacques, Apôtres. Double de 2me classe. Rouge.

Samedi, 2. — S. Athanase, Evêque et Docteur. Double. Blanc.

Dimanche, 3. — 3me Dimanche après Pâques. SOLENNITÉ DE S. JOSEPH, Époux de la Bse Vierge Marie.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plouider	**du 26 au 30 Avril.**
Plourin-Tréguier	**du 1er au 6 Mai.**

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Avis. — On rappelle à MM. les Curés et Recteurs que les pièces de comptabilité (Budgets et Comptes) doivent toujours être expédiées à l'Evêché *en double exemplaire*, et qu'il faut y joindre un timbre (0 fr. 15) pour la réponse.

MM. les Curés et Recteurs des paroisses où Monseigneur donnera la Confirmation sont priés de se conformer en tout point aux instructions qui ont été données dans la *Semaine religieuse* du vendredi 13 Mars 1914, et spécialement pour les cérémonies, à la brochure intitulée *Ordre pour la réception de l'Evêque et la Confirmation* (nouvelle édition 1912) (1).

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos de l'âme de M. Siou, recteur de Poullan.

III. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS pendant la semaine.

	Matin.	*Soir.*
Avril.		
Dimanche, 26.	Sainte-Croix de Quimperlé.	N.-D. de l'Assomption — Baye.
Lundi, 27	Moëlan	Clohars. *
Mardi, 28	Riec	Le Trévoux. *
Mercredi, 29.	Pont Aven. — Nizon	Névez. *
Jeudi, 30	Melgven.	
Mai.		
Vendredi, 1er.	Scaër	Leuhan. *
Samedi, 2	Coray. — Trégourez.	

M. Gadon, vicaire général, accompagnera Monseigneur jusqu'au samedi 2 Mai.

PARTIE NON OFFICIELLE

LETTRE DE S. S. PIE X

A L'OCCASION

DU IIIe CENTENAIRE DE LA BÉATIFICATION DE SAINTE THÉRÈSE

A Notre bien-aimé Fils, Clément des Saints Faustin et Jovite, préposé général, et à tout l'Ordre des Carmes déchaussés.

PIE X, PAPE.

Chers Fils,

Salut et Bénédiction apostolique.

Depuis le jour où la divine bonté a fait choix de Notre humble personne pour le Pontificat suprême, Nous avons toujours

(1) En vente chez M. Salaün, libraire, 0 fr. 20 l'exemplaire.

regardé comme un des principaux devoirs de notre charge apostolique d'exalter en toute circonstance solennelle les fils de l'Eglise qui se sont illustrés par l'éclat de leurs vertus, la sûreté de leur doctrine et la gloire de leurs œuvres. Les actions, en effet, bien plus que les discours, sont de nature à entraîner les âmes au bien ; aussi, dans la ferme résolution que Nous poursuivons de tout restaurer dans le Christ, ce ne sont pas tant les exhortations qui aideront à la réaliser, que les exemples de ceux qui, s'étudiant à imiter de très près le Christ lui-même, ont reproduit admirablement en eux sa sainte image.

Un grand centenaire.

C'est dans cette pensée que, pour les solennités séculaires de Grégoire le Grand, de Jean Chrysostôme, d'Anselme, d'Augustin, Nous avons envoyé au monde catholique des Lettres contenant leur éloge, et naguère encore Nous avons rappelé à la chrétienté, le souvenir de Charles Borromée à l'occasion du troisième centenaire de son inscription dans le catalogue des Saints.

Une solennité du même genre, chers Fils, aura lieu dans votre Ordre illustre, au prochain mois d'Avril du fait qu'il y a trois cents ans notre prédécesseur Paul V, a décerné à Thérèse votre Mére et votre Législatrice, les honneurs des Bienheureux : vous Nous avez confié votre intention, à la suite d'un Chapitre général de l'Ordre tenu récemment, de commémorer cet heureux évènement par la célébration, à cette date, de fêtes solennelles par lesquelles vous exprimeriez aussi parfaitement que possible à Dieu votre immense reconnaissance.

L'influence de sainte Thérèse.

Nous approuvons hautement votre dessein et, de tout cœur, au nom de l'Eglise universelle, Nous Nous associons à votre joie filiale. Car parmi les gloires et les lumières que s'honore de posséder l'univers chrétien, la vierge d'Avila occupe un rang illustre : « Elle que Dieu a remplie de l'esprit de sagesse et d'intelligence et qu'il a comblée des trésors de sa grâce à un si haut degré que l'éclat dont elle brille, comme une étoile au firmament, resplendit dans la maison de Dieu pour toute l'éternité. » *(Bulle de canonisation.)* Ainsi parle le pape Grégoire XV ; mais que cet éloge de Thérèse est bien mérité ! En effet, son influence sur la formation du peuple chrétien fut si profonde et si efficace que, toute femme qu'elle est, elle le cède à peine à ces célèbres Pères de l'Eglise et Docteurs dont nous venons de parler, si tant est que même, de tout point, elle ne les égale.

Dons de la nature et dons de la grâce.

Il faut dire que la nature elle-même l'avait admirablement servie pour qu'elle s'acquittât de ce magistère céleste qu'est l'enseignement des choses saintes. La finesse de son esprit,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sa grandeur d'âme unie à sa bonté, son jugement sûr, sa prudence consommée vis-à-vis des hommes et des choses, l'amabilité de son caractère et son exquise urbanité, tout en elle était fait pour lui concilier les cœurs. Mais les dons qu'elle tenait de la grâce étaient bien plus admirables encore que ces qualités naturelles. Au temps où elle vécut, elle eut plus d'un émule en sainteté, entourée qu'elle fut d'hommes éminents par leur vie d'union à Dieu et leur science des choses divines qui firent appeler cette époque l'âge d'or de la catholique Espagne. Aussi Thérèse, en relations habituelles avec nombre de ces saints personnages, ses conseillers ou ses amis, ou même membres de sa famille religieuse, a pour ainsi dire, accumulé sur elle toutes leurs vertus et tous leurs dons.

Nous n'avons pas l'intention de mettre en relief dans cette Lettre tous les côtés brillants de la vie de Thérèse : cela Nous entraînerait trop loin ; Nous voulons simplement, chers Fils, vous rappeler quelques-unes de ses vertus pour votre plus grand profit spirituel et afin que vous en instruisiez le peuple chrétien, car Nous pensons qu'elles lui seront rappelées utilement dans les temps actuels.

La foi de la Sainte.

Il nous plaît de célébrer premièrement, combien fut vive la foi de Thérèse, puisque de nos jours il y en a tant qui négligent ou vont même jusqu'à nier obstinément les vérités de la foi sous prétexte qu'elles dépassent les limites de la raison humaine ou qu'elles sont trop au-dessus de la sphère étroite de nos connaissances naturelles ; car, s'il est vrai que la foi est *la substance des choses qu'on espère*, c'est-à-dire comme la racine même de la vie divine en nous et la base sur laquelle doit s'élever tout l'édifice de la perfection chrétienne, il faut admirer comment cette vierge sut vivre de la foi, ne pensant, ne parlant, n'agissant que sous l'influence directrice de cette vertu. L'Eglise, gardienne et maîtresse de la vérité, ne connut pas d'enfant plus respectueusement soumise qu'elle ; personne ne fut plus fermement attaché aux doctrines enseignées par son magistère suprême. Rien ne fut jamais capable d'ébranler sa foi : ni les sophismes subtils des hérétiques, ni les artifices trompeurs du démon. Alors même, écrit-elle, qu'un ange ou une voix venant du ciel l'instruirait directement d'une vérité à croire, elle n'y ajouterait aucune créance, pour peu que cette révélation lui parût s'écarter de l'enseignement traditionnel de l'Eglise. Nous savons aussi qu'elle eût été disposée à sacrifier mille fois sa vie, s'il l'eût fallu, pour la défense de la foi. Il n'y avait pas de vérités plus claires et plus évidentes à ses yeux que celles des dogmes chrétiens et l'impénétrabilité mystérieuse de certains d'entre eux à la raison humaine était un motif pour que Thérèse y donnât un assentiment plus ferme.

Cette foi paraissait particulièrement lorsqu'elle s'approchait

du sacrement auguste de l'Eucharistie. Alors son âme était tellement recueillie en Dieu qu'elle semblait jouir pleinement et se reposer dans la contemplation d'un si divin mystère et, comme le dit encore notre prédécesseur Grégoire XV : « Elle voyait si distinctement des yeux de l'esprit Notre-Seigneur Jésus-Christ présent dans l'Hostie, qu'elle affirmait ne rien envier au bonheur des bienheureux qui contemplent au ciel le Seigneur face à face. » *(Bulle de canonisation.)* Une foi si méritoire lui valut entre autres faveurs celle de scruter bien avant et aussi loin que le permet ici-bas l'intelligence de l'homme, les mystères de Dieu les plus inaccessibles à la raison et les plus immatériels ; elle avait aussi le don de les faire saisir aux autres par les lumineuses explications quelle en donnait : c'est pour ce grave motif que ses maîtres spirituels n'ont pas craint de la comparer à Moïse qui eut le rare privilège de jouir de la conversation et de la vue de Dieu même.

Son zèle pour les âmes.

Qui ne sait combien vif était son désir de porter ce précieux don de la foi à ceux qui en étaient encore privés? Enfant, déjà elle avait conçu le projet d'aller en Afrique vers ces peuplades encore sauvages « pour leur donner le Christ ou son sang ». *(Hymne du bréviaire.)* N'ayant pu faire aboutir ce grand projet, elle gémit douloureusement toute sa vie sur le triste sort des païens et des hérétiques, ne cessant de porter une sainte envie aux missionnaires appelés par Dieu à retirer ces peuples des ténèbres de l'erreur en leur enseignant le chemin de la vérité et de la vertu. Toutefois, si, à cause de son sexe et de son état de vie, Thérèse ne put connaître les durs labeurs de l'évangélisation, pénétrée qu'elle était de l'esprit d'Elie, elle établit un autre apostolat : celui de la prière et de la pénitence. De cette façon, toute l'activité qu'elle aurait voulu dépenser au service de la propagation de la foi, elle la déploya à pratiquer parfaitement les conseils évangéliques, persuadée que ses prières ferventes pour l'accroissement du nom chrétien et le salut des âmes obtiendraient de Dieu ce qu'elle demandait, agiraient d'autant plus sur son cœur, mériteraient d'autant mieux d'être exaucées, qu'elles lui étaient offertes par des âmes plus innocentes. Enfin, le zèle dont elle était animée pour défendre et propager la doctrine chrétienne se montre encore dans l'estime très grande où elle tenait le *catéchisme :* c'est le livre qu'elle préférait voir entre les mains de ses filles et dont elle leur recommandait souvent la lecture et l'étude.

Son amour pour Notre-Seigneur.

Ce qui est encore à la louange de Thérèse et ce qu'il faut publier en ce siècle aux mœurs si peu chrétiennes, c'est son amour ardent envers la personne adorable de Jésus-Christ. Il

Archives diocésaines de Quimper et Léon

est déplorable, en effet, de voir s'effacer dans le monde, le souvenir des paroles du Sauveur qui répondit à ses Apôtres s'enquérant de la voie à suivre pour aller à Dieu : *Je suis la voie, la vérité et la vie : nul ne vient au Père que par moi,* (S. Jean, XIV, 6.) Les quiétistes autrefois et, à leur exemple, certains novateurs modernes oublient cette vérité qui était gravée profondément dans l'esprit de cette vierge ainsi qu'au plus intime de son âme. Conséquemment, tous les biens qu'elle avait reçus de Dieu, c'est au Christ qu'elle s'en disait redevable ; de même, toutes les grâces qu'elle attendait du ciel, c'est du Christ qu'elle les espérait. Le Christ fut l'unique Maître de qui elle apprit à régler ses mœurs, comme il fut le seul guide qui lui fit franchir les divers degrés de la contemplation. Elle proclamait bienheureux ceux qui s'étaient formés cette idée vraie du Christ ; au contraire, elle considérait comme dignes de pitié, parce que privés des lumières de la foi, ceux qui avaient d'autres sentiments sur ce sujet. Toute sa conduite fut absolument conforme à ces admirables concepts de la vraie piété. Elle s'appliqua avec une constante attention à modeler sa vie sur l'exemple du Christ, et à former de plus en plus en elle son image, si bien qu'elle a pu dire avec l'Apôtre : *Le Christ est ma vie et la mort m'est un gain.* (Philipp., I, 21.)

(A suivre.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **Le devoir électoral des catholiques.**

II. — **Missions** de SAINT JEAN-DU-DOIGT. 2me semaine, *du 26 Avril au 1er Mai*, sous la présidence de M. le chanoine Kérisit, curé de Saint-Mathieu de Morlaix.

— de DAOULAS, *du 16 Avril au 3 Mai.*

— de PLOURIN-MORLAIX, *du 26 Avril au 10 Mai.*

— de PLOUZÉVÉDÉ, 1re semaine *du 3 au 9 Mai*, présidée par M. Le Gall, curé-doyen de Taulé.

III. — **Les Retraites pascales des Bretons,** *du 26 Avril au 3 Mai.* *Angers :* Prédicateur, M. L'hévéder ; *Nantes :* M. Bourdoulous.

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *26 Avril, IIe dimanche après Pâques.* — Messes et offices aux heures habituelles.

A 3 heures, vêpres, bénédiction. *Te Deum* pour la clôture de la Pâque.

Pour la Fraternité du Tiers-Ordre de Saint-François, fête de la Rénovation de la Profession. Messe à 5 h. 1/2, à la Chapelle Neuve.

Le soir, à 4 heures, réunion du mois. Profession des Novices. Sermon par M. le chanoine Quéinnec. Cérémonie de la Rénovation de la Profession. Bénédiction du T. S.-Sacrement.

29 Avril, mercredi. — Confession des enfants de la Communion privée.

30 Avril jeudi. — Messe de Communion pour ces mêmes enfants, à 7 heures, à l'autel du Sacré-Cœur.

Confessions de la veille du 1er vendredi. — A 8 heures, le soir, ouverture du Mois de Marie. Du 30 Avril au 31 Mai, les exercices du Mois de Marie

auront lieu tous les soirs, à 8 heures. Le dimanche et le jeudi, instruction et bénédiction. Les autres jours, lecture

1er Mai, 1er vendredi du mois. — Exposition du T. S.-Sacrement depuis 5 h 1/2 le matin jusqu'à 5 heures le soir. L'exercice du Mois de Marie se fera à la réunion de 5 heures.

De 8 à 9 heures, réunion des hommes. Entrée par la porte de la sacristie.

2 Mai, samedi. — Confession des garçons du grand catéchisme.

— ÉGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Samedi,* fête de saint Marc, procession à 6 h. 3/4 ; messe à la chapelle à 7 heures. — Le soir, à 3 heures, les vêpres.

Dimanche, après vêpres, réunion de l'Apostolat de la Prière, exposé de l'intention du mois — *Te Deum* d'actions de grâces pour la clôture de la Pâque, et bénédiction du Saint Sacrement.

Confession des enfants : lundi, les tout petits ; *mardi,* ceux qui ont fait la communion privée ; *mercredi,* les enfants de la 2e et 3e communion. — Messes de communion, mercredi et jeudi à 7 heures.

Jeudi, nous confessons toute la journée, et le soir après 8 heures.

1er vendredi du mois. — 5 h. 1/2, messe des Bretons ; 7 heures, deuxième messe ; 8 heures, réunion des Mères de famille, instruction et salut. — Le soir, à 8 heures, réunion générale, spécialement pour les hommes, qui ont leur place réservée. Instruction et bénédiction du Saint-Sacrement.

Avis de service. — Un service anniversaire pour le repos de l'âme de Mgr Fleiter, protonotaire apostolique, vicaire général, sera chanté à PONT-L'ABBÉ, le mercredi 29 Avril, à 10 heures.

Enseignement libre. — MM. les Curés et Recteurs sont priés de vouloir bien communiquer à Mlles les Institutrices libres les dates et les sujets des Conférences pédagogiques du 3e trimestre : 30 Avril, Quimperlé ; 7 Mai, Châteaulin ; 14 Mai, Landerneau ; 28 Mai, Morlaix ; 4 Juin, Quimper ; 11 Juin, Brest.

Sujets : I. Procédés d'enseignement (suite) : Préparation de la classe : le livre classique ; les devoirs écrits.

II. Leçon sur le Litre.

Œuvre de la Propagation de la Foi.

Le numéro de Mai des *Annales,* dont nous avons reçu communication, publie le compte rendu général de l'Œuvre de la Propagation de la Foi pour 1913. Les recettes se sont élevées à *8.114 983 fr. 07*, en augmentation de *63.407 fr. 52* sur l'exercice précédent. C'est une joie réconfortante de constater que « le budget de l'apostolat catholique se maintient et progresse au milieu des crises que traversent plusieurs nations » : budget alimenté uniquement, on le sait, par les aumônes recueillies dans tous les pays où la lumière de l'Evangile a pénétré, depuis les rivages glacés des mers arctiques jusqu'aux zones torrides de l'Afrique centrale et aux îles perdues des archipels Océaniens.

Dans le monde entier, *quatorze* diocèses ont apporté à l'Œuvre une contribution dépassant 100.000 francs, à savoir :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

	785.341 fr.
New-York	448 617
Lyon	287.953
Boston	267.722
Philadelphie	213.306
Metz	167.095
Strasbourg	159 158
Nantes	150.209
Saint-Brieuc	148.542
Quimper	147 661
Cambrai (et Lille)	124 020
Paris	119 336
Cologne	106 946
Trèves	100.001
Malines	

Comme on le voit, bien que le premier rang appartienne — pour la troisième fois — à un diocèse d'Amérique, la France tient dignement sa place au Livre d'or de l'Apostolat. Puisse-t-elle, en dépit de la persécution qui décuple ses charges, maintenir son renom de foi et de générosité ! Puisse la Bretagne et surtout notre cher diocèse, qui fournit de si nombreuses recrues à l'armée des missionnaires, continuer à leur venir en aide par ses prières et par le « sou » de la Propagation de la Foi !

Comme moyen d'assurer ce résultat, nous reproduisons ici, en le recommandant à l'attention spéciale de nos directeurs paroissiaux, ce « souhait » exprimé dans le dernier rapport du Conseil central :

« Que nos chers collaborateurs, qui veillent avec tant de sollicitude à la prospérité de notre Œuvre, n'oublient jamais que ce qui fait son caractère spécial, ce qui assure son avenir et la protège contre les oscillations produites trop souvent par des causes diverses, c'est de travailler de plus en plus à augmenter le nombre des dizaines, en multipliant ces bienfaiteurs permanents et fidèles, qui par des efforts continus, même modestes, assurent le lendemain. L'Œuvre des dizaines, c'est le nom que Rome et le monde catholique ont donné à la Propagation de la Foi, dès son berceau ; c'est le titre d'honneur qui abrite contre l'oubli la mémoire bénie de ceux qui l'ont organisée ; c'est donc son rôle populaire et providentiel qu'il importe de lui conserver. »

Nous nous permettons aussi de recommander la distribution régulière des *Annales*. C'est un excellent moyen d'apostolat, dont ne manquerait pas de bénéficier d'abord la paroisse où il s'exerce...

Le compte détaillé par paroisses, avec le tableau de celles qui ont donné la plus forte moyenne, est à l'impression en ce moment et sera envoyé, comme de coutume, avec les *Annales* de Mai.

On trouvera à la suite de ce même compte rendu la liste (revêtue du *visa* épiscopal nécessaire) des indulgences accordées à tous les membres de l'Association et des faveurs spéciales concédées aux bienfaiteurs ecclésiastiques.

N. B. — Le lundi 4 Mai, fête (transférée) de l'Invention de la Sainte Croix, anniversaire de la fondation de l'Œuvre, les prêtres peuvent ajouter à la messe l'oraison pour la Propagation de la Foi. — Indulgence plénière pour les associés, aux conditions ordinaires.

L. R.

Nouvelle édition du Recueil de Cantiques français. — Le nouveau Recueil de Cantiques français à l'usage des paroisses paraît cette semaine à l'Imprimerie de l'Evêché.

En voici les caractéristiques matérielles :

Ce recueil est édité dans le format in-16 comme le Catéchisme du diocèse, avec lequel il pourra facilement être relié.

Il comprend 64 pages de texte, sous couverture de couleur, et contient : 66 cantiques disposés sur une ou deux colonnes ; — les Prières du matin, et du soir ; — quelques chants latins usuels.

Malgré la modicité du prix (0,15 cent. l'exemplaire) rien n'a été négligé pour doter ce petit Recueil de tous les avantages qui peuvent en rendre l'usage commode et agréable aux enfants et aux fidèles : bonne qualité du papier, netteté de l'impression, lisibilité parfaite des caractères, etc...

Le nouveau Recueil reproduit, en grande partie, l'ancien. Les cantiques qu'il emprunte à ce dernier ont été et sont encore, en général, les plus connus, les plus populaires : il fallait donc de toute nécessité les conserver. Des éliminations aussi s'imposaient : on n'y a procédé qu'avec prudence et discrétion, en se faisant une loi de n'écarter que les cantiques tombés complètement dans l'oubli, ou devenus moins familiers aux fidèles.

On a pu, d'autre part, introduire dans le Recueil quelques cantiques nouveaux. Mais la place restreinte dont on disposait, certaines difficultés relatives au droit de propriété des auteurs ou éditeurs, ont empêché de donner complète satisfaction sur ce point à tous les désirs qui ont été exprimés.

En rééditant les anciens cantiques, on en a en général respecté le texte. Toutefois, on a dû aussi se préoccuper d'en adapter plus parfaitement les paroles au rythme mélodique. De là quelques retouches ou modifications qu'ont subies certains couplets.

Les airs de tous les cantiques contenus dans ce Recueil sont, en général, bien connus. Néanmoins, pour répondre au désir exprimé par plusieurs ecclésiastiques chargés de la direction du chant dans leurs paroisses, il sera publié dans quelques semaines un petit fascicule de même format et de même prix, où seront données, en notation musicale, toutes les mélodies, dans l'ordre même adopté pour les cantiques.

QUIMPER. — **Association de Notre-Dame de Salut.** — Les Dames du Comité de Quimper se sont réunies chez M. le chanoine Corre, recteur de Saint-Mathieu, leur nouveau directeur, remplaçant Mgr Fleiter, pour lui remettre le compte rendu de leurs opérations pendant l'année 1913.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L'Association de Notre-Dame de Salut a pour but la régénération de la France par la moralisation des ouvriers, au moyen de la prière et du soutien accordé à toutes les œuvres qui concourent à ce but.

Elle est en progrès dans le diocèse, et n'est-elle pas des plus nécessaire à l'heure actuelle ?

Ecoles, patronages, bonne Presse, protection de la jeune fille, toutes ces œuvres sont secourues par l'Association, et elles le sont davantage à mesure que s'accroit le nombre des associés Ses armes sont la prière et ses subsides proviennent des cotisations. Plus nombreux seront les associés, plus forte sera la prière, plus nombreuses aussi les cotisations qui, toutes modestes qu'elles soient, forment un total qui permet de faire beaucoup de bien. 5 francs, 2 francs, 1 franc et même 1 sou par an pour les enfants des écoles et les pauvres qui ne peuvent donner davantage, mais qui apportent le concours de leurs prières. Qu'est-ce que cela pour chacun en particulier ? et cependant tous les petits ruisseaux réunis forment une grande rivière où viennent puiser beaucoup de bonnes œuvres.

Voici le tableau de quelques-uns des secours attribués par le Comité aux œuvres de Quimper :

Aux écoles de Saint-Corentin	75 fr.
Aux écoles de Saint-Mathieu	75
Patronage de garçons de Saint-Corentin	60
Patronage de garçons de Saint-Mathieu	60
Patronage de jeunes filles de Saint-Corentin	50
Patronage de jeunes filles de Saint-Mathieu	50
A la bibliothèques catholique	50
A Mme la Supérieure de Sainte-Anne	25
A l'Œuvre de la Protection de la Jeune Fille	25
TOTAL	470 fr.

L'Œuvre du Salut organise tous les ans des pèlerinages à Rome, des pèlerinages de pénitence à Jérusalem et le pèlerinage national annuel de Lourdes, qu'elle a fondé.

Elle organise aussi des neuvaines dans les circonstances où l'on a le plus particulièrement besoin d'implorer la miséricorde divine. C'est ainsi que des neuvaines ont été faites et vont l'être encore à l'occasion des élections législatives.

Pour ces neuvaines on demande aux associées d'assister chaque jour à la messe et d'y communier, si possible ; de réciter une dizaine de chapelet ; les litanies de la Sainte Vierge suivies des invocations : « Notre-Dame de Salut, priez pour nous ; Notre-Dame de Lourdes, p. p. n. ; Saint Michel, patron de la France, p. p. n. ; Bienheureuse Jeanne d'Arc, libératrice de la France, p. p. n. » ; de faire le vendredi un jeûne, une aumône ou une mortification et, pour terminer, la communion le dimanche, jour des élections.

L'Association de Notre-Dame de Salut est enrichie d'indulgences. Les personnes qui désirent en faire partie peuvent se faire inscrire chez Mme Guépin, présidente, 30, place Terre-au-Duc, ou chez Mme Hamonic, trésorière, rue de Rosmadec (ancienne route de Douarnenez), qui leur remettront des témoignages d'agrégation.

La Secrétaire, S. PEINTE.

MOELAN. — La L. P. D. F. — Dimanche 19 Avril, très intéressante conférence de Mme Le Paul, du Comité de Quimper, sur la Ligue, suivie d'un appel chaleureux adressé par elle à toutes les Ligueuses présentes en faveur de la Croix-Blanche. M. le Recteur, qui encourageait de sa présence cette nombreuse réunion, stimula le zèle des femmes et jeunes filles, qui vinrent s'inscrire en assez grand nombre. Les feuilles qui leur furent distribuées achèveront de les éclairer et de les convaincre. Nous espérons que la semence germera dans ces foyers chrétiens et qu'à leur tour, les jeunes gens et les hommes viendront s'enrôler dans les cadres de cette croisade de tempérance.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

L'Œuvre de la Sainte-Enfance. — L'Œuvre de la Sainte-Enfance a reçu dans l'année 1913 des offrandes montant à 4.120 000 francs.

Cette somme a été distribuée par le Conseil central de Paris à 256 missions.

L'Allemagne a fourni le chiffre le plus considérable d'offrandes, parce qu'on y a compris les deux diocèses de Metz et de Strasbourg, connus pour la grande générosité de leurs diocésains. Ces offrandes montent, pour l'année 1913, pour l'Allemagne, à 1.630 000 francs dont 155 000 fournis par l'archidiocèse de Fribourg, le seul diocèse du pays de Bade. La France a donné 870 000 francs ; la Belgique 490.000 francs ; l'Italie 400.000 francs ; l'Autriche, pourtant si riche, seulement 200 000 francs ; la Hollande 160.000 francs et les Etats-Unis 145.000 francs ; le reste du monde catholique a donné 1.225.000 francs.

L'Œuvre de la Sainte-Enfance a fait baptiser, en 1912, 425.565 enfants de païens et élevé 524.728 enfants dans 1.514 orphelinats et 11.652 écoles. C'est la France qui a la gloire d'avoir vu éclore sur son sol cette œuvre merveilleuse. Malheureusement, l'école laïque qui a succédé à l'école congréganiste a rendu très difficile le fonctionnement de cette œuvre dans notre pays.

HIPPONE. — **Une statue à saint Augustin.** — Jeudi 16 Avril a été inaugurée la statue élevée en ce lieu pour la glorification du grand Docteur, saint Augustin.

L'exécution en fut confiée au distingué sculpteur marseillais,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

M. Cantini. Celui-ci, grâce aux indications historiques fournies par M. le chanoine Leroy, sut étudier et exécuter saint Augustin tel qu'il apparaît dans la réalité de l'histoire.

Le Saint est représenté dans le costume africain des évêques du IVe siècle, avec l'ample *byrrhus* qui enveloppe très bas tout le buste. Sur ce manteau merveilleusement drapé et bordé d'une sobre broderie, se projette, avec grâce, sur les épaules, une large et souple écharpe ou étole ornée de croix latines.

Ce costume, qui est celui des moines d'Orient, est complété en dessous par la dalmatique courte, à manches avec revers agrafées aux poignets, et par la très ample *toga* enveloppant largement le bas de corps. Comme chaussures, des caliges bien dessinées et nouées par-dessus par de larges cordelières. Comme coiffure, la mitre basse, qui rappelle bien la tiare antique festonnée d'une broderie en couronne que portaient les évêques des premiers siècles.

Le geste et l'allure de la statue sont en tous points remarquables. L'évêque tient la crosse vigoureusement et obliquement, de la main gauche. Le bras droit est levé vers le ciel et tient un cœur enflammé. Ce geste, à la fois si noble et si gracieux, et qui donne tant d'allure à l'ensemble de la statue, est l'éloquente traduction de ce mot célèbre de saint Augustin : « *Cor irrequietum nostrum, donec requiescat in te* ».

A gauche, aux pieds de la statue et se serrant contre le bâton de la crosse, un magnifique aigle, éclatant symbole du génie de saint Augustin, se tient debout, griffant de ses serres puissantes les feuillets soulevés d'un gros volume. De son regard, il fixe le Docteur et semble l'inviter à aller planer avec lui dans l'infini.

La figure de saint Augustin est pleine d'expression. C'est bien le beau type de la race berbère, anguleux, sans maigreur, le front large et puissant, les yeux grandement ouverts et où se lisent les éclatantes pensées du génie ; les lèvres bien dessinées semblent esquisser un beau sourire de joie intime ; tout, dans ses traits, respire l'extase qui devait parfois s'emparer du grand Augustin quand, debout, peut-être à l'endroit même où se dresse en ce moment sa statue, il laissait sa grande âme s'élever dans la contemplation des saints mystères.

La statue, haute de 2 m. 10, se dresse sur un piédestal en pierre dure et blanche, surhaussé lui-même de trois degrés en granit de Takouch.

Une grille, en fer forgé, entoure le monument et le complète harmonieusement.

Mgr Combes, archevêque de Carthage, a chanté la messe pontificale en présence de Mgr Livinhac, supérieur des Pères blancs, de Mgr Tournier, évêque d'Hippo-Zarite, et de Mgr Bouissière. L'inauguration a eu lieu à 2 heures. Après le discours de circonstance, la bénédiction a été donnée avec la relique du bras du grand et saint Docteur.

L'ACTUALITÉ CATHOLIQUE

Le Pays le plus catholique du Monde. — C'est actuellement la *Colombie*. Depuis trente ans son gouvernement est catholique et affiche publiquement sa foi et sa dévotion. Voici quelques faits qui le démontreront.

Le 22 Juillet 1913, la Chambre des Députés se livrait à son travail parlementaire accoutumé. Le son d'une clochette indique tout à coup que le Saint-Sacrement, porté en viatique, passe dans la rue. Les députés, comme mus par un ressort et de leur propre mouvement, les employés, les tribunes, tout le monde se lève et se recueille. Il y eut un moment de silence et d'adoration profonde jusqu'à ce que le son se perdît dans le lointain.

La vérité historique exige que l'on confesse qu'un libéral (radical) resta assis pendant que ses collègues rendaient hommage à Jésus-Christ.

Voici mieux encore. Un grand Congrès Eucharistique devant avoir lieu au mois de Septembre dernier à Santa-Fé, la capitale, le Gouvernement tout entier et les deux Chambres du Congrès voulurent s'y associer officiellement et rendre un solennel hommage à Jésus-Hostie. On croit rêver et revenir au temps de saint Louis, en lisant ces actes.

Voici une loi qui a été votée le 6 Août, à une immense majorité, malgré l'opposition de quelques sectaires.

« Décrète :

» LE CONGRÈS DE COLOMBIE

» Article premier. — A l'occasion du Congrès eucharistique national qui aura lieu prochainement ; en solennel et perpétuel témoignage de la foi et des sentiments catholiques de notre peuple ; afin d'obtenir la protection du Très-Haut pour la paix définitive et la grandeur de la République, la nation de Colombie, par ses représentants, rend hommage d'adoration et de reconnaissance à Jésus-Christ Rédempteur dans l'auguste mystère de l'Eucharistie.

» ART. 2. — La présente loi sera gravée sur marbre pour être placée à l'endroit que l'archevêque de Bogota, primat de Colombie, voudra bien désigner.

» ART. 3. — Les frais occasionnés par la présente loi seront portés à l'exercice du Budget de l'année qui court.

» Donnée à Bogota, le 5 Août 1913 :

» Le président du Sénat, José VICENTE CONCHA ; le président de la Chambre des Députés, MARCELIANO VELEZ ; le secrétaire du Sénat, JULIO H. PALACIO ; le secrétaire de la Chambre des Députés, DANIEL, J. REYES.

» Pouvoir exécutif, Bogota, 6 Août 1913.

» Que la présente soit publiée et exécutée :

» Le Président de la République, CARLOS E. RESTREPO ; le ministre de l'Intérieur, PEDRO M. CARRENO. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

compartiment bancaire est demeuré sans affaires ; Crédit Lyonnais 1.630 ; Comptoir National d'Escompte 1 039 ; Société Générale 801. — Les Chemins de fer Français n'ont pas sensiblement varié. Nord 1.710, Lyon 1 297 — Jusqu'à nouvel avis, le prix des obligations de cette dernière compagnie en cours d'émission est ainsi fixé : Obligations 4 °/. Mai-Novembre 495 fr., obligations 3 °/. Janvier-Juillet 405 fr., obligations 3 °/. Avril-Octobre 401 fr., obligations 2 1/2 °/. Mai-Novembre 372 fr. Le Rio donne des signes de faiblesse et termine à 1.806 sur l'augmentation des stocks européens de quinzaine. — En banque, changements sans importance.

COMPTOIR d'ESCOMPTE de Genève

GENÈVE (SUISSE)

CAPITAL versé frs. 150.000.000. — RÉSERVES frs. 9.550.000.

Fondé en 1855.

GARDE et GÉRANCE de TITRES

Dépôts d'argent à vue et à terme.

DOSSIERS à COMPTES JOINTS

LOCATION de COMPARTIMENTS DE COFFRES-FORTS

EXÉCUTION D'ORDRES *aux Bourses de Genève, de Suisse et de l'Etranger, à des conditions modérées.*

ENCAISSEMENTS de Coupons Suisses et Etrangers.



Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE & DE L'INDUSTRIE EN FRANCE

SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL : 500 MILLIONS

Assemblée générale annuelle du 26 Mars 1914.

Les actionnaires de la Société Générale se sont réunis en Assemblée générale le jeudi 26 Mars

Les statistiques par lesquelles débute le rapport du Conseil marquent la continuité des progrès accomplis par la Société Générale pendant l'exercice 1913, notamment au point de vue des augmentations du mouvement du Portefeuille et des Coupons, du solde des comptes de chèques, ainsi que du montant des Bons à échéance fixe La moindre importance des opérations financières pendant l'an dernier explique la diminution, peu sensible d'ailleurs, du mouvement général de la Caisse ; le montant des opérations de Bourse a fléchi sous l'influence des causes générales qui ont affecté les affaires au cours de l'exercice.

Dans quelques semaines seront mises en service les constructions édifiées sur les terrains Kléber-Malakoff où seront conservés dans les meilleures conditions possibles de sécurité les titres de la clientèle et les valeurs en mouvement de toute nature.

Les Banques dont le fonctionnement intéresse particulièrement la Société Générale demeurent en bonne situation. En raison des événements en Orient, la Banque de Salonique a maintenu une politique de prudence qui ne l'a pas empêchée de terminer son exercice avec un bénéfice satisfaisant.

Il a paru opportun d'établir des agences directes en Afriq e française en transformant d'abord en guichets de la Société Générale le siège et les agences de la Société Générale de l'Afrique du Nord, à Tunis, Sousse et Sfax, en créant simultanément un premier réseau d'Agences en Algérie : à Alger, Oran, Constantine, en acquérant enfin d'une importante banque étrangère les sièges qu'elle possédait au Maroc : à Tanger et à Casablanca.

La Société Générale compte maintenant 1.108 guichets.

La situation du Personnel demeure l'objet de la sollicitude attentive du Conseil. La Caisse de Prévoyance possède un actif voisin de 20 millions de francs. Les appointements de début des agents ont été améliorés ; leur traitement leur est intégralement maintenu pendant leurs périodes réglementaires d'instruction militaire. Des arrangements ont été conclus avec un sanatorium qui permettront aux agents malades de recevoir des soins de nature à hâter leur guérison

Le rapport énumère ensuite les affaires auxquelles la Société Générale s'est intéressée et mentionne particulièrement les Sociétés françaises ayant un caractère régional auxquelles la Société Générale a prêté son concours dans le but de leur faciliter la réalisation des capitaux nécessaires à leur mise en marche ou à leur développement.

Les rentrées provenant de la liquidation des affaires industrielles auxquelles la Société Générale était intéressée en Russie ont contribué à maintenir à la Trésorerie toute son élasticité et ont permis de fournir le concours de la Société Générale à divers Gouvernements qui la remboursent au fur et à mesure des consolidations déjà commencées de leur Dette flottante. La Société Générale a également souscrit largement à diverses émissions de Bons du Trésor français.

Pour les affaires péruviennes, le protocole franco-péruvien en vertu duquel les réclamations françaises seront portées devant la Cour de la Haye, a été signé le 2 février et publié au *Journal Officiel de la République Française* ainsi que dans le *Moniteur Officiel de la République du Pérou*. Pour mieux faire valoir ses droits, la Société Générale a demandé au Tribunal de la Seine de désigner un mandataire commun aux créanciers français du Pérou. La révolution qui s'est produite au Pérou n'a pas eu et ne pouvait avoir pour effet de remettre en question la validité du protocole cité plus haut. Ce changement de Gouvernement n'a eu aucune répercussion au Callao dont les profits demeurent aussi satisfaisants que l'an passé.

Les bénéfices de la Société Générale ont été de 24.621 520 francs qui permettent au Conseil de proposer la distribution d'un dividende de 20 fr. nets

Archives diocésaines de Quimper et Léon

par action contre 19 fr 25 c. en 1913. Le Conseil s'estime heureux de pouvoir atteindre un tel résultat au moment où va être célébré le cinquantenaire de la Société Générale. A l'occasion de cette solennité, le Conseil se propose d'allouer au personnel une gratification extraordinaire.

Le rapport rend ensuite hommage aux services de haute valeur rendus par M. A. Homberg pendant la première année de sa gestion, et propose à l'Assemblée de ratifier la nomination comme Administrateur de M. Paul Petit qui a conduit longtemps, avec une distinction et un dévouement reconnus de tous, la Direction des Agences de Province. Enfin, le Conseil s'associe aux regrets manifestés par le Comité de Censure à l'occasion du décès de M. Thirria, doyen de ce Comité.

Le rapport des Censeurs-Commissaires relève les augmentations des principaux comptes, approuve les propositions du Conseil, exprime les profonds regrets que le Comité a ressentis du décès de M. Thirria et propose à l'Assemblée de ratifier le choix qu'il a fait, pour remplacer M. Thirria, de M. Chapsal, ancien Conseiller d'Etat, Directeur honoraire au Ministère du Commerce et de l'Industrie.

L'Assemblée, à l'unanimité, a voté toutes les propositions du Conseil, approuvé les comptes de l'exercice et la distribution du dividende, ratifié la nomination de M. Paul Petit comme Administrateur, de M. Chapsal, comme Censeur ; réélu Administrateurs pour cinq ans : MM Hély d'Oissel, Dorizon, de Fredaigue et Guernaut, et Censeur, pour trois ans, M. Lavallée ; nommé Commissaires des Comptes pour l'exercice 1914 : MM. Chapsal, Lavallée et C. de Witt.

Le Président, le Baron Hély d'Oissel, au moment du vote des résolutions, a annoncé son intention de quitter la présidence, en raison de son grand âge, tout en restant dans le Conseil. Le Conseil se propose de lui donner comme successeur M. Dorizon, actuellement Vice-Président, qui, comme Directeur Général, a été l'artisan de la prospérité de la Société Générale. La transmission des pouvoirs n'aura lieu d'ailleurs qu'après la célébration du Cinquantenaire de la Société Générale.

VINS DE BORDEAUX

MAISON RECOMMANDEE

L. PARIS & Cie

107, rue du Jardin Public

Représenté par M. Maurice LACOULOUMÈRE. ✦ BORDEAUX

CAPITAUX disponibles pour construire et pour le commerce et l'industrie en vue d'extension commandites, associations. Vente et achat de fonds de commerce et propriétés. Prêt sur signature à 5 °/₀ aux magistrats, fonctionnaires, employés, propriétaires. — Solution rapide et certaine. — Ecrire n'engage à rien.
LECA. Receveur de Rentes. 23, rue Joubert, Paris.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une Maladie de la Peau, Dartres, Eczémas, Boutons, Démangeaisons, Bronchites chroniques, Maladies de la Poitrine, de l'Estomac et de la Vessie, de Rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Le public appréciera le but humanitaire de cette offre. Ecrire pour toute carte postale à M. VERGNEUX, 8, Place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra *gratis* et *franco* par courrier et enverra les indications demandées.

29e Année. Vendredi 1er Mai 1914. N° 18.

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO	PRIX DE L'ABONNEMENT	LA LIGNE D'ANNONCE
10 CENTIMES	France, Algérie et Tunisie. 6 fr. par an. Étranger . . . . . 8 fr. —	40 CENTIMES

L'Abonnement, payable d'avance, part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : Pour les communications, abonnements, dépôts et annonces, s'adresser à M. l'abbé CORNOU, Directeur de la *Semaine religieuse*, place Saint-Mathieu, 3, à Quimper. Les communications doivent être parvenues pour le *mardi au plus tard*, à midi.

Vente au numéro { *à Quimper*, Librairie J. SALAUN, 7, rue St-François. *à Brest*, Maison « A NOEL, » 30, rue de la Rampe. *à Landerneau*, NICOLAS, rue Fontaine-Blanche.

QUIMPER

TYP. DE KERANGAL, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ

1914

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Voyez ce que les Pilules Pink peuvent faire pour vous.

Voici quelques attestations de malades guéris par les Pilules Pink. Nous pourrions vous en citer des centaines. Pourquoi, si votre santé ne vous donne pas satisfaction, ne demandez-vous pas aide à notre médicament? Ce n'est pas le prix qui vous arrête et il vous est facile de vous rendre compte que les Pilules Pink sont les seules à mettre sous les yeux du public des attestations de guérisons émanant de personnes bien connues, dont nous donnons nom et adresse. Ce que les Pilules Pink ont fait pour ces personnes, elles le feront aussi pour vous, soyez-en persuadé.

∴

Voici Mme Mariette Girard, couturière, à Luxeuil (Haute-Saône), qui s'exprime ainsi :

« Depuis longtemps je souffrais d'anémie, et ma maladie allait en empirant. Je dépérissais chaque jour. Je n'avais plus aucune force, plus d'appétit. J'étais bien faible, j'avais maigri et j'étais continuellement tourmentée par de nombreux malaises, vertiges, éblouissements et surtout migraines. J'ai heureusement pris vos Pilules Pink et j'ai le plaisir de vous informer qu'elles ont mis fin à mes souffrances et m'ont très bien rétablie. »

∴

M. Menjuzan, garde-champêtre et afficheur municipal à Amou (Landes), nous a écrit : « A la suite de l'influenza, une personne de ma famille était restée dans un état de santé bien précaire. Dans un état de faiblesse extraordinaire elle resta trois mois alitée. Elle a été, enfin, mise au traitement des Pilules Pink et s'est sentie plus forte tout de suite; sa santé s'est améliorée très rapidement et bientôt elle fut de nouveau en parfaite santé. »

∴

M. Jacques Maigre, demeurant place de l'Eglise, à Lorette (Loire), nous a écrit :

« Depuis quelque temps je ne me sentais pas très bien. J'étais faible et un petit travail me mettait de suite en transpiration et me laissait presque exténué. Je n'avais pas d'appétit et on me disait que j'avais mauvaise mine. Je manquais d'entrain et sentais bien qu'il se passait en moi quelque chose de pas naturel. Il m'arrivait souvent d'être arrêté, soit dans mes promenades, soit dans mon travail, par des battements du cœur, par des éblouissements, des vertiges aussi et alors il me semblait que j'allais m'évanouir. On m'a conseillé de prendre les Pilules Pink, ce que j'ai fait. Vos Pilules m'ont fait beaucoup de bien et tout de suite j'ai senti revenir mes forces, mon appétit a augmenté et je n'ai plus éprouvé de malaises. Depuis, je me porte très bien. »

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie Gablin, 23, rue Ballu, Paris. 3 fr. 50 la boîte, 17 fr. 50 les six boîtes, franco.

29e Année. Vendredi 1er Mai 1914. N° 18.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Nominations ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pendant la semaine.

II. Partie non officielle. — Lettre de S. S. Pie X à l'occasion du IIIe Centenaire de la Béatification de sainte Thérèse (à suivre).

III. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Le Mois de Marie ; Nécrologie ; Retraite bretonne ; Ligue Patriotique des Françaises ; Brélès.

IV. — Chronique générale : Le prochain Consistoire ; Congrès de l'Union catholique internationale contre l'alcoolisme, à Rome ; Décret de la S. Congrégation des Rites concernant les églises statues et images saintes ; L'Eglise et les Indiens ; Mort de M. le Curé de Mars-la-Tour ; L'héroïsme d'un prêtre ; Vers la Salette ; *Bulletin mensuel des Œuvres.*

V. — Bibliographie bretonne.

VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 3 Mai. — 3me Dimanche après Pâques. SOLENNITÉ DE S. JOSEPH, Epoux de la Bse Vierge Marie, Confesseur et Patron de l'Eglise universelle. Double de 1re classe avec octave. Blanc.

A la messe, mémoire du Dimanche.

A vêpres, mémoires du suivant (du 3 Mai), du Dimanche et de Ste Monique, Veuve.

Lundi, 4. — Invent^n de la Ste Croix. Double de 2e classe. Rouge.

Mardi, 5. — S. Pie V, Pape. Double. Blanc.

Mercredi, 6. — S. Jean de la Porte latine. Double majeur. Rouge.

Jeudi, 7. — S. Stanislas, Evêque, Martyr. Double. Rouge.

Vendredi, 8. — Apparition de S. Michel, Archange. Double majeur. Blanc.

Samedi, 9. — S. Grégoire de Naziance, Evêque et Docteur. Double. Blanc.

Dimanche, 10. — 4e Dimanche après Pâques.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plourin-Tréguier . . . . . du 1er au 6 Mai.
Mahalon. . . . . du 7 au 9 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Nominations — Vicaire à Saint-Pol de Léon, M. Léon, vicaire à Plonéour-Lanvern ;

Vicaire à Plonéour-Lanvern, M. Hunaut, vicaire à Lanhouarneau ;

Vicaire à Lanhouarneau, M. Beuzet.

II. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS pendant la semaine.

Mai.	*Matin.*	*Soir.*
Mardi, 5....	Brasparts. — Saint-Rivoal ...	Loqueffret. * — Lannédern.
Mercredi, 6.	Berrien.....	Scrignac. * — Bolazec.
Jeudi, 7....	Huelgoat.....	La Feuillée. * — Brennilis. — Botmeur.
Vendredi, 8.	Plouyé	Collorec. *
Samedi, 9..	Saint-Thois	Edern. *

M. le vicaire général Cogneau accompagnera Monseigneur jusqu'au 9 Mai.

PARTIE NON OFFICIELLE

LETTRE DE S. S. PIE X

A L'OCCASION

DU IIIe CENTENAIRE DE LA BÉATIFICATION DE SAINTE THÉRÈSE

(Suite.)

L'épouse de Jésus-Christ.

Fermement résolue à suivre les enseignements salutaires d'un tel Maître, elle renonça bientôt à toute affection terrestre, faisant disparaître de son âme jusqu'aux fautes les plus légères et l'ornant de la belle parure des vertus. Peu à peu sa ressemblance avec son Jésus fut si parfaite, que tout ce que le divin Maître avait éprouvé de tourments, de soucis, de douleurs sur la terre, Thérèse le ressentit pareillement, comme aussi elle eut part à ses joies et à ses consolations dans les délicieux transports de la charité divine. Cet amour de Dieu embrase parfois l'âme de telle sorte, que l'esprit, comme éclairé d'une lumière nouvelle, acquiert une pénétration prodigieuse. Ce fut le cas de Thérèse qui, favorisée de la grâce de la contemplation et illuminée par elle, percevait non seulement les adorables et infinies perfections de l'Homme-Dieu, mais plongeait encore son regard dans les profondeurs inaccessibles du Verbe divin, enfin, était jugée digne d'entrer en communication

avec la Sainte Trinité qui lui révélait les secrets les plus cachés, à ce point qu'elle eut le bonheur d'entendre le Fils de Dieu lui dire : *Désormais tu auras soin de mon honneur, comme ma véritable épouse. Maintenant je suis tout à toi et toi toute à moi. (Bulle de canonisation.)*

Sa dévotion envers l'Eucharistie.

Nous ne voulons point Nous attarder à dire le dévouement empressé avec lequel Thérèse s'acquitta de ses nouveaux devoirs d'épouse du Christ ; car on sait assez qu'habituée jusque-là à ne jamais rechercher sa propre satisfaction, mais bien les intérêts de Jésus, elle continua dans la suite à lui être entièrement fidèle et à vivre pour lui et non pour elle. Mais ce qui est surtout remarquable en cette vierge, c'est le culte profond que, dans son zèle à glorifier plus magnifiquement son divin Epoux, elle avait voué à ces deux choses les plus augustes de la terre, l'Eucharistie et l'Eglise : ces merveilles de l'amour divin, qui doivent ravir les cœurs de tous les vrais chrétiens, car elles sont sorties du Cœur de Jésus agonisant sur la croix.

Quant à l'Eucharistie, qui mieux que Thérèse, et en termes plus magnifiques, a loué la sagesse et la bonté que Dieu y fait paraître, puisque dans ce mystère, il trouve moyen, et de se rapetisser d'incroyable façon à notre taille, et de satisfaire aux exigences de son amour, tout en perpétuant le sacrifice par lequel il a opéré le salut du genre humain ? Qui a éprouvé une faim et une soif plus ardentes qu'elle, du Corps et du Sang de Jésus-Christ ? De son temps, les bons chrétiens eux-mêmes n'osaient s'approcher souvent de la Table sainte ; mais Thérèse communiait chaque jour, et d'un cœur si avide, qu'aucune force humaine n'eût pu l'empêcher de se nourrir du Pain eucharistique, eût-elle dû pour cela traverser un champ planté de glaives. Qui fit entendre des plaintes plus douloureuses qu'elle, au sujet de la froideur coupable et de l'impiété méprisante avec lesquelles on voyait tant de chrétiens traiter Notre Seigneur dans son Sacrement d'amour ? Et qui s'employa jamais avec plus de zèle à réparer les injures faites au Sauveur dans ce mystère de charité ineffable ? Elle ne cesse de convier ses filles à cette réparation perpétuelle, leur recommandant d'y apporter toute leur générosité : tant elle ressentait au plus vif d'elle-même le cuisant chagrin que lui causait la noire ingratitude des créatures vis-à-vis de Dieu ; elle semblait ne pouvoir souffrir plus longtemps un tel oubli de la divine Bonté, et demandait avec instance au Seigneur, ou de mettre au plus tôt un terme à cette méchanceté des hommes, ou, pour en finir, d'engloutir dans un cataclysme la terre entière.

Son amour pour l'Eglise.

Mais comme elle entoure d'affection l'Eglise, cette mère commune des chrétiens ! N'affirmait-elle pas qu'il était impos-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sible d'aimer Dieu de tout son cœur, sans qu'on cherchât en même temps la gloire de Jésus et sans qu'on servît avec zèle les intérêts de l'Eglise, son épouse ? En toutes circonstances elle professe envers l'Eglise les sentiments de la soumission la plus filiale et la plus absolue ! Voyez comme elle exalte dans ses écrits la puissance donnée à l'Eglise par le Christ, son fondateur. Ainsi, par exemple — et cela même peut paraître exagéré à ceux qui jugent les choses superficiellement, — considérez l'estime extraordinaire, mais pour nous admirable, où cette vierge, si favorisée des dons du Saint-Esprit, si intime avec Dieu qu'elle jouissait habituellement de sa divine familiarité, tenait ces choses saintes qu'on appelle les sacramentaux, institués par l'Eglise en vue de certains effets spirituels : elle se disait prête à mourir, et mille fois, pour eux, et même pour la moindre cérémonie de la Sainte Eglise. Thérèse, dont l'intelligence alerte et vive était en plus éclairée des lumières de la divine Sagesse, comprenait que les joies de l'Eglise, comme ses humiliations, dépendaient pour une grande partie de la valeur du clergé chargé de diriger sa marche à travers l'humanité, et qu'un prêtre exemplaire dans l'accomplissement de sa sainte vocation peut plus à lui seul pour le salut des âmes que plusieurs autres vivant dans la tiédeur. C'est pourquoi aux gémissements et aux larmes que lui arrachaient, et le spectacle de l'Eglise battue en brèche par les flots de l'impiété, et la vue de tant de malheureux qui tombaient dans l'abîme éternel, elle joignait des austérités plus grandes, des mortifications corporelles plus nombreuses et un redoublement d'humbles prières afin que Dieu accordât à son Eglise des prêtres d'une science éprouvée et ornés des vertus que suppose leur état, afin qu'ils pussent travailler au salut des fidèles sans préjudice de leur propre bien spirituel.

La réformatrice.

Thérèse ne se tint pas pour satisfaite de travailler seule au bien commun de l'Eglise, mais, sous l'influence de la douce charité qui aime, on le sait, à se répandre sur le plus grand nombre d'âmes possible, elle s'adjoignit des coopérateurs fidèles destinés à devenir les héritiers de son zèle en continuant les traditions de son Ordre et en vivant de son esprit de sacrifice. « Après avoir triomphé glorieusement de sa propre chair en l'immolant à Dieu par une virginité perpétuelle ; ayant vaincu le monde par son admirable humilité, et le démon, dans ses astucieuses entreprises, par la pratique des vertus les plus héroïques ; aspirant encore à une perfection plus haute et montrant une grandeur d'âme supérieure à son sexe, elle ceignit ses reins de force, affermit son bras et forma une armée de valeureux qui, les armes spirituelles à la main, devaient combattre pour la maison du Seigneur, Dieu des armées, pour la défense de sa loi et de ses préceptes. » *(Bulle de canonisation.)*

Animée du double esprit d'Elie, et, de par la volonté divine, elle conçut le projet, d'un commun accord avec votre autre ancêtre, Jean de la Croix, de ramener l'Ordre illlustre du Carmel à la rigueur de la primitive observance. C'était vouloir entreprendre une grande œuvre, mais surtout des plus difficiles à mener à bonne fin, que cette réforme, et cependant tout le monde sait qu'elle l'accomplit heureusement et plus rapidement qu'on ne l'aurait cru. L'infatigable Thérèse put donc alors contempler les fruits de sa débordante activité ; car une multitude d'hommes, quittant les agitations du siècle pour vaquer au service de Dieu, embrassèrent ce genre de vie austère, quoique tempéré par les suavités d'une céleste oraison, et firent revivre les traditions des anciens anachorètes du Carmel et de la Thébaïde. Ajoutons que ces religieux puisaient dans la contemplation des lumières qui les aidaient à conquérir la vie éternelle et dont ils faisaient part aux autres fidèles, soit dans les fonctions sacrées du ministère, soit par cet esprit apostolique de pénitence et d'oraison qui est l'esprit du Carmel que Thérèse venait de relever.

La vie du Carmel.

Depuis longtemps déjà, chers Fils, nous savons que non seulement vous êtes demeurés à la hauteur de vos devanciers, mais que l'esprit de Thérèse n'a point dégénéré en vous : Nos relations amicales et familières avec votre Ordre, qui datent de longues années, Nous permettent de parler ainsi. Aujourd'hui qu'une occasion si propice se présente, il Nous est particulièrement agréable de manifester à tous et publiquement la si grande bienveillance que Nous portons aux fils et aux filles d'une Mère si illustre. Et vraiment, si on ne peut assez féliciter de leur bonheur celles qui ont été appelées au Carmel et qui, préférant la nudité de la croix aux richesses, aux honneurs et aux plaisirs du monde, se sont retirées dans le silence d'une sainte retraite pour y être immolées sur l'autel de la pénitence par le feu consumant de la charité, en victimes agréables à Dieu, ignorées du monde pour lequel elles intercèdent cependant nuit et jour ; certes, il ne sont pas moins dignes d'éloges, ces religieux qui, voués à la contemplation des choses divines, ne se laissent pas toutefois absorber par elles, au point de ne plus laisser place dans leur vie à l'action, mais savent allier dans une juste mesure et un ordre parfait la vie contemplative et la vie active, s'efforcent d'acquérir les plus hautes vertus dans leurs cloîtres, pour aller ensuite répandre au dehors la bonne odeur de Jésus-Christ. C'est pourquoi, chers Fils, suivant l'usage de l'Ordre et ce qui a été établi par vos Pères en religion non seulement vous maintiendrez avec constance cette double pratique de la vie contemplative et active, mais vous vous efforcerez de la développer et d'y exceller. Car, si dans le passé, l'Eglise a eu besoin du concours efficace de ce double et

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sacré ministère, aujourd'hui plus que jamais il lui faut des hommes d'une valeur supérieure qui excellent dans la pratique de l'une comme de l'autre de ces deux vies, c'est-à-dire des hommes intimement unis à Dieu d'une part, et, de l'autre, passionnément dévoués aux âmes : tels enfin que Thérèse, leur Mère, les demandait à Dieu. *(A suivre.)*

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **Le devoir électoral des catholiques.**
II. — **La Visite pastorale. Les communions d'enfants et les Confirmations.**
III. — **Missions** de DAOULAS, *du 16 Avril au 3 Mai.*
— de PLOURIN-MORLAIX, *du 3 au 10 Mai.*
— de PLOUZÉVÉDÉ, 1re semaine *du 3 au 9 Mai*, présidée par M. Le Gall, curé doyen de Taulé.
IV. — **Retraites bretonnes**, pour les femmes, *du 10 au 16 Mai*, à LESNEVEN et à MORLAIX.

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 3 Mai*, communion générale, à 7 heures ; vêpres à 8 heures. Le soir, à 8 heures, exercice du Mois de Marie, instruction, bénédiction

Tous les jours du mois de Mai, réunion à 8 heures. Le *dimanche* et le *jeudi*, instruction et bénédiction. Les autres jours, lecture.

Vendredi 8, confession des enfants qui n'ont pas encore fait la communion.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Vendredi* soir, réunion des hommes.

Samedi : 8 heures, messe de l'Archiconfrérie pour la conversion des pécheurs.

Dimanche : 6 h. 1/2, réunion des jeunes filles associées du Sacré-Cœur. — Après vêpres, procession en l'honneur de N.-D. des Victoires.

Mois de Marie. — Chaque jour à 8 heures du soir, réunion, chant de cantiques, etc. *Le mercredi et le vendredi*, bénédiction du Saint-Sacrement.

La communion solennelle des enfants, fixée au dimanche 17 Mai, sera précédée d'une retraite commençant le mercredi soir. Mgr l'Evêque donnera la Confirmation, le matin.

Le dimanche 3 Mai, fête de l'Invention de la Sainte Croix, à l'église Saint-Mathieu, indulgence plénière à tous ceux qui, avec les conditions ordinaires, feront une visite au Christ-Roi, souvenir de la Mission.

— Chapelle de la Retraite. — *Dimanche 3 Mai*, réunion de la Congrégation des Dames. A 7 h. 1/2, messe, instruction et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Lundi 4, sainte Monique, fête patronale de la Congrégation des Mères chrétiennes : messe à 8 heures ; le soir, à 3 heures, instruction par M. le chanoine Rossi et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Le Mois de Marie. — Au début de ce mois de Mai consacré à la Sainte Vierge, il est bon de rappeler que d'importantes indulgences sont attachées à la dévotion du Mois de Marie :

1° *Trois cents jours*, chaque jour du mois, pour tous les fidèles qui honorent la très Sainte Vierge, en public ou en particulier, par des prières ou autres actes de piété ;

2° *Indulgence plénière* une fois dans le mois, au jour de leur choix (qui peut être même le 1er Juin) où, vraiment repentants, confessés et communiés, ils prieront aux intentions du Souverain Pontife. (Pie VII, 21 Mars 1815, 18 Juin 1822 ; Pie IX, 8 Août 1859.)

Ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

Nécrologie. — M. Charles SIOU, *Recteur de Poullan.* — Né à Ploudaniel, d'une famille nombreuse, élève du collège de Lesneven, où il fit de bonnes études, ordonné prêtre en 1868, M. Charles Siou n'occupa dans sa vie que quatre postes.

Vicaire à Botsorhel, il fut avant tout prêtre pieux, tout entier à son devoir. Son ardeur pour le bien lui attira cependant quelques rancunes. Pour l'en récompenser et lui témoigner toute sa sympathie, Mgr Nouvel le nomma, au bout de quatre ans, à Plouzané.

Les douze années qu'il y passa, tout entières consacrées à la piété et au soin des âmes, furent les plus heureuses de sa vie. Quand en 1883, il remplaça M. Jamet à Saint-Frégant, ce tempérament si doux dut lutter contre tout un parti anticlérical, et en ramenant ses chers paroissiens à de saines idées, agrandir et presque reconstruire son église. Cette œuvre de M. Le Guerranic continuerait là-bas, s'il en était besoin, le souvenir de son généreux dévouement.

Moins de six ans après, en 1889, il était nommé recteur de Poullan. C'était, dit-on, une paroisse troublée, qui connut les agitations politiques. M. Siou avait en horreur ces luttes désastreuses, mais il eut beau s'adonner uniquement à son ministère, il eut beaucoup à souffrir de cette guerre acharnée faite à l'Eglise. Il est peu de difficultés qu'il n'ait eu à surmonter. Toutefois, l'élite de la population, et bientôt la paroisse presque entière sut apprécier cette âme de prêtre, toute faite de bonté, tout entière au service du Christ ; les paroissiens revinrent à lui. « Nous avons, disaient-ils, un saint Recteur. »

M. Siou profita de ce courant de sympathie, non pas pour jouir d'un repos bien mérité, mais pour assurer à sa paroisse le bienfait d'une éducation chrétienne. L'école des filles a été son œuvre dernière, sa grande préoccupation, et encore une source amère de peines.

Dieu a pris son serviteur à l'âge de 72 ans, en pleine activité, « sur le champ de bataille », comme me disait quelqu'un, qui avait été le confident de ses angoisses. Le 22 Avril, à 4 heures du matin, il se sentit suffoquer, put recevoir l'absolution et l'extrême-onction, et paraissait devant le Maître qu'il avait si fidèlement servi.

Le jeudi 23 Avril, à 10 heures, avait lieu à Poullan, au milieu d'une foule nombreuse, parmi laquelle beaucoup d'hommes, la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

cérémonie suprême. Cinquante prêtres au moins, M. le chanoine Abgrall, M. le Curé de Douarnenez, M. le chanoine Corre, etc., précédaient le cercueil.

Puis, c'était le dernier adieu à l'église, à la paroisse, à l'école chrétienne, qui se dresse là toute blanche et magnifique. Puisse le souvenir de M. Siou y attirer de nombreuses enfants !

Le corps partit immédiatement pour Ploudaniel, où M. Siou a voulu reposer au milieu des siens. C.

P. S. — Ces lignes allaient paraître quand une lettre émue est venue nous apporter quelques nouveaux détails. A Ploudaniel, la cérémonie a été touchante, l'assistance nombreuse. Plouzané était représenté par M. le Maire de la commune. Plusieurs familles de Saint-Frégant avaient tenu à rendre un dernier hommage à leur ancien Recteur.

« Je meurs pauvre, » dit M. Siou à l'exécuteur de ses dernières volontés. Nul de ceux qui l'ont connu n'en sera étonné. A Saint-Frégant, il était très bon pour les malheureux ; à Poullan, je sais qu'il en était de même, et, s'il y avait quelques ressources, l'école chrétienne de filles les aura certainement absorbées.

Morlaix *(La Salette)*. — **Une retraite bretonne** pour les femmes s'ouvrira à la Salette, le dimanche soir 10 Mai, pour s'achever le samedi matin, 16.

On demande instamment qu'on fasse connaître, en temps utile, à M. Trémintin, aumônier de la Salette, le nombre des retraitantes de chaque paroisse.

Ligue Patriotique des Françaises. — Une retraite française sera prêchée pour les Ligueuses, à la Retraite de Quimper, du lundi soir 11 Mai, au vendredi matin 15 Mai, par M. l'abbé Blanchard, aumônier du Chapitre. Cette retraite, en travaillant à la sanctification des âmes, visera spécialement à former de vraies Ligueuses, c'est-à-dire des Apôtres.

Le Comité prie instamment MM. les Curés et Recteurs de bien vouloir annoncer cette retraite et engager à y venir.

Prix de la pension (en dortoir) : 10 fr. 50. Prix de la même pension avec chambre : 13 fr. 50. Si on veut une chambre, prière de la retenir à Mme la Supérieure de la Retraite, rue des Reguaires, Quimper, avant le 6 Mai.

Les retraitantes auront la facilité de pouvoir se confesser en breton.

Brélès. — **Deux conférences de M. le chanoine Uguen.** — L'infatigable président de la Croix-Blanche diocésaine a terminé son apostolat pascal par une dure journée en Bas-Léon. Dimanche 19 Avril, il parlait à Ploudalmézeau, à la première messe et à la grand'messe, de l'alcoolisme et de la lutte contre ses ravages. Aussitôt il repartait, et se donnait à Brélès.

Avant vêpres, les hommes et les jeunes gens l'attendaient au Patronage, dont la grande salle était absolument bondée. Dans une langue bretonne dont le diocèse connait la pureté et la vigueur, M. Uguen traite de la vie chrétienne, privée et publique. « La Bretagne, dit-il en substance, est le plus beau pays du monde, depuis qu'elle est illuminée des splendeurs de la foi. Restera-t-elle ainsi ? Oui, si elle conserve ses antiques et saintes habitudes : prières en commun, Angelus, messe, vêpres, offices du dimanche, communion fréquente, fuite des pseudo-fêtes laïques ; ces habitudes aimées préserveront les âmes et les viriliseront. Mais à quoi bon retenir ces pratiques en son particulier, si l'on travaille contre elles dans sa vie publique, ou civique ? Vouloir être catholique pratiquant et à la fois voter pour des hommes ennemis de la religion, c'est une absurdité et un crime. Nous, catholiques, nous ne devons voter que pour des catholiques. Et le candidat non-catholique, ou d'apparence catholique, s'il ne l'est pas en vérité, il n'aura pas nos voix, fût-il un voisin, un ami, un frère, un protecteur. Peut-être il nous obtiendrait quelque avantage d'un moment : mais l'éternité, il la compromettra, et en outre, il est nuisible à la communauté car le bien général doit passer avant le bien particulier.

Cette conférence, pratique, entraînante, est vivement goûtée et applaudie. Le bon recteur de Brélès, M. Rosec, se lève pour remercier l'orateur, résumer ses conseils et adjurer les paroissiens de les suivre fidèlement.

La conférence antialcoolique fut donnée en chaire, après les vêpres. M. Uguen expose l'effroyable consommation d'alcool que fait le Finistère, les pertes d'argent, de temps, de santé, qui en résultent ...à l'infini, on peut le dire : la descendance du buveur est-elle saine ? est-elle heureuse ? est-elle organisée pour la conquête du Paradis ? Les statistiques médicales affirment que le tiers des aliénés et des idiots descendent d'alcooliques ; la mortalité infantile, la dégénérescence, la tuberculose, voilà les filles de ce vice. Et quelles tares morales ! Les prisons regorgent d'alcooliques et d'enfants de buveurs. Les crimes les plus nombreux sont commis les jours où l'on boit le plus. Aussi combien de foyers désolés, combien d'âmes perdues, quelles pertes pour le Pays et pour l'Eglise !... Pie X a accordé de précieuses indulgences à la Croix-Blanche ; il porte un intérêt marqué au Congrès antialcoolique international qui va se tenir à Rome ; nous sommes donc sûrs de suivre sa direction en nous enrôlant dans la société de tempérance. Ne pas dire : à quoi bon ? Ne pas dire : je ne suis pas un ivrogne ! Ne pas dire : c'est trop dur ! Pour le bon exemple, pour la force de l'association, pour le sacrifice personnel qui vaudra à d'autres des grâces de relèvement, pour l'union à la Passion du Christ, le devoir est de s'engager pour 3 mois, pour 1 an. Pères et mères de famille, jeunes gens et enfants qui comprenez, la Croix-Blanche, pour beaucoup c'est le salut !

A l'issue de la cérémonie, beaucoup d'adhésions furent reçues.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Depuis des semaines, les prêtres de la paroisse avaient préparé le terrain par leurs exhortations. La riche semence déposée par M. Uguen leva aussitôt ; et, sans tarder, le pays en goûtera les fruits.

Que M. le chanoine Uguen, qui dépense sans compter ses forces, ses rares loisirs et son beau talent de parole, au service des âmes bretonnes et au relèvement de la petite patrie, veuille bien agréer la respectueuse reconnaissance et l'hommage de l'admiration des paroissiens de Brélès et de tous ceux qui l'entendirent le 19.

X.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — **Le prochain Consistoire. Un nouveau cardinal français.** — L'*Osservatore Romano* annonce que le Pape a fixé le Consistoire pour le 25 et le 28 Mai prochain.

Il créera treize cardinaux :

Mgr Sevin, archevêque de Lyon ; Mgr Bégin, archevêque de Québec ; Mgr della Chiesa, archevêque de Bologne ; Mgr Hartman, archevêque de Cologne ; Mgr Piffl, archevêque de Vienne ; Mgr Serafini, assesseur du Saint-Office ; Mgr Giustini, secrétaire de la Congrégation des Sacrements ; Mgr Lega, doyen des auditeurs de Rote ; Mgr Tecchi, secrétaire de la Congrégation consistoriale ; Dom Gasquet, président de la Congrégation des Bénédictins anglais ; enfin, les archevêques de Tolède, Strigonie et Munich.

— **Congrès de l'Union catholique internationale contre l'alcoolisme.** — Un Congrès antialcoolique auquel assistaient des délégués des pays catholiques engagés dans la lutte contre l'alcool a eu lieu à Rome, le 22 Avril. Le but de l'Union est de grouper tous les catholiques antialcoolistes et de leur assurer ainsi une plus grande influence dans la Fédération internationale antialcoolique neutre dont le président est aujourd'hui le dr hollandais Berembroug, président en même temps de l'Union Catholique. Les délégués des diverses sections de l'Union donnèrent dans leur langue nationale lecture de rapports sur les progrès et le mouvement de l'antialcoolisme, dans leurs divers pays. Le docteur Roux, président de la section française, s'était fait représenter par M. Léon Harmel, qui fut fort applaudi. S. Em. le cardinal Mercier, protecteur officiel de l'Union, était représenté par M. le chanoine Duteluingne, de Tournai, qui donna lecture d'une fort belle lettre du cardinal archevêque de Malines. La séance fut clôturée par un éloquent encouragement du cardinal di Belmonte, qui eut la bonne grâce de parler en français, et par une bénédiction du cardinal Cassetta.

Dans sa réunion plénière, le Comité central décida le maintien d'une seule Union entre les abstinents et les tempérants et vota à l'unanimité que les sociétés adhérentes seraient toutes appelées à attribuer au Denier de Saint-Pierre une partie des économies réalisées par les sacrifices de leurs membres ; le Congrès a ratifié par ses applaudissements cette mesure qui accentue encore l'esprit catholique de l'Union internationale antialcoolique.

Le 23 Avril, le Pape a reçu les congressistes en audience publique. Le président du Comité général a remis une adresse au Pape qui répondit en félicitant les abstinents et les tempérants de leur action en leur souhaitant plein succès.

Décret de la Sacrée Congrégation des Rites défendant d'appliquer aux églises, statues et images saintes certains vocables de dévotion. — Récemment, la question suivante a été posée à la S. Congrégation des Rites :

Une église peut-elle être dédiée au Cœur Eucharistique de Jésus ; l'image, la statue du Cœur Eucharistique peuvent-elles être placées sur l'autel-majeur ?

La S. Congrégation a répondu :

« En cette circonstance, que l'Evêque substitue à ce titre inusité pour les églises, statues ou images, un titre liturgique, par exemple : Celui du Saint Rédempteur, du Sacré-Cœur de Jésus, du Saint Sacrement, d'après les précédentes décisions de la S. Congrégation des Rites, en plein accord avec les prescriptions de S. S. Pie IX, du 13 Janvier 1875, de la Ste Inquisition, du 27 Mai 1891, conformes aux décrets du concile de Trente, relatifs aux images et statues (sess. 25) et aux constitutions d'Urbain VIII (15 Mars 1642).

» A Rome, le 28 Mars 1914.

» F. S. Card. Martinelli, Préfet.

» † Pierre La Fontaine, évêque de Charyste, Secrétaire. »

A la suite de ce décret est annexée la note suivante :

« En vertu d'un décret de la Ste-Inquisition, en date du 27 Mai 1891, les nouveaux emblèmes du Sacré-Cœur dans l'Eucharistie ne peuvent être approuvés par le Saint-Siège.

» Pour encourager la piété des fidèles, les images du Cœur Sacré de Jésus, dont l'usage est approuvé par l'Eglise, sont suffisantes, parce que *le culte du Sacré Cœur Eucharistique n'est pas supérieur au culte de l'Eucharistie elle-même, ni différent du culte du Cœur très sacré de Jésus.*

» De plus, la décision de S. S. Pie IX, du 13 Janvier 1875, a été rappelée comme règle à suivre sur ce point : « Il faut que les fidèles et aussi les écrivains qui, avec une certaine ingéniosité d'esprit et des arguments de plus en plus subtils et sentant la nouveauté, s'appliquent, sous forme de piété et à l'aide d'écrits périodiques, à répandre des dévotions insolites, sachent que, désormais, ils doivent renoncer à cette entreprise.

» Qu'ils se rendent compte qu'en continuant, ils s'exposeraient au péril d'induire en erreur les fidèles en matière de foi, et de fournir aux ennemis de la religion une occasion de nuire à la pureté de la doctrine et à la vraie piété. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Équateur. — **L'Église et les Indiens.** — Le *Times*, de Londres, à propos des atrocités commises par les traitants qui récoltent le caoutchouc dans les forêts des Amazônes et qui exploitent odieusement les indigènes de ces pays pour les obliger d'apporter le précieux produit, cite les mandements de l'Évêque de Cuenca, dans la République de l'Équateur, Mgr Manuel Polit, en faveur des pauvres Indiens. Il ajoute des extraits d'une lettre que lui écrit le Ministre d'Angleterre au Brésil, Sir William Haggard :

« J'ai constaté, dans l'Équateur, comme au Brésil, partout où j'ai eu à m'occuper indirectement des atrocités commises par les traitants du Putumayo, que les plus énergiques, les plus sincères, et, sauf quand les circonstances contrariaient leur action, les plus utiles agents que l'on pût employer, soit pour civiliser les Indiens, soit pour les protéger contre les atrocités commises — atrocités qui se commettent, hélas ! en bien d'autres endroits —, sont les membres du clergé catholique. L'encyclique du Pape, *Lacrimabili statu Indiorum*, n'est pas demeurée lettre morte, et Son Excellence Mgr Aversa, le Nonce du Pape à Rio, a été mon allié le plus actif pour faire punir les bandits qui ont assassiné et mutilé les indigènes du Putumayo. » *(The Times*, 17 Avril 1914.)

On sait que l'Angleterre et les États-Unis entretiennent dans ces parages une mission de religieux catholiques anglais.

Nancy. — **Mort de M. le Curé de Mars-la-Tour.** — L'abbé Faller, curé de Mars-la-Tour, vient de mourir. Il jouissait, en Lorraine, d'une immense popularité. Originaire du pays annexé, il avait débuté sous les auspices de Mgr Dupont des Loges, le grand évêque de Metz ; après la fatale guerre, il fut appelé à la cure de Mars-la-Tour. C'est alors qu'en parcourant les champs de bataille de Rezonville et de Saint-Privat et les villages témoins des grands chocs d'il y a quarante-quatre ans, il eut l'idée de recueillir les reliques de l'époque et de les réunir dans son église, qu'il transforma en un Temple du souvenir.

Puis il s'adressa aux survivants des batailles de Metz, aux familles des glorieux morts, leur demandant de collaborer à son œuvre patriotique. De toutes parts on répondit à l'appel du vaillant prêtre ; les dons affluèrent à Mars-la-Tour, objets de toute sorte, lettres, photographies, épées encore tachées de sang, uniformes, etc... Bientôt l'église devint trop petite, et l'abbé Faller dut faire construire, à côté du temple, un bâtiment dans lequel il réunit ses précieuses reliques.

Ce musée, unique au monde, est chaque année, à l'anniversaire des batailles d'Août 1870, le but d'un pèlerinage où la foule, chaque fois plus nombreuse, vient de tous les coins de la France retremper son patriotisme. Il y a quelques années, l'abbé Faller avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur.

L'héroïsme d'un prêtre. — *The Missionary* de Washington raconte que, dernièrement, une locomotive de chemin de fer ayant déraillé dans le Colorado, le mécanicien se trouva pris sous la machine sans qu'il fût possible de le dégager.

L'homme était mourant et la machine menaçait à tout instant de s'écrouler complètement sur le malheureux.

Cependant un prêtre catholique, le Révérend Bernard Naughton, de Central-City, Colorado, n'hésita pas à s'avancer, au péril de sa vie, pour le confesser et lui offrir les consolations de la religion.

Aux représentations que l'on faisait au courageux prêtre, celui-ci répondit simplement : « Ne vous occupez pas de moi, je connais mon devoir ».

Il put saisir la main du pauvre homme, s'assura qu'il pouvait encore le comprendre et remplit ainsi son ministère.

Vers la Salette. — Le 21e Pèlerinage des vacances à Notre-Dame de la Salette, avec Stations à Paray-le-Monial, à Notre-Dame du Laus, à Notre-Dame de Fourvière et à Ars, partira de Paris le mardi 25 Août et rentrera le vendredi matin, 4 Septembre 1914.

Prix du pèlerinage, tous frais compris, chemin de fer, voitures, logements, repas, gratifications :

1re classe : 205 fr. — 2e cl. : 176 fr. — 3e cl. : 160 fr.

Les pèlerins obtiendront des réductions pour rejoindre à Paris le Train spécial.

Pour les inscriptions, les renseignements et pour le programme détaillé, s'adresser à M. l'abbé Louis Petit, directeur de l'Œuvre de Sainte-Philomène, 27, rue de Dantzig, Paris-Vaugirard, 15e arrondissement.

Joindre un timbre de dix centimes à toute demande de renseignements.

Bulletin mensuel des Œuvres. — Sommaire du n° 10, du 15 Avril 1914 : *Lettre-Circulaire de Monseigneur instituant un Bureau diocésain et recommandant quelques œuvres catholiques ; — Programme des Comités paroissiaux pour Avril-Mai ; — Liste des membres du Bureau diocésain, nommés par Monseigneur ; — Œuvre de Saint-François de Sales ; — Écoles ayant des livres condamnés ; — Hommes du Sacré-Cœur ; — Associations de Chefs de Famille (Névez, le Trévoux) ; — Croix-Blanche, modèle d'association pieuse paroissiale ; — (Plouvien, Saint-Frégant, Tréogat, Pont de-Buis, Pleyber-Christ, Pencran) ; — Œuvre de la Protection de la Jeune Fille (Quimperlé) ; — Caisses-Incendie, situation dans le Diocèse au 1er Janvier 1914 (56 caisses locales réassurées) ; — Ligue Patriotique des Françaises (Assemblée annuelle de la Section de Cornouaille) ; Rapport de Mlle de Lonlay (à suivre).*

Abonnement annuel : 2 fr. ; s'adresser à M. le chanoine Alfred Le Roy, Directeur diocésain des Œuvres, 4, rue Julien-Coïc, Quimper.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Bibliographie bretonne.

« **DEOMP D'AN OFEREN.** » — Tel est le titre du second volume que le *Kannad* vient d'extraire de sa riche collection. Il reproduit, mis au point et améliorés, les articles si goûtés du clergé et des fidèles, sur le Saint Sacrifice de la Messe. La doctrine et la liturgie d'abord, avec des traits bien choisis et frappants, le tout puisé dans les meilleurs spécialistes, auteurs modernes et anciens Pères : pas de longueurs (256 pp.), une netteté captivante, et une chaleur de zèle animant tout l'ouvrage, qui porte irrésistiblement les âmes à la fréquentation du Mystère du Salut.

Ajoutons que le livre, au point de vue typographie et reliure, est absolument réussi. Papier de luxe, caractères neufs, de l'air dans les pages, tranche rouge, couverture percaline relief d'une élégance parfaite, cela nous change des types surannés que trop souvent l'on s'est cru obligé d'imposer à nos bretons. En somme, un très beau et bon livre, qui a sa place marquée dans la bibliothèque du prêtre comme sur le dressoir du laboureur chrétien.

En vente chez MM. Salaun et Derrien : **1** *fr. l'unité;* **0** *fr.* **90** *par douzaine.*

Vient de paraitre : **Levrig-Dourn Trede-Urz Sant-Fransez evit tud ar bed,** par Klaoda 'r Prat, Instituteur libre à Landivisiau, beau vol. de 428 pages, avec une Lettre Préface du P. Norbert, relié, tranche rouge. L'unité, 1 fr. 75 ; franco par la poste, 1 fr. 90. Dépôt chez M. Kaigre, imprimeur, 4, rue du Château, Brest ; en vente aussi chez l'auteur.

Depuis longtemps les Tertiaires de langue bretonne réclamaient, avec instances, un *Manuel* du Tiers-Ordre de Saint-François en cette langue. Le vœu fut formulé maintes fois lors des pèlerinages-congrès de Sainte-Anne d'Auray, de N.-D. du Folgoat, etc.; et toujours il fut ratifié, acclamé : « Il nous faut ce *Manuel !* Comment se fait-il qu'on ne l'ait pas encore ? » disait-on de toutes parts...

« L'ouvrier s'est enfin levé, à la demande du Père de famille, et vous êtes, cher Monsieur, l'homme évangélique de cette œuvre, le moissonneur qui a lié la gerbe franciscaine avec le lien flexible et doux du genêt breton, aux fleurs d'or...

» Vous étiez désigné pour ce travail parce que vous connaissez l'esprit et les traditions religieuses, l'esprit et la règle du Tiers-Ordre séraphique, que vous avez l'estime de vos frères et sœurs en Saint-François, et surtout parce que vous maniez la langue bretonne avec grand talent, comme me le disait dernièrement notre ami M. François Vallée, si compétent sur ce sujet.

» R. P. Norbert, o. f. m.,
» *Visiteur des Fraternités en Bretagne.* »

On demande un chantre pour la paroisse de Saint-Pierre-Quilbignon. — S'adresser à M. Le Sann, recteur.

REVUE FINANCIÈRE. — La tenue du marché ne s'est pas modifiée : la tendance générale reste calme avec une orientation vers la lourdeur. — La Rente Française oscille autour de 86,30, l'Extérieure vaut 87,55. Les Fonds Russes subissent de nouvelles réalisations. — On trouve le Turc Unifié à 81,05. La souscription publique à l'Emprunt Ottoman 5 °/. 1914 s'est close sur un succès complet qui, d'ailleurs, ne pouvait faire de doute, en raison du prix avantageux des titres et des garanties qui leur sont affectées. Les demandes

ont été nombreuses aux guichets des grandes banques qui patronnaient l'opération. — Bonne fermeté du Crédit Foncier de France dont le dernier rapport fait ressortir un état de prospérité remarquable. — Lourdeur de la Banque de Paris et de l'Union Parisienne sur les moins bons résultats obtenus pendant l'exercice 1913 ; au contraire, le Crédit Lyonnais, la Société Générale et le Comptoir d'Escompte ont obtenu des résultats en progrès ; leurs cours sont très fermes. — Peu d'animation en chemins français et étrangers. — Les valeurs de cuivre se sont alourdies. Le Rio a abandonné du terrain. Le mouvement esquissé sur la Spassky Copper a subi un échec complet ; l'action est revenue à 70 fr. — Les valeurs de caoutchouc sont moins maltraitées depuis quelque temps ; les entreprises sérieuses de pétrole conservent à juste titre la faveur de la clientèle, parmi ces dernières, la Cie du Naphte Lianosoff va procéder à une augmentation de capital par l'émission de 140 000 actions nouvelles de 100 roubles. Ces titres, offerts aux anciens actionnaires à raison de sept pour huit anciens, sont émis à 441 fr. 25. Les demandes sont reçues accompagnées des reçus, à la Banque Russo-Asiatique, 2, rue Le Peletier, à la Banque Russe du Commerce, 11 *bis*, rue Scribe, et chez MM. A. Rosenberg et Cie, banquiers, 46, rue d'Anjou.

Un petit Livre utile.

Sous ce titre, le R. P. Alex a présenté, ici même, le *Petit Manuel d'homœopathie complexe* du Dr Ponzio, de la Faculté de Paris, en disant tout le bien qu'il pensait de cette méthode médicale. L'opinion du R. P Alex est corroborée par une série d'attestations émanant de membres du clergé et que, en raison de leur caractère sérieux, nous reproduisons en les recommandant à l'attention de nos lecteurs.

Je n'ai que le temps de vous dire merci pour les bons effets que nous avons obtenus de votre médication. Malgré mon silence, je m'intéresse toujours à votre œuvre. Lagardère, *curé de Vazerac (Tarn-et-Garonne.)*

Le *Petit Manuel* est adressé gratis à toute personne qui le demande à M. le directeur du journal *La Clinique homœopathique*, 2, rue Portalis. Boite C. P. Paris. (Joindre un timbre de 0 fr. 10 pour l'envoi).

Brest - ÉLY-LABASTIRE - Brest

« *Téléphone N° 427* »

FABRIQUE DE MEUBLES EN TOUS STYLES

Orfèvrerie — Bronzes — Croix de Procession.
Ornements d'Église — Bannières.
Tentures Mortuaires — Tapis d'Autel, etc...

Réparations — Dorure — Argenture.

STATUES — CHEMINS DE CROIX

TOUT CE QUI CONCERNE LE MOBILIER D'ÉGLISE

Archives diocésaines de Quimper et Léon

POUR HOMME DU MONDE sachant l'anglais, Secrétariat dans grande affaire. Ecrire à M. LAFONTAINE, 5, rue Nouvelle, PARIS.

o o **Manufacture d'Ameublements** o o

J. CHENADEC

o o *1, rue René-Madec (ancient rue du Quai)* o o

QUIMPER

ENTREPOT DE LITERIE, MIROITERIE, SIÈGES & TENTURES

o o *Agencement complet d'Hôtels, Cafés, Villas* o o

PRIX FIXE | **PRIME** ou **FRANCO DE PORT** à tout acheteur dont l'achat au comptant dépasse **25** francs.

LOURDES Très recommandé **l'Hôtel Saint-Pierre, 31,** boulevard de la Grotte Appartements confort., électricité. Tramway boulevard Basilique. Ecrire **Badie Bernadou.** — L'Hôtel a la maison paternelle de Bernadette Soubirous comme succursale.

VITRAUX D'ART MAISON FONDEE EN 1864
G.-P. DAGRANT
7, cours St-Jean, BORDEAUX
Envois de Croquis et Devis sur demande.

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**
—« *Fondée en 1858* »—
DUPOUY & MAYAUDON
51, Quai des Chartrons, **BORDEAUX**
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.
Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.
Agent : Emile DANTEC, 58, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LOURDES Pension de famille. **Mme GESTA-BAYLAC**, propriétaire, 4, boulevard de la Grotte. Electricité, propreté irréprochable, Sur le passage du tramway. — Pension complète **5** fr. et **6** fr. par jour. — Ecrire à l'avance pour retenir les chambres.

CAPITAUX disponibles pour construire et pour le commerce et l'industrie en vue d'extension commandites, associations. Vente et achat de fonds de commerce et propriétés. Prêt sur signature à 5 °/₀ aux magistrats, fonctionnaires, employés, propriétaires. — Solution rapide et certaine. — Ecrire n'engage à rien.
LECA, Receveur de Rentes, 23, rue Joubert, Paris.

VINUM EUCHARISTICUM ET ALIA
Abbé ANDREU, à *Perpignan*-Foy.

MALADIES NERVEUSES
Guérison certaine par l'**ANTIÉPILEPTIQUE DE LIEGE** de toutes les maladies nerveuses et particulièrement de l'épilepsie, réputée jusqu'aujourd'hui incurable.
La brochure contenant le traitement et de nombreux certificats de guérison est envoyée franco à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie à M. **FANYAU**, pharmacien, à Lille (Nord).

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une Maladie de la Peau, Dartres, Eczémas, Boutons, Démangeaisons, Bronchites chroniques, Maladies de la Poitrine, de l'Estomac et de la Vessie, de Rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Le public appréciera le but humanitaire de cette offre. Ecrire pour faire en carte postale à **M. VINCENTE**, 6, Place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra *gratis* et *franco* par courrier et enverra les indications demandées.

MEUBLES RELIGIEUX ET CIVILS
Fçois CAUJAM
STATUAIRE
Avenue de la Gare, 6
LANDERNEAU
CROIX DE MÉRITE
EXP INTERNATIONALE PALAIS DU TRAVAIL PARIS 1912 DIPLÔME D'HONNEUR MÉDAILLE D'OR
EXP DE BREST 1908
2 DIPLÔMES DE GRAND PRIX

Archives diocésaines de Quimper et Léon

VINS DE BORDEAUX

MAISON RECOMMANDEE

L. PARIS & Cie

107, rue du Jardin Public

Représenté par M. Maurice LACOULOUMÈRE. ✦ **BORDEAUX**

UN LITRE d'Huile par mois.

TELLE EST LA DÉPENSE D'UNE VEILLEUSE N° 0

Le bidon d'huile postal 10 kilos, franco gare, 14 fr. 50.

F. FAFET, rue de Bérulle, à Saint-Mandé (Seine).



300 Ans de Succès



EAU DES CARMES DÉCHAUSSÉS

G. Boyer

Exigez bien la Signature ci-dessus.



29e Année — Vendredi 8 Mai 1914 — N° 19

LA SEMAINE RELIGIEUSE

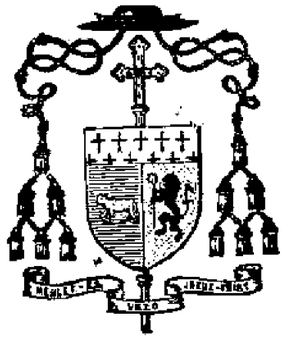
DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO	PRIX DE L'ABONNEMENT	LA LIGNE D'ANNONCE
10 CENTIMES	France, Algérie et Tunisie. 6 fr. par an. Étranger . . . . . 8 fr. —	40 CENTIMES

L'Abonnement, payable d'avance, part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : Pour les communications, abonnements, dépôts et annonces, s'adresser à M. l'abbé CORNOU, Directeur de la *Semaine religieuse*, place Saint-Mathieu, 3, à Quimper. Les communications doivent être parvenues pour le *mardi au plus tard*, à midi.

Vente au numéro { *à Quimper*, Librairie J. SALAUN, 7, rue St-François. *à Brest*, Maison « A NOEL, » 30, rue de la Rampe. *à Landerneau*, NICOLAS, rue Fontaine-Blanche.



QUIMPER

TYP. DE KERANGAL, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ

1914

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LA NATIONALE

Entreprise privée, assujettie au contrôle de l'Etat

SOCIÉTÉ ANONYME D'ASSURANCES SUR LA VIE

CAPITAL SOCIAL : **15 MILLIONS**

SIÈGE SOCIAL : *2, Rue Pillet-Will, PARIS*

Près d'un siècle de gestion économe et prudente a permis à **LA NATIONALE** de constituer peu à peu des réserves libres d'une importance telle qu'aucune société similaire ne peut mettre en ligne des garanties supplémentaires aussi puissantes en dehors des réserves mathématiques ; aucune société similaire n'offre, dès lors, une sécurité aussi grande à ses assurés et à ses rentiers.

Capitaux assurés pendant l'exercice 1913 : **118 MILLIONS**

Cette production, qui classe **LA NATIONALE-VIE** à la tête de toutes les Compagnies françaises, est supérieure de ***16 Millions et demi*** à celle de la Compagnie venant au second rang.

Rentes constituées pendant l'exercice 1913 : **2.851.926** Francs

Capitaux assurés depuis l'origine de la Cie : **2 Milliards 965 Millions**

Rentes constituées depuis l'origine de la Cie : **76 MILLIONS**

Assurances en cas de Décès - Dotations d'Enfants

CONSTITUTIONS de RETRAITES

RENTES VIAGÈRES

immédiates ou différées, aux conditions les plus avantageuses.

De nombreuses Décisions judiciaires ont **désigné LA NATIONALE** pour la Constitution de Rentes viagères.

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS et PROSPECTUS GRATUITS

au SIÈGE SOCIAL à PARIS

ou chez les Agents généraux du Diocèse.

M. KERHUEL, Agent général, à Quimper, 7, rue du Palais.
M. MER, — à Brest, 11, rue du Château.
M. Victor LAUNAY, — à Châteaulin, 2, rue Graveran.
M. KEROUANTON, — à Morlaix, 5, quai de Léon.
M. RICHER DE FORGES, — à Quimperlé, 15, rue de Gorriguer.

29e ANNÉE. Vendredi 8 Mai 1914. N° 19.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Fête nationale de Jeanne d'Arc et consécration de la France à S. Michel ; Lourdes ; Fête de la Nativité de S. Jean-Baptiste ; Nomination ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pendant la semaine.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Lettre de S. S. Pie X à l'occasion du IIIe Centenaire de la Béatification de sainte Thérèse (fin).

III. — Apostolat de la Prière.

IV. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Nécrologie ; Avis de service ; Enseignement libre ; Missions paroissiales : Saint-Jean du Doigt, Daoulas.

V. — *Chronique générale :* La pratique du Chemin de la Croix ; Le Sacré-Collège ; Le 7me Centenaire de la naissance et du baptême de saint Louis ; Le christianisme au Japon ; Statistique de l'épiscopat français ; Pour Jeanne d'Arc.

VI. — *Bibliographie.*

VII. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 10 Mai. — 4me Dimanche après Pâques. Semi-double. Blanc.

A la messe, mémoires 1° de l'Octave de S. Joseph, 2° de S. Antonin, 3° de SS. Gordien et Epimaque.

A vêpres, mémoires 1° du suivant *(au Propre diocésain)*, 2° de l'Octave de S. Joseph, 3° de S. Antonin, 4° de S. Tudy *(au Propre diocésain)*.

Lundi, 11. — Translation des Reliques de S. Corentin et de S. Pol, Evêques. Double majeur. Blanc.

Mardi, 12. — S. Nérée et ses Compagnons, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Mercredi, 13. — S. Brieuc, Confesseur. Double. Blanc.

Jeudi, 14. — S. Boniface, Martyr. Simple. Rouge.

Vendredi, 15. — S. Jean-Baptiste de la Salle, Confesseur. Double. Blanc.

Samedi, 16. — S. Ubald, Evêque. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 17. — 5e Dimanche après Pâques.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Le Conquet. . . . . du 10 au 14 Mai.
Guimiliau. . . . . du 15 au 18 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Fête nationale de Jeanne d'Arc et consécration de la France à saint Michel. — La fête de Jeanne d'Arc, qui a été fixée au dimanche dans l'octave de l'Ascension et que le Souverain Pontife vient d'élever, pour toute la France, au rite de seconde classe, aura lieu, cette année, le 24 Mai. Nous exhortons vivement tous les catholiques à pavoiser et à illuminer leurs maisons en l'honneur de la glorieuse Pucelle.

Ce même jour, aura lieu dans toutes nos églises et chapelles, en union avec les autres Diocèses, la consécration solennelle de la France à l'Archange saint Michel. Cet acte sera fait de préférence au prône de la grand'messe, sinon au Salut du T. S.-Sacrement. On se servira de la formule reproduite dans la *Semaine religieuse* du 6 Mai 1910, p. 300.

II. Lourdes. — Le registre des inscriptions est ouvert. En ce doux Mois de Marie, nous demandons — spécialement à tous ceux qui ont eu déjà le bonheur de saluer Notre-Dame, en son castel de Lourdes — de prier et d'agir pour que ce trente-cinquième pèlerinage soit vraiment une éclatante manifestation de notre foi toujours robuste et de notre tendre piété.

Nous recommandons également aux prières le Congrès eucharistique.

Les cartes de Congressistes pourront être expédiées à partir du 10 Mai. — Pour le transport, Mgr Lancelle, directeur du Bureau Central des Pèlerinages, 33, rue du Chevalier de la Barre, Paris (XVIII^e), — veut bien se charger de réunir les groupes, en vue de former des trains spéciaux et complets de congressistes. Nous prions donc les intéressés de vouloir bien nous informer, au plus tôt, s'ils veulent entrer dans cette combinaison, en leur faisant observer que les Compagnies ne pourront garantir le transport par les trains ordinaires, des voyageurs munis de billets G V 102, à destination de Lourdes.

Quant au logement, il faut s'entendre personnellement, directement et d'avance avec les hôteliers de Lourdes.

N. B. — Les ecclésiastiques du diocèse qui doivent prendre part au prochain pèlerinage sont instamment priés de donner leurs noms à la Direction.

III. Fête de la Nativité de S. Jean-Baptiste. — Cette fête, que les *Mutationes* fixaient au IV^e dimanche de Juin, en

vertu des dispositions plus récentes du *Motu proprio « Abhinc duos annos »*, est ramenée à son ancien jour : 24 Juin.

Bien que ces dispositions nouvelles ne deviennent obligatoires qu'au 1er Janvier 1915, on peut déjà s'y conformer, et dès cette année célébrer, comme autrefois, le 24 Juin, la fête de S. Jean-Baptiste. Il en résultera des modifications dans l'*Ordo*, qui seront publiées à temps.

IV. Nomination. — Par décision de Monseigneur l'Evêque :

M. Le Roux, vicaire à Saint-Martin de Morlaix, est nommé recteur de Poullan, en remplacement de M. Siou décédé.

V. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS pendant la semaine.

Mai.	*Matin.*	*Soir.*
Mardi, 12.....	Spézet.....	Saint-Hernin. * — Motreff.
Mercredi, 13..	Carhaix. — Plounévézel...	Poullaouen. * — Loc-Maria.
Jeudi, 14.....	Plouguer. — Kergloff.....	Cléden-Poher. * — Landeleau.
Vendredi, 15..	Châteauneuf-du-Faou	Saint-Goazec. *
Samedi, 16...	Laz	
Dimanche, 17.	Quimper : Saint-Mathieu.	Saint-Corentin. — Loc-Maria. — Lycée.

M. le vicaire général Gadon accompagnera Monseigneur l'Evêque du lundi 11 au samedi 16.

PARTIE NON OFFICIELLE

LETTRE DE S. S. PIE X

A L'OCCASION

DU III^e CENTENAIRE DE LA BÉATIFICATION DE SAINTE THÉRÈSE

(Fin.)

La doctrine ascétique de sainte Thérèse.

Toutefois, puisque le désir du changement et de la nouveauté, qui est une des notes caractéristiques de notre temps, s'est fait jour jusque dans le domaine de l'ascétisme et de la théologie mystique, on comprend combien il importe de garder dans ces deux sciences la doctrine enseignée par Thérèse. Car « le Tout-Puissant l'a remplie de l'esprit d'intelligence, non pour qu'elle édifiât seulement l'Eglise de Dieu par l'exemple de ses œuvres saintes, mais encore afin qu'elle la fertilisât par les eaux abondantes de sa céleste sagesse : ce qu'elle fit en traitant de la théologie mystique en ses livres remplis de la plus haute piété ». *(Bulle de canonisation.)*

Quiconque lit ces ouvrages n'a pas besoin de chercher ailleurs pour trouver le secret de la sainteté. Cette maîtresse insigne en la dévotion montre la voie sûre qu'il faut suivre pour

Archives diocésaines de Quimper et Léon

aller à Dieu, et cela, depuis les débuts de la vie chrétienne jusqu'à la perfection la plus accomplie des vertus. Tantôt elle indique, dans un style limpide, les moyens les plus propres à corriger les mauvaises tendances de l'âme, à calmer ses troubles, ou à effacer les taches qui la souillent ; tantôt, elle suggère au lecteur les sentiments les plus propres à lui faire aimer et pratiquer les vertus. On voit se révéler dans toutes les œuvres où elle a consigné sa doctrine une science éminente des choses divines, qui manifeste, en outre, qu'elle connaît, à fond et par expérience, la nature de l'âme, ses replis cachés, ses plus intimes profondeurs. La connaissance expérimentale qu'elle avait de l'humaine faiblesse touchait de compassion pour le prochain le cœur de Thérèse, doué d'ailleurs d'une exquise sensibilité et qui débordait dans les ardeurs d'une immense charité. C'est encore cette science pratique qui explique la ferveur et la suavité de son oraison si puissante à enflammer les âmes, selon la belle remarque de notre prédécesseur d'heureuse mémoire Léon XIII, qui pose cette affirmation au sujet des ouvrages de Thérèse : « Il y a dans ses écrits une force merveilleuse, plus céleste qu'humaine et en même temps très propre à nous faire entreprendre l'amendement de notre vie. Ils seront lus avec profit non seulement par ceux qui y cherchent des leçons de spiritualité pour la gouverne de leur vie ou qui aspirent à une union plus étroite avec Dieu, mais aussi par ceux qui ont à cœur de bien remplir leurs devoirs et de pratiquer la vertu chrétienne, en un mot, par tous ceux qui ont un réel souci du salut de leur âme. »

Sa théologie mystique.

Quant à la théologie mystique, elle en a parcouru les vastes et inaccessibles régions, elle les a décrites et en a discouru avec une telle maîtrise que vraiment elle semble être là dans son propre domaine. Il n'y a pas de secret dans cette science ardue, dont son esprit subtil n'ait scruté les obscures arcanes. En passant elle-même par tous les degrés de la contemplation, elle s'éleva à un état d'oraison tellement sublime, que seuls peuvent la suivre dans cette étude ceux à qui l'expérience a dévoilé, pour les leur rendre accessibles, les divines opérations de la grâce. Cependant tout son enseignement est en conformité avec la plus sévère théologie catholique, et l'exposition qu'elle fait de la doctrine est si lumineuse, si parfaite, que les docteurs les plus réputés de ce temps étaient pleins d'admiration pour le génie de cette femme qui avait su condenser dans un élégant traité les doctrines de la théologie mystique, jusque-là obscures et rares parce que disséminées dans une multitude d'ouvrages des Pères de l'Eglise.

Pour Nous, mettant cette doctrine en regard des erreurs modernes, Nous ne pouvons Nous empêcher de faire cette remarque spéciale, que Thérèse, dans tous les états mystiques de l'âme, non seulement délimite très bien la part de l'humain et du divin dans ces manifestations surnaturelles et décrit parfaitement le rôle de l'intelligence et de la volonté, mais soutient que l'exercice de toutes les vertus doit nécessairement accompagner les multiples opérations de la vie contemplative. Elle enseigne, en effet, que les divers degrés de l'oraison sont comme autant d'étapes successives ascendantes vers la perfection ; bien plus, elle affirme que le seul signe vraiment révélateur des progrès d'une âme dans l'oraison, c'est le soin plus religieux qu'elle met à remplir ses devoirs avec une sollicitude plus grande de vivre plus saintement ; et qu'enfin plus une âme *est unie* à Dieu dans la vie mystique, plus sa charité doit rayonner et déborder sur le prochain, plus elle doit se montrer passionnée pour le salut des âmes.

Quiconque réfléchit à tout ce que nous venons de dire de Thérèse, comprendra avec combien de raison les auteurs qui écrivent sur ces matières arides et obscures de la théologie mystique, l'ont toujours regardée et vénérée comme leur maîtresse en spiritualité et l'ont prise pour guide ; il comprendra encore, et c'est ce qui met le comble à l'éloge de cette vierge, à quel juste titre l'Eglise lui a décerné les honneurs réservés aux Docteurs, puisque dans les rites de la liturgie, elle prie Dieu : « Que nous nous nourrissions de sa doctrine toute céleste et en retirions la ferveur d'une tendre dévotion ». Plaise à Dieu que tous ceux qui, dans leurs études s'occupent actuellement de psychologie mystique, ainsi qu'ils disent, ne s'écartent jamais des principes posés par cette excellente maîtresse.

Les fêtes prochaines.

Voilà, mes très chers Fils, les traits principaux de la vie de sainte Thérèse et ils suffisent à son éloge. Vous les publierez à votre tour devant le peuple qui, de ce fait, sentira grandir en lui son culte pour cette Sainte : ce sera encore pour Nous l'occasion d'ajouter quelque chose à la splendeur des fêtes séculaires que vous devez célébrer prochainement. Quoi de plus désirable, en effet, que de voir connue et honorée de tous les pieux fidèles, celle « qui — on peut s'en rendre compte par le résumé que nous venons de faire de sa vie — brilla au ciel du Carmel comme un astre radieux et qui illustra l'Eglise catholique par les vertus d'une vie angélique, par des écrits d'une sagesse céleste et par cette postérité nombreuse et magnifique de fils et de filles qui imitent généreusement les exemples d'une Mère et d'une maîtresse si parfaite. » (Lettre de Léon XIII à l'évêque de Salamanque.)

Pour que les solennités prochaines soient pour vous et pour les fidèles qui y prendront part l'occasion de plus abondantes bénédictions, Nous accordons une indulgence plénière de tous leurs péchés, à gagner quatre fois au courant de cette année

Archives diocésaines de Quimper et Léon

1914, à tous ceux qui rempliront les conditions ordinaires prescrites par l'Eglise et qui visiteront, soit individuellement, soit en groupe, une des églises suivantes :

Ou l'église des Carmes Déchaussés d'Avila, lieu où naquit sainte Thérèse ;

Ou l'église des Carmélites Déchaussées d'Avila, qui vit commencer sa réforme de l'Ordre ;

Ou l'église des Carmélites Chaussées d'Avila, car la Sainte y résida de longues années ;

Ou l'église des Carmélites Déchaussées d'Albe, qui garde le saint corps de Thérèse.

En outre, Nous accordons une indulgenee plénière à gagner une fois seulement à tous ceux qui visiteront quelque église ou oratoire public ou semi-public du premier, deuxième ou troisième Ordre des Carmes, pendant les jours où auront lieu, dans ces mêmes églises ou oratoires, des triduums ou des neuvaines de prières à l'occasion de ces fêtes.

En attendant, comme gage des bienfaits divins et comme témoignage de Notre affection, Nous vous accordons de grand cœur, bien-aimé Fils, et à tous les enfants de sainte Thérèse la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, auprès de Saint-Pierre, en la fête de saint Thomas d'Aquin, le septième jour de Mars de l'année mil neuf cent quatorze, de Notre Pontificat la onzième.

PIE X, PAPE.

(Traduction des *Etudes Carmélitaines*, 15 Avril 1914.)

Apostolat de la Prière.

INTENTION GÉNÉRALE POUR MAI 1914

Approuvée et bénie par N. S. P. le Pape :

Maîtres et Serviteurs.

L'esprit chrétien apprend aux maitres à traiter leurs serviteurs, non seulement avec justice, mais avec sollicitude et charité.

Il ne leur permet pas d'oublier que ceux qui leur donnent leur temps et leurs forces ont un ciel à gagner et une âme à sauver.

Il inspire aussi aux serviteurs le respect de leurs maitres, qu'ils doivent considérer comme les représentants, auprès d'eux, de l'autorité divine, et servir en toute conscience.

L'affaiblissement de la foi a malheureusement altéré, en beaucoup de familles, les relations entre maitres et serviteurs. Demandons à Dieu, durant ce mois, de donner aux uns et aux autres une plus juste idée de leurs devoirs et de leurs responsabilités.

Enfin, si nous-mêmes sommes maitres ou serviteurs, donnons exemple, prenant pour guide le *Modèle* par excellence des maitres et des serviteurs : Notre Seigneur Jésus-Christ.

Résolution apostolique : Prier instamment les Cœurs Sacrés de Jésus et de Marie pour que l'esprit chrétien règne entre maitres et serviteurs.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **Le devoir électoral des catholiques.**

II. — **La Visite pastorale. Les communions d'enfants et les Confirmations.**

III. — **La Mission** de PLOUZÉVÉDÉ, 2e semaine *du 10 au 16 Mai*, sous la présidence de M. le chanoine Cardinal, curé de Plougastel-Daoulas.

IV. — **Les Retraites bretonnes**, pour les femmes, *du 10 au 16 Mai*, à LESNEVEN et à MORLAIX.

V. — **La Retraite** de la L. P. D. F. à QUIMPER, *du 11 au 15 Mai.*

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche, 10 Mai*, IVe Dimanche après Pâques, messes et vêpres aux heures habituelles. A 6 h. 3/4, réunion à la chapelle de la Congrégation des Demoiselles.

Mardi 12, pèlerinage des Enfants de Marie à Locmaria ; messe à 6 heures.

Mercredi 13, ouverture de la retraite préparatoire à la communion solennelle et à la confirmation, à 4 h. 3/4, à la chapelle.

Heures des exercices de la retraite : 7 h. 3/4, prières, messe, instruction ; 10 h. 3/4, instruction ; 1 h. 3/4, chapelet, instruction ; 5 heures, instruction, prières, bénédiction.

Nécrologie. — Nous apprenons la mort du R. P. Auguste Le Bayon, pieusement décédé à Vannes, à l'âge de 72 ans. Il avait fait ses études au Grand Séminaire de Quimper. Nous le rappelons aux prières de ceux qui l'ont connu.

Avis de service. — Le service anniversaire de M. Daniélou, ancien recteur, sera chanté à N.-D. DE KERBONNE le samedi 23 Mai prochain, à 10 heures.

Enseignement libre. — La Communion des enfants à Morlaix nous empêche de donner la Conférence pédagogique de Morlaix le 28 Mai, comme nous l'avions annoncé. Nous prions MM. les Curés et Recteurs de vouloir bien dire à Mlles les Institutrices y intéressées que cette conférence est transférée au 18 Juin.

MISSIONS PAROISSIALES

I. PAROISSE DE SAINT-JEAN DU DOIGT. — Le samedi 18 Avril, les cloches de la magnifique église de Saint-Jean du Doigt carillonnaient gaiement, annonçant aux paroissiens qu'une grande fête se préparait pour eux : la Mission si longtemps attendue (il y avait 37 ans

Archives diocésaines de Quimper et Léon

que la paroisse de Saint-Jean n'avait eu l'insigne faveur d'avoir une Mission) et tant souhaitée, devait s'ouvrir le lendemain, sous la présidence de M. Talabardon, curé de Plouguerneau, qui eut comme collaborateurs MM. Méar, recteur de Plomodiern ; Caër, recteur de Plounévez-Lochrist ; Le Borgne, ancien recteur de l'Ile de Sein ; Le Stang, vicaire à Ploudaniel, et Saliou, vicaire à Plouider. La deuxième semaine s'ouvrit le dimanche suivant, 26 Avril, sous la présidence de M. le chanoine Kérisit, curé-archiprêtre de Saint-Mathieu de Morlaix, aidé dans ce travail de sanctification des âmes par MM. Balanant, recteur de Saint-Marc ; Gadon, recteur de Lopérec ; Le Bihan, recteur de Saint-Thois ; Lohéac, recteur de Poullaouen, et Le Chat, vicaire à Concarneau.

La Mission, disons-le, réussit au delà de ce que l'on espérait : les grandes distances qui séparent une bonne partie de la population de l'église paroissiale (certains villages ne sont pas à moins de 8 à 9 kilomètres du bourg), les travaux pressants des champs retardés par le mauvais temps auraient pu empêcher un bon nombre de fidèles de suivre ponctuellement les exercices de la Mission ; il n'en a rien été ; car si le premier jour de chaque semaine l'assistance fut moindre, les jours suivants, le nombre des assistants s'accrut très sensiblement.

Les paroissiens de Saint-Jean n'ont point hésité à écouter la voix de leur pasteur qui les invitait à la Mission et qui ne ménagea pour cela ni son temps ni sa peine. Parcourant jusqu'aux derniers villages de sa paroisse, le Recteur sut trouver dans son cœur de prêtre des paroles à la fois douces et persuasives qui eurent vite raison des premières hésitations et ramenèrent au bercail du divin Pasteur plusieurs brebis égarées qui en avaient depuis longtemps oublié le chemin. Le succès répondit à ses efforts ; c'est ainsi qu'à la fin de la première semaine l'on compta 260 communions ; la deuxième semaine vit ce nombre presque doubler : 420 personnes vinrent s'agenouiller à la Table Sainte.

Tous ou à peu près tous, peut-on dire, montrèrent de la bonne volonté : leur attention soutenue au cours des instructions qui se donnèrent pendant ces jours bénis, témoignait assez hautement qu'ils goûtaient la parole à la fois forte et pleine d'onction des courageux missionnaires. La grâce de Dieu y fut, il est vrai, pour une large part, mais empressons-nous de dire que le travail de la grâce fut singulièrement facilité par les prédications si intéressantes et si persuasives des prêtres qui se dévouèrent avec tant de zèle pendant ces jours au salut des âmes qui leur étaient confiées. Tous, attentivement écoutés, furent également goûtés ; qu'il nous soit permis de leur adresser ici, sans blesser leur modestie, un affectueux et cordial merci pour le bien qu'ils ont accompli dans la paroisse de Saint-Jean, qui conservera certainement pendant longtemps le souvenir de ces jours bénis et pleins de grâces ; puissent les fruits de cette sainte Mission demeurer longtemps vivants dans les âmes !

Le dimanche 3 Mai, les paroissiens de Saint-Jean se réunissaient encore très nombreux dans leur église si bien ornée pour la circonstance par les religieuses du Saint-Esprit, pour assister à la bénédiction d'une nouvelle statue de la Bienheureuse Jeanne d'Arc, image due à la générosité si délicate d'une paroissienne qui a tenu à rester inconnue. A l'issue des vêpres, M. le Recteur procéda à la bénédiction de la statue de la Pucelle, qu'un groupe de jeunes filles porta triomphalement en procession autour du bourg.

Réconfortantes journées pour le clergé de Saint-Jean ! Le souvenir, nous en sommes persuadés, en restera longtemps gravé dans la mémoire des fidèles et contribuera à garder longtemps encore la foi vivante dans les familles chrétiennes de la paroisse ; nous en avons comme garant la protection si puissante de notre saint patron le saint Précurseur.

Sant Yan Benniget, pedit evidomp ! TESTIS.

II. DAOULAS. — M. le Curé de Daoulas, au soir de la clôture de la Mission, en remerciant les missionnaires, parlait des beaux jours de la Mission. Ils furent beaux, en effet.

Sur la demande expresse de M. le Curé, et avec l'approbation de Monseigneur, on s'était arrêté à la méthode des groupements homogènes : enfants, jeunes filles, femmes mariées, hommes. Le succès s'est chargé de démontrer que le choix était heureux — d'autant qu'il a permis aux prédicateurs bretons d'affronter successivement des sujets qu'il eût été impossible d'aborder devant un auditoire mêlé.

Les prémices de la Mission furent réservées aux enfants de 7 à 14 ans. En ce pays secoué par les vents de mer, la jeunesse est un peu remuante. Mais M. Le Jollec et M. L'Hévéder, passant avec grande facilité de la langue française à la langue bretonne qu'ils manient avec la même maîtrise, surent pendant trois jours tenir en éveil l'attention de ces petites têtes, et réchauffer ces jeunes âmes. 165 enfants s'approchèrent le matin de la Sainte Table, le soir chantaient leur joie à tous les échos de la ville, et dans la vieille église de l'abbaye, artistiquement décorée par des mains délicates et dévouées, offraient avec entrain leurs couronnes à la Reine du Ciel.

Le lundi suivant, les jeunes filles prenaient la place des enfants. M. Gauthier et M. Le Jollec tour à tour, par des méditations pieuses, par des conférences pratiques et vibrantes à la fois, surent captiver leur auditoire. Les vieux tableaux si vivants par eux-mêmes reprenaient une nouvelle vie sous la parole souvent caustique de M. Le Jollec, que soulignaient les sourires de ses auditrices. La parole de Dieu a produit ses fruits, car sans parler de ce recueillement significatif, qui n'échappa à personne, 190 jeunes filles (elles y étaient toutes) vinrent s'agenouiller à la Sainte Table.

Les mères de famille dépassèrent ce nombre. On en compta 242 à la Sainte Communion. Le sérieux des physionomies, l'attention soutenue, les larmes parfois témoignèrent aux prédicateurs que la semence était tombée en terre féconde.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Une question se posait. Les hommes suivront-ils l'exemple de leurs femmes et de leurs enfants ? — Ils y répondirent victorieusement. Ils vinrent de tous les coins de la paroisse, de la campagne et de la ville. On peut dire que tout Daoulas était là : Agriculteurs, marins, retraités, vieillards, hommes mûrs, jeunes gens, tous les rangs de la société s'y mêlaient, et, ce qui n'est pas pour déplaire, M. le Maire et ses conseillers municipaux donnaient l'exemple.

Et le président de la Mission ne se trompait pas en disant que la présence de 250 hommes à la sainte communion était à elle seule la plus belle des prédications. Bien des larmes ont coulé, quand ces hommes sont venus recevoir des mains des missionnaires, après l'avoir baisé avec respect, le Crucifix qu'on leur offrait comme souvenir de Mission.

Entre temps, les tout petits, portés sur les bras de leurs mères, et ceux qui dorment au petit cimetière à l'ombre de la vieille abbaye eurent leur fête eux aussi.

Dans toutes ces retraites, la langue bretonne, aux expressions fortes, au langage imagé, faisait à peu près tous les frais.

Il fallut aussi donner satisfaction à ceux qui n'entendent pas cette belle langue. Ils ont été largement dédommagés. M. Le Bayon était, en effet, chargé tous les soirs de les instruire. Nous resterons dans la stricte vérité en disant que l'auditoire, dès les premiers jours, ne cessa de grandir jusqu'à faire dans les huit derniers jours église comble, et qu'à son avis, le sermon finissait toujours trop tôt.

Pareille Mission ne pouvait se terminer que par une fête qui laisserait dans toutes les âmes un souvenir ineffaçable. Ce fut une fête eucharistique. Pendant huit jours, des âmes dévouées et des mains d'artistes la préparèrent. Deux gracieux reposoirs s'élevèrent comme par enchantement, et le jour de la clôture, Notre Seigneur dans l'ostensoir put se promener comme un maître aimé ou retrouvé, au milieu de la vieille ville dont les maisons avaient revêtu leur parure de fête, sur les routes jonchées de fleurs. Mais ce qui dut surtout réjouir son cœur, ce fut le respect attendri de toute la paroisse ; la prière ardente exprimée par les voix fraîches des enfants que soutenaient les voix mâles des hommes massés en foule derrière leur Maître et leur Roi.

Est-il besoin de dire que cet ensemble saisissant des voix et des chants, nous le devions au zèle dévoué de M. Kermanach, vicaire du Faou, et de M. Le Tournellec, vicaire à Plonévez-Porzay qui, pendant la Mission, nous prêtèrent le concours si précieux de leurs voix? Dans leur modestie, M. le Curé et son infatigable Vicaire nous en voudront de parler d'eux. Nous la respecterons, mais nous ne pouvons nous empêcher de penser que les nombreux retours si consolants de la Mission sont dus en grande partie à leur zèle ferme et éclairé, à leur dévouement sacerdotal.

Les missionnaires n'ont fait que récolter ce que leur main inlassable et leur cœur d'apôtre avaient semé. X.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — **La pratique du Chemin de la Croix.** — Les questions suivantes viennent d'être posées à la Congrégation des Rites relativement à l'exercice du Chemin de la Croix.

1° Peut-on faire le chemin de la croix *debout* et non à genoux devant chaque station ?

2° Est-il nécessaire de se tourner du côté des stations, quand l'église est remplie de fidèles surtout ?

3° Peut-on accorder les indulgences du chemin de la croix à un crucifix, pour servir à toute une famille empêchée de faire cet exercice à l'église, un membre de la famille tenant le crucifix et les autres répondant aux prières des vingt *Pater*, etc. ?

A la première question il a été répondu :

Aucun décret ne prescrit d'une manière formelle de se mettre à genoux pour gagner les indulgences du chemin de la croix.

A la seconde question :

Même quand il y a beaucoup de monde, on doit, à moins d'un indult spécial, visiter chaque station en particulier ou au moins se tourner vers chacune d'elles, en même temps que le prêtre.

A la troisième :

Quand plusieurs personnes légitimement empêchées de visiter les stations du chemin de la croix, récitent en commun les vingt *Pater* et *Ave*, etc., elles profitent de la faveur accordée par Léon XIII le 19 Janvier 1884 : il suffit que l'une d'elles tienne en main le crucifix bénit pour le chemin de la croix, à condition que les autres s'abstiennent pendant ce temps des occupations *extérieures* qui empêchent l'intention *intérieure*, et se recueillent par la prière commune.

Dans ces conditions, le crucifix bénit pour un individu suffit pour toute la maison.

Peut-on bénir un crucifix qui ne soit la propriété de personne et serve indistinctement pour chacun des membres de la famille ? — Cette pratique semble contraire au principe qui veut un propriétaire *unique* pour les objets auxquels sont attachées les indulgences. Aussi, nous aimerions mieux bénir un crucifix pour chaque personne, sauf à n'en tenir qu'un au moment de la récitation des prières. *Ami du Clergé.*

Le Sacré Collège. — Par suite de la nomination des treize nouveaux cardinaux, voici l'état actuel du Sacré Collège, au point de vue des nationalités :

34 Italiens, 7 Français, 6 Autrichiens-Hongrois, 5 Espagnols, 3 Anglais ou Irlandais, 3 Américains des Etats-Unis, 2 Allemands, 1 Belge, 1 Brésilien, 1 Hollandais, 1 Portugais, 1 Canadien.

Soit un total de 65 ; mais il faut ajouter le cardinal réservé *in petto*, de sorte qu'il n'y a plus que 4 chapeaux vacants sur le nombre total de 70.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Au point de vue des Ordres religieux représentés dans le Sacré Collège, nous trouvons 3 Bénédictins (du Mont-Cassin, de Hongrie et d'Angleterre), 2 Frères Mineurs, 1 Jésuite, 1 Carme déchaussé, 1 Ermite de Saint-Augustin, 1 Rédemptoriste.

Le 7e Centenaire de la naissance et du baptême de saint Louis. — De grandes fêtes ont été célébrées, la semaine passée, à Notre-Dame de Poissy, au diocèse de Versailles, pour commémorer le 7e Centenaire du baptême du roi saint Louis. Commencées le samedi 25 Avril, elles se sont continuées tous les jours de la semaine et ont été clôturées solennellement le dimanche 3 Mai.

A l'occasion de ce glorieux centenaire, S. S. le Pape Pie X a adressé le Bref suivant à S. G. Mgr Gibier, évêque de Versailles.

PIE X PAPE

A tous les fidèles du Christ qui les présentes verront,
Salut et Bénédiction Apostolique.

Notre Vénérable Frère, Charles Gibier, évêque de Versailles, nous informe que très prochainement, dans son diocèse et en particulier dans la paroisse de Poissy, des fêtes solennelles seront célébrées à l'occasion du 700e anniversaire du jour où le roi saint Louis fut baptisé dans cet antique sanctuaire. L'église cathédrale et tout le diocèse ont le roi saint Louis comme patron ; la cité de Poissy se glorifie, à juste titre, d'un si illustre événement, et elle conserve et vénère comme une insigne relique les fonts baptismaux où fut régénéré l'enfant qui devait être plus tard le plus célèbre des rois de la France, et qui, en souvenir de son baptême, se faisait honneur de porter le nom de Louis de Poissy. Le souvenir des faits qui se rattachent à la vie du pieux monarque subsiste dans le diocèse de Versailles, et, en dépit du temps, y subsistera toujours. Ses mérites et ses vertus le rendent digne, en effet, du respect et de la vénération de tous les catholiques et surtout des Français. Parmi tous ces mérites, nous ne pouvons passer sous silence l'amour et le dévouement du saint roi envers le Saint Siège Apostolique et le Pontife romain, et dans son admirable testament, que la liturgie sacrée met sur les lèvres des prêtres du diocèse de Versailles en l'octave de sa fête, on peut lire ces salutaires recommandations qu'en mourant il adressait à son fils : « Soyez toujours le fils dévoué et obéissant de la Sainte Eglise romaine Notre Mère, et du Souverain Pontife de Rome, et portez-lui toujours secours dans ses besoins. »

En mémoire de ces grands événements, l'évêque de Versailles et le Curé de la paroisse de Poissy s'appliquent de tous leurs soins à faire en sorte que les fêtes qui seront bientôt célébrées dans ce sanctuaire et y attireront un grand concours de fidèles non seulement du diocèse de Versailles, mais encore de la France entière, soient dignes d'aussi glorieux souvenirs. Aussi, comme ils nous ont instamment demandé de daigner ajouter à l'éclat de ces fêtes

en ouvrant à cette occasion le trésor des faveurs célestes, Nous avons spontanément et bien volontiers décidé d'accéder à leurs désirs. Il Nous plaît, en effet, que les fidèles de la France entière, d'un seul cœur et d'une seule bouche, rendent grâces à Dieu qui a donné à la France un tel prince et lui adressent de ferventes prières pour que le saint roi protège du haut du ciel la patrie qu'il a tant aimée sur la terre. En conséquence, comme une neuvaine solennelle va être célébrée en l'honneur du roi saint Louis dans l'église de Poissy, du 25 du présent mois d'Avril au 3 Mai suivant, Nous, désirant qu'elle procure aux âmes un plus grand profit spirituel, après avoir entendu Nos Vénérables Frères les cardinaux de la Sainte Eglise romaine, inquisiteurs généraux, confiant dans la miséricorde du Dieu Tout Puissant et en vertu de l'autorité des saints apôtres Pierre et Paul, Nous accordons à tous les fidèles qui, confessés et communiés, visiteront ladite église de Poissy un des jours de la neuvaine à leur choix, mais pour une fois seulement, l'indulgence plénière et la rémission de tous leurs péchés. Nous accordons pareillement que cette indulgence plénière, puisse, à leur gré, être appliquée aux âmes du Purgatoire. Et ce nonobstant toutes choses contraires. Les présentes n'étant valables que pour cette année.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le quatrième jour du mois d'Avril de l'année 1914, la onzième de Notre Pontificat.

R. Cardinal Merry del Val,
Secrétaire d'Etat.

Le christianisme au Japon. — Mgr Berlioz, évêque d'Hakodaté (Japon), écrivant au directeur de la *Semaine religieuse* de Chambéry, pour recommander à la charité ses chrétiens affamés, donne ces intéressants détails dans sa lettre :

« L'année 1914 rappelle, pour le Japon, le IIIe centenaire de l'édit de proscription du christianisme porté le 27 Janvier 1614, par le chef de la famille des Tokugawa qui ont exercé les fonctions de maires du palais jusqu'en 1868, date de leur renversement définitif.

» Le prince Tokugawa, président actuel du Sénat impérial, est le fils du dernier chôgoun (imperator militiæ).

» Or, ce dernier descendant des Dioclétien japonais envoie aujourd'hui son fils à l'Université des Pères Jésuites, que ses ancêtres avaient voulu anéantir. C'est dans l'automobile du prince Tokugawa, président du Sénat, qu'a été reçue dernièrement, à la gare de Tokio, la T. R. M. Janet Stuart, supérieure générale des Dames du Sacré-Cœur, venue pour la visite régulière de ses Filles. Faut-il ajouter que la magnifique Université des Pères de la Compagnie de Jésus est construite dans l'enceinte même de la citadelle des persécuteurs séculaires ? Cela fait penser à la fière inscription gravée sur l'obélisque de la place de Saint-Pierre de Rome : *Christus, vincit !* »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Statistique de l'épiscopat français. — De l'*Annuaire pontifical* de Mgr Battandier, pour l'année 1914, extrayons les statistiques suivantes au point de vue de l'épiscopat français :

Les dix-sept évêques les plus âgés sont : Mgr Monnier, évêque de Lydda, auxiliaire à Cambrai, né en Janvier 1820 ; S. Em. le cardinal de Cabrières, évêque de Montpellier, né en Août 1830 ; Mgr Bonnet, évêque de Viviers, né en Septembre 1835 ; Mgr Bonnefoy, archevêque d'Aix, né en Février 1836 ; Mgr Catteau, évêque de Luçon, né en Mars 1836 ; Mgr Béguinot, évêque de Nimes, né en Juillet 1836 ; Mgr Fabre, évêque de la Réunion, né en Octobre 1837 ; Mgr Belmont, évêque de Clermont, né en Janvier 1838 ; Mgr Turinaz, archevêque-évêque de Nancy, né en Février 1838 ; Mgr Berthet, évêque de Gap, né en Février 1838 ; Mgr Fodéré, évêque de Saint-Jean-de-Maurienne, né en Octobre 1838 ; Mgr Germain, archevêque de Toulouse, né en Février 1839 ; Mgr Combes, archevêque de Carthage et d'Alger, né en Septembre 1839 ; Mgr Fuzet, archevêque de Rouen, né en Novembre 1839 ; Mgr Benvain de Beauséjour, évêque de Carcassonne, né en Décembre 1839 ; Mgr Bouquet, évêque de Chartres, né en Décembre 1839 ; Mgr Campistron, évêque d'Annecy, né en Octobre 1840.

Les six plus jeunes sont : Mgr Charost, évêque de Lille, né en Novembre 1860 ; Mgr Chollet, archevêque de Cambrai, né en Avril 1862 ; Mgr de Durfort, évêque de Langres, né en Juillet 1863 ; Mgr Ginisty, évêque de Verdun, né en Mai 1864 ; Mgr Malleret, évêque de la Martinique, né en Juillet 1865 : Mgr Ruch, coadjuteur de Nancy, né en Septembre 1873.

Les cinq plus anciens par le sacre sont : Mgr Monnier, évêque de Lydda, sacré en 1872 ; Mgr Turinaz, évêque de Nancy, sacré en Juin 1873 ; S. Em. le cardinal de Cabrières, évêque de Montpellier, sacré en Mars 1874 ; Mgr Bonnet, évêque de Viviers, sacré en Août 1876 ; Mgr Catteau, évêque de Luçon, sacré en Novembre 1877.

Pour Jeanne d'Arc. — Tous nos lecteurs peuvent recevoir gratuitement une image de Jeanne d'Arc sur le bûcher, pour l'exposer chez eux.

Le comité de Réparation nationale envers Jeanne d'Arc a pris l'intéressante initiative de donner à tous le moyen d'orner leur foyer, sans frais, d'une image très artistique, sur bromure, de la Sainte de la patrie (carte illustrée du monument de Rouen à Jeanne d'Arc).

Ainsi, tous les Français auront toujours sous les yeux la martyre du Vieux Marché de Rouen et invoqueront sa protection tutélaire.

Nous signalons à nos lecteurs cette propagande patriotique afin qu'ils puissent en profiter.

Il suffit de demander l'image de Jeanne d'Arc (qui sera envoyée gratuitement et franco) au Comité de Réparation nationale envers Jeanne d'Arc, 4, rue Rollon, à Rouen (Seine-Inférieure).

— L'affiche éditée par les soins du Comité de Jeanne d'Arc, à la suite du concours des Catholiques des Beaux-Arts, a un caractère fort artistique.

La même affiche en couleurs et d'un format double paraîtra dans quelques jours.

On peut se procurer les affiches, au prix de 10 centimes l'unité, en une teinte, format colombier (minimum 10 exemplaires), 30 centimes l'unité en couleurs, format double colombier (minimum cinq exemplaires).

S'adresser à M. de Guillebon, 10, rue Oudinot, Paris VII^e^.

Bibliographie bretonne.

VIENT DE PARAITRE : **ITROUN VARIA AR ZALETT**, par M. UGUEN, Supérieur de Saint-Vincent. — Livre de 196 pages, illustré. — Peut être lu aux exercices du Mois de Marie et donné comme prix de catéchisme.

Broché : **0 fr. 75** ; cartonné : **1 fr.**

BIBLIOGRAPHIE

Viennent de paraître : *Anthologies Religieuses illustrées* : **La Foi**, 1 vol. ; **L'Espérance**, 1 vol. ; **La Charité**, 1 vol., par A.-D. SERTILLANGES, professeur à l'Institut Catholique de Paris. Chaque volume avec 120 gravures, broché 5 fr., relié 6 fr. — Les trois ouvrages réunis sous le titre *Les Vertus Théologales*, 1 volume in 8 avec 372 gravures, broché 15 fr., relié 18 fr.

Les volumes que nous annonçons ici : *la Foi, l'Espérance, la Charité*, forment les trois premiers titres d'une collection d'Anthologies religieuses illustrées.

Nous ne saurions trop louer l'idée qui a présidé à la création de cette série, car c'est exalter d'une manière aussi utile qu'heureuse la grandeur et la beauté de la pensée chrétienne que de la présenter en des manifestations si variées et si authentiques. Nous louons aussi pleinement M. l'abbé Sertillanges d'avoir inauguré la série des Anthologies religieuses par les volumes consacrés aux *Vertus Théologales*.

Chaque volume débute par une étude assez brève, mais substantielle, où le sujet est exposé, au double point de vue doctrinal et historique Puis vient un choix des plus belles pages que ce même sujet a inspirées depuis l'origine du christianisme. Ce sont d'abord les hommes que l'on méconnaîtrait en les traitant d'écrivains, ceux dont la parole est l'expression même de la pensée divine : les Evangélistes, les Apôtres, les hérauts du Verbe ; puis les grands docteurs qui ont les premiers commenté les Livres sacrés : les Pères de l'Eglise grecque ou latine, les Chrysostôme, les Tertullien, les Grégoire de Naziance, les Basile, les Augustin, puis, au delà et plus près de nous, du moyen-âge à l'époque contemporaine, saint Bernard, Albert le Grand, saint Thomas d'Aquin, Dante, saint François de Sales, Bossuet, Bourdaloue, Massillon, Pascal, Fénelon, Lacordaire, Montalembert, Louis Veuillot.

Il n'a pas été difficile de placer l'illustration à la hauteur du texte, car tout a été mis à contribution : Byzance, Rome, l'Italie, l'Espagne, les Flandres, l'Allemagne et la France ; les orfèvres, les émailleurs, les tailleurs d'ivoire, les enlumineurs des manuscrits, les sculpteurs de nos grandes cathédrales, ceux de Reims, de Chartres et d'Amiens ; les Primitifs italiens, français et flamands ; les maîtres de la Renaissance et du XVII^e^ siècle ; Jehan Fouquet,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Fra Angelico, Raphaël, Michel-Ange, Titien, Rubens, Ribera et les restaurateurs modernes de l'art chrétien.

Cette phalange de grands hommes, cette moisson de chefs-d'œuvre, le contraste des époques, des styles, des procédés, des inspirations, donnent à ces volumes un charme et une valeur éducative sans précédents. C'est la première fois que se trouvent ainsi réunis et avec autant de goût, les belles pages et les chefs-d'œuvre de la littérature et de l'art chrétien. L'intérêt artistique de ces Anthologies égale leur intérêt religieux et moral. Ce sont des livres à répandre et de jolis cadeaux à offrir pour toutes les fêtes chrétiennes et les premières communions.

Le Denier du Culte, tract de propagande par l'abbé BOURDOT : ce tract in-8° de 8 pages, annoncé par l'*Ami du Clergé*, (4 Décembre 1913, p. 243) est en vente à l'Imprimerie Notre-Dame, Grenoble, aux conditions suivantes : 1 fr. 50 le cent., 6 fr. les 500 (port en sus.) — Voici les questions traitées : Ce qu'est le Denier du Culte ou du Clergé — Rigoureuse obligation du Denier du Culte. — Combien faut-il donner ? Objections. — Exemples — Conclusions.

On demande un chantre pour la paroisse de Saint-Pierre-Quilbignon. — S'adresser à M. Le Sann, recteur.

REVUE FINANCIÈRE. — On a assisté cette semaine à quelques timides essais de reprise, mais ces mouvements n'ont pas eu de suite et l'on est retombé peu à peu dans l'inaction précédente. — Notre 3 °/₀ paraît cependant mieux disposé à 86 60. Les Fonds Coloniaux conservent leur courant habituel. Parmi les Fonds étrangers, on trouve l'Extérieure à 88,60, le Serbe 4 °/₀ à 81,70, le Portugais à 61,50, l'Italien à 95,90. Les Fonds Russes sont résistants ; les obligations 4 1/2 °/₀ des Chemins de fer Russes Réunis sont fermes à 97,01. — Bonne tenue du Crédit Foncier de France Les obligations Foncières et Communales, dont le public connaît et apprécie l'absolue sécurité, donnent lieu à des achats toujours suivis. Il en est de même des obligations 3 °/₀ et 2 1/2 °/₀ de nos grandes compagnies de chemins de fer français ; parmi les plus demandées notons les P. L. M. et les Nord. — Chemins étrangers calmes. — Les valeurs de Transports en commun et celles d'Electricité ne présentent pas grand changement. — Dans le groupe du cuivre, le Rio ne s'éloigne pas du cours rond de 1.800. On a annoncé que la Compagnie prendrait à sa charge les impôts français. — Moins bonne tenue des valeurs Métallurgiques françaises et russes. — Les Charbonnages montrent une certaine hésitation. — Fermeté des valeurs de Pétrole. L'augmentation de capital à laquelle procède la Compagnie du Naphte Lianosoff a pour objet principal de lui procurer les fonds nécessaires à l'acquisition de la majorité des actions de la société Mirzoïeff frères et à la mise en exploitation d'une partie des terrains pétrolifères qu'elle-même se réserve. Il est intéressant de noter que les actions nouvelles participeront au dividende de 1914 au même titre que les actions émises précédemment. — Valeurs de caoutchouc irrégulières et plutôt lourdes. — Mines d'or inactives.

VILLA MADONA avenue Peyramale, 5 minutes de la Grotte, **LOURDES**

PENSION DE FAMILLE recommandée tout spécialement à nos lecteurs. — Confort moderne, hygiène. — 40 chambres à un et deux lits. — Cuisine très soignée. — Salon fumoir, salle de lecture, tonnelles ombragées. — Prix modérés. — Arrangements pour familles et groupes.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LOURDES Très recommandé l'Hôtel **Saint-Pierre**, 34, boulevard de la Grotte. Appartements confort, électricité. Tramway boulevard Basilique. Ecrire **Badie Bernadou**. — L'Hôtel a la maison paternelle de Bernadette Soubirous comme succursale.

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1res côtes de Bordeaux) et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).

Vins de Bordeaux authentiques
et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.

Agent gén[l] de Bretagne : M. EMILE DANTEC, 38, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX.

LOURDES A NOTRE-DAME D'ISSOUDUN Pension de famille très confortable.
Propreté irréprochable. Prix modérés Mme Salle, avenue du Cinéma-Pathé.
Demander l'arrêt du tramway au Cinéma-Pathé

POUR HOMME DU MONDE sachant l'anglais. Secrétariat dans grande affaire. Ecrire à M. LAFONTAINE, 5, rue Nouvelle, PARIS.

LOURDES PENSION St-ANDRÉ, 19, rue de la Grotte. Electricité, cuisine soignée, 6 à 8 fr. par jour.

MALADES UNE RELIGIEUSE des hôpitaux a trouvé une méthode pour guérir par les plantes les maladies nerveuses : neurasthénie, névralgies, les maladies de l'âge critique, des yeux, du foie et l'intestin : glaires, biles, l'albuminurie, le diabète, les rhumatismes, les varices, les maladies provenant de l'appauvrissement du sang : l'anémie et l'épuisement nerveux et toutes les maladies des voies urinaires — Après avoir essayé en vain tous les remèdes préconisés, m'a guérie Ecrire à Sœur V BONNEFOY, 31, rue Carnot, AVIGNON (Vaucluse), qui l'envoie gratis, franco et discrétement.

LOURDES Pension de Famille **Henri CREUSOT**, *8 boul. de la Grotte.* RECOMMANDÉ AU CLERGÉ. Prix 5 fr. par jour, tout compris. Arrangements pour groupe. Electricité. Arrêt du tramway devant la porte.

---

o o **Manufacture d'Ameublements** o o

J. CHENADEC

o o *1, rue René-Madec (ancien[t] rue du Quai)* o o

QUIMPER

ENTREPOT DE LITERIE, MIROITERIE, SIÈGES & TENTURES

o o *Agencement complet d'Hôtels, Cafés, Villas* o o

PRIX FIXE | **PRIME** ou **FRANCO DE PORT** à tout acheteur dont l'achat au comptant dépasse **25** francs.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LOURDES Pension de famille. Mme GESTA-BAYLAC, propriétaire, 4, boulevard de la Grotte. Electricité, propreté irréprochable. Sur le passage du tramway. — Pension complète 5 fr. et 6 fr. par jour. — Ecrire à l'avance pour retenir les chambres.

CAPITAUX disponibles pour construire et pour le commerce et l'industrie en vue d'extension commandites, associations. Vente et achat de fonds de commerce et propriétés. Prêt sur signature à 3 °/₀ aux magistrats, fonctionnaires, employés, propriétaires. — Solution rapide et certaine. — Ecrire n'engage à rien.
LECA, Receveur de Rentes, 23, rue Joubert, Paris.

LOURDES HOTEL AVE-MARIS-STELLA
complètement neuf, confort moderne, en face la Grotte,
Vue unique sur la Basilique et le Rosaire
F. ABADIE, seul propriétaire.

ASSOCIATION DE N.-D.-DE-LOURDES
PALAIS DU ROSAIRE
LOURDES, 64, Boulevard de la Grotte, 64, LOURDES
Le plus considérable, le mieux assorti et le
MEILLEUR MARCHÉ
des Magasins d'Objets de Piété et Souvenirs.
MAISON CATHOLIQUE DE TOUTE CONFIANCE
RECOMMANDÉE PAR LE CLERGÉ.
J. DU SERRE, *Propriétaire*, J. RIFFARTH, *Directeur*, favorisés le 5 février 1913, de la
BÉNÉDICTION PONTIFICALE
ENVOI FRANCO DU CATALOGUE SUR DEMANDE.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une Maladie de la Peau, Dartres, Eczémas, Boutons, Démangeaisons, Bronchites chroniques, Maladies de la Poitrine, de l'Estomac et de la Vessie, de Rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Le public appréciera le but humanitaire de cette offre. Ecrire pour cette en carte postale à M. VERCHÈRE, 8, Place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui adressera *gratis* et *franco* par courrier et enverra les indications demandées.

CONTRE LE VOL
ET LE FEU
COFFRES-FORTS FICHET
43, Rue Richelieu, Paris.
Envoi franco de Tarifs
et adresses des Représentants de la Région.

29e Année — Vendredi 15 Mai 1914 — N° 20

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT
France, Algérie et Tunisie. 6 fr. par an.
Étranger . . . . . 8 fr. —

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'Abonnement, payable d'avance, part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : Pour les communications, abonnements, dépôts et annonces, s'adresser à M. l'abbé CORNOU, Directeur de la *Semaine religieuse*, place Saint-Mathieu, 3, à Quimper. Les communications doivent être parvenues pour le *mardi au plus tard*, à midi.

Vente au numéro { *à Quimper*, Librairie J. SALAUN, 7, rue St-François.
à Brest, Maison « A NORL, » 30, rue de la Rampe.
à Landerneau, NICOLAS, rue Fontaine-Blanche.



QUIMPER
TYP. DE KERANGAL, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1914

Archives diocésaines de Quimper et Léon

REVUE FINANCIÈRE. — Marché très calme et plutôt lourd. — La Rente Française s'inscrit à 86,85, le Turc 4 °/. à 82,05. Fonds russes, hésitants. — Nos grandes banques sont calmes — L'assemblée générale de la Banque de l'Union Parisienne réunie le 2 Mai, a approuvé les comptes de l'exercice 1913 et fixé le dividende à 50 francs. Un acompte de 15 fr. ayant été payé en Janvier, le solde de 35 fr. sera payable à partir du 1er Juillet. M. Jean Jadot, gouverneur de la Société Générale de Belgique, a été nommé administrateur en remplacement de M le baron Baeyens, MM. Lucien Villars et Jean Jadot ont été réélus. MM. G Féray et A de Lalobbe ont été nommés commissaires — Chemins de fer calmes. — Bonne tenue des valeurs d'Electricité. — L'assemblée générale de la Cie Gle de Railways et d'Electricité réunie le 22 Avril a approuvé les comptes de l'exercice 1913, se soldant par un bénéfice net de 4.709.258,10, contre 3.298 461,19 en 1912. Malgré l'augmentation du nombre des actions à rémunérer, le dividende a été fixé à 40 fr. par action de capital, 20 fr. par action de jouissance et 31 fr. par action de dividende, contre respectivement 33 fr., 19 fr. et 25 fr. 09 l'an dernier. MM. Marrot, Daniel Berthelot, Harmant, administrateurs sortants, ont été réélus. — Par les soins de la Banque Suisse et Française, sont émises 40.000 obligations 5 °/. de 500 fr. de l'Energie Electrique de Catalogne. Ces titres, exempts d'impôts présents et futurs, en Espagne et en France, sont offerts à 475 fr. avec un coupon intérimaire à détacher le 1er Juillet prochain. — Faiblesse du Rio à 1.736. — Industrielles Russes indécises. — Mines d'or lourdes.

LOURDES Pension de Famille **Henri CREUSOT**, *8 boul. de la Grotte.* Recommandé au Clergé. Prix 5 fr. par jour, tout compris. Arrangements pour groupe. Electricité. Arrêt du tramway devant la porte.

LOURDES Très recommandé **l'Hôtel Saint-Pierre**, 34, boulevard de la Grotte. Appartements confort., électricité. Tramway boulevard Basilique. Ecrire **Badie Bernadou.** — L'Hôtel a la maison paternelle de Bernadette Soubirous comme succursale.

LOURDES **HOTEL AVE-MARIS-STELLA**
complètement neuf, confort moderne, en face la Grotte,
Vue unique sur la Basilique et le Rosaire.
F. **ABADIE**, seul propriétaire.

o o **Manufacture d'Ameublements** o o

J. CHENADEC

o o ***1, rue René-Madec*** *(ancien*t *rue du Quai)* o o

QUIMPER

ENTREPOT DE LITERIE, MIROITERIE, SIÈGES & TENTURES

o o *Agencement complet d'Hôtels, Cafés, Villas* o o

PRIX FIXE | **PRIME** ou **FRANCO DE PORT** à tout acheteur dont l'achat au comptant dépasse **25** francs.

29e Année. **Vendredi 15 Mai 1914.** N° 20.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Quête ; Nomination ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pendant la semaine.

II. Partie non officielle. — Ascension.

III. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Avis de services ; Quimper ; Les Elections ; La Retraite bretonne des Tertiaires à Lesneven ; Statue de Jeanne d'Arc de Saint-Corentin ; Programme des Etudes du Congrès eucharistique de Lourdes.

IV. — Chronique générale : Rome ; Orléans ; Lille ; Hollande ; Maroc ; Le payement des chanteurs et des chanteuses des théâtres de Paris ; Renseignements utiles : L'Application de la R. P. Scolaire Communale ; XVme Pèlerinage de la Ligue de la Communion fréquente à Paray le-Monial.

V. — Bibliographie bretonne.

VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 17 Mai. — 5me Dimanche après Pâques. Semi-double. Blanc. A la messe, mémoire de S. Pascal Baylon.
A vêpres, mémoires du suivant et de S. Pascal Baylon.
Lundi, 18. — *Rogations.* — S. Venant, Martyr. Double. Rouge.
Mardi, 19. — *Rogations.* — S. Yves, Confesseur. Double. Blanc.
Mercredi, 20. — *Rogations.* — S. Bernardin de Sienne, Confesseur. Semi double. Blanc.
Jeudi, 21. — ASCENSION DE N. S. J.-C. Double de 1re classe avec octave. Blanc.
Vendredi, 22. — De l'octave. Semi double. Blanc.
Samedi, 23. — De l'octave. Semi-double. Blanc.
Dimanche, 24. — La Bse Jeanne d'Arc, Vierge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Guimiliau	du 15 au 18 Mai.
Le Bourg-Blanc.	du 19 au 22 —
Loqueffret.	du 23 au 25 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Quête. — Une quête sera faite le jour de l'Ascension, dans toutes les paroisses du diocèse, pour l'Institut catholique d'Angers et les Ecoles chrétiennes du diocèse.

II. Nomination. — Par décision de Mgr l'Evêque, a été nommé :

Vicaire à Saint-Martin de Morlaix, M. Pierre-Marie Cloarec, vicaire à Locquénolé.

III. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS pendant la semaine.

Mai.	*Matin.*	*Soir.*
Mardi, 19.....	Concarneau	Beuzec Conq. * Retraite de Quimper.
Jeudi, 21.....	Châteaulin. — Saint-Coulitz...	Pensionnat Saint-Louis.
Vendredi, 22 ...	Dinéault. — Tregarvan	Port-Launay. *
Samedi, 23.....	Saint-Ségal.....	Pont-de Buis *

M. Gadon, vicaire général, accompagnera Monseigneur le mardi 19. Il sera remplacé le 20 et les jours suivants jusqu'au 30 Mai inclusivement, par M. Cogneau, vicaire général.

PARTIE NON OFFICIELLE

ASCENSION

Eritis mihi testes.

En cette fête de l'Ascension toute proche les fidèles reliront avec une douce émotion la page où S. Luc, tout au début de son récit des Actes des Apôtres, raconte le départ de Jésus.

Rassemblés au sommet du Mont des Oliviers, les disciples émus entouraient leur Maître. Le moment des adieux était venu. Les multiples apparitions qui attestèrent la réalité divine de la Résurrection avaient désormais affermi leur foi. Elles n'avaient cependant pas entièrement déblayé leurs âmes des ambitions temporelles et des espoirs de restauration politique dont la réalisation leur paraissait liée à l'apparition du Messie. Le Saint Esprit, qui devait dissiper ces dernières préoccupations d'un nationalisme toujours vivace, n'était pas encore descendu en eux. Et ils avaient apporté en leur cœur sur la sainte colline le désir de percer, avant la séparation, le mystère de cet avenir glorieux entrevu à travers les textes mal interprétés des Prophètes.

Ils hasardèrent donc : « Est-ce en ce temps, Seigneur, que vous

restaurerez le trône d'Israël ? » Tout doucement, laissant à l'Esprit qui allait venir le soin de dissiper leur erreur, Jésus se contenta d'opposer à leur curiosité l'impénétrable secret des desseins divins. « Il ne vous appartient pas de connaître le temps et le jour que le Père a fixés dans sa puissance. » Ayant écarté ainsi ces vains soucis de gloire et de triomphe temporels, Il leur définit en quelques mots tout le programme auquel aboutissaient pour eux son passage et sa mission en ce monde : « L'Esprit Saint qui va descendre en vous vous emplira de sa force et vous serez mes témoins dans Jérusalem et dans toute la Judée et la Samarie et jusqu'aux extrémités de la terre. » Et, tandis qu'ils pesaient déjà peut-être les lourdes responsabilités de ce rôle de témoins, Jésus s'éleva sous leurs yeux et disparut. Ils regardaient encore, émerveillés et attristés, quand deux anges, vêtus de blanc, les tirèrent de leur étonnement et firent diversion à leur douleur : « Hommes de Galilée, pourquoi restez-vous là debout, les yeux au ciel ? Ce Jésus qui vient de s'enlever à vos regards reviendra comme vous l'avez vu disparaître. » Alors ils rentrèrent à Jérusalem et s'enfermèrent au Cénacle pour attendre, dans la retraite et dans la prière, la venue du Paraclet annoncé, et méditer pour s'y préparer le mot suprême et nouveau tombé des lèvres de Jésus : « Vous serez mes témoins ».

Que les fidèles le méditent aussi, ce mot qui leur est adressé comme aux apôtres. Les chrétiens doivent être des témoins, en quelque lieu du monde, en quelque rang de la société où Dieu les ait placés. Le témoin est celui qui sait, qui a vu ou qui a entendu d'une bouche sûre le récit des événements. Les Apôtres pouvaient dire comme S. Jean : « Voilà ce que nous avons vu de nos yeux, touché de nos mains, entendu de nos propres oreilles » (1). Mais le chrétien peut dire à son tour : « Voilà ce que nous a appris une tradition certaine à l'origine de laquelle se trouve la parole de ceux dont la véracité a été consacrée par leur martyre ; voilà ce que nous constatons nous-même dans le miracle permanent de l'éternelle jeunesse de cette Eglise où vit notre Fondateur ; voilà ce que nous ressentons sous la touche de sa grâce, dispensée par les sacrements, cette « volupté du cœur et cette chaste lumière des âmes aimantes », dont parle notre hymne de l'Ascension. »

Ce fut donc toujours pour les chrétiens, comme pour les Apôtres qui leur donnèrent l'héroïque exemple, un devoir de confesser leur foi, un devoir auquel on ne peut se dérober sans s'exposer à être renié par le Sauveur abandonné et trahi : « Celui qui me confessera devant les hommes, celui-là aussi je lui rendrai témoignage devant mon Père. »

Et c'est justement le malheur des époques de luttes religieuses et de persécution des consciences de ne trouver, pour venir déposer au tribunal du monde en faveur de Jésus ressuscité, que des témoins décimés par la terreur, le respect humain et l'intérêt, ou des témoins que l'incrédulité récuse avec quelque apparence de logique

(1) Ep. Ie. 1.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

parce que la contradiction entre l'affirmation de leur foi et les défaillances de leur conduite infirme leur témoignage. Apostasies et défections lamentables des uns qui sont un sujet de douleur pour les vrais fidèles, libertinage et lâcheté des autres, qui leur sont un sujet de honte comme ils sont un motif de scandale pour les incroyants.

Seigneur, que le souvenir de votre divine Ascension nous inspire ! Nous ne voulons pas, pour ce qui est de nous, faire mentir votre dernière parole. Fortifiés et éclairés par votre Esprit Saint, nous serons vos témoins, les témoins de la sainte efficacité de votre morale et les témoins de la divinité de vos enseignements. Nous vous confesserons devant le monde qui vous hait et vous outrage. Et s'il nous en coûte le sang de nos veines ou le sacrifice de nos légitimes ambitions, nous savons que vous serez, ainsi que l'Eglise se dispose à le chanter bientôt, « la joie de nos larmes et la douce récompense de notre vie » (1).

F. C.

AVIS. — *La période électorale a forcément retardé l'impression entière de l'édition du nouveau* Recueil de Cantiques français diocésain. *Sous peu, l'Imprimerie de l'Evêché sera à même de faire face à tous les besoins.*

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **La Visite pastorale. Les Communions d'enfants et les Confirmations.**

II. — **La Mission** de PLOUZÉVÉDÉ. 3e semaine, *du 18 au 23 Mai*, pour les enfants.

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 17 Mai :* 1re et 2e messes, comme de coutume, à 5 h. 1/2 et 6 heures. A 7 heures, communion solennelle des enfants.

Il n'y a pas de messe à 8 heures. Messe de 9 heures comme d'ordinaire.

A l'issue de la grand'messe, cérémonie de rénovation des vœux du baptême et consécration à la Sainte-Vierge.

A 2 heures, arrivée de Monseigneur l'Évêque, et administration de la Confirmation

Il n'y a pas de réunion le soir.

Le lundi 18 : à 7 heures, service et messe pour les parents des communiants. Imposition des scapulaires.

Lundi : à 9 heures, départ de la procession des Rogations pour Saint-Mathieu.

Mardi : à la même heure, à Kerfeunteun, et *mercredi*, à Locmaria.

Jeudi, fête de l'Ascension : offices aux mêmes heures que le dimanche. Quête, à toutes les messes, pour l'Institut Catholique et les Écoles chrétiennes.

Samedi 23 : à 8 heures du soir, panégyrique de Jeanne d'Arc, par M. l'abbé Berthou, aumônier du Lycée.

---

(1) Hymne de l'Ascension.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — Pendant la retraite de communion du jeudi 14 Mai au dimanche 17, la dernière messe à 7 heures. Instruction à 7 h. 1/2, 11 heures, 2 heures et 5 heures.

Le vendredi, retraite pour les enfants de 9 ans révolus se préparant à la confirmation.

Samedi, à 7 heures, messe de communion.

Dimanche 17 Mai : 5 h 1/2, 1re messe ; 7 heures, messe de communion (pas de messe à 8 heures) ; 9 heures, messe, comme à l'ordinaire.

9 h. 1/2, réception solennelle de Mgr l'Evêque ; prière pour les morts ; allocution.

10 heures, messe basse, suivie de la cérémonie de la Confirmation ; bénédiction papale ; procession.

11 h. 1/2, messe, comme à l'ordinaire.

2 heures, chapelet ; 3 heures, les vêpres ; procession ; Bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 7 h. 1/2, tous les enfants des communions assistent au service solennel pour les Trépassés. Bénédiction des souvenirs ; distribution des récompenses ; bénédiction du Saint-Sacrement.

Pour les Rogations : Lundi, après la messe de 5 h. 1/2, procession à l'intérieur de l'église.

Mardi : à 7 heures, départ pour Loc-Maria.

Mercredi : pour Kerfeunteun. — Pas d'abstinence, ces trois jours.

Jeudi, fête de l'Ascension : les messes comme le dimanche. — Les vêpres, à 8 heures du soir, suivies des prières du mois de Marie, et de la bénédiction du Saint-Sacrement.

Avis de services. — Les services anniversaires de M. Pichavant, ancien vicaire du Chapitre, et de M. Guillou, ancien aumônier de Sainte-Anne du Portzic, seront chantés à PLOUHINEC, le mardi 26 Mai prochain, à 10 heures.

QUIMPER. — **La chapelle du Sacré-Cœur.** — On n'a pas oublié comment, au moyen d'un décret d'expropriation destiné à couvrir la complicité de la Municipalité dans le pillage des biens congréganistes, la Ville de Quimper s'empara à bon compte de l'établissement du Sacré-Cœur. Un pensionnat laïque, pour filles de fonctionnaires principalement, y fut installé. La jolie chapelle fut désaffectée et servit quelquefois à des fêtes profanes.

Elle a servi de salle de vote les 26 Avril et 10 Mai derniers. Les électeurs catholiques n'ont pu y pénétrer sans ressentir un serrement de cœur douloureux. Il y a des affectations auxquelles répugnent les bâtiments eux-mêmes. Une protestation saisissante émanait de ces voûtes, de ces vitraux, de ces murs faits uniquement pour abriter les élans de la prière liturgique.

Il n'y a peut-être pas un des électeurs qui ont défilé là qui n'ait de quelque façon entendu cette protestation et qui n'ait senti l'inconvenance de cette profanation. Beaucoup du moins en ont souffert et il eût été de la plus élémentaire délicatesse de leur épargner cette douleur. Mais nos adversaires qui se sont montrés sans scrupule dans l'acquisition de ce bien congréganiste n'ont pas cette pudeur qui tâche d'éviter aux victimes de leurs passions irréligieuses la réouverture des plaies dont leur cœur saigne encore.

Il y avait pour servir de local de vote l'école de la rue du Cha-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

peau-Rouge. Pourquoi ne l'a-t-on pas choisie ? Nous savons que si la question avait été agitée au Conseil municipal, des voix libérales se proposaient d'élever une ferme protestation contre le choix malheureux de la chapelle du Sacré-Cœur. On ne leur en a pas donné l'occasion.

Les catholiques quimpérois ont donc une fois de plus éprouvé la sensation qu'ils ne sont qu'un groupe de parias dont un parti sans scrupule accapare les biens et meurtrit les consciences. Une voix courageuse s'est déjà élevée dans le *Progrès* contre cette dernière vexation. Une autre plus explicite encore va suivre. La *Semaine religieuse* les félicite de leur initiative et se fait un devoir de joindre sa protestation aux leurs.

Les Élections. — Elles n'ont pas donné dans notre département les résultats qu'on était en droit d'en espérer. Des sièges qui paraissaient devoir échapper à nos adversaires n'ont pas été conquis. Dans les deux premières circonscriptions de Quimper, cependant, l'écart au ballottage a été presque nul. L'effort superbe dépensé là n'aura pas été inutile si les catholiques veulent bien s'organiser étroitement pour les prochains combats. Le Léon a vaillamment gardé ses élus. Les victoires de MM. de Mun et Soubigou sont magnifiques. D'autre part, deux sièges perdus à Châteaulin et à Quimper (3e) ne sont pas suffisamment compensés par la défaite du candidat radical à Quimperlé.

Au total, les journées du 26 Avril et du 10 Mai furent mauvaises. Les causes en sont en nous-mêmes. Nous nous croyons à Bysance et nous perdons aux discussions oiseuses à propos de nuances un temps et une attention que l'organisation, la propagande par les conférences, la diffusion de la presse locale devraient employer. Nous nous divisons sans avoir l'air de nous douter que nous introduisons en nous le germe de nos faiblesses. Faut-il ajouter que, depuis quelques années, nos hommes politiques, en faisant trop bon marché des principes, ont créé autour de nous une atmosphère quelque peu dissolvante et énervante ? Que n'a-t-on imité le diocèse de Vannes qui, à nos portes, nous donne l'exemple de l'union et le spectacle de victoires méritées ?

Mais il ne sert de rien de récriminer et ce n'est d'ailleurs pas le rôle de la *Semaine religieuse* d'entrer dans le détail des responsabilités engagées dans les douloureux résultats du 26 Avril et du 10 Mai derniers. Si les conditions du combat ont été mauvaises, du moins s'est-on vaillamment mesuré avec l'ennemi. Les défaites de ce genre ne sont pas définitives.

F. C.

Lesneven. — **Rectification.** — La Retraite bretonne des Tertiaires à Lesneven portée dans l'*Ordo* comme devant avoir lieu le 7 Juin est remise au 21 Juin comme le porte le tableau de Retraites envoyé dans chaque Paroisse.

Statue de Jeanne d'Arc de Saint-Corentin. — Le Comité diocésain de Jeanne d'Arc vient de faire éditer une très jolie carte postale de la statue de Jeanne d'Arc, érigée l'année dernière dans la Cathédrale de Quimper. Il en tient à la disposition de MM. les Curés et Recteurs au prix de 0 fr. 50 la douzaine, port en sus.

S'adresser à M. A. de Couesnongle, trésorier du Comité, 46, quai de l'Odet.

Lourdes

Programme des Études du Congrès eucharistique.

LA ROYAUTÉ SOCIALE DE JÉSUS-CHRIST DANS L'EUCHARISTIE

Instaurare omnia in Christo. (S. Paul, *Eph.* I, *10.) Devise de S. S. Pie X.*

Christum Regem adoremus, dominantem gentibus qui se mandicantibus dat spiritus pinguedinem (S. Thomas d'Aquin, *Liturgie de l'office du Très Saint-Sacrement.)*

I. — Fondement doctrinal et droit de cette royauté.

« Créateur et à la fois Rédempteur de la nature humaine, le Fils de Dieu est le Roi et le Maître de l'univers : il possède une souveraine puissance sur les hommes, soit comme individus, soit comme société. » (Léon XIII, Encyc. *Tametsi.)*

Jésus-Christ, comme Dieu et comme Rédempteur, est Roi. Il exerce son autorité par son Eglise, mais il a droit aux hommages d'adoration, d'actions de grâces, de réparation et de prières dans son Eucharistie. Sa présence réelle exige non seulement l'adoration privée, mais publique et sociale. La messe est par excellence l'acte du culte public et social. « Rien ne peut davantage honorer Dieu ni lui être plus agréable que le sacrifice de sa divine Victime. » (Léon XIII, Encyc. *Miræ caritatis.)*

a) La *doctrine* de la royauté sociale de Jésus-Christ dans l'Eucharistie d'après la théologie.

b) Son *développement* dans les Pères, dans les théologiens, dans les Universités, dans les ordres religieux.

c) Sa *manifestation* dans la liturgie, dans les arts et les monuments.

d) Sa *manifestation* dans la littérature.

e) Sa *manifestation* dans l'histoire. (Rechercher dans l'histoire des diverses nations les actes constituant de la part des peuples une reconnaissance de la royauté sociale de Jésus-Christ dans l'Eucharistie.)

f) Son *renouvellement* par la dévotion au Sacré-Cœur.

g) Son *épanouissement* dans les Congrès eucharistiques internationaux.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

II. — Bienfaits de Jésus-Christ envers la Société par l'Eucharistie.

« Rien n'égale la puissance de cette dévotion (à l'Eucharistie) pour établir dans les cœurs ces liens de paix et de mutuelle bienveillance dont la société chrétienne comme la société civile ont un si puissant besoin. » (S. S Pie X. *Lettre à S. Em. le cardinal V. Vannutelli, légat au Congrès de Montréal.)*

Faire ressortir ces bienfaits d'après les témoignages de la tradition catholique. Ces bienfaits sont : la charité mutuelle entre les individus, la charité entre les classes sociales. Comment la vie surnaturelle des membres de la société contribue au bien de celle-ci. L'hommage de la société envers Dieu présent dans l'Eucharistie attire ses faveurs sur les peuples.

Ces bienfaits se produisent par la messe, la présence réelle, la communion. Insister principalement sur la communion quotidienne et sur les résultats des décrets *Sacra Tridentina Synodus* et *Quam singulari*.

Comment la messe et la communion sanctifient la famille.

Première communion à l'âge de discernement et communion quotidienne des petits enfants.

Communions générales d'enfants plusieurs fois l'année, recommandées par le décret *Quam singulari*. Vrai caractère de la communion solennelle.

Communion fréquente et quotidienne des jeunes gens, des jeunes filles, des hommes, des femmes. Montrer comment la communion, alimentant la vie intime des fidèles, va jusqu'à produire la glorification sociale de Jésus-Christ.

III. — Les hommages rendus ou à offrir à Jésus-Christ dans l'Eucharistie.

« Tandis que l'ennemi battant en brèche les mœurs et les institutions chrétiennes, précipita à leur perte les institutions et les Etats, voici que l'admirable bonté du Dieu de miséricorde, en allumant comme un nouvel incendie de charité chrétienne, s'efforce de ramener les égarés dans le droit chemin... En vérité, il n'y a pas à désespérer du salut commun quand nous voyons les catholiques du monde entier embrasés d'un zèle aussi ardent pour la Très Sainte Eucharistie. (S. S. Pie X. *Allocution consist.*, 27 Novembre 1911)

Hommage social : un jour de fête chaque année commun à toutes les nations.

Hommage d'adoration et de fidélité par les Congrès eucharistiques internationaux, nationaux, diocésains, régionaux. Reconnaissance par ces Congrès du règne social de Jésus-Christ.

Hommages de réparation en face de l'athéisme social.

Hommages par la vie eucharistique de la paroisse, par la vie eucharistique de chaque œuvre catholique. Les triduums eucharistiques.

IV. — Le règne de Jésus-Christ dans l'Eucharistie et le règne de Marie Immaculée.

Relations entre la royauté du Christ et la royauté de Marie. Comment Notre-Dame de Lourdes a conduit les âmes à l'Eucharistie.

Notre-Dame de Lourdes et l'adoration.

Notre-Dame de Lourdes et les manifestations eucharistiques.

Notre-Dame de Lourdes et les miracles eucharistiques.

L'Eucharistie et la charité à Lourdes : malades, brancardiers, hospitaliers.

V. — Le Jubilé des Congrès Eucharistiques internationaux.

L'idée du règne social de Jésus-Christ dans la pensée des initiateurs et dans les travaux des vingt-quatre précédents Congrès.

Pour tous renseignements pratiques et pour les cartes de congressistes, s'adresser à M. l'abbé Bouquerel, 25, rue Nicolo, délégué diocésain.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — **Cause de la bienheureuse Jeanne d'Arc.** — La Congrégation des Rites devait tenir, le mardi 22 Avril, sa séance pour l'examen des miracles proposés pour la canonisation de la bienheureuse Jeanne d'Arc, mais cette séance est renvoyée à un mois plus tard, en sorte que la canonisation ne pourra avoir lieu que dans le courant de l'année prochaine.

— **Consulteurs français de la Congrégation des Rites.** — En conformité avec le « Motu proprio » *Quanta semper cura*, du 16 Janvier, le Pape a nommé les nouveaux consulteurs de la section liturgique de la Congrégation des Rites. Nous y relevons spécialement trois noms de Français : le chanoine Léon Gromier, du diocèse de Grenoble ; le P. Hœgy, de la Congrégation du Saint-Esprit, et dom Henri Quentin, bénédictin de l'obédience de Solesmes. On doit au P. Hœgy et au chanoine Gromier une importante réédition, entièrement refondue, des traités liturgiques du P. le Vavasseur. Dom Quentin est membre de la commission bénédictine internationale chargée de restituer le texte de saint Jérôme pour la traduction latine de la Bible. Il est l'auteur de travaux historiques justement réputés dans le monde savant.

— **Le Séminaire du Latran.** — L'inauguration du Séminaire pontifical du Latran a eu lieu le dimanche 3 Mai, à 4 heures, avec solennité. Quatorze cardinaux, des évêques, des prélats et des religieux y assistaient en grand nombre. Le cardinal de Laï lut un discours d'inauguration et, dans une éloquence forte

Archives diocésaines de Quimper et Léon

et sobre, exposa les raisons qui ont déterminé le Pape à créer ce Séminaire dont la nécessité était urgente pour unifier les trop nombreux Séminaires italiens existant dans Rome. Son Eminence termina par des accents d'une éloquente reconnaissance à Pie X, qui dote ainsi l'Eglise et Rome d'une institution féconde. Il adjura les élèves de montrer leur reconnaissance et de bien profiter des leçons et des grands spectacles que la position unique du Séminaire leur met sous les yeux, comme la campagne romaine et la voie Appienne, par laquelle arriva saint Pierre pour apporter le culte du Crucifié à l'Empire romain.

Après la cérémonie, les invités visitèrent le Séminaire, admirant sa magnifique situation, l'heureuse disposition des vastes locaux de ce monument, vraiment digne de Rome et des grands souvenirs du Latran, près duquel il s'élève. L'épiscopat français était représenté à cette inauguration par Mgr Déchelette, évêque d'Evreux.

— **Mort de Mgr Sabadel.** — Mgr Sabadel, archevêque titulaire de Corinthe, prélat français, originaire de Langogne (Lozère), depuis longtemps établi à Rome, où il était Consulteur de nombreuses Congrégations, est mort à Rome, le lundi 4 Mai, après une longue maladie.

Né en 1850, il entra chez les Capucins en 1873, et, après sa prêtrise, il professa la philosophie dans la province de Lyon, puis, en 1880, le P. Pie de Langogne fut appelé à Rome comme secrétaire général. Il fut nommé successivement membre du Chapitre général de son Ordre, qualificateur du Saint-Office, consulteur des Congrégations du Saint-Office, de l'Index, du Concile, des Evêques et Réguliers, des Sacrements, des Religieux ; il appartenait aussi à la Commission de codification du droit canon et avait une grande influence dans la Ville Eternelle. Pour récompenser ses mérites, S. S. Pie X le nomma archevêque titulaire de Corinthe au Consistoire du 27 Novembre 1911 et le sacra le 17 Décembre suivant à la Chapelle Sixtine. Il habitait Rome via Sardegna, au couvent des Capucins.

Orléans. — **Les Fêtes de Jeanne d'Arc.** — La tradition cinq fois séculaire des fêtes de Jeanne d'Arc à Orléans, cette année encore, a eu à souffrir des atteintes sectaires du trop fameux député-maire d'Orléans, le franc-maçon Rabier. On sait que l'an dernier, devant ses absurdes et tyranniques exigences, le clergé n'avait pu prendre part aux cérémonies commémoratives des 7 et 8 Mai.

Il en a été de même, cette fois-ci, pour le plus grand dommage de la ville d'Orléans, M. Rabier se permettant de demander : que Mgr Touchet vienne, contrairement à la tradition, chercher le 7 Mai l'étendard à la mairie, pour le rapporter le lendemain ; que le clergé marche séparé du cortège civil ; que les francs-maçons de la loge Etienne Dolet aient le droit de suivre le cortège, s'ils en manifestent l'intention.

Bien entendu, cette année comme l'an dernier, Mgr l'évêque d'Orléans s'est refusé à passer sous les fourches caudines du maire, en acceptant ces conditions incompatibles avec la dignité ecclésiastique, et a reporté au dimanche 10 Mai la cérémonie religieuse qui a eu lieu à la cathédrale de Sainte-Croix.

M. Rabier a donc dû se borner au programme de l'an dernier, qui remplace l'inoubliable cérémonie de la remise de l'étendard le 7 Mai, par une vulgaire retraite aux flambeaux et une solennité banale à l'hôtel de ville, et la procession du clergé, le 8 Mai, par une revue place du Martroi.

Quant aux fêtes religieuses du 10 Mai, elles ont eu toute la splendeur accoutumée.

Après l'Evangile, Mgr Touchet, évêque d'Orléans, monta en chaire. L'évêque d'Orléans expliqua que Mgr Marty avait dû rester à Montauban pour accomplir son devoir électoral, et c'est le motif pour lequel lui-même allait une fois de plus, parler de Jeanne d'Arc.

La première partie de son discours fut consacrée à ce que l'évêque d'Orléans appelle les « bruits premiers de la canonisation ». Il retraça la vie de la jeune fille. Mais « c'est à Rouen, dit-il, dans cette journée du 31 Mai 1432, que pour la première fois elle fut appelé sainte ». Mgr Touchet rappela, en effet, l'épisode qui arracha au bourreau charger de brûler Jeanne d'Arc ces mots : « Dieu me pardonne. Je viens de brûler une sainte. »

Après avoir parlé des trois enquêtes qui furent faites sur Jeanne à Poitiers, à Rouen et enfin à Paris, Mgr Touchet résuma la procédure de la canonisation et montra l'importance des procès qu'il a fallu faire et des innombrables séances tenues, pour obtenir d'abord le décret accordant à Jeanne le titre de Vénérable et, enfin, en 1909, celui de Bienheureuse.

Lille. — Mgr Charost, évêque de Lille, ayant procédé le 14 Septembre 1913 à la bénédiction de l'église Saint-Louis à Armentières, fut poursuivi par le tribunal de simple police pour avoir enfreint un arrêté municipal interdisant les cérémonies religieuses sur la voie publique.

A l'audience Mgr Charost avait mis en relief que le parcours extérieur était un rite essentiel de la bénédiction d'une église et que, d'autre part, il ne pouvait y avoir célébration des saints mystères dans une église non bénite.

Il avait demandé au juge de déclarer que l'arrêté n'avait pu viser une cérémonie de ce genre et que s'il la visait, il était illégal sur ce point et inacceptable. Mais il fut condamné. Il alla en cassation du jugement le condamnant. La chambre de cassation vient de le casser pour insuffisance des motifs. L'affaire reviendra devant un autre tribunal.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

HOLLANDE. — **Les évêques et les boys-scouts.** — Les évêques hollandais viennent de publier un mandement collectif, où ils défendent aux catholiques de s'inscrire à la Fédération interconfessionnelle des boys-scouts.

Les jeunes gens catholiques ne pourront entrer dans les boys-scouts que là seulement où on formera un groupe catholique ayant un assistant ecclésiastique.

MAROC. — **Un missionnaire explorateur.** — A propos de la prise de Taza, tombée dimanche aux mains de nos troupes expéditionnaires, les journaux décrivent la région d'après les témoignages des explorateurs. On lira à ce sujet avec intérêt les notes suivantes données par l'*Univers* :

« Avant le marquis de Segonzac, un seul Français avait visité et décrit Taza, le Père de Foucauld, en 1883. Quand on écrira l'histoire de la civilisation française en Afrique à notre époque, une de ses plus belles pages sera consacrée à ce religieux qui, avant d'être Père blanc, avait été le vicomte Charles de Foucauld, ancien élève de Saint-Cyr, officier au 4e régiment de hussards. Après avoir fait la guerre en Algérie contre les insurgés du Sud-Oranais, il se sentit appelé par une autre vocation. Il entra dans les ordres.

En 1901, il s'établit près de Beni-Abbès, voua aux indigènes toutes les forces de son intelligence et de son cœur, tâchant d'accroître leur bien-être, soignant les malades. Il ne tarda pas à acquérir une grande influence dans le pays, et il la mit au service de la France. Sous la robe du religieux comme sous l'uniforme de l'officier, il continua et il continue encore à être utile à son pays.

Il parcourut le Maroc en 1883 et 1884 ; ce fut un voyage des plus pénibles et des plus périlleux. A son retour, il écrivit et publia un récit de ses excursions. On y trouve une longue description de Taza et de la région des Riata.

« C'est un spectacle étrange, écrit-il, que celui de ces hommes (les Riata) se promenant en armes dans la ville et y agissant toute l'année comme ils pourraient faire dans une ville ennemie le jour de l'assaut. Il est difficile d'exprimer la terreur dans laquelle vit la population. Aussi, ne rêve-t-elle qu'une chose, la venue des Français. Que de fois ai-je entendu les musulmans s'écrier : « Quand » les Français entreront-ils ? Quand vivrons-nous en paix comme » les gens de Tlemcen ? » Et de faire des vœux pour que ce jour soit proche ; l'arrivée ne fait point de doute pour eux. Ils partagent à cet égard l'opinion commune à une grande partie de la population du Maroc oriental et à presque toute la haute classe de l'Empire, savoir : que, dans un avenir peu éloigné, le Magreb-el-Agça suivra le sort d'Alger et de Tunis, et tombera entre les mains de la France. »

Cette page prophétique semble toute récente ; elle date de 1883. Les vœux du Père de Foucauld et des Tazi sont exaucés. »

Savez-vous combien se payent les chanteurs et les chanteuses des théâtres de Paris, qui sont un des plus puissants moyens employés pour corrompre les mœurs ? M. Buyat, député radical de l'Isère, nous l'a dit dans son rapport du *Budget des Beaux-Arts* de 1910. (*Journal Officiel*, Documents parlementaires, pp. 1906 sqq.)

Pour l'Opéra, M. Alvarez touche, pour une représentation de trois heures, 2.200 fr. ; M. Gauthier, 2.000 fr. ; M. Muratore, 1.000 fr. ; M. Altchewsky, 1.500 fr. Voilà pour les ténors. Voici les barytons : M. Noté, 45 000 fr. pour 26 représentations ; M. Boulogne, 16 000 fr. pour 11 soirées, etc. Les basses ne sont pas moins bien traitées : M. Delmas reçoit 84.000 fr. pour 45 soirées. *Caruso* ne consent pas à chanter à moins de 10.000 fr. par soirée.

A l'Opéra-Comique, les traitements annuels ne sont pas mauvais non plus. Ils vont de 90.000 à 18 000 fr. par an.

Naturellement *les places ne suffisent pas* à payer de si forts traitements. Et chaque année, *avec l'argent de nos bons cultivateurs*, versé dans les caisses sans fond des percepteurs, on contribue à payer ces chanteurs et ces chanteuses à raison parfois de 700 fr. l'heure.

Ainsi, cette année, *le gouvernement donnera à l'Opéra* 826.000 fr. *et à l'Opéra-Comique*, 225.000 fr.

Ces chiffres suggèrent plusieurs réflexions. Jadis, quand nous avions un Budget des Cultes, un curé recevait, par an, 900 fr., et M. Alvarez reçoit, par heure, plus de 700 fr. ; et, en bon radical, M. Buyat trouvait que le curé gagnait trop, tandis qu'il trouvait naturel « *que l'on paye généreusement* », à raison de 700 fr. l'heure, M. Alvarez ; et il a voté la suppression du budget des cultes, tandis qu'il propose pour ces chanteurs et chanteuses le maintien de leurs gros traitements.

Qui veut les curés les paie ! ont-ils dit.

Mais dites-moi, braves gens des campagnes, et même vous citadins modestes, allez-vous souvent entendre à l'Opéra la musique que M. Alvarez débite à 700 fr. l'heure, 2.200 fr. la soirée ? Allez-vous à l'Opéra-Comique écouter les roulades que lance Mme Marguerite Carré, à raison de 48.000 fr. par an ? Et cependant, vous et les millions de contribuables qui sont dans votre cas payent de leurs impôts les subventions données à l'Opéra-Comique. Ne seriez-vous pas fondés, vous, à dire : « Qui veut des chanteurs et des chanteuses les paye ! »

Et pendant ce temps, sur vos modestes ressources, il faut que vous payiez le denier du culte si vous voulez conserver le prêtre qui apprendra la morale et la doctrine chrétiennes à vos enfants, les préparera à la première communion, vous réconfortera dans les difficultés de la vie, vous préparera à l'éternité.

Pour cela, l'Etat non seulement ne vous aide pas, mais, en confisquant de toute façon les ressources de l'Eglise, il a voulu faire peser aussi lourdement que possible sur vos épaules, l'impôt du culte.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

RENSEIGNEMENTS UTILES

L'Application de la R. P. Scolaire Communale. — L'excellente revue *Ecole et Famille* écrit :

« Nous rappelons à toutes les Associations de chefs de famille que le moment est venu de reprendre, devant les Conseils municipaux, la campagne en faveur de la R. P. scolaire. Que partout où il y a des écoles libres et où des subsides municipaux sont votés pour les enfants des écoles publiques (fournitures de livres, de vêtements, cantines, dispensaires, colonies de vacances, livres de prix, etc.), on en demande aussi le bénéfice pour les enfants des écoles libres.

Nous rappelons que ces demandes doivent être faites aux maires et aux Conseils municipaux pour la *session de Mai*, qui est celle où les budgets municipaux sont votés.

Afin d'éviter toute difficulté de la part de la préfecture, nous prions nos amis de suivre, pour le libellé de ces crédits, les indications suivantes fournies par la Fédération de la Vendée. »

Libellé des Crédits.

Le Secrétariat social de Vendée publie, sous la signature de M. Charles Gallet, l'intéressante note que voici :

« De divers côtés il nous revient — et nous avons pu le constater nous-même pour 4 ou 5 communes au moins — que certains crédits approuvés sans difficulté ces années dernières par l'Administration préfectorale vendéenne, ont été rayés cette année par le nouveau préfet « *pour emploi de* RUBRIQUE DÉFECTUEUSE ». Et pourtant, ces crédits se trouvent portés au budget de 1913 *exactement dans les mêmes termes* que sur les budgets précédents.

Deux procédés permettent d'obvier à cet inconvénient et de faire tomber les minutieuses critiques de « forme » actuellement soulevées. — Il suffit, en somme, de « *perfectionner la formule* ».

1° Si l'on tient à inscrire DISTINCTEMENT *deux crédits*, l'un au profit des élèves indigents des écoles communales, l'autre à l'intention des élèves indigents des écoles libres, *prendre soin d'employer deux formules correspondantes* — c'est-à-dire utiliser les mêmes termes dans l'un et l'autre cas.

Si donc, pour les uns, on écrit : « *Fournitures scolaires* » aux enfants indigents des écoles publiques (texte imprimé figurant sur les budgets fournis aux municipalités), écrire également pour les autres : « *Fournitures scolaires* aux enfants indigents des écoles libres. »

De même, si la première rubrique porte « *Secours en nature* » — répéter la même expression : « *Secours en nature* » pour le second crédit, à la seconde ligne.

De la sorte, il y aura *absolue concordance entre les deux libellés*, traitement égal pour tous les enfants nécessiteux.

2° Mieux encore on pourra *supprimer le crédit spécial* affecté aux élèves indigents des écoles publiques — et ne voter QU'UN SEUL ET UNIQUE CRÉDIT, sur une même ligne :

« *Secours en nature et fournitures scolaires aux élèves indigents des Ecoles* PUBLIQUES ET PRIVÉES, *de garçons et de filles.* »

Cette dernière formule, comportant un CRÉDIT GLOBAL — la meilleure selon nous — supprimera toute difficulté. Et ainsi l'on mettra fin aux chinoiseries administratives et aux discussions byzantines de l'heure présente. »

XV^e^ Pèlerinage annuel de la Ligue de la Communion fréquente à Paray-le-Monial, *les 4, 5 et 6 Juin 1914* ; Directeur, M. l'abbé Coubé. — Départ de Paris, gare de Lyon, le jeudi 4 Juin, à 9 heures du matin ; — arrivée à Paray vers 16 heures ; — retour à Paris, le samedi 6 Juin, vers 17 heures.

Prix des places : 1re classe, 47 fr. ; 2e classe, 30 fr. ; 3e classe, 18 fr.

Prix du séjour dans les hôtels à Paray : 1re catégorie, 18 fr. ; 2e catégorie, 14 fr. ; 3e catégorie, 10 ou 8 fr. On peut choisir la catégorie qu'on désire, quelle que soit la classe du billet.

Réduction : de 50 % sur les réseaux du Nord et de l'Orléans ; de 40 % sur l'Ouest pour les pèlerins venant rejoindre à Paris le train du pèlerinage, pourvu qu'ils aient retenu leurs places *avant le 26 Mai.*

S'adresser, pour les places à Paris : Bureau Libertat, 29, rue Chevert (7e). — On recevra au même bureau, avec reconnaissance, les offrandes en faveur des pèlerins pauvres, des personnes qui, ne pouvant venir, désireraient faire porter leurs intentions à Paray.

Bibliographie bretonne.

AVIS. — **Une Histoire du Collège de Lesneven** écrite par M. Corgne, ancien élève et professeur de l'établissement, va être incessamment sous presse. C'est un livre qui ne saurait manquer, eu égard à l'intérêt du sujet et à la qualité de l'auteur, d'obtenir un grand succès. On peut y souscrire dès à présent à l'adresse suivante : M. Corgne, professeur de Troisième, au Collège de Lesneven.

BIBLIOGRAPHIE

La vie & les Arts liturgiques. — La Liturgie, prière officielle de l'Église, s'impose de plus en plus à l'attention publique. Des hommes d'action, préoccupés de rétablir le règne de Dieu sur les sociétés, et des artistes, soucieux de rendre aux manifestations du culte divin leur beauté et leur grandeur, travaillent depuis quelques années à une restauration de la vie liturgique. On les rencontre parmi les laïques comme dans les rangs du clergé.

Le moment est venu de coordonner ces efforts et de les porter à la connaissance de tous ceux qu'intéressent l'action catholique et l'art religieux. C'est le but que veut atteindre la revue. *La Vie et les Arts liturgiques.* Elle

Archives diocésaines de Quimper et Léon

s'est assuré la collaboration de liturgistes distingués et d'artistes connus. Elle a reçu les encouragements de l'épiscopat. Le public lui a fait, depuis un an, le plus bienveillant accueil.

Un comité de patronage s'est constitué pour sa diffusion : Les Révérendissimes Abbés D. Gréa ; D. Pothier ; D. Maréchaux ; M. l'abbé Loutil, curé de S. Jean l'Évangéliste ; D. Besse ; D. Bruno Destrée ; les RR PP Janvier ; Raymond Louis ; Sertillanges ; Antoine de Sérent ; Ubald d'Alençon ; d'Armaillacq ; Abel Fabre ; MM. Maurice Barrès ; J. Baudrier ; Prince de Beauveau ; J. Beltrand ; G. de Bruyn ; H. Cochin ; M. Denis ; G. Desvallières ; M. Emmanuel ; L. Gillet ; V. d'Indy ; A. Mithouard ; A. Pératé ; L. Rouart ; A. Sérieyx.

On trouvera dans *La Vie et les Arts liturgiques* des articles historiques, théologiques et littéraires sur la messe et les heures canoniales, les sacrements, les sacramentaux, les bénédictions et prières liturgiques ; les églises, leur mobilier, leur ornementation, les vêtements sacrés ; l'influence de la liturgie dans le passé et le présent sur les sociétés et sur la civilisation chrétienne ; ses relations avec la vie de l'Église, le développement de ses dogmes et de ses institutions, sa mystique et son ascèse : l'application au culte divin des divers arts, musique, architecture, sculpture, peinture, broderie, orfèvrerie ; les efforts tentés pour utiliser les arts contemporains ; l'adaptation de la liturgie aux nécessités présentes et ses rapports avec les manifestations de la pensée contemporaine. Les articles auront pour complément des chroniques et des enquêtes sur les diverses tentatives de restauration liturgique.

La Vie et les Arts liturgiques, Paris, 20, rue Monsieur, Direction et Administration. — Prix d'abonnement : France, 10 fr. ; Etranger, 12 fr. — Prix spécial au clergé : France, 6 fr. ; Etranger, 8 fr.

Un numéro spécimen sera envoyé à toute personne qui en fera la demande

---

Nouveau traité d'examen particulier, par l'abbé C. PONTNEAU, Directeur au Grand-Séminaire De Poyanne (Landes). In-18, 0 fr. 60 franco. Chez l'auteur.

Au dire d'un supérieur de Grand-Séminaire, l'auteur « a su condenser dans son travail tout ce que la spiritualité a de meilleur et de plus pratique ».

Rappelons le mot élogieux de Mgr l'archevêque de Besançon : « C'est un petit livre exquis, écrit-il, qui contient la moelle de la vie spirituelle. Les prêtres qui l'auraient pendant leurs retraites y prendraient aisément le goût de l'examen particulier, duquel on pourrait dire : *et si solum fiat, sufficit.* »

On demande un chantre pour la paroisse de Saint-Pierre-Quilbignon. — S'adresser à M. Le Sann, recteur.

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1res côtes de Bordeaux) et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).

Vins de Bordeaux authentiques
et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.

Agent gén[l] de Bretagne : M. EMILE DANTEC, 58, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX.

LOURDES A NOTRE-DAME D'ISSOUDUN Pension de famille très confortable.
Propreté irréprochable. Prix modérés M[me] Salle, avenue du Cinéma-Pathé.
Demander l'arrêt du tramway au Cinéma-Pathé.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché

LOURDES Pension de famille. M[me] GESTA-BAYLAC, propriétaire, 4, boulevard de la Grotte. Electricité, propreté irréprochable. Sur le passage du tramway. — Pension complète 5 fr. et 6 fr. par jour. — Ecrire à l'avance pour retenir les chambres.

LOURDES PENSION St-ANDRÉ, 19, rue de la Grotte. Electricité, cuisine soignée, 6 à 8 fr. par jour.

UNION VINICOLE St-JEAN
Meilleurs crus de BANYULS et du ROUSSILLON
Abbé ANDREU, à *Perpignan* (Pyr.-Or[les]).

VILLA MADONA avenue Peyramale, 5 minutes de la Grotte, **LOURDES**
PENSION DE FAMILLE recommandée tout spécialement à nos lecteurs. — Confort moderne, hygiène. — 40 chambres à un et deux lits. — Cuisine très soignée. — Salon fumoir, salle de lecture, tonnelles ombragées. — Prix modérés. — Arrangements pour familles et groupes.

ÉPILEPSIE
Guérison certaine par l'ANTIÉPILEPTIQUE DE LIÉGE de toutes les maladies nerveuses et particulièrement de l'épilepsie, réputée jusqu'aujourd'hui incurable.
La brochure contenant le traitement et de nombreux certificats de guérison est envoyée franco à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie à M. FANYAU, Pharmacien, à Lille (Nord).

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une Maladie de la Peau, Dartres, Eczémas, Boutons, Démangeaisons, Bronchites chroniques, Maladies de la Poitrine, de l'Estomac et de la Vessie, de Rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Le public appréciera le but humanitaire de cette offre. Ecrire par lettre ou carte postale à M. VERDIER, 8, Place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra *gratis et franco* par courrier et enverra les indications demandées.

ASSOCIATION DE N.-D.-DE-LOURDES
PALAIS DU ROSAIRE
LOURDES, 64, Boulevard de la Grotte, 64, LOURDES

Le plus considérable, le mieux assorti et le
MEILLEUR MARCHÉ
des Magasins d'Objets de Piété et Souvenirs.
MAISON CATHOLIQUE DE TOUTE CONFIANCE
RECOMMANDÉE PAR LE CLERGÉ.
J. DE SERRE, *Propriétaire*, J. RIFFARTH, *Directeur*, favorisés le 5 février 1913, de la BÉNÉDICTION PONTIFICALE
ENVOI FRANCO DU CATALOGUE SUR DEMANDE.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

VINS DE BORDEAUX

MAISON RECOMMANDEE

L. PARIS & Cie

107, rue du Jardin Public

Représenté par M. Maurice LACOULOUMÈRE. ✦ BORDEAUX

UN LITRE d'Huile par mois.

TELLE EST LA DÉPENSE D'UNE VEILLEUSE N° 0

Le bidon d'huile postal 10 kilos, franco gare, 14 fr. 50.

F. FAFET, rue de Bérulle, à Saint-Mandé (Seine).



300 Ans de Succès



EAU DES CARMES DÉCHAUSSÉS

Boyer

Exigez bien la Signature ci-dessus.



29e Année. Vendredi 22 Mai 1914 N° 21.

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO	PRIX DE L'ABONNEMENT	LA LIGNE D'ANNONCE
10 CENTIMES	France, Algérie et Tunisie. 6 fr. par an. Étranger . . . . . 8 fr. —	40 CENTIMES

L'Abonnement, payable d'avance, part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : Pour les communications, abonnements, dépôts et annonces, s'adresser à M. l'abbé CORNOU, Directeur de la *Semaine religieuse*, place Saint-Mathieu, 3, à Quimper. Les communications doivent être parvenues pour le *mardi au plus tard*, à midi.

Vente au numéro { *à Quimper*, Librairie J. SALAUN, 7, rue St-François. *à Brest*, Maison « A NOEL, » 30, rue de la Rampe. *à Landerneau*, NICOLAS, rue Fontaine-Blanche.

QUIMPER

TYP. DE KERANGAL, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ

1914

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Quatre Malades, une même pensée : prendre les Pilules Pink.

De Mme Louise Gateau, rue de la Vieille-Route, à Cosnes (Nièvre) :

« J'ai été très malade, écrivait-elle récemment. Épuisée, surmenée, j'avais beaucoup maigri, je ne mangeais plus, je ne dormais presque plus, et j'avais très mauvaise mine. J'étais minée par l'anémie et je sentais que je m'en allais un peu chaque jour. J'ai, heureusement, pris les Pilules Pink qui m'ont rétablie. Je ne croyais plus retrouver la santé et maintenant on me complimente sur ma bonne mine. »

***

De Mme Serpin, au Ménil-de-Briouze (Orne) :

« J'ai fait usage de vos Pilules Pink et j'en ai été très satisfaite. Elles m'avaient été recommandées par une personne qui avait été guérie par votre médicament. J'étais très affaiblie, je souffrais de migraines et de mauvaises digestions. Grâce à vos Pilules j'ai senti mes forces revenir, mes migraines ont disparu et je digère très bien. »

***

M. Louis Touyéras, demeurant au Rouzeix, commune de Couzeix, près Limoges, a souffert d'une maladie d'estomac et a été guéri par les Pilules Pink. Il écrivait :

« Depuis longtemps je souffrais de l'estomac et, en outre, j'étais toujours fatigué. J'avais continuellement de la courbature. J'ai pris vos Pilules Pink et je constate que mes digestions sont bien meilleures, que mon estomac ne me fait plus souffrir. Je me sens beaucoup plus fort. »

***

Mme Choze, accoucheuse, à Charpenet, par Terrasson (Dordogne), très satisfaite du traitement des Pilules Pink, nous a écrit :

« J'ai été très fatiguée, très anémiée. Comme j'avais eu l'occasion à maintes reprises de constater les bienfaisants effets des Pilules Pink chez les femmes épuisées par des couches difficiles, je n'ai pas manqué de prendre les Pilules Pink pour rétablir ma santé. Les Pilules Pink n'ont pas trompé mon attente. Elles m'ont fait retrouver toutes mes forces et de nouveau je me porte bien. »

***

Souvent les malades appellent les Pilules Pink en dernier lieu, par acquit de conscience pour ainsi dire, pour qu'on ne puisse pas dire qu'on n'avait pas essayé les Pilules Pink. Les Pilules Pink guérissent parfaitement le malade, aussi l'expression « Les Pilules Pink guérissent alors que tous les autres remèdes ont échoué » est-elle devenue proverbiale. Les malades bien avisés prennent les Pilules Pink *tout de suite* et entrent en guérison *tout de suite*.

On trouve les Pilules Pink dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie Gablin, 23, rue Ballu, Paris, 3 fr. 50 la boîte ; 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.

29e Année. Vendredi 22 Mai 1914. N° 21.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Neuvaine au Saint-Esprit ; Quête ; Autel privilégié ; Pèlerinage de Lourdes ; Décès ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pendant la semaine.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Récollections sacerdotales ; Fête de Jeanne d'Arc ; Mission de Plourin-Morlaix ; Retraites bretonnes de femmes ; Plogonnec ; Saint-Brieuc ; Lourdes ; Consécration de la Basilique de Montmartre ; Les Reliques de Jeanne d'Arc, ses lettres ; Prières pour la canonisation de Jeanne d'Arc.

III — Jurisprudence : L'instituteur de Blajan, le Conseil d'Etat donne raison aux pères de famille.

IV. — Chronique générale : Rome ; etc...

V. — Bibliographie.

Offices de la semaine.

Dimanche, 24 Mai. — Dimanche dans l'Octave de l'Ascension. La Bse Jeanne d'Arc, Vierge. Double de 2e classe. Blanc. A la messe, mémoires du dimanche et de SS. Donatien et Rogatien, Martyrs.

A vêpres, mémoires 1° du suivant, 2° du dimanche, 3e de SS. Donatien et Rogatien, 4° de S. Urbain, Pape, Martyr.

Lundi, 25. — S. Grégoire VII, Pape. Double. Blanc.

Mardi, 26. — S. Philippe de Néri, Confesseur. Double. Blanc.

Mercredi, 27. — S. Bède le Vénérable, Confesseur et Docteur. Double. Blanc.

Jeudi, 28. — Octave de l'Ascension. Double majeur. Blanc.

Vendredi, 29. — Ste Marie-Madeleine de Pazzi, Vierge. Semi-double. Blanc.

Samedi, 30. — Vigile de la Pentecôte (sans jeûne ni abstinence). Semi-double. Blanc.

Dimanche, 31. — Dimanche de la Pentecote.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Loqueffret.	du 23 au 25 Mai.
Argol	du 26 au 28 —
Peumerit	du 29 au 31 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Neuvaine au Saint-Esprit. — Comme les années précédentes, la fête de la Pentecôte devra être précédée d'une neuvaine de prières au Saint-Esprit. Cette neuvaine, comme nous l'avons expliqué, l'an passé, doit commencer ce vendredi 22 Mai pour se terminer le samedi 30.

Les prières recommandées (l'hymne *Veni Creator* avec le verset et l'oraison, la prose *Veni, Sancte Spiritus* et d'autres invocations au Saint-Esprit que l'on jugerait opportunes) peuvent être faites, le matin, après la messe, ou le soir à la réunion du Mois de Marie, — ou à un exercice spécial pour lequel Nous autorisons la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

On rappellera aux fidèles les indulgences accordées par le Souverain Pontife à ceux qui feront pieusement la Neuvaine au Saint-Esprit en public, ou en particulier (si l'on est empêché d'assister à l'exercice public) :

1° Sept ans et sept quarantaines chaque jour, à condition de prier aux intentions du Souverain Pontife ; 2° une indulgence plénière, soit l'un des jours de la Neuvaine, soit le dimanche de la Pentecôte ou l'un des jours de l'Octave de cette fête, moyennant la confession, la communion et une prière aux intentions précédemment indiquées.

Ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

La neuvaine au Saint-Esprit, prescrite par le Souverain Pontife pour les jours précédant la fête de la Pentecôte, peut être renouvelée *pendant l'Octave*, jusqu'au dimanche de la Trinité. Ceux qui pendant ces jours feront, en public ou en particulier, les prières recommandées pourront gagner, une seconde fois, les mêmes indulgences, applicables aux âmes du Purgatoire.

II. Quête. — Une quête pour les Séminaires devra être faite le dimanche de la Pentecôte dans toutes les paroisses du diocèse.

III. Autel privilégié. — D'après les demandes qui nous sont parvenues, nous constatons qu'il y a encore une trentaine de paroisses dont les Recteurs n'ont pas pris soin de faire renouveler le privilège de l'autel pour les défunts. Nous les prions de se hâter.

Nous rappelons en même temps à tous que l'acte de concession doit être affiché dans un endroit apparent, à la sacristie ou près de l'autel affecté du privilège.

IV. Pèlerinage de Lourdes — Nous rappelons que la liste des inscriptions sera définitivement close le mardi 26, à midi, et que pour les malades, les demandes d'admissions doivent nous parvenir pour le samedi 23, au plus tard.

Les billets qui n'ont pu être remis directement, seront envoyés à MM. les Curés et Recteurs immédiatement après la date fixée pour la clôture. Si quelque billet ne pouvait être utilisé par suite de circonstances imprévues, on devra l'envoyer au Secrétariat, sous pli recommandé, au moins trois jours avant le départ.

L'État assure en matériel à couloir la composition des deux trains de Brest, et l'Orléans fournit 32 voitures de 3e classe à couloir pour les quatre trains de Quimper et de Landerneau, de sorte que la formation sera exactement la même que celle de l'année dernière. Nous engageons vivement tous ceux qui le peuvent à prendre de préférence les trains de Brest et de Quimper, où il y a moins d'affluence.

Nous espérons que l'horaire parviendra assez tôt pour que les cartes de compartiment puissent être adressées dès la fin de la semaine prochaine.

N. B. — On est instamment prié de n'envoyer ni télégrammes, ni mandats télégraphiques, ni appels téléphoniques.

V. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos de l'âme de M. Fagot, recteur de Lennon ;

Et de M. Labbé, recteur de Pleuven.

VI. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS pendant la semaine.

Mai.	*Matin.*	*Soir.*
Dimanche, 24...	Quimerc'h.....	Le Faou.
Lundi, 25.....	Rosnoën. — Logonna-Quimerc'h.....	Landévennec.*
Mardi, 26.....	Camaret. — Roscanvel.	
Mercredi, 27....	Crozon. — Lanvéoc.....	Argol.* — Telgruc.
Jeudi, 28.....	Plomodiern. — Saint-Nic..	Plonévez-Porzay.—Ploéven.
Vendredi, 29....	Cast.....	Quéménéven.
Samedi, 30.....	Locronan. — Kerlaz.	

M. Cogneau, vicaire général, accompagnera Monseigneur jusqu'au samedi 30 Mai.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — La Visite pastorale. Les Communions d'enfants et les Confirmations.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

II. — **La 2me Retraite** pour les femmes à QUIMPER *du 31 Mai au 6 Juin.*

III. — **La Mission** de PLOUVORN *du 24 Mai au 7 Juin*, sous la présidence de M. l'abbé Le Jollec, missionnaire.

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *24 Mai, Dimanche dans l'Octave de l'Ascension :* Bienheureuse Jeanne d'Arc, vierge. Offices aux heures accoutumées.

A 6 h. 3/4, réunion de la Congrégation des Demoiselles, à la Chapelle neuve.
A 4 heures, réunion mensuelle de la Fraternité du Tiers-Ordre.
Il n'y a pas de réunion le soir.
25 Mai, lundi : S. Grégoire VII, pape.
26 Mai, mardi : S Philippe de Néri, confesseur.
Pèlerinage du Tiers-Ordre à Notre-Dame de Locmaria, à 5 h. 1/2.
27 Mai, mercredi : S. Bède le Vénérable, confesseur et docteur.
28 Mai, jeudi : Octave de l'Ascension.
29 Mai, vendredi : Ste Marie Madeleine de Pazzi, vierge.
Neuvaine du Saint-Esprit, tous les soirs, à 8 heures
30 Mai, samedi : Vigile (sans jeûne) de la Pentecôte.
A 8 heures du soir, procession à Locmaria pour la clôture du Mois de Marie.
31 Mai, fête de la Pentecôte : Offices aux heures habituelles. Clôture du Mois de Marie.

Récollections sacerdotales. — PONT-CROIX, jeudi 28 ; SCAER, vendredi 29. Prédicateur, M. le chanoine Alfred Le Roy.

Fête de Jeanne d'Arc. — Dimanche prochain 24 Mai, tout Quimper voudra fêter dignement l'héroïne française. Tous les paroissiens de Saint-Corentin et de Saint-Mathieu, s'unissant dans un pieux enthousiasme, pavoiseront et illumineront en l'honneur de Jeanne la Lorraine.

PLOURIN-MORLAIX. — **La Mission.** — Plourin vient d'avoir sa Mission. Elle n'en avait pas eu depuis 1894. Aussi un très grand nombre la désiraient et lui firent bon accueil. Ouverte pour les adultes, le dimanche 26 Avril, elle s'est clôturée le samedi 9 Mai. L'absence de travaux agricoles en ce moment enlevait un prétexte aux abstentionnistes, malheureusement on ne pouvait leur enlever celui de la distance. Plusieurs ne se sont pas crus assez forts ou n'ont pas eu assez de courage pour faire journellement les sept ou huit kilomètres qui séparent leurs villages de l'église paroissiale. Cela explique, excuse peut-être dans une certaine mesure, le nombre relativement élevé de ceux qui n'ont pas fait leur Mission. Les autres, la très grande majorité, n'ont pas mis à si bas prix le bienfait qui leur était offert. On peut les évaluer à quinze cents, environ. Chaque semaine, du moins depuis le mercredi matin, l'église était bien remplie ; et même les deux premiers jours, quoique moins nombreux, l'auditoire était déjà fort respectable. Du reste, tout attirait : l'exemple du grand nombre, l'appel écrit à chacun des paroissiens par M. le Recteur, malade hélas ! depuis

de longs mois ; le décor de l'église exécuté sous sa direction par des mains pieuses et dévouées ; le talent des orateurs, dont le nom suffit à faire l'éloge : MM. Le Sann et Salou, présidents ; Gouzard et Gadon, conférenciers ; Grall et Soubigou « tableauteurs » ; Bervas et Boussard, chantres, Bodériou, Coroller, Féroc (Ploujean), Léin, Souêtre (Saint-Sauveur), Portier, Rannou (Moëlan), Herry (Saint-Divy), Jaffrès et Kerdilès.

Les enfants avaient eu leur Mission la semaine précédente. MM. Noël Chapalain, Barvet, Lastennet, Floc'h (Plouguerneau) avaient su instruire et intéresser ce petit peuple turbulent et..... sans pitié. M. Barvet s'est révélé, pour son coup d'essai, un « tableauteur » de talent, et, souhaitons-le, d'avenir.

Tous les paroissiens de Plourin, grands et petits, ont emporté un excellent souvenir de ces jours de salut. Fasse Dieu que ce souvenir soit durable et se traduise dans une vie que souvent on voudrait plus chrétienne.

Retraites bretonnes de femmes. — I. MORLAIX (La Salette), *10 au 16 Mai.* — 9 paroisses, 31 retraitantes : Pleyber-Christ, 9 ; Morlaix, 7 ; Taulé, 5 ; Guiclan, 4 ; Port-Launay, 2 ; Henvic, 1 ; Plouvien, 1 ; Sainte-Sève, 1 ; Saint-Pol de Léon, 1.

II. LESNEVEN, *10 au 16 Mai.* — 35 paroisses, 87 retraitantes : Plouguin, 12 ; Plabennec, 6 ; Plouvien, 6 ; Lambézellec, 5 ; Kersaint-Plabennec, 4 ; Ploudaniel, 4 ; Le Drennec, 3 ; Loc-Maria-Plouzané, 3 ; Guipronvel, 3 ; Guissény, 3 ; Plouider, 3 ; Plouguerneau, 3 ; Plounéour-Trez, 3 ; Lannilis, 2 ; Plourin, 2 ; Ploumoguer, 2 ; Plouzané, 2 ; Saint-Renan, 2 ; Tréglonou, 2 ; Brélès, 2 ; Coat-Méal, 2 ; Ouessant, 1 ; Kernouès, 1 ; Lanneufret, 1 ; Brest, 1 ; Mespaul, 1 ; Plounéventer, 1 ; Ploudalmézeau, 1 ; Plouescat, 1 ; Plourin-Ploudalmézeau, 1 ; Saint-Pabu, 1 ; Saint-Thonan, 1 ; Saint-Pierre-Quilbignon, 1 ; Saint-Divy, 1.

PLOGONNEC. — **Pardon de la chapelle de N.-D. de Lorette.** — *Samedi 30 Mai :* 1res vêpres à 5 heures.

Dimanche 31 Mai : 1re messe à 6 heures ; 2e messe à 7 heures ; grand'messe à 10 h. 1/2 ; vêpres à 2 h. 1/2 et ensuite procession. La grand'messe sera chantée par M. Pérennès, professeur au Grand-Séminaire, et le sermon sera donné par M. Quéinnec, chanoine de la cathédrale.

Lundi 1er Juin : pèlerinage annuel des enfants à la chapelle de N.-D. de Lorette ; grand'messe à 10 h. 1/2 et ensuite procession et consécration des enfants à N.-D. de Lorette.

Les neuf derniers jours de Mai, il y a à la chapelle de N.-D. de Lorette messe et confessions, avec indulgence plénière, aux conditions ordinaires.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Saint-Brieuc. — **Grand Pardon de N.-D. d'Espérance,** sous la présidence de Sa Grandeur Mgr Morelle, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier et de Sa Grandeur Mgr Morice, évêque des Cayes.

Samedi 30 Mai 1914. — A 4 heures, chant des 1res Vêpres et Translation solennelle de la Relique du Voile de la Très Sainte Vierge de la Basilique à la Crypte. — A 8 heures : Exercice solennel du Mois de Marie.

Dimanche 31 Mai. — Indulgence plénière pour les Associés de l'Archiconfrérie. — A toutes les demi-heures, depuis 5 h. 1/2 jusqu'à 8 h. 1/2 inclusivement, messes de communion. — A 9 h. 1/2, messe pontificale par Mgr Morice. — A 2 heures, Vêpres pontificales, sermon par le R. P. Barbedette, de Pontmain ; Exercice des Sept Autels (mêmes indulgences qu'à Saint-Pierre de Rome). — A 4 heures, réunion pour les pèlerins de la partie bretonne. — A 8 h. 1/2, procession générale aux flambeaux : Indulgence plénière pour tous ceux qui y assistent avec les dispositions requises. Station sur la grande place (le reposoir est éclairé au gaz). Allocution par le R. P. Barbedette. — Chant du cantique : « Mère de l'Espérance ». A la rentrée, chant du *Te Mariam laudamus* ; Salut solennel. La Basilique restera ouverte toute la nuit.

Lundi 1er Juin. — A minuit, messe et distribution de la Sainte Communion à deux autels. — Le matin, à 8 h. 1/2, messe d'actions de grâces et bénédiction du Saint Sacrement. — Le soir, à 8 heures, chant du *Te Deum* et Salut solennel.

Lourdes. — **Prière pour le succès du Congrès Eucharistique.** — O Jésus, qui vous donnez en nourriture à nos âmes, daignez couronner d'un plein succès le prochain Congrès Eucharistique international. Inspirez-en les travaux, les résolutions et les vœux, agréez les hommages solennels qui vous y seront rendus, enflammez les cœurs des prêtres et des fidèles, des parents et des enfants, afin que la Communion fréquente et quotidienne soit en honneur dans tous les pays du monde, et que le Règne social de Jésus-Christ soit partout reconnu ! Ainsi soit-il !

(50 jours d'indulgence.)

Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous !

(300 jours d'indulgence *toties quoties.*)

Consécration de la Basilique de Montmartre. — Les Amis du Sacré-Cœur auront appris avec bonheur la prochaine consécration de la Basilique de Montmartre.

Mais, pour qu'il en puisse être ainsi, il faut, de nécessité absolue, que les Amis du Sacré-Cœur nous mettent à même de terminer les travaux en cours, de payer les grandes orgues dont nous nous sommes assuré la propriété, et qui sont les plus belles du monde avec celles de Notre-Dame et de Saint-Sulpice, par suite

les plus dignes de chanter les gloires du Sacré-Cœur au grand jour de la consécration ; leur acquisition entraîne, en outre, la nécessité de transformer, pour les recevoir, la grande tribune du fond de l'église, comme aussi d'achever les tribunes latérales, dans l'une desquelles doit être placé l'orgue d'accompagnement.

Nous avons, depuis cinq ans, grâce aux Amis du Sacré-Cœur, qui n'ont point ménagé leur bourse, marché à grands pas vers le but si ardemment désiré de la consécration. Le travail qui a été accompli est gigantesque ; après Dieu, il est dû à nos souscripteurs qu'il a inspirés, à notre architecte-conseil, dont la somme de travail a dépassé toute mesure, à nos entrepreneurs, à nos artistes. Ne restons pas en chemin ! *Encore quelques aumônes et nous serons certainement prêts pour la date fixée !* Nous supplions les Amis de Montmartre d'entendre notre voix ! Jamais nous ne nous sommes en vain adressé à eux... qu'ils se fassent une fois de plus les apôtres de Montmartre, ils assureront ainsi à la France, qui a de Dieu de si belles promesses, les grâces que nous attendons pour elle de la consécration de l'Eglise nationale au Sacré-Cœur de Jésus.

Comme le disait le cardinal Guibert au grand jour de la pose de la première pierre de Montmartre : « Cette église doit être une » préservation pour la France, par la réparation, la prière et la » charité. A peine la main de l'ouvrier avait-elle attaqué le flanc » de la montagne que, déjà, tous les regards se tournaient vers ce » sommet, d'où l'on attend le secours... Du haut de cette montagne, ajoutait-il, les divines sentences des Béatitudes se répandront sur le monde entier », et encore... : « Les voix suppliantes qui, du haut de cette colline, offriront au Cœur de Jésus-Christ le repentir de la France catholique et l'hommage de son dévouement, obtiendront toutes les grâces promises ! »

Paroles prophétiques, singulièrement appropriées à notre époque, et dont on sent la réalisation imminente, car tout ne s'effondre-t-il pas autour de nous, comme pour préparer une ère nouvelle et justifier l'assurance du grand Cardinal qui voyait la pacification sociale dans l'accomplissement du Vœu National ?

« Les causes de nos maux, disait-il encore, sont morales et » religieuses ; les remèdes doivent être pris dans le même ordre ; » aussi, aucun remède humain ne peut-il guérir la France ; le » Cœur de Jésus est un remède pacifique : *ce n'est pas la conversion de la France à telle ou telle opinion que nous demandons,* » mais son retour à la foi de ses pères, aux espérances éternelles, » à l'amour de Dieu ! »

Depuis quarante ans, de la chapelle provisoire de la basilique de Montmartre, dont le grand Pape Léon XIII a fait le centre de la dévotion au Sacré-Cœur dans le monde entier, les échos de la parole du cardinal Guibert, constamment répétée par ses Eminentissimes successeurs, n'ont cessé de se faire entendre. De Montmartre la dévotion au Sacré-Cœur de Notre Seigneur Jésus-Christ s'est répandue sur la France comme un fleuve qui coule à pleins bords ; elle a franchi les mers ; partout la semence a produit au

Archives diocésaines de Quimper et Léon

centuple, et le jour des miséricordes, annoncé par Léon XIII au genre humain dans sa magnifique Encyclique du 25 Mai 1899, est sur le point de luire. *Mais il faut encore un effort* et, certainement alors, nous aurons l'immense joie de voir, *le 17 Octobre 1914*, l'accomplissement du Vœu National de la France au Sacré-Cœur de Notre Seigneur Jésus-Christ, qui sera, selon la parole du cardinal Guibert, le prélude de « l'obtention des grâces promises » par Dieu à notre chère Patrie.

Que les Amis du Sacré-Cœur s'unissent donc pour cet effort décisif !

« L'Evêque de Quimper et de Léon recommande instamment à ses diocésains le nouvel appel adressé aux catholiques par l'Œuvre du Vœu National en faveur de la Basilique de Montmartre. »

Les Reliques de Jeanne d'Arc. — Ses lettres.

Il ne nous reste rien du corps de la Bienheureuse. Les eaux de la Seine en ont dispersé et détruit ce que la flamme du bûcher avait respecté.

Des objets qui lui appartinrent et qui lui servirent, quelques-uns demeurèrent en la possession de sa famille et furent pieusement recueillis par son petit-neveu, Charles du Lys : c'étaient une épée qu'elle avait portée, une reproduction de son étendard, une tapisserie se rapportant à elle et une médaille du temps la représentant.

Quatre lettres, dont trois revêtues de sa signature, subsistaient aussi, conservées soigneusement dans les archives des villes qui les avaient reçues de ses envoyés. Riom en garde une, datée du 9 Novembre 1429 et très lisiblement, quoique un peu gauchement, signée *Jehanne*, comme par une main de débutante. La ville de Reims en a longtemps conservé trois autres. Deux d'entre elles sont signées d'une main plus sûre d'elle-même, mais c'est exactement la même écriture. Ces trois lettres furent cédées vers 1630 à Charles du Lys qui les joignit précieusement aux autres reliques qu'il possédait déjà. Elles devinrent en 1684 la propriété de la famille de Maleissye.

La Révolution, poursuivant l'œuvre destructrice du feu, de l'eau et du temps, faillit anéantir ces pieux souvenirs de l'héroïne que le marquis avait rassemblés en 1780 dans une salle spéciale de son château du Vigean, dans le Poitou. Tous les titres de la famille furent brûlés sur la place publique. De nouvelles perquisitions furent ordonnées quand le marquis fut accusé d'un prétendu complot qui devint le prétexte de son arrestation et, tôt après, de sa mort. Epée, étendard, tapisserie et autres souvenirs disparurent. Les lettres seules, emportées par l'aînée des filles du marquis, Mme la marquise de Goulaine, échappèrent au vandalisme. Elles

sont aujourd'hui en sûreté parmi les papiers de Charles du Lys sous la garde des héritiers de ce petit-neveu de Jeanne d'Arc.

M. le comte de Maleissye, qui vient de raconter l'histoire de ces lettres et d'en donner la reproduction dans une jolie brochure (1), ajoute à son étude critique des documents le récit suivant d'un événement qui a été examiné dans le procès de béatification :

« Le samedi 20 Mai 1905, une jeune personne âgée de 28 ans était atteinte d'une congestion pulmonaire. Le 21, menace d'appendicite et le soir crise violente avec une fièvre de 40 degrés.

» Le 22 et le 23 état aussi grave, consultation des professeurs B..., Ch..., R... et du docteur F... ; tous les quatre décidaient une opération immédiate qui se faisait à 6 heures du soir. Au moment de l'opération, le professeur R... disait au père de la jeune fille : « *Nous avons tout contre nous. Rien pour nous ! Je n'ai jamais* » *fait qu'une opération dans les mêmes conditions et je n'ai pu* » *sauver la malade.* »

» A la suite de cette opération, l'état fut stationnaire, mais le troisième jour, 27 Mai, la fièvre revenait violente. Le lundi 29, les trois docteurs demandaient à la famille d'appeler avec eux qui l'on voudrait, tant l'état leur paraissait désespéré.

» Les frissons revenaient de plus en plus violents. Le 31 Mai, retrouvant ce frisson terrible avec une fièvre de 41° 6/10, le professeur R... ne pouvait s'empêcher de laisser échapper ces mots avec une profonde tristesse : « *Dire que rien, rien ne pourra la* » *sauver* » !

» Le 1er Juin, « nuit mauvaise, teint terreux subictérique, frisson dans la nuit » (2). Les trois docteurs appelaient à leur consultation le père de la malade. Ils ne lui cachaient pas leurs impressions : que si le frisson revenait, la malade ne passerait pas la journée, et ils ne prévoyaient pas que rien pût l'empêcher. Le professeur Ch... proposait un remède très douloureux, une piqûre de térébenthine, mais vu l'espoir nul, ils ne voulaient pas le tenter sans son autorisation. L'un d'eux se détachait pour aller préparer la mère à faire son cruel sacrifice. Ce fut alors que, sous une inspiration soudaine venue à l'église, on songea à recourir aux lettres de Jehanne d'Arc, qui furent baisées par la malade et déposées à son chevet.

» Vers 2 heures, comme chaque jour, devait revenir le frisson terrible qu'on ne doutait pas devoir être fatal. Les médecins même ne s'étaient plus donné rendez-vous. Ils revenaient le soir séparément et plutôt comme amis, s'attendant à une agonie.

» Le frisson n'était pas revenu !

» Il ne leur fut pas caché à qui l'on avait eu recours... et le professeur Ch... de répondre : « Dans l'état où nous sommes, vous » pouvez bien essayer de tout ce que vous voudrez ! » Cédant

(1) *Les Reliques de Jeanne d'Arc, ses lettres.*
(2) Bulletin de la maladie communiqué par le professeur R...

Archives diocésaines de Quimper et Léon

cependant à une curiosité historique, il demandait à voir les lettres de Jehanne d'Arc. Le lendemain 2 Juin, au plus grand étonnement des médecins, la fièvre ne revenait pas, et comme on demandait au professeur R... : « Peut-on avoir quelque espérance ? — *Si la fièvre » ne revient pas.* — Mais alors à quoi attribuez-vous ce mieux ?... » — *A tout ce que vous voudrez.* — Serait-ce votre piqûre ?... — » *Allons donc ? Est-ce qu'elle avait le temps d'agir ?* »

» La fièvre ne revint pas et ce fut la convalescence.

» Deux ans après, revenant sur ces faits, l'un des médecins répétait encore : « *C'est extraordinaire ! extraordinaire, cela ne » peut s'expliquer* ».

Prières pour la Canonisation de la B. Jeanne d'Arc. — Monseigneur de Quimper a reçu la lettre suivante :

« MONSEIGNEUR,

» La séance préparatoire pour l'examen des miracles proposés à la Sacrée Congrégation des Rites, en vue de la canonisation de la Bienheureuse Jeanne d'Arc, se tiendra le 16 Juin.

» Permettez-moi d'en recommander le succès à vos prières, et, si j'osais solliciter cette faveur, je demanderais à Votre Grandeur de vouloir bien, par votre *Semaine religieuse,* la recommander à vos communautés et à vos fidèles.

» Je vous prie, Monseigneur, de vouloir bien agréer l'hommage de mes très profonds et sincères respects.

» † STANISLAS, *Evêque d'Orléans.* »

JURISPRUDENCE

L'instituteur de Blajan. — Le Conseil d'Etat donne raison aux pères de famille. — Nos lecteurs sont au courant des poursuites intentées par les pères de famille de Blajan contre l'instituteur de ce pays qui donnait à ses élèves des dictées immorales. Après s'être vainement adressés à l'autorité académique, les demandeurs traduisirent l'instituteur devant les tribunaux.

La Cour d'appel de Toulouse, on s'en souvient, jugea la plainte recevable par le tribunal civil ; mais le préfet de la Haute-Garonne prit aussitôt un arrêté de conflit.

Cette arbitraire prétention a été repoussée par le Conseil d'Etat qui a consacré la théorie juridique de la Cour d'appel.

Nous croyons nécessaire de transcrire ici quelques-uns de ses considérants :

« Considérant que lesdits passages (il s'agit des ignobles dictées du magister) ne sauraient être regardés comme se rattachant à un titre quelconque à l'enseignement que l'instituteur a mission de donner à ses élèves ; qu'en termes inconvenants, grossiers et injurieux, les passages numéros 12, 13, etc., etc., sont la violation caractérisée du principe de neutralité scolaire en matière religieuse et une atteinte grave au droit d'éducation des parents ; qu'en outre les passages ci-dessus cités, s'adressant à des enfants, sont contraires à la morale ;

» Considérant que dès lors le fait d'avoir dicté ces passages aux élèves dans les circonstances ci-dessus spécifiées constitue une faute personnelle au sieur Descazeaux et se détachant de ses fonctions d'instituteur ;

» Considérant d'autre part que l'exercice éventuel de l'action disciplinaire par l'autorité administrative ne saurait mettre obstacle à l'action du père de famille ;

» Qu'ainsi la Cour d'appel de Toulouse n'a pas méconnu les règles de sa compétence.

» L'arrêt de conflit pris par le préfet du département de la Haute-Garonne à la date du 12 Février 1914, est ainsi annulé. »

Voilà un excellent exemple de courage et de ténacité donné par des pères de famille. On doit les en féliciter.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Le Saint-Père et l'antialcoolisme.** — A la suite de la réception au Vatican des délégués de la Ligue catholique antialcoolique, le cardinal Merry del Val leur a adressé la lettre suivante :

« *A M. le Président et à MM. les Membres du Comité directeur de la Ligue internationale catholique contre l'alcoolisme.*

» Notre Saint-Père le Pape Pie X, qui a béni avec effusion de cœur les 200 pèlerins de la Ligue internationale catholique contre l'alcoolisme, me charge de vous exprimer, ainsi qu'à toute votre Fédération, les sentiments de satisfaction et de gratitude qu'il a éprouvés en recevant vos hommages de vénération avec l'assurance de votre soumission filiale.

» Le Souverain Pontife vous félicite du succès de la vaillante croisade entreprise par vous à travers le monde, appuyée sur les principes de l'Evangile et guidée par l'autorité de la hiérarchie. Il prie Dieu de féconder le zèle que vous déployez contre le terrible fléau, ennemi des corps et des âmes, et traînant après lui tant de misères physiques et morales.

» En bénissant les efforts de toutes les Sociétés catholiques affiliées à votre Ligue, le Saint-Père bénit la bonne volonté de tous leurs adhérents et les encourage à persévérer dans leur généreux apostolat.

» Les Papes, en ces derniers temps, n'ont pas omis de signaler le mal funeste que vous combattez et ils ont proclamé la nécessité de prompts et efficaces remèdes. Des conciles provinciaux, des évêques dans toutes les parties du monde ont jeté le cri d'alarme et

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ont éclairé les consciences. A leur suite des hommes de foi, de science et d'action ont provoqué, par la parole et par l'exemple, un mouvement très salutaire dans les œuvres catholiques de tempérance. Combien il est utile de montrer le fléau de l'alcoolisme dans ses effets économiques, moraux et physiologiques, en le mettant en corrélation avec la déchéance des individus, dont il déprime et ruine la santé, l'intelligence, la conscience, la liberté ; avec la déchéance des familles, au sein desquelles il engendre la confusion et le désordre ; avec la déchéance de la société qu'il menace dans ses intérêts les plus graves ! Aussi bien parmi les œuvres sociales, il n'en est point de plus urgente.

» C'est pourquoi il sera très agréable au Souverain Pontife de voir votre Ligue se fortifier encore par l'accession de nouvelles Sociétés catholiques. Sa Sainteté exprime hautement le désir que le clergé encourage partout cette œuvre de rééducation et de préservation sociales et qu'il se place, par l'enseignement et par l'exemple, au cœur même de la lutte contre un mal qui sème, dans certains pays surtout, tant d'opprobres parmi les fidèles.

» Mais ce combat ne conduira sûrement à la victoire que s'il est soutenu par la grâce divine puisée dans la prière, dans la fréquentation des sacrements et dans la pratique générale de la mortification chrétienne : *Nisi Dominus ædificaverit domum, in vanum laboraverunt qui ædificant eam* (Ps. CXXVI, 1). Que la lumière de l'Evangile de Jésus-Christ rayonne dans les esprits et dans les cœurs et le fléau s'arrêtera avec le cortège des maux qu'il entraîne à sa suite.

» Le Saint-Père est heureux de bénir votre Fédération avec toutes les Sociétés qui la composent ; il bénit votre très vénéré protecteur S. Em. le cardinal Mercier, qui met un zèle si digne d'éloges à refouler la marche et à supprimer les causes de l'alcoolisme.

» Avec mes vœux personnels et toutes mes félicitations pour votre grande et sainte entreprise, veuillez recevoir, Messieurs, l'assurance de mes sentiments tout dévoués en Notre-Seigneur.

» R. Cardinal MERRY DEL VAL. »

— Le Pape envoie des secours aux victimes du tremblement de terre. — A la suite du nouveau sinistre survenu en Sicile, le Pape a fait envoyer à l'évêque d'Aciréale, comme premier secours aux victimes du tremblement de terre, 10.000 fr. pour les besoins les plus urgents, se réservant d'ajouter ultérieurement d'autres subsides.

Le grand-duché de Luxembourg et la question religieuse. — Le Kulturkampf qui sévit en ce moment dans ce petit pays continue sa marche en avant ; il faut que le gouvernement luxembourgeois en prenne son parti cependant : l'effet de la persécution sera au Luxembourg comme partout ailleurs un

accroissement notable de la puissance catholique. Que d'énergies à l'état latent se sont réveillées et sont devenues combatives, grâce à la persécution hypocrite suscitée par la franc-maçonnerie.

Mgr KOPPES. — Le vénérable et vaillant évêque qui a bientôt plus de trente ans d'épiscopat est, en ce moment, l'objet d'un deuxième procès devant les tribunaux de son pays. Quelques sectaires lui ont cherché chicane à propos d'une défense portée contre la mauvaise presse. Dans un premier jugement, le digne prélat a été condamné à 26 francs d'amende. Appel a été fait aussitôt de ce jugement. Un évêque possède le droit de mettre en garde les catholiques contre les doctrines subversives et contre l'immoralité. On ne saurait condamner un évêque, quel qu'il soit, pour avoir dirigé la conscience de ses diocésains. La condamnation de l'évêque montre clairement à quel degré de sectarisme sont arrivés avocats et juges de ce pays. Les neuf dixièmes sont des F.·. attitrés ou des libres-penseurs. Dès qu'il s'agit de l'autorité épiscopale, gouvernement et bloc ne voient plus que rouge, et les arguments les plus péremptoires, les plaidoyers les plus documentés et les plus habiles sont inutiles. Les tribunaux luxembourgeois sont, à cette heure, établis non pour rendre des... arrêts, mais des services à la Loge et à l'anticléricalisme.

La clairvoyance de Mgr Koppes apparaît d'ailleurs de jour en jour davantage dans le refus qu'il a opposé d'accepter la loi scolaire votée l'année dernière ; de là, d'ailleurs, la haine que la Loge ne cesse de prêcher contre évêque et prêtres. Ce sera la gloire du long épiscopat de l'évêque de Luxembourg d'avoir rejeté cette loi et d'avoir vu tout son clergé, sans une seule défaillance, suivre les directions de son chef vénéré. Récemment, à la Chambre des Députés, Velter, l'homme néfaste, le porte-parole de la Loge et du socialisme, suppliait le clergé de faire l'expérience de la loi scolaire. Bien entendu, Velter en fut et en sera longtemps pour ses frais d'éloquence bassement démagogique. Le vaillant évêque a crié : « Vous ne passerez pas ». Les catholiques se réveillent et le dernier mot leur restera.

Le deuxième procès suscité à Mgr Koppes est relatif au discours, disons plutôt à l'allocution prononcée par ce dernier au Kattolichentag, à Metz. On ne sait ce qui domine dans ce procès, du ridicule, de la stupidité anticléricale, ou de la basse rancune sectaire de politiciens de village voulant « embêter » leur curé.

Mgr Koppes a parlé au Congrès des affaires de son diocèse ; il en avait le droit strict. A un Congrès catholique, on parle, je pense, du catholicisme. Aussitôt la secte de traduire l'évêque devant les tribunaux pour avoir offensé les représentants du peuple. Pauvres et petits garçons que ces quelques représentants de la nation, car tous les députés n'ont pas suivi la fraction blocarde. Un avocat au talent douteux, au langage de goujat, Metzler, soutint au nom de ses collègues le procès contre l'évêque. Celui-ci comparut en personne, assisté de son vicaire général, et, en quelques mots, eut vite fait d'expliquer son attitude. Comme témoins à charge, le bloc

Archives diocésaines de Quimper et Léon

luxembourgeois ne put raccoler qu'un pasteur protestant et un séminariste de l'Evangelische Bund. Les témoins à décharge ne changèrent rien. On ne vit que trop dans ce procès que le siège des juges était fait et le jugement porté d'avance : c'est la tyrannie, le despotisme, le règne de la terreur.

Mais, la condamnation *définitive* de l'évêque, qui ne fait plus de doute pour personne, va être la cause d'une manifestation de sympathie et d'inébranlable attachement au vénéré prélat. Une souscription ne tardera pas de s'ouvrir pour couvrir les frais du procès. Les FF.·. n'aiment pas les manifestations qui pourraient se produire à l'occasion d'une souscription. Aussitôt le Parlement de forger une loi contre les souscriptions. On n'est pas plus mesquin, même en matière de persécution. Les choses en sont là pour l'instant.

Mais, qu'ils le veuillent ou non, les sectaires voient défiler dans les rues de la capitale, pendant tout le mois de Mai, pèlerinages et processions venant de tous les points du Luxembourg, de l'Alsace et de la Lorraine. Ils vont entendre les prières à haute voix, les cantiques chantés à l'unisson, les motets exécutés par les Sociétés chorales, joués par les fanfares ; ils vont revoir ce qu'on appelle, en langage du pays, l'octave de la Consolatrice des affligés ; celle-ci est fêtée chaque année avec un éclat extraordinaire...

La crise religieuse qu'a suscitée le gouvernement luxembourgeois tournera sûrement au profit de la religion catholique, et de l'âpre couronne d'épines qu'Eyschen, Braun, Velter, Kayser et Metzler ont voulu tresser à l'évêque et au clergé de Luxembourg, il ne restera bientôt qu'une couronne de gloire pour l'Eglise catholique.

A. M.

Savoie. — **Des blocards châtiés** — La *Semaine religieuse* de la Savoie rapporte le fait suivant d'après la *Croix* du diocèse.

A Sainte-Reine, hameau de Routhennes, les anticléricaux fêtaient la victoire de leur candidat, M. Girard-Madoux, sur le catholique député sortant, M. Delachenal. Ils avaient fabriqué avec de vieilles hardes un mannequin qui devait représenter M. Delachenal habillé en curé. Le plaisir de mettre bientôt le feu à une soutane leur donnait soif et appétit. Ils se livraient à leur orgie quand, tout-à-coup, le ciel s'assombrit, les éclairs brillent, le tonnerre se fait entendre. Un orage effrayant se déchaîne sur leur tête. Soudain, un éclair s'abat, le feu se déclare, s'étend, gagne de proche en proche. Atterrés et tremblants, les convives s'enfuient. On tente d'arrêter les flammes qui se propagent. Peine perdue. Les trois principaux blocards de l'endroit voient flamber sous leurs yeux, sans pouvoir y porter remède, leurs maisons et leurs granges.

La leçon était terrible. Plusieurs, paraît-il, l'ont comprise et ont regretté leur participation à cette fête indécente. Il y a des gestes sacrilèges qui parfois appellent le châtiment immédiat.

Belgique. — **La loi scolaire votée.** — Le Sénat, a voté définitivement, jeudi après-midi, la loi scolaire, qui, dans une certaine mesure, consacre l'égalité de l'enseignement libre et de l'enseignement officiel au regard des subsides publics.

On sait ce que fut la discussion de cette loi à la Chambre et au Sénat et combien l'opposition se flattait d'empêcher le vote.

La fermeté de la droite et la maîtrise incomparable de M. Pouellet, l'éminent ministre des Sciences et des Arts, ont eu raison d'une obstruction hargneuse et obstinée. Demain, le roi apposera sa signature au bas de la loi ; l'instruction obligatoire sera décrétée et l'enseignement libre pourra prendre tout son essor.

Après que la loi eut été votée par les 68 sénateurs de droite, la gauche et l'extrême-gauche s'étaient retirées, une manifestation eut lieu dans le salon présidentiel en l'honneur de M. le ministre Pouellet, à qui un bronze d'art : « La Défense du Foyer », fut remis, au milieu des acclamations.

BIBLIOGRAPHIE

Les actes des martyrs du diocèse de Saint-Brieuc. — Le diocèse de Saint-Brieuc compte quatorze prêtres martyrs, guillotinés au cours de la Révolution Française, dont le procès de condamnation à mort fut juridiquement institué par les tribunaux de l'époque. Deux d'entre eux furent guillotinés à Brest et un troisième M. Couënan du Jardin, chanoine de N.-D. de Mûr, était originaire de Morlaix.

Les actes de ces procès constituent par conséquent les actes mêmes de nos martyrs, et formeront deux gros volumes de 320 pages in-octavo, *uniquement composés de pièces officielles*, avec un bref aperçu de la biographie des victimes.

Ce travail a été entrepris par M. l'abbé Lemasson, vicaire à Saint-Jacut-de-la-Mer, avec l'approbation de Mgr Morelle, Evêque de Saint-Brieuc et Tréguier.

Ce monument, élevé à la mémoire de nos martyrs, a sa place marquée non seulement dans toute bibliothèque ecclésiastique, mais encore dans toute bibliothèque chrétienne.

Voilà pourquoi l'ouvrage paraîtra par souscription. Le manuscrit étant prêt à livrer à l'impression il importe de souscrire sans tarder, pour que le premier volume paraisse au mois d'Août et le second au mois de Décembre de la présente année.

Le prix de la souscription est de 3 fr. par volume.

Aussitôt paru, le prix de chaque volume sera porté à 4 francs.

BLOUD et GAY, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VI^e^).

Poésies sacrées de Racine, par Camille Couillault. N° 694 de la Collection *Science et Religion*.

La Vie future et la preuve du consentement universel, par Mgr Wilhelm Schneider, évêque de Paderborn. Ouvrage adapté de l'allemand par Germain Cazagnol, du clergé d'Albi.

De Ente et Essentia Divi Thomæ, par E. Brunetsau, 1 vol. in-16 de la Collection *Science et Religion*, n^os^ 688-89.

Le Sacrement de Pénitence, par E. Tixeront, Coll^n^ *Science et Religion*,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Luther (1483-1543). — *De la liberté du chrétien* (1520), traduction française avec une Introduction historique et des notes, par M. l'abbé L. CRISTIANI, docteur en théologie, docteur ès lettres, 1 vol. in-16, n° 692.

La Société de Publicité religieuse, 6, place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour la *Semaine religieuse* de Quimper.

On demande un chantre pour la paroisse de Saint-Pierre-Quilbignon. — S'adresser à M. Le Sann, recteur.

REVUE FINANCIÈRE. — Sans montrer beaucoup plus d'activité que précédemment, le marché paraît cependant un peu mieux orienté Notre 3 °/. se montre plus résistant à 86.80. L'Extérieure est calme à 88.65. Les Fonds Russes sont irréguliers. — Bonne tenue du Turc Unifié. L'emprunt Ottoman 5 °/. 1914 qui vient d'être inscrit à la cote, est l'objet de bonnes demandes à 93.75 Les grandes banques françaises sont bien tenues aux environs de leurs cours précédents. Banques Russes en légère amélioration. — Peu d'activité en actions de chemins de fer français — Les valeurs d Electricité se maintiennent assez bien. — Les 40.000 obligations de 500 fr. émises par l'Energie Electrique de Catalogne sont garanties par une hypothèque de premier rang sur un actif immobilier qui a coûté 51 millions de pesetas. Rappelons que le prix d'émission est de 475 fr. et que les demandes sont reçues à la Banque Suisse et Française, à la Banque Nationale de Credit, au Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie et dans leurs succursales en province, dans les colonies et à l'étranger. — Après être revenu à 1.727, le Rio se relève à 1.760. — A noter le raffermissement des valeurs Industrielles Russes. — Le Naphte Lianosoff regagne du terrain. On fait remarquer, à propos de l'augmentation de capital actuelle, qu'à chaque augmentation de ressources de la Société a correspondu un accroissement de la production. Tout permet de croire qu'il en sera de même cette fois encore. — Mines d'or indécises et plutôt lourdes.

LOURDES Très recommandé **l'Hôtel Saint-Pierre**, 34, boulevard de la Grotte. Appartements confort., électricité. Tramway boulevard Basilique. Ecrire **Badie Bernadou.** — L'Hôtel a la maison paternelle de Bernadette Soubirous comme succursale.

LOURDES Pension de Famille **Henri CREUSOT**, *8 boul. de la Grotte.* RECOMMANDÉ AU CLERGÉ. Prix 5 fr. par jour, tout compris. Arrangements pour groupe. Electricité. Arrêt du tramway devant la porte.

LOURDES Pension de famille. M^me^ **GESTA-BAYLAC**, propriétaire, 4, boulevard de la Grotte. Electricité, propreté irréprochable. Sur le passage du tramway. — Pension complète 5 fr. et 6 fr. par jour. — Ecrire à l'avance pour retenir les chambres.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LOURDES A NOTRE-DAME D'ISSOUDUN Pension de famille très confortable.
Propreté irréprochable. Prix modérés. M^me^ **Salle**, avenue du Cinéma-Pathé. Demander l'arrêt du tramway au Cinéma-Pathé.

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1^res^ côtes de Bordeaux) et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).

Vins de Bordeaux authentiques
et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.

Agent gén^l^ de Bretagne : M. EMILE DANTEC, 58, rue Arge-de-Guernisac, MORLAIX.

VILLA MADONA avenue Peyramale, 5 minutes de la Grotte, **LOURDES**
PENSION DE FAMILLE recommandée tout spécialement à nos lecteurs. — Confort moderne, hygiène. — 40 chambres à un et deux lits. — Cuisine très soignée. — Salon fumoir, salle de lecture, tonnelles ombragées. — Prix modérés. — Arrangements pour familles et groupes.

VITRAUX D'ART MAISON FONDEE EN 1864
G.-P. DAGRANT
7, cours St-Jean, **BORDEAUX**
Envois de Croquis et Devis sur demande.

LOURDES PENSION St-ANDRÉ, 19, rue de la Grotte.
Electricité, cuisine soignée, 6 à 8 fr. par jour.

---

o o **Manufacture d'Ameublements** o o

J. CHENADEC

o o ***1, rue René-Madec*** *(ancien^t^ rue du Quai)* o o

QUIMPER

ENTREPOT DE LITERIE, MIROITERIE, SIÈGES & TENTURES

o o *Agencement complet d'Hôtels, Cafés, Villas* o o

PRIX FIXE | **PRIME** ou **FRANCO DE PORT** à tout acheteur dont l'achat au comptant dépasse **25** francs.

LOURDES HOTEL AVE-MARIS-STELLA
complètement neuf, confort moderne, en face la Grotte,
Vue unique sur la Basilique et le Rosaire.
F. ABADIE, seul propriétaire.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

GUÉRISSEZ VOS VEINES

GRATIS et FRANCO, le Traité n° 3 des

Maux de Jambes

qui permet de soulager immédiatement et de guérir vite *sans Bas à varices, sans repos, en marchant, en travaillant.*



les **VARICES, PHLÉBITES**
ULCÈRES VARIQUEUX
Plaies des Jambes, Enflures, Eczémas, Hémorroïdes, Varicocèle, par la

VARICINE
Spécifique interne des Varices.

Envoi franco par courrier d'un flacon contre mandat de 4f30 adressé à M. BERAUD, Phen, 12, Rue Cadet, Paris.

VARICINE

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une Maladie de la Poitrine, de l'Estomac et de la Vessie, de Rhumatismes, Dartres, Eczémas, Boutons, Démangeaisons, Bronchites chroniques, Maladies de la Peau, le moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Le public appréciera le but humanitaire de cette offre. Ecrire poste restante ou carte postale à M. VERCHERY, 6, Place Victor-Hugo, à CHIMAY, qui répondra *gratis* et *franco* par courrier et enverra les indications demandées.

ASSOCIATION DE N.-D.-DE-LOURDES

PALAIS DU ROSAIRE

LOURDES, 64, Boulevard de la Grotte, 64, LOURDES

Le plus considérable, le mieux assorti et le

MEILLEUR MARCHÉ

des Magasins d'Objets de Piété et Souvenirs.

MAISON CATHOLIQUE DE TOUTE CONFIANCE

RECOMMANDÉE PAR LE CLERGÉ.

J. DU SERRE, *Propriétaire*, J. RIFFARTH, *Directeur*, favorisés le 5 février 1913, de la BÉNÉDICTION PONTIFICALE

ENVOI FRANCO DU CATALOGUE SUR DEMANDE.

29e Année — Vendredi 29 Mai 1914 — N° 22.

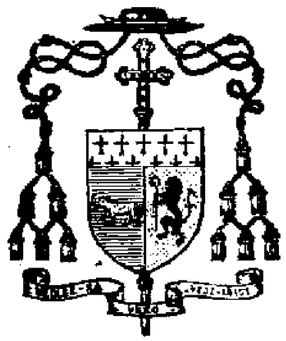
LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO	PRIX DE L'ABONNEMENT	LA LIGNE D'ANNONCE
10 CENTIMES	France, Algérie et Tunisie. 6 fr. par an. Étranger . . . . . 8 fr. —	40 CENTIMES

L'Abonnement, payable d'avance, part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : Pour les communications, abonnements, dépôts et annonces, s'adresser à M. l'abbé CORNOU, Directeur de la *Semaine religieuse*, place Saint-Mathieu, 3, à Quimper. Les communications doivent être parvenues pour le *mardi au plus tard*, à midi.

Vente au numéro { *à Quimper*, Librairie J. SALAUN, 7, rue St-François. *à Brest*, Maison « A NOEL, » 30, rue de la Rampe. *à Landerneau*, NICOLAS, rue Fontaine-Blanche.



QUIMPER

TYP. DE KERANGAL, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ

1914

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ÉVITEZ LA
CONSTIPATION

C'est peut être la plus fréquente des maladies. Peu de personnes échappent à ses fâcheux effets. Rien n'est plus facile que de la négliger et tant de personnes perdent de vue que la constipation est très souvent la cause première d'autres maladies, souvent des plus graves.

Quantité de femmes qui souffrent de maux de tête perpétuels, de langueur, de vertiges, ne se rendent pas compte que la cause peut être la constipation, et c'est pourtant probable.

Des milliers d'autres qui souffrent de mauvaise haleine, d'insomnies, qui ont le teint blême et sont défigurées par des boutons, sont absolument inconscientes que ce sont là les résultats de la constipation.

Des hommes de tout âge se sentent parfois incapables de travailler, sont irritables ou abattus, et, eux aussi, ne s'aperçoivent pas que la constipation empoisonne graduellement mais sûrement leur sang, mettant leur santé en danger et les plaçant dans une situation inférieure à cette époque de lutte pour l'existence.

On peut comme de juste obtenir la cessation rapide, mais temporaire, de la constipation par l'emploi d'un purgatif, mais cela ne met pas fin à la maladie. Pour guérir la constipation, il vous faut tonifier et fortifier les organes dont la fonction est de digérer les aliments que vous mangez, d'en retirer les parties nutritives et d'expulser par les intestins les résidus inutiles.

A moins que l'estomac, le foie et les intestins ne soient à même d'exécuter leur travail, vous devez immanquablement souffrir d'un dérangement intestinal, soit de constipation, soit de l'excès contraire. La Tisane Américaine des Shakers n'est pas un purgatif au sens propre du mot, mais elle constitue un merveilleux remède contre la constipation, et cette bienfaisante action est due à ce qu'elle agit non seulement sur les intestins, mais en même temps sur le foie et l'estomac.

En vente dans toutes les pharmacies.

29e Année. Vendredi 29 Mai 1914. N° 22.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Nominations ; Décès ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pendant la semaine.

II. Partie non officielle. — La Pentecôte.

III — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Nécrologie ; Avis de service ; Plouzévédé ; Guimiliau ; Plougonven ; Quimper ; Edern ; Grand Pardon de N.-D. de Rumengol ; Le Folgoët ; Causeries Grégoriennes à propos du nouveau *Manuel paroissial* (à suivre) ; *Bulletin mensuel des Œuvres*.

IV. — Chronique générale : Rome ; Rodez ; New-York.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 31 Mai. — Dimanche de la PENTECOTE. Double de 1re classe avec octave. Rouge.
Lundi, 1er Juin. — De l'octave. Double de 1re classe. Rouge.
Mardi, 2. — De l'octave. — Double de 1re classe. Rouge.
Mercredi, 3. — *Quatre-Temps.* De l'octave. Semi-double. Rouge.
Jeudi, 4. — De l'octave. Semi-double. Rouge.
Vendredi, 5. — *Quatre-Temps.* De l'octave. Semi-double. Rouge.
Samedi, 6. — *Quatre-Temps.* De l'octave. Semi-double. Rouge.
Dimanche, 7. — Dimanche de la T. Ste Trinité.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Peumerit	du 29 au 31 Mai.
La Martyre	du 1er au 3 Juin.
Trégunc	du 4 au 9 —

Archives diocésai[illegible]s de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Lennon, en remplacement de M. Fagot, décédé, M. Chavet, recteur de Bolazec ;

Recteur de Bolazec, M. Le Roy, vicaire à Crozon ;

Recteur de Pleuven, en remplacement de M. Labbé, décédé, M. Henry, vicaire à Châteauneuf-du-Faou.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos de l'âme de M. Bléas, décédé à Guiclan.

III. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS pendant la semaine.

	Matin.	*Soir.*
Mai.		
Dimanche, 31.....	Institution Saint-Vincent, Quimper.	
Juin.		
Mardi, 2.....	Plonévez-du-Faou.....	Le Cloître.*
Mercredi, 3.....	Pleyben.....	Lopérec.*
Jeudi 4.....	Lennon.....	Gouézec.* — Lothey.
Samedi, 6.....	.....	École Saint-Yves, Quimper.

Monseigneur visitera l'Ile de Sein et y donnera la Confirmation le vendredi 10 Juillet.

M. Cogneau, vicaire général, accompagnera Monseigneur du lundi 1er Juin au jeudi 4.

PARTIE NON OFFICIELLE

La Pentecôte.

Da nobis... recta sapere.

Les dernières promesses de Notre Seigneur à ses disciples allaient se réaliser. « Je ne vous laisserai pas orphelins, » leur avait-il dit. Ce mot résumait admirablement leur condition et leur état d'esprit au moment de la séparation, quand Jésus entrant dans la gloire et retournant dans le sein du Père les laissa muets d'admiration et de crainte sur la colline de l'Ascension.

Orphelins, ils l'étaient, en effet. Quel appui, quelles affections, quelles consolations, quelles lumières leur restait-il du côté de la terre ? Ils avaient tout abandonné ; ils s'étaient séparés d'une société déicide dont les chefs allaient reporter sur eux les méfiances et les haines qui s'étaient liguées contre le Sauveur lui-même ; ils détenaient les éléments d'une doctrine divine, mais, si leur foi était ferme, leur intelligence de la loi nouvelle n'était qu'élémentaire ; leur volonté avait de ces élans qui, comme ceux de Pierre,

se traduisaient en termes ardents, mais ils se brisaient contre l'obstacle le plus fragile ; ils sentaient qu'une lutte implacable allait se livrer entre le monde auquel ils avaient renoncé et la doctrine dont ils étaient les dépositaires et qu'ils avaient mission de propager, et ils comprenaient la disproportion de leurs pauvres forces aux puissances que leur prédication allait armer contre eux. Ils n'avaient été que disciples dociles et dévoués, à peine avaient-ils tenté quelques essais d'apostolat plutôt infructueux, et ils étaient subitement promus aux honneurs mais aussi aux responsabilités et aux dangers des grandes initiatives à prendre et des grandes missions à organiser et à mener à leur terme !

Les orphelins qu'ils étaient allaient retrouver un guide et un soutien. Ils ne seraient pas seuls dans leur œuvre de conquête. Le Saint-Esprit annoncé par le Sauveur allait descendre en eux et, pour leur définir son action par un trait qui parlât aux yeux mêmes, il vint sous la forme d'une flamme qui se posa sur la tête de chacun d'eux. La flamme est lumière et chaleur : Il était l'Esprit de Vérité, l'Esprit de force et l'Esprit consolateur. Eclairés par sa lumière, embrasés par sa chaleur, soutenus par sa force divine, les disciples allaient pouvoir paraître devant tous les auditoires, discuter avec les docteurs, confondre l'imposture, établir par leurs miracles l'authenticité de leur mission, affronter les juges et les bourreaux et, jusque dans les supplices, faire éclater leur joie de voir le nom de Jésus plus connu et, en dépit des persécuteurs, plus aimé.

Nous sommes leurs fils et leurs successeurs. Moins brillant et moins dangereux, l'apostolat des chrétiens de nos jours est pareil à celui qu'ils exercèrent. Par le même Saint-Esprit, nos ténèbres et nos ignorances se dissipent, notre faiblesse et notre inertie doivent faire place à la vaillance et à l'effort.

Grâce à Lui, les apôtres sont encore nombreux. Ils aiment, ils ont le courage, la flamme, le dévouement, l'esprit de sacrifice, et ils ne reculent pas devant la souffrance. On les craint, on les pourchasse, on les condamne parce qu'ils arrêtent les progrès de l'incrédulité, et parce que çà et là leurs victoires sur les ennemis de la foi sont éclatantes et nombreuses.

Que nous manque-t-il pour que le mouvement soit plus général et pour que les consciences éteintes se dégagent de la masse des préjugés, des erreurs, des calomnies entassés sur elles depuis plus de cent ans que le philosophisme a jeté le mot d'ordre de la réaction contre l'Evangile ? Plus de docilité peut-être aux inspirations de l'Esprit-Saint, une plus grande sensibilité de nos intelligences aux rayons de sa lumière, un plus parfait abandon de notre cœur aux inclinations de sa grâce. L'esprit de critique et de discussion a tout envahi ; il a pénétré dans le sanctuaire des âmes les plus chrétiennes, il mêle à notre soumission une complaisance excessive pour nos conceptions et pour nos goûts intimes ; c'est une sorte d'égoïsme supérieur qui met obstacle à la transformation que l'Esprit-Saint désire de produire en nous.

C'est le moment de nous éprouver nous-mêmes et d'adresser à

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Dieu les supplications répétées du psalmiste dans son psaume 118e : « Seigneur, donnez-moi l'intelligence de votre loi..., inclinez mon cœur vers vos commandements... » C'est le moment surtout de demander avec l'Eglise dans l'admirable oraison de la Pentecôte : « *Da nobis in eodem Spiritu recta sapere* ».

Le goût, le sens, la passion de ce qui est droit, de la vérité entière sans mélange d'intérêt humain, sans recherche de satisfaction personnelle, sans réticence et sans accommodement, telle qu'elle est proclamée par l'Eglise, par ses docteurs et par ses pontifes, c'est par ce don du Saint-Esprit que la foi triomphera, en ce temps où l'erreur se fait captieuse, savante et parfois souriante aux germes d'orgueil que le cœur le plus chrétien ne peut jamais se flatter d'avoir déracinés pour toujours.

F. C.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **La Visite pastorale. Les Communions d'enfants et les Confirmations.**

II. — **La 2me Retraite** pour les femmes à QUIMPER *du 31 Mai au 6 Juin.*

III. — **La Mission** de PLOUVORN *du 24 Mai au 7 Juin*, sous la présidence de M. l'abbé Le Jollec, missionnaire, 2e semaine.

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Samedi* matin, *30 Mai :* à 6 heures, bénédiction des eaux baptismales. Le soir, à 8 heures, procession annuelle des paroisses de Saint-Corentin et de Saint-Mathieu à Notre-Dame de Loc-Maria ; instruction par M. le chanoine Corre, recteur de Saint-Mathieu ; bénédiction du T. S.-Sacrement.

Dimanche 31 : Solennité de la Pentecôte ; offices aux heures habituelles ; de plus, à midi, une messe basse sera dite pour faciliter aux électeurs sénatoriaux l'accomplissement de leur devoir religieux. Le soir, à 8 heures, clôture des exercices du Mois de Marie, instruction, bénédiction.

Lundi, 1er Juin : Offices aux mêmes heures que le dimanche.

Mercredi, vendredi et samedi : Quatre-Temps, jeûne et abstinence.

Mercredi, confession des enfants de la communion privée ; communion, le lendemain.

Vendredi, 1er vendredi du mois : Exposition du T. S.-Sacrement de 5 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir, et pour les hommes de 8 à 9 heures ; entrée par la sacristie. — Confession la veille.

Samedi, confession des garçons du grand catéchisme.

Dimanche, à 7 heures, communion générale des hommes.

Pendant le mois de Juin, tous les jours, à 5 h. 1/2, à l'autel du Sacré Cœur, messe de réparation, suivie de la récitation des Litanies du Sacré Cœur ; tous les vendredis, à 8 heures du soir, cérémonie réparatrice et bénédiction du T. S. Sacrement. Par exception, cette cérémonie se fera, le 1er vendredi, à la réunion de 5 heures.

Catéchisme des petits enfants tous les jeudis, aux heures habituelles.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Samedi :* pour la clôture du Mois de Marie, la paroisse prend part à la procession de la Cathédrale à N.-D. de Loc-Maria. Départ à 7 h. 3/4. — Instruction, et bénédiction du Saint-Sacre-

Lundi de la Pentecôte : grand'messe à 8 heures. — Le soir, à 8 heures, complies et Salut.

Lundi : confession des petits enfants ; — *Mardi*, de ceux qui ont fait la communion privée ; — *Mercredi*, des enfants de la 1re, 2e et 3e communion. — *Mercredi* et *Jeudi*, à 7 heures, messe de communion.

1er Vendredi du mois : 5 h. 1/2, messe des Bretons ; — 8 heures, des mères de famille. — Le soir, à 8 heures, réunion générale, où les *hommes* ont leur place réservée. — Toute la journée, le Saint-Sacrement est exposé.

Nécrologie. — **M. FAGOT**, *Recteur de Lennon.* — Le 18 Mai, veille de la fête de saint Yves, son patron, s'éteignait doucement après une longue et cruelle maladie, l'abbé Yves Fagot, recteur de Lennon. C'est une grande perte pour cette belle et bonne paroisse.

Yves Fagot, né à Guiclan en 1858, avait fait au collège de Saint-Pol de Léon de bonnes études, bien que plusieurs fois interrompues par son état de santé. Prêtre en 1882, vicaire d'Henvic puis de Ploujean, il a laissé dans ces deux paroisses le souvenir d'un prêtre pieux, charitable, toujours exact à son devoir. Après une période de repos nécessité par une complète extinction de la voix, il fut nommé en 1892 chapelain de Notre-Dame de la Salette. Il succédait à M. Kersalé, de si sainte et si bretonne mémoire. Là, il put donner libre carrière à son activité, à son esprit d'initiative et d'organisation. Le pèlerinage créé par M. de Kermenguy, fondateur de la belle chapelle qui s'élève si gracieuse au milieu des arbres, au sein d'un site ravissant, ne demandait qu'à s'étendre et à se développer. Mais ce pèlerinage qui se fait surtout de nuit (18-19 Septembre) ne laissait pas que d'offrir certains dangers auxquels il était prudent d'obvier. C'est ce que fit M. Fagot ; il obtint de Rome la prolongation des indulgences pour une période de 8 jours ; il organisa le service et la surveillance des pèlerins tout en leur facilitant l'accès des confessionnaux et de la Table Sainte.

C'est dans ces nuits mémorables du 18 au 19 Septembre qu'il fallait le voir comme un général d'armée, allant, venant, partout à la fois, encourageant l'un, gourmandant l'autre ; rien n'échappait à son œil exercé. Les confrères parfois tancés d'importance ne lui gardaient pas la moindre rancune, mais le suivaient plutôt d'un œil amusé. On savait que seul le zèle de la maison de Dieu le poussait. Le Haut-Léon et le Tréguier n'avaient pas de maison de retraite ; nul endroit mieux que la Salette ne pouvait être choisi pour se recueillir dans des exercices pieux. C'est ce qu'avaient compris les Religieuses de Saint-François ; c'est ce qu'avait compris également M. Le Duc, archiprêtre de Morlaix. Ils trouvèrent en M. Fagot l'ouvrier dévoué, diligent, expert qui les aida à faire les constructions nécessaires.

Le rectorat de La Forest-Landerneau, en 1902, ainsi que celui de Lennon en 1906 changea de cours à son activité, sans en diminuer l'intensité. Dans les derniers temps de sa vie, l'œuvre du catéchisme et celle de l'école le préoccupèrent constamment. Mal-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

gré un déplorable état de santé qui le forçait à faire annuellement le voyage de Vichy, il n'abandonnait aucun des devoirs de son ministère. Fidèle au confessionnal, exact au catéchisme, se prêtant aux services les plus astreignants du ministère pastoral, malgré des souffrances intimes que seule la contraction de ses traits laissait deviner, il est allé jusqu'à entier épuisement de ses forces, et aussi, pourquoi ne pas le dire, de ses ressources pécuniaires. Sa charité était inépuisable ; il jouissait d'une certaine fortune ; mais son cœur et sa main étaient si largement ouverts pour donner, que quelques jours avant sa mort, remettant à un confrère ami le peu qui lui restait pour faire prier pour lui, il disait : « Maintenant, je meurs comme Job ; je n'ai plus rien ». Nous avons lieu d'espérer que Dieu, au ciel, lui aura rendu au centuple ce qu'il a donné, sur terre, pour l'amour de lui.

R. I. P. X...

Avis de service. — Le service d'octave pour le repos de l'âme de M. Labbé, recteur de Pleuven, sera célébré à Plouzané, le mardi de la Pentecôte, 2 Juin, à 10 heures.

Plouzévédé. — **Mission.** — Favorisée par un temps superbe, un temps fait sur commande pourrait-on dire, la Mission de Plouzévédé (il n'y en avait pas eu depuis dix-huit ans) a donné des résultats vraiment consolants, tant au point de vue assiduité, fidélité aux exercices qu'au point de vue piété, recueillement. Ce fut une vraie retraite suivie, la première semaine par 652 retraitants, et la deuxième semaine par 693, et ces huit jours de retraite parurent trop courts aux Plouzévédéens, tellement ils furent charmés par la parole si chaude et si persuasive des missionnaires. Ces missionnaires d'ailleurs, triés sur le volet par notre bon et zélé pasteur, ont donné tout ce qu'on attendait d'eux ; et qu'on ne vienne pas nous taxer de pieuse exagération. Ce reproche ne tiendrait pas debout devant les seuls noms des prédicateurs qui furent : MM. Le Gall, curé de Taulé, et Cardinal, curé de Plougastel-Daoulas ; MM. Conq et Gouriou, conférenciers ; MM. Grall (Plouguerneau) et Méar (Plomodiern), tableauteurs ; MM. Coajou (Tourc'h) et Mével, vicaire à Ploubinec, chantres ; MM. Maguet, recteur de Ploudaniel ; Lesvénan, recteur de Landudal ; Gargadennec, recteur de Carantec ; MM. Broc'h (Elliant) ; Prigeac (Landrévarzec), et Prigent (Briec).

Les enfants, ne l'oublions pas, ont eu, eux aussi, leur part de la Mission, et nul doute que l'explication des tableaux donnée avec tant de brio par M. Calvarin (Plougoulm) restera gravée longtemps dans la mémoire.

Nous ne voulons pas non plus oublier les charitables personnes qui ont contribué à décorer l'église sous l'habile direction des Religieuses de la paroisse, et nous tenons, avant de terminer, à leur

adresser l'expression de notre vive gratitude. Puisse cette Mission porter des fruits en abondance, des fruits durables surtout ! Vive la chrétienne population de Plouzévédé, et *Deo gratias*. X.

Guimiliau. — **Adoration** — La paroisse de Guimiliau vient d'avoir son Adoration prêchée, sous forme de retour de Mission. Elle a duré du 14 au 21 Mai.

M. Castel, recteur de Saint-Melaine, présidait ; il avait pour collaborateurs M. Poulhazan, recteur de Locmélard ; Abgrall, vicaire à Plouigneau ; Le Rest, vicaire à Plougourvest ; Coquet, vicaire à Landivisiau, et Sibiril, vicaire à Saint-Martin de Brest.

Pour entrer dans l'esprit de l'Adoration, il y avait grand'messe tous les jours et cinq instructions sur l'Eucharistie, la sainte messe et les moyens de conserver et de développer la vie chrétienne dans les familles.

Les paroissiens de Guimiliau ont, à cette occasion, fait preuve de bonne volonté. Tous ont été assidus aux divers exercices et s'estimaient heureux de faire une garde d'honneur à Notre-Seigneur. L'un d'eux exprimant sa pensée, qui est celle de la population tout entière, disait : « Ces jours de fête sont aussi beaux que ceux de la Mission. Ils ont trop rapidement passé. » Aussi, nombreuses furent les communions distribuées tous les matins.

Que le Cœur de Jésus soit loué ! Puisse la paroisse de Guimiliau donner toujours cet exemple de foi pratique et de piété fervente ! X.

Plougonven. — **Bénédiction d'un calvaire.** — Le 21 Mai, fête de l'Ascension, avait lieu la bénédiction d'un nouveau calvaire. Voyant disparaître les unes après les autres, les croix anciennes érigées çà et là, dans les carrefours ou le long des chemins, des paroissiennes généreuses et dévouées ont voulu perpétuer le souvenir de ces croix disparues en relevant, sur leur propre terrain, une vieille croix, avec Christ magnifique, qui repose maintenant sur le socle de la croix déplacée tout récemment. Ainsi se trouvent réunis les restes d'anciens calvaires honorés jusqu'ici par la piété des fidèles.

La cérémonie de la bénédiction de la croix était présidée par M. Manchec, recteur de Plounéour-Ménez.

A l'issue des vêpres, la procession s'est rendue au nouveau calvaire érigé sur le bord du chemin, et là, sur les marches de la croix ornée de fleurs, M. Manchec a pris la parole et, dans un langage qui vient du cœur, a exalté la Croix et redit à l'auditoire nombreux les leçons qu'elle nous donne :

Bepred, elec'h ma vo
Diraz'han Croaz Jesus,
Eur c'hristen a gavo
Kentelliou talvouduz.

Et la foule, revenant à l'église pour recevoir la bénédiction du T. S.-Sacrement, chante avec entrain ce refrain du cantique :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Kanomp holl kristenien
Kanomp a vouez huel
Brema a da viken
Henor d'ar Groaz santel.

Puisse la vue de cette croix inspirer aux paroissiens de Plougouven des sentiments de foi plus vive et un plus grand amour de Dieu !

Quimper. — **Pèlerinage du Petit Séminaire à « la Mère-de-Dieu »** *(26 Mai)*. — Continuant une pieuse et douce tradition, notre troupe, mardi, se dirigeait vers la chapelle de « la Mère-de-Dieu ». La matinée était fraîche et belle. Nous allions, recueillis, songeant à la Vierge qui nous attendait là-bas, cachée au flanc de la colline, heureux de la revoir comme on l'est de revoir une bonne mère. La musique, rythmant notre marche, la saluait aussi de loin, et, par ses touchantes mélodies, élevait nos âmes vers elle. Nous ne la voyons pas encore, mais nous la savons avec nous, et de tous les rangs montent avec ferveur les *Ave Maria* du chapelet. Oui, priez pour nous, ô Mère, priez pour que nous aimions Jésus, pour que nous connaissions sa volonté et que nous soyons des prêtres saints.....

Bientôt, nous nous formons en procession, avec la croix d'or et la bannière de la Congrégation de Marie, antique bannière qui nous rappelle Pont-Croix et Notre-Dame de Comfort et qui établit entre nos aînés et nous une communauté de prières et de souvenirs. En deux files, aux chants des litanies, nous montons vers la chapelle. Dormant à l'ombre et au murmure des grands arbres, elle est là, toute vieille et toute basse, dans sa robe grise plaquée de lichens roux et ornée de sculptures naïves. Dans un clocher qui voudrait être léger et svelte, la cloche tinte, claire et vibrante, et nous entrons. Que de générations a vues passer ce porche massif aux dalles usées ! Que de prières se sont écloses dans ce sanctuaire et l'ont empli d'une atmosphère divine où l'âme, naturellement, s'épanche en d'ardentes adorations, sous les voûtes bleues et constellées d'or !

Nos yeux se fixent sur Marie, drapée dans un manteau d'azur et tenant Jésus entre ses bras. Elle est assise sur un trône à baldaquin, près de l'autel, au-dessus de la table de communion. Elle semble nous offrir son Fils ; elle nous l'offre en vérité. Et l'un de nous, — ô touchante tradition qui veut qu'un élève nous dise et nous inspire son affection pour la Vierge — l'un de nous nous rappelle qu'elle a toujours donné à Jésus les cœurs qui la chérissent. Il nous a longuement parlé de Lourdes et de la dévotion qu'on y manifeste au Christ. Oui, selon le mot d'une pieuse femme, Marie, toute rayonnante d'une clarté céleste, n'était qu'une aurore annonçant et préparant ce soleil qu'est l'Hostie. Oh ! Mère, faites-nous aimer la sainte Eucharistie. *Per Mariam ad Jesum !*

Avec quelle foi, quelle piété nous suivons ensuite la sainte messe ! Les yeux tournés tantôt vers l'autel, tantôt vers la statue,

nous récitons le chapelet, et c'est encore en le disant que nous allons communier. Marie est avec nous et elle nous mène à la Table où le prêtre nous donne l'Hostie pour qui elle a préparé en nos cœurs un magnifique cénacle. Oh ! qu'elle nous inonda de joie, cette intimité avec notre Dieu et notre ami ! De combien de promesses d'amour fut animé ce colloque divin, promesses d'ailleurs renouvelées à la bénédiction. Les nuages d'encens parfument les voûtes et, frappés par les rayons que le soleil projette sur le vitrail, forment à l'autel une auréole bleue et jaune. C'est ainsi que nos prières montent vers Dieu : *Sicut incensum in conspectu tuo*. Nous chantons des antiennes à Jésus, des antiennes à Marie. Ces deux amours ne se peuvent séparer, et, tandis que le prêtre nous bénit de l'ostensoir, nous sentons que Marie trace aussi sa bénédiction sur nos têtes inclinées...

La messe finie, nous nous étageons sur l'amphithéâtre gazonné, et nous déjeunons sous les grands arbres, en plein air matinal, en plein soleil de printemps. Puis nous partons. Les uns ne jettent qu'un « Au revoir ! » à la chapelle aimée. Les autres lui disent un « Adieu », oh ! bien triste. Ils s'en vont avec regret, mais avec la confiance que Marie les guidera dans le chemin pénible et long qui s'ouvre devant eux, et que, plus tard, ils se souviendront avec joie de ces heures exquises passées à « Ty-Mamm-Doue », sous le regard de la bonne Vierge souriante...

L. T.

Edern. — **Grand Pardon de N.-D. du Niver.** — Dimanche prochain aura lieu, comme de coutume, le grand Pardon de N.-D. du Niver. Cette belle fête, toute de dévotion et de piété vraiment bretonne, sera présidée, cette année, par M. le chanoine Bargilliat, et le sermon sera donné par M. l'abbé Bihan, recteur de Saint-Thois. Messes à partir de 4 heures et, samedi, vêpres à 4 heures, suivies de la procession dite « des miracles ». Les nombreux *ex-voto* suspendus dans la chapelle témoignent, en effet, des faveurs insignes que N.-D. du Niver se plaît, depuis des siècles, à dispenser, autour d'elle et au loin, à ses pèlerins fidèles. L'an dernier encore, une jeune infirme de Douarnenez y laissait ses béquilles, comme d'autres, que la Vierge seule connaît, y laissent de grandes peines soulagées, n'emportant de ce sanctuaire béni que la joie de la reconnaissance et le désir d'y revenir souvent remercier et prier encore Celle qui leur fut douce et clémente.

Grand Pardon de Notre-Dame de Rumengol, *5, 6, 7 Juin 1914.* — Vendredi 5 Juin : Ouverture du Pardon ; premières vêpres à 5 heures, suivies de la bénédiction du T. Saint-Sacrement ; à 8 heures, chapelet, prières du soir. Confessions jusqu'à 10 heures.

Samedi 6 Juin : 1re messe à 4 heures ; messes d'heure en heure jusqu'à 10 heures ; à 10 heures, grand'messe, chantée par M. La-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

zare, recteur de Commana ; prédicateur, M. Madec, recteur de Saint-Ségal. — Vêpres à 2 heures. A 6 heures, procession « des miracles ». A 8 h. 1/2, chapelet, prières. Confessions.

Dimanche 7 Juin : 1re messe à 3 heures, à la chapelle du Couronnement ; à l'église, messes d'heure en heure, jusqu'à 9 heures ; à 10 h. 1/2, à la chapelle du Couronnement, grand'messe, chantée par M. le chanoine Roull, curé-archiprêtre de Brest ; prédicateur, M. le chanoine Kerjean, curé-archiprêtre de Châteaulin. — A 2 heures, vêpres solennelles, suivies de la procession et de la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

N. B. — En vertu d'un Indult concédé par N. S. Père le Pape, Mgr l'Evêque dispense de l'abstinence, le samedi, veille de la Trinité, les habitants et les pèlerins de N.-D. de Rumengol, pendant leur séjour dans cette paroisse.

Le Folgoet. — **Ligue patriotique des Françaises.** — Un pèlerinage aura lieu au Folgoët le 1er Juin, lundi de la Pentecôte.

A 10 heures, grand'messe ; sermon breton ; adoration du Saint-Sacrement, de la grand'messe aux vêpres.

A 1 h. 1/2, réunion de la Ligue, avec rapports français et breton.

A 3 heures, vêpres, sermon français, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

CAUSERIES GRÉGORIENNES

à propos du nouveau Manuel Paroissial.

Le *Bon à tirer* ayant été donné aux dernières pages du *Manuel paroissial*, le moment paraît venu d'en faire une rapide analyse aux lecteurs de la *Semaine religieuse*.

I. Le volume commence par des *Notions élémentaires de chant grégorien* qui contiennent : 1° les règles de la *prononciation* latine, telle qu'elle est adoptée sur le désir du Souverain Pontife ; 2° les lois qui président à la bonne *accentuation* des mots et aux *divisions* de la phrase musicale ; 3° des *Exercices pratiques* pour la lecture des notes et la formation de la voix ; 4° le tableau des *diverses figures de notes*, et les principes de leur exécution ; 5° enfin les règles de la *Psalmodie* et les huit tons des Psaumes.

Cette *Méthode* a été revue, dans ses moindres détails, par les maîtres qui possèdent à notre avis la plus haute autorité en cette matière. Et qu'il nous soit permis de rappeler, en passant, le souvenir des jours trop vite écoulés près du Révérendissime Abbé de Saint-Wandrille, aujourd'hui comme autrefois la gloire de *Solesmes*. Celui qui a profondément labouré le sillon où mûrit aujourd'hui la moisson grégorienne est encore plein de vigueur

et de santé. Sur les chemins glacés et les pentes abruptes, nous avons parcouru ensemble, au mois de février, les sites pittoresques, au bord de la Semois, où s'élève en ce moment le beau monastère qui demeurera après le rappel des exilés ; et, dans des causeries émaillées de mots expressifs, étincelantes d'une verve toute juvénile, nous avons pu recueillir de précieux enseignements.

Nous devons aussi remplir un devoir de reconnaissance à l'égard de celui qui a bien voulu nous aider de ses conseils. Jeune encore, Dom Lucien David est un de ceux sur les quels on peut compter pour l'avenir du chant grégorien.

II. Décrivons tout d'abord le procédé qui a été employé pour indiquer le dessin des *cadences psalmodiques*.

Le problème à résoudre était celui-ci : assurer, avec le *minimum* de caractères spéciaux, la bonne tenue de ces cadences.

Quelques éditions, surchargées à profusion de lettres différentes, sous prétexte de marquer les *accents* en même temps que les syllabes initiales, présentent un enchevêtrement qui, par sa complexité même, devient inefficace. — Et cependant on néglige une précision très importante, c'est-à-dire le degré sur le quel doit se chanter la syllabe *survenante* dans les cadences dactyliques. — Or,

1° Dans la pratique, ne suffit-il pas de souligner la syllabe sur la quelle *commence* la cadence, l'accent venant ensuite se placer de lui-même, puisqu'on doit toujours observer l'accent *tonique*. Une seule indication typographique suffit donc pour obtenir le résultat désiré.

2° Reste la question des syllabes dites *survenantes*, c'est-à-dire qui viennent s'ajouter au texte type de la mélodie, comme pour les mots *Dominus, sæcula, etc.* Et, comme cette survenante doit affecter, tantôt le degré *précédent*, tantôt le degré *suivant*, il est très utile d'en être averti, pour qu'il n'y ait aucune hésitation, et pour obtenir l'unissonnance.

Aucune édition ne porte cette indication dans le texte des psaumes.

Nous avons pensé qu'il suffirait d'employer pour cette syllabe un caractère spécial qui, selon qu'il est **droit** ou ***penché***, marque par là même qu'elle se rapporte à la note *suivante* ou à celle qui *précède*.

III. Pour réaliser ces diverses combinaisons, on a proscrit les *italiques* maigres qui ne s'harmonisaient pas avec notre texte, et nous avons choisi une lettre grasse qui est plus lisible et remplit mieux son rôle, même au point de vue purement esthétique.

Une note marginale à la page 90 du *Manuel* donne la *règle conventionnelle* établie à ce sujet.

Dans ce *Manuel* les indications ne pouvaient être faites que pour les Vêpres du Dimanche, les Complies, le petit Office de la Sainte Vierge, et quelques autres pièces comme le psaume *Miserere* et les *hymnes* pouvant bénéficier du même artifice. Mais dans

Archives diocésaines de Quimper et Léon

l' « *Office des Défunts* » qui est en ce moment à l'impression, ces annotations, qu'on a bien voulu trouver expressives dans leur simplicité, ont été appliquées à tous les psaumes, parce qu'ils sont toujours chantés dans le ton des mêmes antiennes.

M. Bargilliat.

(A suivre.)

Bulletin mensuel des Œuvres. — Sommaire du n° 11, du 15 Mai 1914 : *Lettre de Monseigneur au sujet des Patronages laïques ; — Programme des Comités paroissiaux : Mai-Juin ; — Statistique des Missions paroissiales en 1912 et 1913 ; — Hommes du Sacré-Cœur ; — Fête religieuse et nationale de la Bienheureuse Jeanne d'Arc ; — Retraites fermées, hommes et jeunes gens, à Lesneven ; — Les faire-part catholiques ; — La R. P. S. et les Conseils municipaux ; — Ecoles imposant aux élèves des livres condamnés ; — Section des Pères de Famille à Dirinon ; — La Moralisation de la Caserne ; — Le Programme des Certificats d'Etudes agricoles ; — Croix-Blanche à Guilligomarc'h, Penmarc'h Plouescat, Tréogat, Saint-Frégant, Mahalon, Ile Molène, Lanarvily, Saint-Pol de Léon, Saint-Vougay, Ploudalmézeau, Lampaul-Ploudalmézeau, Brélès, Moëlan ; — Le Pape et les Ligues antialcooliques catholiques ; — Rapport de Mlle de Lonlay (fin) ; — Mutuelle-Bétail à Névez.*

Abonnement annuel 2 fr. ; s'adresser à M. le chanoine Alfred Le Roy, directeur diocésain des Œuvres, 4, rue Julien-Coïc, Quimper.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — **Le centenaire du rétablissement des Jésuites.** — Les *Acta Apostolicæ Sedis* publient une lettre apostolique du Pape au P. Wernz, général de la Compagnie de Jésus, pour le premier centenaire du rétablissement de la Compagnie de Jésus par la Bulle de Pie VII *Sollicitudo omnium ecclesiarum* datée du 7 Août 1814. La lettre du Pape contient de grands éloges pour les services rendus par la Compagnie de Jésus, accorde une indulgence plénière à gagner du 4 au 7 Août prochain aux conditions ordinaires, moyennant visite à l'une des églises ou l'un des oratoires appartenant à la Compagnie de Jésus.

— **Une excommunication.** — Le même numéro des *Acta* publie un décret du Saint-Office, excommuniant nominalement l'abbé César Vacher, prêtre du diocèse de Poitiers, qui, malgré de solennelles monitions, s'est obstiné à présenter à la vénération des fidèles des images du Cœur de Jésus et des Hosties consacrées par lui-même, en prétendant que celles-ci répandaient du sang.

— **Le nouveau Supérieur général des Capucins.** — Le Chapitre général de l'Ordre des Capucins, vient d'élire, comme ministre général de l'Ordre, le P. Venance de Lisle-en-Rigault, de la province de Paris, qui remplissait depuis 1908, la charge de procureur général. Le Chapitre général a élu comme nouveau procureur général, le P. Joseph de Persiceto, qui était postulateur des causes des Saints de l'Ordre.

Rodez. — **Le sacre de Mgr Ginisty.** — Dimanche dernier, dans l'église de Saint-Affrique, au diocèse de Rodez, en présence d'une foule nombreuse, a eu lieu le sacre de S. G. Mgr Ginisty, récemment élu évêque de Verdun.

Le prélat consécrateur, Mgr de Ligonnès, évêque de Rodez, était assisté de NN. SS. Ricard, archevêque d'Auch, et Livinhac, évêque de Pacando, supérieur général des Pères Blancs.

Parmi les Evêques présents, on remarquait NN. SS. Mignot, archevêque d'Albi ; Germain, archevêque de Toulouse ; Cholet, archevêque de Cambrai, ancien évêque de Verdun ; Gély, évêque de Mende ; de Cormont, évêque d'Aire. Dans l'assistance, se trouvaient un nombre considérable de prêtres, de chanoines du diocèse de Rodez et des diocèses voisins.

New-York. — **Une généreuse vocation.** — La *Revue de l'Archiconfrérie de Notre-Dame de Compassion* reproduit, d'après l'*Action sociale* de Québec, le récit de l'héroïque sacrifice d'une jeune fille du grand monde de New-York :

« La décision prise par une jeune mondaine de la société new-yorkaise de quitter le monde pour entrer dans un couvent défraye toutes les conversations dans les salons du *high life* de New-York. Cette jeune fille est Mlle Nora McCall, nièce du commissaire McCall, candidat à la mairie de New-York, — le chef de Tammany Hall. En effet, Mlle McCall a fait fureur dans les salons, tant à cause de sa beauté, de son charme et de son esprit, que de ses succès obtenus auprès des jeunes millionnaires, dont elle a refusé les offres de fiançailles.

Elle entre, ces jours-ci, chez les religieuses du Sacré-Cœur, à Kenwood, près Albany.

Elle a confié, ces jours derniers, à quelques personnes, les motifs de son entrée au cloître :

« Toute ma vie j'ai été adulée, a-t-elle dit ; toute ma vie j'ai connu le luxe et les joies de la fortune. Toutefois, j'ai été tourmentée par un seul désir inexprimable, celui de me consacrer tout entière au service de Dieu, alors que je suis jeune. Car Dieu ne demande pas de désabusées pour ses cloîtres ; il veut, pour que le sacrifice soit plus beau et plus grand, la jeunesse, la fraîcheur, le talent, le courage.

» Dieu ne recherche pas ceux qui sont déçus par la vie, qui ont goûté à tous les plaisirs et qui ont connu toutes les joies. Un sacrifice ? Oui, peut-être ; mais alors à la façon de ce soldat qui quitte les siens, ses parents et ses amis, pour suivre le drapeau de son pays. Lorsque je serai religieuse, je ne ferai plus ce que je recherchais, jeune fille du monde, les danses, le chant, les thés, les fêtes. Je n'aspire plus qu'à prononcer mes vœux éternels. »

On demande un chantre pour la paroisse de Saint-Pierre-Quilbignon. — S'adresser à M. Le Sann, recteur.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

POUR LE MOIS DU SACRÉ CŒUR : Acte de Consécration au Sacré Cœur de Montmartre. — L'Imprimerie de l'Evêché tient à la disposition du clergé et des fidèles le nouvel acte de consécration, français et breton, prescrit par Mgr Duparc : 1° en grand format pour autel (dimensions du calendrier des Postes), l'exemplaire français et breton, *0 fr. 10 par la poste ;* 2° en format paroissien, le cent, 1 fr., par la poste 1 fr. 10 ; le mille, 9 fr., par la poste 9 fr. 50.

Litanies du Sacré Cœur, français-latin et breton-latin, le cent, 1 fr. 50 franco.

Adresser les demandes 18, rue des Boucheries, Quimper.

REVUE FINANCIÈRE — La tenue du marché est restée mauvaise pendant toute la semaine. La Rente Française est revenue à 85 85 ; la lourdeur domine sur presque tous les fonds étrangers, à l'exception des emprunts Russes qui montrent de la résistance Dans le groupe des banques, les cours sont pour la plupart en recul Malgré les progrès du dernier exercice, l'action du Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie ne peut pas être recommandée aux capitaux prudents ; l'entreprise est, en effet, d'un avenir trop incertain Les obligations de nos grands chemins français sont l'objet de bonnes demandes ; les P. L. M. et les Nord sont particulièrement recherchées. Parmi les valeurs d'Electricité, la Havraise d'Energie Electrique n'est pas intéressante comme placement ; son cours capitalise trop bas le dividende, en raison des aléas de l'entreprise. Nous avons annoncé l'émission des 40 000 obligations 5 °/₀ de l'Energie Electrique de Catalogne Rappelons que la société prend à sa charge tous les impôts espagnols et français présents et futurs. L'intérêt annuel de 25 fr. est donc absolument net. Prix d'émission : 475 francs Le marché du cuivre s'est alourdi ; le Rio est revenu à 1.744 Dans le groupe Russe, la Sosnowice perd du terrain à 1.340. Parmi les pétrolifères, l'action Naphte Lianosoff passe de 455 à 461 fr. On sait que cette société se place au premier rang des plus grands producteurs de naphte en Russie ; sa production atteindra dès cette année 40 millions de pouds pour réunir son capital de 30 millions de roubles. Les valeurs de caoutchouc sont en réaction. Les mines d'or sud-africaines continuent de s'effriter.

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils peuvent dès maintenant souscrire aux nouveaux *Bréviaires*, désormais définitivement arrêtés pour de très longues années, et qui commenceront à paraître dans quelques semaines avec le nouveau *Propre* du diocèse.

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1res côtes de Bordeaux) et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).

Vins de Bordeaux authentiques
et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.

Agent gén[l] de Bretagne : M. EMILE DANTEC, 58, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX

LA VRAIE CURE D'"EAUX"

— L'arthritisme, c'est tout bonnement l'encrassement de l'organisme.

Lorsque, dans un organisme vivant, les recettes l'emportent sur les dépenses, les résidus, nécessairement, s'amoncellent. Il se passe ce qui se passerait dans une chaudière où s'emmagasineraient peu à peu la suie, les cendres et les scories.

Il devrait y avoir, semble-t-il, deux façons, également efficaces, de remédier au mal :

1° Diminuer les importations ;

2° Augmenter les exportations.

C'est la logique même !

Il s'en faut, malheureusement, dans la pratique, que les deux procédés aient la même valeur.

La diminution des importations — autrement dit le *régime* — a certainement du bon. Mais, en outre qu'il est souvent pénible, le régime n'est pas toujours suffisant. Il ne vaut guère, en tous cas, que pour l'avenir : il est à peu près sans action sur le passé, dont il laisse subsister l'œuvre funeste.

Ce serait parfait, si le bénéfice de l'opération ne devait pas être bientôt perdu. Ce n'est pas un seul ramonage qui peut préserver définitivement l'organisme de l'encrassement fatal, c'est une « toilette » périodique.

Point n'est besoin pour cela d'élire domicile en permanence à Contrexéville, à Vittel ou à Evian, à Vichy, à Aix ou à Capvern, ni de multiplier les « saisons ».

Il n'est pas une seule eau minérale, fût-ce la plus fameuse et la plus justement estimée, dont l'action dissolvante sur l'acide urique puisse être comparée, même de très loin, à celle de l'Urodonal, trente-sept fois plus énergique que la lithine. D'où cette conclusion qu'une cure complète d'Urodonal (trois flacons à prendre de suite), qu'on peut entreprendre et suivre chez soi sans abandonner ses affaires, équivaut presque à la cure faite sur place, au bord de la source magique.

Mais, en outre que tous les arthritiques n'ont pas le loisir et le moyen d'y aller, n'est-il pas évident que si la cure d'Urodonal précède la cure d'eau, elle la rendra singulièrement plus facile et singulièrement plus efficace ? La moitié et demie, en effet, de la besogne sera faite, puisque l'acide urique sera déjà éliminé et qu'il n'y aura plus qu'à procéder à un lavage supplémentaire, tout en faisant provision d'oxygène et de soleil.

Systématiquement instituée pendant dix jours par mois (au lieu de vingt et un jours par an), la cure d'Urodonal permet donc à ceux qui vont aux eaux de préparer et de parachever leur traitement, tout en consolant les autres de ne pas pouvoir s'offrir une villégiature dont elle aura eu au moins le mérite de leur économiser les frais.

Peut-être n'était-il pas inutile, au moment où la saison balnéaire va s'ouvrir, de rappeler aux intéressés que l'acide urique — c'est-à-dire, en fin de compte, l'arthritisme — a trouvé son maître, et que point n'est besoin de faire cent lieues pour se procurer de quoi le dissoudre.

Dr DAURIAN.

N. B. — On trouve l'Urodonal dans toutes les bonnes pharmacies et aux Etablissements Chatelain, 207, boulevard Pereire, Paris. Le flacon franco, 6 fr. 50 ; les trois flacons (cure intégrale), franco, 18 francs. Etranger, franco, 7 et 20 francs.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LOURDES A NOTRE-DAME D'ISSOUDUN Pension de famille très confortable.
Propreté irréprochable. Prix modérés Mme Salle, avenue du Cinéma-Pathé.
Demander l'arrêt du tramway au Cinéma-Pathé.

LOURDES Pension de famille. Mme GESTA-BAYLAC, propriétaire, 4, boulevard de la Grotte. Electricité. propreté irréprochable. Sur le passage du tramway. — Pension complète 5 fr. et 6 fr. par jour. — Ecrire à l'avance pour retenir les chambres.

LOURDES PENSION St-ANDRÉ, 19, rue de la Grotte. Electricité, cuisine soignée, 6 à 8 fr. par jour.

LOURDES Pension de Famille Henri CREUSOT, *8 boul. de la Grotte.* Recommandé au Clergé. Prix 5 fr. par jour, tout compris. Arrangements pour groupe. Electricité. Arrêt du tramway devant la porte.

VILLA MADONA avenue Peyramale, 5 minutes de la Grotte, **LOURDES**
PENSION DE FAMILLE recommandée tout spécialement à nos lecteurs. — Confort moderne, hygiène. — 40 chambres à un et deux lits. — Cuisine très soignée. — Salon fumoir, salle de lecture, tonnelles ombragées. — Prix modérés. — Arrangements pour familles et groupes.

UNION VINICOLE St-JEAN
Meilleurs crus de BANYULS et du ROUSSILLON
Abbé ANDREU, à *Perpignan* (Pyr.-Orles).

LOURDES HOTEL AVE-MARIS-STELLA
complètement neuf, confort moderne, en face la Grotte,
Vue unique sur la Basilique et le Rosaire.
F. ABADIE, seul propriétaire.

ASSOCIATION DE N.-D.-DE-LOURDES
PALAIS DU ROSAIRE
LOURDES, 64, Boulevard de la Grotte, 64, LOURDES
Le plus considérable, le mieux assorti et le
MEILLEUR MARCHÉ
des Magasins d'Objets de Piété et Souvenirs.
MAISON CATHOLIQUE DE TOUTE CONFIANCE
RECOMMANDÉE PAR LE CLERGÉ.
J. du SERRE, *Propriétaire*, J. RIFFARTH, *Directeur*, favorisés le 5 février 1913, de la BÉNÉDICTION PONTIFICALE
ENVOI FRANCO DU CATALOGUE SUR DEMANDE.

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

TOUTES LES PERSONNES ATTEINTES
DE
HERNIE
OU
D'AFFECTIONS ABDOMINALES
doivent adopter
les nouveaux Appareils sans ressort perfectionnés
DE
A. CLAVERIE

les seuls qui évitent radicalement les nombreux inconvénients des bandages ordinaires et procurent sans gêne une contention énergique, douce et **permanente**, en même temps qu'un soutien immédiat et absolu. Légers, souples, imperméables à la transpiration, imperceptibles sous les vêtements, ces Merveilleux appareils sont portés en France et à l'Etranger par **plus de 2 millions** de blessés. Plus de 5.000 docteurs-médecins les recommandent journellement à leurs malades. Adoptés pour l'armée, la marine, les hôpitaux militaires, les grandes administrations, les ouvriers de la ville et des champs.

Les nouveaux appareils sans ressort perfectionnés de A. CLAVERIE
sont les seuls capables d'offrir aux hernieux toutes les garanties de sécurité désirables et de favoriser **toute chance de guerison definitive.**

Aussi tous nos lecteurs atteints de Hernies ou de Déplacements des Organes ont-ils intérêt à lire le

« TRAITÉ DE LA HERNIE » par A. CLAVERIE

merveilleux et instructif ouvrage de 150 pages et 200 gravures contenant la description de cette belle découverte. Dans un but humanitaire, ce volume que chacun doit lire leur sera adressé *gratuitement* et *discrètement* sur demande, ainsi qu'un intéressant extrait du **Livre d'Or** contenant des centaines d'attestations reconnaissantes. Pour les recevoir, il suffira à nos lecteurs d'écrire à

A. CLAVERIE, *Spécialiste Breveté* 234, Faubourg St-Martin, PARIS

Visites, applications et conseils gratuits de 9 h. à 5 h. à :

QUIMPER, Dimanche 7 Juin, Hôtel de l'Épée.
BREST. Lundi 8 Juin, Hôtel Continental.
SAINT-POL DE LÉON. Mardi 9 Juin, Hôtel de France.
MORLAIX, Mercredi 10 Juin, Hôtel de l'Europe.
CARHAIX, Jeudi 11 Juin, Hôtel de France.

BON GRATUIT
Réservé aux lecteurs de la *Semaine religieuse* de Quimper
à adresser à M. A. CLAVERIE, 234, faubourg Saint-Martin
Pour recevoir sans frais et discrètement le « **Traité de la Hernie** » ainsi que le « **Livre d'Or** » des attestations et tous les conseils et renseignements désirés.

A toute demande de conseils et renseignements, il sera répondu discrètement par retour du courrier. — **Joindre le Bon gratuit ci-contre.**

Archives diocésaines de Quimper et Léon

GUÉRISSEZ VOS VEINES

GRATIS et FRANCO, le Traité n° 3 des

Maux de Jambes

qui permet de soulager immédiatement et de guérir vite *sans Bas à varices, sans repos, en marchant, en travaillant.*



les **VARICES, PHLÉBITES**
ULCÈRES VARIQUEUX
Plaies des Jambes, Enflures, Eczémas, Hémorroïdes, Varicocèle, par la

VARICINE
Spécifique interne des Varices.

Envoi franco par courrier d'un flacon contre mandat de 4f30 adressé à M. BERAUD, Phen, 12, Rue Cadet, Paris.

VARICINE

VINS DE BORDEAUX

MAISON RECOMMANDEE

L. PARIS & Cie

107, rue du Jardin Public

Représenté par M. Maurice LACOULOUMÈRE. ✦ **BORDEAUX**

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une Maladie de la Peau, Dartres, Eczémas, Boutons, Démangeaisons, Bronchites chroniques, Maladies de la Poitrine, de l'Estomac et de la Vessie, de Rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Le public appréciera le but humanitaire de cette offre. Ecrire pour cela une carte postale à M. VERCOUTRE, 8, Place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

29e Année. Vendredi 5 Juin 1914 N° 23

LA SEMAINE RELIGIEUSE

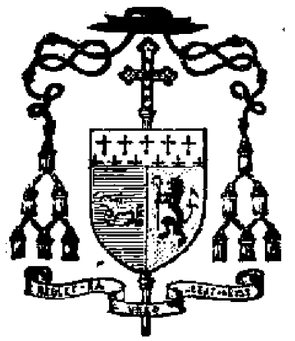
DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO	PRIX DE L'ABONNEMENT	LA LIGNE D'ANNONCE
10 CENTIMES	France, Algérie et Tunisie. 6 fr. par an. Étranger . . . . . 8 fr. —	40 CENTIMES

L'Abonnement, payable d'avance, part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : Pour les communications, abonnements, dépôts et annonces, s'adresser à M. l'abbé CORNOU, Directeur de la *Semaine religieuse*, place Saint-Mathieu, 3, à Quimper. Les communications doivent être parvenues pour le *mardi au plus tard*, à midi.

Vente au numéro { *à Quimper*, Librairie J. SALAUN, 7, rue St-François.
à Brest, Maison « A NOEL, » 30, rue de la Rampe.
à Landerneau, NICOLAS, rue Fontaine-Blanche.



QUIMPER
TYP. DE KERANGAL, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1914

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LA NATIONALE

Entreprise privée, assujettie au contrôle de l'Etat

SOCIÉTÉ ANONYME D'ASSURANCES SUR LA VIE

CAPITAL SOCIAL : **15 MILLIONS**

SIÈGE SOCIAL : *2, Rue Pillet-Will, PARIS*

Près d'un siècle de gestion économe et prudente a permis à **LA NATIONALE** de constituer peu à peu des réserves libres d'une importance telle qu'aucune société similaire ne peut mettre en ligne des garanties supplémentaires aussi puissantes en dehors des réserves mathématiques ; aucune société similaire n'offre, dès lors, une sécurité aussi grande à ses assurés et à ses rentiers.

Capitaux assurés pendant l'exercice 1913 : **118 MILLIONS**

Cette production, qui classe **LA NATIONALE-VIE** à la tête de toutes les Compagnies françaises, est supérieure de *16 Millions et demi* à celle de la Compagnie venant au second rang.

Rentes constituées pendant l'exercice 1913 : **2.851.926** Francs

Capitaux assurés depuis l'origine de la Cie : **2 Milliards 965 Millions**

Rentes constituées depuis l'origine de la Cie : **76 MILLIONS**

Assurances en cas de Décès - Dotations d'Enfants

CONSTITUTIONS de RETRAITES

RENTES VIAGÈRES

immédiates ou différées, aux conditions les plus avantageuses.

De nombreuses Décisions judiciaires ont désigné **LA NATIONALE** pour la Constitution de Rentes viagères.

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS et PROSPECTUS GRATUITS

au SIÈGE SOCIAL à PARIS

ou chez les Agents généraux du Diocèse.

M. KERHUEL, Agent général, à Quimper, 7, rue du Palais.
M. MER, — à Brest, 11, rue du Château.
M. Victor LAUNAY, — à Châteaulin, 2, rue Graveran.
M. KERGUANTON, — à Morlaix, 5, quai de Léon
M. RICHER DE FORGES, — à Quimperlé, 15, rue de Gorriguer.

29e ANNÉE. Vendredi 5 Juin 1914. N° 23.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Rétablissement du culte et nomination ; Lourdes : Pèlerinage diocésain, Congrès Eucharistique ; Décès ; Avis.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Apostolat de la Prière.

III — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Récollection sacerdotale ; Enseignement libre ; Quimper ; Nécrologie : MM. J.-M. Labbé, G.-J.-M. Bléas, et J.-M. Burel ; Lourdes et l'Eucharistie ; Causeries grégoriennes (suite).

IV. — Chronique générale : Le Consistoire secret du 25 Mai ; Le Consistoire public ; Le nouvel Evêque de Nantes ; Bibliographie bretonne.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 7 Mai. — Ier Dimanche après la Pentecôte. FÊTE DE LA T. SAINTE TRINITÉ. Double de 1re classe. A la messe et à vêpres, mémoire du Dimanche.
Lundi, 8. — Office de la férie. Vert.
Mardi, 9. — SS. Prime et Félicien, Martyrs. Simple. Rouge.
Mercredi, 10. — Ste Marguerite, Reine, Veuve. Semi-double. Blanc.
Jeudi, 11. — FÊTE DU T. SAINT-SACREMENT *(Fête-Dieu).* Double de 1re classe, avec octave privilégiée. Blanc.
Vendredi, 12. — De l'octave. Semi-double. Blanc.
Samedi, 13. — De l'octave. Semi-double. Blanc.
Dimanche, 14. — 2e Dimanche après la Pentecôte. Solennité de la FÊTE-DIEU.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Trégunc . . . . . du 4 au 9 Juin.
Kernonès . . . . . du 10 au 11 —
Cléden-Cap-Sizun. . . . . du 12 au 16 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. **Rétablissement du culte et nomination.** — Le Bureau de bienfaisance et le Conseil municipal de Loc-Eguiner ayant donné pleine satisfaction à Monseigneur l'Evêque et souscrit à toutes les conditions exigées par Sa Grandeur pour le rétablissement du culte public dans cette paroisse, Monseigneur a nommé recteur de Loc-Eguiner, M. Lastennet, vicaire à Plouvorn.

II. **Lourdes.** — **Pèlerinage diocésain.** — Voici l'horaire sommaire de l'aller et du retour : train bleu, M. Pilven ; train rose, M. Gargadennec ; train blanc, M. Louvière ; train rouge, M. Le Sann ; train vert, M. Cabioc'h ; train jaune, M. Pichon.

Aller.

Stations	1er Bleu	2e Rose	3e Blanc	4e Rouge	5e Vert	6e Jaune
Départ de Brest	» »	» »	» »	» »	13h25	15h30
— du Rody	» »	» »	» »	» »	13 32	15 37
— de Kerhuon	» »	» »	» »	» »	13 38	15 43
— de La Forêt	» »	» »	» »	» »	» »	» »
— de Landerneau	» »	» »	11h55	13h45	14h50	16 24
— de Dirinon	» »	» »	12 15	14 3	» »	» »
— de Daoulas	» »	» »	12 27	14 14	» »	» »
— de Hanvec	» »	» »	12 47	14 29	» »	» »
— de Quimerc'h	» »	» »	13 3	14 49	» »	» »
— de Pont-de-Buis	» »	» »	13 14	15 »	» »	» »
— de Châteaulin	» »	» »	13 39	15 12	16 21	17 54
— de Quéménéven	» »	» »	14 4	15 32	» »	» »
— de Quimper	12h50	13h15	14 34	15 56	17 8	19 »
— de Saint-Yvi	13 9	13 34	» »	» »	» »	» »
— de Rosporden	13 26	13 51	15 10	16 28	17 40	19 32
— de Kerrest	13 33	13 58	» »	» »	» »	» »
— de Bannalec	13 45	14 10	» »	» »	» »	» »
— de Mellac-Le-Tr.	13 59	14 24	» »	» »	» »	» »
— de Quimperlé	14 9	14 34	15 53	16 58	18 9	20 2
— de Lorient	14 44	15 7	16 28	18 »	18 38	20 29
— d'Auray	15 34	15 59	17 16	18 56	19 28	21 13
— de Vannes	15 58	16 23	17 40	19 19	19 52	21 36
— de Redon	17 5	17 30	19 5	20 26	21 8	22 43
— de Nantes	18 55	19 11	21 10	22 12	22 52	0 20
— de Bordeaux	3 25	5 5	6 »	8 15	9 »	10 29
Arrivée à Lourdes	11 40	12 35	14 35	15 50	16 31	17 59

Retour.

Stations	5e Vert	3e Blanc	6e Jaune	4e Rouge	2e Rose	1er Bleu
Départ de Lourdes	10h35	13h54	13h59	15h19	16h15	16h20
— de Bordeaux	16 55	21 4	20 20	21 52	22 48	23 12
— de Nantes	2 17	5 6	4 31	6 52	7 22	8 8
Arrivée à Redon	3 48	6 37	6 2	8 23	9 12	9 39
— à Vannes	5 10	7 54	7 22	9 50	10 30	10 59
— à Auray	5 36	8 19	7 48	10 16	10 56	11 25
— à Lorient	6 22	9 6	8 42	11 7	11 56	12 16
— à Quimperlé	6 58	9 38	9 15	11 37	12 20	12 50
— à Mellac Le-Tr.	» »	» »	» »	» »	12 32	13 2
— à Bannalec	» »	» »	» »	» »	12 44	13 14
— à Kerrest	» »	» »	» »	» »	12 55	13 25
— à Rosporden	7 26	10 20	9 47	12 10	13 3	13 35
— à Saint Yvi	» »	» »	» »	» »	13 15	13 45
— à Quimper	7 53	10 48	10 13	12 35	13 32	14 2
— à Quéménéven	» »	11 14	» »	13 12		
— à Châteaulin	9 2	11 33	11 1	13 32		
— à Pont-de-Buis	» »	11 44	» »	13 44		
— à Quimerc'h	» »	11 55	» »	13 55		
— à Hanvec	» »	12 12	» »	14 12		
— à Daoulas	» »	12 28	» »	14 26		
— à Dirinon	» »	12 41	» »	14 40		
— à Landerneau	10 32	13 2	12 33	15 2		
— à La Forêt	» »	» »	» »			
— à Kerhuon	10 54	» »	12 57			
— au Rody	11 »	» »	13 3			
— à Brest	11 9	» »	13 11			

Comme il avait été convenu, les billets ont été expédiés immédiatement après la date fixée pour la clôture des inscriptions et le classement a pu être fait assez rapidement pour que les cartes soient parvenues au commencement de la semaine. Pour ne pas retarder leur envoi, nous n'avons pas attendu la composition des voitures hôpital. On ne s'étonnera donc pas que certaines cartes fassent double emploi et on voudra bien les remettre, avant le départ, au Directeur du train.

Puis, les bons d'hospitalisation ont suivi, sauf pour les malades du Train blanc, qui les recevront en cours de route.

Ces bons ne peuvent être donnés qu'aux malades seuls. Les personnes qui voudraient les accompagner doivent s'entendre directement avec la Supérieure de l'Hospice des Sept-Douleurs ; la Direction ne peut leur donner qu'un mot de recommandation. Il en est de même pour tout ce qui concerne le service de l'Hospitalité : piscines, infirmières, brancardiers.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— **Congrès Eucharistique.** — Les cartes de congressistes ne sont pas encore mises en distribution et rien n'est arrêté pour l'organisation de trains spéciaux.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos des âmes de M. Lesconnec, vicaire à Recouvrance, décédé à Lesneven ;

Et de M. Burel, ancien recteur de Trébabu, décédé à Mespaul.

IV. Avis. — Un diacre du rite oriental parcourt les paroisses sollicitant des aumônes pour des écoles. Il n'est muni d'aucune autorisation de la Propagande et n'a par conséquent pas le droit de quêter dans notre diocèse.

PARTIE NON OFFICIELLE

Apostolat de la Prière.

INTENTION GÉNÉRALE POUR JUIN 1914

Approuvée et bénie par N. S. P. le Pape :

La Propagation de la Dévotion au Sacré Cœur.

Le Sacré Cœur est la forme sous laquelle Notre-Seigneur veut que nous le connaissions et que nous le fassions connaître. Ainsi, pour nous assurer à quel point il nous aime, il suffira de le regarder. Ce sera donc le faire connaître d'une manière très efficace que de répandre son image, de faire pénétrer partout le texte de ses admirables promesses, de fêter son Mois et de solenniser sa Fête. De cette manière, du reste, nous répondrons à son désir formel, et, nous occupant de ses intérêts, nous serons sûrs qu'il prendra les nôtres à cœur.

Résolution apostolique : Travailler de toutes mes forces à propager la dévotion au Sacré-Cœur.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France.**
II. — **Le Pèlerinage diocésain de Lourdes.**

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 7 Juin*, fête de la T. Sainte-Trinité. Offices aux heures habituelles. A 7 heures, à la cathédrale, messe de communion pour les hommes. Le soir, à 8 heures, réunion des Confréries du Rosaire et du Scapulaire ; chapelet, procession, bénédiction.

Lundi, 8 : Office de la Férie.
Mardi, 9 : SS Prime et Félicien, martyrs.
Mercredi, 10 : Sainte Marguerite, reine et veuve.
Jeudi, 11 : Fête de la Confrérie du T. S.-Sacrement et de l'Adoration Réparatrice. Exposition toute la journée.
Vendredi, 12 : De l'octave de la Fête du T. Saint-Sacrement. Confession des enfants qui n'ont pas encore fait la Communion.
Samedi, 13 : De l'Octave. Confession des filles du grand catéchisme.
Les 11, 12 et 13 Juin : Triduum en l'honneur de la Sainte Eucharistie, prêché par M. le chanoine Uguen, le soir, à 8 heures, le vendredi et le samedi, le dimanche, à vêpres. Des places seront réservées aux hommes dans la nef.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Le Dimanche de la Trinité*, à 6 h. 1/2, messe et communion générale pour les jeunes filles, associées au Sacré-Cœur.

Après vêpres, réunion de l'Archiconfrérie de N.-D. des Victoires ; procession, salut.

Vendredi, à 8 heures du soir, Complies, Litanies du Sacré-Cœur, Bénédiction.

Pendant tout le mois de Juin, aux trois messes de règle, Litanies du Sacré-Cœur.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Dimanche 7 Juin*, réunion de la Congrégation des Dames. A 7 h. 1/2, messe, instruction et bénédiction du Très-Saint-Sacrement.

Récollection sacerdotale. — A LESNEVEN, le mercredi 10 Juin. Prédicateur : M. de Maupeou.

Enseignement libre. — EXAMEN DU CERTIFICAT D'ETUDES PRIMAIRES LIBRE. — La Commission devant laquelle est subi cet examen se compose d'instituteurs et d'institutrices, anciens ou en fonctions, et est présidée par un membre ou un délégué de la direction diocésaine de l'enseignement.

Les épreuves écrites *commencent exactement à 8 heures du matin*, et se partagent ainsi :

De 8 h. à 9 h. — Dictée *(note de 0 à 10)* et questions prises dans la dictée *(note de 0 à 10)*.

Une note d'écriture *(comptée de 0 à 10)* sera donnée d'après l'écriture de la dictée, écrite en cursive ordinaire.

De 9 h. à 10 h., deux problèmes *(note de 0 à 5 pour chaque problème)*.

Repos de 10 h. à 10 h. 15.

De 10 h. 15 à 11 h. 15. — Composition française *(note de 0 à 10)*.

De 11 h. 15 à 11 h. 45. — Agriculture, marine ou dessin pour les garçons, couture ou enseignement ménager pour les filles *(note de 0 à 10)*.

Chaque Directeur devra dans la demande d'inscription indiquer la matière choisie par le candidat.

Le maximum de l'écrit est 60 points. Pour être admissible à l'oral, il faut avoir obtenu : 1° un total de 20 points entre la dictée, les questions, les problèmes et la composition française, 2° la moyenne de l'écrit, ou 30 points, 3° n'avoir mérité la note 0 en aucune des séries.

Les épreuves orales auront lieu à partir de 1 h. 30 et porteront

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sur : 1° l'instruction religieuse (catéch., hist. sainte, prières, lect. du latin), 5 minutes *(note de 0 à 10)*.

2° La lecture expliquée *(note de 0 à 10)*, 5 minutes.

3° L'arithmétique et le système métrique *(note de 0 à 10)*, 5 minutes.

4° L'histoire et la géographie *(note de 0 à 10)*, 5 minutes.

Pour être admis définitivement, il faut avoir obtenu 20 points à l'oral. 70 points donnent droit à la mention *bien*, et 85 points à la mention *très bien*. Pour pouvoir se présenter à cet examen, il faut avoir 12 ans révolus au 1er Juillet de l'année où on le passe. Ce certificat est le couronnement du cours moyen 2e année des écoles primaires élémentaires.

Les élèves qui se présentent au C. E. P. libre conservent le droit de passer le C. E. P. officiel. Mais un candidat qui aura échoué au C. E. P. officiel n'aura pas le droit de se présenter cette même année au C. E. P. libre.

Chaque candidat, le jour de l'examen, verse pour les frais 0 fr. 50 ; il devra se munir des fournitures nécessaires ; les feuilles de composition et l'encre seront fournies aux candidats.

L'Inspection diocésaine.

Dates et Centres des Examens du C. E. P. libre.

Dates	Centres	Ecoles convoquées
6 Juin,	Edern,	Edern, Landrévarzec (f.), Langolen.
8 Juin,	Pleyben,	Brasparts (f), Gouézec, Lennon.
13 Juin,	St-Pol de Léon,	Cléder, Mespaul, Plouénan.
17 Juin,	Berrien,	Berrien.
19 Juin,	Landivisiau,	Commana, Landivisiau (g.), Sizun.
20 Juin,	Landerneau,	Loperhet, Logonna-Daoulas, Plougastel-Daoulas (g. et f.), Plouider.
27 Juin,	Quimperlé,	Moëlan (f.), Quimperlé (g.).
29 Juin,	Pluguffan,	Pluguffan (f.).

Quimper *(Saint-Corentin)*. — **Parcours de la procession de la Fête-Dieu.** — Rue du Roi Grallon (rue de l'Evêché), boulevard de Kerguélen, rue du Pont-Firmin, rue des Reguaires, rue Luzel, place de Brest, rue Toul-al-Laer, rue du Frout.

Nécrologie

I. M. Jean-Marie LABBÉ. — Nous avons déjà annoncé la mort de M Jean-Marie Labbé, prématurément enlevé à l'âge de 50 ans.

Né à Loc-Maria-Plouzané le 22 Décembre 1863, M. Labbé (Jean-Marie) fut ordonné prêtre le 17 Mars 1888 et nommé, le 8 Août suivant, au vicariat de Gouesnac'h qui venait d'être créé. Il y resta seulement quelques mois, après lesquels il fut transféré (2 Mars 1889) à Landéda, puis (28 Juin 1893) à Saint-Thégonnec. Il passa

14 ans dans cette paroisse où il laissa les meilleurs souvenirs. Devenu (27 Janvier 1908) recteur de Pleuven, il y fut vite apprécié et travailla au bien des âmes tant que ses jours le lui permirent. Mais, sous une apparence robuste, M. Labbé était d'une santé plutôt délicate, surtout depuis une grave maladie dont il ne s'était jamais bien remis. Les fatigues du temps pascal l'épuisèrent visiblement ; il continua néanmoins à remplir les devoirs de son ministère jusqu'au jour où, sur l'ordre formel du médecin, il consentit à s'aliter. C'était trop tard : une congestion pulmonaire se déclara et fit en quelques jours des progrès foudroyants. Le malade comprit son état, demanda les derniers sacrements qu'il reçut dans les plus vifs sentiments de piété, et s'éteignit doucement le 19 Mai au matin...

A la cérémonie funèbre célébrée à Pleuven, le lendemain de l'Ascension, M. le Curé de Fouesnant donna lecture d'une lettre de Mgr l'Evêque exprimant, avec ses condoléances, les regrets qu'il éprouve de la mort du bon prêtre que le diocèse a perdu. Ces regrets sont partagés par tous les confrères de M. Labbé comme par ses paroissiens.

II. M. Gabriel-Jean-Marie BLÉAS. — Au mois de Janvier de l'année dernière, M. l'abbé Bléas, vicaire à Santec, dut prendre du repos et se retirer dans sa famille à Guiclan. Sa santé semblait plutôt meilleure lorsque, tout à coup, le mardi matin, 26 Mai, son état s'aggrava au point de ne plus laisser d'espoir. Lui-même s'en rendit compte et il le dit à M. le Recteur de Guiclan dès qu'il le vit venir : « C'est la fin ! Je prévois même que la lutte ne sera pas longue. Confessez-moi et extrémisez-moi. » Les apparences ne confirmant que trop sa manière de voir, M. le Recteur s'empressa de lui donner les derniers sacrements, qu'il reçut avec une grande piété.

Ses derniers moments furent des plus édifiants. Jusqu'à sa mort il donna les conseils les plus touchants à sa famille et aux gens de son village. L'une de ses dernières paroles à son bon pasteur mérite d'être rapportée : « Vous direz à Monseigneur que je fais à Dieu entièrement le sacrifice de ma vie aux intentions de mon Evêque ».

Esprit droit et ferme, cœur délicat, prêtre pieux et zélé, tel fut M. l'abbé Bléas. C'est évidemment ce qui lui valut la grande estime dont les paroissiens de Santec l'entouraient.

Né à Guiclan le 24 Novembre 1879, M. Gabriel-Jean-Marie Bléas fut ordonné le 25 Juillet 1905, puis nommé vicaire à Santec le 10 Mai 1907. Démissionnaire le 15 Janvier 1913, décédé le 27 Mai 1914.

III. M. Jean-Marie BUREL. — Né à Saint-Pol de Léon, le 2 Décembre 1842, M. l'abbé Burel fut ordonné le 9 Août 1868, et nommé vicaire au Trévoux le 18 Août de la même année. Il devint ensuite vicaire à Riec le 13 Avril 1872, à Loctudy le 9 Juin 1873, où il resta jusqu'au moment où Monseigneur l'Evêque lui

Archives diocésaines de Quimper et Léon

confia la paroisse de Trébabu, 1er Juillet 1884. Après un repos nécessité par son état de santé, 12 Mai 1892, il occupa le poste de chapelain à Plougastel-Daoulas, 1896.

M. l'abbé Burel a laissé, dans ces différentes paroisses, le souvenir d'un prêtre pieux et tout à son devoir. Depuis quelques années il s'était retiré à Mespaul, et c'est là qu'il est mort, le lundi 1er Juin, entouré de l'affection des siens.

R. I. P.

Lourdes et l'Eucharistie.

Une antique tradition, pieusement conservée au Petit Séminaire, veut qu'au mois de Mai, tous les élèves de rhétorique composent un panégyrique de la Sainte Vierge. Le professeur désigne le sujet, et le meilleur devoir est lu à la chapelle de la Mère-de-Dieu, où tous les petits séminaristes vont en pèlerinage à la fin du mois de Mai. Cette année, le sujet indiqué était : « Lourdes et l'Eucharistie. *Per Mariam ad Jesum.* »

Nous reproduisons, sans y rien changer, le devoir qui a été classé premier, croyant que tous nos lecteurs, à la veille du pèlerinage de Lourdes, auront plaisir à en prendre connaissance.

Notre-Dame de Lourdes, faites-nous aimer Jésus dans l'Eucharistie.

Per Mariam ad Jesum.

O Marie, vous nous voyez aujourd'hui tous rassemblés dans votre sanctuaire de la « Mère-de-Dieu » pour vous implorer et vous présenter nos hommages ; daignez prêter une oreille favorable à nos humbles louanges ! Le plus grand plaisir, dit-on, qu'on puisse faire à une mère c'est d'exalter son fils ; nous parlerons, ô Marie, de Jésus que vous avez tant aimé dans votre vie, et, peut-être en voyant la tendresse que vous lui témoignez encore aujourd'hui, et combien vous voulez sa gloire, apprendrons-nous aussi à lui montrer plus de respect et d'amour. *Per Mariam ad Jesum.*

C'était à Lourdes, il y a un demi-siècle écoulé. Le Gave roulait avec bruit sur son lit de roc ses eaux bleues et rapides et, tout auprès, dans la grotte de Massabielle, Bernadette égrenait son chapelet en contemplant la « belle dame ». Cette « belle dame » c'était vous, ô Marie, vous que nous proclamons notre Mère ; toute resplendissante de clartés célestes, vous apparaissiez à une pauvre enfant pour lui révéler le plus beau de vos titres : « Je suis l'Immaculée Conception ». Ah ! certes, vous aviez le droit de vous glorifier, car vous êtes la Mère de Dieu et nulle créature n'égale votre perfection ; et pourtant, je ne crains pas de le dire, une autre pensée préoccupait encore plus votre âme lorsque vous vous êtes montrée sur les rochers de Massabielle. Tous les jours de votre vie, vous n'avez eu qu'une pensée, votre Divin Fils : Jésus était l'unique objet de vos soucis et votre tendresse maternelle l'a accompagné depuis la crèche jusqu'au Calvaire ; quand les mages d'Orient vinrent le visiter, vous vous êtes effacée pour que toute la gloire lui revînt : « Voilà mon Fils, adorez-le ». Et au pied de la Croix, contenant votre douleur, — oh ! comme vous avez dû souffrir ! — vous sembliez dire encore : « Voyez comme il vous a aimés ». Vous avez entendu dans le ciel les plaintes de Jésus, il avait soif d'amour et les hommes ne lui en témoignaient point ; vous avez entendu aussi les plaintes de vos enfants ici-bas ; ils avaient soif de vie et ne savaient où la trouver. Votre cœur, ô Marie, s'est ému, et voilà pourquoi les rives du Gave vous ont vue ce jour, et Bernadette a entendu votre voix qui lui disait : « Allez à la grotte et buvez l'eau de la source ». Ah ! quelle était donc cette eau mystérieuse qui allait ramener les âmes à Dieu et leur donner la vie ? Etait-ce seulement l'eau de cette source que creusa de ses mains Bernadette près de l'églantier fleuri ? Oh ! non ; pour moi c'était une autre bien plus précieuse encore et dont il est dit : « Celui qui en boira n'aura plus jamais soif, mais cette eau deviendra pour lui une source jaillissant pour la vie éternelle ». C'était la sainte Eucharistie.

Tous, depuis, ont compris votre parole, Marie, et le pèlerinage de Lourdes est devenu la grande fête ou plutôt le grand Pardon de l'Eucharistie. On dirait que les pèlerins se rendent à Lourdes surtout pour communier ; où d'ailleurs pourrait-on recevoir Jésus dans son cœur avec plus d'amour et de confiance que sous vos regards maternels ? A Lourdes c'est vous qui nous présentez et nous conduisez à Jésus : *Per Mariam ad Jesum.*

Ah ! je me souviens toujours des moments, trop rapides hélas ! que j'ai passés à l'ombre de votre basilique et de la Grotte. Le matin, aussitôt levé, il me semblait au milieu de ma prière entendre votre voix me dire comme jadis à Bernadette : « Allez à la grotte et buvez l'eau de la source ». J'y allais aussitôt et en arrivant, là-bas au loin, dans le creux du rocher, j'apercevais votre statue toute blanche ; les mains jointes et les yeux levés vers le ciel on eût dit que vous imploriez la bénédiction de Dieu et lui demandiez de répandre ses grâces sur la foule qui se pressait à vos pieds pour recevoir la sainte communion. Une multitude de pèlerins m'avait, en effet, précédé et tous, en longues files sans cesse renouvelées, se dirigeaient vers la Table Sainte ; je me joignis à eux. Vous dire si j'étais heureux en ce moment ! Je savais que vous étiez là tout près de moi, Marie, et c'est en murmurant des *Ave Maria*, que j'allais à votre Jésus, sûr que vous intercéderiez pour moi. Je baisais ensuite, comme les autres pèlerins, de mes lèvres où venait de se poser l'Hostie sacrée, la pierre où vous vous trouviez, car c'est à vous que je devais tout le bonheur que j'éprouvais alors. Oh ! non ! je ne crains pas de le dire, et vous le savez, ô Marie, les meilleures communions que j'ai faites, c'est à vos pieds dans la grotte de Lourdes. *Per Mariam ad Jesum.*

Mais voici le triomphe de Jésus-Hostie, la procession du Très Saint-Sacrement. Jamais je n'oublierai celle à laquelle j'assistai le

Archives diocésaines de Quimper et Léon

lendemain de mon arrivée à Lourdes. Le soleil resplendissait dans le ciel tout bleu comme devait être autrefois le ciel de Palestine quand Jésus allait de villes en villes semer la bonne nouvelle. Les grandes bannières et les belles croix d'or se lèvent et là-bas, auprès de la Grotte, retentit, chanté par mille voix le *Panis Angelicus* et le *Lauda Sion* : « Chante, Jérusalem, ton Seigneur ; fais retentir, Sion, les louanges de ton Dieu ». Le voilà qui approche, en effet, et dans l'immense esplanade les pèlerins, frémissant d'impatience, cherchent des yeux le Maître et le Roi qui leur arrive plein de douceur. Et soudain tous s'inclinent et le silence se fait dans la multitude tandis que les prêtres entonnent l'*Adoro te devote*. Je vous adore, ô Dieu, car bien que vous soyez caché, c'est vous, je le crois, qui êtes devant mes yeux... Le dais s'avance, un cri s'élève du milieu de l'esplanade répété par la foule tout entière : « Seigneur, fils de David, ayez pitié de nous ! » Ah ! il est des gens qui prétendent que notre siècle est sans foi ; qu'ils aillent à Lourdes, qu'ils écoutent ces appels des pèlerins à Jésus-Hostie et viennent me dire ensuite que nous sommes sans foi. Pour moi, je n'ai jamais été aussi ému qu'en ce moment ; je me sentais transporté, enthousiasmé pour Jésus-Christ. Toutefois, dans cette procession si impressionnante, ce qui m'a le plus frappé, ce fut de voir combien tous sont pénétrés de la présence réelle de Jésus ; les malades, quand le dais passait devant eux, avec autant de foi que l'aveugle et les lépreux de l'Evangile, se soulevaient et, tendant leurs mains amaigries vers leur Dieu, s'écriaient : « Seigneur, dites seulement une parole, et je serai guéri ; — Seigneur, faites que je voie ; — Seigneur, faites que j'entende ». Et pendant que votre divin Fils était glorifié, ô Marie, vous étiez là-bas, au fond de l'esplanade ; entourée d'un magnifique parterre de fleurs, votre statue brillait et votre couronne d'or étincelait au soleil ; vos mains étaient levées pour nous bénir et pour répandre des grâces. *Ad Jesum per Mariam.*

A Lourdes, la journée entière est consacrée à Jésus et à Marie. Il reste un devoir sacré à remplir, un devoir d'expiation. Combien d'outrages n'a pas reçus Jésus, en effet, dans la Sainte Eucharistie et combien son cœur n'a-t-il pas eu à souffrir de notre indifférence ! La veille de mon départ, je me rendis avec la foule des pèlerins à l'adoration nocturne. C'est là, devant le Saint-Sacrement exposé, que nous voulons Lui demander notre pardon. J'entrai dans la crypte qu'éclairaient seulement quelques lumières placées sur l'autel ; au fond se trouvait une statue de Notre-Dame des Douleurs, et pendant la nuit tous les regards furent tournés vers elle, vers vous, ô Marie, afin que vous intercédiez pour nous. *Per Mariam ad Jesum.*

Comme les pèlerins de Lourdes, ô Marie, vous nous voyez tous à vos pieds dans la chapelle de la Mère-de-Dieu. Assise sur votre trône avec Jésus entre vos bras, vous nous considérez avec la douceur et la tendresse de la meilleure des mères ; vous semblez nous dire comme autrefois à Bernadette : « Allez à la grotte et buvez l'eau de la source ». Oh ! oui, tout à l'heure guidés par vous, ô

Mère, nous irons tous recevoir Jésus dans notre cœur. Ah ! puissions-nous obtenir aussi par votre intercession les grâces que nous demandons. Aux plus jeunes d'entre nous accordez de conserver toujours l'innocence et la pureté ; aux plus âgés daignez donner la force en ce moment critique où il faut choisir sa vocation ; daignez, ô Marie, les conduire vous-même jusqu'à l'autel, jusqu'à Jésus. *Per Mariam ad Jesum.* M. D.

CAUSERIES GRÉGORIENNES

à propos du nouveau Manuel Paroissial.

(Suite.)

IV. Le choix des Messes empruntées au *Kyriale* a été déterminé par les considérations suivantes.

Tout d'abord il fallait conserver les *Ordinaires* qui sont consacrés par l'usage, et doivent répondre aux diverses exigences de la Liturgie au point de vue du Rit des Offices.

Nous y avons ajouté la 2me messe de la Sainte Vierge, puis les deux Messes solennelles, qui pourraient avantageusement remplacer peu à peu les messes de *Du Mont*.

Cependant la *Messe Royale* et la *Messe du deuxième ton* ont été admises au Supplément. Et, pour les rendre conformes aux éditions originales, dont M. Gastoué a récemment donné une double transcription, en notes musicales modernes et en notation grégorienne, nous avons introduit quelques légères variantes, qui ne s'écartent guère du texte assez correct de notre précédent *Manuel*. — Les accidents chromatiques ont été supprimés comme n'étant plus ordinairement chantés.

Nous avons omis les Messes qui, tout en faisant double emploi, paraissaient moins intéressantes ou trop difficiles. Toutefois nous n'avons pu résister au désir d'insérer quelques pièces séparées comme le *Sanctus* de la Messe *Kyrie Rex splendens*, qui a été ajouté *secundo loco* à l'une des Messes pour les fêtes doubles. C'est un morceau qui demande des voix assez étendues ; mais il serait fâcheux qu'on ne le mît pas au répertoire de quelques maîtrises.

V. A ce propos, nous ferons remarquer que le *Graduel* laisse une grande liberté, non seulement de choisir tel ou tel Ordinaire indépendamment du rit de la fête, mais même d'emprunter à diverses Messes des parties séparées. « *Qualislibet cantus hujus Ordinarii superius in una Missa positus, adhiberi potest etiam in alia, feriis tamen exceptis.* »

Cette liberté sera très favorable pour mettre séparément et progressivement à l'étude les diverses parties du *Kyriale*. On pourra ainsi répéter pendant quelque temps le même Ordinaire pour le bien posséder.

VI. Enfin, pour nous borner aujourd'hui à cette rapide analyse de l'*Ordinaire de la Messe*, nous devons dire que, tout en restant

Archives diocésaines de Quimper et Léon

scrupuleusement fidèle à la notation vaticane, nous nous sommes permis d'élargir légèrement la distance typographique qui marque la *mora vocis*, afin que nul espace blanc ne soit équivoque, et qu'on ne puisse hésiter en se demandant si les groupes sont unis ou séparés. *(A suivre.)* M. Bargilliat.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Le Consistoire secret du 25 Mai

DISCOURS PRONONCÉ PAR S. S. PIE X DEVANT LES CARDINAUX

« Depuis le dernier Consistoire où Nous vous adressâmes la parole, peu de temps s'est écoulé, mais dans cet intervalle ils ne sont pas peu nombreux les membres de votre Ordre illustre qui, les uns après les autres, ont disparu, et que Nos yeux cherchent en vain à leur place habituelle.

Si d'ailleurs Nous regrettons la perte d'hommes qui Nous étaient chers avec raison, Nous paraissons songer à Nous-même plus qu'à eux. Ils sont partis là où une longue vie saintement et utilement dépensée au service de l'Eglise leur a déjà assuré le bonheur éternel, comme Nous en avons confiance.

Pour Nous qui Nous trouvons privé de leur pieux concours et de leur intelligent dévouement, Nous continuons à être ballotté sur les flots de cette vie. Aussi n'est-ce pas seulement afin de pourvoir au veuvage des Eglises, mais encore pour remplir les vides de votre collège que Nous vous avons convoqués, vénérables Frères. Puisque, en effet, vous vous efforcez avec tant de zèle de Nous rendre plus légères, en les partageant, les sollicitudes de la charge apostolique, il est souverainement juste de vous adjoindre des collègues et des collaborateurs qui prendront leur part équitable du fardeau.

Cela est d'autant plus nécessaire que si nous considérons le cours des événements, l'Eglise continue à connaître des temps très troublés. La contagion des doctrines funestes se glisse partout pour corrompre la foi du peuple chrétien et ses mœurs Nous sommes contraint à subir presque chaque jour les assauts des hommes qui répudient le règne social de Dieu ou qui expulsent de la vie publique la religion.

Des consolations opportunes toutefois, par la miséricorde de Dieu, ne Nous ont pas fait défaut, telles celles que Nous apportèrent l'an dernier les fêtes centenaires qui commémoraient, avec l'Edit de Constantin, la paix et la liberté rendues à l'Eglise après tant de travaux et de peines. Nous ne pouvions, en effet, manquer d'être réconforté par les éclatantes manifestations de piété qui se sont succédé sans discontinuer. Durant ces mois-là, le monde catholique a confirmé de la sorte, généreusement, sa propre foi et en même temps il a paru prendre dans ses mains la Croix du Christ et la présenter au genre humain tourmenté comme l'unique source de la paix.

Aujourd'hui plus que jamais, cette paix est désirée. Nous voyons de toutes parts les classes diverses de la société se lever les unes contre les autres, les nations aussi contre les nations. Les conflits d'intérêts toujours plus âpres font éclater souvent entre eux, et d'une façon soudaine, des luttes affreuses. Ils répondent à coup sûr au besoin général et sont dignes de haute considération les hommes qui, se dévouant au bien des peuples et de la société humaine tout entière, s'appliquent ensemble à chercher les moyens d'empêcher les calamités des émeutes et les massacres des guerres et à assurer dans l'intérieur des nations et dans les rapports extérieurs des peuples, le bien perpétuel de la paix bienfaisante.

Dessein excellent, en vérité, mais qui restera stérile si on ne s'applique en même temps à enraciner profondément dans les cœurs les prescriptions de la justice et de la charité chrétienne. La tranquillité ou le trouble de la société civile ou de l'Etat ne dépendent pas tant de ceux qui gouvernent que de la multitude, mais quand les esprits ont été privés de la lumière de la révélation divine et qu'ils perdent l'habitude d'être contenus par la discipline de la loi chrétienne, quoi d'étonnant si les multitudes enflammées par des désirs aveugles courent à leur ruine commune, là où les poussent les habiles meneurs qui songent à leurs seuls intérêts personnels ?

L'Eglise, constituée par son divin Fondateur, gardienne de la justice et de la charité et maîtresse de vérité, est capable à elle seule d'assurer le salut commun. N'est-il pas conforme à la sagesse sociale, non seulement de la laisser librement remplir sa fonction, mais encore de l'aider de toutes façons ? On tient une conduite bien différente, car la plupart du temps on se comporte à l'égard de l'Eglise comme si elle n'était pas la mère de la civilisation, comme si elle était, au contraire, l'ennemi du genre humain.

Mais nous ne devons pas nous en émouvoir ; Nous savons par l'exemple du Christ que l'Eglise, née pour faire du bien, est destinée aussi à recevoir des injures en retour de ses bienfaits.

Nous n'ignorons pas que le secours divin ne lui fera jamais défaut, même dans l'adversité. Nous en avons pour garant le Christ et pour témoin l'histoire. Il y a justement cent ans, Rome, triomphante, recevait, parmi la joie du monde entier, son Pontife délivré de ses humiliations et de sa longue captivité. On put admirer alors, comme ornée de l'auréole du martyre, la constance de ce saint vieillard qui, seul, contre l'obstination d'un despote si puissant, avait résisté victorieusement.

Ce fut un bien grand miracle que l'évidente continuité en ce temps-là du secours perpétuel que le Christ Notre-Seigneur a promis à son Epouse. Pie VII ne serait pas sorti de pareilles angoisses si Dieu, conservateur de l'Eglise, ne l'avait pas sauvé contre l'attente universelle. »

Le Consistoire public. — Le Consistoire public du 28 Mai a eu un caractère très solennel. Il s'est tenu dans la salle des Béatifications, au-dessus du portique de Saint-Pierre. Il y avait une extraordinaire affluence d'évêques et de prélats.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Outre les onze cardinaux qui recevaient le chapeau, en particulier Mgr Sevin, archevêque de Lyon, vingt-deux cardinaux étaient présents, parmi lesquels le cardinal de Cabrières et les archevêques de Londres, New-York, Boston, Baltimore.

Le Pape entra porté sur la *sedia*, précédé du somptueux cortège papal.

La cérémonie se déroula suivant le rite ordinaire. Après l'obédience et les félicitations du Sacré Collège, les nouveaux cardinaux vinrent recevoir le chapeau. Le premier était le cardinal Von Hornig, nommé au Consistoire de 1911. Très impressionnante aussi fut, après la cérémonie, la prostration des nouveaux cardinaux dans la chapelle Sixtine, tandis que les chantres exécutaient le *Te Deum*, que termina l'oraison chantée par le cardinal sous-doyen, S. Em. le cardinal Agliardi.

Le nouvel Évêque de Nantes. — **Mgr Eug. Le Fer de la Motte.** — *La Croix* donne sur le nouvel évêque de Nantes, Mgr Eugène-Louis-Marie Le Fer de la Motte, les détails biographiques suivants :

Né à Saint-Servan en 1867, d'une vieille famille bretonne universellement aimée et respectée (une rue de Saint-Servan porte son nom), le nouvel évêque de Nantes fit ses premières classes au collège des Cordeliers de Dinan, puis au collège Saint-Sauveur, tenu par les Eudistes, à Redon. Il entra ensuite au Petit Séminaire de Saint-Brieuc, où il resta un an, puis partit pour Rome où il termina brillamment ses études théologiques au Séminaire français. Il y conquit le grade de docteur en théologie et en philosophie de l'Académie Saint-Thomas d'Aquin, et fut ordonné prêtre en 1891. Partout il laissa une impression excellente qui faisait bien augurer de son avenir. Immédiatement après son retour de Rome, il fut nommé directeur au Grand Séminaire de Saint Brieuc, où il professa la philosophie. Après quatre ans d'un enseignement très apprécié, il fut promu par Mgr Fallières chanoine honoraire en 1896, et, au mois de Juillet de la même année, placé à la tête de l'important collège des Cordeliers de Dinan. Il avait à peine 28 ans.

Une tâche délicate l'attendait à Dinan. Spoliée par l'Etat, en vertu de la loi de Séparation et comme bien de la Mense épiscopale, l'école des Cordeliers était attribuée à la ville, qui refusait la dévolution. La question n'est pas encore résolue (elle a fait récemment l'objet d'une discussion au Conseil général des Côtes-du-Nord), mais, joignant à sa haute valeur intellectuelle les qualités d'un administrateur hors ligne, M. le chanoine Le Fer de la Motte sut, par ses directions habiles, triompher de toutes les difficultés et faire de l'école des Cordeliers l'un des plus florissants collèges de Bretagne.

Il y fit construire une chapelle, vrai bijou architectural, pour contenir les nombreux élèves qui étaient venus peupler son collège. Par sa parole, ses écrits et ses actes, il sut intéresser le peuple tout entier à son œuvre grandiose à laquelle il fit de grands sacrifices.

En 1908, il était chassé des Cordeliers avec ses professeurs et ses élèves, après une expulsion brutale qui n'abattit pas son courage. Pendant quelque temps, il fallut camper à Saint Charles, aux Ursulines, et en Juin 1910, le pays de Dinan avait la joie de voir la justice triomphante et la jeunesse studieuse réintégrée dans le vieux manoir d'Avagour.

Ce fut une belle fête qui laissa dans les cœurs un souvenir ineffaçable.

Pendant les dix-huit années de sa féconde direction, il sut grouper autour de lui des hommes d'élite qui ont porté au plus haut degré le renom si glorieux déjà des Cordeliers. Piété, étude, action, fleurirent, sous son impulsion énergique et intelligente, et il laisse son collège en pleine prospérité.

Ce sont, évidemment, ces qualités, jointes à une doctrine remarquable, un zèle vraiment sacerdotal et aux plus hautes vertus, qui ont désigné le nouvel évêque de Nantes à l'attention du Souverain Pontife.

Il a quitté Dinan le 22 Mai au matin pour se rendre à Saint-Servan. La vénérable mère du nouveau prélat, qui vit dans cette localité, entourée du respect et de l'affection de tous et que la perte de l'un des membres de sa famille vient d'affliger cruellement, a appris avec la plus vive et la plus noble émotion l'élévation de son fils à l'épiscopat.

Les collaborateurs dinannais de M. le chanoine Le Fer de la Motte n'ont pas été étonnés de ce choix, car ils tiennent le directeur des Cordeliers pour un homme remarquable.

Nous nous unissons à la joie des diocésains de Nantes à qui S. S. Pie X vient de donner un pasteur éminent et dont la jeunesse — il n'a que 47 ans — promet un épiscopat actif et fécond.

L'évêque de Nantes étant nommé, aucun siège épiscopal n'est vacant actuellement en France.

Bibliographie bretonne.

Pèlerinage de Lourdes. — Brochure de 12 pages composée par « un vieux pèlerin de Lourdes » du diocèse de Quimper, pour rappeler aux pèlerins de Lourdes l'esprit qui doit présider au pèlerinage. Une traduction bretonne en a été faite. — Prix de la brochure : 0 fr. 10.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Pardon de Rumengol, *le 7 Juin.* — La Compagnie d'Orléans a l'honneur d'informer le public qu'elle mettra en marche, le dimanche 7 Juin, à l'occasion du Pardon de Rumengol, deux trains spéciaux de voyageurs entre Châteaulin et Hanvec et entre Quimerc'h et Quimper.

Ces trains suivront l'horaire ci après :

Aller : Châteaulin, dép. 7 h 14 ; Pont-de-Buis, dép. 7 h. 27 ; Quimerc'h, arr. 7 h. 37 ; Hanvec, arr 7 h. 55

Retour : Quimerc'h, dép. 15 h. 03 ; Pont-de-Buis, arr. 15 h. 13 ; Châteaulin, arr. 15 h. 25 ; Quéménéven, arr. 15 h. 47 ; Quimper, arr. 16 h. 10.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — **QUIMPER** — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils peuvent dès maintenant souscrire aux nouveaux *Bréviaires*, désormais définitivement arrêtés pour de très longues années, et qui commenceront à paraître dans quelques semaines avec le nouveau *Propre* du diocèse.

Brest - ÉLY-LABASTIRE - Brest

« *Téléphone N° 427* »

FABRIQUE DE MEUBLES EN TOUS STYLES

Orfèvrerie — Bronzes — Croix de Procession.
Ornements d'Église — Bannières.
Tentures Mortuaires — Tapis d'Autel, etc...

Réparations — Dorure — Argenture.

STATUES — CHEMINS DE CROIX

TOUT CE QUI CONCERNE LE MOBILIER D'ÉGLISE

UN LITRE d'Huile par mois.

TELLE EST LA DÉPENSE D'UNE VEILLEUSE N° 0

Le bidon d'huile postal 10 kilos, franco gare, 14 fr. 50.

F. FAFET, rue de Bérulle, à Saint-Mandé (Seine).

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper. typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché

REVUE FINANCIÈRE. — La tenue du marché reste fort indécise et les cours sont mollement défendus. La Rente Française se retrouve au-dessous de 86 fr. Les Fonds Russes montrent quelque résistance. L'Extérieure n'a pas beaucoup bougé, non plus que l'Italien — A noter la bonne tenue du Turc nouveau 5 °/₀ autour de 93,50 — Le Crédit Lyonnais s'inscrit à 1.610; le Comptoir d'Escompte à 1.033 et la Société générale à 795 — Le Crédit Foncier de France maintient toute sa fermeté précédente. — Nos grands Chemins Français sont en général mieux tenus ; leurs obligations font toujours l'objet de bonnes demandes. — Les Transports en commun ne sont pas bien brillants. Pour le Nord-Sud et le Métropolitain, les résultats de l'exercice sont inférieurs à ceux du précédent. — Le marché du cuivre ne montre pas une grande activité. Le Rio se cantonne dans les environs de 1 750. — De meilleures tendances prévalent dans le groupe des valeurs industrielles russes — Parmi les entreprises de pétrole, le Naphte Lianosoff regagne du terrain Les comptes qui seront présentés à l'assemblée du 31 Mai/13 Juin, accusent pour 1913 des bénéfices s'élevant à environ 4.900 000 roubles. Dans sa dernière séance, le Conseil a décidé de proposer à l'Assemblée la distribution d'un dividende de 18 roubles contre 17 Rb en 1912 et 16 Rb. en 1911. — Les valeurs de Caoutchouc restent lourdes. — Mines d'or en nouvelle faiblesse.

A LA Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | Maison de Confiance.

Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.

3, rue Kéréon, QUIMPER. — **QUIMPER, 3, rue Kéréon.**

Seul dépositaire du chronomètre ZENITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de reglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS

Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marque. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.
Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.

LOURDES Pension de famille. Mme **GESTA-BAYLAC** propriétaire, 4, boulevard de la Grotte. Electricité. propreté irréprochable. Sur le passage du tramway. — Pension complète **5** fr. et **6** fr. par jour. — Ecrire à l'avance pour retenir les chambres.

Manufacture d'Ameublements

J. CHENADEC

1, rue René-Madec (ancient rue du Quai)

QUIMPER

ENTREPOT DE LITERIE, MIROITERIE, SIÈGES & TENTURES

Agencement complet d'Hôtels, Cafés, Villas

PRIX FIXE | **PRIME** ou **FRANCO DE PORT** à tout acheteur dont l'achat au comptant dépasse **25** francs.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



300 Ans
de Succès



EAU
DES
CARMES DÉCHAUSSÉS

Boyer

Exigez bien la Signature ci-dessus.



VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1res côtes de Bordeaux) et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).

Vins de Bordeaux authentiques
et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.

Agent gén^l de Bretagne : M. EMILE DANTEC, 58, rue Arge-de-Guernisac, MORLAIX

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une Maladie de la Peau, Dartres, Eczémas, Boutons, Démangeaisons, Bronchites chroniques, Maladies de la Poitrine, de l'Estomac et de la Vessie, de Rhumatismes, ce moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Le public appréciera le but humanitaire de cette offre. Ecrire poste ou carte postale à M. VERCHERY, 8, Place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra *gratis et franco* par courrier et enverra les indications demandées.

MALADIES NERVEUSES

Guérison certaine par l'ANTIÉPILEPTIQUE DE LIEGE de toutes les maladies nerveuses et particulièrement de l'épilepsie, réputée jusqu'aujourd'hui incurable.

La brochure contenant le traitement et de nombreux certificats de guérison est envoyée franco à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie à M. FANYAU, pharmacien, à Lille Nord).

29e Année — Vendredi 12 Juin 1914 — N° 24.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

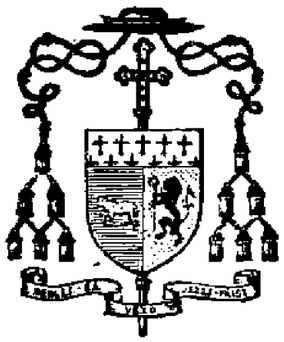
DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO	PRIX DE L'ABONNEMENT	LA LIGNE D'ANNONCE
10 CENTIMES	France, Algérie et Tunisie. 6 fr. par an. Étranger . . . . . 8 fr. —	40 CENTIMES

L'Abonnement, payable d'avance, part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : Pour les communications, abonnements, dépôts et annonces, s'adresser à M. l'abbé CORNOU, Directeur de la *Semaine religieuse*, place Saint-Mathieu, 3, à Quimper. Les communications doivent être parvenues pour le *mardi au plus tard*, à midi.

Vente au numéro { *à Quimper*, Librairie J. SALAUN, 7, rue St-François.
à Brest, Maison « A NOEL, » 30, rue de la Rampe.
à Landerneau, NICOLAS, rue Fontaine-Blanche.



QUIMPER
TYP. DE KERANGAL, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1914

Archives diocésaines Quimper et Léon

Une malade difficile à guérir, Les PILULES PINK la guérissent rapidement.

Mme Rossi, demeurant à Avignon (Vaucluse), villa Pomone-Champfleury, a été atteinte d'une mauvaise grippe. Une fois la période aiguë supportée et passée, il s'agissait d'établir la convalescence de la malade. La chose paraissait devoir être très longue et très difficile. La malade, en effet, était, avant son attaque de grippe, dans un état d'anémie profond et la crise qu'elle venait de traverser avait conduit son organisme à l'épuisement complet. Il fallait donc un régénérateur du sang extrêmement puissant pour faire revenir, de crainte de rechute, des forces, du sang, de la vie dans cet organisme absolument démuni de ressource. Les Pilules Pink choisies pour cette œuvre de rétablissement s'acquittèrent à merveille de leur tâche, et après l'usage de 4 boîtes, la malade, qui avait retrouvé appétit et forces, pouvait reprendre ses occupations, et cela au grand étonnement de tous, car on ne s'attendait pas à une guérison aussi rapide. Tout cela ressort d'une lettre de remerciement que nous avons sous les yeux, lettre adressée par la malade reconnaissante à M. Gablin, le pharmacien bien connu, préparateur des Pilules Pink.



Un dicton, vieux comme le monde, résume dans sa simplicité le vaste problème de l'existence. Le sang c'est la vie, dit le dicton. Les Pilules Pink donnent du sang avec chaque dose, elles purifient et enrichissent le sang. Lorsque vous prenez les Pilules Pink, vous prenez une dose de sang et, puisque le sang c'est la vie, vous vous donnez une dose de vie. Cette facilité de pouvoir donner à volonté, au moment critique, du sang explique les belles et nombreuses guérisons obtennes par les Pilules Pink.

On trouve les Pilules Pink dans toutes les pharmacies et au dépôt, Pharmacie Gablin, 23, rue Ballu, Paris : 3 fr. 50 la boîte ; 17 fr. 50 les six boîtes franco.

Le manque d'exercice amène la constipation.

La SCAVULINE la guérit

M. Bèche, instituteur public, à Germagny, par Buxy (Saône-et-Loire), écrit :

« Ma femme qui souffrait de constipation a été très satisfaite de la Scavuline. Ce purgatif est très facile à prendre, puisqu'il est en dragées, sans goût et sans odeur, et son action est durable. »

On trouve la Scavuline dans toutes les pharmacies et au dépôt Pharmacie Gablin, 23, rue Ballu, Paris, 2 fr. la boîte, nombreuses purgations.

29e Année. Vendredi 12 Juin 1914. N° 24.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Nomination ; Décès ; Avis.

II. Partie non officielle. — L'Eucharistie sacrement d'unité.

III. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Nos pèlerins à Lourdes ; Récollections sacerdotales ; Morlaix ; Quimperlé ; Nécrologie : M. N. Lesconnec ; Le Pardon de Rumengol ; La laïcisation du nouvel hôpital militaire de Nantes ; Les *Annales* de Sainte-Anne d'Auray ; Avis.

IV. — Chronique générale : Rome ; Lille ; Les Sœurs dans les hôpitaux ; Chine ; Communiqué.

V. — Bibliographie.

VI.— Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 14 Juin. — 2e Dimanche après la Pentecôte. Mémoires de l'octave du Saint-Sacrement et de S. Basile.

Au chœur, solennité du T. S.-Sacrement, mémoire du Dimanche.

A vêpres, mémoires 1° de l'octave ; 2° de S. Basile ; 3° de SS. Vite, Modeste et Crescentia.

Lundi, 15. — De l'octave. Semi-double. Blanc.

Mardi, 16. — De l'octave. Semi double. Blanc.

Mercredi, 17. — De l'octave. Semi double. Blanc.

Jeudi, 18. — Octave de la fête du T. S.-Sacrement. Double-majeur. Blanc.

Vendredi, 19. — Fête du SACRÉ CŒUR DE JÉSUS. Double de 1re classe. Blanc.

Samedi, 20. — Office de la Ste Vierge. Simple. Blanc.

Dimanche, 21. — IIIe après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Cléden-Cap-Sizun.	du 12 au 16 Juin
Bolazec.	du 17 au 18 —
Guipavas.	du 19 au 26 —

Archives diocésaines Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÊVÊCHÉ

I. Nomination. — Par décision de Mgr l'Evêque, en date du 20 Mai, M. Plouzennec, vicaire à Lothey, a été nommé vicaire à Châteauneuf-du-Faou, en remplacement de M. Henry, nommé à la même date recteur de Pleuven.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos de l'âme de M. Moal, recteur de Hanvec.

III. Avis.— Plusieurs Curés et Recteurs n'ont pas encore expédié à l'Evêché leurs pièces de comptabilité (budget et compte). Nous les prions de ne pas prolonger davantage un retard déjà trop considérable.

PARTIE NON OFFICIELLE

L'Eucharistie sacrement d'unité.

Il en est de l'Eucharistie comme de tous les sacrements, dont l'effet premier est toujours un effet personnel. C'est pour y manger notre propre nourriture spirituelle que nous approchons de la Table sainte. Dieu y devient notre possession, nous y devenons la sienne, et de part et d'autre c'est une possession totale et privée. En entrant dans notre humanité individuelle, il s'en fait comme « une humanité de surcroît », à cette fin d'amour d'y renouveler tout son mystère ; car c'est en elle, d'abord, qu'il applique le fruit de son Incarnation, de sa Rédemption, de sa Résurrection et de son Ascension ; en elle qu'il opère, dans l'incompréhensible besoin qu'il a de nous assimiler à lui, la configuration mystérieuse à ses mœurs et à ses tendances divines. Il divinise, pour ainsi dire, dans l'homme déterminé que nous sommes, nos pensées, nos sentiments, nos vouloirs et nos affections, et chacun de nous peut dire pour son compte ce que saint Paul disait pour le sien : « Si je vis, ce n'est plus moi qui vis, c'est le Christ qui vit en moi. » (Gal., II, 20) Il est donc bien entendu que le communiant est, avant tout autre, le bénéficiaire de sa communion. Il est le premier à jouir des énergies surnaturelles que l'hostie sainte contient en soi. Sa chair, à lui, prend contact avec la chair du Christ, et trouve, dans ce contact ineffable, le gage de sa résurrection future, de son immortalité et de sa gloire. Son âme devient le foyer approprié de la charité agissante qui constitue, selon saint Thomas, la « chose » de l'Eucharistie. L'hôte divin qui réside en lui, dessine avec un

art infini ce qui sera sa perfection spirituelle, jusque dans les nuances à reflets variés des qualités et des vertus qui seront bien siennes, ce qui différencie, en un mot, un saint d'un saint, et par quoi l'Eglise est toujours fondée à dire de tous et de chacun ce que l'Ecclésiastique disait d'Abraham, « qu'il n'en a pas été trouvé de semblable à lui » (XLIV, 20).

Mais c'est précisément tout ce bien personnel, acquis par nous dans la communion, qui, du même coup, passe aux autres et, selon l'admirable mot de Bossuet, devient « un bien commun à tous ». Tout ce qu'on est, tout ce qu'on a, tout ce qu'on peut par l'Eucharistie, dès que c'est nôtre, nous le communiquons avec elle à la masse, sans nous appauvrir pour autant. Telle la lampe dont la lueur éclaire le sanctuaire et qui n'en garde pas moins toute sa lumière ; ou telle encore la source qui alimente un fleuve et ne cesse d'être toujours pleine. Riches nous le sommes immensément, de toute la richesse du ciel. Et cette richesse surnaturelle, pressée de se répandre à travers les organes du corps mystique du Christ, comme par autant de canaux ouverts à son écoulement, ne diminue jamais en nous. Elle augmente plutôt de sa diffusion, car elle revient à son point de départ, grossie de l'appoint rencontré dans son cours. Ainsi nous profitons à tous, au même titre que nous profitons de tous. Au lieu de solitude, d'isolement, de retraite en soi-même, tout notre être va, par l'Eucharistie, à l'élargissement, à l'universalisation. Indivisible, la vie divine qu'elle apporte à chaque fidèle lie de communion tous les fidèles ensemble. Ce que j'ai, les autres l'ont avec moi ; ce qu'ils ont, je le possède avec eux dans la mesure même de ma capacité. Et je ne sais rien qui traduise mieux cette réalité chrétienne que le texte des Actes où saint Luc nous parle des premiers fidèles : « La multitude des fidèles, dit-il, n'avait qu'un cœur et qu'une âme ; nul n'appelait sien ce qu'il possédait, mais tout était commun entre eux. » (IV, 32.)

Chose remarquable : au premier contact que nous voyons le Seigneur, en saint Jean, prendre avec les foules, c'est par l'annonce de l'Eucharistie qu'il cherche à les rallier ensemble autour de soi (VI). De même, c'est avec l'Eucharistie que les Apôtres inaugurent leurs premières assemblées de fidèles. (Act., II, 42) Et au siècle suivant, saint Ignace d'Antioche n'engage avec instance les destinataires de ses Lettres à se presser autour de leurs chefs hiérarchiques, qu'au moyen de l'Eucharistie, qui fera d'eux tout un seul corps parfaitement ordonné. Ainsi en a-t-il été, ainsi en sera-t-il jusqu'à la consommation des temps. Le Corps eucharistique du Christ est la vie, la force et le lien de son Corps mystique ; et communier à l'un c'est du même coup communier à l'autre. Amen au Seigneur, qui nous a révélé ce grand mystère. Qui croit à ce mystère ne saurait s'étonner de l'histoire de l'Eglise au cours des siècles, de « sa jeunesse incessamment renouvelée, comme celle de l'aigle » (Ps. 102, 5), de ses réserves d'énergies à tout moment renaissantes, de sa résistance et de ses défis aux coups les plus formidables que lui puissent porter les hommes, de sa robuste

Archives diocésaines de Quimper et Léon

constitution ainsi faite qu'elle en élimine tous les germes viciés et n'y admet que les éléments purs, de sa lucidité d'esprit prodigieuse à démêler, dans la confusion des intérêts et des idées, le bien du mal, le vrai du faux, de sa sève divine enfin qui la continue, sous ses aspects multiples, toujours la même et toujours intégralement une dans le temps et dans l'espace. Par où l'on voit que, dans l'Eglise, l'Eucharistie est le sacrement des sacrements, celui auquel aboutissent tous les autres comme à leur fin.

Dom J. SIMON, O. S. B.

(Revue Thomiste.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — L'Eglise et la France.
II. — Les confréries des Hommes au Sacré Cœur et l'œuvre de Montmartre.

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — *Dimanche 14 Juin, 2e Dimanche après la Pentecôte,* Solennité de la Fête-Dieu A 6 h. 3/4, réunion des Enfants de Marie à la chapelle neuve. Après la grand'messe, procession.

Parcours : rue du Roi Grallon (rue de l'Evêché), boulevard de Kerguélen, rue du Pont-Firmin, rue des Reguaires, rue Luzel, place de Brest, rue Toul-al-Laer, rue du Frout.

Ordre de la procession : Enfants de la Providence ; Patronage de la Sainte-Famille ; Filles des écoles communales ; Ecoles libres des filles : 1° Notre-Dame d'Espérance, 2° Ecole Sainte Anne ; Congrégation des Demoiselles et des Dames ; Associées de l'Adoration Réparatrice ; Fraternité du Tiers-Ordre de Saint-François ; Ecoles communales des garçons ; Ecoles libres des garçons ; Jeunesse Catholique de Saint-Mathieu ; Patronage Saint-Joseph ; les Institutions Saint-Yves et Saint-Vincent ; bannière de Saint-Corentin ; Enfants de chœur ; Clergé ; dais, cortège d'honneur.

A 3 heures, vêpres ; bénédiction solennelle. A 4 heures, réunion mensuelle de la Fraternité du Tiers-Ordre de Saint-François.

Il n'y a pas de réunion le soir.

Tous les jours, pendant la semaine, exposition du T. Saint-Sacrement, à partir de la 1re messe. Grand'messe, à 9 heures. — A 4 heures, vêpres et bénédiction.

Vendredi 19 Juin, Fête du Sacré-Cœur.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche du Saint-Sacrement :* 1re messe à 5 h. 1/2 ; 2e, à 7 heures ; la messe des enfants à 8 heures ; grand'messe à 9 heures ; dernière messe à 11 h. 1/2.

Après la grand'messe, nous nous joignons à Saint-Corentin pour la procession du Saint-Sacrement.

De 1 heure à 4 heures, le Saint-Sacrement sera exposé.

Tous les jours, de 6 heures du matin à 8 heures du soir, toute la semaine, exposition et, le soir, bénédiction.

Confession des enfants : lundi, les petits ; *mardi,* ceux qui ont fait la communion privée ; *mercredi,* ceux qui ont fait la 1re, 2e et 3e communion ; mercredi et jeudi, à 7 heures, messe de communion.

Le vendredi, fête du Sacré Cœur : 1re messe à 5 h. 1/2 ; 2e à 7 heures ; grand'messe solennelle à 8 heures. Le soir, à 8 heures, réunion générale, spéciale aux hommes, qui auront leur place réservée. Toute la journée, le Saint-Sacrement sera exposé.

Pour le *dimanche du Sacré Cœur,* la procession à Saint-Mathieu suivra le parcours suivant : place et rue Saint-Mathieu, place Latour-d'Auvergne, rue du Palais, quai de l'Odet, rue de Pont-l'Abbé ; reposoir au patronage Saint-Joseph. — Retour par la rue Bourg-les-Bourgs, le haut de la place Latour d'Auvergne, la rue et la place Saint-Mathieu.

Les enfants de la 1re Communion, qui ont leur place réservée, sont invités à porter leur brassard, et les petites filles à revêtir leur habit blanc.

Nos pèlerins à Lourdes. — Par télégramme, nous recevons les nouvelles suivantes :

« Lourdes, mercredi 10, 11 h. 40.

» Excellent voyage. Malgré un temps froid et incertain, les » cérémonies se déroulent magnifiques et pieuses, présidées par » notre Evêque vénéré. Nous sommes dix mille pèlerins, avec » Lyon, Tarragone, Bigorre. Notre-Dame de Lourdes, bénissez » tous les chers absents. »

Récollections sacerdotales. — A MORLAIX *(La Salette),* le lundi 15 Juin ; prédicateur, M. l'abbé Le Bayon ;

A SAINT-POL DE LÉON, le mardi 16 Juin ;

A SAINT-RENAN, le jeudi 18 Juin ; prédicateur, M. l'abbé de Maupeou.

MORLAIX *(La Salette).* — Pèlerinage d'enfants, sous la présidence de S. G. Mgr Duparc. — *Le 24 Juin,* fête de S. Jean-Baptiste, Mgr l'Evêque bénira solennellement le nouvel oratoire de Notre-Dame de la Salette.

A cette occasion, aura lieu, au sanctuaire de Notre-Dame, un grand pèlerinage des écoles de la région. Les parents eux-mêmes viendront très nombreux unir leurs prières à celles de leurs enfants.

Horaire et programme : 10 heures, grand'messe ; sermon breton. — 2 heures, exposition du Saint-Sacrement ; récitation du chapelet ; vêpres solennelles ; sermon français ; bénédiction du T. S.-Sacrement.

N. B. — a) A midi, un dîner sera servi aux ecclésiastiques dans la maison des retraites ; *b)* les enfants et leurs parents trouveront des provisions à la Salette même.

QUIMPERLÉ. — La L. P. D. F. — La retraite fermée annuelle des jeunes filles de la Ligue s'ouvrira le dimanche 28 courant pour se clôturer le vendredi 3 Juillet. Elle sera prêchée par M. l'abbé Beslay. Chaque jour, une causerie sur les œuvres sera faite par Mlle de Châteaurocher, du Secrétariat Central.

Prière d'adresser les adhésions à Madame la Supérieure de la Retraite de Quimperlé.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nécrologie. — M. Nicolas LESCONNEC (1868-1914). — M. Lesconnec, premier vicaire de Saint-Sauveur de Recouvrance, s'était retiré depuis trois mois à Lesneven, auprès d'une sœur tendrement aimée. Il y comptait rétablir, à l'air natal, une santé depuis longtemps gravement altérée. Le vendredi matin, 29 Mai, une hémorragie foudroyante l'a littéralement fauché, alors qu'un mieux sensible donnait à sa famille et à ses amis l'espoir d'une prochaine guérison. M. le Curé de Lesneven, qui venait de le quitter quelques instants auparavant et qui l'avait trouvé gai à son habitude, eut tout juste le temps de revenir et de lui administrer les derniers sacrements. Malgré sa surprise apparente, la mort a trouvé M. Lesconnec bien préparé et bien disposé. Il parlait volontiers de sa fin prochaine, et il disait à M. le Curé : « Vous savez, Monsieur le Curé, n'ayez pas peur de m'avertir à temps ; il faut que j'aie « tout » pour le grand voyage et que le bon Dieu me dise : « C'est bien ».

Né à l'ombre du château du comte Even, après de bonnes études au Collège et au Grand Séminaire, M. Lesconnec avait été vicaire à Plabennec, d'abord (1893-1897), puis à Saint-Sauveur de Recouvrance (1897-1914). Dans ces deux paroisses, il a fait le bien, et s'est dévoué jusqu'à l'extrême limite de ses forces. Intelligent et ardent, il prêchait très bien ; son débit avait la flamme et le geste. Sa gorge malade ne lui laissait plus que les restes d'une voix qui tombe, mais il tenait à prêcher quand même à son tour et c'était toujours un charme de pouvoir l'entendre.

Plein de foi et de zèle, il fut toujours soucieux de remplir intégralement toute la besogne de son ministère. Avant de quitter Recouvrance, au mois de Mars dernier, il fit sa « semaine » et célébra la messe de midi. Et c'était pitié de le voir se traîner dans les rues, pâle, décharné, toussant, visitant les malades, présidant les enterrements. Ses collègues se proposaient pour le remplacer, le suppliaient de se reposer, mais lui, n'écoutant personne, ne consultait que son courage qui était extraordinaire.

Au matin même de sa mort, il avait commencé la récitation de son bréviaire qu'il n'omit jamais, même au plus fort de la fièvre et de la maladie épuisante. Combien de fois ne l'avons-nous pas vu, au soir d'une de ces journées horriblement chargées de ministère paroissial, se lever de table avant la fin du repas, se retirer dans sa chambre, et là, dire son bréviaire lentement, pieusement, scrupuleusement.

Avec cela, bon confrère, causeur spirituel et caustique, il était le boute-en-train dans les réunions, et, la charité étant sauve, il y allait de toute sa verve, les yeux pétillants de malice, le bon mot et la réplique, fine au bout de la langue.

Une soixantaine de confrères l'ont accompagné jusqu'à sa dernière demeure, le dimanche 31 Mai, au cimetière de Lesneven. Plabennec et Recouvrance avaient envoyé à ses obsèques d'importantes délégations. C'est dire combien il avait été apprécié et aimé dans ces deux paroisses. On remarquait dans le cortège MM. les

Curés de Plabennec, Lambézellec, M. le chanoine Péron, ancien curé de Châteauneuf, M. Moënner, principal du Collège, M. Le Sann, recteur de Saint-Pierre, M. Colin, professeur honoraire, etc. M. le Curé de Lesneven fit la levée de corps, et M. le Curé de Recouvrance donna l'absoute.

Mardi 2 Juin, un grand service fut célébré dans l'église paroissiale de Saint-Sauveur de Recouvrance. M. le Curé, assisté des deux premiers vicaires, officia. L'église était comble de fidèles pleurant leur cher vicaire défunt.

Le service de huitaine a eu lieu à Lesneven, le samedi 6 Juin, à 10 heures. R. I. P.

Rumengol. — **Le Pardon.** — Le dimanche, 7 Juin, eut lieu à Rumengol le grand Pardon annuel si connu dans le diocèse.

Dès le samedi soir, considérable était le concours de monde, et quand M. Gadon, recteur de Lopérec, monta en chaire, c'est à peine si le tiers des pèlerins présents trouva une place à l'intérieur de l'église. M. Gadon fit voir que Marie était la mère de tous les hommes, que nous devions par suite nous conduire envers elle en fils soumis et respectueux, observant les préceptes du dimanche et de l'éducation chrétienne des enfants, accomplissant les devoirs électoraux conformément aux désirs de l'Eglise, fuyant les réjouissances mondaines si fatales à la vertu. Nul doute que sa parole persuasive n'ait frappé et convaincu ses auditeurs.

Toute la nuit, les confessionnaux furent littéralement assiégés.

Dès minuit, les messes commencèrent, se suivant d'heure en heure ; à la fin de chacune la communion était distribuée, et très nombreux furent les convives qui répondirent à l'invitation de Jésus-Hostie.

La journée du 7 se leva dans cette atmosphère de piété. La température, qui ne fut pas trop chaude, permit aux pèlerins de faire la route avec moins de fatigue. Ils arrivèrent de tous les coins du diocèse, chaque groupe portant l'habillement de sa contrée. Quand ils étaient tous réunis sur le versant de la colline ils formaient une pittoresque mosaïque par leurs costumes aussi différents presque que les paroisses représentées.

M. le chanoine Rouil, curé archiprêtre de Brest, officia à la grand'messe, qui fut dite en plein air, dans l'oratoire du champ du Couronnement. Le sermon fut donné par M. le chanoine Kerjean, curé-archiprêtre de Châteaulin, dont le renom de prédicateur distingué n'est plus à faire. M. Kerjean peignit devant la foule assemblée deux tableaux dont l'un occupe la première feuille de l'Ancien Testament, et l'autre la première feuille du Nouveau. Il décrivit la scène de la chute des premiers parents, et celle de l'Annonciation. La Sainte Vierge avait accepté de réparer les tristes conséquences de la faute d'Eve. *Ecce ancilla Domini*, telle fut l'expression de son consentement : formule d'humilité et d'obéissance. A son exemple, et avec plus de raison qu'elle, que chacun

Archives diocésaines de Quimper et Léon

reconnaisse le souverain domaine de Dieu sur lui ; qu'il suive dans tous les actes de sa vie privée et publique les commandements qu'il nous a imposés ou par lui-même ou par son Eglise. Après le sermon, le peuple massé devant l'oratoire exprima d'une façon grandiose ses sentiments de foi en chantant en un concert de plusieurs milliers de voix le *Credo* royal. Les vêpres furent comme la messe célébrées en plein air. A leur issue la procession se constitua pour faire le tour du champ. Le parcours était bordé de deux haies de pèlerins qui s'associaient au clergé pour le chant du *Magnificat* et du cantique *Itroun Varia Rumengol*. La bénédiction du Saint-Sacrement clôtura la série des actes publics de cette fête dont on ne saurait trop féliciter les zélés organisateurs et les charitables collaborateurs.

La dévotion des fidèles, dévotion calme, recueillie, intime, se manifesta surtout au pied de la statue de Notre-Dame. Cet endroit de l'église était continuellement occupé. Les pèlerins y allaient pour baiser la relique, toucher de leurs cannes ou de leurs parapluies les rebords des brillants vêtements de la statue. Ils sentaient que là était leur Mère ; là leur prière se faisait plus pressante pour eux-mêmes et pour les chers absents ; et ils s'en retournaient la joie et la confiance dans le cœur.

Vers les 4 heures, les pèlerins commencèrent à quitter Rumengol. Plusieurs s'éloignaient en chantant, et l'on entendait le refrain de leur cantique, comme s'ils répondaient en ce moment aux couplets donnés à l'église.

Quand on a vu le spectacle de cette foule en prière, quand on a considéré la générosité de ces pèlerins, de ces pèlerines venus de très loin, et parfois à pied, lorsqu'on a observé les arrivants faisant avant de prendre aucun repos le tour de l'église en récitant pieusement leur chapelet, et qu'on les a examinés prosternés sur les dalles adressant humblement leurs prières à la Sainte Vierge, on est obligé de conclure qu'une foi vive existe encore parmi nos populations bretonnes, et qu'il est des occasions où cette foi se manifeste avec une imposante solennité, dont le spectacle contrebalance les tristes impressions que produisent sur les âmes croyantes les persécutions du temps présent.

X...

La laïcisation du nouvel hôpital militaire de Nantes. — On nous annonce de Nantes une grave nouvelle qui ne manquera pas d'émouvoir les familles chrétiennes dont les enfants peuvent être appelés à tenir garnison dans cette ville. Le nouvel hôpital militaire créé à Doulon dans l'immeuble spolié des Frères de Toutes-Aides va, dans quelques semaines, recevoir ses malades. Ils y seront confortablement logés, mais, par un acte de sectarisme dont on cherche en vain les raisons, ils n'y auront ni religieuses, ni aumônier, ni chapelle ! Nantes aura ainsi le premier hôpital militaire complètement laïcisé de toute la Bretagne ! C'est à la fois un attentat abominable contre les âmes et une violation manifeste

des règlements qui concernent l'aumônerie militaire et en définissent le rôle.

Un petit jeune homme est enlevé à sa famille, à sa paroisse, à son travail, à ses habitudes paisibles et laborieuses. Il y va joyeusement de son sacrifice parce qu'il sait que la Patrie a besoin de son énergie et de son dévouement. Il consacre au Pays les trois plus belles années de son existence, il abdique sa liberté aux mains de chefs qu'il respecte mais qu'il ne connaît pas. Et si ce petit soldat tombe malade, si la fièvre brûle son sang et brouille ses idées, pas une voix consolatrice ne s'élèvera auprès de son chevet pour lui rappeler la piété de ses premières années, pour réveiller sa foi peut-être endormie, pas une main de prêtre ne lui donnera une dernière absolution ! Et le jeune chrétien mourra dans l'indifférence de tous, sans les suprêmes espérances qui apaisent les souffrances et leur donnent une valeur d'éternité !

De quel droit l'Etat qui demande le sacrifice de la santé de nos conscrits exigerait-il aussi que l'âme lui soit livrée comme le reste ? Comment se chargeant, suivant l'expression du Ministre des Cultes de 1905, des personnes qu'il soumet à son autorité, leur refuserait-il, surtout au moment suprême, la libre pratique de leur religion ? Un pareil accaparement des corps et des consciences à la fois, n'est pas tolérable. Et il faut justement que ceux qui se proposent de le réaliser à Nantes apprennent par les protestations qu'ils vont soulever, qu'ils attentent autant aux règlements militaires en vigueur qu'aux droits des malades dont ils auront à prendre soin.

Il est certain, en effet, que la circulaire ministérielle du 15 Novembre 1905, loin d'autoriser les laïcisations annoncées, garantit au contraire aux malades les secours de la religion en cas de danger. Cette circulaire n'a pas abrogé le texte du *Règlement sur le service de santé de l'armée*, titre III, chapitre 2, section VI L'article 175 de ce Règlement, publié encore dans le *Bulletin officiel du Ministère de la Guerre* en 1908, prévoit l'heure où l'aumônier pourra dire *quotidiennement la messe*, et les *visites journalières* qu'il devra faire dans les salles de l'hôpital. Tout au plus, la circulaire de 1905 a-t-elle précisé, en le limitant, le rôle du prêtre quand elle dit que les fonctions sacerdotales doivent être exercées *uniquement en faveur des seuls militaires qui le demanderont spontanément*.

La laïcisation complète de l'hôpital de Doulon serait donc une flagrante illégalité que rien n'excuse et que dicterait seule la passion sectaire. C'est en outre un véritable défi à l'opinion en un moment où les malades, les commissions administratives et les médecins eux-mêmes s'accordent pour réclamer, d'une seule voix, la réintégration des Sœurs infirmières dans les hôpitaux. C'est une question de santé, d'économie et d'hygiène physique et morale.

Ces considérations matérielles sont excellentes, mais une revendication, la plus sacrée de toutes, doit les dominer : c'est que les hôpitaux, et les hôpitaux militaires surtout, ne doivent pas être des asiles où les soins du corps ne se donnent qu'à la condition de faire d'abord le sacrifice des âmes.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L'opinion s'est déjà émue des projets des laïcisateurs du nouvel hôpital militaire de Doulon. Cette émotion ne peut que croître. Déjà elle provoque des protestations. Il faut que toutes les familles chrétiennes bretonnes s'unissent aux municipalités, aux associations de chefs de famille pour faire échouer un projet odieux qui n'a même pas, nous l'avons vu, l'excuse de s'appuyer sur le texte d'un règlement quelconque. F. C.

Les *Annales* de Sainte-Anne d'Auray. — La *Semaine religieuse* de Vannes publie une lettre de Mgr Gouraud chargeant M. l'abbé Corven de la direction d'une revue en l'honneur de Sainte-Anne. Mgr Gouraud définit ainsi le caractère de cette revue :

« Je vous ai demandé de vous charger de diriger les *Annales* de notre cher pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray ; et vous désirez que je précise, pour vous et pour vos lecteurs, le but et l'esprit de cette nouvelle publication. Je réponds à votre désir.

Le diocèse de Vannes possède dans son célèbre pèlerinage de Sainte-Anne un trésor incomparable qui nous vient du ciel....

L'Evêque de Vannes a la redoutable charge de conserver ce trésor et de le distribuer aux âmes, en les faisant profiter des grâces qui y sont renfermées.

C'est pour mieux remplir cette charge que j'ai eu la pensée de faire publier, dans des *Annales*, les merveilles et les bienfaits de notre pèlerinage.

J'y étais excité par l'exemple des autres sanctuaires célèbres, qui tous ont leurs *Annales*. J'y étais encouragé par le désir de protéger les traditions de ce lieu béni.

Pendant plusieurs années, ces *Annales* ont déjà existé. Sans me préoccuper des causes qui en ont interrompu la publication, j'ai pensé qu'il y aurait avantage et intérêt à la reprendre. La Providence semble vous avoir envoyé à Sainte-Anne pour travailler à cette œuvre, cher Monsieur l'Abbé.

Vous nous aiderez à conserver et à accroître la gloire de notre pèlerinage, en le faisant connaître encore davantage.... »

Avis. — Nos vénérés confrères se rappellent que, sur l'initiative de personnes dévouées, une *Maison d'accueil* est ouverte à Brest, 11, rue de la Mairie, pour les jeunes filles qui se présenteraient avec une lettre de recommandation du clergé de leur paroisse. La rétribution journalière serait de *un franc*.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — Au Consistoire public. Grave discours du Saint-Père. — Au Consistoire public du 27 Mai dont nous avons rendu compte dans notre dernier numéro, Sa Sainteté Pie X a prononcé le discours suivant :

« La grave douleur que Nous avons éprouvée, depuis le Consistoire de 1911, à cause de la perte de tant de remarquables cardinaux, a été tempérée en quelque façon par le réconfort d'avoir pu accomplir Notre vœu, en Vous admettant, hier, dans le Sacré-Collège, Vous, ô mes fils bien-aimés. Les prérogatives de piété, de doctrine et de zèle qui Vous distinguent, et surtout la dévotion que Vous professez envers ce Saint-Siège apostolique, m'assurent que Vous me serez d'une aide réelle pour maintenir intact le dépôt de la Foi, pour garder la discipline ecclésiastique et pour résister aux assauts déguisés auxquels l'Eglise est exposée, non pas tant de la part de ses ennemis déclarés que, surtout, de la part de ses propres fils.

» Ce que Nous avons dû à l'indomptable fermeté de nos pères, à leur vigilance attentive, à leur sollicitude jalouse et à leur délicatesse presque virginale, pourrait-on dire, en matière de doctrine. — le triomphe de l'Eglise dans tous les dangers et dans tous les assauts tentés contre elle au cours des siècles, — il n'a peut-être jamais été aussi nécessaire, à aucune époque, d'avoir l'œil ouvert sur ce dépôt sacré, afin que l'intégrité en soit maintenue, et aussi la pureté.

» Nous appartenons pourtant beaucoup trop à une époque où, avec beaucoup de facilité, on accueille volontiers et on adopte certaines idées tendant à concilier la Foi avec l'esprit moderne, idées qui conduisent beaucoup plus loin qu'on ne pense, non seulement vers l'affaiblissement, mais vers la perte totale de la foi. On ne s'étonne plus de ressentir du plaisir en entendant des paroles assez vagues d'aspiration moderne, de forces du progrès et des paroles de politesse affirmant l'existence d'une conscience laïque, opposée à la conscience de l'Eglise, contre laquelle on prétend avoir le droit et le devoir de réagir pour la corriger et la redresser.

» Il n'est pas extraordinaire de rencontrer des personnes qui émettent des doutes et des incertitudes sur la vérité, et aussi des affirmations obstinées sur des erreurs manifestes cent fois condamnées, et qui, nonobstant, se persuadent qu'elles ne se sont pas éloignées de l'Eglise, parce qu'elles ont parfois suivi les pratiques chrétiennes. Oh ! combien de navigateurs, combien de pilotes, et — que Dieu ne le permette pas ! — combien de capitaines ont fait confiance aux nouveautés profanes, et, avec la science menteuse de notre époque, ont fait naufrage avant d'arriver au port !

» Au milieu de tant de périls, dans toutes les occasions, je n'ai pas manqué de faire entendre ma voix pour rappeler les égarés, pour signaler les erreurs et pour tracer aux catholiques la route à suivre. Mais mes paroles n'ont pas été toujours comprises et interprétées (comme il fallait) bien qu'elles fussent claires et précises. Ainsi, beaucoup, suivant l'exemple funeste de Nos adversaires, qui répandent la zizanie dans le camp du Seigneur, pour y apporter la confusion et le désordre, n'ont pas eu honte de leur donner des interprétations arbitraires, en leur attribuant une signification en réalité contraire à celle voulue par le Pape, et en gardant comme sanction un prudent silence.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» Et, dans ces dures conditions, j'ai un pressant besoin du concours valide et efficace de votre œuvre, ô mes fils bien-aimés, tant dans vos divers diocèses, vers lesquels avec la dispense papale, vous allez retourner, que dans la Curie et dans les Congrégations Romaines, parce que, de par la dignité à laquelle Vous êtes élevés, unis d'esprit et de cœur au Pape, Vous êtes parmi les premiers défenseurs de la saine doctrine, parmi les premiers maîtres de la vérité et les proclamateurs des exactes volontés du Pape. Vous prêchez à tous, mais spécialement aux Ecclésiastiques et aux autres Religieux, que rien ne déplaît tant à Notre-Seigneur Jésus-Christ et à son Vicaire, que la discorde sur des sujets de doctrine, parce que, dans la désunion et dans les contestations, Satan triomphe toujours et domine ceux qu'il a attirés. Pour conserver l'union dans l'intégrité de la doctrine, mettez spécialement les prêtres en garde contre le grand nombre de personnes de foi suspecte, et contre la lecture des livres et des journaux, je ne dirai pas très mauvais, dans lesquels il ne se trouve rien de ce qui est honnête, mais aussi de ceux qui ne sont pas en tout approuvés par l'Eglise, parce que l'air qu'on y respire est meurtrier et qu'il est impossible de toucher la poix et de ne pas rester souillé.

» Si vous vous rencontrez avec ceux qui se flattent d'être croyants et veulent être catholiques, mais tiennent pour la plus grande insulte d'être traités de cléricaux, dites solennellement que les fils dévoués du Pape sont ceux qui obéissent à sa parole et qui le suivent en tout, et non ceux qui étudient les moyens d'en éluder les ordres, ou de l'obliger, avec une insistance digne d'une meilleure cause, à des exemptions ou à des dispenses d'autant plus douloureuses qu'elles causent plus de dommages et de scandales. Ne cessez jamais de répéter que, si le Pape aime et approuve les associations catholiques, qui ont pour but aussi le bien matériel, il a toujours enseigné que le bien moral et religieux doit avoir la préférence, et que, à la juste et louable intention d'améliorer le sort de l'ouvrier et du paysan, il faut toujours unir l'amour de la justice et l'usage des moyens légitimes de maintenir entre les diverses classes sociales l'harmonie et la paix. Dites clairement que les associations mixtes, les alliances avec des non-catholiques pour le bien-être matériel dans certaines conditions sont permises, mais que le Pape aime mieux ces unions de fidèles qui, laissant de côté tout respect humain et fermant leurs oreilles à toute louange ou à toute menace adverse, se serrent autour de leur drapeau, qui est d'autant plus splendide et glorieux qu'il est plus combattu, parce qu'il est le drapeau de l'Eglise.

» Tel est le champ, ô mes fils bien-aimés, sur lequel Vous devez exercer Votre activité et Votre zèle. Mais comme notre travail n'a pas de valeur s'il n'est pas béni du ciel, prions Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui resserra et scella avec Son Sang l'universelle fraternité du genre humain et réunit tout ceux qui devaient croire en Lui comme en une seule famille, de coordonner pour notre œuvre les intelligences et les volontés de tous avec une

telle perfection de concorde que tous les fils de l'Eglise soient une seule chose entre eux, comme Eux et leur Père forment une même chose.

« Et, dans cette chère espérance, je vous donne du fond du cœur la Bénédiction Apostolique. »

— **Le 79e anniversaire du Pape.** — A l'occasion du 79e anniversaire de sa naissance, le Pape a reçu de nombreuses dépêches de félicitations.

Parmi les premiers à télégraphier, il faut signaler le roi d'Espagne, l'empereur d'Allemagne, l'empereur François-Joseph.

Vers midi, Pie X a reçu le corps diplomatique, les cardinaux présents à Rome, ainsi que les principales personnalités du Vatican.

LILLE. — **Cause de béatification des serviteurs de Dieu Philibert Vrau et Camille Féron.** *Conclusion du tribunal diocésain.* — La *Semaine religieuse* de Lille publie le procès-verbal suivant :

« Après avoir entendu dans plus de 50 séances un nombre considérable de témoins, dont plusieurs étaient d'une incontestable autorité ou touchant de près la famille des deux serviteurs de Dieu, Philibert Vrau et Camille Féron-Vrau,

1° Nous avons acquis la conviction que ceux-ci ont pratiqué les vertus théologales et morales, et plus spécialement la foi, la charité, l'humilité, la pauvreté pratique, la dévotion au Très Saint Sacrement et à la bienheureuse Vierge Marie à un degré vraiment héroïque, et, partageant l'opinion générale qu'ils ont vécu saintement, nous jugeons qu'il y a lieu de demander à la Sainte Eglise d'instituer un second procès dont la conclusion serait la béatification des serviteurs de Dieu, Philibert Vrau et Camille Féron-Vrau ;

2° Les signes miraculeux de sainteté que nous avons recueillis avec soin sont peu nombreux, vu la date encore récente de leur bienheureuse mort, mais ils attestent déjà l'opinion de sainteté qui s'est répandue et la confiance qu'inspire au peuple chrétien de notre région, la puissance d'intercession que leur donnent leur vie et leur mort si sainte...

En conséquence :

1° Nous déclarons close l'instruction du procès canonique relatif à la béatification des serviteurs de Dieu ;

2° Nous ordonnons la publication du dit procès et autorisons la copie des pièces y relatives, moyennant les cautions requises par le droit ;

3° Nous délions de serment du secret tous ceux qui ont prêté leur concours au dit procès, à titre de juges, notaires ou témoins. »

— **Le XXVIIIe Congrès des Jurisconsultes catholiques.** — C'est à Lille qu'il se tiendra, les 19, 20 et 21 Octobre prochain, sous la présidence de S. G. Mgr Charost et de M. de Lamarzelle.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les rapports présentés se rapporteront à *la lutte des classes et la doctrine catholique*. Les organisateurs du Congrès définissent sujet de la façon suivante :

« La diffusion des idées et des pratiques révolutionnaires multiplie et envenime chaque jour les conflits entre la classe patronale et la classe ouvrière ; elle compromet la prospérité économique du pays et trouble profondément la paix sociale. L'application progressive par le législateur des principes du socialisme ébranle jusqu'aux fondements même de la société. Les lois économiques et morales, dont le respect assure la santé des peuples, sont de plus en plus oubliées ou méprisées. La confusion des esprits, la tolérance ou la faveur accordées aux erreurs les plus dangereuses paralysent parfois, même chez les catholiques, les efforts les mieux intentionnés.

» A une crise aussi grave, crise morale et religieuse autant qu'économique, il apparaît clairement qu'il n'y a qu'un remède efficace, c'est de revenir aux principes du droit naturel chrétien : seule, en effet, la soumission des individus et de la société elle-même à la loi divine peut faire cesser les conflits et les haines, fruits de la Révolution. Il importe donc de rappeler, et avec d'autant plus d'énergie qu'ils sont méconnus, ces principes de vérité et de salut. »

A l'exposé dont nous extrayons ce passage est joint un programme du Congrès lui-même que nous reproduirons ultérieurement, en raison de sa valeur documentaire. Ce programme n'est autre chose qu'une sorte de brève dissertation soigneusement divisée, laquelle suit les grandes lignes du sujet proposé et l'embrasse dans son entier. Les membres du Congrès désireux de présenter des rapports choisissent dans cet exposé le point qui leur convient le mieux de traiter, et leur travail prend place ainsi dans l'ensemble.

Il peut être demandé à M. Joseph-Lucien Brun, directeur de la *Revue catholique des institutions et du droit*, sous le patronage de laquelle s'organisent ces Congrès (2, rue de la Bibliothèque, à Lyon).

Les Sœurs dans les hôpitaux. — M. le docteur Vincent fait circuler parmi ses collègues la pétition suivante pour obtenir le rappel des Sœurs dans les hôpitaux :

« Les soussignés, chirurgiens des hôpitaux, médecins des hôpitaux, anciens internes ou anciens externes des hôpitaux,

» Déclarent qu'au point de vue de l'expérience ou du dévouement dans les soins donnés aux malades, les religieuses hospitalières ont droit à des éloges et à des remerciements.

» Les établissements qui ont voulu substituer au personnel des Sœurs un personnel laïque n'ont pas eu à s'en féliciter ; ce changement s'est fait parfois au détriment des malades, et toujours au détriment des budgets hospitaliers.

» Ce motif économique impressionne surtout les administrateurs ; mais les médecins réclament le service des Sœurs parce qu'il est plus régulier et plus dévoué. Quant aux malades, ils préfèrent les soins maternels des religieuses : ce sentiment est général, aussi bien dans les hôpitaux civils que dans les hôpitaux militaires.

» Sans doute, il y a de bonnes infirmières laïques, mais il faut bien reconnaître qu'une infirmière laïque ne peut pas, malgré sa bonne volonté et tout le dévouement dont elle est capable, se consacrer entièrement à ses malades. Elle a nécessairement d'autres soucis, et, pour le plus grand nombre, la création d'un foyer, l'entretien d'un ménage sont incompatibles avec les exigences légitimes de l'hôpital.

» Pour ces motifs, les médecins soussignés sont d'avis qu'il faut maintenir les Sœurs dans les hôpitaux et promouvoir leur entrée ou leur retour dans les établissements qui sont privés de leurs services. »

Adhésions des médecins à M. le Dr Vincent, 2, quai Gailleton, Lyon.

Chine. — **Hommage officiel au Très Saint Sacrement.** — Nous empruntons au *Pèlerin de Paray-le-Monial* le récit de cet événement unique dans les annales de la Chine.

« Sur la demande du Gouvernement chinois adressée à l'évêque de Pékin, Mgr Jarlin, des prières solennelles ont été adressées à Dieu dans la cathédrale pour l'ouverture du nouveau Parlement et pour la Chine en général.

« Pour répondre à cette demande, l'évêque de Pékin invitait pour le 21 Avril 1913, les chrétiens à venir chanter un *Veni Creator* et recevoir la bénédiction du T. S. Sacrement, en même temps il informait le Président de la République, qu'un office solennel aurait lieu à l'intention demandée.

« Quelques heures avant la cérémonie, arriva du Ministère des Affaires étrangères une lettre ainsi conçue :

« Monseigneur, j'ai l'honneur de vous annoncer qu'à l'occasion « du service religieux de cet après-midi, en célébration de l'éta- « blissement de la république en Chine, notre ministre Lou Tseng- « Tsiang aura le plaisir d'y assister personnellement. D'autre part, « le *Président de la République chinoise enverra* Tang-Tsai-Tchang, « son secrétaire, comme *délégué* à la cérémonie. — F. Lion, *secré- « taire.* »

« Le sympathique Ministre des Affaires étrangères Lou-Tseng-Tsiang, catholique converti en 1911, arriva le premier. Un peu après lui le *délégué du Président de la République.*

« On avait l'impression qu'un monde nouveau vient de naître, qu'un nouvel esprit planait sur la Chine. »

Communiqué. — Pour répondre à un désir qui lui a été exprimé par pétition et, bien souvent, verbalement, M. le Curé-Doyen de Saint-Blaise de Vichy vient de fonder un Cercle ecclésias-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tique, où les prêtres *en Saison* pourront se réunir, se voir, se connaître, s'édifier et se distraire.

Ce Cercle, ouvert depuis le 25 Mai, est situé rue et place de l'Eglise Saint-Blaise, à proximité des Sources.

BIBLIOGRAPHIE

Ancienne Librairie Poussielgue, J. de GIGORD, éditeur, rue Cassette, 15, Paris.

Vie de Mgr d'Hulst, tome II, par Mgr Alfred BAUDRILLART, recteur de l'Institut Catholique de Paris. — In-8° écu de 664 pages.

Le second et dernier volume de la *Vie de Mgr d'Hulst* vient de paraître. Il se partage en trois livres : « L'apostolat intellectuel de Mgr d'Hulst ; son intervention dans les controverses contemporaines ; — Le rôle politique de Mgr d'Hulst ; l'Eglise et l'Etat ; — L'homme d'œuvres et le prêtre. » Par la nature des questions qu'il traite, ce volume est d'un intérêt général encore supérieur au précédent. Tous les problèmes qu'ont agités les catholiques de 1875 à 1900 y sont passés en revue : le libéralisme, la philosophie, l'exégèse et la critique, les origines du modernisme ; le mouvement social et politique, le ralliement, les rapports de l'Eglise et de l'Etat ; et, au milieu de toutes ces grandes questions, se détache la belle figure du prêtre qui, non seulement les a traitées lui-même, mais qui demeura toujours l'homme des œuvres catholiques, de la prédication, de la direction des âmes, de la vie intérieure, de la charité.

Les Catholiques en face de la Démocratie et du Droit commun, par Gaston SORTAIS. — Un vol. in-18 jésus, de VIII-309 pages.

Cet ouvrage, d'une évidente actualité, est divisé en trois parties.

Parmi les faits qui sollicitent impérieusement l'attention publique, au XX^e^ siècle, deux surtout ont paru à l'auteur, non sans raison, mériter une étude particulière. D'abord, les progrès continus du mouvement démocratique, qui a gagné de proche en proche les divers pays de la vieille Europe et vient d'atteindre l'Extrême-Orient. Ensuite, la rupture brutale du Concordat de 1801, qui a complètement modifié chez nous les rapports de l'Eglise et de l'Etat.

Cet ouvrage rendra les plus grands services à tous ceux qui s'intéressent aux controverses contemporaines, notamment aux professeurs, aux conférenciers, aux directeurs d'œuvres sociales, etc.

SŒUR DES HOPITAUX envoie gratuitement la méthode infaillible et inoffensive pour guérir enfants et adultes urinant au lit, ainsi que toutes les MALADIES DES YEUX. Ecrire à Sœur V. BONNEFOY, 31, rue Carnot, AVIGNON (Vaucluse).

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1res côtes de Bordeaux) et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).

Vins de Bordeaux authentiques
et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

Agent gén^l^ de Bretagne : M. EMILE DANTEC, 58, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché

REVUE FINANCIÈRE — La Bourse est demeurée maussade pendant presque toute la semaine. La Rente Française s'inscrit à 85,65. Les Fonds Russes sont assez soutenus. L'Extérieure est à 88,40, le Turc Unifié a 81,25. — Le Crédit Lyonnais termine à 1 580, le Comptoir d'Escompte à 1.020 et la Société Générale à 785. Les derniers bilans mensuels publiés par ces établissements sont aussi favorables que possible et font ressortir, en même temps que la bonne marche de leurs affaires, l'excellence de leur situation. — Les Chemins français sont peu actifs, mais leurs cours montrent de la fermeté. Chemins espagnols en progrès — Dans le groupe des Transports en commun, la tendance reste indécise. Il en est de même sur les grandes sociétés productrices d'électricité — Moins bonne tenue des valeurs de cuivre. Le Rio est en recul à 1 737 — Sur les valeurs industrielles russes la lourdeur prédomine. — Parmi les valeurs de pétrole, le Naphte Lianos ff reste bien impressionné par la fixation du dividende à 18 roubles (soit 47 75 environ) contre 17 Rb. en 1912 et 16 Rb. en 1911. Pour l'exercice en cours, on croit que ses résultats seront tout aussi satisfaisants que ceux de 1913, même si les cours moyens du naphte étaient inférieurs à ceux de l'an dernier. — En banque, les mines d'or sont de nouveau faibles ; les valeurs de caoutchouc sont délaissées.

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils peuvent dès maintenant souscrire aux nouveaux *Bréviaires*, désormais définitivement arrêtés pour de très longues années, et qui commenceront à paraître dans quelques semaines avec le nouveau *Propre* du diocèse.

Manufacture d'Ameublements

J. CHENADEC

1, rue René-Madec (ancient rue du Quai)

QUIMPER

ENTREPOT DE LITERIE, MIROITERIE, SIÈGES & TENTURES

Agencement complet d'Hôtels, Cafés, Villas

PRIX FIXE | **PRIME** ou **FRANCO DE PORT** à tout acheteur dont l'achat au comptant dépasse **25** francs.

UNION VINICOLE St-JEAN

Meilleurs crus de BANYULS et du ROUSSILLON

Abbé ANDREU, à *Perpignan* (Pyr.-Orles).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

VINS DE BORDEAUX

MAISON RECOMMANDEE

L. PARIS & Cie

107, rue du Jardin Public

Représenté par M. Maurice LACOULOUMÈRE. ✦ **BORDEAUX**

GUÉRISSEZ VOS VEINES

GRATIS et FRANCO, le Traité nº 3 des

Maux de Jambes

qui permet de soulager immédiatement et de guérir vite *sans Bas à varices, sans repos, en marchant, en travaillant,*



les **VARICES, PHLÉBITES**
ULCÈRES VARIQUEUX
Plaies des Jambes, Enflures, Eczémas, Hémorroïdes, Varicocèle, par la

VARICINE
Spécifique interne des Varices.

Envoi franco par courrier d'un flacon contre mandat de 4f30 adressé à M. BERAUD, Phen, 12, Rue Cadet, Paris.

VARICINE

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une Maladie de la Peau, Dartres, Eczémas, Boutons, Démangeaisons, Bronchites chroniques, Maladies de la Poitrine, de l'Estomac et de la Vessie, de Rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Le public appréciera le but humanitaire de cette offre. Ecrire par lettre ou carte postale à M. VERCHERE, 8, Place Victor-Hugo, à CHARTRES, qui répondra *gratis et franco* par courrier et enverra les indications demandées.

29e Année — Vendredi 19 Juin 1914 — Nº 25

LA SEMAINE RELIGIEUSE

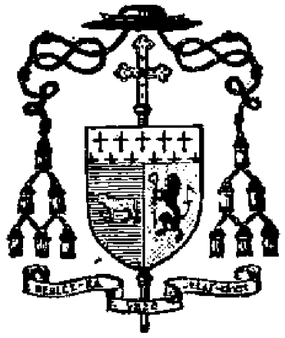
DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO	PRIX DE L'ABONNEMENT	LA LIGNE D'ANNONCE
10 CENTIMES	France, Algérie et Tunisie. 6 fr. par an. Étranger . . . . . 8 fr. —	40 CENTIMES

L'Abonnement, payable d'avance, part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : Pour les communications, abonnements, dépôts et annonces, s'adresser à M. l'abbé CORNOU, Directeur de la *Semaine religieuse*, place Saint-Mathieu, 3, à Quimper. Les communications doivent être parvenues pour le *mardi au plus tard*, à midi.

Vente au numéro { *à Quimper*, Librairie J. SALAUN, 7, rue St-François.
à Brest, Maison « A NOEL, » 30, rue de la Rampe.
à Landerneau, NICOLAS, rue Fontaine-Blanche.



QUIMPER

TYP. DE KERANGAL, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ

1914

Archives diocésaines de Quimper et Léon

COMPAGNIE

D'ASSURANCES GÉNÉRALES

SUR LA VIE

Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat

FONDÉE EN 1819

PARIS — 87, Rue de Richelieu, 87 — PARIS

LA PLUS ANCIENNE DES COMPAGNIES FRANÇAISES

FONDS DE GARANTIE : 945 MILLIONS

entièrement réalisés

ASSURANCES SUR LA VIE

Vie entière — Mixtes — A terme fixe — Assurances dotales — Capitaux différés

Capitaux assurés depuis l'origine de la Compagnie :

Francs : 3 MILLIARDS 295 MILLIONS

RENTES VIAGÈRES

IMMÉDIATES OU DIFFÉRÉES

DE SURVIE SUR UNE OU PLUSIEURS TÊTES, ETC., ETC.

Rentes constituées depuis l'origine de la Compagnie :

Francs : 120 MILLIONS DE RENTES

Rentes servies annuellement : **55 MILLIONS**

Soit à elle seule à peu près autant que toutes les autres Compagnies françaises réunies

Rente servie pour chaque somme de 100 francs versée :

à 50 ans.	6 fr. 46	à 65 ans	10 fr. 12
à 55 ans	7 fr. 31	à 70 ans	11 fr. 98
à 60 ans.	8 fr. 47	à 75 ans	13 fr. 50

Les Rentes Viagères peuvent être constituées aussi au profit de deux personnes ou différées d'un certain nombre d'années.

Pour les Renseignements s'adresser :

Au Siège de l'Administration, à Paris, 87, Rue de Richelieu

ou à l'un de ses Représentants dans les départements ou à l'Etranger, notamment

à M. HOUSSIN, agent principal, 35, rue Bourg-les-Bourgs, Quimper.

Envoi gratuit, sur demande, des notices et tarifs concernant toutes les combinaisons d'Assurances sur la Vie et de Rentes Viagères.

29e Année. Vendredi 19 Juin 1914. N° 25.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Retraites ecclésiastiques et examens ; Fête de la Nativité de S. Jean-Baptiste ; Ecoles, Denier du Culte.

II. Partie non officielle. — L'Amour réparateur.

III — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Récollections sacerdotales ; Services d'octave ; Nécrologie : Le R. P. Le Cain, Sœur Saint-Thénénan ; La Mission de Plouvorn ; Retraites à Lesneven et à Quimper ; Causeries grégoriennes (suite) ; Les expulsions dans les Côtes-du-Nord, Emouvante protestation de Mgr Morelle ; Le culte de sainte Marie-Madeleine à la Sainte-Baume ; Congrès eucharistique international de Lourdes ; *Bulletin mensuel des Œuvres.*

IV. — L'Assemblée générale de l'Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers, à Paris ; Pèlerinage à Rome.

V. — Annonces et avis divers.

Supplément : Modifications à l'*Ordo.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 21 Juin. — IIIe après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

Au chœur, solennité du SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS. Mémoire du dimanche. Blanc.

A vêpres, mémoires du suivant et de S. Louis de Gonzague.

Lundi, 22. — S. Paulin, Evêque. Double. Blanc.

Mardi, 23. — Office de la férie. Vert.

Mercredi, 24. — Office de la férie. Vert.

Jeudi, 25. — S. Guillaume, Abbé. Double. Blanc.

Vendredi, 26. — SS. Jean et Paul, Martyrs, Double. Rouge.

Samedi, 27. — Veille de S. Jean-Baptiste. Office du jour Violet.

Dimanche, 28. — Nativité de S. Jean-Baptiste.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Guipavas	**du 19 au 26 Juin**
Landudec	**du 27 au 28 —**

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Retraites ecclésiastiques et examens — Nous rappelons à tous nos prêtres les prescriptions des statuts diocésains relatives aux retraites annuelles, et leur recommandons instamment de s'y conformer.

Les deux retraites pastorales prêchées par M. l'abbé Baffy, missionnaire apostolique, seront données à Quimper, à l'Institution Saint-Vincent.

La première retraite s'ouvrira *le lundi soir 27 Juillet*. Les prêtres ordonnés en 1908, 1909 et 1910 (à l'exception des professeurs et maîtres d'étude) y sont convoqués, et devront être rendus à l'établissement indiqué, le dimanche soir, 26 Juillet, pour subir, le lendemain, leur examen.

La deuxième retraite commencera *le lundi soir 3 Août*. Les prêtres ordonnés en 1911, 1912 et 1913 (à l'exception des professeurs et maîtres d'étude) devront la suivre et arriver le dimanche soir, 2 Août, pour l'examen du lundi.

Nous laissons aux jeunes professeurs et maîtres d'étude la faculté de subir leur examen, soit à Saint-Vincent, *le 27 Juillet* ou le *3 Août* (suivant la date de leur ordination), soit au Grand Séminaire, *le 28 Septembre*. Ceux qui désireraient le subir le 27 Juillet ou le 3 Août sont priés d'en informer M. le Supérieur du Grand Séminaire.

Une retraite spéciale, à laquelle sont convoqués tous les prêtres employés dans les collèges ecclésiastiques de Notre Diocèse et dans Nos Séminaires, s'ouvrira *le lundi soir, 28 Septembre*, au Grand Séminaire, et sera prêchée par M. le chanoine Gaudeau, professeur à l'Institut catholique de Paris.

L'examen des prêtres ordonnés avant le 1er Janvier 1903, susceptibles d'être appelés à avoir charge d'âmes, est fixé au *lundi 28 Septembre*, et commencera à 8 heures du matin, au Grand Séminaire.

Le même jour, et à la même heure, également au Grand Séminaire, aura lieu l'examen des jeunes prêtres professeurs ou surveillants, qui auront préféré ne pas user de la faculté de subir leur examen à Saint-Vincent, le 27 Juillet ou le 3 Août.

II. Fête de la Nativité de S. Jean-Baptiste. — Bien que la fixation de la fête de S. Jean-Baptiste au 24 Juin, par le Décret qui l'a ramenée à son ancienne date, ne soit pas obligatoire avant l'année prochaine, on peut dès cette année célébrer cette fête le 24 Juin, comme autrefois. Pour ceux qui useront de cette faculté, il en résultera des modifications

à l'*Ordo*, auxquelles ils devront se conformer. Elles ont été rédigées, et sont adressées, en un ou deux exemplaires encartés dans le présent numéro de la *Semaine religieuse*, à tous les Curés, Recteurs, Aumôniers et chefs d'établissements.

III. Ecoles ; Denier du Culte. — Nous rappelons qu'aux termes de l'article 2 du règlement de la *caisse des écoles* libres, « toutes les demandes de secours doivent être adressées à M. le Secrétaire général de l'Evêché, avant le 1er Juillet », et Nous appelons l'attention de MM. les Curés et Recteurs sur les différentes prescriptions de ce règlement *(Ordo*, p. 13).

C'est également à la fin de Juin, que doivent Nous parvenir les souscriptions pour le *Denier du culte*. Ceux qui ne pourraient pas remettre leur cotisation pour cette époque, sont priés de Nous en aviser immédiatement. Toutes les remarques et observations doivent être transmises, par MM. les Doyens, à M. le Secrétaire général de l'Evêché, avant le 10 Juillet.

PARTIE NON OFFICIELLE

L'Amour réparateur.

Quand les saints réfléchissaient aux preuves d'amour que Dieu nous a prodiguées par son divin Fils, ils étaient tout éblouis de leur splendeur, tout défaillants du sentiment des dettes contractées et tout brûlants de la ferveur de leur reconnaissance. Le génie de l'Ange de l'Ecole, S. Thomas, en devenait lyrique. Il s'épanchait en strophes enflammées dont la sereine et sublime beauté confondait le cœur même de S. Bonaventure.

De plus belles hymnes de louange et d'adoration au Saint-Sacrement ne peuvent pas se trouver sur des lèvres humaines. Les pieux chrétiens qui, dimanche, ont fait escorte au Dieu de l'Eucharistie y ont trouvé la formule la plus théologique, la plus claire et la plus expressive à la fois de leurs sentiments. Ils ont chanté en Jésus le Verbe éternel par qui tout a été fait et dont l'amour exigea — *amor coegit te tuus* — qu'il se fît notre compagnon, notre nourriture, notre rançon en attendant qu'il devînt notre récompense : *Se nascens dedit socium, etc...* Quel cœur froid ou négligent n'a pas senti fondre sa glace et se renouveler sa piété quand l'assaillaient en foule, rappelés par la poésie de S. Thomas, les souvenirs de tant de bienfaits ?

Mais l'âme vraiment éprise du Cœur de Jésus ne saurait longtemps s'enfermer en elle-même pour y goûter égoïstement les joies de la possession de l'Objet aimé. Les bienfaits qui l'émeuvent ont un caractère d'universalité qui l'enlève bientôt à elle-même pour songer à ceux qui en sont, comme elle, les destinataires ; le Maître qu'elle adore ne règne pas seulement dans l'intimité des cœurs. Il prétend encore aux hommages officiels des corps sociaux qui ne

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tiennent leur existence et la stabilité de leurs constitutions que de Lui. Et, en effet, parmi ceux qui ont accompagné, dimanche, le Saint-Sacrement s'avançant entre les décorations des maisons ou le long des talus fleuris, y en a-t-il un seul qui, par la logique même de l'amour dont il brûlait, n'ait pas songé, après un retour contrit sur ses propres ingratitudes, aux infidélités, aux blasphèmes, aux apostasies officielles si communes aujourd'hui ?

Le monde moderne semble prendre à tâche de renouveler à nos yeux l'image de la société déicide. Il y a parmi nous plus de saint Jean et plus de Véronique sans doute, mais combien d'oublieux et d'indifférents que l'amour-propre, le respect humain, l'intérêt surtout, tiennent les lèvres scellées, le cœur d'airain et le genou rigide! Combien d'autres qu'une ignorance désolante et un orgueil délirant arment contre le Roi de la Paix ; qui, ayant porté contre Lui le jugement de leur méchanceté, Lui tressent avec une ingénieuse cruauté la couronne d'épines, Le couvrent de la pourpre de leurs méprisantes injures, Le flagellent du retentissement de leurs blasphèmes et de l'éclat de leurs désordres, se grisent enfin du fol espoir d'assister bientôt à l'ensevelissement définitif de sa divinité et de sa doctrine !

Nulle âme aimante du Cœur de Jésus ne peut demeurer indifférente à ce spectacle. Aimer pour soi, dans ces conditions, c'est trop peu : il faut aimer pour ceux qui oublient et pour ceux qui haïssent. Il faut, pour suppléer aux abandons des timides et des égoïstes, pour répondre à l'hostilité des révoltés, que notre adoration soit plus profonde, que notre amour soit plus fervent et que notre pénitence soit plus généreuse et plus exigeante.

L'office de la fête du Sacré-Cœur commence par une plainte : « J'ai attendu celui qui partagerait avec moi ma tristesse : il n'est pas venu ; j'ai cherché celui qui me consolerait : je ne l'ai pas trouvé. » Quel appel ! Quel chrétien resterait sourd à l'expression de ce désir du Cœur de notre Dieu ? Que s'élève donc le chant de notre âme compatissante, que jaillisse le torrent de nos larmes réparatrices, que brille la flamme purificatrice de notre amour pénitent !

Au sortir de cette cérémonie de dimanche, l'âme chrétienne, ayant fait œuvre de réparation personnelle et nationale, doit pouvoir ressentir la joie suprême d'entendre retentir en elle-même les suaves paroles que la liturgie du jour met sur les lèvres de Jésus outragé : « Dans la multitude de mes douleurs, tes consolations ont réjoui mon âme ».

F. C.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — Les Œuvres de Réparation nationale au Sacré Cœur. — Les confréries d'Hommes.
II. — La Défense de la Cause catholique au Parlement.

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Vendredi 19 Juin* : fête du Sacré Cœur, réunion réparatrice à la cathédrale à 8 heures du soir, chapelet, litanies, bénédiction

Dimanche 21 : messes aux heures ordinaires. Vêpres à 2 heures. Procession du T. S. Sacrement à l'intérieur de la cathédrale, station à l'autel du Sacré-Cœur, amende honorable et consécration avec récitation des litanies. — Le soir il n'y a pas de réunion.

Vendredi 26 : le soir, réunion réparatrice, à 8 heures, à la cathédrale.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Pour le dimanche du Sacré-Cœur :* à 6 h. 1/2, messe et communion générale des hommes associés du S. C.

Après vêpres, chantées à 3 heures, *procession solennelle* du Saint-Sacrement par le parcours indiqué la semaine dernière.

Voici l'ordre du cortège : *pour les dames :* 1° Orphelinat de la Providence ; 2° Patronage de l'Enfant-Jésus ; 3° Ecoles chrétiennes de filles : premières communiantes en blanc ; 4° Congrégation des demoiselles, chœur des cantiques ; 5° Tertiaires de Saint-François ; 6° Congrégation des dames ; — *pour les hommes :* 1° Orphelinat des Filles de la Sagesse ; 2° Patronage des garçons de Saint-Mathieu : fifres et tambours ; 3° Jeunesse Catholique, groupe Jeanne-d'Arc, avant-garde ; 4° Ecole chrétienne de garçons, premiers communiants avec brassards ; 5° Fanfare de Kerfeunteun ; 6° Schola de Séminaristes, chorale de Saint-Vincent ; 7° la Phalange d'Arvor. — Tous, sur double rang, de chaque côté.

Devant le dais : les enfants de chœur, le clergé

Derrière le dais : les hommes, spécialement les associés du Sacré-Cœur, les membres de l'Union Catholique ; — puis tous les fidèles, s'associant à la procession plutôt que de la regarder en curieux.

Le côté opposé à la chaire sera, pour les vêpres et le retour de la procession, réservé aux hommes.

Récitation des Litanies du Sacré-Cœur ; amende honorable ; Salut solennel.

— Chapelle de la Retraite. — Réunion des Mères chrétiennes, le *vendredi 26 Juin*. A 8 heures, messe, instruction et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Récollections sacerdotales. — A Pont-Croix, le jeudi 25 Juin ; — à Scaer, le vendredi 26. Prédicateur, M. le chanoine A. Le Roy.

Services. — Un service d'octave pour le repos de l'âme de M. Moal, recteur de Hanvec, sera chanté à Plomodiern, le mercredi 24 Juin, à 10 heures, et à Hanvec, le jeudi 25 Juin, à 10 heures.

— Guiclan. — Le grand service pour le repos de l'âme de M. Fagot, recteur de Lennon, sera chanté le jeudi 25 Juin, à Guiclan. Le grand service de M. Bléas sera chanté le mardi suivant, 30 Juin.

Nécrologie. — I. Le R. P. LE CAIN. — Nous avons le regret d'apprendre la mort du R. P. Le Cain, pieusement décédé à Paris, le 8 Juin, après une longue et douloureuse maladie, supportée avec une parfaite résignation à la volonté de Dieu.

On se rappelle avec édification la fine et aimable physionomie de ce prêtre si pieux et si bon qui, pendant sept ans, de 1889 à 1896, dirigea la maison des missionnaires de Saint-Joseph, à Quimper.

Il sembla qu'il se soit appliqué, d'une manière particulière, à

Archives diocésaines de Quimper et Léon

réaliser, dans sa personne et dans ses relations, la maxime de Notre-Seigneur : « *Discite a me quia mitis sum et humilis corde* (S. MATTH., XI, 29) ; Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur ».

II. Sœur SAINT-THÉNÉNAN.— M. le vicaire général Messager, supérieur du Grand-Séminaire, nous adresse la lettre suivante :

« MON CHER AMI,

» Je vous serais reconnaissant de vouloir bien recommander aux prières des lecteurs de la *Semaine religieuse* Sœur Saint-Thénénan, religieuse de l'Immaculée-Conception de Saint-Méen, pieusement décédée, au Grand-Séminaire, le jeudi 11 Juin courant.

» Il ne m'appartient pas de faire longuement l'éloge des vertus religieuses de la chère défunte, mais j'ai le devoir de dire cependant, que durant les quelques mois qu'elle a passés près de nous, elle nous a toujours profondément édifiés. Nous l'avons, en effet, constamment vue fidèle à sa règle, affectueusement confiante en ses supérieures, délicatement aimante et prévenante pour toutes ses Sœurs, digne et réservée dans toutes ses relations.

» Elle nous avait été donnée comme Sœur portière, voici deux ans et quelques mois, et dans ce court espace de temps, elle avait su conquérir le respect, l'estime et la sympathie de tous. Ceux-là qui ont eu quelques rapports avec elle, et ils sont nombreux, ne me démentiront pas quand je dirai qu'elle a toujours rempli sa délicate fonction avec un tact parfait, une discrétion absolue, et une charmante amabilité. Gardienne de la règle du Séminaire, elle savait cependant, à l'occasion, se montrer d'une scrupuleuse fermeté. Mais, même alors, sa manière de faire était telle, qu'en se plaignant parfois de la sévérité de la règle, le visiteur éconduit ne se plaignait jamais de celle qui la faisait respecter. Aussi avais-je en notre portière une entière confiance, et je me félicitais de pouvoir, longtemps encore, compter sur ses bons et précieux services. Dieu en a décidé autrement !

» Le mercredi, 3 Juin, se sentant bien souffrante, Sœur Saint-Thénénan s'alitait. Le docteur diagnostiquait bientôt une pneumonie double, et le danger se faisait pressant. La chère malade s'en rendit compte et se prépara joyeusement à la mort. Elle offrit à Dieu le sacrifice de sa vie pour sa congrégation et pour notre Séminaire, elle se confessa, communia, chaque matin, trois ou quatre jours durant, et, son état s'aggravant, demanda elle-même les derniers sacrements. « Maintenant, disait-elle, je suis prête ! » Un désir lui restait cependant. Elle aspirait, avant de s'en aller, à recevoir, encore une fois, ici-bas, Jésus dans son cœur, et à Le recevoir « le jour de sa fête », comme elle disait, c'est-à-dire le jeudi du Saint-Sacrement. Dieu exauça ce désir. Le jeudi 11 Juin, à 2 heures du matin, on lui porta une dernière fois le saint viatique, elle le reçut en pleine connaissance. La mort n'avait attendu pour frapper, que cette union suprême du Sauveur avec l'âme de son épouse, et le mal fit, dès ce moment, de si rapides progrès, qu'à 4 heures Sœur Saint-Thénénan s'éteignait doucement, le sourire aux lèvres, et se présentait au jugement de Dieu, appuyée sur le cœur de son Jésus qu'elle venait de recevoir.

» Un service funèbre, auquel assistaient MM. les Chanoines du Chapitre et de nombreux confrères de la ville, fut célébré pour elle, au Grand-Séminaire, le vendredi 12 Juin, et la messe d'enterrement fut chantée le lendemain, samedi, à Plabennec où ses parents avaient désiré la voir reposer au milieu de tous les siens.

» C'est pour cette chère défunte que je demande à vos lecteurs l'aumône d'un *De profundis*.

» Veuillez croire, mon cher ami, à mes sentiments d'affectueux dévouement. » P. MESSAGER, *Sup. Sëmin.* »

PLOUVORN. — **La Mission.** — La Mission de Plouvorn, commencée le 17 Mai, vient de se terminer. La première semaine a été consacrée aux enfants de 7 à 14 ans, en deux séries. Ceux de la première, les grands, firent la sainte communion le jour de l'Ascension et la renouvelèrent le lendemain. Ils étaient 275.

Le vendredi et le samedi furent consacrés aux plus jeunes de 7 à 10 ans. 183 s'approchèrent de la sainte table. Comme souvenir de leur première Mission, ils reçurent chacun une médaille et une image.

Les uns et les autres allèrent, le jeudi, en procession à la chapelle de N.-D. de Lambader, demander à cette bonne Mère la grâce d'être toujours de fervents chrétiens.

Cette Mission des enfants fut prêchée par les prêtres originaires de la paroisse, sous la présidence de M. Portier, recteur de Scrignac.

La Mission des grandes personnes s'ouvrit le 24 Mai, sous la présidence de M. l'abbé Le Jollec, accompagné de MM. Bourdoulous, Person et Gauthier. Six autres prêtres vinrent les aider pour les confessions.

Les quatre missionnaires, arrivés le samedi soir, purent assister à la bénédiction du feu de joie, allumé sur la grande place du bourg en l'honneur de la B. Jeanne d'Arc.

Dès le lendemain matin, ils se mirent au travail et donnèrent aux paroissiens un avant-goût de la Mission, qui ne devait s'ouvrir solennellement que l'après-midi, après vêpres. A la grand'messe, le Président fit le panégyrique de la B. Jeanne d'Arc et en tira des leçons salutaires pour la conduite de la vie entière et spécialement pendant la Mission. Après la messe, il bénit une belle statue de la Bienheureuse, qui doit rester dans l'église pour rappeler constamment aux paroissiens cette grande Mission.

A l'issue des vêpres, après le chant du *Veni Creator*, M. l'abbé Gauthier commença la série des instructions par un beau sermon sur la vie divine que tout chrétien doit porter en soi. Les fidèles qui devaient suivre les exercices de la première semaine étaient là tous, ou peu s'en faut. Le lendemain, aux prières du matin, pas un ne manquait à l'appel. Il en sera ainsi pendant toute la semaine. L'assiduité des fidèles à tous les exercices fut remarquable et leur

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tenue très édifiante. Le samedi, ils s'approchèrent de la sainte table au nombre de 1.030. Sur l'invitation de M. le Président, ils renouvelèrent cette communion le lendemain et le lundi suivant.

Pour les Plouvornéens, il n'y a pas de fête complète, ni de joie parfaite, si N.-D. de Lambader n'en est pas. Le dimanche de la Pentecôte, on organisa donc une grande procession pour aller saluer, dans sa chapelle vénérée, N.-D. de Lambader, la remercier des grâces obtenues pendant la première semaine de la Mission, lui demander le don de la persévérance et implorer les mêmes miséricordes pour ceux de la deuxième semaine.

Mais avant de se mettre en marche, M. le Président bénit une riche bannière destinée aux hommes du Sacré-Cœur de Montmartre.

Au retour, devant le Saint Sacrement exposé, eut lieu l'émouvante consécration de la paroisse au Sacré-Cœur de Jésus.

Pendant la seconde semaine, les exercices de la Mission se déroulèrent dans le même ordre et furent suivis avec la même assiduité. Cette semaine nous réservait de grandes consolations. Dans cette paroisse si profondément chrétienne, il y avait des négligents, des hommes et parmi eux des pères de famille, bien posés par ailleurs, qui depuis longtemps avaient déserté l'église et les sacrements. Sa grâce les a touchés. Ils sont tous venus à la Mission et, samedi, à la grande joie de tous les paroissiens, ils prirent part au banquet eucharistique. Cette semaine on compta 1.050 communions.

A qui doit-on attribuer le succès de cette Mission si pieuse, si édifiante, si consolante ? D'abord à Dieu et à la maternelle protection de N.-D. de Lambader. Ensuite au zèle et au talent de nos missionnaires. L'abbé Le Jollec est un parfait directeur de Mission. Il a l'œil à tout, est prêt à tout. Sa parole simple et claire dans l'exposition des vérités devient ardente, pressante dans les conclusions. Elle pénètre comme un trait acéré, lancé par une main forte et sûre. Tout ce qu'il dit reste profondément gravé dans l'esprit et le cœur. Ses collaborateurs ont été aussi très appréciés, très goûtés. Du fond du cœur, nous leur disons à tous, merci !

Merci également aux bons confrères qui sont venus aider les missionnaires dans le ministère de la confession. Merci aussi à toutes les pieuses personnes qui ont eu la bonté de prier pour le succès de cette Mission !

X.

Lesneven. — Retraite d'Ouvriers, *du 30 Mai au 2 Juin 1914.* — 8 paroisses, 60 retraitants : Brest, 35 ; Lannilis, 9 ; Saint-Renan, 5 ; Saint-Pierre-Quilbignon, 3 ; Lesneven, 2 ; Saint-Marc, 2 ; Landivisiau, 2 ; Lambézellec, 2.

Quimper. — Retraite bretonne de femmes, *du 31 Mai au 6 Juin.* — 14 paroisses, 28 retraitantes : Briec, 6 ; Beuzec-Cap-Sizun, 5 ; Le Juch, 4 ; Douarnenez, 2 ; Plouhinec, 2 ; Combrit, 1 ; Goulien, 1 ; Guengat, 1 ; Kerfeunteun, 1 ; Loctudy, 1 ; Quimper, 1 ; Ile de Sein, 1 ; Scaër, 1 ; Tréboul, 1.

CAUSERIES GRÉGORIENNES

à propos du nouveau Manuel Paroissial.

(Suite.)

VII. L'édition vaticane a été publiée pour obtenir l'*unité* du chant ecclésiastique : elle constitue donc une *règle* à laquelle tous doivent se conformer ; et il serait regrettable que, sous un prétexte quelconque, on y introduisît peu à peu des variantes.

Il est évident qu'au point de vue critique une œuvre de ce genre, qui repose sur un choix de leçons, ne peut rallier toutes les préférences, lors même que l'auteur principal est l'homme le mieux qualifié pour présider à cette sélection. Mais, l'œuvre une fois établie et présentée à l'Eglise universelle par la Suprême Autorité, doit demeurer la norme générale, lors même qu'on aurait la persuasion *subjective* que le texte adopté n'est pas le meilleur. C'est surtout en matière de chant qu'une divergence, même dans le déplacement d'une seule note, peut avoir un effet déplorable.

Prenons, par exemple, le psaume *In exitu*, qui désormais va être chanté si souvent. Dans la Vaticane, la cadence au milieu du verset, dont la parfaite correction a été abondamment justifiée, ne s'infléchit pas avant de monter au *si bémol* ; et, si l'on veut modifier la formule en introduisant un *sol* à l'origine de cette cadence, il est facile de s'imaginer la discordance qui résulterait de la présence d'éditions diverses. Nous recommandons aux oreilles les moins délicates cette belle interférence de seconde majeure !

Si pour adopter cette version différente on s'autorise d'une concession *particulière*, faite à certaines personnes et pour certains milieux, qu'on use de cette concession dans la mesure où elle a été faite, mais qu'on ne l'introduise pas dans les éditions destinées au public.

VIII. Il est encore regrettable, à notre avis, que « quelques grégorianistes » aient demandé, et obtenu d'ailleurs, un décret de *tolérance* relativement à ce que l'on appelle la *médiante rompue*.

L'édition vaticane maintenait un usage très intéressant, qui jette un élément de variété dans la monotonie des psaumes : telle est donc la *règle*. Et à ce sujet nous ne pouvons que répéter ce que nous venons de dire : c'est qu'en usant de cette tolérance, il en résultera dans la même église, ou dans le même groupe de chanteurs, une cacophonie fort peu intéressante, si chacun veut rester fidèle à ses préférences personnelles.

Ne vaut-il donc pas mieux s'en tenir à une règle uniforme : celle qui se trouve dans le texte de l'édition *officielle ?* Nous l'avons adoptée dans notre *Manuel* et dans l'*Office des défunts* au quel nous l'avons appliquée entièrement.

(A suivre.)

M. Bargilliat.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les expulsions dans les Côtes-du-Nord. Emouvante protestation de Mgr Morelle. — Le mardi matin 9 Juin, entre deux ministères, l'administration préfectorale des Côtes-du-Nord a fait procéder à l'odieuse opération de l'expulsion des Sœurs de Broons, indignement supprimées par décret ministériel.

A Broons, vers minuit, une cinquantaine de gendarmes ont assiégé la communauté.

A 6 heures, le crochetage des portes a été ordonné.

Les exécuteurs se sont heurtés en entrant au cadavre d'une jeune religieuse décédée dans la nuit même, et dont le corps avait été déposé au grand parloir. Puis, pénétrant plus avant, ils se sont rendus à l'infirmerie, où la Très Révérende Mère Supérieure et M. le chanoine Allo ont fait entendre une protestation très énergique contre l'iniquité commise. Alors commence l'expulsion des dignes religieuses. Des barbares leur mettent la main sur l'épaule et jettent sur la rue ces pauvres femmes, coupables d'avoir fait trop de bien.

La triste besogne se continue à l'intérieur de l'établissement : aucune salle n'est épargnée, pas même la chapelle.

Au pied de l'autel se trouvent M. le chanoine Allo ; M. le chanoine Huet, curé-doyen ; M. l'abbé Guichard, aumônier ; M. l'abbé Le Gall, vicaire à Broons ; M. l'abbé Homo, vicaire à Plédéliac ; une dizaine de religieuses et quelques hommes et jeunes gens.

Après les sommations d'usage, l'expulsion se fait. M. le vicaire général Allo prend le Saint-Sacrement et, en procession, tous se rendent à l'église paroissiale où une cérémonie d'amende honorable groupe près du tabernable prêtres et fidèles, accourus pour manifester par leur présence leurs religieux sentiments à l'égard des Filles de Sainte-Marie.

A Pédernec, à Plouasne, à Louarget et à Corseul, les mêmes attentats ont été commis. A Saint-Nicolas du Pélem, un mot vraiment cynique échappe au commissaire : « Chassez-moi ça ! » Ça ?... mais qui : ça. Il n'y a pas de nègres ici, Monsieur le Commissaire.

Une femme malade est au lit incapable de faire un mouvement. On en fait la remarque à M. le Commissaire. Il n'a pas entendu, ou voulu entendre, car voici qu'un gendarme arrache cette femme de son lit et nous la voyons sortir à moitié habillée, en cheveux et sans chaussure.

Scènes odieuses, qui couvrent de honte ceux qui les commandent, et honorent ceux qui en sont victimes !

Prévenu par télégramme, au cours de sa visite pastorale, Mgr Morelle a immédiatement protesté par l'éloquente lettre suivante aux fidèles de son diocèse :

« Ainsi donc, tandis qu'il y a huit jours la France officielle et sécularisée traversait les rues de notre cité briochine, un jour de Pentecôte, à l'heure des offices, traînant à sa suite un nombreux cortège auquel l'accomplissement du devoir dominical était de ce chef interdit ; tandis que les fidèles, pressés dans les églises, dévoraient en silence l'affront fait à leur foi et priaient Dieu de ne pas tenir pour national ce qui n'était que l'apostasie de quelques-uns ; tandis que par un sentiment de patriotisme méritoire, beaucoup d'entre eux, faisant violence à leur douleur de catholiques pour ne se souvenir que de leur titre de français, s'associaient respectueusement à la réception faite au chef de l'Etat, voilà le complot qui se tramait. Les menaces de l'extérieur, les soucis de la défense nationale, la banqueroute imminente, rien de tout cela ne retenait l'attention de certains esprits qu'aveugle et rétrécit la haine sectaire. La grosse affaire pour eux était d'obtenir d'un ministère expirant l'exécution d'une poignée de pauvres femmes, sans autre arme que leur chapelet, sans autre ambition que quelques malades à soigner.

» Et ce matin, alors que les derniers lampions des illuminations fumaient encore, que les derniers trophées étaient à peine repliés, que les derniers échos des toasts officiels célébrant le patriotisme de la Bretagne étaient encore dans toutes les oreilles, ces vaillants bretons, peuple de marins intrépides et de soldats sans peur, au courage desquels on venait de rendre hommage, voyaient les plus dignes de leurs filles ou de leurs sœurs arrachées à la demeure qu'elles avaient bâtie de leurs modestes deniers, et jetées brutalement à la rue.

» Comment s'est accompli le forfait ? je ne le sais pas encore. Ce fut à la nuit finissante. Cela dura longtemps, quatre heures. Chaque cellule fut-elle forcée ? Peut-être. Je m'imagine que ce fut à la chapelle qu'on dût trouver et arracher les saintes victimes. Le secret fut-il si bien gardé qu'aucun dévouement fidèle ne se trouvât là pour les assister ? J'en serais surpris. Les malades furent-ils épargnés ? En quelles mains furent-ils remis ? Quels furent les opérateurs, pauvres gendarmes enchaînés à la consigne, ou soldats et officiers détournés de leur noble mission et rabaissés à la plus vile des besognes, ou crocheteurs de rencontre faciles à duper et à séduire par l'appât des trente deniers ? Ceux-là sont plus à plaindre que les victimes. L'orage qui grondait ici a-t-il donné à cette scène douloureuse le caractère tragique de son tonnerre et de ses éclairs ? Nous le saurons bientôt.

» Quoi qu'il en soit, cet attentat est une amère réponse aux démonstrations récentes de notre loyalisme. Venant si tôt après la visite présidentielle, il joint le cynisme à la brutalité. Quelle glace pour les enthousiastes ! Quelle déception pour les confiants ! Quelle approbation pour les défiants et les réservés !

» L'exécution est faite, mais les responsabilités restent. Si les instruments passifs, qui n'ont prêté à l'attentat qu'une main contrainte et forcée, sont plus à plaindre qu'à blâmer, les légiférants qui ont délibérément voulu et froidement permis cet attentat, ont encouru devant leur conscience, devant l'Eglise et devant Dieu, les peines les plus graves.

» Quant au couvent profané et déserté, il est et restera, en dépit de toutes les convoitises et de toutes les violences légales, la pro-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

priété inaliénable de celles qui en ont été arrachées. Qui essaierait de s'en porter adjudicataire n'aboutirait qu'à encourir la peine formidable de l'excommunication.

» Faire entendre cet avertissement était un devoir de ma charge. Pousser ce cri de douleur était un besoin de mon cœur. Il trouvera dans votre cœur un écho fidèle. Ensemble, nous prierons Dieu de garder les victimes et de ne pas tenir rigueur à notre pauvre et cher pays des actes de sauvage tyrannie dont il est le théâtre plus que le complice.

» Recevez, mes chers Frères, la nouvelle assurance de mon religieux et affectueux dévouement en N. S.

» † JULES-LAURENT,

» *Evêque de Saint-Brieuc et Tréguier.* »

Le culte de sainte Marie-Madeleine à la Sainte-Baume. Le centenaire de la restauration. — Des fêtes extraordinaires ordonnées par Mgr Guillibert, évêque de Fréjus, sont célébrées cette année à la Sainte-Baume, la grotte historique que sanctifièrent les prières, les extases et la pénitence de sainte Marie-Madeleine. Le jubilé, ouvert le 5 Mai, se terminera le 14 Septembre. Les grandes solennités se dérouleront les mardi et mercredi, 7 et 8 Juillet prochain, sous la présidence de S. G. Mgr Bonnefoy, métropolitain de Provence, avec l'assistance de tous les évêques provençaux.

Il s'agit de célébrer le centenaire de la réouverture solennelle de la Grotte après les désastres et les ruines causées par la Révolution. Le culte de sainte Madeleine à la Sainte-Baume remonte aux temps mêmes qui virent disparaître l'inconsolable pénitente venue aborder, dans une frêle barque, avec toute la famille de Béthanie, sur les côtes de la Provence. La rage révolutionnaire ne devait pas plus respecter ce sanctuaire que les autres.

Il se trouve malheureusement mêlé à l'histoire de cette destruction un nom qui nous associe indirectement à l'œuvre de réparation accomplie en 1814, celui de Stanislas Fréron, le fils du grand critique et du vaillant défenseur de l'Eglise, Elie Fréron, que Quimper, sa ville natale, ne connaît pas assez et qu'elle n'a pas su honorer suivant son mérite.

Stanislas Fréron fut quelque temps le continuateur de son père et le vengeur de sa mémoire contre les calomnies des disciples de Voltaire. Il ne résista pas longtemps aux influences philosophiques et il donna tête baissée dans les pires excès de la Convention. Commissaire à l'armée avec Barras, il présida au siège de Toulon et s'y signala par l'atrocité des représailles qu'il commanda malgré la résistance des généraux (Décembre 1793). Au retour de leur expédition, couverts encore du sang des Toulonnais, Fréron et Barras spolièrent l'église de Saint-Maximin et, acharnés à détruire, ils incendièrent le couvent, l'hospice et les bâtiments de la Sainte-Baume, ajoutant les exploits de la pioche aux ravages de la flamme.

Le Concordat permit un commencement de restauration. Mais ce ne fut qu'au retour des Bourbons, en 1814, que le culte put être solennellement rétabli et que les pèlerinages recommencèrent plus nombreux et plus pieux.

Le rapprochement des fêtes solennelles des 7 et 8 Juillet avec le Congrès eucharistique de Lourdes fixé au 22 Juillet, fête de sainte Madeleine, inspire à Mgr Guillibert la réflexion suivante dans la Lettre pastorale où il a convié ses diocésains aux cérémonies du centenaire : « Ainsi Marie, à Lourdes, sainte Marie-Madeleine, à la Sainte-Baume, recevront presque en même temps les plus magnifiques hommages. N'est-ce pas le cas de rappeler l'intime union scellée avec le sang du Calvaire, entre l'Immaculée et la Pénitente : Madeleine, constituée comme la subrogée-tutrice de Marie, au profit de l'humanité pécheresse, pour laquelle le Sauveur est mort et qu'il voudrait tout entière conduire au ciel. »

Congrès eucharistique international de Lourdes, *22-26 Juillet 1914.* — Mgr Lancelle, directeur du Bureau central du Comité national des Pèlerinages à la Basilique de Montmartre, nous prie d'informer que, d'après les nombres de Congressistes qui lui ont été annoncés par MM. les délégués diocésains, il a pu préparer avec les Chemins de fer de l'Etat — conformément au mandat spécial que lui a donné M. le comte de Beauchamp par sa circulaire du 25 Avril — des trains spéciaux réservés aux congressistes des diocèses de l'Ouest, soit Quimper, Vannes, Saint-Brieuc, Rennes, Nantes, Luçon, La Rochelle, Versailles, Chartres, Rouen, Coutances, Bayeux, Evreux, Sées, Le Mans, Angers, Poitiers (Deux-Sèvres).

Le départ pour Lourdes aura lieu le lundi 20 Juillet. Départ de Lourdes le lundi 27 Juillet.

Il sera délivré des billets Lourdes et retour selon le tarif concédé au Comité de Lourdes, au départ des gares importantes desservies par les trains spéciaux. Pour rejoindre ces gares, les Congressistes se muniront, à leur point d'origine Etat et Ouest, de billets aller et retour distincts calculés au même tarif et avec la durée de validité traditionnelle dans les cas analogues.

Pour les prix et conditions, s'adresser d'urgence à MM. les délégués diocésains.

AVIS IMPORTANT : Les inscriptions ne seront reçues par l'intermédiaire de MM. les délégués diocésains que jusqu'à concurrence des places disponibles. Sous peine de nullité, elles doivent être accompagnées du prix du billet du train spécial, — le paiement à la gare d'origine des billets pour rejoindre restant à la charge de chaque congressiste.

Pour les cas exceptionnels seulement, on peut *écrire* au Bureau central du Comité national, Basilique de Montmartre, Paris.

Le voyage s'effectuera en voitures à couloir et par trains spéciaux à marche rapide.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Bulletin mensuel des Œuvres. — Sommaire du n° 12, du 15 Juin 1914 : *A méditer ; — Un an ! — Programme des Comités paroissiaux et cantonaux (Juin et Juillet) ; — Une association catholique de Pharmaciens français ; — Œuvre du Chemin de la Croix pour les hommes ; — Affiliations à l'Archiconfrérie des Patronages (suite) ; — Ecoles imposant aux élèves des livres condamnés ; — Pour nos soldats du XI^e^ corps ; — Croix-Blanche : situation dans le diocèse ; — Garlan : Union catholique ; — Porspoder : conférence sur les manuels condamnés ; — Ploudalmézeau : cinéma ; — Société de Saint-Vincent de Paul dans le diocèse : compte-rendu pour 1913 ; — Liste des conférences de Saint-Vincent de Paul ; — Syndicats catholiques ; — Statuts de la Confrérie de N.-D. des Champs ; — Restaurant coopératif « Le Foyer », à Morlaix ; — Les Ligueuses du Léon à N.-D. du Folgoët.*

CHRONIQUE GÉNÉRALE

PARIS. — **L'Assemblée générale de l'Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers.** — L'assemblée générale de l'Œuvre des Cercles s'est clôturée le dimanche 7 Juin par des réunions à la fois très brillantes et très fécondes. Des délégués venus de toute la France, de Paris bien entendu et d'Angers, de Reims et d'Angoulême, de Meaux et de Cognac, d'Arras et de Lyon, de Fontainebleau et de Nantes, d'Abbeville et de Tours, etc.; ont, après avoir entendu un court mais substantiel rapport de M. le vicomte de Laurent sur les méthodes de formation et d'action propres à l'Œuvre des Cercles, présenté les fruits de leur expérience et leurs desiderata au cours d'une discussion très chaude, très mouvementée, toute pleine de réflexions utiles.

A 11 heures, près de 2.000 représentants des Cercles et des œuvres féminines qui leur sont affiliées, entraient en cortège, bannières au vent, en la basilique de Montmartre, pour y entendre la messe. A l'issue de la cérémonie, M. le chanoine Lenfant, en quelques paroles éloquentes, évoqua la royauté du Christ sur les classes travailleuses, et le respect et l'amour que lui doivent les ouvriers. Puis M. le comte de Mun, au pied de l'autel, relut la consécration de l'Œuvre au Sacré-Cœur.

Après quoi, un banquet réunit au Cercle du Sacré-Cœur, rue Saint-Vincent, plus de 400 convives.

Avant le banquet, l'assemblée avait entendu debout et salué d'une longue ovation le télégramme suivant que lui lut M. le comte de Mun :

« *Saint-Père Pie X a agréé avec spéciale bienveillance les hommages de piété filiale et assurance attachement du Comité et des membres des Cercles catholiques d'ouvriers réunis sous présidence cardinal archevêque de Paris en assemblée générale, leur envoie de tout cœur bénédiction apostolique implorée pour eux, leurs familles et comme gage de succès et d'heureux résultats pour leurs travaux.*

» Cardinal MERRY DEL VAL. »

S. Em. le cardinal Vannutelli avait aussi daigné envoyer à l'assemblée sa bénédiction et ses encouragements.

A la fin du banquet, après que plusieurs assistants eurent porté des toasts fort applaudis, M. le comte de Mun prononça un discours, où, après avoir évoqué le passé de l'Œuvre des Cercles, les sources où elle puisa ses pensées directrices, son absolue soumission aux enseignements de l'Evangile et de l'Eglise, son dévouement inébranlable aux classes travailleuses, il exprima sa joie de voir commencer à se réaliser par le Syndicat, guidé par les principes de la morale catholique, l'organisation professionnelle qu'elle avait rêvée.

Voici quelques passages de ce très beau discours :

« J'ai entendu avec une infinie reconnaissance tout ce qui vient d'être dit sur notre chère Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers.

» Laissez-moi jeter un regard en arrière et rappeler les idées, les principes sur lesquels l'Œuvre s'est fondée, il y a quarante ans.

» Nous voulions appeler les favorisés de la fortune, les représentants des classes élevées du pays, ceux qui sont en communication avec les travailleurs, à remplir dans leur plénitude leur devoir social.

» Quel était ce devoir social ? C'était obéir pleinement à la loi de l'amour chrétien, à la loi de fraternité chrétienne. Nous faisions appel au dévouement des classes élevées en faveur des classes laborieuses. Et qu'était ce dévouement ? Ce n'était pas seulement l'élan du cœur qui pousse à des sentiments de bienveillance, mais celui qui fait que, lorsque des intérêts divers sont en présence, on les examine en toute conscience pour les concilier entre eux dans la concorde et dans la paix. C'est l'oubli de l'égoïsme en haut et de l'égoïsme en bas.

» Jeunes hommes, nous n'avions alors d'autre programme que notre foi : nous avions foi en la parole du Christ, qui n'est pas seulement une pitié de parole, mais une pitié réelle pour les foules. Nous avions foi dans cette parole qui a établi l'Eglige catholique, pour propager son enseignement dans le monde.

» Ayant conscience des obstacles que nous allions rencontrer sur notre route, nous nous sommes tournés vers les enseignements de l'Eglise catholique.

» Toute notre œuvre est là. Elle a consisté à chercher la conciliation entre des droits opposés et des intérêts contraires. Nous nous sommes appliqués à tenir compte des intérêts des uns et des intérêts des autres. Et nous avons adjuré nos amis de chercher la conciliation de ces intérêts divers dans une organisation professionnelle. Or, cette organisation professionnelle c'est, nous ne craignons pas de le dire, une organisation syndicale. Il ne faut pas avoir peur des mots et parce que nos adversaires se sont servis de ce mot pour nous combattre, nous n'allons pas le leur laisser.

» Alors que nous voyons germer et fleurir cette idée que nous avons préconisée depuis quarante ans, nous voulons constater que nous sommes d'accord dans notre action. Ce mouvement syndicaliste qui se répand est sorti de notre vieille Œuvre catholique. Nous le disons dans un sentiment de reconnaissance pour la Providence qui a béni nos efforts. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Pèlerinage à Rome. — « La France à Rome » (27e année). **Train spécial : Durée 13 jours, du 6 au 19 Septembre 1914. — Itinéraire : Paris, Belfort, Delle, Berne, Spiez, le Lotschberg, le Simplon, Milan, Venise, Padoue, Florence, Assise, Rome, Pise, Gênes, Turin, le Mont-Cenis, Paris. Prix : 220 fr. en 3e classe.** (Départ de Paris, retour à Paris) tout compris.

Pour les renseignements et inscriptions, s'adresser dès maintenant à M. MAUDUIT, 6, rue Verdelet, Quimper.

Il se forme à Bordeaux une Société Civile ayant pour but l'exploitation commerciale des Marques et Modèles déposés de l'**HORA CHRISTI**. Cette montre si pieusement conçue et si artistiquement exécutée, constitue pour tous les catholiques un véritable signe de ralliement ; elle rappelle à chaque heure du jour et de la nuit, ce que N. S J.-C. a souffert A CETTE MÊME HEURE pour notre salut pendant sa douloureuse Passion.

Le but éminemment religieux de cette entreprise la signale lui-même aux lecteurs.

Les Promoteurs de l'**HORA CHRISTI** qui sont des personnalités catholiques connues à qui on ne peut que souhaiter plein succès, ont obéi à l'unique pensée de faire collaborer les personnes bien pensantes à une œuvre pleine d'avenir.

Pour donner à cette affaire l'extension qu'elle mérite, il faut le concours des âmes pieuses qui pourront se procurer tous renseignements en s'adressant : 21, rue Marcelin, à Bordeaux, Siège du Secrétariat du Comité.

REVUE FINANCIÈRE. — Après des alternatives de reprise et de découragement, les tendances se sont, en fin de compte, un peu améliorées et les cours des dernières cotes ne sont pas dénués d'une certaine fermeté — La Rente Française s'inscrit à 85,55. Les Fonds Russes restent bien orientés ; de même que la plupart des valeurs de même nationalité. le Turc Unifié, par contre, s'alourdit à 81,45. — Bonne fermeté de nos grandes banques françaises dont l'excellente situation se confirme de toute part. Le Crédit Lyonnais termine à 1 596, le Comptoir d Escompte à 1 026, la Société Générale à 769. — Les grands Chemins Français sont actifs et fermes. Le prix des obligations P. L. M. en cours d'émission est fixé à : 489 fr pour les 4 °/₀, 408 et 404 fr. pour les 3 °/₀ suivant la jouissance, et 369 fr. pour les 2 1/2 °/₀ Reprise des valeurs de Traction et d'Electricité. — Valeurs de cuivre plus calmes, Rio 1.722. — Les mines de cuivre porphyrique Chino, Ray Copper, etc..., sont loin des cours majorés auxquels ont les a introduites sur le marché et la perte des acheteurs est importante. Or, la banque qui les patronne vient d'adresser aux rentiers français une « Lettre ouverte » leur recommandant les titres et le marché américains ! Pour qui connaît les dangers de pareils placements, il apparaîtra que compromettre son capital sous prétexte de protéger son revenu est un remède à la Gribouille. — Meilleure tenue des valeurs de pétrole. Lianosoff regagne du terrain à 465 fr.

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1res côtes de Bordeaux) et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).

Vins de Bordeaux authentiques
et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.

Agent gén[l] de Bretagne : M. EMILE DANTEC, 58, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché

Librairie Saint-Corentin.

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — **QUIMPER** — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils peuvent dès maintenant souscrire aux nouveaux *Bréviaires*, désormais définitivement arrêtés pour de très longues années, et qui commenceront à paraître dans quelques semaines avec le nouveau *Propre* du diocèse.

Manufacture d'Ameublements

J. CHENADEC

1, rue René-Madec (ancien[t] rue du Quai)

QUIMPER

ENTREPOT DE LITERIE, MIROITERIE, SIÈGES & TENTURES

Agencement complet d'Hôtels, Cafés, Villas

PRIX FIXE | **PRIME** ou **FRANCO DE PORT** à tout acheteur dont l'achat au comptant dépasse **25** francs.

VITRAUX D'ART MAISON FONDEE EN 1864
G.-P. DAGRANT
7, cours St-Jean, **BORDEAUX**
Envois de Croquis et Devis sur demande.

ASSOCIATION DE N.-D.-DE-LOURDES

PALAIS DU ROSAIRE

LOURDES, 64, Boulevard de la Grotte, 64, LOURDES

Le plus considérable, le mieux assorti et le
MEILLEUR MARCHÉ
des Magasins d'Objets de Piété et Souvenirs.

MAISON CATHOLIQUE DE TOUTE CONFIANCE
RECOMMANDÉE PAR LE CLERGÉ.

J. au SERRE, *Propriétaire*, J. RIFFARTH, *Directeur*, favorisés le 5 février 1913, de la **BÉNÉDICTION PONTIFICALE**

ENVOI FRANCO DU CATALOGUE SUR DEMANDE.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

UN LITRE d'Huile par mois.

TELLE EST LA DÉPENSE D'UNE VEILLEUSE N° 0

Le bidon d'huile postal 10 kilos, franco gare, 14 fr. 50.

F. FAFET, rue de Bérulle, à Saint-Mandé (Seine).

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une Maladie de la Peau, Dartres, Eczémas, Boutons, Démangeaisons, Bronchites chroniques, Maladies de la Poitrine, de l'Estomac et de la Vessie, de Rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Le public appréciera le but humanitaire de cette offre. Ecrire par lettre ou carte postale à **M. VINCENT**, 8, Place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra *gratis* et *franco* par courrier et enverra les indications demandées.

ÉPILEPSIE

Guérison certaine par l'ANTIÉPILEPTIQUE DE LIÉGE de toutes les maladies nerveuses et particulièrement de l'épilepsie, réputée jusqu'aujourd'hui incurable.

La brochure contenant le traitement et de nombreux certificats de guérison est envoyée franco à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie à M. **FANYAU**, Pharmacien, à Lille (Nord).



300 Ans de Succès



EAU DES CARMES DÉCHAUSSÉS

Boyer

Exigez bien la Signature ci-dessus.



29e Année — Vendredi 26 Juin 1914. — N° 26

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO	PRIX DE L'ABONNEMENT	LA LIGNE D'ANNONCE
10 CENTIMES	France, Algérie et Tunisie. 6 fr. par an. Étranger . . . . . 8 fr. —	40 CENTIMES

L'Abonnement, payable d'avance, part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : Pour les communications, abonnements, dépôts et annonces, s'adresser à M. l'abbé CORNOU, Directeur de la *Semaine religieuse*, place Saint-Mathieu, 3, à Quimper. Les communications doivent être parvenues pour le *mardi au plus tard*, à midi.

Vente au numéro { *à Quimper*, Librairie J. SALAUN, 7, rue St-François.
à Brest, Maison « A NOEL, » 30, rue de la Rampe.
à Landerneau, NICOLAS, rue Fontaine-Blanche.

QUIMPER

TYP. DE KERANGAL, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ

1914

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MALADIES D'ESTOMAC

Quand votre estomac est tellement dérangé qu'il ne peut plus digérer les aliments, le tonique végétal, la Tisane Américaine des Shakers, le tonifiera et l'aidera à fonctionner. Pour les cas où il y a manque d'appétit, douleurs après les repas, maux de tête, attaques bilieuses et constipation, sa vertu curative n'a pas d'égale. La Tisane américaine des Shakers a apporté la santé et l'énergie à des milliers de pauvres malades.

C'est un remède purement végétal et un spécifique absolu contre les mauvaises digestions, les excès de bile, la constipation, les maux de tête, l'anémie, la faiblesse et toutes les maladies de l'estomac et du foie. Elle guérit parce qu'elle rétablit le bon fonctionnement des organes atteints et quand l'estomac, le foie, les reins et les intestins fonctionnent parfaitement, le sang sera pur, le corps bien nourri, les nerfs fermes, et vous ne manquerez pas de jouir d'une santé florissante.

Voici ce qu'écrit à ce propos M. Louis Stève, à Clans (Alpes-Maritimes) :

« Je ne puis m'abstenir de vous féliciter de votre excellente Tisane Américaine des Shakers. J'ai bon appétit maintenant et suis en parfaite santé, et je dois cela uniquement à l'emploi d'un flacon de Tisane Américaine des Shakers. Je souffrais depuis deux ans de violents maux de tête et de douleurs à l'estomac. Parfois je rejetais la nourriture et j'étais vite essoufflé. J'avais un poids sur l'estomac et souvent des aigreurs. Ma fille Marie, qui habite à Nice, souffrait d'anémie et était très faible, mais votre Tisane l'a guérie.

Lisez aussi ce que dit M. Léon Monteil, maréchal-ferrant à Chambret (Corrèze) : « Il m'était impossible de garder le moindre aliment. L'estomac se contractait et me faisait horriblement souffrir. En un mot mon cas paraissait désespéré. Alors j'ai fait usage de votre Tisane, et maintenant j'ai retrouvé la santé. »

En vente dans toutes les pharmacies.

29e Année. Vendredi 26 Juin 1914. N° 26.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — XXXVme Pèlerinage du diocèse de Quimper et de Léon à N.-D. de Lourdes, 7-13 Juin 1914.

II. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Quête ; Nominations ; Conseils paroissiaux ; Prêtres étrangers résidant ou voyageant dans le diocèse.

III. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Enseignement libre ; Service anniversaire ; La Confirmation dans le diocèse en 1914 ; Quimper.

IV. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 28 Juin. — 4me après la Pentecôte. NATIVITÉ DE S. JEAN BAPTISTE. Double de 1re classe avec octave. Blanc.

A la messe, mémoire du Dimanche.

A vêpres, mémoires du suivant et du Dimanche.

Lundi, 29. — SS. PIERRE et PAUL, Apôtres. Double de 1re classe avec Octave. Rouge.

Mardi, 30. — Commémoration de S. Paul, Apôtre. Double majeur. Rouge.

Mercredi, 1er Juillet. — S. Goulven, Evêque. Double. Blanc.

Jeudi, 2. — Visitation de B. Vierge Marie. Double de 2e classe. Blanc.

Vendredi, 3. — De l'Octave de S. Jean Baptiste. Semi-double. Blanc.

Samedi, 4. — *(Jeûne et abstinence).* De l'Octave de S. Jean-Baptiste. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 5. — 5me après la Pentecôte. Le Très précieux Sang de N.-S.

Au chœur, solennité de SS. Pierre et Paul.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Landudec.	du 27 au 28 Juin.
Saint-Eloy.	du 29 au 30 —
Saint Jean-du-Doigt.	du 1er au 3 Juillet.
Logonna-Quimerch	du 4 au 5 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

XXXV^me PÈLERINAGE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

à N.-D. de Lourdes

7-13 JUIN 1914

Le départ. — Le voyage.

Dimanche 7 Juin. — Les abords de la gare a Brest. — On dirait une vaste fourmilière, mieux encore : une ruche bourdonnante d'un travail qui s'achève. La place est « noire » de monde. Quand je dis : noire, c'est une façon de m'exprimer ; la place n'est pas « noire » du tout, au contraire ! Le soleil brille de son plus pur éclat, la rade scintille des mille rayons que reflètent ses flots apaisés. Les toilettes des femmes sont printanières, estivales même : chapeaux de toutes nuances, coiffes de toutes formes, robes et corsages clairs. Tout cela crée un ensemble qui réjouit les yeux, d'autant mieux que l'on sent régner, dans la foule, une effervescence joyeuse et que tous les visages irradient la gaîté.

Qu'est-ce donc ? Brest recevrait-il la visite d'un grand personnage ? M. le Président viendrait-il, malgré nos édiles, apporter à notre grand port de guerre le salut du gouvernement ? Serait-ce tout au moins un quelconque ministre « inaugurateur » d'une statue aussi quelconque ?

Rien de tout cela ! C'est bien plus simple et c'est beaucoup plus grand. Tout à l'heure, dans un train qui attend, locomotive « hennissante et fumante », 500 pèlerins de Brest vont prendre place pour un long voyage. C'est l'arrière-garde du Pèlerinage qui conduit à Lourdes l'imposante députation des fidèles du Finistère vers la Grotte de Massabielle.

Déjà sont partis deux trains de Quimper, au milieu des « vivats » d'une foule sympathique. Puis, deux autres trains ont quitté Landerneau, emmenant les pèlerins de la région et ceux de Saint-Pol et de Morlaix, à la garde desquels seront confiés les malades du « train blanc ». Un cinquième convoi quitta Brest vers 2 heures : il était rempli des fidèles du Bas-Léon.

Le départ. — Le hall de la gare est libre ! C'est maintenant le tour des Brestois de la ville et de la banlieue. Oh ! que la consigne est sévère ! Personne ne pourra franchir la porte d'entrée des quais de la gare, s'il ne montre au préalable... patte blanche, je veux dire « carte jaune ». — Nous sommes le train

jaune ! — et coupon d'aller et de retour. C'est en vain que l'on essaie de prendre des tickets. Ils n'ont pas cours aujourd'hui. « Mais, Monsieur, et ces paquets !... Ma mère ne pourra pas les porter seule, je vous prie, laissez-moi... » — « Impossible, Monsieur. Je regrette infiniment, Madame !!! » Alors, une dernière embrassade, une ultime recommandation, et voilà le pèlerin livré à ses seuls moyens, encombré de colis souvent hétéroclites. Mais les premiers passés sont charitables, ils arrivent au secours des retardataires ; l'un prend un pliant, l'autre une valise, que sais-je encore ? Bref, au bout d'un quart d'heure, tout le monde est casé ! C'était si facile ! les divers compartiments étaient si bien numérotés et M. le Directeur du train se multipliait avec une telle bonne grâce !

Je note en passant que pour assurer le service d'ordre, il y avait tout simplement, à la gare de Brest, en face d'une foule de plus de 3.000 personnes, le brigadier de police d'ordinaire surveillance et trois ou quatre employés ! On ne pourra vraiment pas dire que les pèlerins sont des fauteurs de désordres !

Mais trêve de réflexions. L'heure a sonné ! Un dernier coup de sifflet, strident, déchire l'air et... nos oreilles. Notre locomotive, superbe de force, s'ébranle entraînant derrière elle 10 grandes voitures et plus de 500 pèlerins.

Les chants ont déjà commencé. Ici l'on entonne le *Magnificat*. Plus loin l'on entend le refrain si populaire « Nous venons encor », tandis que d'autres semblent déjà voir la douce Vierge et la Grotte bénie, et chantent : « O Vierge de Massabielle ».

Les voix dominent le halètement puissant de l'énorme machine, et tout le long de la voie, depuis les hauteurs du boulevard qui surplombe la gare jusqu'au Rody et à Kerhuon, une foule émue répondra par ses acclamations aux cantiques des pèlerins.

La route. — *In viam pacis !* Ils vont sur le chemin de la paix. Ils vont vers la Mère de toutes grâces. Ils ne comptent pas avec les longueurs et les difficultés de la route. Déjà, par la pensée, ils sont à Lourdes, et, durant toute une nuit, et une longue journée, ils prieront, ils chanteront, ils s'entretiendront des belles choses qu'ils vont voir ; mieux encore, ils se supporteront, ils s'aideront charitablement les uns les autres ; tous unis dans une même communauté de sentiments et de foi, ils auront leurs regards tournés vers Celle qui daigna, un jour, apparaître à l'humble pastourelle Bernadette Soubirous.....

Est-il nécessaire d'insister davantage sur les détails de la route ? Tout marche à souhait. Nous dévorons... les kilomètres, sans cependant faire tort à nos provisions de voyage. Puis le soir tombe. Nous avons dépassé Sainte-Anne d'Auray et nous avons salué, de nos chants et de nos prières, notre bonne vieille « Grand'Mère » du ciel. La prière du soir a été dite dans tous les compartiments. On a pieusement récité le

Archives diocésaines de Quimper et Léon

chapelet. Et maintenant, dans la pénombre créée par la lueur toute menue des lampes dont on a diminué l'éclat, les pèlerins s'essaient à dormir.

A minuit, nous sommes à Nantes, et nous verrons les premières lueurs du soleil levant se refléter dans les marais salants de la Vendée. Devant nous défilent les paysages les plus divers : une réflexion sur ceci, une anecdote racontée par un pèlerin, un souvenir historique évoqué au passage de tel endroit ; nous prions encore, nous chantons toujours et le temps passe et nous approchons de Lourdes !

L'ARRIVÉE. — Déjà les premiers sont arrivés ! Oh ! les heureux qui déjà sont agenouillés à la Grotte, tandis que nous supportons encore les cahots inévitables ! Mais patience, ce sera bientôt notre tour ! Nous avons déjà vu Pau et son fameux donjon. Nous nous sommes arrêtés à Saint-Pé, le temps qu'il fallait pour dégager la gare de Lourdes. Nous y serons dans quelques minutes ! C'est peu mais c'est encore bien long pour notre pieuse attente. Enfin ! nous apercevons les hauts sommets, la neige éternelle, les nuages qui nous dérobent les cimes élevées. Voici la croix du Jer ! Voici le clocher de la Basilique ! Voici la foule qui se presse aux abords de la Grotte. La blanche statue resplendit des mille lueurs des cierges qui brûlent à ses pieds. Nous chantons : *Ave maris stella !* Salut, Mère ! C'est l'arrière-garde de l'arrière Bretagne ! faites-lui un maternel accueil !

Vite, très vite, on a ficelé ses paquets, bouclé ses valises, on s'arrange un peu et l'on descend du train. « Attention ! ne nous perdons pas ! Les premiers passés attendront les autres sur la place de la gare ! » « Mon Dieu, où ai-je mis mon billet ? » « Et ma carte ? » « Oh ! j'ai perdu mon insigne !... » En un mot, tout le broubaha inséparable d'un long séjour dans un endroit où, malgré tout, l'on était un peu parqué et que l'on quitte avec plaisir !

Mais nous sommes à Lourdes ! Vite, bien vite, débarrassons-nous de nos encombrants colis ! Vite, bien vite, débarbouillons-nous, nous en avons besoin ! Vite, bien vite, allons dire le bonsoir affectueux de notre cœur filial à la Grotte bénie ! Oh ! cette première prière à l'endroit où Bernadette pria, comme elle monte vers la Bonne Vierge, ardente et confiante ! « Mère, je viens vers vous ! Bénissez-moi ! Bénissez ceux que j'aime ! Demain, je vous parlerai plus longuement. Mais, dès ce soir, j'ai voulu vous apporter l'hommage de mon cœur, et je baise la terre où votre pied virginal a daigné se poser ! »

La nuit est tombée. Des clartés s'allument sur l'Esplanade et la façade de la Basilique magnifiquement s'illumine. Les plus intrépides parmi nous se mêlent aux autres pèlerins qui font la procession aux flambeaux. Mais la lassitude est grande de cette longue randonnée ! Le corps réclame un peu de repos : accordons-lui ce qu'il a mérité. A demain matin !

La première journée.

Mardi. — Le soleil s'est levé : les pelouses de l'Esplanade sont encore humides de la matinale rosée, et déjà des groupes nombreux se dirigent pieusement vers la Grotte où, à 6 heures et à 6 h. 1/2, seront célébrées deux messes, la première dite par M. le chanoine Pilven, organisateur du Pèlerinage, et la seconde par M. le chanoine Orvoën, curé-archiprêtre de Quimper, notre directeur spirituel. Les pèlerins bretons ont déjà compris que, pour être agréables à la Sainte Vierge, ils devaient recevoir dans leur cœur son Fils, Jésus-Hostie. Ils sont venus nombreux, très nombreux à la communion, sous le regard de Marie, tandis que les autres s'empressent autour des confessionnaux et se disposent, eux aussi, à se mettre en état de communier. Durant ce temps, les prêtres célèbrent la sainte messe aux différents autels, et au Rosaire comme à la Grotte, les communiants se succèdent en rangs pressés à la Sainte Table.

LA GRAND'MESSE AU ROSAIRE. — On se précipite un peu, car à 9 heures nous avons notre première grande réunion. En quelques minutes, l'église du Rosaire regorge de pèlerins bretons. La grand'messe commence. Elle est chantée par M. le Curé-Archiprêtre de Quimperlé, assisté de MM. Hervé, vicaire à Plouguerneau, et Morvan, vicaire aux Carmes, qui font les fonctions de diacre et de sous-diacre. Monseigneur l'Evêque de Quimper est au trône ayant à ses côtés MM. les chanoines Grall, curé de Ploudalmézeau, et Le Coz, curé de Pleyben. M. Normant, vicaire à Saint-Pierre-Quilbignon, accompagne à l'harmonium les chants que, d'une voix bien timbrée, entonne M. Coajou, recteur de Tourc'h, tandis que M. Gargadennec, recteur de Carantec, en assure la bonne exécution en battant la mesure. Après l'Evangile, Monseigneur monte en chaire. Le silence se fait, très religieux dans l'immense enceinte. Si, pour nous, c'est toujours un bonheur d'entendre la voix éloquente de notre Evêque, il semble qu'aujourd'hui doivent tomber de sa bouche des enseignements encore plus importants :

Nous apportons, cette année, à Notre-Dame de Lourdes, le salut de sa mère, sainte Anne de la Palue, couronnée en Cornouaille au nom du Pape, au mois d'Août 1913.....

Nous lui offrons en même temps l'hommage de notre Congrès Marial du Folgoët, où elle a été étudiée et célébrée comme la *Mère de grâce*...

Que sainte Anne et Marie s'unissent pour bénir du même cœur le Congrès Eucharistique international de Lourdes !

Un Congrès Marial est une bonne préparation au Congrès Eucharistique. En faisant mieux connaître la Mère, il fait mieux aimer le Fils, qui l'a créée immaculée, héroïque et miséricordieuse. Toutes les dévotions doivent converger vers la Sainte Eucharistie et nous y conduire. Nos apôtres bretons ont prêché le culte de l'Eucharistie avec

Archives diocésaines de Quimper et Léon

d'autant plus d'ardeur qu'ils ont aimé plus tendrement la Bienheureuse Vierge.

Aussi les Congressistes du Folgoët seront tous bien tentés de venir prendre part au Congrès de Lourdes. Qu'ils y soient nombreux. Ce sera justice.

Ceux qui n'y viendront pas pourront du moins s'associer d'esprit et de cœur à la fête sans quitter la Bretagne. Nos paroisses prieront en union avec Lourdes. De plus, un grand *triduum eucharistique* breton aura lieu, à Sainte-Anne d'Auray, du 24 au 26 Juillet prochain.

Notre-Dame de Lourdes, à l'heure où l'Eucharistie sera glorifiée dans son domaine, sera heureuse de voir sa mère sainte Anne grouper autour d'elle les adorateurs bretons de l'Hostie consacrée, et les encourager à la communion fréquente, et présider à leur *Adoromp oll* sur l'Esplanade de la Scala Sancta.

Certes, la Sainte Vierge a de très hautes et très douces raisons pour faire adorer et aimer l'Eucharistie. Les mêmes raisons entraînent le cœur de sainte Anne. Le Dieu de l'Eucharistie est son petit-fils. De son vivant, comme elle l'eût adoré sur la terre, et joui des manifestations de sa gloire, et béni le triomphe des Rameaux, et chanté la Résurrection ! Ce qu'elle n'a pas pu faire durant sa vie terrestre, elle le fait maintenant du haut du Ciel, et elle dit à ses Bretons : « Faites pour le Dieu vivant et caché tout ce que la foi pourra vous inspirer : Visitez-le au tabernacle ; adorez-le dans son ostensoir ; accompagnez ses processions solennelles ; assemblez des congrès pour éclairer et échauffer les âmes de ses fidèles ; priez, et provoquez des miracles. » L'honneur de Jésus sera la joie de Marie et de sainte Anne.

Pourquoi sainte Anne et Marie ont-elles un si vif désir de voir s'accroître les honneurs rendus à l'Eucharistie ? Il ne faut jamais perdre de vue le but réel de l'action des Saints parmi nous. Ils nous aiment et veulent notre salut. Mais ils le veulent pour procurer la volonté et le règne de Dieu. La main de sainte Anne apparaît à toutes les pages de notre histoire. C'est toujours pour faire régner Notre Seigneur parmi nous et procurer ainsi sa gloire en même temps que notre sainteté. C'est pour l'Eucharistie, et par l'Eucharistie, qu'elle travaille. Elle suscite nos apôtres bretons, et leurs successeurs d'âge en âge, pour que l'Eucharistie nous soit par eux donnée et conservée comme une force de renouvellement et de progrès dans la vertu, et pour que nous consacrions toutes nos facultés à la garder dans une gloire croissante, à travers nos faiblesses, malgré les ennemis de toutes sortes qui menacent notre foi, depuis les invasions normandes, les guerres de religion, et les violences de la Révolution, jusqu'aux persécutions actuelles. Si sainte Anne et Marie nous demandent en ce moment plus de manifestations en l'honneur de l'Hostie-Sainte, c'est pour nous amener à remercier ainsi plus amplement notre Dieu du bien qu'il a fait à la Bretagne par le Sacrement de son amour.

Elles nous le demandent plus encore pour expier nos fautes personnelles, pour réparer les scandales dont notre Bretagne pourtant si catholique est parfois le théâtre dans la vie publique comme dans la vie privée et les outrages officiels accumulés par la France contre Dieu.

Elles nous le demandent enfin pour donner une forme nouvelle et plus pressante à nos prières pour l'avenir de notre pays. Il nous arrive de rêver une Bretagne assez énergique pour se retremper dans sa foi et son activité catholique, et assez généreuse pour se faire l'apôtre du reste de la France. Ce serait sans doute un miracle. L'Eucharistie seule peut le faire, si nous savons utiliser sa force surnaturelle comme le voudraient sainte Anne et Marie.

Sainte Anne n'a pas eu la joie de *communier* sur la terre. La Sainte Vierge a communié au Cénacle, et plus tard, régulièrement, de la main de saint Jean.

Sainte Anne, dans le Ciel, a appris de Dieu ce que c'est que communier, combien les âmes ont besoin de la communion, et combien la communion bien faite est efficace dans la vie d'une âme et dans la vie d'un peuple.

Sa fille a pu lui dire l'effet produit en elle par cette communion de la veille du Calvaire, qui lui mit plus profondément au cœur la grâce nécessaire pour son martyre maternel : *Stabat mater, ...juxtà crucem lacrymosa.*

Elles savent toutes les deux que l'Eucharistie nous aide à croire plus fermement, à aimer plus tendrement, à agir plus virilement.

Elles vous engagent du même cœur à bien communier et à honorer de toutes façons la Sainte Eucharistie.

Méditez ces pensées, en assistant aux offices du pèlerinage, et en suivant avec amour et espérance les processions du Saint-Sacrement, pour appeler la grâce divine sur nos malades, sur nos âmes et sur tous les grands intérêts de la France, du diocèse et de la Sainte Eglise.

Le sermon de Monseigneur a duré près de trois quarts d'heure. Nous l'avons écouté dans un religieux silence et avec une grande émotion. Et maintenant, dans une détente qui est un magnifique acte de foi, nous chantons à pleine voix le *Credo* royal, qui monte majestueusement sous les voûtes du Rosaire, et dont les sonorités se répandent jusqu'à l'endroit où se trouve la Vierge couronnée. Quelques strophes du cantique à « N.-D. de Rumengol » remplissent le temps de l'Offertoire. Et la messe continue. On prie avec ferveur Jésus, « roi et centre de tous les cœurs », présent sur l'autel. Le saint sacrifice s'achève. M. le chanoine Orvoën donne alors quelques avis pratiques aux pèlerins, et le flot pressé des Bretons sort en bon ordre du Rosaire, tandis qu'impatients, les Lyonnais attendent que l'église soit libre pour y pénétrer à leur tour.

En ce moment, il y a à Lourdes plus de 12.000 pèlerins. Les Bretons du Finistère sont plus de 3.000. Les Lyonnais, avec quinze trains, sont au nombre de 6.000. Les pèlerins de Tarragone s'en vont, mais sont remplacés par les pèlerins de Castres (diocèse d'Albi) et d'Hagetmau (diocèse d'Aire). Cela fait un spectacle très pittoresque et très émouvant de tous ces gens, étrangers les uns aux autres, qui fraternisent dans un même élan de foi et d'amour vers la Vierge de Lourdes...

L'APRÈS-MIDI. — LES VÊPRES ! LA LUMIÈRE QUAND MÊME ! — Mais le soleil, si clair et si joyeux dans la fraîcheur du matin, devient avare de ses rayons. Le temps s'est obscurci, les nuages s'amoncellent au-dessus de nos têtes ; ainsi qu'on nous l'avait annoncé, il va bientôt pleuvoir. En effet, vers une heure de l'après-midi, alors que les Bretons se pressent vers l'église du Rosaire, une averse diluvienne vient encore hâter leur marche. On s'engouffre dans l'église qui, bientôt, sera archicomble, et l'averse continue, et les retardataires en sont réduits à chercher

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de précaires abris sous les arcades ou sous les arbres, devant les piscines. Les vêpres commencent, présidées par M. Le Bihan, recteur de Lampaul-Guimiliau, et après le chant du *Magnificat*, M. Berthou, curé-doyen de Landivisiau, monte en chaire pour nous faire une instruction bretonne. Il prend pour texte de son sermon la parole de Notre Seigneur à l'aveugle de Jéricho : « *Quid vis ut faciam tibi ? — Domine, ut videam !* » Il montre que « les yeux de l'homme sont faits pour la lumière du jour, que son intelligence est faite pour une lumière plus haute, qui a son foyer en Notre Seigneur Jésus-Christ et qui n'aura sa pleine clarté que dans la béatitude du Ciel. Qu'est-ce qui fait perdre à l'homme ces trois lumières dont il a besoin ? C'est le péché, dont les conséquences se font sentir, d'abord dans la vie naturelle, par mille infirmités, dans la vie de l'âme qui ne garde plus le reflet de Jésus, son modèle et son guide, enfin, dans la vie éternelle, que le péché ferme à jamais pour ceux qui meurent sans le repentir.

» Pensons d'abord à nos pauvres malades : prions pour eux ; leur état, quel qu'il soit, est aussi digne de pitié que celui de l'aveugle de Jéricho. Celui-ci fut sauvé par sa foi. Prions ! c'est la foi qui nous sauvera.

» La lumière de notre âme ? C'est le soleil de justice, c'est Notre-Seigneur. Combien d'hommes qui n'ont pas eu cette lumière, combien d'autres qui l'ont mal reçue. Nous-mêmes, comment la traitons-nous parfois, comment la traite-t-on officiellement dans notre pays ? Pourtant, à plusieurs reprises, la Vierge est venue nous redire au nom de son Fils : « Si vous ne vous convertissez pas, j'éloignerai de vous la lumière ! » Le bras vengeur de Dieu va-t-il s'appesantir sur nous, puisque la France ne veut pas reconnaître son aveuglement ? Non ! espérons-le, Dieu n'oublie pas que notre patrie demeure quand même la fille aînée de l'Église ; il tient compte de ceux qui ne rejettent pas la lumière. Nous sommes de ce nombre, puisque nous venons prier pour nos malades, puisque nous voulons pour Roi Jésus-Christ et que nous faisons profession de croire que Jésus seul pourra étancher cette soif de lumière. Prions pour qu'il daigne nous l'accorder sur cette terre et qu'il nous la donne à jamais dans la patrie éternelle. »

La cérémonie se termine par le chant d'un cantique breton et lentement le flot des pèlerins s'écoule à travers les rangs pressés des Lyonnais que l'ondée a massés aux portes du Rosaire.

La Procession du Saint-Sacrement. — L'heure n'a pas encore sonné de la procession du Saint-Sacrement. Le temps demeure orageux : l'averse a cessé, mais des gouttes d'eau tombent toujours. En attendant que se forme la procession, allons nous mettre à l'abri au bureau des constatations. Ce sera le moyen de nous renseigner sur les événements de la journée. Y-a-t-il des miracles ? Des bruits contradictoires circulent dans la foule des pèlerins. Ici, nous serons bien renseigné ! Accoudé à sa table, le vénérable docteur Boissarie laisse errer son regard qui semble distrait. Il est plus prudent de ne pas l'aborder à cette heure. Réservons-nous ! Mais il y a là le sympathique directeur de la *Croix de Lourdes*, René Gaëll : c'est un confrère, on se regarde un moment en point d'interrogation, mais bien vite on cause, et la vue de mon insigne m'attire un compliment pour nos pèlerins, dont l'allure édifiante est très remarquée. J'apprends que le bureau des constatations n'a rien enregistré aujourd'hui. Mais tout à l'heure, après la procession du Très Saint-Sacrement, il y aura peut-être du nouveau. Allons prendre notre place dans le cortège. La pluie a recommencé. Qu'importe ! on sortira quand même. Nous faisons violence au temps, et le temps, après une petite grimace, se remet au beau. Les Lyonnais se joignent à nous pour faire cortège à Notre-Seigneur. Les femmes font la haie ; les hommes et les prêtres portent des cierges, et tout le monde chante les hymnes au Saint-Sacrement, qui s'avance, porté par Monseigneur, sous le dais que soutiennent deux pèlerins de Châteaulin et deux « glaziks » de Quimper. A droite et à gauche de Monseigneur, se trouvent, diacres parés, MM. les Curés de Saint-Louis et de Ploudalmézeau, tandis que suivent, porteurs de flambeaux, MM. Fortin, sénateur du Finistère, Quéméneur, de Saint-Renan, de Kerdanet, maire de Trégarantec, et un médaillé de l'Hospitalité.

La procession se déroule imposante, magnifique. Les bannières et les drapeaux claquent au vent. Nous arrivons sur l'Esplanade, au chant du *Lauda Jerusalem Daminum !* Déjà, la tête de la procession est groupée sur les marches du Rosaire. Nous avons défilé devant les malades. Quel spectacle ! Quelles misères ! Les moins gravement atteints sont assis sur des bancs et d'autres dans leurs voiturettes. Plus loin, ce sont les grabataires, étendus sur leur couche de douleurs. Il y en a de tous les âges, de toutes les conditions, de tous les coins de la France : c'est un véritable capharnaüm des douleurs humaines. Et sur toutes ces figures ravagées on lit cependant quelque chose qui console : c'est la confiance et la résignation... Le Saint-Sacrement paraît sur la place. Le dais s'arrête : un léger ombrellino, que porte M. Taburet, de Saint-Renan, va maintenant abriter Jésus-Hostie, qui s'avance vers les malades et qui les bénit ! Alors s'élève, suppliante, la voix claire et sonore de M. Gargadennec ; il lance, avec émotion, les acclamations de notre foi, les supplications de nos cœurs qui veulent faire violence au Ciel. Et la foule reprend les invocations qui lui sont suggérées : elle les redit avec l'accent de la plus grande confiance. « Oui, Seigneur, nous vous adorons ! — Oui, Seigneur, nous vous aimons ! — Jésus, vous êtes notre Roi et notre Maître. — *Adoremus in æternum*. — Seigneur, ayez pitié de nous ! — Seigneur, celui que vous aimez est malade ! — Seigneur, si

Archives diocésaines de Quimper et Léon

vous voulez, vous pouvez le guérir ! — Seigneur, ayez pitié !... » Et trois fois s'élève dans l'air le chant du *Parce Domine ;* les bras en croix, les yeux tournés vers la blanche Hostie qui se penche sur chaque malade, 15.000 pèlerins implorent la miséricorde... Le Fils a été acclamé, c'est le tour de la Mère, maintenant, et les invocations à la Vierge de Lourdes se succèdent, pressantes, impératives même, par-dessus tout confiantes : nous savons que nous nous adressons à notre mère et, de tout cœur, nous lui disons : « *Monstra te esse Matrem !* » La procession va se terminer. Le Saint-Sacrement fait face à la foule, et quand le *Tantum ergo* a été chanté, Monseigneur bénit par trois fois les fronts qui s'inclinent. Après les acclamations liturgiques, le Saint-Sacrement rentre dans l'église du Rosaire, les brancardiers emportent les malades, et la foule se dissocie.

Visite au Bureau des Constatations. — Le passage est libre. Vite ! au bureau des constatations. Peu de monde encore ! Mais on sent que, tout à l'heure, il faudra un service d'ordre ! Le docteur Boissarie a fini son chapelet ; il va, il vient, il attend ; le docteur Cox, son collaborateur, est toujours aussi placide ; le docteur Thomas se multiplie, toujours aimable, près des privilégiés qui ont pu franchir les redoutables portes de ce séjour où... l'on épluche les miraculés et les miracles.

O vous qui n'avez pas expérimenté l'aimable sécheresse des princes de la science médicale — heureux êtes-vous ! — vous aurez peine à vous imaginer le questionnaire détaillé auquel devra répondre celui ou celle qui vient faire constater et proclamer sa guérison. Demandez-le donc à Jeanne Nédélec, de Landivisiau : elle est venue à Lourdes, l'an dernier, bien malade d'une tuberculose intestinale. Son état semblait désespéré. Elle éprouva, au cours de son pèlerinage, une sensible amélioration que le temps a confirmée... Cette année, elle est venue à Lourdes, en action de grâces. Elle veut faire constater qu'elle est guérie. Mais cela ne va pas tout seul. « Où est le certificat de votre médecin traitant ? » — « Le voilà ! » — « Hum ! il n'est guère explicite, votre docteur ! Il parle bien de certains accidents qui ne se sont pas reproduits. Mais il semble réserver son jugement... Enfin, depuis l'an dernier, qu'avez-vous éprouvé ? Le mieux a-t-il continué ? Que faites-vous, maintenant, de plus que vous ne pouviez faire, au temps de votre maladie ?... » Les questions se suivent, avec une précision déconcertante pour la bonne volonté de Jeanne Nédélec, qui répond de son mieux, et qui nous apprend qu'elle peut marcher, qu'elle peut travailler sans fatigue, ce qui ne lui était pas arrivé depuis longtemps, ce qui ne pouvait même pas lui arriver d'après son docteur. Bref ! il semble que nous soyons en face d'une vraie guérison, miraculeuse, mais scientifiquement on ne l'affirme pas encore. D'ailleurs, c'est le cadet des soucis de la miraculée, qui se rend bien compte du mieux inespéré et inespérable, humainement parlant, que lui a valu sa confiance et la bonté de Notre-Dame.

Jeanne Nédélec n'est pas la seule qui se présente au bureau des constatations. Deux miraculées de l'année dernière du pèlerinage de Lyon viennent faire constater le bien fondé de leurs déclarations de l'an dernier. L'une d'elles, Louise Puthod (20 ans), était atteinte du « mal de Pott ». Elle vint à Lourdes, en 1913, et dans la nuit du 21 Mai, elle sentit un changement en elle : elle se leva et marcha facilement, alors que depuis deux ans il lui était impossible de demeurer même assise. Depuis, elle a pu travailler, sans éprouver de souffrances, et l'examen médical qu'elle a subi montre que l'état général est excellent.

Le cas de Marie Déchenaud est aussi intéressant. Elle souffrait depuis longtemps de varices qui lui rendaient la marche très pénible. En 1912, elle est atteinte de phlébite ; durant quarante jours, on lui met la jambe dans une gouttière, et quand elle en sort, cette jambe est sans force ! Marie Déchenaud est obligée de marcher à l'aide de béquilles ! Elle vient à Lourdes et, le 22 Mai 1913, au sortir de la piscine, elle ne ressent plus aucune douleur ; elle marche facilement, sans aucun appui et, depuis, elle continue !

Conclusion : il semble bien que ces guérisons soient radicales et définitives...

Mais l'heure s'avance. Il faut penser à se restaurer, car la journée n'est pas encore finie. Dès qu'au ciel paraîtront les premières étoiles, nous aurons la procession aux flambeaux.

La Procession aux flambeaux. — Quand s'illuminent la façade du Rosaire et le clocher de la Basilique, le signal est donné. De toutes parts s'allument les cierges. La procession part de la Grotte, elle monte la rampe du Rosaire, passe devant la crypte et redescend de l'autre côté, pour longer les allées du parc jusqu'à la statue de saint Michel, et revenir se terminer en un long serpent de feu devant les portes du Rosaire. Qui pourra dire la splendeur du spectacle et l'enthousiasme des pèlerins ? Partout éclatent de formidables et joyeux *Ave* qui saluent la « Mère de toutes grâces ». Est-ce « inharmonieux » ? D'aucuns l'ont prétendu, mais il me semble bien à tort ; car par delà les dissonnances inévitables dans un tel ensemble, il y a la concordance des âmes qui montent vers la Vierge et vers son Fils Jésus, dans un élan sublime de foi et d'amour. Entendez plutôt ce magnifique *Credo*, chanté par cette masse. Il termine la manifestation, et je défie le plus sceptique « dilettante » de ne pas être ému !

Bonsoir, bonne Mère ! Les pèlerins sont contents de vous, et vous, n'est-ce pas, vous aussi, vous leur accordez un brevet de satisfaction ?

Deuxième Journée.

Mercredi 10 Juin. — Un peu paresseux aujourd'hui, Monsieur le Soleil ! Vraiment, vous « rechignez » trop à votre rôle

Archives diocésaines de Quimper et Léon

d'éclaireur ! Il faut bien cependant que vous paraissiez ; vous manqueriez à la fête, et puis votre devoir vous appelle ! Songez donc que la terre est détrempée depuis les averses d'hier et les pluies de la nuit. Allons, faites risette, Monsieur le Soleil !

Les Messes a la Grotte. — Et M. le Soleil se décide enfin à être gentil ! Mais déjà les pèlerins bretons l'ont devancé à la Grotte de Massabielle. Ils font brûler des cierges, ils font surtout monter vers la bonne Mère leurs prières ferventes : ils sont là, agenouillés, les yeux ardemment fixés sur l'image bénie, les lèvres murmurantes, les bras en croix ! Ils vont encore assister aux deux messes célébrées, l'une par M. Le Sann, recteur de Dinéault, l'autre, par M. le chanoine Louvière, aumônier du Carmel de Morlaix. A côté de moi, j'entends un Lyonnais qui émet cette réflexion : « Ces Bretons ! comme ils prient bien ! » De fait ! c'est vrai. On prie de tout son cœur, et quand vient le moment de la communion, c'est en phalanges serrées que les pèlerins s'approchent de la Sainte Table. Il semble que le repas eucharistique ne doive pas prendre fin, tellement est grand le nombre des communiants.

La Grand'Messe au Rosaire. — A 9 heures, nous avons encore grand'messe à l'église du Rosaire. Déjà la vaste nef et les bas-côtés sont remplis quand paraît le cortège du célébrant. C'est M. Yvenat, ancien recteur de Plomeur, doyen honoraire, qui est aujourd'hui à l'honneur. Ses 76 années ne paraissent guère peser sur ses épaules, et sa voix monte, toujours jeune, toujours vibrante, remplissant toute l'église du Rosaire.

L'Allocution de M. le Curé de Saint-Louis de Brest. — Après l'Evangile, durant que les fidèles s'asseoient, M. le Curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest, monte en chaire ; tous les yeux se tournent vers lui, tandis que les oreilles se tendent pour ne rien perdre du sermon : une fois de plus, ainsi que le dit excellemment le correspondant du *Courrier du Finistère*, nous pouvons admirer cette éloquence faite à la fois de simplicité, de distinction et de mesure.

M. le chanoine Roull rappelle les événements qui se déroulèrent à Lourdes, dans le courant de l'année 1858. Il nous montre « l'humble petite fille s'en allant à la Grotte de Massabielle, et là, voyant apparaître à ses yeux étonnés et ravis, une radieuse figure : c'est une Dame tout de blanc vêtue, avec une ceinture bleue ; elle a sur ses pieds une rose jaune, et à son bras pend un Rosaire.

» L'enfant prend son chapelet, elle va faire le signe de la Croix ; mais sa main droite est soudain comme paralysée. Une seconde fois elle essaie ; sa main retombe inerte ! Alors, la blanche Dame porte elle-même à son front, la croix de son Rosaire, elle se signe. Bernadette est déjà pleine de confiance : elle imite la Dame. Puis l'Apparition s'évanouit...

» Bernadette s'en retourne chez elle. Ses compagnes la questionnent, elle répond d'une manière évasive. Mais elle raconte à sa mère ce qu'elle a vu. Mme Soubirous se dit que l'enfant est le jouet d'une hallucination et elle défend aux enfants de retourner aux Grottes de Massabielle. Le dimanche suivant, elle lève cependant la défense, à condition que Bernadette, sa sœur et son amie, seront de retour à Lourdes pour l'heure des vêpres. Et Bernadette s'en va joyeuse, au bord du Gave, et la Dame lui apparaît encore. Elle reviendra ainsi seize fois sans dire qui elle est. Bernadette n'est plus seule, des foules immenses suivent ses pas. On veut « voir » l'extase de la « voyante ». — Enfin, à une question de l'enfant, la Dame répond : « Je suis l'Immaculée Conception ». — Bernadette entend ces mots qui, pour elle n'ont aucun sens. Elle les répète à M. Peyramale, le pieux curé de Lourdes. L'autorité ecclésiastique s'émeut : on fait une enquête qui se poursuit durant quatre ans. Enfin, en 1862, l'évêque de Tarbes, Mgr Laurence, proclame la vérité de l'apparition du 11 Février 1858 et des dix-sept autres qui la suivirent. « La Vierge Marie, la Mère de Dieu, l'Immaculée Conception s'est montrée à Lourdes ! » Pourquoi Dieu a-t-il permis ce miracle ? Sans pénétrer les secrets du Ciel, il semble que sa bonté ait voulu confirmer la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception. Et M. le Curé de Saint-Louis évoque, avec sa finesse habituelle, le souvenir bien personnel de sa bonne ville natale, Landerneau, qui fêta avec splendeur l'Immaculée. Nos populations catholiques répondirent magnifiquement au pharisaïque scandale des sectes protestantes qui se choquaient — telles de vieilles prudes décaties — des honneurs rendus à l'immortelle jeunesse de la Vierge Immaculée. — Pourquoi cette apparition de Marie en France ? C'est que Dieu aime la France, c'est que la France, malgré ses erreurs, est encore le « bon sergent » de Dieu ; c'est qu'elle est venue au secours de l'illustre Proscrit de Gaëte : une fois de plus, elle a fait le geste de Dieu ! et elle a ramené dans sa capitale le Pontife-Roi Pie IX. — Mais pourquoi Lourdes ? Parce qu'il y a dans ce coin perdu des Pyrénées, une enfant pauvre et souffrante, dont le cœur est incomparablement pur.

» La Vierge Marie est, sous la nouvelle Loi, la messagère attitrée de Dieu, et cela se conçoit très facilement puisqu'au Calvaire, elle accepta la charge, onéreuse, de Mère des hommes. Mais Marie est Mère de Dieu aussi : de ce chef, elle est toute bonne, toute puissante, et cette bonté toute puissante, elle la met au service de ses enfants de la terre, pourvu que nous écoutions sa voix maternelle. Ecoutons la voix de la Vierge Marie à Lourdes : rappelons-nous son attitude et ses larmes dans une de ses apparitions à Bernadette. Rappelons-nous avec quels sanglots dans la voix Bernadette répéta les mots qu'elle entendit dire à la Dame : « Pénitence ! Pénitence !! Pénitence !!! »

» Oui ! la Vierge est bonne ! Oui ! la Vierge est puissante !

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Oui ! elle viendra à notre secours, si nous savons faire pénitence ; pénitence de l'esprit par une filiale obéissance aux enseignements de l'Eglise ; pénitence du cœur par la lutte contre nos passions ; pénitence du corps, qui doit être le serviteur et non le maître de l'esprit. Qu'importe que ce mot de « pénitence » résonne mal aux oreilles de nos contemporains. Il est au fond de notre religion. Il est le seul qui nous assure le salut, par la bonté et la puissance de la Bienheureuse Vierge Marie ! »

..... Je ne dirais pas les larmes qui ont coulé à cette simple et touchante évocation des apparitions de la Vierge à Bernadette ! Je ne dirai pas l'émotion qui étreint tous les cœurs. Mais Dieu et l'Immaculée ont vu comment on a prié jusqu'à la fin de cette messe sur laquelle planait, comme un suave parfum, le souvenir si doux à nos cœurs de l'Apparition toute blanche à la ceinture bleue !

La messe s'achève dans un cantique où nous mettons toute notre âme, et le flot s'écoule en bon ordre ; d'abord les assistants des bas-côtés, des bras de croix, qui viennent se rejoindre devant les grandes portes, puis, par le milieu de l'église, les assistants de la grande nef, ce pendant que, par les portes latérales, se précipitent, toujours pressés, les inlassables Lyonnais qui vont assister à leur tour à la grand'messe, chantée pour eux. Nous autres, nous nous répandons sur l'Esplanade, nous allons prier à la Grotte, aux piscines, et puis nous nous décidons enfin à... courir déjeuner.

L'Après-Midi. — Vive l'armée ! C'est un vétéran de 70 qui préside les Vêpres. Il n'a pas son ruban, mais on le reconnaît quand même. C'est M. Lécuyer, recteur de Melgven. Et c'est M. Féroc, recteur de Sainte-Barbe du Pont-de-Buis, qui donne le sermon breton. — Son allocution ne sera que le simple commentaire, mais combien émouvant de l'*Ave Maria*.

Le Sermon de M. Féroc. — L'*Ave Maria* a été notre prière quand nous quittions nos paroisses pour nous acheminer vers Lourdes. C'est elle que nos lèvres ont pieusement murmurée tout le long de la route, c'est elle encore que nous redirons en nous en retournant chez nous.

« L'*Ave Maria*, c'est le salut de l'Ange, du bon Ange à la Femme qui doit réparer ce que notre mère Eve avait perdu, du fait de son colloque avec le mauvais ange, caché sous la forme du serpent. — Le nom de Marie est le plus grand après celui de Jésus. Et nous saluons en Marie, les vertus des Saints de l'Ancienne Loi, les vertus des Saints de la Loi nouvelle, ces vertus qu'elle possède d'une façon éminente, puis qu'elle est la Fille bien aimée du Père, l'Epouse du Saint-Esprit, la Mère du Verbe fait chair. Oh ! oui, elle est bénie la Vierge Mère, elle est bénie entre toutes les femmes, puisque c'est elle qui nous donne Jésus.

» Et Marie Mère de Dieu, est notre mère à nous. Elle a

enfanté un Dieu fait homme. Elle nous enfante, chaque jour, à la vie de la grâce. Elle est l'intermédiaire voulue par Dieu ; comme une mère elle a pitié de notre faiblesse, elle supplie pour nous au cours de notre vie, elle prie pour les pécheurs à chaque instant, et comme elle sait que l'heure de la mort est une heure terrible, elle se dresse, toujours maternelle, à notre chevet pour implorer la miséricorde de son divin Fils, pour nous conduire à Lui ».

..... Comment ne pas redire l'*Ave Maria* avec une confiance encore plus grande, quand on a entendu un si pieux commentaire de cette petite prière, que l'enfant apprend sur les genoux de sa mère et que l'homme récitera encore aux heures les plus troubles d'une vie agitée !

La Procession du Saint-Sacrement ; Les Enfants de Marie de Lyon ; Les Malades. — La cérémonie s'achève. Tout à l'heure nous aurons la procession du Très Saint-Sacrement. Le temps est magnifique. Le soleil s'est décidément mis de la partie, et sans plus tarder il va faire miroiter les ors des bannières ! Le cortège se forme. L'honneur revient aujourd'hui à Lyon, et c'est un vicaire général de ce grand diocèse qui porte l'ostensoir. La procession se déroule avec le faste accoutumé. Nos prêtres et nos hommes se mêlent aux Lyonnais. On le sent bien pour le chant qui manque parfois d'unité. Mais la foi et la piété sont aussi grandes que le jour précédent. Monseigneur de Quimper suit le Très Saint-Sacrement, qui bénit les malades tandis que retentissent, ardentes, les pieuses invocations à Jésus-Hostie, à la Vierge Immaculée. Avez-vous entendu cette voix qui semble « cassée » et qui retrouve encore des accents émus pour saluer, pour supplier Jésus ? Du bruit rauque qui sort de la gorge épuisée, on ne retient que l'accent de supplication et, malgré soi, en répétant les invocations, on sent la gorge serrée comme dans un étau.

Sur les marches des escaliers qui montent à la Basilique, se sont groupées les Enfants de Marie de Lyon. Elles portent, flottant sur la tête, le voile blanc, symbole de leur pureté qu'elles ont voué à la Mère très pure. Elles prient, merveilleusement, ces jeunes filles. — Comment n'auraient-elles pas confiance, alors que plusieurs d'entre elles sont des privilégiées de Notre-Dame de Lourdes ! Elles chantent à ravir, et l'on reste, une fois le Saint-Sacrement rentré au Rosaire, on reste les écouter redire encore le cantique si beau à Notre-Dame de Fourvière, pendant que s'écoule vers l'hôpital le flot des malades. Notre-Seigneur a passé parmi eux. Aucun ne s'est levé criant au miracle. Mais aussi, pas un ne s'élève maudissant la toute puissante Force qui n'a rien fait pour sa faiblesse. A Lourdes, on vient certes demander la grâce de la guérison corporelle. Mais on y puise surtout une force de résignation à la volonté de Dieu. Voilà le miracle parlant : toutes ces misères, qui « hurleraient » en d'autres lieux, ne murmu-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Vous me direz que le Bureau des Constatations a vu des séances plus mouvementées. C'est possible. Je raconte ce qu'il m'a été donné de voir, et je vous assure bien que ce peu que j'ai vu est déjà suffisamment symptomatique.

La Procession du soir. — Ce soir, nous aurons encore la procession aux flambeaux. Elle suivra son parcours ordinaire, dans le même décor des montagnes sombres et de la Basilique illuminée, tandis que derrière, face à la Basilique, brille, à neuf cents mètres de haut, la grande croix du Jer... Les cierges s'allument, les chants commencent. C'est toujours le même refrain : *Ave ! Ave ! Ave Maria !* Quand on pense que Karl Yoris Huymanns ne trouvait pas cela beau ! Mon Dieu, fallait-il qu'il fût blasé ! Mais c'est tout simplement merveilleux ! Dix mille personnes sont là, groupées en bon ordre, sans un seul agent de police pour les maintenir. Elles décrivent, sans s'en douter, les lumineuses figures d'une marche rythmée gigantesque. Elles se massent devant l'église du Rosaire, et elles chantent du meilleur de leur cœur un *Credo* qui doit monter par de là les cimes immortelles et venir résonner aux portes de la céleste Jérusalem.

La procession est terminée, une dernière fois, on vient ce soir égrener son chapelet à la Grotte, on s'agenouille quelques instants devant la Vierge couronnée et l'on rentre au logis, fatigué mais très content, car l'*Ave Maria*, si bien commenté par M. Féroc, a été la constante occupation de notre journée.

Troisième journée.

Jeudi, 11 Juin. — En inscrivant ce titre dans ma relation, je n'évoque pas le souvenir fastidieux de certains comptes rendus hippiques ou autres. A Lourdes, on peut dire que c'est toujours la même chose... pour changer, mais cette même chose n'ennuie jamais. Les exercices se dérouleront dans le même ordre que les jours précédents, mais la piété des fidèles ne se ralentira pas : elle ne se ressent pas de la fatigue. On est à Lourdes pour prier et l'on y prie. Cela est si vrai, que beaucoup qui sont venus avec de vagues projets d'excursionisme, ne quitteront pas, un seul instant, la cité bénie. C'est le cas de citer l'adage : « *Ubi amatur non laboratur : aut si laboratur, labor amatur* ». Je traduis : On ne sent pas sa peine, — quand on aime !

Et à Lourdes, on aime tant la Sainte Vierge que rien ne coûte pour lui montrer qu'on l'aime ! Oyez plutôt !

A 5 heures, les prières sont déjà ferventes à la Grotte. A l'église du Rosaire, à la Basilique se succèdent les messes. A 6 heures, Monseigneur Duparc célèbre, à la Grotte, la messe de communion. Nous constatons le même empressement eucharistique que mardi et mercredi, et la communion des fidèles ne sera pas finie quand déjà M. Gargadennec aura achevé sa messe d'action de grâces.

rent même pas à Lourdes. Elles ont toutes ces deux grandes vertus qui s'appellent : la confiance et la résignation.

Au Bureau des Constatations. — Le Bureau des Constatations n'est pas encombré ! Quelle chance ! Nous pouvons nous y glisser sans encombres ; il y a là le docteur Boissarie, son « alter ego », le docteur Cox, deux ou trois prêtres, deux dames et moi. J'arrive à point. On va examiner à nouveau le cas d'une miraculée de 1909. Il a été longuement exposé dans *Les guérisons de Lourdes*, 3e série, du docteur Boissarie. Lisez-le, vous serez édifié ! Il s'agit de Mlle Marguerite Verzier, et les certificats qu'elle présente sont très sérieux. Je retiens seulement cette question du docteur Vincent, professeur de médecine à Lyon : « Est-il scientifiquement possible qu'une « pseudarthrose » disparaisse en 48 heures ? — Non ! — Or, cette pseudarthrose a été constatée, de même que la guérison, dans l'espace de 48 heures. Conclusion « favorable à l'idée d'une influence extra-naturelle ». Mais reportez-vous aux pages 18 à 23 du livre indiqué plus haut ! Ce que je vous dirais serait forcément incomplet et peu scientifique. Je puis vous garantir seulement que l'aspect de la miraculée, à qui j'ai parlé, donne l'impression d'une personne très bien portante, qui, suivant le rapport du docteur Van der Elst, « est libre d'adopter aujourd'hui tel genre de vie où peut l'appeler son désir ou sa vocation ».

Yvonne Fuy, de Valence, se présente ensuite. C'est une guérison d'aujourd'hui. C'est une jeune fille, toute pâle, qui marche en claudiquant un peu. Elle arrive nous dire que, hier, elle a éprouvé un mieux sensible ; qu'aujourd'hui, elle a d'abord pu se lever sur son séant et même marcher, ce qu'elle ne faisait plus depuis deux mois. Des médecins l'ont visitée, et l'examen, qui dure dix minutes, a pu être supporté dans la station debout. Les certificats de médecins donnent un tas de renseignements où je me perds : aspect bacillaire, infection bacillaire, abcès de la fosse iliaque, etc... La malade aujourd'hui a mangé comme tout le monde, sa marche est libre, malgré une légère claudication. Certes, elle est bien pâle encore, ce qui fait dire au docteur Boissarie : « Voyez nos miraculés ! Ils sont guéris, mais pas tout de suite très vaillants. » Un jeune docteur que je ne connais pas hoche la tête et regarde. Un évêque de Kansas (Amérique) articule un énergique « very well ». Le Recteur de Saint-Ségal prend des notes, en vue de son prochain livre à la gloire de Notre-Dame de Lourdes. Moi je fais comme lui, et je m'en vais après avoir entendu cette simple réponse de la jeune miraculée. Une religieuse du Saint-Sacrement, exilée en Amérique, se trouve-là, allongée dans sa voiturette. Elle est venue, par delà les mers, demander à la Mère de toutes grâces la guérison d'une arthrite qui l'immobilise. Elle interroge Yvonne Fuy. « Qu'avez-vous fait pour être guérie ? » — « Ma mère, reprend l'enfant, dont le regard se fait profond, j'ai eu confiance en la Sainte-Vierge ! »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les Prières aux Piscines. — Hier, déjà, entre les vêpres et la procession du Très Saint-Sacrement, nos malades portés aux piscines furent entourés des ardentes supplications des pèlerins, et durant que M. Madec, recteur de Saint-Ségal, suscite les invocations, les invocations montent, confiantes, vers Marie, Salut des Infirmes. Qui dira ce spectacle inoubliable des pauvres souffrants, étendus sur leurs cadres, attendant le moment d'entrer à leur tour dans le bain glacé de la piscine et ne se souciant que d'une chose : Marie, la Vierge toute puissante peut les guérir dans ce bain salutaire ? La science humaine sourit et hausse les épaules dédaigneusement. Eux, les malades, ils savent que si la Sainte-Vierge le veut, la seule immersion dans cette eau — qui garde encore toutes les sanies, toutes les purulences des corps qui y ont été précédemment plongés — suffira pour guérir les pires infirmités. Et, quoi qu'en dise la science à courte vue de certains médicastres, je maintiens qu'il y a, dans ce fait des guérisons aux piscines, quelque chose qui dépasse l'expérience humaine livrée à ses seuls moyens. Aux piscines, on prie : les malades prient, ceux qui les entourent prient et la Vierge, quand il lui plaît, selon sa parole, fait de cette eau croupissante jaillir des fontaines de vie !

Aujourd'hui, les Bretons font retentir les échos de leurs supplications, rudement rythmées dans la langue de chez nous. Les malades sont là, passifs ; ils ne manifestent pas extérieurement, si ce n'est par le mouvement de leurs lèvres, et par l'éclat de leurs yeux, où brille la suprême confiance et la grande force de la résignation chrétienne. Autour d'eux, les fidèles du pèlerinage, les bras en croix, étreints d'une émotion qui gagne même les plus réfractaires, autour d'eux les fidèles leur font comme une ceinture de prières. Ils chantent, ils répondent au chapelet — ils chantent encore, ils baisent la terre ! Ils prient !!!

Le Chemin de la Croix. — Ce sont les mêmes qui tout à l'heure, vont gravir les pentes abruptes du Calvaire, et qui rediront à chaque station du Chemin de la Croix, avec l'humilité de leur cœur pénitent, leur foi invincible au grand Mystère du salut du monde. O cet ineffable Chemin de Croix, par une route où les cailloux pointus s'enfoncent dans nos semelles, comme il est pénible, et, cependant, comme on le gravit de bon cœur, sans presque s'en douter, en priant et en chantant ! Comme elle est imposante cette foule compacte, massée sur le plateau, s'arrêtant, en face de la croix, pour entendre la parole d'un prêtre qui va parler de la Croix. M. Coajou, recteur de Tourc'h, le chantre si sympathique qui, durant tous nos exercices, donna le ton à tous nos chants, M. Coajou nous prêche Jésus crucifié :

« La Croix, nous dit-il, est l'autel de Jésus. Il nous y sacrifie tout ce qu'il a — ses biens, son honneur, sa vie tout entière. — La Croix, c'est la chaire d'où Jésus nous prêche. C'est de la Croix que Jésus nous enseigne nos devoirs envers Dieu, nos

devoirs envers notre prochain, nos devoirs envers nous-mêmes. La Croix est le grand livre dans lequel tous peuvent lire, même les plus ignorants. Ce livre est écrit en gros caractères, accessibles à tous, et il est écrit avec le sang d'un Dieu. Oh ! oui, elles sont merveilleusement claires, les leçons que nous donne la Croix. Sachons en faire notre profit, comme ce vieux maire breton sollicité par un quelconque député mauvais. On faisait miroiter à ses yeux l'espoir d'une croix d'honneur, s'il mettait son influence au service de la mauvaise cause. Le vieillard répondit : « Pour porter votre croix, il me faudrait aller contre » ma conscience. Ce n'est pas maintenant que je commencerai ! » Toute ma vie, grâces à Dieu, j'ai porté les croix qu'il a plu à » sa Providence de m'envoyer. Désormais, je n'ambitionne pas » d'autre croix que celle que l'on mettra entre mes mains mou» rantes et sur laquelle j'attacherai avec confiance mon dernier » regard ! » Quelle paraphrase éloquente de la suprême prière du grand Louis Veuillot ! »

La procession descend les lacets de la montagne en chantant les cantiques à la Vierge. Et tout à l'heure pour dessiner l'M symbolique au-dessus de la Grotte, le chant s'unira, pour proclamer une fois de plus, la piété des Bretons à l'égard de la Vierge Marie qu'ils ont voulu associer à leur pieuse ascension vers la Croix de Jésus.

Les Vêpres ; Les Remerciements de Monseigneur ; Ses Conseils. — A deux heures, nous serons encore réunis au Rosaire. C'est le seul théâtre où notre nombre imposant puisse se trouver à l'aise ! Les vêpres sont présidées par M. le Curé de Saint-Renan. Puis Monseigneur monte en chaire :

Le pèlerinage s'achève. Il a été bienfaisant, parce que les pèlerins n'y ont apporté que des préoccupations religieuses, et parce que la Sainte Vierge nous y a donné, comme toujours, de grandes grâces intérieures.

Elle a permis pourtant que la mort vînt prendre un de nos compagnons de prière, au cours de notre deuxième procession aux flambeaux. Nous prierons pour lui. Puisse le cierge allumé qu'il avait en mains être pour son âme le symbole de la lumière éternelle à laquelle nous sommes tous appelés. *Lux perpetua luceat ei.*

La vie est un pèlerinage, que Dieu interrompt pour chacun de nous, à l'heure marquée par sa Providence. Fasse le Ciel que nous méritions tous d'être comparés au serviteur de l'Evangile, que le maître, en rentrant, trouve toujours prêt et vigilant !

Ce serviteur ne voit que son maître, ne pense qu'à son maître, ne sert que son maître. Voilà un exemple qui pourrait nous aider à fixer les bonnes résolutions inspirées à nos âmes par la Sainte Vierge et par l'Eucharistie.

N'ayons qu'un Maître dans la vie, celui qui accomplit ici tant de miracles et de conversions, et qui va être, cette semaine, porté en triomphe dans le monde entier, à l'occasion de sa fête, qui est la Fête-Dieu : *Christum regem adoremus.*

N'ayons qu'un Maître. Beaucoup de maîtres se disputent ici-bas

Archives diocésaines de Quimper et Léon

notre obéissance. Nous nous inclinons devant toutes les autorités légitimes. Mais nous déclarons qu'il y a, au-dessus de tous les maîtres, un Maître unique, le seul qui donne des ordres toujours justes, le seul qui ait en même temps l'autorité d'un chef, d'un père, d'un médecin, d'un gardien, d'un docteur, d'un juge, le seul qui puisse et qui veuille nous sauver, hélas ! le seul dont les droits sont aujourd'hui contestés. Rallions-nous autour de lui avec une fidélité passionnée.

Qu'il ne soit pas seulement le Maître de nos pratiques religieuses ! C'est le moins que nous lui devions. En Bretagne nous le lui accordons. C'est bien. C'est reconnaître sa loi et la loi de son Eglise.

Mais son pouvoir va plus loin. Qu'il soit le Maître de notre être tout entier.

Le Maître de notre corps. Bon compagnon de combat, bon instrument de vertu, notre corps, quand il accepte Dieu pour son Maître. Mais, quand il prend pour maîtres le plaisir et l'alcool, il tue l'âme. Le corps humain, même malade, est magnifique, quand la vie surnaturelle le transfigure : faites la revue de vos frères souffrants à la piscine ou à l'hôpital. Mais quand le vice l'a marqué de son empreinte flétrissante, il déchoit jusqu'à l'animal, parce qu'il a rejeté son Maître divin. Et alors il a vite fait de vider les bourses, de ruiner les maisons, et de jeter les âmes en enfer.

Que Dieu soit le Maître de notre cœur. Du cœur vient le bien. Du cœur vient le mal. *De corde exeunt*. Dieu opère des merveilles dans la volonté humaine, pourvu que le cœur humain ne cherche pas un autre maître dans les affections mauvaises qui le dégradent et l'anéantissent.

Que Dieu soit le Maître de notre esprit. Dans l'homme, c'est la raison qui doit tout conduire. Dans le chrétien, c'est *la raison éclairée par la Foi*. Il y a des chrétiens qui offrent à Dieu tout leur cœur et qui lui disputent leur esprit. Où vont-ils chercher leur maître ? Ils vont aux discoureurs du temps, aux livres, aux journaux, même neutres ou incrédules ! Etranges maîtres pour apprendre à penser, à juger, à vouloir, en pleine union avec l'Eglise catholique ! N'ayons qu'un Maître, celui qui dicte sa doctrine et ses directions au monde par l'Eglise et ses chefs.

Il est le Maître de vos biens. Vous en êtes les intendants. Ne soyez ni avares ni prodigues. Soyez économes. Dans l'emploi de vos ressources, songez au Maître qui a besoin de votre aide ici-bas. Ne prenez jamais pour maître l'argent. Si vous le possédez, traitez-le en simple instrument, qui peut être utile au bien. Ne sacrifiez jamais la justice à l'intérêt, ne sacrifiez jamais à l'argent l'indépendance et le salut de vos âmes.

N'ayez qu'un Maître dans la famille, toujours le même : *Dieu*. Exercez votre autorité comme venant de Lui. Exercez-la d'après les mêmes principes que Lui, avec justice, avec bonté.

Il est le Maître de vos enfants. Comment pourrait-il tolérer que vous abandonniez leur âme baptisée à des maîtres sans foi dans des écoles sans Dieu ? Ou que vous laissiez entre leurs mains des livres condamnés par Dieu ? Ou que la peur de lois faites contre Dieu encore plus que contre vous vous empêche d'accomplir à l'égard de vos enfants tout votre devoir ?

Il est le Maître de vos subordonnés. Il vous rendra responsables, au moins en partie, de leur fidélité à son service, et de l'observation de ses lois.

Ayez le même Maître dans la vie publique, dans la vie municipale,

dans la vie civique, que dans la vie privée. La morale de la vie législative et administrative dépend de lui aussi strictement que celle de la vie intime. Un seul Maître, qu'il faut consulter en tout, en politique comme en religion.

Puisque vous n'avez tous qu'un seul et même Maître, ne formez autour de Lui qu'une seule famille, vivante, aimante, dévouée. C'est un Maître d'union, d'action, de sacrifice. Voilà pourquoi et comment il peut vous sauver.

Dites-lui, pendant qu'une dernière fois il parcourra avec vous les rangs de vos malades : Mon Dieu, guérissez-les ; et pour nous, qui paraissons valides et courageux, donnez-nous plus de courage et de force encore, pour être toujours vos bons serviteurs, et, à l'occasion, vos bons soldats !

La Procession du Saint-Sacrement. — La pluie tombe, très fine. Des nuages noirs s'amoncellent au-dessus de nos têtes. Nons prions à la Grotte, en attendant l'heure du départ de la procession. Déjà, les malades sont rangés sur l'Esplanade. La marche triomphale de Jésus va-t-elle être contrariée en ce jour de la Fête du Très Saint-Sacrement ? Non. Les nuages sont menaçants, sans plus. Et Jésus passe, aux accents vainqueurs du *Pange, lingua* et du *Lauda Jerusalem*, au milieu des mêmes invocations suppliantes, dans un cortège de gloire et d'amour.

Au bureau des constatations se présente Henri Kermarrec, du Relecq-Kerhuon. Son cas semble intéressant. Mais le jeune homme n'a pas de certificats de médecin. Force nous est d'attendre l'épreuve du temps avant de juger s'il y a vraiment guérison. Notre réserve n'empêche pas les pélerins de faire à Henri Kermarrec un cortège impressionnant quand il quitte le bureau des constatations.

Ce soir, nous avons encore la procession aux flambeaux, aussi belle, aussi impressionnante que les soirs précédents, mais la Basilique est moins illuminée. Nos cierges n'en brillent que mieux !

L'Adoration nocturne. — Après le chant du *Credo* sur l'Esplanade, les portes du Rosaire s'ouvrent pour donner passage aux Bretons qui vont faire leur traditionnelle heure d'adoration. M. Pichon, recteur de Kerbonne, est en chaire. C'est lui qui va susciter les divers actes que commande la cérémonie de ce soir. Il le fera tour à tour en français et en breton, et, dans les deux langues, il saura trouver les mots qui portent, les accents qui vont droit au cœur :

« En venant à Lourdes, nous avons cherché Jésus. Nous sommes allés le prendre dans l'humble maison qu'est la Grotte de Massabielle ; nous l'avons suivi ; nous l'avons acclamé ; puis nous l'avons remis à sa Mère. Avant de partir, unissons-nous encore pour l'adorer, unissons-nous de cœur à ceux qui viendront au Congrès Eucharistique... et chantons le *Credo*.

» Le premier but de Jésus, dans l'Eucharistie, a été de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

demeurer avec nous. Depuis 1900 ans, il reste avec nous, il n'a pas voulu nous quitter. Associons-nous à cette marque d'amour de notre Maître, en aimant à le visiter dans le sacrement de son amour. Redisons ensemble, les versets du *Magnificat*.

» Mais Jésus reste avec nous comme victime expiatoire pour nos péchés, pour ceux de nos frères. A cause de Lui, nous n'avons pas à craindre les eaux dévastatrices d'un nouveau déluge. Jésus est notre médiateur ; puisqu'il fait pénitence pour nous, faisons pénitence comme Lui, surtout au cours de ce pèlerinage qui est pour nous comme une sorte de retraite et de mission, durant laquelle nous sommes les délégués de la pénitence. *Parce Domine !*

» Jésus a voulu nous donner le gage suprême de l'amitié, qui est l'identification de notre être avec le sien dans la communion. Il veut, c'est un besoin pour Lui de se donner à nous, si bien qu'il n'a reculé devant aucune humiliation ! Prouvons-Lui que nous comprenons son amour en le recevant dans la communion fréquente, dans la communion quotidienne, qui ne requiert de nous que l'état de grâce et l'intention droite. N'oublions pas que le pain quotidien dont il parle dans le *Pater* n'est pas seulement le pain matériel, mais aussi le pain eucharistique dont notre âme a le plus grand besoin. »

Le chant du *Pater* termine cette heure d'adoration qui a passé comme un songe. Et après la bénédiction du Très Saint-Sacrement, nous sortons de l'église, vers 10 h. 1/4, pour regagner notre logis.

La matinée de Vendredi. — Notre pèlerinage est virtuellement fini. Cependant, cette année, nous aurons encore à passer quelques bonnes heures de plus à Lourdes. Autrefois on partait dès le petit matin. Cette fois, ceux qui s'en vont les premiers ne partiront qu'à 10 h. 1/2, et ils envient le sort de ceux dont les trains ne quitteront Lourdes que dans l'après-midi. Durant que les premiers apprêtent leur départ, ceux-ci se réunissent encore au Rosaire pour la grand'messe. C'est M. Derrien, recteur de Saint-Martin de Morlaix qui officie.

Dans notre belle langue bretonne qu'il connaît et qu'il aime, M. le Curé de la Cathédrale, au nom de tous, adresse à la bonne Vierge un touchant *kenavo !*

Le voici traduit et résumé :

« Au Cénacle, les Apôtres réunis sous le regard de Marie reçoivent la plénitude des dons du Saint-Esprit, en sont tout transformés et se dispersent aux quatre coins de l'univers pour le convertir. Au dire de la tradition, ils revenaient parfois à Marie pour lui confier leurs joies et leurs peines et recevoir ses conseils et ses encouragements.

» N'est-ce pas un peu ce qui se passe au Pèlerinage? Réunis aux pieds de Marie, que nous ne voyons pas de nos yeux mais dont nous sentons la présence et percevons le sourire, nous devenons meilleurs, plus surnaturels dans nos pensées et

plus généreux dans nos résolutions. Et nous allons nous disperser, rentrer chacun dans sa paroisse. Est-ce pour nous concentrer en nous-mêmes et nous occuper exclusivement de notre personne ? Non, mais apôtres aussi, quoique pas uniquement apôtres comme les élus du Sauveur, nous devons travailler à faire œuvre d'apôtres. Où et comment ? Chez nous, autour de nous, partout, par nos prières, nos exhortations, nos conseils, notre action, nos exemples... Est-ce que la moisson n'est pas grande et les ouvriers trop peu nombreux ?

» Pour nous soutenir dans notre apostolat, nous reviendrons à Marie pour la consulter et recevoir ses encouragements maternels.

» A Lourdes ? Peut-être ; plusieurs y reviennent régulièrement et toujours avec bonheur. Si vous ne le pouvez, est-ce que vous ne la retrouverez pas, là-bas au pays, dans votre église paroissiale où une statue vous la rappellera, dans votre foyer, où son image placée à côté du Crucifix attirera votre attention, dans votre cœur où le souvenir de la Grotte restera profondément gravé.

» Il y a quelques années seulement, un missionnaire breton du haut Canada revenait au pays pour affaires concernant son ordre. Il était accompagné de deux indigènes, deux Peaux-Rouges. Pourquoi venaient-ils ? Pour voir Lourdes et le Pape. Et pour cela ils traversèrent une grande partie de l'Amérique, l'Océan, la France et l'Italie ; et ils s'en retournèrent heureux, ils avaient vu Lourdes et le Pape. Nous avons fait un long voyage aussi, bien que moins considérable. Nous n'avons pas vu le Pape, mais nous avons à notre tête, et nous avons entendu les avis et les enseignements de celui qui le représente, comme lui il représente Jésus-Christ ; et nous avons vu Lourdes et la Grotte miraculeuse. Nous rentrons heureux.

» Comme ce converti des roches Massabielles (1), qui trouva ici la foi et l'esprit d'apostolat, là bas, au fond de l'Armorique, lorsque nous sentirons que la fin de notre pèlerinage en ce monde approche, nous dirons : « O ma Mère, mes cheveux ont » blanchi et je suis près de la tombe. Je n'ose arrêter mes » regards sur mes iniquités, et plus que jamais j'ai besoin de » me réfugier sous le manteau de vos miséricordes. Quand, à » l'heure suprême, je paraîtrai devant votre Fils, daignez vous » faire ma protectrice et vous souvenir que vous m'avez vu à » genoux et croyant, sous la voûte sacrée de votre Grotte de » Lourdes. »

L'heure du départ a sonné, les valises sont de nouveau bouclées. Les mêmes colis hétéroclites reprennent le chemin de la gare ; leur nombre est même augmenté des emplètes variées que l'on a faites à Lourdes. Les bidons métalliques de toutes

(1) M. Estrade, employé des contributions indirectes à Lourdes, auteur du livre *Les Apparitions de Lourdes*.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tailles, les touques recouvertes d'osier, les humbles bouteilles sont pleines d'eau de Lourdes.

Les cœurs surtout débordent. A la tristesse inhérente au départ se mêle la perspective d'un « au revoir » que l'on veut prochain. On a été si heureux durant ces quatre jours si vite écoulés ! Oh ! oui, bonne Mère de Lourdes, nous avons été si heureux près de vous, que nous nous promettons bien de revenir vous voir à la Grotte de Massabielle.

..... Le train file, emportant vers la vieille Armorique les « Bretons fidèles ». Leur voyage de retour sera bien long. Mais ils emportent dans leurs yeux rêveurs « la Vision de Bernadette ». Durant ces quatre jours, ils ont été les « orants », les « orantes » demandés par la Vierge Immaculée, à l'endroit où elle a voulu être invoquée. Ils ont puisé, sur cette terre sacrée, un réconfort qui les aidera au cours de leur vie, et dont ils feront bénéficier leurs frères. « Qu'importe, que l'on entende, ainsi que le dit si bien Mlle Reynès Monlaur, dans son beau livre sur Lourdes, qu'importe que l'on entende, maintenant et toujours, l'éternel : A quoi bon ? On prie ailleurs ! Nous répondrons ceci : dans l'impiété croissante de la terre, dans son refroidissement, Lourdes a jeté un ferment de chaleur et de vie, un centre de prière ininterrompue pour les pécheurs, une intercession sans fin, les bras levés sur la Montagne. A la corruption générale, elle oppose une vision de pureté ; au sein de la douleur humaine, elle fait luire un dernier espoir de guérison, de consolation, de secours... Lourdes, par sa grande prière, est devenue l'un des paratonnerres du monde ! »

UN PÈLERIN.

N. B. — Nous sommes heureux d'annoncer qu'un *Pèlerinage dit des vacances* aura lieu, cette année, du 6 au 12 Septembre.

Les conditions en seront prochainement publiées.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Quête. — Une quête sera faite dans toutes les paroisses du diocèse, le dimanche 5 Juillet, pour le Denier de Saint-Pierre, à l'occasion de la solennité de SS. Pierre et Paul.

II. Nominations. — Par décision de Mgr l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Hanvec, M. Com, recteur de Plounévézel ;

Recteur de Plounévézel, M. Tournellec, vicaire à Plonévez-Porzay ;

Vicaire à Plonévez-Porzay, M. Séité, vicaire à Pont-Aven ;

Vicaire à Pont-Aven, M. Kerjean, maître d'études, à l'Institution Saint-Vincent (Quimper) ;

Vicaire à Tourc'h, en remplacement de M. Berthou, démissionnaire, M. Guéguen, surveillant à l'école Saint-Yves (Quimper).

III. Conseils paroissiaux. — Conformément à l'article 7 de l'Ordonnance établissant les Conseils paroissiaux, Mgr l'Evêque a nommé les Conseillers paroissiaux de :

Argol, Audierne ;

Bannalec, Batz (île de), Baye, Bénodet, Beuzec-Cap-Sizun, Beuzec-Conq, Bodilis, Bohars, Bolazec, Botsorhel, Bourg-Blanc, Brasparts ;

Carantec, Carhaix, Châteauneuf-du-Faou, Cléden-Cap-Sizun, Cléden-Poher, Clohars-Carnoët, Clohars-Fouesnant, Cloître (Le) (Pleyben), Cloître (Le) (Saint-Thégonnec), Coat-Méal, Collorec, Combrit, Comanna, Concarneau, Conquet (Le), Crozon ;

Dinéault, Dirinon, Douarnenez ;

Edern, Elliant, Ergué-Armel ;

Faou (Le), Feuillée (La), Folgoët (Le), Forest (La) (Fouesnant), Forêt (La) (Landerneau), Fouesnant ;

Garlan, Gouesnac'h, Gouesnou, Gouézec, Goulven, Gourlizon, Guengat, Guiclan, Guilers (Brest), Guilligomarc'h, Guimaëc, Guipavas, Guipronvel ;

Hôpital-Camfrout, Huelgoat ;

Irvillac ;

Kergloff, Kerlaz, Kernével, Kernilis, Kernouès, Kersaint-Plabennec ;

Lambert, Lambézellec, Lampaul-Guimiliau, Lampaul-Ploudalmézeau, Lanarvily, Landeleau, Landévennec, Landudal, Landunvez, Langolen, Lanhouarneau, Lanildut, Lannédern, Lanneufret, Lanriec, Lanrivoaré, Lanvéoc, Lennon, Leuhan, Loc-Brévalaire, Loc-Eguiner (Ploudiry), Loc-Maria-Berrien, Loc-Maria-Plouzané, Locquénolé, Locquirec, Loctudy, Logonna-Quimerc'h, Lopérec, Lothey-Landremel ; Mahalon, Martyre (La), Mellac, Milizac, Moëlan, Molène ;

Névez, Nizon, N.-D. du Carmel (Brest) ;

Ouessant (île de) ;

Penhars, Penmarc'h, Plabennec, Pleuven, Pleyben, Pleyber-Christ, Plobannalec, Ploéven, Plogastel-Saint-Germain, Plogoff, Plogonnec, Plomelin, Plonévez-du-Faou, Plouarzel, Plouégat-Guerrand, Plouégat-Moysan, Plouénan, Plouézoc'h, Plougar, Plougasnou, Plougastel-Daoulas, Plouguer, Plouguin, Plouigneau, Ploujean, Ploumoguer, Plounéour-Ménez, Plounéour-Trez, Plounéventer, Plounévézel, Plounévez-Lochrist, Plourin-Ploudalmézeau, Plouvorn, Plouzévédé, Plovan, Pont-Croix, Pont-l'Abbé, Porspoder, Port-Launay, Pouldavid, Poullaouen, Primelin ;

Quéménéven, Querrien, Quimerc'h ;

Rédéné, Relecq (Le), Riec, Roche (La), Roscanvel, Roscoff, Rosnoën, Rosporden, Rumengol ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Saint-Coulitz, Saint-Derrien, Saint-Divy, Saint-Eloy, Saint-Eutrope, Saint-Evarzec, Saint-Frégant, Saint-Hernin, Saint-Jean du Doigt, Saint-Jean-Trolimon, Saint-Joseph du Pilier Rouge, Saint-Louis (Brest), Saint-Marc, Saint-Martin (Brest), Saint-Martin (Morlaix), Saint-Mathieu (Quimper), Saint-Melaine (Morlaix), Saint-Nic, Saint-Pierre-Quilbignon, Saint-Pol de Léon, Saint-Renan, Saint-Rivoal, Saint-Sauveur (Recouvrance), Saint-Sauveur (Sizun), Saint-Servais, Saint-Thois, Saint-Thonan, Saint-Thurien, Saint-Urbain, Saint-Vougay, Saint-Yvi, Scrignac, Sein (île de), Sibiril, Sizun ; Trébabu, Tréboul, Tréflaouénan, Tréflévénez, Tréflez, Trégarantec, Trégarvan, Tréglonou, Trégourez, Trégunc, Tréhou (Le), Tréméoc, Tréméven, Tréogat, Tréouergat, Trévoux (Le), Tudy (île).

N. B. — Plusieurs paroisses n'ont pas encore communiqué la liste de leurs conseillers. MM. les Curés et Recteurs sont priés d'envoyer leurs propositions sans nouveau délai.

IV. Prêtres étrangers résidant ou voyageant dans le diocèse. — A l'approche de la saison des vacances, des villégiatures, des voyages, Nous recommandons instamment à MM. les Curés et Recteurs d'exiger rigoureusement des ecclésiastiques en résidence dans leurs paroisses l'observation de l'art. 133 des Statuts diocésains, lequel prescrit à tout prêtre étranger, résidant dans le diocèse au delà de *huit jours*, de faire viser son *celebret* à l'Evêché. — Cette formalité devient naturellement encore plus indispensable lorsqu'il s'agit d'obtenir des pouvoirs de l'Ordinaire.

Quant aux prêtres qui parcourent le diocèse, sollicitant des concours pour une œuvre pieuse, une institution charitable, ou quelque autre entreprise, si louable qu'elle puisse être, ils ne devront commencer aucune démarche, se livrer à aucune propagande, avant d'avoir pareillement fait viser leur celebret. Toutefois, — il est à peine besoin de le faire remarquer, — le *visa épiscopal*, s'il est un témoignage favorable à la personne, ne saurait avoir, à lui seul, la valeur d'une recommandation en faveur d'une œuvre ou d'une entreprise.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — Le Congrès Eucharistique international de Lourdes.
II. — La Défense de la Cause catholique au Parlement.

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche, 28 Juin :* Offices du dimanche. Grand messe et vêpres de saint Jean-Baptiste.
A 6 h. 3/4, réunion des Enfants de Marie, à la Chapelle neuve.
A 4 heures, réunion mensuelle de la Fraternité du Tiers-Ordre.
Le soir à 8 heures, réunion Bretonne ; sermon ; vêpres des Morts.
Mercredi 1er Juillet : Confession des Enfants de la communion privée.
Jeudi 2 : Visitation de la Sainte Vierge. — A 7 heures, pour ces mêmes enfants, messe de communion à l'autel du Sacré-Cœur.
Vendredi 3 : 1er vendredi du mois. Exposition du T. Saint-Sacrement, de 5 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir. De 8 heures à 9 heures, réunion pour les hommes.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Mardi. 30 Juin :* confession des enfants qui ont fait la communion privée ; *mercredi*, des enfants de la 1re, 2e et 3e communion, *mercredi et jeudi*, à 7 heures, messe de communion.
Vendredi, 3 Juillet : 1re messe, à 5 h. 1/2, pour les *Bretons* associés du Sacré-Cœur ; 2e messe à 7 heures ; réunion des Mères de famille à 8 heures. Toute la journée, le Saint-Sacrement est exposé Le soir, à 8 heures, réunion générale de tous les associés du Sacré-Cœur. Les *hommes* ont leur place réservée.

Enseignement libre. — M. Salomon sera absent jusqu'au 20 Juillet. On est prié d'adresser, jusqu'à cette date, toutes les correspondances concernant les écoles, à M. l'abbé Pondaven, inspecteur diocésain, rue de Douarnenez, Quimper.

Service anniversaire. — Un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Laurent, ancien recteur de Comanna, sera chanté à Comanna, le jeudi 9 Juillet, à 10 heures.

La Confirmation dans le diocèse en 1914.

La visite pastorale commencée le mercredi 22 Avril s'est terminée le jeudi 4 Juin. Monseigneur l'Evêque a parcouru cette année la partie de son diocèse la plus étendue (les deux arrondissements de Quimperlé et de Châteaulin), la plus remarquable aussi par la variété des sites et la beauté des paysages.

Cette longue tournée a d'ailleurs été presque constamment favorisée par un temps magnifique. Deux fois seulement la pluie a empêché les cérémonies extérieures : à Scaër et à Scrignac on dut renoncer aux processions d'usage.

Dans 66 églises paroissiales, l'Evêque a confirmé 22.757 enfants appartenant à 92 paroisses différentes y compris les trois paroisses de Saint-Corentin, Saint-Mathieu et Loc Maria de Quimper, et celles de Concarneau et de Beuzec-Conq. Il y eut des séances très longues et très fatigantes, vu le grand nombre des confirmands ; notamment à Bannalec (761), à Notre-Dame de Quimperlé (688, y compris 62 enfants de Baye), à Moëlan (700), à Scaër (696), à Crozon (plus de 900, y compris les enfants de Lanvéoc), à Pleyben (614).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Partout l'Evêque a reçu un accueil qui était la sincère manifestation du religieux respect des fidèles pour sa dignité épiscopale, et de la grande joie que leur causait la visite impatiemment attendue du Pasteur de leurs âmes. Même dans certaine région où l'on constate avec tristesse combien l'affaiblissement de la foi a pour effet l'abandon des pratiques religieuses, cependant la partie fidèle de la population fit à l'Evêque un accueil empressé.

Entre tous les témoignages de respect que l'Evêque reçoit dans ses visites, il en est un dont l'antique usage se perpétue, et qui, particulièrement cette année, a eu dans beaucoup de paroisses le caractère d'une démonstration plus imposante que jamais. C'est cette députation de représentants de bonne volonté, ayant ordinairement à leur tête le maire et d'autres notables, qui viennent au devant du Prélat jusqu'aux confins de la paroisse, et après lui avoir rendu leurs hommages, lui font une escorte d'honneur jusqu'à l'endroit où les fidèles assemblés en foule, et les confirmands sur deux rangs l'attendent pour le conduire en procession à l'église.

Nous pourrions citer beaucoup de paroisses dont la députation était particulièrement remarquable par le grand nombre des voitures, des cavaliers et des cyclistes, qui firent à l'Evêque un brillant cortège. On nous pardonnera de signaler seulement le plus beau de tous ces cortèges : celui de Plonévez-du-Faou, qui fut un défilé très bien ordonné de 50 voitures, 80 cavaliers et nombreux cyclistes.

Nous nous reprocherions de passer sous silence les marques de religieux respect, plus touchantes encore en leur pieuse simplicité, que, dans le cours du trajet d'une paroisse à l'autre, donnaient à l'Evêque les hommes comme les femmes et les enfants qui, sur son passage, s'empressaient de s'agenouiller, soit sur les talus des champs où ils travaillaient, soit au bord du chemin, soit devant leurs chaumières, pour recevoir sa bénédiction.

A ces témoignages de vénération s'ajoutaient les démonstrations de joie qui donnaient à la réception de l'Evêque le caractère de fête paroissiale. C'était toujours au moins, outre le joyeux carillon des cloches, le drapeau flottant au sommet du clocher, l'église décorée de guirlandes à l'extérieur comme à l'intérieur. Cette décoration offrait-ici ou là quelques particularités intéressantes ; par exemple à Argol ; à Brasparts, où, à l'entrée du cimetière, se dressait un élégant arc de triomphe orné de verdure, de genêts en fleurs et de lilas ; enfin, à Landévennec, où Monseigneur débarquant au quai de Port-Maria est conduit à l'église le long d'une allée d'arbustes reliés par des guirlandes, et décorés de fleurs et de drapeaux.

A Crozon, le soir, illuminations accompagnées de vivats en l'honneur de l'Evêque.

Mais c'est dans les églises que l'accueil fait à l'Evêque prend un caractère exclusivement religieux. Partout l'église est comble, et bien souvent trop petite pour recevoir la foule des fidèles avides de l'entendre, et de participer aux faveurs spirituelles, que leur

vaudra l'assistance à la cérémonie de la Confirmation, et que complètera la bénédiction papale qui leur a été annoncée.

Qu'il nous soit pourtant permis d'exprimer le regret que, dans cette foule qui remplit l'église, les hommes soient trop souvent en petit nombre. Sans doute, beaucoup sont retenus par leur travail ; mais combien qui n'ont pas cette excuse, ni aucune autre, et qui perdent par leur faute le bénéfice des sages et paternels avis que l'Evêque venait leur adresser. Car c'est surtout aux hommes, principalement aux pères de famille, qu'il tient à rappeler leurs obligations en ce qui concerne l'éducation chrétienne de leurs enfants, la vigilance qu'ils doivent exercer sur eux à mesure qu'ils avancent en âge ; le bon exemple qu'ils doivent leur donner d'une constante fidélité à tous les devoirs religieux du chrétien ; ainsi que la nécessité plus urgente que jamais d'agir en tout, dans leur vie publique comme dans leur vie privée, en fervents catholiques, inébranlables dans leurs convictions religieuses et ouvertement dévoués à l'Eglise. L'Evêque a tant à cœur de proclamer lui-même du haut de la chaire dans toutes les paroisses des vérités et des règles de conduite trop souvent oubliées dans la pratique, que c'est pour lui une grande peine lorsque, par suite d'un excès de fatigue ou une autre cause, la voix lui manque pour se faire entendre en public ; comme cette année à Melgven, à Scaër, à Leuhan et à Coray, où il dut pour cela s'abstenir de monter en chaire.

Mais n'est-ce pas aussi une grande peine pour lui, quand il parle, de constater que les hommes, à qui s'adressent surtout les paroles qui jaillissent de son cœur brûlant de zèle, sont en petit nombre dans l'auditoire ? Cette peine, nous aimons à le reconnaître, lui a été épargnée dans plusieurs paroisses où il avait devant lui, pendant qu'il parlait à l'église, un groupe nombreux d'hommes, comme à Névez, à Clohars, à Crozon, à Pleyben, etc...

Pendant la cérémonie de la Confirmation, le plus grand recueillement régnait dans les églises, et le silence n'était interrompu que par la récitation du chapelet alternant le chant des cantiques. En général, les chants étaient exécutés avec ensemble et entrain. Sur ce point, Châteaulin et Locronan méritent des éloges.

Ce qui plaisait surtout c'était la tenue des enfants, presque partout irréprochable et même édifiante. Ils se présentaient à l'Evêque avec un air modeste et pieux, qui était le reflet des sentiments de foi dont leurs âmes étaient pénétrées. C'est l'impression que faisaient particulièrement les plus petits.

Ce n'est pas seulement en ses discours à l'église que se dépensait le zèle infatigable de l'Evêque. Après la cérémonie, il recevait au presbytère, d'abord les conseillers paroissiaux, les hommes de l'Union Catholique et de l'Association des Pères de Famille, qui se présentèrent à lui en groupes nombreux dans plusieurs paroisses, notamment à Bannalec, à Névez, à Laz, à Dinéault, à Rosnoën, à Pleyben. C'étaient ensuite les groupes de femmes, particulièrement les catéchistes volontaires, et les membres d'autres œuvres pieuses.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A chacun de ces groupes d'hommes et de femmes l'Evêque, dans une allocution familière, adressait des encouragements et donnait des conseils pratiques.

Une fois terminées les réceptions au presbytère, dans les paroisses où il y a des écoles libres, l'Evêque allait les visiter. Là, plus paternel encore que partout ailleurs, dans sa réponse au compliment que lui a adressé l'élève à qui était échu l'honneur de parler au nom de toute l'école, il charmait tout le monde par une de ces allocutions familières, toujours pleines d'à-propos, dont il a le secret. Il n'oubliait personne ; il remerciait les généreux fondateurs ou bienfaiteurs de l'école, et les maîtres ou maîtresses qui s'y dévouent à l'œuvre si importante et en même temps si pénible de l'instruction et de l'éducation chrétiennes des enfants ; il félicitait les pères et mères de famille qui, en confiant leurs enfants à cette école, montraient qu'ils avaient avant tout le souci des intérêts de leurs âmes.

Aux enfants il rappelait leurs devoirs envers leurs parents et envers leurs maîtres ou maîtresses, les exhortait au travail, à la piété, à la pratique de la communion fréquente... Et avant de les quitter il leur donnait sa bénédiction.

A ce compte rendu de la tournée de Confirmations, ajoutons qu'à Châteaulin, l'Evêque honora de sa présence la réunion annuelle des anciens élèves de l'école chrétienne de garçons ; et que le soir, à l'église paroissiale, il prononça un magnifique panégyrique de Jeanne d'Arc.

A Plomodiern, il bénit la première pierre d'une maison d'école libre, et dans le discours qu'il fit à cette occasion, rappela une fois de plus aux parents leurs devoirs, en proclamant la nécessité et les bienfaits de l'école chrétienne.

QUIMPER *(Saint-Mathieu)*. — **La fête du Sacré-Cœur.** — L'infatigable apôtre du Sacré-Cœur, le R. P. Le Louët, est venu aider nos prêtres pour la fête solennelle du vendredi après l'octave du Saint-Sacrement, demandée par Notre Seigneur à la Bienheureuse Marguerite Marie. Le matin, dès 5 h. 1/2. il s'adressait aux paroissiens de langue bretonne. Aux messes de 7 heures et de 8 heures, il parlait encore aux mères de famille, aux jeunes filles, et le soir, à 8 heures, devant un groupe d'hommes assez nombreux et une assistance compacte d'associées du Sacré-Cœur, le bon Père exposait la nécessité de cette dévotion providentielle et les innombrables bienfaits qui peuvent en résulter pour les familles et les paroisses.

Les communions furent nombreuses, surtout le vendredi. Le dimanche, à 6 h. 1/2, les hommes eurent leur messe spéciale de communion. Ils étaient là un groupe important, mais on voit qu'ils ne sentent pas encore assez le bienfait de la communion fréquente, et cependant que peuvent faire, même au point de vue patriotique, des chrétiens qui ne communient qu'une fois par an ?

C'était une bonne préparation à la grande procession du Saint-

Sacrement, qui ne pouvait manquer d'être édifiante. Elle fut réellement belle. Le cœur de M. le chanoine Le Roy, ancien recteur de la paroisse, dut tressaillir de joie en portant les bénédictions de la Sainte Hostie aux rues privilégiées que traversa le pieux cortège. Toutes étaient bien décorées, chacun y avait mis sa bonne volonté, sauf deux ou trois exceptions, qui ne comptent pas, et, naturellement les édifices publics. Les neuf dixièmes de la population sont en liesse, et ceux qui prétendent représenter la France refusent de s'associer à leur joie !

Le coup d'œil fut merveilleux au quai de l'Odet, quand la foule innombrable le couvrit, de la rue du Palais au Cap-Horn, bannières au vent, encadrée par les maisons enguirlandées, les eaux bleues de la rivière et la verdure du mont Frugy. Au Patronage Saint-Joseph, devant le magnifique reposoir dressé à l'ombre de grands arbres, alors que tous les fidèles étaient agenouillés, le spectacle put être seulement plus beau.

Au retour de la procession, l'église se trouva bien trop petite, et devant le grand portail ouvert le peuple déborda sur la rue, aux Litanies du Sacré-Cœur récitées par M. le Recteur, les assistants répondirent avec ferveur. Quand, au nom de tous, il récita l'acte de consécration au divin Cœur, l'émotion fut au comble. Bénis une dernière fois, les paroissiens, auxquels s'étaient unies bien des personnes de Saint-Corentin, se retirèrent réconfortés, tout disposés, à l'exemple de Jésus, à faire le bien.

Bon et cordial merci aux petit et grand Séminaires, aux différentes sociétés et confréries, à la fanfare de Kerfeunteun, qui par leurs chants et leurs airs entraînants ont complété l'hommage rendu au Sacré-Cœur.

— **Œuvre de Saint-François de Sales.** — Dimanche 28 Juin, à 5 heures du soir, à la chapelle Saint-Joseph, réunion des membres de l'Œuvre de Saint-François de Sales. Sermon par M. le chanoine Alfred Le Roy. Bénédiction du T. Saint-Sacrement.

L'abondance des matières nous oblige à remettre à la semaine prochaine la Nécrologie ainsi que le compte rendu de l'Adoration de Kernouès.

Il se forme à Bordeaux une Société Civile ayant pour but l'exploitation commerciale des Marques et Modèles déposés de l'**HORA CHRISTI**. Cette montre si pieusement conçue et si artistiquement exécutée, constitue pour tous les catholiques un véritable signe de ralliement ; elle rappelle à chaque heure du jour et de la nuit, ce que N. S J C. a souffert A CETTE MÊME HEURE pour notre salut pendant sa douloureuse Passion.

Le but éminemment religieux de cette entreprise la signale lui-même aux lecteurs

Les Promoteurs de l'**HORA CHRISTI** qui sont des personnalités catholiques connues à qui on ne peut que souhaiter plein succès, ont obéi à l'unique pensée de faire collaborer les personnes bien pensantes à une œuvre pleine d'avenir.

Pour donner à cette affaire l'extension qu'elle mérite, il faut le concours des âmes pieuses qui pourront se procurer tous renseignements en s'adressant : 21, rue Marcelin, à Bordeaux, Siège du Secrétariat du Comité.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — **QUIMPER** — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | **Maison de Confiance.**

Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.

3, rue Kéréon, QUIMPER. — **QUIMPER, 3, rue Kéréon.**

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS

Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marques. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.

GUÉRISSEZ VOS VEINES

GRATIS et FRANCO, le Traité n° 3 des

Maux de Jambes

qui permet de soulager immédiatement et de guérir vite *sans Bas à varices, sans repos, en marchant, en travaillant,*



les **VARICES, PHLÉBITES**

ULCÈRES VARIQUEUX

Plaies des Jambes, Enflures, Eczémas, Hémorroïdes, Varicocèle, par la

VARICINE

Spécifique interne des Varices.

Envoi franco par courrier d'un flacon contre mandat de 4f30 adressé à M. BERAUD, Phen, 12, Rue Cadet, Paris.

VARICINE

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché

Pour ceux qui n'ont pas de rentes

La maladie n'est jamais la bienvenue, c'est entendu. Il est certain, toutefois, qu'elle sera moins pénible pour celui qui n'a pas de soucis matériels que pour le travailleur qui ne compte que sur sa force, le bon état de ses bras et de ses jambes et l'équilibre de sa santé. Pour ce dernier, il ne s'agit pas, bien entendu, de prescrire le repos ni un régime cher et compliqué, ou quelque cure d'air, il n'en aurait que faire. Au travailleur qui compte sur sa paye du samedi, il faut un remède qui soit assez puissant pour le guérir sans qu'il ait à cesser de travailler. Ce n'est pas commode, évidemment, mais dans bien des cas les Pilules Pink ont procuré de semblables guérisons aux travailleurs.

Mlle HÉLÈNE QUENEL, employée de fabrique, demeurant à Rosières (Somme), rue des Écoles, écrit :

« J'ai été très anémiée, j'avais perdu toutes mes forces et je me voyais sur le point d'être obligée de quitter mon travail. Dieu merci, on m'a fait prendre des Pilules Pink et ces pilules m'ont tout de suite fait retrouver les forces, l'appétit, si bien que j'ai très rapidement retrouvé une santé parfaite. »

M. ROGER GUSTAVE, cantonnier, 78, rue de la Petite-Tannerie, à Troyes (Aube), écrit :

« Les Pilules Pink m'ont très bien guéri. Il y a un an que j'ai cessé le traitement et depuis cette époque la maladie n'a pas eu de retour offensif. »

M. LUCIEN GABORIAUD, conducteur de machines à la fabrique de papiers de Montfourat-les-Eglisottes (Gironde), écrit :

« A ma sortie du régiment j'étais très faible, très anémié. Je n'avais pas bonne mine. Mon appétit était capricieux et j'éprouvais de la difficulté pour faire mon travail.

« J'ai beaucoup souffert de migraines, de palpitations du cœur et d'oppression. Le traitement des Pilules Pink m'a fait beaucoup de bien et m'a redonné les forces qui me sont nécessaires pour mon travail plutôt pénible. »

On trouve les Pilules Pink dans toutes les pharmacies et au dépôt, Pharmacie Gablin, 23, rue Ballu, Paris : 3 fr. 50 la boîte ; 17 fr. 50 les six boîtes, franco.

Le manque d'exercice amène la constipation.

La SCAVULINE la guérit

M. Bèche, instituteur public, à Germagny, par Buxy (Saône-et-Loire), écrit :

« Ma femme qui souffrait de constipation a été très satisfaite de la Scavuline. Ce purgatif est très facile à prendre, puisqu'il est en dragées, sans goût et sans odeur, et son action est durable. »

On trouve la Scavuline dans toutes les pharmacies et au dépôt Pharmacie Gablin, 23, rue Ballu, Paris, 2 fr. la boîte, nombreuses purgations.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

VINS DE BORDEAUX

MAISON RECOMMANDEE

L. PARIS & Cie

107, rue du Jardin Public

Représenté par M. Maurice LACOULOUMÈRE. ✦ **BORDEAUX**

REVUE FINANCIÈRE. — Le marché se remet peu à peu de la grave crise qui l'a si fortement éprouvé L'amélioration qui s'est produite dans la situation extérieure favorise ces bonnes dispositions, qui s'affirment au surplus sur la perspective toute proche de l'émission du grand emprunt français. Cependant la concurrence de ce nouveau fonds provoque de la lourdeur sur le 3 °/. perpétuel qui revient à 84,45. — Les Fonds Russes sont soutenus. — L'Extérieure est calme. Les Fonds Helléniques et Turcs, qui avaient fléchi sur les craintes d'un nouveau conflit armé, se sont un peu raffermis à la suite de la détente qui s'est produite dans les rapports des deux pays. — Nos grandes banques gardent une excellente fermeté ; le Crédit Lyonnais à 1.626, le Comptoir d'Escompte à 1 03 :, la Société Générale à 774. Les banques Russes sont de même en reprise. Les Chemins Français bénéficient d'un retour d'activité mais ne s'écartent pas de leurs cours de huitaine. Chemins Espagnols en reprise. — Les Transports et les valeurs électriques se montrent toujours actives et fermes. — Valeurs minières plus irrégulières. L'agitation gréviste aux mines du Rio Tinto provoque l'alourdissement du titre à 1 722. — Bonne tenue des valeurs Russes, Sosnowice 1 333. — Lianosoff en reprise à 505. L'assemblée a voté le dividende de 18 Rbs. contre 17 Rbs. l'an dernier. Pour l'exercice en cours, le Conseil table sur un bénéfice de 8 600.000 Rbs. contre 4.811.764 Rbs. l'an dernier.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une Maladie de la Peau, Dartres, Eczémas, Boutons, Démangeaisons, Bronchites chroniques, Maladies de la Poitrine, de l'Estomac et de la Vessie, de Rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Le public appréciera le but humanitaire de cette offre. Ecrire par lettre ou carte postale à **M. VINCENT**, 8, Place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra *gratis* et *franco* par courrier et enverra les indications demandées.

ASSOCIATION DE N.-D.-DE-LOURDES

PALAIS DU ROSAIRE

LOURDES, 64, Boulevard de la Grotte, 64, LOURDES

Le plus considérable, le mieux assorti et le

MEILLEUR MARCHÉ

des Magasins d'Objets de Piété et Souvenirs.

MAISON CATHOLIQUE DE TOUTE CONFIANCE

RECOMMANDÉE PAR LE CLERGÉ.

J. du SERRE, *Propriétaire*, J. RIFFARTH, *Directeur*, favorisés le 5 février 1913, de la BÉNÉDICTION PONTIFICALE

ENVOI FRANCO DU CATALOGUE SUR DEMANDE.

29e Année — Vendredi 3 Juillet 1914 — N° 27

LA SEMAINE RELIGIEUSE

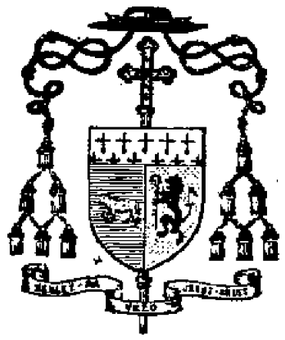
DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO	PRIX DE L'ABONNEMENT	LA LIGNE D'ANNONCE
10 CENTIMES	France, Algérie et Tunisie. 6 fr. par an. Étranger . . . . . 8 fr. —	40 CENTIMES

L'Abonnement, payable d'avance, part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : Pour les communications, abonnements, dépôts et annonces, s'adresser à M. l'abbé CORNOU, Directeur de la *Semaine religieuse*, place Saint-Mathieu, 3, à Quimper. Les communications doivent être parvenues pour le *mardi au plus tard*, à midi.

Vente au numéro { *à Quimper*, Librairie J. SALAUN, 7, rue St-François. *à Brest*, Maison « A NOEL, » 30, rue de la Rampe. *à Landerneau*, NICOLAS, rue Fontaine-Blanche.



QUIMPER

TYP. DE KERANGAL, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ

1914

Archives diocésaines de Quimper et Léon

REVUE FINANCIÈRE. — L'orientation du marché est un peu meilleure, sans que cependant les affaires soient beaucoup plus actives que précédemment. — Des offres continuent de peser sur les cours de la Rente Française qui revient à 83,67. Le nouvel emprunt de 805 millions se traite déjà avec une prime importante ; on sait que la souscription publique aura lieu le 7 Juillet. — Les Fonds Russes montrent de l'hésitation L'Italien fléchit à 96,85 Les rentes Turques et Serbes sont lourdes. — Les Banques ont subi en ces derniers jours un certain tassement. — Toutefois, le Crédit Lyonnais, la Société Générale, le Comptoir d'Escompte sont bien résistants. — Les actions de nos grandes Compagnies de chemins de fer français sont peu actives mais fermes. Le prix des obligations P. L. M., en cours d'émission, est fixé à 493 fr. pour les 4 %, 411 et 407 fr. pour les 3 %, selon la jouissance et 370 fr. pour les 2 1/2 %. — Le Nord-Sud se tasse à 136 et l'Omnibus à 562. — Irrégularité des valeurs minières ; le Rio revient à 1 712, le Cape Copper à 78,25. — Les valeurs de naphte se montrent plus résistantes Le Lianosoff s'échange à 490 fr. Ter Akopoff vaut 318. Les terrains que la société vient d'acquérir à Sabountchy sont déjà en exploitation et leur production actuelle est d'environ 120 000 pouds par mois ; on sait que de nouveaux puits y seront forés. L'organisation du travail y sera aisée et économique en raison de la proximité des concessions déjà exploitées par la société.

CONTRE LE VOL ET LE FEU

COFFRES-FORTS FICHET

43, Rue Richelieu, Paris.

Envoi franco de Tarifs et adresses des Représentants de la Région.

MALADIES NERVEUSES

Guérison certaine par l'ANTIÉPILEPTIQUE DE LIÉGE de toutes les maladies nerveuses et particulièrement de l'épilepsie, réputée jusqu'aujourd'hui incurable.

La brochure contenant le traitement et de nombreux certificats de guérison est envoyée franco à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie à M. FANYAU, pharmacien, à Lille (Nord).

ASSOCIATION DE N.-D.-DE-LOURDES

PALAIS DU ROSAIRE

LOURDES, 64, Boulevard de la Grotte, 64, LOURDES

Le plus considérable, le mieux assorti et le

MEILLEUR MARCHÉ

des Magasins d'Objets de Piété et Souvenirs.

MAISON CATHOLIQUE DE TOUTE CONFIANCE

RECOMMANDÉE PAR LE CLERGÉ.

J. DU SERRE, *Propriétaire*, J. RIFFARTH, *Directeur*, favorisés le 5 février 1913, de la BÉNÉDICTION PONTIFICALE

ENVOI FRANCO DU CATALOGUE SUR DEMANDE.

29e Année. Vendredi 3 Juillet 1914. N° 27.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Congrès Eucharistique de Lourdes ; Bureau diocésain ; Conseils paroissiaux (suite) ; Avis.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Nécrologie : M. Le Moal, recteur de Hanvec ; Quimper ; Adorations : Kernouès, Landudec ; Pont-Croix ; Institution Saint-Vincent de Paul ; Distinction universitaire ; Lesneven ; Kerfeunteun ; Meilars ; Plogoff ; Leuhan ; Causeries grégoriennes (suite) ; Saint-Brieuc ; La R. P. S. devant le Conseil d'Etat ; *Bulletin mensuel des Œuvres.*

III. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 5 Juillet. — 5me après la Pentecôte. LE TRÈS PRÉCIEUX SANG DE N.-S. J.-C. Double de 2e classe Rouge.

Au chœur, solennité de SS. Pierre et Paul, avec mémoire du Dimanche.

A vêpres, mémoires 1° du suivant ; 2° du Dimanche ; 3° du jour octave de S. Jean-Baptiste ; 4° de S. Antoine-Marie Zaccaria.

Lundi, 6. — Octave des SS. Pierre et Paul, Apôtres. Double majeur. Rouge.

Mardi, 7. — SS. Cyrille et Méthode, Evêques. Double. Blanc.

Mercredi, 8. — Ste Elizabeth, Reine de Portugal, Veuve. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 9. — Office de la férie. Vert.

Vendredi, 10. — Les Sept Frères et leurs Compagnons, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Samedi, 11. — Office de la Ste Vierge. Simple. Blanc.

Dimanche, 12. — 6e Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Logonna-Quimerc'h	du 4 au 5 Juillet.
Saint-Divy.	du 6 au 7 —
Loc-Maria-Plouzané	du 9 au 10 —
Tréméven	du 11 au 12 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Congrès Eucharistique de Lourdes.— A l'occasion du Congrès Eucharistique de Lourdes, pour associer notre Diocèse à l'hommage international de réparation et d'amour qui va être rendu au Très Saint-Sacrement, Nous ordonnons dans toutes nos paroisses, les 24, 25 et 26 Juillet, un salut, précédé, s'il se peut, d'une courte instruction, et suivi, le dernier jour, d'une procession faite à l'intérieur ou à l'extérieur des églises.

Nous autorisons, pendant ces trois jours, l'exposition solennelle du Saint-Sacrement, dans toutes les églises et chapelles où les adorateurs seront assez nombreux.

Nous rappelons aux fidèles que, pendant toute la durée du Congrès, ils peuvent gagner une indulgence de sept ans et de sept quarantaines, dans n'importe quelle église ou chapelle, *chaque fois* qu'ils prieront, devant le Saint-Sacrement, aux intentions du Pape.

De plus, le dimanche 26, dans le monde entier, par une concession spéciale du Souverain Pontife, tous les fidèles qui communieront en union avec le Congrès gagneront une indulgence plénière.

Nous serions heureux de voir Nos diocésains prendre part en grand nombre au Congrès de Lourdes.

De son côté, Monseigneur l'Evêque de Vannes invite la Bretagne catholique à célébrer, le 26 Juillet, à Sainte-Anne d'Auray, sous la présidence de Monseigneur l'Archevêque de Rennes, la reconnaissance officielle, par le Pape, du *Patronage de sainte Anne sur la Province de Bretagne*, et à couronner cette fête par une grande procession du Saint-Sacrement.

Nous espérons que le diocèse de Quimper et de Léon sera largement représenté à cette manifestation nationale.

Quimper, le 30 Juin 1914.

† ADOLPHE,
Ev. de Quimper et de Léon.

II. Bureau diocésain. — Le *Bulletin des Œuvres* du mois d'Avril a donné les noms des prêtres et des laïques invités à faire partie du Bureau diocésain.

Ces Messieurs vont être convoqués à une réunion générale qui se tiendra à l'Evêché, le mardi 7 Juillet, à 2 heures après midi.

A la fin de la séance, Monseigneur remettra à M. A. de Couesnongle les insignes de chevalier de l'ordre de Saint-Sylvestre.

III. Conseils paroissiaux *(suite)*. — Conformément à l'ordonnance établissant les Conseils paroissiaux, Monseigneur l'Evêque a nommé les conseillers paroissiaux de :

Brélès, Brennilis, Briec ;
Camaret, Cast, Coray ;
Drennec (Le) ;
Guerlesquin, Guimiliau, Guissény ;
Juch (Le) ;
Lababan, Lampaul-Plouarzel, Landéda, Landerneau, Landudec, Laz, Loc-Maria (Quimper), Locronan, Locunolé ;
Motreff ;
Pencran, Plonéour-Lanvern, Ploudiry, Plouédern, Plougonven, Plougoulm, Plougourvest, Plouhinec, Plouvien, Plouyé, Pluguffan, Pouldergat, Pouldreuzic ;
Saint-Cadou, Saint-Goazec, Saint-Mathieu (Morlaix), Saint-Méen, Saint-Pabu, Saint-Ségal, Saint-Thégonnec, Santec, Scaër ;
Taulé, Tourc'h.

IV. Avis. — Nous rappelons à MM. les Curés des archiprêtrés de Brest, de Morlaix et de Saint-Pol de Léon, qu'ils doivent expédier à l'Evêché, pour le 15 Juillet, au plus tard, les procès-verbaux de la visite canonique des paroisses.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — Le Congrès Eucharistique international de Lourdes.
II. — L'Eglise et la France.

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Vendredi 3 Juillet :* exposition du T. Saint-Sacrement, de 5 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir, adoration pour les hommes, de 8 à 9 heures.

Samedi 4 : Jeûne et abstinence de la Vigile des Saints Apôtres. — Confession des garçons du grand catéchisme.

Dimanche 5 : messe, communion générale des hommes à 7 heures. Offices aux heures ordinaires : messe basse du Précieux Sang ; grand'messe et vêpres solennelles de S. Pierre et de S. Paul. Quête aux messes et aux vêpres pour le Denier de Saint-Pierre. — Le soir, à 8 heures, réunion des Confréries du Rosaire et du scapulaire.

Vendredi 10 : Confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Vendredi 5 Juillet :* à 8 heures du soir, réunion générale. Les hommes ont leur place réservée.

Samedi : à 8 heures, messe de l'archiconfrérie.

Dimanche : à 6 h. 1/2, messe, communion générale des jeunes filles associées du Sacré-Cœur.

— Chapelle de la Retraite. — *Dimanche 5 Juillet*, réunion de la Congrégation des Dames. A 7 h. 1/2, messe et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Nécrologie. — M. LE MOAL, *Recteur de Hanvec.* — Né en 1859, à Plomodiern, d'une famille très chrétienne et très honorablement connue dans la région, M. Jean Le Moal fit de brillantes études au Petit-Séminaire de Pont-Croix et entra en 1880 au Grand-Séminaire de Quimper. Ordonné prêtre le 10 Août 1884, il fut quelques mois l'auxiliaire de M. Chesnel, au Faou, puis précepteur à Brest. Nommé vicaire, à Camaret en 1886, à Ploudaniel en 1889, il devint en 1903, recteur de Locmaria-Berrien, charge qu'il cumula en 1906 avec l'administration de la paroisse de Plouyé, frappée d'interdit ; en Mars 1907, il se vit confier la grande paroisse de Hanvec. C'est là qu'il est pieusement décédé le 10 Juin 1914, prématurément ravi à l'affection de ses vicaires, parents et amis, amèrement pleuré par les fidèles et surtout les enfants de Hanvec, vivement regretté par tous ceux qui l'avaient connu, spécialement par les habitants des paroisses où il avait exercé le saint ministère.

Ses obsèques ont été célébrées à Hanvec le vendredi 12, à Plomodiern, le samedi 13 Juin, au milieu d'un grand concours de fidèles, et avec l'assistance de 120 prêtres (80 à Hanvec, 40 à Plomodiern). Dans les rangs du clergé on a remarqué M. le chanoine Jacq, curé de Crozon, qui donna jadis au défunt les premières leçons de latin ; MM. les chanoines Kerboul, Cardinal, Rogel ; MM. les Curés-Doyens de Daoulas, du Faou, de Landerneau, de Sizun, de Huelgoat ; MM. Le Pape, Salou, Soubigou, Bernard, Hily, doyens honoraires. A Hanvec, M. le Maire, escorté de ses deux Adjoints et de nombreux conseillers paroissiaux et municipaux, marchait à la tête du cortège, dans lequel on remarquait une délégation importante de notables et autres personnes de Ploudaniel, venus donner un dernier témoignage d'affection et de reconnaissance au prêtre zélé qui fut, de longues années, leur guide, leur ami et leur confident dévoué. A Plomodiern, les parents et amis de M. Le Moal ont été particulièrement touchés de la présence de M. le Maire et de quelques personnes de Locmaria-Berrien, et d'une délégation de Camarétois.

Prêtre plein de foi et de zèle, doué d'une intelligence vive et d'un jugement très droit, M. Le Moal fut, toute sa vie, un ardent propagateur de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus. Il a établi à Ploudaniel l'Apostolat de la Prière et la pratique de la Communion réparatrice du premier vendredi du mois, œuvres qui n'ont pas peu contribué à maintenir dans la paroisse les traditions de piété et de foi éclairée qui font son honneur. A Hanvec, secondé par le zèle de vicaires intelligents et pieux, il a aussi développé le culte

du Sacré-Cœur et propagé avec succès la Communion réparatrice du premier vendredi.

Cette dévotion au Sacré-Cœur a été comme le centre, le pivot de toute sa vie sacerdotale : c'est elle qui lui procurait les plus douces joies ; elle qui lui rendait agréables les occupations les plus pénibles, comme les longues séances de confessions ; elle, qui soutenait et alimentait son zèle, réchauffait et consolait son cœur dans le ministère aride et démoralisant qui lui fut confié les dix dernières années de sa vie ; elle enfin qui, toujours et partout lui donnait le secret de gagner les cœurs. En effet, dans cette union intime avec le Sacré Cœur, à cette école assidue du Divin Maître, M. Le Moal avait appris et acquis ce qui attire toujours les hommes, la bonté. C'est cette bonté, toute faite d'amabilité, d'indulgence, de prévenance, de bienveillance et de tendresse, qui rendait son commerce si agréable, son intimité si douce, et faisait appliquer à son presbytère la parole si connue de nos Livres Saints : « *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum* » ! C'est cette bonté encore, qui, activée par l'esprit de foi, lui dictait le zèle, le dévouement pour les âmes qui lui ont valu la vénération et l'affection des fidèles, partout où il a passé ; qui lui faisait toujours répondre avec empressement aux nombreux appels qui lui étaient adressés pour missions, retraites, prédications ou confessions extraordinaires ; qui lui inspirait cette générosité proverbiale qui a épuisé son patrimoine, et dont les pauvres, les œuvres, les écoles chrétiennes (notamment celle qu'il vient de rétablir à Hanvec et celle de Plomodiern) ont largement bénéficié !

Ce prêtre, au cœur si grand, avait cependant ses privilégiés : c'étaient les jeunes gens, et parmi eux, les préférés étaient les élèves qui se destinaient au sanctuaire. A Camaret comme à Ploudaniel, à Hanvec comme à Locmaria, il leur a toujours témoigné un amour de prédilection. Son bonheur était de les avoir dans sa compagnie, à l'occasion d'une promenade ou d'une fête, de les recevoir dans sa chambre, à défaut de patronage, et d'être le confident de leurs joies, de leurs peines et de leurs projets d'avenir. Et si sa clairvoyance, son sens averti lui faisaient découvrir chez l'un d'eux des signes de vocation, alors il le suivait de très près, cultivait avec soin, aidait à l'éclosion des germes de cette vocation naissante, se donnait tout entier, autant que lui permettait son ministère, à l'instruction, à l'éducation de cet enfant, lui consacrait son temps, ses ressources s'il le fallait, et toujours tout son cœur.

Des élèves qu'il a ainsi formés, onze ont reçu les saints ordres. Deux d'entr'eux ont été, après quelques années d'apostolat, ravis à son affection et l'ont devancé auprès de Dieu ; un autre, le Benjamin de cette école presbytérale, écrivait, hier encore, ces lignes touchantes : « Tu sais comme je le vénérais et l'aimais beaucoup, et pour cause ! Aujourd'hui, par la grâce du bon Dieu, je suis diacre ; demain, je serai prêtre ; c'est à lui, c'est au bon M. Le Moal que je le dois. C'est lui qui, un jour, me posa la question qui

Archives diocésaines de Quimper et Léon

fut pour moi un trait de lumière et décida de ma vocation, c'est lui qui me donna, une année durant, les premières leçons de latin... Aussi je suis convaincu que le bon Dieu lui aura réservé un accueil bienveillant. » Cette conviction et cette espérance, nous la partageons tous, et, pour acquitter au plus tôt les dettes qu'il a pu par faiblesse contracter envers la justice divine, et qui n'auraient pas été complètement expiées par les souffrances patiemment endurées et même héroïquement désirées, nous croyons que M. Le Moal n'a eu, pour être admis au paradis, qu'à présenter à Notre Seigneur les nombreux prêtres qu'il a formés, en empruntant les paroles de l'Apôtre : « Ils sont ma joie et ma couronne, ma gloire devant le tribunal de Notre Seigneur Jésus-Christ » (II Cor. I, 14, XII, 15).

Néanmoins, nous ne cesserons de prier pour lui, et au saint autel particulièrement, nous réunirons, centraliserons, « coaliserons » toutes les prières faites à son intention, et, avec la Victime Sainte, nous les offrirons à Dieu pour le repos de sa belle âme.

R. I. P. X...

Quimper. — **Distinctions méritées.** — Le congrès archéologique de France vient de tenir sa session annuelle à Brest. Dans la séance de clôture, le bureau du Congrès a décerné de nombreuses récompenses pour les meilleurs travaux d'archéologie et d'architecture produits dans ces derniers temps. Nous avons le plaisir de voir figurer dans la liste des lauréats plusieurs membres du clergé de notre diocèse. M. le chanoine Abgrall, président de la Société d'Archéologie, déjà titulaire de la grande médaille en vermeil depuis 1896, n'a pu avoir qu'un rappel de médaille, la même distinction n'étant accordée qu'une seule fois. La même grande médaille de vermeil a été attribuée à M. le chanoine Peyron, chancelier archiviste de l'Evêché, dont les travaux d'érudition ne se comptent plus. Une médaille d'argent a été donnée à M. le chanoine Le Coz, curé-doyen de Pleyben, pour une excellente monographie de sa paroisse, et à M. l'abbé Quinion, recteur de Mellac, pour une savante monographie de Saint-Thégonnec, où il fut longtemps vicaire.

MM. les abbés Calvez, vicaire à Pleyber-Christ, et Rolland, recteur de Meilars, ont reçu une médaille de bronze, le premier pour une belle monographie de sa paroisse, l'autre pour une étude très documentée du grand aqueduc romain de Carhaix et autres travaux.

Nous félicitons très sincèrement nos savants confrères de ces distinctions qui consacrent justement leurs mérites et leurs travaux.

Adorations. — I. Kernouès. — Le 10 et le 11 Juin 1914 étaient les jours fixés par le tableau diocésain de l'Adoration perpétuelle pour la paroisse de Kernouès. M. le Recteur jugea l'occasion favorable pour procurer aux âmes confiées à son zèle l'insigne bienfait d'une retraite. Il fit appel au concours des RR. PP. Le Jollec, Bourdoulous et Person, qui voulurent bien mettre à sa disposition leur dévouement et leur expérience de missionnaires.

Les tout petits de la communion privée furent appelés les premiers. Le dimanche soir, 7 Juin, ils se réunissaient à l'église au nombre de 55, et la journée du lendemain leur fut tout entière consacrée. Ils communièrent le mardi matin avec une piété vraiment touchante ; et leurs frères et sœurs plus jeunes vinrent se joindre à eux pour la procession de l'après-midi.

Le mercredi matin, 10 Juin, ce fut le tour des enfants de la première communion solennelle et des cinq années de renouvelants. Les 92 retraitants assumèrent joyeusement, deux jours de suite, le rôle d'adorateurs, rôle dont ils s'acquittèrent avec un recueillement et une régularité admirables. Notre Seigneur, le samedi matin, dut trouver leur cœur bien préparé à Le recevoir. Il accueillit d'autant plus volontiers la rénovation des promesses de leur baptême, qu'ils venaient de Lui donner, durant ces trois jours d'exercices, par leur attention et leur docilité, un témoignage probant de la sincérité de leurs sentiments. La consécration à la Sainte Vierge, puis, dans la soirée, la procession traditionnelle à la chapelle de N.-D. de la Clarté et la bénédiction du Saint-Sacrement clôturèrent cette première semaine.

L'attitude édifiante des enfants permettait de bien augurer de l'empressement et de la bonne volonté des parents. L'espérance des missionnaires ne fut pas déçue : de tous les paroissiens valides, pas un ne crut devoir s'exempter des exercices de l'Adoration, et huit malades reçurent les sacrements à domicile. Le dimanche 14, après les vêpres, s'ouvrit la retraite pour la première série. On compta, le mercredi, 205 communions. On en compta 165 le samedi suivant, jour de la clôture pour la seconde série. Toute la semaine le Saint-Sacrement resta exposé depuis la prière du matin jusqu'à 5 heures du soir, et jamais il ne manqua d'adorateurs, malgré le peu de temps libre laissé aux retraitants entre les divers exercices. L'heure d'adoration faite en commun le mercredi et le samedi matin fut suivie avec un intérêt particulier. Nous ne doutons pas que, de son trône eucharistique, Notre Seigneur n'ait abondamment dédommagé cette généreuse population des sacrifices qu'elle s'imposait pour Lui, et que la paroisse de Kernouès, dans cette intimité de quinze jours avec le divin Maître, n'ait ranimé cet esprit de foi qui a fait jusqu'ici sa réputation de paroisse très chrétienne et renouvelé les provisions de vie surnaturelle qui, du point de vue de l'éternité, constituent sa meilleure richesse. Les 300 communions qui ont marqué la solennité du Sacré-Cœur nous en sont le plus sûr garant.

Deux nouvelles statues, l'une de saint Eloy, l'autre de saint Herbot, éloquemment présentées aux hommages de la population par M. l'abbé Moënner, principal du Collège de Lesneven, et solennellement portées en procession le jour de l'ouverture de l'Adora-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tion, perpétueront dans l'église de Kernonès le souvenir de ces quinze jours de grâce. Dieu veuille, par Notre-Dame et saint Eucher, qu'avec ce souvenir se perpétuent aussi les salutaires impressions et les résolutions efficaces ! L. F.

II. Landudec. — Dieu vient de répandre les meilleures de ses grâces sur la paroisse de Landudec à l'occasion d'une Adoration prêchée qui y a été donnée du 21 au 27 du mois dernier.

En deux séries successives, près de 950 personnes sont venues assister aux saints exercices que présidait le bon M. Queinnec, du Chapitre de la cathédrale. Il faut avoir été témoin de semblable spectacle pour se faire idée de l'enthousiasme qui a gagné les cœurs durant ces jours bénis. Cet enthousiasme ne pouvait, il est vrai, faire défaut sous l'influence des paroles chaudes et convaincantes d'apôtres tels que M. le chanoine Queinnec, et ses zélés collaborateurs, MM. Carval, recteur de Plogonnec ; Kerbaol, recteur du Guilvinec ; Mével et Hénaff, vicaires à Plouhinec et à Douarnenez.

Le mercredi 24, le premier groupe terminait son Adoration, et 456 personnes, dont 218 hommes, avaient la joie de recevoir, dans leurs cœurs si bien préparés, le Dieu eucharistique qu'on venait de leur faire mieux connaître pour le leur faire aimer davantage.

Le samedi suivant, les communions étaient plus nombreuses encore et Dieu se plaisait à descendre dans 479 cœurs d'amis fidèles.

M. le Président, en des paroles pleines feu, avait demandé aux retraitants de faire une seconde communion pour les âmes du Purgatoire. Comme il sera heureux de savoir que son appel a été entendu !

En effet, 85, le jeudi matin, et près de 350, le dimanche suivant, ont eu à cœur de témoigner à Notre Seigneur l'amour qu'ils lui portent, en s'approchant à nouveau de la Table Sainte.

Merci à M. le chanoine Queinnec, et à ses auxiliaires dévoués, pour tout le bien qu'ils auront fait à la population de Landudec !

Que Dieu féconde leur parole apostolique, en conservant longtemps leurs auditeurs si recueillis, dans les sentiments avec lesquel ils ont quitté ces jours, de l'avis de tous, beaucoup trop courts ! L. N.

Pont-Croix. — **Réunion de l'Association cantonale des Pères de Famille.** — Dimanche dernier, à l'issue des vêpres, 300 pères de famille venus des différentes paroisses du canton, se groupaient à Pont-Croix, dans la salle du Patronage, pour entendre une conférence de M. l'abbé Gouzard.

L'orateur a commencé par annoncer aux pères de famille l'ouverture prochaine d'une école régionale libre dans les locaux de l'ancien Petit-Séminaire. Le bon vieux collège d'autrefois va retentir de nouveau des cris joyeux de la jeunesse et rassembler derrière ses murs rajeunis toute une armée d'enfants. Il ne cessera donc

pas d'être ce qu'il fut depuis la Révolution, une pépinière d'âmes religieuses. Tous les pères de famille vraiment soucieux de l'âme de leurs enfants se feront un devoir d'y conduire leurs chers petits... Puis, dans un breton pur mais sans recherche et dans un langage clair et vigoureux, M. Gouzard a montré et prouvé la faillite de l'école neutre. Elle n'est plus neutre, elle enseigne l'athéisme, sinon théorique, du moins pratique ; elle prêche l'irresponsabilité. De là des conséquences désastreuses pour la formation morale de la jeunesse. Plus de morale et partant plus de vertu, c'est la bride lâchée à tous les instincts mauvais, c'est la porte ouverte à tous les désordres.

Si nous voulons arrêter notre chère Patrie dans sa course à l'abîme, groupons-nous, unissons tous nos efforts pour réclamer la liberté et la justice scolaires. Liberté à tout père de famille de confier son enfant aux maîtres de son choix. Justice égale pour tous, répartition des ressources et des secours proportionnellement au nombre des enfants indigents à quelque école qu'ils appartiennent.

Pères de famille, conclut l'orateur, faites votre devoir et vous pourrez compter sur l'aide de Dieu.

Après la conférence, M. l'abbé Jouanne a donné quelques films cinématographiques qui ont vivement intéressé et amusé l'auditoire.

A l'issue de la séance, tous les hommes se sont rendus en groupe compact au Petit-Séminaire. Après avoir, avec une émotion visible chez la plupart, parcouru les cours et le cloître, tous se sont groupés à la chapelle où ils ont chanté avec âme le *Magnificat*. Plusieurs de ces hommes ont été élevés au Petit-Séminaire ; ils ont revu avec plaisir leur vieux collège et tous se sont promis d'y envoyer leurs enfants...

Ajoutons que, dès la veille au soir, M. l'abbé Arhan, vicaire à N.-D. de l'Assomption de Quimperlé, avait adressé aux dames, réunies dans la même salle du Patronage, une allocution très goûtée où il invitait ses auditrices à se faire de plus en plus apôtres et à redoubler de prières pour le relèvement de la France croyante. De belles projections fixes donnant des exemples de l'héroïsme des femmes françaises, et des films cinématographiques d'un comique irrésistible agrémentèrent cette intéressante réunion.

Institution Saint-Vincent de Paul. — **Examen du brevet élémentaire.** — Cette année 14 élèves de 3e se sont présentés à l'examen du brevet élémentaire ; 13 ont subi avec succès les épreuves de la 1re série, 11 les épreuves de la 2e série, et 9 ont été définitivement reçus.

Ce succès leur fait d'autant plus d'honneur qu'ils ont poursuivi pendant l'année les études classiques marquées au programme de la 3e A. Ils ont donc été obligés de s'imposer un travail supplémentaire et de mettre à profit tous les moments libres dont ils pouvaient disposer, pour se préparer à l'examen du brevet.

Nous leur adressons nos félicitations les plus sincères.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Distinction universitaire. — Nous apprenons que M. l'abbé Le Guellec, professeur à l'Institution N.-D. du Créisker, à Saint-Pol de Léon, licencié ès-lettres et en langues vivantes (allemand), vient de subir avec succès devant la Faculté des Lettres de Rennes, les épreuves du diplôme d'études supérieures de langue et de littérature anglaises. Nos sincères félicitations.

LESNEVEN. — **Retraite de Tertiaires**, *du 21 au 27 Juin 1914.* — 36 paroisses ; 135 retraitantes : Plouguerneau, 20 ; Plouider, 10 ; Lesneven, 9 ; Plouarzel, 9 ; Plougastel, 9 ; Plabennec, 9 ; Goulven, 6 ; Ploumoguer, 6 ; Plounéventer, 6 ; Saint-Méen, 5 ; Ploudaniel, 5 ; Le Drennec, 3 ; Trégarantec, 3 ; Plouescat, 3 ; Plounévez-Lochrist, 3 ; Plounéour-Trez, 3 ; Lambézellec, 2 ; Tréflaouénan, 2 ; Guissény, 2 ; Ploudalmézeau, 2 ; Plougar, 2 ; Saint-Thonan, 2 ; Bohars, 1 ; Daoulas, 1 ; L'Hôpital-Camfrout, 1 ; Lanhouarneau, 1 ; Loc-Brévalaire, 1 ; Lannilis, 1 ; Lanarvily, 1 ; Tréglonou, 1 ; Tréflez, 1 ; Ouessant, 1 ; Kernilis, 1 ; Guilers, 1 ; Plouguin, 1 ; Saint-Thégonnec, 1.

KERFEUNTEUN. — **Chapelle de la Mère-de-Dieu.** — Grand Pardon à la chapelle, le *dimanche 5 Juillet.*

La veille, *samedi 4*, à 5 heures, premières vêpres suivies de confessions.

Le dimanche, messes à 6, 7 et 8 heures.

A 9 h. 3/4, procession dite des miracles, autour de la chapelle, suivie par tous les pèlerins portant un cierge.

A 10 heures, grand'messe en plein air, chantée par M. le chanoine Abgrall, aumônier de l'Hospice ; sermon donné par M. Pennec, recteur d'Ergué-Gabéric.

A 2 h. 3/4, chapelet en commun, avec chant des Mystères.

A 3 heures, vêpres ; procession ; bénédiction du Saint-Sacrement.

Le jour du Pardon et tous les jours de l'Octave, indulgence plénière pour toutes les personnes qui, s'étant confessées et ayant communié, font une visite à la chapelle et y prient aux intentions du Souverain Pontife.

Chaque jour pendant la semaine, messes à la chapelle à 5 h. 1/2, à 6 heures et à la fin des confessions.

Des prêtres sont à la disposition des pèlerins à partir de 5 heures du matin.

MEILARS. — **Pardon de N.-D. de Confort.** — Le *samedi, 4 Juillet,* 1res vêpres à 6 heures. Le *dimanche, 5*, grand'messe à 10 heures. Instruction par M. Le Roux, recteur de Poullan. Vêpres à 2 h. 1/2, procession, bénédiction et vénération des saintes Reliques.

PLOGOFF. — **Pardon de Notre-Dame des Naufragés.** — Le Pardon de Notre-Dame des Naufragés aura lieu le *dimanche 19 Juillet.*

A 6 heures, première messe à la chapelle-abri, près de la statue ;

A 9 h. 1/4 la procession part de la chapelle de Saint-Michel, à Lescoff. Elle se rend à l'hôtel du Raz-de-Sein pour y prendre le clergé et le conduire à la chapelle-abri, où la grand'messe sera chantée à 10 heures. A cette messe, instruction bretonne ;

A midi, une messe basse sera dite pour les pèlerins qui n'auraient pu arriver plus tôt ;

A 2 h. 1/2, vêpres suivies d'une instruction française et de la procession. Un *Libera* sera chanté pour les marins péris en mer.

Le *lundi 20 Juillet*, à 10 heures, une messe sera dite à la Pointe du Raz.

LEUHAN. — **Pardon de Lourdes, XXVe anniversaire,** sous la présidence de M. le chanoine Péron, fondateur de la chapelle.

Samedi 18 Juillet : Messes à 6, 7 et 9 heures ; confessions. — A 8 heures du soir, procession de l'église paroissiale à la chapelle ; chant des vêpres ; procession aux flambeaux ; sermon par M. le chanoine Péron ; bénédiction du Saint-Sacrement ; confessions pendant la nuit.

Dimanche 19 : Messes à 2, 6 et 8 heures ; grand'messe à 10 h. 1/2, chantée par M. le chanoine Péron ; sermon par M. Kerveillant, vicaire à Coray. — Vêpres à 2 h. 1/2 ; procession et salut.

Lundi 20 : Messes à 6, 7 et 9 heures ; bénédiction ; retour de la procession à l'église paroissiale.

NOTA. — Prière de se rappeler que Lourdes de Leuhan est un lieu de pèlerinage et non un lieu de divertissement profane.

CAUSERIES GRÉGORIENNES

à propos du nouveau Manuel Paroissial.

(Suite)

IX. Nous avons donné une place de choix aux *Complies* et au *Petit Office de la Sainte Vierge.*

a) L'office de *Complies* est peut-être trop délaissé ; et cependant il mériterait d'être pratiqué, non seulement pour la beauté de son texte, mais encore pour le charme de ses cantilènes. L'hymne *Te lucis ante terminum* peut s'adapter à une foule de mélodies ; et le Répons bref *In manus tuas* revêt une grande variété de formes.

Lorsque l'heure de l'office du soir est un peu plus tardive, pourquoi ne chanterait-on pas les Complies au lieu des Vêpres ?

b) Assez souvent on peut avoir aussi l'occasion de chanter les Vêpres du Petit Office de la Sainte Vierge, dont les antiennes varient avec les époques liturgiques.

Pour l'hymne *Ave maris stella*, on trouvera dans le *Manuel paroissial* quatre mélodies différentes dont l'une ou l'autre, d'un caractère plus populaire, pourrait avantageusement remplacer

Archives diocésaines de Quimper et Léon

certain chant d'une vulgarité déplorable, où les lois de l'accent tonique sont constamment et comme systématiquement violées.

Monseigneur Jolivet, passant un jour au Grand Séminaire de Quimper, profita de l'occasion pour soutenir une thèse qui lui était familière, en suggérant le moyen de remédier à ce vice originel. Il suffirait, en effet, de ne plus considérer la première syllabe de chaque vers comme appartenant à un temps faible de la mesure : toutes les cadences seraient ainsi changées, et l'accent reviendrait naturellement partout à sa place.

Mais pratiquement il paraît impossible d'imposer à la masse populaire un pareil changement, contraire d'ailleurs au rythme de la mélodie primitive. Et puis on peut ajouter, avec le dicton bien connu, que « le jeu ne vaut pas la chandelle ».

Il semble donc bien préférable, en cela comme en d'autres choses, de travailler à introduire peu à peu les éléments nouveaux que la restauration du plain-chant nous offre en si grande abondance.

X. L'une des règles données par la Préface de l'édition vaticane est celle-ci : Lorsque plusieurs neumes se rapportent à une même syllabe du texte, il faut bien remarquer si ces neumes sont *conjoints*, ou s'ils sont *séparés* par un espace assez sensible.

a) Si les neumes sont *unis* ou très rapprochés, ils se chantent en une suite continue, sans aucun retard de la voix sur les dernières notes de chaque neume ;

b) Si, au contraire, les neumes sont *disjoints* par un espace typographique plus considérable, « *latiori spatio* », on fait sur la dernière note de la série une légère suspension de la voix, appelée *mora vocis*.

Dans l'édition vaticane, dont les caractères sont d'un module supérieur à ceux qui servent à la plupart des éditions courantes, cette distinction est par là même assez apparente. Mais, dès que l'on emploie des formes plus réduites, la lecture de ces espaces blancs devient plus difficile pour l'observation de la règle ci-dessus rappelée. Or, il importe qu'on n'hésite pas un seul instant sur l'interprétation qu'on doit donner à une série de neumes.

Nos premières épreuves nous avaient paru donner prise à l'équivoque ; c'est pourquoi l'*existence* et non la *quantité* de la distance typographique étant seule importante, nous avons légèrement majoré l'intervalle de séparation.

Nous revenons aujourd'hui sur cette remarque déjà faite, pour montrer que la fidélité à l'édition vaticane ne peut être ici incriminée. Les termes *latiori spatio* n'ont rien de la rigueur mathématique, et l'exemple même donné dans la Préface officielle propose aux yeux deux séparations qui sont encore proportionnellement bien plus larges. Donc, en dilatant un peu l'espace ordinaire voulu par l'édition vaticane et destiné simplement à *distinguer* des groupements rythmiques, nous sommes resté rigoureusement fidèle à la *lettre*, en maintenant le mode de distinction graphique, et à l'*esprit*, en conservant le véritable sens de l'intervalle, car

« l'espace admis par la Vaticane aurait pu être plus notable, sans que rien, absolument rien, ne fût changé essentiellement à son matériel de notation ».

Ces dernières paroles viennent de l'un de ceux qui y ont collaboré le plus activement.

(A suivre.)

M. Bargilliat.

Saint-Brieuc. — **Les expulsions continuent...** — La triste série des expulsions continue dans les Côtes-du-Nord :

Mercredi 17 Juin, au lever du jour, deux religieuses appartenant à la Congrégation de Sainte-Marie de Broons ont été expulsées du local qu'elles occupaient à Perros-Guirec. Le commissaire de police de Lannion s'est présenté devant l'établissement, accompagné d'un notaire lannionnais et du receveur d'enregistrement de Perros. Deux gendarmes de la brigade et le garde-champêtre prêtaient main-forte à l'autorité.

L'expulsion s'est accomplie dans les conditions ordinaires. Les deux religieuses n'ont cédé qu'à la force. On a dû crocheter les portes. A leur sortie, les deux vénérables victimes de la politique antireligieuse ont été acclamées par la population.

Mardi matin, vers 7 h. 1/2, il avait été procédé, dans les mêmes conditions, à l'expulsion de deux religieuses qui occupaient l'établissement du Vieux-Marché.

Jusqu'à quand tolérera-t-on qu'une secte malfaisante et au premier chef illégale comme est la Franc-Maçonnerie puisse faire expulser et jeter à la rue, à son gré, des religieuses qui passent leur vie à faire le bien ?

La R. P. S. devant le Conseil d'Etat. — Un nouvel arrêt favorable. — Le conseil municipal de Questembert (Morbihan) avait inscrit au budget de la commune un crédit de 400 francs devant être distribués par les soins du maire aux élèves indigents des écoles publiques et privées.

Le Préfet annula cette délibération, prétendant que pareille répartition était du ressort exclusif du bureau de bienfaisance et de la Commission scolaire.

Sur recours, le Conseil d'Etat vient d'annuler l'arrêté du Préfet et de décider que : **chargé par l'article 61 de la loi du 5 Avril 1884 de régler les affaires de la commune, le Conseil municipal a le droit de voter un crédit destiné à allouer des secours en nature aux élèves indigents de toutes les écoles publiques et privées et de mettre cette somme à la disposition du Maire appelé par l'article 90 de ladite loi à assurer l'exécution de ses délibérations.**

Cet arrêt, rendu le 26 Juin et qui sera intégralement rapporté dans la *Revue d'organisation et de défense religieuse*, est intéressant en ce qu'il déclare illégal le monopole que le gouvernement

Archives diocésaines de Quimper et Léon

essayait depuis quelques années d'instituer en faveur des Bureaux de bienfaisance, établissements où, en pratique, les préfets exercent trop souvent par leurs délégués une véritable tyrannie.

Bulletin Mensuel des Œuvres *du diocèse de Quimper et de Léon.* — *Abonnement annuel. 2 francs.*

Les abonnements partent du 1er Janvier ou du 15 Juillet. S'adresser à M. le chanoine Alfred Le Roy, directeur diocésain des Œuvres, 4, rue Julien Colc, Quimper.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Excursions en Bretagne. — *Correspondance Automobile de Quimper à Morgat (Finistère).* — Dans le but de faciliter les excursions en Bretagne et notamment dans la presqu'île de *Crozon* et à la plage de *Morgat*, la Compagnie d'Orléans a organisé pour la période du 1er Juillet au 30 Septembre, un service automobile quotidien entre *Quimper et Morgat*.

Ce service comportera un voyage dans chaque sens, en correspondance directe avec les trains rapides et express de ou pour Paris-Quai d'Orsay.

Prix par place et par voyage simple de la gare de Quimper à la localité de Morgat et vice versa : 8 francs

Enregistrement direct des bagages de Nantes pour Morgat.

Grâce aux services rapides fonctionnant à cette époque de l'année, les voyageurs pourront se rendre facilement à Morgat ainsi que le démontrent les quelques exemples ci-après :

Départ de : Orléans, 22 h. 48 ; Tours, 0 h. 27 ; Angers, 2 h 17 ; Nantes, 3 h. 41 ; Montluçon, 14 h. 14 ; Bourges, 18 h. 06 ; Vierzon, 19 h. 18.

Arrivée à : Quimper, 8 h 18 ; Morgat, 10 h

Pour le retour, l'automobile quittera Morgat à 17 h. 45 pour arriver à Quimper à 19 h 45.

Voitures directes des trois classes et wagons-lits de ou pour Quimper au départ de Paris-Quai d'Orsay

Pour les services automobiles, le voyageur peut s'assurer une place à l'avance moyennant une taxe de location de 1 franc en s'adressant aux gares de Nantes ou de Quimper.

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils peuvent dès maintenant souscrire aux nouveaux *Bréviaires*, désormais définitivement arrêtés pour de très longues années, et qui commenceront à paraître dans quelques semaines avec le nouveau *Propre* du diocèse.

ANÉMIE guérie rapidement par l'ÉLIXIR des Sœurs de Charité.
Brochure gratis. *Phcie HIEVET. Armentières.*
Cure complète 3 flacons, contre 13 fr. 50, franco.
Remise au Clergé et aux Communautés

Librairie Catholique J. SALAUN

7, rue Saint-François, QUIMPER.

Pour paraître le 15 Juillet

MANUEL PAROISSIAL

Recueil des Chants les plus usités

extraits de l'édition vaticane

Complété par une sélection de pièces grégoriennes accompagnées d'une traduction française pour les Saluts du S. Sacrement

1 vol. in-12 de 270 pages, papier fort, teinté Chine, reliure dos toile, tranche rouge.

Prix de l'exemplaire, au détail . . . 1.50
Par douzaine au Clergé, net 1.25

Ce Manuel a pour but de procurer aux fidèles, et particulièrement aux enfants des écoles et aux petites maîtrises, les chants ordinaires des offices de l'Eglise.

TABLE DES MATIÈRES

Méthode élémentaire de chant grégorien. — Cérémonial du service de la messe basse. — Prières pendant la messe. — Ordinaire de la messe (11 messes empruntées au *Graduel*, et deux messes de H. du Mont). — Proses particulières à certaines fêtes. — Vêpres du Dimanche. — Complies. — Petit Office de la Ste Vierge. — Vêpres du temps. — Vêpres du Commun des Saints. — Vêpres de toutes les fêtes pouvant se célébrer le Dimanche. — Chants divers pour les Saluts (chants au S. Sacrement, à la Ste Vierge, à la Croix, au Sacré-Cœur, à S. Joseph, aux Ste Anges, etc.). — Chants propres à certains temps. — Antiennes pour les mystères du Rosaire. — Supplément pour les fêtes propres au diocèse.

Nous signalons à MM. les Directeurs et Directrices d'écoles libres le *Manuel paroissial* comme le meilleur et le plus utile des Livres de Prix à offrir à leurs élèves à la fin de l'année scolaire.

NOTIONS ÉLÉMENTAIRES DE CHANT GRÉGORIEN,
petite méthode très pratique. **0.25**

Sous Presse

OFFICE DES DEFUNTS

conforme à l'édition vaticane, imprimé dans les mêmes caractères que le *Manuel paroissial*, avec l'indication de toutes les cadences des psaumes et les leçons des Nocturnes entièrement notées. On y a joint un Supplément de quelques chants usuels.

Prix relié. . . . . 1 fr.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Brest - ÉLY-LABASTIRE - Brest

« Téléphone N° 427 »

FABRIQUE DE MEUBLES EN TOUS STYLES

Orfèvrerie — Bronzes — Croix de Procession.
Ornements d'Église — Bannières.
Tentures Mortuaires — Tapis d'Autel, etc...

Réparations — Dorure — Argenture.

STATUES — CHEMINS DE CROIX

TOUT CE QUI CONCERNE LE MOBILIER D'ÉGLISE

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1res côtes de Bordeaux) et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).

Vins de Bordeaux authentiques
et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

Agent gén[l] de Bretagne : M. EMILE DANTEC, 58, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX

o o Manufacture d'Ameublements o o

J. CHENADEC

o o *1, rue René-Madec (ancien[t] rue du Quai)* o o

QUIMPER

ENTREPOT DE LITERIE, MIROITERIE, SIÈGES & TENTURES

o o *Agencement complet d'Hôtels, Cafés, Villas* o o

PRIX FIXE | PRIME ou FRANCO DE PORT à tout acheteur dont l'achat au comptant dépasse 25 francs.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Emission de Rentes 3 1/2 %

Amortissables

pour un Capital effectif de **805 MILLIONS**

Le 7 Juillet prochain, il sera procédé, en exécution des dispositions de la loi du 20 Juin 1914, à l'émission, par voie de souscription publique, d'un Emprunt de 805 millions de francs de rentes 3 1/2 % amortissables en 25 années. Les souscriptions à cet emprunt, qui est affecté dans sa plus grande partie aux besoins de la défense nationale, seront reçues :

A Paris et dans le Département de la Seine :

A la Caisse Centrale du Trésor, Rue de Rivoli ;
à la Caisse des Dépôts et Consignations, Rue de Lille, 56 ;
à la Banque de France, Rue Croix-des-Petits-Champs ;
à la Recette Centrale des Finances de la Seine, Place Vendôme, 16 ;
à la Caisse des Receveurs Percepteurs de Paris ;
à la Caisse des Percepteurs des Arrondissements de Saint-Denis et de Sceaux qui auront été désignés par le Ministre des Finances ;
à la Recette Municipale de la Ville de Paris (à l'Hôtel-de-Ville).

Dans les autres Départements :

A la Caisse des Trésoriers-Payeurs Généraux et des Receveurs Particuliers des Finances ;
à la Caisse des Percepteurs qui auront été désignés par le Ministre des Finances ;
aux Succursales et Bureaux auxiliaires de la Banque de France.

En Algérie :

A la Caisse du Trésorier Général et des Payeurs Principaux ;
à la Caisse des Payeurs Particuliers qui auront été désignés par le Ministre des Finances ;
Aux Succursales de la Banque de l'Algérie.
A Tunis : à la Caisse du Receveur Général des Finances Tunisiennes.

La Rente nouvelle jouit des mêmes privilèges que la rente 3 % actuelle ; elle est exempte comme celle-ci de l'impôt du timbre et de l'impôt de transmission ; elle ne supporte que l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières.

Le **PRIX D'ÉMISSION** ayant été fixé, par décret du 24 Juin 1914, à **91 francs** pour 3'50 de Rente,

le taux du placement ressort à 3.69 %, sans tenir compte de la prime d'amortissement. Celle-ci atteint d'ailleurs presque le dixième du capital et sera acquise à tous les porteurs dans un délai qui variera de un an à vingt-cinq ans au plus.

Des facilités spéciales sont accordées aux souscripteurs. Ceux-ci n'auront en effet à verser, le 7 Juillet, qu'une somme de 20 francs par 7 francs de rente qui constitue le minimum de la rente à souscrire ; le solde n'est exigible qu'en trois termes (à la répartition, au 16 Septembre et au 16 Novembre).

Les souscripteurs conservent enfin le droit de se libérer entièrement au moment de la répartition et bénéficient en ce cas d'une bonification spéciale fixée à 1 fr. 05 par 3 fr. 50 de rente soit 2 fr. 10 pour 7 francs de rente.

Les souscriptions de 7 francs de rente seront irréductibles ; le Ministre des Finances se propose, lors de la répartition, d'accorder la même faveur, s'il est possible, aux souscripteurs de 14 francs de rente.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A ceux de nos lecteurs et amis qui désirent des **VINS DE BORDEAUX**, dont l'authenticité leur soit garantie, nous recommandons tout particulièrement la maison :

Vve J. CLAVERIE & FILS

115 et 115 bis, rue David-Johnston, Bordeaux.

Fondée il y a plus d'un siècle par Jean Claverie et dirigée de père en fils par la même famille, elle voit grandir tous les jours sa réputation basée sur sa probité et l'excellence de ses produits.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une Maladie de la Peau, Dartres, Eczémas, Boutons, Démangeaisons, Bronchites chroniques, Maladies de la Poitrine, de l'Estomac et de la Vessie, de Rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Le public appréciera le but humanitaire de cette offre. Ecrire par lettre ou carte postale à **M. VINCENT**, 8, Place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra *gratis* et *franco* par courrier et enverra les indications demandées.



300 Ans de Succès

EAU DES CARMES DÉCHAUSSÉS



Boyer

Exigez bien la Signature ci-dessus.



29e Année — Vendredi 10 Juillet 1914 — N° 28.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO	PRIX DE L'ABONNEMENT	LA LIGNE D'ANNONCE
10 CENTIMES	France, Algérie et Tunisie. 6 fr. par an. Étranger . . . . . 8 fr. —	40 CENTIMES

L'Abonnement, payable d'avance, part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : Pour les communications, abonnements, dépôts et annonces, s'adresser à M. l'abbé CORNOU, Directeur de la *Semaine religieuse*, place Saint-Mathieu, 3, à Quimper. Les communications doivent être parvenues pour le *mardi au plus tard*, à midi.

Vente au numéro { *à Quimper*, Librairie J. SALAUN, 7, rue St-François.
à Brest, Maison « A NOEL, » 30, rue de la Rampe.
à Landerneau, NICOLAS, rue Fontaine-Blanche.

QUIMPER

TYP. DE KERANGAL, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ

1914

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LA NATIONALE

Entreprise privée, assujettie au contrôle de l'Etat

SOCIÉTÉ ANONYME D'ASSURANCES SUR LA VIE

CAPITAL SOCIAL : **15 MILLIONS**

SIÈGE SOCIAL : *2, Rue Pillet-Will, PARIS*

Près d'un siècle de gestion économe et prudente a permis à **LA NATIONALE** de constituer peu à peu des réserves libres d'une importance telle qu'aucune société similaire ne peut mettre en ligne des garanties supplémentaires aussi puissantes en dehors des réserves mathématiques ; aucune société similaire n'offre, dès lors, une sécurité aussi grande à ses assurés et à ses rentiers.

Capitaux assurés pendant l'exercice 1913 : **118 MILLIONS**

Cette production, qui classe **LA NATIONALE-VIE** à la tête de toutes les Compagnies françaises, est supérieure de *16 Millions et demi* à celle de la Compagnie venant au second rang.

Rentes constituées pendant l'exercice 1913 : **2.851.926** Francs

Capitaux assurés depuis l'origine de la Cie : **2 Milliards 965 Millions**

Rentes constituées depuis l'origine de la Cie : **76 MILLIONS**

Assurances en cas de Décès - Dotations d'Enfants

CONSTITUTIONS de RETRAITES

RENTES VIAGÈRES

immédiates ou différées, aux conditions les plus avantageuses.

De nombreuses Décisions judiciaires ont désigné **LA NATIONALE** pour la Constitution de Rentes viagères.

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS et PROSPECTUS GRATUITS

au SIÈGE SOCIAL à PARIS

ou chez les Agents généraux du Diocèse.

M. KERHUEL, Agent général, à Quimper, 7, rue du Palais.
M. MER, — à Brest, 11, rue du Château.
M. Victor LAUNAY, — à Châteaulin, 2, rue Graveran.
M. KEROUANTON, — à Morlaix, 5, quai de Léon.
M. RICHER DE FORGES, — à Quimperlé, 15, rue de Gorriguer.

29e ANNÉE. Vendredi 10 Juillet 1914. N° 28.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Conseils paroissiaux ; Congrès de Lourdes ; Nominations ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Avis de service ; Première réunion du Bureau diocésain des Œuvres, à Quimper ; Liturgie ; Nécrologie : Mère Liguori-Marie ; Dans l'Enseignement libre ; Ligue Patriotique des Françaises ; La « Nouvelle Croisade des Enfants » : Pèlerinage à la Salette, Morlaix ; Le Combisme revient ; Jurisprudence : conflit entre fidèles et municipalité à propos de l'incendie d'une église.

III. — Chronique générale : Rome ; Lourdes ; Le nouveau directeur de l'Œuvre de Saint-François de Sales ; Martinique ; Pèlerinage à N.-D de la Salette.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 12 Juillet. — 6me Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert. A la messe, mémoires de S. Jean Gualbert et de SS. Nabor et Félix.

A vêpres, mémoires du suivant et de S. Jean Gualbert.

Lundi, 13. — S. Thurien, Evêque *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.

Mardi, 14. — S. Bonaventure, Evêque. Docteur. Double. Blanc.

Mercredi, 15. — S. Henri, Empereur, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 16. — Notre-Dame du Mont Carmel. Double-majeur. Blanc.

Vendredi, 17. — S. Alexis, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Samedi, 18. — S. Camille de Lellis, Confesseur. Double. Blanc.

Dimanche, 19. — 7me Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Tréméven	du 11 au 12 Juillet.
Landudal	du 13 au 15 —
Le Folgoët	du 16 au 18 —
Plovan	du 19 au 21 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Conseils paroissiaux *(suite)*. — Conformément à l'Ordonnance établissant les Conseils paroissiaux, Monseigneur l'Evêque a nommé les conseillers paroissiaux de :

Châteaulin ;
Guilvinec ;
Landivisiau, Lanmeur, Locmélard, Loperhet, Loqueffret ;
Mespaul ;
N.-D. du Carmel (Brest), N.-D. de Kerbonne ;
Peumerit, Plomeur, Plonévez-Porzay, Ploudalmézeau, Ploudaniel, Plougonvelin, Plouguerneau, Plouider, Plouzané, Plozévet, Pont-Aven ;
Spézet ;
Treffiagat, Tréguennec, Trémaouézan, Trézilidé.

II. Congrès de Lourdes. — TRAIN SPÉCIAL. — Prix des billets, A. R. :

De Rennes	101 fr. 70 ;	74 fr. 40 ;	52 fr. 30.
De Nantes-Etat	85 fr. 20 ;	62 fr. 30 ;	43 fr. 80.

On pourra rejoindre ce train, à Rennes, par le rapide qui part de Brest à 8 h. 23. Le départ de Nantes-Etat, est fixé à 15 h. 44 : il faudra donc prendre, à Quimper, l'express de 7 h. 38.

Pour rejoindre ce train spécial, les Congressistes jouiront d'une réduction de 40,35 et 30 °/₀, selon la classe, sur présentation au guichet de leur gare d'origine : 1° du billet valable dans le spécial ; 2° de leur carte de Congressiste. Les billets pour rejoindre seront valables du 18 au 30.

Prière d'adresser le prix des billets, le plus tôt possible, à M. le Secrétaire général de l'Evêché.

III. Nominations. — Par décision épiscopale du 4 Juillet 1914, ont été nommés :

Vicaire à Plouvorn, en remplacement de M. Lastennet, M. Martin, vicaire à Pouldreuzic ;

Vicaire à Pouldreuzic, M. Le Roux, vicaire à Plourin-Morlaix.

IV. Décès — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos éternel de l'âme de M. le chanoine Ollivier, curé-doyen de Lannilis, décédé le mardi 2 Juillet.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — La prochaine ordination sacerdotale.
II. — Le Congrès Eucharistique international de Lourdes.

Avis de services. — LANNILIS. — Le service de huitaine pour le repos de l'âme de M. le chanoine Ollivier, curé-doyen de Lannilis, sera chanté à Lannilis le mercredi 15 Juillet, à 10 h. 1/2.

— LANDERNEAU. — Le jeudi 16 Juillet, à 10 heures, sera chanté à Landerneau un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. le chanoine Fleury, ancien curé.

PREMIÈRE RÉUNION DU BUREAU DIOCÉSAIN DES ŒUVRES

A QUIMPER

Mardi, 7 Juillet, à 2 heures, les membres des diverses sections du *Bureau diocésain des Œuvres* étaient convoqués à l'Evêché par M. le chanoine Alfred Le Roy, directeur diocésain. La plupart des invités avaient répondu à la convocation. Les autres s'étaient fait excuser. Voici d'ailleurs la composition des sections de ce Bureau avec l'indication par un astérisque des membres présents à la réunion :

I^re^ Section. — *Œuvres de foi et de piété.*

M. le chanoine Yves Le Roy ; M. le chanoine Queinnec * ; M. le chanoine Rossi ; M. le chanoine Kerjean, archiprêtre de Châteaulin ; M. le chanoine Derrien *, archiprêtre de Quimperlé ; M. le chanoine Grall *, curé de Ploudalmézeau ; M. l'abbé Rosec *, vicaire à Saint-Mathieu de Quimper ; M. du Feigna de Keranforêt *, Quimper ; M. le C^te^ de Saint-Simon, Saint-Goazec ; M. Ars. de Kerangal *, Quimper ; M. Cor. Marzin *, Quimper ; M. R. de Coatgoureden, Quimper ; M. Lormier *, Saint-Marc ; M. Pennarun *, Briec ; M. Aug. Chancerelle *, Douarnenez.

II^e^ Section. — *Œuvres scolaires et post-scolaires.*

M. le chanoine Rospars ; M. le chanoine Uguen * ; M. le chanoine Corre * ; M. Le Bihan *, curé de Concarneau ; M. l'abbé Salomon ; M. l'abbé Pondaven * ; M. Nicol *, Douarnenez ; M. Gustave Mauduit *, Quimper ; M. A. de Couesnongle *, Quimper ; M. le C^te^ de Surgy *, Landerneau ; M. Hugot-Derville, Lanriec ; M. le C^t^ Barthes, Brest ; M. Bréard *, Douarnenez ; M. Mich. Le Roy *, Rosporden ; M. J. de Calan *, Trégunc.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

III• Section. — *Presse, conférence.*

M. le chanoine Le Duc * ; M. le chanoine Rospars ; M. le chanoine Roull *, archiprêtre de Brest ; M. le chanoine Cornou * ; M. l'abbé Blanchard * ; M. l'abbé Madec *, Le Relecq-Kerhuon ; M. l'abbé Pirlou *, vicaire à Saint-Corentin ; M. l'abbé Le Gall *, vicaire à Recouvrance ; M. Charles de Kerangal *, avocat, Quimper ; M. Sénié, avoué, Quimper ; M. Caroff, Ploudalmézeau ; M. Hirsch *, Brest ; M. le docteur Dubois *, Concarneau ; M. P. de la Villemarqué, Quimperlé ; M. G. Benoist *, Châteaulin.

IV• Section. — *Œuvres charitables, économiques et sociales.*

M. le chanoine Abgrall * ; M. le chanoine Orvoën *, archiprêtre de Saint-Corentin ; M. le chanoine Treussier *, archiprêtre de Saint-Pol de Léon ; M. le chanoine Kerisit, archiprêtre de Morlaix ; M. Joncour *, curé de Bannalec ; M. l'abbé Boulic *, Quimper ; M. le docteur Chauvel, Quimper ; M. de Thézac, Bénodet ; M. A. de Boisanger, Saint-Urbain ; M. Hervé de Guébriant *, Saint-Pol de Léon ; M. Alfred de la Barre de Nanteuil *, Ploujean ; M. P. de Calan ; M. Lidou *, A. C. J. F., Brest ; M. Thomas *, Plougastel-Daoulas ; M. J. Pénel *, Brest ; M. Quersy *, Quimper.

La séance s'ouvre par la prière et Monseigneur, après avoir dit ce que doit être le membre du Bureau diocésain, expose en termes très simples le but de l'Union catholique diocésaine. Il s'agit, par les groupements paroissiaux, de former des hommes de conviction et d'une forte trempe catholique. La pensée surnaturelle doit être la première et la dernière de toute Union paroissiale et des membres qui s'y inscrivent.

Nous avons besoin, pour mener à bout le travail de rechristianisation nécessaire, d'une organisation permanente. Quel sera son rôle ? Sans s'immiscer dans le fonctionnement intime des œuvres, elle devra veiller à leur prospérité en provoquant autour d'elles les sympathies actives et généreuses qui leur permettront de vivre ; elle aura à leur recruter des sujets d'élite dont elles feront de véritables apôtres ; elle aura à créer le lien qui resserrera entre eux les membres, à maintenir la discipline, à inspirer les méthodes, à les répandre si elles sont bonnes et efficaces.

L'Union catholique vise à la défense de l'Eglise sur tous les terrains, même sur le terrain électoral. Pourtant l'Union n'est pas appelée à faire de la politique proprement dite, mais seulement de la politique religieuse. Et Monseigneur renouvelle à ce sujet les instructions qu'il a déjà développées dans des documents antérieurs. Il est dans le rôle de l'Union d'élaborer le programme de nos revendications catholiques, mais elle ne doit pas être elle-même un parti.

Le choix des candidats n'est donc pas dans ses attributions. Il appartient aux groupes politiques catholiques déjà constitués. Mais, au moment des élections, l'Union a le devoir de demander : 1° que ces groupes politiques s'entendent pour éviter les divisions et fassent l'*Alliance catholique* autour d'un seul nom ; 2° que leur

choix tombe sur des personnalités catholiques qui acceptent d'inscrire dans leur programme les revendications formulées par l'Union, en un mot que les candidats et leurs programmes soient de plus en plus nettement catholiques.

La réunion actuelle, continue Sa Grandeur, a pour but immédiat de préparer le Congrès qui se tiendra à Quimper les 14, 15 et 16 Septembre prochain. Et Monseigneur invite M. le chanoine Le Roy à faire connaître aux assistants le projet de programme qu'il a élaboré.

Le Congrès, explique alors M. Le Roy, étudiera trois sujets : les Œuvres scolaires et postscolaires ; la Croix-Blanche ; les Œuvres sociales urbaines et rurales.

Tout de suite, Monseigneur apporte une précision : les œuvres scolaires et postscolaires seront étudiées au point de vue spécial de leur application à la lutte contre l'émigration. Et la principale préoccupation des trois journées du Congrès sera de faire pénétrer dans toutes les œuvres examinées, dans la Croix-Blanche et dans les syndicats eux-mêmes, la vie chrétienne intense sans laquelle elles ne produisent aucun résultat durable.

M. le chanoine Le Roy passe ensuite au détail des trois journées.

1re Journée. — Le développement de l'amour du foyer par l'école : M. Nicol, directeur de l'Ecole Saint-Blaise, à Douarnenez, est chargé de ce rapport. — L'enseignement agricole fera l'objet d'un rapport de M. Jean de Calan, de Trégunc. — L'enseignement ménager, qui n'est qu'à l'état embryonnaire dans le diocèse, sera ensuite étudié, et Mme Costa de Beauregard sera priée d'accepter ce rapport. — Le rapport sur la question des patronages, de la formation professionnelle et sociale des patronés sera proposé à M. Larcher, de Morlaix. — Force sera ensuite d'examiner les dangers des patronages laïques et les moyens d'en écarter les enfants de nos familles catholiques. M. le Cdt Lormier, de Brest, a accepté de se charger de cette étude. — Les retraites des jeunes gens et surtout de jeunes conscrits attirent ensuite l'attention de la réunion. On est d'avis que leur multiplication et leur organisation par cantons est à désirer. Ce sujet fera l'objet d'un rapport de M. Le Bihan, curé-doyen de Concarneau. — Les œuvres spéciales aux soldats, la création d'une œuvre qui viendrait à leur aide, donnent lieu à un échange d'idées entre MM. le Curé de Ploudalmézeau, Thomas, de Plougastel, Pondaven, inspecteur de l'enseignement, et M. le Recteur de Saint-Mathieu, de Quimper. Il est demandé à M. le Curé de Ploudalmézeau de proposer à M. l'abbé Cardaliaguet, son vicaire, de se charger du rapport.

2e Journée. — Le plan d'études de cette journée, consacrée à la Croix-Blanche, est exposé par M. le chanoine Uguen, supérieur de l'Institution Saint-Vincent, de Quimper. M. Uguen nous annonce la présence et les conférences de MM. Roux, avocat à Amiens, et Fay, tous deux délégués de la Société Antialcoolique de France. Un rapport sera produit sur les développements de la C.-B. dans

Archives diocésaines de

le diocèse depuis deux ans qu'elle est fondée. On parlera ensuite des moyens d'organiser la C.-B. dans une paroisse et des obstacles que cette organisation peut rencontrer. Un troisième rapport exposera le rôle de la C.-B. dans les œuvres scolaires et post-scolaires, des moyens d'enseignement de l'antialcoolisme par la conférence agrémentée de projections et de tableaux. Enfin, un rapport spécial insistera sur les difficultés rencontrées dans le Finistère par le développement de la C.-B. considérée comme confrérie. La désignation des rapporteurs sera faite à bref délai.

3e Journée. — M. Dantec, de Morlaix, sera invité à parler d'abord de la nécessité d'avoir des syndicats vraiment catholiques, catholiques par leur recrutement, par les pratiques de leurs membres et par la présence d'un aumônier. — Les institutions syndicales à la campagne seront exposées par M. de la Barre de Nanteuil qui, comme collaborateur de M. de Boisanger, s'est fait une compétence indiscutable en cette matière. — M. P. de Calan, de Trégunc, étudiera les caisses Reffeisen. — La question des syndicats ruraux demande pour la traiter un professionnel rompu aux difficultés que ces institutions ne manquent pas de soulever. M. le chanoine Le Roy proposera ce sujet à M. Paturel, de Pordic (Côtes-du-Nord), très versé dans ces questions. — Enfin, il sera demandé à M. Thoby, de Brest, de développer devant le Congrès le fonctionnement et les avantages du Secrétariat du Peuple.

Le programme des trois journées étant épuisé, Monseigneur demande si les assistants n'ont aucune observation à présenter sur ce programme. M. le chanoine Cornou souhaite que les vœux qui terminent d'ordinaire les rapports soient formulés de façon précise et qu'après discussion, le Bureau diocésain soit chargé d'assurer et de poursuivre leur réalisation.

* * *

Remise de la Croix de Chevalier de Saint-Sylvestre a M. André de Couesnongle. — La discussion sur le programme du Congrès étant close, Monseigneur se lève et invite M. André de Couesnongle, membre de la 2e section du Bureau diocésain, à s'avancer pour recevoir l'insigne de Chevalier de Saint-Sylvestre dont Sa Sainteté Pie X vient de récompenser son dévouement. Nous avons le plaisir de reproduire en entier l'éloquente et aimable allocution adressée par Sa Grandeur au nouveau Chevalier :

Messieurs,

Je vais, au nom du Souverain Pontife, remettre à M. de Couesnongle le Bref et les insignes de chevalier de l'Ordre de Saint-Sylvestre.

Les serviteurs de l'Eglise n'ambitionnent pas les récompenses humaines.

Mais l'Eglise les leur donne spontanément, comme une marque de sa reconnaissance pour les services qu'ils lui rendent.

En décorant M. de Couesnongle, je rends avec vous hommage à un dévouement qui ne s'est jamais ralenti pour les œuvres de toutes sortes qui sont plus que jamais nécessaires au milieu des persécutions actuelles.

L'Ordre de chevalerie que je lui confère remonte, croit-on, au règne de l'empereur Constantin, et fut alors approuvé par le pape saint Sylvestre. Il était connu sous le nom de l'Ordre de l'Eperon d'or et de la Milice dorée. Après un temps d'éclipse, il a été reconstitué par le Pape Grégoire XVI, en 1841, sous le titre de Saint-Sylvestre.

C'est sous le pontificat de saint Sylvestre que la ville de Rome est devenue vraiment la ville du Pape. Constantin, et les autres empereurs à sa suite, ont transféré leur capitale hors de la ville éternelle. Le Pape y est resté sans concurrent, le maître, et bientôt le seul défenseur de la cité antique, rajeunie et fortifiée par l'autorité du Souverain spirituel, qui allait être aussi peu à peu, au cours des siècles, par la force des choses, et surtout par l'action de la France, conformément aux vues de la Providence, le Souverain temporel, Pontife et Roi, tel que le monde l'a connu, jusqu'en 1870.

Le sens de la décoration que je donne est celui-ci : Le Pape a besoin de soldats qui ne reculent devant aucun sacrifice pour sa cause. Ils ne peuvent plus servir son pouvoir temporel. Mais le pouvoir spirituel, quelque nombreux et vaillants que soient ses ministres immédiats, les religieux et les prêtres, ne peut pas se passer d'auxiliaires laïques qui se dépensent pour le défendre en s'associant à son apostolat.

Vous êtes tous, Messieurs, ces auxiliaires, généreux, actifs, voyant clair, prêts à tout effort, expérimentés et loyaux, et surnaturels dans les intentions qui vous animent.

Le Pape n'oublie aucun de vous.

Mais ne pouvant vous décorer tous, il distingue parmi vous un vétéran de votre légion, qui, depuis sa jeunesse, a donné l'exemple d'une obéissance militante et filiale dans l'armée catholique.

En le décorant, il vous exhorte tous, Messieurs, à embrasser avec une ardeur renouvelée la plus sainte des causes et à y demeurer courageusement fidèles, sous le regard et la bénédiction du pape Pie X.

Cette allocution achevée, Sa Grandeur, devant l'assistance tout entière debout, lit la traduction du Bref pontifical qui agrège M. de Couesnongle à l'Ordre de Saint-Sylvestre. Puis Monseigneur tient à épingler lui-même la décoration de l'Ordre sur la poitrine du nouveau chevalier auquel il donne ensuite l'accolade.

Dominant son émotion, M. de Couesnongle demande à traduire en quelques mots les sentiments de reconnaissance qui l'animent. « Il cherche en vain, dit-il, quels services ont pu lui mériter une distinction si insigne. S'il s'est quelquefois dévoué pour la Presse

Archives diocésaines de Quimper et Léon

et pour l'œuvre des patronages, n'est-ce pas pour tout catholique un devoir urgent dans les circonstances actuelles, et n'est-ce pas un devoir facile quand on est sûr des encouragements et des bénédictions d'un Evêque qui s'est montré toujours pour lui non seulement un père mais, — et M. de Couesnongle demande qu'on lui permette ce mot du cœur — un ami? D'ailleurs, quel mérite encore de suivre des exemples qui lui ont été comme légués en héritage ou qu'il a vu donner autour de lui par des apôtres parmi lesquels il est heureux de reconnaître son ami, M. le chanoine A. Le Roy, fondateur du premier Cercle catholique de Quimper? » M. de Couesnongle tient donc à assurer Monseigneur de son entier dévouement et, par une pensée délicate, en terminant, il associe à sa joie et à l'honneur qui lui a été fait Mme de Couesnongle, l'infatigable organisatrice de la Ligue patriotique des Françaises dans cette région.

Quelques mots encore de Monseigneur, et cette séance si réconfortante et si pratique s'achève, comme elle a commencé, par une prière...

Liturgie. — Nous attirons l'attention de nos lecteurs :

1° Sur la décision du Saint-Office, du 26 Mars 1914, concernant les privilèges de l'Œuvre de la Propagation de la Foi *possédés* désormais tant par le recteur ou curé que par le vicaire qu'il charge de recueillir les aumônes ou cotisations. (*Acta apostolicæ Sedis*, VI, p. 305-306.)

2° Sur la sécurité pour le gain des indulgences et privilèges, que peuvent avoir désormais les fidèles dûment reçus dans une confrérie par quelqu'un qui a des pouvoirs personnels, à supposer même que celui-ci oublie ensuite ou néglige d'envoyer ces noms au siège de la confrérie, comme il y reste tenu. (*Ibid.*, p. 307-308.)

3° Sur la confession pour le gain des indulgences : il suffit désormais qu'elle se fasse *dans les huit jours* qui précèdent celui où l'on peut gagner l'indulgence (auquel l'indulgence est attachée). (*Ibid.*, p. 308-309.)

Botsorhel. — **Nécrologie.** — Mère LIGUORI-MARIE. — La paroisse de Botsorhel vient de perdre une bonne et sainte religieuse qui, depuis de longues années, y faisait un bien considérable : la Mère Liguori-Marie, de la congrégation des Religieuses de la Providence de Créhen. Elle s'appelait de son nom de famille Marie-Yvonne Ollivier, et était née à Yvias (diocèse de Saint-Brieuc), le 7 Mars 1862.

Elle arriva à Botsorhel le 28 Août 1879 ; elle y a donc passé près de 35 ans. Le Bon Dieu seul connaît tout le bien qu'elle y a fait. Pendant 33 ans (jusqu'à fin de Juillet 1912), elle a instruit et éduqué les filles de Botsorhel avec un dévouement admirable. Elle n'était pas d'une santé bien robuste, mais elle était douée d'une énergie de caractère peu commune qui lui donnait le courage d'accomplir quand même jusqu'au bout son labeur quotidien.

A la fin de l'année scolaire 1912, un décret inique prononça la laïcisation de sa chère école et la mit dans l'impossibilité de continuer à enseigner. Elle en ressentit une peine bien vive ; elle se consolait cependant un peu en voyant que presque toutes les familles de la paroisse avaient su comprendre leur devoir et confiaient leurs filles à l'école libre que la générosité de la famille de Guerdavid avait mise à leur disposition. Ne pouvant plus faire la classe, elle se fit catéchiste volontaire. Et comme elle avait plus de loisirs, elle se donnait plus encore qu'auparavant aux soins et à la visite des malades. Elle s'oubliait elle-même pour ne penser qu'aux autres. Son bonheur était de rendre service.

Elle se plaisait aussi à travailler à l'entretien et à la décoration de l'église de Botsorhel ; et un homme vénérable du bourg lui disait quelques jours avant sa mort : « Vous, Mère Supérieure, c'est dans l'église que vous mourrez ». Il a été prophète : c'est dans l'église qu'elle est morte le vendredi matin, 3 Juillet. Elle se confessa avant la messe, ne paraissant pas plus souffrante que d'ordinaire ; elle communia et assista à la bénédiction du Saint-Sacrement. C'est pendant qu'elle faisait son action de grâces qu'elle fut prise d'une crise violente qui l'a emportée au bout d'une heure et demie. Elle demanda elle-même l'Extrême-Onction et la reçut en pleine connaissance ; tôt après, elle rendait sa belle âme à Dieu dans l'église même qu'elle avait si souvent ornée : aussi faut-il espérer que le Bon Dieu s'empressera de lui ouvrir toutes grandes les portes de sa maison du Ciel pour la récompenser d'avoir tant aimé sa maison, son sanctuaire d'ici-bas.

Dimanche aux deux messes, quand M. le Recteur la recommanda aux prières, bien des yeux se couvrirent de larmes, et le soir à 4 heures, pour l'enterrement, l'église était remplie ; la population tout entière, hommes, femmes et enfants, avait tenu à montrer qu'elle était bien reconnaissante à la Mère Liguori-Marie de tout ce qu'elle avait fait pour Botsorhel : que tous ils se souviennent longtemps de cette sainte Religieuse qui s'est épuisée à leur service et qui, du haut du Ciel, continuera certainement à s'intéresser à eux et priera pour eux.

Un service de huitaine sera chanté pour elle à Botsorhel, le mardi 14 Juillet, à 10 heures.

Dans l'Enseignement libre. — I. Ecoles. — MM. les Curés, Recteurs et Vicaires sont instamment priés de s'intéresser à la question si urgente du recrutement des maîtres chrétiens.

Qu'ils veuillent bien écrire, pour les enfants susceptibles d'entrer au Cours normal des Instituteurs au Folgoat, à M. Hénaff, directeur, qui leur adressera, avec les autres conditions d'admission, le texte des compositions à faire par les candidats.

Pour les filles, l'examen d'entrée à l'Ecole de Landerneau aura lieu le samedi 25 Juillet, à 9 heures, à l'Ecole Saint-Julien ; ou, à Sainte-Anne de Quimper, à 10 h. 1/4.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L'examen, obligatoire pour toutes, comportera, pour celles qui n'ont pas le Brevet élémentaire, une dictée, une rédaction et des problèmes ; pour celles qui ont ce brevet, une rédaction, l'explication par écrit d'un morceau français, une question de cours en arithmétique et en physique, un problème d'arithmétique.

Les enfants doivent avoir 14 ans révolus au 1er Septembre.

Pour tous autres renseignements, écrire à Mlle Paintoux, école Saint-Julien, Landerneau.

II. Certificat d'Etudes libre. — Pour la première fois, cette année, ont eu lieu, un peu partout dans le diocèse, les examens du Certificat d'Etudes libre. Une trentaine d'établissements ont présenté des élèves ; tout fait présager l'augmentation considérable de ce nombre à l'avenir, et que ce mouvement, si satisfaisant pour un début, ira en s'accélérant, dans la mesure même où sera apprécié le diplôme conféré. Les Commissions, en effet, ont procédé avec une rigueur voulue, destinée à assurer la valeur du nouveau certificat. Elles ont néanmoins pu constater, avec plaisir, l'excellent niveau des études en nos écoles chrétiennes, et ont eu la preuve que nous pourrions soutenir toute comparaison devant un jury impartial.

Voici la liste des établissements qui ont, au moins, fait recevoir 5 candidats. Garçons : Pleyben, 15 ; Landivisiau, 31 ; Plougastel-Daoulas, 19 ; Quimperlé, 22.

Filles : Langolen, 10 ; Brasparts, 6 ; Gouézec, 6 ; Pleyben, 7 ; Berrien, 5 ; Sizun, 6 ; Loperhet, 8 ; Plougastel-Daoulas, 6 ; Clohars-Carnoët, 5 ; Riec, 9.

Dans l'Enseignement secondaire libre. Succès classiques. – L'Université catholique d'Angers vient de publier le palmarès du Concours général des Institutions libres de l'Ouest. Nous avons le plaisir d'y relever de nombreux et brillants succès obtenus par les établissements de notre diocèse.

Dans la classe de Philosophie, 49 élèves de toute la région de l'Ouest concouraient pour le prix de *Dissertation* fondé par Mgr de Kernaëret : M. Paul Moré, de l'Ecole Saint-Yves, de Quimper, a obtenu la 2e mention. — Sur 33 concurrents pour le prix de *Sciences physiques et chimiques*, M. Kerdoncuff, de l'Institution Saint-Vincent, de Quimper, obtient la 4e mention. — 48 concurrents se présentaient pour le prix de *Sciences naturelles*. M. Le Clec'h, de l'Institution Saint-Vincent, l'a brillamment remporté.

Dans la classe de Première, *Devoir français*, M. Joseph Suignard, de l'Institution N.-D. du Creisker, de Saint-Pol de Léon, obtient la 13e mention pour le prix de la Bigne de Villeneuve, disputé par 79 concurrents. — Pour la *Version latine* (82 concurrents), l'Institution N.-D. du Creisker s'inscrit encore pour la 14e mention avec M. Joseph Autret. — Dans la *Composition scientifique*, 39 devoirs étaient présentés, M. Alain Patérour, de l'Ecole Saint-Yves, obtient la 3e mention.

Dans la classe de Seconde, la 11e mention de *Devoir français* (73 concurrents) est obtenue par M. Joseph Quéinnec, de l'Institution Saint-Vincent. Pour la *Version latine* (71 concurrents), la 10e mention est accordée à M. Alphonse Poupon, de l'Institution Saint-Vincent, et la 14e à M. Georges Le Gélébart, de l'Institution de N.-D. du Creisker.

Nous offrons nos sincères félicitations aux jeunes lauréats et à leurs dévoués professeurs.

Ligue Patriotique des Françaises. — Le Comité régional de Cornouailles, sous la direction de M. le Curé-Doyen du Faou et de M. le Recteur de Rumengol, organise, pour le *dimanche 19 Juillet 1914*, un grand Pèlerinage a Notre-Dame de Rumengol, présidé par M. le chanoine Cogneau, vicaire général, pour les Ligueuses et toutes les femmes et jeunes filles qui voudront y prendre part.

Messes dans la matinée. — 9 h. 1/2, grand'messe ; sermon breton. — 10 h. 3/4, réunion spéciale pour MM. les Curés, Recteurs et Vicaires (qui voudront bien l'honorer de leur présence et y apporter leurs conseils) et les Dizainières et celles qui désirent le devenir.

1 h. 1/2, conférence bretonne sur la Ligue, par M. l'abbé Gouzard, recteur de Loperhet. — 2 h. 1/2, vêpres, procession, bénédiction du Très Saint-Sacrement.

MM. les Curés et Recteurs des cantons de Châteaulin, Le Faou, Pleyben recevront des invitations spéciales. Le Comité régional assure tous les membres du clergé, qu'une heureuse circonstance pourrait amener ce jour-là à Rumengol, du désir qu'il a de leur présence au Pèlerinage et surtout à la réunion de 10 h. 3/4.

Il assure toutes les Ligueuses qui auront le courage de parcourir une plus grande distance, pour se joindre à celles de la région de Rumengol, du bonheur que lui causera leur présence. S'il en est du Léon qui veulent se joindre aussi à nous, elle seront les très bien venues. Plus nous serons nombreuses, plus les prières que nous adresserons à la Très Sainte Vierge seront puissantes pour obtenir que *la Ligue, unissant de plus en plus les cœurs et les volontés, travaille efficacement pour la cause de Dieu, sous la paternelle direction de Monseigneur qui, sans cesse, encourage ses efforts et les bénit.*

Quimperlé. – **La L. P. D. F.** — La retraite des jeunes filles de la Ligue patriotique, prêchée par M. l'abbé Beslay, s'est terminée le premier vendredi de Juillet, au couvent des Dames de la Retraite. Les paroisses suivantes étaient représentées : Névez, Lanriec, Trégunc, Concarneau, Arzano, Trévoux, Riec, Combrit et Quimperlé. L'impression pour toutes a été parfaite, et les jeunes Ligueuses ne demandent qu'à revenir l'année prochaine puiser aux mêmes sources les mêmes forces de vie chrétienne.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La « Nouvelle Croisade des Enfants ».

PÈLERINAGE DES ÉCOLES LIBRES DE LA RÉGION MORLAISIENNE

à Notre-Dame de la Salette

Mercredi 24 Juin 1914.

Mercredi 24 Juin avait lieu, à Notre-Dame de la Salette, un grand pèlerinage des enfants des écoles libres de la région morlaisienne, organisé par M. le chanoine Kérisit, curé-archiprêtre de Morlaix, et M. l'abbé Trémintin, aumônier de la Salette.

Sa Grandeur Mgr Duparc avait tenu à présider cette cérémonie et à bénir le nouvel oratoire construit à côté du sanctuaire aimé de tous les Morlaisiens, mais devenu trop étroit pour les pèlerins qui s'y pressent, toujours plus nombreux.

Situé dans l'axe de la grande allée de Pennélé, cet oratoire, cet autel couvert pour mieux dire (la construction intérieure a 4 mètres sur 5 mètres) est surélevé de 4 m. 50, mais l'inclinaison de terrain dont on a profité met le balcon-balustrade à 1 m. 50 du sol. Construit en ciment armé par M. Bergamasco, entrepreneur à Morlaix, sur les plans de la maison Hennebique, il a une légèreté, une grâce toute aérienne qui s'adapte merveilleusement au « cadre » dans lequel il est placé.

Sommé de la croix latine, il est « appuyé » à un superbe tilleul. Et de l'*atrium* à gracieux balustres qui précède l'autel, le regard plonge dans les lointains de Pennélé. Ainsi que le disait, mercredi, Monseigneur en un mot plein de justesse, le nouvel autel et la cour qui précèdent le sanctuaire forment ainsi le maître-autel et le chœur d'une splendide cathédrale dont la nef serait constituée par la magnifique voûte de verdure de Pennélé.

* * *

Cette belle fête des enfants avait, dès le matin, conduit à la Salette près de 2 000 pèlerins. Nous remarquons là les écoles libres de Roscoff (103 enfants), Taulé, Plougonven, Guiclan, Saint-Melaine, Saint-Martin et Saint-Mathieu de Morlaix, ainsi que la garderie Saint-Joseph ; Berrien, Landivisiau, Ploujean, Plounéour-Ménez, etc..., etc...

Dès 9 h. 1/2, la cour est comble. Aux grilles flottent les flammes aux couleurs pontificales, aux armes de Jeanne d'Arc, aux hermines de Bretagne.

Sur la nouvelle chapelle se déploie, accotée à la croix latine, la bannière de « Notre-Dame de la Salette, réconciliatrice des pécheurs ».

M. l'abbé Goret, vicaire à Lanmeur, fait chanter des cantiques bretons à la gloire de la Sainte Vierge.

A 10 heures, le cortège épiscopal monte les degrés de l'autel. On remarque parmi les membres du clergé MM. les Recteurs de Saint-Melaine, Berrien, Scrignac, Garlan, Botsorhel, Ploujean, Plounéour-Ménez, Santec ; MM. les Curés de Landivisiau, Taulé, Châteauneuf-du-Faou ; MM. le chanoine Colin, curé de Saint-Thégonnec ; le chanoine Louvière, aumônier du Carmel ; le chanoine Treussier, curé-archiprêtre de Saint-Pol de Léon ; le chanoine Kérisit, curé-archiprêtre de Morlaix. Enfin, paraît Monseigneur, bénissant la foule inclinée sur son passage.

Sa Grandeur procède alors à la bénédiction solennelle de la nouvelle chapelle.

La Grand'Messe, le Sermon breton. — Immédiatement après, commence la grand'messe, chantée par M. l'abbé Derrien, recteur de Saint-Martin de Morlaix, assisté de MM. Grall, aumônier des Ursulines, et Cloarec, vicaire à Saint-Martin.

A l'Evangile, M. Le Gall, curé-doyen de Taulé, s'avance et, d'une voix nette qui porte jusqu'à la grande allée, il prononce en breton un très beau sermon de circonstance.

L'orateur prend pour texte de son allocution le mot dit par la Vierge, à la Salette, à Mélanie et Maximin : « Approchez, mes enfants ».

Il commence par remercier Dieu d'avoir augmenté la dévotion au point que le sanctuaire de Morlaix est devenu trop petit pour contenir tous les pèlerins. Il rappelle que la Sainte Vierge a manifesté de façon éclatante, au cours du XIXe siècle, sa présence à Lourdes, à la Salette et à Pontmain.

Rappelant plus particulièrement l'apparition de la Salette, il montre la Sainte Vierge pleurant à l'idée que la France serait punie pour ses erreurs et ses crimes contre Dieu : M. Le Gall nous fait souvenir que hélas aujourd'hui, on commet encore des crimes d'irréligion en tentant d'arracher à l'Eglise les âmes des petits enfants.

Et il termine en demandant à ses auditeurs, quand ils seront rentrés dans leurs foyers, de raconter partout l'histoire de Notre-Dame de la Salette, de dire l'enthousiasme de tous en ce pieux pèlerinage et de prier toujours pour le salut de la France.

La messe se poursuit, et le *Credo* royal, chanté par toutes ces voix enfantines qu'accompagne à l'harmonium M. l'abbé Bosson, produit un effet splendide par l'affirmation vibrante, vivante de la foi chez les tout-jeunes, qui demain seront l'âme même de la France.

Monseigneur donne la bénédiction pontificale.

Puis rendez-vous est fixé aux enfants, à 1 h. 1/2, devant l'autel, pour la récitation du chapelet qui sera dit avant les vêpres... Et l'on se disperse de tous côtés pour de joyeux déjeuners sur l'herbe, au pied des arbres séculaires — qui n'avaient sans doute jamais vu encore tant d'enfants réunis sous leurs larges ombrages, ni entendu les frais éclats de rire d'une aussi nombreuse jeunesse toute heureuse d'être venue prier la bonne Vierge de la Salette...

Le Chapelet, les Vêpres, le Sermon français. — Voici l'heure prévue. On se rend à nouveau dans la cour, devant l'autel. Mais encore et encore arrivent d'autres écoles : celles qui comptent un grand nombre d'élèves ne pouvaient pratiquement apporter les éléments d'un déjeûner sur l'herbe. Et ce sont aussi de longues

Archives diocésaines de Quimper et Léon

théories de pèlerins, de parents, venant participer à la pieuse joie des enfants. Si bien qu'à 1 h. 1/2 il y a là un immense auditoire qui déferle au loin dans la grande « nef » de Pennélé. Le chapelet est récité par M. l'abbé Castel, recteur de Saint-Melaine qui, d'une voix assez puissante pour se faire entendre de l'immense foule, commente en termes très éloquents et très appropriés aux besoins du temps les mystères glorieux du Saint Rosaire. Après les vêpres chantées par M. l'abbé Derrien, M. l'abbé Berthou, curé de Landivisiau, prend la parole en français. Dans un discours d'une haute tenue littéraire, M. le Curé de Landivisiau montre que pour attirer l'enfant, pour conquérir son âme, il faut savoir se dévouer pour lui. Seule, l'Eglise qui enseigne le sacrifice et le dévouement peut appeler et retenir les petits. En revanche, que de crimes jadis n'ont pas été commis contre l'enfance : ce sont les Pharaons voulant frapper dans ses enfants la tribu d'Israël ; c'est Hérode faisant égorger tous les enfants juifs ; bien plus tard, pour détruire toute une lignée glorieuse, on donnera pour précepteur à Louis XVII, un être infâme et perdu de vices ! Sans doute aujourd'hui l'enfance n'est pas aux prises avec certains dangers. Mais il est pourtant du devoir des parents de surveiller — et de très près — la vie intérieure de ces petites âmes que Dieu leur a confiées.

Ainsi les parents chrétiens auront, comme le demande saint François de Sales, formé « une pépinière de chrétiens qui seront au ciel des élus ».

Monseigneur vient alors jusqu'à la balustrade. Assez fatigué par les récentes cérémonies religieuses qu'il a présidées, il prononce simplement ces quelques mots :

« MES CHERS FRÈRES,

» Je vais vous bénir, vous et vos enfants. J'espère que Notre-Seigneur attachera à cette bénédiction des grâces toutes spéciales de force dans la foi pour ceux qui sont venus ici, joyeux, sous la conduite de leurs parents, dans cet oratoire que j'ai béni ce matin. Puissent-ils demeurer toujours dignes des bienfaits de Notre-Dame de la Salette. »

Monseigneur donne ensuite la bénédiction solennelle aux enfants.

M. le chanoine Kérisit, curé-archiprêtre de Morlaix, prie tous les enfants de dire encore un *Pater* et un *Ave Maria* pour l'Evêque aimé et vénéré du diocèse.

Cette belle fête, cette « nouvelle croisade des enfants » pour reprendre le mot d'Henry Bordeaux est terminée. Inlassablement, Monseigneur bénit les garçonnets et les fillettes qui viennent baiser l'anneau épiscopal...

***

Avant de quitter la Salette, le public se presse auprès de la petite chapelle pour contempler de plus près l'autel si léger sur les cinq colonnettes qui le soutiennent, et les verrières représentant la Vierge à la chaise et la Vierge mère. Et l'on redescend vers

Morlaix... Et dans tous les groupes c'est le même cri : « Jamais on n'avait vu autant de pèlerins à la Salette ».

Plus de cinq mille personnes venues de toute la région étaient, en effet, réunies autour du Sanctuaire qui domine si magnifiquement la vallée.

Croisade magnifique qui sera sans doute une croisade féconde en heureux résultats et que tous, parents, professeurs et enfants des écoles catholiques, espèrent bien voir désormais se renouveler tous les ans.

Le Combisme revient. — Par décret paru au *Journal officiel*, de nombreuses écoles congréganistes sont déclarées fermées à partir du 1er Septembre prochain.

Après les Côtes-du-Nord, le Morbihan voit frapper l'école des Frères des écoles chrétiennes à Guidel, celles des Sœurs de la Charité de Saint-Louis à Crédin, des Filles de Jésus à Plumelin, des Filles de la Sagesse de Saint-Laurent-sur-Sèvre à Bieuzy-Pluvigner.

Ce n'est pas cette besogne odieuse qui remettra de l'ordre dans le pays et dans nos finances.

JURISPRUDENCE

Conflit entre fidèles et municipalité à propos de l'incendie d'une église. — A la suite de l'incendie de l'église de Morée, la commune a reçu d'une Compagnie d'assurances une somme de 22.420 francs. Au lieu d'employer cette somme à la reconstruction de l'église, la municipalité décida de prélever une première fois 5.100 francs pour les affecter à des opérations de voirie.

La décision du Conseil municipal souleva les protestations des fidèles.

Le Conseil municipal refusant de leur donner satisfaction, un contribuable de la commune, M. Vital Pichon, adressa une demande au préfet de Loir-et-Cher tendant à faire annuler la délibération du Conseil municipal. Le préfet rejeta la demande sous prétexte qu'elle n'avait pas été présentée dans le délai légal.

M. Pichon introduisit alors un recours au Conseil d'Etat, tendant aux mêmes fins.

La Haute Assemblée a donné gain de cause à M. Pichon : « A défaut d'Associations cultuelles, les édifices affectés à l'exercice du culte continueront à être laissés à la disposition des fidèles et des ministres du culte pour la pratique de leur religion ».

L'église de Morée n'ayant jamais été désaffectée au sens de la loi de séparation de 1905, le Conseil d'Etat a décidé en conséquence que le Conseil municipal de Morée devait affecter l'indemnité qui lui était versée à la reconstruction de l'église.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ERRATUM. — *Plus haut, p. 458,* **Congrès de Lourdes,** *au lieu de* **48 fr. 80,** *lire* **43 fr. 05.**

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — **Ouvrages à l'« Index ».** — La Congrégation de l'« Index » vient de publier un décret paru dans l'*Osservatore Romano*, par lequel elle défend la lecture des livres suivants :

Henri Bergson (1) : 1° *Essai sur les données immédiates de la conscience* ;

2° *Matière et Mémoire, essai sur la relation du corps à l'esprit* ;

3° *Evolution créatrice.*

L'« Index » frappe également les ouvrages suivants :

Théodor Wacher : *Le parti du Centre et l'autorité de l'Eglise.*

Raphael Uribie : *Le Libéralisme politique n'est pas un péché.*

Ludwig Konrad : *Jean der Taufer.*

Damiano Avancini : *Le Modernisme,* roman.

— **Concordat avec la Serbie.** — Un Concordat vient d'être signé entre la Serbie et le Saint-Siège. Entre autres articles ce traité contient le suivant : « L'Etat reconnaît que l'Eglise, représentée par ses autorités légitimes et par ses Ordres hiérarchiques, a une personnalité juridique vraie et propre, et jouit de la capacité d'exercer les droits qui lui appartiennent. »

On voit par cet exemple que l'ère des Concordats n'est pas close et que, sans sacrifier les prérogatives du pouvoir civil, un Etat ne trouve que des avantages à reconnaître la puissance spirituelle dont le chef est à Rome.

— **La cause de Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus.** — La Congrégation des Rites a étudié l'introduction de la cause de la Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus, dont le cardinal Gotti est le ponent. Mgr La Fontaine, secrétaire de la Congrégation, a soumis au Pape une conclusion favorable à l'introduction : le Souverain Pontife l'a sanctionnée. La cause de la Carmélite de Lisieux est ainsi introduite par le fait, et le procès de béatification va suivre son cours. On sait que l'introduction d'une cause, pour importante qu'elle soit, implique en plus, depuis les récents décrets, la déclaration de vénérabilité, laquelle est acquise seulement après constatation des vertus héroïques.

Lourdes. — **Le Légat du Pape au Congrès Eucharistique.** — S. E. le cardinal Granito di Belmonte vient d'être nommé légat du Pape au Congrès Eucharistique international de Lourdes.

(1) Cette condamnation montre combien était opportune la réfutation faite par Mgr A. Farges, des doctrines du professeur du Collège de France, dans son livre *La Philosophie de M. Bergson Exposé et critique.* Une deuxième édition, augmentée d'une *Réponse aux critiques de la Presse,* vient de paraître, 5, rue Bayard. 3 francs ; port, 0 fr. 35.

Ce cardinal est fort connu en France. En 1893, Léon XIII lui avait confié la dignité d'ablégat, chargé de porter la barrette cardinalice à S. E. le cardinal Perraud, évêque d'Autun. Quatre ans après, le distingué prélat revint à Paris, comme conseiller-auditeur de la Nonciature, et, lors de la mort du nonce Clari, il fut accrédité comme chargé d'affaires auprès du Gouvernement français.

Puis, Son Eminence passa à la nonciature de Bruxelles et ensuite à celle de Vienne, une des nonciatures de premier rang, qui vaut à son titulaire le chapeau cardinalice.

Le nouveau directeur de l'Œuvre de Saint-François de Sales. — Mgr Chapelier, directeur général de l'*Œuvre de Saint-François de Sales,* ayant cru devoir se démettre de ses fonctions pour raison d'âge, le Conseil de l'Œuvre a désigné à l'agrément du Saint-Père, pour lui succéder, M. le chanoine Iauch, vicaire général de Mgr l'Evêque de Nice. Le Saint-Père a daigné agréer cette élection et le nouveau directeur de l'œuvre est entré en fonctions à partir du 1er Juillet de la présente année. Mgr le cardinal Bisletti, protecteur de l'Association, a écrit à Mgr Chapelier la lettre suivante :

« Nous regrettons bien, Monseigneur, votre démission, motivée sans doute par votre âge, mais nullement par le défaut d'activité ; l'état si prospère dans lequel vous laissez l'Œuvre est le plus sûr garant de votre zèle et de son efficacité extraordinaire. Je tiens à vous dire ici mes sentiments de vive et respectueuse reconnaissance pour les progrès que vous avez fait faire à notre chère Œuvre pendant le temps de votre Présidence. Le nom du successeur que vous avez présenté nous donne toute confiance : M. le chanoine Iauch n'est pas ici un inconnu, et le ministère qu'il a rempli jusqu'à ce jour nous est un gage d'espérance pour l'avenir dans le poste que vous avez occupé si dignement.

» Le Saint-Père me charge de vous transmettre à vous et à M. le chanoine Iauch Sa bénédiction toute paternelle. »

Martinique. — **Mort de Mgr Malleret.** — Mgr Malleret, évêque de la Martinique, est mort le 25 Juin. Né à Servant, diocèse de Clermont, le 7 Juillet 1865, il entra de bonne heure dans la Congrégation des Pères du Saint-Esprit. Il était supérieur du collège de Saint-Pierre lorsque se produisit le cataclysme du mont Pelée ; mais par suite d'un hasard providentiel, le R. P. Malleret se trouvait en ce moment en France. Le 16 Février 1912, après avoir rempli d'importantes fonctions à Beauvais, à Suse et à la Guadeloupe, il était nommé par le Souverain Pontife, évêque de la Martinique. Ses obsèques ont été célébrées à Servant, sous la présidence de Mgr l'Evêque de Clermont, assisté de Mgr Le Roy, supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le 21e Pèlerinage des Vacances à Notre-Dame de la Salette, avec stations à Paray-le Monial, à Notre-Dame du Laus, à Notre-Dame de Fourvière et à Ars, malgré la mort de son vénéré directeur, M. l'abbé Petit, partira de Paris le mardi 25 Août et y rentrera le vendredi matin, 4 Septembre 1914.

Prix du pèlerinage, tous frais compris, chemin de fer, voitures, logements, repas, gratifications : 1re classe, 205 francs ; 2e classe, 176 francs ; 3e classe, 160 francs.

Les pèlerins obtiendront des réductions pour rejoindre à Paris le train spécial.

Pour les inscriptions, les renseignements et pour le programme détaillé, s'adresser à M. l'abbé Ch. Rollin, directeur de l'Œuvre de Sainte Philomène, 27, rue de Dantzig, Paris-Vaugirard (15e arr.).

Joindre un timbre de dix centimes à toute demande de renseignements.

BIBLIOGRAPHIE

Pour le Congrès de Lourdes. — Le Saint-Père ayant exprimé le désir que tous les catholiques s'unissent au moins d'intention aux grandioses manifestations du *25e Congrès eucharistique* qui se tiendra à *Lourdes* du *22* au *26 Juillet 1914*, un membre du Comité permanent de l'œuvre des Congrès eucharistiques internationaux vient de publier un tract, grand format, illustré, pour leur faire connaître les origines, le but, l'histoire et les résultats de ces Congrès, et en même temps les raisons providentielles, le programme d'études de celui qui se prépare à Lourdes, et les moyens de le préparer et de s'y unir.

Tous les fidèles sont donc intéressés à prendre connaissance de ce tract très précis, et les prêtres dont les paroisses auront des cérémonies en union avec celles de Lourdes pourront le distribuer utilement autour d'eux.

Ce fascicule illustré en couleurs, de 16 pages, intitulé le **Congrès de Lourdes**, ne coûte que 0 fr. 05 (port 0 fr. 05) ; mais il y a des remises considérables : pour 6 on en reçoit 7, 15 pour 12, 70 pour 50, 150 pour 100, 800 pour 500. Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris.

BLOUD et GAY, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VIe).

Bible et Protestantisme, par V. Franque. 2e édit°, revue et augmentée des « *Réflexions d'un Pasteur* ». 1 vol. in-16 br.

Bible et Protestantisme, paru il y a deux ans, a été si favorablement accueilli, que l'auteur a dû songer à une *seconde édition*. Cette édition offre un intérêt tout particulier en ce qu'elle se trouve augmentée d'une série de critiques faites par un pasteur à « l'amie protestante » à qui la 1re édition avait été dédiée. Le volume se présente donc aujourd'hui aussi complet que peut le désirer une âme de bonne foi, en quête de la vérité religieuse.

Librairie AUBANEL Frères, éditeurs, Avignon.

VIENT DE PARAITRE :

Notre Pain de chaque jour. *La Sainte Communion d'après les derniers Décrets eucharistiques*, par l'abbé Guéret, curé-doyen. Un vol. de 146 pages. Broché : 0 fr. 60.

Saint Jean-Baptiste de la Salle, *Fondateur des Frères des Ecoles chrétiennes*. Etude pédagogique par J Herment, professeur à l'Ecole normale agréée de Carlsbourg. Un joli vol. in-8° couronne. Broché : 1 fr. 75.

Communiez souvent, par M. l'abbé Guéret, curé-doyen. Opuscule in-18 de 16 pages. 13/12, 0 fr. 90 ; 108/100, 6 fr. ; 600/500, 20 francs.

Mois du Sacré-Cœur et communions réparatrices, par un Curé-Doyen. Opuscule de 16 pages. 13/12, 0 fr. 90 ; 108/100, 6 fr. ; 600/500, 20 francs.

Rituel des Malades, traduit et brièvement expliqué, avec les prières des agonisants. Un vol. in-18 de 112 pages. Broché, 0 fr. 80.

Ancienne Librairie Poussielgue, J. de GIGORD, éditeur, rue Cassette, 15, Paris.

Mgr d'Hulst. — **Mélanges.** Tome III *(Philosophie et Religion. Questions contemporaines. Autobiographie)*. — In-8, 418 pages.

Voici un nouveau volume, — actuel, substantiel, utile, — à ajouter à la collection déjà si riche des Œuvres de Mgr d Hulst Il sera consulté et lu avec autant d'admiration et de profit que ceux qui l'ont précédé.

Le livre se termine par une autobiographie. Cette biographie de Maurice Le Sage d'Hauteroche d Hulst, par lui-même, vraie, simple, impartiale, vivante, excitera la curiosité ; elle jette une vive lumière sur cet esprit élevé qui sut rester si chrétiennement humble.

A TRAVERS LA PRESSE, par A. de Chambure. — C'est en un volume d'environ 700 pages, illustré de photogravures, un raccourci de l'histoire de la Presse depuis les papyrus rudimentaires des anciens peuples jusqu'aux grands périodiques de nos jours.

Les journalistes y trouveront d'utiles renseignements.

Quant aux lecteurs des journaux, il ne saurait leur être indifférent de savoir comment est née et s'est développée cette grande Presse dont personne — qu'on s'en réjouisse ou qu'on le déplore — ne peut contester l'action sur l'opinion publique qui aujourd'hui régit le monde.

Cette instructive et attrayante étude de notre confrère A de Chambure est accompagnée d'une intéressante préface de M. Adolphe Brisson.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET

Validité exceptionnelle des billets Aller et Retour. — A l'occasion de la Fête Nationale du 14 Juillet 1914, la Compagnie d'Orléans rendra valables du mardi 7 au dernier train du lundi 20 Juillet :

1° Les billets **Aller et Retour** ordinaires, délivrés aux prix et conditions des Tarifs spéciaux G. V. n°s **2** et **102**.

2° Les billets **Aller et Retour** de Bains de mer dits de Semaine, à prix réduits, exceptionnellement délivrés tous les jours pendant les périodes précitées aux prix et conditions du Tarif spécial G. V. n° **6**, chap II, § 1er, savoir :

Aux gares de **Lorient** et **Landerneau** ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires comprises entre ces deux points pour les stations balnéaires de **Conoarneau, Pont-l'Abbé** et **Douarnenez.**

NOTA. — Ces différents billets conserveront leur durée normale de validité lorsqu'elle expirera après le 20 Juillet.

LOURDES

de plus en plus attire les foules et l'attention publique.

Pour avoir le compte rendu détaillé des pèlerinages de toute l'année, du grand Pèlerinage national et du très prochain **Congrès Eucharistique**, abonnez-vous à **LA CROIX DE LOURDES**, 6 pages, en envoyant mandat de 6 fr. à la Direction de ce journal, rue du Paradis, LOURDES (Hes-Pyrénées).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A LA Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | Maison de Confiance.

Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.

3, rue Kéréon, QUIMPER. — QUIMPER, 3, rue Kéréon.

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres or, argent, nickel et acier, Réveils, Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS

Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1re marque. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils peuvent dès maintenant souscrire aux nouveaux *Bréviaires*, désormais définitivement arrêtés pour de très longues années, et qui commenceront à paraître dans quelques semaines avec le nouveau *Propre* du diocèse.

---

o o **Manufacture d'Ameublements** o o

J. CHENADEC

o o *1, rue René-Madec (ancient rue du Quai)* o o

QUIMPER

ENTREPOT DE LITERIE, MIROITERIE, SIÈGES & TENTURES

o o *Agencement complet d'Hôtels, Cafés, Villas* o o

PRIX FIXE | **PRIME** ou **FRANCO DE PORT** à tout acheteur dont l'achat au comptant dépasse **25** francs.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché

REVUE FINANCIÈRE. — Le marché est de plus en plus lourd et inactif, malgré le succès rencontré par l'émission de l'emprunt 3 1/2 %. La Rente Française 3 % revient à 82.95. La plupart des fonds étrangers s'affaiblissent également. — Parmi les sociétés de crédit, le Lyonnais, la Générale et le Comptoir sont résistants. — Parlant des relations du Crédit Anversois, certains journaux observent que cette société est étroitement liée à certaines banques étrangères, telles la Darmstadter Bank, qui a fusionné avec la Breslauer Diskonto Bank, et la Banque Commerciale de Bâle Ils s'étonnent que par l'entrée de M Bousquet, administrateur du Crédit Mobilier dans le Crédit Anversois, un établissement français comme le Crédit Mobilier se trouve en quelque sorte associé avec une banque allemande, — tout au moins mi-allemande. — Chemins Français calmes, mais assez fermes — Les affaires de Traction et d'Électricité sont moins soutenues que précédemment. — Reprise du Rio à 1.734. — Les valeurs de Pétrole sont en bonne tendance. L'action Ter-Akopoff s'avance à 328 Cette société a pris une participation dans la constitution de la société Maximoff dont la production dépasse 3 millions de pouds par an. Elle a acquis d'autre part d'importants terrains dans la région du « nouveau Grosnyi » connue comme une des plus riches en gisements de pétrole. — Mines d'or toujours sans affaires, et d'ailleurs sans intérêt pour les capitaux prudents.

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1res côtes de Bordeaux) et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).

Vins de Bordeaux authentiques

et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.

Agent gén[l] de Bretagne : M. EMILE DANTEC, 38, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX

RELIGIEUSE des hôpitaux envoie gratis et discrétement la méthode pour guérir radicalement par les plantes tous les vices du sang, les maladies de peau : dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, glandes, hémorroïdes et goître, la constipation, les maladies d'estomac, des yeux, de poitrine : bronchite chronique, asthme, catarrhe, les maladies des reins. — Après avoir essayé en vain tous les remèdes préconisés, cette méthode nouvelle, simple et sûre contre toutes les maladies chroniques et rebelles, m'a guérie. Ecrire à Sœur V. BONNEFOY, 31, rue Carnot, AVIGNON (Vaucluse).

VITRAUX D'ART MAISON FONDEE EN 1864

G.-P. DAGRANT

7, cours St-Jean, **BORDEAUX**

Envois de Croquis et Devis sur demande.

ASSOCIATION DE N.-D.-DE-LOURDES

PALAIS DU ROSAIRE

LOURDES, 64, Boulevard de la Grotte, 64, LOURDES

Le plus considérable, le mieux assorti et le

MEILLEUR MARCHÉ

des Magasins d'Objets de Piété et Souvenirs.

MAISON CATHOLIQUE DE TOUTE CONFIANCE

RECOMMANDÉE PAR LE CLERGÉ.

J. DU SERRE, *Propriétaire*, J. RIFFARTH, *Directeur*, favorisés le 5 février 1913, de la BÉNÉDICTION PONTIFICALE

ENVOI FRANCO DU CATALOGUE SUR DEMANDE.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

VINS DE BORDEAUX

MAISON RECOMMANDEE

L. PARIS & Cie

107, rue du Jardin Public

Représenté par M. Maurice LACOULOUMÈRE. ✦ BORDEAUX

GUÉRISSEZ VOS VEINES

GRATIS et FRANCO, le Traité n° 3 des

Maux de Jambes

qui permet de soulager immédiatement et de guérir vite *sans Bas à varices, sans repos, en marchant, en travaillant.*



les **VARICES, PHLÉBITES**
ULCÈRES VARIQUEUX
Plaies des Jambes, Enflures, Eczémas, Hémorroïdes, Varicocèle, par la

VARICINE

Spécifique interne des Varices.

Envoi franco par courrier d'un flacon contre mandat de 4f30 adressé à M. BERAUD, Phen, 12, Rue Cadet, Paris.

VARICINE

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une Maladie de la Peau, Dartres, Eczémas, Boutons, Démangeaisons, Bronchites chroniques, Maladies de la Poitrine, de l'Estomac et de la Vessie, de Rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Le public appréciera le but humanitaire de cette offre. Ecrire par lettre ou carte postale à **M. VINCENT**, 8, Place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra *gratis* et *franco* par courrier et enverra les indications demandées.

29e Année. Vendredi 17 Juillet 1914 N° 29.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO	PRIX DE L'ABONNEMENT	LA LIGNE D'ANNONCE
10 CENTIMES	France, Algérie et Tunisie. 6 fr. par an. Étranger . . . . . 8 fr. —	40 CENTIMES

L'Abonnement, payable d'avance, part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : Pour les communications, abonnements, dépôts et annonces, s'adresser à M. l'abbé CORNOU, Directeur de la *Semaine religieuse*, place Saint-Mathieu, 3, à Quimper. Les communications doivent être parvenues pour le *mardi au plus tard*, à midi.

Vente au numéro { *à Quimper*, Librairie J. SALAUN, 7, rue St-François.
à Brest, Maison « A NOEL, » 30, rue de la Rampe.
à Landerneau, NICOLAS, rue Fontaine-Blanche.

QUIMPER

TYP. DE KERANGAL, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ

1914

Archives diocésaines de Quimper et Léon

BOUQUET DE GUÉRISONS

Bien avisés sont les malades qui se décident à prendre les Pilules Pink Dès les premiers jours du traitement, ils éprouvent une grande sensation de bien-être et il leur semble, disent-ils, qu'ils sentent partir le mal. C'est que les Pilules Pink donnent du sang riche et pur à chaque dose et, comme la plupart de nos maux proviennent de la mauvaise qualité de notre sang, on conçoit que sous l'action régénératrice des Pilules Pink le mal ne peut durer. Voyez avec quelle facilité les Pilules Pink ont guéri ces malades.

Voici une attestation émanant de M. Pélissier, propriétaire du Café Charles VII, à Espaly (Haute-Loire) :

« Ma fille, écrit-il, était anémique. Elle avait perdu ses bonnes couleurs, son appétit était devenu capricieux, son humeur morose. L'enfant dépérissait et tous les remèdes qu'elle avait pris étaient restés sans effet. J'ai voulu alors qu'elle prenne les Pilules Pink et ma fille s'en est bien trouvée. Après un traitement de quelques semaines, ma fille était tout à fait rétablie. »

Mme Rosalie Bru, propriétaire à Lamontelarie (Tarn), écrit :

« Je me fais un plaisir de vous informer que les Pilules Pink m'ont fait beaucoup de bien. Je puis dire qu'elles ont complètement rétabli ma santé. Grâce à elles, j'ai retrouvé les forces perdues. Je peux travailler maintenant sans fatigue. J'ai de nouveau très bon appétit, je digère très bien et je n'éprouve aucun de ces nombreux malaises : migraines, palpitations, oppression, vertiges, qui empoisonnaient mon existence. »

Mme Jeanne Gavin 16, rue du Commandant-Faurat, à Lyon (Rhône), exprime, elle aussi, toute sa satisfaction :

« J'étais dans un état de santé très précaire, très affaiblie, très déprimée. Il m'aurait fallu une nourriture fortifiante, malheureusement mon estomac était si délabré que je ne pouvais presque plus rien absorber, rien digérer. Grâce à vos bonnes Pilules Pink, j'ai pu cependant me rétablir. J'ai retrouvé des forces et maintenant je mange avec appétit et mes digestions se font bien. »

M. Lucien Barollier, demeurant à la Cité, 8, à la Verrerie de Cormontreuil, près Reims, écrit :

« J'ai beaucoup souffert de l'estomac, et je suis persuadé que j'en aurais encore longtemps souffert, si je n'avais pas eu la bonne inspiration de prendre les Pilules Pink, dont tout le monde fait ici l'éloge. Les autres médicaments pris auparavant ne m'avaient même pas soulagé. Mes digestions, autrefois si mauvaises, sont devenues parfaites, faciles, et je peux manger de tout sans arrière-pensée. Je n'ai plus de vomissements. »

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt, Pharmacie Gablin, 23, rue Ballu, Paris : 3 fr. 50 la boîte ; 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.

29e Année. Vendredi 17 Juillet 1914. N° 29.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Conseils paroissiaux (suite) ; Décès.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Avis de services ; Nécrologie : M. Ollivier, Curé-Doyen de Lannilis ; Ile de Sein ; Lesneven ; Sainte-Anne d'Auray.

III. — Chronique générale : Rome ; Unions Catholiques ; Chine ; Pèlerinage à Rome.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 19 Juillet. — 7me Dimanche après la Pentecôte. Semi double. Vert. A la messe, mémoire de S. Vincent de Paul. A vêpres, mémoires 1° du suivant, 2° de S. Vincent de Paul, 3° de Ste Marguerite, Vierge et Martyre.

Lundi, 20. — S. Jérôme Emilien, Confesseur. Double. Blanc.

Mardi, 21. — S. Thénénan *(au Propre diocésain)*, Evêque. Double. Blanc.

Mercredi, 22. — Ste Marie Madeleine. Double. Blanc.

Jeudi, 23. — S. Appollinaire, Evêque, Martyr. Double. Rouge.

Vendredi, 24. — S. Anaclet, Pape, Martyr. Semi-double. Rouge.

Samedi, 25. — S. Jacques, Apôtre. Double de 2e classe. Rouge.

Dimanche, 26. — 8me Dimanche après la Pentecôte. Ste Anne, Mère de la B. Vierge Marie.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plovan	du 19 au 21 Juillet.
Laz	du 22 au 24 —
Irvillac	du 25 au 29 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Conseils paroissiaux *(suite)*. — Conformément à l'Ordonnance établissant les Conseils paroissiaux, Monseigneur l'Evêque a nommé les conseillers paroissiaux de :

Goulien ;
Lannéanou ;
Melgven ;
Notre-Dame (Quimperlé) ;
Ploaré ;
Sainte-Sève.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos de l'âme de M. Henri Le Foll, vicaire à Penhars.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — Le Congrès Eucharistique international de Lourdes.
II. — La retraite des jeunes ordinands.

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — ***Dimanche 19 Juillet*** : offices aux heures habituelles. — Le soir, à 8 heures, réunion des confréries du T. S. Sacrement, de l'Adoration réparatrice et de la sainte Face : chapelet, procession, bénédiction.

Mercredi 22 : à 6 h. 3/4. service et messe pour les Défunts.

Jeudi 23 : Ordination à 7 heures.

Vendredi et samedi. 24 et 25 : à 8 heures du soir, en union avec le Congrès eucharistique de Lourdes, exposition du T. S. Sacrement, allocution de M. le chanoine A Le Roy, bénédiction.

Dimanche 26 : Exposition du T. S. Sacrement dès 5 h. 1/2 du matin, vêpres à 2 h. 1/2, instruction de M. le chanoine A Le Roy, procession solennelle du T. S. Sacrement à l'intérieur de la Cathédrale, avec station à l'autel du Sacré-Cœur, bénédiction.

— Eglise de saint-Mathieu. — ***Dimanche***, après vêpres, réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement.

Cette semaine, pour unir la paroisse au Congrès eucharistique de Lourdes, confession des enfants, *mardi* et *mercredi*. Messe de communion *mercredi* et *jeudi* à 7 heures

Vendredi et ***samedi***, de 4 heures de l'après-midi à 8 heures du soir, exposition du Saint-Sacrement, terminée par une courte instruction et un salut.

Dimanche, à 6 h. 1/2, messe de communion des hommes Le Saint-Sacrement sera exposé toute la journée. Le soir, à 8 heures, instruction, salut du Saint-Sacrement et *Te Deum* d'actions de grâces.

Avis de services. — Un service de huitaine pour le repos de l'âme de M. Foll, vicaire à Penhars, sera chanté à Coray, le lundi 20 Juillet, à 10 heures.

— Un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Perrot, ancien vicaire de Clohars-Carnoët, sera chanté à Clohars-Carnoet, le mardi 21 Juillet, à 10 heures.

Nécrologie. — M. OLLIVIER, *Curé-Doyen de Lannilis*. — Le jeune prêtre qui, il y a dix ou quinze ans, recevait ses *parches* pour la terre d'Ac'h, s'il y abordait avec la préoccupation d'y évoquer le riche passé celtique et chrétien de ce vieux coin de terre, était servi à souhait : il trouvait là, pour l'accueillir, une triade celtique de patriarches que, sans peine, il rattachait à la lignée des saints de nos légendes.

De l'autre côté de l'Aberc'h, à Plouguerneau, il y avait M. Favé ; en lui revivaient les vieux apôtres qui toute leur vie sillonnèrent la péninsule en quête de désordres à purger ; auprès de lui vivait M. Kervella, type du solitaire qui s'attache à sa fontaine, reclus du vallon ou de la lande, qui veillait jalousement à la pureté des traditions à l'intérieur du *place*.

De ce côté de l'Aber, à Lannilis, c'était M. Ollivier.

M. Ollivier était, de par son extérieur, moins de chez nous que ses deux vénérables contemporains : en lui, la spontanéité du sang et de l'esprit bretons avait été quelque peu mortifiée par la discipline sulpicienne, et aussi par les fonctions exercées.

Mais s'il est vrai que la caractéristique du tempérament breton est la volonté tenace, l'entêtement passionné à l'œuvre entreprise, il n'y eut pas de Breton plus breton que M. Ollivier ; par là, d'emblée il rentre dans la famille, et s'affilie naturellement à une lignée spéciale de nos vieux saints ; les saints remueurs de peuples et de pierres, dont l'empreinte est demeurée sur le granit et sur les hommes, qui nous laissèrent ces monastères, solides pour des siècles, peuplés de disciples, fervents pour des générations. Il vient de disparaître, le dernier du beau groupe antique qui ornait la terre d'Ac'h, vers qui l'on venait de tout le diocèse et de plus loin, comme à un pèlerinage.

M. Ollivier, né à Saint-Pol de Léon le 1er Septembre 1829, fut ordonné prêtre le 17 Décembre 1853.

Pendant son vicariat à Morlaix (de 1834 à 1857), d'abord à Saint-Mathieu, puis à Saint-Melaine, il fut le travailleur qui donnait à son activité l'aliment d'une étude acharnée, en attendant les hardies initiatives du dehors.

Il fut ensuite professeur ou économe au Grand-Séminaire, trois ou quatre ans aumônier aux Ursulines de Morlaix : il se donna si bien à ses fonctions d'aumônier qu'il en garda toujours un peu la mentalité et le pli : l'idéal de la communauté monastique est celui que plus ou moins inconsciemment il poursuivait non seulement pour son Séminaire, mais pour ses paroisses, ses écoles, et toutes

Archives diocésaines de Quimper et Léon

les œuvres en général, comme aussi les vertus monastiques étaient celles qu'il aimait à retrouver et à cultiver dans les âmes.

Il fut pendant sept ans (de 1865 à 1872), supérieur de la Maison Saint-Joseph, à Saint-Pol. C'est là qu'en 1871, il fut nommé chanoine honoraire.

Puis, vers l'âge de 42 ans, en pleine ardeur de son magnifique tempérament d'action, il devint curé-archiprêtre de Saint-Pol. Ce fut son meilleur temps, l'époque de sa vie dont il a gardé le meilleur souvenir et les souvenirs plus nombreux : il avait le culte de cette terre qu'il chérissait comme sa terre natale et comme le terrain d'action où se déployèrent le mieux ses facultés ; il était fier de cette race si vivante avec qui il se sentait une étroite parenté de sang et d'âme ; non pas que quelquefois ne se soient heurtées les volontés contraires du pasteur et du troupeau ; mais il aima ce peuple jusque dans ces résistances à réduire, comme il aima, en cela encore semblable à lui, le beau cheval de sang à maîtriser, sûr qu'une fois dompté il ne le mènerait que plus sûr et plus prompt au but.

Un côté peu connu de l'œuvre de M. Ollivier à Saint-Pol fut l'œuvre de restauration de la cathédrale : c'est lui qui, avec le concours d'artistes et de savants comme M. de Courcy entreprit et poussa activement les travaux qui rendirent à ce merveilleux joyau son prix et son éclat.

C'est à l'occasion de démêlés avec la population, où on le fit intervenir, que Mgr Nouvel acheva d'apprécier la singulière valeur de cet homme tout en décision ; le supériorat du Grand-Séminaire étant venu à vaquer, Mgr Nouvel y appela l'Archiprêtre de Saint-Pol en Mai 1879.

Nul n'était mieux préparé que lui à cette œuvre capitale de la formation sacerdotale des élèves du sanctuaire. Dans tous les postes qu'il avait occupés depuis son ordination il était resté inébranlablement fidèle à la régularité d'un pieux séminariste ; et partout il avait été le prêtre zélé qu'aucune peine, aucun sacrifice ne fit jamais hésiter un moment devant un devoir des divers ministères qu'il eut à remplir.

Tel il fut aussi pendant les quatorze ans qu'il passa à la tête du Grand Séminaire.

Du premier au dernier jour, il présida tous les exercices de piété du Séminaire ; et ses séminaristes trouvèrent constamment en lui un parfait modèle de la régularité, des habitudes de discipline, de travail, d'ordre et de propreté, qu'il leur prêchait et exigeait d'eux ; mais en leur recommandant toujours d'en élever la pratique à la hauteur de vertus surnaturelles, par un grand esprit de foi et une solide piété. Et quand il leur parlait de l'abnégation, fondement indispensable du zèle sacerdotal, ce qui rendait surtout sa parole persuasive et efficace, c'était l'exemple qu'il donnait lui-même de cette abnégation, non seulement aux séminaristes mais encore à ceux qui eurent l'honneur d'être ses auxiliaires dans la direction du Séminaire.

Sévère pour lui-même, il était d'une bonté toute paternelle pour ceux qui vivaient avec lui. Aussi quand, en 1893, il fut nommé curé de Lannilis, en quittant le Grand Séminaire, il en emporta la vénération et les regrets de tous.

Lorsque M. Ollivier devint curé de Lannilis, c'était déjà un vieillard à qui l'âge et les circonstances de son déplacement eussent pu suggérer l'idée et le désir d'une douce fin de carrière à se ménager dans cette retraite ; au lieu de cela, on le vit, à 64 ans, prendre en mains la direction de sa paroisse avec une vigueur qui semblait pressentir la longue carrière que Dieu lui réservait encore ! et il eut vingt et un ans à travailler, bâtir et batailler encore.

Des difficultés qu'il rencontra, tout le monde a gardé le souvenir. Fort des directions du Pape, il traversa l'épreuve, sans perdre sa sérénité. Il restait, au plus fort des luttes politiques, le pasteur préoccupé surtout de sa paroisse, catéchisant, confessant, prêchant sans relâche, relançant les gens à domicile et bâtissant sans trêve : il bâtit successivement l'école des garçons, le patronage, l'école des filles, donnant un nouvel élan aux œuvres existantes, en créant de nouvelles jusqu'à l'année même de sa mort, qui vit éclore la Confrérie des Mères chrétiennes.

Il allait ainsi son train de vie, vieillissant sans doute, mais à peine ; et rien ne faisait pressentir un déclin plus rapide, avant une tentative de voyage de Belgique, en Septembre dernier : ce voyage s'interrompit à Morlaix ; M. Ollivier rentra chez lui, malade, et depuis il baissa à vue d'œil, sans toutefois ralentir en rien son activité ; aux Quarante-Heures dernières, après toutes les confessions et les exercices terminés, il tomba dans la rue, de fatigue, et se blessa assez gravement au front ; il se releva et alla encore jusqu'au 4 Juin.

Ce jour-là, il fut frappé d'une congestion pulmonaire, qui normalement devait l'emporter en deux heures, son extraordinaire constitution résista cinq semaines à la secousse ; le premier accablement surmonté, il refaisait des projets de vie et d'action, gardant en main la direction de la paroisse, songeant aux moindres détails.

Puis ce fut un brusque changement d'attitude : il rejeta toute préoccupation : il avait senti la mort, il ne pensa plus qu'à elle, se livrant tout entier à sa grande piété qui, souvent dans ses instructions et même ses conversations, allait jusqu'à l'attendrissement et aux larmes. Même dans son délire, il poursuivait la récitation des psaumes et hymnes du Saint-Sacrement : toute une nuit, l'une de ses dernières, il récita sans trêve le verset du Ps. *Benedicite : Benedicamus Patrem et Filium cum sancto Spiritu* ; il le répéta jusqu'à épuisement, à très haute voix, avec des intonations ardentes et une expression d'adoration extraordinaire.

Sa mort fut pénible ; on eût dit que les fatigues de tous ses labeurs, si légèrement portées en santé, retombaient maintenant de tout leur poids sur les épaules du moribond : « Je suis las, disait-il, je suis écrasé de lassitude ».

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mais la fin de sa longue journée était venue : son fardeau lui fut enlevé le mercredi 8 Juillet ; il mourut à six heures moins vingt, juste à temps pour permettre au vicaire de semaine, après avoir recueilli son dernier soupir, de se trouver à l'église à l'heure, pour prendre le service.

Ce persévérant travailleur, qui n'avait trouvé de repos à son esprit ici-bas que dans l'activité, doit plus pleinement que tout autre apprécier le repos éternel qui n'est, dit saint Thomas, « que la suprême jouissance de l'être ayant rejoint le suprême objet de son activité ».

Ses obsèques eurent lieu le vendredi 10 Juillet, à Lannilis, au milieu d'une assistance émue et d'environ 200 prêtres, venus de tous les coins du diocèse rendre leurs derniers devoirs au regretté défunt. M. le vicaire général Cogneau fit la levée du corps et M. le vicaire général Messager, supérieur du Grand Séminaire, donna l'absoute ; la messe d'enterrement fut chantée par M. Rolland, recteur de Landéda, assisté de deux anciens vicaires de Lannilis, M. Blanchard, vicaire du Chapitre, et M. Louarn, vicaire à Saint-Martin de Brest.

Au service de huitaine, célébré mercredi dernier, les Lannilisiens, hommes et femmes, vinrent en grand nombre prier pour le repos de l'âme de leur bon Pasteur. M. le vicaire général Gadon présidait, entouré d'environ quarante prêtres.

R. I. P.

Ile de Sein. — **Visite pastorale et Confirmation.** — Vendredi dernier avait lieu, à l'Ile de Sein, la cérémonie de la Confirmation.

Vers 7 heures du matin, Monseigneur l'Evêque, accompagné de M. le vicaire général Gadon et de quelques invités parmi lesquels M. le chanoine Buléon, curé de la cathédrale de Vannes, MM. les Curés de Douarnenez et de Pont-Croix, MM. les Recteurs de Meilars et de Plouguer, s'embarquait à Douarnenez, à bord du vapeur *Crozon*, spécialement frêté pour la circonstance.

Lentement le vapeur sort de la rivière de Pouldavid, passe entre l'Ile Tristan, aux mystérieux et introuvables trésors, et Tréboul dont le clergé, du haut des rochers, nous envoie un vibrant salut.

Assis sur les banquettes ou appuyés aux bastingages, nous regardons, émerveillés, le spectacle grandiose qui s'offre à nous. Un temps splendide, un brillant soleil dont l'ardeur est heureusement tempérée par une forte brise, nous permet de contempler en sa magnificence l'immense baie « aux eaux presque toujours bleues ».

Sur la mer, de rares bateaux. Quelques thoniers cependant, toutes voiles dehors et antennes déployées, contrariés par vent de bout, tirent d'amples « bords » pour rentrer au plus tôt à Douarnenez. Ça et là quelques chaloupes de pêche...

Nous longeons la rive gauche : tour à tour défilent devant nous les bords verdoyants de Poullan, les côtes abruptes et sévères de

Beuzec-Cap-Sizun dont on aperçoit là-haut le clocher. Voici « Porspiron » et voici « Castel-Coz » dont la vue rappelle de si bons souvenirs aux anciens élèves de Pont-Croix. Puis c'est Goulien...

A droite, bien loin, apparaissent, un peu effacées dans la brume, les plages de Trébéron et de Morgat, tandis qu'un soleil éclatant allume des feux étincelants sur les toits de Crozon.

...Un léger roulis nous apprend que nous entrons dans le Raz de Sein. Le vent souffle plus fort et la mer autour de nous prend un aspect plus sauvage. Nous passons au large des côtes déchiquetées de Cléden et de Plogoff et adressons du fond du cœur un « Ave Maria » à N.-D. des Naufragés dont la statue, à peine visible sur son socle trop bas, ne se détache pas nettement au-dessus de la baie des Trépassés.

Le *Crozon* poursuit sa course : devant nous à présent émerge le phare de Sein. Tout à côté apparaît, à fleur d'eau, l'Ile elle-même.

Une quinzaine de bateaux de pêche, élégants dans leur voilure particulière, ornés de drapeaux, accourent, vent arrière, à la rencontre de notre vapeur : c'est à qui arrivera le premier et recevra la première bénédiction que Monseigneur, debout à l'avant, s'apprête à donner. Au milieu des voiles, le canot de sauvetage, soulevé et poussé en avant par de vigoureux rameurs, approche rapidement... En quelques minutes nous sommes entourés et, pendant que l'Evêque bénit à droite et à gauche, des cris de « vive Monseigneur ! » éclatent dans toutes les barques.

Les voiliers, ramenés « bout au vent » par une habile manœuvre, nous suivent, en bon ordre et sur deux files, penchés au ras de l'eau. C'est vraiment beau, et l'effet produit par cette flottille légère et dansante ne peut s'exprimer suffisamment. A la cale, M. le Recteur et son vicaire, M. le Curé de Landerneau et M. Gourvil, vicaire de Poullaouën, — tous deux ouvriers de la retraite d'enfants, — MM. les Recteurs de Cléden, de Goulien et de Plogoff qui ont bravement traversé le Raz dans un canot de pêche, reçoivent Monseigneur.

Sur le quai se presse toute la population, en habits de fête : pêcheurs aux traits durs et bronzés, femmes au visage si gracieusement encadré par leur sombre coiffe, enfants aux regards étonnés, courbent respectueusement le front sous la main bénissante du Pasteur qui leur rend visite.

La procession s'organise au presbytère, et c'est merveille vraiment qu'une procession puisse se dérouler avec croix, bannières, dais, dans une rue (?) si étroite !... Au chant de l'*Ave Maris stella* nous entrons dans l'église : très simple par elle-même, elle a grand air sous les décorations de bon goût qu'on y a faites : guirlandes, étoiles, ancres de marine, étendards font honneur à ceux et à celles qui y ont travaillé.

L'église est comble et ne suffit pas à contenir la foule qui voudrait y trouver place. Tous les hommes sont là : pas un bateau n'est sorti, ce matin, pour la pêche.

Après les prières d'usage pour les vivants et pour les morts,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Monseigneur monte en chaire et rappelle fortement à ses auditeurs les préceptes de la religion, insistant notamment sur les devoirs des parents touchant l'instruction et l'éducation chrétienne de leurs enfants, sur les dangers contre lesquels ils doivent les prémunir, sur le bon exemple qu'ils doivent leur donner en toute circonstance. Aux marins il demande de rester fidèles à leurs pratiques religieuses et aussi à leurs engagements de tempérance. Il termine en les priant d'avoir toujours pour leurs prêtres les sentiments de respect, de confiance et d'affection que leurs ancêtres eurent autrefois pour Michel Le Nobletz et François Le Su... La sortie de l'église se fait au chant du *Te Deum*. Au dehors, les mamans, agenouillées, tiennent devant elles leurs plus jeunes enfants : Monseigneur passe et à chacun de ces petits donne une bénédiction spéciale. Puis, se plaçant sur un monticule, entre les deux menhirs si naïvement appelés « ar Pregourien », il remercie une dernière fois la foule massée autour de lui, pour l'affectueuse réception qu'elle lui a réservée...

Cependant l'heure avance. Rapidement, Monseigneur rend visite aux deux Religieuses de l'Ile, et reçoit au patronage le Conseil municipal, l'Union Catholique, la Croix-Blanche, les Catéchistes, le Cercle d'études. A tous, il adresse d'affectueuses paroles d'encouragement ; puis il se rend au presbytère, où la plus franche cordialité accueille les invités. .

Le départ fut encore plus émouvant que l'arrivée. La cale est envahie par la foule empressée, et sur les rochers d'alentour des coups de feu éclatent, des acclamations retentissent. Une dernière fois, Monseigneur donne sa bénédiction, et nous partons, escortés de nouveau par la flottille des voiliers : un à un, ceux-ci nous abandonnent avec un dernier salut, et se rendent sur les lieux de pêche...

Puissent ces braves gens être heureux et garder longtemps au cœur, avec le souvenir ému de cette fête, les sentiments de vénération qu'ils savent si bien témoigner à Dieu et à ses ministres ! X...

Lesneven. — **Distribution des Prix au Collège.** — J'ai tenu à y assister, parce que c'est la fin d'un régime et l'aurore d'un autre.

Le besoin, dit-on, crée l'organe, et, dans tous les cas, enfante les œuvres. Un bon prêtre du Léon, M. Roudaut, vit que cette région, si vivace dans sa foi, avait au cœur l'ardent désir de donner des prêtres à l'Eglise, et fonda ce collège. L'Etat, qui par nature devrait favoriser les nobles aspirations du pays, lui vint en aide, agrégea le nouvel établissement à l'Université et permit aux jeunes gens de ce coin de Bretagne de suivre la voie qui leur plairait : magistrature, armée, marine, toutes les vocations libérales, sans en excepter le sacerdoce.

Ainsi fut créée une maison dont l'administration fut ecclésiastique et les professeurs, une part prêtres et l'autre laïques. Quatre-

vingt-deux ans durant, tout marcha à souhait ; les rapports entre collègues étaient pleins de cordialité, sauf, hélas ! les dernières années, où quelques arrivistes crurent devoir faire du zèle et aider à la laïcisation. Peu à peu, on en est arrivé à la rupture, et c'est Viviani, le décrocheur d'étoiles, qui l'a prononcée.

Lundi 13 Juillet, était le dernier jour d'une union presque séculaire, la dernière distribution du collège universitaire, devant tous les professeurs, les élèves, les familles et les représentants de la Municipalité.

Deux petites pièces furent jouées comme à l'ordinaire, *Blumfild and C^ie^, les Deux Aveugles,* avec beaucoup de brio ; un professeur laïque, M. Fabre, démontra avec éloquence que les mathématiques ne coupaient point les ailes à l'imagination, mais les esprits étaient ailleurs. Un frisson parcourut l'auditoire, quand le sympathique et dévoué maire de Lesneven, M. Odeyé, prit la parole. Voici le sens de son discours : « La ville de Lesneven ne veut pas être ingrate. Mise dans l'impossibilité morale et matérielle de continuer le régime ancien, elle garde une vive reconnaissance à tous ceux, laïques et prêtres, qui ont contribué au succès de son collège. Comme maire de Lesneven, au nom de la municipalité, j'adresse mes remercîments à tous, aux prêtres, principalement, parce qu'ils lui ont donné la vie morale.

Nous ne voulions pas de rupture, l'Université pas davantage. D'où vient-elle donc ? Notre député l'a dit : de la politique, et, comme je ne veux pas en faire ici, je me borne à exprimer mes vifs regrets.

Si ce n'est pas sous sa forme ancienne, le collège de Lesneven vivra néanmoins, et un nouvel avenir s'ouvre devant lui. Le brillant Principal qui, après tant d'autres, a présidé à ses succès, deviendra le Directeur du nouvel établissement. Tous les professeurs prêtres resteront dans la maison et seront secondés par d'autres maîtres capables et dévoués. Notre chère région du Léon trouvera toujours ici aide et appui pour développer ses nobles aspirations. »

Des applaudissements unanimes saluèrent ces décisions de la municipalité de Lesneven, que vint confirmer en très peu de mots M. l'abbé Moënner, principal du collège qui disparaît, chargé par M. le Recteur de l'Académie de Rennes de présider la dernière distribution des prix. Il remercia la municipalité, M. le Maire surtout, de sa constante bienveillance, exprima sa reconnaissance à MM. les professeurs, prêtres et laïques, tous dévoués à la maison, sauf de très rares exceptions.

M. l'abbé Affret lut la longue liste des succès remportés par le collège de Lesneven à la dernière session de Juillet. J'ai pu me la procurer, et vous la trouverez ci-jointe.

La distribution des prix commença, rapide, entrecoupée seulement d'excellents intermèdes exécutés par la fanfare et de bravos à l'adresse des lauréats les plus remarqués.

C'était la fin. On annonça les devoirs de vacances, la rentrée du

Archives diocésaines de Quimper et Léon

nouveau collége libre dans le même établissement pour le 5 Octobre prochain.

Le régime universitaire disparaît par l'intrusion de la politique, et une institution chrétienne libre, de plein exercice, préparant à tous les examens, le remplace, à la grande joie de toute la région Lesnevienne.

Ad multos annos !

UN ANCIEN ELÈVE ET PROFESSEUR.

SESSION DE JUILLET 1914. — *Admissibles :*

PREMIÈRE A. *Latin-Grec :* Bernard L., de Lesneven ;
Blouz J.-F., de Ploudaniel ;
Le Borgne Yves, de Plouguerneau ;
Caroff Jean, de Landerneau ;
Cozic Jean, de Saint-Goazec ;
Falhun F., du Bourg-Blanc ;
Fer Francis, de Brest ;
Lannuzel François, de Saint-Marc ;
Marec G., de Lanarvily ;
Picard J.-Y., de Plougourvest ;

— B. *Latin-Langues :* Cloarec Joseph, de Plouguin ;
Guermeur Jean, du Bourg-Blanc ;
Lesconnec L., de Lesneven ;

— D. *Sciences-Langues :* Peillet Alfred, de Crozon ;

PHILOSOPHIE : Anglade Jacques, de Lesneven ;
Biger Pierre, de Brest ;
Le Doaré Jean, de Châteaulin ;
Le Goff Pierre, de Plounévez ;
Kerguélen François, de Brasparts ;
Morvan Jean, de Guissény ;

MATHÉMATIQUES : Anglade Jacques, de Lesneven.

SAINTE-ANNE D'AURAY. — **Au théâtre populaire.** — Grande représentation, le dimanche 19 Juillet, à 2 heures, à l'occasion du pieux pèlerinage des Tertiaires et du beau pèlerinage de la ville d'Auray, du mystère évangélique. ***Sur les pas du Semeur***, ou Mystère de la vie publique de Jésus, sa prédication et ses miracles.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Motu Proprio de S. S. Pie X sur l'Etude de S. Thomas.** — N. S. P. le Pape rappelle d'abord l'avis par lui donné le 1er Septembre 1910 à tous les évêques et aux maîtres-généraux des Ordres religieux qui ont pour mission de veiller à la formation des jeunes clercs :

« Pour ce qui est des études, Nous voulons et Nous ordonnons » expressément que la philosophie scolastique soit établie comme » le fondement des études sacrées... Et la chose capitale ici est

» qu'en prescrivant de suivre la philosophie scolastique, Nous » entendons surtout, par cette philosophie, la philosophie qu'a » livrée saint Thomas d'Aquin. De cette philosophie, tout ce qui a » été réglé par Notre prédécesseur, tout cela Nous voulons le main- » tenir en vigueur et, dans la mesure où il serait besoin, Nous le » renouvelons et Nous le confirmons, et Nous ordonnons que cela » soit par tous strictement observé. Il appartiendra aux évêques, » si quelque part dans les Séminaires il y avait eu là-dessus quel- » que négligence, d'urger et d'exiger qu'on l'observe à l'avenir. » Nous donnons le même précepte aux chefs des Ordres religieux. »

« Lorsque, continue le Saint-Père, Nous donnions à tous saint Thomas comme chef de la philosophie scolastique, il va de soi que Nous avons voulu surtout l'entendre de ses principes sur lesquels, comme sur ses fondements, cette philosophie repose. De même, en effet, qu'il faut rejeter l'opinion de certains anciens, affirmant qu'il n'importe en rien à la vérité de la foi qu'on ait tel ou tel sentiment au sujet des choses créées, pourvu seulement qu'on pense juste au sujet de Dieu, car l'erreur touchant la nature des choses engendre une fausse connaissance de Dieu ; de même doivent être saintement et inviolablement gardés les principes de la philosophie posés par saint Thomas d'Aquin, en vertu desquels tout ensemble, et l'on obtient une telle science des choses créées, qu'elle s'accorde admirablement avec la foi ; et toutes les erreurs de tous les temps sont réfutées, et l'on peut discerner avec certitude ce qui doit être attribué à Dieu seul et à nul autre que Lui ; et se trouvent illustrées de la façon la plus merveilleuse soit la diversité soit l'analogie entre Dieu et ses œuvres...

« Du reste, ces principes de saint Thomas, si Nous les prenons d'une façon générale et dans leur ensemble, ne contiennent pas autre chose que ce que les plus grands philosophes et les princes des Docteurs de l'Eglise avaient trouvé par leurs méditations et leurs raisonnements sur les raisons propres de la connaissance humaine, sur la nature de Dieu et des autres choses, sur l'ordre moral et la fin dernière de la vie qu'il faut atteindre...

» Un si magnifique patrimoine de sagesse que lui-même, après l'avoir reçu des anciens, a perfectionné et augmenté par la puissance de son génie presque digne des anges, et qu'il a appliqué à préparer, illustrer et protéger la doctrine sacrée dans les intelligences humaines, ni la saine raison ne veut qu'on le néglige, ni la religion ne souffre qu'on en retranche aucune partie. Alors surtout que si la vérité catholique est une fois privée de ce puissant boulevard, c'est en vain que pour la défendre on demandera du secours à cette philosophie dont les principes ou bien sont communs avec les erreurs du *matérialisme*, du *monisme*, du *panthéisme*, du *socialisme* et des divers *modernismes*, ou certainement ne leur sont point opposés. C'est qu'en effet les points qui, dans la philosophie de saint Thomas, sont capitaux ne doivent pas être considérés comme étant du genre des opinions au sujet desquelles on peut disputer en l'un et en l'autre sens, mais comme des fon-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

dements sur lesquels toute la science des choses naturelles et divines se trouve établie ; et, si on les retire ou si on les altère en quelque manière que ce soit, il en résulte encore nécessairement ceci que les étudiants des sciences sacrées ne perçoivent même plus la signification des mots par lesquels les dogmes que Dieu a révélés sont proposés par le magistère de l'Eglise...

» Venant maintenant à ce qui regarde proprement la théologie sacrée, Nous voulons que l'étude de cette science soit toujours illustrée à la lumière de la philosophie que Nous avons dite ; mais, dans les Séminaires ordinaires des clercs, il sera permis, pourvu qu'il s'y trouve des maitres compétents, d'avoir les livres de ces auteurs qui exposent en abrégé les doctrines dérivées de la source de Thomas d'Aquin ; et il s'en trouve en ce genre qui sont fort recommandables.

» Toutefois, pour cultiver cette science d'une façon plus profonde, comme elle doit être cultivée dans les Universités et dans les grands Athénées, et aussi dans tous ces Séminaires et Instituts auxquels a été accordée la faculté de conférer les grades académiques, il faut absolument que, revenant à l'ancienne coutume dont il n'eût fallu jamais s'écarter, il y ait des cours sur la *Somme théologique* elle-même, pour ce motif encore que ce livre commenté rendra plus facile l'intelligence et l'illustration des Décrets solennels de l'Eglise enseignante et de ses actes venus dans la suite. Car, après la bienheureuse mort du saint Docteur aucun Concile n'a été tenu par l'Eglise dans lequel lui-même n'ait été présent avec les richesses de sa doctrine... »

Après avoir rappelé les éloges que les Papes ont adressés à la doctrine de S. Thomas, N. S. P. le Pape conclut :

« Nous voulons, ordonnons, commandons que ceux qui obtiennent la charge d'enseigner la sacrée théologie, dans les Universités, les grands lycées, collèges, Séminaires, Instituts qui ont, par Indult apostolique, le pouvoir de conférer les grades académiques et le doctorat en cette même science, aient comme *texte* de leurs leçons la *Somme théologique* et l'expliquent en langue latine, et qu'ils mettent un soin jaloux à susciter à son égard dans leurs auditeurs le plus grand amour... C'est ainsi et non autrement qu'il arrivera non seulement que la théologie sera ramenée à son premier éclat, mais encore que seront rendus à toutes les sciences sacrées leur ordre et leur valeur, et que tout ce qui est du domaine de l'intelligence et de la raison prendra de nouvelles forces. »

Unions Catholiques. — On se souvient qu'au mois de Février dernier, sur l'initiative de MM. Keller et de Bellomayre, une réunion de délégués des Unions Catholiques diocésaines eut lieu à Paris et aboutit à la constitution d'un bureau dont M. Keller est le président, et de M. Bellomayre le vice-président. Ce bureau vient de communiquer à la Presse la note suivante :

« Conformément au mandat qui lui a été donné dans la réu-

nion du 28 Février dernier, le bureau de l'Union des catholiques, après une réserve que les circonstances ont rendue nécessaire pendant la période électorale, s'est préoccupé de rechercher quels sont les moyens à prendre pour coordonner la défense des intérêts religieux sur le terrain politique.

» Déjà des Unions Catholiques fonctionnent dans certains départements. Ces Unions se sont donné pour but une action à la fois morale et politique. Elles entendent se placer au-dessus des partis pour grouper tous les catholiques. Elles ne veulent se substituer à aucune organisation existante, mais il apparaît à leurs fondateurs et à leurs dirigeants que des efforts restent à faire pour éviter des rivalités souvent désastreuses et affirmer des revendications nécessaires.

» Le bureau de notre Union se propose d'être un organe de liaison entre ces différents groupements. Il s'efforcera d'apporter à chacun d'eux des secours matériels et des renseignements de toute sorte, puis aussi de mieux faire connaître les résultats locaux, de façon à augmenter leur valeur exemplaire. Cette action, du reste, sera respectueuse d'autonomies nécessaires, des situations différentes pouvant commander, malgré l'unité des principes et du but, des modalités diverses dans l'action.

» Dans d'autres départements, il y a des Unions diocésaines, cantonnées dans des œuvres sociales et religieuses, volontairement étrangères à toute action politique. Notre bureau recherchera si certaines d'entre elles ne sont pas prêtes à créer, soit des sections civiques, soit des organismes autonomes, en vue de la défense électorale des intérêts religieux. Une pareille question ne pourra se poser que si l'évêque la juge opportune, mais alors notre bureau sera encore prêt à jouer son rôle de promoteur et d'auxiliaire.

» Enfin, dans bien des cas, il n'y a encore aucune organisation. Nous devons tâcher de les faire naître, toujours sous réserve de l'approbation épiscopale.

» On peut espérer que de la sorte apparaîtra rapidement un faisceau de forces indépendantes, mais convergentes vers un même programme et un même idéal. Les catholiques pourront ainsi prendre la conscience plus claire des nécessités pour eux de la discipline au-dessus de la passion des partis. Tous comprendront mieux que la grande bataille de notre temps est entre ceux qui, dans la cité humaine, veulent faire la part de Dieu et ceux qui veulent l'en bannir, les uns étant destinés par une inexorable logique à être les véritables défenseurs de l'ordre social, les autres, ses éternels perturbateurs.

» De pareils résultats ne pourront être préparés qu'avec bien des concours. Le bureau de l'Union demande celui de tous les catholiques. Il indiquera dans un prochain appel dans quelle forme il pourra nous être apporté. »

Le Siège de l'Union des catholiques est à Paris, 44, boulevard des Invalides.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Chine. — Conversion dans la famille impériale. — Il y a un mois avait lieu dans la cathédrale du Pé-tang le baptême d'un jeune homme de 27 ans, membre authentique de la famille impériale, dont l'ancêtre fut empereur et le grand-père président du ministère de la Guerre et vice-roi du Shensi-Kansou. C'est du protestantisme qu'il a été amené au catholicisme. Le ministre protestant, fatigué des questions dont son néophyte le harcelait, lui donna à lire une vie de Luther, en lui disant qu'il trouverait là la solution de toutes ses difficultés Cette lecture lui ouvrit un horizon inconnu sur l'origine du protestantisme. La sortie de Luther du sein de l'Eglise fut pour lui une preuve accablante contre le fondateur du protestantisme et contre le protestantisme lui-même, et a déterminé l'entrée du jeune prince dans le sein de la véritable Eglise.

Son cousin, qui bien qu'âgé de 19 ans seulement est à la tête du bureau de la douane de Jehol, était un incrédule et désapprouva la démarche de son aîné. Il y a peu de temps, il lui survint une tumeur au gosier qui jeta sa famille dans de graves inquiétudes. Aussitôt, notre néophyte lui conseilla de s'adresser à Dieu et à la Sainte Vierge. Le jeune incrédule suivit le conseil. Le lendemain, le mal avait complètement disparu. Inutile d'ajouter que le Tartare apprend le catéchisme avec zèle et se prépare lui aussi à recevoir le baptême.

Pèlerinage à Rome. — Le Comité national des Pèlerinages, basilique de Montmartre, rappelle qu'outre les trains spéciaux annoncés d'autre part pour le Congrès Eucharistique à Lourdes, il organise pour la période du 14 au 30 Septembre prochain, sous la présidence d'honneur de S. E. le cardinal Amette, archevêque de Paris, un pèlerinage à Rome, Assise, Padoue, Lorette et Naples (octave et miracle de saint Janvier), avec séjour à San-Remo, Florence, Bologne et Venise. Cinq jours à Rome ; audience de N. S. Père le Pape. Visites en voitures. Stationnements prolongés à Gênes, Pompei, Milan.

Aller par Marseille (ascension à N.-D. de la Garde) et la Côte d'Azur, retour par la Suisse (ligne du Loetschberg).

Départs de Paris, Dijon, Lyon et Marseille.

Clôture définitive des inscriptions : 20 Août.

Ecrire au Bureau central des Pèlerinages, 33, rue du Chevalier de la Barre, Paris (18e).

BIBLIOGRAPHIE

Fleurs des Landes, par Maxime du Hoirs. Un vol. de 340 pages. *Nouvelle Série Bijou.*

Charmant volume formé d'une série de légendes sur des sujets variés, très pittoresques, très originales et très intéressantes. Parus autrefois sous un plus grand format, elles doivent à leurs premiers succès cette nouvelle édition. Dans ces *Fleurs des Landes*, à la narration fantaisiste se mêle toujours une large part de vérité, et il en reste pour l'âme un bon exemple et une utile leçon.

Maison de la BONNE PRESSE, 5, rue Bayard, Paris (VIIIe)

Réflexions sur la miséricorde de Dieu, par Mlle de la Vallière, avec notice biographique et avertissement, par Michel d'Englême. Un opuscule in-32 de 152 pages.

Voici, réunies dans un petit opuscule et précédées d'une notice émue de M. Michel d'Englême, les célèbres *Réflexions sur la miséricorde de Dieu*, touchant et édifiant document intime, écrit à l'heure même de l'émotion du repentir fécond ; c'est l'histoire d'une âme faible, mais généreuse, qui se débat encore dans l'angoisse suprême d'une conversion longtemps disputée, accomplie enfin avec un mélancolique, mais inébranlable courage.

Pour les jeunes prêtres. *Première culture des vocations sacerdotales. La préparation au Petit Séminaire L'éducation familiale,* par M.-J. Moisan, curé de Fuveau. Un vol. in-32 de xviii-234 pages.

L'auteur avait déjà écrit, il y a quelques années : *Recherche et première culture des vocations* (même prix, même librairie) ; ce nouveau travail complète le premier et n'est ni moins remarquable ni moins capable de produire un bien immense. Ceci n'est pas un volume de polémique sur la question. De gros livres ont été publiés à ce point de vue. Après avoir indiqué les principales raisons de la pénurie de vocations sacerdotales, l'auteur expose la manière de les recruter et montre à quelles conditions elles aboutiront au succès.

Saint Janvier et le miracle de son sang, par Léon Cavène. Un vol. in-8° de 100 pages à deux colonnes, nombreuses illustrations *(Bibliothèque pour tous). — (Collection apologétique).*

Il est peu de personnes assurément qui n'aient au moins entendu parler du célèbre miracle de saint Janvier, à Naples, mais la plupart sans doute ignorent complètement les divers phénomènes : *liquéfaction du sang, variation de volume, ébullition, changement de couleur*, qui constituent ce prodige étonnant, extraordinaire, d'une authenticité absolument indubitable, et qui se reproduisent trois fois l'an : en Mai, Septembre et Décembre. M. Cavène, plusieurs fois témoin oculaire de ces merveilles, et qui publia naguère sur ce même sujet un ouvrage plus scientifique dont le présent travail n'est qu'un abrégé destiné à être mis dans les mains de tous, expose les faits et en décrit les différentes phases avec la plus scrupuleuse exactitude.

La vraie Lumière, par Henri Carrère. Un vol. in-8° de 128 pages à deux colonnes, illustrations de J. Besté *(Nouvelle bibliothèque pour tous.)*

Ce roman si vivement mené, si intéressant, pensé avec sagacité par un catholique éclairé, d'une incontestable valeur littéraire, a en outre — ce qui ne gâte rien — une portée apologétique considérable. L'auteur, fin psychologue, analyste délicat, y étudie l'évolution du caractère d'un jeune médecin libre-penseur loyal, qui se dégage peu à peu des mesquineries et des sots préjugés de son milieu de petite ville.

P. LETHIELLEUX, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (VIe).

Le Poème de la Mer, par Louis Perroy.

Ce poème de la mer est une sorte d'épopée... Mais toujours original et personnel, le poète, rompant avec le moule de la tradition, coule ses vers dans les mètres les plus variés : le chant, le drame, l'idylle, la satire même se mêlent sans se heurter ; l'âme de la mer y circule avec la souplesse du serpent auquel l'auteur compare souvent le flot perfide.

Le fond du poème c'est la jalousie de la Mer pour la Terre.

ANÉMIE guérie rapidement par l'**ÉLIXIR des Sœurs de Charité.**
Brochure gratis. *Phcie FIEVET. Armentières.*
Cure complète **3** flacons, contre **13** fr. **50**, franco.
Remise au Clergé et aux Communautés

Archives diocésaine de Quimper et Léon

REVUE FINANCIÈRE — Le succès de l'emprunt n'a pas suffi à ramener sur le marché l'activité qui y fait défaut depuis si longtemps. Les transactions sont encore restreintes et, dans presque tous les groupes, les cours sont mollement défendus. — Le 3 °/₀ perpétuel est à 82 90, le 3 1/2 °/₀ amortissable à 91 52 Parmi les fonds étrangers, les emprunts Russes sont à peu près seuls à montrer de la résistance. — Au groupe des banques, les affaires sont calmes et les cours généralement lourds. — Marché peu actif en Chemins Français. Les obligations de nos grandes compagnies gardent cependant leur courant habituel d'échanges. — Parmi les valeurs de Traction, le Métropolitain revient à 498, le Nord Sud à 130 francs. — Valeurs d'Electricité sans grand changement. — Le Rio, qui s'était relevé jusqu'aux environs de 1.740, revient à 1.722 — Moins bonne tenue des valeurs industrielles Russes — Dans le groupe des pétroles, l'action Ter-Akopoff est ferme à 325 francs. La moyenne de la production mensuelle de cette compagnie avait été, pour les cinq premiers mois de 1913, de 398 000 pouds ; pour les mêmes mois de 1914, elle ressort à 494 980 pouds. Avec la production du terrain de Sabounchy nouvellement affermé, on estime qu'elle atteindra désormais plus de 500.000 pouds par mois. — Mines d'or lourdes.

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — **QUIMPER** — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES
Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

o o **Manufacture d'Ameublements** o o

J. CHENADEC

o o ***1, rue René-Madec*** *(ancien rue du Quai)* o o

QUIMPER

ENTREPOT DE LITERIE, MIROITERIE, SIÈGES & TENTURES

o o *Agencement complet d'Hôtels, Cafés, Villas* o o

PRIX FIXE | **PRIME** ou **FRANCO DE PORT** à tout acheteur dont l'achat au comptant dépasse **25** francs.

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

29e Année. **Vendredi 24 Juillet 1914.** N° 30.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Indulgences de la Portioncule ; La lumière électrique dans les églises ; Nominations ; Décès ; Retraite ecclésiastique.

II. Partie non officielle. — La royauté sociale de Jésus-Christ par sainte Anne.

III. — Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; L'Ordination ; Obsèques de M. Cloarec ; Nécrologie : M. Y. Miossec, vicaire de Treffiagat ; Avis de service ; N.-D. du Folgoat ; Plonévez-Porzay ; Ligue Patriotique des Françaises ; Distributions de prix ; *Bulletin diocésain des Œuvres.*

IV. — Chronique générale : Le Centenaire de la Restauration de la Compagnie de Jésus : Une Lettre du Pape au R. P. Wernz ; Reims ; Limoges ; Lyon ; Pèlerinage national à Rome.

V. — Bibliographie.

VI.— Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 26 Juillet. — 8me après la Pentecôte. Ste ANNE. Mère de la B. V. M. Double de 1re classe avec octave. Blanc. A la messe et à vêpres, mémoire du dimanche.

Lundi, 27. — De l'octave. Semi-double. Blanc.

Mardi, 28. — S. Samson, Evêque. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 29. — Ste Marthe, Vierge. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 30. — S. Nazaire et ses compagnons, Martyrs. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 31. — S. Ignace, Confesseur. Double. Blanc.

Samedi, 1er Août. — S. Pierre aux Liens. Double majeur. Blanc.

Dimanche, 2. — 9me Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Irvillac. . . . . du 25 au 29 Juillet.
Saint-Thurien. . . . . du 30 au 31 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Indulgences de la Portioncule — Appliquant pour cette année le décret du 26 Mai 1911, relatif aux indulgences de la Portioncule, Monseigneur l'Evêque a rendu l'ordonnance suivante :

Nous désignons comme lieu où pourront être gagnées, cette année, ces précieuses indulgences, toutes les églises paroissiales et chapelles de Notre diocèse dans lesquelles on conserve le T. S.-Sacrement.

MM. les Curés et Recteurs auront soin de rappeler à leurs paroissiens : 1° que les indulgences de la Portioncule se gagnent autant de fois qu'on visite l'église ou la chapelle désignée ; 2° qu'elles exigent les conditions ordinaires de la confession et de la communion et, à chaque visite, une prière aux intentions du Souverain Pontife ; 3° que les visites peuvent se faire à partir de midi, la veille, jusqu'au soir du jour indiqué, à minuit.

II. La lumière électrique dans les églises. — Les *Acta Apostolicæ sedis*, dans le n° du 6 Juillet 1914, ont publié un décret de la S. Congrégation des Rites, qui rappelle les règles à observer relativement à l'emploi de l'éclairage électrique dans les églises.

Il est défendu d'abord de placer des lumières électriques, en même temps que des bougies de cire sur l'autel ou les gradins (4097). — Il est également interdit de s'en servir à la place des cierges ou des lampes qu'on doit allumer devant le Saint Sacrement, ou les Reliques des Saints. — En dehors de ces cas, il est réservé à l'Ordinaire de régler tout ce qui concerne l'emploi de l'éclairage électrique dans les églises, en tenant compte de ce qu'exigent la sainteté du lieu et la dignité de la Liturgie (4206).

Monseigneur demande en conséquence : que dans toutes les églises et chapelles de son diocèse on se conforme strictement à ces décrets ; et prescrit en particulier la suppression des candélabres ou appliques, portant des lampes électriques, qui, dans certaines églises, auraient pu être disposés sur l'autel, ou contre le tabernacle.

III. Nominations.— Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Curé de Lannilis, M. le chanoine Kerboul, ancien principal du collège de Saint-Pol de Léon ;

Vicaire à Plourin-Morlaix, M. Guennou, maître d'étude au collège de Lesneven.

IV. Décès.— Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos de l'âme de M. Pellerin, ancien curé-doyen de Saint-Renan, décédé à Pont-l'Abbé, le 21 Juillet ;

De M. Yves Le Nau, clerc minoré, de Saint-Vougay, décédé à Pont-à-Mousson le 14 Juillet ;

Et de M. Miossec, vicaire à Treffiagat, décédé le dimanche 19 Juillet.

V. Retraite ecclésiastique. — La première retraite pastorale s'ouvrira le lundi soir 27 Juillet. Nous renouvelons aux retraitants la recommandation de se munir d'un surplis pour la cérémonie du dernier jour.

PARTIE NON OFFICIELLE

La royauté sociale de Jésus-Christ par sainte Anne.

Tandis que la Bretagne fêtera tout spécialement, dimanche, sa puissante patronne sainte Anne, l'univers catholique aura sa pensée tournée vers la grande apothéose eucharistique de Lourdes. Du fait de cette coïncidence de notre fête provinciale avec l'hommage mondial rendu à la royauté de Jésus-Hostie, les Bretons seront moins nombreux dans l'immense cortège qui se prépare. Ils ne seront pas pourtant les déserteurs de la grande cause du Christ-Roi, souverain adoré des individus et des nations.

Sainte Anne c'est l'Eucharistie par anticipation. Le Breton ne fait pas de l'Aïeule de Jésus un personnage qu'il isole et qu'il entoure d'une affection exclusive et sans partage. Il sait que tout en elle est participation et reflet. Sa gloire lui vient certes des vertus de la *Femme forte* qu'elle pratiqua, notre Evêque nous l'exposait magnifiquement aux fêtes de son couronnement à la Palud, mais elle la doit surtout à la faveur d'avoir été appelée à former de sa propre chair le cœur de la Mère de Jésus. Sa toute puissance est réelle : *Anna potentissima*, mais elle la tient d'une délégation toute gratuite qui a voulu honorer son titre d'aïeule du Sauveur.

C'est la Toute-Puissance de Dieu même que nous adorons, que nous supplions, que nous bénissons en sainte Anne quand nous invoquons son patronage, quand nous lui mettons la couronne au front comme à la vice-reine de cette terre bretonne choisie par elle pour être son domaine. Tout dans notre fidélité au culte de la sainte Aïeule aboutit à travers Marie à la glorification du Dieu fait Homme. Au champ du Bocenno, à l'ombre de la grande basilique, dans tous les sanctuaires de sainte Anne en Bretagne, la voix populaire proclamera, comme à Lourdes, la royauté sociale de Jésus-Christ, Créateur et Rédempteur.

Que demandons-nous, en effet, à notre souveraine, dans cette émouvante prière : *O Mater Patriæ*, qui devrait être le chant national de la Bretagne croyante ? L'affermissement de notre foi, *serva fidem*, et c'est la foi aux mystères révélés par l'Homme-Dieu, sans

Archives diocésaines de Quimper et Léon

lesquels il n'est ni ordre, ni stabilité, ni vie pour les individus et pour les collectivités. Nous lui confions la garde de nos mœurs séculaires, *mores corrobora*, celles-là mêmes qui sont la réalisation et la pratique des commandements et des conseils tombés des lèvres du Sauveur, saintes vertus d'abnégation, de générosité, de dévouement qui, longtemps passées à l'état de coutumes, furent la sauvegarde et la fécondité des foyers et, toujours survivantes, peuplent les séminaires, entretiennent l'apostolat et alimentent les missions. Nous la supplions de nous accorder la paix, *tribue pacem*, et c'est, outre la paix promise aux consciences fidèles, la paix de l'Eglise par laquelle Jésus prolonge parmi nous sa présence et les bienfaits de sa Rédemption. Que lui demandons-nous par-dessus tout ? Qu'elle nous procure notre salut, *salus esto*, c'est-à-dire la possession de Jésus glorifié devenu notre récompense, en nous facilitant la fidélité entière aux devoirs dont Lui-même nous a donné la formule et défini l'étendue.

Quel plus bel hommage se peut-il rendre au Dieu de l'Eucharistie ? Là-bas, dans les Pyrénées, la Mère présidera à la glorification de son divin Fils. En Bretagne, nos prières, nos adorations, nos acclamations Lui seront présentées par son Aïeule. Qu'Il assure donc par sainte Anne sa royauté sur ses Bretons fidèles, en affermissant leur foi, en les enracinant dans leurs vieilles coutumes et en leur apportant une longue trêve aux discordes dont ils souffrent et cette paix féconde des âmes qui résulte du silence de la passion et de l'intérêt devant les exigences du devoir. F. C.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — En union avec le Congrès Eucharistique de Lourdes, *vendredi 24*, et *samedi 25 Juillet*, exposition du T. Saint-Sacrement, à 8 heures du soir ; instruction par M. le chanoine A. Le Roy, bénédiction. — *Dimanche 26*, exposition de 5 h. 1/2 jusqu'après les vêpres Vêpres à 2 h. 1/2, instruction, procession du T. Saint-Sacrement à l'intérieur de la Cathédrale, bénédiction. Indulgence plénière à qui communiera ce jour, avec cette intention

Le *samedi*, à 9 heures, confession des enfants

Ce *dimanche 26 Juillet*, à 6 h. 3/4, réunion des Enfants de Marie à la Chapelle Neuve : messe, instruction, bénédiction. A 4 heures, réunion de la Confrérie du Tiers-Ordre.

Lundi 27 : réunion à 8 heures, *dans la même chapelle*, des Mères Chrétiennes : messe, instruction, bénédiction.

— Église de Saint-Mathieu. — *Triduum eucharistique : vendredi 24* et *samedi 25*, exposition du Saint-Sacrement, de 4 heures du soir à 8 heures ; salut du Saint-Sacrement. — *Dimanche*, le Saint-Sacrement sera exposé, à partir de la 1re messe jusqu'à la fin de la journée. Les trois jours, instruction, à 8 heures du soir. Le dernier jour, *Te Deum* d'actions de grâces et salut solennel.

Le dimanche, à 6 h. 1/2, messe de communion des hommes.

Samedi, 1er Août, messe de l'Archiconfrérie pour la Conversion des Pécheurs.

— Chapelle des Œuvres. — *Lundi, 27 Juillet*, réunion des Mères Chrétiennes. A 8 heures, messe, instruction et bénédiction.

L'Ordination. — L'Ordination générale de fin d'année a eu lieu à la cathédrale, jeudi 23 Juillet. Elle comprenait 22 prêtres, 11 diacres, 13 sous-diacres, 22 minorés. La veille, dans la chapelle du Grand Séminaire, Monseigneur avait conféré la tonsure à 32 jeunes séminaristes. Nous donnerons, la semaine prochaine, les noms de ceux qui ont reçu les ordres majeurs au cours de cette ordination.

Obsèques de M. Cloarec. — M. Cloarec, député du Finistère, décédé dans une clinique des environs de Paris, le lundi 13 Juillet, a été enterré religieusement à Ploujean le vendredi suivant. Comme M. Cloarec avait, à la Chambre, voté les lois hostiles aux droits de l'Eglise, l'autorité diocésaine, avant de donner l'autorisation de lui accorder la sépulture ecclésiastique a exigé et obtenu du prêtre qui l'a vu à ses derniers moments l'attestation que le malade s'est rétracté et a pu recevoir l'absolution.

Nécrologie. — M. Y. MIOSSEC, *Vicaire de Treffiagat*. — Dimanche 19 Juillet, est mort, à Plougourvest, M. l'abbé Miossec.

M. Miossec (Yves) était né à Plougourvest (Mars 1873). Il fut ordonné prêtre à Pâques 1897, et quelques jours après nommé vicaire à Kernilis. Il n'y resta que trois ans, trop peu, au gré de la population qui avait su apprécier ses qualités. Au mois d'Avril 1900, M. Miossec devint vicaire de Treffiagat ; là, comme à Kernilis, il ne tarda pas à gagner l'estime et la confiance du pasteur et des fidèles ; j'ajouterai l'estime des mauvais chrétiens eux-mêmes, qui ne pouvaient s'empêcher de rendre hommage à ce prêtre si bon, si dévoué au salut de leurs âmes. Quant à ses confrères, tous l'aimaient ; il était si aimable ! il savait si bien mettre une franche gaîté partout où il était.

Comme saint Yves, son patron, le zélé vicaire se fit l'avocat des pauvres et de toutes les victimes de l'injustice : grâce à son intervention, plus d'un miséreux vit venir le secours, officiel ou non officiel, dont il aurait été privé sans lui. Depuis plusieurs mois déjà, cet excellent confrère voyait s'aggraver le mal implacable qui devait l'emporter. Il y a quatre semaines, comprenant qu'il n'y avait plus pour lui aucun espoir de guérison, il se retira dans sa famille, à Plougourvest, où Dieu est venu le prendre, dimanche, vers 5 heures

Ses obsèques ont eu lieu, lundi, devant une assistance de vingt-six prêtres, venus lui rendre un dernier témoignage d'amitié et prier pour le repos éternel de son âme.

Une foule nombreuse emplissait l'église. La paroisse de Treffiagat était représentée par M. le Recteur, qui chanta la messe et conduisit le corps au cimetière ; M. le colonel Le Gouvello de la Porte ; M. Le Meur, directeur de l'école libre ; les religieuses et plusieurs autres amis du défunt, qui ne se sont laissé arrêter ni par le mauvais temps, ni par la distance. Y.

R. I. P.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Avis de service. — Le service d'octave de M. Miossec sera chanté à Plougourvest, le jeudi 30 Juillet, à 10 heures.

Notre-Dame du Folgoat. — **L'Adoration.** — La dévotion à Marie conduit à Jésus : *Ad Jesum per Mariam*. On s'en est bien aperçu, au Folgoat, ces jours derniers. Habitués à vénérer Marie, les paroissiens de Notre-Dame n'ont mis que plus d'entrain à adorer, au nom du diocèse tout entier, la Sainte-Eucharistie.

L'Adoration fut prêchée, du 9 au 19 Juillet, sous forme de retraite, par MM. Le Gall, curé de Taulé; Gadon, recteur de Lopérec ; Maguet, recteur de Ploudaniel ; Jaïn, recteur de Rosnoën ; Lohéac, recteur de Poullaouen ; Breton, vicaire à Ergué-Gabéric.

Suivant les désirs de Monseigneur, la « communion solennelle » avait été retardée jusqu'à l'Adoration. Aussi est-ce par les enfants des 1re, 2e, 3e, 4e, 5e communions qu'elle a débutée. Les grandes personnes purent choisir entre deux séries d'exercices, l'une du lundi au mercredi, l'autre du jeudi au samedi. Enfin, les tout petits enfants eurent, mercredi soir, des réunions spéciales et, le lendemain, ceux d'entre eux, qui sont admis à la communion privée, reçurent Notre-Seigneur.

Plonévez-Porzay. — *Dimanche, 26 Juillet*, **petit Pardon de Sainte-Anne la Palue.** — 1re messe à 6 heures ; 2e messe à 7 heures; grand'messe à 10 heures. Les confessions commencent dès 5 h. 1/2.

A 2 h. 1/2, vêpres, suivies de la procession. Le Saint-Sacrement est exposé à la chapelle depuis 6 heures jusqu'à la fin de la procession.

Ligue patriotique des Françaises. — A Notre-Dame de Rumengol. — Le pèlerinage que nous avions annoncé pour le 19 Juillet, à Notre-Dame de Rumengol, a été entravé par une pluie diluvienne et incessante. On comptait sur 1.200 pèlerines, 300 sont venues en dépit des obstacles. A la grand'messe, beau sermon, de M. le Recteur de Logonna-Quimerch. La réunion des dizainières est très nombreuse, très pratique et très intéressante, grâce à la direction si compétente de M. le vicaire général Cogneau ; aux précieux conseils, aux utiles indications de M. le Curé du Faou, de M. le Recteur de Logonna-Quimerc'h, de M. l'abbé Monfort, aumônier des Ligueuses de Pleyben (elles sont venues 40) ; celui-ci montre le zèle de son comité, qui remplit admirablement son rôle d'*auxiliaire* du clergé et doit être cité comme exemple. M. le Vicaire général recommande instamment les réunions, mensuelles autant que possible, pour les dizainières, réunions qu'il demande à un membre du clergé paroissial de présider. Seules ces réunions assurent la vie, l'action de la Ligue, parce que le clergé les dirige et y donne aux dizainières lumière et conseils pour bien remplir leur rôle d'apostolat.

Après les vêpres, la conférence, qui devait avoir lieu en plein air, se fait dans l'église. M. l'abbé Gouzard a un talent merveilleux, il sait faire ressortir toutes les beautés de notre langue bretonne aux images si fortes ou si poétiques ; il captive son auditoire pendant une heure et l'impressionne si vivement qu'on voit des larmes couler, que des applaudissements, vite comprimés, se font un instant entendre. Il donne aux femmes un bien beau rôle à remplir, après leur avoir montré qu'elles ne doivent leur dignité qu'à la religion et que, par reconnaissance autant que par intérêt, elles doivent l'aimer et la faire aimer autour d'elles.

La procession ne peut avoir lieu et la bénédiction du T.-S. Sacrement donnée, chacune dit adieu à Notre Dame de Rumengol.

— Loctudy. — Dimanche 12 Juillet, Mme Le Paul donne une conférence pour reconstituer la Ligue. M. le Recteur préside, MM. les Vicaires l'assistent. Le but de la Ligue est exposé avec netteté ; le nombreux auditoire écoute avec la plus grande attention ; la conférencière a cessé de parler, on écoute encore, regrettant que ce soit déjà fini. Ensuite, Mme la Présidente du Comité de Quimper indique comment se font les réunions de dizainières, en en faisant une avec les 24 dizainières présentes sous la présidence de M. l'abbé Rozuel, chargé par M. le Recteur de diriger les réunions. La réunion se termine après un intéressant échange d'idées, pour assurer l'action des Ligueuses dans la paroisse, action qui devra toujours être soumise au clergé et dans la voie indiquée par lui.

— Le Comité de Cornouailles, profondément reconnaissant à MM. les Curés, Recteurs et Vicaires qui ont pris part à ces réunions, leur exprime sa respectueuse gratitude, tout spécialement au clergé de Rumengol, qui a concouru avec tant de bienveillance à l'organisation du pèlerinage.

Distributions de Prix.

Saint-Pol de Léon. — *Institution N.-D. du Creïs-Ker.* — La distribution des Prix aux élèves de l'Institution N.-D. du Creïs-Ker a eu lieu le samedi 18 Juillet, devant une nombreuse assemblée, sous la présidence de M. le comte de Guébriant, conseiller général, maire de Saint-Pol de Léon.

Précédée d'une opérette-bouffe qui fut joliment interprétée par les élèves de l'Institution, la cérémonie s'est ouverte par une allocution de M. l'abbé Floc'h, supérieur. En quelques mots choisis, M. le Supérieur a rendu compte aux parents des résultats de l'année qui se termine. Il s'est félicité de l'état de plus en plus prospère d'une maison qui, par le chiffre de ses élèves, affirme chaque année sa vitalité croissante ; des efforts réalisés par les élèves pour répondre aux espérances qu'autorisent l'éducation et l'instruction qui leur sont données. Il s'est plu à rappeler les brillants succès universitaires remportés par certains professeurs et par les élèves de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

l'établissement ; d'autres succès encore, dont quelques-uns remarquables, obtenus par ces derniers aux concours organisés par l'Enseignement chrétien et les Facultés Catholiques de l'Ouest. Enfin, après avoir remercié les parents du fidèle concours qu'ils assurent à cette œuvre de formation de la jeunesse, il a cédé la parole à M. le comte de Guébriant, pour le discours d'usage.

M. le président s'est adressé tour à tour aux familles et aux élèves, et leur a donné, en termes délicats, très adaptés à son auditoire, des conseils sur la manière de concevoir leur devoir à l'égard du collège dans lequel ils ont placé leur confiance. Plus qualifié que quiconque pour tenir un pareil langage, il a montré comment, dans l'Institution encore jeune du Creïs-Ker, le passé se lie à l'avenir, et s'accorde avec lui pour le succès de la même œuvre religieuse et régionale. Il a rappelé les difficultés qui contrarient une pareille œuvre à ses débuts, qui l'accompagnent parfois dans sa marche, mais dont vient toujours à bout la volonté opiniâtre du bien, avec le secours de la Providence. Il a dit enfin sa confiance personnelle dans le succès de cette œuvre, l'assurant ainsi d'un concours précieux entre tous.

Lecture a été faite ensuite du palmarès.

Quimper. — *Institution Saint-Vincent de Paul.* — La distribution des prix au Petit Séminaire a été faite le mardi 21 Juillet, sous la présidence de Monseigneur l'Evêque. Les deux jours précédents, une pluie torrentielle était tombée sans discontinuer, mais le matin du 21, le soleil, vainqueur enfin des nuages, brilla de tout son éclat et permit même d'exécuter au jardin les traditionnels exercices de gymnastique. Le dévoué professeur, M. Vilet, varie, tous les ans, son programme et c'est encore avec un grand plaisir et un vif intérêt que les parents et les amis, accourus nombreux, ont suivi cette partie de la fête.

Mais il est 8 h. 1/2, Monseigneur est arrivé, accompagné de son vicaire général, M. le chanoine Gadon, et de M. Perrot, secrétaire de l'Evêché. Aussitôt, les élèves se rendent à la salle du théâtre, où un jeune artiste de seconde nous divertit tout d'abord avec une courte et spirituelle comédie, *le Photographe*. Puis, c'est le *Pater* de François Coppée, pièce si belle, si touchante, mais aussi combien difficile à rendre !... Les acteurs s'en sont tirés à la perfection, et l'attention avec laquelle la pièce a été suivie, les larmes même qu'on voyait perler aux yeux leur ont prouvé qu'ils ont su toucher les cœurs des spectateurs. Ils parlaient avec une grande distinction ; vraiment, ils ont été bien formés et nous leur adressons, ainsi qu'au professeur qui les a stylés, nos plus sincères félicitations.

Des chants nous ne dirons rien, sinon qu'ils ont été préparés et dirigés par M. Mayet, qui a fait exécuter quelques-uns des plus beaux morceaux de César Frank : l'*Introduction* et le *Chœur de Rébecca*, la *6e Béatitude*. C'était tout simplement ravissant.

Après la pièce et les chants, M. le Supérieur donne un rapide compte rendu de l'année qui vient de s'écouler. Il n'a pas de peine à montrer que cette année a encore été bonne sous tous les rapports : la piété, le bon esprit, le travail ont continué à être en honneur à Saint-Vincent, qui fournira au Grand Séminaire, à la rentrée prochaine, un nombre tout à fait imposant d'excellents jeunes gens. Les examens du baccalauréat n'ont pas donné ce que les maîtres pouvaient légitimement en attendre. Cependant sept élèves de Première ont été déclarés admissibles et tous reçus d'emblée à l'oral : Joseph Brénéol, de Quimper ; Hervé Keromnès, de L'Hôpital-Camfrout ; François Lapous, de Saint-Thégonnec ; Charles Poulhazan, de Kerfeunteun ; Marc Dorval, de Kerfeunteun ; Jean-Louis Toulemont, de Loctudy ; Léon Toulemont, de Pont-l'Abbé. Ces trois derniers ont même obtenu la mention *assez bien*. Les deux philosophes, Joseph Kerdoncuff, de Plougastel-Daoulas, François Nicol, de Scaër ont été reçus à l'oral, tous deux avec mention *assez bien*, ce qui fait cinq mentions *assez bien*.

Ces succès, ajoutés à ceux des concours d'Angers et de l'Enseignement chrétien, ainsi qu'à ceux remportés par les élèves de troisième au brevet élémentaire montrent assez que Saint-Vincent ne décline pas.

Puis Monseigneur se lève et, avec tout son cœur de père, il parle à ses enfants privilégiés, les petits séminaristes. S'inspirant du *Pater*, la pièce de F. Coppée, il leur dit qu'ils doivent se préparer à être des héros. Le prêtre doit avoir une âme de héros et être capable, si les circonstances le réclament, de donner sa vie pour ses frères, de pardonner à ceux qui lui donnent le coup de la mort... Il félicite les acteurs, les musiciens et les chantres pour le doux plaisir qu'ils lui ont procuré, il félicite les élèves de leur travail et de leurs succès et a une mention spéciale pour les élèves de Troisième... Il donne pour les vacances les conseils les plus sages : vigilance, prière, fréquentation des sacrements ;... qu'ils se défendent contre le mal, qu'ils soient forts contre les tentations, qu'ils édifient leur entourage par une conduite noble et sainte, qu'ils prêchent la tempérance par l'exemple et la parole, qu'ils écartent de leur esprit les erreurs modernes, qu'ils aiment le Pape...

Ces fortes paroles, écoutées dans un religieux silence, seront entrées profondément dans l'esprit et le cœur des petits séminaristes qui s'en souviendront pendant leurs vacances et s'efforceront, toujours et partout, de faire plaisir à leur Evêque aimé et vénéré.

Vient ensuite la lecture du palmarès.

Les prix d'Excellence ont été décernés :

En Philosophie, à : Joseph Kerdoncuff, de Plougastel-Daoulas ; François Nicol, de Scaër ;

En 1re, à : François Lapous, de Saint-Thégonnec ; Auguste Le Quéau, de Guengat ; Jean-Louis Toulemont, de Loctudy ;

En 2e, à : Alphonse Poupon, de Quimper ; Jean Le Moal, du Faouët ; Louis Le Gall, de Plougastel-Daoulas ;

En 3e, à : Noël Hamon, de Pouldreuzic ; René Guichaoua, de Plonéour-Lanvern ; Noël Person, de Pleyben ;

En 4e, à : Jean-Marie Coadou, de Pluguffan ; Alexandre Rolland, de Landivisiau ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

En 5e, à : Pierre Nicolas, de Brest (Saint-Sauveur) ; Lucien Pondaven, de N.-D. de Kerbonne ; François Cadiou, de Plonévez-du-Faou ; François Guillerm, de Loperhet ;

En 6e blanche, à : François Mévellec, de Coray ; Albert Bossard, de Saint-Pierre-Quilbignon ; Yves Gourmelen, de Saint-Yvi ;

En 6e rouge, à : Louis Rannou, de Plonévez-Porzay ; Yves Dréau, de Gouézec ; Jean Henry, de Guipavas ;

En 7e, à : Noël Vézier, de Pleyben ; Louis Delaporte de Châteauneuf-du-Faou ; Jérôme Le Corre, de Plogonnec ; Laurent Le Toux, de Plonévez-du-Faou ;

En 8e, 1re division, à : Jean Mévellec, de Coray ; Jean-François Uguen, de Guissény ; — 2e division, à : Yves Baraer, de Brasparts ; Alain Burel, de Landudec.

Le prix de dissertation française (prix d'honneur), en 1re, a été gagné par Léon Toulemont, Marc Dorval, François Lapous.

— *Ecole Saint-Yves.* — Mercredi 22, a eu lieu la distribution des prix à cette école, sous la présidence de Monseigneur. Après un rapide aperçu de M. le Supérieur sur les succès remportés aux divers examens et concours, Sa Grandeur trace aux élèves, avec cette maîtrise de parole que l'on connaît, la vie chrétienne et occupée qu'ils doivent mener, au cours des vacances, pour rester dignes des principes qu'ils reçoivent au collège et dans leur famille. Puis on procède à la distribution des prix.

Nous donnons la liste des élèves le plus souvent nommés :

Mathématiques : Emile Tual, de Douarnenez ; Yves du Cleuziou, de Châteaulin.

Philosophie : Paul Moré, de Châteaulin ; Bernard Gayon, de Quimper.

Première : Alain Patérour, de Kerfeunteun ; Adolphe Guégan, de Quimper ; Jacques du Rusquec, de Tréflévénez ; René Le Bras, de Quimper.

Deuxième : Pierre Le Coz, de Quimper ; Robert Poriel, de Douarnenez ; Edouard des Déserts, de Daoulas.

Troisième : Georges Aussant, de Fougères ; Hyacinthe Belbéoc'h, de Pouldavid ; Attilius Lucas, de Quimper.

Quatrième : Pierre Le Gars, de Kerfeunteun ; Guy de Kerangal, de Quimper ; René Salaün, de Plonéour-Lanvern ; Joseph Nicolle, de Plougastel-Daoulas.

Cinquième : Rolland Pouzoullic, de Quimperlé ; François Coulm, de Pont-Croix.

Sixième : Georges de Ternay, de Spézet ; Joseph Jéhannin, de Quimper.

Septième : Jacques de Poulpiquet, de Mellac ; Yves de Pénanros, de Tréboul.

Huitième : Georges Trévidic, de Quimper ; Jean-Marie Le Gars, de Kerfeunteun.

Classes enfantines : Pierre Lecerf ; André Cabon ; Louis Paugam ; Louis Porquier, tous de Quimper.

Bulletin Diocésain des Œuvres. — Sommaire du n° 13, du 15 Juillet 1914 : *A méditer : Programme des comités paroissiaux ;* — *Bureau diocésain*, (réunion du 7 Juillet), *travaux du prochain Congrès ; Retraites fermées ;* — *Chemins de la Croix par groupes d'hommes ;* — *Cheminots catholiques ;* — *Ecoles imposant aux élèves les livres condamnés ;* — *La Répartition proportionnelle scolaire ;* — *Croix-Blanche :* nouvelles de l'Œuvre ; Ce que disent les médecins ; Brochures à répandre ; Journée antialcoolique de Quimper ; Avis ; — *L'Hôpital militaire de Nantes-Doulon ;* — *Association des Pères de Famille :* Dirinon, Pont-Croix ; Avis. — *Certificat agricole libre : Résultats.* — *Caisses Mutuelles-Incendie ;* — *Protection de la jeune fille :* I. Organisation générale ; II. Moyens d'action ; III. Rôle du clergé paroissial ; IV. Services rendus ; *Le chant liturgique : conseils utiles ;* — *Bibliographie ;* — *Adresses utiles.*

Abonnement, 2 fr. ; s'adresser pour renseignements à M. le chanoine A. Le Roy, directeur, 4, rue Julien Colc, Quimper.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Le Centenaire de la Restauration de la Compagnie de Jésus. Une lettre du Pape au R. P. Wernz. — Le 7 Août prochain, il y aura cent ans que le pape Pie VII rétablissait pour le monde entier la Compagnie de Jésus supprimée en 1773 par le Pape Clément XIV, à l'instigation de toutes les forces philosophiques et jansénistes combinées.

La Société de Jésus a toujours été, et c'est sa gloire de continuer à l'être, le point de mire des adversaires de l'orthodoxie et du surnaturel. Il n'y a pas de calomnie contre sa doctrine et contre ses membres dont elle n'ait été victime. Pascal dans ses *Lettres Provinciales*, cette erreur d'un grand homme, les dénonça aux Jansénistes. Les philosophes du XVIIIe siècle s'acharnèrent à les perdre auprès du peuple et des souverains imbus de leurs idées antireligieuses. D'Alembert fut à leur tête. Plus haineux encore que Voltaire, sous son masque de modération hypocrite, il se fit une spécialité de la chasse aux Jésuites. Il faut suivre dans sa hideuse correspondance avec le patriarche de Ferney les développements de l'abominable campagne organisée par lui et ses amis en France, au Portugal, en Prusse, en Russie et en Espagne. Non content de se réjouir des exploits de l'intolérance philosophique, il y tente de déshonorer sans vergogne les victimes que l'on livre aux bûchers, que l'on jette dans les cachots ou qu'on pousse à l'exil. Il ne comprend pas, le sectaire, qu'en Espagne on ne leur permette pas de se défendre « surtout quand on doit être sûr qu'ils ne peuvent pas » (1).

Toute cette campagne à laquelle les Jansénistes prirent une grande part aboutit enfin à la suppression de la Compagnie. Rétablie d'abord par Pie VII en 1801, en Russie et à Naples, la Compagnie de Jésus enfin réhabilitée fut restaurée pour le monde entier le 7 Août 1814.

(1) Lettre à Voltaire, 4 Mai 1767.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A l'occasion du centenaire de cette restauration S. S. Pie X vient d'adresser la lettre suivante au R. P. Wernz, supérieur général de la Compagnie de Jésus :

« Cher Fils, Salut et Bénédiction apostolique,

« Notre amour paternel embrasse tous les enfants de l'Eglise; mais les Ordres et les Congrégations religieuses qui forment la portion choisie du troupeau du Seigneur, sont, comme il est juste, l'objet de Notre attention spéciale, si bien que tout ce qui leur arrive de joyeux ou de triste Nous est commun avec eux. Aussi, est-ce avec une très grande joie, vous pouvez le penser, que Nous est récemment parvenu, sur votre présentation officielle, le « livre du centenaire relatant l'histoire de la Compagnie de Jésus de 1814 à 1914 ». Au livre était jointe une lettre qui respire cette piété agissante dont vous aviez engagé tous les membres de la Compagnie de Jésus à se munir si justement et saintement pour célébrer les prochaines fêtes centenaires du rétablissement de la Compagnie.

» Il n'est pas permis à ce Siège apostolique, qui sait par expérience avec quel courage vous êtes toujours prêts à affronter les combats du Seigneur, de demeurer étranger à cet heureux anniversaire; bien plus, c'est très volontiers que Nous profitons de l'occasion qui Nous est offerte pour montrer l'amour de Notre bienveillance envers votre Ordre que ses services éclatants rendus à l'Eglise doivent faire grandement estimer de tous les gens de bien.

» Et d'abord, il nous plaît de féliciter de grand cœur cette Société qui, durant cet espace de cent ans, s'est si bien employée à promouvoir la gloire de Dieu et le salut des âmes, sous des formes si diverses : travail dans les missions, instruction de la jeunesse, enseignement de la philosophie et de la théologie suivant les doctrines de saint Thomas d'Aquin, exercice quotidien du saint ministère, surtout dans l'œuvre des *Exercices* spirituels, et publication d'écrits doctes et forts.

» Mais surtout Nous félicitons la Compagnie d'avoir encouru et d'encourir encore de la part des impies tant d'indignes traitements et d'injures.

» Or, la cause de leurs attaques n'est autre que votre dévouement exemplaire et votre attachement au Siège apostolique, ce qui, nul catholique ne le niera, constitue pour vous un grand sujet de louanges. Nous savons par ailleurs que le monde ne peut garder la paix avec ceux qui suivent pieusement Jésus-Christ, puisque le Christ lui-même en a averti par avance ses disciples : *Bienheureux serez-vous quand les hommes vous haïront, vous repousseront de leur société, vous chargeront d'opprobres, et qu'ils rejetteront votre nom comme infâme à cause du Fils de l'homme. (Luc,* VI, 22.)

» Et puisque la Compagnie de Jésus a repris vie si heureusement par l'autorité de Notre prédécesseur Pie VII et que, fleurissant grâce à tous les Souverains Pontifes venus ensuite, elle a crû si admirablement jusqu'à ce jour ; il est à souhaiter qu'elle se développe de plus en plus et qu'elle trouve dans toutes les nations, avec la pleine liberté, le pouvoir de vivre et d'agir.

» Le bien public ne peut certes qu'y gagner, car qui peut ignorer que des ministres de l'Eglise dévoués à ce point au Siège apostolique n'en sont d'ordinaire que plus diligents et plus prompts à promouvoir le progrès et les véritables intérêts des peuples ?

» Quant à Nous, soucieux que votre œuvre produise toujours les fruits qu'elle doit, Nous vous exhortons tous grandement, en tant que disciples de votre Père Ignace, et Nos Fils très chers, à ne jamais oublier avant tout le précepte si sage que le Saint a inscrit lui-même dans la X^e^ partie de ses Constitutions : « Que tous ceux qui se sont donnés à la Compagnie s'appliquent à » acquérir des vertus solides et parfaites et le goût des choses » spirituelles, et qu'ils soient bien convaincus que ce point est » plus important encore que celui de briller par la doctrine ou les » autres dons naturels et humains. Car ce sont là les biens intérieurs d'où il faut que notre action extérieure tire son efficacité » pour atteindre la fin qui nous est proposée. »

» Que chacun de vous prenne donc bien garde, tout en cherchant à se donner tout à tous pour sauver les autres, à ne pas contracter lui-même la contagion empestée du monde, en se montrant trop indulgent à ses passions, ou faible à l'égard de ses erreurs. Ce serait alors suivre la *sagesse de la chair*, au grand détriment de la foi et des saintes mœurs pour le peuple chrétien. En un mot, Nous voulons qu'ils évitent religieusement les trois dangers que vous-même, dans votre lettre, que Nous avons mentionnée plus haut, aux Pères et aux Frères de la Compagnie, vous aviez signalés à tous comme des écueils à fuir : l'esprit du monde, la légèreté de l'âme et le goût des nouveautés téméraires. Ainsi, et ainsi seulement, vous verrez régner entre vous tous *l'unité de la foi pour les esprits et la piété dans l'action*.

» En vous souhaitant ces biens et en les demandant pour vous, Nous vous accordons avec grande affection comme gage des grâces divines et du témoignage de Notre particulière bienveillance, à vous, Cher Fils, et à toute la Compagnie de Jésus, la Bénédiction apostolique.

» Donné à Rome près Saint-Pierre, le 10 Mai 1914, de Notre Pontificat la onzième année.

» PIE X, PAPE. »

Reims. — M. Ernest Neveux, protonotaire apostolique, vicaire général de Reims vient d'être nommé par Sa Sainteté, évêque auxiliaire de son Em. le cardinal Luçon avec le titre d'Evêque d'Arsinoë, laissé vacant par Mgr Gilbert. Mgr Neveux est âgé de 55 ans et il est originaire des Ardennes. Il était vicaire général de Reims depuis 1904.

Limoges. — **Les funérailles de Mgr Gilbert.** — Mardi ont été célébrées à la cathédrale de Limoges les funérailles de Mgr Gilbert, ancien évêque du Mans, mort à Rome.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Lyon. — **Le Congrès national des A. C. F.** — Vendredi, 10 Juillet, s'est ouvert, à Lyon, le Congrès national des Associations de Chefs de Famille, sous la présidence du cardinal Sevin et de Mgr Bourchany. Après deux allocutions de M. Guiraud, président de l'Union, et de M. L. Manhès, ancien bâtonnier de Lyon, M. de Coatpont, secrétaire général, a présenté un rapport sur la situation générale de l'Association. Le samedi, 11, deux rapports très intéressants furent présentés par MM. Jean Maxe et Hugot-Derville, et les vœux suivants furent adoptés :

1° Qu'aucun catholique n'adhère aux œuvres post-scolaires nettement laïques ; 2° Ne pas acquiescer à l'obligation post-scolaire des deux sexes ; 3° Qu'à chaque œuvre de jeunesse soit jointe une association déclarée de parents ; 4° Que les Associations de Chefs de Famille défendent les œuvres post-scolaires catholiques contre les projets de loi dont elles sont menacées ; 5° Que les Associations veillent à ce qu'aucune entrave ne soit apportée par l'école publique sous prétexte de classes supplémentaires, de cantines scolaires, etc., au fonctionnement du catéchisme et de l'éducation chrétienne dans les patronages en dehors des heures légales de classe.

Avant que la séance fût levée, Mgr Sevin parla de la nécessité de faire des œuvres catholiques, sans s'occuper d'œuvres neutres.

Le soir, en présence d'une assistance considérable, eut lieu une séance solennelle où prirent la parole M. Jean Guiraud et M. le sénateur de Las-Cases, qui reprocha à l'Etat de ne s'occuper que de l'école primaire, d'où sortiront les électeurs de demain, et d'avoir complètement négligé les écoles techniques et industrielles. Mgr Lavollée, recteur des Facultés catholiques, s'éleva contre les moyens employés par les sectaires pour s'emparer de l'âme de l'enfant.

Le dimanche matin, la séance d'études se tint sous la présidence de M. Jean Guiraud. On entendit d'abord un rapport de M. de La Vernette, président de la Fédération de Saône-et-Loire, sur l'association cantonale-type. Une discussion fort intéressante le suivit.

A la messe célébrée à la primatiale, Mgr Bourchany prononça une allocution où il montra les évêques, le clergé et les pères de famille collaborant à la même œuvre d'éducation, et les conditions dans lesquelles doit se poursuivre cette collaboration.

A midi, grand banquet sous la présidence de M. Jean Guiraud. MM. Manhès et Bidault, de Lyon ; Moulin, inspecteur des écoles libres du diocèse ; le colonel Keller, Charles Jacquier, ex-bâtonnier de Lyon, et Jean Guiraud, portèrent des toasts fort applaudis.

A 4 heures eut lieu la séance solennelle de clôture. MM. Jean Guiraud, Louis Manhès et Charles Jacquier y prononcèrent de superbes discours. Puis, S. Em. le cardinal Sevin se leva. Avec l'autorité d'un apôtre, Son Eminence affirma qu'il n'y a aujourd'hui qu'une question en France, celle de l'école. « On veut, dit-il, nous imposer l'école athée. Nous n'en voulons point. J'ajoute que l'Eglise a le droit d'ouvrir des écoles et d'y mettre des congréganistes comme maîtres. » Avec une ardeur particulièrement remarquée et une ferme autorité, le cardinal Sevin proclame en terminant : « Mon

devoir à moi, évêque, est de surveiller les leçons qui sont données dans les écoles. Mon devoir est de surveiller les manuels remis aux enfants, et votre devoir, à vous, Messieurs, est d'obéir aux directions épiscopales. » Et l'assistance entière applaudit aux paroles de l'archevêque de Lyon.

Pèlerinage national à Rome, *sous la présidence d'honneur de S. E. le cardinal Amette, archevêque de Paris, les 14-30 Septembre 1914.* — Cinq journées complètes à Rome ; audience ; visites en voitures et avec guides.

Aller par Marseille (ascension à N.-D. de la Garde) et la Côte d'Azur ; San-Remo, Gênes, Florence, Assise, Naples (miracle de saint Janvier), Pompeï, Lorette, Bologne, Venise, Padoue, Milan.

Retour par la Suisse (ligne du Loetschberg). Clôture définitive des inscriptions : 20 Août.

Ecrire au Bureau central du Comité national des Pèlerinages, 33, rue du Chevalier de la Barre, Paris 18e (basilique de Montmartre).

BIBLIOGRAPHIE

Librairie AUBANEL frères, Avignon.

Pourquoi je ne suis pas protestant, par M. l'abbé Ernest Augier. Un volume in-8° couronne.

Pour le Sanctuaire, par C. Belmon, directeur du Grand Séminaire de Rodez. Nouvelle édition refondue. Un volume in-18 de xviii-140 pages.

LIBRAIRIE DES SAINTS-PÈRES, 83, rue des Saints-Pères, Paris.

CHARETTE et les Zouaves Pontificaux, par Paul Devigne, de la Corporation des Publicistes chrétiens ; préface de Son Em. le Cardinal de Cabrières, Evêque de Montpellier. Collection : *Les Grands Hommes de l'Eglise.*

Le récit de M. Paul Devigne est relevé par beaucoup d'anecdotes sur la vie aventureuse de son héros, aux prises, à Rome, avec les brigands et les Garibaldiens ; vers Loigny, où la conduite du général fut plus belle encore, s'il se peut, qu'à Castelfidardo et à Mentana.

Ecrite d'une plume alerte, par une âme enthousiaste, le livre est d'une lecture instructive autant que captivante, qui charmera tous les amis de Charette et des Zouaves Pontificaux.

Julie Lavergne intime, étude avec lettres inédites, et une préface de M. Georges C. Lavergne, son fils aîné ; par Mlle Marie Pesnel, lauréate de l'Académie Française. — Collection : *Figures de Femmes.*

Mme Julie Lavergne est bien connue dans le monde catholique et artistique, tant par le rôle qu'elle y a joué que par les écrits qu'elle y a laissés. Cette nouvelle étude de Mlle Pesnel vient la représenter sous une forme charmante, avec un caractère intime et recueilli qui ne manquera pas de séduire. On croirait que Mlle Pesnel a vraiment vécu près de Mme Lavergne, tant elle arrive à la faire comprendre et aimer.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le Frère Philippe, Supérieur général de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes. par Paul ESCARD, bibliothécaire-archiviste de la Ville et Secrétaire de la Société historique de Compiègne ; préface du Colonel Keller. Collection : *Les grands Hommes de l'Eglise.*

Le livre si opportun de M. Paul ESCARD est le 20e de la collection des *Grands Hommes de l'Eglise de France au XIXe siècle.* Le Frère Philippe devait y trouver place, et on ne peut que féliciter les auteur et éditeur de l'avoir compris.

TOLRA et SIMONET, éditeurs, 28, rue d'Assas, Paris.

Le Catéchisme du Chrétien, d'après Mgr DE SÉGUR, par le R. P. EDOUARD O. F. M. Un joli volume in-18 raisin.

Grâce à la très bonne inspiration du R. P. Edouard, toute la doctrine des traités de *La Piété et la Vie intérieure* de Mgr de Ségur condensée dans ce *Catéchisme du Chrétien* et rendue vraiment pratique ainsi pour tous, fournira aux âmes pieuses la douce et forte substance d'une bonne et solide piété.

La Psychologie de l'Enfant, par M. l'abbé Lucien HÉNIN. Un volume in-18 jésus.

De haute portée philosophique en même temps que de conception purement chrétienne, ce livre, spécialement destiné aux éducateurs de la jeunesse, se propose comme but, l'étude morale de l'enfant. Il aidera beaucoup et facilitera la tâche des éducateurs chrétiens.

Après avoir prouvé l'utilité et la nécessité de connaître la psychologie de l'enfant, l'auteur expose les méthodes à suivre, puis il en revient à l'étude de la conscience de l'enfant déjà si développée même chez les tout petits et de *l'attention* qui en est la forme. Les différents états psychologiques (facultés intellectuelles et morales) sont dével ppés savamment avec une grande richesse de détails. Excellent et précieux livre

---

La Société de Publicité religieuse, 6, place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour la *Semaine religieuse* de Quimper.

A LA Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | Maison de Confiance.
Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.
3 rue Kéréon, QUIMPER. — QUIMPER, 3, rue Kéréon.
Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.
HORLOGERIE DE PRÉCISION — Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.
BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS — Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marques. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.
Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.
Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL. imprimeur de l'Evêché

39e ANNÉE. Vendredi 31 Juillet 1914. N° 31.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; La Retraite ecclésiastique ; Quimper : l'Ordination ; Nécrologie : M. Henri Pellerin, ancien curé-doyen de Saint-Renan, M. Le Foll, vicaire de Penhars ; Premières grand'messes : Pont-de-Buis, Gourzec ; Ligue Patriotique des Françaises : Lanarvily, Saint-Vougay ; Réunion du Conseil de l'U. D. du Finistère, à Brest ; Plogonnec ; Lanmeur ; Les fêtes de Sainte-Anne d'Auray, discours de Mgr Duparc.

II. — Chronique générale : Le Congrès Eucharistique international de Lourdes ; Seconde réunion des anciens Etudiants de la Faculté de Théologie d'Angers.

III. — Bibliographie.

IV.— Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 2 Août. — 9me Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A la messe, mémoires du jour octave de Ste Anne, et de S. Etienne, Pape et Martyr.

A vêpres, mémoires du suivant et du jour octave de Ste Anne.

Lundi, 3. — Invention du corps de S. Etienne, premier Martyr. Semi-double. Rouge.

Mardi, 4. — S. Dominique, Confesseur. Double majeur. Blanc.

Mercredi, 5. — Dédicace de Sainte-Marie des Neiges. Double-majeur. Blanc.

Jeudi, 6. — Transfiguration de N. S. Jésus-Christ. Double de 2e classe. Blanc.

Vendredi, 7. — S. Cajetan, Confesseur. Double. Blanc.

Samedi, 8. — SS. Cyriaque et ses Compagnons, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Dimanche, 9. — 10me Dimanche après la Pentecôte.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **Le règne social de Notre-Seigneur par les œuvres eucharistiques.**

II. — **Les retraites ecclésiastiques.**

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 2 Août :* offices aux heures ordinaires. Le soir, à 8 heures, réunion des Confréries du Rosaire et du Scapulaire : chapelet, procession, bénédiction.

Mercredi 5 : confession des enfants de la Communion privée ; le lendemain, communion générale.

Vendredi 7 : 1er vendredi du mois, exposition du T. Saint-Sacrement, de 5 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir, et pour les hommes, de 8 à 9 heures. Confessions la veille.

Samedi 8 : confession des garçons du grand catéchisme.

Dimanche 9 : communion générale des hommes, à la messe de 7 heures.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Samedi :* 8 heures, messe de l'Archiconfrérie pour la Conversion des Pécheurs.

Jeudi : pour le 1er vendredi du mois, confessions toute la journée et, le soir, après 8 heures.

Vendredi : à l'autel du S.-C., messe des Bretons associés du S.-C. ; — à 8 heures, celle des mères de famille ; — à 8 heures du soir, réunion des hommes. Toute la journée, le Saint-Sacrement est exposé.

La Retraite ecclésiastique.— Les exercices de la retraite ecclésiastique sont prêchés, cette année, par M. l'abbé Baffy, missionnaire apostolique, sous la présidence de Monseigneur l'Evêque. 289 prêtres prennent part aux exercices de cette semaine.

Quimper. — **L'Ordination.** — Comme la *Semaine* l'a annoncé, l'ordination a eu lieu jeudi matin, 23 Juillet. Les cérémonies se sont déroulées à la cathédrale dans l'ordre accoutumé. Monseigneur était assisté de MM. les vicaires généraux Gadon et Messager. De nombreux prêtres avaient pris place au chœur. Une foule pieuse de parents et d'amis des ordinands suivaient avec attention les rites de cette émouvante cérémonie. Les grandes orgues, tenues par M. l'abbé Mayet, se sont fait entendre et leur jeu discret et pieux n'a pas peu contribué au recueillement de l'assistance.

Voici la liste des nouveaux sous-diacres, diacres et prêtres de cette importante ordination :

Sous-Diaconat

MM. Yves-Marie Léon, de Tréflévénez ;
Charles-Emile Abaléa, de Kerlouan ;
Joseph Boézennec, de Camaret ;
Alain Calvez, de Plounéour-Trez ;

MM. Joseph Cam, de Plougastel-Daoulas ;
François Creignou, de Roscoff ;
Yves Harnay, de Plouvorn ;
Jacques Quentel, de Gouesnou ;
Désiré Abolivier, de Saint-Martin de Brest ;
Jean Cann, de Lanhouarneau ;
Michel Gourvennec, de Kersaint-Plabennec ;
Jean-Baptiste Héliou, de Cléden-Poher ;
Alexandre Trévidic, de Saint-Corentin de Quimper.

Diaconat

MM. Jean-Marie Auffret, de Plouvorn ;
Louis Bihan, de Saint-Frégant ;
Jean-Louis Déniel, du Relecq-Kerhuon ;
Jacques Goïc, de Pleyben ;
Emmanuel Henry, de Plouescat ;
Jean-Marie Le Pape, de Guimiliau ;
Yves-Marie Salaun, de Plogonnec ;
Pierre Sparfel, de Plounévez-Lochrist ;
Yves-Marie Tanguy, de Plouvorn.

Prêtrise

MM. Théophile Le Bris, de Saint-Louis de Brest ;
Yves-Marie Boucher, de Sizun ;
François-Marie Breton, de Plouguerneau ;
Joseph Pape, de Lanmeur ;
Pierre Batany, de Plogonnec ;
Jean-Marie Le Cann, de Logonna-Daoulas ;
Jean Bellec, de Plonéis ;
Jacques Blons, de Saint-Marc ;
François-Louis Boucher, de Ploudiry ;
Goulven Chuiton, de Saint-Louis de Brest ;
Corentin Cochou, de Loctudy ;
Eugène Forichon, de Ploudaniel ;
Joseph Graveran, de Crozon ;
Jean-Louis Guillerm, de Landivisiau ;
Jean-Marie Heydon, de Plogonnec ;
Jacques Le Corre, de Penhars ;
Désiré Le Goazion, de Saint-Martin de Morlaix ;
Yves-Marie Moalic, de Plouhinec ;
François Queffélec, de Dinéault ;
Joseph Quillévéré, de Saint-Pol de Léon ;
Jean-François Roualec, de Plouénan ;
Olivier Sergent, de Beuzec-Cap-Sizun.

A la fin de la cérémonie, Monseigneur adressa de courtes exhortations aux nouveaux ordinands, et principalement aux jeunes prêtres. Les fêtes dont Lourdes était en ce moment le théâtre lui en inspirèrent le thème. L'idée centrale du Congrès eucharistique

Archives diocésaine de Quimper et Léon

international est celle-là même qui doit être le fond de toute vie sacerdotale : établir la Royauté sociale de Jésus-Christ. C'est la mission du prêtre de promouvoir cette Royauté. Nous voulons qu'Il règne sur nous, tel doit être le programme de son action et de son apostolat. Or, c'est par l'Eucharistie que le règne de Jésus s'établira sur le monde. Les prêtres sont, par une grâce singulière, les auteurs de l'Eucharistie, mais ils en sont aussi les serviteurs. Or, Jésus dans l'Eucharistie n'a pas que des adorateurs. Il a des ennemis nombreux, puissants, haineux. A côté d'eux, beaucoup l'ignorent et vivent dans l'indifférence pour ses bienfaits. Le rôle du prêtre est de le faire connaître aux uns, de le faire aimer des autres. Tout effort qui ne serait pas dépensé en ce sens serait vain et inutile. Qu'est-ce qu'une œuvre qui ne prend pas ses racines dans l'Eucharistie et qui n'aboutit pas au tabernacle ?

Les jeunes prêtres ont encore plus que les autres le devoir de s'appuyer sur l'Eucharistie. Ils y trouveront la lumière pour bien comprendre les directions de l'autorité et la force d'être dociles à ces directions. Si nous voulons établir le règne social de Jésus-Christ dans les paroisses, faisons-y prospérer parmi les hommes la dévotion à l'Eucharistie, établissons-y l'adoration par les Hommes du Sacré-Cœur. C'est par cette œuvre excellente que Jésus reprendra possession de la société. L'apostolat eucharistique n'est pas moins nécessaire auprès des enfants. La leçon de catéchisme fournit la meilleure occasion de leur parler de l'Eucharistie. Ne la négligeons pas. Echauffons le cœur en éclairant l'esprit : la connaissance qui ne se tourne pas à aimer est stérile. La prédication est un autre moyen de promouvoir la dévotion à Jésus Eucharistique. Exhorter les fidèles à la communion fréquente, c'est leur faciliter l'observation de leurs devoirs, c'est les assouplir à l'obéissance aux commandements, c'est les exciter puissamment à la haine du péché, leur inspirer un amour efficace de la pureté. Une remarque qui s'impose d'elle-même est que les bonnes paroisses sont celles où la communion fréquente est le plus en honneur.

En achevant ces conseils, Monseigneur souhaite aux jeunes prêtres de se montrer toujours dignes de leur sacerdoce, toujours exacts à remplir les devoirs qu'il entraîne, toujours fidèles aux vertus qui en sont l'honneur ; et Sa Grandeur adresse quelques paroles aux heureux parents des jeunes ordinands, les félicitant de leur bonheur dont elle veut prendre sa part, et les exhortant à s'inspirer pour eux-mêmes des hautes leçons qui se sont dégagées de ces belles cérémonies de l'ordination.

Nécrologie. — M. Henri PELLERIN, *ancien Curé-Doyen de Saint-Renan* (1852-1914). — C'est une physionomie qui disparaît. Elles sont diverses et très variées, les physionomies, dans le clergé. Ce qui caractérisait M. Pellerin, c'était la bonté, l'aménité, l'affabilité constante. Tel on l'a vu enfant, à Quimper, où pendant ses études à Pont-Croix, tel on a pu le connaître comme séminariste, maître d'étude à Saint-Pol de Léon ; professeur dans ce Petit Séminaire de Pont-Croix qu'il a tant aimé (1876-1890) ; recteur à Beuzec-Cap-Sizun (1891-1901), puis à Audierne (1901-1907) et ensuite curé-doyen de Saint-Renan (1907-1910) ; ces quelques lignes retracent tout son *curriculum vitæ*.

Les années qu'il a passées dans le professorat sont celles où l'on a le mieux pu apprécier ses qualités : bonté pour ses élèves, jovialité paternelle, souci constant de la discipline, enseignement sérieux basé sur le travail personnel, goût littéraire affiné et sûr, acquis par d'abondantes et fructueuses lectures. — Il fut, plusieurs années durant, le directeur de la Congrégation de la Sainte-Vierge, et là, sa piété et son zèle trouvaient un libre champ pour la formation spirituelle des élèves d'élite qui formaient son petit troupeau ; on sentait bien qu'il y mettait toute son âme de prêtre.

Dans ce travail d'apostolat, il avait de qui tenir. Il était, en effet, le neveu de Monseigneur Pellerin, évêque de Biblos, vicaire apostolique de la Cochinchine septentrionale, l'habile diplomate auquel la France doit la possession de cette belle colonie ; et notre jeune prêtre, fier de cette parenté, avait le cœur trop haut placé pour ne pas comprendre que noblesse oblige, et que le dévouement est la vertu et la joie des grandes âmes.

Nulle part ne se manifestent mieux que dans la vie intime nos défauts et nos qualités. Dans les rapports quotidiens entre confrères, se montraient admirablement la bonté de notre ami et la richesse de son esprit. Sa conversation était enjouée, charitable, intéressante, instructive, jamais pédante ; son commerce agréable et très recherché. Plaisanteries, taquineries de bon aloi le trouvaient toujours prêt à la riposte, sans que jamais on le vît se départir de son calme et de sa bonne humeur. Pendant quatorze ans, il n'a eu dans cette maison que des amis, remplis pour lui d'estime et de vraie affection. Il avait, dans ce laps de temps, parcouru tout le stade de l'enseignement secondaire, depuis la Septième jusqu'à la Rhétorique, qu'il enseigna pendant quatre ans.

Après avoir rempli ce laborieux et fécond ministère, il fut nommé recteur de Beuzec-Cap-Sizun. De toutes les paroisses qui lui furent successivement confiées, ce fut, sans contredit, celle qu'il affectionna davantage. Il s'attacha à ce coin de terre, à ses landes incultes, à ses hautes falaises, à ses rochers gigantesques, à ses vastes horizons de mer ; mais plus encore, il aima l'église avec son beau clocher, il s'employa à la restaurer et à l'embellir ; et par-dessus tout, il aima, de tout son cœur, cette population simple et laborieuse, docile et pieuse ; il lui prodigua sans compter tout son dévouement, et sut gagner les cœurs de ses paroissiens par la grande bonté et l'exquise charité qu'il apporta dans ses rapports avec eux. Il entreprit là et conduisit à bonne fin une œuvre importante, en construisant pour l'école des Sœurs de nouveaux bâtiments dans un endroit beaucoup plus accessible et, partant, beaucoup plus favorable que l'ancienne maison au recrutement des élèves et à l'assidue fréquentation des classes.

C'est à Beuzec que M. Pellerin eut la douleur de perdre son vieux père, ce bon et digne vieillard, pour lequel il professait une vénération et une affection si profondes. Et ce fut le commencement de ces grands chagrins de famille, qui ébranleront coup sur coup ce cœur si délicat, et qui, plus sûrement que le travail et que les fatigues du ministère, ruineront avant le temps tout son être physique et le condamneront à une retraite prématurée.

De Beuzec à Audierne, la distance est vite franchie ; mais le milieu change considérablement. Parmi cette population de marins-pêcheurs, d'ouvriers, d'usiniers et de commerçants, la tâche du pasteur devenait plus difficile. En s'y consacrant de toute son âme, il sut éveiller autour de lui beaucoup de sympathies, susciter des collaborations précieuses et acquérir bien vite une large et profonde influence. Cependant son cœur souffrait ; dans son ardent désir d'atteindre toutes ses ouailles, il ne pouvait considérer sans tristesse l'église d'Audierne si chétive, si pauvre, si déplorablement insuffisante, où s'entassait à grand'peine chaque dimanche une trop faible partie de ses paroissiens. Il eût voulu à tout prix la remplacer par un édifice plus digne de Dieu, plus vaste et plus commode pour les fidèles. L'entreprise était ardue ; il ne recula pas cependant devant la tâche ; il n'épargna ni son temps, ni ses pas, ni sa peine ; plus d'une fois il se crut à la veille de réussir ; mais il dut finalement renoncer à triompher du mauvais vouloir de quelques-uns et des inerties administratives. — L'œuvre devait heureusement être reprise en ces dernières années par un de ses successeurs, dans des conditions très différentes, sinon moins difficiles ; et l'on ne saurait dire avec quel bonheur, avec quel intérêt, M. Pellerin en suivait de loin le rapide développement et s'apprêtait à en saluer bientôt le complet achèvement !

A ce prêtre d'esprit si distingué et si judicieux, d'un dévouement si grand et si surnaturel, convenait assurément des fonctions plus hautes. Aussi ne tarda-t-il pas à être nommé curé-doyen de Saint-Renan. Au milieu de cette chrétienne population du Léon, son zèle ne se ralentit pas un seul instant ; bon pour tous ses paroissiens, toujours accueillant et aimable pour ses confrères, il réserva le meilleur de son cœur et de sa charité pour les pauvres, les vieillards, les malades des hospices, et pour les enfants des deux écoles libres, qu'il maintint si florissantes. Une chose toutefois étonnait le bon Curé : dans cette paroisse foncièrement chrétienne, la dévotion à saint Ronan était presque tombée en oubli ; la Cornouaille semblait avoir accaparé le culte du saint ermite, et les *grandes troménies* célébrées en son honneur à *Locronan-Koat-Névet* n'éveillaient aucun écho dans le pays de *Locronan-ar-Fank*, première résidence de l'apôtre. M. Pellerin eut à cœur de ranimer cette dévotion presque éteinte : par l'éclat nouveau donné à la fête patronale, par de splendides cérémonies, par des prédications appropriées, il remit en honneur, dans l'âme et dans la vie religieuse de ses paroissiens, le culte de leur glorieux patron.

Cependant, M. Pellerin se sentait fatigué. Cruellement éprouvé, à ce moment même, dans ses plus chères affections, il était, de plus, profondément atteint par un mal intérieur. Alors, avec cette raison calme et réfléchie qui gouverna toute sa vie, il envisagea sans trouble le sacrifice que son devoir lui imposait. Au grand étonnement de ses confrères et de ses paroissiens (car les apparences extérieures n'avaient guère changé), il donna sa démission et se retira dans l'asile des Dames Augustines Hospitalières de Pont-l'Abbé, uniquement préoccupé de s'y préparer à la mort. Lui, cependant, avait vu juste : il était à peine entré dans cette maison, qu'il était terrassé par une congestion, à laquelle il n'échappa qu'à grand'peine et à demi paralysé.

Tertiaire de saint François, et fidèle à l'esprit de son maître, il faisait bon visage à la mort, il l'appelait de ses vœux et la saluait comme une sœur. Elle vint, en effet, non pas immédiatement, comme il avait souhaité, mais après trois ans et demi d'une lente et pénible existence, admirablement sanctifiée par un grand esprit de foi, de résignation et de sacrifice, par une ardente piété, par une régularité édifiante et par l'exercice d'une charité qui, pour être discrète, ne se révélait pas moins abondante et généreuse.

Brusquement, le mardi 21 Juillet, pendant qu'il était à table, une nouvelle congestion se déclara ; les confrères présents se portèrent à son secours, et eurent à peine le temps de lui donner l'absolution et de lui administrer rapidement l'Extrême-Onction.

Les obsèques ont été célébrées à Pont-l'Abbé le jeudi 23, à Quimper le 24, au milieu d'une affluence considérable de confrères et d'amis, qui témoigne des regrets qu'il laisse, et de l'estime et de l'affection qu'il avait su se concilier.

M. LE FOLL, *Vicaire de Penhars*. — Le 10 Juillet, est décédé à Coray, M. l'abbé Henri Le Foll.

M. Le Foll était né à Coray le 6 Août 1887. Il reçut la prêtrise le 25 Juillet 1913, et fut aussitôt nommé vicaire à Penhars. Il y vint plein de zèle. Hélas ! Il n'eut que le temps de prouver à son divin Maître la bonne volonté qu'il avait voulu mettre à son service. Déjà atteint, depuis quelque temps, d'un mal implacable, M. Le Foll baissa subitement à la fin de l'hiver. Mais, se faisant illusion sur la gravité de son état, il tint à continuer son ministère avec la même ponctualité et le même dévouement. Ses forces diminuèrent rapidement ; et, le Mercredi-Saint, il partit pour Coray. Il y a passé trois mois, entouré de sa mère et de ses deux frères. Il y est pieusement décédé, le vendredi 10 Juillet.

Ses obsèques ont eu lieu le dimanche 12 Juillet, devant une assistance de 38 prêtres, dont plusieurs du Grand Séminaire, et une assemblée très nombreuse de paroissiens, de parents et d'amis.

Le service de huitaine a été chanté, à Coray, le lundi 20 Juillet, et à Penhars, le mercredi 22, devant une assistance également nombreuse de prêtres et de fidèles.

R. I. P.

Premières Grand'Messes. — I. Pont-de-Buis. — Le dimanche 19 Juillet, le Pont-de-Buis était en fête. Un enfant de la paroisse, M. l'abbé Jacques Le Bris, du séminaire de Meaux, célébrait sa première grand'messe.

La cérémonie, malgré la grande pluie qui n'a cessé de tomber toute la journée, fut des plus réussies. A 10 heures, le jeune prêtre, après le chant du *Veni creator*, monte à l'autel, avec deux de ses amis comme diacre et sous-diacre, MM. Mazé, vicaire à Saint-Thois, et Verne, professeur à Saint-Louis de Brest.

L'église, dont la partie principale vient d'être terminée il y a quelques semaines, avait reçu pour la circonstance une magnifique décoration d'oriflammes aux couleurs variées. Le maître-autel, orné avec goût par des mains pieuses, disparaissait sous les fleurs et la verdure. Dans le chœur, autour de l'officiant, avaient pris place plusieurs prêtres des environs et amis de M. Le Bris, entr'autres M. le chanoine Kerjean, curé-archiprêtre de Châteaulin, et M. Bellec, recteur du Cloître-Pleyben, ancien directeur du séminaire de Meaux. Une foule nombreuse de fidèles et de parents se pressaient dans la nef et les bas-côtés.

A l'Evangile, M. Kermanac'h, vicaire du Faou et ami du jeune prêtre, monte en chaire et donne le sermon de circonstance. D'une voix claire et forte, l'orateur, après avoir félicité la nouvelle paroisse de l'insigne honneur que Dieu lui faisait d'élever un de ses enfants à la haute dignité du sacerdoce, commence d'abord par exposer la grandeur de cet état et le rôle du prêtre catholique dans la société actuelle. Puis, il loue le jeune prêtre qui, après bien des épreuves, avait su rester fidèle à sa sainte vocation ; il remercie ses parents, sa bonne mère surtout, de l'avoir toujours encouragé et soutenu dans cette bonne voie.

En terminant, M. Kermanac'h invite les paroissiens du Pont-de-Buis à unir leurs prières à celles du jeune prêtre au saint autel, afin que son ministère dans la paroisse du diocèse de Meaux où il plaira à son évêque de le nommer, soit fécond et profite au plus grand bien des âmes. L'éloquente et chaude parole de l'orateur émut bien des cœurs.

Puis la messe se poursuit dans le plus religieux respect, offrant le spectacle toujours réconfortant d'un peuple qui rend à Dieu le tribut d'hommages qui lui est dû.

La journée se termine par le chant des vêpres et la bénédiction solennelle du T. S.-Sacrement.

Les Pont-de-Buisiens garderont longtemps au fond de leur âme le souvenir de la première messe de M. Le Bris. C'est le premier prêtre que la nouvelle paroisse offre à Dieu, mais nous aimons à espérer que ce ne sera pas le dernier, car là où une vocation a pu germer, d'autres peuvent naître. Dieu récompense toujours, tôt ou tard, l'effort et la générosité d'une population qui l'aime et le proclame.

Un Ami.

II. Gouézec. — Une fois de plus — la huitième depuis neuf ans — le dimanche 26 Juillet, la paroisse de Gouézec avait la joie et

l'honneur de voir un de ses enfants, le R. P. Joseph Branquec, de la Congrégation du Saint-Esprit, célébrer sa première grand'messe au milieu de nombreux parents et amis, parmi lesquels M. le chanoine Rospars, MM. les abbés Le Jollec et Salaün, économes des Grand et Petit Séminaires, Branquet, recteur du Relecq-Kerhuon, Briand, recteur de Kerlaz, Canivet, vicaire de Plomelin, le R. P. Bozec, lazariste, professeur à Ingelsmunster (Belgique), etc.

Une première grand'messe est toujours bien touchante, mais il semblait à tous que, chantée par un jeune missionnaire, celle de dimanche empruntait un caractère encore plus émouvant à cette idée qui était dans tous les esprits : celle du prochain départ pour l'île mystérieuse de Madagascar.

C'est ce que fit voir la parole émue de M. l'abbé Jean Branquec, chapelain de Kerbernès, près Quimper, frère du jeune prêtre, qui remua l'auditoire jusqu'aux larmes et lui fit comprendre toute la grandeur et toute la beauté de l'apostolat en pays lointains.

Né dans une famille où l'appel divin ne se fit jamais entendre en vain, au courant des travaux apostoliques de ses compatriotes, les RR. PP. Bozec et Morvan, en Amérique, du R. P. Saccadas, au Transvaal, du R. P. Bozec, en Belgique, du R. P. Jamet, en Annam, en relation avec son cousin, le R. P. Y. Morvan, C. S. S., le poète de la terre sénégalaise, poète lui-même jusqu'à rêver d'Himalaya sur Karreg-an-Tan, ou du Mississipi sur les rives de l'Aulne, de riches moissons d'âmes devant les champs de blé mûr, ou de démons à pourfendre dans une partie de chasse, le R. P. Branquec ne pouvait pas ne pas être missionnaire et, de préférence, missionnaire de la brousse. La Providence arrange bien toutes choses et met la rose à côté de l'épine.

A ceux qui l'ont connu et aimé — ici c'est tout un — au Petit Séminaire de Pont-Croix, au noviciat de Chevilly, à l'Université de Fribourg (Suisse), le R. P. Branquec ne laissera que le délicieux souvenir d'une intelligence brillante, d'une piété affable et d'une bonté souriante : aux Malgaches, plus heureux, il appartiendra désormais tout entier ; à eux les fruits de ses études, à eux les bienfaits de son zèle, à eux les trésors de sa charité. Fasse Dieu — et c'est notre « au revoir » au vaillant apôtre — fasse Dieu qu'ils se montrent dignes de la grande marque d'amour qui vient de leur être donnée, de la grande grâce qui vient de descendre pour eux du Ciel !

XX.

Ligue Patriotique des Françaises. — Lanarvily. — Malgré une pluie diluvienne, un grand nombre de femmes, répondant à l'appel de M. le Recteur, se réunissaient dans la salle de l'école libre pour entendre une conférence bretonne sur la Croix-Blanche et les différentes œuvres de la paroisse intéressant le zèle des Ligueuses.

Toutes les auditrices ont apprécié cette conférence si instructive et si convaincante et, ravies d'entendre Mlle de Kermenguy s'exprimer avec tant d'aisance en langue bretonne, souhaitent que bien-

tôt encore elle revienne parmi elles les intéresser par sa parole si entraînante.

— Saint-Vougay.— Une conférence a eu lieu à Saint-Vougay, le 26 Juillet, sous la présidence de M. le Recteur. 80 personnes environ assistaient à la réunion, toutes chrétiennes convaincues et prêtes à suivre le programme tracé par la conférencière : prier, agir, réparer.

Brest. — *A. C. J. F.* — **Réunion du Conseil de l'U. D. du Finistère.** — 14 Juillet : jour de réjouissances publiques ! Jour de fête pour les chefs de la Jeunesse catholique du Finistère !

Réunis autour de la Sainte Table pour la communion, délégués et présidents se rendent, après un déjeuner empreint de la plus franche gaîté, au Patronage des Carmes, où se tiennent les séances du Conseil diocésain.

F. Lidou, président de l'Union Diocésaine, donne connaissance des lettres d'excuses de nos chefs et amis. Sa Grandeur Mgr de Quimper ne nous a pas non plus oubliés. C'est avec émotion que nous entendons lire quelques lignes où notre Evêque bien aimé nous assure de son paternel et affectueux dévouement et de la confiance qu'il accorde à nos jeunes ardeurs. Puis, dans une cordiale allocution, Lidou exprime son regret de n'avoir aucun de nos chefs pour présider nos séances. Il remercie vivement aumôniers et délégués et donne le signal du travail.

Le défilé..... des manifestations de la vie de l'U. D. commence, c'est une longue série de fêtes, congrès, retraites fermées. Combien intense fut la propagande faite pour la diffusion du *Livre d'or du Pèlerinage de l'A. C. J. F. à Rome !*

Le Finistère possède 5 nouveaux groupes, dont 2 d'étudiants ; leur nombre s'élève à 25 avec un effectif de plus de 400 membres.

Notre ami Léostic développe un sujet pratique : la propagande. Il définit le Jeune Catholique : un apôtre, dont l'apostolat s'exerce dans sa famille, auprès de ses camarades, en vue de faire connaître et aimer l'Association catholique de la Jeunesse Française. D'un accent convaincu, il démontre la nécessité de la propagande individuelle et collective.

Cette propagande, conclut le Conseil, devra être organisée, méthodique, persévérante ; organisée : toute initiative sera portée à la connaissance du Comité ou de l'Ecole des conférenciers du *Militant* ; — méthodique : l'action sera dirigée successivement sur des régions déterminées et délibérément restreintes. L'Ecole des conférenciers que dirige à Brest M. l'abbé Madec reçoit l'approbation et les encouragements du Conseil ; il est à souhaiter que ce moyen indispensable de propagande soit employé dans les autres zones ; — persévérante : des visites, conférences ou congrès entretiendront et développeront la vie des groupes. Ces derniers assureront leur recrutement par la fondation d'Avant-Gardes, par des réunions solennelles avec partie récréative, en usant de leur influence

dans les œuvres catholiques, etc... Ils aideront, dans la mesure de leurs moyens, le service de la propagande.

Le Conseil émet quelques vœux :

Qu'il soit affecté un aumônier par zone, notamment à la zone brestoise ;

Que la moindre réunion de groupe soit annoncée par la presse.

L'élection de deux membres du Comité suit.

Au banquet, le président fait acclamer nos chefs vénérés : Sa Sainteté Pie X et Mgr Duparc ; Hirsch félicite les réélus : F. Lidou, président, P. Thomas, trésorier ; il souhaite la bienvenue aux nouvelles recrues ; Michel Floch boit aux aumôniers ; le jeune étudiant Edouard Trébaol, au nom de ses camarades, promet fidélité à l'Association ; l'Aumônier diocésain remercie de tout cœur et donne le mot de ralliement : « En avant » !

Le travail reprend.

La lecture attentive de *La Vie nouvelle* suffirait à former l'esprit d'un groupe, à en alimenter la vie, affirme P. Lucas dans son rapport, et il prend comme exemple le numéro du 5 Juillet. Les arguments qu'il apporte sont si logiques que les assistants ne peuvent que lui donner des marques d'approbation. Il est procédé, à cette occasion, à une revue des abonnements des groupes. A l'étude ! le nouveau rapporteur nous y convie. Après la *piété, l'étude* est nécessaire pour *l'action*. Son conseil est simple et pratique : étudier l'Association, c'est étudier les sujets dans l'ordre qu'elle indique : questions religieuses d'abord, puis, questions historiques, sociales.....

Le Conseil insiste sur l'étude du Catéchisme, des Encycliques pontificales ; il indique les livres de M. Guiraud pour l'étude des questions historiques ; recherche la manière de classer les documents et de composer les dossiers ; conseille la préparation des réunions, tant au point de vue du rapport que de la discussion ; invite les groupes à traiter : « La supériorité de la J. C. sur les divers mouvements qui sollicitent les jeunes énergies catholiques ».

Après échange de vues, les décisions suivantes sont adoptées :

Monseigneur de Quimper ayant béni et encouragé le dessein de chercher pour l'Union Diocésaine des membres honoraires et des membres bienfaiteurs, le Comité entreprendra sans retard la réalisation de ce projet.

La J. C. organisera cette année deux retraites fermées, l'une à Brest, l'autre à Morlaix.

De fréquentes réunions des bureaux des groupes devront être organisées par les présidents de zone.

La bénédiction du Très Saint-Sacrement clôture cette journée si bien remplie et qui a fait naître de belles espérances pour la vie de notre Union.

Un Jeune Catholique.

Plogonnec. — **Pardon de N.-D. de Lorette.** — *Samedi 8 Août :* 1res vêpres à 5 heures.

Dimanche 9 Août : 1re messe à 6 heures ; 2e messe à 7 heures ;

grand'messe à 10 h. 1/2 ; vêpres suivies de la procession à 2 h. 1/2.

A l'occasion du Pardon, les fidèles peuvent gagner une indulgence plénière aux conditions ordinaires.

Lanmeur. — **Fêtes du 15 Août.** — *Vendredi 14 Août :* à 7 h. 1/2 du soir, procession et vêpres solennelles, à Kernitron ; sermon français par M. l'abbé Falhon, économe à l'Institution N.-D. du Creisker, feu de joie, procession aux flambeaux, illumination.

Samedi 15 Août : Les messes, à Kernitron, commencent à 2 heures et se succèdent d'heure en heure.

A 9 h. 1/2, départ de la procession pour la chapelle ; à 10 heures, grand'messe, chantée par M. l'abbé Le Pape, jeune prêtre de la dernière ordination ; sermon breton par M. le chanoine Uguen, supérieur de l'Institution Saint-Vincent de Paul, à Quimper.

A 3 heures, vêpres ; retour de la procession à l'église paroissiale ; bénédiction du T. Saint-Sacrement.

LES FÊTES DE SAINTE-ANNE D'AURAY

Les fêtes traditionnelles de Sainte-Anne d'Auray ont eu lieu cette année avec une splendeur toute particulière et une affluence inaccoutumée de pèlerins. La Bretagne célébrait solennellement le titre de *Patronne de la Province* accordé officiellement par le Pape à celle qui en était déjà officiellement revêtue par la reconnaissance et la piété populaires. Aux milliers de représentants des diocèses bretons s'étaient joints de nombreux pèlerins de l'Anjou, de la Touraine et de la Vendée. La petite bourgade de Sainte-Anne d'Auray était remarquablement décorée et des drapeaux flottaient partout aux fenêtres des maisons les plus modestes.

Le samedi après-midi, en présence de NN. SS. Gouraud et Duparc, et du R. R. Père Abbé de Thymadeuc, les fêtes commençaient par l'Heure sainte, couronnement du triduum eucharistique par lequel la Bretagne s'unissait aux manifestations eucharistiques de Lourdes. Les vêpres pontificales avaient lieu ensuite devant la Scala Sancta, où la statue de sainte Anne avait été transportée. Après le *Magnificat*, Monseigneur Duparc prononça un éloquent discours dont nous avons le plaisir de donner ici le texte complet :

Sancta Anna, patrona Britonum,
ora pro nobis.

Monseigneur,
Mon Révérendissime Père,
Mes Frères,

I. — Nous célébrons spécialement, cette année et en ce jour, le titre de *Patronne de la Bretagne*, enfin officiellement reconnu à notre sainte Anne.

Peut-être plusieurs parmi vous diront : « Ce n'est pas nouveau. Nous lui donnions ce titre avec le culte qu'il entraîne, depuis de longs siècles ». Vous dites vrai. Il y aura trois cents ans bientôt que ce culte, pour nous national, se célèbre ici avec éclat, et nous savons, par la parole de sainte Anne elle-même à Nicolazic, que ce culte lui était déjà pieusement rendu, au lieu même où nous sommes, 925 ans avant les apparitions du dix-septième siècle. Vous dites donc vrai, et vous pouvez même ajouter que, pendant ces 925 ans, et peut-être plus tôt encore, ici, et sur nos dunes de la Palue de Cornouaille, et dans tous nos diocèses bretons, sainte Anne était priée, vénérée, chantée, aimée, et que, surtout dans la période du quinzième et du seizième siècle, de nombreuses chapelles s'élevaient en son honneur, pour la plus grande joie de la Bretagne entière. C'est ainsi que l'âme populaire traduisait, de façon moins solennelle qu'aujourd'hui, mais déjà constante et profonde, sa confiance en sainte Anne, et la traitait en patronne authentique, et la désignait d'avance au Cœur de Dieu comme la protectrice de son choix. Et certes il était juste que le peuple intervînt, au moins par sa prière et par ses souhaits, dans ce choix de sa Patronne.

Cependant, je ne vous laisserai pas croire, mes Frères, que ce choix définitif vous appartenait. C'est Dieu qui choisit les patrons des peuples. Il établit des harmonies entre ses décisions et nos préférences, entre les nations et les patrons qu'Il leur destine. Le choix n'en demeure pas moins exclusivement à Lui.

Il a choisi sainte Anne pour le peuple que nous sommes, à cause de quelques unes de nos qualités, j'aime à le penser, peut-être aussi à cause de nos besoins et de nos défauts, car les choix divins sont toujours dictés par le désir de rendre service plus encore que par la pensée d'honorer ou de récompenser.

Dieu lui-même a donc dit à sainte Anne : « Tu es la mère de ma Mère. Adopte ce peuple qui va recevoir l'Evangile. Il a besoin de ton aide pour se former. C'est par ton action sur son âme qu'il me sera fidèle. » Et sainte Anne, sur l'ordre de Dieu, pleinement conforme à ses propres sentiments pour nous, commença de répandre dans tous les coins de notre cher pays les grâces que réclamait notre vocation catholique. Et, un jour, elle vint ici même, sur le sol béni où s'élève cette Basilique, et dit au saint laboureur dont elle faisait son délégué parmi les hommes : « Dieu veut que je sois honorée ici » ; honorée dans toute la Bretagne, sans doute, et de plus en plus ; mais honorée spécialement, avec plus d'éclat, avec promesse de plus de grâces, avec concession de plus de miracles, avec manifestation plus ample de la bonté divine et de la fidélité humaine, ici, dans l'ancien Kéranna, sur les ruines de la chapelle primitive, et devant le trône de granit, dont Nicolazic a dressé la base monumentale, et dont les deux serviteurs de sainte Anne au

siècle dernier, l'Evêque, Monseigneur Bécel, et son infatigable chapelain, M. Guillouzo, ont élevé le couronnement plus haut que n'avait rêvé le voyant du XVIIe siècle.

C'est donc Dieu lui-même qui vous a choisi votre Patronne. Et il a marqué son choix d'un caractère authentique par les faveurs de tout genre que vous avez pu obtenir, dans le Sanctuaire, à la Fontaine miraculeuse, ou sur les degrés de cette *Scala sancta*. C'est à ce signe que se reconnaît le choix de Dieu.

Pourtant, jusqu'ici, ce choix authentique n'avait pas la note officielle. L'autorité suprême de l'Eglise pouvait seule la lui donner. Aujourd'hui, c'est fait. Le Pape a parlé. L'Archevêque et les Evêques de Bretagne lui disaient : « Nous, Bretons, nous sommes, en France, un petit peuple de trois millions et demi d'âmes, qui, tout en aimant jusqu'au sacrifice la grande Patrie Française, entend y bien garder sa personnalité propre. Notre Province a son histoire, ses traditions, sa langue. Elle a sa foi catholique, aujourd'hui combattue, encore profondément enracinée et vivante. Nous avons nos héros, dont nous sommes fiers. Nous nous glorifions surtout d'avoir des Saints qui nous ont faits ce que nous sommes au point de vue religieux. Or, au-dessus de tous ces Saints, après la Sainte Vierge, nous plaçons sainte Anne, mère de Marie et grand'mère de Jésus. Très Saint Père, reconnaissez-vous sainte Anne comme Patronne, au nom de l'Eglise et par l'autorité de Dieu ? Ce sera pour nous, après les joies du double couronnement que vous nous avez accordé, sinon une récompense pour la fidélité ancienne, du moins une protection contre les dangers que la persécution peut faire courir aux âmes, et une raison de plus d'avoir confiance et courage devant les épreuves présentes ! » Et le Pape, faisant droit à notre demande, a salué sainte Anne du beau titre de Patronne de la Province de Bretagne.

Nous sommes assemblés pour célébrer solennellement ce fait, qui est la conclusion de notre histoire passée, et qui sera, je l'espère, la préparation de notre histoire future.

II. — Que veut dire ce titre de Patronne ? Et sur qui et comment s'exerce le patronage qu'il annonce ?

Le mot, pour nous, dans son sens catholique, implique à la fois deux idées : l'idée de *Famille* et l'idée d'*Autorité*. Il suppose l'usage d'une sorte de pouvoir paternel ou maternel, en faveur de ceux qui bénéficient du patronage.

Ce patronage s'exerce sur la Province de Bretagne dans son ensemble, et sur les cinq diocèses et les innombrables paroisses qui y vivent fraternellement. Ce serait une émouvante étude de suivre ce protectorat de sainte Anne sur les Bretons à travers l'histoire, et de montrer leur grande Patronne s'attachant à les garder tous, chefs et peuple, fidèles au service de Notre Seigneur Jésus-Christ : *In conveniendo populos in unum et reges ut serviant Domino* (1).

(1) Ps. CI, 23.

Mais il convient de se borner à étudier son patronage sur les âmes d'aujourd'hui.

Comment sainte Anne l'exerce-t-elle ? C'est demander quelle a été, dans sa vie terrestre, la caractéristique de sa sainteté. Car Dieu donne ordinairement à nos Saints protecteurs des fonctions conformes à celles de leur vie passée. Or, quel idéal a personnifié sainte Anne par ses occupations comme par ses vertus ? Tous les faits et tous les sentiments de sa vie se rattachent aux *devoirs de famille*. Voilà donc la note précise du patronage qu'elle a exercé et qu'elle exercera sur nous.

Or, qu'est-ce que nous redoutons surtout pour la famille actuelle ? Ce ne sont pas les charges d'enfants : les enfants nombreux sont la force et l'honneur de la famille chrétienne. Ce ne sont pas les pertes d'argent, les durs travaux, les longues épreuves, ni même les deuils : l'âme qui croit est plus forte que le malheur et se sanctifie par lui.

Ce que nous devons craindre, c'est l'invasion des mœurs païennes, qui dépeuplent le foyer, avilissent le mariage, prétendent rompre ses liens, et préparent la ruine totale de la société civile par la dissolution graduelle de la société domestique.

Le jour où Monseigneur Freppel prêchait ici le Couronnement de sainte Anne, prévoyant et dénonçant déjà le naufrage imminent des vieilles coutumes familiales en France, il évoquait devant son immense auditoire, comme un modèle à suivre, sainte Anne et saint Joachim, « deux Israélites d'ancienne marque, disait-il, qui, au milieu des Juifs entraînés hors de leur voie par le souffle des nouveautés coupables, ont su rester fidèles à toutes les traditions du passé, dociles aux préceptes de la loi, et inébranlables dans leur foi comme dans leurs espérances ». Et, pour achever la leçon par une flatterie délicate, il ne craignait pas d'appeler ce ménage patriarcal « un vrai couple breton ».

Heureuse la Bretagne, si longtemps, si toujours, les foyers qui la peuplent méritent cet éloge, qui déjà, hélas ! n'est plus toujours et partout justifié par les faits !

Puisse le patronage de sainte Anne s'affirmer de plus en plus sur ce point dans toutes nos familles !

III. — Mais, la famille, ce ne sont pas seulement les époux. Ce sont les enfants. Et les enfants sont l'avenir.

Sainte Anne a été constituée notre Patronne pour sauver notre pays.

Quels sont les pays qui sont le plus irrémédiablement perdus ?

Ce sont les pays où l'on ne sait plus élever chrétiennement les enfants.

Je ne dis pas seulement que ces pays sont en danger de se perdre. Je dis qu'ils sont perdus.

Ce cri de détresse, vous pouvez commencer à le faire enten-

dre en Bretagne. Car, à tous les étages de la société, non seulement dans les grandes cités industrielles et surpeuplées, mais dans les petites villes que l'on croyait sages, et dans les campagnes encore les mieux préservées, les idées régnantes ont pénétré : l'oubli de Dieu, l'abandon de ses droits, le mépris de ses lois, la défiance de l'Eglise, la sensualité et la recherche exagérée du confortable, la passion de l'argent et des honneurs, l'ambition poussée jusqu'à l'entente cordiale avec les persécuteurs de Dieu. Ces idées règnent, et elles gouvernent. On les accueille dans bien des milieux croyants. Quand nous les stigmatisons, nous faisons scandale par notre intransigeance.

Or, dans les familles qui en sont atteintes, l'éducation a perdu son ressort chrétien.

Une réaction est nécessaire.

C'est surtout en vue de cette réaction que sainte Anne est, pour nous, confirmée en ce moment par Dieu dans son titre de Patronne.

Cette réaction, conduite par elle, sera un dur combat.

De ce combat, dans la famille, qui sera le chef ?

Hommes de Bretagne, nous savons que vous êtes capables de lutter bravement, selon la formule traditionnelle, *pro aris et focis*, pour l'autel et pour le foyer.

Dans le combat pour le salut de la famille, vous devriez être les vrais chefs.

La foi des enfants et des jeunes gens est menacée dans l'école primaire sans Dieu, dans le lycée sans Dieu, dans l'enseignement supérieur sans Dieu. Qui donc, si ce n'est vous, aura l'autorité suffisante pour les sauver en les conduisant aux écoles, aux collèges, aux universités catholiques ?

La morale est menacée, dans nos villes, sur nos côtes, parfois même dans nos campagnes, souvent tout près de vous, par des vêtements qui trahissent la pudeur des jeunes filles et compromettent la vertu de leurs frères ! Qui pourra y mettre ordre, si ce n'est le père ?

Mais le père ne se fait-il pas trop souvent le complice de ses enfants, en les laissant aller partout librement, lire tout témérairement, voir et entendre tout hardiment.

Ce n'est plus de la liberté, c'est de la licence. Pour la juger avec la sévérité chrétienne qui s'impose, prenez donc les yeux de sainte Anne, l'esprit et le cœur de sainte Annne, et faites l'acte d'autorité qui est votre devoir d'état.

Oh ! vous ne suffirez pas à la victoire. Outre la grâce de Dieu, il vous faudra une aide humaine.

Quelqu'un disait, il y a peu d'années : « On ne gagne pas de batailles sans les mères » (1). Je le crois bien. Ce sont les mères qui font les âmes de soldats en formant les consciences à l'héroïsme chrétien. La mère éveille l'intelligence, éveille la volonté de l'enfant. Elle y met la foi. Elle lui apprend à vouloir le bien, à haïr le mal. Elle s'alarme des premiers symptômes du péché, elle indique le remède. Elle achemine l'âme vers l'Eucharistie, dès l'aube de la vie adulte. L'âme devient ainsi militante et prête aux combats que Dieu proportionne à ses forces.

(1) P. Didon : *Discours de distribution de prix*, 1898.

Si le père voulait agir en même temps que la mère, nous sauverions notre jeunesse, et les destinées de la France pourraient être changées. Mais combien sont rares les pères qui ont tout le courage de leur divine vocation !

Et pourtant la mère est là, qui voudrait les entraîner, et souvent avec elle, la grand'mère. Comment n'en parlerais-je pas devant cette statue éloquente ? La grand'mère de Notre Seigneur Jésus-Christ nous rappelle l'autorité discrète et pénétrante que sait garder au foyer la vieille mère du père ou de la mère de famille, et qui lui permet souvent de dire, avec une tristesse plus remplie d'affection que de colère, comment, de son temps, les âmes étaient mieux gardées, la religion mieux obéie. Quand une vraie collaboration existe entre la mère et la grand'mère, leur fonction se complète sans se confondre : l'une, plus active, plus industrieuse, plus absorbée par l'ensemble et le détail, car tout le poids de la vie domestique retombe sur elle ; l'autre, plus calme en apparence, plus inquiète en réalité des peines de sa fille, et des dangers de ses petits-enfants, et des dispositions du maître de la maison, répandant ses prières qui sont des forces et ses conseils qui sont des tendresses : toutes les deux profondément aimantes, avec les nuances que l'âge apporte aux mouvements du cœur ; toutes les deux préoccupées avant tout de la dignité, de la sainteté des âmes, et, il faut le dire, car c'est leur vraie grandeur, préoccupées du *Règne de Dieu*.

C'est pour cette pensée et par cette pensée qu'elles font de l'enfant un soldat : « Tu es à ton père, et tu es à nous. Mais tu es encore plus à ton Dieu. Je ne veux pas que tu sois un jouisseur ni un révolté. Sers ton Dieu. Dis-lui : je veux que votre règne arrive. Voilà ta prière et ta loi. *Adveniat regnum tuum*. Si tu sers ton Dieu avec conscience, tu serviras ton pays avec gloire. »

Mes Frères, je voudrais que ces mots : *Adveniat regnum tuum* fussent la devise des pères et des mères de famille catholiques, et qu'elle fût inscrite en lettres d'or dans toutes nos maisons chrétiennes. Ce serait la traduction de la leçon donnée à ses Bretons par sainte Anne et le sens de la protection qu'elle exerce sur nous.

IV. — La fonction essentielle de sainte Anne, comme celle de la Sainte Vierge et de tous les autres Saints, est de procurer le Règne de Dieu.

Or, c'est par la foi et par la vertu que Dieu règne dans les âmes.

Voici donc ce que dit sainte Anne aux pères, aux mères, aux éducateurs, aux éducatrices, qui cherchent le moyen d'enraciner dans les jeunes générations la foi et la vertu : « Il n'y a pas de foi durable ni de vertu possible sans Marie et sans Jésus ». Elle s'y connaît, la mère de Marie et la grand'mère de Jésus. Qui pourrait être mieux qualifié qu'elle pour prêcher aux âmes en détresse la dévotion à la Sainte Vierge et la dévotion à l'Eucharistie ?

Elle reporte, en ce moment, nos regards sur Lourdes et nous exhorte à nous appliquer les directions et les fruits de ce Congrès Eucharistique international, où la vénération pour Marie et l'adoration pour Jésus s'associent triomphalement, et où théologiens, historiens et orateurs sont d'accord pour rappeler au monde que l'Eucharistie seule peut le sauver et que la Vierge seule le conduira pieusement à l'Eucharistie.

Certes, je ne mets pas les deux dévotions sur le même rang. Il n'y a au fond, dans l'Eglise catholique, qu'une dévotion essentielle, celle qui nous prosterne en adoration devant Notre Seigneur Jésus-Christ. Les autres dévotions ne valent qu'en fonction de celle-là et dans la mesure où elles y conduisent. Mais, justement, la dévotion à Marie nous conduit tout droit à l'adoration de Jésus. C'est son unique but. Toutes les deux se tiennent. Toutes les deux sont nécessaires. Toutes les deux sont efficaces. Qui n'aime pas Marie, qui ne va pas à l'Eucharistie, est en voie de se perdre. Voilà la doctrine de sainte Anne. C'est la nôtre. Vous ne sauverez ni vos jeunes gens, ni vos jeunes filles, et vous ne vous sauverez pas vous-mêmes, si vous n'y recourez pas. Vous voulez le retour en France des idées justes, des mœurs patriarcales, des traditions de prière, de travail, de dévouement et de sacrifice, des habitudes d'ordre, de discipline, de charité, de justice. Cela se peut, si vous dites à Marie : « Tu es notre Mère : dirige-nous » ; et à Jésus : « Tu es le Sauveur : Instruis-nous. Arme-nous. Donne-nous ton Corps en nourriture. » Cela ne se peut pas autrement.

Voilà la leçon de sainte Anne. Elle vous donne ce qu'elle a de plus précieux dans le Ciel : sa Fille et son Petit-Fils.

Aurez-vous des miracles ? Je le souhaite vivement. Aurez-vous des grâces de choix ? J'en suis sûr. Mais, ce qui est plus sûr encore, c'est que sainte Anne ne peut pas apporter à la Bretagne de grâce meilleure que celle de la conduire, par Marie, à l'Hostie salutaire, c'est-à-dire à la vie, *ad vitam*, comme le disait hier à Lourdes le Cardinal-Légat en citant le mot de saint Augustin, pour appeler à la Table sainte, les petits enfants et les vieillards, les jeunes athlètes et les vieux vaincus, les innocents et les convertis, tous ceux qui sentent le besoin de ramener ou de développer, dans une Bretagne renouvelée, l'esprit chrétien et le sens catholique, par la fidélité à Notre Seigneur.

La fête que nous célébrons va s'épanouir dans un triomphe eucharistique, que sainte Anne offrira en hommage à Jésus par Marie.

Puisque le Pape de l'Eucharistie a voulu être aussi le Pape du Patronage de sainte Anne sur la Bretagne, prions sainte Anne et Marie de garder les Bretons fidèles au Pape et fidèles à l'Eucharistie !

Après ce discours, un salut solennel est donné, et une magnifique procession eucharistique se déroule de la Scala pour se rendre à la basilique. Plusieurs milliers d'hommes font cortège au Saint-Sacrement. Ce beau spectacle est vraiment imposant et réconfortant. Sur le parvis, une dernière bénédiction solennelle est donnée à la foule agenouillée par le Révérendissime Père Abbé de Thymadeuc.

A peine cette cérémonie venait-elle de prendre fin, qu'arrivait Mgr Dubourg, le vénéré archevêque de Rennes, accompagné de son vicaire général.

Une affluence considérable se pressait encore le soir aux abords de la basilique, pour assister à la magnifique procession aux flambeaux qui eut lieu à 9 heures. Elle parcourut l'itinéraire habituel, aux chants des cantiques. Cette première journée si pleine de foi enthousiaste s'est terminée fort tard par des Chemins de Croix au cloître, mais toute la nuit des cérémonies eurent lieu à la basilique.

Le dimanche matin, la procession des paroisses voisines fut organisée à l'heure convenue. Malheureusement, le temps qui s'était maintenu à peu près au beau, changea brusquement, et des averses torrentielles vinrent nuire au programme.

NN. SS. les Evêques se rendirent cependant processionnellement à la Scala Sancta où, malgré la pluie, une foule nombreuse était agenouillée. Monseigneur de Vannes célébra la sainte messe. mais la procession du retour à la basilique fut écourtée en raison du temps.

Fort heureusement, vers midi, le soleil se mit de la fête ; aussi tous les pèlerins restèrent à Sainte-Anne pour participer au grand cortège eucharistique qui devait clôturer les fêtes et le triduum organisé par le diocèse de Vannes en l'honneur du congrès de Lourdes.

Le temps demeura, en effet, serein, et la procession du Saint-Sacrement se déroula solennelle et grandiose. Tous les groupements de Jeunesse Catholique, les patronages et leurs musiques, et une longue colonne formèrent un cortège imposant à l'Eucharistie. C'est Mgr l'Archevêque de Rennes qui portait l'Ostensoir.

A la Scala Sancta, Mgr Gouraud prononça une allocution qui produisit la plus vive émotion sur la masse des pèlerins qui se pressaient dans le champ sacré.

Après un salut solennel, le cortège rentra à la basilique où fut donnée une dernière et solennelle bénédiction. Ce fut la clôture des fêtes de Sainte-Anne et du triduum eucharistique, dont les pèlerins de Bretagne et tous ceux qui eurent le bonheur d'y assister remporteront la plus réconfortante impression et le meilleur des souvenirs.

Archives diocésaines imper et Léor

CHRONIQUE GÉNÉRALE

LE
CONGRÈS EUCHARISTIQUE INTERNATIONAL DE LOURDES

Les cérémonies du 25e Congrès eucharistique se sont ouvertes à Lourdes, mercredi 22 Juillet, sous la présidence de Son Eminence le cardinal Granito di Belmonte, légat de Sa Sainteté. Lecture a été donnée, dès les débuts, du Bref du Pape au Cardinal Légat. Voici le texte de cette lettre apostolique où s'affirme une fois de plus la pieuse sollicitude du Pape pour notre pays :

A notre très cher fils Granito Pignatelli di Belmonte, cardinal prêtre de la Sainte Eglise Romaine, Pie X, pape.

Notre cher fils, salut et bénédiction apostolique.

De tous les lieux choisis jusqu'à ce jour pour y tenir les Congrès annuels des Catholiques en l'honneur de la Très Sainte Eucharistie, aucun ne Nous paraît mieux désigné que celui où bientôt va s'assembler de tous les points du monde la foule chrétienne, à savoir cette cité de Lourdes, dont l'Immaculée Conception, mère de Dieu, a fait jadis comme le siège de son immense bonté.

Depuis le commencement du Christianisme, l'Eglise a éprouvé le perpétuel secours de la mère de Dieu, secours différent selon la diversité des temps, mais toujours très opportun et plein d'une admirable suavité. Cet amour d'un cœur maternel avec lequel elle a formé dans la plus tendre sollicitude et jusqu'à son dernier soupir l'Eglise, épouse de son fils, qu'il venait de racheter au prix de son sang divin, cet amour, Marie n'a jamais cessé de le manifester. On dirait que son unique souci est d'entourer de ses soins le peuple chrétien ; on l'a constaté maintes fois dans des causes désespérées, surtout afin d'attirer les âmes à l'amour et à l'imitation de Jésus. Or, c'est bien ce qui s'est manifesté d'une façon merveilleuse à la grotte de Massabielle. Là, prenant en pitié cette société humaine qui, brisant les liens des lois de Dieu, se précipite dans la ruine, elle apparut, invita les hommes à la pénitence, et puis voulut, par de fréquentes et prodigieuses guérisons des corps, préparer la voie à la guérison des âmes. Et lorsqu'elle eut accompli son œuvre, on l'a vue montrer au siècle malade le céleste médecin lui-même, qui seul peut le délivrer de tous les maux dont il est affligé.

Ne constate-t-on pas, en effet, combien la dévotion envers la mère de Dieu a fait fleurir sur cette terre privilégiée une ferveur et une piété remarquables envers N. S. J.-C.

Puisque les miracles de guérison qui jusque-là s'opéraient d'ordinaire devant l'image de la Vierge, se produisent aujourd'hui plus fréquemment dans les solennités en l'honneur de l'auguste Sacrement ; dès lors qu'il en est ainsi, et devant cette industrieuse manifestation de la Très Sainte Vierge Marie pour révéler la gloire de Jésus caché sous les voiles de l'Hostie, il est désormais permis d'affirmer que le Congrès Eucharistique qui va s'ouvrir se tiendra sous les meilleurs auspices qui furent jamais. Aussi y a-t-il lieu de se réjouir à la pensée des fruits abondants qu'il produira. De tout cœur nous les souhaitons surabondants, surtout pour le salut de la France. Que le divin Auteur et le Conservateur de l'Eglise daigne jeter les yeux sur cette très noble portion du troupeau du Seigneur qui dépérit aujourd'hui au milieu de tant de calamités. Qu'il stimule la généreuse vertu et l'ardeur des bons ; qu'il ranime la foi mourante de ceux qui n'ont plus guère de chrétien que le nom, en leur envoyant le feu de la charité ; c'est ce que, dans notre sollicitude paternelle pour la nation française, nous demandons.

Nous demandons très instamment à Dieu, en nous aidant du patronage de la Vierge Immaculée, conformément à notre coutume, de rehausser la solennité de ces Assemblées par notre participation. Nous le ferons encore bien volontiers en cette occasion. C'est pourquoi, Notre Cher Fils, par les présentes lettres nous vous nommons notre légat, afin que vous soyez le représentant de notre personne au Congrès Eucharistique de Lourdes et que, en notre nom, vous le présidiez.

Cette très haute mission, nous avons jugé bon de vous la confier, parce que l'excellence de votre piété, de votre prudence et de votre zèle nous était bien connue.

Nous voulons surtout que vous vous fassiez l'ardent interprète de l'affectueuse bienveillance qui remplit notre âme pour tous ceux qui prendront part à ces imposantes réunions et que vous leur apportiez comme gage des célestes faveurs, la Bénédiction apostolique que nous accordons de tout cœur à vous, notre cher fils.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 12 du mois de Juillet 1914, l'an onzième de notre pontificat.

PIE X, Pape.

Plus de cent mille catholiques venus des pays les plus divers, jusque de la Russie, de l'Egypte et de l'Australie, de nombreux parlementaires français et étrangers, des délégués de l'A. C. J. F. et d'une foule d'œuvres ont pris part à ces splendides manifestations de la foi où la hiérarchie catholique était représentée par 18 cardinaux, 31 archevêques, 150 évêques et environ 3.000 prêtres. M. le comte de Mun, retenu en Bretagne par d'impérieuses obligations, s'était excusé, par une lettre éloquente au Cardinal Légat, de ne pouvoir assister au Congrès.

De nombreux et remarquables travaux développant l'idée mère du Congrès : la Royauté sociale de Jésus-Christ, ont été lus dans les séances d'études. Un émouvant discours du P. Janvier sur les

miracles de Lourdes a été particulièrement goûté et applaudi. Le cardinal Amette, archevêque de Paris, annonça pour le 17 Octobre prochain la consécration solennelle de la basilique de Montmartre qui constitue, au premier chef, un hommage national au Sacré-Cœur, puisque son érection a été consacrée par un vote de l'Assemblée nationale. La cérémonie, annonçait le Cardinal, se terminera par la consécration de la France au Sacré-Cœur, prononcée par tous les archevêques et évêques présents au nom de leurs diocèses respectifs.

La journée du dimanche fut un triomphe incomparable pour le Jésus de l'Eucharistie. En présence d'une foule innombrable, la grand'messe solennelle fut chantée sur l'Esplanade du Rosaire. L'après-midi, la procession du Saint-Sacrement parcourut, selon l'itinéraire fixé, au milieu d'un enthousiasme général, les rues de la ville somptueusement décorées. Jamais Lourdes n'a vu pareil spectacle et ne fut témoin de plus de foi et de plus de piété.

Ainsi finit ce 25e Congrès Eucharistique international. Cette grande affirmation de la Royauté sociale du Christ, qui répond si bien et si directement aux efforts de laïcisation de la pensée contemporaine, ne pouvait trouver pour se produire un meilleur terrain que celui de Lourdes, marqué par tant de miracles où cette royauté se manifeste continuellement par des bienfaits. Le Cardinal Légat, à son retour à Rome, n'aura pas de peine à convaincre le Saint-Père que la France demeure toujours, malgré ses reniements officiels, le pays de la foi et de la générosité chrétienne. A défaut de son gouvernement, le peuple français a manifesté puissamment sa volonté de rester fidèle à la grande mission dont nos ancêtres se montrèrent fiers à si juste titre : Fille aînée de l'Eglise, la France continuera, malgré les Loges, à faire à travers le monde l'œuvre de Dieu : *Gesta Dei per Francos*.

ANGERS. — **Seconde réunion des anciens Etudiants de la Faculté de Théologie.** — Après s'être réunis pour la première fois il y a cinq ans, les anciens Etudiants de la Faculté de Théologie d'Angers répondaient avec un nouvel empressement, jeudi 16 Juillet, à l'appel du Doyen, Mgr Legendre. Ils étaient quarante, représentant les diocèses d'Angers, de Laval, Le Mans, Luçon, Nantes et Rennes. Heureux d'apporter à leurs anciens professeurs le témoignage de leur reconnaissant et fidèle souvenir, ils avaient une vraie joie à se retrouver ensemble dans ce Palais universitaire, qui fut témoin de leur commun labeur et de leurs succès.

A 10 heures, une messe fut dite pour les élèves défunts, dans la chapelle Saint-Martin, par Mgr A. Farges, prélat de la Maison de Sa Sainteté, ancien Supérieur du Séminaire universitaire.

A 11 heures, tous se rendirent dans la grande salle de Conférences. Mgr Pasquier, recteur de l'Université, présidait, représentant Son Eminence le cardinal Billot, qui fut le premier professeur de théologie de la Faculté, et qui avait bien voulu accepter la présidence d'honneur de cette réunion. Sa Grandeur Mgr l'Evêque avait exprimé le regret d'être retenu en dehors d'Angers par une distribution de prix. Mgr Legendre fit alors un très intéressant rapport sur les travaux de la Faculté pendant ses cinq dernières années. Ce rapport sera imprimé. Nous voudrions qu'il fût lu par tous ceux qui connaissent, et surtout par ceux qui ne connaissent pas ce foyer de vie intense qu'est notre enseignement supérieur de théologie. Thèses de doctorat remarquées dans le monde scientifique, dont l'une vient d'être couronnée par l'Académie française, succès de deux candidats à la licence biblique, travaux des professeurs, conférences pratiques pour les élèves, témoignent d'une féconde activité, dont bénéficient les diocèses de la région.

Au banquet, de charmants toasts furent portés par Mgr le Doyen, qui appliqua délicatement un petit psaume à l'union fraternelle des étudiants ; par Mgr Farges, qui parla en philosophe, et rendit hommage à la pureté doctrinale qu'il avait toujours constatée chez les maîtres et les élèves de la Faculté immaculée. Enfin, Mgr le Recteur salua en Mgr Legendre « l'homme qui, après Mgr Freppel, aima le plus la Faculté de théologie, celui qui se tourmenta le plus pour son recrutement et ses intérêts ».

Dans l'après-midi, une dépêche du Cardinal Billot, malheureusement arrivée trop tard, envoyait « spéciale bénédiction du Saint-Père aux anciens réunis et à l'Université entière, recteur, professeurs et élèves ». Ce fut le couronnement d'une bonne journée.

X.

BIBLIOGRAPHIE

Gabriel BEAUCHESNE, libraire-éditeur, rue de Rennes, 117, Paris (6e).

Les grandes Dévotions, par Louis BOUCARD, vicaire à Saint-Sulpice. — La dévotion ; les dévotions ; la dévotion à la Sainte Trinité ; la dévotion au Saint-Sacrement ; la dévotion au Sacré-Cœur ; le culte de la Croix ; le Chemin de la Croix ; les temps liturgiques ; la Vierge Marie, Mère de Dieu ; Immaculée Conception et sainteté de Marie ; puissance de Marie et son culte ; le Rosaire ; saint Joseph ; la dévotion aux saints Anges ; le culte des Saints ; la dévotion aux âmes du purgatoire ; l'ordre dans les dévotions.

Ce travail répondra aux désirs des âmes pieuses, qui sentent le besoin d'être éclairées toujours davantage sur les pratiques de piété recommandées par l'Eglise ; il sera grandement utile aussi aux nombreux chrétiens qui, ne connaissant pas suffisamment la nature exacte des dévotions, n'en comprennent pas assez l'importance.

Jeune homme, lève-toi ! « *Adolescens tibi dico : Surge* » (LUC. VII, 14), par J.-B. AUDOUIN, prêtre. — Table des matières : I. Ta foi ; II. Ton esprit chrétien ; III. Ta piété ; IV. Ta volonté ; V. Ton intelligence ; VI. Ta vie affective ; VII. Ta Vocation ; *Surge*.

Ce livre s'adresse aux jeunes gens qui sortent de nos collèges catholiques, aux étudiants désireux de rester chrétiens et de devenir des hommes utiles, aux prêtres chargés de diriger leur conscience ou de les initier aux œuvres de zèle.

L'auteur, que son devoir professionnel a mis en contact, depuis tantôt quinze ans, avec des « jeunes », connaît leurs besoins et leurs ambitions. Il leur donne en un style direct, simple et fort, de sages conseils.

rchives diocésaines Quimper et Léon

TOLRA et SIMONET, éditeurs, 28, rue d'Assas, Paris.

Une Histoire d'Amour. — Sous ce titre suggestif vient de paraître chez les éditeurs Tolra et Simonet, 28, rue d'Assas, à Paris, une œuvre nouvelle de Michel Dolques en un joli in-18 jésus. Le titre est mystérieux comme l'œuvre elle-même, œuvre vécue cependant et pleinement humaine. *Une Histoire d'Amour* qui peut être lue par tous fera songer ceux qui regardent déjà vers le passé et rêver longuement ceux qui espèrent en l'avenir.

Le Grand Album d'Histoire Sainte *(Ancien et Nouveau Testament)* si impatiemment attendu, vient de paraître chez Tolra et Simonet, éditeurs, 28, rue d'Assas, Paris VI^e^. Il contient une illustration d'une abondance et d'une richesse inouïes avec un texte admirablement approprié à l'intelligence des enfants. C'est une publication de tout premier ordre qui fait honneur aux éditeurs du *Grand Catéchisme en images* (abbé Mouteade), dont le succès si mérité leur a permis de lui donner comme pendant ce splendide *Album d'Histoire Sainte.*

BLOUD et GAY, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VI^e^).

Histoire d'une Conversion. *Correspondance de l'abbé G. Frémont avec une protestante, 1883-1884* 1 vol. in 16.

On trouvera dans ce volume les lettres échangées en 1883 et 1884 entre l'éminent orateur dont tout Paris applaudissait alors la superbe éloquence et une jeune femme protestante, à l'intelligence ouverte et avide de certitude religieuse.

Cette correspondance se poursuivit pendant trente ans. Les premières lettres que l'abbé Frémont avait, lui-même, rassemblées sous ce titre : *Histoire d'une Conversion,* et qui sont publiées ici, forment un ouvrage d'une lecture passionnante.

Librairie J. GABALDA et C^ie^, 90, rue Bonaparte, Paris.

D. M. Festugière. **Misère et Miséricorde,** *Sermon de charité* prononcé en l'église des RR. PP. Carmes de Bruxelles, le 16 Novembre 1913. — In 16, 73 p. Abbaye de Maredsous, et Paris, Gabalda.

Sous la forme relativement condensée d'un morceau oratoire, ce petit livre nous présente la synthèse théologique et morale, fortement nourrie et rigoureusement appuyée, de l'âpre problème de nos destinées. L'élévation de la doctrine, la pénétration psychologique, la vibrante émotion, et jusqu'aux richesses d'une langue qui se crée à jet continu, font de ces quelques pages une lecture dogmatique de premier choix. Ajoutons que les idées théologiques et philosophiques y sont jetées avec une telle prodigalité et organisées avec une si vigoureuse logique, qu'un esprit réfléchi ferait aisément sortir de cette composition toute une série d'instructions spirituelles.

Société Saint-Augustin, DESCLÉE, de BROUWER et C^ie^, éditeurs, 41, rue du Metz, Lille.

Union Nationale des Catholiques de France, par Guy Colmet Daage, Avocat à la Cour d'Appel de Paris.

Cette brochure invite les catholiques à se grouper et à s'entendre. L'idée d' « Union des Catholiques » sur le terrain religieux apparaît aujourd'hui partout. Elle est dans l'air. De sa réalisation dépendra le triomphe de la cause sacrée que nous défendons.

En vente au siège de la Société Saint-Augustin et dans toutes les Librairies catholiques.

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

29^e^ Année. Vendredi 7 Août 1914. N° 32.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Mandement de M^gr^ l'Evêque de Quimper et de Léon qui ordonne des prières publiques pour la Guerre ; Avis ; Nominations ; Décès.

II. Partie non officielle. — Intention générale pour Août 1914 : Les Missions de l'Indo-Chine.

III. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Réplique nécessaire ; Enseignement libre ; Prières publiques à la cathédrale.

Offices de la semaine.

Dimanche, 9 Août. — *10*^me^ Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A la messe, mémoires 1° de S. Alphonse-Marie de Liguori ; 2° de S. Romain ; 3° de l'anniversaire du Couronnement de S. S. Pie X.

Vêpres du suivant, mémoires du Dimanche et de S. Alphonse-Marie de Liguori.

Lundi, 10. — S. Laurent, Martyr. Double de 2^e^ classe, avec octave. Rouge.

Mardi, 11. — De l'octave. Semi-double. Rouge.

Mercredi, 12. — S^te^ Claire, Vierge. Double. Blanc.

Jeudi, 13. — De l'Octave. Semi-double. Rouge.

Vendredi, 14. — *Jeûne et abstinence. Vigile* de l'Assomption. Office de l'Octave. Semi-double. Rouge.

Samedi, 15. — ASSOMPTION DE LA B. V. MARIE. Double de 1^re^ classe avec Octave. Blanc.

Dimanche, 16. — 11^me^ Dimanche après la Pentecôte. S. Joachim.

Archives diocésaines de Qu et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Mandement de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon qui ordonne des prières publiques pour la Guerre.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Une guerre, depuis longtemps prévue, mais que l'opinion publique se plaisait à croire encore lointaine, vient d'éclater, prenant du premier coup des proportions colossales, et entraînant une fois de plus la France sur les champs de bataille, pour la défense de son honneur et de ses intérêts les plus essentiels.

Nous déplorons la guerre. Mais Nous aimons la France, comme on aime une Mère. Nous comprenons le devoir très haut qui commande son attitude présente et ses résolutions. C'est pourquoi Nous venons vous demander pour elle les prières dont elle a besoin.

Ce n'est pas Nous qui devrions avoir à prendre l'initiative de ces prières. Les peuples ont des chefs, auxquels revient, en pareil cas, dans tous les pays du monde, l'honneur de provoquer eux-mêmes l'acte de foi, qui, au nom de la Nation tout entière, rend hommage au Dieu des armées et réconforte les citoyens appelés au combat.

Nous n'avons pas la prétention de parler au nom des chefs qui se taisent. Mais Nous savons que le peuple croyant ne veut pas se taire, et que Dieu tient à entendre sa voix. C'est pourquoi Nous vous adressons cet appel.

Vous viendrez donc, Nos très chers Frères, vous agenouiller avec Nous devant Notre Seigneur Jésus-Christ. Il est le Dieu juste : il saura apprécier la justice de notre cause. Il est le Dieu fort : il mettra au cœur de nos soldats le courage. Il est le Maître des hommes et l'Ordonnateur suprême des événements : les guerres des temps nouveaux sont plus compliquées que celles d'autrefois : de l'ensemble des faits diplomatiques ou militaires, de la direction des généraux et de l'action des soldats, de nos sacrifices et de notre persévérance, c'est Lui qui, par sa Providence toujours en éveil, fera sortir, si nous savons le mériter et le préparer, le succès que nous souhaitons. Nous nous mettrons en prière pour le lui demander.

Mais notre demande devra être précédée d'une amende honorable. La France a répudié son alliance séculaire avec le Christ. L'alliance, rompue par l'Etat, peut être renouée par le Peuple. Il nous appartient à tous de montrer à Notre

Seigneur la loyauté et l'unanimité de ce Pacte populaire, par la prière collective à laquelle Nous vous invitons, et dans laquelle vous exprimerez aussi fortement vos regrets pour le passé que votre espérance en l'avenir. A ce prix, l'alliance antique peut être rétablie, et cette alliance est plus nécessaire que toute autre, car, « si Dieu est pour nous, qui sera contre nous ? » (1).

Vous n'oublierez pas, Nos très chers Frères, que la prière est d'autant mieux écoutée qu'elle sort d'un cœur plus pur. C'est l'heure pour les bons Français de raviver leur foi, de s'approcher plus souvent des sacrements, de mener une vie plus chrétienne et plus mortifiée. Nous n'adressons pas seulement cette exhortation aux personnes pieuses, mais à tous les patriotes catholiques. Les sacrifices que réclamera la guerre, si étendus et si douloureux qu'ils doivent être, seront insuffisants pour le salut de la Patrie, sans la vie de la foi, sans la communion, sans la prière publique et la prière privée, l'une et l'autre ferventes, constantes, et, autant que possible, aussi régulières chez les hommes que chez les femmes.

Notre diocèse est un de ceux qui fournissent presque autant de marins que de soldats. Tous rempliront leur devoir, et au delà, sur mer comme sur terre ; Nous en avons pour garant le souvenir des exploits de leurs aînés. Beaucoup d'entre eux ont tenu, avant le départ, à s'approcher du Tribunal de la Pénitence et de la Sainte Table. Puissent-ils tous donner sous les drapeaux l'exemple de la fidélité aux pratiques religieuses, dont ils avaient en Bretagne, la pieuse habitude.

Plusieurs de Nos prêtres se sont offerts à l'administration militaire comme Aumôniers pour le temps de la guerre. Quelques-uns d'entre eux viennent d'être appelés à cette fonction, et ont déjà rejoint leur poste. Mais les Aumôniers seront-ils jamais assez nombreux pour suffire aux besoins de l'Armée ?

A leur défaut, les prêtres-soldats, qui viennent de partir en grand nombre, pourront donner leur aide spirituelle à leurs compagnons d'armes.

Ce ministère, comme celui des ambulances, sera conforme à leur vocation.

Quant aux prêtres qui vont être appelés à prendre part aux combats, leur courage, depuis longtemps éprouvé, montrera qu'ils n'ont pas peur du feu. Nous regrettons cependant de les voir soumis à un genre de service qui répugne à leur sacerdoce, et qui n'était pas nécessaire pour les amener sur le champ de bataille, car ils n'auraient pas couru moins de danger à recueillir les blessés sous la mitraille qu'à pren-

(1) S. PAUL, Rom., VIII, 31.

Archives diocésaines imper et Léor

dre rang parmi les combattants. Le Clergé a donné, en 1870, ses preuves de bravoure, hautement reconnues par des témoins peu suspects de cléricalisme. On verra que, aujourd'hui encore, la Patrie n'a pas de serviteurs plus ardemment dévoués.

Nous connaissons votre cœur compatissant, Nos très chers Frères, et Nous sommes sûr que vous vous mettrez volontiers à la disposition de la Croix-Rouge et de tous les groupements de charité qui s'organiseront pour soigner les malades et les blessés ou pour procurer aux ambulances les ressources en argent et en nature qui leur seront nécessaires. Quelle meilleure preuve pourriez-vous donner de votre dévouement à la France et de votre affection reconnaissante pour nos soldats ?

Cette guerre commence à l'époque du septième centenaire de la victoire de Bouvines. Daigne le Dieu qui voulut alors placer la France au premier rang des peuples chrétiens nous permettre de remonter à ce rang suprême, et nous accorder la grâce de réparer largement nos fautes passées par une fidélité généreuse au Divin Cœur de Jésus, en arrachant à l'impiété la noble Nation qu'elle mènerait à sa perte.

Nous confions ce vœu de nos âmes à la Très Sainte Vierge Marie et à la Bienheureuse Jeanne d'Arc.

A CES CAUSES,

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article 1er. — Jusqu'à nouvel avertissement de Notre part, tous les prêtres réciteront à la messe, en se conformant aux règles liturgiques (page XXI de l'*Ordo)*, l'oraison spéciale *pro tempore belli.*

Art. 2. — Des prières publiques seront faites, chaque dimanche et les jours de fête d'obligation, dans toutes les églises et chapelles de Notre diocèse.

Les prières à réciter sont celles indiquées dans le Rituel, *pro tempore belli,* et reproduites dans le livre de chant jusqu'ici en usage (page 938). Au salut du Saint-Sacrement, comme antienne à la Sainte Vierge, on chantera de préférence le *Sub tuum.*

Art. 3. — Nous engageons de plus MM. les Curés et Recteurs à convoquer à l'église, sur semaine, les fidèles de leur paroisse, pour prier en commun aux mêmes intentions. Si la réunion est assez nombreuse, on pourra donner la bénédiction du Saint-Sacrement.

Donné à Quimper, en Notre maison de Saint-Joseph, sous Notre seing, le sceau de Nos armes et le contre-seing du Secrétaire général de Notre Evêché, en la fête de Notre-Dame des Neiges, le 5 Août 1914.

PAR MANDEMENT :

J.-M. PILVEN, Ch. hon.,
Secrét. gén. de l'Évêché.

† ADOLPHE,
Évêque de Quimper et de Léon.

II. Avis. — Par suite de la mobilisation générale, un nombre considérable de prêtres ont été déjà ou vont être incorporés ; et dans beaucoup de paroisses le service religieux se trouvera par là même désorganisé ou compromis.

Monseigneur se préoccupe de remédier, autant qu'il sera possible, à cet état de choses.

En conséquence, tout prêtre disponible qui se trouve actuellement hors de sa résidence habituelle, doit faire connaître au plus tôt son adresse à l'Evêché.

III. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Vicaire à Penhars, M. Le Pape, surveillant à l'école chrétienne de Plabennec ;

Vicaire à Plozévet, en remplacement de M. Kersaudy, démissionnaire, M. Mingam, maître d'étude au collège N.-D. du Creisker, de Saint-Pol de Léon ;

Vicaire à Treffiagat, en remplacement de M. Miossec, décédé, M. Milin, maître d'étude au collège de Lesneven ;

Vicaire à Lothey, M. Cochou, jeune prêtre de Loctudy.

IV. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, le repos de l'âme de :

M. Thomas, recteur de La Martyre,

Et de M. Léost, recteur de Saint-Pabu.

PARTIE NON OFFICIELLE

INTENTION GÉNÉRALE POUR AOUT 1914

Les Missions de l'Indo-Chine.

Divisée politiquement en trois régions, l'une anglaise, l'autre siamoise et la troisième française, l'Indo-Chine compte aujourd'hui plus d'un million de chrétiens. Les possessions anglaises en ont 97 000, le Siam 24.000, la partie française 942.000. La population totale de la péninsule est de trente-huit millions. Peu de terre sont bu plus de sang chrétien que celle-là, et l'histoire de l'Eglise ne compte pas beaucoup de pages plus glorieuses que celle des missions de l'Indo-Chine. Prions pour que Dieu accorde aux sacrifices et à l'héroïsme de ses missionnaires et de ses chrétiens, la conversion définitive de ce grand pays.

OFFRANDE QUOTIDIENNE POUR AOUT

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour les missions de l'Indo-Chine.

Résolution apostolique : Assister de nos prières et de nos aumônes les missionnaires et les chrétiens de l'Indo-Chine.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — Le succès des armes françaises.
II. — Les âmes des militaires en danger de mort.
III. — Les Œuvres de secours aux blessés.

Offices extraordinaires.

Quimper. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Vendredi 7 Août* : Exposition du T. S. Sacrement de 5 h 1/2 du matin à 5 heures du soir ; et pour les hommes seuls, de 8 à 9 heures. Entrée par la porte de la sacristie.

Dimanche 9 Août : messes à 5 h. 1/2. 6 heures, 7 heures, 8 heures et 9 heures ; grand'messe à 10 heures — A la messe de 7 heures, communion générale des hommes. — Le soir, à 8 heures, réunion bretonne : sermon, prières et bénédiction.

Vendredi 14 : vigile de l'Assomption, jeûne et abstinence. — Confession des filles du grand catéchisme, le matin

La confession des enfants qui n'ont pas encore communié est remise au vendredi suivant, 21 Août.

Samedi 15 Août : Fête de l'Assomption. Messes aux mêmes heures que le dimanche. A 10 heures, messe pontificale.

Vêpres à 2 h. 1/2, sermon par M. l'abbé Duparc, vicaire à la Trinité, Paris. — Procession du vœu de Louis XIII, bénédiction.

N. B. — Le départ de MM Cabioc'h et Piriou paraissait devoir nécessiter la suppression de la messe de 5 h. 1/2, le dimanche et sur semaine Le concours gracieux de quelques ecclésiastiques permet de maintenir cette messe. Rien n'est donc changé aux heures des offices, ni le dimanche, ni sur semaine.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche, 9 Août :* à 6 h. 1/2, réunion, communion générale des jeunes filles associées du Sacré Cœur. — Les *messes* aux heures ordinaires.

Tous les soirs, à 8 heures, récitation du chapelet pour les soldats de l'armée française. Invocation spéciale : « Dieu protège la France » !

Vendredi : vigile de l'Assomption ; outre l'abstinence, il y a jeûne.

Samedi : fête de l'Assomption de la B. V. Marie. Les messes comme le dimanche. Quête pour les séminaires — Après vêpres, procession du vœu de Louis XIII suivie de la consécration à la Sainte Vierge et de la bénédiction du Saint-Sacrement.

Réplique nécessaire — A propos de la note publiée par la *Semaine religieuse* au sujet des obsèques de M. le député Emile Cloarec, il a paru dans le *Citoyen* (n° du 1er Août 1914), sous la signature de M. Paul Cloarec, frère du défunt, une lettre de protestation, dans laquelle on reproche à l'Evêque de Quimper d'avoir, par esprit de vengeance politique, faussement affirmé que M. Cloarec aurait, avant de mourir, *rétracté* les actes de sa vie politique, en tout ce qu'ils ont pu avoir de contraire aux droits de l'Eglise catholique.

C'est là une accusation toute gratuite, aussi fausse qu'elle est injurieuse. L'Evêque, en pareille occurrence, ne se laisse jamais guider par aucune autre préoccupation que celle de concilier la juste observation des lois et règlements ecclésiastiques avec la charité et la miséricorde qui sont dues au pécheur repentant.

Dans le cas spécial de M. Cloarec, les obsèques religieuses, demandées par la famille, n'ont été accordées qu'à la suite d'un échange de lettres et de télégrammes qui ont amené l'Evêque à se convaincre que M. Cloarec s'est rétracté avant de mourir. Du moment qu'un prêtre, appelé au chevet de M. Cloarec mourant, affirme « qu'il connaissait la situation de celui-ci à l'égard de l'Eglise » ; « qu'il a fait le nécessaire », quoique ayant dû, à cause de l'urgence, se passer de témoins ; enfin, que le défunt « est en règle avec l'Eglise », on devait nécessairement en conclure que les *rétractations* obligatoires en pareil cas avaient eu lieu.

Sans la conviction absolue du fait de cette rétractation, qui ressort des textes précédents, l'Evêque n'aurait pas accordé l'enterrement religieux, même dépourvu de solennité.

Enseignement libre. — Les retraites ne pourront avoir lieu aux dates fixées. Si les événements le permettent, elles se donneront à la fin des vacances.

Quimper. — **Prières publiques à la Cathédrale.** — Comme la foudre en temps d'orage, la proclamation de la mobilisation générale a éclaté samedi à Quimper, dans la soirée, et y a produit une très vive impression. Bien que malheureusement prévue depuis quelques jours, la nouvelle a fait naître dans tous les cœurs une émotion profonde. La religion, le patriotisme, l'affection familiale, tous les sentiments élevés et généreux se sont fondus dans les âmes et ont amené chez tous un de ces élans qu'il est consolant de constater et qui refoulent les préventions, les malentendus et autres sentiments, s'il en existait chez quelques-uns.

La foi, qui pouvait sommeiller dans certains cœurs, n'est pas étrangère à ce mouvement. Nous en avons des preuves multiples. Je n'en relèverai qu'une seule : l'empressement du grand nombre des mobilisés à s'approcher des sacrements et à répondre à l'appel adressé à tous d'assister aux prières publiques du lendemain.

Cet appel n'a pu être fait que le dimanche matin, à la messe de 9 heures.

Après avoir pris les ordres de Monseigneur l'Evêque, M. le Curé monte en chaire et prévient les paroissiens qu'à l'issue des vêpres, ces prières seront faites à la Cathédrale, et il engage vivement tous les fidèles à y prendre part et à entendre les avis et les recommandations que Sa Grandeur doit adresser à tous à cette occasion.

Puis rappelant l'exposition du T. Saint-Sacrement qui doit se faire, comme de coutume, le 1er vendredi du mois, il ajoute : en

Archives diocésaines d

raison des événements, les paroissiens viendront nombreux et pieux rendre leurs devoirs à N. S. Jésus-Christ dans la Sainte Eucharistie et réclamer ses grâces et ses bénédictions sur le pays tout entier. L'heure est grave. C'est le moment où jamais de tourner nos regards vers Dieu et de lui adresser nos supplications les plus pressantes. Nous avons tous bien des reproches à nous faire, et la nation a des fautes graves sur la conscience, mais la miséricorde divine est sans mesure. Que chacun fasse son devoir, chrétiennement et patriotiquement, les uns en défendant le pays, les autres en les aidant de leurs prières et par tous les autres moyens en leur pouvoir, et confiance, Dieu sera avec nous.

A l'heure indiquée, une foule considérable, dont un grand nombre d'hommes, remplissait la grande nef et les bas-côtés du vaste édifice.

Monseigneur, dont l'émotion est visible, monte en chaire.

Tout en faisant remarquer que la guerre n'est pas encore déclarée, il a rappelé que le salut de la France peut imposer des sacrifices douloureux et que Dieu attache au sang généreusement versé une vertu d'expiation et de relèvement.

Puissent tous ceux qui affrontent le danger s'y préparer avec une foi chrétienne et recourir fréquemment à la Pénitence et à l'Eucharistie ! La cause qu'ils défendent est juste. Pourquoi faut-il que même dans une crise si grave, la France officielle n'invoque pas Dieu !

C'est le devoir des vrais fidèles de suppléer à l'abstention des pouvoirs publics, de regretter les fautes nationales, de les réparer et de prier pour le salut de la Patrie.

Ils n'oublieront devant Dieu ni le pays en danger, ni l'armée qui va le défendre, ni les familles dans l'angoisse.

La prière est puissante sur le cœur de Dieu : Il aime encore la France ; la Sainte Vierge la protège : Elle la regarde toujours comme son royaume. Puisse Jeanne d'Arc nous rapprendre comment on délivre le territoire et comment on y rétablit le règne de Notre Seigneur Jésus-Christ !

Après cette allocution, qui fut écoutée dans un religieux silence, Monseigneur présida les prières publiques annoncées et donna la bénédiction du T. S.-Sacrement.

Daigne Notre Seigneur confirmer les sentiments de générosité et de confiance que la parole de notre Evêque vénéré a fait naître en nos âmes.

Pensée. — S'unir, s'organiser, agir, lutter et ne marchander ni ses peines, ni son concours, voilà la vraie manière de protester contre la tyrannie et de défendre nos foyers et nos autels.

E. KELLER.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché

29e ANNÉE. Vendredi 14 Août 1914. N° 33.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Nomination ; Aumônerie militaire ; Auxiliaires et suppléants ; Travaux de la moisson ; Garderies d'enfants ; Avis.

II. — PARTIE NON OFFICIELLE. — Assomption de la Sainte Vierge.

III. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Les prières pour la France ; Pencran ; Le Pape et la paix ; Pouvoirs accordés aux Aumôniers militaires et à tous les Prêtres soldats ; Prières pour la paix ; Rennes ; Mort de Jules Lemaître.

IV. — Déclaration de Louis XIII proclamant la Vierge Marie protectrice de ses Etats.

Offices de la semaine.

Dimanche, 16 Août. — 11me Dimanche après la Pentecôte. S. JOACHIM, Père de la B. V. Marie, Confesseur. Double de 2e classe. Blanc. A la messe, mémoires du Dimanche et de S. Hyacinthe.

A vêpres, mémoires du suivant, du Dimanche et de S. Hyacinthe.

Lundi, 17. — Octave de S. Laurent, Martyr. Double. Rouge.

Mardi, 18. — De l'Octave de l'Assomption. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 19. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 20. — S. Bernard, Abbé et Docteur de l'Eglise. Double. Blanc.

Vendredi, 21. — Ste Jeanne Françoise Fremiot de Chantal, Veuve. Double. Blanc.

Samedi, 22. — Octave de l'Assomption de la B. V. Marie. Double majeur. Blanc.

Dimanche, 23. — 12me Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Retraite de Lesneven . . . . . du 17 au 23 Août.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Nomination. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, M. Kerouanton, recteur de Logonna-Quimerc'h, est nommé recteur de La Martyre, en remplacement de M. Thomas, décédé.

II. Aumônerie militaire. — Ont été affectés : *a)* comme aumôniers militaires de mobilisation :

A la 22e division, M. Hubert Bossus, professeur à Saint-Vincent ;

A la 61e division de réserve, M. Adolphe Bellec, recteur du Cloître-Pleyben ;

A la place de Brest : MM. Eugène Le Berre, vicaire à Saint-Louis (Brest) ; Louis Le Roux, vicaire à Saint-Melaine (Morlaix) ; Joseph Hervé, vicaire à Plouguerneau.

b) Comme aumôniers volontaires :

Au 118e, M. François Le Gall, instituteur à Kerfeunteun ;

Au 19e, M. Louis Le Boetté, vicaire à Saint-Martin de Brest ;

Au 2e colonial, M. François Madec, vicaire au Relecq-Kerhuon.

Nous sommes heureux de constater l'empressement avec lequel nos prêtres se sont mis spontanément à Notre disposition pour tous les emplois que nécessitent la mobilisation et la guerre, particulièrement pour l'aumônerie dans les armées de terre et de mer. En ce qui concerne ces dernières fonctions, il Nous a été impossible d'utiliser toutes les bonnes volontés. Tous les postes sont maintenant pourvus ; il n'y a donc pas lieu de Nous adresser de nouvelles demandes.

Tout en Nous réjouissant de voir accorder des aumôniers à la Marine, Nous ne pouvons Nous empêcher de déplorer qu'on en ait nommé un si petit nombre. Le Ministre en a désigné six seulement pour toute la Marine française, un seul pour l'escadre du Nord. C'est un chiffre notoirement insuffisant ; et il est trop évident que, malgré le zèle et le dévouement très grands de ces six prêtres, ils seront certainement impuissants à répondre à tous les besoins. — Nous

regrettons aussi que le diocèse de Quimper, celui de tous qui donne le plus de marins à l'Etat, n'ait pas été appelé à fournir un seul aumônier, et qu'ainsi les marins de chez nous soient privés du ministère d'un prêtre comprenant et parlant leur langue. Nous ne sommes pas d'ailleurs seul à en être surpris ; et la chose doit paraître à tous singulièrement étrange, si l'on songe que dans l'escadre du Nord, par exemple, les neuf dixièmes des matelots sont bretons bretonnants.

III. Auxiliaires et suppléants — Pour assurer le service paroissial dans les paroisses dont les besoins Nous ont été spécialement signalés ou Nous ont paru plus urgents, Nous avons fait appel à des professeurs ou à des jeunes prêtres qui s'étaient mis à Notre disposition, et aussi à quelques vicaires pris dans les paroisses où le binage permet au Recteur de suffire seul provisoirement à toutes les fonctions du ministère.

Si d'autres paroisses avaient besoin d'auxiliaire, MM. les Curés ou Recteurs devraient Nous faire une demande. S'ils s'étaient adjoint d'eux-mêmes quelque prêtre qui se trouve disponible, ils ne doivent pas maintenir cet arrangement sans Nous l'avoir fait connaître, et avoir obtenu Notre autorisation.

Nous avons nommé auxiliaires ou suppléants :

	MM.
A St-Louis, Brest.	Tanguy, professeur au Grand-Séminaire ;
	Lechevin ;
	Le Gall, surveillant à l'école N.-D. de Bon-Secours ;
St-Sauveur, Brest.	Thomas, aumônier du Lycée ;
	Furet, professeur à l'Ecole Saint-Yves ;
	Vigoureux, surveillant à l'Ecole St-Yves ;
	Floc'h, instituteur à Recouvrance ;
Concarneau.	Cléach, professeur au Grand-Séminaire ;
	Thomas, instituteur à Concarneau ;
Ste-Croix, Quimperlé.	Le Ster, instituteur à Quimperlé ;
Pont-Croix.	Pérennès, professeur au Grand-Séminaire ;
Saint-Renan	Chuiton, jeune prêtre de St-Louis de Brest ;
Ouessant.	Le Roux, instituteur à Ploumoguer ;
Pont-l'Abbé.	L'abbé Le Bas, missionnaire ;

MM.	
Sizun	Corre Léon, maître d'étude à l'école N.-D. du Creisker ;
Briec	Marc, vicaire à Langolen ;
Plabennec	Berrou, recteur de Loc-Brévalaire ;
	Le Pape, vicaire à Penhars ;
Fouesnant	Prigent, vicaire à Bénodet ;
Arzano	Le Pemp, vicaire à Guilligomarc'h ;
Guiclan	Pencréac'h, professeur à l'Ecole N.-D. de Bon-Secours ;
Plogonnec	Batany, instituteur à St-Martin de Brest ;
Plounévézel	Guéguen, ch. h., prof. au Grand Séminaire ;
Kerfeunteun	Philippe, instituteur à Plougasnou ;
Loctudy	Bars, ch. hon., prof. au Grand Séminaire ;
Ploudiry	Boucher, jeune prêtre de Ploudiry ;
Saint-Pabu	Léon, professeur au Grand Séminaire ;
Coray	Guéguen, vicaire à Tourc'h ;
Ile Molène	Rolland, vicaire au Conquet ;
Ile Tudy	Guével, pensionnaire à la communauté de Pont-l'Abbé ;
Ile de Sein	Lozac'hmeur, instituteur à Pont-Croix ;
Plouhinec	Donnart, prof. à l'Institution St-Vincent ;
Le Trévoux	Bernard, vicaire à Bannalec ;
Edern	Le Gall, vicaire à Ergué-Gabéric ;
Plonéour-Lanvern	Yvinec, instituteur à Plonéour-Lanvern ;
Saint-Marc	Blons, jeune prêtre de Saint-Marc ;
Querrien	Toscer, vicaire à Rédéné ;
Scrignac	Abgrall, vicaire à Guerlesquin ;
Plouzané	Le Cap, vicaire à Loc-Maria-Plouzané ;
Plouigneau	Rosec Eugène, professeur à Saint-Vincent ;
Plourin-Morlaix	Le Meur, professeur à N.-D. du Créisker.

N. B. — MM. les Curés et Recteurs sont priés de continuer à nous tenir le plus exactement possible au courant de la situation de leur paroisse, et particulièrement des nouveaux départs qui se produiront, et qui peuvent nécessiter l'envoi de remplaçants ou d'auxiliaires.

IV. Travaux de la moisson. — En considération des dangers que le manque de bras peut faire courir à la moisson, déjà retardée par les pluies, Nous permettons d'y travailler le dimanche, là où MM. les Curés et Recteurs le jugeront nécessaire.

V. Garderies d'enfants. — M. le Ministre de l'Instruction publique a invité les inspecteurs d'Académie à ouvrir immédiatement les écoles publiques, pour y recevoir tous les enfants de 2 à 7 ans. Déchargés de la surveillance de leurs enfants, les parents pourront alors se donner entièrement à leurs travaux, plus pressants que jamais. Les catholiques ont le devoir d'apporter leur concours à cette œuvre de charité sociale.

Nous demandons donc à MM. les Curés et Recteurs, là où ils le jugeront possible et utile, d'établir ces garderies avec le concours des Religieuses qui sont dans les paroisses ou de toutes autres personnes de bonne volonté. Les enfants, garçons et filles, de 2 à 7 ans, seront réunis de préférence dans les locaux des écoles de filles ou dans d'autres salles qui conviendraient. Il faut surtout qu'il y ait une cour où les enfants puissent sortir et s'amuser. Le but visé étant de distraire les enfants, ceux-ci ne seront dans les salles que par temps de pluie. Si on n'a pas de local avec une cour, on peut faire sortir les enfants pour les promener et leur faire prendre l'air. On pourra, le dimanche en chaire, informer les paroissiens des décisions prises.

Nous remercions d'avance et Nous bénissons toutes les personnes qui voudront bien consacrer leurs loisirs à cette œuvre de miséricorde.

VI. Avis. — On établit en ce moment dans certaines localités des fourneaux économiques pour distribuer de la soupe et des aliments aux familles nécessiteuses. Nous déclarons que les personnes qui bénéficieront de ces distributions peuvent, les jours d'abstinence, user d'aliments gras, si on leur en sert.

PARTIE NON OFFICIELLE

Assomption de la Sainte Vierge.

Au moment où un délire d'orgueil et un déchaînement de toutes les passions mauvaises viennent de précipiter le monde dans une aventure sanglante et folle, il est bon de reposer nos regards sur cette ravissante apparition de Marie portée au ciel sur les ailes des anges parce qu'elle fut humble, fidèle et douce.

Quæ est ista quæ ascendit de deserto deliciis affluens ? chantent au Livre des Cantiques les compagnes de l'Epouse. Quelle est cette vierge qui monte du désert dans les délices et dans la gloire ? C'est la mère du Dieu des Armées qui est aussi le Prince de la Paix ! Elle monte jouir auprès de son Fils de l'éternelle félicité promise aux justes qui ont prêté aux paroles de Dieu une oreille attentive, qui ont modelé leurs actes sur ses commandements et plié, en toute humilité, leur volonté à ses ordres souverains.

Le secret de son bonheur n'est pas dans l'incomparable prérogative dont elle jouit d'avoir été choisie pour être la mère du Verbe incarné. Elle-même nous l'a livré lorsque, dans son *Magnificat*, ce chant extatique de son humilité et de sa reconnaissance, elle s'est écriée : « *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ ; ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes ;* c'est parce que Dieu a daigné jeter un regard de complaisance sur l'humilité de sa servante que des générations sans fin me proclameront bienheureuse ».

L'humilité et la fidélité aux lois divines, tels furent les fondements de la sainteté de Marie et ses titres à l'exceptionnelle faveur dont Dieu la combla au jour de sa glorieuse Assomption. Humilité d'autant plus admirable qu'elle régnait sans conteste dans une âme qui se savait élevée à un rang inouï et qu'elle mesurait avec la plus parfaite clairvoyance l'étendue de son privilège d'avoir été choisie pour donner le jour au Messie. Fidélité d'autant plus méritoire que l'exemple en était donné par celle qui, au titre même de sa maternité, put faire entendre des ordres à son Dieu.

Le souverain Juge, en devançant pour elle le moment de la glorification de son corps d'une pureté immaculée, ne dérogeait pas aux lois de sa Justice. Devant juger chacun selon ses œuvres, et non selon l'importance et le nombre des dons gratuits dont il lui plaît de favoriser certaines âmes, il n'avait égard qu'aux mérites de sa sainte Mère, à cette humilité héroïque dont les instants les plus glorieux comme les plus ordinaires de sa vie furent constamment marqués, à cette fidélité exacte, constante aux desseins que Dieu avait formés sur elle, toujours attentive et docile aux inspirations de l'Esprit Saint.

Cette gloire de Marie, sans être consacrée par le miracle triomphal d'une Assomption réservée à la seule Mère de Dieu, peut et doit être la nôtre. Les conditions sont les mêmes pour elle et pour nous. Il n'est point deux voies qui conduisent au salut. Poursuivre contre l'orgueil une lutte implacable et sans répit, assouplir nos

volontés par des exercices répétés de renoncement et de mortification, réaliser le Christ en nous à force de conformité à ses ordres, à ses désirs et à ses conseils, nous l'assimiler par sa grâce, par ses sacrements et par la participation à sa divine Rédemption, cette œuvre à laquelle Marie mit toute son application doit être l'objet de nos efforts et le but de nos ambitions.

Quel calme et quelle paix s'établiraient en nous, quels puissants motifs d'espérance nous exciteraient et nous soutiendraient, si notre agitation, se modelant sur l'activité de notre Mère, visaient moins à satisfaire les insatiables désirs de notre amour-propre et de notre sensualité ! Et que cette paix, nous laissant la sérénité de l'esprit, nous permettrait de juger combien mesquines et combien déraisonnables sont les querelles qui arment les individus les uns contre les autres, et qui, communiquées et épousées de proche en proche, finissent par pousser les nations vers les conflits sanglants, atrocement douloureux lors même qu'ils se dénouent par la victoire.

Ah ! qu'elle brille sur nos horizons, la radieuse apparition de la Vierge, couronnée par son humilité et sa docilité aux plans divins réalisés en elle et par elle ! Qu'elle enchante un moment nos regards douloureusement frappés par le spectre d'une guerre injustement faite à notre Patrie et, se souvenant qu'elle fut longtemps officiellement reconnue pour notre Reine, qu'elle daigne bénir notre peuple et ceux de ses fils qui, modestement et docilement, se sacrifient pour la justice et, peut-être, au prix de leur vie, accomplissent à la frontière le geste de Dieu.

F. C.

A la veille de l'Assomption, nous tenons à reproduire le texte authentique du vœu de Louis XIII consacrant la France à la Très Sainte Vierge, et nous invitons instamment nos lecteurs à s'inspirer de ces nobles sentiments. Ils le liront plus loin.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **Le succès des armes françaises.**
II. — **Les âmes des militaires en danger de mort.**
III. — **Les Œuvres de secours aux blessés.**

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin — *Vendredi 14 :* Vigile de l'Assomption, jeûne et abstinence.

Samedi 15 Août : Messes aux heures habituelles ; à 6 h. 3/4, réunion à la chapelle de la Congrégation des Demoiselles. — Vêpres à 2 h 1/2 ; sermon par Monseigneur l'Evêque. — A l'issue de l'instruction, pèlerinage, en procession, des deux paroisses réunies de Saint-Corentin et de Saint-Mathieu à Notre-Dame de Loc-Maria. Au retour de la procession, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

Il n'y a pas de réunion le soir.

A tous les offices, quête pour les séminaires.

Dimanche 16 Août : Offices aux heures ordinaires. Le soir, à 8 heures, réunion des confréries du T. Saint-Sacrement ; chapelet, procession, bénédiction.

Vendredi 21 : Confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

N. B. — Tous les soirs, excepté les dimanches et fêtes, à 8 heures, prières en faveur de la France et de nos soldats, bénédiction. Les dimanches et jours de fête, prières publiques à l'issue des vêpres.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Vendredi :* vigile de l'Assomption, jeûne et abstinence.

Le jour de la fête, les messes comme le dimanche. A la grand'messe, instruction par M. l'abbé Guillermit.

Les vêpres, à 2 h. 1/2. Immédiatement après l'office, tous les fidèles se rendront à la Cathédrale, pour se joindre à la procession de Saint-Corentin et se rendre, en pèlerinage, à N.-D. de Loc-Maria.

Tous les jours de la semaine, à 8 heures du soir, récitation du chapelet, et bénédiction du Saint-Sacrement.

Les prières pour la France. — L'appel de Monseigneur a été entendu. Partout les foules en prière assiègent les autels, s'approchent de la Table sainte et se portent en pèlerinage aux sanctuaires les plus vénérés du diocèse. De ferventes supplications, publiques et privées, s'élèvent vers le Ciel confondant les souhaits patriotiques et les inquiétudes maternelles.

Particulièrement invoquée, la sainte Mère de Dieu voit brûler à ses pieds de nombreux cierges et fleurir ses statues et ses autels. A elle, l'on confie le soin de veiller sur l'âme et sur la vie du père, du fils, du frère, de l'époux, partis pour la frontière dans un superbe élan, oublieux du danger. A Jeanne d'Arc s'adressent les vœux du patriotisme le plus confiant. En un autre moment, elle fut pour la France, menacée de la disparition, l'instrument miraculeux de la victoire ; l'ennemi qui nous attaque aujourd'hui forme contre notre Patrie les mêmes projets de ruine et d'écrasement ; qu'elle soit une fois encore notre égide et notre soutien !

***

Quimper. — Les paroissiens de Saint-Corentin et de Saint-Mathieu assistent en foule aux prières prescrites, ainsi qu'à la récitation du chapelet qui se fait tous les jours, à 8 heures du soir. La bénédiction du Saint-Sacrement termine ces réunions. En outre,

tous les mardis, à 7 heures, une messe est dite à Saint-Mathieu par les soins du Comité de la Ligue Patriotique des Françaises, pour la France, pour nos soldats.

***

Pont-Croix. — Les prières du soir, avec exposition du Saint-Sacrement, sont suivies par une foule que la vaste église de N.-D. de Roscudon a peine à contenir. Une neuvaine de messes demandée par la population sera dite tous les lundis, à 8 heures, à l'église de N.-D. de Confors. La première messe a été dite lundi, par M. le Recteur de Meilars, devant une assemblée très nombreuse. Plusieurs personnes de Douarnenez y assistaient. Une autre neuvaine se poursuit spécialement pour les Douarnenistes à N.-D. de Kerinec, en Poullan. Puisse la Vierge clémente garder sains et saufs nos combattants et récompenser leurs héroïques efforts en leur obtenant, par son intercession, la victoire !

Pencran. — **Procession eucharistique.** — Les tristes événements surgis tout à coup ont retardé la publication de l'intéressant compte rendu suivant ; nos lecteurs le liront, quand même, avec un vif intérêt.

« Pencran, le bourg sans auberge, a pour église paroissiale une ancienne jolie chapelle, dédiée à la Sainte Vierge, qui, avant la grande Révolution française, était parmi les sanctuaires vénérés du Léon un des plus renommés pour ses pèlerinages.

Il y a trois semaines, quand Mgr l'Evêque ordonna à chaque paroisse de faire un triduum pour associer son diocèse au Congrès de Lourdes, ce fief de Marie, si modeste soit-il aujourd'hui, songea à participer, d'une manière digne de son glorieux passé, à l'ovation triomphale que l'univers catholique s'apprêtait à faire à Jésus-Hostie au pied de la Roche de Massabielle.

En réalité, dans les matinées des 24, 25 et 26 Juillet, le pasteur de la paroisse, aidé par M. Hily, aumônier du pensionnat Saint-Joseph de Landerneau, et par M. Le Grand, professeur au Séminaire, eut la consolation de confesser et de communier toutes ses ouailles et, dans la soirée du dimanche, pour clôturer les trois journées de prières prescrites, le bonheur de voir son petit troupeau s'organiser en une procession eucharistique idéale dans une paroisse de campagne et qui mérite d'être racontée tout au long.

A l'issue des vêpres, au son des cloches, dont la plus ancienne, malgré ses 550 ans, n'a peut-être jamais annoncé une pareille manifestation de foi, sortent d'un porche remarquable par ses richesses artistiques, une antique bannière de haute valeur, suivie d'enseignes intéressantes, puis la croix et enfin le dais.

M. Hily qui, le matin, a donné un sermon bien instructif et fort goûté, surveille les mouvements. Sous le dais, porté par les membres du Conseil paroissial, marche M. Le Grand, tenant entre ses mains le Saint-Sacrement. Tout autour, les notables de la localité, en tête M. le Maire, Comte de Lesguern, ayant chacun un

Archives diocésaines de Quimper et Léon

cierge à la main, forment la garde d'honneur. Au-devant, huit petits choristes et autant de fillettes toutes en blanc, les uns et les autres, munis chacun d'un panier suspendu à leur cou, jettent des fleurs sur le passage du Saint-Sacrement sous la conduite de la Comtesse de Lesguern, qui les a stylés et habillés.

M. le Recteur et M. l'abbé Gourvennec, séminariste, dirigent le chant exécuté alternativement par un chœur d'hommes et un chœur de jeunes filles.

La procession traverse le cimetière et passe immédiatement dans un immense bois, propriété de la famille de Lesguern. Elle suit une allée de 250 mètres jonchée de fleurs et bordée de grands hêtres, à l'extrémité de laquelle on fait une station devant un reposoir orné de mousse, de feuillage et d'arbustes.

Après une bénédiction, la procession se remet en mouvement et se déroule devant un vieux et magnifique château du XVI^e^ siècle fraîchement restauré, appelé Chef-du-Bois C'est là l'ancienne demeure seigneuriale de M. Hervé de Kersulguen, marquis de Kerlorec, sénéchal à Landerneau, qui fut l'un des ancêtres de feue M^me^ François de Lesguern, conseiller du roi au Parlement de Bretagne, dont l'arrière-petit-fils est le possesseur actuel.

Cependant, la foule pieuse et recueillie, jetant à peine un regard discret sur cet imposant édifice, continue sa marche et entre bientôt dans le mail qui, dans la circonstance, lui donne l'illusion d'une cathédrale gothique.

Le défilé avance, en effet, sur un tapis de verdure large de 20 mètres et long de 600, encadré d'une double rangée d'arbres séculaires et gigantesques aux frondaisons touffues qui, en s'entremêlant, forment comme une voûte au-dessus des têtes, — traversé vers le milieu par un vaste sentier ombragé rappelant les bras de croix de nos églises, — barré un peu plus loin par des sapins rangés en forme d'abside derrière un splendide reposoir rustique dressé par M. le Vicomte de Lesguern.

Avant de rebrousser chemin, les fidèles, avec un entrain indescriptible, lancent aux quatre coins du bois les accents du *Credo* royal chanté par tous à pleins poumons.

Après une bénédiction, la procession reprend en sens inverse le parcours qu'elle a déjà fait, au milieu du chant des hymnes du Saint-Sacrement et de cantiques bretons, s'arrête de nouveau devant le premier reposoir, puis en chantant le *Te Deum*, rentre à l'église où est donné le salut final.

Nos félicitations aux organisateurs de cette fête inoubliable, et honneur aux paroissiens qui y ont assisté si nombreux malgré les jeux qui attiraient vers la ville voisine. UN TÉMOIN. »

Le Pape et la paix. — L'*Osservatore Romano* publie en tête de ses colonnes cette exhortation du Pape Pie X aux catholiques du monde entier. Elle est datée du 2 Août :

Tandis que l'Europe presque entière est entraînée dans la tourmente d'une guerre extrêmement funeste, dont personne

ne peut envisager les périls, les massacres et les conséquences sans se sentir oppressé par la douleur et par l'épouvante, Nous ne pouvons pas ne pas Nous préoccuper, Nous aussi, et ne pas Nous sentir l'âme déchirée par la plus poignante douleur pour le salut et pour la vie de tant d'individus et de peuples. Nous sentons tout à fait et Nous comprenons que, parmi ces bouleversements et ces périls, la charité paternelle et le ministère apostolique Nous commandent de tourner les esprits de tous les fidèles vers Celui de qui seul peut venir le secours, vers le Christ prince de la paix et Médiateur tout-puissant des hommes auprès de Dieu.

Nous exhortons les catholiques du monde entier à recourir à son trône de grâce et de miséricorde : Nous le recommandons au clergé tout le premier, auquel il appartient, sur l'ordre des évêques, d'instituer dans toutes les paroisses des prières publiques, afin que la miséricorde de Dieu, touchée par la ferveur de ces supplications, écarte le plus tôt possible les sinistres lueurs de la guerre et qu'il inspire aux chefs des nations de former des pensées de paix et non des pensées d'affliction.

Pouvoirs accordés aux Aumôniers militaires et à tous les Prêtres soldats. — Les aumôniers militaires français, dûment approuvés par leurs ordinaires respectifs, jouiront durant toute la durée de la mobilisation ou de la guerre coloniale, de tous les pouvoirs accordés par le Bref *Quæ catholico nomine ;* c'est-à-dire que par concession du Saint-Siège, « tous les aumôniers militaires, tant principaux qu'auxiliaires, qui suivront l'armée, auront le pouvoir d'user librement et licitement, hors du diocèse, sur le territoire et hors le territoire français, de tous les pouvoirs dont ils jouissaient (comme aumôniers militaires) dans le diocèse par concession de leur propre archevêque ou évêque, avant la mobilisation ».

A ces pouvoirs le Bref ajoute les facultés suivantes, dont ils pourront user, sans avoir à les soumettre aux ordinaires des lieux dans lesquels l'armée passerait ou séjournerait (art. 4) :

1° De célébrer la Sainte Messe une heure avant l'aurore, et une heure après midi ; — en plein air, si c'est nécessaire, — même en présence d'hérétiques ou d'excommuniés ; — de biner, et de célébrer chaque lundi ou mardi non empêché, une messe de *Requiem* (art. 1^er^) ;

2° D'administrer les Sacrements à tous les soldats et fidèles appartenant d'une manière quelconque à l'armée ;

De les absoudre de tous péchés réservés soit aux évêques soit au Pape ;

De leur accorder l'indulgence plénière *in articulo mortis* (art. 2) ;

3° De leur accorder, aux conditions ordinaires, l'indulgence plénière, applicable aux défunts, aux fêtes de Pâques, de Noël, de l'Immaculée-Conception et de l'Assomption (art. 3) ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

4° De les absoudre de l'hérésie, de l'apostasie et du schisme, et de les réconcilier avec la Sainte Eglise (art. 4) ;

5° De bénir les vases et ornements sacrés, et tous objets servant au culte divin (art. 4).

Nous extrayons en outre d'une réponse de la pénitencerie datée du 18 Mars 1912 les importants articles qui suivent :

1° Tout soldat atteint par un ordre de mobilisation est, par le fait même, *assimilé* au soldat en danger de mort et peut être absous par tout prêtre. D'où il suit que les prêtres atteints eux-mêmes par la mobilisation dans le service actif aussi bien que dans les services auxiliaires ou de santé peuvent absoudre tous les soldats s'adressant à eux, en tenant compte des règles théologiques pour l'absolution en cas de danger de mort ;

2° Tout prêtre soldat, s'il vient à verser le sang, encourt l'irrégularité, mais peut continuer à célébrer et à administrer les sacrements, tant que durent les opérations militaires. Le prêtre et le clerc majeur peuvent, dans le même cas, continuer à recevoir eux-mêmes les sacrements, mais la paix une fois signée, ils devront se faire relever de l'irrégularité par l'autorité compétente ;

3° Dès qu'il est atteint personnellement par l'ordre de mobilisation, le prêtre ou le clerc majeur est dispensé de l'obligation du bréviaire.

Prières pour la paix. — L'Europe vit dans un vrai cauchemar depuis une semaine. L'inquiétude, l'affreuse inquiétude d'une effroyable guerre l'étreint. Il faut prier : peut-être au moment où ces lignes s'écrivent ne reste-t-il plus qu'à prier. Donc, les prêtres de notre diocèse devront, jusqu'à nouvel ordre, réciter, à la messe *servatis rubricis*, les oraison, secrète, et postcommunion *pro pace*, au lieu de l'oraison précédemment impérée. Dimanche prochain, au salut qui sera donné dans toutes les églises et chapelles de notre diocèse, on chantera *Sub tuum præsidium* avec l'oraison habituelle à laquelle on ajoutera celle *pour la Paix*. Dieu protège la France !

† Stanislas, *évêque d'Orléans.*

Rennes. — **Monseigneur Durusselle.** — Sur la présentation de Monseigneur l'Archevêque de Rennes, le Souverain Pontife vient, par Bref du 3 Juillet, d'élever M. le chanoine François Durusselle, vicaire général, à la dignité de *Protonotaire apostolique*. Le diocèse de Rennes tout entier a applaudi à cette distinction si bien méritée. C'est, en effet, la juste récompense d'une belle et féconde carrière sacerdotale, toute faite de dignité, de travail, de vertu, et consacrée uniquement à la gloire de Dieu et au bien des âmes.

Le nouveau Protonotaire apostolique est, depuis vingt-deux ans, vicaire général. Il fut vicaire capitulaire pendant les deux dernières

vacances du siège de Rennes, à la mort de NN. SS. Gonindard et Labouré.

Jules Lemaitre est mort. — Jules Lemaître, le grand écrivain, dont l'état inspirait depuis plusieurs jours les plus graves inquiétudes, est mort mercredi 5, à 3 heures de l'après-midi, à Tavers (Loiret).

Jules Lemaître, sentant sa fin prochaine, s'était confessé et avait communié dans un bel élan de foi et de piété.

DÉCLARATION DE LOUIS XIII

proclamant la Vierge Marie protectrice de ses Etats.

Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre ; à tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut.

Dieu qui élève les rois au trône de leur grandeur, non content de nous avoir donné l'esprit qu'il départ à tous les princes de la terre pour la conduite de leurs peuples, a voulu prendre un soin si spécial, et de notre personne, et de notre Etat, que nous ne pouvons considérer le bonheur du cours de notre règne sans y voir autant d'effets merveilleux de sa bonté que d'accidents qui nous pouvaient perdre.

Lorsque nous sommes entré au gouvernement de cette couronne, la faiblesse de notre âge donna sujet à quelques mauvais esprits d'en troubler la tranquillité ; mais cette main divine soutint avec tant de force la justice de notre cause que l'on vit en même temps la naissance et la fin de ces pernicieux desseins. En divers autres temps l'artifice des hommes et la malice du diable ayant suscité et fomenté des divisions non moins dangereuses pour notre couronne que préjudiciables au repos de notre maison, il lui a plu en détourner le mal avec autant de douceur que de justice ; la rebellion de l'hérésie ayant aussi formé un parti dans l'Etat qui n'avait autre but que de partager notre autorité, il s'est servi de nous pour en abattre l'orgueil ; il a permis que nous ayons relevé ses saints autels en tous les lieux où la violence de cet injuste parti en avait ôté les marques. Si nous avons entrepris la protection de nos alliés, il a donné des succès si heureux à nos armes qu'à la vue de toute l'Europe, contre l'espérance de tout le monde, nous les avons rétablis en la possession de leurs Etats dont ils avaient été dépouillés. Si les plus grandes forces des ennemis de cette couronne se sont ralliées pour conspirer sa ruine, il a confondu leurs ambitieux desseins, pour faire voir à toutes les nations que comme sa Providence a fondé cet Etat, sa bonté le conserve et sa puissance le défend.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Tant de grâces si évidentes font que pour n'en différer pas la reconnaissance, sans attendre la paix qui nous viendra sans doute de la même main dont nous les avons reçus et que nous désirons avec ardeur, pour en faire sentir les fruits aux peuples qui nous sont commis, nous avons cru être obligés — nous prosternant aux pieds de Sa Majesté divine que nous adorons en trois personnes, à ceux de la Sainte Vierge et de la Sacrée Croix où nous révérons l'accomplissement des mystères de notre Rédemption, par la vie et la mort du Fils de Dieu en notre chair — nous consacrer à la grandeur de Dieu par son Fils rabaissé jusqu'à nous et à ce Fils par sa Mère élevée jusqu'à Lui, en la protection de laquelle nous mettons particulièrement notre personne, notre Etat, notre couronne et tous nos sujets pour obtenir par ce moyen celle de la Sainte Trinité par son intercession, et de toute la cour céleste par son autorité et exemple ; nos mains n'étant pas assez pures pour présenter nos offrandes à la pureté même, nous croyons que celles qui ont été dignes de la porter les rendront hosties agréables ; et c'est chose bien raisonnable qu'ayant été intermédiaire de ses bienfaits, elle le soit de nos actions de grâces...

A ces causes, nous avons déclaré et déclarons que, prenant la Très Sainte Vierge pour protectrice spéciale de notre royaume, nous lui consacrons particulièrement notre personne, notre Etat, notre couronne et nos sujets, la suppliant de nous vouloir inspirer une sainte conduite et défendre avec tant de soins ce royaume contre l'effort de tous ces ennemis, que soit qu'il souffre le fléau de la guerre ou jouisse de la douceur de la paix, que nous demandons à Dieu de tout notre cœur, il ne sorte point des voies de la grâce qui conduisent à celles de la gloire. Et afin que la postérité ne puisse manquer à suivre nos volontés en ce sujet, pour monument et marque immortelle de la consécration présente que nous faisons, nous ferons construire de nouveau le grand autel de l'église cathédrale de Paris, avec une image de la Vierge, qui tiendra entre ses bras celle de son précieux Fils, descendu de la croix ; nous serons représentés aux pieds, et du Fils et de la Mère, comme leur offrant notre couronne et notre sceptre. Nous admonestons le sieur archevêque de Paris et néanmoins lui enjoignons que tous les ans, le jour et feste de l'Assomption il fasse faire commémoration de notre présente déclaration à la grande messe qui se dira en son église cathédrale et qu'après les vêpres dudit jour, il soit fait une procession en ladite église à laquelle assisteront toutes les compagnies souveraines et le corps de ville avec pareille cérémonie que celle qui s'observe aux processions générales plus solennelles. Ce que nous voulons aussi être fait en toutes les églises tant parochiales que celles des monastères de ladite ville et fauxbourgs et en toutes les villes, bourgs et villages du diocèse de Paris. Exhortons pareillement tous les archevêques et évêques de notre royaume et néanmoins leur enjoignons de faire célébrer la même solennité en leurs églises épiscopales et autres églises de leurs diocèses ; entendant qu'à ladite cérémonie les Cours de Parlement et autres Compagnies souveraines, les principaux officiers des villes y soient présents. Et d'autant qu'il y a plusieurs églises épiscopales qui ne sont point dédiées à la Vierge, nous exhortons lesdits archevêques et évêques en ce cas, de lui dédier la principale chapelle desdites églises pour y être faite ladite cérémonie, et d'y élever un autel avec un ornement convenable à une action si célèbre ; et d'admonester tous nos peuples d'avoir une dévotion particulière à la Vierge, d'implorer en ce jour sa protection afin que sous une si puissante patronne, notre royaume soit à couvert de toutes les entreprises de ses ennemis ; qu'il jouisse longuement d'une bonne paix ; que Dieu y soit servi et révéré si sainctement que nous et nos sujets puissions arriver heureusement à la dernière fin, pour laquelle nous avons tous été créés : car tel est notre plaisir.

Donné à Saint-Germain-en-Laye, le dixième jour de Février l'an de grâce mil six cent trente-huit. Et de notre règne le vingt-huit. — *Signé :* Louis.

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1ères côtes de Bordeaux) et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).

Vins de Bordeaux authentiques
et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

Agent gén[al] de Bretagne : M. EMILE DANTEC, 38, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX

Brest - ÉLY-LABASTIRE - Brest

« Téléphone N° 427 »

FABRIQUE DE MEUBLES EN TOUS STYLES

Orfèvrerie — Bronzes — Croix de Procession.
Ornements d'Église — Bannières.
Tentures Mortuaires — Tapis d'Autel, etc...

Réparations — Dorure — Argenture.

STATUES — CHEMINS DE CROIX

TOUT CE QUI CONCERNE LE MOBILIER D'ÉGLISE

Archives diocésaine de Quimper et Léon

A LA Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | **Maison de Confiance.**

Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.

3 rue Kéréon, QUIMPER. ——— QUIMPER, 3, rue Kéréon.

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION
Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS
Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marq. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — **QUIMPER** — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

o o **Manufacture d'Ameublements** o o

J. CHENADEC

o o *1, rue René-Madec (ancien rue du Quai)* o o

QUIMPER

ENTREPOT DE LITERIE, MIROITERIE, SIÈGES & TENTURES

o o *Agencement complet d'Hôtels, Cafés, Villas* o o

PRIX FIXE | **PRIME** ou **FRANCO DE PORT** à tout acheteur dont l'achat au comptant dépasse **25** francs.

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché

20e Année. Vendredi 21 Août 1914. N° 34.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Auxiliaires et suppléants ; Avis ; Ecoles.
II. — Partie non officielle. — A tous les Catholiques de l'Univers.
III. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; La Fête du 15 Août à Quimper et le Pèlerinage de N.-D. de Loc-Maria ; Nécrologie : M. Léost, recteur de Saint-Pabu, le R. P. Taupin, M. R. de Coatgoureden, Mlle de la Buffetière ; Quimper ; Hôpital militaire de Pont-Croix ; Plonévez-Porzay ; Châteauneuf-du-Faou ; Pour les familles des mobilisés ; Les oraisons « tempore belli » ; Nos exilés.
IV. — *Bibliographie.*
V. — *Annonces.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 23 Août. — 12me Dimanche après la Pentecôte. Semi double. Violet. A la messe, mémoire de S. Philippe Béniti, Confesseur.
Vêpres du suivant, mémoires du dimanche et de S. Philippe Béniti.
Lundi, 24. — S. Barthélemy, Apôtre. Double de 2me classe. Rouge.
Mardi, 25. — S. Louis, Confesseur. Semi-double. Blanc.
Mercredi, 26. — S. Zéphyrin, Pape, Martyr. Simple. Rouge.
Jeudi, 27. — S. Joseph Calasanz, Confesseur. Double. Blanc.
Vendredi, 28. — S. Augustin, Evêque, Docteur. Blanc.
Samedi, 29. — Décollation de S. Jean-Baptiste. Double-majeur. Rouge.
Dimanche, 30. — 13me après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Calvaire de Landerneau . . . . . du 24 au 31 Août.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Auxiliaires et suppléants. — Nous avons nommé auxiliaires :

A S^t-Mathieu, Morlaix . .	MM. Bornecque, aumônier du collège de Morlaix ; Grill, instituteur à Morlaix ;
Plouigneau . .	Roué, vicaire à Plouégat-Moysan ;
Lannilis . . .	Bossennec, professeur au collège de Lesneven ;
Gouézec . . .	Saccadas, professeur à l'institution N.-D. du Creisker.

II. Avis. — Dans quelques paroisses, privées d'un ou deux vicaires, le besoin d'un auxiliaire ne se fera peut-être sentir que lorsque, au mois d'Octobre, il faudra reprendre les prédications et les catéchismes. Il serait sage de ne pas attendre, pour prévoir ce besoin, le moment où nous n'aurions plus de prêtres disponibles, et où il nous serait impossible de satisfaire aux demandes d'auxiliaire qui nous seraient adressées.

III. Écoles. — MM. les Curés et Recteurs sont priés d'envoyer, le plus tôt possible, à M. Salomon, inspecteur diocésain, rue de Brest, Quimper, les noms de leurs instituteurs libres qui ont été pris par la mobilisation, les noms de ceux qui, étant restés, pourront reprendre leurs cours, et d'indiquer quelles classes faisaient les uns et les autres.

Ils sont de plus invités à lui faire connaître si les locaux scolaires, dortoirs et classes, de leurs écoles de garçons ou de filles ont été réquisitionnés en tout ou en partie ; quelle partie a été prise ; si, avec ce qui reste, il est possible de faire la rentrée des internes et des externes, ou des externes seulement, ou des externes et d'une partie des internes.

Nous attirons l'attention des directeurs et directrices d'écoles sur l'article III, paragraphe 2, de la loi du 3 Juillet 1877, relatif aux réquisitions militaires et ainsi conçu : « En aucun cas les habitants ne doivent être délogés des chambres et des lits qu'ils ont l'habitude d'occuper ».

PARTIE NON OFFICIELLE

A tous les Catholiques de l'Univers.

Le dernier numéro des *Acta Apostolicæ Sedis* renferme un appel que le Souverain Pontife adresse aux catholiques du monde entier pour les inviter à la prière. Nous sommes heureux d'en offrir la traduction à nos lecteurs.

Au moment où l'Europe presque toute entière est emportée par le tourbillon d'une guerre très funeste, dont personne ne peut mesurer un seul instant les périls, les désastres et les conséquences finales, sans être accablé de tristesse et frémir d'effroi, Nous ne pouvons Nous-même ne pas être pénétré d'une profonde émotion, et ne pas ressentir l'angoisse d'une cruelle douleur, en tremblant pour le salut et la vie de tant d'hommes et de tant de peuples.

Dans cet immense bouleversement où toutes choses sont en péril, Nous voyons clairement et Nous comprenons le devoir que Nous impose notre paternelle charité et notre ministère apostolique, de diriger avec plus d'instances les regards de tous les fidèles vers Celui *d'où vient le secours*, c'est-à-dire vers le Christ, *Prince de la paix* et très puissant *Médiateur entre Dieu et les hommes*. Nous conjurons donc tous les catholiques qui sont dans le monde, de recourir à son trône de grâce et de miséricorde. Nous exhortons surtout le clergé, qui aura en outre pour mission, sous la direction des Evêques, de provoquer dans toutes les paroisses des prières publiques, afin que Dieu, dans sa miséricorde, forcé pour ainsi dire par les supplications des âmes pieuses, éteigne au plus tôt le feu meurtrier de la guerre, et daigne inspirer à ceux qui gouvernent *des pensées de paix et non d'affliction*.

Palais du Vatican, 2 Août 1914. PIE X, Pape.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — Le succès des armes françaises.
II. — Les âmes des militaires en danger de mort.
III. — Les Œuvres de secours aux blessés.

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Vendredi 21 Août :* Confession des petits enfants qui n'ont pas fait de communion, matin et soir.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Dimanche 13 : Messes à 5 h. 1/2, 6 heures, 7 heures, 8 heures, 9 heures ; grand'messe à 10 heures ; messe basse à midi.

Vêpres à 3 heures, suivies des prières publiques pour le temps de la guerre ; bénédiction.

A 4 heures, réunion, à la chapelle, de la Fraternité du Tiers-Ordre.

A 8 heures, réunion de la confrérie des Trépassés.

N. B. — En raison du grand nombre de militaires en ce moment à Quimper, et de la difficulté pour plusieurs d'entre eux d'accomplir plus tôt leur devoir religieux, une messe sera dite à leur intention, à midi, tous les dimanches, dès dimanche prochain 23 Août. La grande nef leur sera réservée.

— Église de Saint-Mathieu — *Dimanche :* Après vêpres, prières publiques et bénédiction du Saint-Sacrement.

Mardi : à 7 heures, messe recommandée par la Ligue Patriotique des Françaises, pour la France.

Tous les soirs, à 8 heures, récitation du chapelet, *De profundis* pour les victimes de la guerre, et Salut.

La Fête du 15 Août, à Quimper, et le Pèlerinage de N.-D. de Loc-Maria.

Les Quimpérois ont célébré bien pieusement la fête du 15 Août, qu'ils considèrent toujours comme leur fête patronale, en s'approchant plus nombreux que jamais de la Sainte Table. A l'heure grave que nous vivons, ces ferventes communions offertes à la justice divine, par les mains très pures de Marie, pour le salut de la France et la protection de nos soldats, ne sont-elles pas pour nous un puissant motif d'avoir confiance !

L'assistance à la grand'messe, chantée par M. le chanoine Le Duc, fut celle des grands jours de fête. Aux vêpres pontificales, elle s'accrut au point de rendre trop étroite la vaste enceinte de la cathédrale. Le désir de goûter de nouveau la parole de notre Evêque vénéré, qui devait se faire entendre à l'issue de ces mêmes vêpres, plus encore que la hâte de prendre part au pèlerinage qu'allaient faire, au sanctuaire de N.-D. de Loc-Maria, les deux paroisses réunies de Saint-Corentin et de Saint-Mathieu, explique cette affluence. Ce discours fut tel qu'on l'attendait : un réconfort pour nos âmes attristées par l'épreuve qui nous atteint. Le voici *in extenso :*

Ego mater sanctæ spei.
Je suis la mère de la sainte espérance.
(Eccli., xxiv-24.)

Mes Frères,

I. — Nous allons tous ensemble saluer dans quelques instants la Bienheureuse Vierge, en ce faubourg de Loc-Maria qui porte son nom et qui a été le berceau de Quimper, dans la plus ancienne de nos églises cornouaillaises, où nos prières rejoindront celles des pieux habitants de la paroisse et celles des moniales de saint Benoît, qui furent avant eux, et pendant de longs siècles, les ferventes gardiennes du sanctuaire de Notre-Dame.

Quel sens aura notre pèlerinage ?

Nos prières de l'Assomption sont ordinairement toutes joyeuses. Le caractère même de la fête inspire aux âmes des sentiments de paix et d'espérance. Ils répondent pleinement aux paroles de l'Ecriture que l'Eglise met sur les lèvres de la Sainte Vierge : « *Ego mater sanctæ spei.* Je suis la mère de la sainte espérance ».

L'espérance est bonne, à l'heure que nous vivons, et je la crois justifiée. La France se sent réconfortée, depuis les débuts de la guerre, par l'union de tous ses fils sur le terrain de la défense nationale, par le faisceau de loyales alliances formé autour d'elle, par l'entrée de nos troupes dans l'Alsace fidèle, et par le concours complet que nous a donné, dès le premier jour, avec une énergie digne d'un grand peuple, cette jeune nation belge, dont le territoire fut jadis le théâtre de tant de batailles pour nous inoubliables, et qui, après nous avoir précédés dans la lutte contre l'ennemi commun, se prépare à nous soutenir dans l'immense effort que nous tentons pour repousser notre injuste agresseur.

Prions la Sainte Vierge de bénir et de fortifier notre espérance.

Quant à la joie, elle serait prématurée. L'écho des batailles et des souffrances vient jusqu'à nous. Il faut y répondre par une charité active, en nous dévouant pour les œuvres de secours aux malades et aux blessés, par nos aumônes, si nous ne le pouvons pas autrement, et par nos instances auprès de Dieu.

Dans tout le diocèse, nos églises sont chaque jour remplies de fidèles, et il y a des heures où toute la vie locale s'y concentre, comme si les âmes retenues au pays, impatientes de la paix apparente où elles vivent, voyant par l'esprit leurs frères aux prises avec l'ennemi sur le champ de bataille lointain, voulaient participer à l'effort même des combattants, et s'unissaient à eux, pour appuyer, au moins de leur pieux et ardent suffrage, l'élan des soldats et des chefs, et incliner vers la victoire française la volonté bien disposée du Christ qui aime les Francs.

Ainsi priait jadis Moïse sur la montagne, les deux bras levés vers le Ciel, tandis que la bataille se livrait dans la plaine, et, si les deux bras du Patriarche fléchissaient un moment, là-haut, fatigués, l'ennemi, dans la plaine, reprenait l'avantage : mais il reculait en déroute, si les deux bras levés ne cessaient pas d'implorer Dieu.

Est-ce que nous prions avec assez de persévérance, de confiance, de ferveur ? Rappelons-nous le mot de Notre Seigneur à ses apôtres : « Jusqu'ici vous n'avez rien demandé ». Cela voulait dire : « Vous n'avez pas demandé ce qu'il faut demander, et comme il faut le demander, avec conviction, vous soumettant à la volonté divine, sûrs que le Cœur de Jésus veut votre salut autant que sa propre gloire ». Nous allons refaire tous ensemble cette démarche.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

De la cathédrale qui fut le lieu de sa résidence, l'âme de saint Corentin nous conduira vers l'église qui a succédé à celle où il invitait lui-même les habitants de la cité primitive à venir vénérer avec lui la Bienheureuse Vierge, mère de l'espérance. Il me semble que, le jour de l'Assomption, la Sainte Mère de Dieu aura plus de puissance encore sur le Cœur de son Fils, et que notre prière lui sera plus agréable.

II. — C'est le jour où elle monte au Ciel, en corps et en âme, et prend possession de sa patrie définitive, qui est la Patrie de la paix totale et glorieuse.

Croyez bien que, du haut de cette Patrie, elle ne cesse pas de s'intéresser à la terre de souffrance où vivent encore ses enfants, et aux patries terrestres qui groupent en nations les familles de l'humanité, toujours laborieuse et toujours militante.

Sur terre elle aimait Jérusalem et la faisait aimer à son Fils ; et quand, dans sa vie publique, Notre Seigneur pleura sur la Ville sainte, sur son investissement prochain, sur ses remparts bientôt détruits, sur ses habitants morts ou captifs, en même temps qu'Il prophétisait le châtiment de la cité déicide, Il donnait aux hommes une leçon d'amour pour la Patrie, et sa pensée divine était pleinement d'accord avec le sentiment de sa Mère.

C'est sa Mère, aujourd'hui encore, qui, avec Notre Seigneur, nous apprend à aimer notre pays de toute notre âme, à la façon de l'Evangile, au besoin jusqu'à mourir pour lui : et, quand il s'agit de la France, — nous pouvons le dire hardiment, au jour où la France renouvelle chaque année, depuis trois cents ans bientôt, le Vœu de Louis XIII, et où les catholiques, d'un bout à l'autre du pays, aiment à répéter la formule traditionnelle et nationale, justifiée par quinze siècles d'histoire : « Royaume de France, Royaume de Marie » ; — pour nous, le Patriotisme français reçoit, à pareil jour, par l'accord de notre volonté avec celle de la Sainte Vierge, une consécration spéciale, d'ordre nettement surnaturel, qui ajoute encore à sa force magnifique.

Peuple de France, ton pays appartient à la Sainte Vierge. Elle l'a aimé. Elle l'a rendu grand. Elle n'entend pas renoncer à son domaine, et tu n'entends pas le lui enlever. Aime donc ton pays. Défends-le. Sauve-le. Ne doute pas de la Vierge et de son Fils. Tu es pécheur. Il faut que tu souffres pour te refaire une âme pénitente et digne de ta destinée providentielle. Mais ta cause est juste. Va sans crainte. Les immolations qu'elle pourra réclamer seront bénies de Dieu.

C'est une étrange guerre qu'on te fait. Le meurtre du plus catholique des princes sert de prétexte au plus protestant des souverains pour provoquer au combat des nations qui n'ont pas l'ombre de responsabilité dans le régicide commis. Quel est son but ? Le vainqueur de 1870 se vantait d'être envers nous le fléau de Dieu. C'était peut-être vrai. Et peut-être aussi est-il vrai encore que nous soyons dignes de châtiment. Mais malheur à ceux qui sont chargés de remplir de telles missions, et qui dépassent la mesure, qui arrachent aux peuples leurs membres saignants, qui violent sans scrupule les lois de la paix et les lois de la guerre, car, en accumulant injustices sur injustices, ils finissent à leur tour par attirer sur eux la vindicte divine, et il arrive un moment où Dieu brise la verge arrogante et cruelle ! Les empereurs eux-mêmes ne peuvent pas l'ignorer.

Nous prierons la Sainte Vierge de s'en souvenir devant Dieu, et de considérer que la France, sa France à elle, toujours chrétienne dans l'âme populaire, traverse une crise qui peut la conduire ou à son anéantissement ou à sa résurrection, et que, dans un sens ou dans l'autre, le dénouement est entre ses mains virginales de mère et de souveraine. Nous la supplierons de constater que son Peuple porte encore en lui des éléments sérieux de relèvement, que l'élan actuel des âmes vers le sacrifice atteint toutes les classes de la nation, que les blasphèmes se taisent, que les dévouements se multiplient, que la paix sociale semble en voie de se rétablir, que la prière enfin veut sortir du fond des cœurs comme un engagement de fidélité et de reconnaissance à la bonté divine qui peut sauver les peuples comme elle sauve les âmes.

Dans l'oraison que nous récitons à la *Messe pour le temps de la guerre*, il est dit que Dieu guérit en frappant et conserve en pardonnant, *qui nos et percutiendo sanas et ignoscendo conservas*. Voilà justement ce que nous demandons pour notre pays, par l'intercession de Celle qui l'aime, qui sait si bien le prix de la souffrance divine et de la souffrance humaine, et qui, unissant intimement, pour les présenter ensemble au Ciel, l'humble mérite de nos épreuves et le mérite infini de la Passion de son Fils, saura nous obtenir le pardon en même temps que la victoire, par amour maternel, car le Peuple français a son nom à jamais inscrit dans le Cœur de la Bienheureuse Vierge Marie, comme le nom d'un fils dans le cœur de sa mère.

III. — Mes Frères, c'est aussi dans le Cœur de Marie que vous trouverez inscrits les noms de ces soldats, qui viennent de vous quitter avec tant d'affection et de bravoure, et dont le sort vous inquiète. Prenez confiance pour eux. Ils ont le culte de Marie.

Au cours de cette mobilisation, si soudaine, et pourtant si parfaitement réglée et accomplie, nous les avons vus, c'est le témoignage de tous leurs prêtres, accourant en masse, de nuit et de jour, au confessionnal et à la Sainte Table, et s'empressant ensuite de réclamer les médailles, les chapelets, les scapulaires dont nous disposions. Des lettres écrites à la hâte nous racontent déjà que, dans leurs campements, à la messe qui leur est dite, ce sont nos cantiques bretons à la Sainte Vierge qu'ils font entendre. Ils ont pour elle le culte le plus filial, et, comme

Archives diocésaines de Quimper et Léon

son nom est inscrit dans leur cœur, leur nom à eux est aussi inscrit dans son cœur à elle, comme dans un Livre de vie et d'espérance.

Étrange chose peut-être, à première vue, de donner à des hommes qui vont verser le sang, comme protectrice de leur vie et comme inspiratrice de leur vaillance, la plus douce et la plus pacifique des Vierges ! Dans tous les âges, c'a été la coutume, sainte et fortifiante, de nos hommes de guerre de tous grades, et le héros de Malakoff, et celui de Loigny, ne s'en cachaient pas plus que les chevaliers du temps féodal.

Ce sentiment de confiance militaire dans le Patronage de Marie procède d'une très haute conviction.

Celui-là est sûr de comprendre pleinement les lois du patriotisme et d'y obéir sans défaillance, qui a la foi en Dieu, qui salue en Dieu le vrai Chef de la Patrie et sent bien qu'il sert noblement son Dieu quand il sert bravement son pays. Or, qui, je vous le demande, peut inspirer à l'âme une foi plus profonde en Dieu, Maître de la Patrie française, que la Vierge souverainement juste, qui reconnaît dans le droit de la Patrie le droit de Dieu lui-même, qui le sauvegarde avec un soin jaloux comme une part de l'héritage de son Fils, qui ne permet à son peuple la paix ou la guerre que sanctionnées par l'absolue justice et poursuivies avec l'aide de Dieu ? « Tu peux combattre, mon fils. C'est pour le droit. C'est pour ton Dieu autant que pour ton pays. » Première leçon donnée par la Sainte Vierge au soldat et première raison de la dévotion militaire à la Sainte Vierge.

Et voici la deuxième. Celui-là est sûr de combattre plus généreusement, et d'un cœur plus calme, et d'un corps plus endurant, qui pratique la vertu, l'austérité, la chasteté, et qui ne compromet point par des passions honteuses le mérite du sacrifice qu'il va offrir. Qui donc, mieux que la Vierge, lui donnera cette leçon ? Elle a traversé la vie dans l'éclat d'une pureté sans tache. Elle armera les volontés faibles contre les tentations sans nombre. Elle leur apprendra même à se relever de leurs chutes, dans un repentir fécond, et à racheter leurs fautes par des exploits dignes de leur baptême.

Elle est courageuse. Elle a défendu son Fils contre les persécuteurs. Elle a souffert avec Lui sur le Calvaire. Elle raffermira le cœur du soldat dans l'angoisse de la bataille, et lui donnera le goût, âpre mais salutaire, de la mort fièrement affrontée.

Elle lui apprendra surtout la discipline, plus nécessaire encore parfois pour maîtriser les ardeurs légitimes mais mal réglées que pour réprimer les volontés rebelles ; l'obéissance stricte, la consigne, sans laquelle les immolations les plus héroïques ne peuvent pas procurer tous les résultats attendus. Elle disait à l'Ange descendu vers elle : « Je suis la servante du Seigneur : que sa parole s'accomplisse ». Elle dira au soldat : « Tu es le serviteur de Dieu et de la France. Obéis. Sois esclave

du devoir. Aie confiance en ton chef. Marche où l'on te conduira. Donne l'effort que l'on te demandera. Et que Dieu bénisse tes armes, saintement employées au service de la France ! »

Voilà le sens et le fruit de la dévotion de nos officiers et de nos soldats pour la Sainte Vierge, au dur moment où se livrent les batailles d'où dépend le salut du pays. Et plaise à la Vierge d'y ajouter pour nos hommes la protection que nous leur souhaitons contre tant de dangers faciles à prévoir !

IV. — La mort pourtant peut venir. La mère de la sainte espérance est à la fois la Vierge du bon combat et la Vierge de la bonne mort.

Moralement, la mort du champ de bataille est très belle. Mais elle doit être poignante.

La Sainte Vierge y assistera. Il lui a été dit par Notre Seigneur mourant : « Voilà ton Fils ». Ce mot était dit de chacun de nous. « Tu vois mourir le Fils de tes entrailles. Regarde bien. D'autres fils mourront sous tes yeux. Ceux-là, même aimés par toi, demeureront d'humbles créatures. Laissés à eux-mêmes, comment mourront-ils ? Mais tu ne les laisseras pas à eux-mêmes. Tu les amèneras à mourir divinement, comme il convient à des chrétiens. Tu les aimeras. Tu les soutiendras. Tu les éclaireras. Tu leur inspireras les pensées surnaturelles, les sentiments de repentir. Tu écarteras de leur âme les vaines terreurs. Tu leur rappelleras la famille lointaine, la Patrie présente, leur Dieu qui récompense les braves. Tu recevras leur âme pour la présenter à mon tribunal. »

C'est le rôle de la Sainte Vierge à la mort de tous ses enfants. Il me semble qu'elle doit le remplir avec un empressement plus maternel auprès de ceux qui ont consenti à mourir pour leur pays.

« Ta mère n'est pas là, pauvre enfant. Ne crains pas. Tu as auprès de toi une autre mère, ta Mère du Ciel, qui t'aidera à rendre virilement ton âme à Dieu, et qui, en même temps, là-bas, fortifiera dans son épreuve la Bretonne courageuse, qui verse déjà pour toi toutes les larmes de son cœur, et, selon le mot de la Sainte Ecriture, refuse de se laisser consoler, parce que ses enfants ne sont plus. »

Nous porterons à Notre Dame de Loc-Maria ces pensées. Nous lui confierons les âmes que peut-être la mort a déjà cueillies. Nous lui demanderons de faire accepter de Dieu ce sacrifice pour nous si cruel, et d'y attacher pour nos armes une vertu de victoire et pour notre chère Patrie une force de résurrection chrétienne et de prospérité glorieuse.

Après cet émouvant discours, la procession annoncée se rendit à Loc-Maria dans l'ordre suivant : l'orphelinat de la Providence ; les Enfants de Marie, les Tertiaires, les Mères Chrétiennes ; l'orphelinat de garçons des Sœurs de la Sagesse ; les jeunes gens de la Phalange d'Arvor et du Patronage Jeanne d'Arc, avec leurs

Archives diocésaines de Quimper et Léon

drapeaux ; enfin, le clergé des deux paroisses, MM. les Chanoines, Monseigneur, assisté de MM. les chanoines Abgrall et A. Le Roy. A la suite, venait un nombreux cortège d'hommes et de femmes pieusement recueillis. Sur tout le parcours, les personnes qui ne prenaient pas part à la procession eurent une attitude très respectueuse : toutes s'agenouillaient ou s'inclinaient dévotement sous la bénédiction de l'Evêque. Il se dégageait d'ailleurs des chants, de la piété de cette foule, de l'ensemble de cette touchante manifestation de foi, dans ce cadre superbe formé par le Frugy et l'Odet, une telle impression qu'on se sentait, comme malgré soi, saisi de respect.

A Loc-Maria, l'église fut bien vite remplie par les premiers rangs des pèlerins. Tous remarquèrent l'habile décoration du chœur, l'ornementation parfaite du gracieux autel qui sert de support à la statue de Notre-Dame de Loc-Maria et les nombreuses lampes qui, tout autour, sont entretenues, depuis le commencement des hostilités, par les femmes des trois paroisses de Quimper. Après un beau cantique qui nous fit apprécier, une fois de plus, le talent musical des chanteuses de Saint-Corentin, et le chant de l'*Ave maris stella*, Monseigneur récita la prière à Notre-Dame de Loc-Maria. Et la procession reprit le chemin de la cathédrale, au chant des litanies des Saints. Plus que les cantiques de l'aller, ces touchantes supplications, si appropriées à la gravité des circonstances, trouvèrent de l'écho dans nos âmes. Il était 5 heures, lorsque nous rentrâmes à la cathédrale. La cérémonie, commencée à 2 h. 1/2, allait s'achever, nous laissant un parfum de piété que nous garderons précieusement, par la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Daigne Notre Seigneur nous permettre de refaire bientôt ce pèlerinage, non plus pour prier sa très sainte Mère d'avoir pitié de nos angoisses du moment, mais pour la remercier de nous avoir exaucés, de nous avoir obtenu la victoire, rendu la paix.

Nécrologie. — M. LÉOST, *Recteur de Saint-Pabu*. — Après un long stage à Lannéanou, M. Léost avait été envoyé en 1906 à Saint-Pabu, paroisse alors éprouvée et divisée. L'œuvre de Dieu ne s'opère que dans la paix, et M. Léost fut assez heureux pour la voir s'établir, non sans de rudes combats. Pour en assurer les fruits, une école de garçons fut construite, grâce à de généreux concours : quand le bon Recteur s'était ouvert de ce projet, on s'était récrié : c'était une gageure impossible ! La gageure fut tenue, et dès 1911 le succès récompensait la peine. Certes, le travail devint plus absorbant pour le Recteur qui se privait de vicaire pour donner un directeur à l'école : M. Léost ne s'étonna pas. Il songeait même à entreprendre une école de filles, quand un affaiblissement soudain vint révéler à quel point ce tempérament énergique était usé. M. Léost réagit, selon son habitude. Mais l'albuminurie et la pneumonie, compliquées d'artério-sclérose, ne pardonnent pas. Deux heures après avoir reçu de M. Jaffret, recteur de Lampaul, les derniers sacrements, il s'éteignit en disant : « J'ai voulu faire mon possible. J'espère que Dieu me pardonnera ».

Malgré la guerre, une assistance nombreuse entoura de prières le cercueil du Recteur : combien de familles avaient connu l'inépuisable bonté de son cœur ! M. le Curé de Ploudalmézeau chanta la messe, M. le doyen honoraire Le Sann donna l'absoute, devant vingt-cinq confrères, parmi lesquels M. le chanoine Kerboul, curé de Lannilis, M. le doyen Talabardon, curé de Plouguerneau, M. le Recteur de Landéda, M. Léon, directeur au Grand Séminaire, etc.

L'inhumation a eu lieu à Lanhouarneau. Le service d'octave a été chanté le mardi 11 Août.

M. Joseph-Marie Léost, né à Lanneufret le 30 Avril 1856, fut ordonné le 10 Août 1880 ; nommé vicaire à Poullaonen le 12 Décembre 1880, recteur de Lannéanou le 7 Septembre 1898, de Saint-Pabu le 19 Novembre 1906 ; décédé le 5 Août 1914.

— Nous apprenons la mort du R. P. HILARION TAUPIN, originaire de notre diocèse. Il est décédé à Paris, à l'âge de plus de 90 ans. Nous le recommandons aux prières des lecteurs de la *Semaine religieuse*.

— M. RENÉ DE COATGOUREDEN. — Mardi, 18 Août, à 10 heures, ont été célébrées, en l'église de Saint-Mathieu, les funérailles de M. René de Coatgoureden, conseiller paroissial, membre actif de la Société de Saint-Vincent de Paul, d'une Société de Secours mutuels pour les ouvriers, etc.

Né à Saint-Mathieu même en 1839, M. de Coatgoureden avait pris part, comme officier, à la guerre franco-allemande de 1870. A regret, il avait quitté l'armée, pour se consacrer aux bonnes œuvres. Toujours affable, d'une politesse antique, il était très bon pour les pauvres, auxquels il prêchait d'exemple par une vie vraiment pieuse.

Dieu, honneur et patrie ! M. René de Coatgoureden n'eut pas d'autre culte. Atteint, le lendemain même de la déclaration de la guerre, par le mal qui devait l'emporter, il souffrait de ne pouvoir y prendre part. De là-Haut, il assistera, nous en avons la ferme espérance, au triomphe de la France, dont il souhaitait si vivement la grandeur.

Une nombreuse assistance de parents et d'amis, les trois vicaires généraux, le Chapitre presque au complet. M. le chanoine Le Roy, ancien recteur, et d'autres prêtres ont montré à la famille combien était sympathique à tous cette belle figure de chrétien.

— Mlle DE LA BUFFETIÈRE. — Nous apprenons avec tristesse la mort de Mlle Thaïs-Marie Laurent de la Buffetière, décédée à Brest, le 14 Août, à l'âge de 80 ans.

Pieuse et charitable, Mlle de la Buffetière employa sa longue vie à faire le bien. Sans entrer dans le détail de ses mérites, qu'il

Archives diocésaines de Quimper et Léon

nous soit cependant permis de rappeler ici la part importante qu'elle a eue dans l'établissement de la nouvelle paroisse Saint-Michel de Brest. C'est, en effet, grâce à elle que l'on put acquérir, en 1910, un terrain particulièrement favorable à la construction d'une église. Depuis lors, elle s'intéressa très vivement au succès de cette entreprise, et, au milieu des souffrances physiques qui accablèrent ses dernières années, elle trouvait une réelle satisfaction à suivre tous les progrès de la construction, à se faire rendre compte de tous les détails de l'ornementation. Elle se montra jusqu'au dernier moment très généreuse à l'égard de cette œuvre naissante : on lui doit, en particulier, le maître-autel en marbre blanc que l'Evêque consacra solennellement le 13 Juillet 1913.

La *Semaine religieuse* se fait un devoir d'exprimer la reconnaissance de l'Evêque, du Recteur et des paroissiens de Saint-Michel pour cette insigne bienfaitrice, et invite ses lecteurs, prêtres et fidèles, à avoir un souvenir pour elle dans leurs prières.

R. I. P.

Quimper. — **Croix-Rouge Française.** — Les Sociétés de la Croix- Rouge française (Société de Secours aux Blessés militaires et Association des Dames Françaises) feront célébrer à la cathédrale de Saint-Corentin, le dimanche 23 Août, à 9 heures, une messe solennelle pour la bénédiction de leurs travaux et le salut de la France.

Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon présidera cette cérémonie patriotique.

Une quête sera faite au profit des hôpitaux auxiliaires de territoire des deux Sociétés.

L'Hôpital militaire de Pont-Croix. — Les bâtiments de l'ancien Petit Séminaire, transformés en hôpital militaire, reprennent vie après un abandon de près de huit ans. Sous la direction dévouée et intelligente d'un major et de deux officiers d'administration, dont l'un n'est autre que M. l'abbé Salaün, l'ancien économe du Petit Séminaire, des infirmiers de la réserve, parmi lesquels se trouvent plusieurs prêtres, aidés de quelques soldats de l'armée auxiliaire, ont vite fait de mettre l'établissement en état de recevoir les malades et les blessés qui peuvent lui être confiés.

A cause des aliénations qui ont été la suite de l'expulsion, toute l'organisation était à faire et tout le matériel disparu et vendu était à remplacer. L'admirable bonne volonté et la générosité des habitants de la région y ont en partie pourvu. Les différentes paroisses du Cap, parmi lesquelles il faut citer Audierne et Pont-Croix, ont mis à la disposition du nouvel hôpital un bon nombre de lits, de draps et de couvertures Fort heureusement, les préparatifs et les travaux de propreté faits en vue de l'ouverture d'une école avaient déjà réparé le désordre, et les dégâts causés à l'établissement lors des expulsions et depuis.

Maintenant nos blessés et nos malades peuvent venir. Ils trouveront ici un air salubre, des dortoirs confortables, propres et parfaitement aérés, et surtout des soins dévoués et des sympathies ardentes qui leur feront bientôt oublier les sacrifices consentis généreusement, héroïquement pour la Patrie.

Plonévez-Porzay. — **Pardon de Sainte-Anne la Palue.** — M. le Recteur de Plonévez-Porzay prie MM. les Curés et Recteurs de vouloir bien annoncer au prône de la grand'messe, dimanche prochain, que le Pardon de Sainte-Anne la Palue aura lieu comme d'habitude, le *dimanche 30 Août,* sous la présidence de Monseigneur.

Samedi 29 Août : Première messe à 6 heures ; grand'messe à 10 heures.

A 4 heures, vêpres, sermon, procession, bénédiction du Saint-Sacrement.

Dimanche, 30 : Première messe à 2 heures ; les messes se suivent d'heure en heure, autant que possible, jusqu'à 10 heures ; à 10 heures, grand'messe, sermon.

A 2 h. 1/2, vêpres, allocution de Monseigneur, procession, bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Mardi 1er Septembre : Première messe à 6 heures, grand'messe à 10 heures.

A 2 heures, vêpres, procession, bénédiction du Saint-Sacrement.

Des confesseurs se tiennent, pendant les fêtes, à la disposition des pèlerins.

Chateauneuf-du-Faou. — **Grand Pardon de N.-D. des Portes,** *les 29 et 30 Août.*

Le *samedi 29 Août,* messes à la chapelle, à *6 h. 1/2* et à *10 heures.*

Le soir, à *5 h. 1/2*, procession, de l'église paroissiale à la chapelle. — Vêpres solennelles. Instruction.

A *8 h. 1/2*, procession aux flambeaux. Sermon à la chapelle.

La chapelle des Portes reste ouverte, toute la nuit, ainsi que l'église paroissiale, où des prêtres se tiennent à la disposition des fidèles pour les confessions.

Dimanche 30 Août. Les messes, à la chapelle, commencent à *3 heures* et se succèdent d'heure en heure. — Une messe sera dite à *9 h. 1/2* pour la commodité des personnes qui arrivent par les trains de 9 heures.

A *10 h. 1/2*, grand'messe, sermon.

A *3 heures,* vêpres. Retour à l'église paroissiale, où se donne la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Lundi 31 Août, à *6 heures,* messe pour les bienfaiteurs de la chapelle.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

N. B. — Pendant l'octave du Pardon, les fidèles qui visitent la chapelle des Portes et y prient aux intentions du Souverain Pontife peuvent gagner (moyennant les conditions ordinaires : confession et communion) une indulgence plénière.

Une indulgence de 300 jours est attachée à chaque visite à la chapelle.

Pour les familles des mobilisés. — Nous recevons d'une paroisse de ville du diocèse prière d'insérer la communication suivante, parvenue trop tard pour le dernier numéro de la *Semaine* :

« De nombreuses familles urbaines vivant jusqu'ici du seul salaire du chef de famille, aujourd'hui mobilisé, sont menacées de tomber dans le plus profond dénuement. D'autre part, comme la campagne souffre aussi du départ des cultivateurs, ne pourrait-on s'adresser à ces familles pour trouver de l'aide en cette période où les moissons se font avec difficulté et utilisent les femmes, à défaut des hommes ? Messieurs les Curés et Recteurs des paroisses de campagne pourraient ainsi, en s'adressant à leurs confrères des paroisses des villes, servir d'intermédiaires bienfaisants entre ces pauvres gens et leurs paroissiens et rendre service aux uns et aux autres. »

Les oraisons « tempore belli ». — Nous donnons ici, afin que les fidèles puissent s'y unir, la traduction des prières que les prêtres devront réciter à la messe durant le temps de la guerre.

COLLECTE

O Dieu, qui brisez les guerres, qui prenez la défense de ceux qui espèrent en vous et dont la puissance repousse ceux qui les attaquent, secourez vos serviteurs, qui implorent votre miséricorde, afin que, après avoir triomphé de la cruauté de leurs ennemis, ils vous rendent d'incessantes actions de grâces et de louanges, par J.-C. N. S.

SECRÈTE

Seigneur, jetez un regard apaisé sur le sacrifice que nous immolons ; qu'il nous soustraie à tous les malheurs de la guerre et nous mette sous la sauvegarde de votre protection, par J.-C. N. S.

POSTCOMMUNION

O Dieu, souverain de tous les royaumes et de tous les rois, qui nous guérissez en nous châtiant et qui nous conservez en nous pardonnant, étendez sur nous votre miséricorde, afin que nous employions à nous corriger la paix que votre puissance nous aura rendue, par J.-C. N. S.

Nos exilés. — Le gouvernement s'honorerait en rouvrant toutes grandes les portes de France aux religieux exilés. Des centaines et des centaines, vu leur âge, sont déjà rentrés pour servir la patrie, conformément à la mobilisation. Mais pourquoi ne pas rappeler les autres et ne pas profiter de l'occasion pour faire un grand acte de justice en oubliant les lois et décrets d'expulsion ?

En ce sens, le général Avon écrit avec raison :

« La France donne en ce moment un magnifique exemple de patriotisme et d'union !

Il semble que l'injuste guerre qui nous est faite soit comme l'aurore de la paix à l'intérieur !

Il semble que nous comprenions tous l'impérieuse nécessité de faire cesser les luttes fratricides qui nous déchirent.

Les socialistes — que dis-je ? les révolutionnaires les plus exaltés — marchent la main dans la main avec les conservateurs endurcis.

Profitons de cette occasion — unique peut-être ! — pour rendre durable cet apaisement, en y conviant tous les bons Français sans exception.

Pour cela, quel meilleur moyen que de mettre un terme à cet ostracisme qui sévit sur les catholiques, que de rouvrir les portes de la Patrie à toute une catégorie de citoyens, excellents patriotes, à qui on ne peut reprocher que la fidélité à leurs croyances — que de laisser tomber en désuétude les lois d'exception qui les ont chassés, qui leur ont enlevé leurs biens, qui ont fermé leurs écoles où ils enseignaient l'amour de la patrie en même temps que l'amour de Dieu ?

Laissons les croyances dans le domaine de la conscience.

Faisons cesser de douloureux conflits en supprimant l'opposition qui existe actuellement entre la foi catholique et les lois du pays !

Faisons cela, et personne à l'étranger n'osera plus contester la noble mission de la France en lui reprochant de ne pas appliquer chez elle les idées de liberté, de justice et de tolérance dont elle s'est faite l'apôtre dans le monde !

Nous le demandons comme patriotes plus encore que comme chrétiens. »

BIBLIOGRAPHIE

VIENT DE PARAITRE :

A travers les lys : Les petits privilégiés de Jésus-Eucharistie, par F. BERNARD DES RONCES — Gracieux volume de 260 pages, orné de plusieurs gravures, de photographies et de dessins à la plume. Très attrayant et suggestif pour les enfants. Recommandé par plusieurs Evêques. *(Maison du Bon-Pasteur, 228, boulevard Péreire, Paris.)*

L'histoire véridique et documentée de ces *neuf petits privilégiés* est une éloquente démonstration de ce que peut faire la sainte Communion dans l'âme des petits enfants. C'est un nouveau et très suggestif commentaire du

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Décret *Quam singulari*, dont l'application quant à la lettre et quant à l'esprit est destinée à faire fleurir les plus aimables vertus et même la sainteté chez les tout petits.

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1ères côtes de Bordeaux) et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).

Vins de Bordeaux authentiques
et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

Agent gén[l] de Bretagne : M. EMILE DANTEC, 58, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

Manufacture d'Ameublements

J. CHENADEC

1, rue René-Madec (ancien[t] rue du Quai)

QUIMPER

ENTREPOT DE LITERIE, MIROITERIE, SIÈGES & TENTURES

Agencement complet d'Hôtels, Cafés, Villas

PRIX FIXE | PRIME ou FRANCO DE PORT à tout acheteur dont l'achat au comptant dépasse 25 francs.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché

29e ANNÉE. Vendredi 28 Août 1914. N° 35.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Mort de Pie X ; Oraison *pro tempore belli ;* Avis à MM. les Curés et Recteurs ; Enseignement libre ; Auxiliaires et suppléants.

II. — PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Service anniversaire ; Impressionnante cérémonie patriotique, à Quimper.

Offices de la semaine.

Dimanche, 30 Août. — 13me Dimanche après la Pentecôte. Semi double. Vert. A la messe, mémoire de Ste Rose et de S. Félix.

A vêpres, mémoires du suivant et de Ste Rose.

Lundi, 31. — S Raymond Nonnat, Confesseur. Double. Blanc.

Mardi, 1er Septembre. — S. Gilles, Abbé. Simple. Blanc.

Mercredi, 2. — S. Etienne, roi de Hongrie, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 3. — Office de la férie. Vert.

Vendredi, 4. — Office de la férie. Vert.

Samedi, 5. — S. Laurent Justinien, Evêque. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 6. — 14me après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Calvaire de Landerneau . . . . du 24 au 31 Août.
Augustines de Cuburien . . . . du 1er au 8 Septembre.

Archives diocésaines

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Mort de Pie X. — Nos lecteurs ont, sans doute, appris la mort de Sa Sainteté Pie X, survenue le jeudi 20 Août, vers une heure du matin.

Monseigneur l'Evêque s'est empressé de s'associer au deuil de l'univers catholique, par un télégramme adressé au Cardinal Camerlingue, et nous publions ci-dessous le Dispositif de la Lettre-Circulaire qui vient d'être envoyée au clergé et aux fidèles du Diocèse, pour prescrire les prières en usage dans ce douloureux événement (1) :

Art. 1er. — Le jeudi 27 Août, à 10 heures du matin, Nous célébrerons, dans Notre église Cathédrale, pour le repos de l'âme de Sa Sainteté Pie X, un service solennel auquel les fidèles de toute la ville sont spécialement invités.

Art. 2. — Un service solennel sera également chanté dans toutes les églises de Notre Diocèse, le premier jour qui paraîtra le mieux convenir, et cette cérémonie sera annoncée la veille au soir et le jour même par le glas de toutes les cloches.

On devra pareillement célébrer une messe à la même intention dans toutes les chapelles de nos communautés et établissements religieux.

Art. 3. — Les prêtres qui ne célébreront pas le service dont il vient d'être parlé, sont invités à dire chacun une messe pour l'âme du Souverain Pontife défunt.

Nous exhortons les fidèles, mais surtout les personnes pieuses et celles qui vivent en communauté, à faire une ou plusieurs communions pour le Pape défunt et à lui appliquer les indulgences plénières qu'elles peuvent gagner.

Art. 4. — Tous les prêtres diront à la messe, jusqu'au 31 Août inclusivement, l'oraison *pro Papa defuncto*, la première des oraisons diverses *pro defunctis*.

Art. 5. — Le dimanche 30 Août on chantera avant la grand' messe le *Veni Creator* avec le verset et l'oraison correspondants pour attirer les lumières du Saint-Esprit sur le Conclave.

Art. 6. — A partir du 1er Septembre et jusqu'au jour où sera connue l'élection du nouveau Pape, tous les prêtres réciteront à la messe l'oraison *pro Papa eligendo*.

(1) Une traduction bretonne de cette Circulaire paraîtra incessamment.

imper et Léon

Donné à Quimper, en Notre résidence épiscopale de Saint-Joseph, le 25 Août 1914, en la fête de S. Louis, roi de France.

PAR MANDEMENT :
J.-M. PILVEN, Ch. hon.,
Secrét. gén. de l'Évêché.

† ADOLPHE,
Évêque de Quimper et de Léon.

II. Oraison *pro tempore belli.* — Cette oraison est commandée *pro re gravi*. Elle ne doit pas être omise, même aux fêtes doubles de seconde et de première classe. Dans ce dernier cas, s'il n'y a pas une seconde oraison, on la dit sous la même conclusion que l'oraison du jour. (R. P. Hœgy : *Le Cérémonial romain.)* Elle doit s'ajouter aux oraisons *Pro Papa defuncto vel eligendo*.

III. — Avis à MM. les Curés et Recteurs — Etant donné le grand nombre de prêtres et de séminaristes qui sont dans les rangs de l'armée, soit à titre de combattants, soit comme aumôniers, brancardiers ou infirmiers, il est malheureusement à prévoir que le clergé du diocèse aura à déplorer, au cours de la guerre, la mort de plusieurs de ses membres. Dans l'impossibilité d'être informé directement, l'Evêque demande à MM. les Curés et Recteurs, qui sont en relation avec les familles, de vouloir bien lui adresser les renseignements qui leur seront parvenus. Ils ne devront transmettre que des renseignements parfaitement sûrs et soigneusement contrôlés, dont ils auront soin, chaque fois, d'indiquer la source.

IV. Enseignement libre. — Dans les circonstances où nous sommes, les enfants sont presque partout une charge pour leurs parents. Les garderies rendent déjà de grands services aux familles, mais elles ne s'occupent guère que des tout petits enfants. Nous voudrions voir nos écoles libres se rendre encore plus utiles. Nous demandons donc à MM. les Curés et Recteurs de faire la rentrée des classes le plus tôt possible, partout où les écoles ne sont pas en fait déjà occupées. Ces Messieurs devront écrire eux-mêmes à leur personnel pour lui annoncer la nouvelle date de rentrée. Nul doute que les membres de l'enseignement ne consentent à faire le sacrifice d'une partie de leurs vacances, et MM. les Curés pourront bien faire ressortir aux yeux de leur population ce dévoûment des maîtres et maîtresses qui n'hésitent pas à sacrifier un repos bien mérité, dans l'unique but de rendre service aux pères et aux mères de famille.

Quelques écoles sont peut-être déjà prises pour des ambulances. Il faudrait voir là, d'accord avec la municipalité, si on ne pourrait pas réussir à faire transporter ces ambulances dans d'autres locaux. Les arguments ne manquent pas pour obtenir gain de cause. Dans le cas où on se heurte-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

rait à un refus obstiné, on prendra de l'école tout ce qui est disponible, et on tâchera d'utiliser d'autres locaux. Il suffira d'aviser M. l'Inspecteur d'Académie que, l'école étant réquisitionnée, on ouvre des classes ou des dortoirs dans tels et tels endroits.

De même si le directeur d'une école a été mobilisé, un adjoint peut ouvrir et continuer l'école, il aura seulement à en aviser par lettre M. l'Inspecteur d'Académie.

Pour plus de facilité, M. Nicol, école Saint-Blaise, Douarnenez, est chargé de recevoir toutes ces lettres, et de les remettre en bloc à M. l'Inspecteur d'Académie.

Examens. — On croit qu'il n'y aura rien de changé pour les dates des examens du Brevet élémentaire et du Brevet supérieur.

V. Auxiliaires et suppléants. — Nous avons nommé auxiliaires :

MM.

A Henvic. . . . . Brannellec, surveillant au Collège, Lesneven ;
Kerlouan. . . . . Colin, professeur honoraire au Collège de Lesneven ;
Plouzévédé. . . . . Abolivier, vicaire à Tréflaouénan ;
Douarnenez . . . Crocq, surveillant à l'Ecole St-Yves, Quimper ;
Sainte-Croix de Quimperlé . . Sichez, vicaire à N.-D. de l'Assomption ;
St-Pol de Léon. Quillévéré, jeune prêtre de la dernière ordination ;
Pleyben. . . . . . Suignard, professeur à l'Institution Saint-Vincent de Quimper.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — Le succès des armes françaises.
II. — Les âmes des militaires en danger de mort.
III. — Les Œuvres de secours aux blessés.

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 30 Août :* offices aux heures habituelles, et messe militaire à midi.

Mercredi 2 Septembre : confession des enfants de la Communion privée ; le lendemain, messe et communion générale à 7 heures.

Vendredi 4 : exposition du Saint-Sacrement de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir, et pour les hommes de 8 à 9 heures. La récitation du chapelet et des prières pour la paix se feront à 5 heures, ce jour-là.

Samedi 5 : confession des garçons du grand catéchisme.

Dimanche 6 : communion générale des hommes, à 7 heures.

N. B. — Les prières publiques pour le temps de la guerre se font le dimanche à l'issue des vêpres. Les autres jours, chapelet et prières en communion à la même intention.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche :* après vêpres, prières pour la France, bénédiction du Saint-Sacrement.

Mardi : 7 heures, messe recommandée par la Ligue Patriotique des Françaises pour le succès de nos armes.

Tous les jours, à 8 heures du soir, chapelet et Salut.

Lundi, mardi, mercredi : confession des enfants.

Mercredi et *jeudi :* à 7 heures, messe de communion.

1er vendredi du mois : 5 h 1/2, messe des Bretons ; 2e messe à 7 heures ; 8 heures, messe et réunion des mères de famille. Toute la journée, le Saint-Sacrement sera exposé. Le soir, à 8 heures, réunion générale, où les hommes ont leur place réservée.

Service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Perrot, vicaire de Clohars-Carnoët, à Taulé, le mardi 1er Septembre.

Impressionnante cérémonie patriotique.

Comme la *Semaine* l'a annoncé, les Sociétés de la Croix-Rouge ont fait célébrer à la cathédrale de Saint-Corentin, le dimanche 23 Août, à 9 heures, une messe solennelle pour la bénédiction de leurs travaux et le salut de la France.

Cette pieuse initiative a donné lieu à une imposante manifestation patriotique que présidait Monseigneur, assisté de MM. les vicaires généraux Gadon et Cogneau. MM. les chanoines et le clergé de la paroisse avaient pris place au chœur. La cathédrale, brillamment éclairée, avait arboré, autour d'un immense transparent portant une croix rouge, de nombreux drapeaux de la quadruple entente. Aux premiers rangs de la foule qui s'y pressait pieuse et recueillie, on remarquait des officiers en tenue, les infirmiers et infirmières de la Croix-Rouge, munis de leur insigne, le drapeau des vétérans de la section de Quimper porté par un vétéran, celui de la Phalange d'Arvor également porté par un membre de cette société.

Pendant la messe, célébrée par M. le chanoine Rossi, aumônier de la Croix-Rouge, différents morceaux de style religieux furent remarquablement interprétés par le grand orgue et un quatuor. Le rythme grave de ces symphonies ajoutait au recueillement de cette immense assemblée priant pour nos soldats et pour la France.

Après l'Evangile, Monseigneur monta en chaire et prononça un remarquable discours dont nous sommes heureux d'offrir à nos lecteurs le texte complet :

O Crux, ave, spes unica...

Mes Frères,

Je salue, dans la Croix de Notre Seigneur Jésus-Christ, la gardienne des vertus militaires de la France, et l'inspiration de nos sociétés de la Croix-Rouge.

Le temps des Croisades est passé. Mais nous demeurons le Peuple des Croisades : et un reste du souffle religieux, qui ani-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

mait les aînés de notre race, soulève encore aujourd'hui les âmes, et se manifeste dans l'élan de foi auquel participent également les non-combattants retenus au pays, et les combattants déjà rendus sur le théâtre de la guerre, pour Dieu et pour la Patrie.

Nous recevons, de nos aumôniers militaires, l'écho ému des impressions de l'armée dans sa veillée des armes. Autour d'eux éclate, dans le cœur de leurs hommes, toute l'ardente piété de l'âme bretonne, et les officiers sont les premiers à en donner l'exemple, avec une simplicité égale à leur bravoure. Le prêtre qui m'écrit ajoute : « Nos jeunes gens de Cornouaille et de Léon sont heureux de nous entendre leur parler la langue du pays. Vous pouvez compter que nous serons toujours auprès d'eux, et nous n'aurons, ni eux ni nous, aucune peine à nous montrer vaillants ». L'Evêque, mes Frères, leur a fait parvenir sa paterternelle bénédiction, pour eux et pour leurs régiments, car nul plus que l'Evêque n'est heureux et fier de constater, une fois de plus, l'accord, toujours fécond, de la Croix et de l'Epée.

J'ai lu, dans le récit de nos guerres d'Afrique, qu'en 1846, comme une colonne de notre armée traversait le champ de Sidi Brahim, où quelques mois auparavant, un bataillon de chasseurs à pied s'était fait tuer jusqu'au dernier homme, le général fit recueillir les ossements des glorieuses victimes. On les dressa en pyramide. Un tertre les recouvrit. Il fut revêtu de gazon, et au sommet on planta la *Croix*. Alors, la troupe défila solennellement, au port d'armes, devant le mausolée improvisé. Quand son centre est à sa hauteur, le général l'arrête, lui fait faire front, et longuement il salue de l'*épée*, en commandant deux salves.

La Croix et l'Epée, qui s'allient si justement sur les tombes militaires, ne s'accordent pas moins bien sur les champs de bataille.

Cet accord date du jour où Constantin vit resplendir la Croix de Jésus-Chrit sur les armes de ses soldats, et remporta, grâce à elle, la victoire du Pont Milvius, qui consacrait le triomphe du droit chrétien sur la tyrannie païenne.

Cet accord s'est maintenu depuis lors dans toutes les guerres où le Droit s'est trouvé aux prises avec l'injustice et la violence. Il n'a pas toujours empêché la défaite du droit. Il a du moins toujours ménagé à l'iniquité triomphante la flétrissure nécessaire, et toujours procuré aux victimes de la force injuste la satisfaction de l'honneur sauvegardé et l'espoir des revanches prochaines.

C'est la Croix, je l'espère, qui, vivante par la prière au cœur de nos soldats, leur donnera, dans les combats de revanche, contre un ennemi qui viole ouvertement les lois les plus élémentaires de la civilisation chrétienne, la confiance en la sainteté de leur cause, l'abnégation, le dévouement, la solidité et l'élan qui mènent à la victoire.

C'est elle déjà qui, inspirant vos sacrifices spontanés, a suscité dans toutes les classes de la nation ces engagements volontaires, par lesquels, avec la même aisance qu'ils mettraient dans un acte de dévouement ordinaire, tant de bons Français de tout âge viennent offrir au pays, pour l'amour de Dieu, tous leurs espoirs d'avenir avec leur vie.

C'est elle encore qui, les bras tout imprégnés des leçons et des grâces de la Passion de Notre Seigneur Jésus-Christ, garde à nos cœurs angoissés le calme patriotique dans l'attente des événements que prépare la Providence, et qui, élevant nos âmes à la hauteur de tous les devoirs nobles et douloureux, les fortifiera contre le découragement, et leur fera apercevoir, par delà la victoire durement disputée, chèrement achetée, des temps meilleurs, le prestige français reconquis, une politique plus sage, et, qui sait ? peut-être la liberté enfin rendue à l'Eglise de France.

Pauvre Croix de Jésus-Christ ! Elle a traversé une longue série d'épreuves dans le pays qui lui doit sa gloire. Mais voilà que la France, pareille à la mère de Constantin qui alla déterrer le bois du divin sacrifice sur la colline sainte où les païens croyaient l'avoir enseveli pour toujours, la France aujourd'hui retrouve cette Croix, sans avoir à la chercher au loin, et, n'osant pas encore la saluer ouvertement, la reconnaît timidement, suspend pour ses pieuses servantes l'exécution des nouvelles lois d'exil, amène ses prêtres au front des troupes comme aux ambulances militaires, et accourt dans les églises, où la bénédiction du Sauveur crucifié est si réconfortante pour les âmes et pour les peuples, au moment des grandes crises qui jalonnent leur histoire.

Et, à la même heure, le chef de la nation amie et alliée, voulant resserrer autour de lui, à la veille de l'effort commun, tous les membres de la grande famille slave, restitue à la Pologne son autonomie, et la proclame libre dans sa religion comme dans sa langue, mettant ainsi un terme à 150 ans d'injustice et d'oppression. Or, où va-t-il puiser son inspiration généreuse ? Il le dit lui-même : « L'aube d'une nouvelle vie commence pour vous. Que dans cette aube resplendisse *le signe de la Croix*, symbole de la souffrance et de la résurrection des peuples. »

Mes Frères, ce signe de la Croix n'est pas seulement le symbole très expressif de la force donnée aux âmes et de la justice rendue aux peuples.

Quand les fondateurs des Sociétés qui nous ont invités à cette réunion de prières ont voulu donner à leur œuvre et aux personnes qui s'y dévouent un emblème qui traduise bien leur pensée et qui soit facilement compris de tout le monde, ils l'ont emprunté à la Croix du Christ. Elle est l'emblème de la charité.

C'était dire au monde tout entier : Agissons en chrétiens, même dans le feu des combats. Adoucissons la guerre ! Epar-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

gnons les hôpitaux dans les villes bombardées et les ambulances des champs de batailles. Respectons les blessés et ceux qui les soignent.

C'était dire aux hommes et aux femmes de cœur, que l'état de guerre laisse encore libres de leur personne et de leur temps : Organisons contre la souffrance humaine la victoire de la charité. Médecins et prêtres, religieuses et femmes du monde, groupons-nous sous le signe de la Croix. Faisons appel à tous les concours. Rappelons les Français et les Françaises, qui gémissent, au delà de la frontière, d'être, par leur titre très humble et très beau de congréganistes, proscrits de la Patrie et écartés du service de ces hôpitaux où la place de beaucoup d'entre eux serait marquée. Tous ensemble, disputons à toutes les variétés de blessures et à toutes les formes de maladies les fils de France, dont la vie précieuse peut encore être conservée pour le salut du pays, par le bienfait de la Croix !

C'était dire à tous les bons Français : Aidez la Croix-Rouge dans son œuvre par vos aumônes. Vous participerez ainsi à ses mérites. Vous avez reçu de nos blessés la charité du sang, qui vient du cœur. Répondez-y par la charité de la bourse, qui vient également du cœur, sous la divine influence de la Croix.

Que la Croix soit bénie de rayonner sur la France, comme une source de grâces, au milieu même des épreuves de la guerre !

Le grand Pape qui vient de mourir nous invitait, au moment où cette guerre commençait, à reporter nos regards « vers Celui de qui seul peut venir le secours, vers le Christ Prince de la Paix, et médiateur tout puissant des hommes auprès de Dieu ».

Puisse le Saint Pontife continuer pour nous dans l'autre vie le ministère paternel qu'il remplissait avec tant de cœur ici-bas, pendant que nous prierons Notre Seigneur de recevoir dans l'éternel repos son âme qui livra si bravement en ce monde le bon combat de la Croix.

Sur la tombe de ce soldat de Jésus-Christ, qui fut le chef suprême de l'Eglise militante, sous le signe auguste de la Croix qui sauve et qui glorifie, l'Eglise pourra écrire la parole solennelle de l'Apôtre : *« Bonum certamen certavi : fidem servavi : in reliquo reposita est mihi corona justitiæ, quam reddet mihi justus judex.* J'ai combattu le bon combat. J'ai conservé la Foi. Il me reste à recevoir la couronne de justice, que me donnera le Juge équitable. »

Puissent tous nos soldats morts mériter la même épitaphe et recevoir la même récompense, grâce à la Croix !

O Crux, ave, spes unica !

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché

26e Année. Vendredi 4 Septembre 1914. N° 36

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon et Mandement prescrivant des prières solennelles à l'occasion de la mort de Notre Saint Père le Pape Pie X ; Auxiliaires et suppléants ; A propos du binage.

II. — Partie non officielle. — Apostolat de la Prière.

III. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Enseignement libre ; Quimper : Service funèbre pour le Souverain Pontife, Visite aux blessés ; Nécrologie : M. C.-Y. Thomas, recteur de La Martyre ; Saint-Marc à N.-D. du Folgoat ; Triduum de prières à N.-D. du Folgoat ; Combrit : Pardon de N.-D. de la Clarté ; Morlaix : Grand Pardon de N.-D. de la Salette ; Morlaix pendant la guerre ; Ecole libre Saint-François Xavier, Vannes.

IV. — *Annonces.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 6 Septembre. — 14me Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.
Lundi, 7. — Office de la férie. Vert.
Mardi, 8. — Nativité de la B. V. Marie. Double de 2e classe avec Octave. Blanc.
Mercredi, 9. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.
Jeudi, 10. — S. Nicolas de Tolentino, Confesseur. Double. Blanc.
Vendredi, 11. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.
Samedi, 12. — Le Très Saint Nom de la B. V. Marie. Double majeur. Blanc.
Dimanche, 13. — 15me après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Augustines de Cuburien.	du 1er au 8 Septembre.
Landévennec	du 9 au 11 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon et Mandement prescrivant des prières solennelles à l'occasion de la mort de Notre Saint Père le Pape Pie X.

ADOLPHE-YVES-MARIE DUPARC, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège Apostolique, Evêque de Quimper et de Léon, au Clergé et aux Fidèles de Notre Diocèse, salut, paix et bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

I. — Au milieu des angoisses qui, depuis quelques semaines, étreignent nos cœurs, le plus douloureux de tous les deuils vient de frapper les peuples catholiques. Ils s'associeront tous à l'immense tristesse de l'Eglise. Mais aucun d'eux assurément ne ressentira cette perte avec une émotion plus filiale que le peuple français, car aucun sans doute ne fut plus paternellement aimé par Celui qui vient de mourir.

Il a plu à Dieu de rappeler brusquement à Lui, dans sa quatre-vingtième année, le grand Pape qui, pendant onze ans, a gouverné, avec un sens si hautement surnaturel, la Sainte Eglise, notre Mère.

Nous venions à peine d'apprendre sa maladie, quand s'est répandue la nouvelle de sa mort, le jeudi, 20 Août.

Il y a huit mois, Nous l'avions vu plein de vie. Nous osions même, alors, lui souhaiter, en public, à la fin de la séance où fut proclamée l'héroïcité des vertus de Dom Michel Le Nobletz, de vivre encore assez d'années pour procéder lui-même à la Béatification de notre Vénérable. Tout faisait espérer que ce souhait pourrait se réaliser, et qu'une carrière aussi longue que celle de Pie IX ou de Léon XIII permettrait à Pie X d'achever tant d'œuvres par lui commencées pour la gloire de Dieu et la prospérité de l'Eglise.

Le Souverain Maître en a décidé autrement.

Mais, si court qu'ait été son Pontificat, ce Pape ne s'en ira pas, les mains vides, devant son Juge.

Il s'était donné pour mission de « tout instaurer dans le Christ ». Son siècle affichait au contraire l'intention de tout organiser en dehors du Christ ou plutôt contre le Christ.

Un rapide tableau des œuvres du vénéré Pontife vous montrera comment Il a lutté contre cette conjuration universelle. Nous croyons pouvoir vous prouver ensuite qu'Il a profondément aimé la France, même dans les occasions où Il semblait la traiter avec sévérité.

II. — La guerre aux erreurs et aux passions de l'humanité est de tous les temps, et les annales de la Papauté dans les siècles passés sont remplies de l'histoire des hérésies qu'elle a vaincues.

Peu de Pontifes, croyons-Nous, ont vu surgir, sous leur règne, une hérésie plus vaste, plus radicale et plus perfide que le Modernisme. Si le Pape n'y avait pas mis ordre, ce système, dont il a pu dire justement qu'il était « le rendez-vous de toutes les hérésies », eût fini par supprimer tous nos dogmes, sous prétexte de les rajeunir, car il visait à vider de son contenu surnaturel et divin la Sainte Ecriture et toutes les sciences religieuses qui dépendent d'elle.

Ce fut le mérite de Pie X de discerner l'erreur, de la réduire à une forme précise, d'en bien montrer le venin et de la condamner dans son Encyclique *Pascendi ;* puis de la poursuivre dans toutes ses manifestations philosophiques, théologiques, scripturaires ou historiques et dans les hommes, prêtres ou laïques, qui s'y obstinaient ; et enfin, par les Conseils de vigilance diocésains et par le serment antimoderniste, d'établir une barrière moralement infranchissable entre les croyants et ce foyer d'erreurs.

Le Modernisme peut survivre dans quelques esprits faux ou malintentionnés : on doit donc toujours s'en défier et le combattre. Mais il ne peut plus faire de victimes innocentes. Les prêtres, les séminaristes, les fidèles de bonne foi sont avertis, et l'Eglise veille.

Cet acte essentiel suffirait à la gloire d'un long Pontificat.

Les erreurs contre la foi ont toujours leur retentissement dans l'ordre pratique. On peut ne vouloir à aucun prix les partager, et pourtant en subir inconsciemment l'influence.

C'est ainsi que, parallèlement au modernisme théologique, il y eut un *modernisme social*, caractérisé par des tendances plutôt que par des doctrines clairement formulées : tendance à abuser des idées démocratiques ; à raviver les haines de classes ; à exagérer les avantages des syndicats et à en atténuer les dangers ; à trop étendre le droit de grève et à trop resteindre la liberté du travail ; à élargir outre mesure, dans les discussions entre le travail et le capital, le domaine de la justice au détriment de celui de la charité ; et, en général, tendance à rejeter les directions de l'Eglise en matière sociale, et répugnance à donner une note franchement catholique aux associations ouvrières et aux œuvres diverses qui rayonnent autour d'elles.

Les utopies dont le *Sillon* se fit l'apôtre se rattachaient à cet ensemble d'idées fausses et de pratiques dangereuses. La Lettre paternelle et grave, par laquelle Pie X l'invita à disparaître ou à se transformer, fut, avec le *Motu proprio* de 1903 sur l'action populaire chrétienne et l'Encyclique aux catholiques allemands sur la neutralité dans les œuvres, l'un des

Archives diocésaines de Quimper et Léon

actes les plus importants de son ministère, et celui dont notre diocèse doit lui demeurer le plus reconnaissant.

Son souci de la saine doctrine fut d'ailleurs constant, et sa vigilance se fit sentir dans tous les milieux croyants.

Combien Il souffrait de penser que des enfants chrétiens reçoivent une instruction païenne ! Aussi Il approuvait hautement les Evêques de France dans leur campagne contre l'école athée et faisait un devoir aux pères de famille de supporter tous les sacrifices plutôt que d'exposer leurs enfants à perdre la foi.

Aux jeunes clers, Il ne cessait de recommander, avec une énergie croissante, la Somme de saint Thomas, et peu de jours avant sa mort, Il faisait publier vingt-quatre énoncés de thèses empruntées à la doctrine du maître, pour fixer les idées dont doit se pénétrer l'enseignement philosophique qui leur est destiné (1).

Il exhortait les prêtres à bien faire connaître toute la Religion au peuple chrétien, et particulièrement, d'une manière plus approfondie, à tous ceux qui, ayant une certaine culture, ont besoin d'avoir des connaissances religieuses plus étendues et mieux raisonnées (2).

Il demandait instamment aux écrivains laïques de se bien pénétrer de la vérité entière, et, de tout son pouvoir, Il détournait les journalistes des méthodes de neutralité et des habitudes de concessions qui les rendraient complices des mauvaises doctrines et des mauvaises lois. Quand on a l'honneur de parler ou d'écrire sur les questions qui intéressent l'Eglise, ce doit être toujours pour exprimer des idées vraiment justes parce qu'elles sont pleinement catholiques.

III. — Mais les idées justes ne vivent pas longtemps dans les âmes et n'y peuvent guère porter de fruits, si elles ne sont pas entretenues et animées par un vif esprit de foi, et cet esprit lui-même ne peut se maintenir que par une piété solide.

La piété est la vie même du prêtre. C'est pourquoi le Pape, qui avait déjà, dans la personne du Bienheureux Curé d'Ars, offert en modèle au monde entier le prêtre le plus pieux de France, insista grandement auprès de tous les prêtres, dans une Lettre écrite à l'occasion de son Jubilé sacerdotal, pour leur inculquer l'obligation stricte d'être fidèles à tous les exercices spirituels, dont la tradition et l'expérience ont démontré la nécessité pour garder à l'âme sa ferveur et son zèle. Ne retrouverait-on pas d'ailleurs dans ses avis comme un écho vivant des règles spirituelles qui gouvernaient sa propre vie ? C'est dans le même but et le même esprit qu'Il

(1) *Acta apostolicæ sedis*, 3 Août 1914.
(2) *Acerbo nimis*, 15 Avril 1905.

réforma si heureusement le Bréviaire et qu'Il exhorta si fréquemment les clercs à l'exécution plus minutieuse et plus réfléchie de la sainte Liturgie.

La piété n'est pas moins nécessaire aux fidèles. Sans elle la vie divine ne circulerait plus assez abondante dans l'âme et le corps de l'Eglise.

Ils doivent surtout alimenter leur piété dans la Sainte Communion.

Aucun Pape n'a réclamé avec une autorité plus formelle et plus tendre le retour à la communion faite de bonne heure, à la communion fréquente, et, s'il se peut, quotidienne, mais à la communion bien faite, en état de grâce, avec intention réellement droite.

Certes, il a magnifiquement exalté l'Eucharistie par la présence et la parole de ses Légats aux Congrès solennels tenus dans les deux mondes, et spécialement à celui de Lourdes.

Il s'est, en outre, efforcé d'entourer l'Hostie Sainte d'une véritable atmosphère de recueillement, jusque dans les plus modestes églises, en y ramenant l'exécution du plain-chant grégorien et en proscrivant des cérémonies religieuses la musique profane.

Mais l'impulsion donnée par Lui à l'habitude de la communion contribuera plus que toutes les solennités extérieures au développement du règne de Notre Seigneur Jésus-Christ sur la terre. Le meilleur moyen de travailler au salut de la France est d'entrer le plus largement possible dans les voies indiquées par le « Pape de l'Eucharistie » et d'appliquer aux jeunes enfants comme aux grandes personnes la loi salutaire qu'Il nous a posée.

A quelle autre source pourraient aller puiser leur force nos généreuses chrétiennes, nos hommes d'œuvres, nos jeunes catholiques ? Pie X le leur a rappelé dans chacune de leurs visites au Vatican, comme Il n'a cessé de le dire aux Evêques, chaque fois qu'Il les invitait à grouper leurs hommes dans ces Unions diocésaines, où Nous voyons avec Lui l'espérance la plus fondée et le moyen le plus efficace de notre relèvement national. L'Eucharistie anime l'action comme elle alimente la croyance. Elle est le sacrement de l'Union, de l'Union active et persévérante.

L'Union ! pensez-vous que, en nous la demandant sur le terrain religieux, Il ne se disait pas que le recours à l'Eucharistie nous ferait oublier facilement, du moins dans les heures décisives où il y va des intérêts de l'Eglise et du pays, les divisions qui nous affaiblissent et qu'il condamnait sans se lasser ? Il pensait : agenouillés ensemble, communiant au même pain sacré qui est pour eux le même Dieu, sentant, contre ce Dieu et l'Hostie mystérieuse où il vit, gronder dans leur pays toutes les forces révolutionnaires, ils comprendront

Archives diocésaines de Quimper et Léon

le besoin et le devoir de s'unir contre les persécuteurs de l'Eglise. Hélas ! Cette espérance n'a guère été justifiée par les événements. Mais elle pourrait l'être encore, et Nous voulons y compter, si enfin les hommes qui communient sont capables de saisir tout le sens d'une communion bien faite et décidés à lui faire porter toutes ses conséquences dans leur vie publique comme dans leur vie privée.

IV. — Il serait trop long, Nos très chers Frères, de vous exposer l'œuvre législative de Pie X. Nous nous contenterons de vous dire que, après une réorganisation complète de la Curie Romaine et des administrations qui en dépendent, Il a commencé et presque mené à son terme la refonte du Droit Canonique, dont plusieurs chapitres importants, relatifs au mariage, aux congrégations religieuses, aux sacrements, sont déjà promulgués.

Mais nous ne pouvons passer sous silence ses rapports avec les gouvernements du monde entier.

Quand Il fut élu, l'opinion l'accusa de n'être ni diplomate ni politique. Il n'en fut pas moins amené à traiter des affaires très graves avec tous les Etats qui comptent des catholiques parmi leurs habitants. Un Pape a beau n'avoir que des préoccupations spirituelles, le souci même de la gloire de Dieu, de la vie de l'Eglise et du salut des âmes, le force à entrer en relation avec les chefs des peuples.

Le plus souvent, hélas ! depuis de longues années, ses rapports avec eux sont pour Lui une source de difficultés et de peines.

S'il a eu la joie d'exercer un arbitrage heureux entre le Pérou, la Bolivie et le Brésil, — de développer la hiérarchie catholique au Brésil et en Angleterre, — de coopérer à l'amélioration du sort des Indiens dans l'Amérique du Sud ; — Il a souffert à maintes reprises de l'attitude de la Russie, — des dissensions et du danger de schisme en Pologne, — de la persécution des catholiques en Bolivie et à l'Equateur, — des entreprises de l'Espagne contre les droits de l'Eglise, — de la Loi de Séparation en Portugal, — et de l'Usurpation Italienne perpétuée sous ses yeux dans la cité romaine et longtemps aggravée par la présence au Capitole d'une municipalité prisonnière de la Franc-Maçonnerie.

Pie X a donc eu, pendant son règne, bien des motifs de larmes, et l'on pourrait dire de Lui comme du premier Pape, quoique pour des motifs bien différents : *Petrus flevit amare*. Il a pleuré sur l'apostasie des peuples, et pleuré sur tant d'apostasies individuelles, plus encore sans doute que sur le cruel désastre de Messine et sur les malheurs de la guerre présente.

Mais Nous ne croyons pas qu'aucune douleur plus vive ait pu faire souffrir son cœur que celle qui lui vint de cette Fille

aînée de l'Eglise, qui est notre Patrie, hélas ! si coupable, et pourtant si noble encore et si passionnément aimée.

Il connaissait son héroïque histoire et y applaudissait. Il s'inspirait de ses théologiens et de ses orateurs de génie. Il admirait sa fécondité en apôtres de toutes sortes dans le clergé et parmi les fidèles. Il jouissait de pouvoir béatifier nos Agathange de Vendôme et nos Cassien de Nantes, nos Carmélites de Compiègne, nos Mères Postel et Barat, notre P. Eudes, et surtout notre protectrice nationale, Jeanne d'Arc ; et, ne pouvant mieux montrer sa loyale sympathie pour nous, Il baisait publiquement le drapeau de la France, à l'heure même, hélas ! où des juges français condamnaient le drapeau pontifical.

Pierre a pleuré amèrement, car, sans provocation de sa part, la nation aimée l'a frappée au cœur, vous le savez, en envoyant à Rome son premier magistrat, dans des conditions contraires à toutes les traditions du monde catholique et blessantes pour le Chef de l'Eglise, et en rappelant de Rome son ambassadeur après la très juste protestation qui s'imposait au Pape.

La loi de Séparation est sortie de là. Et, pour résumer en peu de mots, avec calme, le jugement qu'il convient de porter sur cette Loi, laissez-Nous emprunter le langage d'un Député de ce Diocèse, qui aime aussi ardemment la France que l'Eglise, et qui en fournit des preuves éloquentes, depuis plus de quarante ans.

Il dit : « La Séparation de l'Eglise et de l'Etat, en France, n'est point l'effet d'un mouvement spontané et réfléchi de l'opinion générale ; elle est le fruit d'une véritable conjuration antichrétienne, le couronnement d'une campagne entreprise depuis un quart de siècle pour détruire la vie religieuse du pays ; elle n'a point eu pour objet de donner à l'Eglise catholique, au lieu du statut établi par le Concordat de 1801, l'entière liberté de ses institutions, de son organisation, de son développement ; elle a couronné, par une législation incompatible avec sa constitution, par la confiscation de ses biens et la persécution déguisée de ses prêtres, l'œuvre de déchristianisation poursuivie, sous le nom de laïcisation de l'Etat, pendant vingt-cinq années » (1).

Voilà la vérité, et il fallait la dire, à l'heure où va descendre dans la tombe le vieux Pape, auquel s'appliquerait si justement la parole que dit de Notre Seigneur Jésus-Christ notre saint Evangile : *« In finem dilexit eos »*. Il nous a aimés jusqu'à la fin : aimés avec désintéressement, malgré nos défaillances et malgré ses échecs, au risque de froisser parfois ses autres enfants ; aimés, quand Il a voulu sacrer lui-même à Saint-

(1) A. DE MÛN : article de la *Revue de Dublin*, Juillet 1907.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Pierre de Rome quatorze évêques français ; aimés dans le maintien de nos droits en Orient ; aimés dans l'accueil fait à nos ouvriers, à nos jeunes gens, à nos premiers communiants ; aimés, nous, Bretons de ce diocèse, dans nos couronnements de Notre-Dame de Kernitron et de sainte Anne la Palue, dans l'attribution officielle à notre Province du Patronage de sainte Anne, dans les faveurs attachées à notre Congrès Marial ; aimés, nous tous, Français, quand Il s'écriait en béatifiant le Curé d'Ars : « Bientôt Dieu opérera des prodiges pour la France » ; aimés dans les démarches qu'Il tentait pour nous épargner les horreurs de la guerre, dans les bénédictions qu'Il accordait à nos compatriotes quittant Rome pour répondre à leur ordre de mobilisation, et dans les souhaits pour la paix qu'Il formulait, dit-on, avant de mourir !

Et maintenant, Il est allé rejoindre dans l'éternelle vie ses illustres prédécesseurs, et tous ces grands Saints dont Il a commenté les travaux dans les Encycliques, les Anselme, les Chrysostome, les Borromée, les Grégoire le Grand, qui unirent à la plus haute vertu la connaissance parfaite des besoins de leur temps, et parmi lesquels la postérité le placera lui-même.

Sa vie très édifiante Nous rassure sur son état présent. Il Nous a même été donné d'entendre dire, de son vivant, que des grâces précieuses avaient été obtenues par son entremise. Mais cette douce confiance ne Nous empêchera pas de prier longuement pour son âme. Les responsabilités d'une existence si chargée de graves obligations sont lourdes.

Nous le recommanderons à la Bienheureuse Vierge dont Il fut le dévot serviteur, dont Il prêchait et propageait le Scapulaire, le Rosaire et les médailles, et dont Il a si intimement uni le culte à celui de l'Eucharistie dans les dernières manifestations de Lourdes.

Nous invoquerons également pour Lui saint Joseph, qui fut le patron de son baptême.

En lui rendant ce suprême devoir, nous reporterons, comme Il l'a fait Lui-même, Notre pensée sur l'homme que Dieu lui destine pour successeur.

Pie X avait réglé depuis longtemps l'ordre du Conclave qui se réunirait après sa mort. Il avait supprimé les derniers vestiges du *veto* des puissances.

Le Conclave fera donc choix en toute liberté. Dieu seul peut savoir en ce moment quel sera l'élu des Cardinaux. D'avance Nous saluons en lui le Vicaire de Notre Seigneur Jésus-Christ, élevé sans intrigue à la plus haute fonction que le monde connaisse, la remplissant avec toute l'autorité, l'indépendance et la vertu du Prince des Apôtres, et méritant qu'on lui applique, avec la même vérité qu'à Pie IX, Léon XIII et Pie X, les paroles saisissantes que saint Cyprien écrivait à propos du Pape saint Corneille, il y a seize siècles :

« Après une promotion qu'il n'avait pas désirée, qu'il n'avait pas recherchée, mais qu'il a due à Celui auquel seul il appartient de faire les Pontifes, quelle activité dès son entrée en fonction, quelle hardiesse d'initiative ! Et, ce que nous devons principalement considérer et louer, quelle fermeté de foi et de courage, d'avoir persévéramment et intrépidement siégé à Rome dans la chaire sacerdotale, en un temps où l'opposition au sacerdoce faisait entendre de si effroyables menaces » (1) !

(Suit le Dispositif, qui a été publié dans le n° du 28 Août.)

II. Auxiliaires et suppléants. — Nous avons nommé auxiliaires :

	MM.
A Saint-Melaine, Morlaix	Duval, professeur à l'école Saint-Yves de Quimper ;
	L'Elchat, professeur à l'école Saint-Yves de Quimper ;
Châteauneuf . . .	Bothorel, surveillant à l'école Saint-Yves de Quimper ;
Landévennec . . .	Kermanac'h, vicaire au Faou.

En raison des circonstances actuelles, Nous dispensons MM. les Curés-Doyens de tenir la conférence que le règlement fixe à cette époque de l'année.

III. A propos du binage. — Nous avons permis aux prêtres qui exercent le ministère paroissial de *biner* le dimanche et les jours de fête, pour faciliter aux fidèles l'observation du devoir dominical. Nous leur rappelons qu'en usant de cette permission, ils sont tenus de se conformer rigoureusement aux règles canoniques qui régissent la matière, et qu'ils trouveront clairement exposées dans les *Prælectiones* de M. Bargilliat (traité De Parocho, ch. IV, art. 3, *De obligatione parochi quoad sacrum missæ sacrificium).*

PARTIE NON OFFICIELLE

Apostolat de la Prière.

INTENTION GÉNÉRALE POUR SEPTEMBRE 1914

Approuvée et bénie par N. S. P. le Pape :

LE REPOS ET LA SANCTIFICATION DU DIMANCHE

La sanctification du dimanche ne consiste pas à ne rien faire, mais autant que possible, à laisser ses occupations *ter-*

(1) S. CYPRIEN : *Lettre 52 à Antonien* (Traduction du cardinal Pie, IX-605).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

restres pour vaquer aux *fonctions célestes*. On ne s'y repose pas pour se reposer, bien que l'Eglise ait aussi en vue ce repos nécessaire ; on s'y repose pour s'y sanctifier. Faire cela et pas ceci, serait ne pas comprendre le sens de la loi.

Mais pour que le chrétien jouisse de ce repos, favorable à sa *vie physique* autant qu'à sa *vie morale*, il faut qu'on le lui donne. D'où, pour ceux qui d'une façon ou d'une autre pèsent sur le travail d'autrui, la très grave obligation d'alléger ce travail et de le suspendre, le dimanche.

Rendons à Dieu ce qui est à Dieu. Sanctifions le jour du Seigneur et faisons-le sanctifier. Ce n'est pas un jour passé à ne rien faire ou à mal faire qu'il demande comme un hommage, c'est un jour consacré à l'honorer, un jour qu'on réserve aux soins de son âme et de sa grande affaire. Sanctifions ce jour par l'assistance à la *messe* et par la *sainte communion*, par l'assistance aux *vêpres*, si nous le pouvons, par un peu plus de recueillement et de prières. Ne le profanons pas par des plaisirs ou des spectacles qui en feraient le jour *du démon* ; permettons à ceux qui dépendent de nous de remplir ce grand devoir et de s'accorder ce grand bienfait, et ne souffrons pas que le jour du Seigneur soit mieux respecté des nations protestantes qu'il ne l'est des peuples catholiques.

OFFRANDE QUOTIDIENNE POUR SEPTEMBRE

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur Immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour obtenir l'observation du dimanche.

Résolution apostolique : Veiller autour de moi, dans la mesure de mon influence, à l'observation du dimanche.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **Le succès des armes françaises.**
II. — **Les âmes des militaires en danger de mort.**
III. — **Les Œuvres de secours aux blessés.**

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Vendredi 4 Septembre* : exposition du S.-Sacrement, de 5 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir, et de 8 à 9 heures pour les hommes.

La récitation du chapelet et les prières pour la paix se feront ce jour avant la bénédiction de 5 heures.

Samedi : confession des garçons du grand catéchisme.

Dimanche 6 Septembre : offices aux heures ordinaires. Communion générale des hommes à la messe de 7 heures. — Messe militaire à midi. — Prières pour la paix après les vêpres, bénédiction

Le soir, à 8 heures, réunion des confréries du Rosaire et du Scapulaire : chapelet, procession bénédiction.

Lundi 8 Septembre : offices aux mêmes heures que le dimanche. Il n'y a pas de messe à 9 heures. Après les vêpres, à 3 heures, prières pour le temps de la guerre. — Il n'y a pas de réunion le soir.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche 6 Septembre* : 6 h. 1/2, messe et communion générale des jeunes filles associées du Sacré-Cœur.

Après vêpres, réunion de la confrérie de N.-D. des Victoires ; prières pour la France, Salut.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés, spécialement pour les victimes de la guerre.

Mardi 8 Septembre : 5 h. 1/2 et 7 heures, messe basse ; à 8 heures, grand'messe. — Le soir, à 8 heures, complies, prières pour la France, bénédiction.

Tous les jours : à 8 heures du soir, chapelet et Salut.

Enseignement libre. — M. Salomon, inspecteur diocésain, demande aux prêtres des paroisses d'avoir la bonté de lui indiquer tous les sujets qu'ils connaissent aptes à l'enseignement libre comme professeurs, comme moniteurs ou comme surveillants.

QUIMPER. — **Service funèbre pour le Souverain Pontife** — Le service solennel pour le repos de l'âme de Sa Sainteté le Pape Pie X, prescrit par Monseigneur l'Evêque, a été célébré, jeudi 27 Août, à la cathédrale de Saint-Corentin. L'église avait reçu pour la circonstance une parure de deuil : le catafalque, entouré de plantes vertes et de candélabres, était dressé au haut de la nef, devant l'entrée du chœur entièrement décoré de tentures noires semées de larmes. Les stalles étaient occupées par MM. les chanoines et les membres du clergé de la ville. Dans l'assistance nombreuse et recueillie qui remplissait la nef et une partie des bas-côtés, les représentants de toutes les classes de la société étaient confondus priant avec dévotion pour le Père commun rappelé à Dieu.

Mgr l'Evêque présida le chant du nocturne, puis célébra la messe pontificale, à l'issue de laquelle il monta en chaire pour donner lecture de la Lettre pastorale qu'il a écrite à l'occasion de la mort du Souverain Pontife, et qui est publiée en tête de ce numéro de la *Semaine religieuse*...

L'absoute, également donnée par Monseigneur, a terminé cette imposante cérémonie dont le caractère de tristesse et de grandeur était bien en rapport avec les sentiments des catholiques en deuil.

— **Visite aux blessés.** — Jeudi 27 Août, un premier convoi de blessés arrivait à Quimper, où l'attendait une foule énorme dont les larmes, péniblement refoulées, n'empêchaient pas les enthousiastes acclamations.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Dès le lendemain, Monseigneur l'Evêque entreprit la visite des hôpitaux établis dans les différents quartiers de la ville. Sous l'aimable direction de MM. les Médecins-Majors, il parcourut lentement toutes les salles, s'arrêtant près de ceux qui paraissaient plus grièvement atteints. A tous il adressa de cordiales paroles de félicitation pour leur bravoure, de souhait pour leur rétablissement, de souvenir pour leurs familles. Partout, il admira l'esprit de décision des organisateurs, le zèle intelligent des infirmiers — dont plusieurs sont des prêtres du diocèse —, le tendre dévouement des religieuses et des infirmières. Ce pèlerinage douloureux, mais si réconfortant, s'acheva par l'infirmerie de la gare, où la Croix-Rouge se charge encore de donner, aux pauvres corps exténués par la route, un peu de réconfort, et aux âmes restées vaillantes, le premier sourire affectueux de la Patrie reconnaissante.

Le sacre de Mgr Le Fer de La Motte ayant été remis à une date ultérieure, Monseigneur l'Evêque prendra part aux fêtes de Saint-Pol de Léon, le 6 Septembre, et de N.-D. du Folgoët, le 8. Plus que jamais, la prière y sera ardente, continue, pour nos chers soldats et pour notre pays.

Nécrologie. — M. C.-Y. THOMAS, *Recteur de La Martyre.* — M. Thomas est mort à l'heure où la patrie appelait pour la défendre la plupart de ses enfants. C'est un prêtre pieux, exact, consciencieux et très dévoué qui disparaît. Né à Ploaré en 1864, il fit ses études au Petit-Séminaire de Pont-Croix, puis au Grand-Séminaire de Quimper. Ordonné prêtre en 1888, il fut pendant un an maître d'étude au Collège de Lesneven. Au cours de vacances scolaires, il fut nommé vicaire dans la paroisse voisine, à Ploudaniel. Il y exerça le saint ministère pendant dix-neuf ans, et c'est seulement à l'âge du rectorat qu'il la quitta pour devenir recteur de La Martyre ; c'est de là que le bon Dieu l'a appelé à lui, après six années d'un ministère trop court aux yeux des hommes.

Actif et plein d'ardeur, M. Thomas ne sut jamais ce qu'est le désœuvrement. L'une de ses occupations et son grand bonheur étaient d'initier aux premiers éléments du latin les jeunes âmes qu'il destinait au sacerdoce. Directeur éclairé, il savait stimuler les jeunes enthousiasmes et prévenir les écarts dangereux. Ploudaniel d'abord, puis La Martyre ont pu apprécier son talent pour le chant et la musique ; dans ces deux paroisses, il a fait progresser cette branche importante de la liturgie sacrée.

Son zèle ne se bornait pas au troupeau qui lui était confié. Prédicateur estimé, il acceptait volontiers de participer aux travaux des Missions diocésaines.

Depuis longtemps frappé à mort par une maladie inexorable, il montrait la même aménité au milieu de ses souffrances ; et malgré les soins d'une sœur dévouée, le mal terrible faisait des progrès rapides. Fidèle jusqu'au dernier moment à tous ses devoirs, il

donna, dans la souffrance, l'exemple d'une grande âme. Le samedi, il célébra la sainte messe une dernière fois ; le lundi, il reçut l'Extrême-Onction avec une piété édifiante, et mourut le dimanche suivant. A l'heure où plusieurs de ses paroissiens se préparaient chrétiennement à partir pour la frontière, sa belle âme s'envola vers le Ciel.

L'enterrement a eu lieu à La Martyre, au milieu d'une nombreuse assistance de vieillards et de femmes doublement éplorés.

R. I. P.

Saint-Marc. — **A N.-D. du Folgoat.** — Le dimanche 23 Août, près de 200 pèlerins, de Saint-Marc, hommes et femmes, sous la conduite de leur pasteur, se rendaient au Folgoat pour confier à la bonne Vierge leurs angoisses et leurs alarmes, et la supplier de protéger les vaillants qui, à la frontière, défendent la patrie.

A la messe, dite par leur Recteur en arrivant, tous communièrent avec une piété touchante.

A la grand'messe, rendez-vous fut donné pour l'Heure Sainte. A 1 heure, pas un ne manqua à ce pieux exercice que présida M. Le Pape, recteur du Folgoat, qui sut trouver dans son cœur d'apôtre des accents qui émurent nos pèlerins jusqu'aux larmes.

Après les vêpres, M. Balanant, notre recteur, prit la parole à son tour et, dans une éloquente allocution que nous trouvâmes trop courte, traça aux femmes chrétiennes leur rôle dans les circonstances actuelles. « Prenez exemple, leur dit-il, sur sainte Geneviève, sainte Clotilde et Jeanne d'Arc !.... Quel magnifique champ d'apostolat que notre chère France à l'heure actuelle !... Portez-y les prières de sainte Geneviève, les paroles enflammées de sainte Clotilde, le courage de Jeanne d'Arc, et devant Dieu, sinon devant les hommes, vous aussi, femmes chrétiennes, vous aurez bien mérité de la Patrie. »

Puis, rappelant que la France est le royaume de Marie, l'orateur termine en nous inspirant à tous la confiance que la France ne périra pas !

La procession se forme de nouveau, et bientôt le petit bourg du Folgoat retentit de nos cantiques : *Patrounez douç ar Folgoat !...* A la gare, notre train nous attendait... Bonne et sainte journée ! X.

Notre-Dame du Folgoat. — **Triduum de prières.** — *Les 6, 7 et 8 Septembre,* un triduum de prières pour nos soldats et la France aura lieu au sanctuaire de N.-D. du Folgoat, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr Duparc.

Dimanche, 6 Septembre : messes à 6, 8 et 10 heures ; — vêpres à 3 heures.

Lundi, 7 Septembre : messes à 6, 7 et 9 heures ; — vêpres à 3 heures ; à 8 heures du soir, procession aux flambeaux ; Heure Sainte.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mardi, 8 Septembre : Les messes commencent à minuit et se suivent d'heure en heure jusqu'à 10 heures ; à 9 heures, réception des processions ; à 10 heures, grand'messe chantée par M. l'abbé Maguet, recteur de Ploudaniel ; sermon breton par M. l'abbé Moënner, principal du collège de Lesneven ; — à 2 h. 1/2, défilé des processions ; vêpres solennelles ; allocution de Mgr l'Evêque ; Salut.

Combrit. — **Pardon de Notre-Dame de la Clarté.** — *Le samedi 12 Septembre*, à 2 h. 1/2 de l'après-midi, la procession partira de l'église paroissiale pour se rendre à la chapelle de Notre-Dame de la Clarté. A l'arrivée à la chapelle, vêpres, procession, et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Dimanche 13 : messes basses à 5, 6 et 7 heures ; à 10 heures, grand'messe chantée par M. le chanoine Orvoën, curé-archiprêtre de Quimper ; sermon par M. Sergent, aumônier des Religieuses Augustines de Pont-l'Abbé. — A 3 heures, vêpres solennelles, procession et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

N. B. — Une indulgence plénière, applicable aux âmes du purgatoire, peut être gagnée (aux conditions ordinaires), à la chapelle de Notre-Dame de la Clarté, le jour de la Nativité de la Sainte Vierge ou l'un des sept jours suivants.

Morlaix. — **Grand Pardon de N.-D. de la Salette,** les *19 et 20 Septembre.* — Programme : *Samedi 19 :* Première messe à 5 heures ; les autres messes se succéderont de demi-heure en demi-heure jusqu'à 10 heures. A 10 heures, sur l'esplanade, messe solennelle, chantée par M. l'abbé Castel, recteur de Saint-Melaine ; sermon breton par M. l'abbé Féroc, recteur de Ploujean. — A 2 heures, vêpres solennelles, Salut.

Dimanche 20 : Confessions à partir de 5 heures ; messes à 6, 8 et 9 heures ; — bénédiction du T. S.-Sacrement. — A 2 heures, pèlerinage des trois paroisses de Morlaix ; heure d'adoration, rosaire, vêpres solennelles ; sermon français ; bénédiction, *Te Deum.*

Pendant l'octave, indulgence plénière aux conditions ordinaires.

N. B. — Cette année, on ne confessera pas, à la chapelle de la Salette, pendant la nuit du 18 au 19. Les personnes qui désireront faire la sainte Communion aux premières messes le samedi 19, voudront bien se confesser dans leur paroisse.

Morlaix pendant la guerre. — Nous lisons sous ce titre, dans la *Résistance* de Morlaix :

« Le mercredi soir 26 Août, au moment où se terminaient les prières à Saint-Martin, voici que l'on annonce l'arrivée d'un train contenant de très nombreuses Ursulines.

Elles sont là, en effet, au nombre de soixante (plus une douzaine de leurs élèves de Saint-Pol de Léon), portant à la main un léger bagage. Leur vénéré aumônier, M. le chanoine Goulven, qui les avait accompagnées en Belgique, lors du décret d'expulsion de France, est revenu avec elles.

Lorsqu'elles furent exilées, elles installèrent leur communauté en Belgique, à 5 kilomètres d'Erquelnes, dans un vieux château, qui, dit-on, abrita un jour Napoléon Ier lors de ses dernières campagnes de guerre.

Ce point ayant été choisi par un commandant français pour y installer des batteries, on prévint les Sœurs que les Allemands auraient tôt fait de repérer la position de ses batteries et que le meilleur pour elles était de partir dès qu'on le leur demanderait. Le dimanche soir, on les avertit qu'il était grand temps... En conséquence, elles rassemblèrent quelques objets de première nécessité... Puis à minuit, M. le chanoine Goulven dit la messe ; les Saintes Espèces furent consommées. A l'issue de la messe, le commandant pria M. Goulven de donner à lui et à ses hommes, une dernière bénédiction qui fut reçue à genoux.

A 1 heure du matin, les Sœurs se rendaient à pied à la première station de chemin de fer, située à 4 kilomètres de leur demeure. Partout, elles devinaient des troupes françaises cachées le long du chemin et de temps à autre, elles entendaient murmurer : « Mes Sœurs, priez pour nous ».

A leur arrivée à la gare, de nouvelles émotions leur étaient réservées. Regardant du côté de leur ancien asile, elles virent qu'il était bombardé avec violence et précision par l'artillerie allemande.

Enfin elles purent prendre le train : après bien des péripéties, elles arrivaient à Paris le lundi, épuisées. Mais à Montparnasse on refusa de les laisser aller plus loin puisqu'elles n'avaient pas de sauf-conduit pour voyager.

Or, M. Goulven, allant dire sa messe, rencontra M. l'abbé Cadic. Tous deux entreprirent une série de démarches qui les conduisirent de la préfecture de police à la Guerre, de la Guerre à l'Intérieur. Et c'est là que M. Malvy signa immédiatement, en faveur des Ursulines, un décret de rapatriement avec autorisation de séjourner dans leur pays. Elles repartaient le mardi soir et sans encombre y parvenaient le mercredi soir, où la population leur a fait l'accueil enthousiaste que l'on sait.

***

« Et quelles sont leurs impressions au sujet de la guerre, » demandons-nous à la personne qui nous décrivait leur pénible voyage.

Que là-bas en Belgique et sur la route au retour, militaires et civils sont convaincus que la victoire est prochaine. On sait parfaitement que les Allemands ont jeté là toutes leurs forces. Au moment de leur départ on était persuadé qu'ils occupaient déjà Tourcoing et Roubaix. — Et pourtant nul ne doutait. Le moral n'était nulle-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ment impressionné de ces incidents de frontière et de ces raids de cavalerie teutonne...

Avec leur retour, les Ursulines nous apportent l'espérance : et comme elles l'ont promis aux soldats qui là bas le leur demandaient instamment, elles prient pour la France avec d'autant plus d'ardeur qu'elles ont vu, elles, les premiers ravages de la terrible guerre. »

Ecole libre Saint-François-Xavier, Vannes. — Le Conseil d'administration et le Supérieur de l'Ecole libre Saint-François-Xavier sont heureux de faire connaître au public que, malgré les événements actuels, le cours préparatoire à l'école militaire de Saint-Cyr s'ouvrira le vendredi 2 Octobre prochain. Depuis deux ans que ce cours existe, sur six élèves présentés six ont été reçus.

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

o o **Manufacture d'Ameublements** o o

J. CHENADEC

o o *1, rue René-Madec (ancien rue du Quai)* o o

QUIMPER

ENTREPOT DE LITERIE, MIROITERIE, SIÈGES & TENTURES

o o *Agencement complet d'Hôtels, Cafés, Villas* o o

PRIX FIXE | **PRIME** ou **FRANCO DE PORT** à tout acheteur dont l'achat au comptant dépasse **25** francs.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché

29e ANNÉE. Vendredi 11 Septembre 1914. N° 37.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon annonçant l'Election de Sa Sainteté Benoît XV ; Auxiliaires et suppléants ; Avis.

II. — PARTIE NON OFFICIELLE. — L'Election du Pape.

III. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Visite aux blessés ; Retraites ; Ecole Saint-Yves, Quimper ; Sainte-Anne la Palue ; Audierne à N.-D. de Roscudon ; Prêtres et Bretons à l'armée ; Prières pour la France ; Le mariage entre beau-frère et belle-sœur ; Pensée.

IV. — Annonces.

Offices de la semaine.

Dimanche, 13 Septembre. — 15me Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A la messe, mémoire de l'Octave de la Nativité de la Ste Vierge.

Lundi, 14. — Exaltation de la Ste Croix. Double majeur. Rouge.

Mardi, 15. — Octave de la Nativité de la Ste Vierge. Double. Blanc.

Mercredi, 16. — *Jeûne et abstinence (Quatre-Temps).* SS. Corneille et Cyprien, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Jeudi, 17. — Les saints Stigmates de S. François. Double. Blanc.

Vendredi, 18. — *Jeûne et abstinence.* S. Joseph Cupertin, Confesseur. Double. Blanc.

Samedi, 19. — *Jeûne et abstinence.* S. Janvier et ses Compagnons, Martyrs. Double. Rouge.

Dimanche, 20. — 16me après la Pentecôte. Les Sept Douleurs.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plouescat . . . . . du 12 au 17 Septembre.
Hanvec . . . . . du 18 au 22 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon annonçant l'Election de Sa Sainteté Benoît XV.

ADOLPHE-YVES-MARIE DUPARC, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège Apostolique, Evêque de Quimper et de Léon, au Clergé et aux Fidèles de Notre Diocèse, salut, paix et bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Dieu a été bon pour l'Eglise dans ses peines. Il n'a pas permis que la guerre déchaînée en Europe vînt retarder l'élection du nouveau Pape.

Dès le troisième jour du Conclave, les éminents Cardinaux ont désigné comme successeur de Pie X et Vicaire de Notre Seigneur Jésus-Christ, le Cardinal Giacomo Della Chiesa, archevêque de Bologne, qui a pris le nom de Benoît XV.

C'est le 265me Pape appelé à gouverner l'Eglise catholique.

Les Cardinaux l'ont élu, Nos très chers Frères. Ils jouissent, depuis de longs siècles, de ce très noble privilège. Mais votre foi ne s'y trompe pas. Ce ne sont pas les Cardinaux qui délèguent au Pape son pouvoir. C'est Dieu qui le lui donne. Il a préparé de loin le sujet qu'Il destinait au Souverain Pontificat. Il a incliné les esprits à se rallier à sa candidature. L'heure venue, Il l'a investi, directement et sans intermédiaire, de son autorité divine, et lui a en même temps fixé le programme de son Règne, tel qu'Il l'avait Lui-même promulgué dans son Evangile.

Ce qu'Il avait fait pour saint Pierre, Il l'a renouvelé pour Benoît XV. Le cérémonial n'est plus le même qu'au temps des Apôtres. Le fond des choses n'est pas changé. « Je te dis que tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'Enfer ne prévaudront point contre elle. Je te donnerai les clefs du royaume des cieux. Tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux. Tout ce que tu délieras sur la terre sera délié dans les cieux (1). — J'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille pas, et pour que tu confirmes tes frères » (2). En prononçant ces paroles, Notre Seigneur apercevait dans l'avenir, au milieu des Pontifes dont la longue série remplit l'histoire, le Pape qui vient

(1) MATH., XVI, 18-19.
(2) LUC, XXII, 32.

d'être choisi par le scrutin du 3 Septembre 1914 ; et Il le nommait son Vicaire, en lui donnant la plénitude de ses pouvoirs. Voilà les titres de Benoît XV à notre obéissance et à notre affection. Elles lui sont, dès aujourd'hui, pleinement acquises. Nous Lui en avons donné l'assurance sans retard; au nom du Diocèse de Quimper et de Léon tout entier.

Benoît XV est Italien. Le Pape n'est pas nécessairement un Italien. Une foule de peuples, d'Orient et d'Occident, ont fourni des Pontifes à l'Eglise. La France a vu plusieurs de ses fils monter sur le siège de Pierre. Mais, le Pape devant être toujours l'Evêque de Rome, et de plus le Roi temporel de l'Etat Romain, c'est l'Italie qui, en fait, a eu l'honneur de donner à l'Eglise le plus grand nombre de Souverains Pontifes. Le Conclave s'est conformé à cette sage tradition.

Le cardinal Della Chiesa est né le 21 Novembre 1854, à Pegli, ville de l'ancienne République de Gênes. Elève du Collège Romain, puis formé à la diplomatie dans l'Académie des Nobles ecclésiastiques, il fut distingué, de bonne heure, par le Pape Léon XIII et par son secrétaire d'Etat, le cardinal Rampolla, et attaché successivement à la secrétairerie d'Etat sous Léon XIII et sous Pie X. Nommé archevêque de Bologne en 1907, et sacré par le Souverain Pontife lui-même, il a été, le 25 Mai 1914, créé cardinal prêtre, du titre de l'église des Saints-Quatre-Couronnés. « Durant cette longue carrière, il a fait preuve d'habileté et de tact. Doux de caractère, plein de dignité, fuyant les intrigues, sobre en paroles et empressé aux affaires, il a acquis l'estime de deux Souverains Pontifes, celles du Sacré Collège, et de son vaste diocèse de Bologne » (1).

Il Nous a été donné à Nous-même, au mois de Décembre dernier, en traversant sa ville épiscopale, de rencontrer des ouvriers de son Cercle, d'entendre parler de sa popularité, et de constater qu'il était vraiment aimé du peuple.

Nous sera-t-il permis d'ajouter que, dans Notre pèlerinage à sa métropole, Nous avons été heureux de remarquer, entre ses diocésains et les nôtres, le lien d'une commune dévotion pour la mère de la Bienheureuse Vierge ? L'autel de sainte Anne était garni de lampes allumées. Des fidèles agenouillés l'entouraient. Nous ne Nous doutions pas que Dieu appellerait si tôt cet archevêque à l'honneur du suprême Pontificat. Notre prière pour lui et pour son peuple s'épanouit maintenant en prières pour l'Eglise tout entière et en félicitations pour l'Elu du Conclave.

Evêque de Rome, Il s'emprisonnera comme ses trois prédécesseurs, dans ce palais du Vatican, qui est le dernier vestige d'un pouvoir temporel auquel la Papauté ne renonce pas, mais dont elle sait se passer, dans sa longue épreuve,

(1) Fromm : *Univers*, 27 Mai 1914.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sans rien perdre de son indépendance, de son énergie, de sa confiance en l'avenir.

Le nom de Benoît XV, qu'il vient d'adopter, nous annonce un Pape plein de zèle pour la Religion, pour la Justice, et pour la Paix. Nous attendrons sa première Encyclique pour vous faire connaître ses paternelles directions. Elles ne seront pas puisées à une autre source que celles de l'immortel Pie X.

Il reçoit, hélas ! le gouvernement de l'Eglise en pleine guerre.

Celui dont Il est le Vicaire apaisait les tempêtes. Après Pie X, Benoît XV essaiera à son tour d'obtenir par sa prière le même miracle. Mais le perturbateur de la paix européenne n'est pas de ceux qui acceptent volontiers les conseils catholiques, et qui comprennent les maximes du Christ : *Beati mites, Beati pacifici*. En attendant que Dieu l'y contraigne par notre vaillance et par l'épuisement de ses forces, il sentira, au milieu même de ses succès, peser sur lui la parole grave dite par Pie IX aux catholiques allemands en 1872, et qui semble s'appliquer aussi bien à l'Empire oppresseur de l'Europe qu'au savant système de persécution que le Prince de Bismarck avait organisé contre les catholiques d'Allemagne : « Qui sait si bientôt ne se détachera pas la petite pierre qui mettra en miettes le pied du colosse » (1) ?

Pour nous, catholiques de France, en ce temps tragique, nous nous souviendrons qu'un des prédécesseurs du Pontife actuel, élu comme Lui pendant une guerre qui mettait aux prises les unes avec les autres plusieurs nations d'Europe, Pie VII a été pour la France, d'accord avec le Premier Consul, à l'heure la plus inespérée, l'auteur de la paix religieuse, à laquelle avait aspiré vainement pendant dix ans le pays tout entier.

La France, qui n'a pas adressé de condoléances au Vatican à la mort du Pape, fera-t-elle parvenir au nouveau Pontife ses félicitations, conformément aux usages d'autrefois ?

Du moins, son Premier Magistrat s'est honoré en se faisant représenter au service de Pie X.

Rien ne serait plus efficace pour l'union complète des âmes, dans la Patrie ensanglantée, que la reprise des relations entre la France et le Saint-Siège. Le Pays s'honorerait en réparant ses erreurs par une loyale entente avec le Père et le Chef des catholiques français, et, en sa personne, avec la plus haute, la plus ancienne, la plus bienfaisante puissance que la terre connaisse.

Nos prières pour le Vénéré Pontife auront cette double intention : que son règne procure largement la gloire de Dieu, et que, dans la paix du monde bientôt rétablie, il amène notre chère Patrie à se réconcilier enfin avec l'Eglise.

(1) Goyau : *Kultur Kampf*, I, 313.

A CES CAUSES,

Le Saint Nom de Dieu invoqué ;

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Art. Ier. — Le dimanche qui suivra la réception de cette Lettre, un *Te Deum* sera chanté, dans toutes les paroisses du Diocèse, à l'issue de la grand'messe, avec les versets et oraison *pro gratiis agendis*.

Aux vêpres du même jour, pendant le Salut du Saint-Sacrement, on chantera trois fois le verset *Oremus pro Pontifice nostro Benedicto*.

Art. II. — Pendant neuf jours, à partir de la réception de la présente Lettre, les prêtres réciteront, à la Messe, l'Oraison *pro Papa*.

Art. III. — Nous exhortons les fidèles et les communautés religieuses à faire une ou plusieurs communions pour le nouveau Pape.

Art. IV. — Nous recommandons, à Nos diocésains, avec plus d'instances que jamais, la prière publique et privée pour la guerre.

Et sera Notre présente Lettre Pastorale lue le dimanche qui en suivra la réception.

Donné à Quimper, en Notre résidence épiscopale de Saint-Joseph, le 5 Septembre 1914.

PAR MANDEMENT :

J.-M. PILVEN, Ch. hon.,
Secrét. gén. de l'Évêché.

† ADOLPHE,
Évêque de Quimper et de Léon.

II. Auxiliaires et suppléants. — Nous avons nommé auxiliaires :

	MM.
A Crozon...	Tanguy, vicaire à Hanvec ;
	Abiven, surveillant à l'école N.-D. de Bon-Secours de Brest ;
Plourin-Morlaix.	Abiven, vicaire au Cloître.

III. Avis. — Nous recommandons à MM. les Curés et Recteurs d'annoncer en chaire les dates de la vaccination dans leur paroisse, dès qu'elles seront fixées ; et d'exhorter leurs paroissiens à répondre à l'appel des médecins vaccinateurs, plus pressant encore en ce moment, appuyé qu'il est sur cette observation : « Qu'en temps de guerre, les épidémies naissent » et se répandent avec la plus redoutable intensité ; témoin » le grand nombre de victimes que fit la variole en 1870 ». La vaccination est un préservatif efficace ; elle peut se pratiquer et est bonne à n'importe quel âge.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

L'Élection du Pape.

A peine la main inerte et froide de Pie X s'est-elle détachée du gouvernail de la barque de Pierre, qu'un nouveau pilote a reçu la mission de conduire la nef. Elle vogue, aujourd'hui comme hier, avec la même assurance, sans plus de crainte des tempêtes et des écueils.

Le monde, étourdi par le fracas des canons qui se font écho d'une frontière à l'autre, n'a pas prêté assez d'attention à cet événement. Les circonstances cependant le classent parmi les plus grandioses de l'histoire de l'Eglise et du monde.

C'est toujours un beau spectacle que celui de l'univers catholique se reposant sur l'assemblée de ses cardinaux pour lui choisir un chef et un père. Les hommes les plus divers, les tempéraments les plus étrangers les uns aux autres, se rencontrant dans une même pensée, se consultant en un soliloque muet sous le regard de Dieu, s'inclinant en un même geste d'hommage filial devant l'élu, homme du peuple ou grand seigneur, dont l'Esprit Saint leur a inspiré le choix, quelle magnifique et sublime vision d'unité !

Où trouver, ailleurs que dans un Conclave, l'exemple d'une assemblée souveraine réunie pour assurer la succession au plus illustre de tous les trônes, dont les membres abdiquent toute ambition personnelle, imposent silence à toutes les considérations de l'égoïsme et fondent dans l'unité de la pensée catholique toutes les dissidences et les compétitions de races et de nationalités ?

Il était cependant donné au dernier Conclave de porter cet exemple à un tel degré de grandeur qu'il en paraît, de toute évidence, marqué du sceau même de l'intervention divine.

Quel moment Dieu choisit-il pour livrer à la volonté des hommes la désignation de son Vicaire ? La discorde est partout, poussée jusqu'à la violence, jusqu'à la fureur, jusqu'à la férocité. Les peuples s'entr'égorgent, les nations proclament leur volonté de s'exterminer l'une par l'autre. Les moins belliqueuses sont dans une attente fiévreuse, aiguisant leurs ressentiments, consultant leur égoïsme et leurs intérêts, et plusieurs épient le moment d'entrer dans le concert infernal des canons et des fusils ! Tous les rangs sont confondus : des catholiques, des protestants, unis à des orthodoxes et à des incroyants, ne rêvent que de répandre le sang d'autres catholiques et d'autres protestants !

Et c'est ce moment que Dieu a marqué pour demander à des hommes choisis parmi ces peuples, extraits, pour ainsi dire, de ces rangs ennemis, pour donner au monde en délire le spectacle de l'unité et de la paix ! C'est ce moment qu'il a marqué pour leur demander de désigner un père à tous ces enfants qu'une fureur fratricide jette les uns contre les autres !

Des trônes sont ébranlés sur leurs bases séculaires, des peuples ignorent de quoi, liberté ou servitude, gloire ou misère, sera fait leur lendemain, et Dieu dit à des hommes dont le propre destin se joue dans cette incroyable mêlée :

« Je vous prends le Pape, votre chef et votre père. Venez à la Confession de Pierre pour lui donner un successeur. Je vous laisse les voies ouvertes : voyez, les frontières de l'Italie vous sont accessibles à tous, vous ne foulerez pour y parvenir que la terre de vos amis et des alliés de votre pays ; l'Océan, pour vous qui accourrez du Nouveau Monde et d'Angleterre, est libre de pirates et de corsaires. Je l'ai voulu. Venez donc. Le monde a besoin de savoir que l'Eglise est immortelle parce que je la protège, et d'apprendre par vous qu'elle seule possède dans sa doctrine et dans ses sacrements la force d'en imposer aux passions des hommes et aux antagonismes des races. »

Et l'on a vu prier ensemble, confondre leur voté, ployer les genoux d'un même mouvement, les cardinaux allemands et autrichiens auprès des cardinaux français frappés dans leur patriotisme et dans leurs affections, près du cardinal de Malines pleurant les morts de son diocèse et la ruine de son Université de Louvain.

Que faut-il de plus pour que le monde s'incline sous la main toute puissante qui réalise dans de si dramatiques circonstances les promesses d'immortalité faites à son Eglise, et comprenne la force et la fécondité de l'idée religieuse et catholique capable de donner un tel exemple de paix et d'unité quand éclatent partout les clameurs de la haine et de la discorde !

F. C.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **Le salut de la France par le Sacré Cœur de Jésus.**
II. — **Les âmes des militaires en danger de mort.**
III. — **Les Œuvres de secours aux blessés.**

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche, 13 Septembre :* à 6 h. 3/4, à la chapelle, réunion pour la congrégation des Demoiselles.

Le soir, à 8 heures, réunion bretonne : sermon, prières, bénédiction.

Mercredi 16, vendredi 18 et *samedi 19 :* Quatre-Temps ; jeûne et abstinence.

Vendredi 18 : à 9 h. 1/2, service et messe pour le repos de l'âme de M. Le Lan, lieutenant d'artillerie, tué à l'ennemi à Dombasle (Meurthe-et-Moselle), le 25 Août.

Samedi 19 : confession des filles du grand catéchisme.

N. B. — Tous les soirs, comme de coutume, prières et bénédiction pour le temps de la guerre.

— Église de Saint-Mathieu. — *Dimanche, 13 Septembre :* après vêpres, prières pour la France, bénédiction du Saint-Sacrement.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés, spécialement pour les soldats morts depuis le commencement de la guerre.

Ce même jour, 14 Septembre, fête de l'Exaltation de la Sainte Croix, à l'église Saint-Mathieu, indulgence plénière du *Souvenir de Mission*, aux conditions ordinaires, et en *saluant le Christ-Roi* d'un *Pater*, *Ave* et *Gloria Patri*.

Mardi : 7 heures, messe recommandée par la Ligue patriotique des Françaises, pour la France.

Tous les jours : à 8 heures du soir, chapelet, salut du Saint-Sacrement.

ERGUÉ-GABÉRIC. — Grand Pardon de N.-D de Kerdévot, *le dimanche 13 Septembre. — Le samedi 12, à 4 heures* du soir, premières vêpres ; procession suivie de la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Avant et après les vêpres, jusqu'à *6 h. 1/2*, des confesseurs se tiendront à la disposition des pèlerins

Le dimanche 13, à partir de *5 heures*, les messes se succéderont sans interruption jusqu'à la grand'messe. A *10 heures*, procession ; grand'messe chantée par M Laboy ; sermon par M. le Recteur de Locmaria.

A *3 heures*, vêpres solennelles ; procession ; bénédiction du T. Saint-Sacrement.

N. B — Une indulgence plénière, applicable aux âmes du Purgatoire, peut être gagnée (aux conditions ordinaires) par les pèlerins de Kerdévot : 1° aux deux Pardons, c'est-à-dire le dimanche de Quasimodo, et le 2e dimanche de Septembre ; 2° le 4e vendredi du Carême.

Le lundi, lendemain du grand Pardon, on peut gagner la même indulgence. On confessera, à Kerdévot, jusqu'à la dernière messe, qui se dira vers *8 heures*.

Visite aux blessés. — Samedi dernier, Monseigneur a visité l'ambulance de Saint-Pol de Léon. Après avoir présidé dimanche les fêtes de Saint-Pol, Sa Grandeur est allée lundi à Morlaix visiter les hôpitaux militaires qui y sont établis. Mardi, Monseigneur était au Folgoët ; à l'issue des cérémonies qu'il y a présidées, il s'est rendu à Lesneven, d'où après avoir béni les blessés du collège et de l'école libre de garçons, il est parti pour Brest, qu'il ne quittera qu'après avoir visité toutes les ambulances dans lesquelles sont hospitalisés de nombreux blessés.

Retraites. — On nous prie d'annoncer que les retraites qui devaient avoir lieu à la Salette, Morlaix, les 4 et 18 Octobre prochain, sont remises à une date indéterminée.

Quimper. — **Ecole Saint-Yves.** — Monsieur le Supérieur de l'Ecole Saint-Yves a l'honneur de rappeler aux familles que les classes enfantines rouvriront le mardi 15 Septembre, pour les externes seulement.

Sainte-Anne la Palue

Nos joyeux pardons de Bretagne, si admirés des touristes, pour la variété des sites et l'éclat des costumes, ne sont plus que des pèlerinages pour la guerre. Nulle part, ce caractère n'est apparu plus marqué qu'à Sainte-Anne la Palue, quand on songe à la foule

immense qui, l'année dernière, à pareille époque, emplissait de ses chants d'allégresse, le vaste cirque où la Patronne de la Bretagne reçoit l'hommage plusieurs fois séculaire de ses fidèles Cornouaillais.

C'est le sentiment de ces pèlerins que Monseigneur l'Evêque a traduit dans une émouvante allocution dont nous sommes heureux de publier l'analyse.

Mes Frères,

C'est l'anniversaire d'une fête inoubliable qui nous amène aujourd'hui à Sainte-Anne la Palue. Je remercie notre grande Patronne des joies qu'elle nous a procurées l'année dernière.

Qui aurait pu croire, à cette époque, que l'anniversaire, attendu avec tant d'impatience, nous réserverait des émotions si poignantes ?

Le Saint Pontife, qui m'avait confié l'honneur de poser en son nom la couronne sur le front de la statue vénérée, espérait qu'une longue paix, une paix laborieuse et pour chacun de nous féconde en mérites, une paix sanctifiée par la fidélité des âmes au service de Dieu et de son Eglise, une paix glorieuse pour le pays tout entier, nous serait accordée par la Providence comme fruit du couronnement de sainte Anne.

Hélas ! une année ne s'était pas encore écoulée depuis la solennité sans pareille, et la guerre éclatait !

Le vieux Pape, attristé, a tenté d'épargner à l'Europe ce malheur. Ni Vienne ni Berlin n'ont voulu l'entendre. Il est mort vingt jours après, nous laissant comme témoignage de ses regrets la prière suprême pour la paix qu'il est allé achever dans l'autre vie.

Nous n'oublierons pas l'âme de Celui qui a tant aimé la France, et nous prierons Dieu de hâter l'élection de son successeur et de le choisir tel qu'il doit être pour nos temps de persécution et d'hérésie.

Nous confions à sainte Anne cette double intention.

Mes Frères, sainte Anne sait bien que vous êtes venus en pèlerinage près d'Elle *pour la guerre*. Vous avez eu raison. C'est aux grandes heures d'inquiétude que votre confiance en Elle doit surtout se montrer.

Elle pourra recommander hardiment notre cause à la justice de Dieu autant qu'à sa bonté. Pourquoi nous en voudrait-elle de faire la guerre ? Nous n'avons pas recherché la guerre. L'ennemi la voulait à tout prix et la préparait depuis longtemps. Il sera responsable devant Dieu des fléaux que la guerre porte avec elle.

Mais sainte Anne veut que nous réfléchissions au sens que ces fléaux peuvent avoir pour nous. Expiation ? ou épreuve ? Nous avons fait assez de mal pour que la nécessité d'expier nous inspire, dans l'acceptation des sacrifices présents, un es-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

prit de pénitence, sans lequel notre ardeur pour la prière et l'ardeur de nos soldats à la bataille seraient frappés d'impuissance. Nous avons fait assez de bien pour que Dieu tienne compte de nos efforts apostoliques et nous vivifie et retrempe notre âme dans la souffrance, et nous sauve du danger que nous courons.

Quant aux ennemis, pendant que nous les combattrons, comme c'est notre devoir, Dieu se chargera lui-même de jeter dans la balance, où il pèse leurs fautes et les nôtres, les excès dont ils ont souillé leur campagne de 1870, la persécution contre l'Eglise dont ils ont, aussitôt après leur succès, donné l'exemple au monde, la tyrannie qu'ils ont fait si lourdement peser pendant plus de quarante ans sur l'Europe entière, l'acharnement qu'ils ont mis à susciter contre nous des prétextes de déclaration de guerre, et la méthode impitoyable et barbare qu'ils y apportent. Dieu a de longues patiences. Mais il finit par châtier ceux qui le méritent.

Vous vous souviendrez, mes Frères, que toutes nos douleurs peuvent avoir une valeur chrétienne. C'est la leçon principale que donne sainte Anne à ses pèlerins, car ils viennent la trouver surtout dans leurs jours de tristesse. Par ses mains maternelles, offrons à Dieu tout ce qui nous paraît aujourd'hui amer et dur dans les conditions où la guerre se fait.

Vous n'avez pas reculé devant les sacrifices que réclamait la France. Votre courage s'est trouvé égal à celui de vos enfants, quand a sonné l'heure de la mobilisation imprévue. Vous leur avez montré au loin la frontière menacée, le drapeau flottant comme un signal d'appel. De l'église du village vous les avez conduits au chemin de la guerre. Vous leur avez dit : « Aime Dieu. Aime ton pays. Obéis à tes chefs. Sainte Anne te reconnaîtra et veillera sur toi. » Elle les a reconnus. Ils sont bien de votre sang. Les lettres de nos aumôniers et les récits de leurs camarades blessés nous rendent témoignage de leur bravoure. Ils ont été braves entre les plus braves. Remerciez avec moi sainte Anne d'avoir développé encore en eux, à l'occasion de son Couronnement, les vertus chrétiennes de leur race.

Les ayant armés de courage, elle voudra protéger aussi leur vie.

Je vous ai vue, o sainte Anne, au pays de Vannes, en 1870, dans des jours plus sombres que ceux-ci ! Combien d'officiers et de soldats vinrent vers vous, se confier à la mère des Bretons, avant les suprêmes batailles ! Beaucoup, Dieu merci, ont été sauvés par vous. Sept cent huit marins, tous du pays, se mirent sous votre protection. Après les campagnes de la Baltique et de la mer du Nord, ils combattirent, les uns à Paris, les autres dans les armées de province, avec d'Aurelles de Paladine, Faidherbe et Bourbaki, et ils furent des modèles de vaillance, comme toujours. Pas un seul ne fut tué.

Prions pour que Dieu, touché par sainte Anne, bénisse la

généreuse ardeur de vos enfants, accorde à leurs efforts la victoire méritée, et les ramène glorieux au pays qui les aime.

Gardez bien votre calme, mes Frères, et soyez confiants, quelle que soit la durée de la guerre.

Que le pays tout entier donne l'exemple d'une tenue parfaite, non seulement par l'intensité de sa vie chrétienne, mais par son activité persévérante. Le travail ne doit pas être interrompu, ou le moins possible. Il est plus difficile, je le sais, quand les meilleurs bras de la maison sont absents. Vous avez su vous aider entre vous pour vos moissons. Vous varierez cette aide mutuelle dans vos travaux des champs, selon le cours des saisons. Pendant que la guerre se poursuit, il faut que la vie du pays continue, pour garder à portée du Gouvernement les ressources de toute nature dont la France a besoin.

Laissez-moi vous recommander aussi, mes Frères, une plus grande sobriété. Dans nos villes de garnison, l'arrivée de quelques-uns de nos mobilisés a été attristante. On ne se prépare pas à la bataille par l'intempérance. Les grands buveurs ne sont jamais les grands soldats. Au temps où nous sommes, les cabarets où l'on s'enivre devraient être fermés, pour l'honneur de la Bretagne et pour le salut de l'armée.

Enfin, mes Frères, les émotions que vous traversez ne doivent pas vous faire oublier vos obligations à l'égard de vos enfants. Sainte Anne m'en voudrait de ne pas vous donner cet avis nécessaire. Vos écoles chrétiennes vont pouvoir se rouvrir, je l'espère, soit dans les anciens locaux, soit dans d'autres salles, le plus tôt possible. C'est à ces écoles que vous devez conduire vos enfants. Si, malgré votre bonne volonté, vous êtes obligés de leur faire fréquenter les écoles publiques, veillez d'aussi près qu'autrefois sur les manuels qu'on leur donne, et demandez qu'on retire de leurs mains les livres condamnés par les évêques. Nous voulons l'union complète de tous les Français contre l'ennemi. Nous croyons qu'elle peut se concilier facilement avec la résolution bien arrêtée de sauver l'âme de nos enfants en leur gardant la foi.

Puisse la France, peut-être appauvrie et fatiguée après cette guerre, mais, j'en ai l'espoir, agrandie par la reprise de ses provinces d'Alsace et de Lorraine, sortir de l'épreuve actuelle avec une âme toute nouvelle, vivifiée par les sacrifices de ses enfants, plus confiante en l'avenir, parce qu'elle sera plus chrétienne. Nous demanderons cette grâce à sainte Anne. Si la Bretagne coopère de tout son cœur à cette œuvre de résurrection, ce sera un fleuron de plus ajouté à la couronne de sa sainte Patronne.

C'est pour la Guerre que des groupes isolés mais nombreux, sont venus, chaque jour, s'agenouiller à la table sainte et prier devant la statue vénérée. C'est pour la Guerre que s'offrent les fatigues, les sacrifices, les deuils. Et c'est pour la Victoire que

Archives diocésaines de Quimper et Léon

nous célébrerons, l'année prochaine, le vrai, le splendide anniversaire du couronnement de Sainte-Anne la Palue !

Audierne. — **A Notre-Dame de Roscudon.** — Un magnifique pèlerinage auquel ont pris part plusieurs milliers de personnes a été organisé dimanche pour porter à la Fontaine de N.-D. de Roscudon, à Pont-Croix, les vœux des familles audiernaises. La plupart, précédés de la croix et des bannières paroissiales, ont tenu à faire à pied, avec leurs prêtres, le trajet de près de six kilomètres sous un soleil ardent. A la Fontaine, où parvenait la procession vers 2 heures et demie, les vêpres de la Sainte Vierge, présidées par M. le Recteur d'Audierne, furent chantées. Puis, après un repos d'une demi-heure, l'on s'est réuni une seconde fois pour la récitation d'un chapelet. Après avoir ardemment invoqué Notre-Dame de Roscudon pour la France et pour ses admirables défenseurs, la longue procession a repris le chemin du retour. Cette émouvante manifestation de foi et de piété s'est achevée par la bénédiction du Saint-Sacrement donnée dans l'église paroissiale d'Audierne.

Prêtres et Bretons à l'armée. — Nous avons le plaisir de communiquer à nos lecteurs l'intéressante lettre suivante qui témoigne éloquemment des admirables dispositions de nos Bretons dans l'attente de la bataille :

« Monsieur le Chanoine,

» Le régiment d'infanterie dont je fais partie cantonne ici depuis huit jours passés. Quand partirons-nous et dans quelle direction serons-nous expédiés ? Personne n'en sait rien. Fort heureusement, nous sommes ici comme chez nous ; les soldats appartenant pour la plupart à nos populations du Léon. Nous sommes 26 prêtres dans le régiment ; c'est vous dire que, depuis notre arrivée, la paroisse où nous cantonnons est devenue une paroisse modèle. La solennité du 15 Août en particulier a profondément édifié les gens du pays. « Ils ont raison, les Bretons, de tenir à la religion. » On entend à chaque instant des réflexions de ce genre. Le soir du 14 et la matinée du 15, nous avons confessé quantité de soldats. Le jour de la fête, des messes se sont suivies toutes les heures à partir de 5 heures ; il y eut de nombreuses communions, malgré les nécessités du service, et je connais des soldats qui, pour pouvoir communier, sont restés à jeun jusqu'à des heures très tardives et après avoir fait des exercices très pénibles. M. Bihan-Poudec chanta la grand'messe, à laquelle assistaient de nombreux officiers ; M. Floc'h (sergent) tenait l'harmonium, pendant que d'autres confrères dirigeaient le chant. A 11 heures, il y eut une messe militaire. Elle fut dite par M. Pengam, vicaire à Saint-Louis, infirmier du bataillon. A l'Evangile, il fit un beau sermon de circonstance qui produisit une très vive impression ; j'en ai eu des échos nombreux et même de la part d'officiers. Il rappela que nos parents s'en allaient en ce moment en groupes nombreux, dans la direction du Folgoët et de Rumengol, implorer la protection de Notre-Dame des Armées. Il supplia les soldats de rester fidèles aux résolutions prises au moment du départ, et termina en leur demandant de rester unis dans les sentiments religieux et patriotiques.

» Durant le reste de la messe, nos soldats chantèrent avec beaucoup d'entrain le *Credo* et des cantiques bretons : il y en eut un surtout qui eut un succès spécial : ce fut le cantique du départ pour la guerre composé par le caporal de Dieuleveult, sur l'air du cantique de Notre-Dame du Folgoët.

» Inutile de vous dire qu'à tous ces offices l'église était comble ainsi qu'aux vêpres, à 2 heures. Déjà, toute la semaine, les exercices du soir, prières et bénédiction, demandés par le Cardinal de Paris, avaient été très suivis.

» Ce serait bien long de vous énumérer tous les faits touchants et édifiants dont j'ai été témoin : des soldats venant me présenter des médailles à bénir, des officiers me disant de veiller sur eux en cas de danger, des gens que j'ai connus indifférents et même gouailleurs parlant de se confesser et allant à la messe. Je connais un instituteur qui porte ostensiblement médaille et scapulaire ; j'en connais un autre qui n'a pas manqué une seule de nos cérémonies et qui a avec nous sa place dans le chœur.

» M. Bellec, recteur du Cloître-Pleyben, est aumônier de la section de brancardiers qui nous accompagne ; nous espérons en avoir un autre du diocèse quand nous serons dirigés vers la frontière. Le colonel a réuni tous les prêtres du régiment dimanche soir. Il nous a dit qu'il comptait sur nous pour encourager et exciter nos camarades et leur donner en tout l'exemple au cantonnement et sur le champ de bataille s'il faut y aller. Puis, nous nous sommes retrouvés presque tous à un déjeuner où nous fûmes heureux d'échanger nos réflexions et où la cordialité et la bonne humeur ne cessèrent de régner. Ces réunions intimes font du bien, et nous espérons les multiplier autant qu'il sera possible. D'ailleurs, nous sommes plusieurs prêtres dans chaque compagnie, de sorte que nous n'avons jamais cette impression d'isolement qui est si pénible dans de pareilles circonstances.

» Du cantonnement où nous sommes, nous apercevons Montmartre. Que de fois notre pensée s'y reporte !... Plusieurs ont promis d'y faire un pèlerinage s'ils reviennent de la guerre ; d'autres iront même jusqu'à Lourdes. Puissent le Sacré-Cœur et Notre-Dame de Lourdes accorder le succès à nos armées et en tirer le plus grand bien pour la religion et pour la France !

» Recevez, Monsieur le Chanoine, etc...

» L. Kerbiriou, *prêtre.* »

Archives diocésai[illegible] de Quimper et Léon

Prières pour la France. — Nous recevons de M. le Directeur général de l'Association de Notre-Dame de Salut la lettre suivante que nous nous empressons de publier dans la *Semaine religieuse* :

« Monsieur le Directeur,

» L'Association de Notre-Dame de Salut, fidèle à ses traditions, toutes les fois que la France a traversé de graves épreuves, a provoqué, avec l'approbation de NN. SS. les Evêques, des prières publiques et nationales pour attirer sur notre pays les bénédictions de Dieu.

» Les menaces de guerre, la mobilisation qui appelle sous les armes tant de membres de nos familles et même du clergé séculier, ou régulier, puis la certitude d'une conflagration générale des puissances européennes telle qu'on n'en a jamais vu de semblable, ont jeté tout-à-coup une profonde émotion dans toute la France. Pareille situation réclame des supplications extraordinaires. Il les faut proportionnées à notre patriotisme, à des circonstances si exceptionnelles et aux grâces que nous avons à demander.

» Prions Notre-Dame de Salut de préserver notre chère patrie ; qu'Elle la garde pour en faire une fois de plus l'instrument des gestes de Dieu dans le monde.

» Il faut des sacrifices, des expiations et de ferventes prières pendant que les soldats de notre armée vont au combat et s'il le faut au don de leur vie. Que tous nos associés et ceux qu'ils pourront entraîner s'engagent, avec l'approbation de NN. SS. les Evêques à faire les prières conseillées ci-après.

» *Le Directeur général.* »

PRIÈRES CONSEILLÉES PENDANT LA DURÉE DES HOSTILITÉS

Inviter les Associés à faire célébrer des messes à l'intention de la France, à multiplier les communions et les actes de pénitence, à faire prier les enfants et à ajouter aux messes et aux saluts que l'Association provoquera :

1° Une dizaine de chapelet ;

2° Un acte public de contrition pour désarmer la justice de Dieu, irritée par les infidélités de la France à sa mission ;

3° Une fois les invocations suivantes :

Cœur Sacré de Jésus, ayez pitié de nous.
Notre-Dame de Salut, priez pour nous.
Notre-Dame de Lourdes, —
Notre-Dame des Victoires, —
Saint Michel archange, —
Saint Joseph, —
Saint Pierre et saint Paul, —
Saint Martin, —
Saint Louis, —
Bienheureuse Jeanne d'Arc, —

Le mariage entre beau-frère et belle-sœur. — Une loi promulguée le 1er Juillet à l'*Officiel*, modifiant l'article 162 du Code civil, supprime la prohibition de mariage entre beau-frère et belle-sœur, sauf pour le cas où le mariage qui créait l'alliance aurait été dissous par le divorce.

Désormais, il pourra être procédé sans dispense civile à la célébration de ces mariages ; mais au point de vue religieux il est clair que la dispense est toujours nécessaire.

Pensée. — Dans l'écroulement de toutes les institutions du passé, dans le déchirement de tous les liens qu'elles avaient formés, l'idée de la Patrie revient chaque jour plus puissante : il semble que, par un secret instinct, la foule embrasse plus étroitement son image sacrée, comme la Cité Romaine le Palladium antique, pour lui demander de rétablir entre les citoyens l'harmonie rompue.

Comte DE MUN.

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1res côtes de Bordeaux et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).

Vins de Bordeaux authentiques
et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

Agent gén[al] de Bretagne : M. EMILE DANTEC, 58, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX

Brest - ÉLY-LABASTIRE - Brest

« Téléphone N: 427 »

FABRIQUE DE MEUBLES EN TOUS STYLES

Orfèvrerie — Bronzes — Croix de Procession.
Ornements d'Église — Bannières.
Tentures Mortuaires — Tapis d'Autel, etc...

Réparations — Dorure — Argenture.

STATUES — CHEMINS DE CROIX

TOUT CE QUI CONCERNE LE MOBILIER D'ÉGLISE

Archives diocésaines d

A LA Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | Maison de Confiance.
Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.
3 rue Kéréon, QUIMPER. ——— QUIMPER, 3, rue Kéréon.
Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.
HORLOGERIE DE PRÉCISION
Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.
BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS
Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marques. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.
Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.
Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.

Librairie Saint-Corentin
J.-M. GUIVARCH
Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*
OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES
Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

o o Manufacture d'Ameublements o o
J. CHENADEC
o o *1, rue René-Madec (ancient rue du Quai)* o o
QUIMPER
ENTREPOT DE LITERIE, MIROITERIE, SIÈGES & TENTURES
o o *Agencement complet d'Hôtels, Cafés, Villas* o o
PRIX FIXE | PRIME ou FRANCO DE PORT à tout acheteur dont l'achat au comptant dépasse 25 francs.

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché

20e Année. **Vendredi 18 Septembre 1914.** N° 38.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Un télégramme de Rome ; Nominations ; Institution Saint-Vincent de Paul, Quimper ; Abonnés du *Bulletin diocésain*.

II. — Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Enseignement libre ; Plonévez-Porzay : Pèlerinage de Sainte-Anne la Palue ; Châteauneuf-du-Faou : Pardon de N.-D. des Portes ; Saint-Pol de Léon : Les Fêtes de la Translation ; Triduum du Folgoat ; Monseigneur visite les blessés ; Le nouveau secrétaire d'Etat ; Ecole Saint-Yves Quimper ; Nos prêtres soldats.

III. — *Variétés :* L'épinglette d'or de N.-D. de Lourdes.

IV. — *Annonces.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 20 Septembre. — 16me Dimanche après la Pentecôte. Les Sept Douleurs de la B. V. Marie. Double de 2me classe. Blanc.

A la messe, mémoires du Dimanche et de S. Eustache et ses Compagnons, Martyrs.

Vêpres du suivant, mémoires du précédent, du Dimanche et de S. Eustache et ses Compagnons.

Lundi, 21. — S. Mathieu, Apôtre et Evangéliste. Double de 2me classe. Rouge.

Mardi, 22. — S. Thomas de Villeneuve, Evêque. Double. Blanc.

Mercredi, 23. — S. Lin, Pape, Martyr. Semi-double. Rouge.

Jeudi, 24. — N.-D. de la Merci. Double majeur. Blanc.

Vendredi, 25. — Office de la férie. Vert.

Samedi, 26. — Office de la B. V. Marie. Simple. Blanc.

Dimanche, 27. — 17me Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Hanvec . . . . . du 18 au 22 Septembre.
Lannilis. . . . . du 23 au 30 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. En réponse à l'hommage filial qu'il s'est empressé d'adresser en son nom et au nom de ses diocésains à Sa Sainteté le Pape Benoît XV, Monseigneur l'Evêque vient de recevoir de Rome le télégramme suivant :

Saint-Père Benoit XV agréant avec bienveillance hommage filial dévouement et obéissance de Votre Grandeur, Clergé et Fidèles, les remercie, leur envoie de cœur Bénédiction apostolique implorée.

Card. FERRATA.

II. Nominations. — Par décision de Monseigneur ont été nommés :

Vicaire à Saint-Sauveur de Brest, M. Breton, jeune prêtre de Plouguerneau.

Suppléants ou auxiliaires :

MM.

A l'Ile de Sein . . Fily, ancien aumônier de l'école libre du Pilier-Rouge à Lambézellec ;
Carantec . . . . . Le Bléis, vicaire à Plouézoc'h ;
Ouessant . . . . . Colloc, vicaire à Saint-Sauveur ;
Guiclan . . . . . Giloux, professeur au séminaire de Saint-Jacques.

III. Institution Saint-Vincent de Paul, Quimper. — A cause des événements, la rentrée des classes, qui était fixée au 5 Octobre, devra probablement être différée, mais on prendra toutes les mesures pour qu'elle se fasse le plus tôt possible. La date sera annoncée par la *Semaine religieuse* et les journaux du département.

En attendant, les élèves auront soin de reprendre leurs livres classiques et de consacrer, tous les jours, une partie de leur temps à l'étude.

Qu'ils songent aussi, dans leurs prières, à leurs Maîtres qui sont sous les drapeaux. Qu'ils demandent à Dieu, par l'intercession de la Sainte Vierge et de saint Vincent de Paul, de les faire tous revenir sains et saufs.

IV. — Abonnés du *Bulletin diocésain.* — Il nous est difficile, dans les circonstances actuelles, de faire toucher à domicile, par la poste, comme nous en avons l'habitude, le montant des réabonnements au *Bulletin diocésain.*

Nous serons très reconnaissants à nos abonnés, de vouloir bien remplacer ce mode ordinaire de payement par l'envoi de mandats-poste à l'adresse de M. le Secrétaire de l'Evêché.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **Le nouveau Pontificat.**
II. — **Le salut de la France par le Sacré Cœur de Jésus.**
III. — **Les âmes des militaires en danger de mort.**
IV. — **Les Œuvres de secours aux blessés.**

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Samedi 19 Septembre :* confession des filles du grand catéchisme.

Dimanche 20 : offices aux heures habituelles. La messe de 8 heures sera dite pour la Congrégation des Mères chrétiennes. Messe de midi pour les soldats.

Après les vêpres, prières pour le temps de la guerre.

A 8 heures du soir, réunion des confréries du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration perpétuelle.

Dimanche 27 : à 6 h. 3/4, réunion à la chapelle pour la Congrégation des Demoiselles.

Tous les jours, sur semaine, prières et récitation du chapelet, en faveur de la paix.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU — *Dimanche :* fête de N.-D. des Sept Douleurs ; après vêpres, réunion de la confrérie du Saint Sacrement ; procession, prières pour la France, bénédiction.

Lundi : 6 h 3/4, service pour les Trépassés, spécialement pour les victimes de la guerre.

Mardi : à 7 heures, messe recommandée par la Ligue patriotique des Françaises pour la France.

Tous les jours : à 8 heures du soir, prières pour la France, chapelet et bénédiction du Saint-Sacrement.

Dimanche 27 Septembre : dans la paroisse, solennité de saint Mathieu.

Enseignement libre. — Prière à MM. les Recteurs d'avertir les jeunes gens qui ont été reçus au Folgoat de rentrer tout de suite.

Les examens du brevet élémentaire auront lieu :

Pour les aspirants, le jeudi 1er Octobre ; pour les aspirantes, le lundi 5 Octobre ;

Du brevet supérieur, le lundi 12 Octobre, pour les aspirants et les aspirantes.

Il n'y aura pas, en Octobre, d'examens du certificat d'études à Quimper. Les candidats devront se présenter à Châteaulin ou à Quimperlé. La date de l'examen sera ultérieurement fixée.

Adresser désormais les lettres de M. Salomon, inspecteur diocésain, **2, rue Luzel, Quimper.**

Plonévez-Porzay. — **Pèlerinage de Sainte-Anne la Palue**, *29-30 Août-1er Septembre.* — Jadis, quand les chevaliers, entraînés par Pierre l'Ermite, prirent la croix et volèrent à la défense des Lieux Saints, les femmes, les enfants, les vieillards, tous ceux qui restaient au « doux pays de France », s'associaient à leurs efforts et secondaient leur vaillance en invoquant pour leurs armes la protection puissante du Dieu des armées et de Notre-Dame la Vierge, ce qui nous a valu la belle coutume de la récitation de l'*Angelus*. Nous sommes aujourd'hui les témoins émus du même spectacle. Nos hommes valides sont engagés dans une guerre sainte, nécessitée par la défense du territoire envahi, et tous ceux qui ne peuvent porter les armes s'efforcent de se rendre utiles, en suppliant le Christ qui aime les Francs de donner la victoire à nos soldats, de leur permettre d'écraser ce nouvel Attila qui, semble-t-il, aurait juré d'exterminer le monde civilisé. Aussi, signale-t-on de tous côtés, un renouveau de piété et de ferveur, un concert unanime de supplications. Cet ensemble touchant de mains levées au Ciel ne peut qu'attendrir le cœur de Dieu, et le disposer en notre faveur.

Les fêtes de Sainte-Anne la Palue tiennent une place à part, une place toute spéciale dans ce concert de prières, car elles ont été une manifestation imposante de la piété et du patriotisme des Bretons de Cornouaille.

Dès le samedi 29 Août, la chapelle, gracieusement ornée par les soins des Religieuses du Saint-Esprit et du dévoué fabricien, se remplit de pieux pèlerins qui assistent avec dévotion aux messes du matin. D'heure en heure, leur nombre s'accroît, et dès 9 heures l'on peut déjà remarquer divers costumes. Les femmes de Plougastel se distinguent entre toutes les autres : elles sont venues en plusieurs groupes et rien n'était plus édifiant, que de les voir, à l'arrivée, adresser au sanctuaire de Sainte-Anne leur triple salut traditionnel. A 10 heures, la grand'messe est chantée par M. Talabardon, curé de Plouguerneau, devant une assistance nombreuse et recueillie. M. l'abbé Havas, recteur de Trézilidé, pèlerin aussi assidu de Sainte-Anne la Palue que de Notre-Dame de Lourdes (c'est son 12e pèlerinage), ravive par ses puissants accords l'expression émouvante des cantiques, heureusement secondé d'ailleurs par M. l'abbé Kerneis, recteur de Locronan, qui, de sa voix claire et forte, entraîne et dirige le chant de la foule. Pendant les fêtes, ils seront tous deux à leur poste choisi et, inlassables, ils ne cesseront d'accompagner les tendres et suppliants accents de la piété des pèlerins.

Le matin, les confessions avaient déjà été nombreuses, mais dès 2 heures de l'après-midi, les confessionnaux sont assiégés, et depuis ce moment jusqu'à la grand'messe du lendemain, les confesseurs n'auront d'autre répit que le temps consacré aux offices.

A 4 heures, aux premières vêpres solennelles, M. l'abbé Cabon, vicaire à Plomodiern, un autre pèlerin assidu de Sainte-Anne la Palue, développe avec éloquence ce thème de circonstance : « *O*

Mater Patriæ, Anna potentissima, Britonum tuorum salus esto, serva fidem, mores corrobora, tribue pacem sancta intercessione ». L'orateur expose la genèse et le développement du culte de sainte Anne en France, et tout particulièrement en Provence et en Bretagne ; il fait l'historique de la basilique d'Auray, et signale le culte plusieurs fois séculaire dont sainte Anne est l'objet, dans sa chapelle vénérée de la Palue. Son instruction pratique et documentée nous intéresse, nous instruit et nous émeut.

A 8 heures, la procession aux flambeaux, souvenir du Couronnement, ne fut pas si imposante que celle de l'an dernier : elle n'en fut pas moins une manifestation éclatante de la dévotion à sainte Anne ; elle s'effectua dans le plus grand recueillement, au chant des cantiques et se termina par le chant solennel du *Credo*.

Cette procession n'était que le prélude de prières qui devaient durer toute la nuit. Au retour, le Saint-Sacrement est exposé, et tous les fidèles présents à la Palue font dévotement l'Heure Sainte. On remarque dans l'assistance de nombreux pèlerins étrangers, on y distingue surtout de braves chrétiennes de Plonévez qui sont venues constituer à Notre Seigneur la garde d'honneur que leurs hommes assuraient, le dernier dimanche du mois : les hommes partis, les femmes tiennent leur place aux pieds de Notre Seigneur, tout comme elles les suppléent dans les travaux des champs. L'Heure Sainte est prêchée par M. le chanoine Kerjean, curé-archiprêtre de Châteaulin, le « bon Curé de Sainte-Anne », comme on se plaît à le nommer depuis le Couronnement. Il s'est dévoué pour venir écouter les confessions, il se dévoue encore pour donner à la piété des fidèles les mâles et forts accents qui peuvent lui manquer. Il prend pour thème la devise : « *Oportet illum regnare* ». Jésus est là sur son trône eucharistique, prêt à recevoir nos hommages, c'est notre Roi, faisons en sorte qu'il règne sur nos cœurs, sur nos familles, sur notre patrie. Sous le charme de sa parole, l'Heure Sainte s'écoule rapidement, et quelques pèlerins se retirent ; la plupart restent à la chapelle, pour se préparer, par une adoration plus prolongée, à la réception des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. A minuit, se chante la prière du matin, et à 1 heure les messes commencent ; elles se suivent d'heure en heure jusqu'à la grand'messe, et les communions sont fort nombreuses. A divers intervalles, M. Cabon et M. Kerneis président à la récitation du Rosaire et entretiennent par de chaudes allocutions la piété des fidèles.

A 10 heures, la foule est très dense : ce n'est point sans doute l'innombrable multitude qui, l'an dernier, couvrait la Palue, mais c'est une assistance imposante de sept à huit mille personnes qui remplissent la chapelle et en occupent les abords : cette affluence, d'autant plus consolante que, dans les circonstances actuelles, elle était inespérée, édifie et réjouit Mgr l'Evêque de Quimper, dès son arrivée, et ravive chez M. le Recteur de Plonévez le regret de n'avoir pu, faute d'ouvriers, construire un autel en plein air.

Après la réception des processions, la grand'messe est célébrée

Archives diocésaines de Quimper et Léon

par M. le chanoine Le Roy, qui nous fait entendre le chant grégorien dans toute sa pureté. Mgr l'Evêque est au trône, assisté de MM. le chanoine Gadon, vicaire général, et de M. le Curé-Archiprêtre de Châteaulin. A l'Evangile, M. le Curé de Plouguerneau, qui manie la langue bretonne avec autant d'aisance et de bonheur que la langue française, ravive notre dévotion à notre bien aimée Patronne. Il s'adresse tout particulièrement aux mères de famille, leur montre comment sainte Anne a élevé la Sainte Vierge, et les prie d'apporter, comme elle, tous leurs soins à l'éducation chrétienne de leurs enfants. Malgré l'accablement causé par la chaleur et l'atmosphère fort lourde de la chapelle, tous l'écoutent avec une religieuse attention.

A vêpres, c'est Monseigneur lui-même qui monte en chaire. Il adresse aux pèlerins une allocution aussi touchante que paternelle, appropriée aux circonstances actuelles, allocution que les lecteurs de la *Semaine religieuse* n'ont pas manqué de lire dans le dernier numéro. Sa parole, avidement écoutée, va droit au cœur de tous, car elle traduit éloquemment les sentiments de douleur, de courage et d'espérance, qui sont communs à tous. L'émotion des auditeurs est particulièrement intense, lorsque, dans une prosopopée entraînante, Monseigneur s'adresse à nos soldats, leur rappelle leurs devoirs de vaillance et de discipline et leur assure la protection puissante de Notre-Dame sainte Anne.

Fortement réconfortés par les chaudes paroles et les sages conseils de leur Evêque, les pèlerins s'apprêtent à faire avec entrain et piété la procession traditionnelle à travers la Palue. Sans doute, la statue vénérée ne parcourra pas cette année son domaine séculaire, car les robustes enfants qui pouvaient lui prêter l'appui de leurs solides épaules sont employés à la défense de la patrie ; cependant, son image sera religieusement portée par des dames richement parées, et ses bannières hautement tenues par des jeunes gens, qui ne sont pas peu fiers de remplacer leurs aînés.

Ce qui frappe dans cette procession, c'est encore l'ardente piété des fidèles. Nous n'avons plus deux haies de spectateurs aussi émerveillés qu'édifiés, car la foule ne comprend pas de touristes ; tous sont de dévots pèlerins, tous tiennent à prendre part à la procession : les uns suivent la statue et les reliques de sainte Anne, les autres, très nombreux, précèdent les bannières, un cierge à la main. Parmi ces édifiants pardonneurs, nous avons remarqué avec émotion un notable des environs, maire de sa commune, qui, venu à pied à la Palue, portait religieusement un beau cierge, et récitait dévotement son chapelet ; il espérait ainsi assurer la protection de sainte Anne à son aîné, placé sur la ligne de feu depuis les premières hostilités. Puisse notre vénérée Patronne exaucer ses ardentes prières et nos plus sincères vœux ! Tous d'ailleurs prient à la même intention, et le Pardon, prévu tout d'abord comme un triomphe splendide de sainte Anne, un anniversaire glorieux de son couronnement, n'a été qu'une manifestation de pénitence et de prière ardente. Les abords de la chapelle le prouvent bien :

plus de jeux troublants ni de divertissements mondains. Pour être moins éclatant, ce Pardon, consécration plus sincère de la confiance filiale des Bretons en sa toute puissante bonté, aura, plus que tout autre, trouvé écho dans son cœur maternel, et quand de petits artilleurs, de courageux fantassins du pays nous écrivent bonnement et simplement qu'ils ont comme par miracle échappé à une grêle d'obus, à une décharge de mitraille, nous pouvons sans témérité attribuer cette précieuse sauvegarde à la puissante protection que, sur nos instances, sainte Anne leur accordait.

***

Le mardi, 1er Septembre, la chapelle est encore remplie, les messes se succèdent d'heure en heure, les confessions et les communions sont encore nombreuses. C'est le jour de la paroisse de Douarnenez : elle est bien représentée. Les hommes n'y sont pas, puisque la plupart sont enrôlés dans nos escadres, mais les femmes sont là, nombreuses et fort recueillies. Par une attention délicate, qui prouve que leur patriotisme est au niveau de leurs convictions religieuses, elles ont voulu que la messe de 9 heures, célébrée par M. le Curé lui-même, fût dite pour les blessés de nos armées. A la grand'messe, M. l'abbé Le Roux, l'un de leurs vicaires, leur adresse une allocution vibrante de foi et de patriotisme : il les félicite d'avoir bien placé leur confiance en sainte Anne, et leur rappelle que, pour lui être agréables, elles doivent imiter les vertus dont elle leur a laissé l'exemple, spécialement les vertus de foi, de pénitence et de modestie.

Après les vêpres, chantées avec un entrain superbe et une piété débordante, M. le Recteur de Plonévez, en organisant la procession, réserve aux Douarnenistes le privilège de porter les statues et les bannières. Nulle faveur ne pouvait leur être plus agréable. En un instant, la statue de sainte Anne est prise d'assaut et plus de cinquante dames sollicitent l'honneur de la porter. Les bannières sont également convoitées, spécialement celles de sainte Anne, et les prêtres durent intervenir pour contenir la pieuse ardeur de ces vaillantes chrétiennes. La procession se déroula ensuite dans le plus grand ordre, et le pèlerinage se termina par la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement. M. le Recteur ne manqua pas de remercier M. le Curé et tous ses paroissiens, et leur assura la bienveillance de sainte Anne, leur chère patronne

Les fêtes de Sainte-Anne la Palue sont passées ; mais les fidèles continuent à la prier, et tous les jours, des groupes de pèlerins viennent lui recommander leurs intentions les plus chères. Aussi sainte Anne n'est pas délaissée. Et bientôt, nous l'espérons, ses enfants privilégiés du moment, les soldats et marins bretons sur qui elle veille jalousement, viendront eux-mêmes en corps reconnaître hautement sa protection efficace, et la glorifier triomphalement, au milieu des allégresses de la victoire. X...

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Chateauneuf-du-Faou. — **Pardon de N.-D. des Portes.** — Le Pardon de N.-D. des Portes a eu lieu, cette année, à la date ordinaire du dernier dimanche d'Août. M. le chanoine Cogneau, vicaire général, avait bien voulu accepter d'en présider les cérémonies et de célébrer la grand'messe. Le sermon a été prêché par M. l'abbé Corre, curé de Landerneau.

Les diverses cérémonies du Pardon se sont déroulées dans l'ordre traditionnel. Samedi, à 5 h. 1/2, procession à N.-D. des Portes et vêpres, suivies d'un sermon et de la récitation du chapelet ; à 8 h. 1/2, procession aux flambeaux, dans le merveilleux décor que font à la ville de Châteauneuf les montagnes, la rivière, les bois. Le dimanche, grand'messe à 10 h. 1/2, vêpres à 3 heures.

On pouvait craindre que, la guerre ayant enlevé à nos villes et à nos campagnes le plus grand nombre des hommes, et les femmes étant en conséquence retenues à la maison par les travaux en souffrance, le Pardon de N.-D. des Portes n'eût pas eu, cette année, son éclat accoutumé. Mais les terribles dangers que courent sur les champs de bataille les fils, les époux, les pères, ont ranimé dans les âmes la foi et l'amour de Dieu et de la Sainte Vierge, et rarement peut-être la chapelle vénérée qui domine le cours de l'Aulne vit-elle un si grand concours de pèlerins venir demander à la Mère de Dieu aide et protection.

Cette pensée de la guerre dominait toutes les âmes. Combien les voix vibraient plus douloureuses, plus suppliantes, au chant de cette strophe du cantique de N.-D. des Portes, que le regretté M. Leroux, avec cette intuition du cœur humain qu'ont seuls, dit-on, les poètes, semble avoir écrite exprès pour les temps que nous traversons

Sèche les pleurs des mères
Dont les fils vont là-bas
Sur de lointaines terres
Livrer de durs combats.
La France est ton royaume,
Mets sur son cœur ton sceau,
Sur sa douleur ton baume,
Ton nom sur son drapeau.

Le prédicateur ne pouvait non plus s'en déprendre. Il parlait sans doute des choses du Ciel, mais à des gens de cette terre. A l'allusion que son tact fit pourtant bien discrète aux douloureuses conjonctures que nous vivons, les larmes et les sanglots répondirent ; il lui eût suffi d'insister un peu pour faire éclater les cœurs gonflés. Mais parlant de la confiance que nous devons mettre en la Sainte Vierge, il sut trouver dans son cœur et dans sa foi les paroles qui relèvent les courages.

Aussi, au dire de témoins autorisés, n'y eut-il jamais plus de ferveur à ce Pardon, pourtant toujours si pieux. Que de prières se sont élevées vers le trône de la Sainte Vierge ! Et combien brûlantes, prolongées et persévérantes ! Nous avons vu une jeune femme — elle portait le gracieux costume de Scaër — qui demeura toute la nuit dans la chapelle, chantant les cantiques, égrenant

son chapelet, s'unissant aux invocations que suggérait M. le Curé. Et, sans doute pour mieux toucher le cœur de Marie en faveur de son époux appelé sous les drapeaux, elle avait — grave imprudence, diront les gens raisonnables — elle avait apporté son tout petit enfant qu'elle garda aux pieds de la Vierge durant cette longue nuit, comme pour lui faire prier pour son père.

Que d'autres témoignages de ferveur un pieux observateur n'eût pas manqué de découvrir, surtout s'il lui avait été donné de pénétrer dans ces cœurs bretons, si rebelles à toute manifestation extérieure de leurs sentiments intimes.

Et les pèlerins s'en sont allés, pleins de confiance dans le secours de N.-D. des Portes, laissant après eux, comme pour continuer leur prière, la flamme d'un cierge s'élever vers la statue de Marie.

X.

Saint-Pol de Léon. — **Les Fêtes de la Translation.** — Le Pardon de la translation des reliques a été célébré, cette année, aussi simplement que possible, mais dans un recueillement et avec une piété que les circonstances n'expliquèrent que trop. Tout ce qui, d'ordinaire, contribue à donner à cette solennité un air de fête, avait été supprimé. Il n'y eut donc ni procession aux flambeaux, ni illuminations, ni pavoisement. En revanche, on a bien prié. L'autel des reliques de notre glorieux Patron n'eut jamais de plus nombreux et de plus fervents visiteurs. La présence de Monseigneur stimulait cette piété.

Dès le samedi soir, Sa Grandeur avait voulu présider les prières qui se font tous les jours pour le succès de nos armes. Et à la suite de ces prières, elle adressa à la population une touchante allocution, où, après un souvenir donné à nos héroïques combattants et une pressante exhortation à la confiance, elle parla du nouveau Pape que Dieu venait de donner à son Eglise, de sa mission, de sa vie de sacrifices et d'épreuves, en un langage et avec des accents qui impressionnèrent vivement l'auditoire.

Le lendemain, la grand'messe fut chantée par M. le chanoine Goret, supérieur de la maison de Saint-Joseph. Le sermon fut prêché par M. le chanoine Breton, supérieur du Bon-Secours, qui, en fort bons termes, développa les leçons que renferme pour nous la vie de notre glorieux Patron, insistant particulièrement sur le devoir de l'éducation chrétienne et sur l'obligation de professer en tout et partout sa foi.

La procession des reliques n'eut pas l'éclat ordinaire. Mais elle fut beaucoup plus recueillie et plus pieuse. C'est au chant des litanies de tous les Saints qu'elle parcourut les rues de la ville, suivie par une foule d'hommes et de femmes, répondant aux invocations ou récitant dévotement le chapelet. Quel touchant spectacle que celui d'un peuple en prière !

C'est devant un auditoire immense que Monseigneur, avec une éloquence incomparable, prononça le discours dont voici l'analyse :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mes Frères,

Tous les ans, vous donnez un caractère solennel et filial à cette procession des Reliques de votre Saint Patron.

Cette année, elle a le sens d'une prière officielle pour le salut de la France ; c'est pourquoi j'ai tenu à venir la présider.

Dans les pays ravagés par la guerre, on portait autrefois les Reliques sur les remparts des villes assiégées, ou au front des troupes en bataille. C'était une manière d'unir, dans l'effort contre l'envahisseur, l'âme des vieux Saints à celle des bons défenseurs du pays, pour attirer, par leur intercession, sur les armes des combattants, la bénédiction divine et le succès.

Votre procession a aujourd'hui le même objet. Puisse-t-elle avoir le même résultat !

Ce n'est pas votre ville, mais l'honneur du pays et son indépendance qui sont menacés, en même temps que l'équilibre de l'Europe, — et déjà notre territoire est envahi, notre capitale inquiétée. Nos jeunes soldats ont été appelés à les défendre. Nous invoquons sur eux et sur la France la protection des Reliques de Saint-Pol.

Toutes les reliques de Saints parlent avec éloquence à Dieu et aux hommes : à Dieu, pour lui offrir les prières des Saints, en lui faisant agréer leurs humbles mérites. Aux hommes, pour leur apprendre à imiter leurs vertus et à garder pleine confiance en Dieu.

Toutes les reliques de Saints évoquent des souvenirs d'épreuve, mais aussi de victoire : victoire du martyre remportée sur le bourreau, victoire de la sainteté remportée sur les rudes et perfides passions qui tourmentent l'humanité.

Sur toutes les Reliques, l'Eglise nous permet de répéter les nobles paroles de saint Ambroise :

« J'honore dans la chair des martyrs les cicatrices reçues au nom du Christ : *Honoro in carne martyris exceptas pro Christi nomine cicatrices.* — J'honore la mémoire d'un être qui vit encore par l'éternel souvenir de ses vertus : *Honoro viventis memoriam perennitate virtutis.* — J'honore des cendres à jamais sanctifiées par le service du Christ : *Honoro per confessionem Domini sacratos cineres.* — J'honore enfin, dans ces cendres, la semence et le germe des gloires de l'éternité : *Honoro in cineribus semina æternitatis.* »

Ainsi parliez-vous à vos saintes reliques, pendant qu'elles traversaient vos rues ; et vous ajoutiez :

« O Saint Pol, Père de notre pays et de nos âmes, sans avoir été martyr, tu as eu dans les veines un sang digne du martyre : nous donnons nos fils à la Patrie, donne à nos fils le courage...

Donne à nos soldats la vertu, qui t'a rendu immortel. C'est par la vertu que le courage persévère dans l'âme et dans le corps.

Tu as confessé le nom du Christ. Apprends-leur à le confesser franchement, en bataille comme au camp.

Tu as conquis la gloire de l'éternité. Si Dieu nous prend nos fils, qui sont aussi les tiens, introduis-les dans ton Paradis. Ils ne dépareront pas ta famille du Léon.

Mais puisqu'ils sont nos fils, et que nous les aimons plus que nous-mêmes, ah ! s'il est possible, rends-nous-les après le combat, car leur famille et leur pays ont besoin d'eux. »

Et les reliques vous répondaient de la part du Saint :

« Je prierai. Tout mon pouvoir vient de mes prières. Le tien aussi, peuple de Léon ; et tu prouves en tout temps que tu sais prier. Tes prières monteront vers Dieu avec les miennes, empressées et hardies, parce qu'elles trouvent un appui dans les restes du pauvre corps qui fut, il y a quatorze siècles, l'instrument de mes travaux apostoliques, et que tu gardes précieusement comme le Palladium de la cité, car elles sont les reliques de ton Père dans la foi.

Or, ces reliques te disent : il faut prier longtemps. Elles savent ces reliques, que les guerres sont longues. Elles ont mené longuement le combat de la vie. Elles t'avertissent que cette guerre durera, et, dans la situation actuelle, plus elle durera, mieux cela vaudra pour ton pays. Même sans mettre l'ennemi en déroute, tout retard que tu lui imposes, toute manœuvre par laquelle tu entraves sa marche, équivaut pour lui à une défaite, aggravée par les pertes d'hommes qu'il subit et par le progrès constant de tes alliés dans la direction de Berlin. Il faut prier longtemps.

Il faut prier pour que tes soldats aient l'endurance. Le suprême mérite du soldat n'est pas dans l'élan d'un sacrifice aussitôt consommé. Il doit avoir, dans un corps jeune, une âme de vétéran : *Velut longi prœlii militem.* — Je lui obtiendrai cette grâce, moi qui ai combattu cent ans.

Il faut prier avec confiance. Cette guerre expie. Cette guerre remet le nom de Dieu dans le cœur et sur les lèvres de beaucoup de chrétiens jadis négligents. Elle s'appuie sur le Droit. Elle se poursuit de son côté en plein accord avec les lois de l'humanité. Elle fait surgir dans les cœurs autant d'actes de foi que d'élans de courage. Prie de toute ton âme, et aie confiance en ton saint Patron.

N'a-t-il pas déjà rallié à ta cause, pour cette bataille des nations, dont l'existence de la France sera l'enjeu, non seulement l'alliée, depuis vingt ans fidèle, que d'énormes distances à franchir n'effraient pas, et le jeune peuple que la déloyauté allemande a contraint à mêler son sang au tien ; mais encore ce voisin d'outre-mer, établi sur la terre même d'où saint Pol est venu, dans cette grande Bretagne où tes fils promènent leur commerce, et qui a jeté, sur tes champs de bataille, des frères d'armes vigoureux, en grande partie accourus de cette Irlande dont la race est sœur de la tienne ?

Ah ! que les Saints des nations alliées s'unissent enfin, comme les peuples eux-mêmes, pour obtenir de Dieu la victoire due à la justice et au courage chrétiens ! Comment leurs reliques ne frémiraient-elles pas d'indignation en voyant bombarder les églises et les tours qui sont leurs magnifiques reliquaires, et fusiller les prêtres qui les gardent, et les paisibles habitants des paroisses envahies ?

Reliques saintes, protestez devant Dieu contre les horreurs que sa loi condamne ! Et puisse, sans trop tarder, la cloche miraculeuse de Saint-Pol, remise en branle, sonner la délivrance du territoire et la victoire de la France ! »

Ajoutons qu'en arrivant, le samedi, Monseigneur avait rendu visite aux Ursulines de Saint-Pol de Léon, venues de Belgique dans les circonstances dramatiques que la *Semaine* a rapportées. Il se rendit ensuite à l'hôpital temporaire établi dans les locaux de l'école libre de la rue de la Rive et adressa aux blessés et au personnel de la maison quelques paroles de réconfort et de félicitations pour leur dévouement à la Patrie.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

Triduum du Folgoat. — On craignait cette année que l'inclémence du temps n'empêchât cette manifestation de foi catholique qu'est le pèlerinage du 8 Septembre au Folgoët. Malgré le mauvais temps une foule immense de pèlerins est venue, sous la présidence de Mgr l'Evêque, aux pieds de Notre-Dame, prier pour nos soldats et pour notre patrie.

Les Bretons savent bien que le plus sûr moyen d'honorer Marie et de s'assurer de sa puissante protection c'est d'associer à l'honneur qu'on lui rend, son divin Fils. Aussi bien, cette année, les deux premiers jours du Triduum ont été consacrés, plus spécialement, à Jésus Hostie.

Lundi, dès 6 heures du matin, le Saint Sacrement est exposé. La grand'messe est chantée par M. l'abbé Bellec. Dans l'après-midi, l'apôtre du Sacré Cœur, l'abbé Félix Le Louët parle aux pèlerins, une heure durant, et en leur nom adresse au Dieu de l'Eucharistie adorations, remercîments, réparations et demandes.

A l'issue des vêpres, qui sont chantées à l'église paroissiale, la procession va à la chapelle élevée au Champ du Couronnement.

C'est là qu'un jeune prêtre de Plouguerneau, l'abbé Breton, chante, avec un vrai talent, la bonté et la puissance de Marie.

Les instants qu'on passe auprès de Notre-Dame sont trop courts. C'est pour n'en rien perdre que les prières se poursuivent sans interruption, la nuit durant.

Dès 8 heures, c'est la procession aux flambeaux. Tout le bourg est illuminé. Puis c'est, à l'église, l'Heure Sainte. M. l'abbé Berrou, recteur de Loc-Brévalaire, développe les « actes » et les fidèles chantent tour à tour : *Adoromp oll, Te Deum, Parce Domine, Truez va Doue.* L'impression est grande.

A minuit, M. l'abbé Le Pape, recteur du Folgoat, monte à l'autel. Les messes se suivront d'heure en heure jusqu'à la grand'messe. Alors s'écoulèrent les heures les plus pieuses et les plus intimes de ce triduum. Pendant la matinée entière, les pèlerins ne cessèrent de s'agenouiller à la Sainte Table. Ils furent 8.000 à commencer leur journée par la communion.

Vers 9 heures, un mouvement se produit dans la foule, les hommes se découvrent, des chants se font entendre : ce sont les processions. Les chrétiennes populations de Lesneven, Ploudaniel, Saint-Méen, Trégarantec, Kernouès, Goulven, Plounéour-Trez, Kerlouan, Saint-Frégant, Kernilis, Lanarvily, Loc-Brévalaire, Le Drennec, Guipavas, La Forêt... ont tenu, bravant pluie et vent, à venir au sanctuaire de Notre-Dame, au chant de *Patronez douz ar Folgoat.*

A 10 heures, c'est la messe solennelle, en plein air. M. l'abbé Maguet, recteur de Ploudaniel, officie. Monseigneur est assisté de MM. les chanoines Cogneau et Cozic. Qu'ils étaient beaux, les chants liturgiques exécutés par cette foule immense, sous la direction de M. l'abbé Georgelin. A l'Evangile, M. l'abbé Moënner, principal du Collège de Lesneven, fait un magnifique sermon. Sa voix chaude et prenante porte au loin les motifs de notre confiance en Marie.

Les cloches sonnent les vêpres. C'est l'heure de la procession. Les riches croix et les belles bannières ne peuvent sortir de l'église. Quelques croix, la statue miraculeuse, 80 ecclésiastiques précèdent Monseigneur jusqu'à la chapelle. Les vêpres y sont chantées toujours avec le même entrain, par la foule entière, encore plus nombreuse peut-être qu'à la grand'messe. On voulait entendre la parole de Monseigneur. Sa Grandeur, dans un discours de superbe envolée, trace les graves devoirs de l'heure présente à ses enfants du Léon. Après avoir rappelé les pèlerinages organisés pendant la guerre 1870-71, Elle expose la part d'action que la Sainte Vierge prend dans toute guerre.

Elle est toujours la fidèle servante de la volonté divine, et elle sait bien que la guerre est un phénomène providentiel, par lequel Dieu, tirant le bien du mal, peut rétablir ici-bas l'ordre moral troublé. Elle intervient dans la guerre pour aider les nations et les âmes à se conformer à la volonté de Notre Seigneur.

Elle le doit, ne serait-ce que pour écarter ou pour combattre une autre intervention, perfide et redoutable, celle du démon.

C'est lui, toujours, qui inspire les guerres injustes et tous les excès que l'on commet trop facilement même dans une guerre juste.

Comment la Sainte Vierge n'interviendrait-elle pas en personne contre le démon dont elle est la plus terrible ennemie ? *Inimicitias ponam inter te et mulierem ?*

Elle intervient donc pour ramener la guerre au but marqué par Dieu, et en faire un moyen d'expiation, d'épreuve, et finalement de justice.

Le démon avait préparé la guerre par l'impiété, semée dans l'âme du peuple. — Mais la Sainte Vierge a su faire de la guerre le signal du retour du peuple à son Dieu.

C'est par toutes les passions mauvaises, l'orgueil, l'ambition, la haine, la cupidité, que le démon provoque la guerre et la fait pratiquer. — C'est par le devoir patriotique chrétiennement compris que la Sainte Vierge y entraîne le soldat, et qu'elle le garde fidèle aux lois de l'Evangile, même dans l'accomplissement de son œuvre grandiose et sanglante.

Le démon voit dans la guerre le moyen de faire des hécatombes humaines et de damner des âmes sans nombre, et il essaie d'inspirer le blasphème aux combattants et aux mourants. — La Sainte Vierge veut épargner les vies humaines ; et, quand le sacrifice ne peut être évité, elle sauve les âmes en leur donnant les sentiments surnaturels et nobles qui rendent la mort méritoire.

Le démon veut des guerres sans fin. — La Vierge veut la paix, mais la paix dans la justice et dans l'honneur, la paix qui sera durable parce qu'elle aura été assurée par des efforts assez prolongés pour procurer des résultats définitifs.

Voilà donc sa part d'action dans la guerre : Elle la rectifie et la purifie : Elle protège les corps et les âmes : Elle ménage une paix honorable et solide.

L'issue de la guerre dépend de Dieu seul. Mais la volonté de Dieu dépend beaucoup de la prière de Marie.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

Le Congrès du Folgoët a étudié en Marie *la mère de grâce*. Que les pèlerins invoquent sous ce titre Notre-Dame du Folgoët et lui demandent avec ferveur et confiance, pour leurs soldats et pour la Patrie, toutes les grâces spéciales du temps de guerre !

C'est sous l'impression de ces fortes paroles de l'Evêque que tous les fronts s'inclinent pour recevoir une dernière bénédiction tombée de l'ostensoir.

C'est la séparation. Cependant, comme Dieu n'accorde ses grâces et ses faveurs aux hommes que par Marie, de même Marie, s'il faut en juger par le Folgoat, Pontmain, Lourdes, La Salette... semble n'accomplir de grandes choses en ce monde que par les simples, les humbles, les petits.

Aussi bien, avec l'approbation de Monseigneur et le concours de ses confrères, M. le Recteur du Folgoat promet de réunir, le dimanche 11 Octobre prochain, les enfants de la région aux pieds de N.-D. du Folgoat. Le but de ce pèlerinage sera d'appeler la protection du Ciel sur nos soldats, la France, et l'Eglise.

Monseigneur visite les blessés. — La *Semaine religieuse* du 11 Septembre mentionnait sommairement la visite qu'a faite Monseigneur aux soldats blessés, dans les hôpitaux de Saint-Pol de Léon, Morlaix, Lesneven et Brest. Cette visite mérite d'être racontée avec quelques détails :

Le samedi 5 Septembre, tôt après son arrivée à Saint-Pol, Monseigneur se rendait à l'école chrétienne de garçons transformée en hôpital par les soins des Dames de la Croix-Rouge, qui y ont organisé un service fort bien compris. Sa Grandeur trouvait dans la cour beaucoup de blessés déjà sur pied, avec lesquels il s'attarda quelques instants. Puis, sous l'aimable conduite du médecin, il visita les salles, s'approchant des lits où étaient couchés les blessés plus sérieusement atteints, conversant avec eux, les réconfortant tous par sa parole et sa bénédiction.

A Morlaix, il n'eut pas moins de huit hôpitaux à visiter : aux Ursulines, à l'école Gambetta, au patronage catholique de Saint-Martin, à l'école de N.-D. du Mur, au collège municipal de Kernéguès, à l'école secondaire des filles, à Poan-Ben, à Saint-François de Coburien, enfin à l'Hospice civil. Toute la journée du lundi 7 Septembre y fut consacrée, sans pouvoir suffire ; et l'Evêque dut remettre au lendemain matin sa visite à l'Hospice.

Plus de 600 blessés avaient été répartis entre ces différents établissements : le collège à lui seul en avait reçu 260. Partout, Sa Grandeur reçut l'accueil le plus empressé des médecins et officiers d'administration, des Dames de la Croix-Rouge, des religieuses, fidèles à leur poste de dévouement. Parmi les infirmiers, Monseigneur eut la joie de reconnaître de nombreux prêtres de son diocèse et du diocèse de Vannes. La bonté paternelle de l'Evêque, ses paroles de félicitations, d'encouragement et d'espoir touchèrent profondément les cœurs de ces vaillants soldats ; tous le remerciaient et recevaient avec foi et reconnaissance sa bénédiction.

Deux séminaristes de Bayonne étaient au nombre des blessés ; l'un d'eux, qui se préparait à recevoir la prêtrise quand vint l'ordre de mobilisation, avait eu le bras gauche fracassé par un éclat d'obus. Que Dieu leur donne la guérison !

Le 8 Septembre, à l'heure où la grande fête du Folgoat se terminait, Monseigneur vint à Lesneven, où fonctionnent deux hôpitaux admirablement aménagés : au collège et à l'école professionnelle libre des garçons. Monseigneur y avait été annoncé ; il était impatiemment attendu, même des braves turcos, désireux de voir le « grand marabout » des Français, ainsi qu'ils l'appellent. L'un d'eux eut même l'idée de s'emparer d'une gerbe de fleurs, mise là par les soins des Dames de la Croix-Rouge pour égayer la salle de leurs blessés, et de venir joyeusement l'offrir à l'Evêque. Dans une autre salle, un séminariste de Bayeux exprima délicatement, au nom de tous ses camarades, les sentiments de joyeuse reconnaissance que leur inspirait la visite de l'Evêque de Quimper. Elle aura été certainement pour tous, précieuse et réconfortante, comme se plaisaient à le reconnaître les excellents médecins qui firent si aimablement à Sa Grandeur les honneurs de leurs services.

— Après les ambulances et hôpitaux militaires de Saint-Pol de Léon, Morlaix et Lesneven, les blessés soignés à Brest ont reçu mercredi la visite de Monseigneur. *L'Echo Paroissial* donne ces détails de son passage dans les divers établissements occupés par les victimes de la terrible guerre : « Dès son arrivée il s'est rendu, accompagné de M. le chanoine Cogneau, vicaire général, et de M. le chanoine Roull, curé-archiprêtre de Saint-Louis, à la préfecture maritime, pour y saluer M. l'amiral Berryer, préfet maritime et gouverneur de la place de Brest.

A 10 h. 1/2, il entrait au grand hôpital. M. Duval, médecin général, s'empressa de mettre à sa disposition M. le médecin résidant. C'est en compagnie de ce dernier que Monseigneur a parcouru les salles affectées aux blessés. Dans chacune d'elles il a adressé quelques paroles de félicitations et d'encouragement qui ont été écoutées respectueusement, et il a béni les blessés ainsi que leurs familles.

L'école des mécaniciens a été transformée en ambulance. Elle abrite en ce moment 650 blessés. Monseigneur y a été reçu vers 2 heures par M Durand, médecin en chef de l'hôpital auxiliaire. La visite de la salle s'est effectuée comme au grand hôpital. Monseigneur aurait voulu s'arrêter à côté de chaque malade et causer quelques instants avec lui, mais il était pressé par le temps. Il a tenu cependant à s'approcher des plus souffrants et à leur témoigner d'une manière plus particulière de sympathie. M. le médecin en chef avait fait réunir dans le vaste atelier où la messe a été célébrée dimanche, un grand nombre de convalescents. Ils y ont entendu la chaude parole de l'Evêque les exhortant à ne jamais perdre courage, à rester toujours fermes et résolus sur les champs de bataille où ils retourneront bientôt.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

De l'école des mécaniciens, Monseigneur s'est rendu à l'école Saint-Louis. Cet établissement d'enseignement secondaire, qui est la propriété de M. le Curé de Saint-Louis, a deux cents lits. Il y règne un ordre parfait. Presque tous les infirmiers sont prêtres. L'un d'eux, M. le Curé-Doyen du Faouët, a été à Lorient le vicaire de Monseigneur. C'était, de part et d'autre, une heureuse rencontre. La visite n'a pas très longtemps duré, car il n'y a encore à Saint-Louis que trente-sept malades. Parmi les blessés, nous en avons rencontré un qui est ancien élève de la maison et se trouve couché dans la salle qui lui a servi de classe.

D'affectueuses paroles de Monseigneur ont réconforté toutes les âmes, il a béni les malades, l'administrateur si dévoué et si aimable qui lui a fait les honneurs de l'Etablissement, les médecins, les infirmiers et les Filles de la Sagesse qui, tout en accomplissant leur tâche au pensionnat transféré à Saint-Joseph, continueront à consacrer à nos soldats blessés une partie de leur temps.

Monseigneur est ensuite monté à la Croix-Rouge. La Société de Secours aux Blessés militaires des armées de terre et de mer a établi son ambulance dans les deux salles du Cercle militaire et du patronage Saint-Louis, mises gracieusement à sa disposition par M. le Curé. Elle dispose de cent lits. Quatre-vingt-dix-sept sont déjà occupés. Le président, M. Deschard, commissaire général de la Marine en retraite, et la présidente, Mme Jean Chevillotte-Delambre, ont fait visiter à Monseigneur leur ambulance, remarquablement organisée. Monseigneur a été heureux de constater que l'organisation était irréprochable. Il en a exprimé toute sa reconnaissance au bureau de la Croix-Rouge. Les blessés ont été l'objet de son attention toute paternelle, il les a félicités, encouragés et bénis.

Dans la rue Jean-Macé, il y a une autre ambulance également intéressante, c'est celle de l'Union des Femmes de France. Elle a vingt lits. Monseigneur l'a visitée avec intérêt. La vice-présidente, Mme Clavier, lui a présenté les blessés, dont le moral est excellent. Ils sont d'ailleurs entourés des meilleurs soins. Deux religieuses franciscaines prêtent leur concours toujours précieux aux Dames de la Croix-Rouge. Monseigneur, en quelques mots bien sentis, a mis aux âmes des malades un désir plus vif encore de retourner sur le champ de bataille.

Ajoutons qu'à chacune de ces nombreuses visites Monseigneur s'est plu à laisser aux hospitalisés un témoignage délicat et généreux de sa paternelle bonté.

Le soir, Monseigneur, malgré la fatigue de ces nombreuses visites, a voulu assister à Saint-Louis aux prières qui se disent chaque soir pour la France, et il a adressé quelques paroles à l'assistance nombreuse qui emplissait la vaste église. Sa Grandeur a rapporté, dit-elle, la meilleure impression de son passage parmi les blessés hospitalisés à Brest, et elle espère que l'heure va venir où la France dira à la plupart de ces blessés la parole de Notre Seigneur au fils de la veuve de Naïm : « Jeune homme, lève-toi » !

Ce sera l'heure de la victoire, mais pour la hâter il faut prier pour la France qui fut si souvent infidèle à sa mission. Prions aussi, ajoute Monseigneur, pour que l'union entre les Français soit enfin consommée dans le Sacré Cœur de Jésus dont la basilique de Montmartre sera bientôt officiellement consacrée.

Le nouveau Secrétaire d'Etat. — L'*Osservatore Romano* a publié la nomination de Son Em. le cardinal Ferrata comme Secrétaire d'Etat. On sait que le cardinal Ferrata dirigea la nonciature de France de 1891 à 1896. Depuis 1896, il s'était donné tout entier au labeur silencieux des Congrégations Romaines. C'est ainsi qu'il fut successivement préfet de la Congrégation des Indulgences et des Religieux, de la Congrégation des Rites, de celle des Evêques et Réguliers, puis de celle des Sacrements. Il était, depuis la mort du cardinal Rampolla, secrétaire du Saint-Office.

Le cardinal Ferrata a présidé, comme préfet des Sacrements, aux délibérations que Pie X sanctionna par le décret sur la Communion des petits enfants, comme aux récentes mesures qui facilitent la Communion aux malades. Par une de ces harmonies providentielles qui marquent les lointains desseins de Dieu, le cardinal Ferrata a recueilli l'héritage du cardinal Parochi comme ponent de la cause de Jeanne d'Arc. Il a été un des instruments les plus puissants dont Dieu s'est servi pour préparer la béatification de la libératrice de notre pays.

ECOLE SAINT-YVES, QUIMPER

Comme on l'a annoncé, les classes enfantines de l'Ecole Saint-Yves ont recommencé le mardi 15 Septembre ; mais M. le Supérieur regrette de ne pouvoir recevoir, à la date fixée, les élèves internes ou externes des autres classes. La rentrée aura lieu à une date ultérieure, aussi rapprochée que les événements le permettront. Une circulaire sera incessamment adressée aux parents.

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.

16 Août. — J'ai rejoint le corps des brancardiers où se trouve mon poste régulier. J'y ai trouvé quatorze prêtres du diocèse et nous pourrons ainsi nous imaginer former une petite colonie finistérienne....

Il y a quelques jours, j'ai extrémisé un petit soldat de..... blessé mortellement par suite de l'imprudence de l'un de ses camarades. Il est mort environ deux heures après l'accident, après avoir reçu les derniers sacrements en pleine connaissance. Quand

Archives diocésaines — Quimper et Léon

je lui ai demandé de faire le sacrifice de sa vie pour le salut de la France, il m'a répondu : « Oh ! oui de grand cœur » !

H. B.

17 Août. — Arrivés à Nantes, le mardi soir 4 Août, un peu avant minuit, nous y sommes restés quelques jours. Nous avons pu dire la sainte messe grâce à la bienveillance des Sœurs de la Sagesse, chez lesquelles nous avons pris pension et qui nous ont fourni des lits.

J'ai été admis, pour remplacer des manquants, dans un train sanitaire chargé d'aller prendre des blessés dans l'Est. C'est à ce titre que je me trouve à Reims. Nous avons eu le bonheur d'avoir une audience spéciale, le jour de l'Assomption, de S. E. le cardinal Luçon ; nous étions huit prêtres du diocèse de Quimper.

Grâce à la complaisance de M. le Curé de Saint André, dont l'église se trouve auprès de l'école libre, dans laquelle nous sommes cantonnés, nous avons eu la consolation de dire, encore tous les jours la sainte messe... Nous ne savons pas encore quand nous recevrons l'ordre de partir. Ce sera probablement quand la grande bataille annoncée se sera livrée. En attendant, nous offrons à Dieu de bon cœur, les petites peines physiques et surtout morales qu'il veut bien nous faire endurer pour sa plus grande gloire et pour le salut de la France.

J. F.

21 Août. — Me voilà déjà bien bien loin. Nous avons fait des marches très dures sous un soleil de feu... Ce matin j'ai eu le bonheur de dire la messe dans l'église que représente cette carte.

Y. P.

22 Août. — Dans le petit coin de pays où nous sommes, il y a quatre prêtres du Diocèse. Nous avons ici jusqu'à présent supporté assez vaillamment les fatigues de la guerre ou plutôt du métier militaire. D'ailleurs, officiers et soldats s'efforcent dans la mesure de leurs moyens, et parfois malgré nous, d'éviter tout ce qui serait de nature à nous contrarier ou à nous gêner. Les soldats surtout, tous bretons et paysans et finistériens, font assaut de générosité et de bonne volonté pour nous procurer les plus douces consolations et pour attirer sur eux les bénédictions du bon Dieu.

Sur l'initiative du bon chrétien qui nous loge et avec l'autorisation du colonel, chaque soir, après l'appel, à 8 h. 1/4, a lieu la prière en commun, devant une reproduction de la grotte de Lourdes. Quatre à cinq cents soldats du régiment auquel nous appartenons y assistent tous les soirs et il faut voir avec quelle piété et quelle ferveur sont récités chapelet, litanies et invocations. « Quels bons enfants, quels fervents chrétiens sont ces Bretons » ! me disait une Sœur qui venait d'assister à la récitation. « Quelle foi chez les Bretons » ! disait la propriétaire. Et nous, leurs prêtres, nous affirmons qu'il n'y a aucune exagération dans ces compliments. Nos compatriotes sont édifiants au point de nous faire pleurer parfois d'émotion et de bonheur.

G. K.

29 Août. — La seule consolation qui reste aux aumôniers consiste dans la joie qu'ils éprouvent à constater la grande foi de ceux qui tombent, combien nombreux hélas ! victimes de leur trop grande bravoure.

H. B.

4 Septembre. — Le 25 Août, à 18 kilomètres au delà de D., si ces barbares avaient eu plus d'audace, vous perdiez treize ou quatorze de vos prêtres. Le bon Dieu nous a préservés... Nous trouvant en bon nombre nous nous encourageons et soutenons mutuellement.

Y. M. P.

5 Septembre. — Battre en retraite est bien triste et l'on a grande peine à convaincre le soldat que c'est sagesse et tactique... Nos brancardiers tombent de fatigue mais ils ont mérité les éloges du médecin principal pour leur dévouement.

H. B.

6 Septembre. — J'ai dit la messe, ce matin, en plein champ, pendant qu'au loin tonnait le canon. C'était plutôt impressionnant.

H. B.

6 Septembre. — J'ai confiance... Nous avons vu de si beaux élans de foi ! Je crois que, de cette fournée, où il y a tant d'espèces de grains, il pourra sortir de bon pain !

P.

VARIÉTÉS

L'Epinglette d'or de N.-D. de Lourdes. — La *Semaine religieuse* de Rennes publie le trait suivant, arrivé dernièrement, et dont elle garantit l'authenticité. Cet épisode s'est passé dans un des régiments d'artillerie de la région de Meudon. Le voici dans toute sa simplicité.

Au camp de..., il y eut, selon la coutume, pour couronner les exercices de l'école à feu, un concours de tir. On choisit à cet effet les meilleurs pointeurs déjà signalés dans chaque batterie. D'ordinaire, le premier prix est remporté par l'un des canonniers à pied, en raison sans doute des exercices de pointage, plus fréquents pour eux que pour les canonniers montés. Or, cette fois, ce fut l'un de ces derniers qui remporta le prix, lequel consiste en une somme de 50 francs et une épinglette d'or. En plus, le lauréat est invité à souper chez le colonel qui le place à sa droite. A sa table se trouvent invités aussi les officiers supérieurs du régiment.

Pendant le repas, le colonel, s'adressant au vainqueur, brave garçon de la campagne, modeste et silencieux dans cette imposante société d'élite, lui dit : « Comment avez-vous fait pour remporter le premier prix de tir, vous qui êtes canonnier monté ? » — « Mon colonel, j'étais sûr de l'avoir. » — « Comment sûr ? » — « Oui, mon colonel. » — « Ah ! par exemple ! Alors faites-nous part du procédé qui vous assurait d'avance le succès.

— » Voilà, mon colonel ; j'étais allé à Lourdes et j'avais promis

Archives diocésaine de Quimper et Léon

à la Sainte Vierge que si je gagnais le premier prix, je viendrais lui offrir l'*épinglette d'or*. Je ne pouvais pas manquer de la gagner. Aussi je vous demande, mon colonel, la permission d'aller à Lourdes porter mon épinglette. »

L'assemblée, attentive, écoutait ce dialogue avec un intérêt visible.

— « Mais, fit le colonel, je ne puis vous y autoriser ; cette épinglette appartient à l'Etat ; elle vous est donnée en récompense et vous ne devez pas vous en dessaisir. » — « Eh bien ! mon colonel, j'en ferai une autre pareille. C'est que, voyez-vous, il y en a qui n'aiment pas la religion et qui ne croient pas à Lourdes. Moi, j'y crois et j'aime la Sainte Vierge. »

Le colonel était vaincu ; l'auditoire ravi, ému du langage de ce soldat qui, sans une ombre de respect humain, faisait ainsi simplement sa profession de foi catholique. La permission fut accordée, vous n'en doutez pas : pouvait-elle être refusée ?

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1ères côtes de Bordeaux) et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).

Vins de Bordeaux authentiques
et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

Agent gén[l] de Bretagne : M. EMILE DANTEC, 38, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX

Avis.

Loin de profiter des circonstances pour majorer ses prix, la **Maison J. CHENADEC,** *dans le but de conserver quelques ouvriers chargés de famille, consentira une remise aux personnes qui feront un achat au comptant, jusqu'à épuisement du stock des marchandises en magasins.*

Pour l'obtenir, il faudra se réclamer de la Semaine religieuse.

J. CHENADEC,
Ameublement, Quimper.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché

29e ANNÉE. **Vendredi 25 Septembre 1914.** N° 39.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon au clergé et aux fidèles de son diocèse publiant la Lettre de S. S. Benoît XV et ordonnant de nouvelles prières pour la victoire et pour la paix ; Amende honorable et Consécration au Sacré Cœur de Jésus, espoir et salut de la France ; Décès ; Auxiliaires et suppléants.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Avis ; Visite aux blessés ; Quimper : Ligue Patriotique des Françaises ; Ploudalmézeau : Pèlerinage à N.-D de Kersaint ; Vœux à Jeanne d'Arc ; La cathédrale de Reims ; Nos prêtres soldats (suite).

III. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 27 Septembre. — 17me Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert. A la messe, mémoire de SS. Come et Damien.

A vêpres, mémoires du suivant et de SS. Come et Damien.

Lundi, 28. — S. Wenceslas, Martyr. Semi-double. Rouge.

Mardi, 29. — Dédicace de S. Michel, Archange. Double de 2me classe. Blanc.

Mercredi, 30. — S. Jérôme, Confesseur. Double. Blanc.

Jeudi, 1er Octobre. — S. Remi, Evêque. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 2. — Les Saints Anges Gardiens. Double majeur. Blanc.

Samedi, 3. — Le Bienheureux Charles de Blois, Confesseur. Double. Blanc.

Dimanche, 4. — 18me Dimanche après la Pentecôte. Fête du Saint-Rosaire.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Lannilis.	du 23 au 30 Septembre.
Lanrivoaré.	du 1er au 2 Octobre.
Châteaulin	du 3 au 7 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre pastorale de Monseigneur l'Évêque de Quimper et de Léon au clergé et aux fidèles de son diocèse publiant la Lettre de Sa Sainteté Benoît XV et ordonnant de nouvelles Prières pour la Victoire et pour la Paix.

ADOLPHE-YVES-MARIE DUPARC, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège Apostolique, Evêque de Quimper et de Léon, au Clergé et aux Fidèles de Notre Diocèse, salut, paix et bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Le dernier acte solennel de Pie X avait été un appel à la paix, adressé à l'univers catholique, à l'occasion des déclarations de guerre lancées par l'Allemagne et par l'Autriche.

La première Lettre de son successeur Benoît XV a le même objet.

C'est la tradition du Saint-Siège. Les Papes sont, à l'exemple de Notre Seigneur Jésus-Christ, des Princes de la Paix.

Au temps des invasions barbares, ils se faisaient les défenseurs des cités menacées, et parfois ils réussissaient, comme saint Léon, à détourner de Rome Attila et les Huns.

Pendant les guerres du Moyen-Âge, à défaut de la paix parfois difficile à obtenir, ils prêchaient et imposaient la Trêve de Dieu.

Toute notre guerre de cent ans fut remplie des démarches de leurs Légats pour arracher aux belligérants les traités de paix réclamés par les nations épuisées.

Au XVIIe siècle, lors des grands traités de Westphalie, que le Pape dut finalement blâmer, parce qu'ils consacraient la situation politique de plusieurs nouveaux états protestants et en particulier l'accroissement du Brandebourg et de la Prusse, c'est le Nonce du Pape lui-même qui servit d'abord de médiateur entre les diplomates chargés des négociations.

Même en nos temps troublés, quoique l'Europe ait donné ce scandale, de ne pas même admettre au Congrès de La Haye le représentant du Vicaire de Notre Seigneur Jésus-Christ, à maintes reprises, des gouvernements, divisés sur des questions d'intérêt, se sont souvenus de la vocation providentielle de la Papauté, et ont soumis à son arbitrage leurs conflits.

Ce n'est pas à titre d'arbitre accepté que le Pape intervient dans la guerre actuelle. Il n'est pas plus admis que ses prédécesseurs aux conseils politiques de l'Europe.

Mais, pénétré du sentiment de sa mission surnaturelle, Il intervient comme Père de la grande famille des âmes ; et, rappelant les ruines, les deuils, les misères de toutes sortes, causés par la guerre, Il nous en indique la cause dans nos péchés, le remède dans la prière et la souffrance, et conjure enfin les chefs des peuples de s'entendre pour la paix.

Voici la Lettre de l'auguste Pontife.

LETTRE DE S. S. BENOIT XV en faveur de la Paix.

Aussitôt appelé à la Chaire du bienheureux Pierre, tout en sachant combien Nous sommes inférieur à une si haute charge, Nous Nous sommes soumis avec le plus grand respect aux secrets conseils de la Providence divine, qui a élevé Notre humble personne à une telle hauteur de dignité. Nous n'ignorions certes pas que Nous ne possédions pas les mérites qu'exigeait pareille charge ; Nous l'avons néanmoins acceptée, Nous confiant dans la bonté divine et ne doutant pas que Celui-là même qui Nous a imposé le poids très lourd de cette dignité Nous donnera la force et l'aide opportunes.

Mais aussitôt que, du haut de ce Siège apostolique, Nous eûmes jeté Nos regards sur le troupeau confié à Nos soins, Nous avons été frappé d'horreur et d'angoisse inexprimable par le spectacle monstrueux de cette guerre, dans laquelle une si grande partie de l'Europe, ravagée par le fer et le feu, ruisselle de sang chrétien.

Nous avons reçu de Jésus-Christ, Bon Pasteur, dont Nous tenons la place dans le gouvernement de l'Eglise, le devoir rigoureux d'embrasser avec les entrailles d'un amour paternel tous ceux qui sont des agneaux et des brebis de son troupeau.

Puisque donc, à l'exemple du Seigneur lui-même, Nous devons être prêt, ainsi que Nous le sommes, à donner même Notre vie pour leur salut à tous, Nous avons fermement établi et délibéré de ne rien négliger de ce qui sera en Notre pouvoir pour hâter la fin d'une si grande calamité.

En attendant et même avant que, selon la coutume des Pontifes romains au début de leur apostolat, Nous adressions des Lettres encycliques à tous les évêques, Nous Nous sommes senti pressé de reprendre les paroles que le premier grondement de cette guerre suggéra à Notre prédécesseur Pie X, de très sainte et immortelle mémoire, dans son amour et sa sollicitude pour le genre humain.

Partant, tandis que Nous-même lèverons, suppliants, vers Dieu, les yeux et les mains dans la prière, Nous invitons et conjurons, ainsi que Notre prédécesseur, tous les fils de l'Eglise, et spécialement les ecclésiastiques, de continuer de s'employer sans

Archives diocésaines e C .imper et Léon

relâche, soit à titre privé, par d'humbles prières, soit en public, par des supplications solennelles, à demander à Dieu, maître et arbitre de toutes choses, que, se souvenant de sa miséricorde, il dépose le fléau de sa colère, par lequel il demande aux nations raison de leurs fautes.

Qu'elle nous assiste et qu'elle soutienne de sa prière le vœu universel, la Vierge Mère de Dieu, dont la bienheureuse naissance, célébrée en ce même jour, a brillé aux yeux du genre humain fatigué comme une aurore de paix, car elle devait engendrer Celui dans lequel le Père éternel a voulu réconcilier toutes les choses en pacifiant, par le sang de sa croix, tout ce qui se trouve au ciel et sur la terre.

Nous prions et conjurons ardemment ceux qui dirigent les destinées des peuples d'incliner désormais leurs cœurs à l'oubli de leurs différends en vue du salut de la société humaine. Qu'ils considèrent que assez de misères et de deuils accablent cette vie mortelle et qu'il n'y a vraiment pas sujet de la rendre encore plus misérable et triste ; qu'ils se persuadent qu'il suffit de considérer ce qui a été fait de ruines et ce qu'on a répandu de sang humain ; qu'ils se résolvent donc à entrer dans des voies de paix et à se tendre la main. Ils mériteront par là les bénédictions de Dieu et celles de leurs nations et ils auront hautement mérité de la société civile. Qu'ils sachent enfin qu'ils feront par là une œuvre qui Nous sera très agréable et que Notre cœur désire ardemment à cette aube de Notre ministère apostolique, dont une si grave perturbation des choses aggrave tellement les difficultés.

Du palais du Vatican, ce 8 Septembre, jour de la Nativité de Marie très Sainte.

BENOIT XV, Pape.

La France sera éternellement reconnaissante au Pape de sa démarche si généreuse et si chrétienne.

Elle sait bien que la paix réclamée par le Pape dépend autant de la bonne volonté des hommes que de la grâce de Dieu.

Elle sait aussi que la paix, pour être vraie, durable, féconde, doit être fondée sur le droit, tenir compte des injustices à réparer, prévoir et écarter pour longtemps les causes de guerre, donner enfin, outre les compensations légitimes, une réelle sécurité aux peuples qui furent victimes de l'agression injuste.

L'iniquité inscrite, il y a 43 ans, au douloureux traité de Francfort, viciait dans son fond la paix qui fut alors conclue, et pas un Français n'a oublié la protestation adressée, en 1871, au Roi de Prusse, par cet évêque d'Angers, Monseigneur Freppel, qui devait être l'illustre député du Finistère, et que sa qualité d'Alsacien autorisait spécialement à tenir le langage que Nous rapportons : « Sire, croyez-en un évêque qui vous le dit devant Dieu et la main sur la conscience : l'Alsace ne vous appartiendra jamais. Vous pourrez chercher à la réduire sous le joug, vous ne la dompterez jamais... Sire, les événements

vous ont fait une situation telle qu'un mot de votre part peut décider pour l'avenir la question de la paix ou de la guerre en Europe. »

Lorsque Pie IX, au mois de Novembre 1870, après avoir exhorté le Roi de Prusse à faire cesser l'effusion du sang chrétien, chargeait le vénérable archevêque de Tours, Monseigneur Guibert, plus tard archevêque de Paris, de remplir la même mission auprès du Gouvernement de la Défense Nationale, le vieil Archevêque interprétait ainsi la pensée pontificale : « Quand Pie IX nous convie à la paix, ne croyez pas qu'il puisse conseiller une paix humiliante : il aime trop la France pour ne pas aimer son honneur : l'Eglise ne peut vouloir que sa Fille aînée soit diminuée, et nous, évêques français, nous sommes habitués à regarder l'amour et le respect de notre pays comme une seconde religion. Nous ne saurions jamais oublier qu'en France rien n'est perdu quand l'honneur est sauvé » (1).

Telles sont assurément les pensées du Pape Benoît XV, qui, il y a peu de jours, assurait avec tant de cœur le Cardinal Archevêque de Paris de son affection pour la France; et embrassait dans sa personne notre Patrie tout entière.

Nous prierons donc, Nos très chers Frères, afin que la guerre cesse le plus tôt possible, c'est-à-dire, pour que, la victoire déjà inaugurée répondant pleinement à nos efforts et à ceux de nos alliés, la paix nous soit rendue à l'heure opportune, à des conditions qui compensent nos sacrifices et nous procurent une vraie sécurité pour l'avenir.

Ce résultat sera dû au courage et à l'endurance de nos soldats comme à l'intelligence et à l'énergie de leurs chefs. Nous Nous inclinons devant ceux qui poursuivent la bataille. Nous saluons les victimes de tant de combats inoubliables, où le sang de nos prêtres et de nos séminaristes s'est mêlé abondamment à celui de leurs frères d'armes. A toutes les familles éprouvées par des deuils glorieux Nous offrons, en même temps qu'à la France, Nos condoléances toutes paternelles, accompagnées de Nos pieux suffrages devant Dieu pour les âmes qu'Il a déjà rappelées à Lui.

Et maintenant, Nos très chers Frères, pour répondre à l'appel du Souverain Pontife, qui s'accorde si bien avec les aspirations de nos âmes, Nous venons vous demander de nouvelles et plus ardentes prières, qui hâteront la victoire et la paix.

Nous souvenant que l'Archange saint Michel remplit à l'égard de la France une mission spéciale de protection et de direction, nous lui confierons nos inquiétudes et nos espérances, à l'occasion de sa fête qui sera célébrée le 29 Septembre, et pour laquelle Nous autorisons un Salut solennel dans toutes nos paroisses.

---

(1) Cette citation et la précédente sont empruntées à l'*Histoire de l'Eglise de France sous la 3e République*. Lecanuet, I, p. 91 et 95.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nous entrerons ensuite plus pleinement dans la pensée du Pape en méditant deux de ses paroles.

Il nous a montré dans la guerre « un fléau par lequel Dieu demande aux nations raison de leurs fautes ».

Il nous a également fait voir notre plus sûr appui dans « cette Vierge Mère de Dieu, dont la bienheureuse naissance a brillé aux yeux du genre humain fatigué comme une aurore de paix, car elle devait engendrer Celui dans lequel le Père éternel a voulu réconcilier toutes les choses en pacifiant, par le sang de sa Croix, tout ce qui se trouve au Ciel et sur la terre ».

Puisque des fautes nationales ont contribué à rendre plus cruelle pour nous cette guerre que nous n'avons pas cherchée, nous offrirons à Dieu une expiation nationale. Nous vous engageons, sans pourtant vous l'imposer, à *jeûner* et à faire *abstinence*, à cette intention, le samedi 3 Octobre, veille de la fête du Rosaire.

Ce jeûne volontaire sera présenté par vous à Notre Seigneur en union avec le sacrifice de tant de vies courageuses, offertes à Dieu et à la France par des âmes dont plusieurs sont vraiment saintes ; en union avec l'humble et magnifique effort de nos combattants chrétiens et avec l'angoisse que supportent sans se plaindre tant de familles rongées par l'inquiétude ; en union avec l'épreuve de nos réfugiés de France et de Belgique et avec celle de nos communautés exilées, accablées par l'invasion allemande dans l'asile même où la persécution les avait forcées à s'établir. Tant de souffrances mises en commun, et jointes à la Passion du Christ, auront à ses yeux une valeur de rachat dont notre pays bénéficiera.

En même temps, nous nous adresserons une fois de plus, tous ensemble, à la Sainte Vierge. Elle est la grande Patronne de la Nation Française. Nous vous félicitons de la ferveur unanime avec laquelle vous la priez depuis le commencement de la guerre. Redoublez de confiance pendant le mois du Rosaire. S. Pie V attribuait au Rosaire la victoire de Lépante, en 1571, et Clément XI la victoire de Péterwardein en 1716, remportées l'une et l'autre sur les Turcs. Le Pape Léon XIII, dans ses Encycliques annuelles en faveur de cette dévotion, n'a pas cessé d'enseigner à l'Eglise que le Rosaire est la prière par excellence à la Sainte Vierge, et que cette prière a obtenu d'elle des triomphes répétés sur les ennemis de l'Eglise. Pendant tout ce mois, vous serez, plus que jamais, fidèles aux pieux exercices de cette dévotion.

Nous vous invitons, en outre, dans toutes les paroisses du diocèse, le jour même de la fête, dimanche 4 Octobre, à l'issue des vêpres, après la récitation du chapelet, à faire, en l'honneur de la Sainte Vierge, une procession plus solennelle que d'habitude.

Toutes les bannières et les Reliques de vos Saints y seront portées, pour les associer à votre prière. Et, au cours de la procession, seront chantées les Litanies de la Sainte Vierge et les Litanies des Saints.

Pour que la procession ait bien le caractère d'un acte de tout le peuple croyant, Nous supplions les hommes, et à leur tête les membres des Unions Catholiques, d'y assister en grand nombre, d'y occuper en groupe la place qui leur revient de droit, à la suite du clergé, et de venir ainsi représenter, à ce poste d'honneur autant que de prière, toutes les familles du pays, et surtout les soldats qui combattent et dont l'âme certainement sera unie à la nôtre.

En leur présence et en leur nom, avant le Salut du Saint Sacrement, la consécration de la France au Sacré Cœur sera solennellement renouvelée.

C'est par le Sacré Cœur seul que la Sainte Vierge peut sauver la France. C'est Lui qui a été offensé. C'est Lui qui, « par le sang de sa Croix », selon la parole de Benoît XV, pardonne et réconcilie. C'est à Lui que la France, au lendemain de nos malheurs, dédiait la Basilique de Montmartre, reconnue d'utilité publique par l'Assemblée nationale. C'est à Lui que les députés catholiques, réunis, le 29 Juin 1873, à Paray-le-Monial, consacrèrent la Patrie déjà relevée de ses ruines : et l'ancien chanoine de Quimper, alors évêque d'Autun, Monseigneur de Léséleuc de Kerouara, prit acte, au nom du Sacré Cœur, de ce qu'ils venaient de faire « au nom de la France, à la face du Ciel et de la terre ». En Lui donnant de nouveau et pour toujours, autant qu'il dépend de nous, avec toute l'autorité dont chacun de nous dispose, nos personnes, nos familles, notre diocèse et notre nation bien aimée, nous répondrons au plus cher désir de Notre-Dame du saint Rosaire et nous réjouirons l'âme du Pontife qui nous aime et nous bénit.

Nos très chers Frères, dans les temps pénibles que nous traversons, Nous ne pouvons clore cette Lettre sans vous rappeler que l'aumône doit accompagner la prière. Le soin des blessés et des malades, les secours à donner aux pauvres, vont réclamer de notre charité de nouveaux sacrifices. Vous avez déjà répondu largement, dans une foule de paroisses, aux appels qui vous ont été adressés pour les victimes de la guerre. Nous chargeons Nos prêtres de faire une quête dans le même but, à toutes les messes, le premier dimanche libre, partout où une collecte de ce genre n'aurait pas encore été faite. Le produit de la quête pourra être appliqué aux ambulances locales, dans les communes qui reçoivent des blessés. Dans les autres, ces sommes Nous seront transmises sans retard, pour que Nous en fassions Nous-même la répartition.

A CES CAUSES,

Le Saint Nom de Dieu invoqué ;
Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article 1er. — Pour appeler sur la France et sur ses armées la bénédiction divine, un Salut solennel pourra être donné dans

Archives diocésaines de Quimper et Léon

toutes les églises, en l'honneur de saint Michel, patron de la France, le mardi, 29 Septembre.

Art. 2. — Nous recommandons à tous Nos diocésains les exercices du mois du Rosaire et Nous leur rappelons les indulgences précieuses qui y sont attachées.

Art. 3. — Nous les engageons tous, à offrir à Dieu un jeûne, le samedi, 3 Octobre, en réparation des fautes de la France.

Art. 4. — Le dimanche, 4 Octobre, une procession solennelle, avec les bannières et les Reliques des Saints, sera faite dans toutes les paroisses, pour recommander la France à Notre-Dame du Saint-Rosaire.

Dans les villes où il y a plusieurs paroisses, elles pourront se réunir pour faire une seule procession.

Article 5. — Au terme de cette procession, une amende honorable sera lue en chaire et la consécration de la France et du diocèse au Sacré Cœur sera renouvelée.

Article 6. — Une quête sera faite dans toutes les paroisses en faveur des victimes de la guerre.

Et sera Notre présente Lettre Pastorale lue le dimanche 27 Septembre.

Donné à Quimper, en Notre résidence épiscopale de Saint-Joseph, le dimanche 20 Septembre, en la fête de Notre-Dame des Sept Douleurs.

PAR MANDEMENT :
J.-M. PILVEN, Ch. hon.,
Secrét. gén. de l'Évêché.

† ADOLPHE,
Évêque de Quimper et de Léon.

AMENDE HONORABLE ET CONSÉCRATION AU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS

espoir et salut de la France.

O Jésus, notre Sauveur, nous venons avec un cœur brisé et les larmes d'un sincère repentir, nous jeter à vos pieds et faire amende honorable à votre Sacré-Cœur pour tous les oublis, tous les mensonges, tous les blasphèmes, tous les sacrilèges par lesquels on a outragé votre Eglise et persécuté ses fidèles, après vous avoir chassé vous-même des lois et des institutions de notre pays. Nous vous demandons pardon, en particulier, pour les impiétés publiques, pour la profanation scandaleuse du dimanche, pour la violation de vos préceptes divins et pour le mépris de votre saint Evangile. Nos crimes sont la cause de notre malheur, que nous reconnaissons avoir justement mérité ; mais nous avons confiance en vous, ô Jésus. Vous êtes notre Sauveur, ayez pitié de nous. Ayez pitié de notre nouveau Pontife ; inspirez-le dans sa divine mission ; soutenez-le dans son labeur accablant ; conservez-le longtemps à votre Eglise si profondément agitée, et donnez-lui de voir le triomphe de

votre cause. Ayez pitié de la France coupable, jetez sur elle un regard de miséricorde et d'amour, convertissez-la, sauvez-la. Nous vous la consacrons, ô mon Dieu, une fois de plus, avec notre diocèse, nos familles, nos personnes, à l'heure peut-être la plus angoissante de son histoire. Accordez la victoire à ses armées ; et, en lui rendant la paix, ramenez-la pleinement à sa vocation providentielle de Fille aînée de l'Eglise.

O Marie, notre Mère, soyez notre salut, ne résistez pas plus longtemps aux supplications, et aux larmes de vos enfants. Priez pour nous, intercédez pour nous auprès de votre divin Fils, arrêtez son bras vengeur ; souvenez-vous que vous êtes la Reine de la France, et sauvez votre royaume.

Ainsi soit-il.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles l'âme de :

M. Jean-Charles Michel, recteur d'Esquibien, décédé le 23 Septembre ;

M. Joseph Treussier, clerc minoré, mort au champ d'honneur, le 10 Septembre 1914.

N. B. — Nous recevons de plusieurs côtés des nouvelles au sujet de nos prêtres infirmiers ou combattants, quelques-unes annonçant la mort de tel ou tel d'entre eux, mais sans précision suffisante et sans preuve certaine. Aussi faisons-nous de nouveau appel à MM. les Curés ou Recteurs, les priant de vouloir bien nous transmettre les renseignements officiels que peuvent recevoir les familles des prêtres et séminaristes mobilisés, ou d'autres informations d'origine sûre.

III. Auxiliaires et suppléants. — Nous avons nommé auxiliaires :

MM.

A Plougonven ..... Le Menn, vicaire à Plougoulm ;
Plounévez-Lochrist . David, vicaire à Plougar.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — Le nouveau Pontificat.
II. — Le salut de la France par le Sacré Cœur de Jésus.
III. — Les âmes des militaires en danger de mort.
IV. — Les Œuvres de secours aux blessés.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 27 Septembre :* offices aux heures habituelles ; à 6 h. 3/4, à la chapelle, réunion de la Congrégation des Demoiselles, et à 4 heures, de la Fraternité du Tiers-Ordre.

A 8 heures, à la cathédrale, réunion de la confrérie des Trépassés ; sermon breton, vêpres des morts.

Mercredi 30 : confession des enfants de la communion privée.

Le lendemain, à 7 heures, messe de communion à l'autel du Sacré-Cœur.

Jeudi 1er Octobre : à 9 h 1/2, messe pour la confrérie de la Doctrine Chrétienne et pour les enfants des catéchismes et des écoles : courte instruction et bénédiction. Les parents sont priés d'accompagner leurs enfants.

Tous les jours du mois d'Octobre, exercices du mois du Rosaire : exposition du Saint-Sacrement, récitation du chapelet, chant des Litanies, prière à saint Joseph, bénédiction. Ces exercices ont lieu à 8 heures du soir, excepté le 1er vendredi et le 1er dimanche, où ils se font, le vendredi à 5 heures, et le dimanche après les vêpres. Le dimanche et le jeudi, procession.

Vendredi 2 : 1er vendredi du mois, exposition du Saint-Sacrement de 5 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir et pour les hommes de 8 à 9 heures.

Samedi 3 : confession des garçons du grand catéchisme.

Pendant le mois d'Octobre, les prières spéciales pour le temps de la guerre s'ajouteront aux exercices du Rosaire.

A l'occasion de la fête du Rosaire, on peut gagner la grande indulgence connue pour la Portioncule, aux conditions ordinaires, à chaque visite à la Cathédrale, du samedi, à midi, au dimanche soir.

— Église de Saint-Mathieu. — *Solennité du saint Patron :* grand'messe à 10 heures, chantée par M. l'abbé Clech, aumônier de Keranna ; instruction par M. le chanoine Pilven. — Vêpres, à 3 heures, prières pour la France, présidées par Mgr l'Evêque, qui prononcera une allocution et donnera la bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 9 heures, service pour l'adjudant-chef Honoré Pagès, mort au champ d'honneur.

Mardi : 7 heures, messe recommandée par la Ligue Patriotique des Françaises pour la France.

Tous les jours : à 8 heures moins un quart, prières pour la France, salut.

Lundi, mardi, mercredi : confession des enfants. — *Mercredi* et *jeudi :* à 7 heures, messe de communion.

Jeudi : 8 heures, messe du Saint-Esprit, allocution et bénédiction du Saint-Sacrement — Ouverture des catéchismes.

Dans la nuit du jeudi au 1er vendredi : de 9 heures à 5 heures, adoration en l'église Saint-Mathieu. Les hommes de toute la ville y sont invités, priés de s'inscrire et de fixer leur heure. L'adoration terminée, chacun se retirera chez soi. La porte de la sacristie sera seule ouverte. A 4 heures, il y aura une première messe.

1er vendredi : messes aux heures habituelles Les dames sont instamment priées de faire leur adoration le *jour*, depuis 5 h. 1/2, et de se répartir les heures. Le soir, à 8 heures moins un quart, réunion générale, où les hommes ont leur place réservée.

AVIS. — MM. les Curés et Recteurs sont priés de vouloir bien prévenir leurs paroissiens que les deux retraites bretonnes pour les femmes, du 4 et du 18 Octobre à Quimper, sont, en raison des circonstances, renvoyées à une date ultérieure.

Visite aux blessés. — Continuant sa tournée de Pasteur et de Père, Monseigneur l'Evêque a visité, lundi dernier, les ambulances établies, à Pont-l'Abbé, dans l'hôpital tenu par les Religieuses Augustines, merveilleusement agencé pour ce service, et à l'école Saint-Gabriel ; — à Pont-Croix, dans les locaux du Petit Séminaire qui viennent d'être remis en état ; M. le Médecin-chef est un ancien élève de Sainte-Anne et qui s'en souvient ; — à Douarnenez, à l'école Saint-Blaise et dans une maison particulière, avec le concours des Dames de la Croix-Rouge.

Partout, le même courage et le même dévouement.

Quimper. — **Ligue patriotique des Françaises.** — Le pèlerinage de fondation à la Mère-de-Dieu, le deuxième dimanche d'Octobre, aura cette année beaucoup plus de solennité.

Une procession partira de la cathédrale ; nous espérons y compter des groupes des paroisses du canton.

L'horaire du pèlerinage sera donné la première semaine d'Octobre.

Ploudalmézeau. — **Pèlerinage à N.-D. de Kersaint.** — Le doyenné de Ploudalmézeau s'est rendu à Kersaint-Landunvez, le dimanche 13 Septembre, pour implorer de la Vierge « a Vir-Zikour » la fin de la guerre et le salut des soldats. Dès 8 h. 1/2, arrivaient devant l'église de Ploudalmézeau les processions de Lampaul, Saint-Pabu, Plouguin et Tréglonou, auxquelles se joignaient de nombreux paroissiens de Tréouergat et de Plourin. Aussitôt fondue en un seul groupe, la foule, grossie du contingent ploudalmézien, se remet en marche vers Kersaint, où l'attendent les processions de Brélès, de Porspoder, de Landunvez et le groupe de Lanildut. En route, on chante *Truez va Doue, Kalon dous a Vari*, les Litanies, etc. ; on récite le Rosaire ; et c'est un spectacle émouvant que ces centaines d'hommes, humblement découverts, la plupart vieillards, tout jeunes gens ou infirmes, avec quelques soldats blessés, pèlerinant sous le soleil vers *Rouanez Arvor*. Plus nombreuses, les femmes prient ardemment.

Un magnifique reposoir, sous les grands arbres, au fond d'une avenue pavoisée et tendue aux couleurs des nations alliées (France, Russie, Angleterre, Belgique), a été préparé avec un goût exquis par le clergé de Landunvez, aidé par les dévoués baigneurs.

A 10 heures, M. le Curé de Ploudalmézeau expose le T. S.-Sacrement, commence la grand'messe, pendant laquelle M. Caroff, recteur de Plouguin, expose avec maîtrise nos raisons nationales et chrétiennes d'espérer en Marie, et notre devoir de prière et de pénitence. Puis, à 1 h. 1/2, c'est le Rosaire prêché par M. le Curé, les vêpres, le Salut du T. S.-Sacrement, qui s'achève au milieu d'une intense émotion lorsque la foule, sollicitée de promettre un semblable pèlerinage pour le 2me dimanche de Septembre 1915,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

rèpond par de ferventes acclamations ; à cette date, Marie aura donné le triomphe et guéri les blessés.

Et aussitôt, avec un ordre parfait, les 4 000 pèlerins (c'est l'évaluation la plus modérée) se séparent en processions paroissiales pour retourner chez eux, couvrant ainsi 10, 15 et 25 kilomètres à pied, en tout recueillement, et bénis au passage, sur la grand'place de Ploudalmézeau par le T. S.-Sacrement.

N.-D. de Kersaint exaucera ses fidèles.

Vœux à Jeanne d'Arc. — Dimanche soir, 13 Septembre, une foule immense, dont il est impossible d'évaluer le nombre, répondant à l'appel de S. Em. le Cardinal-Archevêque de Paris, a pris part à la supplication solennelle faite par lui à Notre-Dame. Le Cardinal a fait, au nom de Paris, un vœu à la Bienheureuse Jeanne d'Arc de lui dédier une église à Paris. A la procession figuraient les châsses de sainte Geneviève, sainte Clotilde, saint Vincent de Paul, saint Rémi, saint Marcel, saint Louis, saint Denys.

Mgr Fuzet, archevêque de Rouen, a fait le vœu public et solennel d'édifier un monument à Jeanne d'Arc si la France est victorieuse et si le sol de Rouen n'est pas foulé par l'ennemi.

La cathédrale de Reims. — Un abominable attentat qui soulève l'indignation mondiale vient d'être commis par les barbares qui nous ont envahis. L'armée allemande vient, sans aucune raison stratégique, de détruite la cathédrale de Reims. Ce crime pèsera sur la mémoire du peuple allemand plus encore que la destruction de Louvain. L'histoire ne connaît rien de si odieux et de si scandaleux.

A la nouvelle de cet attentat, le cardinal Luçon, archevêque de Reims, empêché depuis le conclave de rentrer dans son diocèse, s'est écrié en joignant les mains en un mouvement d'une indicible douleur : « Je savais déjà que la vénérable église Saint-Rémi avait beaucoup souffert, mais j'espérais que la destruction de la cathédrale, berceau de la France chrétienne, liée à tant de grands souvenirs de notre Histoire nationale, serait épargnée à ma vieillesse. Le bombardement de l'une des plus belles églises de notre pays forme un épouvantable et digne pendant à l'anéantissement, par les barbares, de l'Université et de la Bibliothèque de Louvain. Quels terribles châtiments Dieu doit-il réserver à ce peuple allemand qui commet tant de sacrilèges ! Plus que jamais il faut à tout prix que je rentre, sans plus de retard, à Reims pour panser les blessures de mes pauvres diocésains et appeler sur les ruines de notre cité la justice du Dieu vengeur ! »

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

17 Août, Remilly, près de Sedan. — Tout va bien. Continuez à prier pour nous. Les Allemands sont à quelque distance, dit-on.

Y. P.

23 Août. — Hier, le 11e corps a pris part à une grande bataille. Le 19e s'est couvert de gloire. Je vous raconterai cela plus tard. Nous avons eu de grandes fatigues.

Y. P.

7 Septembre. — Aujourd'hui et hier il semble que la situation soit bonne. J'ai vu M. B. et beaucoup d'autres de nos collègues. Ils vont bien, quoique fatigués. Nous avons de nombreux blessés. Les mourants manifestent les meilleurs sentiments.

Y. P.

7 Septembre. — Nous avions pour mission d'arrêter l'extrême-droite allemande. Nous l'avons rencontrée au delà de N..., et dès 8 heures, nous sommes sur le champ de bataille. Le combat est déjà engagé par l'artillerie et, pendant toute la matinée, ce ne fut qu'une canonnade. Mais quel vacarme, surtout quand les obus de l'artillerie lourde s'enfoncent en terre, avec un bruit d'enfer !

Vers 3 heures, ma compagnie se porte en avant de nos pièces. Je donne l'absolution générale, et vite en quelques bonds à travers un champ plein de javelles d'avoine, nous sommes à 100 mètres des Prussiens, sous une pluie de mitraille. J'avais à peine tiré trois ou quatre coups de fusil, que je reçus une balle au bras droit. J'eus la sensation d'un coup de massue, et mon fusil me tomba des mains. Prestement, mon voisin de combat, justement mon ami d'enfance, qui fut lui-même blessé deux minutes après, coupa la manche de ma capote et appliqua mon pansement, et je me retirais en me cramponnant de ma main valide, quand l'ennemi commença une contre-attaque et que le mouvement de retraite fut commandé. Comment me suis-je retiré de là ? Le Bon Dieu, sans doute, l'a voulu.

G.

9 Septembre. — Remerciez le bon Dieu avec moi. Les obus, ce matin, pleuvaient sur nous. Deux ont éclaté à quelques pas de moi. Je n'ai pas eu de mal. Que de marches forcées nous avons faites ! *Ce n'est pas facile* de vaincre les Allemands. Espérons qu'on y réussira tout de même.

Y. P.

10 Septembre. — Je vais bien après deux jours de rude bataille dans le Nord et l'Est de Paris. Nous avons peu de morts, Dieu merci... L'adjudant C. et d'autres prêtres ont été cités à l'ordre du jour pour s'être distingués en portant secours aux blessés au milieu des balles ennemies.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Pas fatigué, malgré les marches forcées de jour et de nuit. On couche évidemment à la belle étoile. Je vous écris du champ de bataille. Priez et faites prier pour nous.

At. L. H.

12 Septembre. — Depuis le 21 Août, ça a chauffé dur. Le 21 nous sommes entrés en Belgique. Le 22, à Messin, grande bataille qui a duré encore le jour suivant. La 22e division a fait des prouesses. Nous dûmes ensuite reculer jusqu'à Bouillon et jusqu'à Sedan. Depuis, pas un moment de repos pour notre armée et surtout le 11e corps. On a résisté très énergiquement devant Sedan et autour de La Fère-Champenoise. Ce furent trois jours de luttes héroïques et terribles. Des Français sont tombés, mais encore plus d'Allemands. Notre canon 75 fait vraiment merveille. Le canon allemand est loin de le valoir. Les Allemands ont un seul avantage sous ce rapport, ce sont leurs pièces d'artillerie lourde qui portent fort loin.

A partir de ce moment, 27 et 28 Août, nous avons reculé vite : à peine des combats d'artillerie ; l'infanterie donna fort peu. Tactique, sans doute, mais les soldats avaient peine à comprendre.

Nous avons fait marches sur marches, soigné blessés sur blessés, souvent des compatriotes...

A La Fère-Champenoise on nous dit : « Il faut que l'armée de la Meuse (la nôtre), résiste quatre jours ». On résista quatre jours : que de deuils ! Puis, subitement, hier matin, voilà le terrain vidé : les Allemands ont pris la fuite vers le Nord. Nous les poursuivons...

Qu'est-ce qu'une bataille ? Une série d'engagements çà et là, de crête à crête, l'artillerie jouant le grand rôle, l'infanterie luttant parfois presque corps à corps, à 100 mètres, 50 mètres ; nombreuses charges à la baïonnette ; ici victoire, là défaite, et le résultat définitif acquis seulement au bout de deux, trois, quatre jours ou davantage : plus tard, nous en reparlerons.

Grosses fatigues, mais bonne santé. Priez et faites prier pour nous.

Y. P.

12 Septembre. — Les Français marchent enfin de l'avant et cela nous donne l'occasion de voir ce que l'on appelle très justement, les horreurs de la guerre.

Nous avions d'abord connu les dangers de la bataille, car surpris dans un petit bourg, en arrière de l'armée qui battait en retraite, nous avons dû fuir pendant 5 kilomètres sous une véritable pluie d'obus allemands. Ils ne sont guère dangereux, mais cependant d'entendre le sifflement qu'ils produisent en vous passant au-dessus de la tête et aussi le formidable bruit produit par les éclatements ne permet à personne de faire le bravache.

A notre mouvement de retraite a succédé un mouvement en avant, et nous avons repassé dans les villages que nous avions déjà traversés. Je renonce à décrire les horreurs que nous trouvions à chaque pas : maisons renversées de fond en comble, villages incendiés et encore fumants, églises détruites. Dans le bourg où

je me trouve, il ne reste que les quatre murs et l'autel, qui se trouve dans une encognure. Dans le village voisin, tout est détruit, il n'est resté debout qu'une statue de Jeanne d'Arc.

Et ces désastres ne sont rien auprès du spectacle effrayant des cadavres que l'on trouve le long des routes, isolés ou en groupes, affreusement mutilés, et que la nécessité de marcher toujours de l'avant oblige à laisser ainsi à l'abandon.

La seule consolation que nous ayons eue dans cette marche à travers la mort a été de constater que si les Allemands mettaient volontiers le feu aux habitations, ils ne ménageaient pas leurs soins aux blessés français qui leur restent entre les mains.

H. B.

13 Septembre. — J'ai enfin le cœur assez gai pour pouvoir donner de mes nouvelles. Pour le moment, tout marche à ravir. Il reste à souhaiter que cela continue et que nous puissions nous retrouver dans ce cher S.-V. que l'on regrette beaucoup plus encore en temps de guerre qu'en temps de paix. Je vois très souvent les collègues et les autres prêtres infirmiers ou brancardiers.

H. B.

14 Septembre. — Que de ruines nous voyons en montant vers le Nord ! M. B., notre aumônier, est ici. Je lui ai servi la messe ce matin dans un grenier et ai communié. On n'a pas tous les jours ce bonheur.

Avons reçu ce matin quelques blessés de votre pays, qui vous connaissent bien. Priez toujours bien pour nous.

Y. P.

18 Septembre. — Ces derniers jours, nous les avons passés dans un repos relatif.

J'ai appris, avec grande douleur, la mort de l'abbé T., tué alors qu'il se trouvait à une extrême pointe d'avant-garde. Il a été tué à bout portant par une fusillade, à 10 mètres, mais, en mourant, il a sauvé son régiment qui a arrêté une marche en avant des plus dangereuses.

Nous continuons d'assister à toutes les horreurs de la guerre. Partout où nous passons après les Allemands, nous nous trouvons en présence de maisons et d'églises incendiées. Quand donc Dieu mettra-t-il fin à toutes ces épreuves ! Nous comptons pour cela surtout sur les prières de tous ceux qui pensent à nous.

H. B.

---

*On trouvera à l'Imprimerie de l'Evêché, 18, rue des Boucheries, Quimper, format paroissien, l'***Acte de Consécration de la France au Sacré-Cœur,** *en breton et en français.*

Les 10 exemplaires, 0,25 c. ; le cent, 2 fr. ; le tout par la poste.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A LA Montre de Genève | **E. SAUVAGE** Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans. | Maison de Confiance.

3 rue Kéréon, QUIMPER. ——— QUIMPER, 3, rue Kéréon.

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION
Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS
Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marques. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1res côtes de Bordeaux) et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).

Vins de Bordeaux authentiques
et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.

Agent gén[al] de Bretagne : M. EMILE DANTEC, 58, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX

Avis.

Loin de profiter des circonstances pour majorer ses prix, la **Maison J. CHENADEC,** *dans le but de conserver quelques ouvriers chargés de famille, consentira une remise aux personnes qui feront un achat au comptant, jusqu'à épuisement du stock des marchandises en magasins.*

Pour l'obtenir, il faudra se réclamer de la Semaine religieuse.

J. CHENADEC,
Ameublement, Quimper.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché

29e ANNÉE. Vendredi 2 Octobre 1914. N° 40.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Mois du Rosaire ; La chaîne de prières ; Avis ; Décès ; Nominations ; Auxiliaires et suppléants.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Nécrologie : M. Michel, recteur d'Esquibien, M. Treussier, clerc soldat ; Quimper : Les Fêtes de Saint-Mathieu, Grand Pèlerinage à la chapelle de la Mère-de-Dieu ; Morlaix : Grand Pardon de la Salette ; Pèlerinages d'enfants et d'hommes au Folgoat ; Nos prêtres soldats (suite) ; Institution Saint-Vincent, Quimper ; Rentrée de l'Ecole Freppel d'Angers ; Rentrée du Pensionnat des Fidèles Compagnes de Jésus, Jersey.

III. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 4 Octobre. — 18e Dimanche après la Pentecôte. Le T. S. ROSAIRE DE LA B. V. MARIE. Double de 2e classe. Blanc. A la messe, mémoires du Dimanche et de S. François. A vêpres, mémoires du suivant *(au Propre)*, du Dimanche, de S. François et de SS. Placide et ses Compagnons.
Lundi, 5. — S. Maurice, Abbé. Semi double. Blanc.
Mardi, 6. — S. Bruno, Confesseur. Double. Blanc.
Mercredi, 7. — S. Mélar, Martyr. Semi-double. Rouge.
Jeudi, 8. — Ste Brigitte, Veuve. Double. Blanc.
Vendredi, 9. — S. Denys et ses Compagnons, Martyrs. Semi-double. Rouge.
Samedi, 10. — S. François de Borgia, Confesseur. Semi-double. Blanc.
Dimanche, 11. — 19e Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Châteaulin.	du 3 au 7 Octobre.
Locquénolé	du 8 au 9 —
Saint-Vougay	du 10 au 12 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Mois du Rosaire. — Les exercices du mois du Rosaire sont commencés dans toutes les paroisses du diocèse. Conformément aux prescriptions de S. S. Léon XIII ils se poursuivront jusqu'au 2 Novembre. Le vénérable Pontife voulait que cette pieuse pratique soit observée « aussi longtemps que durera l'état extrêmement pénible où se trouve la sainte Eglise, et jusqu'à ce qu'il soit possible de remercier Dieu de la liberté rendue au Vicaire de Jésus-Christ ». A cette intention, les fidèles ne manqueront pas d'ajouter celles que commandent les événements. Un nouveau pontificat vient de commencer dans des circonstances particulièrement difficiles ; nul doute, d'autre part, que la victoire des armes françaises n'intéresse le rayonnement de l'idée catholique à travers le monde. Les catholiques prieront donc aux intentions du Souverain Pontife et ils recommanderont instamment à la Vierge du Rosaire, dont l'intervention décida plusieurs fois du salut de l'Eglise, les héroïques efforts de nos armées qui défendent la culture latine contre la barbarie envahissante.

Nous rappelons à cet effet les ordonnances qui suivent : elles devront être publiées au prône avec l'annonce des exercices du Mois du Rosaire et les indulgences qui y sont attachées.

Article 1er. — Le dimanche 4 Octobre, la fête du Saint Rosaire, annoncée la veille au son des cloches, sera célébrée solennellement.

Art. 2. — Chaque jour de ce mois, dans les églises et chapelles du diocèse, on récitera, le matin à la messe, ou le soir, cinq dizaines de chapelet, avec les litanies de la Sainte Vierge et la prière à saint Joseph ordonnée par le Souverain Pontife.

Art. 3. — On pourra exposer le Saint Sacrement, pendant la récitation du chapelet, et donner ensuite la bénédiction.

Art. 4. — Les fidèles qui ne pourraient assister à ces pieux exercices sont invités à réciter le chapelet, tous les jours, en famille ou dans leur particulier.

Art. 5. — Nous engageons les communautés religieuses à multiplier les communions et leurs prières aux intentions du Souverain Pontife.

Art. 6. — Nous rappelons aux pieux fidèles les indulgences concédées par S. S. Léon XIII à la pratique du Mois du Rosaire :

1° Une indulgence de 7 ans et 7 quarantaines *singulis vicibus*, — c'est-à dire chaque fois — à ceux qui, pendant ce mois, assisteront à l'exercice du Saint Rosaire ;

2° Une indulgence plénière à ceux qui réunissant les conditions ordinaires, assisteront aux mêmes exercices, au moins dix fois. Les

mêmes indulgences sont accordées à ceux qui, légitimement empêchés d'assister à la récitation publique du chapelet et autres prières prescrites, les auront faites en leur particulier ;

3° Une indulgence plénière à ceux qui, le jour du Saint Rosaire ou l'un des huit jours suivants, auront, après avoir confessé leurs péchés, reçu la sainte communion et prié Dieu, la Sainte Vierge et saint Joseph, aux intentions désignées.

II. La chaîne de prières. — De plusieurs points du diocèse on signale l'active propagande qui se fait actuellement en faveur de la *chaine de prières* (encore appelée prière boule de neige), cette pratique superstitieuse si souvent dénoncée et condamnée par l'autorité religieuse. Il est à craindre que plusieurs personnes ne se laissent, en ce moment, trop facilement impressionner par les vaines et ridicules menaces contenues dans la feuille que l'on propage. C'est pourquoi Nous prions MM. les Curés et Recteurs de dénoncer publiquement cette pernicieuse et coupable propagande et de l'enrayer par tous les moyens en leur pouvoir.

Qu'ils ne cessent, au surplus, de rappeler aux fidèles que toute formule de prières qui n'est point revêtue de l'*imprimatur*, ou approbation épiscopale, doit leur être suspecte, et qu'ils leur apprennent à préférer à toutes les autres prières celles qu'un usage traditionnel a consacrées dans l'Eglise.

III. Avis. — Par suite des récents décrets pris par le Ministre de la Guerre, un certain nombre d'ecclésiastiques vont se trouver soumis à un nouvel examen médical. Nous prions chaque intéressé de Nous faire connaître le résultat de cet examen, dès qu'il aura eu lieu.

IV. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles l'âme de :

M. Potin, vicaire à Motreff ;

M. Arzel (François-Marie), prêtre surveillant au collège de Lesneven ;

Morts au champ d'honneur, le 23 Septembre 1914.

V. Nominations. — Ont été nommés :

Recteur d'Esquibien, en remplacement de M. Michel décédé, M. Mao, recteur de Tréglonou ;

Recteur de Tréglonou, M. Calvarin, vicaire à Plougoulm.

Auxiliaires et suppléants. — Nous avons nommé auxiliaires :

MM.

A Crozon. Failler, vicaire à Saint-Ségal ;
Plouhinec. Jézéquel, vicaire à Plovan ;
Lennon . . Mazé, vicaire à Saint-Thois ;
Guengat. . Sergent, jeune prêtre de Beuzec-Cap-Sizun.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **Le nouveau Pontificat.**
II. — **Le salut de la France par le Sacré Cœur de Jésus.**
III. — **Les âmes des militaires en danger de mort.**
IV. — **Les Œuvres de secours aux blessés.**

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Vendredi 2 Octobre :* exposition du Saint-Sacrement de 5 h. 1/2 du matin à 5 h. du soir, et pour les hommes, de 8 à 9 heures. — A la bénédiction de 5 heures, prières du Rosaire et de la paix.

Samedi 3 : confession des garçons du grand catéchisme. — Jeûne et abstinence, recommandés par Mgr l'Evêque.

Dimanche 4 : messe de communion, à 7 heures, pour les hommes.

Vêpres à 2 h 1/2 ; récitation du chapelet ; grande procession des trois paroisses réunies, au chant des Litanies de la Sainte Vierge et des Litanies des Saints. Au retour, renouvellement de la consécration au Sacré-Cœur, bénédiction solennelle.

Quête, aux messes et aux vêpres, pour les Cercles catholiques et les Patronages.

Vendredi 9 : confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

N. B. — Tous les soirs du mois d'Octobre, à 8 heures du soir, prières du Rosaire, et prières pour le temps de la guerre.

— Chapelle de la Retraite. — *Lundi 5 Octobre,* à 8 heures, réunion des Mères chrétiennes. Messe, instruction et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

— Eglise de Saint-Mathieu — Pour le *dimanche du saint Rosaire,* indulgence plénière à gagner aux conditions ordinaires, pour toute visite faite à l'église depuis le samedi midi, jusqu'à la fermeture, dimanche soir.

A 1 h. 1/4, récitation du Rosaire.

Les vêpres à 2 h. 1/2, suivies de la procession solennelle faite en commun avec Saint-Corentin.

Lundi : 6 h 3/4. service pour les Trépassés, spécialement pour les soldats de la paroisse morts au champ d'honneur.

Mardi : 7 heures, messe recommandée par la Ligue patriotique des Françaises pour la France.

Mercredi : 6 h. 3/4 service solennel recommandé par la paroisse de Saint-Mathieu pour M. et Mme Bonnemaison, bienfaiteurs insignes de l'église.

Monseigneur l'Evêque a visité, la semaine dernière, l'hôpital de Quimper, où se trouve un grand nombre de malades et de blessés. D'autre part, un lot de tricots et de chandails a été remis, par ses soins, au dépôt du 118e.

Nécrologie. — I. M. MICHEL. — Le mardi 23 Septembre s'éteignait au presbytère d'Esquibien, après une maladie bien courageusement supportée, le vénéré pasteur de la paroisse, M. l'abbé Jean-Charles Michel. Une affection au foie achevait de ruiner une constitution robuste qui semblait promettre encore de longues années de ministère...

Né à Penmarc'h en 1857, M. Michel fut successivement vicaire à Plouvorn et à Douarnenez, aumônier des Frères à Lambézellec, recteur à Lannédern et à Esquibien. Dans chacun de ces postes que lui confia la divine Providence, M. Michel fut avant tout l'homme du devoir, le prêtre vigilant, actif, zélé. Doué avec cela de talents remarquables, d'un cœur exquis que ses nombreux amis purent apprécier pleinement, rien d'étonnant qu'il ait laissé partout où il a passé les meilleurs souvenirs, les plus sincères regrets. On le vit bien à ses obsèques, qui eurent lieu au Guilvinec le vendredi suivant, 25 Septembre. Malgré la difficulté des communications actuelles, beaucoup d'amis non seulement parmi les prêtres mais même parmi les laïcs étaient accourus d'Esquibien, de Douarnenez, de Lambézellec, etc., pour un dernier adieu, une dernière prière...

Le bon M. Michel avait beaucoup prié pendant sa vie (il nous l'a confié) pour obtenir de Dieu une double faveur : la grâce d'être préservé d'une mort subite et la grâce d'être ici-bas auparavant purifié par la souffrance. Il a été exaucé ! Aussi, avons-nous également la douce confiance qu'il jouit déjà là-Haut de la récompense promise dans l'Evangile au « bon et fidèle serviteur ».

II. M. TREUSSIER (Joseph-Louis). — Joseph-Louis Treussier, clerc minoré, caporal au 62e régiment d'infanterie, est mort au champ d'honneur, le 10 Septembre, âgé de 23 ans. Dure épreuve pour sa mère et sa sœur, malheureuses d'avoir perdu celui qui était la joie de leur existence, assez vaillantes cependant pour se glorifier d'avoir, par la bravoure d'un fils et d'un frère, aidé au salut de tout un régiment. Douleur cruelle pour ses maîtres qui fondaient sur lui de grandes espérances, et pour ses amis que la douceur de ses relations avait fait nombreux. Il a laissé de vifs regrets parmi ses frères d'armes, à qui il fut sympathique dès son incorporation. Et je sais une famille de Quimper, où le culte de Dieu s'allie heureusement à celui de la cité, qui le pleure encore, comme on pleure un fils, parce qu'il n'est plus.

Mais rien ne se perd. Il a légué, à ses camarades du Séminaire et à ceux de la caserne, l'exemple du bon clerc et du brillant soldat. On le conservera.

Séminariste, comme autrefois à l'école et au collège, il fit fructifier les « talents » que Dieu lui avait confiés. Le devoir saisit son âme chaude et ardente, et souffla dans son cœur une généreuse énergie. Piété éclairée : avant sa retraite d'ordination, il écrivait à un ami : « Il faut qu'au fond de chacun règne le grand silence... Je vais recevoir les ordres mineurs. Quatre ordres d'un coup, n'est-

Archives diocésaines de Qu per et Léon

ce pas magnifique ? » Au mois de Mai dernier, il rappelait à sa mère l'anniversaire de sa première communion, et les saints engagements qu'il y avait contractés envers Jésus. Les études ecclésiastiques, parfois austères, le charmaient, et son esprit curieux et chercheur était toujours en éveil. Il avait la conviction de la rigoureuse et impérieuse nécessité du travail qu'il acceptait et auquel il se dévouait allègrement : il ne laissa pas le temps se fondre entre ses mains ; il interrogeait continuellement ses livres, pour y trouver d'abord la *manne cachée*, et la savourer ensuite. Il aimait la liturgie : quand il le pouvait, il prenait une part active aux offices divins comme cérémoniaire, comme chantre ; il expliquait dans ses lettres le sens et le caractère des ordinations qu'il recevait ; il décrivait avec complaisance les pèlerinages auxquels il participait. Et sa charité ! L'Apôtre en a dit les qualités : *patiens est, benigna est*... Bon, enjoué, enfant, mais toujours digne, avec les enfants, il en fut « adoré » au Patronage Saint-Joseph et à la colonie de vacances de Plougastel. Etre bon, cela est plus glorieux que la gloire.

Il aimait sa soutane. Il préféra le devoir. Il alla à la caserne. Excellent séminariste, il fut nécessairement bon soldat. Il comprenait l'obscure et nécessaire grandeur de la vie de garnison, il l'acceptait avec la tranquille bravoure des vieux troupiers, mais il était plus sensible, disait-il, « aux grandes évolutions à travers les landes arides » et « à la vie errante ». Il partit pour la guerre, confiant en le Dieu des armées, plein d'espoir et d'entrain. « C'est au 10e bataillon de chasseurs à pied qu'est revenu le premier drapeau allemand, écrivait-il un jour à sa mère. Oh ! si nous pouvions en avoir un ! J'en mourrais de joie ! » Il ne mourut pas de joie. Il fut victime *de ce peuple qui a du noir dans son drapeau*. Il versa son sang pour la plus grande France ! Mais il paya aussi et en même temps, selon l'expression du Roi-Prophète, une dette qui n'était pas la sienne. De quelle manière, un sergent de sa compagnie, séminariste de Quimper comme lui, l'a dit à sa mère :

« C'était le 9 Septembre. Il faisait nuit. Nous avions reçu l'ordre de chasser les Allemands d'une petite ville de la Marne, de Somesous. Au dire des éclaireurs montés, il n'y avait dans cette ville qu'une compagnie de cyclistes et un détachement de cavalerie. Le point choisi pour l'attaque du 62e était les environs de la gare. La 1re compagnie fournissait l'avant-garde du régiment, et dans la compagnie, c'était la section de Joseph qui marchait en tête. Voilà pourquoi il fut désigné comme chef de la patrouille qui devait marcher tout à fait en première ligne. Nous étions déjà à côté des premières maisons quand la patrouille de Joseph se fait arrêter par la sentinelle allemande au cri de « *Halt Verda ?* » Et immédiatement, un feu de salve fut tiré sur nous ; et d'après les lueurs des fusils, je pus constater que nous n'étions qu'à une vingtaine de mètres des Allemands, car je suis de la compagnie de Joseph, et je marchais une dizaine de mètres derrière lui. Une pluie de balles continua à pleuvoir sur nous, pendant un bon quart d'heure. Et, ce qu'il y avait de plus malheureux, c'est que nous ne voyions rien,

car ils étaient retranchés derrière la voie ferrée. Aussi fûmes-nous obligés de nous replier en arrière. On passa la nuit dans un bois à proximité. Les Allemands, craignant d'être cernés pendant la nuit, battirent en retraite précipitamment, laissant après eux un nombreux matériel et leurs blessés ; de sorte que, le lendemain, nous prîmes possession de la ville, sans tirer un coup de fusil ; et pourtant, ils étaient deux fois plus nombreux que nous, car il y avait en réalité quatre régiments d'infanterie allemande à Somesous. Pour entrer à Somesous, nous avons refait absolument le même chemin, et c'est en passant sur le champ de bataille que j'ai retrouvé le pauvre Joseph. L'idée m'est venue de prendre quelque chose sur lui pour vous. Mais, j'étais tellement ému et bouleversé de le rencontrer mort, que la première chose que je trouvai, ce furent ces quelques papiers, et je m'enfuis sans avoir le courage de le fouiller entièrement pour chercher son chapelet et sa montre. Il avait une balle au dessus du cœur. Il n'est pas mort immédiatement, car il était étendu sur le dos, le bras droit sous la tête, dans la position du sommeil ; et quand je l'ai trouvé, son corps était encore légèrement tiède. Je l'ai embrassé, la mort dans l'âme. Je vous envoie son dernier baiser, avec ces quelques papiers... »

Le jeune héros a donc marché pour la vieille France ; il a marché — comme s'exprime un jeune écrivain militaire — « pour les beaux ciels et pour les champs à perte de vue ; pour les fleuves calmes qui reflètent des châteaux à tours rondes et à toits aigus, et pour les vignes qui chauffent sur les coteaux ; pour les tombeaux de marbre, dans les cathédrales, où dorment les grandes gens d'autrefois ; pour les airs populaires qui chantent l'âme du vieux peuple ; pour toute la splendeur et l'ordre du passé ; pour les héros ; aussi pour les martyrs ; pour tout ce qui a formé la Grande Nation. Il a marché droit devant lui. Et il est tombé. Mais, avait-il écrit à son départ de Lorient, « si je tombe, un beau ciel sera tout de suite la récompense de mes fatigues et de mes souffrances ». Et voilà pourquoi, empruntant les paroles de S. Augustin dans son célèbre sermon sur les dix Cordes (Commandements), je dis à sa pauvre mère, à sa chère sœur, à M. le chanoine Treussier, à M. Gargadennec, recteur de Carantec, son premier maître, à tous ceux qui l'ont connu et aimé : « Celui que vous pleurez n'est pas *décédé*, il nous a seulement *précédés* » — « *Sic credis quia mortuus est ? Vivit, vivit prorsus ; non decessit, sed præcessit* ».

Lui-même, le 16 Décembre 1912, écrivait à une personne frappée par un deuil cruel : « Il est doux de songer qu'un jour on reverra l'être aimé qui n'est plus ». Oui, nous le reverrons. C. G.

P. S. — Au début de la campagne, le 3 Août, le jeune abbé écrivait à son directeur cette courte lettre tout empreinte de sa foi et de sa vaillance :

« Bien cher Monsieur,

» C'est ma lettre d'adieu : il faut partir à la frontière défendre notre chère France. Mais nous reviendrons victorieux, j'en ai la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

conviction intime. Et s'il faut verser son sang, eh bien, je saurai mourir en brave. Vous prierez pour moi, n'est-ce pas, pour que le Dieu des armées me protège et m'accueille dans son beau ciel, si je dois tomber. C'est vendredi soir, à 7 h. 18, que nous partons. Au revoir... »

QUIMPER. — **Les fêtes de Saint-Mathieu.** — Simples et néanmoins imposantes, elles furent suivies par une foule plus nombreuse que par le passé. A la messe, chantée par M. Le Clech, aumônier de Keranna, on entendit une solide et élégante instruction de M. le chanoine Pilven, secrétaire général de l'Evêché.

A vêpres, l'annonce d'un discours de Monseigneur avait bientôt fait de remplir l'église tout entière d'un auditoire avide d'entendre et de goûter la parole de son Evêque. Après le chant du *Magnificat*, Monseigneur gravit les degrés de la chaire et, pendant près d'une heure, il s'empara de l'attention et du cœur de ses nombreux auditeurs. Nous donnons ici une rapide analyse des graves enseignements que développa ce discours d'une chaude et pressante éloquence.

De quoi parler, entre catholiques à l'heure actuelle, demande Sa Grandeur, sinon de cette guerre qui semble devoir laisser loin derrière elle par son horreur et par l'importance des contingents engagés toutes celles qui ont jusqu'ici désolé la terre? La parole manque non seulement pour dire la bravoure de nos soldats et l'habileté de leurs chefs, mais pour dire, après nos deuils de famille, la douleur que nous éprouvons au spectacle des sacrilèges commis par les ennemis : la cathédrale de Reims détruite après celle de Soissons, à défaut sans doute de Notre-Dame ! Même après 1870 nous n'aurions pas osé prévoir qu'on dût nous infliger ce genre de blessure.

L'Allemagne affiche la prétention de rompre avec « les vices de la civilisation latine ». Ce n'est pas de Charlemagne qu'elle a rêvé de suivre l'exemple, mais d'Arminius, le vainqueur des légions de Varus, le patriote d'avant le christianisme. La preuve en est désormais faite : les Allemands sont redevenus les Germains d'avant le christianisme.

Combien d'années d'efforts, de sacrifices seront nécessaires pour réparer les ruines accumulées et pour restaurer ou renouveler les monuments détruits de notre gloire ! Longtemps nous devrons, comme les Israélites, travailler à la reconstruction, la truelle d'une main et l'épée de l'autre. Dans chaque village, là où ils ont passé, des églises très humbles mais très aimées sont tombées sous les boulets, ne gardant, là, que le sanctuaire, ici, qu'un lambeau de nef, ailleurs à peine une statue : même il s'est trouvé que cette statue était, parfois, celle de Jeanne d'Arc.

Les catholiques ne doivent pas cependant s'attarder dans leurs regrets sur les ruines matérielles. Ils doivent songer aux âmes et à la Patrie. Ils doivent pleurer les morts, soigner les blessés, puis

courir de nouveau à la prière et au sacrifice. Les églises pourront se relever. Avec le temps, grâce à la générosité des fidèles, l'on verra refleurir sur les ruines une blanche moisson de sanctuaires. Mais c'est à une condition : c'est que la foi ne meure pas dans notre pays de France. Il faut, dit-on, tout sacrifier pour que la France vive. Oui, certes, et nous sacrifierons tout, mais il est nécessaire d'ajouter : Il faut que la foi vive en France pour que la France elle-même vive puissamment et soit capable de remplir toute sa mission dans le monde.

On se demandera plus tard en s'attristant sur les ruines de cette merveilleuse œuvre d'art que fut la cathédrale de Reims quels vandales, qui pourtant avaient dû lire l'Evangile, ont pu détruire un tel chef-d'œuvre ? Mais on pourra se poser la même question au spectacle d'autres ruines encore plus lamentables. La France croyante était autrefois un temple spirituel d'une beauté incomparable, plus hardi, plus puissant, plus harmonieux que toutes les cathédrales. Elle a été atteinte par les lois françaises, aussi gravement que la merveille de Reims par les obus allemands. Comment a-t-on pu, se demandera-t-on dans un semblable étonnement, démanteler, de propos délibéré et sans remords, cette Eglise catholique qui formait l'armature de notre Patrie et comment un noble peuple a-t-il pu permettre de pareils attentats contre ce qui faisait sa force et sa beauté ?

Il m'est arrivé de voir là-bas, à l'extrémité du promontoire breton, les ruines de l'abbaye de Saint-Mathieu. Je les ai trouvées moins lamentables que tant d'âmes, âmes d'enfants, de jeunes gens hier encore temples vivants du Saint-Esprit, aujourd'hui pareilles à ces églises désaffectées dont parle Renan en les comparant à son âme, où ne reste ni toit ni clocher, où circulent à l'aise les vents de toutes les passions.

Il semble bien que ce soit l'état de beaucoup d'âmes, en notre pays. Voulant restaurer à la fois nos cathédrales et notre France, ne comptons pas seulement sur les forces humaines. Avant le dévouement, le sacrifice, la générosité, tous nécessaires, il faut mettre comme condition à notre relèvement, la foi. Elle peut seule rétablir le pays sur ses bases et lui rendre son ressort avec son âme chrétienne.

Que l'on fasse donc rentrer l'Evangile partout, dans les familles, dans les écoles, dans toutes les écoles. La France ne sera pas sauvée sans cela. Qu'on en fasse la loi des ateliers, comme celle des salons. Qu'il règne dans l'hôpital, dans le prétoire, qu'il inspire notre diplomatie et qu'il fortifie notre armée. Sont-ce les régiments où l'Evangile est respecté et pratiqué que l'on a vus les moins braves devant l'ennemi ? Portez l'Evangile jusqu'au sommet du pouvoir. Sans l'Evangile, je n'hésite pas à le dire, la France même victorieuse, succombera tôt ou tard sous les coups de ses ennemis.

Il semble qu'on le comprenne. Un magnifique réveil de la foi s'annonce de toutes parts.

Aucune force en France, à l'heure actuelle, n'est aussi vivante

Archives diocésaines de Quimper et Léon

que la foi, aucune organisation aussi active, aussi sûre d'elle-même, aussi maîtresse du présent et de l'avenir, que l'Eglise catholique. L'édifice surnaturel, battu en brèche par les forces légales et illégales conjurées contre lui, demeure l'asile le plus solide et le plus sûr pour les âmes, au milieu des erreurs qui dévastent le monde.

D'où vient, sinon de la foi, le mouvement qui conduit depuis deux mois vers nos églises tant de fidèles et peut-être d'infidèles ? Ils ne viennent pas en instance auprès de pouvoirs humains pour réclamer de nouveaux moyens de victoire. Ils viennent offrir au Dieu des armées des prières, et des pénitences, et leurs larmes, et leurs espérances, résignés à souffrir et à expier pour le salut du pays. C'est un acte de foi.

C'est la foi qui poussait vers les saints autels nos soldats en partance. Ils avaient déjà tout l'équipement utile au point de vue humain, et ils avaient aussi l'amour de la Patrie, mais il leur manquait la provision de force divine, qui allait ajouter à leurs facultés le ressort infatigable et sanctifiant, dont ils ont éprouvé la vertu dans leurs combats incessants, dans leurs manœuvres épuisantes, et dans ce corps à corps de vingt jours avec l'ennemi dont nous ignorons encore le dénouement.

Pourquoi cet officier, au soir d'une bataille, et en prévision du combat de nuit qui se prépare, va-t-il faire une adoration devant le tabernacle de l'église auprès de laquelle il bivouaque ? Le fait est d'hier. On en citerait de pareils par centaines. Acte de foi.

Pourquoi ce chef de guerre monte-t-il à Montmartre, le 3 Août, pour déposer sous l'ostensoir même, l'acte de consécration au Sacré Cœur de sa personne et de ses soldats ? Acte de foi.

Sur le champ de bataille sans limites, ce n'est pas la mort qui circule le plus, fauchant des vies, c'est la foi, non seulement dans l'âme du prêtre qui supplée par cet apostolat du sacrifice à la messe qu'il n'a pas pu dire, et qui mêle au souci des vivants la pensée des morts glorieux avec lesquels il va peut-être fraterniser dans la tombe, l'instant d'après, mais dans l'âme de ses frères d'armes aimant comme lui leur Dieu et leur Patrie.

Or, c'est de cette foi qu'il a été dit que c'est elle qui remporte les victoires : *Hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra.* Je sais bien que cette parole s'applique surtout aux victoires spirituelles, mais je sais de science historique qu'à Tolbiac ce fut cette foi seule qui arracha la victoire.

Pourquoi attachons-nous tant d'importance à nos vieilles églises ? Est-ce parce qu'elles sont des œuvres d'art ? Non, c'est surtout parce qu'elles furent le berceau de notre foi, parce que la cathédrale de Reims a vu le baptême de Clovis et qu'elle fut le témoin du triomphe de Jeanne d'Arc. On dit qu'à Poitiers, avant la ~~deuxième~~ bataille qu'allait livrer Clovis, à Vouillé, contre Alaric, le chef hérétique et barbare, on vit sortir de l'église Saint-Hilaire un globe de feu qui fut le signal du combat et le présage du triomphe. Puissent nos prières appeler ainsi sur nos armées la lumière et la victoire !

15

Et qu'on ne nous objecte pas : nous ne croyons pas, nous ne pouvons pas invoquer votre Dieu. Clovis non plus ne croyait pas, avant Tolbiac, mais Clotilde croyait, et quand il invoquait le Dieu de Clotilde, le roi des Francs lui rendait un hommage qui lui valut sa conversion et son triomphe.

QUIMPER. — **Ligue patriotique des Françaises.** — *Dimanche 11 Octobre,* fête de la Maternité de la Sainte Vierge, grand pèlerinage à la chapelle de la Mère-de-Dieu, présidé par M. le chanoine Cogneau, vicaire général.

Messes basses à 6 h. 1/2 et à 8 heures.

9 h. 1/2, départ de la procession de l'église paroissiale de Kerfeunteun. (Les pèlerins de Quimper se réuniront à la Croix de Missilien, pour se joindre à la procession)

10 heures, grand'messe chantée par M. le chanoine Cogneau ; sermon breton.

1 h. 3/4, réunion des groupes paroissiaux de Quimper à la cathédrale.

2 heures, départ de la procession pour la Mère-de-Dieu. Le clergé de Kerfeunteun attendra la procession à la Croix de Missilien.

3 heures, vêpres ; conférence française ; bénédiction du Saint-Sacrement.

Le but du pèlerinage semble inutile à indiquer : prier la Très Sainte Vierge pour la France, pour nos soldats, pour nos blessés, pour le succès de nos armes, est un besoin pour tous les cœurs français. Nous demandons à tous, à toutes de venir à la Mère-de-Dieu. Nous serons heureux de compter parmi nous de nombreux soldats, nous leur adressons une invitation toute spéciale.

Nous espérons que, de toutes les paroisses du canton, les Ligueuses amèneront de nombreux pèlerins aussi. Ils pourront se joindre à la procession qui partira de la cathédrale.

MORLAIX. — **Grand Pardon de La Salette.** — Samedi, 19 Septembre, a eu lieu le grand Pardon de la Salette et, dimanche 20, le grand pèlerinage des trois paroisses de Morlaix.

Le Pardon a été célébré, cette année, aussi simplement que possible, mais dans un grand recueillement et avec beaucoup de piété.

Le samedi, la première messe commença à 5 heures et les messes se succédèrent de demi-heure en demi-heure, jusqu'à 10 heures. Pendant ces messes, on donna la sainte communion à plus de 1 500 pèlerins.

A 10 heures, la grand'messe fut chantée dans le nouvel oratoire, par M. l'abbé Castel, recteur de Saint-Melaine. M. l'abbé Féroc, recteur de Ploujean, prononça en breton un vibrant discours de circonstance, dans lequel il montra la Vierge de toute bonté qui a toujours fait preuve d'amour pour la France, puisqu'on a pu dire : *Regnum Galliæ, regnum Mariæ.*

Archives diocésaines Quimper et Léon

Le dimanche après-midi, avait lieu le grand pèlerinage des trois paroisses de Morlaix.

Aux vêpres, le rosaire fut dit et commenté par M. l'abbé Castel, et l'on pria tout particulièrement pour la France et pour les soldats.

Puis, M. l'abbé Barvet, vicaire à Saint-Melaine, prononça un discours vraiment superbe d'envolée patriotique et de piété.

Après la bénédiction du T. Saint-Sacrement, M. l'Archiprêtre de Morlaix, après avoir remercié M. l'abbé Trémintin, aumônier de La Salette, qui a préparé avec tant de soins ce magnifique pèlerinage, et M. Barvet, qui a si justement soulevé l'enthousiasme des pèlerins, demande à l'immense auditoire de réciter un *Pater* et un *Ave* pour nos soldats. Avec quelle piété sont dites ces prières ! Chacun pense aux siens et supplie N.-D. de La Salette de les tirer vivants du danger et de donner la victoire aux drapeaux français.

Ce Pardon de La Salette laissera au cœur de tous ceux qui y ont assisté un souvenir de gravité et de piété plus grande que jamais.

UN PÈLERIN.

Pèlerinage d'enfants, *au sanctuaire de* N.-D. DU FOLGOAT, *sous la présidence de Sa Grandeur Mgr Duparc, le dimanche 11 Octobre.* — En ces jours d'angoisses patriotiques et familiales, pour obtenir de Dieu, par l'intercession de la T. S. Vierge Marie, la victoire de nos armées, Mgr l'Evêque et le clergé, présents au Pardon du 8 Septembre, ont promis de réunir les enfants de la région aux pieds de N.-D. du Folgoat, le 11 Octobre.

Horaire : 1° Messes, à 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 heures.

2° A 10 heures, grand'messe, chantée par M. le chanoine Roull, archiprêtre de Brest ; sermon breton par M. le chanoine Kerboul, curé-doyen de Lannilis ;

3° Depuis la grand'messe jusqu'aux vêpres, prières, devant la statue miraculeuse, pour nos soldats et la France ;

4° A 2 heures, procession, vêpres, allocution de Mgr l'Evêque, salut.

Pèlerinage d'hommes. — Annonçons immédiatement qu'un pèlerinage d'hommes, au Folgoat, est organisé pour le *18 Octobre*, sous la présidence de Monseigneur. Le programme en sera ultérieurement publié.

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

20 Septembre. — Ce qui peine surtout nos prêtres soldats, c'est de ne pouvoir offrir le saint sacrifice. Je m'emploie à dire la messe le plus souvent possible, et les quelques jours que nous avons passés auprès du camp de Châlons furent des jours privilégiés. J'ai pu,

chaque matin, célébrer la sainte messe dans une grange et donner la sainte communion aux vingt à trente prêtres bretons qui y assistaient. Le jour où ce bonheur ne nous est pas accordé, nous offrons ce nouveau sacrifice au bon Dieu, pour qu'il prenne pitié de notre pauvre Patrie.

De l'endroit où nous sommes arrêtés, sur une colline située à 6 ou 8 kilomètres au Sud de Reims, nous avons assisté indignés et affreusement désolés à l'incendie de la magnifique cathédrale, que ces Barbares n'ont pas respectée. Leurs obus ont mis le feu dans la toiture et, le soir, c'était un spectacle impressionnant et terrible de voir ce témoin de toutes les gloires de la France, en proie aux flammes.

Le général avait fait savoir aux Allemands que leurs blessés et leurs prisonniers étaient enfermés dans la cathédrale : cette note n'a pas empêché le bombardement. Mais les Français n'ont pas voulu que les soldats portent la peine de la méchanceté de leurs chefs, et des habitants de Reims me disaient ce matin que le clergé avait fait sortir du brasier les prisonniers et les blessés qui s'y trouvaient.

H. B.

23 Septembre. — Nous avons été affectés, pendant un mois et demi, au service d'un hôpital d'évacuation. Ces sortes d'hôpitaux sont installés d'ordinaire dans les gares et non loin de la ligne de feu. C'est là qu'on fait le triage des blessés et des malades, et suivant leur état, on les laisse dans un hôpital de la localité ou on les dirige sur un hôpital éloigné.

Beaucoup de blessés et de malades meurent en cours de route, beaucoup, en arrivant à la station où se trouve l'hôpital d'évacuation, et où l'on voit rarement un aumônier. Grâce aux prêtres infirmiers, très peu meurent sans avoir reçu les sacrements. G. G.

23 Septembre. — J'ai quitté le camp d'Auvours pour une destination inconnue... Je vous écris au son de la mitraille. Sans tarder, je vais à mon tour faire jouer le 75. D'ailleurs, c'est pour cela que je suis dans cette batterie. On avait demandé un volontaire pour remplacer un glorieux disparu. Je me suis présenté et me voilà parti. Ma vie est poétique par certains côtés : départ du cantonnement à toute heure du jour et de la nuit, campement en plein air et retour à l'aube. C'est pour Dieu et pour la Patrie. Dès lors, en avant !... Continuez à prier pour moi. Dimanche, j'ai eu le bonheur de dire la messe.

S. J.

Avranches, 23 Septembre 1914. — Je viens de quitter le champ de bataille pour échouer dans un hôpital militaire à Avranches. La campagne m'a beaucoup fatigué et j'ai dû venir me reposer un instant.

Depuis le 27 Août, mon régiment est sur la ligne de feu, et ce 27 Août nous livrions un sérieux combat à 8 kilomètres au Sud de Bapaume. La lutte fut chaude. Je me demande comment j'ai pu sortir de cette impasse où la moitié du régiment succombait en

Archives diocésaines de Quimper et Léon

moins de deux heures. — Les batailles se succèdent depuis journellement ; ce sont surtout des duels d'artillerie... Mon capitaine et mes deux lieutenants étant tombés, j'ai dû commander la compagnie pendant quinze jours.

La lutte était chaude : nuit et jour il fallait se battre. Les positions conquises dans la journée, il fallait les occuper la nuit, et pour tout lit un sol détrempé par la pluie.....

Actuellement je jouis pour quelques jours d'un repos que, sans exagération, je puis dire mérité. Je suis dans une institution secondaire libre où les prêtres eux-mêmes sont les infirmiers.

Je vous remercie, vous et tous les autres, pour les bonnes prières que vous avez faites pour moi, car c'est à la prière que je dois d'avoir échappé aux coups de la mort qui nous guettait sans cesse. Balles et obus ne cessaient de siffler à nos oreilles, et c'est miracle que je n'aie pas encore succombé. Ma capote est transpercée de 10 à 12 trous de balle, et je n'ai pas une seule égratignure. Je conserverai ma capote, comme miraculeuse, et plaise à Dieu que je puisse vous la montrer un jour. Vous pourrez juger.

J. C.

24 Septembre. — Plusieurs prêtres sont déjà tombés sur le champ de bataille. Hier, nous avons rendu les derniers devoirs à MM. Potin et Arzel.

Vers midi, se trouvant dans une ferme de Saint-Christophe, par Vic-sur-Aisne, ils ont été mortellement frappés par des éclats d'obus.

Le soir, nous les avons enterrés dans le cimetière de Saint-Christophe.

Depuis le départ, ils s'étaient toujours montrés pleins d'entrain et de courage.

M. Potin, malgré ses fatigues, se montrait toujours joyeux. La nuit, il se levait pour faire différentes corvées, afin de permettre à ses camarades de prendre un repos plus prolongé. C'était un vrai modèle de chef d'escouade. La veille de sa mort, comme s'il pressentait sa fin prochaine, il priait un de ses amis de transmettre ses adieux à ses chers parents.

M. Arzel s'est toujours montré plein de courage. Je le vois encore traverser les lignes dangereuses, sur sa bicyclette — il était cycliste du colonel — avec une grande insouciance. La mort ne lui faisait pas peur.

Tous deux sont tombés. Dieu a semblé vouloir les unir dans la mort : tous deux reposent dans la même tombe.

S. P.

25 Septembre. — Nous sommes allés, la semaine dernière, chercher des blessés à Fismes, à quelques kilomètres de Reims, et nous y avons entendu, pendant deux jours, le bruit du canon. Ces blessés, au nombre de près de 400, nous les avons envoyés jusqu'à Limoges, Périgueux et Bergerac. Pour ma part, avec M. M., vicaire à P., j'avais une voiture d'Anglais. Ils étaient douze, dont quatre seulement grièvement blessés. Les autres étaient très gais et quoique ne nous comprenant que par signes, nous avons fait très bon ménage.

J. F.

26 Septembre. — J'ai dû revenir à Nantes, à cause d'une sciatique contractée par les nuits froides et pluvieuses que nous avons eues vers la mi-Septembre. Sur les instances de mes amis et du médecin-chef qui m'affirmait que je devais absolument cesser de marcher, je me suis laissé évacuer et suis parti d'Epernay le 22 Septembre. Je suis arrivé à Nantes le 24 au soir sans trop de douleur... J'ai dit la messe le 25 et le 26 : que de longs jours passés sans que nous ayons eu le bonheur de la célébrer ! C'est une joie que j'aurai désormais, du moins pendant quelques jours.

J'aurais voulu pouvoir me rendre à S. V. Mais c'est impossible. Je suis condamné au repos jusqu'au 8 Octobre. Et cependant, qu'il ferait bon revoir son pays et sa maison après des jours de misère passés là-bas, au loin, devant les Prussiens !

Vous voudrez bien dire à Monseigneur qu'il continue à écrire à ses prêtres : ses charmantes lettres étaient pour nous un plaisir et un réconfort, et nous étions fiers, nous prêtres du diocèse de Quimper, de recevoir des lettres de notre Evêque...

On prend vite des forces lorsqu'on dort bien, dans un bon lit, qu'on mange bien et *régulièrement*. J'ai déjà la mine toute transformée.

Que de pays nous avons parcourus, riches à Epernay et tout autour, pauvres, misérables comme des dunes avec des bois de sapins rabougris dans le reste de la Marne et une partie de l'Aube. Qu'elle est riche et belle notre Bretagne auprès de ces déserts de terre crayeuse !

Y. P.

Institution Saint-Vincent, Quimper. — *Comme il a été dit, on songe à la rentrée, mais de grandes difficultés se présentent : la maison est occupée par des soldats et les lits ont été réquisitionnés.*

Les élèves devront fournir eux-mêmes leurs lits : des lits de petite dimension, qui n'encombrent pas ; à la rigueur un matelas ou une couette de balle fraîche suffira : à la guerre comme à la guerre. Ils auront soin de bien faire mettre leurs noms et numéros sur tous les objets qui leur appartiennent.

Les élèves de Première seront appelés les premiers ; les autres attendront que M. le Supérieur leur écrive. Nous espérons qu'ils n'attendront pas trop longtemps. Qu'ils travaillent de leur mieux chez eux.

Quant aux élèves des basses classes, il sera probablement impossible de les admettre avant la fin de la guerre.

Rentrée de l'école Freppel, d'Angers *(Cours supérieurs pour les jeunes filles).* — L'école Freppel a été fondée à Angers, il y a cinq ans, par NN. SS. les Archevêques de Tours et de Rennes, les Evêques de Luçon, de Nantes, de Vannes, de Quimper, de Saint-Brieuc, d'Angers, du Mans et de Laval.

Elle a un double but :

1° Doter l'enseignement libre des jeunes filles de professeurs aptes, par leur formation religieuse et pédagogique et par leurs diplômes universitaires, à répondre à toutes les nécessités de l'heure actuelle ;

2° Permettre aux jeunes filles, qui ne se destinent pas à l'enseignement, de compléter leur culture religieuse, littéraire ou scientifique par quelques années d'études supérieures.

On se rappelle les brillants succès que l'école a remportés, chaque année, aux examens, spécialement à ceux du baccalauréat.

La rentrée des élèves est fixée au mercredi, 7 Octobre. Après trois jours de retraite, les cours (dont la plupart sont faits par des professeurs de l'Université Catholique), recommenceront le lundi matin, 12 Octobre.

N. B. — Pour tous les renseignements, s'adresser à M. le chanoine Coulon, 99, rue Volney, Angers, ou à Mlle Roy, directrice de l'école, 12, rue Michelet.

Avis. — La rentrée du Pensionnat des Fidèles Compagnes de Jésus, *Bagatelle-Jersey*, se fera dans la première quinzaine d'Octobre, *via* Saint-Malo.

Le 3 Octobre, une religieuse sera à l'embarcadère, à 2 heures et demie, pour recevoir les élèves.

Pour faciliter le retour des retardataires, une religieuse s'y rendra également les semaines suivantes, à la demande des parents.

Avis.

Loin de profiter des circonstances pour majorer ses prix, la **Maison J. CHENADEC,** *dans le but de conserver quelques ouvriers chargés de famille, consentira une remise aux personnes qui feront un achat au comptant, jusqu'à épuisement du stock des marchandises en magasins.*

Pour l'obtenir, il faudra se réclamer de la Semaine religieuse.

J. CHENADEC,
Ameublement, Quimper.

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché

29e Année. Vendredi 9 Octobre 1914. N° 41.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Décès ; Auxiliaires et suppléants.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Mort de M de Mun ; Quimper : pour la France, Allocution de Mgr Duparc ; Nécrologie : Joseph Lidou, Guillaume Donval ; Institution Saint-Vincent ; Pèlerinage d'hommes au Folgoët ; Lanmeur : A N.-D. de Kerlitron ; Brest : Une lettre de M. le Curé de Saint-Louis ; Le pillage des biens ecclésiastiques ; Simple rapprochement ; L'Eglise et la Guerre ; Nos prêtres soldats (suite) ; Université catholique d'Angers.

III. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 11 Octobre. — XIXme après la Pentecôte. Semi-double. Vert.
Lundi, 12. — De la férie. Vert.
Mardi, 13. — S. Edouard, Roi, Confesseur. Semi-double. Blanc.
Mercredi, 14. — S. Calixte 1er, Pape, Martyr. Double. Rouge.
Jeudi, 15. — S. Conogan, Evêque. Double. Blanc.
Vendredi, 16. — Apparition de S. Michel au Mont-Tombe. Double-majeur. Blanc.
Samedi, 17. — Ste Hedwidge, Veuve. Semi-double. Blanc.
Dimanche, 18. — XXme après la Pentecôte. S. Luc, Evangéliste.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Vougay	du 10 au 12 Octobre.
Mellac	du 13 au 15 —
Logonna-Daoulas	du 16 au 18 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos de l'âme de M. Bihan-Penanroz, pieusement décédé à Audierne le 2 Octobre.

II. Auxiliaires et suppléants. — Ont été nommés : MM.

A Taulé . . . Lareur, vicaire à Daoulas ;
Concarneau. Jacolot, vicaire à Tréméven ;
Gouézec . . . Léostic, vicaire à Saint-Jean-Trolimon ;
Lanriec . . . Grignoux, vicaire à Melgven ;
Plouider. . . Nicol, vicaire à Tréflez ;
Cléder . . . . Talec, vicaire à Ploujean ;
Kerlouan . . Le Gall, vicaire à Cléden-Poher.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **Le nouveau Pontifloat.**
II. — **Le salut de la France par le Sacré Cœur de Jésus.**
III. — **Les âmes des militaires en danger de mort.**
IV. — **Les Œuvres de secours aux blessés.**

Offices extraordinaires.

QUIMPER — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche, 11 Octobre :* Offices aux heures ordinaires.

A 6 h. 3/4, à la chapelle, réunion de la Congrégation des Demoiselles.

A midi messe pour les militaires.

A 2 heures, départ de la procession, de la cathédrale, pour la chapelle de la Mère-de-Dieu.

A 8 heures, prières du Rosaire et de la paix, procession, bénédiction.

Jeudi 15 : Procession du Rosaire, à 8 heures.

Samedi 17 : Confession des filles du grand catéchisme.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche 11 Octobre,* après vêpres, prières pour le Rosaire et la France.

Lundi : service pour les Trépassés en général et pour les soldats de la paroisse morts au champ d'honneur.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

Tous les jours, à 7 h 3/4, prières pour la France.

N. B. — Pour le pèlerinage à la Mère-de-Dieu, les paroissiens de Saint-Mathieu se joignent à la procession de Saint-Corentin ; départ à 1 h. 3/4.

Mort de M. de Mun. — L'Eglise et la France viennent d'éprouver une perte douloureuse. M. le comte de Mun est mort subitement à Bordeaux, dans la nuit du 5 au 6 Octobre, des suites d'une affection cardiaque aggravée par les terribles émotions de l'horrible guerre. Il avait dîné, le lundi 4 au soir, avec Mme de Mun, son fils Fernand, lieutenant de chasseurs, qui, par un des hasards du service, se trouvait de passage à Bordeaux, et avec les deux directeurs de l'*Echo de Paris*, MM. Paul et Henri Simond. Il paraissait en bonne santé, quand, vers 11 h. 30, la crise se déclarait et l'emportait au bout de 45 minutes de souffrance. C'est une vie toute de foi, de générosité, de patriotisme servi par un talent de premier ordre, qui s'éteint au moment même où M. de Mun par ses glorieuses et viriles campagnes dans l'*Echo de Paris* paraissait à tous comme l'incarnation même de l'âme de la Patrie aux prises avec l'envahisseur.

Au reçu de cette pénible nouvelle, Monseigneur s'est empressé d'exprimer à Mme la comtesse de Mun, par la lettre suivante, ses sentiments d'admiration et de douleur :

7 Octobre 1914.

Madame la Comtesse,

J'apprends, ce matin, la mort de Monsieur le Comte de Mun. Toute la France catholique le pleurera. Mon Diocèse dont il fut, au Parlement, le Député plein de cœur et plein de foi, a des raisons spéciales de regretter celui qui a été, pendant près de quarante ans, l'honneur et la force des catholiques unis entre eux, pour bien défendre l'Eglise et bien servir la France. Toutes les classes de la société devront une prière à l'homme qui a soutenu, avec un sens toujours droit, la cause des ouvriers, comme celle des chefs d'industrie, sur le terrain de la justice et de la charité. Je sais en quelle haute estime il était tenu au Vatican.

Il meurt, on peut le dire, de cet amour pour la France qui se fortifiait si puissamment en lui d'un amour ardent pour son Dieu. Il savait bien que chacune des émotions patriotiques qu'il ressentait pouvait hâter sa fin ; il ne me l'avait pas caché. Mais comment aurait-il cessé d'écrire ce qu'il avait dans le cœur ! La pensée même de ses fils, présents au danger comme il aurait voulu l'être lui-même, l'animait encore à poursuivre, jusqu'au bout, sa superbe campagne.

Puisse son exemple de bon catholique et de vaillant Français, trouver beaucoup d'imitateurs !

En priant pour lui, je n'oublierai pas devant Dieu la noble compagne de sa vie et les enfants qui leur font honneur.

Avec ma bénédiction, veuillez agréer, Madame la Comtesse, l'assurance de mon paternel et respectueux dévouement en N. S. J.-C.

† Adolphe,
Ev. de Quimper et de Léon.

Archives diocésa. es e Quimper et Léon

QUIMPER. — **Pour la France.** — La procession ordonnée par Monseigneur l'Evêque pour attirer la bénédiction divine sur nos armées a été une magnifique manifestation de foi et de patriotisme. Dès 2 h. 1/2, le cortège de la paroisse de Saint-Mathieu se mettait en marche vers la cathédrale. En attendant la fin des vêpres, le chapelet était récité à haute voix sur le parvis de l'église. Bientôt l'immense procession, présidée par Monseigneur, s'engageait dans l'ancienne rue de l'Evêché et gagnait le quai qu'elle suivait jusqu'à la rue Vis pour rejoindre ensuite la rue du Chapeau-Rouge et la rue Kéréon. Le bras de saint Corentin, porté par un groupe de paroissiens de la paroisse Saint-Corentin, précédait les membres du Chapitre et le clergé de la ville. Une masse imposante d'hommes, parmi lesquels beaucoup de soldats de tous les régiments cantonnés à Quimper et aux environs, marchait sur les pas de Monseigneur.

A l'arrivée, la cathédrale, chœur, nef et bas-côtés, fut en un instant bondée. Quand la foule eut trouvé à se placer, Monseigneur gravit les degrés de la chaire et prononça l'émouvante allocution suivante :

MES FRÈRES,

Je vous félicite de l'acte religieux et patriotique que vous venez d'accomplir, avec une foi si éclatante, les trois paroisses de la ville pieusement unies, le groupe innombrable de nos hommes et de nos soldats formant un cortège compact en avant de la foule, et leurs voix donnant une allure triomphale à nos hymmes en l'honneur de Notre-Dame du Saint Rosaire.

Cet acte aura, je l'espère, son retentissement dans le Ciel, et, d'en haut, par la grâce divine, son influence se fera sentir sur les événements de cette guerre.

Par notre jeûne d'hier et par nos supplications solennelles d'aujourd'hui, nous mêlons l'expiation à la prière.

Je dois vous préciser cette pensée d'expiation, avant de prononcer en votre nom notre Amende honorable et notre Consécration au Sacré Cœur.

La guerre actuelle ne vient pas de la France. Elle vient de son ennemie, l'Allemagne.

Mais, dans les vues de la Providence, elle est sûrement motivée, au moins en partie, comme tout fléau de Dieu, par les fautes de notre vie privée, qui sont nombreuses, et plus encore par nos fautes nationales. Celles-ci revêtent un caractère d'apostasie, parce qu'elles ont banni Dieu, autant que des lois humaines peuvent le faire, de toutes nos institutions publiques, et par là même, ce qui est monstrueux, tenté d'organiser la nation, non seulement sans Dieu, mais contre Dieu. Vous savez quelles applications coupables ont été faites de ce principe sacrilège.

Cela doit être sincèrement et publiquement regretté, et, autant que possible, expié et réparé, pour que Dieu nous pardonne et intervienne efficacement en notre faveur.

Le mouvement de foi et de repentir qui entraîne la France aux pieds des saints autels, l'acceptation généreuse des épreuves de cette guerre par tant d'âmes très saintes qui en sont les victimes, sur les champs de bataille, dans les hôpitaux, à tous les foyers où pénètre

l'inconsolable douleur avec le deuil, le dévouement chrétien pour les blessés, les inquiétudes et les souffrances des réfugiés, et l'ardeur même de l'élan qui pousse au sacrifice pour la France une élite d'âmes choisies, contribuent, pour une large part, à l'expiation nationale.

Mais l'expiation, pour avoir le sens officiel qu'elle comporte, devrait être offerte par les chefs de la France eux-mêmes.

Puisqu'ils ne le font pas, nous le faisons aujourd'hui à leur place.

Ce n'est pas offenser ni diminuer la France, devant Dieu ni devant les hommes, que de prendre en son nom cette attitude repentante. Reconnaître ses erreurs grandit toujours une nation, et expier ses fautes la purifie et l'honore. Toute l'histoire des épreuves françaises à travers les siècles peut servir de commentaire à ce que je dis.

Reconnaître nos fautes, ce n'est pas nier la parfaite justice de cette guerre, ni refuser à ceux qui tiennent le drapeau le mérite de n'avoir rien fait pour la provoquer et d'avoir tout fait pour la soutenir dignement.

Ce n'est pas non plus rompre l'union nationale. Nous la rendons plus profonde en la rendant plus chrétienne. Et ce n'est assurément pas rompre, avec des concitoyens dont nous partageons largement toutes les charges et tous les dangers, que d'accepter sur nous l'expiation de leurs fautes aussi bien que des nôtres, en priant pour leur retour à la vérité et à la justice.

Enfin, reconnaître nos fautes, ce n'est pas manquer d'égard à notre armée, ni déprécier dans l'estime et la reconnaissance populaires le courage de nos soldats, la haute valeur de leurs chefs, et leur désintéressement poussé jusqu'à l'abnégation et presque le dédain de la gloire, puisque le peuple, qui connaît leurs travaux héroïques, jusqu'ici connaît à peine leurs noms. Nous leur rendons de grand cœur, au nom de la Religion, l'hommage qui leur sera plus tard rendu au nom de la Patrie

Ce que nous voulons, ce que nous faisons, c'est simplement, par notre acte expiatoire, supprimer, autant qu'il est en nous, entre le Ciel et la terre, l'obstacle qui pourrait arrêter ou retarder et le pardon de Dieu et les victoires attendues. Quelle portée aurait cet acte réparateur, si les pouvoirs publics y prenaient enfin la part qui leur revient !

Daigne le Seigneur nous accorder le pardon imploré et les victoires fécondes ! Puisse-t-il y ajouter la protection des vies précieuses de nos soldats, la liberté pour son Eglise, et le plein rétablissement de l'harmonie traditionnelle entre les pouvoirs de la terre et celui du Ciel, entre le Chef de l'Eglise et les Chefs de la France !

Voilà le sens de notre Amende honorable et de notre Consécration.

Je les adresse l'une et l'autre au Sacré Cœur, parce que Notre Seigneur est notre Dieu que nous avons offensé et de qui nous attendons pourtant la victoire ; parce que le divin Cœur de Jésus, Sauveur du monde, a aimé particulièrement la France, s'est révélé à elle, s'est donné à elle, lui demeure fidèle malgré ses fautes, et parce qu'il a seul qualité pour lui pardonner et pour la sauver encore aujourd'hui.

Je les lui adresse par le Cœur Immaculé de Marie, parce que, selon l'ordre de l'Evangile, nulle prière ne peut atteindre le Cœur de Jésus sans passer par le Cœur de sa mère, pour y acquérir son maximum de force et d'élan, et parce que ce Cœur Immaculé n'a pas cessé, pendant le siècle dernier, à la Salette, à Lourdes, à Pontmain, de nous prêcher, à nous, Français, la prière et la pénitence.

Et je fais participer avec vous à cet acte tous les Saints dont nous avons les Reliques, tous ceux dont vos bannières portent les images,

Archives diocésaine de Quimper et Léon

parce qu'ils ont été vos Pères dans la Foi, et que, dans toute manifestation de la piété bretonne, il faut faire intervenir ceux qui ont donné au pays son âme chrétienne, ses croyances indéracinables, ses traditions, sa langue qui n'a jamais prêché ni l'hérésie ni l'impiété, — les vieux Saints toujours vénérés, dont les sentiments d'amour pour Dieu, pour la France et pour la Bretagne sont à jamais les nôtres.

Enfin, je ne me pardonnerais pas d'omettre ici la pensée de nos morts, de tous nos morts, connus ou inconnus de nous, obscurs ou illustres aux yeux du monde, tous embrassés par la France dans le même amour maternel et la même admiration reconnaissante. Ils ont déjà payé à Dieu leur part de la dette nationale, et la nôtre avec la leur. En ce moment, ils s'associent spontanément au grand devoir que nous remplissons et redisent à Dieu dans l'autre vie toutes les pensées et tous les sentiments que vous allez vous-mêmes renouveler au fond de vos cœurs pendant que j'en prononcerai la formule, pleine de regrets pour le passé, pleine d'espérance pour l'avenir.

La bénédiction fut ensuite donnée par Monseigneur, et l'église entière jeta de toute son âme au Dieu des Armées les suppliantes invocations du *Parce Domine*.

Dans l'U. C. diocésaine. — **Nécrologie.** — Nous recommandons aux prières des membres de l'*Union Catholique* et de nos *Œuvres de jeunesse*, deux de nos soldats tués à l'ennemi, après avoir continué parmi leurs camarades des champs de bataille le vaillant apostolat qu'ils avaient exercé avec tant de zèle et de fruit dans nos œuvres : Joseph Lidou, de Brest, et Guillaume Donval, de Rosporden.

Joseph LIDOU, fils du président de l'Union Catholique de Brest, frère du Président de l'A. C. J. F. à Brest, était lui-même fondateur et président du Syndicat des Apprentis du Port. D'une piété profonde, d'une volonté pleine d'énergie, d'un grand sens pratique, il avait toujours le cœur à l'action.

On se rappelle son rapport au Congrès de la Jeunesse Catholique à Quimper le 15 Juin 1913. « Avant de conquérir les autres, il faut se conquérir soi-même, » disait-il. C'est cette parfaite maîtrise de soi qui a fait de lui, à la caserne et à la guerre, comme dans les ateliers de l'Arsenal, un conquérant des âmes.

Guillaume DONVAL était de la même trempe, ayant trouvé au foyer familial les mêmes traditions chrétiennes. Il avait le culte de la Sainte Liturgie et savait communiquer à ses camarades du Patronage et de l'Union Catholique, un zèle pour le chant des offices, pour la beauté des cérémonies, pour la communion fréquente, en leur donnant l'exemple de la piété la plus rayonnante. C'était en outre un tempérament de lutteur que sa générosité d'âme rendait éloquent et redoutable aux semeurs de mauvais esprit et de discorde.

Dieu est la récompense suprême de ces deux vaillants dont le souvenir parlera longtemps d'apostolat à ceux qui les ont connus et aimés.

R. I. P.

Institution Saint-Vincent, Quimper. — *Les élèves de 8e, 7e et 6e pourront être reçus à l'école Saint-Charles, de Kerfeunteun. Ils trouveront là des lits avec sommiers ; il leur suffira de fournir un matelas ou couette de balle fraîche et, les nouveaux, un couvre-pieds.*

Que ceux qui désirent être admis se hâtent de prévenir M. le Supérieur de Saint-Vincent. La rentrée se fera le 15 Octobre.

Pèlerinage d'hommes au Folgoët. — L'annonce du grand pèlerinage d'hommes au Folgoët, le 18 Octobre prochain, sous la présidence de Monseigneur, a été accueillie partout avec la plus grande satisfaction. Les vaillants et pieux Léonards demeurés dans leurs foyers y participeront en masse pour le salut de la Patrie et des soldats, leurs parents et leurs amis. Nous demandons instamment, à Messieurs les Recteurs du Léon principalement, de vouloir bien encourager leurs paroissiens à prendre part à cette manifestation de foi bretonne et patriotique qui promet d'être imposante.

Lanmeur. — **A N.-D. de Kernitron.** — Les huit paroisses du canton de Lanmeur, convoquées par M. Le Sann, curé-doyen, se sont rendues en procession, le dimanche du Rosaire, au vénéré sanctuaire de N.-D. de Kernitron. Ce fut une belle manifestation de foi, en même temps qu'un témoignage de confiance en Marie, la Reine de ce beau pays de Tréguier.

Dès 2 heures, arrivent les processions avec leurs belles croix, leurs bannières, leurs reliques : c'est d'abord la procession de Guimaëc, puis celle de Locquirec suivie du maire, M. de Mauduit ; ensuite, voici la procession de Plougasnou, celle de Saint-Jean du Doigt avec l'insigne relique du Doigt ; enfin, précédant la procession de Lanmeur, celles de Plouégat-Guerrand, de Garlan, de Plouézoc'h avec le maire, M. de Kersauzon. Tous ces pèlerins arrivent en priant et en chantant des cantiques, plusieurs ont fait 10 à 12 kilomètres à pied.

Il serait difficile d'évaluer la multitude des pèlerins réunis en ce moment dans la chapelle et dans le vaste emplacement qui entoure le sanctuaire.

En attendant l'heure des Vêpres, un prêtre préside la récitation du chapelet et le chant des cantiques et toute la foule empoignée, émue, prie avec ferveur, chante avec âme le *Parce*, l'*Ave Maris Stella*. On se serait vraiment cru à Lourdes...

A 3 heures, on chante les vêpres, présidées par M. le chanoine Guéguen, puis M. Coatarmanac'h, recteur de Plougasnou, debout au pied de la Croix, dominant la foule, prononce une vibrante allocution ; il sait vraiment interpréter avec éloquence, avec enthousiasme et émotion les sentiments de ces milliers de pèlerins qui sont venus implorer leur bonne Mère.

« ... Ayez confiance, dit le prédicateur, la France sera victo-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

rieuse, elle le sera grâce à l'union de tous ses enfants, grâce au courage et à l'héroïsme de ses vaillantes armées, elle sera victorieuse, grâce surtout à la puissante protection de Marie...

» La France sortira purifiée, régénérée, de cette épreuve, et continuera avec plus de foi et d'amour sa glorieuse mission à travers le monde... »

Puis, terminant par une ardente prière, M. Coatarmanach consacre, confie à Notre-Dame de Kernitron, notre Patrie bien aimée, ses armées et aussi les parents, les mères, les épouses, les enfants de ceux qui sont partis pour défendre le sol sacré du Pays.

A ce moment, l'émotion est à son comble. Que de larmes les chaudes paroles qu'on vient d'entendre ont fait couler ! Que de prières elles ont fait monter vers Celle qu'on appelle « le Secours des Chrétiens et la Consolatrice des Affligés » !

Après le sermon, on récite le chapelet, les litanies, la belle prière prescrite par l'Evêque, et on fait des invocations en l'honneur de Notre-Dame de Kernitron. Puis, dans l'ordre le plus parfait, toutes les processions, déroulant leurs longues théories, défilent à travers les rues de la petite ville de Lanmeur, pour se rendre à l'église paroissiale. A l'église, les bannières et les croix se rangent sur deux lignes entre lesquelles passent le flot des pèlerins et tous les prêtres du canton. M. Guéguen donne la bénédiction du Saint-Sacrement, on chante encore un cantique en l'honneur de la Sainte-Vierge, puis M. le Curé de Lanmeur, de sa voix claironnante, adresse à la foule des pèlerins un chaleureux et cordial merci, au nom de Notre-Dame de Kernitron.

M. le Curé a droit aussi à notre reconnaissance : c'est lui qui a été l'organisateur de cette pieuse manifestation. Ce pèlerinage répondait aux vœux des fidèles et ne manquera pas d'attirer sur la France les meilleures bénédictions de Dieu et la toute-puissante protection de sa divine Mère.

Notre-Dame de Kernitron a déjà montré qu'elle veillait sur ses enfants : très nombreuses sont les lettres des soldats qui attestent qu'ils n'ont dû leur salut, au milieu des obus et de la mitraille qu'à l'intervention de Notre-Dame de Kernitron.

Que ces cruelles épreuves que nous traversons affermissent notre foi et qu'elles augmentent notre confiance en Celle qu'on n'a jamais invoqué en vain !

BREST. — **Une lettre de M. le Curé de Saint-Louis.** — A la suite d'articles injurieux parus dans le *Cri du Peuple*, journal de la majorité de la municipalité brestoise, M. le Curé de Saint-Louis a écrit à M. Philippot, adjoint, la lettre suivante :

« Brest, le 30 Septembre 1914.

» MONSIEUR L'ADJOINT,

» C'est de bon cœur que j'avais répondu à votre invitation de faire partie d'un comité de secours pour les familles nécessiteuses de Brest. Il était convenu que l'Union se faisait entre tous les membres de ce comité sur le terrain de la charité. Les luttes du passé devaient être oubliées et nous ne devions plus qu'avoir une même pensée, travailler au soulagement de ceux qui souffrent.

» Le *Cri du Peuple*, organe de plusieurs membres du comité, a rompu le pacte. Il s'est oublié gravement, en s'attaquant au clergé, aux dames catholiques qui s'empressent autour des soldats pour leur offrir des médailles, en tournant Dieu lui-même en ridicule. Après cela, j'estime qu'il est de mon devoir de me retirer du comité. Les attaques violentes et injustes dirigées contre la religion dont je suis à Brest l'un des représentants, contre le clergé auquel j'ai l'honneur d'appartenir, contre les dames catholiques qui mettent tout leur dévouement au service du pays, ne sauraient me laisser insensible.

» Je regrette que tous les membres du comité n'aient pas gardé la réserve que les circonstances commandaient. La détermination que je prends ne m'empêchera pas de continuer à m'intéresser aux familles nécessiteuses. Ce devoir de charité que je crois avoir toujours rempli consciencieusement, restera l'un des plus doux et des plus sacrés de mon ministère.

» Veuillez agréer, monsieur l'Adjoint, l'assurance de mes sentiments respectueux.

» F. ROULL, *Curé de Saint-Louis.* »

C'est juste et c'est digne.

M. Philippot, dans le dernier numéro du *Cri du Peuple*, tente de faire oublier la fâcheuse impression produite par les numéros précédents de son journal, en associant dans un même hommage un prêtre et un socialiste morts tous deux dans l'accomplissement héroïque du même devoir, et il demande que l'on *fasse silence* sur ce qui nous divise.

L'intention est bonne, mais M. Philippot ne paraît pas avoir grande autorité sur ses collaborateurs : son article voisine avec trois autres où l'injure, le procédé habituel, s'étale contre l'admirable comte de Mun, contre l'*Echo paroissial*, contre la *Croix*, et contre les *cléricaux* en général.

Cela prouve surabondamment que le geste de M. le Curé de Saint-Louis était non seulement justifié mais nécessaire.

Le pillage des biens ecclésiastiques. — Un décret du Président de la République, inséré au *Journal Officiel* du 21 Septembre 1914, attribue au département du Morbihan les immeubles et dépendances des Petits Séminaires de Sainte-Anne d'Auray et de Ploërmel, ainsi que la propriété du Vincin, en Arradon, appartenant au Grand Séminaire de Vannes.

Et l'on croyait que les ministres et le Président de la République n'étaient occupés que de la Défense nationale !

Ces messieurs n'oublient pas d'organiser et de faire fructifier leurs conquêtes !

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Simple rapprochement. — Nos lecteurs tireront d'eux-mêmes la conclusion de ce rapprochement entre l'attitude du gouvernement français caractérisée par la note suivante de l'*Agence Havas* et celle du Président des Etats-Unis, dans les circonstances dramatiques que nous traversons.

« Le Conseil des ministres tenu samedi, sous la présidence de M. Poincaré, a entendu l'exposé fait par MM. Millerand et Delcassé de la situation militaire et diplomatique.

» M. René Viviani a informé le Conseil qu'il avait reçu des pétitions collectives réclamant l'institution de prières officielles. Le Président du Conseil a rappelé que tous les cultes sont libres dans les conditions prévues par les lois, et que ces lois n'admettent en aucune façon l'intervention des pouvoirs publics dans les manifestations cultuelles. Le gouvernement a approuvé cette réponse. »

***

PROCLAMATION DU PRÉSIDENT DES ETATS-UNIS DEMANDANT DES PRIÈRES. — « Attendu que les grandes nations du monde ont pris les armes les unes contre les autres et que la guerre appelle actuellement des millions d'hommes à un conflit que la diplomatie des hommes d'Etat n'a pu arracher à ce terrible sacrifice ; — et attendu que, en cette circonstance comme en toutes autres, c'est notre privilège et notre devoir de chercher conseil et secours auprès du Dieu tout-puissant, nous humiliant devant lui, confessant notre faiblesse et l'incapacité pour notre pauvre sagesse de s'élever à la hauteur de tels événements ; — et attendu que le peuple des Etats-Unis désire spécialement et très ardemment servir la cause de la paix par la prière, les conseils et toutes sortes de bons offices ;

» Pour tous ces motifs, moi, Woodrow Wilson, président des Etats-Unis d'Amérique, je désigne le dimanche 4 Octobre prochain comme jour de prières et de supplications, et je requiers toutes personnes craignant Dieu de se rendre ce jour-là à leurs lieux de culte, de s'y unir aux demandes qui y seront adressées au Tout-Puissant, afin qu'il surmonte (overrule) le conseil des hommes, arrangeant les affaires qu'eux-mêmes ne peuvent ni gouverner ni changer, prenant en pitié les nations qui maintenant subissent le fort de la lutte, montrant dans sa miséricordieuse bonté un chemin là où les pauvres humains n'en discernent aucun, — qu'il daigne remédier de nouveau à la paix et restaurer une fois de plus parmi les hommes et les nations cette concorde sans laquelle il ne saurait y avoir ni bonheur, ni vraie amitié, ni résultats sérieux du travail de la pensée dans le monde. Supplions Dieu, en outre, de nous pardonner nos péchés, notre ignorance de sa volonté sainte, notre entêtement et nos erreurs nombreuses et de nous conduire par les voies de l'obéissance vers le séjour de la sagesse et de nous inspirer des pensées et des conseils qui purifient et perfectionnent nos âmes.

» En témoignage de quoi, j'appose ici ma signature personnelle avec le sceau des Etats-Unis.

» Fait en la cité de Washington ce 8 Septembre de l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatorze et de l'indépendance des Etats-Unis le 139e.

» WOODROW WILSON.

» Par le Président,

» WILLIAM JENNINGS BEYAN, *secrétaire d'Etat.* »

L'EGLISE ET LA GUERRE

Pendant que des esprits mal intentionnés, incapables d'imposer silence à leurs haines, s'efforcent d'accréditer dans le public des bruits aussi ridicules que méchants sur la prétendue complicité de l'Eglise avec nos ennemis, il est intéressant de signaler les actes de dévouement patriotiques accomplis, non seulement par les membres du clergé et des congrégations religieuses qui sont au premier rang des défenseurs de la patrie, mais par ceux d'entre eux que leur âge ou leur faiblesse dispensent de toute obligation militaire. C'est la meilleure réponse à opposer à ces propagandistes de la calomnie anticléricale qui, grâce à Dieu, ne feront de dupes que parmi les imbéciles.

Mentionnons d'abord cette belle lettre du Frère Justinus, secrétaire général de l'Institut des Frères des écoles chrétiennes au ministre de la guerre :

« MONSIEUR LE MINISTRE,

» Au moment où toutes les énergies nationales s'unissent dans un patriotique effort pour assurer la défense de notre cher pays, l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes, fidèle à ses traditions, veut offrir au gouvernement son modeste concours en vue de participer suivant ses moyens à l'œuvre de salut qui s'impose à tous comme un devoir sacré.

» A la vérité, monsieur le ministre, nos Frères de 20 à 48 ans, accourus par centaines de l'étranger, où ils travaillaient au rayonnement de la culture française, se trouvent en ce moment sous les drapeaux pour y partager la mission et les périls de leurs compagnons d'armes ; mais le service du pays comporte une diversité de rôles qui permet d'utiliser toutes les bonnes volontés.

» Tout d'abord, monsieur le ministre, l'Institut des Frères met à la disposition de l'Administration de la guerre, pour la création d'une ambulance ou d'une maison de convalescence, la plus grande partie d'un vaste local affecté, à Athis-Mons (Seine-et-Oise), à la maison de retraite des Frères, succursale de la maison principale des Frères de Paris. Cet immeuble, annexé à un parc de 5 hectares, présente un ensemble de facilités très appréciables et de sérieux avantages.

» En 1910, au moment des inondations, la maison ouvrit ses portes à de nombreuses familles sans abri ; ces jours derniers, elle accueillait cordialement divers groupes de soldats de passage ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

elle pourrait aujourd'hui recevoir près de 200 blessés ou convalescents.

» En second lieu, monsieur le ministre, si la première proposition est agréée, nos Frères encore valides (et parmi eux on compte d'anciens brancardiers, médaillés de la guerre de 1870) solliciteraient comme un grand honneur de pouvoir, en qualité d'ambulanciers auxiliaires, se vouer dans cette maison au soin de nos soldats blessés.

» Dans la confiance, monsieur le ministre, que notre instante requête sera l'objet d'un favorable accueil, nous vous prions d'agréer l'hommage de notre profond respect.

« Pour le Supérieur général, retenu en Belgique par l'organisation d'ambulances destinées aux armées franco-belges :

» *Le secrétaire général,* F. JUSTINUS. »

La proposition du F. Justinus a été agréée par le gouvernement.

De toutes parts, les religieuses exilées se sont empressées de se mettre au service de l'Administration des hôpitaux et des ambulances et le ministre a été heureux d'accueillir la proposition de ces vaillantes femmes, qui sont pour nos soldats blessés ou malades d'incomparables infirmières. Fonctions pénibles, certes, mais combien héroïques quand elles sont accomplies dans les conditions indiquées par cet ordre du jour du général de Castelneau, commandant la 2em armée :

« Le général commandant la 2e armée cite à l'ordre de l'armée: Mmes Rigarel, Collet, Rémy, Maillard, Rickler et Gartener, religieuses de l'Ordre de Saint-Charles de Nancy, qui, depuis le 24 Août, sous un feu incessant et meurtrier, ont donné dans leur établissement de Gerbéviller asile à environ 1.000 blessés, en leur assurant la subsistance et les soins les plus dévoués, alors que la population civile avait complètement abandonné le village. En outre, ce personnel a accueilli, chaque jour, de très nombreux soldats de passage auxquels il a servi tous les aliments nécessaires.

» *Le général commandant la 2e armée,*

» Par ordre : *le général chef d'état-major,* » DE CASTELNEAU.

» ANTOINE. »

Quand tout le monde s'enfuit, elles demeurent à leur poste les héroïques infirmières, semblables à ces deux prêtres d'Angers, cités également à l'ordre du jour des brancardiers de la 9e région, MM. Ballu, aumônier militaire de la garnison, et Pineau, professeur au Grand Séminaire, parce que, dit l'ordre du jour « malgré les obus qui tombaient sans discontinuer, ils n'ont pas cessé de recueillir les blessés et d'accomplir leur devoir pastoral ».

C'est de la banlieue de Paris, où se sont livrés de si rudes combats, que viennent d'autres échos enregistrés sous le titre « Visions de guerre » par le peu clérical *Petit Parisien* lui-même. Voici cet article où la censure militaire a raturé certains passages :

« L'ennemi a passé par ici.

» L'herbe brûlée par places, des tisons calcinés, des ustensiles de cuisine, des déchets marquent la place des bivouacs. Dans la campagne, on a remué la terre. Il y a des tranchées derrière lesquelles les nôtres ont tiraillé. Près de ces tranchées, il y a des tumulus significatifs.

» Dans les fossés qui bordent la route, des chevaux et des mulets aux ventres énormes achèvent de se décomposer sous l'ardeur du soleil. Ils sont comme cela quelques-uns — je préfère ne pas donner de chiffre — qui dégagent une odeur intolérable. Les municipalités ne s'en occupent pas.

» Il est vrai que *les maires qui sont restés à leur poste sont malheureusement rares.*

» *Il reste les curés.*

» J'en ai vu un qui, sur le cadavre d'un cheval, jetait des fagots allumés. *C'était un vieillard à cheveux blancs* qui avait un visage de cire et une soutane élimée. Quand il a enseveli les morts, assisté les mourants et soigné les blessés que l'on amène dans sa commune, il brûle les chevaux. *Personne ne le seconde* parce qu'il n'y a personne pour le seconder... Ses journées sont bien remplies !...

» La ville a été menacée, très menacée. Les habitants ne sont pas précisément satisfaits qui les a abandonnés. Maintenant que le danger est passé et que l'on a rétabli le pont qu'avaient détruit les Anglais, ils se rient des fuyards. Un homme leur est resté qui n'a cessé de les encourager et de leur montrer l'exemple, c'est : . Avant, ils le respectaient ; maintenant, ils le vénèrent ! »

A Meaux, tandis que la ville est menacée par les hordes allemandes, tandis que les autorités civiles s'éloignent en hâte, c'est l'Evêque, Mgr Marbeau lui-même, qui prend l'initiative d'un comité « pour représenter et protéger les intérêts publics, conformément au vœu et au bien de tous ».

Et c'est par ses soins qu'un appel à la population est affiché sur les murs de la ville.

A Châlons-sur-Marne, pendant l'occupation allemande, c'est le chanoine Laisnez qui obtient du gouvernement allemand un sursis pour le paiement de la contribution de guerre de 3 millions moyennant une caution de 500 000 francs et qui réussit ainsi, grâce à l'arrivée des Français tôt après, à épargner à ses concitoyens un impôt de 2 millions et demi.

Dira-t-on d'autre part les exemples de bravoure qui valurent à nos prêtres soldats de retentissantes citations à l'ordre du jour, l'empressement des missionnaires à accourir à la défense de la mère-Patrie ? On signalait ces jours derniers l'arrivée de Mgr l'Evêque du Siam à la tête de plusieurs de ses missionnaires. Déjà les Pères des Missions étrangères, du Saint-Esprit et des autres congrégations d'apôtres lointains ont rejoint leurs postes.

Ce sont là des faits que nos petits calomniateurs de village se garderont bien de porter à la connaissance du public. Mais les

Archives diocésaine de Quimper et Léon

hommes sincères qui consultent plus les événements que leurs passions n'ont pas manqué d'en être frappés. Et c'est avec une réelle confiance dans le jugement de l'opinion qu'on lit les appréciations sympathiques de certains journaux jusqu'ici résolument hostiles au clergé et à l'Eglise. C'est la *Guerre sociale*, par exemple, qui insérait dans un de ses derniers numéros les réflexions suivantes, indicatrices d'une réelle détente dans les esprits les plus passionnés :

« A l'heure où l'*Echo de Paris*, journal jadis nationaliste et antisémite, mentionne avec émotion la mort du grand rabbin de Lyon, tombé au champ d'honneur, où l'*Intransigeant* reproduit avec une bienveillante impartialité les résultats de notre enquête sur le cas de son ancien ennemi le général Percin, pourquoi nous offusquerions-nous de voir les catholiques Cochin et de Mun, qui sont des hommes d'honneur, représenter les catholiques français dans le grand ministère de réconciliation nationale ?

» Un bon mouvement donc, Messieurs du Cabinet ! Faites un véritable ministère d'union nationale, en ouvrant les conseils du gouvernement aux dernières nuances de l'opinion française qui n'y sont pas encore représentées. Vous ne pouvez qu'y gagner en autorité et en prestige à l'intérieur comme à l'extérieur. »

Ces idées sont justes. Mais quel Président du Conseil voudra s'honorer en les mettant en pratique ?

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

26 Septembre. — C'est pitoyable de voir les convois qui quittent le champ de bataille ; il est encore plus triste de voir le spectacle des ambulances. Celui qui a vu le service des brancardiers et des hôpitaux de Lourdes n'a qu'une idée très affaiblie de notre service. Nos blessés sont bien plus affreux que ces malades de Lourdes, car ils sont couverts de sang et de poussière ou de boue, et ont des blessures à toutes les parties du corps ; s'ils sont blessés depuis plusieurs jours et n'ont pas été soignés à temps, ils sentent horriblement mauvais. Nous en avons trouvé beaucoup dans ce cas après une retraite des ennemis : c'étaient surtout des Saxons ; plusieurs avaient la gangrène, et il s'en dégageait une odeur comparable à celle qui vient des corps décomposés des hommes et des chevaux que nous trouvons souvent aussi le long de la route.

Ceux qui, comme moi, sont brancardiers de corps marchent beaucoup, souvent sac au dos, ou bien traînent de petites voitures de blessés. Depuis trois semaines, nous avons parcouru plus de 300 kilomètres. Si le bon Dieu nous conserve, nous aurons donc de l'entraînement pour la marche.

G. P.

27 Septembre. — Tout va bien. Le beau temps est revenu, et avec le beau temps le soldat a plus de courage, de gaieté, d'entrain. La bataille, la grande bataille, unique dans les annales de l'Histoire quant à la durée et à l'étendue du terrain occupé, continue, acharnée, furieuse. Nous avons confiance dans le succès de nos armes. Que Dieu cependant nous protège !... Ah ! les horreurs de la guerre ! Je ne saurais vous en donner une idée. Il faudrait voir, car on ne peut pas s'imaginer cela.

Ath.

27 Septembre. — Nous sommes, depuis quatre jours, installés en hôpital de campagne : nous recevons continuellement des blessés que des voitures de brancardiers nous amènent des postes de secours du champ de bataille. Nous faisons de nouveaux pansements et expédions, en outre, vers les trains sanitaires, les blessés transportables. Je suis affecté à la section des opérations : c'est là que viennent les plus grièvement atteints, et il faut prendre notre courage à deux mains, pour panser les horribles blessures que font les obus. En général, nos blessés supportent patiemment les souffrances que pour leur bien nous leur imposons ; ils ne se plaignent pas au point de nous empêcher d'agir avec calme. D'autre part, sur quinze hommes que j'ai enterrés, depuis trois jours, treize se sont confessés ; les deux autres sont morts presque subitement et peut-être avaient-ils eu les secours de l'aumônier des brancardiers.

Y. P.

27 Septembre. — J'écris d'un petit bourg situé à 6 kilomètres d'A... C'est dimanche, et ce matin, les hommes du ...e de ligne et ceux du train sanitaire ont pu assister à la messe, sans craindre d'alerte. Cet après-midi, nous aurons les vêpres à 2 h. 1/2 et le salut à 6 heures.

J'ai tenu à voir, de mes yeux, l'importance des dégâts commis à la cathédrale de Reims. Le grand dommage a été subi par les deux rosaces du transept et par le grand portail dont plusieurs statues ont été brisées. On a beaucoup remarqué que la statue de Jeanne d'Arc, qui se trouve une cinquantaine de mètres en avant de la porte principale, n'a pas même été touchée par les éclats d'obus.

Parmi les combattants, il ne reste plus guère de prêtres et de séminaristes : ils sont presque tous morts, blessés ou évacués.

H. B.

28 Septembre. — ... Nous avons vu brûler la cathédrale de Reims. Le spectacle était lugubre dans la nuit... Depuis sept jours j'ai fait à peu près 200 kilomètres. Il est vrai que nous n'avons plus le sac à porter, nous autres brancardiers. C'est égal, je connaîtrai les routes du Nord et du Nord-Est de la France.

Priez et faites prier pour nous !

G. P.

Université catholique d'Angers. — Les cours des Facultés catholiques de l'Ouest (théologie, droit, lettres, sciences, agriculture et commerce) s'ouvriront à la date habituelle du 4 Novembre prochain.

Pour tous renseignements relatifs aux inscriptions et à l'ensei-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

gnement, s'adresser à M. le Secrétaire général de l'Université, 2, rue Volney, Angers.

Pour l'admission aux Internats ou Maisons de Famille, s'adresser au Directeur des Maisons de Famille, 2, rue Volney, Angers.

*On trouve à l'Imprimerie de l'Evêché, 18, rue des Boucheries, Quimper, format paroissien, l'***Acte de Consécration de la France au Sacré-Cœur,** *en breton et en français.*

Les 10 exemplaires, 0,25 c.; le cent, 2 fr.; le tout par la poste.

Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | **Maison de Confiance.**

Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.

3 rue Kéréon, QUIMPER. ——— **QUIMPER, 3, rue Kéréon.**

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS

Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1re marque. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.

Brest - ÉLY-LABASTIRE - Brest

« Téléphone N° 427 »

FABRIQUE DE MEUBLES EN TOUS STYLES

Orfèvrerie — Bronzes — Croix de Procession.
Ornements d'Église — Bannières.
Tentures Mortuaires — Tapis d'Autel, etc...

Réparations — Dorure — Argenture.

STATUES — CHEMINS DE CROIX

TOUT CE QUI CONCERNE LE MOBILIER D'ÉGLISE

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

29e Année. Vendredi 16 Octobre 1914. N° 42.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Auxiliaires et suppléants.

II. Partie non officielle. — Le comte Albert de Mun.

III. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières; Offices extraordinaires; Quimper : grand Pèlerinage à la Mère-de-Dieu ; Le Folgoët : pèlerinage d'enfants du 11 Octobre ; Ecole supérieure d'Agriculture d'Angers ; Nos prêtres soldats (suite).

IV. — Chronique générale : Rome : la mort du cardinal Ferrata ; De Pie X à Benoît XV, détails rétrospectifs ; Mort de S. G. Mgr Sueur.

Offices de la semaine.

Dimanche, 18 Octobre. — 20e après la Pentecôte. S. Luc, Evangéliste. Double de 2e classe. Rouge. A la messe, mémoire du Dimanche.

A vêpres, mémoires du suivant et du Dimanche.

Lundi, 19. — S. Pierre d'Alcantara, Confesseur. Double. Blanc.

Mardi, 20. — S. Jean de Canti, Confesseur. Double. Blanc.

Mercredi, 21. — Ste Thérèse, Vierge. Double. Blanc.

Jeudi, 22. — De la férie. Vert.

Vendredi, 23. — De la férie. Vert.

Samedi, 24. — S. Magloire, Evêque. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 25. — 21e après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Logonna Daoulas.	du 16 au 18 Octobre.
Lampaul-Guimiliau.	du 19 au 22 —
Lanriec.	du 23 au 25 —

Archives diocésaine de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Auxiliaires et suppléants. — Nous avons nommé : MM.

A Plounévézel . Le Gall Jean-Claude, directeur du Pensionnat de Plougastel-Daoulas ;
Plouhinec . . . Breton Sébastien, vicaire à Brasparts ;
Pont-l'Abbé . . Bernard Joseph, vicaire à Bannalec ;
Ploudalmézeau. L'Helgoualc'h, vicaire à Lambézellec ;
Plouzané. . . . Calvez, vicaire à l'Ile de Batz.

PARTIE NON OFFICIELLE

Le comte Albert de Mun.

On ne vit jamais sur une tombe pareille unanimité dans l'éloge. M. de Mun n'avait que des amis, des disciples, des obligés et des admirateurs.

Tous se sont rencontrés autour de son cercueil, sous les voûtes de l'église Notre-Dame de Bordeaux : le Président de la République et ses ministres à côté du cardinal Andrieu, les hommes de lettres confondus avec les soldats, les leaders de la politique coudoyant le clergé et les personnalités catholiques, les ambassadeurs auprès de la foule des humbles. Ce furent des obsèques nationales dignes de l'homme dont la vie fut tout entière au service de la Patrie.

Courage chrétien, dévouement social, foi patriotique, ce furent les trois aspects que revêtit son apostolat de près d'un demi-siècle. Aux deux extrémités de sa carrière sont les deux plus grandes épreuves que la France contemporaine ait connues. Il remplit de la grandeur de son action l'intervalle qui les sépare.

Il a raconté dans un livre palpitant d'intérêt et d'émotion comment, brillant officier de notre armée malheureuse, les émouvants spectacles de l'Année terrible firent naître sa *vocation sociale*. Les événements de la Commune lui livraient dans les lueurs d'incendie et dans les cris de révolte les causes de la crise nationale qui ne venait que de s'annoncer. Il comprit qu'il manquait au peuple une croyance et de la justice. Lui rendre la foi dont on l'avait dépouillé, lui assurer les droits dont l'égoïsme, servi par une législation sans entrailles, l'avait frustré, tel fut son programme.

Il n'en séparait pas les deux termes. Quelle que fût sa passion pour la justice, il n'en ignorait pas l'insuffisance et les lacunes dans une société qui bornerait ses regards aux horizons de la terre. Ainsi, poussé dans la voie de l'apostolat par l'ardeur de ses convictions religieuses, il s'y sentait entraîné encore par la claire vue des conditions auxquelles tenait notre relèvement national.

Il changea de champ de bataille, abandonnant l'épée pour la parole. Tout de suite, il affirma les qualités maîtresses de son éloquence. Son verbe, plein de la vibration de son grand cœur d'apôtre, retentit comme le clairon des batailles pacifiques guidant la marche à la lumière et à la justice. Il eut bientôt ses recrues et ses disciples. Il leur donna des cadres et un programme en fondant l'Œuvre des *Cercles catholiques d'ouvriers*. Il s'y ajouta un foyer d'études pour le développement de la doctrine sociale catholique dont il se fit l'annonciateur et l'interprète.

Cette propagande dans les milieux sociaux les plus divers devait avoir comme complément indispensable l'action parlementaire. L'arrondissement de Pontivy d'abord, puis la deuxième circonscription de Morlaix, après une erreur lamentable du suffrage universel pontivien corrigée promptement par nos Léonards, lui assurèrent l'accès de la tribune du Palais-Bourbon.

Les luttes qu'il y soutint appartiennent à l'Histoire par le retentissement des protestations qu'il opposa aux attentats de la libre-pensée contre les consciences, aux Annales de la bienfaisance par les améliorations sociales qu'il introduisit dans notre législation, à la Littérature enfin par la magnificence de sa parole, toujours admirablement drapée, et dont l'allure à la fois aisée, élégante, assurée, faisait songer à la démarche de la déesse antique : *incedo regina*. L'Académie s'honora de le compter parmi ses membres, tandis que la Chambre le reconnaissait comme un de ses maîtres, rarement suivi il est vrai, mais avidement écouté et unanimement admiré.

La maladie vint briser brutalement les ressorts de cette parole puissante où l'on croyait entendre, comme dans un poème symphonique d'une harmonie pénétrante et magique, toutes les voix des opprimés de la passion antireligieuse, de l'égoïsme industriel, et des abdications législatives.

Ne pouvant parler, il écrivit. On le crut passé d'une tribune à une autre tant il pliait avec maîtrise l'instrument à l'expression de ses sentiments. Une nouvelle cause, ou plutôt un nouvel aspect de la même cause française, allait hausser encore d'un degré son éloquence. L'horizon diplomatique se chargeait de menaces. Des humiliations successives, imposées par l'arrogance allemande, châtiaient notre insouciance et l'abandon de nos précautions militaires oubliées dans nos luttes fratricides et dans les nuées de nos rêves humanitaristes.

Un jour, emporté par l'émotion, ne pouvant plus longtemps résoudre au silence son cœur trop chargé d'angoisses, on le revit à la tribune. Ce fut un frémissement dans toute l'assemblée quand s'éleva sa protestation contre la cession d'une colonie française sous les injonctions de l'Impérialisme allemand. On crut entendre la France elle-même réclamant les enfants que de coupables et inconscients brocanteurs de gloires nationales avaient livrés.

De ce jour, sa grande âme de patriote n'eut plus qu'un souci et

Archives diocésaines de Quimper et Léon

qu'une ambition : obtenir que la France ressaisie fût bien maîtresse de ses destinées quand, dans un avenir qu'il voyait prochain, sonnerait pour elle l'*Heure décisive*.

L'Heure décisive est venue. On sait comment il a préparé le pays à la rencontre formidable qui le met aux prises avec le ravisseur de l'Alsace-Lorraine et du Congo. On lui doit en partie la loi de trois ans. On lui doit cette belle tenue de l'opinion française calme sous l'épreuve, généreuse dans le sacrifice, confiante dans l'issue du terrible conflit. On lui doit cette magnifique organisation de l'*Aumônerie volontaire* qui supplée avec tant de dévouement et de succès à l'insuffisance des services officiels.

Dieu nous l'a enlevé quand nous avions tant besoin du réconfort quotidien que son grand cœur nous versait dans les colonnes de l'*Echo de Paris*. Nul ne méritait plus que lui de jouir du triomphe final qu'il avait si persévéramment et si vaillamment préparé. Ce bon soldat du Christ est tombé comme le clairon de Déroulède sonnant à pleins poumons sur la pente qui mène à la victoire. Bourget, qui a recueilli la plume tombée de sa main refroidie et qui, devant ce coup de la Providence, a senti gronder en lui le souffle de la révolte, l'a vu qui le regardait avec ses yeux calmes de croyant et l'a cru entendre lui dire avec sa voix frémissante : « La victoire ! J'y aurais aidé mes amis. Ne me plaignez pas. Là où je suis j'y aide encore ! »

On a dit tout cela sur sa tombe. Mais le vrai secret de cette existence si pleine, si belle, si féconde, a été donné par René Bazin, son confrère de l'Académie, dans l'hommage ému qu'il rendait à son illustre ami. « On citera sa vie et sa mort en exemples. Déjà on a commencé de le faire. Mais ce que tout le monde ne dira pas, et ce que je veux dire, c'est que de telles existences et de telles fins sont appuyées sur quelque chose de plus grand, de plus pur et de plus fort que l'humain. Il a été d'un courage et d'une générosité sans défaillances, parce qu'il a été un homme de prière et de communion fréquente, parce qu'il s'est maintenu tout le temps dans le voisinage de Dieu et sa familiarité. Aussi le souvenir qu'il laisse est-il consolant et utile. »

F. C.

Nous rappelons à nos abonnés et lecteurs que tout ce qui concerne l'administration de la Semaine, *changements d'adresse, abonnements, demandes d'insertion, doit être adressé à M. le Directeur de la* Semaine religieuse, *3, place Saint-Mathieu, Quimper.*

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — Le nouveau Pontificat.
II. — Le salut de la France par le Sacré Cœur de Jésus.
III. — Les âmes des militaires en danger de mort.
IV. — Les Œuvres de secours aux blessés.

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 18 Octobre :* Offices aux heures ordinaires.
A midi, messe pour les militaires.
Vêpres à 3 heures ; prières pour le temps de la guerre.
A 8 heures, prières du Rosaire, procession, bénédiction.
Jeudi 22 : Procession à 8 heures, bénédiction.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche,* après vêpres : prières pour la France, salut.
Mardi : 7 heures, service pour les Trépassés, spécialement pour les soldats de la paroisse morts au champ d'honneur.
Tous les jours, à 8 heures moins un quart, prières du Rosaire pour la France.

Quimper. — **Grand Pèlerinage à la Mère-de-Dieu.** — Les Quimpérois connaissent bien le chemin de la Mère-de-Dieu — ou mieux des chapelles de la Mère-de-Dieu, car, en réalité, il y en a deux, l'une, très modeste, consacrée à la Mère de Douleurs, la seconde, une petite merveille d'architecture, élevée à la Mère de Jésus, triomphante et glorieuse.

Tous les ans, le second dimanche d'Octobre, la Ligue patriotique des Françaises organise un pèlerinage pour les écoles chrétiennes, les soldats partant pour la caserne. Cette année s'y ajoutait un troisième but, la destinée de la France.

L'appel fut donc plus chaleureux, plus étendu. Volontiers toutes les paroisses du canton y seraient venues en procession, n'était la pénurie de prêtres, l'exigence des catéchismes, et on dut laisser beaucoup à l'initiative privée.

La manifestation en fut plus significative.

Le matin même, beaucoup de personnes pieuses vinrent se joindre aux fidèles de Kerfeunteun, la messe fut chantée en plein air par M. le chanoine Cogneau, vicaire général, représentant Monseigneur l'Evêque, retenu par une autre cérémonie. A l'Evangile, M. Breton, vicaire d'Ergué-Gabéric, exposa en termes émus les motifs de prier et de placer sa confiance en la Vierge Marie, en ce moment où toute famille est dans la peine et l'angoisse.

Mais ce fut l'après-midi que la fête devint à la fois grandiose et intime.

A 2 heures, la procession, dirigée par M. le Curé-Archiprêtre et ses vicaires, présidée par M. Cogneau, assisté de M. le chanoine A. Le Roy, de M. le chanoine Corre, recteur de Saint-Mathieu, de M le chanoine Uguen, supérieur de Saint-Vincent, sortit de la cathédrale, et déroula ses interminables théories à travers une foule de spectateurs silencieux et recueillis. Au bourg de Kerfeunteun, à la croix de Missilien, elle augmenta encore, si bien qu'il fallut trois ou quatre sections pour le chant et la récitation du rosaire.

Vous connaissez le terrain en amphithéâtre, formant fer à cheval, devant la Mère-de-Dieu. Les pèlerins y grimpent, s'y rangent en groupes serrés. Du haut de la colline jusqu'au seuil de la chapelle, pas une motte de gazon qui reste inoccupée. Les vêpres sont

Archives diocésaine de Quimper et Léon

chantées avec piété, un cantique breton se fait entendre, et M. l'abbé Balbous, enfant de Quimper, vicaire à Recouvrance, montre l'affection toute spéciale de la Sainte Vierge pour la France, développe les témoignages de sa protection le long de notre histoire nationale, et, fidèle, ardent interprète de tous, il implore le secours de Marie pour « son royaume », pour nos petits soldats et nos officiers, combattants, blessés, prisonniers ou déjà morts au champ d'honneur.

La bénédiction du Saint-Sacrement clôt cette touchante manifestation — grandiose par le nombre, intime par la piété : tous les cœurs étaient bien à l'unisson, on n'entendait que les échos de la prière commune.

Reine de France, vous avez été, n'est-ce pas ? contente de vos enfants, et veillerez sur les hommes dévoués qui exposent leur vie pour la Mère Patrie.

Le Folgoet. — **Pèlerinage d'enfants du 11 Octobre.** — Admirable pèlerinage d'enfants accourus, sur le désir de Monseigneur, pour implorer Jésus, pour invoquer Celle « qu'on n'a jamais invoquée en vain ». Combien étaient-ils aux pieds de Notre-Dame ? 10 000 ? Davantage, sans doute. Ils sont venus ici en procession, derrière les croix et les magnifiques bannières de leurs paroisses, chantant les cantiques bretons si beaux, et, surtout, le cantique :

« Patronez douç ar Folgoët...
Ten hag hir eo ar brezel,
Ar peoc'h, ô Maria ! »

Et tout cela était délicieux à voir, exquis à entendre ! *Ex ore infantium*...

Les confessions et les communions furent ininterrompues, les messes aussi, depuis 5 heures jusqu'à 11 heures.

A 10 heures, la messe est chantée par M. l'abbé Berthou, curé de Landivisiau. Monseigneur tient chapelle, assisté par M. le chanoine Gadon, vicaire général, et M. le chanoine Cozic, curé de Lesneven, et entouré d'un nombre considérable de prêtres, parmi lesquels : M. le chanoine Louvière, M. l'abbé Moënner, supérieur du Collège de Lesneven, le R. P. Le Louët, etc...

Après l'Evangile, un fort éloquent discours en un breton de choix, et tout à fait de circonstance, a été prononcé par M. l'abbé Tanguy, vicaire à Plouguerneau. En voici la substance : « A quelle fin cette affluence si nombreuse » ? D'abord, c'est toujours avec allégresse que des enfants se réunissent autour de leur mère, pour lui parler cœur à cœur ; mais c'est principalement dans l'épreuve qu'on sent le besoin de chercher refuge et réconfort sous l'aile maternelle. Mes enfants, il y a de la tristesse dans vos âmes. Vos pères, vos frères, sont partis pour mettre à la raison ces Barbares qui veulent s'emparer de notre pays, le plus beau royaume qui soit après celui du Ciel, et nous réduire en esclavage. Mais en quels dangers vivent nos bien-aimés ! O Mère, ô Notre-Dame du Folgoët, il faut les sauver, car vous êtes toute puissante et toute bonne. »

Puis, l'orateur expose bien en relief la force de propitiation et de rachat que possède l'âme de l'enfant.

En terminant, le prédicateur ne craint pas d'appliquer aux enfants la parole célèbre qui a été dite de Marie. Ils sont, à l'instar de la Mère des miséricordes, une toute puissance suppliante.

Le saint sacrifice accompli, la procession se déroule entre une double haie d'enfants ayant à leurs côtés mamans et grandes sœurs, et sollicitant la bénédiction de Monseigneur.

Après le déjeuner, à la fin duquel le bon M. le Recteur-lige de Notre-Dame nous dit excellemment comme on a prié ici le 6, 7, 8 Septembre, jours où s'est amorcée la « victoire incontestable » de la Marne, prélude de victoires plus glorieuses encore, une solennelle procession est organisée autour de la place, afin que le Chef du diocèse, Père de nos âmes, puisse plus à loisir que tout à l'heure impartir libéralement les bénédictions du bon Dieu à ses tout petits.

La plume est impuissante à exprimer ce que cette « théorie » offre d'enchanteur aux yeux et, surtout, au cœur. L'Evêque s'avance, et, au fur et à mesure qu'il fait le geste auguste, comme des épis de blé que la brise incline vers le sol, une rame de fidèles met genoux à terre, le front incliné sous la main bénissante. L'Evêque a passé, la rame humaine s'est relevée, et c'est le tour de la suivante, et cela dure trois bons quarts d'heure.

Voici maintenant les vêpres. Ce rapide compte rendu serait par trop imparfait s'il ne donnait place à une double constatation.

M. le chanoine Roull, archiprêtre de Brest, dont la *tendre* dévotion à N.-D. du Folgoët est notoire, a voulu venir de Brest, ce matin, pour célébrer la messe au béni sanctuaire. Pour les vêpres, il assiste Monseigneur avec M. le Vicaire général.

Ensuite, un compliment très mérité à la maîtrise de l'école normale catholique, pour la perfection avec laquelle elle a exécuté les chants liturgiques, à la grand'messe et aux vêpres.

Voici enfin que Monseigneur se rend à l'avancée du parvis, laquelle s'arrondit comme un balcon au-dessus de cette multitude, avide d'entendre une fois de plus son Evêque.

Depuis la minute tragique où la mobilisation générale fut déclarée en France, à combien de reprises notre Evêque a trouvé l'occasion — ou l'a fait naître — de nous montrer cette guerre terrible comme elle doit être envisagée, à la lumière de Dieu dont c'est la volonté qu'il y ait des patries, qui les bénit et les comble quand elles demeurent avec Lui, qui les châtie quand elles s'éloignent de Lui, mais qui ne les punit que dans un dessein de miséricorde ; de Dieu qui mène aux portes du tombeau et qui ramène vers la vie ; de ce Dieu enfin dont nous pouvons et devons dire comme jadis nos aïeux : « *Vivat Christus qui diligit Francos* » !

Rarement pourtant Monseigneur fut-il mieux inspiré que dans cette circonstance. Voici d'ailleurs une large analyse du discours qu'il prononça :

Archives diocésaine de Quimper et Léon

C'est une sainte et salutaire pensée d'associer les enfants aux prières pour la guerre.

A vrai dire, les enfants du pays font depuis longtemps au Folgoët des pèlerinages de guerre. Il y a une guerre dont leur âme est l'enjeu, et pour laquelle ils sont venus apprendre ici, de la Sainte Vierge, à se défendre eux-mêmes contre les mauvaises écoles et les mauvais livres. Cette guerre-là est loin d'être finie. Que les parents veillent !

Mais aujourd'hui c'est pour la défense nationale qu'ils font leur pèlerinage.

Ils en comprennent la gravité. Cette année-ci sera inoubliable pour eux comme pour leurs parents. A leur âge, on se passionne déjà pour son pays. Ils savent que l'ennemi a fusillé des enfants aussi jeunes qu'eux, et que des adolescents, à peine plus âgés qu'eux-mêmes, ont affronté le feu sans trembler. Mais la France ne souhaite pas que les jeunes gens soient, avant l'âge, victimes de leur amour pour elle. Elle aura besoin d'eux plus tard. Ils ont, en attendant, une autre manière de l'aimer, de la défendre, et de faire trembler l'ennemi.

C'est la Prière.

Si les souverains qui déchaînent les guerres injustes savaient la force de la prière, et l'action qu'elle peut exercer, à travers le Cœur de Dieu, sur les événements, ils frissonneraient d'angoisse, à la pensée que des âmes chrétiennes s'unissent pour appeler, par une prière d'ensemble, le châtiment divin sur les auteurs responsables de tant de deuils et de ruines. La prière arme le bras de Dieu contre l'injustice et le crime.

Et quelle prière peut être plus éloquente que celle des enfants? Ils ont, par leur innocence et leur bon cœur, un empire spécial sur Notre Seigneur. C'est pour un peuple, un rempart efficace qu'une armée d'enfants en prière ! Notre Seigneur disait aux soldats du Sanhédrin : « Mon Père pourrait m'envoyer douze légions d'anges ». Selon la volonté divine, ce sont pour nous des légions d'anges que les enfants qui, les mains jointes, défendent, devant Dieu, la France, du même cœur que les soldats présents sur la ligne de feu !

Comment ne prieraient-ils pas de toute leur âme ? Ceux qui faisaient la force de chaque famille, et qui inculquaient aux tout petits la leçon et l'exemple de la vertu, sont partis emportant au cœur, pour les soutenir et les animer dans la bataille, l'image de ceux qui restent et de la mère qui ose à peine sourire encore ! Les petits voient bien que la maison n'est plus la même.

Comment ne prieraient-ils pas ? C'est pour eux que se livrent les combats acharnés, afin qu'ils ne deviennent pas les sujets d'une race ennemie, traités en vaincus et bientôt en étrangers dans leur propre pays, et n'ayant plus le droit de grandir, de prier, de se dévouer, pour la France, leur mère.

Ils ont appris à l'église, au foyer, à l'école, que leur Patrie est la plus aimée des patries humaines, la plus riche en gloire et jadis

la plus généreuse pour le service de Jésus-Christ. On ne leur a pas caché ses ingratitudes et ses fautes. Mais ils veulent contribuer à les expier, et ils savent bien que la France peut remplir dans le monde une nouvelle carrière de gloire, si les jeunes gens, héritiers courageux de leurs aînés, se préparent, en vivant sans peur et sans reproche, à devenir à leur tour de bons soldats de l'Eglise et de la France. C'est aux mères de famille, aux maîtres et aux maîtresses d'école, à leur donner cette formation. Qu'ils leur apprennent à unir indissolublement dans leur âme, les devoirs envers Dieu et les devoirs envers la Patrie.

Développons en eux le sens chrétien de la justice et du droit.

Rappelons-leur le devoir de la reconnaissance à l'égard des alliés qui font cause commune avec nous et mêlent leurs sacrifices aux nôtres.

Faisons-les prier pour les victimes de la guerre, qui nous ont donné la preuve suprême d'amour en acceptant la mort pour nous. Qu'ils n'oublient pas que, sans aller à la guerre, on peut mourir de la guerre. Le Pape Pie X ! Le comte de Mun !

Quelles prières leur faire offrir à Dieu ? Celles mêmes que nous avons l'habitude de réciter. L'*Ave Maria* de l'église paroissiale et celui du foyer familial doivent devenir aussi fervents que celui qu'on récite au Folgoët.

Dites bien aux enfants que l'obéissance, le travail, les petits ennuis bien acceptés, les privations qu'on s'impose, sont autant d'actes méritoires, qui serviront devant Dieu à expier les péchés de la France et à préparer son relèvement et son triomphe.

Conduisez-les, même sur la semaine, à la sainte messe, à la communion. C'est là surtout qu'ils rappelleront les légions d'Anges du Paradis et deviendront les sauveurs de la Patrie.

Dans les grands congrès eucharistiques, les enfants ont donné par leur présence une note très douce aux solennités religieuses, moins par leur défilé interminable et gracieux, que par leur communion pieusement faite et plus agréable à Dieu que tous les discours d'apparat.

Puissent les enfants assemblés au Folgoët toucher le Cœur de Dieu par le Cœur de sa Mère, et nous obtenir ainsi la victoire et la paix, suivies d'une ère prolongée de liberté pour l'Eglise et de prospérité pour la France !

Le discours est terminé. Avant de terminer moi-même ce trop long rapport, qu'on me permette une parole dont le comte de Mun couronnait il y a près d'un an l'éloge qu'il faisait de Louis Veuillot : « En offrant à votre mémoire l'hommage de mon admiration, j'ai voulu qu'il fût surtout celui de ma reconnaissance. » Une vertu sortait de Jésus et guérissait tout le monde. Une vertu émane aussi des orateurs qui ne se servent de la parole que pour la pensée, et de la pensée pour la vérité et la vertu : Lumière qui éclaire les esprits, feu qui enflamme les cœurs, énergie qui, avec l'aide de Dieu triomphe principalement de soi-même. *Æternitatis quasi satores.*

***

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Pèlerinage d'hommes et de jeunes gens, à N.-D. du Folgoët, *le dimanche 18 Octobre,* sous la présidence de Sa Grandeur Mgr Duparc.

Horaire : Messe à 5 h. 1/2, 6 h. 1/2, 7 h. 1/2, 8 h. 1/2; grand'messe à 10 heures; sermon breton par M. l'abbé Saliou, recteur de Plounéour-Trez.

A 1 heure, prières au sanctuaire de Notre-Dame, le Saint-Sacrement exposé, pour nos soldats et pour la France.

A 2 heures, procession ; vêpres ; allocution de Mgr l'Evêque ; salut solennel.

Ecole Supérieure d'Agriculture d'Angers. — Le Directeur de l'École Supérieure d'Agriculture d'Angers informe les familles que la rentrée des cours reste fixée au 4 Novembre prochain.

Rien n'est changé dans l'organisation de son enseignement qui s'adresse aux fils des *propriétaires ruraux* se destinant à la gestion ou à la surveillance de leurs domaines. Plus que jamais, l'agriculture devra être dirigée par des hommes compétents et instruits pour faire valoir les richesses de notre sol et parer à tous les besoins de notre pays après la guerre.

Pour les inscriptions et tous renseignements, s'adresser à M. l'abbé Vetillart, 9 bis, rue du Quinconce, Angers.

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

30 Septembre. — Depuis le début de la campagne, j'ai pu me rendre compte de l'esprit de foi qui anime nos officiers et nos hommes. La très grande majorité était en règle avec le bon Dieu, avant d'aller au feu, et, toutes les fois que cela m'est possible, je les réunis dans les églises, où nous prions ensemble. Dimanche dernier encore, nous avons eu une messe militaire très impressionnante. Le général de division y assistait avec son état-major et la plupart des officiers. Les soldats étaient au nombre de plus de 1.000, et tous ensemble nous avons chanté, de tout cœur, le *Credo* et le cantique à sainte Anne. L. B.

30 Septembre. — Depuis plus de quinze jours, j'étais devenu l'homme des bois et des tranchées, littéralement crotté jusqu'aux genoux, dans une terre molle détrempée par des pluies continuelles et défoncée par l'artillerie. Hier, nous étions rendus au soleil et à la paix ; j'ai pu dormir sur un matelas — chose inconnue depuis trois semaines — pendant vingt-cinq minutes.

Je commence à avoir quelques souvenirs de la guerre, entre autres choses, en loques, un chapeau percé d'un éclat d'obus et d'une balle.

L'autre jour, l'attaque des Allemands dura de 8 heures au petit jour. A ce moment, vint un soldat morbihannais grièvement blessé par un éclat d'obus. Du plus loin qu'il m'aperçut, sa figure toute souillée de boue et de sang s'éclaira d'un sourire et il me dit : « Oui, oui, je veux être avec le bon Dieu et sainte Anne ! »

J. L. G.

1er Octobre. — Pendant que les obus sifflent au-dessus de nos têtes, du fond d'une tranchée je vous envoie quelques impressions. Un *picrate*, un de ces petits bijoux qui passent dans l'air avec des froufrous discrets, sans se presser, avec la conscience de l'effet immanquable qu'il produira là-bas, dans le petit pays où tous ceux qui restent sont dans les caves, vient de faire à côté de nous un grand trou, grand assez pour enterrer cinq cadavres... Personne de blessé. Il n'en est pas toujours ainsi, malheureusement. Hier, un de ses pareils écrasait les chevaux des trois médecins ; la semaine dernière, un autre tuait cinq chasseurs et en blessait quatre. Ailleurs, un seul suffit, quand il est bien dirigé, à démolir deux maisons... Malgré tout, la vie est tenable... Les Allemands voient diminuer le nombre de leurs hommes, puisque hier nous avons fait prisonniers un soldat de 17 ans et un autre de 48 ans, débarqués depuis trois jours. Nous n'en sommes pas là... Mais cependant que de veuves et d'orphelins déjà ! Si vous voyiez !... Je reçois des lettres très embarrassantes et en grande quantité... J'occupe depuis trois jours la chambre d'un aumônier protestant qui accompagnait un prince allemand. Je vais dormir tout habillé, car la nuit, on peut être dérangé par les balles et les obus. Cependant, ni les uns ni les autres n'ont plus le don de me réveiller... Je suis entre trois villages qui ont brûlé. L'un d'eux comptait 6.000 habitants et 13 cheminées d'usine. F. L. G.

2 Octobre. — ... Et les jours se suivent en se ressemblant ! Toujours le canon qui tonne, semant la mort dans les rangs des Alboches... On a beau avoir le tempérament guerrier, on n'est pas de fer, et l'on serait ravi si la victoire se décidait à sourire bien sérieusement aux armées françaises. Mais cependant le courage ne manque pas, et s'il faut durer, eh bien ! durons jusqu'à la fin, jusqu'à ce que les Allemands soient boutés hors de France...

Nous faisons de beaux voyages dans de belles régions. Après Reims, où j'ai constaté *de visu* les dégâts causés à la cathédrale, nous avons vu Pierrefonds et son fameux château féodal, Compiègne et sa forêt, pour arriver à Amiens, où la cathédrale, une pure merveille, a été épargnée, et ensuite à Albert, où il y a un lieu de pèlerinage réputé dans le Nord. Depuis quatre jours, les Allemands s'acharnent après la basilique de Notre-Dame de Brébières, mais jusqu'ici la bonne Vierge a protégé son sanctuaire, et avant-hier

Archives diocésaines de Quimper et Léon

au soir, c'était un spectacle bien impressionnant de voir la colossale statue dominant l'immense brasier qui entourait la basilique. Les gens du pays ne peuvent croire que cette église qu'ils ont fait construire, sou par sou, à la gloire de leur Mère, puisse être détruite. Espérons-le, et aussi que la bonne Vierge étendra sa protection à toute la bonne terre de France. Je n'ai, d'ailleurs, jamais douté du succès final ; mais que de ruines, que de morts, que de deuils ! Y. P., qui a été évacué, vous arrivera peut-être pour vous dire ce que nous avons fait comme travail et surtout comme route. Mon compteur kilométrique porte 2 562 kilomètres. C'est quelque chose !

H. B.

2 Octobre. — Je suis en campagne depuis plus de six semaines. Les dangers et les émotions ne nous font pas défaut ; le comique parfois se mêle au tragique.

Il a quelques jours, nous sommes allés de nuit chercher des blessés, qu'on nous avait signalés dans une petite localité. Nous avons poussé jusqu'à la ligne des avant-postes, et ce ne fut pas sans péril. A chaque instant, nous étions arrêtés par les sentinelles françaises. Arrivés au poste d'avant-garde, nous avons failli être faits prisonniers par des... Français. Le chef du poste nous traita comme des espions allemands. Il interrogea plusieurs d'entre nous, et comme les preuves de notre identité ne lui parurent pas suffisantes, il nous commanda de nous mettre sur deux rangs et se disposait à nous enfermer. Heureusement, l'un d'entre nous déclara à l'officier qu'il le connaissait ; il y eut une explication, et tout finit par s'arranger. Après cette aventure, assez périlleuse pour nous, puisque nous n'étions guère qu'à deux ou trois cents mètres des lignes ennemies, nous sommes rentrés à notre cantonnement vers 2 heures du matin. — Voilà une consigne qui paraît bien rigoureuse. Elle est cependant nécessaire. Les Allemands emploient toutes sortes de ruses : ils se déguisent parfois en brancardiers français.

Hier, ça été une autre histoire. Nous avions reçu l'ordre d'aller prendre quelques blessés à un point déterminé. Pour y atteindre, nous avons dû passer aussi près que possible de la ligne de feu, dans un endroit où nous avions toutes les peines du monde à échapper à la vue de l'ennemi. La canonade grondait avec une intensité impressionnante. Les obus passaient en sifflant, tout près de nous, mais heureusement dans une direction parallèle à celle que nous suivions : ils passaient sans nous atteindre. Si les obus nous épargnaient, les officiers français ne nous ménageaient pas. Ils nous reprochaient de signaler à l'ennemi la position de leurs troupes. Cependant, avec mille précautions pénibles, nous avons réussi à nous mettre à l'abri et à trouver nos blessés.

L. M.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **La mort du cardinal Ferrata.** — Le cardinal secrétaire d'Etat a succombé, samedi 10 Octobre, à la maladie intestinale dont il souffrait depuis deux semaines. Une rechute grave a terrassé le vénéré malade, qu'on avait cru entré en convalescence.

Il a conservé sa connaissance jusqu'aux derniers instants et laisse une profonde édification à ceux qui l'entourèrent. La nuit précédente, tandis qu'il recevait les derniers sacrements, il leur adressa, après la pieuse cérémonie, des paroles empreintes d'une foi profonde. Sa mort, leur dit-il, devait exciter en eux le détachement des choses humaines et leur faire estimer seuls les biens éternels. Par son exemple, ajouta-t-il, ils pouvaient se rendre compte de la fragilité des grandeurs terrestres.

C'est un grand deuil pour le Pape, qui a eu le regret de ne pouvoir rendre une dernière visite à son secrétaire, non encore installé au Vatican.

C'est un grand deuil pour la France, qu'il avait vue de près pendant sa nonciature à Paris et qu'il aimait sincèrement.

— **De Pie X à Benoît XV ; Détails rétrospectifs.** — INHUMATION DE PIE X. — Ensevelis primitivement au Vatican, puis dans les catacombes, les papes ont été jusqu'au XI^e^ siècle inhumés à Saint-Pierre. La tradition fut interrompue par le schisme d'Occident. Pendant longtemps, les papes choisirent comme lieu de sépulture la basilique de Saint-Jean de Latran ou toute autre église de Rome où leur corps était transporté après l'exposition à Saint-Pierre. Après la construction de la nouvelle basilique, la tradition primitive fut reprise. On creusa dans l'épaisseur du mur un sarcophage très simple sur lequel est une tiare reposant sur un coussin. Le pontife décédé est déposé dans ce loculus provisoire en attendant d'être transféré dans le tombeau définitif.

Comme le corps de Léon XIII occupe encore ce loculus provisoire, Pie X a été enseveli, le samedi 29 Août, dans les cryptes de Saint-Pierre.

A 6 heures du soir, ont été dites les prières qui précèdent l'inhumation.

Etaient présents les cardinaux Vincenzo Vannutelli, Cassetta, De Lai, Falconio, Gotti, Ferrata, Gasparri, Rinaldini, Vico, Granito di Belmonte, Pompili, Serafini, della Volpe, Cagiano, Bisleti, Billot, Van Rossum, Giustini, Lega, le secrétaire du Sacré-Collège, Mgr Boggiani ; les ambassadeurs d'Autriche, d'Espagne, les ministres de Belgique, de Bavière, de Prusse, de Colombie, de Russie, du Brésil, les représentants de l'Ordre de Malte, le Chapitre du Vatican et de nombreux invités.

Le cortège quitta à 5 h. 15 la sacristie, se dirigeant vers la chapelle du Saint-Sacrement. Le corps du Pontife fut enlevé du lit de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

parade où il était exposé, mis sur les épaules des *sediarii*, et fut transporté à la chapelle Giulia. Un peloton de gardes suisses précédait le cortège. Derrière la croix marchaient les chantres de la chapelle Giulia, le clergé et le Chapitre de la Basilique, Mgr Cepetelli, vice-gérant en charge, le gérant en chape noire et mitre, et ensuite le cardinal Merry del Val, archiprêtre de la basilique. Les *sediarii* portaient des torches allumées de chaque côté du corps, qu'escortaient les gardes nobles, les prélats et dignitaires de l'antichambre pontificale. Les commandants des corps armés du Vatican clôturaient le cortège, que terminait un peloton de la garde palatine. Le cortège arriva ainsi à la chapelle Giulia, où les cardinaux reçurent le corps.

Un triple cercueil y était préparé, en sapin, en plomb et en noyer. Le cercueil en plomb portait une inscription latine, dont voici la traduction : « Corps du Souverain Pontife Pie X, Pape. Il vécut soixante-dix-neuf ans, deux mois, dix-huit jours, gouverna l'Eglise universelle durant onze ans et seize jours, mourut le vingt Août 1914. »

Les trois cercueils furent fermés et scellés par le camerlingue, le cardinal Merry del Val, Mgr Ranuzzi et Mgr de Bisogno.

Auparavant, Mgr Cascioli lut l'acte de décès, et Mgr Galli, secrétaire des Lettres latines, lut un bref éloge du Pontife. Ce document, sur parchemin, fut déposé au pied du corps en un tube scellé, ainsi qu'une bourse en velours cramoisi contenant les médailles du pontificat.

Le triple cercueil étant clos, le cortège se reforma et se dirigea de l'autre côté de la Confession. Les cardinaux y prirent part, ainsi que les membres du corps diplomatique et de la noblesse romaine. Pie X ayant décidé de reposer dans la basilique du Vatican, le cercueil fut alors descendu dans la crypte et placé dans le côté qui correspond à la nef gauche de la basilique vaticane, en face du tombeau de Pie VI et près des tombes des Stuart.

Mgr Cepetelli donna la dernière absoute. La cérémonie était terminée à 8 heures. Le Sacré-Collège et le corps diplomatique se retirèrent, tandis que les San-Pietrini achevaient de murer le caveau. Toutefois, le cardinal Merry del Val resta encore en prière, tandis que les maçons élevaient la muraille autour du cercueil.

L'Election de Benoit XV. — Dès le 31 Août au soir, les cardinaux présents à Rome, au nombre de 57 entraient en conclave. Le 3 Septembre, réunis à la chapelle Sixtine pour le dépouillement du scrutin, ils désignaient pour exercer le suprême pontificat le cardinal della Chiesa, archevêque de Bologne.

Alors le carmerlingue agite la sonnette d'argent au milieu de l'émotion des conclavistes qui attendent en dehors de la chapelle Sixtine ; c'est le signal annonçant que le Pape est élu.

Le cardinal doyen, suivi des cérémoniaires, se dirige vers l'autel devant lequel le nouveau Pape agenouillé est en prières. Il lui demande s'il accepte son élection : le Pape répond ne pas s'opposer

à la volonté de Dieu. S'étant agenouillé aussi, le cardinal doyen demande au nouveau Pape quel nom il veut prendre ; le Pape répond sans hésitation : *Benedictus quintusdecimus*.

L'acte de l'élection est immédiatement dressé, puis le Pape est conduit dans un pavillon voisin de la sacristie, où il revêt les habits pontificaux. Benoît XV rentre ensuite dans la chapelle et prend place sur le trône élevé devant l'autel.

Le cardinal camerlingue, puis tous les cardinaux, à tour de rôle, s'agenouillent et baisent la main du nouveau Pontife, dont ils reçoivent l'accolade de paix. Le cardinal camerlingue met alors au doigt du Pape l'anneau du Pêcheur.

Pendant que l'on annonçait l'élection du Pape, on a remarqué la présence des sœurs de Pie X aux fenêtres de leur habitation, sur la place Saint-Pierre. Les cloches de toutes les églises de Rome ont joyeusement sonné pendant une heure. Une grande animation régnait sur la place Saint-Pierre.

Le *Corriere d'Italia* constate que, au moment où le cardinal camerlingue se présenta dans la loggia du Vatican pour annoncer l'élection du Souverain Pontife, on entendit, au milieu du silence de la foule, les ordres donnés par les officiers italiens de présenter les armes. Les soldats italiens, dans la position de l'immobilité, rendirent ainsi le premier hommage de l'Italie à Benoît XV.

Le soir, après la seconde obédience des cardinaux, S. S. Benoît XV se rendit aux appartements pontificaux préparés au troisième étage du Vatican. Il y reçut avec une affabilité pleine de dignité et de bonne grâce les prélats qui avaient accompagné son cortège et qui reçurent ainsi ses premières bénédictions particulières.

Le lendemain, vendredi, à 10 heures, avait lieu à la chapelle Sixtine le chant du *Te Deum* et, à la suite, la troisième obédience solennelle des cardinaux.

Le dimanche matin, a eu lieu, à la chapelle Sixtine, le couronnement solennel du Pape, en présence du corps diplomatique accrédité auprès du Saint-Siège, des membres de l'ordre militaire de Malte, de l'ordre du Saint-Sépulcre, des délégations des diocèses de Gênes, de Pegli, de Bologne et des frères et sœur de Benoît XV réunis dans une tribune spéciale.

Mort de S. G. Mgr Sueur. — S. G. François Sueur, archevêque titulaire d Hiérapolis, chevalier de la Légion d'honneur, a rendu son âme à Dieu, le mercredi 7 Octobre. Les funérailles ont été célébrées samedi 10, à Saint-Jean-des-Ollières, sous la présidence de Mgr l'Evêque de Clermont.

Mgr Sueur était né en 1841, dans le diocèse d'Arras. Il fut vicaire général de Mgr Williez, puis évêque d'Evreux, en 1894, archevêque d'Avignon de 1897 à 1906.

A cette date, il crut devoir donner sa démission et le Souverain Pontife lui conféra le titre archiépiscopal d'Hiérapolis. Esprit actif,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

très ouvert, mûri par de longues études et une grande expérience, cœur très bon, âme pieuse et forte, Mgr Sueur a pu réaliser le bien dans tous les ministères qu'il a plu à Dieu de lui confier.

IL A ÉTÉ PERDU à la cathédrale, le 4 Octobre, **un Chapelet en corail.** — La personne qui l'aurait trouvé est priée de vouloir bien le porter, contre récompense, au presbytère de Saint-Corentin.

Un Bréviaire, petit format, portant le nom de M. Burel, a été égaré. — Prière de le remettre au presbytère de Mespaul.

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1res côtes de Bordeaux) et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).

Vins de Bordeaux authentiques
et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.

Agent gén[l] de Bretagne : M. EMILE DANTEC, 58, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — **QUIMPER** — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

Avis.

Loin de profiter des circonstances pour majorer ses prix, la **Maison J. CHENADEC,** *dans le but de conserver quelques ouvriers chargés de famille, consentira une remise aux personnes qui feront un achat au comptant, jusqu'à épuisement du stock des marchandises en magasins.*

Pour l'obtenir, il faudra se réclamer de la Semaine religieuse.

J. CHENADEC,
Ameublement, Quimper.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché

29e ANNÉE. Vendredi 23 Octobre 1914. N° 43.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* La messe de *Requiem* du dimanche 8 Novembre ; Auxiliaires et suppléants.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Saint-Pol de Léon : le service funèbre de M. de Mun ; Le Folgoët : Pèlerinage d'hommes et de jeunes gens ; Brest : Visite de Monseigneur aux blessés ; Quimper : Ligue patriotique des Françaises ; Nos prêtres soldats (suite).

III. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 25 Octobre. — XXIme Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert. A la messe, mémoires de S. Gouesnou et de SS. Chrysanthe et Darie.

A vêpres, mémoires : 1° du suivant, 2° de S. Gouesnou, 3° de S. Alain, 4° de S. Evariste.

Lundi, 26. — S. Alor, Evêque *(au Propre diocésain).* Double. Blanc.

Mardi, 27. — Vigile de SS. Simon et Jude. Violet.

Mercredi, 28. — SS. Simon et Jude, Apôtres. Double de 2e classe. Rouge.

Jeudi, 29. — De la férie. Vert.

Vendredi, 30. — De la férie. Vert.

Samedi, 31. — *Jeûne.* Vigile de Tous les Saints. Violet.

Dimanche, 1er Novembre. — XXIIme Dimanche après la Pentecôte. FÊTE DE TOUS LES SAINTS.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Lanriec.	du 23 au 25 Octobre.
Tréouergat.	du 26 au 28 —
Pouldreuzic	du 29 au 31 —
Ploumoguer	du 1er au 4 Novembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. La messe de *Requiem* du dimanche 8 Novembre. — Nous avons fixé au dimanche 8 Novembre le service annuel institué par le Souverain Ponfife (Bref du 6 Juillet 1910) pour les défunts privés du bienfait des fondations dont une loi inique les a dépouillés.

Ce service sera célébré dans toutes les églises du diocèse et suivi d'une messe solennelle de *Requiem* puis de l'absoute.

Nous engageons tous nos prêtres à dire de préférence, ce même jour, la messe annuelle qui leur a été demandée par le Saint-Père à la même intention. Mais on ne pourra célébrer qu'une messe de *Requiem* dans chaque église.

Les fidèles auront à cœur d'unir leurs prières à celles de leurs prêtres, en faisant la sainte communion pour les âmes privées des pieux suffrages auxquels elles avaient droit, et en gagnant à leur profit l'indulgence plénière accordée par le Souverain Pontife. Ils contribueront ainsi à réparer, dans une certaine mesure, le détriment dont souffrent les chers défunts par suite de spoliations que nous ne devons pas laisser tomber dans l'oubli.

Au prône du 8 Novembre, ou le dimanche précédent en faisant l'annonce de la messe de réparation religieuse et nationale, on pourra donner lecture de la liste des fondations supprimées dans la paroisse.

La messe de *Requiem* autorisée pour le 8 Novembre est celle de la Commémoration de Tous les Fidèles Trépassés, avec la seule oraison *Deus veniæ largitor* (de la messe quotidienne), la secrète et la postcommunion correspondantes. Le chant de la prose *Dies iræ* est obligatoire.

II. Auxiliaires et suppléants. — Nous avons nommé :

A Saint-Martin de Morlaix. MM. Hervé, vicaire à Lanmeur ;
Camaret . . . . . Olu Hervé, missionnaire.

Monseigneur l'Evêque a conféré à M. l'abbé Colin, professeur au collège de Lesneven, la mozette de Doyen.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 25 Octobre :* Messes aux heures ordinaires ; à 6 h. 3/4, réunion à la chapelle de la Congrégation des Demoiselles. A midi, messe pour les militaires.

Vêpres à 3 heures, suivies des prières pour la paix et de la bénédiction du Saint-Sacrement.
A 4 heures, réunion à la chapelle, de la Fraternité du Tiers-Ordre.
Le soir, à 8 heures, prières du Rosaire, procession, bénédiction.
Jeudi 29 : Procession du Rosaire, à 8 heures.
Samedi 31 : Vigile de la Toussaint, *jeûne et abstinence.*

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche :* Messe à 11 h. 1/2 pour les soldats. — Vêpres à 3 heures, suivies des prières du Rosaire pour la France et de la réunion de l'Apostolat de la Prière ; bénédiction.
Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés, spécialement pour les militaires morts au champ d'honneur. — Confession des enfants qui n'ont pas communié.
Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.
Tous les jours : à 8 heures moins un quart du soir, prières pour la France, salut.
La *Toussaint* se célébrant dimanche prochain, la veille, *samedi*, jeûne et abstinence. Nous exhortons les fidèles, à cause de l'affluence, à se confesser les jours précédents.

Saint-Pol de Léon. — **Le service funèbre de M. de Mun.** — Mercredi, à 10 heures, avait lieu, à Saint-Pol de Léon, un service funèbre pour le repos de l'âme du comte A. de Mun, député du Finistère.

Et l'on peut dire que cette cérémonie funèbre prit les proportions d'une manifestation religieuse et patriotique en l'honneur de l'éminent défunt, qui fut non seulement le mandataire mais l'ami bienveillant et familier de tous ceux qui s'adressaient à lui.

Bien avant 10 heures, l'immense basilique de Saint-Pol de Léon est comble. Le chœur de l'église a été entouré de grandes tentures noires lamées d'argent. Un immense catafalque est érigé au milieu de l'église.

La cérémonie funèbre est présidée par Monseigneur l'Evêque de Quimper, assisté de M. le chanoine A. Le Roy, directeur diocésain des Œuvres, et de M. le chanoine Kerisit, curé-archiprêtre de Morlaix.

De nombreux prêtres sont présents, bien que la mobilisation retienne dans leurs paroisses les nombreux recteurs qui ont vu tous leurs vicaires partir au feu.

Nous remarquons dans l'assistance au premier rang, M. de Guébriant, conseiller général et maire de Saint-Pol de Léon, que des liens d'étroite amitié unissaient à M. de Mun, et qui avait tenu à donner à l'illustre défunt, en commandant cet office funèbre, une dernière marque de son affectueux attachement en même temps que de sa vive reconnaissance. Auprès de lui était le commandant Masson, du 12e territorial. Derrière eux, les membres non mobilisés du Conseil municipal ; MM. les conseillers généraux de Kerdrel, de Lansalut, Queinnec ; MM. les conseillers d'arrondissement Seité et de Kermenguy ; MM. de Kersauson, ancien député, d'Herbais, ancien maire de Roscoff ; puis de nombreuses notabilités politiques et militaires de la région.

La grand'messe est chantée par M. le chanoine Treussier, curé-archiprêtre de Saint-Pol.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A l'Evangile, Monseigneur l'Evêque monte en chaire et prononce en ces termes un magnifique éloge funèbre du si regretté défunt :

MES FRÈRES,

I. — Je manquerais à un devoir de reconnaissance, — qui est le vôtre autant que le mien, — si, avant d'achever cette cérémonie funèbre, je n'exprimais pas, du haut de cette chaire, les sentiments des catholiques de mon diocèse, et en particulier de ceux du Léon, à l'égard de Monsieur le Comte de Mun.

L'éloge que nous faisons de nos morts n'ajoute rien à leur mérite. Il peut pourtant leur être utile par les prières qu'il leur obtient, comme il peut être utile à ceux qui l'entendent par les leçons qu'il leur donne.

Je ne vise pas d'autre but.

C'est vous dire que j'envisagerai surtout dans notre illustre défunt l'*homme de foi, qui traduit sa foi dans sa vie,* selon le mot de l'Ecriture : *Justus ex fide vivit.*

Je ne vous parlerai donc pas des merveilleuses facultés qu'il reçut du Ciel, et du haut degré de perfection auquel il les porta avec l'aide de Dieu, mais de l'usage qu'il en fit. Les morts n'emportent avec eux qu'une richesse : leurs œuvres. *Opera illorum sequuntur illos.*

Si la postérité s'en tient aux circonstances de sa mort, elle sera peut-être tentée de croire que son œuvre fut surtout nationale. Les funérailles, attristées et triomphales, qui viennent de lui être faites à Bordeaux, permettront aux historiens de raconter que le Comte de Mun est mort dans la gloire du devoir accompli, au milieu de l'émotion populaire, après avoir glorifié l'armée, encouragé et consolé les familles, inculqué la confiance à toute la nation, et que sa mort, étant la plus fière prédication de sacrifice qui pût être faite à un grand peuple, à l'une des heures les plus tragiques de son histoire, consomme et couronne dignement une vie tout entière dévouée à la France. Cela est admirablement vrai.

Nous autres, pourtant, nous avions rêvé qu'il vivrait encore de longues années, et que, au terme de cette guerre sans précédents, le grand catholique qu'il fut, ayant cherché en tout, et jusque dans les épreuves de cette guerre, la gloire de son Dieu, aurait la consolation sans pareille de conduire solennellement la France à la Basilique de Montmartre, et, au milieu des représentants chrétiens de toutes les classes sociales, enfin unies aux pieds du Dieu de l'Eucharistie, de faire, au nom de tous, avec les Cardinaux et les Evêques de France, la consécration du pays au Sacré Cœur.

Nous ne reprocherons pas à Dieu de n'avoir pas réalisé ce rêve. Pour tout ce qu'il veut faire, Dieu attend son heure et choisit ses hommes. Ceux qui moissonnent dans la joie ne sont pas toujours ceux qui ont semé dans les larmes.

Mais ce que nous pouvons dire, c'est que toute la vie de Monsieur de Mun pouvait légitimement aboutir à cette gloire chrétienne, car, dans son for intime comme dans ses actes publics, il a voulu être uniquement l'homme de Dieu Il le déclarait dans le récit de sa *Vocation sociale*. Ses œuvres le publient plus haut encore que ses discours et ses écrits. *Opera illorum sequuntur illos.*

II. — Sa carrière catholique proprement dite commença par le sacrifice, car c'en est un, Messieurs, très cruel, de quitter le service militaire, même pour le service de Dieu, quand les deux peuvent si

bien se concilier : au moment où je parle, les preuves éclatantes en abondent. Mais il y a des hommes que Dieu veut tout entiers : « Donne ton esprit. Donne ton cœur. Donne ton temps, ta vie, ton sang. Donne tout à Dieu. C'est la meilleure façon de te donner aussi à ton pays. » Il se donna.

La carrière des œuvres telle que la comprit le Comte de Mun est difficile. Ardent à toutes les entreprises de zèle, il a, du premier coup, dépassé le cercle des organisations où se meut d'ordinaire l'apostolat du clergé et des fidèles. Sous l'aiguillon des événements, il a été l'initiateur des œuvres sociales. Les œuvres sociales sont nécessaires, et leur nom n'a rien qui doive effrayer les catholiques. Mais elles évoluent sur un terrain délicat, qui peut présenter des dangers dans l'ordre doctrinal comme dans l'ordre des applications pratiques.

L'Evêque de France qui, au XIXe siècle, mérita le mieux d'être comparé aux Pères de l'Eglise, le Cardinal Pie, écrivait au Comte de Mun, en 1875 :

« On n'est apôtre qu'à la condition de travailler à être saint, et la première condition de la sainteté, c'est l'orthodoxie : la plus généreuse ardeur n'y saurait suppléer. Nous ne pouvons rien sans la grâce, et l'on n'amènera point la grâce à divorcer avec la doctrine. Chez le serviteur de Dieu et de la cause divine, l'erreur, même inconsciente, et qui ne constitue pas le péché formel, est encore un très grave obstacle à la fécondité de la parole et de l'action. »

Et l'Evêque félicitait l'homme d'œuvres de marcher droitement dans cette voie de la doctrine sûre et de la sainteté personnelle.

C'est dans cet esprit que le Comte de Mun, jusqu'à son dernier jour, a essayé de servir son Dieu : engageant les âmes à se munir d'une foi approfondie et d'une piété éclairée, qui furent toujours le fond de ses œuvres comme le fond de sa vie : les poussant par cette foi et par cette piété aux œuvres sociales proprement dites ; et travaillant à préparer par ces œuvres une organisation professionnelle qu'il aurait voulu pénétrer du haut en bas, de la pensée chrétienne et des lois de l'Evangile interprétées par l'Eglise.

Les Cercles catholiques d'Ouvriers et l'Association catholique de la Jeunesse Française, destinés, je l'espère, à grandir, pour l'honneur de l'Eglise et le salut du pays, témoigneront, dans la France entière, de la fécondité religieuse et sociale de son action, et poursuivront fidèlement son programme, comme des héritiers qui ne veulent rien laisser perdre du trésor transmis par leur auteur et des espérances d'avenir qu'il contient.

Ils n'auront qu'à s'inspirer des projets de loi qu'il présenta, sans avoir toujours la satisfaction de les voir discuter, — des campagnes émouvantes qu'il entreprit maintes fois en faveur des petits et des humbles, — et des vues très sages qu'il a développées dans le plus modeste et peut-être le plus pratique de ses ouvrages : *La Conquête du Peuple.*

Il ne m'en coûte pourtant pas d'avouer que plusieurs de ses conceptions sociales ont pu prêter à la discussion. Ces discussions sont loin d'être finies. Pourquoi les catholiques songeraient-ils à s'en scandaliser, ou à s'en plaindre, quand la matière est si grave et si complexe ? Pour lui, il demeurait calme devant la contradiction, ayant toujours proclamé sa résolution de rectifier ses théories et ses pratiques, s'il y avait lieu, selon les indications du Saint Siège, et c'est le mot d'ordre qu'il laisse à ses disciples avec la leçon de ses exemples.

Ce que nul catholique ne pourra contester, c'est le principe sur

Archives diocésaines de Quimper et Léon

lequel, pleinement d'accord avec le grand Evêque d'Angers, il a basé son œuvre, et qu'il définissait ainsi au moment où il entrait à la Chambre des Députés :

« Opposer à la Déclaration des Droits de l'Homme, qui a servi de base à la Révolution, la proclamation des droits de Dieu, qui doit être le fondement de la Contre-Révolution, et dont l'ignorance ou l'oubli est la véritable cause du mal qui conduit la société moderne à sa ruine. ».

C'est ce programme, auquel il fut constamment fidèle, qui lui valut l'inappréciable honneur d'être paternellement distingué et encouragé par Pie IX, hautement approuvé par Léon XIII, aimé et écouté par Pie X, et, il y a un mois à peine, affectueusement béni par Benoît XV, dont les prières le suivent encore au delà de la tombe.

III. — Le Comte de Mun avait toujours pensé que l'apostolat de ses idées, pour être pleinement efficace et pénétrant, réclamait une autre tribune que celle des réunions d'œuvres. Il entra dans la carrière politique, il y a bientôt quarante ans, par la porte très haute de l'Action Catholique. Il a pu, l'année dernière, rééditer à Saint-Pol de Léon tout son programme de Pontivy, sans autre changement dans ses revendications religieuses que les précisions rendues nécessaires par des persécutions nouvelles et plus cruelles d'année en année. Sur ce terrain, il n'a jamais varié. L'unité de sa vie, au point de vue catholique, est parfaite.

Si, au contraire, il a varié en politique, c'est encore par fidélité à l'esprit catholique. Les directions de Rome s'adaptent aux circonstances. Un vrai croyant ne doit jamais rougir d'obéir à son chef. Le Pape avait parlé. Monsieur de Mun se rallia. Je ne pense pas que Dieu apprécie ces faits autrement que le Pape.

Ce que vous savez tous aussi bien que moi, c'est que, à toutes les époques de sa vie, aucun catholique n'a été plus que lui attaché au principe de l'union entre tous les catholiques sur un programme nettement catholique. Puisse son âme, par la grâce divine, nous aider à garder cette union entière, après sa mort comme de son vivant, parmi ceux qu'il a si fraternellement aimés et servis, dans deux diocèses également décidés à défendre jusqu'à la mort leur foi intégrale et l'Eglise qui la fait vivre.

Pour lui, il a toujours considéré la défense et l'action catholique comme la partie essentielle de son mandat de député. En présence de tous ces projets de loi qui ont menacé successivement la foi de vos enfants, le recrutement et la sainteté du clergé, l'immunité des clercs, l'administration des paroisses, la liberté de l'enseignement, l'existence des congrégations religieuses, et enfin le Concordat lui-même avec les derniers restes de la situation officielle jadis faite à l'Eglise par la nation qu'elle avait elle-même créée et civilisée, — dans ce long combat qui dure encore, depuis l'Article VII et les lois scolaires, jusqu'à ces associations cultuelles, dont, l'un des premiers parmi nos laïques, il sut percer à jour l'erreur radicale, l'incurable perfidie et les pièges évidents, c'est avec une ardeur d'apôtre, une fougue de soldat et une compétence de maître qu'on l'entendit soutenir sans se lasser la cause de la vérité et de la justice, contre des assaillants de plus en plus hardis, qui croyaient perdre l'Eglise, en la dépouillant de ses biens et ne se doutaient pas qu'ils allaient la rendre plus libre, en rompant ses dernières attaches avec l'Etat.

Le Comte de Mun poursuivit ce combat par la plume, quand il lui

fut interdit de le faire par la parole. Et le jour où il lui sembla que les circonstances, sans changer son devoir de catholique, l'orientaient momentanément vers un danger national pressant, quand il crut que la guerre imminente, « l'Heure décisive », lui faisait une obligation de réserver son effort principal « pour la Patrie », il sut encore, quoi qu'on en ait dit, mêler à sa campagne pour la défense nationale le rappel fréquent des droits des catholiques et des revendications de l'Eglise, et affirmer qu'un chef d'Etat, même incroyant, n'a pas le droit de voir dans la question religieuse une infranchissable barrière entre lui et le groupe le plus nombreux, et non le moins généreux ni le moins dévoué, des habitants du grand pays qu'il représente devant le monde civilisé.

Elle est souvent dure, Messieurs, la situation faite au Député catholique. Qui plus que lui aime son pays et en donne plus de preuves ? Et, quand il veut s'associer au vote des mesures de salut que la France attend, on trouve souvent le moyen d'envelopper de formules qui répugnent à sa foi, le vote que l'on réclame de son patriotisme !

IV. — Au sortir de telles angoisses, il avait vraiment besoin de retrouver, sur votre côte reposante, la paix de l'âme, dans cette vie de famille, où la meilleure des affections veillait sur lui avec une attention chaque jour plus inquiète.

Mais, il faut bien le dire, il vous aimait trop vous-mêmes, mes Frères, pour accepter ici le plein repos. Il voulait vivre avec vous, vous aider dans vos affaires même matérielles, s'intéresser à vos industries et à votre commerce, — et ce n'était pas un spectacle banal, de voir ce gentilhomme, plus accoutumé à porter, au Parlement ou à l'Académie, de magnifiques et passionnantes vérités qu'à siéger dans des aréopages d'agriculteurs ou d'éleveurs, traiter au milieu de vous, en connaisseur, ces questions pratiques où le paysan du Léon est passé maître.

Il tenait à partager vos émotions de famille, vos joies et vos peines, à s'occuper de vos enfants éloignés, à vous seconder dans la préparation de leur avenir.

Il fondait pour vos marchands d'Angleterre cette société de Sainte-Barbe, dont j'ai vu se grouper autour de moi plusieurs membres de tout âge, dans l'église de Sainte-Croix de Plymouth.

Quand l'*Hilda* fit naufrage, en vue de Saint-Malo, par une tempête de neige, en 1905, avec quatre cents de vos hommes, dont trois cent soixante, hélas ! périrent au milieu des écueils, c'est votre député, qui, pour venir en aide aux familles des victimes, ouvrit, dans un grand journal parisien, cette souscription qui fournit aux veuves et aux orphelins cent vingt mille francs.

Aucun sentiment purement humain n'aurait suffi à l'attacher si complètement à vous, mes Frères. Il vous aimait en *vrai chrétien*. Sa foi était absolument la vôtre. Sa présence n'étonnait personne dans nos grands pardons de Vannes, de Cornouailles, de Léon ou de Tréguier. Il priait comme nous. Il communiait comme nous. Il récitait son chapelet comme nous. Il lui arrivait même de chanter comme nous, dans la vieille langue des aïeux, nos cantiques à la Vierge ou aux Saints de Bretagne. Et, quand, au Folgoët, en 1894, il offrait en exemple à la jeunesse bretonne le premier seigneur de Kergournadec'h, celui dont la devise résumait la vie, en proclamant qu'il ne reculait devant aucun danger ; — quand, à Sainte Anne la Palue, en 1913, il souhaitait que la France, pareille au Roi Grallon, pour retrouver sa libre et fière allure, rejetât le fardeau de doctrines perverses et de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

passions déréglées qui troublait sa marche, comme le Prince Cornouaillais avait laissé emporter par les vagues déchaînées la fille de trahison et de péché qui se cramponnait à sa monture, pour l'entraîner dans sa perte ; — quand, à Sainte-Anne d'Auray, il y a tout juste quarante ans, évoquant le souvenir des victimes de la Chartreuse et du monument, élevé sur leurs reliques, par « la France en pleurs », il invitait « le peuple chrétien à réparer par l'affirmation de sa foi, les erreurs de la Révolution », — il parlait, certes, un plus beau langage que nous, mais il pensait comme nous, et il traduisait simplement les principes qui inspirent loyalement toute notre politique de Catholiques et de Bretons.

Aussi, mes Frères, qui d'entre vous a jamais pu être surpris de voir cet homme de cœur et de foi, au premier rang, parmi les familles groupées pour défendre leurs religieux, leurs religieuses, leurs écoles, leurs églises, leurs presbytères ? Tout ce qui heurtait nos croyances, tout ce qui violait nos libertés, nos droits, ou plutôt ceux de Notre Seigneur Jésus-Christ, le blessait lui-même encore plus vivement que nous, si c'est possible. Aucune cause n'eût été plus digne d'être soutenue jusqu'au martyre. Le Comte de Mun n'eût pas été économe de son sang. Mais il voulut épargner le vôtre et celui des officiers et des soldats engagés, malgré eux, dans ces expéditions sacrilèges et fratricides.

V. — Treize ans après, sur des champs de bataille plus dignes d'eux, ils allaient tous ensemble, ceux de ce triste temps déjà lointain, et ceux, plus jeunes, pour qui le devoir est aujourd'hui plus clair et mieux tracé, affronter du même cœur l'ennemi national.

Ce jour-là, le Comte de Mun n'était plus d'avis d'empêcher la bataille. Il se souvient que, trente ans plus tôt, à Sainte-Anne d'Auray encore, répondant à l'appel d'un chef, il s'était écrié : « Je ne suis qu'un clairon. Je suis prêt à sonner la manœuvre. »

C'est la suprême fonction qu'il vient encore de remplir. Celui qui, dans la mêlée des partis, ne voulut jamais chercher que le bien de la France ; qui s'unit à Monseigneur Freppel pour appuyer la politique coloniale du gouvernement dont il combattait la politique scolaire ; qui lutta de toutes ses forces pour sauvegarder dans leur intégrité nos services d'Etat-Major ; qui, trois fois en trente-huit ans, à l'occasion de nos lois de recrutement, soutint, avec la dernière énergie, les vrais intérêts de l'armée et par conséquent de la nation —, était destiné, par la Providence, à sonner, dans des articles dont on a pu dire, qu'ils tiennent à la fois « de l'hymne guerrier et de la prière » (1), l'appel du drapeau menacé ; et, en même temps qu'il procurait à nos régiments ces aumôniers qui assurent aux consciences la paix et aux bons cœurs la bravoure, il a consacré les derniers jours de sa vie, les plus précieux, à entraîner la France entière dans la voie que le vieux compagnon de ses dernières campagnes politiques (2) appelait justement et noblement sur sa tombe celle de « la Rédemption nationale ».

Nous ne disputerons pas à la Patrie cette grande victime, mes Frères. Ne vous y trompez pas pourtant. En mourant pour la France, le Comte de Mun savait bien qu'il mourait pour l'Eglise. Il n'eût jamais voulu chercher dans le malheur de son pays le salut de sa religion. Son sacrifice était, comme le nôtre, sans arrière-pensée. Mais il sentait, même avant cette guerre, la renaissance religieuse surprenante, qui, d'un bout à l'autre du pays, dans l'âme des jeunes gens, dans celle des hommes mûrs, à tous les étages et dans tous les milieux de la société, s'affirmait, de jour en jour, plus profonde et plus haute ; et, ce qu'il avait d'abord salué comme une aurore, il le voyait, de ses yeux, s'épanouir, à mesure que progressait le drame sanglant, en manifestations de foi presque unanimes, grandissant d'heure en heure au souffle des batailles, et aussi accentuées sur la ligne de feu que dans le calme inquiet des lointaines églises de village : et il aimait à penser, car c'était un chrétien complet, que le sang versé en commun, en apaisant Dieu, apaiserait aussi les convulsions intérieures de la France, et que la victoire sur l'ennemi coïnciderait avec le retour de la paix pour les âmes croyantes et hâterait, par la liberté religieuse, le plein et glorieux relèvement de la nation baptisée à Reims.

A cette grande cause, il s'offrait en victime chrétienne, et c'était bien la plus parfaite manière, pour le bon soldat du Seigneur, de mourir pour la France.

J'ignore tout des détails de sa mort. Je sais seulement qu'elle a été prompte comme sur un champ de bataille, consolée par la présence de l'âme qui lui était la plus chère, soutenue par les secours de la Religion. C'est une mort humble et grande.

La Cathédrale de Saint-Pol, si souvent témoin de ses prières et inspiratrice de ses travaux, aurait fait grand accueil à sa dépouille mortelle. Il eût été à sa place parmi les Pontifes qui ont honoré ce siège épiscopal, ce laïque d'élite, parce qu'il a, autrement qu'eux mais autant qu'eux, servi et défendu l'Eglise, éclairé les âmes, secouru les pauvres, aimé les prêtres et consacré sa vie à son Dieu.

Qu'il repose en paix dans sa tombe de famille. Quelque jour, nous irons prier, au nom de la Bretagne, auprès de ses restes vénérés, dans ce domaine de Lumigny, dont l'illustration grandira, parce qu'il fut le berceau du plus grand des orateurs catholiques de notre temps. Ce jour-là, après avoir longuement recommandé son âme au Père qui est dans les Cieux, nous remercierons Dieu d'avoir donné en lui, à l'Eglise et à la France, un si fier et si généreux soldat, et nous ferons un acte d'espérance dans les destinées du pays qui sait encore enfanter de tels chrétiens.

A l'issue de la messe, l'absoute fut donnée par Monseigneur. La cérémonie funèbre était terminée à 11 h. 1/2.

---

(1) Deschanel.
(2) J. Piou.

Le Folgoet. — Pèlerinage d'hommes et de jeunes gens, *le dimanche 18 Octobre*. — C'était une excellente idée d'amener aux pieds de la Vierge du Folgoët ceux qui sont trop vieux ou trop jeunes pour porter les armes ; ils sont venus prier pour leurs fils, leurs frères ou leurs pères aux prises avec l'ennemi. Beaucoup sont venus à jeun, afin de pouvoir communier sous le regard et la bénédiction de Marie.

On évalue à 5.000 le nombre d'hommes et de jeunes gens massés devant l'autel en plein air pour entendre la grand'messe. Elle est chantée par M. le chanoine Alfred Le Roy ; Monseigneur est au trône, assisté de M. Gadon, vicaire général, et de M. le chanoine Roull, curé-archiprêtre de Saint-Louis.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A l'Evangile, M. Saliou, recteur de Plounéour-Trez, distribue amplement à la foule le pain de la parole. Il nous invite à voir dans la guerre un instrument dont se sert Dieu pour châtier les fautes des nations ; celles de la France sont nombreuses ; à nous de les réparer par une vie encore meilleure, par les sacrifices, les prières, la réception fréquente des sacrements. Dieu lira ces bonnes dispositions dans nos âmes, et nous accordera la victoire.

A l'issue de l'heure sainte, la procession s'organisa devant l'église et fit le tour du Champ du Couronnement. Les vêpres chantées furent celles du jour, celles de saint Luc ; cela nous changea un peu du petit ordinaire des grandes manifestations religieuses : trois psaumes et l'*Ave maris stella* ; cependant, cela nous valut aussi dès le 3me psaume le silence de la foule, mais sa voix contenue un instant n'en éclatera que plus sonore et plus vibrante au *Magnificat*.

Les vêpres terminées, Monseigneur commenta la page du prophète Jérémie que la sainte liturgie nous fait lire comme épître, à la messe *pour le temps de guerre*.

Jérusalem était tombée aux mains du Roi de Babylone. Les chefs de l'armée juive dirent à Jérémie : « Prie le Seigneur Dieu : nous ferons ce qu'il ordonnera. » Après dix jours d'attente, Dieu parla au prophète, qui, ayant convoqué les hommes de guerre et tout ce qui restait du peuple, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, leur rapporta la parole de Dieu : « Le châtiment que je vous ai infligé m'a apaisé. N'ayez pas peur du Roi de Babylone, parce que, moi, votre Dieu, je suis avec vous. Je vous sauverai de ses mains, et je vous ferai habiter dans votre terre. »

La France ne connaîtra pas, nous en avons la confiance, l'épreuve du peuple juif. Sa capitale sera sauve. Mais la France est aux prises avec un ennemi puissant. C'est pourquoi vous êtes venus vers les représentants de Dieu.

Êtes-vous venus tous ? Oui, après les mères de famille et les enfants, voici les hommes. C'est bien leur place, puisqu'ils ont en main l'autorité.

Leur bon sens, aussi ferme que leur foi, leur a appris à dédaigner les calomnies de ceux qui prétendaient faire retomber la responsabilité de la guerre sur le Pape, les évêques, le clergé.

Sont-ils venus tous, depuis le plus petit, qui est le peuple, jusqu'au plus grand, qui est le gouvernement ? Non. Beaucoup de chefs d'armée l'ont fait. Les chefs du peuple ne l'ont pas fait. Cette abstention peut retarder le salut commun. Elle est pour la France un malheur.

Mais ceux qui sont venus prieront au nom de tous les autres et essaieront ainsi de donner à la prière un caractère national.

Vous n'êtes pas venus, comme les Juifs, à un simple Prophète, mais à la Reine des Prophètes, Notre Dame, qui prononçait dans son *Magnificat* de très hautes paroles, que nous voudrions voir se réaliser en notre faveur : « Le Seigneur a fait pour moi de grandes choses : Il a manifesté sa puissance par son bras : Il a déposé

les puissants de leur trône. » Elle est la confidente de son Fils. Elle sait bien ce qu'Il prépare pour nous.

Puisse-t-elle avoir le droit de nous dire en son nom : « Vous avez déjà beaucoup souffert : je suis apaisé. » Il est vrai, nous sommes encore une nation pécheresse, mais aussi une nation apostolique, suppliante, et pénitente. Je crois à la force de la pénitence et de la prière, surtout quand le peuple lui-même s'y associe, comme aujourd'hui. Espérons.

Qu'il serait doux d'entendre la Sainte Vierge nous dire : « *N'ayez pas peur !* » Une parole de confiance, dite avec autorité, même par un homme sans mandat, fait tant de bien au cœur ! Le Comte de Mun, votre député, a rendu ce service à la France, aussi longtemps que sa main fatiguée a pu tenir une plume ! Que serait-ce si la Bienheureuse Vierge elle-même voulait nous réconforter de la part de Notre Seigneur Jésus-Christ !

Donc, ***n'ayez pas peur du roi de Babylone.*** Vos chefs, vos troupes, vos armes, vos alliances valent les siennes. Mais surtout votre cause vaut infiniment mieux que la sienne, puisqu'elle est incontestablement juste. Un agresseur injuste est toujours, à l'égard de son adversaire, dans un état d'infériorité morale ! Sa prière même doit être viciée par l'injustice de sa cause.

N'ayez donc pas peur. *Dieu sera avec vous.* N'est-il pas déjà avec vos soldats, par leur foi, leurs confessions, leurs communions, et par la bravoure qu'il entretient en eux, comme par le sacrifice qu'ils lui offrent pour la Patrie, et qu'il unit lui-même au sacrifice de la messe et de la Croix !

C'est pourquoi il vous délivrera des mains de l'ennemi, et vous fera *habiter dans votre terre.*

Il la connaît bien, cette terre heureuse. Il a baptisé Clovis, mis le sceptre aux mains de Charlemagne, placé la couronne et la croix au front de saint Louis, maintenu par son peuple la religion catholique sur le trône d'Henri IV, et relevé l'Eglise de France par le dévouement de la Bretagne et de la Vendée, qui entraîna le Premier Consul Bonaparte à faire la paix avec le Pape !

Il est vrai, il ne reconnaîtrait plus votre terre, puisque le pouvoir chrétien, les lois et les institutions chrétiennes en ont disparu.

Mais vous pouvez et vous devez rendre au pays sa physionomie et sa vie chrétienne d'autrefois. La terre où il veut vous faire habiter est *la vôtre* autant que celle des autres citoyens. Vous y êtes *chez vous.* Vous ne devez pas y vivre en esclaves ou en parias. Vous y avez souffert en bons soldats. A l'égalité dans le sang versé doit répondre l'égalité dans les libertés et les droits. Nous ne voulons opprimer personne. Nous ne reconnaissons à personne le droit de nous opprimer nous-mêmes.

Groupez-vous donc dans vos *Unions Catholiques*, pour la prière de plus en plus pressante, pour les œuvres de charité et d'apostolat, pour les œuvres sociales catholiques, et sachez vous entendre pour vous donner au Parlement des représentants capables de défendre votre foi comme vos intérêts humains et la grandeur du pays qui est bien le vôtre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Sachez vous unir aussi pour moraliser votre Bretagne. Un seul défaut suffit à la découronner : l'*alcoolisme*. Hélas ! c'est une tradition de *votre terre*. Votre race en pourrait mourir. Interrogez là dessus vos médecins. C'est l'heure pour tous les croyants de s'unir aux souffrances et aux privations de nos combattants. Que les membres de l'Union Catholique s'engagent à s'abstenir d'alcool au moins pour toute la durée de la guerre !

Ce jour-là, Dieu reconnaîtra *votre terre* et la sienne. Vous aurez vaincu un tyran plus redoutable que l'Allemand.

Confiez à la Sainte Vierge ce souhait avec toutes les espérances dont votre âme est remplie.

La bénédiction du T. S.-Sacrement termina cette journée de piété en commun. L'Union Catholique et la Jeunesse Catholique remercient Monseigneur d'avoir bien voulu présider leur pèlerinage.

BREST. — **Visite de Monseigneur aux blessés.** — A son retour du Folgoët où il avait présidé dimanche le magnifique pèlerinage d'hommes et de jeunes gens, Monseigneur a tenu à visiter les nouvelles ambulances ouvertes depuis son récent passage à Brest, le 10 Septembre dernier.

Dès son arrivée, lundi matin, conduit par M. le chanoine Henry, curé de Saint-Martin, il s'est rendu à l'ambulance établie dans l'ancien Carmel qui donna asile pendant quatre ans aux séminaristes après leur expulsion du grand séminaire de Quimper. La visite de cette ambulance, destinée à recevoir au moins trois cents blessés, est celle qui a demandé le plus de temps : commencée à 10 heures, elle ne fut terminée qu'à midi. Monseigneur, accompagné de M. le Médecin-chef, a parcouru les cellules et les dortoirs occupés par les blessés.

A 1 h. 1/2, Sa Grandeur visita toutes les salles de l'école ménagère de la rue Danton. De là elle se rendit à l'école communale de la place Sanquer, où l'attendait M. Le Rhun, recteur de Saint-Michel, puis à l'école libre de l'Immaculée-Conception. Là, après la visite des salles, Monseigneur descendit dans la cour où un grand nombre des hospitalisés déjà convalescents assistaient à un concert donné par la musique de la Flotte, et il leur adressa une allocution toute débordante de ses espérances patriotiques.

Il était près de 4 heures lorsque Monseigneur, accompagné dès lors de M. le chanoine Roull, curé-archiprêtre de Saint-Louis, arriva à l'école industrielle transformée en ambulance.

Partout ce fut de la part des médecins-chefs l'accueil le plus déférent et le plus empressé. Ils accompagnèrent Sa Grandeur dans les salles, lui indiquant les blessés les plus gravement atteints. C'est à ceux-là surtout qu'allaient les paternelles consolations et les encouragements de Monseigneur. A tous d'ailleurs l'Evêque adressa des félicitations pour leur dévouement à la Patrie et pour leur bravoure dont témoignaient si éloquemment leurs blessures. Il eut pour eux des paroles de confiance et d'espoir dans le succès des armes françaises. Il leur dit la part qu'il prenait aux inquiétudes de leurs familles et, comme à eux-mêmes, il leur adressait ses plus paternelles bénédictions.

En quittant l'école industrielle, Monseigneur, à la prière de M. le Curé de Saint-Louis, fit une courte halte à l'école libre de Saint-Joseph, où les nombreux élèves l'attendaient dans la cour. L'heure du départ du train ne lui permit là qu'une courte apparition et c'est d'un mot seulement qu'il put répondre à un aimable compliment qui lui fut adressé par un des élèves.

QUIMPER. — **Ligue patriotique des Françaises.** — *Pour nos blessés.* — Les pommes sont abondantes cette année ; que nos cultivatrices en les ramassant fassent « la part des blessés », les cueillant à la main pour qu'elles se gardent mieux. Les porter à l'ambulance la plus proche. Pour la région de Quimper, prière de les déposer chez M. Lebesque, épicier, rue du Parc, 24. — Le Comité en assurera le partage et l'envoi aux différentes ambulances.

Le Comité de Cornouailles serait très reconnaissant à MM. les Recteurs de faire publier cet appel à la sortie des messes dimanche prochain.

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

3 Octobre. — A bord du *V...*, tout va bien. Les Bretons forment les deux tiers de l'équipage ; les maîtres sont presque tous du Finistère et du pays du Cap. Ils sont enchantés d'avoir, à bord, un prêtre des leurs qui puisse les confesser en breton.

Aux messes du dimanche, nous prions pour les vivants et pour les morts, tout comme en Bretagne. L'amiral, son état-major et presque tous les officiers assistent à la cérémonie. La musique s'y fait entendre, comme dans la vieille Marine. Quelle que soit l'heure, plusieurs membres de l'équipage communient avec leurs officiers, dont quelques-uns sont de véritables apôtres.

L. B.

4 Octobre. — ...Ce matin, la messe militaire a eu lieu à 8 heures à l'église du village. Elle a été très belle, presque tous les militaires présents au village et leurs officiers y assistaient ; et ils chantaient de tout leur cœur le *Credo*, *O salutaris Hostia*, *Sub tuum præsidium*, le cantique du Sacré Cœur et le *De profundis*. Depuis le 15 Août, nous n'avions pas eu de messe militaire. Vous pensez si elle a produit sur nous la meilleure impression. Les gens du pays, présents à la messe, pleuraient en voyant notre foi. Il faut avouer que de fait elle est vive depuis le début des hostilités. Non seulement les soldats portent chacun leur chapelet et le récitent

Archives diocésaines de Quimper et Léon

fidèlement chaque jour, mais ils portent aussi le scapulaire ou à son défaut la médaille-scapulaire, la médaille miraculeuse et d'autres encore. Et notez bien ceci : il y a des soldats à porter ces objets de piété les uns sur leur képi, les autres sur leur poitrine. Vraiment ce spectacle fait du bien. Je ne sais pas combien de temps doit encore durer la guerre : ce que je crois pouvoir affirmer c'est que la plupart de ceux qui en reviendront seront plus fidèles à leurs pratiques religieuses. Ils auront été souvent près de la mort. Ainsi, jeudi après-midi, au moment où les Allemands, pour atteindre les batteries françaises tiraient de fait sur nous les brancardiers et sur nos blessés, je vous assure qu'on aurait pu compter les soldats qui ne priaient pas la Sainte Vierge. Du reste, une fois le danger passé, c'est l'un, c'est l'autre, c'est tous qui avouaient bonnement avoir invoqué, au moment du péril, la protection de N.-D. du Très Saint Rosaire.

A. S.

5 Octobre. — Nous avons célébré hier, en toute solennité, la fête du Saint-Rosaire. Un grand nombre de prêtres soldats ont pu dire la messe et, pour beaucoup d'entre eux, c'était la première messe qu'ils célébraient depuis le départ de Nantes.

Aux messes de 6 heures et de 7 heures, nombreuses communions. A 8 h. 1/2, nous avons eu la grand'messe, chantée avec le concours de tous. L'orgue était tenu par M. Lidou, organiste de Saint-Martin de Brest. M. l'abbé Le Boetté chantait la messe. Après l'Evangile, je suis monté en chaire pour dire aux soldats qui remplissaient l'église à la faire éclater, de s'unir d'intention à leurs parents et amis qui, dans toutes les églises de Bretagne, priaient la Vierge pour eux.

L'après-midi, nous avons chanté les vêpres devant la même assistance et, pour leur donner l'illusion d'assister à une procession dans leurs villages bretons, nous avons chanté le *Sub Tuum* et les Litanies de la Sainte Vierge. Et ainsi se sont rencontrés, aux pieds de notre bonne Mère, les supplications de ceux qui sont restés au foyer et celles des soldats partis pour défendre ce même foyer.

Le soir de cette belle journée, nous avons eu encore un dernier office : récitation du chapelet et bénédiction du Saint-Sacrement. Nos Bretons ont pu croire qu'ils venaient de passer une bonne journée, à l'ombre du clocher de leur village, et d'avoir ainsi fêté la Vierge, à la manière de chez nous, leur donnera plus de courage pour accomplir leur glorieuse mais pénible mission.

H. B.

9 Octobre. — Comme réserviste de la territoriale, je n'avais, en arrivant à Nantes, aucune affectation. Voilà pourquoi je me suis engagé dans un train sanitaire, ainsi j'ai pu me rendre utile bien plus tôt.

Que de blessés n'avons-nous pas eu occasion de consoler ! Pour ma part, la même nuit, j'ai confessé et extrémisé 12 de ces vaillants soldats de France. Je n'ai pas rencontré un seul qui n'ait été heureux de recevoir les secours de notre sainte religion, pas un

seul qui n'ait baisé, avec la plus grande piété, la croix et la médaille du scapulaire qu'on lui donnait. Une nuit, un jeune soldat de 19 ans, blessé d'une balle à la tête, pendant que je le transportais du train à la salle de pansement, me prenant pour un major, me suppliait de soulager ses souffrances. Je lui répondis doucement que je n'étais pas médecin du corps mais médecin de l'âme, que j'étais prêtre. « Oh alors, me dit-il, comme je suis heureux ! Je préfère vous rencontrer que de rencontrer le major. Je vous en prie, écoutez ma confession. » Et, au milieu des autres blessés, ce jeune homme, originaire des environs de Saintes, reçut les derniers sacrements, avec les plus vifs sentiments de foi et fit à Dieu le sacrifice de sa vie. J'appris, le lendemain, qu'il mourait à l'hôpital.

F. B.

11 Octobre. — Je me trouve toujours à S..., et pendant la semaine qui vient de s'écouler, j'aurais pu me croire recteur d'une petite paroisse bretonne, si l'on n'avait entendu, par intervalles, le bruit du canon dans le lointain. Pour tous nos prêtres, brancardiers et ambulanciers, cette halte aura été d'un grand profit, car ils auront pu se livrer, sans crainte d'alerte, à leurs exercices de piété. Un grand nombre d'entre eux ont pu dire la messe chaque matin. Il a fallu s'ingénier pour se procurer du vin et des hosties, mais grâce à l'amabilité du pasteur du village voisin, nous avons pu nous en tirer.

Mes paroissiens ont été fidèles à l'exercice auquel je les ai conviés, chaque soir, et je crois que les soldats bretons auraient pu rivaliser, par leur piété, avec tous les êtres chers qui prient pour eux en Bretagne.

Depuis longtemps, les Français ont adopté la tactique de leurs ennemis : la guerre est devenue une guerre de siège. Les adversaires se terrent dans les tranchées et se montrent le moins possible, pour ne pas s'exposer aux balles toujours prêtes à partir.

En ces quinze jours, 1.500 blessés ou malades ont passé par les deux ambulances installées à S... Sur le nombre, 42 sont morts et sont enterrés dans le petit cimetière où sera élevé, plus tard, un monument aux Morts pour la Patrie. Il reste encore quelques blessés plus graves : il en est un, en particulier, de L..., qui a reçu une balle dans la poitrine. Ce pauvre gâs, dès son arrivée à l'ambulance, a demandé l'Extrême-Onction. Ce n'était pas, disait-il, qu'il se crût en très grand danger, mais il voulait avoir plus de force pour supporter la douleur. Puisse sa foi être récompensée !

H. B.

La personne qui a trouvé le chapelet réclamé dans la dernière *Semaine* est priée de le remettre au presbytère ou à la sacristie de Saint-Corentin.

Un Bréviaire, petit format, portant le nom de M. Burel, a été égaré. — Prière de le remettre au presbytère de Mespaul.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | **Maison de Confiance.**

Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.

3 rue Kéréon, QUIMPER. — QUIMPER, 3, rue Kéréon.

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION
Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS
Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marq. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.

Avis.

Loin de profiter des circonstances pour majorer ses prix, la **Maison J. CHENADEC,** *dans le but de conserver quelques ouvriers chargés de famille, consentira une remise aux personnes qui feront un achat au comptant, jusqu'à épuisement du stock des marchandises en magasins.*

Pour l'obtenir, il faudra se réclamer de la Semaine religieuse.

J. CHENADEC,
Ameublement, Quimper.

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1res côtes de Bordeaux et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).

Vins de Bordeaux authentiques
et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

Agent gén[l] de Bretagne : M. EMILE DANTEC, 58, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

29e ANNÉE. Vendredi 30 Octobre 1914. N° 44.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Auxiliaire et suppléant.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — L'exemple des Saints.

III. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Indulgence plénière du 2 Novembre ; Office du 2 Novembre ; Garderies d'enfants ; Visite aux blessés ; Institution Saint-Vincent de Paul ; Quimper : Œuvre de N.-D. de Salut ; Pèlerinage à Sainte-Anne de Fouesnant ; Rumengol : Pèlerinage régional des Unions Catholiques ; Les prophéties ; Les évêques soldats ; La messe dans les hôpitaux temporaires ; Circulaire du Ministre de la Guerre au sujet des aumôniers militaires ; Nos prêtres soldats (suite).

IV. — Chronique générale : Rome ; Nantes ; Paris ; Mort de l'Evêque de Gap.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 1er Novembre. — FÊTE DE TOUS LES SAINTS. Double de 1re classe avec octave. Blanc. A la messe et à vêpres, mémoire du Dimanche.

Lundi, 2. — COMMÉMORATION DE TOUS LES FIDÈLES DÉFUNTS. Double. Noir.

Mardi, 3. — S. Guenaël, Abbé. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 4. — S. Charles, Evêque. Double. Blanc.

Jeudi, 5. — Les Saintes Reliques. Double-majeur. Rouge.

Vendredi, 6. — S. Iltud, Abbé. Semi-double. Blanc.

Samedi, 7. — Ste Françoise d'Amboise, Veuve. Double. Blanc.

Dimanche, 8. — XXIIIme Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Ploumoguer ..... du 1er au 4 Novembre.
Sizun ..... du 5 au 10 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Auxiliaire et suppléant. — Nous avons nommé :
A Plonévez-Porzay . . . . . M. Bozec, vicaire à Gouesnac'h.

PARTIE NON OFFICIELLE

L'exemple des Saints.

Tertullien, parlant de Jésus-Christ, disait que l'exemple de cet Homme-Dieu était la solution universelle de toutes les difficultés d'un chrétien : *Solutio totius difficultatis Christus.* Et la raison qu'il en apportait, c'est qu'il n'y a point de difficultés dans la vie chrétienne que l'exemple de Jésus-Christ ne doive adoucir, ou même que l'exemple de Jésus-Christ ne doive faire évanouir et disparaître : en sorte qu'après cet exemple seul, nous ne pouvons former nulle difficulté contre l'observation de la loi de Dieu, puisque cet exemple seul, si nous raisonnons bien, doit nous rendre tout, non seulement supportable, mais facile, mais aimable. Toutefois, quoi qu'en ait dit Tertullien, il restait une difficulté bien essentielle, que l'exemple de Jésus-Christ ne détruisait pas, parce qu'elle était prise de Jésus-Christ même ; et quoi ? c'est que Jésus-Christ, ayant été exempt de nos faiblesses, saint par nature et la toute puissance même, était bien plus en état que nous de faire ce qu'il a fait et de souffrir ce qu'il a souffert. Ainsi, malgré l'exemple de ce Dieu-Homme, nous aurions toujours droit, ce semble, de nous retrancher sur notre impuissance et de l'apporter pour excuse : mais à qui était-ce de lever tous nos prétextes ? aux Saints.

Car quand je vois des hommes semblables à moi, de même nature que moi, fragiles comme moi, qui pour Dieu ont tout entrepris, qui pour Dieu ont tout souffert, et tout souffert avec joie, je n'ai plus rien à répondre. En vain, je voudrais me plaindre de la pesanteur du joug et de la sévérité de la loi : tant de Saints à qui ce joug a paru doux, et qui ont fait leurs délices de cette loi, arrêtent toutes mes plaintes et condamnent toutes mes lâchetés, tellement que l'exemple d'un saint est pour moi ce qu'était, dans la pensée de Tertullien, l'exemple de Jésus-Christ, *solutio totius difficultatis.*

C'est par là même que saint Paul engageait les premiers fidèles à la pratique des plus rigoureux devoirs du christianisme. Sans leur tracer de longs préceptes, il leur proposait de grands exemples. Depuis Abel jusqu'à Moïse, et depuis Moïse jusqu'aux prophètes, il leur mettait devant les yeux tous les justes de l'Ancien

Testament : ces justes, cachés dans des cavernes, errants dans des solitudes ; ces justes, exténués de jeûnes, accablés de pénitences ; ces justes, accusés, calomniés, condamnés, tourmentés, morts pour la foi ; ces justes, enfin, dont le monde n'était pas digne : *Quibus dignus non erat mundus* (Hebr., XI., 38). Eh bien ! mes Frères, concluait l'Apôtre, qui peut donc maintenant nous retenir ? Fortifiés de ces exemples, que ne courons-nous dans la carrière qui nous est ouverte ? Et puisque nous sommes les enfants des Saints, à quoi tient-il que nous ne soyons saints comme eux ?

Or, ce raisonnement de saint Paul doit encore avoir une force particulière et toute nouvelle pour nous, puisque cette infinie multitude de Saints formés dans la religion de Jésus-Christ a bien grossi cette nuée de témoins dont parlait le Maître des Gentils. Car, que pouvons-nous dire, surtout à la vue de tant de martyrs, nous dont la foi n'est plus exposée à la violence des persécutions, nous dont Dieu n'éprouve plus la constance par les tourments, nous, comme dit saint Cyprien, qui pouvons être saints sans effusion de sang ? Ne sommes-nous pas (je ne crains point de m'exprimer de la sorte), ne sommes-nous pas les plus méprisables des hommes, si les difficultés nous étonnent ? Ne faisons-nous pas outrage à la grâce de notre Dieu, si nous pensons qu'elle ne puisse pas nous soutenir dans des peines souvent très légères, après qu'elle a fait trouver aux Saints des douceurs sensibles au milieu des plus cruels supplices et de toutes les horreurs de la mort ? *Solutio totius difficultatis.*

Non, nous n'avons plus de prétexte ; car, encore une fois, quel prétexte pourrions-nous avoir que l'exemple des Saints ne détruise pas ? Nous sommes occupés des soins du monde : les Saints ne l'ont-ils pas été ? Nous nous trouvons dans des occasions dangereuses : les Saints ne s'y sont-ils pas trouvés ? Le torrent de la coutume nous entraîne : les Saints n'y ont-ils pas résisté ? Le mauvais exemple nous perd : les Saints ne s'en sont-ils pas préservés ? Nous avons des passions : les Saints n'en ont-ils pas eu de plus vives ? Nous sommes d'un tempérament délicat : les Saints étaient-ils de fer et de bronze ? Dites-moi un obstacle du salut qu'ils n'aient point eu à combattre ? Dites-moi une épreuve par où ils n'aient point passé ? Dites-moi une tentation qu'ils n'aient point surmontée ? Comparons notre état avec leur état, nos devoirs avec leurs devoirs, nos dangers avec leurs dangers ; et, dans l'égalité parfaite qui se trouve là-dessus entre eux et nous, voyons si nous avons de quoi justifier l'énorme contrariété qui se rencontre d'ailleurs entre leur vie et la nôtre, c'est-à-dire entre leur ferveur et nos relâchements, entre leur innocence et nos désordres, entre leurs austérités et notre mollesse. Qu'alléguerons-nous à Dieu pour notre défense, quand il nous les confrontera ? Servaient-ils un autre maître que nous ? Croyaient-ils un autre Evangile que nous ? Attendaient-ils une autre gloire que nous ? S'ils l'ont achetée plus cher que nous, c'est sur quoi nous devons trembler, puisqu'il est certain qu'à quelque prix qu'elle leur ait été vendue, elle ne leur a point

Archives diocésaines de Quimper et Léon

trop coûté, et que, dans sa juste valeur, elle excède encore infiniment tout ce qu'ils ont fait et tout ce que nous ne faisons pas, mais que nous devrions faire pour l'avoir. BOURDALOUE.

(Sermon pour la Fête de Tous les Saints.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **Les âmes du Purgatoire.**
II. — **L'Eglise et la France.**
III. — **Les secours religieux et matériels aux malades et aux blessés.**

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 1er Novembre :* Messes aux heures ordinaires. Grand'messe pontificale. A midi, messe militaire.

Vêpres à 2 h. 1/2, sermon par M. le chanoine Y. Le Roy ; clôture des exercices du mois du Rosaire, bénédiction, vêpres des Morts.

Le soir, à 8 heures, sermon breton par M. Moré, vicaire d'Elliant, vêpres des Morts.

Quêtes, aux offices du matin, pour les besoins de la cathédrale, le soir pour les Trépassés.

Lundi 2 : Fête des Morts. Office paroissial à 8 heures. Office canonial à 10 heures ; procession autour de la place Saint-Corentin.

Le soir, à 1 h. 1/2, à la sacristie, inscription dans la confrérie des Trépassés.

Mardi 3 : A 6 h. 3/4, service et messe pour les paroissiens défunts, les bienfaiteurs de la paroisse et les membres de la confrérie des Trépassés.

A 8 heures, à la chapelle de la Retraite, réunion des Mères chrétiennes.

Mercredi 4 : A 6 h. 3/4, service et messe pour les prêtres défunts de la paroisse et pour les anciens curés et vicaires de la cathédrale.

Confession des enfants de la communion privée.

Jeudi 5 : Communion des enfants à l'autel du Sacré-Cœur. Confessions de la veille du 1er vendredi.

Vendredi 6 : Exposition du S.-Sacrement de 6 heures du matin à 5 heures du soir ; et de 8 à 9 heures pour les hommes, prières pour la paix à la bénédiction de 8 heures.

Samedi 7 : Confession des garçons du grand catéchisme.

N. B. — A partir du 2 Novembre, 1re messe à 6 heures ; vêpres à 2 h. 1/2.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Dimanche 1er Novembre,* réunion de la Congrégation des Dames. A 7 h. 1/2, messe, instruction et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

— *Mardi 3 Novembre,* réunion des Mères chétiennes. A 8 heures, messe, instruction et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

— ÉGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Samedi,* vigile de la Toussaint, jeûne et abstinence.

Dimanche : Fête de la Toussaint, 1re messe, 6 heures ; messe et communion générale des hommes, 7 heures ; messe des enfants à 8 heures. Au prône de la grand'messe, les prières du Rosaire. — Messe à 11 h. 1/2.

Les *vêpres* à 3 heures, suivies de la bénédiction du Saint-Sacrement, d'une instruction par M. le Recteur, et des vêpres des Morts.

Le soir, à 8 heures, instruction bretonne par M. l'abbé Gargadennec, vicaire à Pluguffan ; procession au chant du *Libera.*

Lundi : Fête des Morts, messes à 6 heures et 7 h. 1/2. L'office solennel à 8 h. 1/2, suivi de la procession au cimetière. L'après-midi, à 2 heures, on

reçoit à la sacristie les inscriptions pour la prière pronale et les cotisations pour la confrérie des Trépassés.

Mardi : A 7 h. 1/2, messe recommandée pour la France par la Ligue patriotique des Françaises.

1er vendredi du mois. 6 Novembre : 6 heures, messe des Bretons associés du Sacré-Cœur ; 7 h. 1/2, deuxième messe ; 8 h. 1/2, réunion et messe des mères de famille. En même temps, réunion trimestrielle de l'œuvre de Notre-Dame du Salut : instruction, et bénédiction du Saint-Sacrement. — Le soir, à 8 heures, réunion générale, où les hommes ont leur place réservée. Toute la journée, le Saint-Sacrement sera exposé.

Samedi : 8 h. 1/2, messe de l'archiconfrérie de N.-D. des Victoires pour la conversion des pécheurs.

Tous les jours, à 8 heures du soir, prières pour la France.

Dimanche, 8 Novembre : A 7 heures, réunion, messe et communion générale des jeunes filles, associées du Sacré-Cœur.

Cette semaine, nous confessons *mardi* les enfants qui ont fait la communion privée, *mercredi,* ceux qui ont fait la communion solennelle. — Messe de communion mercredi à 7 heures, jeudi, à 7 h. 1/2.

Indulgence plénière du 2 Novembre. — En vertu d'une concession de S. S. Pie X, en date du 25 Juin 1914, les fidèles peuvent gagner une indulgence plénière applicable aux âmes du Purgatoire, *toties quoties,* c'est-à-dire à chaque visite qu'ils feront *depuis midi 1er Novembre, jusqu'à la fermeture des églises et chapelles le 2 Novembre.*

Les conditions sont : 1° la confession — celle faite l'un des huit jours précédents est suffisante ; 2° la communion — celle du jour de la Toussaint suffit mais il est à désirer que les fidèles renouvellent la communion le 2 Novembre ; 3° visite à une église ou chapelle publique — sont chapelles publiques, toutes celles des collèges, communautés, pensionnats, prisons, orphelinats et autres groupements de fidèles ; — 4° prières à chaque visite aux intentions du Souverain Pontife et pour les défunts.

Cette indulgence, répétons-le, peut être gagnée à chaque visite faite dans les conditions requises.

Ces pieuses indulgences viennent s'ajouter à celles qui ont été concédées par Léon XIII pour le mois de Novembre, par décret du 17 Janvier 1888 : indulgence de sept ans et sept quarantaines à gagner une fois par jour pendant le mois de Novembre ; indulgence plénière à gagner pour les fidèles au jour qu'ils choisiront dans ledit mois, « pourvu que vraiment pénitents, s'étant confessés et ayant communié, ils visitent une église ou un oratoire public et y prient pieusement selon les intentions de Sa Sainteté ». Ces indulgences, comme la première, sont applicables aux âmes du Purgatoire.

Office du 2 Novembre. — Plusieurs ecclésiastiques du diocèse, usant de la faculté accordée par la Sacrée Congrégation des Rites, ont déjà adopté, dans leur récitation privée du Bréviaire, les dernières réformes des 23 et 28 Octobre 1913, qui ne seront obligatoires pour tous qu'à partir du 1er Janvier 1915. Nous croyons leur être utile en leur signalant les modifications apportées au nou-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

vel Office du 2 Novembre, pour la commémoraison de tous les fidèles défunts.

Cet Office, ajouté en appendice à toutes les éditions du nouveau Psautier, indique pour les complies du 1er Novembre et les petites heures du 2 Novembre, les psaumes *de Feria currente*.

Le décret du 28 Octobre 1913 a fixé, pour ces mêmes heures, des psaumes particuliers dont voici la désignation, l'ordre et la place dans le Psautier :

A Complies, Psaumes :	
122 *Ad te levavi...*	**(Fer. 3 ad Vesp.)**
141 *Voce mea...*	**(Fer. 6 ad Vesp.)**
142 *Domine, exaudi...*	**(Fer. 6 ad Laudes.)**
A Prime, Psaumes :	
87 *Domine Deus...*	(Sabb. ad Compl.)
27 *Ad te Domine...*	**(Fer. 2 ad Tertiam.)**
31 *Beati quorum...*	**(Fer. 2 ad Nonam.)**
A Tierce, Psaumes :	
37 — I *Domine, ne in furore...*	**(Fer. 3 ad Mat. III Noct.)**
37 — II *Amici mei...*	(Ibidem.)
55 *Miserere mei...*	**(Fer. 4 ad Sextam.)**
A Sexte, Psaumes :	
69 *Deus in adjutorium...*	**(Fer. 5 ad Compl.)**
84 *Benedixisti, Domine...*	**(Fer. 6 ad Laudes.)**
85 *Inclina, Domine...*	**(Fer. 6 ad Compl.)**
A None, Psaumes :	
101 — I *Domine, exaudi...*	(Sabb. ad Tertiam.)
101 — II *Tu exurgens...*	(Ibidem.)
101 — III *Respondit ei...*	(Ibidem.)

Garderies d'enfants. — *Note officielle du ministère de l'Instruction publique :*

« Les garderies organisées conformément aux prescriptions de la circulaire du 7 Août 1914 ont accueilli les enfants de tout âge, mais aujourd'hui que la rentrée régulière est effectuée, on me demande si les écoles peuvent recevoir des enfants n'ayant pas atteint l'âge réglementaire. La réponse ne saurait être qu'affirmative. Ce n'est pas à l'approche de l'hiver qu'on peut songer à laisser à l'abandon les enfants de nos soldats. Je n'ignore pas que la présence des tout petits peut jeter quelque trouble au milieu des exercices scolaires. Je n'ignore pas non plus que, dans certaines localités, la place nous fait défaut ; mais je compte sur le dévouement de tous pour surmonter ces difficultés. »

Visite aux blessés. — Dans le courant de la semaine dernière, Monseigneur l'Evêque a renouvelé sa visite aux différents hôpitaux de la ville de Quimper. En effet, presque tous les blessés des premiers convois ont déjà quitté pour leurs dépôts ou pour la

bataille et même une partie du personnel infirmier a été changée. A chacun des hospitalisés — et spécialement à ceux qui étaient accablés par la fièvre, — Sa Grandeur adressait quelques paroles de félicitation et de réconfort, reçues avec une vive reconnaissance.

Institution Saint-Vincent de Paul. — Nous sommes heureux d'apprendre que les élèves de Première et de Philosophie ont brillamment réparé en Octobre l'échec inexplicable subi aux examens de Juillet. Sept élèves de Première et six de Philosophie se sont présentés aux derniers examens et ont tous été déclarés admissibles. Un seul, un élève de Première, a échoué à l'oral. Tous les autres ont été définitivement reçus, et plusieurs avec mention honorable.

A l'examen du brevet élémentaire de la deuxième session, deux nouveaux élèves de Troisième ont été reçus, ce qui porte à onze le nombre de brevetés fournis par cette classe.

QUIMPER. — **Œuvre de N.-D. de Salut.** — La messe annuelle pour les défunts de l'Œuvre de Notre-Dame de Salut, aura lieu à Saint-Mathieu, le vendredi 6 Novembre, à 8 h. 1/2.

Après la messe, sermon et bénédiction. — Indulgence plénière.

FOUESNANT. — **Pèlerinage à Sainte-Anne de Fouesnant.** — Dimanche dernier, les paroisses du doyenné de Fouesnant se sont rendues en pèlerinage à la chapelle de Sainte-Anne de Fouesnant. Vers deux heures, les processions des sept paroisses étaient à Sainte-Anne. Un bon tiers des pèlerins put trouver place dans la chapelle, les autres durent rester dans le placître où un prêtre récita le chapelet et chanta les vêpres pendant que les mêmes cérémonies se faisaient à l'intérieur de la chapelle.

A l'issue des vêpres fut organisée la procession générale. Chaque paroisse avait sa plus belle croix ; Fouesnant avait, en outre, ses bannières et la statue de sainte Anne, celle-ci portée cette fois, et bien exceptionnellement, par des militaires. La procession se fit lentement, sous la pluie, au chant des Litanies ; mais on ne songeait pas à se plaindre du mauvais temps ; au départ, chacun l'avait prévu et accepté d'avance.

Quand la procession fut rentrée dans l'enclos de la chapelle, M. le Recteur de Clohars-Fouesnant monta sur une estrade, d'où il adressa aux pèlerins des paroles de réconfort..... Il développa principalement cette pensée : que notre meilleure arme à nous qui sommes restés au village, est la prière. Notre plus fort allié c'est Dieu, Dieu qui nous a visiblement protégés jusqu'à ce jour. « Vous l'avez compris, fidèles du canton de Fouesnant. Durant ces mois derniers, que de visites à cette chapelle vénérée, que de messes y ont été dites sur votre demande, que de secrets intimes confiés par vous à sainte Anne ! Continuez à rester unis à vos chers absents par la prière. O sainte Anne, veillez sur vos fidèles Bretons, gar-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

dez leur foi, soutenez leur courage, obtenez-nous par votre puissante intercession une victoire prochaine, décisive..... »

Le sermon fini, on rentra à la chapelle pour recevoir la bénédiction du Saint-Sacrement. Avant de congédier les pèlerins, M. le Curé les remercia d'être venus si nombreux manifester leur dévotion à sainte Anne. Il récita ensuite un *Pater* et un *Ave* pour les soldats qui nous défendent, et un *De profundis* pour ceux qui sont morts pour la Patrie.

Rumengol. — **Pèlerinage régional des Unions catholiques.** — L'empressement des membres des Unions catholiques du Léon au Folgoët sera-t-il imité par les hommes et les jeunes gens de Cornouailles ? Tout les appelle à la prière pour les chers absents appelés à l'honneur et au danger de combattre pour la France.

La Vierge n'a pas dans notre pays un sanctuaire plus vénéré, plus pieux, ni plus antique que celui de Rumengol. C'est de là pour ainsi dire qu'elle a présidé au triomphe de la religion chrétienne sur les erreurs des populations païennes de notre région. L'idée de convoquer à ses pieds les hommes et les jeunes gens disponibles pour une solennelle cérémonie de réparation et de prière sera certainement bien accueillie de tous.

Le dimanche 22 Novembre a été choisi pour ce pèlerinage que Monseigneur se fera un devoir de présider. MM. les Curés et Recteurs peuvent dès maintenant faire part à leurs paroissiens de ce projet sur lequel la *Semaine* reviendra pour donner le détail du programme de la journée.

Les prophéties ! — On lit dans les *Annales d'Ars :*

« Chaque jour, ou presque chaque jour, on nous demande la *prophétie* du bienheureux curé d'Ars ou des renseignements sur les prédictions qu'il aurait faites concernant la guerre actuelle.

» Nous déclarons une fois pour toutes :

» 1° Que la prophétie : « Les puissances européennes s'armeront les unes contre les autres, etc. », que tant de journaux ont publiée, est fausse ;

» 2° Que nous ne connaissons pas de prophéties authentiques du Bienheureux.

» Tout au plus pourrait-on dire qu'il a annoncé, sans détails, « une seconde invasion qui amènerait encore nos ennemis vers le » centre de notre territoire, mais pour aboutir, cette fois, à leur » écrasement et à leur poursuite au delà du Rhin ».

Les évêques soldats. — La *Liberté* relève que trois évêques français sont aux armées.

Tout d'abord Mgr Ruch, coadjuteur de Mgr Turinaz, évêque de Nancy, qui sert dans un corps d'armée comme aumônier en chef.

Mgr Perros, vicaire apostolique de Siam, s'est, dès la nouvelle

de la mobilisation, mis en route pour la France et l'on a, il y a déjà plusieurs semaines, signalé son arrivée à Besançon, où il attendait, sous l'uniforme de sous-lieutenant, le moment de partir pour le front.

Enfin, Mgr Moury, évêque de la Côte d'Ivoire, depuis 1909, est devenu le soldat territorial de 2e classe Moury.

Voici ce que l'on pouvait lire, au sujet du « territorial Moury », dans un récent numéro de *L'A. O. F.*, organe de la colonie de l'Afrique occidentale française :

« La mobilisation l'a trouvé à son poste et, sans hésitation, emmenant avec lui onze de ses missionnaires, l'évêque est venu tout simplement faire son devoir, en bon et vrai Français.

» Il eût pu, sans doute, faire valoir des raisons d'âge, de situation ; il eût pu solliciter des sursis, quémander des conseils de réforme, mais ces moyens répugnent à la conscience toute de droiture du soldat Moury, et, la France appelant ses enfants, sa conduite fut vite tracée. Il partit.

» Peut-être dans les rues de Dakar, rencontrerez-vous un territorial un peu gauche dans son uniforme, mais à l'allure décidée et au regard bon et franc ! Saluez-le bien bas : c'est le soldat de 2e classe Moury, l'évêque de la Côte d'Ivoire ! »

La messe dans les hôpitaux temporaires. — De nombreuses et justes protestations s'élèvent contre la décision récente de M. Millerand, ministre de la Guerre, interdisant, sous prétexte de neutralité, la célébration de la messe dans les hôpitaux temporaires qui ne « possèdent pas une chapelle régulièrement affectée au culte ». Citons ces observations si justes et si modérées de Mgr Maurin, évêque de Grenoble, à M. le général gouverneur :

« C'est à la demande de nombreux soldats blessés, des infirmiers et infirmières, et avec le bienveillant concours des directeurs des ambulances que la messe y a été célébrée, en pleine conformité d'ailleurs avec le principe de la liberté de conscience proclamé par l'article 1er de la loi du 9 Décembre 1905. L'article 2 de la susdite loi stipule, en outre, que « les dépenses relatives à des services d'aumônerie et destinées à assurer le libre exercice des cultes dans les établissements publics, tels que lycées, collèges, écoles, hospices, asiles et prisons, pourront être inscrites aux budgets de l'Etat, des départements et des communes ». MM. les aumôniers, désignés par moi et agréés par l'administration militaire, étaient heureux de pouvoir procurer gratuitement à ceux qui reviennent meurtris des champs de bataille les secours religieux dans lesquels ils trouvent, en même temps que la satisfaction du devoir accompli, un précieux réconfort. La plupart en seront désormais privés par suite d'une mesure qui atteindra douloureusement toutes les consciences catholiques à une heure où nous aurions tant besoin d'union et de paix. Vous me permettrez,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Monsieur le gouverneur, de vous adresser l'expression émue de mes regrets.

» Je prends aussi la liberté de signaler à votre attention deux autres conséquences de la mesure adoptée. La première consiste à ranger les soldats catholiques blessés en deux catégories : ceux qui, soignés dans les formations sanitaires privées ou encore à l'hôpital militaire, à l'hôpital civil, à l'asile des vieillards, pourront librement assister à la messe, et ceux qui, soignés dans d'autres établissements publics, n'auront pas la même faculté. Mais on peut alors se demander ce que devient le principe de l'égalité de tous devant la loi.

» Autre conséquence. A la Croix-Rouge française, cette association que tout le monde admire et qui est, en majeure partie, composée de membres notoirement catholiques, la plupart des infirmières devront désormais, soit renoncer à leur mission de charité auprès des blessés, soit se mettre dans la quasi impossibilité de pratiquer l'un des principaux devoirs de religion, source et soutien de leur dévouement. »

Circulaire du Ministre de la Guerre au sujet des aumôniers militaires. — Le Ministre de la Guerre vient de publier, au sujet des aumôniers militaires, une circulaire dont nous reproduisons la partie la plus importante :

« J'ai décidé que, pendant toute la durée de la guerre, les ministres des différents cultes, agréés individuellement par l'autorité militaire locale, seraient autorisés, sans avoir à justifier qu'ils y sont spécialement appelés, à pénétrer chaque jour dans les établissements hospitaliers militaires... »

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

28 Septembre. — J'aurais bien désiré commencer cette lettre en vous disant avoir eu ce matin, la Ste Messe et la Ste Communion. Hélas ! cette consolation nous est refusée par la guerre. Nous sommes trop près de l'ennemi ; défense de quitter son cantonnement ; de plus, nous n'avons qu'un seul aumônier attitré pour la brigade, et comme tous les régiments sont éparpillés, il est difficile d'être favorisé de la messe. Je tâcherai d'y suppléer par un recueillement plus profond, quelques lectures et méditations pieuses et une petite retraite du mois.

Je crois que cette journée sera plus calme. Le canon tonne à 5 kilomètres à notre droite. Devant nous, il semble que les Allemands épuisés dorment profondément dans leurs tranchées. Ils ont dû se dire hier qu'ils nous avaient anéantis, et de fait, de midi à 5 heures

les obus ont tombé et éclaté dru et sans cesse, dans le village que nous occupons. Les tranchées qui nous abritaient, tremblaient sous nos pieds. A travers les créneaux et les trous pratiqués pour les fusils, nous avons vu passer beaucoup de blessés du ...e et du ...e qui étaient en première ligne. Comme toujours ils ont été victimes des obus et des mitrailleuses.

Il y a déjà trois semaines que la ..e division tient ici sans avoir ni avancé ni reculé. Impossible de les déloger, ces Allemands. L'offensive que nous renouvelons assez souvent, si elle enlève quelques mitrailleuses à l'ennemi nous coûte trop de sang. Aussi l'on se tient ordinairement sur la défensive, et l'on repousse vigoureusement les attaques de nuit qui ont pour principal but de nous agacer et de nous tenir sur pied. Mais l'on se repose le jour, pendant que nos artilleurs tirent avec énergie. J'ai assisté par trois fois à des tirs nourris du 75 sur des aéroplanes allemands évoluant à 2.000 mètres de haut. C'est extrêmement intéressant. A chaque fois les avions ont dû faire demi-tour, et ne l'ont échappé que par miracle.

Le physique et le moral des troupes est ce que disent les journaux, excellent. Les Bretons sont à l'abri de leur plus grand ennemi, l'alcool. Ils ne s'en plaignent pas, et ils nous avouent qu'ils ne s'en portent que mieux. Je rencontre beaucoup d'esprit de foi et de sympathie parmi ces braves réservistes pour la plupart pères de famille.

Une bonne nouvelle que je vous communique en violant un peu la discrétion et l'humilité : je suis proposé pour le grade de sergent. Je m'en réjouis à la pensée de pouvoir procurer plus de gloire à Dieu, et rendre plus de services à la patrie.

Le cuisinier prévient l'escouade que la bonne soupe grasse est prête. Que tout le monde coupe son pain dans sa gamelle !... Personne ne tarde de répondre à l'appel. D'ailleurs, le cuisinier est hors ligne. C'est peut-être l'homme le plus précieux de l'escouade. Grâce à lui on a de nouvelles provisions de forces.

Je ne reçois aucune lettre depuis quinze jours. C'est une privation dont je me console en pensant qu'elle est méritoire. Priez pour que je sois plus surnaturel, bon soldat et excellent séminariste.

Y. C.

6 Octobre. — Je vous écris le cœur rempli d'allégresse. Depuis ce matin, je suis témoin de belles et grandes choses. Nous sommes au repos pour 48 heures jusqu'à ce soir 5 heures. Ce matin, pour la première fois depuis le 17 Septembre, j'ai eu le bonheur d'assister à la messe et de communier. Je suis demeuré à l'église de 6 heures à 7 h. 1/2, assistant à trois messes privées. L'une a été recommandée par le ...e pour le repos de l'âme de leurs camarades morts au champ d'honneur. Il y avait là une belle assistance de 1.500 soldats chantant de beaux cantiques, le *Credo*, puis le *Libera*, et à l'issue de la cérémonie, le « Nous venons encor du pays d'Arvor ». — La petite allocution de M. l'Aumônier a fait

Archives diocésaine de Quimper et Léon

couler bien des larmes. Pour ma part, j'étais très ému. A noter que le clocher a été bombardé et jeté à bas par les obus allemands, et les décombres ont enseveli beaucoup d'habitants réunis là pour prier. Mais les projectiles ont laissé intact le maître-autel et, à droite de la table de communion, une belle statue de Jeanne d'Arc. La Bienheureuse se dresse dans un geste de fierté, face à la direction des ennemis, et les yeux et le bras vers le ciel, elle semble implorer la pitié de Dieu pour le doux pays de France.

A 9 heures nous avons eu la même réunion pour le ...e. Bien que prévenus à la dernière heure, officiers, sous-officiers et soldats sont accourus nombreux A l'issue de la cérémonie, beaucoup de soldats se sont confessés. Nous voici encore remplis de force morale pour retourner au feu. Nous réoccupons nos tranchées, dès cette nuit. Avant d'entendre le sifflement des balles et le vacarme des obus, nous entendrons les cantiques mélancoliques que tous les soirs, vers 7 heures, les Allemands chantent dans les tranchées, en guise de prière. C'est le seul bien et le seul service qu'ils nous rendent, car ils chantent avec beaucoup de goût et d'âme.

Je me suis muni de quelques livres d'une école de garçons où les obus ont aussi fait de la destruction. Je serai ainsi en garde contre l'oisiveté à craindre dans nos tranchées pendant le jour, où les fantassins ennemis nous laissent ordinairement tranquilles, et en même temps j'empêcherai mon intelligence de se rouiller. J'étais loin de penser trouver autant de loisirs pour étudier pendant la guerre. Dieu soit béni de cette consolation ! Y. C.

12 Octobre. — Cette bataille de l'Aisne ne se décide pas à finir. Voilà déjà longtemps que nous logeons dans la terre. Quand donc sortirons-nous de nos tranchées pour nous dégourdir les jambes ?... J'ai dû interrompre la campagne pendant une dizaine de jours, par suite d'une indisposition ; j'ai été me faire soigner à Arcachon et j'ai regagné ensuite le ...e au lieu du ...e auquel j'appartenais auparavant... La vie n'est pas trop dure maintenant ; plus de marches fatigantes, plus de mouvements sous le feu de l'ennemi, et, par suite, ravitaillement plus régulier. Il ne reste plus que l'ennui des tranchées, puis la fraîcheur des nuits ; et encore le temps est maintenant superbe ; que sera-ce quand viendront les pluies ?... Priez pour nous. J. P.

12 Octobre. — Dans cette église que représente ma carte postale nous avons pendant cinq jours dit la messe tous les matins grâce à l'obligeance de M. le Curé qui, pour tout préparer, se levait tous les jours à 4 heures. Dans la journée nous allions faire de petites causettes avec lui, et il nous mettait au courant des nouvelles. Depuis trois jours, nous sommes venus à 2 kilomètres de l'autre village, et nous avons trouvé les ambulances ainsi que notre aumônier, M. B... C'est lui qui nous a appris la mort de M. de Mun. Il se dépense beaucoup, visitant les blessés, chantant des services,

faisant des enterrements, donnant les bénédictions du Saint-Sacrement.

G. P.

16 Octobre. — Nous sommes au repos depuis plusieurs jours et tous les soirs nous faisons le mois du Rosaire : chapelet, cantiques, bénédiction. Les chants sont très beaux, exécutés par des prêtres que dirigent le maître de chant de l'école Saint-Louis de Lorient et le directeur de la maîtrise d'Auray. Malgré tout, je leur préférerais d'autres chants, vous savez lesquels... ceux de chez nous...

G. P.

18 Octobre. — Nous étions à..., près d'une ville très industrielle, depuis la veille au soir. Auprès des maisons coule un ruisseau assez large, plus large que l'Odet, car il est bordé de prairies marécageuses ; et de chaque côté monte une côte dénudée, terminée par une crête droite, très longue, sans coupure. C'est vous dire que notre situation dans le village était très périlleuse. Arrivés à la faveur de la nuit, nous aperçumes dès le matin que l'un des coteaux était occupé par les Allemands, qui faisaient pleuvoir sur le village une grêle ininterrompue de balles, pendant que sur notre droite les obus tombaient sur..... sans discontinuer. Impossible de reculer pour se mettre à l'abri derrière la crête opposée. Pouvait-on aller de l'avant, et se faire hacher devant ces séries de tranchées ? Pendant toute la matinée, nous essayâmes de nous abriter derrière les maisons. Dans l'après-midi, arrivaient les reproches de la division qui ne comprenait pas nos hésitations. (Elle était à 5 kilomètres en arrière et n'avait pas la vue exacte du terrain.) Les grosses marmites allemandes tombant sur nos abris mirent fin à nos hésitations : il fallait aller de l'avant. Et ce fut un mouvement superbe, une vision dont la guerre me laissera, je crois, peu d'exemples aussi magnifiques, que celle de nos bataillons gravissant cette côte, au pas de course, en rampant, en se défilant vers la droite ou la gauche selon qu'un petit mouvement de terrain offrait un semblant d'abri, tirant assez peu, évitant les balles, pendant que les Allemands cédant à la poussée lâchaient l'une après l'autre leurs tranchées. A la tombée de la nuit, nous étions à la crête. Nous n'avions gagné que deux kilomètres à peine, mais en réalité le village devenait sûr, la route d'évacuation pour nos blessés était libre.

F. G. *(A suivre.)*

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Le nouveau Secrétaire d'Etat de Sa Sainteté.** — Le Saint-Père vient de confier les fonctions de Secrétaire d'Etat à S. Em. le cardinal Gasparri, l'éminent juriste qui, pendant dix années, enseigna le droit canonique à l'Institut catholique de Paris.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le cardinal Gasparri a toujours témoigné la plus grande bienveillance au clergé et aux catholiques de France.

Le Cardinal Archevêque de Paris s'est empressé d'adresser au nouveau Secrétaire d'Etat l'hommage de ses félicitations et de sa respectueuse confiance.

— **Nominations.** — Le Souverain Pontife a nommé le cardinal Merry del Val secrétaire du Saint-Office et le cardinal Giustini préfet de la Congrégation des Sacrements. On sait que la Congrégation du Saint-Office est la première des Congrégations et que, comme pour celle de la Consistoriale, le cardinal qui la dirige porte le titre de secrétaire, le Pape en gardant personnellement la préfecture.

Le cardinal Ferrata avait succédé comme secrétaire du Saint-Office au cardinal Rampolla.

— **Le Pape et nos prisonniers.** — On sait que depuis son avènement au trône pontifical, le nouveau Pape Benoît XV a tenu à profiter de plusieurs circonstances pour témoigner de ses sentiments hautement favorables à la cause française. La dernière manifestation qui nous en est donnée ne sera pas la moins commentée. Nous savions, en effet, que le Pape venait de charger l'Archevêque de Cologne, le cardinal Hartmann, d'une mission spéciale auprès de l'empereur d'Allemagne. Aux termes de la communication qui lui était faite, le Kaiser était prié par le Souverain Pontife d'avoir à prendre des mesures telles que tous les prêtres français ou appartenant aux puissances alliées qui seront faits prisonniers fussent traités dans les prisons allemandes avec les égards réservés d'habitude aux officiers.

Cette démarche a été couronnée de succès et le cardinal Hartmann a pu en annoncer l'issue favorable au Pape qui lui en a exprimé sa satisfaction par la lettre suivante publiée par l'*Observatore romano*.

« A Notre cher fils,

salut et bénédiction apostolique.

» Nous avons reçu de vous la bonne nouvelle que sa Majesté l'empereur d'Allemagne, accédant à vos prières, a décidé que les prêtres de Dieu appartenant aux armées françaises, prisonniers en Allemagne, seront traités comme officiers de l'armée.

» En vérité, en ce moment de grande amertume où toute l'Europe, dévastée par le fer et le feu, est rougie du sang des chrétiens et où Notre âme est atteinte d'une douleur indicible, vos paroles Nous ont été d'un grand réconfort ; Nous avons compris par cette nouvelle combien votre âme a été inspirée d'amour envers tous ceux qui vous sont liés par des liens sacerdotaux.

» Nous sommes également persuadé que votre charité ne s'étendra pas seulement aux prêtres français, mais, autant qu'il est possible, à tous les autres prisonniers, sans aucune distinction de religion ou de patrie, qui sont détenus dans votre pays. Que votre charité

s'exerce principalement envers tous les malades et blessés, de façon que leurs souffrances soient atténuées et qu'on puisse pourvoir à leur salut spirituel : cette œuvre de charité, si elle est obligatoire pour tous les hommes, appartient surtout aux ministres de Dieu et à tous les autres hommes de religion. Nous avons donc confiance que votre exemple sera imité par tous ceux qui glorifient le nom chrétien, surtout les évêques et les prêtres catholiques, et qu'il en sera ainsi, non seulement en Allemagne, mais partout où arriveront des prisonniers, et surtout s'ils sont malades ou blessés. »

Nul doute que cette démarche et cette sollicitude du Saint Père pour nos prisonniers, prêtres et laïques, ne retentissent profondément dans le cœur des familles si éprouvées par cette terrible guerre.

NANTES. — **Le sacre de Mgr l'Evêque.** — Mgr Le Fer de la Motte, évêque de Nantes, devait recevoir la consécration épiscopale le 6 Septembre dans la chapelle des Cordeliers de Dinan, des mains de Mgr Morelle, évêque de Saint-Brieuc. A cause de la déclaration de guerre, la cérémonie avait été renvoyée à une date ultérieure. Les hostilités se prolongeant, le sacre ne peut, sans graves inconvénients pour le diocèse, être différé plus longtemps. Mgr Le Fer de la Motte, par lettre du 20 Octobre, a fixé la cérémonie au 5 Novembre, à 9 heures du matin. Elle aura lieu dans la cathédrale de Nantes. L'évêque recevra la consécration des mains de son métropolitain, Mgr Nègre, archevêque de Tours, qui aura comme assistants NN. SS. les évêques de Vannes et de Saint-Brieuc.

Mgr Duparc doit assister à la cérémonie.

PARIS. — **Le cardinal Amette proteste à la face du monde.** — On lit dans la *Semaine religieuse de Paris* :

« Dimanche, 11 Octobre, à midi et demi, des avions allemands ont jeté sur Paris vingt bombes, qui ont tué quatre personnes inoffensives et fait un bon nombre de blessés.

» Trois de ces bombes ont été lancées, avec intention évidente, sur l'église métropolitaine de Notre-Dame ; l'une d'elles y a causé de notables dégâts et eût pu y déterminer un grave incendie.

» Nous avons le devoir de protester contre ces violences barbares et criminelles, que ne peut excuser aucune nécessité militaire. *L'attentat dirigé contre la vénérable basilique constitue un sacrilège que nous dénonçons à la réprobation du monde chrétien.*

» Léon-Adolphe, cardinal AMETTE,
» *Archevêque de Paris.* »

Mort de l'évêque de Gap. — Mgr Berthet, évêque de Gap, est mort dimanche soir, des suite d'un refroissement contracté au cours d'une visite aux blessés militaires dans les hôpitaux de Gap.

Mgr Prosper-Amable Berthet était né à La Grave-en-Oisans

 Archives diocésaines de Quimper et Léon

(Hautes-Alpes), le 27 Février 1838. Curé-archiprêtre de Serres en 1884, il fut nommé par décret du 24 Avril 1889 au siège de Gap, devenu vacant par la mort de Mgr Blanchet. Il était universellement estimé et aimé dans le pays. Le 25 Juin 1911, le vénérable prélat avait célébré le cinquantième anniversaire de sa prêtrise : Dieu l'a rappelé à lui en la vingt-cinquième année de son épiscopat ; il avait été, en effet, consacré le 1er Août 1889 par le cardinal Guibert, qui mourait quinze jours après. Nous le recommandons aux prières de nos lecteurs.

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARC'H

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1ères côtes de Bordeaux) et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).

Vins de Bordeaux authentiques
et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

Agent gén[l] de Bretagne : M. EMILE DANTEC, 38, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX

Avis.

Loin de profiter des circonstances pour majorer ses prix, la **Maison J. CHENADEC,** *dans le but de conserver quelques ouvriers chargés de famille, consentira une remise aux personnes qui feront un achat au comptant, jusqu'à épuisement du stock des marchandises en magasins.*

Pour l'obtenir, il faudra se réclamer de la Semaine religieuse.

J. CHENADEC,
Ameublement, Quimper.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

20e ANNÉE. Vendredi 6 Novembre 1914. N° 45.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Pour les victimes de la guerre ; Auxiliaires ; Avis ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Apostolat de la Prière ; Mort au champ d'honneur ; Avis de service ; Prêtres prisonniers ; Le pèlerinage des hommes à Rumengol ; Le service religieux dans les hôpitaux temporaires ; Nouvelle circulaire de M. Millerand ; Nos prêtres soldats (suite).

III. — Chronique générale : Rome : Le Pape et la France ; A Montmartre ; Pensée.

IV. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 8 Novembre. — XXIIIme Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert. A la messe, mémoires du jour octave de *Tous les Saints* et des Quatre Saints Couronnés.

Vêpres du suivant, mémoires du Dimanche et de l'Octave de Tous les Saints.

Lundi, 9. — Dédicace de l'archibasilique du Saint-Sauveur. Double de 2e classe. Blanc.

Mardi, 10. — S. André Avellin, Confesseur. Double. Blanc.

Mercredi, 11. — S. Martin, Evêque. Double. Blanc.

Jeudi, 12. — S. Martin Ier, Pape, Martyr. Semi-double. Rouge.

Vendredi, 13. — S. Didace, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Samedi, 14. — S. Josaphat, Evêque, Martyr. Double. Rouge.

Dimanche, 15. — XXIVme Dimanche après la Pentecôte. DÉDICACE de l'église cathédrale et de TOUTES LES ÉGLISES consacrées du diocèse. Double de 1re classe.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Sizun..... du 5 au 10 Novembre.
Pont-Croix..... du 11 au 15 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Pour les victimes de la guerre. — Nous exhortons MM. les Curés et Recteurs à chanter, au jour qui leur paraîtra le mieux convenir dans le courant de ce mois, un service solennel pour le repos des âmes des soldats tués à l'ennemi, ou décédés dans les hôpitaux et ambulances. Ils inviteront leurs paroissiens à y assister nombreux.

II. Auxiliaires. — Nous avons nommé :

A Saint-Sauveur de Brest. MM. Le Beux, vicaire à Guipavas ;
Ploudiry . . . . . Corre, vicaire à La Martyre.

III. Avis. — M. Le Supérieur du Grand Séminaire prie MM. les Curés et Recteurs du diocèse de vouloir bien lui faire connaître, dès qu'ils la sauront eux-mêmes, la décision de l'autorité militaire, au sujet de leurs jeunes paroissiens qui devaient entrer, cette année, au Grand Séminaire.

IV. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos éternel de l'âme de M. Bescond, vicaire à Plounéour-Ménez, mort au champ d'honneur, le 27 Août.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 8 Novembre :* Messes à 6, 7, 8 et 9 heures. Grand'messe à 10 heures. Messe militaire à midi.

A 6 h. 3/4, réunion de la Congrégation des Demoiselles.

A la messe de 9 heures, demandée par l'œuvre du Souvenir Français, Monseigneur l'Evêque prendra la parole. Chant de l'absoute.

La grand'messe de *Requiem*, à 10 heures, pour les défunts privés du bienfait des fondations dont une loi inique les a dépouilles, sera précédé du chant d'un service solennel à la même intention et suivie du *Libera*.

Vêpres à 2 h 1/2 suivies des prières pour le temps de la guerre et de la bénédiction du Saint-Sacrement.

Le soir, à 8 heures, réunion bretonne, sermon, bénédiction.

Mardi 10 : A 9 heures, service et messe pour les Evêques et Chanoines défunts.

Vendredi 13 : Confession des enfants qui n'ont pas encore fait la communion.

N. B. — Tous les jours, à 8 heures du soir, prière pour la France et pour les soldats, bénédiction du Saint-Sacrement.

— Église de Saint-Mathieu. — Pour le 1er vendredi du mois, tout comme à l'ordinaire, les hommes, pour la réunion du soir, ont leur place réservée.

Dimanche 8 : 7 heures, réunion, messe et communion générale des jeunes filles associées du Sacré-Cœur.

La grand'messe sera pour les Trépassés, suivie d'une absoute solennelle, en expiation de l'injustice criante commise par le vol des Fondations.

A 11 h. 1/2, messe pour les soldats.

Mardi : 7 h. 1/2, messe recommandée pour la France par la Ligue patriotique des Françaises.

Tous les soirs, à 8 heures, prières pour la France.

Apostolat de la Prière. — Avis. — La Direction de l'Apostolat de la Prière nous fait savoir que les communications avec Tournai étant coupées, il lui est impossible d'obtenir les adresses des abonnés aux *Messagers du Cœur de Jésus* ou du *Cœur de Marie* et aux *Billets mensuels*. M. le chanoine Quéinnec, directeur de l'Œuvre dans le diocèse, prie donc de vouloir bien lui indiquer, le plus tôt possible, ces adresses qu'il fera parvenir, lui-même, à la Direction.

Mort au champ d'honneur. — M. BESCOND, Jean-Pierre. — La mort de M. Bescond a été annoncée en ces termes, à Monseigneur, par M. le Recteur de Plounéour-Ménez :

« Le 29 Octobre 1914.

» Monseigneur,

» J'ai la douleur de vous annoncer la mort de M. Bescond, mon vicaire : un avis officiel du 19e Régiment nous la fait connaître à l'instant : il a été tué à l'ennemi, à Bapaume, le 27 Août. Depuis le 15 Août nous n'avions pas reçu de ses nouvelles : plusieurs assuraient qu'il était tombé au champ d'honneur, mais nous n'en avions aucune certitude, malgré tous les renseignements demandés et nous espérions encore : malheureusement notre crainte ne s'est que trop réalisée. Nous perdons en lui un bon confrère : c'était un homme de devoir en tout, un prêtre pieux, laborieux, zélé, d'une régularité parfaite, d'une conscience très délicate, très dur pour lui-même. Avant de partir il avait mis ordre à ses affaires et fait son testament. »

D'autre part nous recevons sur M. Bescond les renseignements suivants :

« Né à Lampaul-Plouarzel, prêtre de 1911, M. J.-P. Bescond fit ses études à Lesneven. Comme plus tard au Grand Séminaire, à Bon-Secours et dans le ministère, il fut, pour tous ceux qui le connurent, un sujet d'édification par sa piété, son zèle et son culte de la règle. Travailleur infatigable, le souci de l'étude semblait ne le quitter jamais et lui faisait un visage un peu froid. Il avait pourtant un grand cœur qui se faisait vite sentir à quiconque l'approchait et qui lui attira rapidement l'estime et l'affection de la population. Tout faisait présager un ministère fécond de sa part.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» L'ordre de mobilisation l'a trouvé souriant, confiant dans la victoire et escomptant un prompt retour. Il répondit joyeux à l'appel, et, après avoir une dernière fois salué sa paroisse natale, il se mettait le 3 Août au service de la Patrie. Il nous écrivit quelques jours après, du Blanc-Mesnil : sa lettre témoignait un admirable sang-froid, une sollicitude touchante pour les paroissiens de Plounéour qui l'accompagnaient et une soumission généreuse à la divine Providence.

» L'annonce officielle de sa mort, la première et seule parvenue jusqu'ici à Plounéour, est bien laconique : « Caporal Jean-Pierre Bescond, du 219e d'infanterie, mort le 27 Août à Bapeaume, tué à l'ennemi ». Elle nous est arrivée avant-hier, confirmant les rumeurs apportées des champs de bataille par les compagnons de combat de celui que nous pleurons.

» Il fut frappé d'une balle au front et de deux autres à la poitrine. Plus d'un affirme qu'il est mort en héros, dans une reconnaissance très dangereuse pour laquelle il s'était fait désigner, en remplacement d'un paroissien père de famille. Homme de devoir, prêtre d'un zèle accompli, il ne pouvait être moins que brave, et ce trait d'héroïsme n'étonnera nul de ceux qui l'ont connu. »

***

Avis de service. — Un service solennel sera chanté pour le repos de l'âme de M. Bescond, à Plounéour-Ménez, le jeudi 12 Novembre, à 10 heures.

R. I. P.

Prêtres prisonniers. — Monseigneur a reçu de Minden (Westphalie), une carte postale ainsi libellée :

« Quatre prêtres de votre diocèse : Kerhervé, Séité (Mathieu), Picart (Jean), Abhervé-Guéguen, et un diacre, Bihan (Louis), prisonniers de guerre en Allemagne, sont heureux de vous faire savoir qu'ils sont en bonne santé et se recommandent à votre souvenir et à vos bonnes prières. »

Le pèlerinage des hommes à Rumengol, *le 22 Novembre 1914.* — Voici le programme de cette journée de piété, de pénitence et de réparation, à laquelle, sous la direction et la présidence de Monseigneur l'Evêque, prendront part tous les membres de nos Unions Paroissiales, de nos Associations de Chefs de Famille et de nos Œuvres de Jeunesse.

Vers 8 h. 1/2, messe de communion générale.

A 10 heures, grand'messe célébrée par M. le chanoine Alfred Le Roy, directeur diocésain des Œuvres. Sermon breton par M. Gouzard, recteur de Loperhet.

A 1 heure, heure d'Adoration, sous la direction de M. le chanoine A. Le Roy.

A 2 heures, vêpres solennelles, procession, allocution de Monseigneur l'Evêque et bénédiction du T. S.-Sacrement.

Messieurs les Curés et Recteurs voudront bien annoncer à toutes les messes des dimanches 8 et 15 Novembre ce pèlerinage auquel ils inviteront tous les hommes à prendre part. Il sera bon que tous les groupes paroissiaux soient organisés sous la direction des présidents des Unions paroissiales et, autant que possible, se rallient autour de leurs bannières et de leurs croix de procession.

Les pèlerins se feront un devoir d'offrir leurs fatigues et leurs pénitences en union avec les souffrances et les privations de leurs fils et de leurs frères sur les champs de bataille ; et, pour rendre leurs supplications plus puissantes et plus méritoires auprès de Dieu avec l'intercession de Notre-Dame, Monseigneur l'Evêque recommande vivement à tous de s'abstenir de toute boisson fermentée pendant tout le cours du pèlerinage.

Nous donnons ici l'horaire des trains dans les deux directions, à l'aller et au retour. S'il est possible d'obtenir que les trains fassent arrêt au quai d'embarquement de la maisonnette 543, en face de Rumengol, nous le ferons connaître par un avis de la *Semaine religieuse.*

Train de Quimper : Quimper, 4 h. 52 ; Quéménéven, 5 h. 32 ; Châteaulin, 6 h. 13 ; Pont-de-Buis, 6 h. 33 ; Quimerc'h, 6 h. 55.

Train de Landerneau : départ, 5 h. 45 ; Dirinon, 6 h. 38 ; Daoulas, 7 h. ; Hanvec, 7 h. 26.

Train vers Quimper : Quimerc'h, 20 h. 16 ; Pont-de-Buis, 20 h. 34 ; Châteaulin, 20 h. 55 ; Quéménéven, 21 h. 33 ; Quimper, 22 h. 10.

Train vers Landerneau : Hanvec, 17 h. 10 ; Daoulas 17 h. 38 ; Dirinon, 18 h. 24 ; Landerneau, 18 h. 50.

Le service religieux dans les hôpitaux temporaires. — A la suite de la circulaire de M. Millerand, Mgr Morelle, évêque de Saint-Brieuc, vient d'adresser à M. Poincaré l'éloquente lettre suivante. Nos lecteurs la liront avec d'autant plus d'intérêt que le Ministre de la Guerre, cédant aux protestations qui s'élevaient de toutes parts a, par une nouvelle circulaire que nous donnons plus loin, levé l'interdiction dont on se plaignait :

« Saint-Brieuc, le 25 Octobre 1914.

» Monsieur le Président,

» Une mesure vient d'être prise, dans ma ville épiscopale, qui jette la consternation dans nos chrétiennes familles et émeut douloureusement nos chers blessés. En vertu d'une circulaire ministérielle, les oratoires ouverts dans quelques-unes de nos formations sanitaires sont supprimés. Pour accomplir le devoir dominical et puiser dans la réception des sacrements le réconfort moral qu'appellent leurs convictions religieuses et leurs cuisantes blessures, nos blessés catholiques, — l'immense majorité — doivent se rendre à l'église paroissiale. Mais combien en sont physiquement empêchés ! Et quant à ceux qui peuvent s'y traîner, appuyés sur une béquille ou soutenus par un bras compatissant, ils forment un cor-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tège lamentable dont la vue met des larmes dans les yeux et fait monter aux lèvres des protestations difficiles à réprimer. Quelle est la mère qui ne songe, en les voyant, au fils qu'elle a si généreusement donné au pays, confiante dans la pleine liberté qui serait laissée à la satisfaction des sentiments religieux qui sont chez lui un héritage de famille et qui décuplent son courage ? Nos blessés eux-mêmes, si braves, si patriotiques, si disciplinés, sentent vivement la cruauté du traitement qui leur est infligé. Le sacrifice qu'on leur a demandé, et qu'ils ont fait si joyeusement, est assez grand, leur semble-t-il, pour mériter quelques compensations. Leur sang versé vaut bien une messe. La guerre a pour leurs pauvres corps des rigueurs suffisantes pour que les tortures soient épargnées à leur conscience de chrétiens.

» Autour de ces lits, qu'en dépit de toutes les attentions la souffrance rend si durs, vous ne l'ignorez pas, Monsieur le Président, tout un monde de tendresse et de dévouement s'empresse : religieuses qui ne se souviennent plus que du blessé, à travers les plaies duquel elles voient la France couverte de sang ; dames de la Croix-Rouge, dont chacun admire l'abnégation et l'endurance ; infirmières bénévoles dont la pensée inquiète est au front, tandis que leur main prodigue les soins au blessé dans lequel leur cœur tremble de discerner les traits si chers du blessé de demain. C'est encore à la source qui jaillit de nos autels que ce monde, qu'il faut encourager, va alimenter son dévouement. C'est pourquoi il s'unit à nos chers blessés pour réclamer son oratoire. L'église est trop loin de ces couches douloureuses qui l'enchaînent pour qu'en s'y rendant il y trouve l'apaisement.

» La faveur qu'ils réclament — en vérité est-ce une faveur ? — n'est ni exhorbitante ni séditieuse. L'Eglise, dont ils sont les fils, est respectueuse de la liberté d'autrui, et il ne viendra à l'esprit d'aucun de ses ministres de tenter la moindre pression sur la conscience des blessés d'un culte différent. Attenter aux lois du pays n'est pas moins éloigné de leur esprit. Au surplus, leurs revendications, en l'espèce, ne sont-elles pas en conformité avec la pensée du législateur du 9 Décembre 1905 ? L'article premier de la loi qui porte cette date ne proclame-t-il pas le principe de la liberté de conscience ? Et l'article suivant n'autorise-t-il pas l'inscription au budget de l'Etat de certaines « dépenses relatives à des services d'aumônerie et destinées à assurer le libre exercice des cultes dans les établissements publics, tels que *hospices* (etc.) ? » L'exercice gratuit et discret du culte catholique — j'emploie ce mot pour bien montrer qu'il ne saurait être ici question d'aucun prosélytisme intempestif — serait-il vraiment en opposition avec l'esprit du législateur ? En tous cas, les pouvoirs publics n'ont-ils aucun moyen de valider ce qui serait irrégulier ? Des temps exceptionnels autorisent des mesures exceptionnelles. Nous en avons la preuve tous les jours. Et si jamais une exception peut être justifiée, n'estimez-vous pas, Monsieur le Président, que c'est bien dans le cas qui nous occupe ?

» Ces réflexions, je les ai recueillies sur toutes les lèvres. J'en ai réprimé l'explosion. J'ai dit au blessé : « Taisez-vous, l'armée » est la grande silencieuse ». A la Religieuse : « Priez, c'est votre » rôle, et la prière est puissante ». Aux infirmières de tout rang : « Espérez, car en France le désir des mères, des épouses et des » filles sera toujours chose sacrée » ; et à tous : « Je serai votre » voix ».

« Et, comme la chose en vaut la peine, comme elle est d'ordre général, c'est à vous, Monsieur le Président, que je viens respectueusement faire entendre cette voix et adresser ma requête. On a dit de vous, avec raison, que vous êtes un grand Français ; vous êtes Lorrain aussi, ce qui n'est pas fait, aujourd'hui surtout, pour infirmer le Français. En un jour mémorable, et qui vous créait de grands devoirs, en même temps qu'il vous investissait de la magistrature suprême, la France plaçait en vous sa confiance et ses espoirs. Vous aimez l'armée ; vous en avez porté noblement l'uniforme. Vos devez à nos troupes de la reconnaissance ; votre sol natal a bu leur sang abondamment, et il n'a pas dépendu d'elles que votre berceau et vos tombes ne fussent épargnés. Vous savez l'effort héroïque et glorieux de notre armée. N'en avez-vous pas parcouru le front ? Ce sont là autant de titres au succès de ma requête : ne souffrez pas, Monsieur le Président, que l'apaisement qui s'est fait instantanément dans les esprits, devant l'ennemi, s'évanouisse, et que renaisse l'oppression des âmes. Dans le sang français, qui coule à flots depuis trois mois, il y a, en abondance, du sang de prêtre et du sang de catholique Qu'il soit la rançon de la liberté des consciences. Il s'agit d'une question de haute humanité. De ces glorieux mutilés des formidables batailles qui ensanglantent notre sol, l'immense majorité est baptisée et a retrouvé, sous le feu, la foi vivante de son baptême. Pour en douter, il faudrait ne les avoir ni vus, ni entendus, et ignorer les leçons de l'ouragan de fer et de feu qu'ils ont affronté.

» Qu'à ces chrétiens les secours religieux ne soient pas parcimonieusement mesurés ; qu'il n'y ait pas, parmi eux, des privilégiés et des déshérités selon l'hôpital où les conduisent les hasards du service sanitaire ; que devant leurs yeux le crucifix les aide à supporter leurs souffrances ; qu'à portée de leur cœur soit l'hostie qui fortifie, et à portée de leurs organes l'huile qui trempe et purifie. Je vous le demande au nom de la France catholique qui a droit et mérite d'être écoutée.

» Je n'ignore pas les tempéraments que la Constitution apporte à l'exercice de votre haute magistrature, mais je sais aussi de quel poids votre sagesse et votre patriotisme pèsent dans les conseils du gouvernement.

» Autrefois, quand un attentat était commis contre les droits d'un sujet, d'instinct, celui-ci disait : « Si le Roi le savait ! » Vous êtes le chef de l'Etat. Une liberté vient d'être violée, dans des conditions particulièrement douloureuses, et quelle liberté ! Vous le savez. Le souffrirez-vous ?

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'hommage de mon profond respect.

» † JULES-LAURENT,

» *Evêque de St-Brieuc et Tréguier.* »

Nouvelle circulaire de M. Millerand — « Il résulte de divers rapports qui me sont récemment parvenus, que mes circulaires antérieures du 1er et du 14 Octobre 1914, relatives à la célébration des cérémonies religieuses dans les hôpitaux militaires n'ont pas été interprétées dans toutes les régions d'une manière uniforme. Il importe en conséquence d'en préciser le sens ; l'objet de ces circulaires comme des règlements auxquels elles se référaient, a été d'assurer le respect absolu de la liberté de conscience, notamment en interdisant les cérémonies cultuelles collectives là où par les conditions matérielles dans lesquelles elles sont organisées et célébrées elles comportent en fait l'obligation pour les militaires hospitalisés d'y assister et revêtent ainsi le caractère de manifestations portant à la fois atteinte à la neutralité de l'Etat en matière confessionnelle et au droit individuel.

Les prescriptions de ces circulaires doivent être strictement observées. Mais elles ne sauraient en aucun cas avoir pour résultat de priver les blessés ni les membres du personnel hospitalier attaché aux formations sanitaires de la faculté de pratiquer leur culte ou de recevoir des secours religieux dans les mêmes conditions où ils pourraient le faire s'ils étaient dans leurs foyers. Ils ont à cet égard la même pleine et entière liberté.

Dans le même esprit qui a déterminé le gouvernement à rétablir, pour la durée de la guerre, les services d'aumônerie à bord des navires de la flotte, je ne vois pas d'objection à ce que lorsqu'un établissement sanitaire paraît trop éloigné des lieux publics cultuels pour que les militaires hospitalisés puissent pratiquement en suivre les offices, des ministres des diverses religions, qui en exprimeraient le désir, soient mis à même d'assurer à l'intérieur de l'établissement à titre temporaire et pour les besoins du personnel hospitalisé et infirmier un service des cultes. La tenue de réunions cultuelles n'étant plus d'une manière générale et d'après les dispositions combinées soumises à aucune autorisation administrative ou déclaration préalable, la convenance de laisser organiser des services temporaires de cette nature n'aura à être appréciée dans chaque cas que par l'autorité militaire locale chargée de la surveillance et de la discipline intérieure des formations sanitaires. Celle-ci devra d'ailleurs veiller soigneusement à ce que l'organisation qui sera éventuellement adoptée pour la célébration d'offices religieux dans les hôpitaux visés au précédent paragraphe ne comporte l'affectation exclusive et permanente à l'usage du lieu de culte d'aucune salle nécessaire au besoin de l'établissement hospitalier.

J'ai enfin à peine besoin d'indiquer que les offices funèbres nécessités par les obsèques des militaires décédés dans les formations sanitaires peuvent être librement célébrés dans tous les hôpitaux sans qu'aucune autorisation particulière doive intervenir à cet effet.

Vous voudrez bien, d'ailleurs, partout où ce sera nécessaire, vous mettre d'accord avec les représentants autorisés des trois grandes associations d'assistance aux blessés pour assurer l'application de cette circulaire dans l'esprit de concorde, de modération et de tolérance qui les dicte et qui doit en toutes circonstances commander vos actes comme il inspire les décisions du gouvernement.

Je vous prie de donner connaissance de la présente circulaire au personnel du service de santé placé sous vos ordres.

Signé : A. MILLERAND. »

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

12 Octobre. — Ce matin, après la messe, en compagnie de mon escouade et de quelques autres Bretons, nous avons rendu visite au cimetière où reposent les restes d'une centaine de camarades de différents régiments. Nous nous sommes recueillis et découverts pour réciter en commun, un *Ave* et un *De profundis* pour nos braves !

Et maintenant, nous voici de nouveau équipés, prêts à regagner nos tranchées. On parle d'une attaque générale sur le front. Notre repos n'a été que de 40 heures, et nous venions de passer deux jours et trois nuits en première ligne, à 800 mètres de l'ennemi. Nous avons vu arroser le secteur ennemi de 1 kilomètre face à notre compagnie, de 100 obus. C'était épouvantable ! On voyait sauter en l'air des arbres, des fusils, des sacs et... des Allemands. Mais ils ne furent pas complètement délogés, comme l'ont prouvé une patrouille faite après le feu, et l'attaque furieuse du soir, entre 9 heures et 11 heures, pendant laquelle chacun dans notre compagnie a tiré 150 cartouches, mais sans viser ! A 11 heures du soir, j'ai conduit une patrouille à 400 mètres de nos tranchées, avec mission de ramener un blessé et de fouiller les morts allemands. Nous n'avons rien trouvé et trois balles seulement ont sifflé autour de nous. Les sentinelles allemandes veillaient mal, car il faisait clair de lune. Pourtant notre tournée n'a pas été inutile, puisque nous avons pu ramasser deux morts, du ...e et du ...e restés depuis huit jours sur le champ de bataille. Le lendemain matin, à la faveur de la brume, nous avons ramassé cinq autres, puis aussi religieusement que nous avons pu, nous les avons enterrés. Nous avons orné leur tombe et prié pour eux.

Y. C.

18 Octobre. — J'ai appris la mort de... Que Dieu ait leur âme. Il se peut qu'un jour ou l'autre mon tour arrive. A la grâce de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Dieu. En attendant, je laisse couler les jours que Dieu fait, et supporte de mon mieux les rigueurs de la guerre. Depuis quelques jours, les gros Teutons sont plus calmes et nous donnent la paix. Il faut dire que nous l'avons achetée chaudement. La semaine dernière, ils nous bombardaient, à une heure du matin, mettant le feu aux maisons du village que nous occupions. La petite église où j'avais eu le bonheur de célébrer la messe, le dimanche précédent, tombait elle-même sous leurs coups. Nous pouvons maintenant contempler les ruines encore fumantes des demeures qui ne sont plus. A notre tour nous avons mis en action nos fameux 75, et ma foi ! le travail a été bon, excellent même... Mon salon de réception se trouve dans une tranchée. J'y reçois à toute heure du jour et de la nuit.

S. J.

18 Octobre. — Je viens d'apprendre que la maison ouvre à moitié ses portes pour recevoir une partie de ses élèves. Je m'en suis réjoui et n'ai qu'un regret, c'est de ne pouvoir quitter la terre picarde pour aller retrouver le pays, dont je commence à avoir la nostalgie. Je ne suis pourtant pas découragé, loin de là ! Comme tous les autres, je croyais bien que la guerre serait terminée fin Septembre, j'avais fait de gaieté de cœur le sacrifice de mes vacances. Mais je commence à croire qu'on nous reverra en Bretagne à Pâques ou peut-être seulement à la Trinité. A la volonté de Dieu !

Depuis que nous sommes ici, c'est-à-dire depuis une quizaine, je suis transformé en bon curé de campagne. Mes paroissiens sont des plus fidèles à assister aux offices que j'ai organisés et les ..... ne verront pas d'ici longtemps leur église aussi pleine aux grand' messes du dimanche, aux vêpres et surtout aux exercices du mois du Rosaire.

C'est une petite compensation que Dieu nous donne à la privation de toutes ces bonnes choses que l'on apprécie surtout quand on ne les a plus. Jusqu'ici nous courions les grands chemins, et de nous arrêter dans ce petit pays où nous sommes relativement tranquilles nous fait l'effet d'une halte dans une oasis. Combien de temps resterons-nous encore ici ? On ne peut le savoir. Les Français se sont décidés à combattre leurs ennemis avec leurs propres armes. L'attaque brusquée avait produit si peu d'effet qu'il ne restait plus qu'à s'arrêter à la tactique de l'ennemi, et désormais c'est dans les tranchées qu'on se bat des deux côtés. C'est un combat de taupes. Le résultat, appréciable pour moi, c'est qu'il y a peu de blessés et peu de morts. On n'avance pas beaucoup, mais on ne recule pas non plus, et comme il semble admis que celui-là sera vainqueur qui tiendra le plus longtemps, j'ai de plus en plus confiance dans la victoire. Nous avons d'ailleurs reçu ces jours-ci de gros canons, des 105 et des 120 long, et ainsi la lutte entre les deux artilleries se fera à notre avantage. Notre 75 était déjà merveilleux et faisait « du bon travail », comme disent les artilleurs, mais il ne portait pas assez loin pour atteindre les marmites allemandes, tandis que le 105 peut porter à 14 kilomètres et demi.

L'arrivée de ces gros canons a eu surtout pour effet de donner plus de confiance à nos soldats, que les obusiers allemands continuent à impressionner, grâce à leur bruit assourdissant.

H. B.

La *Croix-Blanche* dans les tranchées. — Lettre d'un séminariste-soldat :

20 Octobre. — « Nous jouissons maintenant d'un repos relatif et pouvons dans nos tranchées faire de longues causeries. Aussi je vous prie de m'envoyer des brochures et feuilles de propagande de la Croix-Blanche en français et en breton. Les soldats, mes compagnons, sont de braves gens, mais je suis peiné de voir la joie mauvaise qu'ils manifestent lorsqu'on fait la distribution d'eau-de-vie. Plusieurs n'ont jamais entendu parler de la Croix-Blanche. Je veux qu'ils la connaissent. »

C.

L... (Marne), 20 Octobre. — Je ne puis vous envoyer une vue de L... Les Allemands ont tout enlevé par ici. Ils ont cependant ménagé les habitations, et les vignobles aussi, dans l'intention, sans doute, de pouvoir en profiter l'année prochaine. Mais j'aime à croire qu'ils ne reviendront pas de si tôt... Les obus de leurs grosses pièces sont venus éclater au milieu de nous... Jusqu'ici pas d'accidents à déplorer. Espérons qu'ils seront bientôt délogés de leurs profondes tranchées par le feu terrible de notre artillerie... La première nuit passée ici, nos vieux troupiers ont été effrayés par la musique des obus Il a fallu leur parler énergiquement pour les garder étendus sur leur couchette, exposée à tous les vents. Ils se sont vite habitués et désormais même l'éclat des obus ennemis ne leur fait plus peur.

Je me porte à merveille et espère encore vous revoir. Priez pour moi.

J. C., *territorial.*

20 Octobre 1914. — Nous sommes toujours à S..., où les tranchées allemandes ne permettent pas d'attaque fructueuse, où les tranchées françaises, protégées de fils barbelés, arrêtent aussi les soldats du Kaiser. Combien de temps resterons-nous ici ? Nous y terminerons peut-être le mois du Rosaire, et bien que le séjour ne soit pas bien intéressant, nous ne nous plaindrons pas. Notre arrêt prolongé dans le pays de N.-D. de Brébières nous aura permis de nous retremper un peu dans la vie spirituelle. Les prêtres brancardiers et infirmiers peuvent dire la messe presque tous les jours, et le soir les soldats qui font le service de ravitaillement peuvent se croire dans leur beau pays de Bretagne quand ils se réunissent pour réciter le chapelet, chanter les Litanies et recevoir la bénédiction du Saint-Sacrement.

Je continue mon ministère douloureux, mais combien consolant ! Beaucoup des blessés que j'administre se contentent de recevoir de bon cœur les secours religieux que je leur apporte, mais parfois mon cœur est profondément ému par les remerciements

Archives diocésaines de Quimper et Léon

multipliés que quelques-uns adressent à leur aumônier. L'autre jour, un petit adjudant était tellement heureux qu'après que je l'eus confessé et extrémisé, il me dit : « Monsieur l'Aumônier, je voudrais bien vous embrasser ».

Je viens de voir un de nos anciens élèves qui souriait, malgré la balle qui lui avait fracassé le bras.

Nous sommes tout près d'Albert, où se trouve la fameuse basilique de N.-D. des Brébières. Inutile de vous dire que les Allemands ont essayé de montrer leur adresse, en bombardant ce monument de la piété picarde. Toutes les maisons qui entourent la basilique sont en ruines, mais la bonne Vierge a protégé son sanctuaire. Quelques obus ont porté, et la preuve c'est que j'ai pénétré dans la basilique par une brèche faite par l'un d'eux, mais les dégâts sont peu importants.

H. B.

22 Octobre. — La rentrée doit être faite maintenant. Qu'a-t-elle été ? Y a-t-il quelques nouveaux ? Tous les anciens sont-ils rentrés ? L'agriculture manquant de bras, je crains que quelques bons enfants n'aient été obligés de rester à la maison jusqu'à la fin des hostilités... J'espère que l'année sera bonne, malgré tout, car, sans nul doute, nos élèves tiendront à payer leur tribut à la France et sauront, pour le salut de leur pays, se gêner davantage, être encore plus dociles, moins raisonneurs ; ils sauront s'imposer des sacrifices ; dites-leur que les soldats n'ont souvent pour couchette que la terre humide, qu'ils ont à endurer toutes sortes de privations... Depuis bientôt un mois, nous sommes presque au repos, au Nord de l'Aisne. Les tranchées des lignes opposées sont à 300 mètres l'une de l'autre ; le canon gronde nuit et jour ; la fusillade a lieu surtout la nuit. Malgré tout, je puis maintenant dire la messe tous les jours dans une église où il n'y a pas de prêtre. Ah ! si vous voyiez la joie de nos bons soldats quand ils peuvent assister à la messe !... La première fois qu'ils ont entendu l'*Angelus* ici, ils se sont découverts instinctivement et nous avons récité l'*Angelus* en plein air.

Ath.

24 Octobre. — Comme je suis prêtre, le colonel me fait souvent appeler pour l'enterrement des camarades qui succombent. Les sapeurs creusent une fosse ; les soldats infirmiers cherchent et rassemblent quelques branches, des feuillages, des fleurs ; l'un fabrique une croix ; un autre prépare une bouteille pour y enfermer la courte épitaphe du défunt, qui servira quelque jour, au besoin, de pièce d'identité. Ces préparatifs terminés, je fais la levée du corps, on récite en route le *De profundis ;* puis je bénis la tombe, que l'on tapisse de verdure et de fleurs, on y descend le cadavre, bien enveloppé dans son uniforme, pendant que je récite à haute voix un *De profundis* pour le pauvre camarade qu'on enterre, et un autre pour tous les soldats tués à l'ennemi. On recouvre aussitôt le corps de feuillages et de branches fleuries, on plante la croix et on comble la fosse. Un *Pater,* trois *Ave Maria* et quelques

invocations sont récités à l'intention des combattants. Et tous les camarades un instant réunis là, remués jusqu'au fond de l'âme par cette simple cérémonie, se dispersent et retournent à leur poste de combat.

C. T.

25 Octobre. — Aujourd'hui, pour la première fois depuis la campagne, j'écris avec un porte-plume. Je suis heureux de vous envoyer une lettre plus présentable que les chiffons que j'ai été forcé de vous expédier jusqu'ici.

C'est aujourd'hui dimanche, et, comme il y a quinze jours, nous avons eu les offices religieux solennels dans notre église désolée. J'ai été particulièrement favorisé par le bon Dieu, qui m'a fait la grâce d'assister quatre fois à la messe depuis lundi, et d'y communier, aux côtés de beaucoup de soldats. Ce matin, à 7 heures, messe militaire en plein air, sur la grande place : l'autel était dressé devant le portail, et orné de drapeaux et de fleurs. Plus de 2.000 soldats étaient massés pour assister au divin sacrifice ; ils représentaient tout un corps d'armée composé de Bretons et de Méridionaux. Avec quel cœur l'on a chanté le *Credo*, l'*Ave maris stella*, « Pitié, mon Dieu, pour les soldats de France ». Après la messe, l'aumônier officiel de la 91e division territoriale nous a fait une allocution d'un quart d'heure qui nous a tous remués. J'ai rarement entendu un esprit plus clair et un cœur plus ardent parler à des soldats. Il a fait remarquer le rapprochement heureux devant le même autel et sous les armes des Bretons et des Méridionaux. Il a salué les premiers comme les hommes à la foi profonde, aux têtes dures et aux cœurs forts, du pays de granit que rien n'effrite ; puis les seconds comme les représentants de l'enthousiasme et de la gaieté. Avec de tels hommes, comment douter de la victoire ? Puis il nous a rappelé les caractères du vrai patriotisme, de l'héroïsme que l'on puise dans la foi catholique. Je ne vous donne là qu'un pâle résumé de cette instruction faite avec une voix qui portait au loin et si pleine d'onction, que tous les cœurs étaient subjugués. Après cette allocution, l'aumônier de la division bretonne a fait réciter quelques prières pour la France et tous nos braves morts au champ d'honneur. Puis il nous a donné rendez-vous tous les matins de repos, à la messe, entre 4 et 8 heures ; nous a annoncé que pendant ces heures et tous les soirs l'on peut se confesser, enfin nous a invités à vêpres et au salut du Saint-Sacrement à 3 heures cet après-midi. Vous voyez que si la guerre a ses horreurs journalières, elle nous offre parfois des spectacles beaux et réconfortants. Je ne saurais trop bénir la Providence de toutes les consolations qu'Elle me ménage au jour le jour. Mardi dernier, Elle a daigné me prendre comme instrument pour montrer le chemin de l'Église et de la conversion à une pauvre brebis égarée de ma compagnie, père de famille, qui avait déserté les pratiques de la religion depuis son mariage, c'est-à-dire depuis trois ans. C'est un émigré de Bretagne. Au contact du danger, il a senti sa foi religieuse se réveiller, et puis ce qu'il m'a dit de sa famille qui

Archives diocésaines de Quimper et Léon

est chrétienne, de sa femme et surtout de son petit garçon de trois ans, me laisse supposer que son retour est dû aux prières de ces personnes aimées. Je pourrais dire que j'aurai vu un heureux : « Maintenant, me disait-il, après s'être mis en règle avec le bon Dieu, j'ai la conscience nette et je vais l'écrire à ma femme ». Ah ! nos bons prêtres, aumôniers et infirmiers en doivent voir des miracles de la grâce pendant ces jours ! Y. C.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — **Le Pape et la France.** — Le recueil des actes du Saint-Siège, paru le 21 Octobre, contient deux lettres de Benoit XV, adressée, l'une au cardinal Dubillard, archevêque de Chambéry ; l'autre à Mgr Schœpfer, évêque de Tarbes et de Lourdes. Ces lettres présentent un vif intérêt, parce que ce sont les premiers documents émanés du nouveau Pape.

Dans la première, Sa Sainteté remercie le cardinal Dubillard, empêché par sa santé d'assister au conclave, des félicitations qu'il en a reçues à l'occasion de son élection, et il déclare que toutes ses pensées, tous ses efforts tendront au bien de l'Eglise, si durement éprouvée à l'heure actuelle. Dans la seconde lettre, le Souverain Pontife exprime à l'Evêque de Tarbes sa haute satisfaction pour la pleine réussite du Congrès Eucharistique, tenu à Lourdes, le mois de Juillet dernier. Le Saint-Père rappelle, à cette occasion, le pèlerinage qu'il fit à Lourdes, l'année dernière, et fait remarquer qu'il est le premier pape qui ait visité le sanctuaire de Lourdes. Il souhaite que le Congrès Eucharistique porte ses fruits spirituels dans tout le monde catholique, mais spécialement en France, car, ajoute textuellement Benoît XV, « le salut et la prospérité de la France ne nous tiennent pas moins à cœur qu'à nos prédécesseurs ».

Ces paroles, si hautement bienveillantes pour la France, auront un profond écho chez tous les catholiques français ; elles revêtent, au moment présent, une importance et une signification qu'il est à peine besoin de souligner.

A Montmartre. — La consécration solennelle de l'église du Sacré-Cœur à Montmartre, qui devait avoir lieu samedi 17 Octobre, a fait place à une réunion de prières d'une émouvante simplicité, que présidait le cardinal Amette.

Il était trois heures, lorsque l'immense nef, jusque-là plongée dans l'obscurité, s'illumina à la lueur d'innombrables cierges. Pas un coin de la basilique qui ne fût occupé par les fidèles. Et, au dehors, des milliers de personnes avaient dû renoncer à pénétrer dans l'édifice. Rangés dans le chœur, autour du cardinal Amette, prélats, chanoines, curés, prêtres en surplis, formaient une imposante assemblée. En face de l'archevêque de Paris, se tenaient, agenouillés, Mgr Chesnelong, évêque de Sens et d'Auxerre, et Mgr Herscher, ancien évêque de Langres.

Les chants et les prières montèrent sous les voûtes sacrées. Puis, M. l'abbé Poulin, curé de l'église de la Trinité, prononça un vibrant discours, dans lequel il rappela l'historique de la construction de la basilique du Sacré-Cœur. On chanta le *Parce Domine* et le cantique du Sacré-Cœur. Ensuite, la procession déroula son cortège de luminaires, de drapeaux et de bannières à travers les nefs. Sous le dais, le cardinal Amette portait le Saint-Sacrement et, lorsqu'il arriva sur le parvis, l'archevêque de Paris, élevant le divin symbole, bénit la grande ville.

La procession terminée, le cardinal Amette monta en chaire. En une émouvante improvisation, l'éminent archevêque de Paris exalta le courage et l'abnégation de nos vaillantes armées, qui combattent pour la justice et la civilisation. Il rendit un touchant hommage à la « chère et héroïque Belgique », représentée à la cérémonie par quelque-uns de ses valeureux défenseurs. Enfin, le cardinal Amette récita une amende honorable au Sacré Cœur de Jésus, à laquelle les fidèles répondirent en chœur. Cette belle et réconfortante cérémonie s'acheva par le salut. A la sortie le cardinal Amette fut l'objet de respectueuses manifestations de sympathie.

Pensée.

Les anciens embaumaient les corps des morts, le catholicisme embaume leur mémoire, il l'empêche de se corrompre et de se dissiper, en l'enveloppant de ses commémorations, de ses prières, de ses espérances éternelles.

Brest - ÉLY-LABASTIRE - Brest

« Téléphone N° 427 »

FABRIQUE DE MEUBLES EN TOUS STYLES

Orfèvrerie — Bronzes — Croix de Procession.
Ornements d'Église — Bannières.
Tentures Mortuaires — Tapis d'Autel, etc...

Réparations — Dorure — Argenture.

STATUES — CHEMINS DE CROIX

TOUT CE QUI CONCERNE LE MOBILIER D'ÉGLISE

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A LA Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | Maison de Confiance.
Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.
3 rue Kéréon, QUIMPER. ——— QUIMPER, 3, rue Kéréon.

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION
Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS
Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marques. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.
Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.)

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1res côtes de Bordeaux et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).

Vins de Bordeaux authentiques
et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

Agent gén[l] de Bretagne : M. EMILE DANTEC, 58, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX.

Avis.

Loin de profiter des circonstances pour majorer ses prix, la **Maison J. CHENADEC,** *dans le but de conserver quelques ouvriers chargés de famille, consentira une remise aux personnes qui feront un achat au comptant, jusqu'à épuisement du stock des marchandises en magasins.*

Pour l'obtenir, il faudra se réclamer de la Semaine religieuse.

J. CHENADEC,
Ameublement, Quimper.

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES
Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

29e ANNÉE. **Vendredi 13 Novembre 1914.** N° 46.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Décès.
II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Apostolat de la Prière.
III. Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Morts au champ d'honneur : MM. Heydon et Porsmoguer ; La cathédrale de Reims ; Quimper : la messe annuelle du « Souvenir Français » ; Le Pèlerinage d'hommes et de jeunes gens à Rumengol ; Landéda : nécrologie ; Visions de guerre ; Nantes : le sacre de Mgr Le Fer de la Motte ; Nos prêtres soldats (suite) ; Pensée.
IV. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 15 Novembre. — XXIVe Dimanche après la Pentecôte. DÉDICACE de l'Eglise cathédrale et de TOUTES LES EGLISES consacrées du diocèse. Double de 1re classe avec octave. Blanc.

A la messe et à vêpres, mémoire du Dimanche, 6me après l'Epiphanie.

Lundi, 16. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.
Mardi, 17. — S. Grégoire le Thaumaturge, Evêque. Semi-double. Blanc.
Mercredi, 18. — Dédicace des Basiliques des SS. Apôtres Pierre et Paul. Double-majeur. Blanc.
Jeudi, 19. — Ste Elisabeth, Veuve. Double. Blanc.
Vendredi, 20. — S. Félix de Valois, Confesseur. Double. Blanc.
Samedi, 21. — Présentation de la B. V. Marie. Double majeur. Blanc.
Dimanche, 22. — Octave de la Dédicace.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Pont-Croix	du 11 au 15 Novembre.
Rosporden.....	du 16 au 19 —
Plouyé	du 20 au 24 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos de l'âme de :

M. l'abbé Porsmoguer, séminariste de l'Ile de Sein, mort au champ d'honneur le 7 Septembre 1914 ;

M. l'abbé Heydon, jeune prêtre de Plogonnec, mort au champ d'honneur le 23 Octobre 1914.

PARTIE NON OFFICIELLE

Apostolat de la Prière.

INTENTION GÉNÉRALE POUR NOVEMBRE 1914

Approuvée et bénie par N. S. P. le Pape :

LE SALUT DES AGONISANTS

Aujourd'hui, que des milliers et des milliers d'hommes et de jeunes gens, la meilleure partie de la jeunesse de l'Europe, risquent leur vie sur les champs de bataille ;

Aujourd'hui, que l'angoisse et le deuil planent sur tous les foyers, est-il besoin, pour obtenir de ferventes prières, d'insister beaucoup ?

Cœur Agonisant de Jésus, ayez pitié des mourants !

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — Les âmes du Purgatoire et des soldats agonisants.
II. — Le succès des armes françaises.
III. — Les secours aux blessés.

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche, 15 Novembre :* Messes à 6, 7, 8 et 9 heures ; grand'messe à 10 heures ; messe pour les militaires, à midi.

Vêpres à 2 h 1/2, suivies des prières pour le temps de la guerre et bénédiction du Saint-Sacrement.

Le soir, à 8 heures, réunion des confréries du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration perpétuelle.

Samedi, 21 : Confession des filles du grand catéchisme.

— Église de Saint-Mathieu — *Vendredi, 13 Novembre :* A 4 h. 1/4, chemin de la Croix, par les enfants de toutes les écoles, pour la France.

Dimanche, 15 : Messe à 11 h. 1/2. — Après vêpres, procession du Saint-Sacrement, prières pour la France.

Lundi, 16 : 7 h. 1/4, service pour les Trépassés, spécialement pour les victimes de la guerre.

Mardi, 17 : 7 h. 1/2, messe recommandée pour la France par la Ligue patriotique des Françaises.

Tous les jours, à 8 heures du soir, prières pour la France, bénédiction du Saint-Sacrement.

Morts au champ d'honneur. — I. M. HEYDON. — Né à Plogonnec, le 13 Juin 1887, M. Heydon (Jean-Marie) venait d'être ordonné prêtre, le 23 Juillet dernier, lorsqu'il répondit à l'appel de la mobilisation et rejoignit à Vannes, le 28e régiment d'artillerie. Il était, nous dit un de ses compagnons d'armes, le plus aimé et le plus estimé de toute la batterie. Et ce témoignage est confirmé par un confrère qui écrit :

« Personnellement, je regrette vivement la mort de ce bon et saint prêtre. Il a peu vécu, mais il a fait beaucoup de bien. Par l'aménité de son caractère, par son zèle discret et ardent, il a su gagner les cœurs de ses camarades qui le vénéraient et l'aimaient. Ses chefs eux-mêmes n'hésitaient pas à lui demander les secours de la religion, et c'était toujours avec la meilleure grâce qu'il se dérangeait pour rendre les services qu'on lui demandait.

» Une des dernières fois que je le vis, sa batterie était placée au milieu d'une petite colline, à la naissance d'un bois, faisant face à l'ennemi. Le cher abbé était appuyé, presque assis sur l'affût de son canon ; son visage reflétait une joie toute divine ; sa main gauche reposait sur le canon, pendant que sa droite dessinait discrètement un signe de croix sur un soldat, artilleur lui aussi, qui inclinait légèrement la tête.

» Toute ma vie, cette scène sublime restera gravée dans ma mémoire et c'est dans ce tableau que se présentera toujours à moi les traits aimés du cher abbé Heydon.

» Vous faites une grande perte, Monseigneur. Ce prêtre aurait fait du bien dans votre diocèse si chrétien. Il en fera encore, je l'espère, par ses prières au Ciel. »

Il se trouvait, avec son capitaine, surveillant du haut d'une crête, derrière une meule de blé, l'éclatement des obus sur les lignes ennemies. Soudain, arrive un maréchal des logis, porteur d'un ordre. Les Allemands l'aperçoivent et lancent un gros obus dans sa direction, il éclate au-dessus du groupe. Tous sont blessés : l'abbé Heydon est couvert d'éclats, ce qui ne l'empêche pas de donner l'absolution au maréchal des logis qui se meurt. Transporté à l'ambulance, M. Heydon expire en descendant de l'automobile, après avoir demandé pardon à tous et s'être recommandé aux prières de ses camarades.

Quinze prêtres de Nancy, brancardiers à la 11e division, assistaient à ses obsèques. Et maintenant, il repose au chevet de l'église d'Hénu (Pas-de Calais) ; sa tombe est surmontée d'une croix por-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tant ses nom et prénom, avec cette inscription : « Mort au champ d'honneur » ! L'ordre du jour de la division le signalait en ces termes à l'admiration de ses camarades : « A fait preuve du plus grand courage et d'une admirable abnégation. Gravement blessé pendant qu'il remplissait ses fonctions de brigadier de tir, a supplié ses camarades qui étaient venus le chercher sous une pluie d'obus de ne pas s'occuper de lui et de se mettre à l'abri des éclats. A succombé à sa blessure. »

C'est la consolation de son vieux père, du vénéré Recteur de Plogonnec, de tous ceux qui l'ont connu, de tous ceux qui l'ont aimé.

II. M. PORSMOGUER. — Un télégramme de M. Fily — qui remplace M. le Recteur de l'Ile de Sein, mobilisé — nous apprend que le décès du séminariste Porsmoguer est officiellement confirmé.

Il y a déjà plusieurs semaines qu'un séminariste du diocèse de Saint-Brieuc nous avait envoyé les détails suivants :

« Jean Porsmoguer est tombé en brave, le 7 Septembre, auprès de Lenharrée, département de la Marne. Il occupait une tranchée avec toute sa section, face à l'ennemi, qui nous tenait sous un feu très nourri. A un moment donné, il prend ses jumelles pour commander le feu ; à peine a-t-il esquissé son mouvement qu'une balle le frappe en plein front et il tombe raide mort. Je tiens ce récit de la bouche d'hommes qui étaient avec lui dans la tranchée.

» Vous direz à ses parents désolés que leur fils est mort en brave et en séminariste ; vous ajouterez que tous ceux qui l'ont connu l'ont aimé et qu'ils le pleureront toujours. Nous autres, en particulier, nous n'oublierons jamais les précieux exemples qu'il nous a donnés et, avec vous, nous ne cesserons de prier pour lui et de demander au Dieu des miséricordes d'avoir pitié de la France. »

Avec beaucoup de ménagements, le bon M. Fily fit part de la triste nouvelle à la vénérée mère, veuve, n'ayant que ce fils. A la lecture du passage de la lettre où est relatée la mort de son « Jean », elle joignit les mains, baissa la tête et pleura. Puis elle répondit, d'une voix ferme, au *De profundis*. Et M. le Recteur se retira comme réconforté par la foi de cette mère éplorée.

R. I. P.

La Cathédrale de Reims. — S. E. le Cardinal Archevêque de Reims vient d'adresser à Monseigneur une lettre pleine de détails particulièrement intéressants :

« Reims, 31 Octobre 1914.

« Je vous remercie, Monseigneur, de vos bonnes paroles de sympathie au sujet du désastre de ma cathédrale et de mon diocèse. C'est épouvantable et navrant ! Hier encore, pendant que tonnait le canon et que pleuvaient les bombes, je suis monté jusqu'aux combles, pour me rendre compte de l'importance des dégâts. Ils sont bien plus grands que je n'avais cru au commencement et par une vue superficielle.

» La toiture en plomb est fondue. Les charpentes en châtaignier et en chêne sont brûlées. Les vitraux sont criblés et disloqués.

» La façade et la tour du Nord sont très grièvement endommagées par le feu, qui a calciné les pierres, fait éclater les sculptures et tomber la surface sculptée de beaucoup de statues.

» Les murs, là où le feu les a léchés, sont écaillés ; les pierres calcinées s'effritent et tombent par larges plaques.

» Les trois cloches de la tour Nord sont fondues en totalité ou en partie. Les tourelles et clochetons qui accompagnaient, de chaque côté, les pignons du transept sont tombés. Le clocher de l'ange au-dessus de l'abside et l'horloge avec son carillon qui chantait l'hymne des temps liturgiques sont détruits.

» Cependant les murs tiennent bon avec leurs contreforts et arcs-boutants. Les voûtes, quoique calcinées jusqu'à une profondeur de 0 m. 20; sur une épaisseur totale d'environ 1 m. 20 ou 1 m. 30, subsistent toujours. La façade et les tours sont debout dans toute leur hauteur et leur intégrité essentielle.

» On pourra donc conserver l'édifice dans son ensemble, mais mutilé, meurtri lamentablement.

» Des quartiers riches tout entiers sont incendiés ; des faubourgs ouvriers populeux démolis. Des villages considérables, des bourgs ne sont que décombres.

» Tous les jours on nous lance de nouvelles bombes qui font de nouvelles ruines et de nouvelles victimes.

» Je suis quand même heureux d'avoir pu, à travers bien des difficultés, regagner mon diocèse et rentrer dans ma ville épiscopale. Si je ne puis protéger mes chers diocésains contre les maux qui les accablent journellement, du moins je partage leurs peines et leurs souffrances.

» Priez Dieu pour les pauvres pays envahis ; les autres n'imaginent pas ce que c'est que la guerre ! »

Nous répondrons à cet appel du vénérable Archevêque. Que Dieu nous aide à venger l'insulte faite à sa maison et à nos souvenirs nationaux les plus chers !

QUIMPER. — **La messe annuelle du « Souvenir Français »** — Très belle chaque année, la messe recommandée par le « Souvenir Français » a revêtu, dimanche, le caractère d'une imposante manifestation de patriotisme et de foi.

Une foule considérable qui ne se départit pas un instant de son recueillement emplissait la cathédrale. De nombreux soldats, parmi lesquels beaucoup de blessés, se remarquaient dans la nef. Les autorités civiles et militaires avaient pris place dans le chœur où Monseigneur, assisté de ses Vicaires généraux, présidait au trône. La messe fut dite par M. l'abbé Prigent, à 9 heures. Un *Pie Jesu*, remarquablement chanté par un caporal infirmier, M. Pajo, fut accompagné par les grandes orgues.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Après la messe, Monseigneur adressa aux assistants une chaude et émouvante allocution dont le thème était cette parole de Notre-Seigneur qui retentit si souvent dans les cimetières : *Ego sum resurrectio et vita.*

Nos champs de bataille sont devenus des cimetières qui débordent.

A la fin du monde, c'est toute une armée de morts qui surgira de ces catacombes.

Mais, à vrai dire, cette armée a déjà surgi du sol. Les corps sont toujours là. Pas les âmes. La barbarie la plus savante n'a pas encore trouvé le moyen de tuer les âmes : si elle le fait, c'est sur d'autres champs de bataille, et par d'autres armes, plus redoutables.

Nos combattants savaient d'avance l'étape suprême de leur course héroïque, et ils savaient que la mort n'est pas cette étape.

L'Eglise dit, avec confiance, à Notre-Seigneur : « Pour vos fidèles qui meurent, la vie n'est pas perdue, elle est simplement changée : *Vita mutatur, non tollitur.* Quand leur demeure terrestre vient à se dissoudre, vous leur en préparez une autre dans le Ciel : *Dissoluta terrestris hujus habitationis domo, æterna in cœlis habitatio comparatur.* »

Les âmes de soldats ont montré que cette foi est la leur. Il faudrait déjà des volumes pour enregistrer les paroles et les gestes qui l'ont traduite. Le Christ a passé dans nos armées, et il y est vivant en beaucoup de consciences.

N'offrez pas à celles-là de récompenses purement humaines. Elles veulent Dieu. En dehors de Lui, pas de repos, même dans la mort. Le mot de S. Augustin est d'une vérité émouvante : « Vous nous avez faits pour vous, ô mon Dieu, et notre Cœur est tourmenté, aussi longtemps qu'il ne se repose pas en vous. »

C'est Dieu lui-même qui, les connaissant bien, est allé les chercher, dans la mêlée ou à l'hôpital, les uns déjà bons chrétiens, les autres, négligents, peut-être ennemis, tous, par le sacrifice qui développe la générosité des âmes, préparés à se repentir dans la foi et dans l'amour, et il les a aidés ainsi à forcer, en vrais croyants, l'entrée de ce royaume du Ciel, qui souffre toujours violence, parce qu'il exige de nous la victoire sur nos erreurs et nos passions, par la grâce de Dieu.

Ceux-là seuls en sont exclus sans espoir qui ont repoussé délibérément et obstinément le Dieu de leur baptême.

D'autres, et c'est sans doute le grand nombre, n'aboutissent pas directement au but. Ils sont arrêtés pour un temps à mi-chemin sur la voie du Ciel, pour des fautes pardonnées mais encore inexpiées, et, après le jugement, ils s'en vont à leur Purgatoire, — d'eux-mêmes, pourrait-on dire, — par instinct de discipline, en bons soldats du Christ, qui ont le souci d'être irréprochables, afin de se présenter dignement devant leur Souverain. Pareils aux blessés que nous guérissons lentement, ils doivent, avant de pouvoir jouir pleinement des fruits de leur victoire, cicatriser les plaies

de leur vie militante. Le retard leur est douloureux. Ils réclament des prières. Nous les leur donnons. Souhaitons que bientôt le chef des armées célestes, ce saint Michel qui est chargé de présenter à Dieu toutes les âmes, et qui exerce un patronage spécial sur les âmes françaises, ouvre à nos morts du Purgatoire les rangs de l'Eglise triomphante, et les fasse participer enfin aux revues glorieuses de l'Eternel Vainqueur de la mort et du péché.

Qu'ils montent vers Dieu, pour entendre de ses lèvres la parole qui consacre définitivement le mérite de leur fidélité aux deux Patries qu'ils ont servies, la Patrie divine et la Patrie humaine : « Tu as été un serviteur bon et fidèle : *Euge serve bone et fidelis !* »

Qu'ils vivent avec Dieu pour le voir, l'aimer et jouir de ses infinies perfections, dans un bonheur que l'Evangile reconnait impossible à décrire.

Mais avec Dieu aussi pour devenir à leur tour des agents de *résurrection* et de *vie*, à la façon des autres saints du Paradis, à l'égard de leurs frères d'ici-bas.

Nous croyons que les élus de nos familles chrétiennes veillent, par ordre de Dieu, avec une tendresse renseignée, sur les angoisses du foyer assombri par leur absence, mais efficacement soutenu par leur affection encore plus forte, plus sage et plus puissante au Ciel que sur la terre.

Nous croyons que les élus de nos batailles peuvent, par ordre de Dieu, comme les deux saintes qui entraînèrent notre Jeanne d'Arc à la victoire et au martyre, inspirer à leurs frères d'armes, dans la marche, dans la tranchée, pendant l'assaut, la foi qui fait les chrétiens courageux, et toutes les vertus d'état sans lesquelles l'âme nationale serait défaillante.

Nous croyons que Dieu leur donne en quelque sorte mission de travailler à la résurrection et à la vie de la France ; et que, en leur enseignant, pour qu'ils nous les redisent, les devoirs envers la Patrie, il ne leur laisse ignorer ni notre vocation séculaire, ni nos fautes, ni les conditions de notre relèvement ; et qu'il insiste auprès de nous, par leur entremise, sur la nécessité d'une réforme catholique dans nos institutions et nos lois et d'un retour à l'esprit d'austérité dans la vie du peuple entier, riche ou pauvre.

En résumé, Dieu les charge de nous dire que, pour vaincre, nous n'avons qu'à continuer l'œuvre de nos morts, telle que nos morts eux-mêmes la comprennent aujourd'hui.

Un général écrivait, il y a peu d'années, que, dans l'Armée comme dans l'Eglise, il y a les militants et les triomphants, et que ceux-ci, les triomphants, ce sont les morts. Et il ajoutait : « Quand la colonne, qui surmonte, à Béchar, la tombe des officiers tués à l'ennemi, étincelle au soleil couchant, il n'y a pas un regard qui ne la cherche à cette heure radieuse, pour trouver la leçon et la force du sacrifice » (1).

En élevant les yeux plus haut encore, les chrétiens reçoivent

(1) Le général Lyautey : *Lettre à Melchior de Vogüé.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

une leçon plus éloquente, parce qu'elle vient directement du Ciel. Celui qui a dit : *Ego sum resurrectio et vita*, n'a connu la Résurrection qu'en passant par le sacrifice.

Il nous fait passer par la même voie pour nous sauver. Si nous savons, comme nos morts, garder à notre épreuve son sens chrétien et la porter jusqu'au bout sans faiblir, notre vie nationale y puisera une vigueur digne des plus beaux temps de notre histoire, et le Christ qui aime les Francs saura les conduire encore à la gloire par la foi, car il est pour les peuples aussi bien que pour les individus la Résurrection et la Vie.

Ce magnifique discours achevé, Monseigneur donna l'absoute solennelle devant un superbe catafalque dressé au haut du chœur, orné de drapeaux tricolores et de verdure.

Rumengol. — **Le Pèlerinage d'hommes et de jeunes gens.** — Nous recevons pour insertion la lettre suivante de M. le chanoine Le Roy, directeur diocésain des Œuvres :

Chers Confrères,

Je vous remercie d'avoir déjà, suivant l'*Avis* paru dans la *Semaine religieuse*, recommandé à vos paroissiens le pèlerinage des *hommes* que Monseigneur l'Evêque présidera à Rumengol, le 22 Novembre.

Je suis heureux de vous annoncer que la Compagnie d'Orléans nous fait espérer des conditions de tarif réduit, l'arrêt à l'aller et au retour, à la halte provisoire de Rumengol, et même un train supplémentaire de pèlerinage, partant de Quimper à 6 heures pour arriver à Rumengol vers 7 h. 1/2, et repartant de Rumengol vers 17 heures, pour être à Quimper vers 18 h. 1/2 ou 19 heures.

Les pèlerins de Quimper et des stations suivantes auraient donc deux trains à leur disposition : à 4 h. 52 et à 6 heures.

Ces facilités encourageront tous les hommes de votre paroisse qui sont libres à prendre part à cette grande réunion de prière, de pénitence et de réparation. Je vous prie de renouveler votre appel et vos recommandations, dimanche prochain, et d'organiser la belle délégation qui viendra de votre paroisse s'unir à nos instances près du Cœur de Jésus au sanctuaire de N.-D de Rumengol.

Plusieurs de nos soldats actuellement sur le front sont avertis de s'unir à nous, ce jour-là. Ils savent que nous formerons un bataillon de renfort qui, par ses supplications, leur obtiendra la victoire et attirera sur leurs âmes de grandes grâces.

Dans leurs lettres à leurs fils et à leurs frères, nos pèlerins feront bien de leur demander de joindre leurs prières aux nôtres, le 22 Novembre, et de se transporter par la pensée et le cœur au sanctuaire de la Patronne de Breiz-Izel.

Alfred Le Roy,
Chanoine,
Directeur diocésain des Œuvres.

Landéda. — **Nécrologie.** — La Supérieure des Sœurs du Saint-Esprit de Landéda est morte, le 20 Octobre, dans sa 68e année d'âge et sa 48e année de profession.

La Sœur Marie-Arthur était née à Plouvorn. Après avoir passé par Plobannalec, Trégunc, Plomeur-Baudou, la Supérieure générale la désignait, en 1881, pour l'école communale de notre paroisse. Pendant 33 ans, elle occupa, tour à tour, les fonctions de classière, de directrice et de supérieure de la Communauté. Son zèle, sa douceur, sa bonté lui gagnèrent le cœur de ses élèves. Les mères de famille aimaient à lui demander ses avis et à suivre ses conseils.

En 1912, la laïcisation de l'école la contraignit à cesser l'enseignement. Malgré sa forte constitution, ce fut pour elle un coup mortel, sa santé s'en ressentit, et une maladie cruelle mina ses forces pendant de longs mois. Elle aimait cependant à prendre part et à suivre dans sa chambre les exercices de la Communauté. Souvent dans ses moments de douleur elle offrait ses souffrances pour l'église, la France, la paroisse, nos soldats morts au champ d'honneur.

Toutes les familles de la paroisse étaient grandement représentées à ses funérailles, célébrées le 22 Octobre. M. le chanoine Kerboul, curé-doyen de Lannilis, M. Talabardon, curé de Plouguerneau, et plusieurs ecclésiastiques voulurent lui témoigner leur estime en assistant à la cérémonie funèbre. Dieu aura, nous l'espérons, agréé son dévouement et ses sacrifices.

Que son âme repose dans la paix du Seigneur !

X.

Visions de guerre. — Le clergé français n'a jamais été plus beau ni plus grand que dans ces jours d'épreuves nationales. Où sont les temps douloureux où la calomnie, tombée des lèvres qui font l'opinion, contestait le patriotisme des prêtres en les appelant les « fonctionnaires de l'étranger » ? Qui leur dénierait aujourd'hui le courage, le dévouement ?

Plus de deux cents d'entre eux sont déjà tombés sous le feu de l'ennemi. Héroïques sur le champ de bataille où ils forcent l'admiration de leurs camarades et de leurs chefs, ils font dans les hôpitaux et dans les pays envahis des prodiges de dévouement. Les lettres émouvantes que publie la *Semaine* montrent ce que font les nôtres, dans les tranchées, sur les champs de bataille et dans les ambulances. Ils ont partout des imitateurs et des émules.

Il est resté de la guerre de 1870 quelques tableaux qui ont fixé pour la postérité les actes héroïques du clergé d'alors. Cette guerre en fournira d'innombrables aux peintres de demain.

Quel est cet infirmier de Troyes qui s'éteint dans le délire de la typhoïde ? C'est un prêtre, M. Quéneau, professeur au petit séminaire de Tours, qui a contracté la maladie au chevet des soldats qu'il soignait.

Suivez sur une route de Lorraine cet attelage rustique qu'un

Archives diocésaines de Quimper et Léon

vieux prêtre, le curé de Doncières, conduit jusqu'à l'ambulance voisine. Il porte un blessé, qu'une vieille femme a recueilli presque mourant. Elle a appelé à l'aide le vieux curé, *le seul homme qui restait dans le village*, et tous deux jusqu'à ce qu'ils aient trouvé cette voiture, l'ont déposé sur une brouette que le prêtre poussait.

Voici une lettre de la fille d'un médecin de Paris qui nous introduit dans l'ambulance où elle se dépense auprès des hospitalisés : « L'autre jour, écrit-elle, nous avons perdu notre premier blessé. C'était un gars du 4e, et bien qu'on l'ait descendu au rez-de-chaussée, j'étais restée auprès de lui. Comme l'état s'aggravait et qu'il était catholique, j'ai fait chercher un de nos infirmiers qui est prêtre. Impossible de le trouver : alors, dans cette grande salle de 60 lits, un blessé s'est soulevé, traîné je ne sais comment auprès du lit du mourant, à l'autre bout. C'était un Père du Saint-Esprit qui a confessé rapidement notre pauvre homme, l'a réconforté, puis, défaillant, est retourné à son lit : Jamais je n'oublierai ce prêtre, en caleçon d'hôpital, absolvant le mourant... »

Admirons ce courage, mais inclinons-nous devant Arras et devant son évêque, Mgr Lobbedey. Arras, c'est la ville qui se meurt, la ville sans cesse bombardée, ardemment convoitée par l'ennemi, toujours fidèle. Rien bientôt n'en restera debout. Il ne s'y trouve plus de vie que dans les caves où les vivres mêmes vont faire défaut. La plupart des habitants ont fui. Mais l'Evêque a dit : « Je reste fidèle à ma ville. Plutôt mourir ! » Et il demeure avec son clergé dont il est fier. Lisons ce qu'en dit un reporter de la *Liberté :*

« Seul, un homme veille et prie sur Arras qui agonise. C'est l'évêque, Mgr Lobbedey. Il a été admirable de courage et d'héroïque ténacité. Du haut de la chaire de Notre-Dame des Ardents, quand les premiers obus tombèrent, il déclara solennellement qu'il serait le dernier à quitter Arras, quand plus un membre de son troupeau ne resterait dans la ville.

» Mgr Lobbedey tient parole. Il n'a même pas voulu descendre dans une cave. Il a vu les obus tomber tout autour de lui. Sa cathédrale est inhabitable. Mais l'évêché a été épargné jusqu'à présent. Plusieurs membres du clergé ont résolu de rester les compagnons de leur évêque dans le devoir et dans le danger. Dimanche et hier lundi, les offices de la Toussaint et des Morts ont été célébrés à l'église Saint-Nicolas, dans le quartier qui a le moins souffert du bombardement. Quelques fidèles, le cœur angoissé et les yeux endeuillés par la vision des ruines, eurent le courage de se rendre aux cérémonies, et chantèrent le *Requiem* de leur cité et de leurs malheureux concitoyens, ensevelis sous les décombres. »

Les environs d'Arras vers le Nord-Est se sont transformés en un champ de morts. L'Evêque a songé à ces glorieux défenseurs de sa pauvre cité martyrisée. Un jeune sous-lieutenant dijonnais l'a aperçu dans son douloureux pèlerinage parmi les cadavres : « Hier, 16 Octobre, écrit-il, nous avons été sur un vaste champ de bataille absolument jonché de morts : c'était vraiment impressionnant : tous les villages étaient en feu, on entendait les obus et les balles siffler, les hommes étaient dans les tranchées. Seule, au milieu du champ de bataille, une ombre se détachait sur le brouillard très dense : *c'était l'Evêque d'Arras qui allait de mort en mort et disait sur chacun d'eux les prières des défunts.* Jamais je n'avais été impressionné à ce point ; *c'est le plus beau spectacle que j'aie jamais vu.* »

Vision grandiose certes, mais n'est-ce pas un autre genre de beauté qu'offrent ces messes militaires célébrées sur un autel improvisé, tandis que les canons tonnent dans les lointains formant un accompagnement sinistre au chant des cantiques et du *Credo ?*

Il y a un peu d'horreur qui se mêle à l'impression de ces spectacles des champs de bataille et des asiles de la souffrance. En arrière de la ligne de feu, le pays en contemple d'autres, émouvants aussi et plus propres, peut-être, à entretenir en nous la confiance et la fierté.

Ceux qui ont vu Lourdes se représenteront facilement l'impressionnante grandeur de cette bénédiction des sabres que racontent les *Annales de N.-D. de Lourdes.* C'était le 19 Août devant le Rosaire où trois escadrons de hussards venus en pèlerinage avaient assisté le matin à la messe et avaient entendu une allocution patriotique de Mgr Schœpfer :

« A 2 h. 30 de l'après-midi, sur la vaste place du Rosaire, entourée de milliers de Lourdais, eut lieu l'impressionnante bénédiction des sabres. Peloton par peloton, montés sur leurs chevaux agiles, officiers et soldats défilèrent devant le Pontife qui les bénissait, tandis que ceux-ci faisaient le salut de l'épée. Evêque et spectateurs pleuraient d'émotion et de joie, à ce spectacle patriotique et religieux. »

Des cérémonies analogues se passent à Bordeaux, où le cardinal Andrieu bénit solennellement cinq drapeaux offerts aux cinq régiments coloniaux en formation ; à Redessan et à Curboussot, diocèse de Nîmes, où le Curé procède à la bénédiction des canons de trois sections d'artillerie :

« La 29e section, raconte la *Semaine religieuse* de Nîmes, devait partir à 11 heures du soir. Dès 8 h. 30, M. le Curé, précédé des enfants de chœur portant des flambeaux, se rend au parc d'artillerie : *du haut d'un caisson il adresse aux soldats et à la population rassemblée tout entière une allocution patriotique,* interrompue souvent par les cris enthousiastes de : « Vive la France ! Vive l'Armée » ! qui sortent de toutes les poitrines. Puis, dans un silence impressionnant, à la clarté des torches, dont les flammes vacillantes font ressortir la blancheur des ornements sacerdotaux, *il prononce les paroles sacrées de la bénédiction,* que la foule souligne de chants bien connus : *Pitié mon Dieu,* et *Vierge, notre espérance !*

Le lendemain, à 11 heures du matin, c'était le tour de la 30e. Malheureusement le temps s'était dérangé ; toute la matinée une pluie torrentielle avait paralysé les préparatifs de nos braves artilleurs. A l'heure de la cérémonie, une éclaircie permet de l'accom-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

plir comme la précédente : même enthousiasme, mêmes chants, même recueillement pendant les oraisons liturgiques.

» La 31e section d'artillerie était arrivée de Bordeaux pour rejoindre la 29e et la 30e. Les hommes de cette section étaient cantonnés à Curboussot, où ils avaient reçu l'accueil le plus généreux de la part des habitants. Leur parc était situé dans un terrain en bordure de la route de Beaucaire. Le départ doit s'effectuer à 5 h. 1/2.

» A l'arrivée du clergé, tous les hommes sont sous les armes, les attelages formés, toute la population entoure les canons, elle acclame l'Armée et la France et répond aux prières et aux chants. Après le discours de M. le Curé, qui remercie MM. les officiers pour le geste éminemment français qu'ils viennent d'accomplir en implorant la force du Dieu puissant, il félicite et remercie les soldats de leur tenue correcte et réservée pendant leur séjour parmi nous.

» Le défilé commence : canons et chariots ornés de fleurs et de drapeaux passent au milieu d'une foule, massée des deux côtés de la route, qui applaudit, trépigne, acclame les officiers, l'Armée, chaque pièce ; et le défilé continue, s'allonge sur la route de Beaucaire, pour disparaître à la descente du Grand-Pont. »

Partis dans ces conditions, quoi d'étonnant que nos soldats se battent comme des héros et meurent en chrétiens et parfois en saints ? Le clergé ne fait pas seulement taire les préventions qui en écartaient beaucoup de braves gens abusés, il s'est imposé à l'admiration de l'armée et de la France entière. Cette « puissance du passé » comme on l'appelait avec dédain, s'est révélée la plus vivante et la plus contemporaine de toutes. On comprendra enfin qu'elle est pour notre pays la puissance de l'avenir.

NANTES. — **Le sacre de Mgr Le Fer de la Motte.** — Jeudi dernier, avait lieu à la Cathédrale le sacre de S. G. Mgr Le Fer de la Motte.

Dans le chœur avaient pris place, avec le consécrateur, Mgr l'Archevêque de Tours et les Evêques assistants, NN. SS. les Evêques de Vannes et de Saint-Brieuc. On remarquait la présence de Mgr Rumeau, évêque d'Angers ; Mgr Grellier, évêque de Laval ; Mgr Duparc, évêque de Quimper ; Mgr de la Porte, évêque du Mans ; Mgr Leray, supérieur général du Saint-Esprit, et NN. SS. Roy, Pineau, Morice et Guyot, missionnaires, originaires du diocèse de Nantes.

La cérémonie se déroula magnifiquement dans toute son ampleur. Un maître des cérémonies venu de Rome la dirigeait. Le directeur de la maîtrise fit exécuter des chants avec une grande perfection.

Du côté de l'Epître, au premier rang, se trouvaient Mme Le Fer de la Motte, mère du prélat consacré, et les membres de la famille, parmi lesquels M. Fernand de la Gervinais et M. Gonzague de la Gervinais. Puis, un groupe compact d'élèves des Cordeliers de Dinan avec le drapeau du Collège.

Du côté de l'Evangile, on remarquait la présence de M. l'amiral de la Jaille ; M. le général Mercier, sénateur ; M. Larère, sénateur des Côtes-du-Nord ; M. de Dion, député ; M. le président du Conseil général ; M. le consul d'Angleterre en uniforme, etc., etc.

A la fin de la cérémonie, Monseigneur porta sa première bénédiction à sa vénérable mère, à sa famille, à ses anciens élèves, puis à la foule si compacte. Des acclamations l'accueillirent sur le parvis de la cathédrale.

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

24 Octobre. — Le 75 s'appelle maintenant le « petit bijou ». Il mérite bien ce nom, d'abord par son efficacité qui nous a valu le nom de « bouchers noirs », puis par sa résistance : malgré la vitesse du tir et le nombre des coups (142 coups par pièce, en moins de 2 heures, à S...) jamais il ne s'est échauffé et son frein continue à manœuvrer avec une sûreté étonnante. L'ennemi a aussi reconnu la sûreté et la supériorité de notre bijou : c'est en toutes lettres dans ses ordres du jour. Mortiers, gros obusiers, canons de 77, etc., tout a dû reculer, à tel point que même les « grosses marmites » ne peuvent plus arriver à nous. Aussi, jugez de la gaieté de nos hommes ! Nos officiers observent du haut des échelles ou des cheminées d'usine, quittes à se faire bombarder et tuer. On les venge. Sur une maison abandonnée par eux, ils ont écrit : « A bas les bandits du XIe corps » ! Bandits ou bouchers noirs, peu importe : c'est même encourageant. Mais ils seront à bas avant nous : on a la tête dure et les jambes solides.

F. P.

29 Octobre. — Nous sommes toujours à Senlis (Somme), et voici le 31e jour que nous y passons. Hier, je suis allé, avec la permission de mon médecin-chef, en compagnie d'un major et d'un confrère, faire un pèlerinage au sanctuaire vénéré de Picardie, N.-D. de Brébières. Nous avons pu admirer, c'est-à-dire, déplorer les effets du bombardement : maisons incendiées, usines brûlées, pans de murs tenant debout on ne sait comment... Nous sommes entrés à la basilique, non sans émotion. D'abord, pour y entrer, il faut passer par un trou fait par un obus dans le mur de la sacristie. Comme le premier de nous se disposait à passer, voilà justement un autre obus qui éclate à quelque distance. Nous pâlissons tous trois, mais entrons cependant. A la sacristie nous voyons un ostensoir tordu, puis un magnifique obus de 155 qui n'a pas éclaté... Nous voici dans l'église. Nous regardons les dégâts causés le matin même dans la toiture au-dessus du maître-autel, lorsqu'un deuxième obus éclate tout près. Il est temps de se sauver. Vite nous faisons le tour de la basilique, disons une fervente prière devant la statue miraculeuse et déguerpissons, contents tout de même de notre visite.

P. N.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

2 Novembre. — Ça y est. Nous voici dans les tranchées depuis hier au soir ; nous y sommes arrivés par un magnifique clair de lune, après avoir fait à pied une quarantaine de kilomètres en deux étapes. Le chargement étant complet, les courroies du havre-sac nous tiraient un peu sur les épaules peu habituées à porter de tels fardeaux. Mais bah ! il n'y a que le premier pas qui coûte.

Donc hier, fête de la Toussaint, nous cheminions sur les routes boueuses de la Somme, pendant que, dans votre chapelle, vous chantiez les louanges de nos frères du Ciel. Nous aussi nous avons célébré de notre mieux la Toussaint en offrant à Dieu le sacrifice des fatigues et ennuis que nous avions à supporter.

Nous ne nous rendions pas exactement compte de ce qu'est une tranchée. Nous fûmes donc un peu surpris, hier, en arrivant sur la deuxième ligne, de nous trouver en face d'espèces de grands terriers. Un camarade vint nous guider. « Par ici, nous dit-il, il y a une loge avec place pour trois. » C'était justement ce qu'il nous fallait ; nous nous étions promis de faire notre possible pour ne pas nous séparer... La nuit fut assez bonne ; cependant, le froid nous réveilla de bonne heure, et vers 4 heures l'ordre nous vint d'occuper les tranchées les plus proches des lignes ennemies...

C'est là, à 500 mètres des Allemands, que nous sommes jusqu'à demain matin. Les distractions ne nous manquent pas. D'abord, nous avons eu à faire connaissance avec nos camarades de section, qui se sont montrés charmants pour nous ; ils étaient avides de recevoir des nouvelles du pays...

Le ronflement du canon et le sifflement des balles qui passent au-dessus de la tranchée font une musique pas trop désagréable. Enfin, nous qui avions tant regretté le fiasco du meeting d'aviation de Quimper, nous pouvions nous offrir ici et pour rien le spectacle d'aéroplanes français, anglais et allemands, monoplans et biplans, qui évoluent dans les airs du matin jusqu'au soir. Samedi, paraît-il, nos camarades ont vu abattre un « Taube »...

L'aumônier du 118e a été, comme vous le pensez, très heureux de nous voir. Nous nous rencontrerons souvent. J. F.

2 Novembre. — Nos offices de la Toussaint ont été particulièrement réussis et comme cérémonies et comme chants, des amateurs de bonne volonté ayant mis leurs voix à ma disposition. L'église était trop petite, et pour la grand'messe et pour les vêpres, et la procession au cimetière, où reposent une cinquantaine de nos morts, y compris le colonel Costebonel, du 62e, comprenait, autant dire, toute la garnison et toute la population civile. Puissent tous ces braves gens garder ces bonnes habitudes que nous aurons beaucoup contribué à faire renaître !

Les gâs de chez nous ayant pris l'habitude de venir à l'église chaque soir, après la soupe, je vais faire en sorte de la leur faire conserver en continuant ces réunions de famille. Nous réciterons le chapelet et la prière du soir. A la proposition que je leur en ai faite, ils ont paru enchantés.

Les couvertures ont suivi les gilets de laine et nos soldats pourront maintenant supporter, sans trop de peine, les rigueurs de la saison.

H. B.

4 Novembre. — Le temps ne m'a pas manqué pour vous remercier de votre bonne lettre et des nouvelles que vous me donnez. Mais j'ai eu beau me fouiller, je n'avais pas le moindre bout de papier, et pendant plusieurs jours il me fut impossible d'en trouver.

Dans les tranchées nous avons des loisirs. Il suffit de faire bonne garde, et les Allemands nous laissent en paix. Cette vie est cependant peu banale : depuis pas mal de temps, nous sommes pour ainsi dire nez à nez avec nos adversaires ; 150 mètres au plus séparent nos premières lignes. Aussi d'un côté ou de l'autre le moindre mouvement est accueilli par une fusillade très nourrie, ce qui n'empêche pas les soldats d'être de bonne humeur. D'après les renseignements fournis par des prisonniers, nos aimables voisins manquent de pain. Alors, de nos tranchées, quelques loustics leur ont montré l'autre jour, au bout d'une perche une boule de pain et un paquet de tabac. Ils devaient baver d'envie de l'autre côté. De même, à chaque balle qui siffle au-dessus de nos têtes, certains s'amusent à signaler des « rigodons ». Hélas ! quelquefois ce n'est que trop vrai. La balle a bien fait « rigodon » ; aujourd'hui même, nous avons eu trois morts et un homme blessé mortellement.

Nous autres, nous ne manquons de rien. Nous sommes bien nourris, bien vêtus. Les services d'approvisionnement et de ravitaillement fonctionnent à merveille...

Que me réserve l'avenir ? Ce que le bon Dieu voudra : je suis sans aucune inquiétude. Puisse-je ne jamais manquer à mon devoir, quelque pénible qu'il puisse paraître en certaines occasions. Je vous remercie de vos bonnes prières. J'ai déjà ressenti d'une façon bien évidente la protection de Dieu : si je reviens, je pourrai vous montrer mon *Novum Testamentum* par lequel a été amorti le choc d'une balle qui aurait dû me tuer raide.

Au début des hostilités j'ai eu l'occasion, bien souvent, de faire du ministère, car nombreux étaient les blessés et les mourants. Désormais, il n'y a plus de combats en dehors des tranchées, du moins par ici. Il y en aura sans tarder, je le crois, et de nouveau alors les balles et les obus pleuvront. A la grâce de Dieu !

J. P.

4 Novembre. — Merci pour vos bonnes cartes qui me font du bien en me réconfortant. Tout va bien, au physique et au moral. Ici, au centre, sur la rive droite de l'Aisne où nous sommes depuis le 12 Septembre, il n'y a rien à signaler : depuis notre grande victoire de Nanteuil, nous nous tenons plutôt sur la défensive, en attendant une attaque générale. C'est une véritable guerre de siège.

J'ai le bonheur incomparable de pouvoir célébrer la messe tous les jours. Le dimanche je rends service à cette pauvre paroisse privée de son curé, car j'ai obtenu de l'évêque de Beauvais les pouvoirs de confesser les civils. J'en ai profité pour les fêtes de la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Toussaint et des Morts. Le dimanche, c'est tout l'état-major qui assiste à ma messe, car le quartier général est ici. On se dispute l'honneur de servir la messe. C'est tantôt un sergent, tantôt un adjudant, ou un maréchal des logis, ou un séminariste, ou bien encore l'automobiliste du général. On ne connaît plus le respect humain.

ATH.

Pensée. — Nous croyons qu'ici-bas les grands crimes échappent au châtiment et que les simples contraventions sont punies : la Justice divine n'a en ce monde qu'un tribunal de police correctionnelle, et sa cour d'assises est ailleurs.

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1res côtes de Bordeaux, et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).

Vins de Bordeaux authentiques
et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

Agent gén[l] de Bretagne : M. EMILE DANTEC, 58, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX

Avis.

Loin de profiter des circonstances pour majorer ses prix, la Maison **J. CHENADEC,** *dans le but de conserver quelques ouvriers chargés de famille, consentira une remise aux personnes qui feront un achat au comptant, jusqu'à épuisement du stock des marchandises en magasins.*

Pour l'obtenir, il faudra se réclamer de la Semaine religieuse.

J. CHENADEC,
Ameublement, Quimper.

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

29e ANNÉE. **Vendredi 20 Novembre 1914.** N° 47.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Binage.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Amour de Dieu et amour du prochain.

III. — Avis : Annales de la Sainte-Enfance.

IV. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Apostolat de la Prière ; Les médailles scapulaires des soldats ; Les ecclésiastiques exemptés sous la loi de 1889 ; Avis de service ; Plogonnec ; Le pèlerinage de Rumengol ; Huelgoat ; Le Clergé et la Guerre : Dans la Légion d'honneur, Prêtres vosgiens fusillés, Mgr l'Evêque de Soissons et la guerre, Le danger couru par Mgr l'Evêque de Saint-Dié, Senlis sauvé par son curé ; Les calomnies contre le clergé, sanctions ; Nos prêtres soldats (suite).

V. — *Chronique générale :* Rome ; L'Encyclique de Benoît XV ; La mère du pape ; Du testament du comte de Mun.

VI. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 22 Novembre. — Dernier Dimanche après la Pentecôte. Octave de la Dédicace. Double-majeur. Blanc.
A la messe, mémoires du Dimanche et de Ste Cécile.
A vêpres, mémoires 1° du suivant ; 2e du Dimanche ; 3° de Ste Cécile ; 4° de Ste Félicité.
Lundi, 23. — S. Clément Ier, Pape, Martyr. Double. Rouge.
Mardi, 24. — S. Jean de la Croix, Confesseur. Double. Blanc.
Mercredi, 25. — Ste Catherine, Vierge Martyre. Double. Rouge.
Jeudi, 26. — S. Sylvestre, Abbé. Double. Blanc.
Vendredi, 27. — [illegible]e de la férie. Vert.
Samedi, 28. — Vigile de S. André, Apôtre. Violet.
Dimanche, 29. — 1er Dimanche de l'Avent.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plouyé ..... du 20 au 24 Novembre.
Retraite de Quimperlé ..... du 25 au 30 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Binage. — Dans Notre circulaire du 23 Octobre, Nous avons rappelé que l'autorisation de biner s'applique *exclusivement* aux dimanches et aux jours de *fête de précepte*. Le binage n'est donc pas autorisé les jours de fête qui étaient autrefois de *précepte*, mais ne le sont plus désormais. Il résulte d'une décision de la S. C. du Conc. du 19 Janvier 1889 qu'il est interdit de biner ces jours-là.

PARTIE NON OFFICIELLE

Amour de Dieu et amour du prochain.

Fac hoc et vives.

Un Pharisien demandait à N.-S. : « Maître, que dois-je faire pour posséder la vie éternelle ? » Jésus lui dit : « Quel est le texte de la loi ? qu'y lisez-vous ? » Il répondit : « Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur de toute votre âme, de toutes vos forces, de tout votre esprit, et votre prochain comme vous-même. » Jésus lui dit : « Vous avez bien répondu ; faites cela et vous vivrez » (1).

Dans ce dialogue d'une admirable simplicité ne cherchons pas seulement un état d'esprit particulier à un individu, ni même à une classe d'hommes. Ce pharisien est bien de sa caste, sans doute. Il est venu à Jésus, dans l'intention de lui tendre un piège et dans l'espoir de l'y voir tomber. Il attend que Jésus, sur cette question fondamentale de l'obtention de la vie éternelle, se livre à des innovations de doctrine, et se mette en contradiction avec la Loi, preuve manifeste de son imposture et de l'illégitimité de sa mission. Démasqué, avec cette douceur divine qui ne cherche que l'amendement du pécheur, il se flatte du moins que Jésus lui tracera des devoirs qu'il n'impose pas au commun de l'humanité et qui satisferont le désir d'ostentation de sa vertu tout extérieure. Peine inutile. Toutes ces questions aboutissent à autant de leçons à son orgueil et à son hypocrisie. Qu'il suive comme les autres la voie commune, celle des commandements.

Et c'est ici que ce Pharisien devient, hélas, le type représentatif de beaucoup de chrétiens de nos jours. Combien, que nous voyons empressés à des œuvres extérieures, futiles, voire même pieuses, y portant une ardeur de dévouement dont ils attendent

(1) Evangile du 12me dimanche après la Pentecôte (S. Luc, X).

secrètement, presque à leur insu et par une sorte de seconde nature, des éloges et de l'admiration, et que l'on voit sans vaillance et sans persévérance quand il s'agit des devoirs arides et pourtant essentiels de la vie chrétienne et surnaturelle !

Aimer Dieu d'abord, pour lui-même, parce qu'il est la Toute-Puissance et la Toute-Bonté, de toute notre âme, de toute la chaleur de notre cœur, de toute la force que nous donnent les lumières qu'il Lui a plu de révéler à notre intelligence, aimer ensuite le prochain comme nous-même, quel programme quand on y songe bien, et quel ensemble de devoirs proposés à nos efforts ! La vie éternelle est à ce prix : *fac hoc et vives* et il n'y a point d'agitation, point de surmenage, de quelque lustre et de quelque éclat dont ils s'environnent, qui puissent suppléer à l'oubli de ce précepte, le seul essentiel et le seul fondamental.

Ce n'est pourtant pas qu'on l'ignore. Le Pharisien connaît admirablement le texte de la Loi et il n'hésite pas à le citer. Il n'a aucune peine à saisir la morale de la parabole du bon Samaritain par laquelle Jésus répond à sa question : « Qui est mon prochain ? » Ce n'est donc pas l'intelligence de son devoir qui lui fait défaut, mais son accomplissement : *Fac hoc et vives.*

Le cas de beaucoup d'entre nous ne diffère pas de celui-là. Les lumières ne nous manquent pas ; nous avons pour la plupart reçu une éducation foncièrement chrétienne ; la parole de Dieu n'a pas cessé de retentir à nos oreilles ; nous sommes témoins du miracle permanent de Jésus vivant parmi nous dans son Eglise indéfectible, victorieuse de tous les assauts menés contre elle par ses ennemis ; bien mieux, le Fils de Dieu a bien voulu, pour soutenir la foi des faibles, leur donner le spectacle des prodiges par lesquels il affirmait aux yeux de ses contemporains sa maîtrise souveraine sur les éléments, sur la maladie et sur la mort. C'est bien à nous qu'il s'adresse lorsqu'il dit à ses disciples : « Heureux les yeux qui voient ce que vous voyez : car, je vous le déclare, beaucoup de prophètes et de rois ont désiré voir ce que vous voyez, et ne l'ont point vu ; entendre ce que vous entendez, et ne l'ont point entendu. »

Heureux sommes-nous, oui certes, si du moins, mettant à profit ces privilèges, nous ne nous bornons pas, comme le Pharisien, à faire parade de notre foi et de nos lumières, et si nous entraînons notre volonté à l'accomplissement des devoirs qu'elles nous révèlent.

Aimer Dieu et aimer le prochain, deux commandements qui ne sont qu'un seul, le commandement de l'amour, inlassablement formulé par saint Jean, l'Apôtre bien aimé. L'amour de Dieu entraîne comme sa conséquence l'amour du prochain et, inversement, celui qui aime son prochain, sans recherche de lui-même et sans calcul égoïste de rémunération temporelle, celui-là accomplit aussi le commandement de l'amour de Dieu.

Tel était le bon Samaritain qui s'émut si vivement du malheur survenu à ce voyageur que des voleurs dépouillèrent, criblèrent de coups et laissèrent couvert de plaies et à demi-mort sur le bord du chemin. Jésus, après avoir raconté sa touchante histoire, l'offrait

Archives diocésaines de Quimper et Léon

comme modèle au Pharisien et à ceux qui l'entouraient : « Allez, dit-il, et faites de même ».

Cette recommandation doit être pour nous un puissant motif d'encouragement dans les circonstances actuelles. Les occasions de se porter au secours du prochain malheureux deviennent innombrables et pressantes. Les blessés laissés à demi-morts aux bords des chemins et sur les champs de bataille réclament les soins de nombreux et dévoués Samaritains. Il faut leur procurer des moyens de transport et des ressources, bander leurs plaies, verser sur leur âme souffrante l'huile de la consolation et le vin du réconfort.

Quelle mission et quels moments pour les cœurs dévoués et généreux en qui l'amour de Dieu et l'amour du prochain s'entretiennent et se manifestent l'un pour l'autre et, aussi bien, l'un par l'autre ! A quelle explosion magnifique de charité n'assistons-nous pas déjà et que d'admirables Samaritains sacrifient leurs aises et leurs loisirs, font taire leur égoïsme et leur délicatesse, font violence à leur faiblesse, pour se mettre modestement au service de la souffrance ! Quel empressement à suivre le conseil de Jésus : « Allez donc et faites de même ! »

Ils font de même, et parce que c'est une façon aussi, pour ceux qui le veulent, d'observer le commandement de l'amour de Dieu, ils auront rempli les désirs de Notre Seigneur et il leur sera dit : « Parce que vous avez fait cela, vous vivrez ».

F. C.

AVIS

A cause des vides nombreux qui se sont faits dans les Imprimeries, la Direction centrale de l'Œuvre à Paris fait connaître à MM. les Curés et Recteurs que les **Annales de la Sainte-Enfance** *n'ont pu paraître en Octobre, et, selon toute probabilité, ne paraîtront point en Janvier. La publication en sera reprise dès que les circonstances le permettront.*

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 22 Novembre,* messes à 6, 7, 8 et 9 heures ; grand'messe à 10 heures ; messe pour les militaires à midi.

Vêpres à 2 h. 1/2, prières pour le temps de la guerre, bénédiction.

A 8 heures, réunion de la confrérie des Trépassés, instruction, vêpres des Morts.

Le matin, à 6 heures, messe à la chapelle pour la Fraternité du Tiers-Ordre ; à 4 heures, réunion, instruction et bénédiction.

Tous les jours, prières pour la paix à 8 heures du soir, bénédiction.

— Église de Saint-Mathieu. — *Dimanche 22 Novembre,* après vêpres, prières pour la France, Salut.

Lundi, 7 h. 1/4, service pour les Trépassés, principalement pour les soldats morts au champ d'honneur.

Mardi, 7 h. 1/2, messe recommandée pour la France par la Ligue patriotique des Françaises.

Tous les jours, à 8 heures du soir, prières pour la France, bénédiction du Saint-Sacrement.

Apostolat de la Prière. — M. le chanoine Queinnec a envoyé à la Direction générale de l'Apostolat de la Prière les adresses (trop rares), qu'on lui a fait parvenir, des abonnés aux *Messagers du Cœur de Jésus* ou *du Cœur de Marie* et aux *Billets mensuels.* Les autres abonnés du diocèse devront désormais se mettre eux-mêmes en relation avec le Directeur général de l'Apostolat (6, rue de la Dalbade, Toulouse), s'ils veulent recevoir encore les publications auxquelles ils ont droit.

Pour tout ce qui concerne les questions d'abonnement, on est prié de s'adresser au bureau de la Direction générale.

Les médailles scapulaires des soldats. — Etendant encore la faveur concernant la médaille scapulaire qui avait été accordée par Pie X à tous les soldats, Benoît XV vient d'autoriser tous les prêtres à bénir les médailles scapulaires en faveur des militaires durant la guerre actuelle.

Les ecclésiastiques exemptés sous la loi de 1889. — M. Groussau, député du Nord, vient de recevoir de M. le ministre de la Guerre la lettre suivante :

« Bordeaux, le 12 Novembre 1914.

» Monsieur le Député et cher Collègue,

» Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la situation des ecclésiastiques exemptés par les Conseils de révision sous l'empire de la loi du 15 Juillet 1889.

» J'ai l'honneur de vous faire connaître que des instructions vont être données pour assurer l'affectation aux sections d'infirmiers militaires de tous les ecclésiastiques exemptés, réformés ou classés dans les services auxiliaires lorsque ceux-ci restent régis par la loi du 15 Juillet 1889 et qu'ils ont été reconnus aptes au service armé après la visite médicale qu'ils ont à subir.

» Agréez, etc. »

Avis de service. — Le service anniversaire pour le repos de l'âme de M. le chanoine Le Bail, ancien curé de Plouzévédé, sera chanté le 15 Décembre, à 10 heures à Landerneau.

Plogonnec. — **Service de M. Heydon.** — Un service funèbre a été célébré, le jeudi 15 Novembre, pour le repos de l'âme de M. Heydon. Malgré la difficulté des communications, un grand nombre de confrères étaient venus se joindre aux paroissiens pour honorer la mémoire du jeune prêtre si prématurément enlevé à notre affection.

M. le chanoine Messager, supérieur du Grand Séminaire, célébra le service, et la messe fut chantée par M. Lesvénan, recteur

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de Landudal, ancien vicaire de Plogonnec qui avait donné au jeune Heydon les premières leçons de latin.

Avant l'absoute, M. le Recteur de Plogonnec fit, en quelques mots émus, la recommandation de l'âme. Il rappela, qu'avant de dire la messe du départ, M. Heydon promit en son nom personnel et au nom de ses compagnons d'armes groupés autour de lui, de faire un pèlerinage à la chapelle très vénérée de N.-D. de Lorette. « Si je ne retourne pas, ajoutait-il, je prie M. le Recteur de dire cette messe d'actions de grâces à ma place et j'espère que du haut du ciel, mes camarades et moi, nous vous serons unis. » Plusieurs jeunes gens de la paroisse si chrétienne de Plogonnec sont, en effet, tombés sur le champ de bataille, et nous ne doutons pas de la valeur de leur sacrifice, pour l'Eglise et pour la Patrie.

Le pèlerinage de Rumengol. — Nous avons le vif regret d'apprendre que les Compagnies de chemin de fer n'ont accordé ni train spécial, ni arrêt à Rumengol, ni réduction. Il faudra donc se contenter des trains en service actuellement, aux conditions ordinaires.

Le premier train pour Rumengol part de Quimper à 4 h. 52 du matin.

HUELGOAT. — **Pèlerinage à Notre-Dame des Cieux,** *dimanche 15 Novembre.* — M. Guillou, le zélé et dévoué curé-doyen d'Huelgoat, avait convoqué toutes les paroisses du canton à se rendre en pèlerinage à Notre-Dame des Cieux, à Huelgoat, pour le dimanche 15 Novembre.

L'annonce de ce pèlerinage fut accueillie dans toutes les paroisses avec la plus grande satisfaction : « Oui, entendait-on, nous irons tous prendre part à cette manifestation et prier Notre-Dame des Cieux, pour la France, pour nos soldats ».

Le vent soufflait avec rage, la pluie tombait drue et serrée, le matin du 15 Novembre ; mais que nous importe le mauvais temps, nous avons promis d'aller aujourd'hui prier Notre-Dame des Cieux et nous irons.

De fait, dès 10 h. 1/4, arrivent les processions avec leurs belles bannières. C'est d'abord la procession de Plouyé et celle de Loc-Maria ; ensuite voici la procession de La Feuillée, suivie de celle de Bolazec ; puis, précédant la procession de Scrignac, celle d'Huelgoat ; enfin, celle de Berrien. Tous ces pèlerins, dont le nombre peut être évalué à 5.000, arrivent en priant et en chantant des cantiques ; plusieurs ont fait jusqu'à 18 et 19 kilomètres à pied.

A 11 heures, M. l'abbé Kérisit, recteur de Berrien, chante la grand'messe. Après l'Evangile, M. Portier, recteur de Scrignac, prononce une vibrante allocution. C'est avec une grande éloquence qu'il interprète les sentiments de ces milliers de pèlerins qui sont venus implorer leur bonne Mère des Cieux. Que de larmes font couler les chaudes paroles qu'on a entendues et que de prières elles font monter vers Marie !

Après la messe, toutes les processions défilent à travers la coquette ville d'Huelgoat, pour se rendre à l'église paroissiale. M. le Curé-Doyen adresse à la foule des pèlerins un chaleureux et cordial merci au nom de Notre-Dame des Cieux, et termine en leur recommandant bien de continuer toujours à prier et à faire pénitence pour le salut de la France.

Que M. le Curé d'Huelgoat veuille bien agréer l'expression de nos sentiments les plus reconnaissants, car c'est lui qui a été l'instigateur et l'organisateur de cette belle manifestation qui ne manquera pas d'attirer sur le canton d'Huelgoat des meilleures bénédictions de Dieu et la toute puissante protection de Notre-Dame des Cieux.

LE CLERGÉ ET LA GUERRE

Dans la Légion d'honneur. — Sont inscrits au tableau spécial de la Légion d'honneur :

Pour le grade de *chevalier* : l'abbé *Louis Tessier,* aumônier catholique au groupe de brancardiers divisionnaire de la 7e division :

« Titulaire depuis 1907 d'une médaille d'honneur pour avoir sauvé quatre personnes au cours des inondations de Mamers, a fait preuve en maintes circonstances du plus grand courage et du plus grand dévouement sur le champ de bataille, a été blessé au bras gauche par un éclat d'obus ; n'en a pas moins continué son service, qu'il a repris le lendemain. »

L'abbé *Régent,* aumônier au groupe des brancardiers de corps du 1er corps d'armée :

« Donne depuis l'entrée en campagne l'exemple de l'énergie, du sang-froid et du dévouement ; sans souci du danger et de la fatigue, se prodigue de jour et de nuit pour rechercher les blessés et leur porter jusque sur la ligne de feu ses soins et ses consolations. »

Prêtres vosgiens fusillés. — La *Semaine religieuse de Saint-Dié* annonce la mort tragique de quatre prêtres de cet arrondissement.

Ce sont : l'abbé Albert Jeanpierre, né à la Bresse, en 1874, curé de Saulcy-sur-Meurthe, tué par un obus, le 29 Août, dans la grande salle du château de M. Gillotin, en portant secours à un blessé ;

L'abbé Antoine Lahache, né à Nancy en 1853, curé de la Voivre, fusillé par les Allemands le 29 Août ;

L'abbé Alphonse-Marie Mathieu, curé d'Allarmont, né en 1859, à Raon-l'Etape, fusillé par les Allemands le Septembre ;

L'abbé Pierre Buëcher, né en 1851, à Wolfganzen (Alsace), curé de Luvigny, fusillé le Septembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mgr l'Evêque de Soissons et la guerre. — Le cas de Mgr Péchenard est moins connu que celui de Mgr Marbeau, à Meaux. Il n'est pas moins topique, ni moins admirable.

A Soissons, quand approchèrent les Allemands, ce fut une femme, Mme Macherez, qui prit l'administration municipale. Pour suffire à la besogne en d'aussi critiques circonstances, elle ne réclama que le concours de trois hommes. Mais il lui fallait l'Evêque.

Nous savons qu'il tint parfaitement son rôle. Il se chargea de notifier aux administrés, demeurés dans la ville, les ordres de la municipalité nouvelle. La paroisse et la cité ne se distinguèrent plus l'une de l'autre. Chaque jour, à 4 heures de l'après-midi, on venait à la cathédrale aux nouvelles officielles. L'Evêque, du haut de la chaire, indiquait aux habitants la règle de conduite qu'ils avaient à tenir, et les services que le bien commun attendait de chacun.

Le danger couru par Mgr l'Evêque de Saint-Dié. — M. le chanoine Valentin, de Toulouse, communique à la *Semaine-catholique* une lettre qu'il a reçue d'un vicaire général de Monseigneur l'Evêque de Saint-Dié et qui met au point ce que nous avons rapporté au sujet d'un incident relatif à l'occupation temporaire de Saint-Dié par les troupes allemandes :

« Voici le fait : Le 27 Août, après un bombardement de dix heures, suivi d'une bataille dans les rues, les Allemands entrèrent régulièrement en masses dans la ville conquise où l'on circulait librement. Il était environ 6 h. 1/2. Notre premier mouvement fut de courir au Grand Séminaire voir nos blessés. Mal nous en prit. Deux officiers, poliment, nous happent au passage et nous mettent dans les rangs d'un régiment marchant au pas de parade. En passant devant le Grand Séminaire, M. le Supérieur, qui était sur le seuil, s'approche en nous voyant. C'était en quelque sorte heureux, car il parle un peu l'allemand. On nous conduisit ainsi jusqu'à la dernière maison de la ville de ce côté, et nous y restâmes vingt minutes au milieu de la troupe. On voulait s'assurer qu'aucun soldat français n'était plus caché dans les maisons pour tirer. Il n'y en avait plus à la vérité dans cette rue, tandis que dans d'autres, non loin de là, nos alpins tiraient encore. Si un coup de feu s'était fait entendre, que nous serait-il arrivé ? On nous fit enfin rentrer en ville avec les troupes et, au bas du parvis de la cathédrale, on nous rendit enfin notre liberté en faisant à Mgr l'Evêque des excuses pour... le dérangement. »

Il reste donc acquis que les Allemands ont fait marcher l'Evêque et quelques prêtres de Saint-Dié sur le front de leurs troupes pour les protéger contre le feu de nos soldats et pour en faire, à l'occasion, les premières victimes de leurs lâches représailles.

Senlis sauvé par son Curé. — Sous la signature de M. Henri de Noussanne, le *Correspondant* publie des pages sur la guerre, où nous trouvons le détail de la belle conduite du vénérable archiprêtre de Senlis, M. Dourlent, racontée par lui-même :

« Le 2 Septembre, j'ai suivi, dans la matinée, la bataille du haut du clocher de la cathédrale. Je voyais les obus français arriver sur l'ennemi et former un nuage blanc lorsqu'ils éclataient. L'action se rapprochant, je me suis retiré chez moi pour être à l'abri du bombardement que l'ennemi a commencé, vers 2 heures, sur Senlis. Un peu après 3 heures, le bombardement a cessé. Les Allemands sont entrés dans la ville, venant de la direction de Chamant, où étaient les batteries qui avaient pris pour cible la cathédrale et le clocher.

J'ai pu constater, à ce moment d'accalmie, la détérioration du lanternon de la flèche et la chute d'une statue qui avait entraîné celle d'une gargouille de la balustrade, entre les tours de la façade occidentale. Les pierres tombées du clocher encombraient, de ce côté, le parvis. J'évalue à une cinquantaine d'obus les projectiles qui sont arrivés sur l'église.

J'étais chez moi, place de la Cathédrale, quand j'ai entendu frapper à grands coups contre une des portes du sanctuaire. Des Allemands venaient de ramasser le bloc de pierre formé par la gargouille détachée du monument et s'en servaient, comme d'un bélier, pour enfoncer une des petites portes de la façade occidentale. Je suis sorti, comprenant que les Allemands désiraient monter dans le clocher. Je leur ai fait signe que la porte était sur une autre face, non loin de là. Ils étaient six : quatre soldats et deux gradés, dont un officier. Ils ont braqué sur moi leurs revolvers et, dans l'instant où des coups de feu retentissaient en ville, l'un d'eux m'a saisi brutalement par l'épaule en me déclarant prisonnier. Je leur ai expliqué que j'étais tout disposé à leur ouvrir, mais qu'il fallait que je prisse la clé au presbytère. Deux soldats m'ont accompagné. Je suis revenu avec la clé et j'ai précédé les Allemands dans l'escalier du clocher. Ils avaient toujours revolver au poing et soutenaient que l'on avait tiré sur eux du haut des tours. C'était aussi inexact qu'impossible. Moi seul étais monté dans le clocher, et la clé ne m'avait pas quitté. Dès qu'ils ont pu se rendre compte qu'il n'y avait aucune trace d'occupation militaire dans le clocher et que personne ne s'y trouvait en embuscade ou en observation, ils sont redescendus et l'officier m'a salué poliment. J'ai pu rentrer librement au presbytère. J'y étais encore lorsque le concierge de l'hôtel de ville, Boullay, est venu me dire que l'autorité allemande me réclamait comme otage et me donnait une demi-heure pour me rendre au Grand-Cerf. Je me suis rendu à cet hôtel où, sur réquisition de l'état-major allemand, un dîner de trente couverts était préparé par un cuisinier de Senlis, à défaut du personnel de la maison, absent. J'ai attendu au Grand-Cerf que quelqu'un s'occupât de moi. Je voyais aller et venir des officiers et des soldats ennemis, indifférents. Au bout d'un certain temps, j'ai prévenu

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Debressy, le cuisinier, que, personne ne se souciant de ma personne, il était mieux que je rentrasse au presbytère, où je serais à la disposition du général. Je suis revenu chez moi. Après quoi, ayant réfléchi, je n'ai pas tardé à revenir au Grand-Cerf, inquiet de savoir si on m'y demandait. J'ai assisté encore à des allées et venues sans qu'aucun des ennemis fit attention à ma présence, et j'en étais là, quand j'ai vu passer un colonel allemand qui parlait français. Je me suis avancé et lui ai dit :

« Monsieur le colonel, je suis le curé de Senlis ; je voudrais bien savoir s'il est nécessaire que je reste ici et ce que je dois faire ?

— » Qui vous a dit de venir ?

— » Le général m'a fait donner l'ordre de me rendre au Grand-Cerf comme otage. Je serais heureux de parler au général.

— » Le général n'est pas là, Monsieur le Curé. Il ne viendra pas. Le meilleur parti pour vous, c'est de rester dans cet hôtel et de n'en pas sortir. Avant une heure votre ville sera incendiée.

— » Incendiée !... Mon Dieu ! Est-ce possible ? Pourquoi cela ?

— » Parce qu'on a tiré sur nos troupes du haut du clocher. »

L'indignation l'a emporté sur toute crainte. Aussi bien, dès le matin, avais-je fait le sacrifice de ma vie.

— « Monsieur, je vous jure que personne autre que moi, depuis l'imminence des hostilités autour de Senlis (sauf quand j'ai accompagné vos soldats, tout à l'heure), n'est monté dans le clocher. Je vous jure que la clé n'est pas sortie de chez moi et que le général est inexactement renseigné.

— » Monsieur le Curé, des habitants ont fait feu sur nos troupes.

— » Monsieur le colonel, je n'en sais rien et je ne peux répondre de ce qui se passe en dehors de mon église. Je vous répète seulement et je vous jure qu'aucun habitant n'a pu pénétrer dans la tour du clocher. Il serait abominable de condamner une ville sur un rapport mensonger.

— » Nous avons vu ailleurs les habitants assassiner nos soldats. A Louvain, ils tiraient de toutes les maisons.

— » Sur Dieu qui m'entend, Monsieur, ici, personne n'a tiré du clocher. »

Le colonel a paru frappé de l'accent de mes paroles, et il a répondu :

— « S'il en est ainsi, Monsieur le Curé, vous rendez un grand service à votre ville. Il nous est très pénible de sévir ; la guerre a de cruelles nécessités ; le général avait donc décidé de faire de Senlis un nouveau Louvain ; mais, sur votre déclaration, je vais lui parler ; j'espère atténuer la rigueur de sa décision.

— » Je vous en supplie, Monsieur, au nom du Ciel, faites que le général puisse m'entendre. Je lui répéterai tout ce que je viens de vous dire. Je lui donnerai les preuves qu'il voudra de la sincérité de ma déclaration.

— » C'est inutile, Monsieur le Curé, je vois que vous dites la vérité. Rentrez chez vous et soyez sans crainte. »

J'ai insisté, mais en vain, dans l'espoir d'arriver jusqu'au général. »

Les calomnies contre le clergé. Sanctions. — On lit dans la *Semaine religieuse* de Saint-Brieuc :

« Le dimanche 20 Octobre, au prône des trois messes célébrées au bourg de la paroisse de Plœuc, a été lue l'information suivante qui a paru ensuite dans la *Vie paroissiale de Plœuc* :

« Je porte à votre connaissance et avec l'agrément de Mathurin » Denis, maçon, époux Ruellan, de Saint-Eloi, qu'en audience de » justice de paix du 22 Octobre dernier, il a rétracté les paroles » injurieuses qu'il a tenues publiquement à mon égard, m'accu- » sant faussement d'avoir porté de l'argent aux Allemands pour » nous faire la guerre, et m'a fait à ce sujet des excuses complètes » me disant qu'il ne croyait pas à un mot de cette histoire qualifiée » de grotesque.

» Je me suis contenté d'un simple avertissement cette fois-ci, » mais si pareils propos m'étaient adressés à l'avenir, ce serait au » parquet, au procureur, que je dénoncerais la chose, et, dans ce » cas, l'affaire pourrait devenir grave pour les accusateurs. »

« Que cette leçon inspire aux calomniateurs plus de réserve, sinon de conscience. »

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

2 Novembre. — Me revoici, depuis huitjours, dans ma paroisse militaire. J'ai passé, avec le régiment, trois jours en réserve, attendant d'une minute à l'autre l'ordre d'aller au feu. Cet ordre n'est pas venu, mais comme il est possible, probable même qu'un engagement sérieux se produise prochainement, je pars, dans une heure, avec un bataillon, pour me rendre là où mon ministère pourra être utile.

Hier, jour de la Toussaint, il m'a été impossible d'organiser une messe pour nos hommes. Ou plutôt, je l'avais organisée, avec le concours d'un confrère soldat des Côtes-du-Nord, mais nous avons dû quitter le village où nous cantonnions, pour avancer vers la ligne de feu. Il a fallu partir de très bonne heure. J'ai cependant eu la joie de pouvoir dire la sainte messe.

Ce matin, à 8 heures, j'ai offert le saint sacrifice pour les soldats et officiers morts au champ d'honneur ; l'église du village pouvait à peine contenir la foule accourue.

Depuis un quart d'heure, le canon s'est mis à tonner, avec fureur, tout près d'ici. Je m'en vais du côté où il gronde, du côté où tombent les blessés.

F. M.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

6 Novembre. — Dans la région où nous sommes depuis plusieurs semaines déjà, nous progressons lentement. Les Allemands sont si bien retranchés ! Ils sont enfouis en terre et il est très difficile, très dangereux de les déloger. Pour les forcer à reculer, il faudrait des attaques vigoureuses mais qui amèneraient nécessairement la perte de beaucoup de soldats. Nos officiers préfèrent marcher de l'avant plus lentement et moins exposer la vie de leurs hommes. En conséquence, nos soldats se retranchent de leur mieux et vivent en terre tout comme les Allemands. Mais il ne faut pas croire qu'ils sont trop malheureux pour cela. Ils sont très bien nourris, beaucoup mieux qu'à la caserne, et ils ne sont pas mal logés du tout. Leurs gourbis, c'est-à-dire des trous creusés profondément en terre le long des tranchées, sans être des châteaux, sont cependant assez confortables. Ils sont recouverts de branchages, de paille et de terre ; il y fait chaud et surtout on y est à l'abri de la pluie, des balles et même des obus. Le danger, c'est de s'y rendre ou de s'en retourner. Pour ne pas être aperçu de l'ennemi, il faut se courber, quelquefois même ramper ; autrement on risque fort de recevoir une balle. C'est ce qui arrive malheureusement à quelques imprudents.

Combien de temps allons-nous rester encore ici ? Je ne le sais pas ; en tout cas, nos soldats ont repris des forces, ils sont dispos et ne demandent pas mieux que de marcher de l'avant, ils ne seront contents, disent-ils, que lorsqu'ils auront bouté les Allemands hors du pays et franchi la frontière.

Nos offices religieux sont toujours bien suivis. Dimanche dernier surtout, les fêtes furent particulièrement belles et consolantes. A la messe de communion, 300 soldats sont venus s'agenouiller à la table sainte ; plusieurs autres auraient désiré en faire autant, mais ils en furent empêchés par des raisons de service. A la grand' messe, l'église était trop petite pour contenir tous les soldats, beaucoup furent obligés de rester dans le cimetière. Les églises de ce pays sont en effet bien petites ; elles n'ont pas été faites pour recevoir des Bretons. Comme c'est beau de voir nos soldats prier, de les entendre chanter les cantiques populaires bretons. Les habitants en sont ravis et profondément édifiés. Aux vêpres, autant de monde qu'à la grand'messe, La procession et l'absoute au cimetière furent très émotionnantes, car dans le cimetière de la paroisse où nous nous trouvons nous avons une vingtaine de morts.

A peine avions-nous fini la cérémonie et quitté l'église, que les Allemands bombardèrent notre village situé à sept ou huit cents mètres seulement de la ligne de feu. Trois obus éclatèrent dans le cimetière, un autre tomba sur le clocher, y mettant le feu et faisant quelques dégâts. Quatre soldats du génie escaladèrent aussitôt le clocher et réussirent à éteindre le commencement d'incendie. Personne n'a été blessé.

Le lendemain, fête des Morts, à la demande de quelques officiers, j'ai célébré la sainte messe en plein bois, un bois immense gagné sur les Allemands et où se trouvent actuellement deux bataillons de mon régiment. Les soldats avaient eux-mêmes érigé un reposoir ; ils l'avaient orné de fleurs et de faisceaux d'armes. Je n'eus qu'à y déposer la pierre d'autel. A la messe assistaient une douzaine d'officiers et près de quatre cents soldats, tous amassés autour de l'autel, agenouillés dans la boue et les larmes aux yeux. Ils priaient en silence, mais ils priaient avec tout leur cœur. Jamais de ma vie, je le crois bien, je n'ai assisté à un spectacle aussi impressionnant. Par bonheur, nous ne fûmes pas inquiétés par les Allemands ; quelques balles et quelques obus seulement passèrent au-dessus de notre tête. Après la messe, je visitai et bénis quelques tertres funèbres où reposent des Bretons, et je m'en retournai à mon presbytère, une pauvre grange, fortement ému mais réconforté par l'espoir que les prières de mes soldats auront été très agréables au divin Cœur de Jésus.

E. K.

9 Novembre. — Nous sommes toujours à S... et je me demande si nous n'allons pas y hiverner. S'il ne s'ensuivait pas un retard dans les opérations militaires, nous n'aurions lieu que de nous en féliciter, car, à tous les points de vue, vos prêtres s'y trouvent bien. Ils peuvent, sans négliger leur travail, y vivre, un peu, de la vie sacerdotale, ce qui ne leur était pas facile dans les débuts de la guerre, pendant ces marches qui commençaient dans la nuit et se terminaient souvent assez tard dans l'après-midi.

J'ai continué à rassembler les soldats, tous les soirs, et nos exercices sont aussi régulièrement suivis que pendant le mois du Rosaire. Nous récitons le chapelet, nous disons la prière du soir, et la bénédiction du Saint-Sacrement, avec le ciboire, termine cette réunion quotidienne.

Le départ du curé de la paroisse voisine, appelé pour le service auxiliaire dans un régiment dont le dépôt est à Morlaix, m'a laissé la charge de quatre nouvelles paroisses. Je deviens un recteur des plus importants. Il est vrai que les paroisses de Picardie, si elles sont nombreuses, ne sont pas très conséquentes : une moyenne de 150 à 200 habitants ; c'est la population d'un gros village de chez nous, et la distance qui sépare ces différents centres n'est, le plus souvent, que de 1 à 2 kilomètres.

Nous nous portons tous bien, les prêtres infirmiers et brancardiers sont maintenant complètement remis de leurs fatigues du début.

H. B.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Lettre du Pape à l'archevêque de Reims.** — Le Pape a adressé au cardinal Luçon, archevêque de Reims, la lettre suivante en réponse à celle où le cardinal lui exposait la situation de son diocèse, et notamment réfutait les prétendues informations par lesquelles les Allemands cherchent à excuser le bombardement de la cathédrale :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« C'est avec un intérêt tout particulier que Nous avons pris connaissance de la lettre que vous avez eu à cœur de Nous adresser le 3 Octobre, et Nous vous en remercions vivement.

» Si c'est une profonde angoisse pour Notre âme que vous assistiez, dès le début de Notre Pontificat, aux tristes événements de l'heure actuelle, il Nous est aussi pénible d'en avoir entendu de votre part, Notre très cher fils, un écho douloureux, et de vous écrire pour la première fois dans des circonstances et pour des motifs si peu réconfortants.

» Nous n'avons pas manqué de suivre avec une attention spéciale les nouvelles des grands événements dont Reims, votre siège épiscopal, a été naguère le théâtre. Nous vous sommes reconnaissant de Nous avoir donné une relation détaillée de ces faits et de les avoir exposés dans leur exactitude. Soyez bien persuadé, Notre cher fils, de la part très vive que Nous prenons à la profonde douleur que vous causent la vue de tant de maux et la pensée des conséquences funestes de la guerre, au point de vue religieux et artistique, ainsi qu'au point de vue matériel de votre cher diocèse si éprouvé.

» Implorant sur votre personne, sur le clergé et sur les fidèles confiés à votre sollicitude pastorale l'abondance des faveurs et des consolations célestes si nécessaires et si désirées au milieu des angoisses présentes, Nous accordons à tous avec effusion et de tout cœur, et à vous en particulier, Notre cher fils, la bénédiction apostolique. »

L'Encyclique de Benoît XV. — La première Encyclique du Saint-Père vient de paraître. En attendant de la publier, nous en donnons d'après la *Croix* ce résumé succinct :

« Elevé sur la chaire du prince des apôtres, le nouveau Pontife tourne ses regards sur l'immense troupeau qui lui est confié et contemple non seulement ceux qui lui appartiennent, mais encore tous les autres destinés par Dieu à lui appartenir. Il confesse que, en ce premier instant, Dieu lui donna un sentiment d'immense amour pour toute l'humanité à sauver. Ses impressions furent alors doubles : de douleur et de joie ; de douleur pour les conditions misérables où se trouve aujourd'hui la société civile ; de joie pour l'état où son prédécesseur lui a transmis l'Eglise.

Le Pontife, s'arrêtant d'abord au premier sentiment, trace l'horrible tableau de la présente guerre qui lui fait appliquer à notre époque les prophétiques paroles du Christ : « *Audituri estis prælia et opiniones prœliorum, consurget gens contra gentem et regnum in regnum* ». Ce spectacle de sang et celui des misères qui en résultent l'a induit à recueillir les dernières paroles de son saint prédécesseur et à commencer par elles son ministère, conjurant les princes et les peuples de mettre fin à la lutte fratricide. Veuille Dieu, dit le Pape, que comme à la naissance du Rédempteur, ainsi à l'aube de ce nouveau pontificat résonne sur la terre la voix annonciatrice de la paix.

Mais une autre guerre afflige le cœur du Pape, c'est la guerre non sanglante, ne concernant point les corps, mais non moins funeste et même beaucoup plus grave, parce que c'est la guerre des âmes et que celle-ci doit être considérée comme l'origine de celle-là.

Quatre principaux facteurs peuvent lui être assignés : le défaut de sincère amour mutuel entre les hommes, le mépris de l'autorité, l'injustice dans les rapports entre les diverses classes de citoyens, le bien matériel devenu l'unique objet de l'activité humaine. Si on luttait efficacement contre ces ennemis, il n'est point douteux que reviendraient sur terre la paix et la prospérité.

Le Pape consacre son Encyclique au développement de ces quatre pensées et conclut, comme il avait commencé, par un vœu ardent pour la paix, la paix pour les nations, qui y trouveraient d'inestimables biens ; la paix pour l'Eglise, qui y trouverait la liberté dont elle a besoin ainsi que la cessation de l'état anormal où se trouve aujourd'hui le Vicaire du Christ et contre lequel le Pontife, pour accomplir un devoir sacré, renouvelle la protestation de ses prédécesseurs.

Dans ce but, le cœur des hommes étant dans les mains de Dieu, le Pontife recommande qu'on prie le Dieu de la paix et qu'on recoure à l'intercession de la Vierge très sainte à laquelle il confie sa personne, son ministère et les âmes rachetées par Jésus-Christ.

La mère du Pape. — Le jour de l'élection, la mère du Pape, la marquise Edwige della Chiesa, était à table lorsqu'on lui remet une dépêche urgente où il était annoncé que son fils Jacques était élu Pape. La vénérable dame, aujourd'hui octogénaire, inondée de larmes, accablée d'émotion, fut près de s'évanouir. La famille pleurant de joie, s'empressa autour de la marquise pour la féliciter de ce rare et nouveau bonheur. Maîtrisant bientôt son émotion, sa première préoccupation fut de rendre grâce à Dieu qui avait daigné lui ménager une telle bénédiction pour le déclin de sa longue vie. Elle se rendit donc à la cathédrale pour prier. Tout Pegli dans la joie l'y suivit.

La pieuse marquise eut ensuite une pensée pour les pauvres, à qui elle fit donner 5.000 francs.

Puis, malgré son âge avancé, elle se mit en route pour Rome, où ses fils la rejoignirent, le jour suivant.

Du testament du comte de Mun. — *L'Osservatore Romano* dit que le comte Bertrand de Mun, fils de feu le comte Albert de Mun, pour accomplir le vœu de son père, a fait parvenir au Pape l'extrait suivant du testament du défunt :

« Je charge Bertrand de faire parvenir, après ma mort, aux pieds du Souverain Pontife l'ardent hommage de mon dévouement absolu à l'Eglise catholique, apostolique et romaine, de mon obéissance entière à ses enseignements promulgués par la parole infaillible de son Chef ; de mon amour pour le Pape et de mon attachement illimité à sa cause. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1ères côtes de Bordeaux et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).

Vins de Bordeaux authentiques
et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

Agent gén[l] de Bretagne : M. EMILE DANTEC, 58, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX

Avis.

Loin de profiter des circonstances pour majorer ses prix, la **Maison J. CHENADEC,** *dans le but de conserver quelques ouvriers chargés de famille, consentira une remise aux personnes qui feront un achat au comptant, jusqu'à épuisement du stock des marchandises en magasins.*

Pour l'obtenir, il faudra se réclamer de la Semaine religieuse.

J. CHENADEC,
Ameublement, Quimper.

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

A LA Montre de Genève | E. SAUVAGE | Maison de Confiance

Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.

3 rue Kéréon, QUIMPER. — QUIMPER, 3, rue Kéréon.

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS

Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marqs Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.)

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché

29e ANNÉE. Vendredi 27 Novembre 1914. N° 48

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon, établissant un jour de prières solennelles, en union avec tous les diocèses de France, pour attirer la bénédiction de Dieu sur les Armées de la France et des Nations alliées ; Sanction nécessaire ; Avis ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Propagation de la Foi ; Enseignement libre ; Au champ d'honneur : Jean de Vincelles ; Pèlerinage des hommes à Rumengol ; Nos prêtres soldats (suite) ; Lettre du Pape à l'Archevêque d'Antivari en faveur des prisonniers.

III. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 29 Novembre. — 1er Dimanche de l'Avent. 1re classe. Semi-double. Violet. A la messe, mémoires de S. Houardon et de S. Saturnin.

Vêpres du suivant, mémoires du Dimanche et de S. Houardon.

Lundi, 30. — S. André, Apôtre. Double de 2e classe Rouge.

Mardi, 1er Décembre. — S. Tugdual, Evêque. Double majeur. Blanc.

Mercredi, 2. — Ste Bibiane, Vierge, Martyre. Semi-double. Rouge.

Jeudi, 3. — S. François Xavier, Confesseur. Double-majeur. Blanc.

Vendredi, 4. — S. Pierre Chrysologue, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

Samedi, 5. — Office du jour. Violet.

Dimanche, 6. — 2e Dimanche de l'Avent.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Retraite de Quimperlé ..... du 25 au 30 Novembre.
Cathédrale de Quimper..... du 1er au 10 Décembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon au Clergé et aux Fidèles de son Diocèse, établissant un jour de prières solennelles, en union avec tous les diocèses de France, pour attirer la bénédiction de Dieu sur les Armées de la France et des Nations alliées.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Nous venons vous adresser un nouvel et pressant appel à la prière.

Ce n'est pas que Nous ayons constaté, dans vos réunions de piété pour la guerre, une diminution d'assiduité ou de ferveur. D'un bout à l'autre du diocèse, vos prêtres sont édifiés par votre fidélité aux pieds des saints autels. Dans tous les lieux de pèlerinage où il nous a été donné de vous grouper pour des manifestations religieuses, vous êtes accourus nombreux, à Loc-Maria et à Sainte-Anne la Palue comme au Folgoët, et hier encore, malgré la rigueur de la saison, à Rumengol. Nous savons qu'il en a été de même, sous la direction de vos prêtres, à Notre-Dame de Kernitron, à Notre-Dame des Portes, à la Salette, à Notre-Dame des Cieux, à Ty-Mam-Doue, et partout où l'on a pu vous convoquer dans l'un ou l'autre des sanctuaires bâtis par la foi de nos aïeux et entretenus par la vôtre. A la prière du jour, qui ne s'interrompt jamais dans vos paroisses, plusieurs de nos communautés religieuses ajoutent encore la prière de la nuit, pour que, à aucun moment, la voix de la France ne cesse de faire entendre à Dieu son repentir et son espoir en Lui.

Ce n'est pas non plus que la situation militaire de la France et de ses alliés soit alarmante. Notre confiance dans nos soldats et dans leurs chefs doit rester entière. Sur tous les points du théâtre de la guerre, ils tiennent l'ennemi en échec. L'heure approche, sans doute, où ils auront libéré notre territoire et celui de la Belgique.

Mais, pour hâter cette heure, un nouvel élan de prières s'impose. Il a paru sage aux Eminentissimes Cardinaux de France de Nous proposer dans ce but de fixer au dimanche 13 Décembre, un jour de supplication solennelle, où tout le pays s'agenouillerait en même temps devant Dieu, pour lui recommander notre cause par l'intercession de la Bienheureuse Vierge Marie.

Ce serait la *Prière nationale*, dans toute la mesure où nous pouvons actuellement la procurer à notre Pays.

Voici la Lettre de Nos Seigneurs les Cardinaux :

20 Novembre 1914.

MONSEIGNEUR,

Depuis le début de la guerre, des prières publiques se font dans tous les diocèses et dans toutes les paroisses de France ; les fidèles se pressent en foule dans les églises pour y prendre part ; nos vaillants défenseurs, officiers et soldats, pour la plupart invoquent le secours de Dieu ; on peut dire en vérité que la France prie.

Toutefois, afin de donner à cette prière, autant qu'il dépend de nous, un caractère plus complètement et plus sensiblement national, Nous avons pensé, répondant à des vœux exprimés de toutes parts, qu'il serait bon de convoquer le pays tout entier à s'unir, en un jour déterminé, dans une supplication solennelle, et il Nous a paru que cette pensée pourrait être réalisée à l'occasion de la fête prochaine de l'Immaculée Conception.

Cette fête est particulièrement chère à la France, surtout depuis qu'au siècle dernier, la Très Sainte Vierge a choisi notre pays pour y glorifier le privilège de sa pureté sans tache par les manifestations et les prodiges de la Médaille miraculeuse, de Notre-Dame des Victoires et de Notre-Dame de Lourdes.

Nous vous proposons donc, Monseigneur, d'ordonner que le troisième Dimanche de l'Avent, 13 Décembre, jour où la plupart de nos diocèses célèbrent la solennité de l'Immaculée Conception, des prières spéciales aient lieu, dans toutes les paroisses, pour la France, pour ses armées et pour les armées alliées. Les fidèles seraient invités à faire, ce jour-là, la sainte Communion à cette intention ; il y aurait une procession où l'on chanterait les Litanies de la Très Sainte Vierge, et un salut du Saint-Sacrement, durant lequel on lirait une consécration de la France au Cœur Immaculé de Marie, dont la formule est jointe à cette Lettre.

En outre, on pourrait conseiller aux fidèles de jeûner, en esprit de pénitence pour la France, la veille de ce jour, et de le faire précéder d'une neuvaine de prières, pendant laquelle on réciterait, chaque jour, une dizaine de chapelet avec trois fois les invocations : « Cœur sacré de Jésus, ayez pitié de nous. » « Cœur immaculé de Marie, priez pour nous. »

Si Votre Grandeur agrée ce projet, Elle voudra bien le mettre à exécution dans son diocèse.

Nous avons la confiance que la Très Sainte Vierge, qui a donné tant de fois à la France des gages de sa protection maternelle, daignera écouter la prière unanime de notre pays, et hâter, par son intercession, l'heureuse conclusion de la guerre, la victoire de nos armes et le retour de la paix.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Veuillez agréer, Monseigneur, l'expression de Nos sentiments respectueux et dévoués en Notre-Seigneur.

† LOUIS-JOSEPH, CARDINAL LUÇON, *Archevêque de Reims.*
† PAULIN, CARDINAL ANDRIEU, *Archevêque de Bordeaux.*
† LÉON-ADOLPHE, CARDINAL AMETTE, *Archevêque de Paris.*
† FRANÇOIS-VIRGILE, CARDINAL DUBILLARD, *Archevêque de Chambéry.*
† FRANÇOIS-MARIE-ANATOLE, CARDINAL DE CABRIÈRE, *Evêque de Montpellier.*
† HECTOR-IRÉNÉE, CARDINAL SEVIN, *Archevêque de Lyon.*

En prenant part aux exercices de prière et aux actes de pénitence indiqués dans cette Lettre, vous ne perdrez pas de vue, Nos très chers Frères, le sens que Nous voulons leur donner.

Tout en pensant à vos fils, dont les exploits vous rendent justement fiers, mais dont le sort vous inquiète, vous vous souviendrez que votre acte s'accomplit, non seulement pour la France, mais au nom de la France. Vous aurez l'intention de représenter, autant qu'il est en vous, la nation tout entière. Vous prendrez sur votre âme la responsabilité des erreurs et des fautes commises par le Pays, et joignant au sentiment du regret celui de l'expiation, vous vous engagerez à tout faire pour que l'avenir, chez nous, soit meilleur que le passé.

Dieu ne sera pas insensible à cet acte de patriotisme chrétien, et Nous aimons à croire qu'aucun bon Français n'osera le désavouer.

Nous serons heureux de voir, dans chaque paroisse, les autorités locales s'y associer (1). Alors même qu'elles n'y viendraient pas à titre officiel, leur présence, qui ne serait assurément contraire à aucune loi de l'Etat, contribuerait à mieux marquer le caractère national de la solennité.

Le jour choisi pour cette manifestation Nous est particulièrement cher, non seulement parce qu'il se rencontre dans l'octave de l'Immaculée Conception, mais aussi parce qu'il coïncide avec la solennité du Patron principal du diocèse, saint Corentin.

Le premier Evêque de Cornouaille fut un dévoué serviteur de la Vierge. Avec nous, il renouvellera cette consécration de la France au Cœur Immaculé de Marie, qui nous vaudra, de la part du Cœur de Jésus, le Pardon, la Victoire et la Paix.

A CES CAUSES,

Le Saint Nom de Dieu invoqué ;
Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article 1er. — Pour appeler la bénédiction de Dieu sur les armées de la France et sur celles de ses alliés, une neuvaine de

(1) MM. les Curés et Recteurs voudront bien les inviter à la cérémonie et leur y réserver des places.

prières sera faite, dans toutes les paroisses et communautés du diocèse, en l'honneur du Cœur Immaculé de Marie, à partir du vendredi 4 Décembre, jusqu'au samedi 12.

Pendant cette neuvaine, on récitera, chaque jour, le chapelet, avec trois fois les invocations « Cœur Sacré de Jésus, ayez pitié de nous », « Cœur Immaculé de Marie, priez pour nous ».

Art. 2. — Nous engageons nos diocésains à offrir à Dieu un jeûne, en esprit de pénitence pour la France, le samedi 12 Décembre, et à communier, le lendemain.

Art. 3. — Le dimanche 13 Décembre, avant les prières spéciales pour la guerre, une procession sera faite, au cours de laquelle on chantera les litanies de la Sainte Vierge.

Art. 4. — Au salut du Saint-Sacrement qui suivra, on lira en chaire la Consécration de la France au Cœur Immaculé de Marie.

Et sera Notre présente Lettre Pastorale lue en chaire le dimanche 29 Novembre.

Donné à Quimper, en Notre résidence épiscopale de Saint-Joseph, le lundi 23 Novembre, en la fête de S. Clément, Pape et Martyr.

PAR MANDEMENT :
J.-M. PILVEN, Ch. hon.,
Secrét. gén. de l'Évêché.

† ADOLPHE,
Évêque de Quimper et de Léon.

CONSÉCRATION
de la France au Cœur Immaculé de Marie.

O Marie, Vierge très pure et Mère de Dieu, nous voici prosternés à vos pieds pour vous offrir nos prières filiales et confier à votre Cœur notre chère patrie.

Nos pères, dans les âges passés, ont appelé la France le royaume de Marie. Un de ses souverains vous l'a solennellement consacrée. Ce que vous avez fait pour elle, au cours du siècle dernier, a prouvé que vous êtes toujours sa Reine et sa Mère.

C'est dans notre pays que vous avez daigné plusieurs fois apparaître, et glorifier, par d'innombrables prodiges, le privilège de votre Immaculée Conception.

Nos cœurs sont remplis de reconnaissance et de confiance à la pensée de ces manifestations de votre puissance et de votre bonté. Malgré ses défaillances et ses erreurs, la France n'a pas cessé de vous aimer, et elle se plaît toujours à vous honorer et à vous invoquer.

O Marie, écoutez les supplications que nous vous adressons pour notre patrie. Nous vous la consacrons de nouveau, autant qu'il est en notre pouvoir. Protégez-la dans les terribles épreuves qu'elle traverse ; obtenez-lui la victoire sur tous ses ennemis. Que votre divin Fils règne toujours sur elle avec vous, et y fasse régner la justice et la paix !

O Cœur immaculé de Marie, intercédez pour nous auprès du Cœur Sacré de Jésus !

Ainsi soit-il.

Archives diocésaines Quimper et Léon

II. Sanction nécessaire. — M. Ménez, imprimeur, n'ayant pu, avant de mourir, faire les réparations qu'il devait à l'Église pour avoir participé effectivement, à titre de conseiller municipal de la ville de Quimper, aux mesures qui ont dépouillé de leurs biens la communauté du Sacré-Cœur et le Grand Séminaire, l'autorité ecclésiastique n'a pas cru devoir accorder tous les honneurs qui ont été demandés pour ses obsèques.

III. Décès — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos éternel de M. l'abbé Yves Moënner, clerc minoré, d'Elliant, mort au champ d'honneur le 26 Août.

IV. Avis. — Nous prions les ecclésiastiques qui seront appelés devant les conseils de revision, de Nous faire connaître sans retard la décision prise à leur sujet. Et Nous leur rappelons, à cette occasion, qu'ils n'ont à se présenter devant ces conseils qu'après convocation individuelle.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **Les âmes du Purgatoire et des soldats agonisants.**
II. — **Le succès des armes françaises.**
III. — **Les secours aux blessés.**

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 29 Novembre :* Messes à 6, 7, 8 et 9 heures ; grand'messe à 10 heures ; messe basse à midi.

A 6 h. 3/4, à la chapelle, réunion de la Congrégation des Demoiselles. Il n'y a pas de réunion, le soir.

Jeudi : Fête de saint François-Xavier, indulgence plénière, aux conditions ordinaires, pour les associés de la Propagation de la Foi.

Mardi 1er Décembre : Ouverture de l'Adoration. Exposition du Saint-Sacrement de 6 heures du matin à 8 heures 1/2 du soir.

Mardi, mercredi, jeudi et vendredi : instructions bretonnes deux fois par jour, à 5 h. 1/2 du matin et à 8 heures du soir, par M. Gadon, recteur de Lopérec. Les jours suivants, instructions françaises, trois fois par jour, à 5 h. 1/2 du matin, à 4 et à 8 heures du soir, par le même prédicateur.

Mercredi : Confession des enfants de la communion privée. Le lendemain, à 7 heures, communion générale, à l'autel du Sacré-Cœur.

— Église de Saint-Mathieu. — *1er Dimanche de l'Avent :* messe à 11 h. 1/2. — *Après vêpres,* réunion de l'Apostolat de la Prière, exposé de l'intention du mois, prières pour la France, salut.

Mardi : 7 h. 1/4, service pour les soldats tués à l'ennemi ou victimes de la guerre. Messe recommandée pour la France par la Ligue Patriotique des Françaises · absoute solennelle.

Confession des enfants, lundi, mardi et mercredi. Messe de communion, mercredi, à 7 heures ; jeudi, à 7 h. 1/2.

1er Vendredi du mois : la veille, *jeudi,* confessions le matin, l'après-midi à partir de 2 heures, le soir après la prière.

Vendredi : 6 heures, à l'autel du S. C., messe des Bretons associés du S. C. ; 7 h. 1/2, deuxième messe ; 8 h 1/2, réunion des Mères de famille. Toute la journée, le Saint-Sacrement sera exposé. — Le soir, à 8 heures, réunion générale, où les hommes ont leur place réservée.

Tous les jours : à 8 heures du soir, prières pour la France.

Propagation de la Foi. — Nous avons pu jusqu'à présent, malgré des difficultés très réelles, assurer le service des Annales de la Propagation de la Foi : l'envoi habituel de Novembre vient d'en être fait aux chefs-lieux des doyennés. MM. les directeurs paroissiaux — ou ceux qui les remplacent provisoirement — voudront bien les y réclamer et les distribuer, sans retard, aux chefs de dizaines.

La fête de saint François Xavier (3 Décembre) et l'annonce de l'indulgence plénière — qui peut être gagnée également, un jour de l'octave — fournit naturellement l'occasion de faire l'instruction annuelle sur l'Œuvre, d'en rappeler l'importance capitale et les besoins, que les circonstances hélas ! rendent plus pressants que jamais. On ne l'ignore point, à la première nouvelle de la déclaration de guerre, les missionnaires en âge de porter les armes sont accourus des pays les plus lointains, pour faire leur devoir de Français. Plusieurs sont morts glorieusement au champ d'honneur, d'autres encore sans doute succomberont avant la fin de cette lutte meurtrière... Puis, quand la victoire aura assuré à notre patrie une paix durable, les survivants s'empresseront de retourner à leurs missions, où ils auront à réparer bien des dommages occasionnés par leur absence, peut-être des ruines à relever. Pour les aider ils ne peuvent compter que sur la charité des catholiques ; leur attente, nous en avons la conviction, ne sera pas déçue.

Sans doute, les temps sont mauvais et les détresses à secourir sont innombrables, surtout si le regard se porte vers les régions ravagées par la guerre ou subissant encore l'occupation allemande ! A la Bretagne, qui a par ailleurs si largement payé l'impôt du sang, la divine Providence a épargné les autres fléaux. Nos chrétiennes populations ne l'oublieront pas, et auront à cœur d'en témoigner à Dieu leur reconnaissance, en venant au secours de leurs frères si cruellement éprouvés, en continuant et en augmentant encore, si possible, leurs aumônes aux œuvres d'apostolat, spécialement à la première de toutes, la Propagation de la Foi. Aucune autre n'est plus digne d'intérêt, plus capable d'attirer les bénédictions du Ciel sur la France et sur ceux qui combattent pour elle....

La Direction.

N. B. — 1° Les aumônes de la Propagation de la Foi devront être remises, avant le 31 Janvier, au Secrétariat de l'Evêché.

2° S'adresser à M. le chanoine Rospars (15, rue Mesgloaguen) pour tout ce qui concerne la direction de l'Œuvre dans le diocèse, pour la rédaction des *Annales* bretonnes et le nombre d'exemplaires (bretons ou français) attribués à chaque paroisse. Ce nombre est nécessairement

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Jean de Vincelles qui, tant de fois, s'était agenouillé dans la chère église ?

Il avait tous les dons qui peuvent attirer les cœurs, charmer les yeux de la terre, mais dans les siens, avec la gaieté de la jeunesse, il y avait la profondeur de l'âme. Il avait trouvé dans son berceau, à son foyer, beaucoup de vertus héréditaires ; il était digne d'être le petit-fils du saint colonel de Réals, l'aide de camp de Sonis ; le neveu de cet Amédée de Vincelles que ce pays a tant pleuré. La flamme de l'apostolat s'allumait déjà chez Jean de Vincelles, son but à lui aussi aurait été de faire du bien Dieu a brisé de chères espérances : cela a été plus court, cela a été plus beau. « Une balle et le Ciel, » le mot est de lui. Il était de la promotion de la Croix du Drapeau, il a donné généreusement, facilement, sa jeune vie pour Dieu et pour la France.

Celle qui lui a montré le chemin du devoir, qui y marchait si joyeusement, si pieusement avec lui, est une mère bretonne : elle aussi, comme la mère du séminariste de l'île de Sein tombé à Lenharrée, sait regarder le Ciel, répondre d'une voix ferme au *De profundis*.

Rumengol. — **Pèlerinage des hommes.** — Malgré la neige et le froid intense de la veille et de la nuit, 1 500 hommes y ont pris part. Nous avons su avec un vif regret qu'un grand nombre d'autres n'ont pas eu connaissance de la note parue dans la *Semaine religieuse* et le *Progrès*, et comptant sur un train partant de Quimper vers 6 heures, ils ont trouvé guichet fermé. Rien qu'à Quimper on a compté plus de 200 de ceux-ci. Dieu et Notre-Dame ont connu et béni leur pieuse intention, et leurs prières se sont unies à celles de nos soldats dans leurs tranchées pour rendre plus efficaces celles que nous avons offertes, au nom de tous, à N.-D. de Rumengol.

Nous étions 300 débouchant au point du jour, en face de Rumengol, près de la maisonnette du chemin de fer, et du quai d'embarquement dont, depuis peu d'années, des influences très blâmables à tous les points de vue ont interdit l'usage aux pèlerins de Cornouaille. En apercevant de loin le sanctuaire vénéré, nous nous sommes tous groupés chantant l'*Ave maris stella* ; puis la « Phalange d'Arvor » en tête avec son très zélé directeur-aumônier, nous avons formé une longue procession, récitant à haute voix, le long du chemin, le saint Rosaire pour nos chers soldats et marins de la guerre, chantant le *Magnificat*, dont les versets alternèrent avec le refrain : *Vierge, notre espérance, étends sur nous ton bras ; protège notre France, ne l'abandonne pas !* et enfin entrant à l'église avec l'*Ave maris stella*.

La messe de communion générale est célébrée par un prêtre-soldat, pendant laquelle les rites sacrés du sacrifice sont brièvement commentés aux pèlerins. Leur action de grâces s'achève par une dizaine de chapelet à l'intention des chers soldats, le chant trois fois répété du refrain à Notre-Dame de Rumengol, puis tous,

proportionné au chiffre des aumônes recueillies : en *règle générale*, un exemplaire par dix associés.

3° En cas de retard ou d'irrégularité, dans l'envoi et la livraison des *Annales*, prière d'avertir M. de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

Enseignement libre. — A nos élèves pour nos soldats. — Il n'est pas un Français, si jeune soit-il, qui ne désire, à l'heure actuelle, « faire quelque chose pour les soldats ».

Indépendamment de tout ce que le cœur de nos enfants peut imaginer de délicat et d'utile pour cette grande cause, il faut que collectivement les élèves des Ecoles chrétiennes s'intéressent au sort des défenseurs du pays.

Nous n'ignorons pas que d'heureuses initiatives se sont déjà produites sous ce rapport dans nos Ecoles. Mais nous croyons devoir en recommander une qui nous a été suggérée à nous-mêmes, et que Son Eminence le Cardinal-Archevêque de Paris a daigné approuver. celle d'organiser dans toutes les Ecoles et Institutions libres de France, dès maintenant, et pendant toute la durée de la guerre, le « Sou du Soldat ».

Chaque enfant remettrait *un sou par semaine*, soit quatre sous par mois. Aucun d'eux ne devrait dépasser personnellement cette somme ; cependant le maître ou la maîtresse pourrait autoriser, avec discrétion, ceux de leurs élèves qui le désireraient à effectuer les versements à la place de leurs camarades dénués de toutes ressources.

Les sommes ainsi recueillies seraient versées, chaque mois, aux mains du Directeur de l'Enseignement de chaque diocèse.

Nous dirions ultérieurement la destination que ces versements auraient eue.

Nous proposons *la date du 1er Décembre* pour le début de l'œuvre du « Sou du Soldat ».

G. Audollent.

J'approuve cette initiative, je la recommande à nos maîtres et à nos maîtresses de l'Enseignement libre, et je bénis les enfants et les familles qui voudront bien y répondre.

Quimper, 22 Novembre 1914. † ADOLPHE,

Evêque de Quimper et de Léon.

Au champ d'honneur. — Jean de VINCELLES. — Le 8 Septembre on priait avec ardeur au Folgoat. Cette date portera dans l'histoire le nom de la Victoire de la Marne ; mais combien de nos soldats, combien de nos Bretons en chantèrent le *Magnificat* au ciel ? Pour en nommer trois : le sous-lieutenant Abel de Rubercy, le capitaine Henri de Boisanger, le sous-lieutenant Jean de Vincelles : Sézanne, Connantray, Cheminon sont, sur l'immense champ de bataille, comme trois stations du glorieux calvaire. Comment n'aurait-il pas fait partie de la moisson de N.-D. du Folgoat, son petit chevalier, ce sous-lieutenant de 19 ans,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

avant de se retirer, passent devant la statue vénérée de Notre-Dame et déposent un baiser sur la relique placée à ses pieds.

Entre temps les processions des paroisses voisines font leur entrée dans la chapelle, précédées de leurs croix. A 10 heures, M. le chanoine Alfred Le Roy monte à l'autel pour la grand'messe, assisté de deux prêtres-soldats qui remplissent les fonctions de diacre et de sous-diacre. Monseigneur l'Evêque tient chapelle, ayant à ses côtés M. le vicaire général Cogneau et M. le chanoine Kerjean, archiprêtre de Châteaulin. Prennent place au chœur, avec le clergé paroissial et les prêtres des paroisses voisines, MM. les chanoines Pilven et Cardinal, M. le Curé-doyen du Faou et M. l'abbé Gouzard, doyen honoraire.

C'est à celui-ci que Monseigneur a confié la mission de faire entendre, en breton, à l'immense auditoire massé aux pieds de Notre-Dame, les enseignements que rappellent les circonstances si graves et si douloureuses. Jamais la parole du prédicateur ne fut plus chaude, plus brillante, plus chargée de doctrine profonde et émouvante, de conseils pratiques pour accentuer le renouveau de vie religieuse que la guerre a provoqué, pour débarrasser notre pays du masque d'irréligion dont on s'est efforcé de le défigurer et pour refaire une France glorieuse et triomphante, digne de son titre traditionnel de *Fille aînée de l'Eglise*. La presse catholique française aime à recueillir les paroles tombées des chaires illustres. Nos journaux bretons trouveraient ici à dispenser à leurs lecteurs un très noble enseignement dans une langue tout imprégnée du génie breton.

La grand'messe terminée, le cantique populaire de Notre-Dame de Rumengol s'échappe de ces 1.500 poitrines de bretons avec autant de puissance et de ferveur qu'elles avaient mis dans le chant du *Credo* à la messe.

A 1 heure la cloche appelle les pèlerins à l'*Heure Sainte*. C'est à nos soldats de la guerre, si religieux sur le champ de bataille, dans les ambulances, ou à l'heure de mourir, que M. le Directeur diocésain des Œuvres demanda des exemples pour inspirer aux pèlerins les actes *d'adoration, d'action de grâces, d'expiation et de demande* qu'ils vont offrir pendant cette heure pieuse à Notre Seigneur exposé sur l'autel. Chaque point de son exhortation est terminé par le chant du *Credo*, du *Magnificat*, du *Parce*, et d'invocations empruntées aux litanies majeures. Il termine en proposant quelques résolutions précises pour l'accomplissement de leurs devoirs de chefs de famille et de citoyens catholiques.

A 2 heures, commencent les vêpres, dont tous les psaumes sont chantés avec entrain par la masse des hommes. Ils se préparent ainsi dignement à recevoir les augustes et paternels enseignements que distribue à cette élite de ses diocésains Monseigneur l'Evêque.

L'Evêque, parlant *des maux de la guerre*, a évoqué le souvenir des sacrifices humains, monstrueux et coupables, dont Rumengol fut jadis le théâtre, et exalté le sacrifice noble et saint offert aujourd'hui à Dieu par la France pour sauver sa vie et son honneur.

Il a rappelé que la Sainte Vierge, dont le Cœur fut transpercé en même temps que celui de son Fils sur le Calvaire, est, pour les chrétiens, une Mère qui sait comprendre et bénir les sacrifices que la guerre leur impose, et qu'elle saura procurer la paix, à l'heure opportune, et, en attendant, guérir les maux de la guerre : car elle est la Vierge qui porte remède à tous les maux, *Intron Varia remed oll*, selon le cantique populaire.

La guerre condamne à l'*exil* des milliers de victimes. La Sainte Vierge a dû, comme eux, chercher dans l'exil une protection contre les assassins. Elle nous demande aujourd'hui de faire bon accueil aux Belges qui se sont sacrifiés et à nos compatriotes des départements envahis.

La guerre est une cause de *ruine*. Nous devrons nous soutenir mutuellement. Que de temps il faudra à la fortune publique et privée pour se reconstituer ! Puisse la nation comprendre que cette épreuve providentielle nous prêche à tous une vie plus austère, l'abnégation, le travail, dans la prière et dans la paix. Ainsi vécut à Nazareth la Sainte Famille. Ainsi se relèvent les peuples.

La guerre déchaîne *la mort*. Ce sacrifice est pour nous le plus douloureux. Nous soignons pieusement nos blessés. Notre affection essaie d'atteindre et de secourir au loin nos prisonniers. Mais nos morts ne reviendront plus. Ils ont fait leur devoir avec une simplicité toute bretonne. C'est leur honneur. Souffrons en silence. Prions beaucoup pour leur âme. Associons nos larmes à leur sang pour le salut de la France, comme la Sainte Vierge mêla ses larmes au sang de son Fils pour sauver le monde. — N'oublions pas d'ailleurs que N.-D. de Rumengol a souvent protégé la vie de nos soldats et de nos marins. Confions à son cœur maternel la vie des enfants du pays, et spécialement celle de nos jeunes gens de 1914 et de 1915.

Qu'elle veille surtout sur leurs âmes. L'âme, à la guerre, court encore plus de risques que le corps. Nos soldats ne commettront jamais les crimes qu'on raconte de nos ennemis. Mais *le péché* guette même les plus courageux. Ils seront gardés par Marie. Leur piété ne s'est pas relâchée dans la vie des camps. Nos prêtres nous en rendent témoignage.

D'autres maux de la guerre ne sont pas moins à craindre. La *diminution du nombre des prêtres dans les paroisses* est un mal de la guerre. Ce serait un malheur, si la guerre, en portant, comme il convient, notre patriotisme à son plus haut degré de dévouement, ralentissait pourtant, faute de prêtres, notre ardeur religieuse et notre action catholique.

Que tous les fidèles, dans chaque paroisse, répondent pleinement au zèle du clergé, qui se dépense sans compter au service des âmes ! C'est l'heure de prier, de se confesser, de communier ; l'heure de se grouper dans les confréries et les œuvres ; l'heure de pratiquer la tempérance, de mener une vie mortifiée ; l'heure de veiller de plus près sur l'éducation religieuse des enfants, de les conduire aux écoles chrétiennes, de ne pas tolérer les mau-

Archives de Quimper et Le

vais manuels dans les écoles publiques. Ou bien la guerre serait plus mortelle aux âmes qu'aux corps.

Les hommes sont venus nombreux au pèlerinage. C'est sur eux que repose l'avenir du pays.

Si la guerre actuelle devait sanctionner et perpétuer l'état de persécution légale où les catholiques sont réduits, ce serait un mal de la guerre plus redoutable que les autres et plus difficile à guérir.

Les catholiques doivent être décidés : 1° à sacrifier pour l'union nationale, plus que jamais nécessaire, tout ce que la conscience permet de sacrifier ; 2° à revendiquer tous les droits que la conscience ordonne de revendiquer comme citoyens et comme catholiques.

Pour assurer la victoire sur les champs de bataille, il faudra encore de longs sacrifices militaires.

Il faudra encore plus de sacrifices, de prières et d'action catholiques pour assurer à la victoire et à la paix le caractère pleinement réparateur qu'elles doivent avoir pour le bien de la France.

Le premier résultat sera obtenu par les combattants à la frontière. Le deuxième dépendra des militants qui montent la garde dans leurs paroisses autour de leurs églises et de leurs foyers.

L'ensemble des exercices du pèlerinage s'achève par les prières pour le temps de la guerre, et la solennelle bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Deux porte-drapeaux, dont l'un est un glorieux blessé de la guerre, représentaient de chaque côté du chœur aux offices, les deux groupes de Jeunesse catholique présents au pèlerinage, la « Phalange d'Arvor », de Quimper, et le Patronage de Plougastel-Daoulas. En voyant leurs drapeaux s'incliner sous la bénédiction de l'Hostie nous pensions à tous nos soldats et marins des tranchées et des escadres, agenouillés aux messes célébrées par leurs aumôniers et leurs prêtres soldats : que Notre-Dame de Rumengol les protège tous et nous les ramène toujours fervents et plus résolus que jamais à servir son divin Fils !

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

Une nuit dans une ambulance. — A 10 heures, le 30 Août, nous sommes à A., au bord de l'Aisne. Les cloches sonnent, les fidèles entrent : hélas ! ce sera la dernière messe française jusqu'au moment prochain où les Allemands seront chassés hors de la patrie. Pour nous, malheureusement, pas de messe ce jour-là : nous dépassons la charmante ville, puis subitement, à moins de 2 kilomètres, nous nous arrêtons, sur la grand'route. Que se passe-t-il ? Nos médecins l'ignorent comme nous. Voilà qu'à toute vitesse les batteries du corps défilent devant nous, puis ce sont nos fantassins. Nous demeurons au même endroit ; pourquoi ? Irons-nous à A. ? Nous le voulons bien : le travail n'y manquera pas. Nous attendons toujours, sous les pruniers et les pommiers, aux bords du chemin. Voici un ordre : l'ambulance 4 va à A. Il est 4 heures.

Nous prenons possession de la coquette église, nous y jetons de la paille : les blessés vont venir. En attendant, dans quelle situation sommes-nous ? Nos soldats nous ont dépassés ; les derniers traverseront la ville, à la nuit tombante ; seuls, quelques retardataires, et une compagnie chargée du pont. Le canon a cessé, il y a quelques heures. Où sont les Allemands ? Ils ne sont pas loin. Arriveront-ils sur nous ?

Mais voilà nos blessés, pas d'autre pensée, désormais. Ils sont nombreux. Comme c'est triste ! Que d'épaules broyées ! que de jambes je dirai mangées ! Les uns sont blessés au ventre, d'autres à la tête. C'est réconfortant tout de même : aucun blessé ne se plaint, chez tous la plus grande résignation. Vite nous les installons dans notre ambulance, à l'église : ils sont plus de deux cents.

Allons, au travail ! Nous avons ouate, teinture d'iode, toile en abondance. Je suis les médecins, je soigne et console les blessés autant que je le puis. Plusieurs sont en danger. Par bonheur, M. Le G., l'aumônier, nous est arrivé. Il passera la nuit avec nous ; il s'entretiendra avec nos blessés, leur parlera du bon Dieu, les consolera, les confessera, préparera à une mort édifiante ceux que le bon Dieu appellera à Lui. M. Le G. est épuisé par la lutte et les courses de la journée : qu'importe ? il oublie et fatigues et sommeil. Toujours le même !

La nuit est venue depuis longtemps. Nous n'avons pas faim ; mais le cuisinier nous a préparé des omelettes... sans sel : faisons-y honneur. M. le médecin-chef sort avec nous et l'aumônier. « Aurons-nous des voitures ? » demandai-je. — « J'y compte avant minuit. En tout cas, quoi qu'il arrive, nous sommes prêts : ne faisons-nous pas, chaque jour, au bon Dieu, le sacrifice de notre vie ? Qu'il fasse de nous ce qu'il voudra. » Paroles admirables ! Ainsi s'exprime toujours notre pieux et surnaturel médecin.

Je continue, puis me repose un instant dans une stalle du chœur, près d'un ami, M. Le St. Voici minuit : nulle voiture. Que faire ? Que faire ? Il faut qu'à 2 heures au plus tard nous soyons partis, et même à 2 heures serons-nous libres ? Nous sommes dans la maison du bon Dieu : une courte prière ; advienne ce qu'il voudra !

Cherchons des charrettes ; nous avons des chevaux disponibles. Nous courons çà et là : voici quelques charrettes. Nous les chargeons de blessés, 150. En avant, avec quelques infirmiers. Que deviendront les autres ? Et nous ? Attendrons-nous les voitures demandées ? Laisser des blessés derrière nous, nous n'y songeons pas : notre médecin n'est pas capable d'une semblable pensée. Reposons-nous un instant. Je vois quelques malades, leur distribue du thé, et me voilà encore dans ma stalle. J'y reste moins d'une heure, puis je sors. La nuit est fraîche et calme. Pas de canon !

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Pas d'Allemands ! Silence impressionnant ! Pas de voitures non plus ! Et bientôt voilà 4 heures : c'est le jour. « Qu'on coure encore jusqu'aux extrémités de la ville et qu'on fouille ! » — « Ma foi, tout à l'heure, j'ai aperçu un cheval, voilà déjà quelque chose. » On court, on trouve une charrette ; il en est qui arrivent avec des charrettes à bras. Vite nos blessés au fond des charrettes et au-dessus sur des brancards ! Tous sont embarqués, sauf trois qui sont morts. M. le Curé se présente ; il est demeuré seul, que fera-t-il des cadavres ? Il n'est pas content. Cependant le jour est venu, mais avec le jour un brouillard épais, plus épais que toutes les brumes de notre Bretagne et de notre Quimper. Nous partons avec nos blessés ; il est 5 heures ; rien n'annonce les Allemands.

Nous marchons 2 kilomètres au Sud d'A. Toujours le silence. Nous sommes certes face aux Allemands, mais le brouillard dure, aussi épais que jamais. Invisibles, nous marchons dans l'obscurité aussi profonde qu'à minuit : ni balle, ni obus. Nous grimpons la côte ; à 6 heures, nous voici derrière l'artillerie française. Remercions le bon Dieu ; il nous a protégés ; que sa protection soit continuée à l'ambulance 4 et à nos soldats ! Y. P.

12 Novembre. — Les pieds fourrés dans la paille, j'expédie quelques cartes au son du canon. Nos batteries sont à 3 ou 4 kilomètres d'ici, autour d'A., et tous les jours elles crachent des obus sur l'ennemi qui riposte par ses grosses « marmites ». Cependant les pertes sont minimes, et nos voitures, qui vont tous les jours en reconnaissance au poste de secours voisin, ne ramènent qu'un ou deux blessés par jour, et encore ! Il est vrai qu'elles nous fournissent un plus grand nombre de malades à soigner : il n'y a cependant pas non plus beaucoup de ces derniers et quand il y en a le plus, c'est une dizaine... Depuis huit jours environ, les Boches se servent ici de leurs mortiers 420. L'explosion de ces obus est formidable : les éclats ou débris sont lancés à 200 mètres et les soldats qui ne sont pas loin pourraient croire à un tremblement de terre. Nos pioupious ont été effrayés et démoralisés par ce nouvel engin, du moins les premiers jours, car ils s'habituent très vite à tout. D'ailleurs, ces mortiers ne lancent leurs projectiles qu'à quelques centaines de mètres, et j'espère que nos 75 sauront les réduire au silence... G. P.

13 Novembre. — L'hiver a fait son apparition en Champagne, sous la forme d'une brume épaisse et très froide. Après quinze jours passés à D..., croyez bien que nous y sommes confortablement installés. Avec trois bottes de paille dont l'une sert de couvre-pieds, je me suis fait un bon lit, sous une machine à battre, placée dans une petite grange bien close. Le vent et la pluie peuvent faire rage au dehors et le canon de S... tonner, rien ne trouble notre sommeil.

Depuis quelques jours cependant, notre quiétude est un peu troublée. A tout instant, des « taubes » viennent survoler le village et y jeter des bombes. C'est inouï, comme ce pays est infesté d'espions. Les territoriaux et les gendarmes parcourent et fouillent les bois, dans lesquels des signaux de lumière se font, la nuit. Y.-C. P.

14 Novembre. — A 9 heures, ce samedi, nous avons, par anticipation, sanctifié le dimanche à notre manière. J'ai dit la sainte messe et adressé la parole à une foule que M. le Curé évaluait à 600 personnes, tout ce que l'église paroissiale pouvait contenir. Dans le cimetière, deux ou trois cents marsouins assistaient au saint sacrifice. Il faisait un froid très dur. La pluie tombait. N'importe ! Ils sont restés là silencieux et recueillis, priant de toute leur âme et faisant leur possible pour entendre quelques mots de mon allocution.

M. le Curé n'en croyait pas ses yeux. Des coloniaux plus dévots que les plus dévotes de ses paroissiennes ! Le spectacle était nouveau. Espérons qu'il n'aura pas frappé seulement l'excellent Curé.

Je pense que nos troupiers auront emporté de cette cérémonie une abondante provision de courage qui leur permettra de faire face aux rudes épreuves qu'ils vont retrouver, cette nuit. F. M.

Lettre du Pape à l'Archevêque d'Antivari en faveur des prisonniers. — S. S. le Pape Benoit XV envoie à Mgr Dobrecic, archevêque d'Antivari, l'importante lettre suivante pour recommander à sa charité les prisonniers détenus en son diocèse :

« Vénérable Frère,

Salut et bénédiction apostolique,

» Dès le début de Notre pontificat, Nous Nous sommes appliqué dans la mesure de Nos forces à remédier en quelque manière aux maux de cette effroyable guerre. C'est dans ce but que récemment, vous ne l'ignorez pas, Nous avons écrit à Notre Cher Fils S. Em. le cardinal Félix de Hartman, archevêque de Cologne. Nous ne Nous sommes pas borné dans cette lettre à le louer d'avoir obtenu de l'empereur d'Allemagne, pour les prêtres français prisonniers, un traitement en rapport avec leur dignité. Mais Nous l'avons de plus exhorté vivement à prodiguer les bons offices de sa charité à tous les prisonniers quels qu'ils fussent, sans distinction de religion, de nationalité ni de condition, et surtout aux prisonniers malades ou blessés.

» Nous voulons maintenant que pour ce qui vous concerne, vénéré Frère, vous assumiez les mêmes sollicitudes puisqu'un champ d'action tout semblable s'ouvre à votre pitié. Imitant donc la charité du Christ, Prince des pasteurs, qui passa en faisant le bien et en apportant la guérison à tous, ayez à cœur de ne point perdre de vue et de secourir avec toute la tendresse possible les prisonniers de guerre qui sont détenus chez vous, ceux-là surtout qui réclament à bon droit la meilleure part de vos soins, parce qu'ils sont blessés ou malades. Nous ne doutons pas d'ailleurs

Archives diocésaines de Quimper et Léon

que les gouvernants du royaume auquel vous appartenez, attentifs aux exigences du droit des gens et de l'humanité, ne traitent ces infortunés avec clémence et avec bonté. Votre action s'ajoutant ainsi à la leur, il sera bien mieux pourvu à de si grandes nécessités. Pour vous aider à réaliser Nos désirs, recevez, vénérable Frère, comme gage des dons célestes et en témoignage de notre bienveillance paternelle, la Bénédiction apostolique que Nous vous accordons à vous, à votre clergé et à votre peuple.

» Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 8 Novembre de l'année 1914, et la première de Notre pontificat.

» BENOIT XV, PAPE. »

ON DEMANDE une Servante sérieuse pour presbytère de campagne. — S'adresser à la *Semaine*.

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1res côtes de Bordeaux et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).

Vins de Bordeaux authentiques
et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

Agent gén[l] de Bretagne : M. EMILE DANTEC, 58, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX

Avis.

Loin de profiter des circonstances pour majorer ses prix, la **Maison J. CHENADEC,** *dans le but de conserver quelques ouvriers chargés de famille, consentira une remise aux personnes qui feront un achat au comptant, jusqu'à épuisement du stock des marchandises en magasins.*

Pour l'obtenir, il faudra se réclamer de la Semaine religieuse.

J. CHENADEC,
Ameublement, Quimper.

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché

29e ANNÉE. Vendredi 4 Décembre 1914. N° 49

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Mort de S. Em. le Cardinal Dubillard ; Registre paroissial ; Avis.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Offices extraordinaires ; Plonévez-Porzay ; Acte de Consécration en breton à la Sainte Vierge ; Réplique nécessaire ; Apostolat de la Prière ; Succès aux examens ; Nécrologie ; Au champ d'honneur ; L'Allemagne et la Guerre ; L'héroïsme du prêtre blessé ; Nos prêtres soldats (suite).

III. — *Chronique générale :* Vœu du Comité de Réparation Nationale envers Jeanne d'Arc ; Rome ; Gap.

IV. — *Bibliographie.*

V. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 6 Décembre. — 2e Dimanche de l'Avent. Semi-double. Violet. — A la messe, mémoire de S. Nicolas.
A vêpres, mémoires du suivant et de S. Nicolas.
Lundi, 7. — S. Ambroise, Evêque et Docteur. Double. Blanc.
Mardi, 8. — IMMACULEE CONCEPTION DE LA B. VIERGE MARIE. Double de 1re classe avec Octave. Blanc.
Mercredi, 9. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.
Jeudi, 10. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.
Vendredi, 11. — S. Damase, Pape. Semi-double. Blanc.
Samedi, 12. — S. CORENTIN, EVEQUE, PREMIER PATRON DU DIOCÈSE. Double de 1re classe avec Octave.
Dimanche, 13. — 3e de l'Avent. Fête de S. Corentin.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Cathédrale de Quimper.....	du 1er au 10 Décembre.
Collège de Saint-Pol-de-Léon .	du 11 au 12 —
Hôpital de Landerneau.....	du 13 au 15 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Mort de S. Em. le cardinal Dubillard. — Monseigneur a reçu le télégramme suivant :

« Chambéry, le 2 Décembre, 12 h. 15.

» Le cardinal Dubillard est décédé. Les obsèques auront lieu lundi. — Hommages.

» *Vicaires capitulaires.* »

Dès qu'il eut connu cette douloureuse nouvelle, Monseigneur avait envoyé ses condoléances en ces termes :

« *Chanoine Vieille-Cessay, Chambéry.*

» Je vous présente, ainsi qu'au vénérable Chapitre et à la famille, mes respectueuses condoléances et celles de mon diocèse. Nous prierons de tout cœur pour le vénéré Cardinal, qui, pendant huit ans, a vaillamment accompli l'œuvre de Dieu parmi nous.

» *Evêque Quimper.* »

II. Registre paroissial. — A l'occasion de la guerre, Nous recommandons à Messieurs les Curés et Recteurs, de noter soigneusement, dans leur Registre paroissial, tous les faits qui intéressent l'histoire locale : la façon dont la mobilisation s'est faite, l'état des esprits dans le pays, l'organisation de la prière et de la charité dans chaque localité, la vie religieuse et la conduite militaire de leurs paroissiens aux armées, le nombre des prêtres et des séminaristes du pays appelés sous les drapeaux et tous les détails qui se rapportent à leur service ou à leur apostolat.

Cette page de l'histoire paroissiale sera aussi édifiante que glorieuse. Elle mérite d'être racontée dans son intégrité et avecune scrupuleuse exactitude.

III. Avis. — Nous prions les ecclésiastiques qui seront appelés soit au service armé, soit au service auxiliaire, de nous indiquer, dès qu'ils la connaîtront, la date précise de leur convocation.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Vendredi 4 Décembre :* Continuation de l'Adoration. Première instruction française à 8 heures du soir. Même jour et même heure, neuvaine pour la France.

Samedi 5 : 1re instruction française à 5 h. 1/2, 2e à 4 heures, 3e à 8 heures.

Dimanche 6 : Instruction à 5 h. 1/2, à 9 heures du matin et à 8 heures du soir. Messe à midi.

Lundi 7 : Instruction à 5 h. 1/2, à 4 h. et à 8 heures.

Mardi 8 : Instruction à 5 h. 1/2 et à 8 heures. Offices aux mêmes heures que le dimanche. Il n'y a pas de messe à midi. — A 6 h. 3/4 et à 4 heures, réunion de la Congrégation des Demoiselles.

Les jours suivants : Continuation de la neuvaine jusqu'à samedi.

Samedi 12 : Fête de Saint-Corentin ; la messe de 8 heures a lieu à l'autel du Saint pour les paroissiens et les malades de la ville

Dimanche 13 : grande procession, sermon par Monseigneur.

— ÉGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *2me Dimanche de l'Avent :* à 7 heures, réunion, messe et communion des jeunes filles associées du Sacré-Cœur ; après vêpres, prières de l'archiconfrérie et pour la France, salut. — 11 h. 1/2, messe comme à l'ordinaire.

Lundi : 7 h. 1/4, service pour les Trépassés

Mardi : 7 h. 1/2, messe recommandée par la Ligue patriotique des Françaises pour les associés défunts et pour les parents des Ligueuses tués à l'ennemi.

Vendredi : 4 h. 1/4, chemin de la Croix pour les enfants de toutes les écoles, à l'intention de la France et de notre armée.

Tous les soirs, à 8 heures, prières pour la France. A partir de vendredi, neuvaine demandée par les Cardinaux français au nom de la nation.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Vendredi, 11 Décembre,* réunion des Mères Chrétiennes. A 8 heures, messe, instruction et bénédiction du Saint-Sacrement.

PLONÉVEZ-PORZAY. — SAINTE-ANNE LA PALUE. — *Dimanche, 13 Décembre,* basse messe à 7 heures ; grand'messe à 10 h. 1/2 : Vêpres à 2 h. 1/2, procession et bénédiction du Saint-Sacrement.

Acte de consécration. — Nous donnons ici la traduction de l'acte de consécration de la France au Cœur immaculé de Marie paru dans notre dernier numéro :

Peden evit woestla ar Franz da Galoun dinam Mari.

O Mari, Gwerc'hez dinam ha Mam da Zoue, setu ni ho pugale daoulinet e-harz ho treid evit kinnig deoc'h hor pedennou ha fizia en ho kaloun hor bro garet.

Hon tadou koz, en amzer dremenet, o deus galvet ar Franz rouantelez Mari. Unan eus rouaned Franz en deuz woestlet deoc'h e vro. Ar pez ho peus gret evit ar Franz epad ar c'hantved diveza a ziskwes ez oc'h ato he Rouanez hag he Mam.

En hor bro eo e bet plijet ganeoc'h en em ziskwez meur a vech hag enori, dre vurzudou dreist niver, hoc'h hano a Werc'hez konsevet hep pec'hed.

Hor c'halonou a zo leun a anaoudegez vat hag a fisianz o sonjal en testeniou-ze ho peus roet eus ho kalloud hag ho madelez. Daoust d'he mankou ha d'he faziou, ar Franz n'he deus morse ehanet d'ho karet, hag ato he deus plijadur oc'h enori hag ho pedi ac'hanoc'h.

O Mari, selaouit ar pedennou a reomp evit hor bro. Ni deu da woestla deoc'h a nevez ar Franz, kement ha ma c'hel-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

lomp. Harpit anezi e kreiz ar barr-amzer spountus a zo kwezet varni, grit m'he dezo ar gounid var he oll enebourien. Ra vo ato Ho Mab Santel ha C'hwi o ren varni hag o lakat enni ar justiz hag ar peoc'h.

O Kaloun dinam Mari, en em erbedit evidomp ouz Kaloun Santel Jesus. — Evelse-bezet-gret.

Réplique nécessaire. — La *Semaine religieuse*, dans un communiqué officiel de l'Evêché inséré dans son numéro du 27 Novembre, ayant dit de M. Ménez, imprimeur à Quimper, qu'il « n'avait pu, avant de mourir, faire les réparations qu'il devait à l'Eglise », un journal local a cru découvrir dans ces mots une intention blessante pour la famille du défunt. Pour dissiper cette erreur, il suffira sans doute de déclarer ici que cette formule, qui fut déjà employée dans un cas tout semblable, n'est que la constatation d'un fait, à savoir que le prêtre appelé auprès de M. Ménez l'a trouvé sans connaissance et par conséquent incapable d'exprimer ses sentiments ou sa volonté.

Apostolat de la Prière. — La direction de l'Apostolat de la Prière, n'ayant pas encore pu retirer de Belgique les adresses de ses abonnés et embarrassée pour continuer à ceux-ci l'envoi de ses revues, les prie de lui écrire le plus tôt possible, 6, rue de la Dalbade, Toulouse, combien chacun d'eux recevait de *Messagers du Cœur de Jésus*, de *Messagers du Cœur de Marie* et de *Billets mensuels*.

Succès aux Examens. — Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que M. l'abbé Lozac'hmeur, de Quimper, vient de subir avec succès les épreuves du certificat de calcul différentiel et de calcul intégral, qui lui confère la licence ès-sciences mathématiques.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs le repos de l'âme de Dom Yves-Marie de Rosencoat, prêtre profès, décédé à la Chartreuse de la Cervara (Italie), le 15 Novembre 1914.

R. I. P.

Au champ d'honneur. — I. Alfred de NANTEUIL. — Nos œuvres sociales et agricoles sont, une fois de plus, cruellement éprouvées. Le président de la Société d'Encouragement, le Vte Alfred de la Barre de Nanteuil, lieutenant de vaisseau de réserve, a été frappé mortellement à Dixmude, le 10 Novembre, en chargeant l'ennemi à la tête de ses marins. Sa mort atteint directement les organisations d'ordre professionnel et social auxquelles il s'était donné tout entier.

Catholique, Alfred de Nanteuil le fut de toute l'ardeur de la

plus fidèle obéissance, de toutes les puissances de sa raison et de son cœur. La cause de la Religion, pour laquelle un frère de son père avait donné sa vie à Castelfidardo, s'identifiait à ses yeux avec celle de la France. Il admirait dans notre Histoire la parfaite concordance des intérêts catholiques et des intérêts français. Et si des convictions politiques, dont il ne fit jamais mystère, ont si pleinement possédé son âme, c'est qu'il voyait dans la monarchie traditionnelle l'outil nécessaire de notre relèvement national et religieux.

Marié depuis huit ans à peine, père de quatre enfants, tout ce qui rattache à la vie et la fait aimer semblait lui avoir été départi sans mesure. Il possédait au plus haut point ces dons du cœur et de l'esprit qui donnaient tant de charme à son amitié, tant de grâce à son incroyable modestie. Il semblait être né pour susciter autour de lui ces puissances d'aimer et d'admirer qui forment le meilleur de l'homme.

La mobilisation appela Alfred de Nanteuil à la défense des abords de Brest. A ce poste important il ne manquait que le risque. Le petit-fils du général Le Flô, du héros de Constantine et de tant de combats voulut aller au feu. Il fit pour cela démarches sur démarches sans qu'aucune considération de famille ou de santé ne parvint à le détourner d'une résolution aussi ardente que réfléchie. Rien ne put l'empêcher de voler à l'appel du danger, à l'appel des ancêtres.

Quinze jours environ après son arrivée sur le front, Alfred de Nanteuil était tué, d'une balle à la tête, dans ce Dixmude en ruines où les marins ont écrit de leur sang une des plus belles pages de l'Histoire de France. Il avait réalisé jusqu'à la mort le vieil adage dont il fit la règle de sa vie : « Noblesse oblige ».

II. Biel LANNUZEL. — Près d'Alfred de Nanteuil, les amis de l'Office Central évoqueront la figure de Biel Lannuzel ; le même deuil les enveloppe, comme si souvent les mêmes travaux les avaient rapprochés. Biel Lannuzel, sergent au 219e, le secrétaire si connu de tous les cultivateurs, est tombé à l'ennemi, à Attichy, (Aisne), dans les premiers jours d'Octobre. Ardent pour toutes les belles causes, il avait donné son cœur à ses chers syndicats, et il écrivait au début de la guerre : « Après la victoire, nous nous retrouverons pour travailler ensemble à la prospérité et à la grandeur de notre cher Office Central ».

Dieu ne l'a pas permis, et ce vrai Breton, qui si souvent chanta sa petite patrie, a montré à la grande qu'il était aussi son fils. Devant cette vie brisée en plein épanouissement, vie si utilement consacrée au bien, les desseins de Dieu semblent impénétrables ; mais il nous semble entendre encore Lannuzel redire à ses chers compagnons de l'Office central : « En haut les cœurs ! Vive la France ! *Kenavo d'ar baradoz !* »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L'Allemagne et la guerre — En réponse au manifeste des intellectuels allemands, l'éminent recteur de l'Université catholique de Paris, Mgr Baudrillart, et les six doyens des diverses Facultés viennent de publier une éloquente protestation dont nous extrayons ce passage :

« Bombarder des villes ouvertes ; détruire systématiquement les usines et les habitations, soit en les bombardant sans nécessité militaire, soit en les incendiant méthodiquement avec des pulvérisateurs ou des pastilles fulminantes préparés à l'avance ; lancer du haut des ballons sur les quartiers pacifiques des villes ouvertes des bombes qui blessent ou tuent des femmes et des enfants ; contraindre des non-combattants et des femmes à marcher en tête des colonnes assaillantes afin de paralyser la résistance de l'adversaire ; prendre des otages par centaines et les rendre responsables de violations du droit des gens dont ils sont entièrement innocents et qui, le plus souvent, ne peuvent être reprochées à aucun citoyen ennemi, puisque, ou bien elles sont totalement imaginaires, ou bien elles ne sont que le moyen suprême de légitime défense d'une population victime des pires attentats ; fusiller ou emprisonner des prêtres qui n'ont d'autre tort que d'être les chefs moraux du peuple catholique, et des maires qui, scrupuleusement respectueux des lois de la guerre, se bornent à défendre leurs concitoyens contre les violences injustes et les pillages ; usurper le drapeau de la Croix-Rouge pour transporter des soldats et des munitions, et bombarder au contraire les hôpitaux et les ambulances de l'ennemi couverts de ce drapeau protecteur ; porter clandestinement les armes et déguiser en femmes des soldats qui ont caché leur fusil sous les plis de leurs jupons ; lever les bras pour faire signe qu'on se rend et fusiller à bonne portée les soldats qui approchent sans méfiance ; employer des balles dum-dum et des balles explosibles d'un poids inférieur à 400 grammes ; achever des blessés ; couvrir la haute mer de mines automatiques de contact qui « ne deviennent pas inoffensives dès qu'elles ont rompu leurs amarres » et qui, par suite, exposent aux pires dangers la navigation pacifique : tous ces méfaits, *dont l'autorité militaire doit nécessairement accepter la responsabilité,* sont des violations manifestes de la loi des nations. On n'a pu justifier pour les excuser d'aucune provocation, et le belligérant qui les a commises s'est déshonoré lui-même.

Le droit moderne de la guerre, chrétien dans ses origines, repose tout entier sur deux principes essentiels : le principe de la distinction entre les combattants et les non-combattants ; l'affirmation que la guerre n'autorise pas le belligérant à faire à l'ennemi le plus de mal possible par tous les moyens possibles. Notre implacable ennemi se met en révolte ouverte contre ces deux règles primordiales et il est douloureux de constater que cette révolte n'est que le développement logique de son attitude au début des hostilités. N'a-t-il pas commencé la guerre en violant la neutralité de deux pays, le Luxembourg et la Belgique, dont il devait, par

convention expresse, garantir l'indépendance et l'intégrité ? Prétendre qu'il n'a fait que nous devancer, n'est-ce pas chose monstrueuse, alors que l'événement n'a trop prouvé que notre frontière du Nord n'avait pas même été mise en état de supporter le premier choc de l'ennemi et que toutes nos armées étaient à l'Est ?

De tels actes violent non seulement la loi humaine, mais la loi religieuse, car l'Eglise, à travers les âges, a, dans sa morale, déterminé les conditions de la légitimité de la guerre et les maximes qui s'imposent à la conscience des belligérants. Il appartient à des professeurs catholiques de rappeler que dès le dixième siècle, l'Eglise, par la belle institution de la *Paix de Dieu*, poussa la première, — et avec quelle vigueur, — l'humanité vers l'acceptation de cette « discipline de la violence » qui fut pour elle un des progrès les plus méritoires et les plus bienfaisants. Déjà, à cette époque, les Conciles de Charroux et de Narbonne proclamaient que les clercs, les vieillards, les femmes, *les laboureurs* devraient être soustraits aux entreprises du belligérant, et cette protection s'étendait aussi aux animaux de labour et aux moulins. Ainsi le travail était protégé en même temps que la faiblesse, et la force commençait de reconnaître la maîtrise du droit.

Renoncer à ces règles, détruire de parti pris les temples de la science, de l'art et de la religion, aller, comme il est arrivé dans plusieurs églises, jusqu'à des attentats, à proprement parler sacrilèges, c'est retourner à la barbarie, c'est même sortir du christianisme, invoquât-on mille fois le nom de Dieu pour couvrir ses actes.

Enfin, sans condamner en bloc toute la culture allemande, ainsi que tendent à le faire croire les auteurs du manifeste, sans méconnaître en particulier les services rendus par la science et l'érudition germaniques, nous tenons cependant à montrer que les actes de violence contre lesquels nous protestons sont étroitement rattachés aux dangereuses doctrines dont l'Allemagne a été, depuis un siècle, le principal foyer. Que de fois l'Eglise, mère et maîtresse, nous a mis en garde, par la bouche de ses Pontifes Pie IX, Léon XIII et Pie X, contre les erreurs « d'origine étrangère », c'est-à-dire en fait germanique, qui tendaient à altérer, même dans des pays comme le nôtre, de religion catholique et de culture latine, la véritable et saine doctrine catholique. On ne voit que trop aujourd'hui la conséquence de ces erreurs. La philosophie allemande, avec son subjectivisme de fond, avec son idéalisme transcendental, avec son dédain des données de sens commun, avec ses cloisons étanches entre le monde du phénomène et celui de la pensée, entre le monde de la raison et celui de la morale ou de la religion, n'a-t-elle pas préparé le terrain aux prétentions les plus extravagantes d'hommes qui, pleins de confiance en leur propre esprit et se tenant eux-mêmes pour des êtres supérieurs, se sont cru le droit de s'élever au-dessus des règles communes et de les faire plier à leur fantaisie ?

Kant n'a-t-il pas posé en principe que chacun doit agir de telle

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sorte que ses actes puissent être érigés en règle universelle, laissant à la conscience individuelle le soin de juger si la condition est remplie ?

Hegel n'a-t-il pas affirmé l'équivalence ou l'identité du fait et du droit ?

Nietzsche, quelques réserves qu'il ait faites sur la culture allemande, n'a-t-il pas, par sa théorie de surhomme, préconisé, avec un cynisme brutal, le droit de la force ? Le matérialisme sans vergogne du monisme évolutionniste, le panthéisme latent ou explicite des philosophes idéalistes et des théoriciens subjectivistes de la religion, au service, l'un et l'autre, de l'orgueil germanique, n'ont-ils pas concouru à présenter dans l'Allemand le type le mieux réussi de l'espèce humaine, devant qui tous les autres n'ont qu'à s'incliner, le type en qui le divin a trouvé sa plus haute réalisation ?

Produits eux-mêmes du tempérament intellectuel et moral des Allemands, tels que l'ont fait les quatre siècles écoulés depuis la Réforme protestante, ces principes ont à leur tour fortifié les tendances de ce tempérament et leur influence s'est plus ou moins étendue à tous.

Pour les hommes d'action, un traité ne sera qu'un « chiffon de papier » que l'on déchire au gré de ses intérêts ; chiffon aussi le droit des peuples faibles qui ont le malheur de gêner le progrès d'un grand Etat ; chiffon toutes les restrictions apportées, dans la guerre, au droit illimité de la force et, loin de s'excuser d'agir d'après de tels principes, ils s'en feront gloire, à l'image du plus grand d'entre eux, Bismarck.

Des hommes d'étude en viendront à laisser entendre que tout ce que disent les Allemands est vrai, que tout ce qu'ils font est juste ; c'est la thèse des signataires du manifeste. Sachons-leur gré de ne l'avoir pas expressément formulée. Devant le monde civilisé, ils font profession de reconnaître le droit des gens et le droit de la vérité. C'est un hommage implicite à la valeur, à la puissance de l'absolu, peut-être une concession aux catholiques dont on a obtenu la signature. Mais que l'on y prenne garde ! Quand on prétend avoir raison à tout prix, quand on est si sûr de soi qu'il devient impossible de reconnaître ses erreurs et ses torts, quand on identifie ses propres idées avec le vrai, sa propre conduite ou celle des siens avec le juste, on n'est pas loin de méconnaître en pratique cet absolu que l'on admet en principe ; on le plie à soi au lieu de se régler sur lui et on se fait la mesure des choses. »

L'héroïsme du prêtre blessé. — Sous le titre « Notes d'une infirmière », la *Semaine religieuse* de Paris rapporte ce trait admirable :

Dans une grande gare de Paris, sous le hall des Messageries, là où s'entassaient les colis à l'arrivée, maintenant on range 150 blessés sur la paille. Ils sont répartis en différentes séries, suivant leur état : ici, 8 hommes qui achèvent de mourir.

Les infirmières reçoivent les ordres : chacune de nous se dirige vers la rangée qui lui est désignée.

— « Vous souffrez beaucoup, mon ami ?

— » Oui, Madame, beaucoup, beaucoup !

— » Laissez-moi relever vos pansements.

— » Faites... Prenez garde... C'est si douloureux.

— » Tiens, vous portez une médaille... Ayez confiance ! Il faut offrir vos souffrances au bon Dieu, pour la France...

— » Le bon Dieu ! Oui, autrefois je communiais aux grandes fêtes... mais, depuis trois ans !... Je me suis marié, et dame ! je n'avais plus le temps. »

La voix était faible, l'état du blessé, harassé par le voyage, devenait inquiétant. Et lui, pendant le pansement, continuait la conversation, tout bas, comme une confidence qu'il tenait à faire :

— « Mais, aujourd'hui... je voudrais bien me confesser. »

A cette déclaration, je me relève et dis tout haut à l'ambulancier : « Y a-t-il un prêtre ici ? » Hélas ! non, il ne devait venir que plus tard.

Bon gré, mal gré, il faut abandonner cette âme, pour continuer ma mission auprès des corps mutilés qui m'entourent. Après un mot d'encouragement, je quitte mon soldat. Mais le bon Dieu veillait.

Comme je m'éloignais, je me sens tirée par la blouse, l'on me fait signe. Je m'aperçois qu'un des mourants s'est soulevé un peu : il veut me parler. Je crois qu'il implore un soulagement, je m'approche.

Le regard est fiévreux et suppliant, mais la parole reste nette : « *Madame, je suis prêtre, je puis absoudre... Conduisez-moi auprès de cet homme.* »

J'hésite, car un éclat d'obus a cassé les reins de celui qui me parle ; le moindre mouvement doit occasionner une souffrance horrible.

Alors, la voix si faible devient de plus en plus impérieuse. Je voudrais savoir exprimer ce que j'éprouvai devant ce cri de sainte révolte : « *Vous qui avez la foi, vous ne savez donc pas le prix d'une âme !... Qu'est-ce qu'un quart d'heure de vie auprès d'une âme à sauver ?* » Et il se soulevait, tentant un effort suprême, pour aller, seul, près de celui qu'il voulait sauver. Hésiter, je ne le pouvais plus ; je sentais cette volonté me dominer entièrement : ce qu'il me commandait, je voulais le faire.

Poser ce héros sur la civière fut une chose terrible : son pauvre corps pliait en deux ; la souffrance était extrême ; la sueur couvrait le visage, et les dents mordaient la lèvre pour empêcher les cris.

La confession du camarade fut courte, les forces du prêtre diminuaient rapidement. Au moment de l'absolution, il me fit signe ; je m'approchai : « *Aidez-moi à tracer le signe du pardon... je ne peux plus !...* » Et j'eus l'insigne honneur de soutenir le bras de cet agonisant pour la dernière absolution.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La mort venait vite pour le prêtre. Agenouillée près de lui, je n'osais le soigner. Il me semblait que toucher le corps de ce martyr serait un sacrilège ! Il rouvrit les yeux, et, très doucement, posant sa main sur la mienne, il murmura : « Priez, priez,... pour moi. A la grâce de Dieu ! » Et le regard était si confiant, si heureux, malgré les crispations de la douleur, qu'il me semblait que cette âme goûtait déjà la présence de son Dieu. Plusieurs fois, il répéta : « Le Ciel..., le Ciel !... » Et sa main mourante caressait le blessé, son pénitent ! Quelques minutes après, il expirait.

Le major, qui assistait à la fin de cette scène, mit instinctivement un genou en terre, et, me regardant avec des larmes dans les yeux : « Ces choses-là, voyez-vous, font du bien » !

Oh ! oui, elles font du bien, beaucoup de bien !... Ces âmes-là sont la rançon de la France. Dieu pourrait-il ne pas nous pardonner, — nous sauver, — quand celles-là, là-haut, prieront pour nous !

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

15 Novembre. — .....Il me souvient, entr'autres choses, qu'à la bataille de Nanteuil je fus sérieusement menacé.

Le soir du premier jour de la bataille, je fus prendre des blessés au delà du village de Villers-Saint-Genest. Les balles sifflaient, les canons tonnaient. Le capitaine qu'on m'avait signalé comme blessé était mort, et à côté de lui je trouvai un soldat de L... dont les blessures étaient affreuses à voir. Après l'avoir confessé et lui avoir fait les pansements nécessités par son état, je le ramenai à l'une des maisons du village.

Déjà il s'y trouvait de nombreux blessés et il en arrivait toujours, et comme la nuit était venue, il était impossible de les évacuer. C'est dans cette maison, à une faible distance de l'ennemi, que je passai la nuit avec un confrère et un infirmier. Pour éviter une surprise de l'ennemi, nous nous couchâmes derrière la porte et attendîmes la mort ou... le lendemain.

Le lendemain arriva, mais aucun secours ne vint avant trois heures de l'après-midi. Entre trois et quatre heures, une automobile put parvenir jusqu'à nous et emporter une partie des blessés. Mais le danger étant trop grand, elle ne retourna plus après son premier voyage. A quatre heures, des voiturettes à brancards arrivèrent, et neuf blessés étaient chargés quand un obus éclata tout près de nous, d'où panique... Juste au moment où je chargeais le dernier blessé, un autre obus tomba sur la maison et fit voler les vitres en éclats... Nous partîmes sous le feu... La nuit suivante, visite du champ de bataille.

S. P.

Minden (Westphalie), 16 Novembre. — Impossible de vous dire la joie que m'a procurée votre carte. Je l'ai reçue, au sortir de la chapelle, où je venais, comme d'habitude, de célébrer la sainte messe, le 16 Octobre, à 9 heures du matin.

La santé reste bonne, le moral excellent, malgré les petites misères inhérentes à notre situation de captifs. Nous sommes huit prêtres prisonniers à Minden : quatre bretons, un franciscain et trois prêtres du Nord. L'un de ces derniers connaît parfaitement l'allemand, il est notre supérieur saint et savant, aimable et dévoué. Nous vivons en communauté, nous servons d'aumôniers à tous les prisonniers du camp et certes, nous n'avons pas à nous plaindre de notre sort.

G. K.

17 Novembre. — La semaine dernière a été marquée par l'arrivée des jeunes soldats et par le retour en arrière des anciens. Ces derniers étaient depuis 41 jours dans les tranchées, aussi je vous laisse à penser l'état dans lequel ils se trouvaient. Pour s'en faire une idée, il suffit de s'imaginer des barbets qui se seraient roulés dans la boue, pendant toute une journée. Le moral de ces vieilles troupes était d'ailleurs excellent et c'était presque à regret qu'ils avaient délaissé leurs tanpinières.

Les jeunes soldats ont bonne mine dans leurs costumes tout flambant neuf Ils paraissent pleins d'ardeur, avec cependant dans les yeux une sorte d'appréhension, une sorte d'inquiétude au sujet de la vie inconnue qui commence pour eux.

La santé est toujours bonne parmi les infirmiers. Les exercices du soir sont toujours fidèlement suivis. J'ai tout ce qu'il faut pour être heureux... si nous n'étions pas en guerre.

H. B.

17 Novembre. — ..... Désormais, nous n'avons par ici presque plus de blessés, mais seulement quelques malades atteints de rhumatisme, de bronchite... Ce matin, j'en ai ramené cinq dans ma voiture (car c'est en voiture que nous allons toujours maintenant).

Il n'y a pas un blessé par jour, et cependant le canon tonne presque continuellement jour et nuit. Il faut dire que nos soldats sont bien enterrés. Derrière leurs batteries les artilleurs ont creusé une grande tranchée, et dans cette tranchée chacun a encore creusé un trou. Les « marmites » viennent-elles dans leur direction ? Immédiatement, demi-tour, et nos lapins sautent dans leurs trous, la tête la première. Seuls les pieds sont visibles dans la tranchée. Une minute après ils sont à leurs pièces et couvrent l'ennemi de mitraille. Canonnés tous les jours, en dix jours ils n'ont eu qu'un blessé !...

Notre cantonnement est très bon. Avec un confrère du Morbihan, je couche dans une petite crèche bien chaude ; nous y sommes seuls... Beaucoup de paille et douce chaleur fournie par les petits veaux, nos voisins. Nous y passons une grande partie de la journée, surtout quand il pleut, et, le soir, nous lisons à la lueur d'une chandelle...

Tous les matins, nous disons facilement la sainte messe.

G. P.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

19 Novembre. — ..... Je ne saurais vous décrire la vie que nous menons actuellement. Elle ressemble si peu à la guerre, telle que je me l'imaginais ! Au début, avec les combats en rase campagne, contre un adversaire que l'on distinguait au moins quelque peu, avec la fusillade qui faisait autour de moi des victimes assez nombreuses, avec la préoccupation de secourir matériellement et moralement les blessés, je me sentais transporté dans un monde tout nouveau, un monde idéal où j'étais à la fois soldat et prêtre. Actuellement, je suis uniquement le sergent, le « sous-off » à qui incombe le soin de faire exécuter certaines corvées, de crier afin que les hommes ne dorment pas dans la tranchée. De temps à autre seulement, soit que la fusillade se fasse plus nourrie, plus dangereuse, soit que notre tour de repos nous ramène dans le village où nous cantonnons périodiquement et me permette de dire la messe et de confesser quelques soldats, je ressens encore un peu de cet enthousiasme du début. Et pourtant la vie très dure des premiers jours de la campagne eut vite raison de moi ; après trois semaines de combats, j'étais à bout de forces et je dus être évacué. Je fus expédié sur Arcachon où je passai 8 bonnes journées, après quoi je rejoignis le dépôt de Lorient, et me voilà encore sur le front depuis le 28 Septembre.

Quelle vie singulière que la nôtre ! Passer une bonne partie de son temps dans des trous ! Quand on marche, être toujours pour ainsi dire sous terre, du moins tant que l'on est à proximité de l'ennemi ! Pour approcher des « Boches » faire usage, non de la bonne et franche baïonnette, mais de la pelle et de la pioche ! C'est la guerre moderne !

J. P.

24 Novembre. — Aujourd'hui j'ai entendu, une fois de plus, la musique impressionnante des obus ; j'avais formé le projet d'aller voir les postes de secours de la division, situés un peu en avant du village où nous cantonnons. Quelques coups de pédale et j'arrivais à A..., où se trouve l'abbé Le G... Je laisse ma bicyclette et nous partons tous deux sur la ligne par un chemin bien abrité derrière la colline qui nous sépare des Allemands. Nous étions à peine dans ce chemin, que les artilleurs ont baptisé du nom d' « avenue du Crapouillot », et dans lequel sont des villas provisoires au titre peu harmonieux de « villa du Schrapnell », quand nous entendons le trop fameux sifflement des gros obus allemands. Nous nous couchons aussitôt derrière le talus qui bordait la route. Quand l'obus eut éclaté, avec son bruit assourdissant, nous reprenons notre marche. Bientôt, un second sifflement nous oblige à nous coucher de nouveau. Les Allemands allongeaient leur tir, nous n'avions que la ressource d'allonger nos pas, pour échapper à la zone dangereuse. Quand un troisième obus vint tomber à vingt mètres de la route, nous étions à l'abri des éclats et désormais nous ne courions plus aucun risque. La dernière marmite seule avait blessé assez légèrement un soldat, les autres n'avaient pas fait de dégâts.

A notre retour, on nous apprit que le village avait reçu lui

aussi quatre marmites. L'une d'entre elles était tombée sur la maison occupée par les musiciens du ...e de ligne, qui en furent quittes pour une forte émotion.

Dimanche, je suis allé souhaiter la bienvenue aux jeunes soldats de la classe 1914 qui continuent à s'entraîner, en vue des tranchées, au froid et au bruit du canon.

Le nombre de mes paroissiens a diminué par suite du départ d'une des ambulances, mais ceux qui restent montrent toujours le même zèle à venir aux exercices du soir, pour la plus grande consolation de leur curé.

H. B.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Vœu du Comité de Réparation Nationale envers Jeanne d'Arc. — Nos lecteurs connaissent l'œuvre patriotique accomplie par le Comité de Réparation Nationale envers Jeanne d'Arc.

Fondé en 1906 par le général F. Canonge, l'éminent écrivain militaire, ce Comité assuma la tâche glorieuse d'amener les foules vers le Vieux-Marché de Rouen, berceau de la Patrie, où Jeanne d'Arc, libératrice du territoire, fut brûlée.

Présidé par le général F. Canonge, et par M. P. Drapeau, président de l'Union Jeanne d'Arc de Rouen, le Comité organisa les fêtes nationales de Jeanne d'Arc à Rouen.

Tous les patriotes eurent à cœur de répondre aux instances pressantes de Paul Déroulède, du général de Charette, de Mistral, d'Auguste Cordier, qui appelèrent le peuple français à la glorification de Jeanne d'Arc sur le Vieux-Marché de Rouen.

Chaque année, des délégations nouvelles et plus nombreuses amenées par l'amiral Bienaimé, par M. Lucien Millevoye, députés de Paris, par M. le marquis de l'Estourbeillon, député du Morbihan, par M. Joseph Joubert, conseiller municipal d'Angers, par tant d'autres patriotes, acclamèrent Jeanne d'Arc à Rouen. La « Catholic Association » de Londres y vint rendre un hommage émouvant à la Sainte française.

La bénédiction de S. S. Pie X, les encouragements précieux et constants dont S. E. le cardinal Ferrata a comblé le fondateur du Comité, les bénédictions et approbations de Cardinaux, Archevêques, et Evêques français, montrent que l'œuvre entreprise répondait aux désirs de l'Eglise.

Lorsque la France fut envahie, le Comité de Réparation Nationale envers Jeanne d'Arc fit à la Sainte de la Patrie le vœu de convoquer tous ses amis à une manifestation grandiose sur la place du Vieux-Marché de Rouen où s'éleva le bûcher de 1431.

Il fit vœu aussi d'aller en pèlerinage au Mont Saint-Michel pour remercier, après la victoire, Jeanne d'Arc et son aide céleste.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Or, dès aujourd'hui un point est acquis.

De Reims à Compiègne, les étapes glorieuses et douloureuses de la chevauchée de Jeanne d'Arc, l'ennemi n'a pu dépasser l'itinéraire qu'elle suivit autrefois : ses traces semblent une barrière infranchissable aux barbares.

Le Comité de Réparation Nationale envers Jeanne d'Arc convoque donc tous les patriotes à se joindre à lui dans une manifestation nationale sur la place du Vieux-Marché de Rouen qui aura lieu au lendemain de la signature de la paix.

Il prie tout ses adhérents et notamment ceux des villes qui eurent à souffrir de l'invasion, de se joindre à lui dans le pèlerinage qu'il fera après la guerre au Mont Saint-Michel.

Les amis non mobilisés du Comité voudront bien, dès ce jour, organiser les délégations régionales pour être prêts, en temps voulu.

Comme la plupart des membres du Comité sont à la guerre, M. P. Drapeau centralisera les services d'organisation pour ces initiatives. On peut s'adresser à lui pour adhérer au vœu (l'inscription est absolument gratuite) et pour tous renseignements. Ecrire à M. P. Drapeau, 4 rue Rollon, 4, à Rouen, (Seine-Inférieure).

Rome. — **Ministre plénipotentiaire de l'Angleterre près le Saint-Siège.** — Le gouvernement anglais a fait demander au Souverain Pontife, par l'intermédiaire du duc de Norfolk, s'il accepterait que fût accrédité près de lui, pour la durée de la guerre, un ministre plénipotentiaire, le représentant de l'Angleterre auprès du Saint-Siège devant être en ce cas sir Henry Howart, ancien ministre d'Angleterre à La Haye.

Cette proposition du gouvernement anglais a pleinement agréé au Pape. L'Angleterre sera ainsi représentée auprès du Saint-Siège. Il est inutile de souligner la haute sagesse politique de cette initiative de l'Angleterre.

Sir Henry Howart est catholique.

Gap. — **Obsèques de Mgr Berthet** — « Né dans le diocèse dont il devint l'évêque, Mgr Berthet y était connu de tous et environné d'estime et de vénération. *Il a succombé*, dimanche 25 Octobre, *des suites d'un refroidissement, contracté au cours d'une visite aux blessés militaires*, maladie dont son grand âge a augmenté tout de suite la gravité.

» Ses obsèques ont été célébrées, le mercredi 28 Octobre, à 10 heures. Etaient présents Nosseigneurs les Evêques de Digne, de Marseille et de Grenoble. Le cortège a parcouru les principaux quartiers de la ville, au milieu des témoignages de sympathie de toute la population. *Y avaient pris rang, toutes les autorités civiles et militaires, M. le Général commandant, M. le Préfet, MM. les Adjoints, représentant le Maire*, mobilisé, etc., et ils ont assisté à

toute la cérémonie. Les membres du clergé étaient aussi fort nombreux.

» C'est Mgr Fabre, évêque de Marseille, qui a fait la levée du corps. Mgr Castellan a célébré la messe solennelle de *Requiem*. Les cinq absoutes prescrites ont été données par Mgr Fabre, Mgr Maurin, Mgr Bonnefoy, protonotaire apostolique, vicaire général de Digne, M. le Doyen du Chapitre de Gap, et la dernière par le Prélat qui avait célébré la messe.

» Après la cérémonie, Mgr Castellan a remercié, en quelques paroles très dignes, M. le Préfet, M. le Général commandant, et MM. les Membres du Conseil municipal, au nom du diocèse de Gap, des Evêques présents et de l'Episcopat français, pour le juste hommage qu'ils venaient de rendre à la mémoire du vénérable Prélat défunt, *dont le dernier acte avait été une visite aux soldats blessés.* »

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE. — **KANTIKOU EVIT GOUELIOU NEDELEK,** gant eur Missioner breizad.

Depuis sa première édition, qui date seulement de 1908, ce petit recueil a continué chaque année à se répandre. On peut en juger par le nombre considérable des exemplaires vendus jusqu'à ce jour. Les **Kantikou Nedelek** en sont à leur

Trente-cinquième mille.

Pareil chiffre dispense de toute autre recommandation.

En vente chez MM. Salaün et Guivarch, libraires à Quimper. L'exemplaire, 0 fr. 05 ; franco, 0 fr. 10. Le cent, 4 fr. 25 ; franco, 4 fr. 65.

Brest - ÉLY-LABASTIRE - Brest

« Téléphone N° 427 »

FABRIQUE DE MEUBLES EN TOUS STYLES

Orfèvrerie — Bronzes — Croix de Procession.
Ornements d'Église — Bannières.
Tentures Mortuaires — Tapis d'Autel, etc...

Réparations — Dorure — Argenture.

STATUES — CHEMINS DE CROIX

TOUT CE QUI CONCERNE LE MOBILIER D'ÉGLISE

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | Maison de Confiance

Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.

3 rue Kéréon, QUIMPER. — QUIMPER, 3, rue Kéréon.

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION
Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS
Coutellerie de table argent massif et rouleau, 1res marques. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.)

Avis.

Loin de profiter des circonstances pour majorer ses prix, la **Maison J. CHENADEC,** *dans le but de conserver quelques ouvriers chargés de famille, consentira une remise aux personnes qui feront un achat au comptant, jusqu'à épuisement du stock des marchandises en magasins.*

Pour l'obtenir, il faudra se réclamer de la Semaine religieuse.

J. CHENADEC,
Ameublement, Quimper.

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1res côtes de Bordeaux et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).

Vins de Bordeaux authentiques
et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

Agent gén[l] de Bretagne : M. EMILE DANTEC, 58, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon,* 52

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché

29e ANNÉE. Vendredi 11 Décembre 1914. N° 50.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Lettre de Son Em. le cardinal Gaspari ; Lettre-Circulaire de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon au clergé et aux fidèles de son diocèse annonçant la mort de Son Em. le Cardinal Dubillard, archevêque de Chambéry.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Avis de services ; Œuvre de Notre-Dame de Salut ; Les funérailles du Cardinal Dubillard ; Liste des aumôniers militaires catholiques ; Mgr Hermel à Tahiti ; Nos prêtres soldats (suite).

III. — Bibliographie.

IV. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 13 Décembre. — 3e Dimanche de l'Avent. 2e classe. Semi-double. Violet. Au chœur, solennité de S. Corentin. — A la messe, mémoire du dimanche.

A Vêpres, mémoires 1° du suivant, 2° de Ste Lucie, 3° de l'Octave de S. Corentin.

Lundi, 14. — De l'Octave de l'Immaculée Conception. Semi-double. Blanc.

Mardi, 15. — Octave de l'Immaculée Conception. Double-majeur. Blanc.

Mercredi, 16. — *Jeûne et abstinence des Quatre-Temps.* — S. Judicael, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 17. — S. Eusèbe, Evêque, Martyr. Semi-double. Rouge.

Vendredi, 18. — *Jeûne et abstinence des Quatre-Temps.* — Office de la Férie. Violet.

Samedi, 19. — *Jeûne et abstinence des Quatre-Temps.* — Office de la Férie.

Dimanche, 20. — 4e de l'Avent.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Hôpital de Landerneau	du 13 au 15 Décembre.
Providence de Brest	du 16 au 17 —
Maison de l'Adoration perpétuelle de Quimper et Saint-Mathieu de Morlaix.....	du 18 au 25 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre de Son Em. le Cardinal Gasparri. — Monseigneur a reçu de Son Eminence le Cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, la lettre suivante :

Dal Vaticano, le 30 Novembre 1914.

MONSEIGNEUR,

Le Saint Père a été bien sensible aux sentiments de piété filiale que Votre Grandeur m'a prié de Lui exprimer par son aimable lettre du mois dernier.

Sa Sainteté a accueilli de même avec bienveillance l'hommage de la belle Allocution que Votre Grandeur a prononcée au service funèbre, célébré dans l'église cathédrale de Saint-Pol de Léon, pour le repos de l'âme de M. le comte Albert de Mun, de cet éminent catholique, dont le cœur a battu d'un égal amour pour l'Eglise et la Patrie.

Avec Ses remercîments pour ce témoignage de filial dévouement, Sa Sainteté Vous accorde de tout cœur ainsi qu'à votre Clergé et à vos fidèles la Bénédiction Apostolique implorée.

Je remercie cordialement Votre Grandeur, pour ma part, de l'exemplaire qu'Elle a bien voulu m'adresser de ce discours, et je Vous prie d'agréer, Monseigneur, la nouvelle assurance de mes sentiments très dévoués en Notre Seigneur.

S. Card. GASPARRI.

Monseigneur Adolphe Duparc,
Evêque de Quimper et de Léon, Quimper.

II. Lettre-Circulaire de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon, au Clergé et aux fidèles de son diocèse, annonçant la mort de Son Em. le Cardinal Dubillard, archevêque de Chambéry.

MES TRÈS CHERS FRÈRES,

Dieu vient de rappeler à Lui votre ancien Evêque, Son Eminence le Cardinal Dubillard, Archevêque de Chambéry.

Vous prierez pour son âme.

Pendant huit ans, le diocèse de Quimper et de Léon a bénéficié de sa direction énergique et paternelle.

Aucun de vous n'a pu oublier le Prélat à l'allure familière et ferme, qui vous a enseigné avec tant d'autorité la vérité entière et vous a mis en garde si opportunément contre des erreurs nouvelles et séduisantes ; qui a défendu vos écoles, organisé vos œuvres, témoigné une sympathie très active à vos religieux persécutés, à vos prêtres privés de traitement ;

qui a encouragé puissamment vos âmes, à l'heure où l'Eglise de France était mise hors la loi ; et qui, l'heure venue où le diocèse, pourvu de ses organes reconstitués, allait reprendre sa vie normale, vous quittait, à son corps défendant et avec le plus vif regret, pour répondre au désir du Pape Pie X, l'appelant à des destinées plus hautes.

Il n'a jamais, depuis lors, cessé de vous porter dans son cœur. Chaque fois qu'il m'était donné de le rencontrer, il parlait de vous avec une affection tenace et profonde. Il savait que vous la lui rendiez. Vous avez pu, d'ailleurs, constater ses sentiments, lors de sa visite à Notre-Dame des Naufragés en 1909 ; et il a été lui-même très ému, en 1911, des preuves délicates de reconnaissance que vous lui avez fait parvenir, par la main de votre Evêque, au moment de sa promotion au Cardinalat.

Aussi s'était-il promis, mes bien chers Frères, de venir encore vers vous, et j'avais obtenu de lui qu'il présidât nos fêtes du Couronnement de Sainte-Anne la Palue et du Congrès Marial du Folgoët. Sa santé s'y opposa. Il ne devait plus revoir la Bretagne.

Hélas ! il ne put même pas, un an après, à la mort du Pape Pie X, prendre part au Conclave.

Mais l'élection porta au Souverain Pontificat un Cardinal qu'il connaissait bien. C'est dans le même Consistoire qu'ils avaient été l'un et l'autre, en Décembre 1907, préconisés comme Archevêques, l'un de Bologne, l'autre de Chambéry, et le futur Pape s'y était montré très aimable pour le futur Cardinal. Après le Conclave, Monseigneur Dubillard tint à écrire à l'Elu du Seigneur, pour lui exprimer ses sentiments de vénération filiale, et Benoît XV lui répondit avec une paternelle bienveillance.

J'ai pensé, mes bien chers Frères, que ces détails vous intéresseraient, puisqu'ils touchent à la vie d'un Evêque qui vous a beaucoup aimés.

Il était naturel que la fin de sa vie fût marquée par ce témoignage de parfaite union au Saint-Siège. Ç'a été vraiment la note caractéristique de son ministère épiscopal. Vous avez tous vu avec quel soin pieux il tenait le clergé et les fidèles de notre diocèse au courant des enseignements, des décisions et des directions de Rome. Il avait le culte de la Papauté. Nul ne fut surpris de le voir prendre, il y a deux ans, la présidence active de la Ligue *pro Pontifice et Ecclesiâ* qui venait de se fonder dans le but de grouper plus étroitement l'élite des catholiques autour du Pape. Pie X lui en avait été très reconnaissant.

Laissez-moi ajouter que sa fidélité à Rome ne nuisait en rien à son amour pour la Patrie. Il ne perdait pas une occasion de s'associer à vos manifestations pieuses, pour l'âme de vos soldats ou de vos marins, morts au champ d'honneur

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ou en service commandé. Prenant part, de tout son cœur, aux espérances comme aux épreuves du pays, il aimait à escompter les triomphes de l'avenir, à la fois par l'expiation chrétienne et par la vaillance française. Des trois provinces auxquelles il avait appartenu, Franche-Comté, Bretagne, Savoie, il vantait hautement les vertus militaires. Je l'ai entendu souvent, avec joie, admirer en vous les défenseurs les plus dévoués aussi bien que les chrétiens les plus fervents de la France. Ç'aura été une de ses angoisses, pendant ces derniers mois, de ne pas voir la pleine victoire répondre assez promptement à nos généreux efforts.

Pour la hâter, il a pu, avant de mourir, joindre sa voix à celle des Eminentissimes Cardinaux de France, invitant leurs collègues de l'Episcopat à unir tous leurs diocèses dans une commune prière à la Sainte Vierge.

Nous demanderons à cette Bienheureuse Vierge, pour laquelle il eut une dévotion si tendre et qu'il se plut à honorer dans ses sanctuaires de Bretagne, de le faire accueillir, au plus tôt, par son Divin Fils dans la paix du Ciel, auprès du vieux Pontife qu'il aima.

Il a prié pour vous, mes bien chers Frères, longtemps, souvent, comme pour des fils, même depuis qu'il vous a quittés. J'en suis sûr, la guerre actuelle lui aura souvent ramené au cœur la pensée de ses Bretons en danger. Rendez-lui maintenant les prières qu'il a faites pour vous, et qu'il pourra multiplier encore à votre intention, dans le *lieu de rafraîchissement, de lumière et de paix*, où ses longues souffrances et nos suffrages lui vaudront une entrée plus rapide.

Nous célébrerons à son intention, dans la Cathédrale, un service solennel, le lundi, 14 Décembre.

Toutes les paroisses du diocèse voudront bien lui rendre le même devoir dans le courant du mois.

Cette Lettre-Circulaire devra être lue en chaire le dimanche 6 Décembre.

Veuillez agréer, mes bien chers Frères, l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués en Notre-Seigneur.

Quimper, le 3 Décembre 1914, en la fête de saint François-Xavier.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Samedi 12 Décembre :* fête de S. Corentin ; à 8 heures, messe à l'autel du saint Patron, pour les paroissiens et pour les malades de la ville. Jeûne et abstinence recommandés par les Cardinaux, les Archevêques et Evêques de France.

Dimanche 13 : solennité de S. Corentin ; le matin, à 5 h. 1/2, sermon breton par M. Le Cléac'h, vicaire à Lannilis ; messes à 6 heures, 6 h. 1/2, 7 heures, 8 heures, 9 heures ; messe pontificale, à 10 heures ; messe basse, à midi.

Vêpres à 2 h. 1/2, vêpres solennelles de S. Corentin ; sermon par Monseigneur l'Evêque et consécration de la France au Cœur immaculé de Marie ; procession au chant du *Pange solemnes ;* litanies de la Sainte Vierge ; prières pour le temps de la guerre ; bénédiction.

A l'occasion de ces prières publiques, Monseigneur l'Evêque de Quimper exprime le désir de voir s'y associer les autorités civiles et militaires. Il leur adresse une invitation pressante et leur fait savoir que des places leur seront spécialement réservées au haut de la nef, à 3 heures.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche 13 :* à 7 heures, messe de communion générale. — A 11 h. 1/2, messe comme à l'ordinaire

Après vêpres, procession, consécration à la Sainte Vierge, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Lundi : 7 h. 1/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 h. 1/2, messe recommandée pour la France, par la Ligue patriotique des Françaises.

Tous les jours, à 8 heures du soir, prières pour la France, Salut.

Avis de services. — Un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Patinec, ancien vicaire à Plouigneau, sera chanté à Plouigneau, le lundi 14 Décembre, à 10 heures.

— Nous rappelons que le service anniversaire pour M. le chanoine Le Bail sera chanté à Landerneau, mardi 15 Décembre, à 10 heures.

QUIMPER. — **Œuvre de N.-D. de Salut.** — La messe annuelle de l'Œuvre de Notre-Dame de Salut, en l'honneur de la fête de l'Immaculée-Conception, aura lieu à Saint-Mathieu, le lundi 14 Décembre, à 8 h. 1/2.

Après la messe, sermon et bénédiction.

Les Funérailles du Cardinal Dubillard. — On télégraphie de Chambéry à l'*Echo de Paris :*

« Les funérailles du cardinal Dubillard ont été une imposante manifestation de sympathies et de regrets de notre population. Tous les magasins se sont fermés sur le parcours du nombreux cortège, dans lequel nous remarquons le préfet de la Savoie, le maire de Chambéry, le consul d'Italie, le premier président de la Cour, le procureur général, le général de division en retraite Borson, le général Maillot, le marquis Costa de Beauregard, le marquis de la Serraz, l'aristocratie et les notabilités de la région, etc.

Le char est précédé du clergé, du Chapitre métropolitain et des prélats suivants : le Père Abbé mitré de Tamié, les Evêques de Digne, Grenoble, Dijon, Annecy, Belley, Poitiers, Quimper, Moutiers, Saint-Jean-de-Maurienne, l'Archevêque de Besançon et le Cardinal-archevêque de Lyon.

Le deuil est conduit par les Vicaires capitulaires et les membres de la famille. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. le maire de Chambéry, le comte Fernex de Mongex, le docteur Amédée

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Dénarié, Favier, Arminjon et le marquis d'Oncieu de la Batie, conseiller général.

La cathédrale est drapée de noir. Le double cercueil de chêne et de plomb, recouvert du manteau de pourpre et du chapeau cardinalice, est placé devant le grand chœur. La messe est dite par Mgr Campistron, évêque d'Annecy. Les chants liturgiques sont exécutés en grégorien par les élèves de la Villette et la maîtrise. Les cinq absoutes sont données successivement par les Evêques de Moutiers, de Digne, de Saint-Jean-de-Maurienne, par l'Archevêque de Besançon et le Cardinal de Lyon, au milieu du recueillement de l'assistance. Le corps a été descendu dans le caveau réservé aux évêques, sous le grand chœur de la cathédrale. »

Monseigneur l'Evêque de Quimper était accompagné de M. Gadon, vicaire général, et de M. Pilven, secrétaire général de l'Evêché.

AUMONIERS CATHOLIQUES

AUX ARMÉES DE TERRE ET DE MER

Première Liste (1).

ARMÉES DE TERRE

Ier Corps d'Armée (quartier général : Lille).

M. Régent, aumônier au groupe de brancardiers de corps.
2e Division : M. Vitel (Arras) (2), aum. vol. (33e rég. d'Inf.) ;
M. Flambeau, aum. vol. Ambulance 4 ;
M. Linard, aum. vol. Ambulance 2 ;
M. Douillard, aum. vol. Ambulance 5.

IIe Corps d'Armée (quartier général : Amiens).

MM. Hénocque et de Jenlis (Amiens), aum. au groupe de brancardiers de corps.
4e Division : M. Kérespert (Amiens), aum. au groupe divisionnaire de brancardiers.

IIIe Corps d'Armée (quartier général : Rouen).

M. Carrel (Rouen), aum. titul. au groupe de brancardiers de corps.
5e Division : M. Girard, aum. vol. au groupe divisionnaire de brancardiers.
6e Division : M. Balley (Bayeux), aum. titul. au groupe divisionnaire de brancardiers ;
M. Tharrault, aum. vol. Ambulance 7.

(1) Cette liste est incomplète et sans doute inexacte sur quelques points. Elle pourra être complétée et rectifiée avec les renseignements que l'on voudra bien communiquer au Bureau des Œuvres Militaires, Archevêché de Paris, 50, rue de Bourgogne.

(2) Les noms de ville entre parenthèses désignent le diocèse auquel appartient l'aumônier.

IVe Corps d'Armée (quartier général : Le Mans).

7e Division : M. Tissier, aum. au groupe divisionnaire de brancardiers ;
M. de Saiserey (Autun), aum. vol. (101e d'Inf.) ;
M. de la Barre de Carroy (Blois), aum. vol. (102e d'Inf.) ;
M. Vitran, aum. vol. (103e d'Inf.) ;
M. Brousse (Chartres), aum. vol. (104e d'Inf.).
8e Division : M. Fontaine, aum. vol. (117e d'Inf.) ;
M. Gauthier, aum. vol. (115e d'Inf.) ;
M. Dassonville, aum. vol. (124e d'Inf.) ;
M. Salles, aum. vol. (130e d'Inf.) ;
M. Rodien, aum. vol. Ambulance 2, groupe 4 ;
M. Brisset (Paris), aum. vol. Ambulance 4 ;
M. Mercier (Paris), aum. vol. Ambulance 7 ;
M. Brémont, aum. vol. (26e d'Art.).

Ve Corps d'Armée (quartier général : Orléans).

MM. Fournier et Robert (Orléans), aum. titul., et M. Aulanet (Bordeaux), aum. vol. au groupe de brancardiers de corps.
9e Division : M. Périllon (Orléans), aum. titul., et M. de Pitray (Paris), aum. vol. au groupe divisionnaire de brancardiers ;
M. de Witasse (Paris), aum. vol. 5e section de brancardiers.
10e Division : M. Larty (Orléans), aum. titul. au groupe divisionnaire de brancardiers ;
M. Bailly (Paris), aum. vol. Ambulance 3 ;
M. Gailhouste (Paris), aum. vol. Ambulance 4 ;
M. Sigala (Périgueux), aum. vol. Ambulance 5 ;
M. Théveny, aum. vol. Ambulance 8 ;
M. Pouch (Albi), aum. vol. Ambulance 11.

VIe Corps d'Armée (quartier général : Châlons-sur-Marne).

M. Huot (Châlons), aum. titul. à l'Etat-Major général ;
MM. Vagny (Châlons), et Fessler (Chartres), aum. titul. au groupe de brancardiers de corps.
12e Division : MM. Prieur (Châlons), aum. titul. et Berry (Troyes), aum. vol. au groupe divisionnaire de brancardiers ;
M. Cléret de Langavant (Poitiers) aum. vol. Ambulance 4 ;
M. Bogros, aum. vol. Ambulance 13.
40e Division : M. Gratieux (Châlons), aum. titul. ;
M. Rouillon (Paris), aum. vol. Ambulance 8 ;
M. Dabescat, aum. vol. Ambulance 14 ;
M. Péquinot (Bordeaux) aum. vol. Ambulance 22 ;
M. Albert, aum. vol. Ambulance 3 ;
M. Gonichon, (Clermont), aum. vol. Ambulance 6 ;
M. Schauffler, aum. vol. Ambulance ;
M. Robineau (Paris), aum. vol. Ambulance 11 ;
M. Paulet (Paris), aum. vol. groupe de brancardiers, 2e section ;
M. Guichet (Luçon), aum. vol. Ambulance 21.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

VII^e Corps d'Armée (quartier général : Besançon).

MM. Payen et Dubourg (Besançon), aum. titul. ; Brochard et Delaplanche (Paris), aum. vol. au groupe de brancardiers de corps.

14^e Division : M. Verchot (Besançon), aum. titul.

41^e Division : MM. Jay (Besançon), aum. titul., et Deleprouve (Paris), aum. vol.

VIII^e Corps d'Armée (quartier général : Bourges).

MM. Klein et Pirot (Bourges), aum. titul., et Corvisy (Périgueux), aum. vol. au groupe de brancardiers de corps.

15^e Division : MM. Leblanc (Bourges), aum. titul., et Brongniart (Paris), aum. vol. au groupe divisionnaire de brancardiers.

16^e Division : MM. Pavillard (Bourges), aum. titul., et Le Sellier, aum. vol. au groupe divisionnaire de brancardiers.

IX^e Corps d'Armée (quartier général : Tours).

M. Morçay (Tours), aum. titul. au groupe de brancardiers de corps.

17^e Division : M. Emonet, aum. vol.

18^e Division : M. Bruley des Varennes (Tours), aum. titul.

X^e Corps d'armée (quartier général : Rennes).

MM. Berthelot et Lemasson (Rennes), aum. titul., et Lucciardi (Beauvais), aum. vol. au groupe de brancardiers de corps.

19^e Division : MM. Delesquin (Rennes), aum. titul., et Lelièvre (Paris), aum. vol.

20^e Division : MM. Luca (Rennes), aum. titul. ; Umbricht et Guitton, aum. vol. ;

M. Périer, aum. vol. Ambulance 2 ;

M. Amann (Paris), aum. vol.

XI^e Corps d'Armée (quartier général : Nantes).

M. Boré (Nantes), aum. titul. au groupe de brancardiers de corps.

21^e Division : M. Michaud (Nantes), aum. titul.

22^e Division : M. Bossus (Quimper), aum. titul., et MM. Moisan, Le Rohellec, Le Portois (Vannes), aum. vol. ;

M. Le Gall (Quimper), aum. vol. (118^e d'infanterie) ;

M. Keramoal (Quimper), aum. vol. (19^e d'infanterie) ;

M. Mulson (Langres), aum. vol. Ambulance 11, groupe 17.

XII^e Corps d'Armée (quartier général : Limoges).

23^e Division : M. de Brem (Limoges), aum. titul. ;

M. Delerue (Lyon), aum. vol.

24^e Division : M. de la Tour (Versailles), aum. titul.

XIII^e Corps d'Armée (quartier général : Clermont-Ferrand).

M. de la Celle (Moulins), aum. titul. au groupe de brancardiers de corps.

25^e Division : M. Prat (Paris), aum. vol.

26^e Division : M. Brottier, aum. vol.

XIV^e Corps d'Armée (quartier général : Lyon).

27^e Division : M. Trilles, aum. vol.

28^e Division : MM. Danger (Blois) et Périllat (Paris), aum. vol. au groupe divisionnaire de brancardiers.

XV^e Corps d'Armée (quartier général : Marseille).

M. Porcier (Nice), aum. vol. au groupe de brancardiers de corps.

29^e Division : MM. Ardant (Limoges), et Castellin, aum. vol. au groupe divisionnaire de brancardiers.

XVI^e Corps d'Armée (quartier général : Montpellier).

M. Sahut (Montpellier), aum. titul. au groupe de brancardiers de corps.

31^e Division : M. Birot (Albi), aum. titul., et Aucler (Paris), aum. vol. au groupe divisionnaire de brancardiers.

32^e Division : M. Lauras (Paris), aum. vol. Ambulance 3 ; M. Combes (Albi), aum. vol. Ambulance 5.

XVII^e Corps d'Armée (quartier général : Toulouse).

33^e Division : M. Bernadeau, aum. vol.

XVIII^e Corps d'Armée (quartier général : Bordeaux).

M. Chapelain, aum. vol. au groupe de brancardiers de corps.

35^e Division : MM. Lousteau (Bordeaux), aum. titul. et Thibeaud (Paris), aum. vol. au groupe divisionnaire de brancardiers.

36^e Division : MM. Bergey (Bordeaux), aum. titul. et Malbois (Paris), aum. vol. au groupe divisionnaire de brancardiers ; M. Berchon, aum. vol. (24^e d'Artillerie).

XIX^e Corps d'Armée (quartier général : Alger).

37^e Division : M. Pupey-Girard (Paris), aum. titul. ; M. Laffite, aum. vol.

XX^e Corps d'Armée (quartier général : Nancy).

S. G. Mgr Ruch et M. Hogard (Nancy), aum. titul. au groupe de brancardiers de corps.

11^e Division : M. Henry (Nancy), aum. titul. ; M. Martin (Nancy), aum. vol. (26^e d'Inf.) ; M. Fougeray (Nancy), aum. vol. (37^e d'Inf.)

39^e Division : MM. Bachelier (Nancy), aum. titul. et Rudynski (Paris), aum. vol. au groupe divisionnaire de brancardiers ; M. Compagnon (Paris), aum. vol. (8^e d'Artil., 2^e groupe) ; M. Boissel (Périgueux), aum. vol.

XXI^e Corps d'Armée (quartier général : Epinal).

MM. Journet (Versailles), aum. titul. et Lemoine, aum. vol. au groupe de brancardiers de corps.

13^e Division : M. Massot (Paris), aum. titul. au groupe divisionnaire de brancardiers.

43^e Division : M. Lefort-Niobey, aum. vol. au groupe divisionnaire de brancardiers ; M. Le Galloudec (Versailles), aum. titul. Ambulance 3 ; MM. Richard, Henri, Camus, Darbot (Langres), aum. titul.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Corps d'Armée des Troupes coloniales.

MM. F. Martin (Paris), et Zinger, aum. titul. au groupe de brancardiers de corps.

1re Division : M. Udo (Versailles), aum.

2e Division : M. Lenoir (Versailles), aum. titul.

3e Division : M. Souris (Paris), aum. titul. au groupe divisionnaire de brancardiers ; M. Madec (Quimper), aum. vol. (2e régiment) ; M. Decoster, aum. vol. Ambulance 8.

Corps d'Occupation du Maroc.

1re Division (rattachée au XVIIIe Corps) : MM. Dubreuil (Bordeaux), aum. titul. ; MM. Gas (Bordeaux), et Bacheré, aum. auxil.

3e Brigade (rattachée au XIXe Corps, 37e Division) : M. Koelher, aum. Ambulance 1.

4e Brigade (rattachée au XIIIe Corps) : M. Léonard (Bordeaux), aum. titul.

Cavalerie.

2e Division : M. Boulard (Troyes), aum. titul. ;
— M. Zahn (Nancy), aum. vol. (5e Hussards) ;
— M. Riner (Nancy), aum. vol. (8e Dragons ;
— M. Gérardin (Nancy), aum. vol. (17e et 18e Chass.)
3e Division : M. Gouget (Châlons), aum. titul. ;
— M. Gillant, aum. auxil.
4e Division : M. Tirmache (Châlons), aum. titul.
6e Division : M. Noirot (Dijon), aum. titul.
M. Bedu (Bourges), aum. titul. à l'Ambulance 3.
8e Division : M. Lagardère (Besançon), aum. titul.
9e Division : M. Billard (Tours), aum. titul.
10e Division : M. Gérald (Limoges), aum. titul.

1er Fusiliers Marins.

MM. Pouchard et Le Helloco (Rennes), aum. vol.

Divisions de réserve.

53e Division : M. Pasquet (Rouen), aum. titul. au groupe de brancardiers.

55e Division : M. Delangle (Orléans), aum. titul.

57e Division (7e Corps) : M. Le Berre (Paris), aum. vol. au groupe d'Etat-Major.

58e Division : M. Segaut (Autun), aum. titul. ;
M. Besnard (Blois), aum. vol. (115e Brigade) ;
M. Moulin (Blois), aum. vol. (116e Brigade).

59e Division : M. d'Orgeval (Paris), aum. vol. au groupe de brancardiers (117e Brigade.)

60e Division (10e Corps) : M. Couasnon (Rennes), aum. titul. ;
M. Ferté, aum. vol. (202e Inf.).

61e Division : M. Magnin (Paris), aum. titul. au groupe des brancardiers.
M. Guéguen (Quimper), aum. vol. (219e d'Inf.).

62e Division (12e Corps) : M. David (Angoulême), aum. titul.

65e Division : M. Beaumes (Nice), aum. titul. et M. de la Bouninière de Beaumont, aum. vol.

66e Division (16e Corps) : M. Cabanel (Montpelr), aum. titul.

67e Division (17e Corps) : M. Deramond (Pamiers), aum. titul. et M. Rigot (Troyes), aum. vol. au groupe des brancardiers.
M. Sylvestre (Paris), aum. vol. au 3e groupe.

68e Division : M. Burband (Bordeaux), aum. titul. et M. Bour (Versailles), aum. vol.

69e Division : M. Choisnet (Nantes), aum. titul. (251e d'Inf.)
M. Lesaffre (Luçon), aum. vol. (236e d'Inf., 138e Brigade, 6e Corps).

70e Division : M. Quoqueret (Paris), aum. vol.

72e Division : M. Saillard (Troyes), aum. divisionnaire des Ambulances.

74e Division (14e Corps) : M. Bérardier (Lyon), aum. titul. et M. Vasseur (Paris), aum. vol.

75e Division (15e Corps) : M. Imbert (Aix), aum. titul. à la section des brancardiers, et M. Pangaud (Paris), aum. vol. Ambulance 1.

77e Division (33e Corps) : M. Lefebvre (Arras), aum. titul. M. Laffitte (Pamiers), aum. vol. à l'Etat-Major du 33e Corps ;
M. Gaillot, aum. vol. au groupe de brancardiers de corps du 33e Corps ;
M. Chamayou (Albi), aum. vol. (215e Régiment d'Inf.) ;
MM. Fatien et Vanhaarhoven, aum. vol. (233e Régiment d'Inf., 1er Corps) ;
M. Amblard, aum. vol. (317e d'Inf., 4e Corps) ;
M. Bellec (Quimper), aum. titul. (318e d'Inf., 11e Corps) ;
M. Perrin (Laval), aum. vol. (324e d'Inf., 108e Brig. 4e Corps) ;
M. Dumontet de Lacroze (Reims), aum. vol. (333e d'Inf., 6e Corps).

Divisions de Territoriale.

82e Division : M. Sontag (Rouen), aum. titul.
83e — M. Crozier (Grenoble), aum. titul.
85e — M. Gérard (Paris) aum. titul.
86e — M. Ollier (Paris), aum. titul.
87e — M. Serrand (Rennes), aum. titul.
88e — M. Maugé (Nantes), aum. titul.
89e — M. Stiltz (Paris), aum. titul.
90e — M. Marquier (Carcassonne), aum. titul.
91e — M. Vidal (Pamiers), aum. titul.
M. Fourneau (Laval), aum. vol. (25e Régiment).
M. Delanoe (Rennes), aum. vol. (75e Régiment).

Places de guerre et Ports.

Belfort : M. Mossler (Besançon), aum. titul. Ambulance du groupe du Nord ; — M. Flory (Besançon), aum. titul. Ambulance du groupe du Sud.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Epinal : M. Curien (Saint-Dié), aum. titul.
Verdun : MM. Basinet, Drouin, Caboret, Boitel, Boulhan et Job, aum. titul.
Brest : M. Le Berre (Quimper), aum. titul. ; M. Le Roux Hervé.
Cherbourg : M. Desrues (Rennes), aum. titul.

ARMÉES DE MER

M. Revel (Paris), aum. sur le *Courbet* (via Toulon).
M. Festugière, aum. sur le *Diderot* (via Toulon).
M. Roland-Gosselin (Paris) aum. sur le *Paris* (via Toulon).
M. de Genouilhac (Rouen), aum. sur le Transport Hôpital (Toulon).
Mgr Bolo, aum. sur le *Waldeck-Rousseau* (via Toulon).
M. Subtil (Versailles), aum. sur le Transport-Hôpital *Canada* (Toulon).
M. Roux, aum. sur le *Jauréguiberry* (via Toulon),
M. Boussarie (Périgueux), aum. sur la *Justice* (via Toulon).
M. Rivière (Paris), aum. sur la *Marseillaise* (via Brest).
M. Lepetit (Paris), aum. sur le Transport-Hôpital (Brest).
M. Lainard, aum. sur le Bâtiment-Hôpital *Duguay-Trouin* (Brest).
M. Constant, aum. sur le Transport-Hôpital *Bretagne* (Dunkerque).
M. Ménard, aum. sur le Transport-Hôpital *Amiral-Dupré* (Dunkerque).
M. Bossennec (Quimper), sur le *Voltaire* (via Toulon).

Mgr Hermel à Tahiti. — Mgr Hermel, vicaire apostolique de Tahiti, est mobilisé. On a eu la délicatesse de lui assigner les fonctions d'aumônier militaire pour son diocèse même. Or, la guerre s'est portée une fois jusqu'en Tahiti, chacun le sait. Deux croiseurs allemands bombardèrent le 22 Septembre Papeete, sa ville épiscopale. Tout un quartier fut incendié. La petite garnison tahitienne ayant rispoté par une canonade, l'ennemi crut à des troupes nombreuses et partit. Cet événement fit paraître le courage des courageux mais suscita aussi chez quelques autres une panique exagérée. Ceux-là eussent voulu qu'on s'abstînt de toute résistance. « Si le fait du 22 se reproduit, laissons-nous rançonner sans mot dire ; toute défense de notre part serait folie. Notre poignée de soldats peut-elle être opposée à la puissante armée Allemande ? » Ainsi parlaient-ils.

Le dimanche suivant. Mgr Hermel prêcha dans sa cathédrale. Ce fut pour rendre honneur aux autorités civiles et militaires qui avaient décidé la résistance des jours précédents ; ce fut aussi pour montrer les raisons de la mesure prise et pour faire la leçon aux... timides. Cette leçon fut paternelle, mais précise. Aussi, l'évêque en fut-il remercié chaleureusement par l'officier de marine qui commande à Papeete. Sa lettre est trop élogieuse, dit le *Bulletin religieux* de Rouen, pour qu'on n'en soit pas fier à Rouen, à Fécamp, au pays qui a donné à Tahiti son vicaire apostolique.

L'officier loue d'abord le dévouement du clergé, « prêtres et Frères ». Puis il ajoute :

« En ce qui vous concerne personnellement, Monseigneur, je ne puis que vous témoigner ma respectueuse admiration et vous remercier ici au nom de l'armée dont je suis le représentant.

» Pour vous rendre au poste le plus dangereux, où vous appelait votre devoir d'aumônier militaire, vous avez gravi sous le feu de l'ennemi la pente entière, découverte, exposée, qui mène aux batteries. Une fois arrivé, vous avez contribué puissamment, par votre autorité morale et votre courage, au maintien du calme et du sang-froid.

» Hier encore, du haut de la chaire, dans un magnifique élan oratoire, illuminé du plus pur patriotisme, vous avez su dire comment Papeete, par son attitude ferme et courageuse, a évité la honte d'une capitulation ennemie. Vous n'avez pas hésité à stigmatiser ceux qui, avant l'alerte, parlaient de se rendre et qui, après l'alerte, critiquent les mesures prises ; ces mauvais Français n'ont cessé d'exercer leur détestable influence tant avant que pendant le combat : à ce moment, ils avaient fui.

» Je vous remercie de ces paroles qui prenaient dans votre bouche une singulière autorité, du fait même que vous aviez su les faire précéder par des actes. »

Et il signe. « Le commandant des troupes : DESTREMEAU, *lieutenant de vaisseau.* »

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

M. le Recteur de Plounéour-Ménez a reçu d'un sous-officier du 219e les renseignements suivants sur la mort héroïque de M. Bescond :

« Le journal m'annonce aujourd'hui la mort de votre vicaire, M. l'abbé Bescond.

» Je n'ai pas à vous faire l'éloge de votre cher défunt ; vous connaissez sa piété, sa bonté, sa douceur. Toutes ces vertus jointes au caractère sacerdotal l'avaient fait estimer de ses chefs et aimé de ses soldats, qui avaient pour leur caporal le respect des paroissiens pour leur recteur.

» Quelques jours avant le départ pour le front, le caporal Bescond avait, au prône de la grand'messe, et en bonne langue bretonne, rappelé à nos Bretons leur devoir de chrétiens et de Français. « La France, leur disait-il, est une grande famille... ; » elle est aujourd'hui menacée et demande à ses enfants de la » protéger... Répondons gaiement à cet appel, rallions-nous autour » de son drapeau, et si Dieu veut notre sang pour le salut de la » Patrie, donnons-le généreusement... »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» Dieu avait entendu la voix de son prêtre, car le 27 Août, dès le premier combat auquel prenait part le 219e, le brave caporal tombait frappé d'une balle, en plein front.

» Quelques instants avant la bataille, nous marchions l'un près de l'autre sur la grand'route qui mène de Bapaume à Péronne, causant de choses et d'autres, heureux surtout de nous reposer bientôt (il était bien près de 4 heures du soir, et depuis minuit nous étions en route).

» L'apparition soudaine de quelques uhlans et d'un taube nous donne quelques inquiétudes. Pour plus de sûreté, notre capitaine fit flanquer sa compagnie, qui était d'avant-garde, de deux patrouilles. Le caporal Bescond, bien qu'épuisé par la longue marche, se proposa pour l'une d'entre elles et avec quelques hommes nous protégea sur le flanc gauche.

» Je ne devais plus le revoir ; moins d'une heure après, nous étions en pleine action, et ce n'est qu'après la bataille que ses camarades de combat m'annonçaient qu'il avait été blessé d'une balle en plein front. Modèle de chef d'escouade dans le service intérieur, le caporal Bescond l'avait été encore davantage dans la marche en avant sur l'ennemi.

» Au plus fort de la mêlée, il a fait preuve d'un sang-froid et d'un héroïsme qui font honneur au clergé. Tous ses compagnons ont remarqué la joie qui, pendant la bataille, se reflétait sur le visage de l'abbé Bescond. « On eût dit, me racontaient-ils textuellement, qu'il allait à une fête ; il avançait sans souci des balles ni de la mitraille, mais il avait cependant les larmes aux yeux. »

» Le sacrifice se présentait à lui doux et consolant, et ce sacrifice il l'avait fait de tout cœur, car il m'en parlait encore tout au cours de la route. Mais à ce moment suprême il pensait, sans doute, avec une émotion légitime, à ses parents, à ses chers paroissiens et à vous-même, Monsieur le Recteur : il allait à une fête, mais il pleurait.

» Je n'ai pas de doute que le bon Dieu n'ait bien reçu ce bon et loyal serviteur : vous perdez en lui un auxiliaire précieux, la France perd en lui un bon soldat. Mais j'espère qu'un sang si pur n'aura pas coulé en vain, et qu'avec celui de tant de braves, il donnera la victoire à nos drapeaux.

» Puissent ces quelques lignes contribuer à faire estimer encore plus celui dont nous déplorons aujourd'hui la perte et à lui assurer, avec la gloire du héros, l'aumône de quelques prières.

» 2 Décembre.

» *J. C., du 219e.* »

6 Novembre. — De quoi vous entretiendrai-je aujourd'hui, sinon de la fête de la Toussaint, que nous avons célébrée militairement. Beaucoup de soldats ont tenu à s'approcher des sacrements, ce jour, sans respect humain.

A 9 heures, messe militaire en plein air, dans la cour d'une ferme ; à l'Evangile, M. l'abbé Berthelot, notre aumônier, a su en quelques mots faire battre les cœurs et arracher des larmes à tous

les assistants. Le soir, à 4 heures, cérémonie pour les morts. Nous sommes allés tous dans une petite prairie devenue cimetière et où reposent plusieurs de nos camarades tombés pour la Patrie. Là, encore, le ministre de Dieu, tout en exaltant les vaillants soldats, victimes du devoir, a su montrer à chacun le chemin à prendre pour arriver à la céleste Patrie. Le recueillement de tous les assistants prouvait bien que ses paroles avaient porté leur fruit, et tous sortirent du cimetière, décidés à vivre chrétiennement pour mourir saintement. Vous pouvez dire, hardiment, que la Bretagne peut être fière de ses enfants. Ils ont pu, parfois, s'écarter du droit chemin, mais aujourd'hui, ils reviennent de plus en plus au Dieu de leur première communion. Je les vois souvent, j'entends leurs conversations et, certes, je puis dire que ces braves pères de famille se montrent foncièrement chrétiens.

Ma santé se maintient toujours : voilà trois mois de campagne et, malgré tout, je ne suis pas plus fatigué aujourd'hui que le premier jour. Depuis le début de la guerre, je ne me suis pas déshabitué, je dors dans la paille, et je suis heureux de pouvoir vous dire que la paille ne me fait nullement peur. Je suis tellement habitué à mon nouveau lit, que lorsqu'il s'agira de reprendre l'ancien, je me trouverai désorienté.

Y. Le M.

27 Novembre. — Toutes les lettres nous arrivent, mais irrégulièrement. La poste est si encombrée ! Jamais aucun de nos soldats n'a tant écrit ! Et les colis ! ils ne savent plus qu'en faire. Il ne leur manque qu'une chose : des sabots ! les tranchées sont si froides et si humides ! Il y a bien de la paille au fond ; mais le Breton est habitué à en avoir plutôt dans ses sabots que dessous.

Actuellement, je ne suis pas du tout fatigué : on se repose. Il y a bien longtemps que nous avons oublié les longues marches qui nous ont conduit de Messin (Belgique) à Compiègne par Châlons, d'abord jusqu'à Mailly, puis en remontant par Suippes, Reims, La Fère en Tardenois, Villers-Coterets ; de Suippes à Compiègne en cinq jours, dont deux passés dans une ferme à combattre à côté des Marocains. De toutes ces marches de nuit et de jour, sans repos, sans sommeil, sans repas suffisant, il ne reste plus qu'un pénible souvenir. Depuis lors nous nous sommes tous appliqués, avec succès, je vous l'assure, à remplir nos joues creuses et à nous donner contre le froid la meilleure des protections : un bon matelas de graisse. Jamais le 118e n'a eu meilleure figure, je veux dire que jamais les soldats du régiment n'ont eu des figures plus pleines et plus prospères. Quant à être beaux, c'est bien autre chose. Des habits toujours couverts de boue, des barbes hirsutes et des cheveux... oh ! des cheveux ! Il faut voir ces lourdes perruques qui chargent leurs nobles fronts !

Depuis quelques jours, nous souffrions du froid, très dur ; aujourd'hui, c'est le dégel ; demain, ce sera de la pluie ; mais des Allemands, presque jamais.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Je continue à être l'objet d'une protection spéciale de la Très Sainte Vierge. Je le dois à vos bonnes prières... Merci à tous.

F. Le G.

BIBLIOGRAPHIE

P. LETHIELLEUX, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (VI^e^).

En lisant l'Evangile, par la C^tesse^ de FRANKENSTEIN.

« Ces pages, dit l'auteur dans la préface, ne sont que mes réflexions sur la vie quotidienne, faites en lisant l'Évangile et les Epîtres. » Ce sont bien, en effet, de simples considérations jetées au courant de la plume, sur la vie journalière, les affections familiales, les relations avec les inférieurs, etc., et rattachées à une soixantaine de passages du Nouveau Testament, courts mais choisis avec à-propos.

Avis.

Loin de profiter des circonstances pour majorer ses prix, la **Maison J. CHENADEC,** *dans le but de conserver quelques ouvriers chargés de famille, consentira une remise aux personnes qui feront un achat au comptant, jusqu'à épuisement du stock des marchandises en magasins.*

Pour l'obtenir, il faudra se réclamer de la Semaine religieuse.

J. CHENADEC,
Ameublement, Quimper.

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1^res^ côtes de Bordeaux et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).

Vins de Bordeaux authentiques
et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

Agent gén^l^ de Bretagne : M. EMILE DANTEC, 38, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL imprimeur de l'Evêché

29^e^ ANNÉE. **Vendredi 18 Décembre 1914.** N° 51.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Lettre pastorale de M^gr^ l'Evêque de Quimper et de Léon au clergé et aux fidèles de son diocèse publiant l'Encyclique de S. S. le Pape Benoît XV du 1^er^ Novembre 1914 ; Œuvre des Saints Sacrifices ; Décès ; Messe de minuit.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Ordination ; Avis de services ; Œuvre de Saint-François de Sales ; Succès universitaire ; Quimper ; Les prières nationales pour la France ; Douarnenez ; Nos prêtres prisonniers ; La trêve de Noël.

III. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 20 Décembre. — IV^e^ Dimanche de l'Avent. 2^e^ classe. Semi-double. Violet.
Vêpres du suivant, mémoire du Dimanche.

Lundi, 21. — S. Thomas, apôtre. Double de 2^e^ classe. Rouge.

Mardi, 22. — De la férie. Violet.

Mercredi, 23. — De la férie. Violet.

Jeudi, 24. — *Jeûne et abstinence.* — Vigile de la Nativité.

Vendredi, 25. — *Dispense d'abstinence.* — NATIVITÉ DE N. S. JÉSUS-CHRIST. Double de 1^re^ classe avec Octave. Blanc.

Samedi, 26. — S. Etienne, premier Martyr. Double de 2^e^ classe avec Octave. Rouge.

Dimanche, 27. — S. Jean, Apôtre et Evangéliste. Double de 2^e^ classe avec Octave. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Maison de l'Adoration perpétuelle de Quimper et Saint-Mathieu de Morlaix.....	du 18 au 25 Décembre.
Hôpital de la Marine, à Brest..	du 26 au 28 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon au Clergé et aux Fidèles de son Diocèse publiant l'Encyclique de Sa Sainteté le Pape Benoît XV du 1er Novembre 1914.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Nous venons vous présenter la première Encyclique de Sa Sainteté le Pape Benoît XV.

Les émotions de la guerre ne doivent pas nous empêcher de recueillir et de méditer les leçons adressées à l'Univers catholique par son Chef. Animées du pur esprit de l'Evangile, elles portent en outre la marque des événements au milieu desquels elles sont promulguées. Vous saurez en apprécier la valeur aussi bien que l'opportunité.

Le successeur de Pierre est apôtre avant tout. Du premier élan, son âme, au delà de la grande famille catholique, dont il est plus particulièrement le Père, voudrait atteindre l'humanité tout entière, puisque Notre Seigneur est mort pour tous les hommes. C'est par cette pensée que s'ouvre l'Encyclique.

Mais le spectacle douloureux que donne en ce moment le monde, et surtout l'Europe, le ramène promptement au grand souci de l'heure actuelle. Devant tant de sang versé et tant de ruines consommées, il ne cache pas l'horreur que lui inspire la guerre, et il se hâte d'emprunter, pour souhaiter la paix, les paroles mêmes des anges, qui l'annonçaient aux hommes de bonne volonté, sur le berceau de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Ce qui vous frappera, Nos très chers Frères, dans ce passage émouvant de son Encyclique, c'est l'accent d'amour et de compassion qu'il y met, car il n'intervient que « poussé par l'amour de toutes les nations » ; et certes, aucun père ne pourrait parler avec plus de tendresse des frères qui se déchirent entre eux, des veuves et des orphelins qui ne se comptent plus, et de la commune détresse des riches et des pauvres : aucun ne pourrait, avec plus d'autorité, évoquer, en face des droits violés, les moyens pacifiques de prévenir le conflit comme d'en réparer les injustices.

Votre conscience, en lisant cette exhortation paternelle, réprouvera plus sévèrement que jamais les théories qui prétendent que la force prime le droit et qui aboutissent à justifier tous les excès de la guerre.

Puisse le terrible fléau disparaître bientôt, et emporter avec lui, par le retour des peuples aux principes de l'Evangile, le mal plus grave et plus étendu dont souffre, en ce moment, la société humaine tout entière !

Le Pape, ici, s'élève à des vues plus générales et non moins pratiques, qui constituent la partie essentielle de son Encyclique.

Dans la société, la guerre n'est qu'un mal passager. Il faudra bien qu'il cesse dans un délai plus ou moins éloigné, car les belligérants finiront par s'épuiser. Mais, la guerre aura beau cesser, la société ne peut pas guérir, si elle ne réagit pas contre « *l'anarchie des esprits et la décadence des mœurs* » qui la minent, et qui proviennent de quatre causes principales signalées par Benoît XV : le *refroidissement de la charité ;* le *mépris de l'autorité ;* l'*antagonisme des classes ;* et le *désir effréné des biens temporels*. Ce mal est d'essence païenne. On ne peut le vaincre que par l'esprit chrétien. En dehors de là, la paix sociale est impossible à réaliser et à maintenir.

Vous vous en convaincrez en lisant le texte complet de la Lettre Pontificale. Nous nous contenterons de vous montrer comment s'enchaînent les leçons qu'elle renferme.

Il n'y a qu'un lien social efficace, c'est la charité : non pas, bien entendu, la charité qui s'occupe simplement de bienfaisance et d'aumône, mais la charité dans tout son développement surnaturel, reliant les hommes à Dieu comme des fils, pour les unir entre eux comme des frères, et basant leur vie aussi bien que leur religion sur le sacrifice. Si la charité ne règne pas dans une société, le pouvoir le plus fort du monde ne réussira pas à y établir l'ordre.

D'autre part, la charité ne suffit pas seule à organiser une société. L'ordre doit venir d'une autorité. Mais l'autorité vient de Dieu seul. C'est pourquoi il faut obéir en conscience à l'autorité, excepté en ce qui serait, dans ses ordres, contraire à la loi divine.

Si, par malheur, l'autorité n'a plus son point d'appui en Dieu, et si la charité manque, la société sera vite partagée en deux camps ennemis : d'un côté, la force et la richesse, de l'autre, la faiblesse et la pauvreté. A cet état de guerre il n'y a qu'un remède, et ce n'est pas le Socialisme, avec ou sans l'émeute et la grève : il faut chercher ce remède dans la Justice et la Charité.

Mais l'Autorité, la Justice, la Charité, agissant ensemble, échoueront dans leur œuvre sociale, aussi longtemps que la société se laissera entraîner par « le désir effréné des biens temporels ». Or, aujourd'hui, livres, journaux, école, tout pousse l'humanité dans cette voie de décadence, en lui donnant pour dieux l'argent, le luxe, la jouissance. Il faudrait lui rapprendre les Béatitudes prêchées à ses disciples par

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Notre Seigneur Jésus-Christ : « Bienheureux les pauvres ! Bienheureux ceux qui pleurent ! Bienheureux ceux qui sont doux ! »

Vous en conviendrez, Nos très chers Frères, tout est d'une saisissante actualité dans ce tableau du mal social étudié sous ses quatre aspects.

La société se dissout, sous nos yeux, parce que la charité s'y refroidit, comme mourrait sur notre terre toute vie physique, si le froid finissait par l'envahir. Nous sommes témoins de l'expérience. Nous en serons peut-être les victimes. Pour ne parler que de nous, fils de France, y a-t-il jamais eu parmi nous plus de divisions et de haine ? C'est que la charité s'éteint, et dès lors le froid gagne. Sans doute, un amour commun, celui de la Patrie, nous a rapprochés momentanément les uns des autres. Ce rapprochement durera-t-il au delà de la crise ? Dieu le veuille ! C'est qu'alors sa charité, vivante encore dans un si grand nombre de belles âmes, aurait enfin retrouvé la pleine liberté de son action, par la Religion rétablie dans ses droits, au milieu d'une société jusqu'ici armée en guerre contre elle et contre ceux qui la professent. Nous désirons vivement cette transformation heureuse dans les âmes et dans les lois.

En attendant, a-t-il jamais été plus opportun de dire à ceux qui gouvernent : « Votre pouvoir vient de Dieu ne le compromettez pas dans l'esprit des jeunes générations par un enseignement sans Dieu » ; — et de dire aux Peuples : « Obéissez en conscience à vos Chefs, excepté quand ils vous ordonnent quelque chose de contraire aux lois divines, car le pouvoir de vos chefs vient de Dieu seul » ; — et enfin de dire aux Peuples et à leurs Chefs rassemblés : « Vous tous, ne cherchez ni dans les combinaisons de votre génie, ni dans la vigueur de votre administration la paix sociale si nécessaire. Vous êtes incapables d'apaiser seuls les luttes de classes, parce que vous ne saurez pas détacher les âmes des richesses et des plaisirs. Retournez à l'école de Léon XIII dans ses mémorables Encycliques, et mieux encore à l'école du Divin Sauveur dans son sermon sur la montagne. Le remède au mal s'y trouve tout entier, et il ne se trouve que là ! »

Cependant, Nos très chers Frères, n'attendez pas du Pape une parole de découragement. S'il voit le mal attristant de son siècle, il n'en ignore pas les grandeurs chrétiennes. Il est fier du bien si largement accompli dans l'Eglise par son prédécesseur Pie X. Il résume, en quelques lignes, merveilleuses de plénitude et de clarté, l'œuvre éclatante de son Pontificat. Et il annonce qu'il entre à son tour dans « le champ du Père de famille » pour travailler, pour arracher l'ivraie sans cesse renaissante, « et pour bâtir et pour planter ».

Son premier souci est celui de l'union des catholiques entre eux. Nos ennemis sont habiles à semer parmi nous des germes de discorde. Le Pape nous apprend comment il faut étouffer ces germes. L'union sera facile, si l'autorité est obéie généreusement quand elle donne un ordre précis ; si des écrivains et des orateurs sans mandat évitent de « se poser en maîtres dans l'Eglise » ; si, dans les discussions où les sujets sont libres, la charité est observée. Aussi sera-t-il sage aux catholiques de ne pas se distinguer les uns des autres; par des dénominations nouvelles — à tout le moins inutiles, s'ils sont bien décidés à être tous nettement catholiques.

C'est ici que le Pape, pour nous faire mieux comprendre comment on est pleinement catholique, renouvelle avec force la condamnation portée contre le Modernisme. Il n'hésite pas à affirmer que cette erreur, qui est bien « le rendez-vous de toutes les hérésies », « se répand encore çà et là, sournoisement », et il nous demande d'en détester jusqu'à l'esprit, qu'il caractérise en des termes qui méritent d'être retenus : « esprit qui porte celui qui le possède à rejeter avec dégoût tout ce qui a la saveur du passé, et à rechercher avidement partout la nouveauté, dans la façon de parler des choses divines, dans la célébration du culte divin, dans les institutions catholiques, et même dans la pratique de la piété personnelle. »

Bien des fois déjà, Nos très chers Frères, Nous vous avons recommandé les Associations Catholiques. Benoît XV les approuve. Nous vous disions : Elles feront le bien dans la mesure où elles seront soumises aux directions romaines. Benoît XV dit en propres termes qu'elles « fleuriront, si elles obéissent avec constance et fidélité aux prescriptions passées et futures du Siège Apostolique ». Nous en sommes sûrs, tous nos groupes de charité, de piété, d'étude, d'action, et même d'intérêt économique, tiendront à bonneur de se soumettre filialement à une règle en dehors de laquelle leurs œuvres seraient frappées de stérilité.

L'exhortation qui suit Nous a d'autant plus touché qu'elle survient à une heure où la plupart de ceux qu'elle vise sont, peut-être pour longtemps encore, éloignés de nous. Le Pape se préoccupe de la formation de nos prêtres et de nos clercs. Il insiste pour que Nous y apportions tous Nos soins. L'écho de cette paternelle sollicitude aura de la peine à leur parvenir, dans les ambulances et sur la ligne de feu où ils sont en grand nombre, et d'où, hélas ! ils ne reviendront pas tous. Mais Nous sommes certain que ceux qui reviendront, ayant humblement et surabondamment rempli leur devoir de Français sous l'uniforme, seront heureux de reprendre la soutane sur laquelle leur valeur vient de jeter un nouveau lustre, et, en se remettant de tout cœur au service de Dieu et des âmes,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de montrer au Pape qu'ils sont dignes de son affection et capables de justifier ses espérances, étant, comme il le souhaite, « unis très étroitement à leur Evêque, et très soumis à sa direction, pour leur propre salut et pour la fécondité de leur ministère sacré ».

La Lettre se termine sur deux souhaits que Nous recommandons à vos prières.

Le Pape réclame l'indépendance du Saint-Siège. Il y a moins d'un an, Nous vous exposions les arguments qui appuient cette revendication, constamment renouvelée par Pie IX, par Léon XIII, par Pie X, et fondée sur le droit historique comme sur des raisons d'intérêt général que tous les Etats de la Catholicité devraient comprendre et s'attacher à faire prévaloir. C'est dans des circonstances comme celles que nous traversons que la nécessité pour le Pape d'une situation réellement affranchie du contrôle de tout pouvoir humain éclate dans toute son évidence. Pour l'exercice de sa charge apostolique, et même pour son intervention pacifique dans les litiges internationaux, que l'Europe devrait appeler de tous ses vœux, il a besoin de n'être le sujet de personne et de posséder lui-même une souveraineté extérieure incontestée. Il remplit donc un devoir en revendiquant son droit historique et providentiel. Devant Dieu et devant les hommes, Nous joindrons Notre voix et celle de Nos diocésains à la voix de Notre Père.

Pour lui, avant de terminer cette Lettre, l'âme attristée de n'avoir pu toucher encore le cœur des hommes qui portent la responsabilité de cette guerre, il s'adresse au Ciel, au nom du genre humain, et il évoque, une fois de plus, le souhait et l'espoir d'une paix prochaine, obtenue de Dieu, par l'intercession de la Bienheureuse Vierge.

Ne vous semble-t-il pas, Nos très chers Frères, que, si une prière humaine peut, à l'heure opportune, nous valoir ce bienfait, ce doit être celle du Vicaire de Jésus-Christ lui-même, qui reçoit aujourd'hui dans le sang les fils que Dieu lui réservait, et qui a bien quelque titre à dire au Père qui est dans les Cieux : « C'est le sang de tes propres enfants. Ce sang crie vers le Ciel. Il réclame la Justice et la Paix. »

A CES CAUSES,

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE

L'Encyclique de Notre Saint Père le Pape Benoît XV *Ad Beatissimi Apostolorum Principis cathedram* est et demeure publiée dans Notre Diocèse.

Et seront Notre présente Lettre et l'Encyclique de Sa Sainteté Benoît XV lues dans les églises et les chapelles publiques de Notre Diocèse, en trois ou quatre parties, les premiers dimanches libres après la réception de la Lettre.

Donné à Quimper, en Notre résidence épiscopale de Saint-Joseph, sous Notre seing, le sceau de Nos armes, et le contre-seing du Secrétaire général de Notre Evêché, le 4 Décembre 1914, en la fête de saint Pierre Chrysologue.

PAR MANDEMENT :

J.-M. PILVEN, Ch. hon.,
Secrét. gén. de l'Évêché.

† ADOLPHE,
Évêque de Quimper et de Léon.

II. Œuvre des Saints Sacrifices.— La seconde retraite ecclésiastique ayant été empêchée par les événements, M. le chanoine Bourlé prie ses confrères de vouloir bien profiter du règlement des comptes avec le Secrétariat, pour envoyer les cotisations afférentes aux années 1913 et 1914. MM. les Doyens inscriront, *sur une feuille spéciale,* les nom et qualité de chaque associé — même absent — et feront parvenir le montant des cotisations à M. le Directeur de l'Œuvre ou à M. le Secrétaire général de l'Evêché.

III. Décès.— Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos de l'âme de :

M. Jaffrès, ancien recteur de Plouédern, décédé à Lampaul-Guimiliau, le 10 Décembre 1914 ;

M. Favé, ancien aumônier, décédé à Saint-Pol de Léon, le 13 Décembre ;

M. Le Sann, ancien recteur de Plouguin, décédé à Plouguin, le 14 Décembre ;

M. Kerjean, vicaire de Pont-Aven, mort au champ d'honneur ;

M. Talabardon, clerc minoré de Saint-Thégonnec, mort au champ d'honneur.

IV. Messe de minuit. — En raison des circonstances actuelles, Nous prévoyons qu'il sera difficile en certaines paroisses du diocèse, de célébrer, cette année, la messe de minuit pour la fête de Noël. En conséquence, MM. les Curés et Recteurs de ces paroisses pourront, s'ils le jugent nécessaire, la supprimer.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 20 Décembre :* Messes à 6, 7, 8 et 9 heures. Grand'messe à 10 heures, messe à midi. Vêpres à 2 h. 1/2, prières pour le temps de la guerre, bénédiction. Le soir, à 8 heures, réunion des Confréries du S. Sacrement, du Sacré Cœur et de l'Adoration perpétuelle.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Jeudi : veille de Noël, jeûne et abstinence. Vendredi, dispense d'abstinence. L'office, jeudi soir, commencera à 11 heures. A minuit grand'messe, suivie de deux messes basses. Le matin, messes à 6, 7, 8 et 8 h. 1/2 ; messe pontificale à 10 heures, suivie de la bénédiction papale, messe à midi.

Vêpres à 2 h. 1/2, sermon par M. le chanoine Messager, supérieur du grand séminaire et vicaire général, prières pour le temps de la guerre et bénédiction solennelle du S. Sacrement.

Samedi : fête de saint Etienne, messes à 6, 7, 8 et 9 heures. Grand'messe à 10 heures. Il n'y a pas de messe de midi.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *IVe Dimanche* de l'Avent : messe à 11 h. 1/2. Après vêpres, réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement, prières pour la France.

Lundi : service recommandé par la Confrérie des Trépassés, pour M. Henri Trévidic, associé défunt.

Mardi : 7 h. 1/2, messe recommandée pour la France par la Ligue patriotique des Françaises

Jeudi, veille de Noël, jeûne et abstinence.

Vendredi, fête de Noël. L'office commencera à 11 heures, le jeudi. A minuit, grand'messe solennelle, suivie de deux messes basses.

A 6 heures, 7 h. 1/2 et 9 heures, trois messes consécutives. La grand'messe à 10 heures ; la dernière messe à 11 h. 1/2

Les *vêpres* à 2 h. 1/2, suivies d'une instruction par M. l'abbé Mao, vicaire à Saint-Mathieu de Morlaix, et de la bénédiction du Saint-Sacrement

Samedi, fête de S. Etienne, messes basses à 6 heures et 7 h 1/2, la grand'messe a 8 h. 1/2.

Tous les jours de la semaine, sauf pour la fête de Noël, prières pour la France.

Confession des enfants qui ont fait la communion privée, *lundi* ; des autres, mardi. Messe de communion mardi et mercredi, à 7 heures.

Ordination — Samedi prochain, deux diacres seront ordonnés prêtres dans la chapelle Saint-Joseph.

L'ordination commencera à 8 heures.

Avis de service. — Un service d'octave pour M. Le Sann, sera célébré le mardi 22, à 10 heures, à Plonguin. Un autre service sera chanté le mardi 29, à Plouénan, à 10 heures.

Œuvre de Saint-François de Sales. — Le Directeur diocésain de l'Œuvre de Saint-François de Sales prévient les sections paroissiales que le Secrétariat général de l'Œuvre ne peut, cette année, faire son envoi habituel d'almanachs.

Les sections paroissiales qui désireraient recevoir des brochures ou objets de piété sont priées de s'adresser à M. le chanoine Alfred Le Roy, directeur diocésain.

L'Œuvre fait un pressant appel à tous ses zélateurs et chefs de dizaine, pour qu'ils développent le mouvement des cotisations mensuelles de cinq centimes. Les détresses, surtout dans les diocèses envahis, réclament des secours urgents, et quelqu'abondants qu'ils puissent être, ils restent bien au-dessous des besoins de l'apostolat religieux. Ils rendent donc de plus en plus nécessaire la diffusion de l'Œuvre que le Pape Pie IX nommait la *Propagation de la Foi à l'intérieur.*

Le Directeur diocésain,
Alfred Le Roy, *chanoine.*

Succès universitaire. — M. l'abbé Le Meur, professeur à l'Institution Notre-Dame du Créisker, licencié ès-lettres (philosophie), vient de subir avec succès, devant la Faculté des Lettres de Rennes, les épreuves du diplôme d'Etudes supérieures de langues-littératures classiques.

Quimper. — Un service funèbre pour le repos de l'âme de Son Em. le cardinal Dubillard a été célébré lundi, à 9 h. 1/2, à la cathédrale. Monseigneur a présidé le nocturne et a chanté la messe pontificale au trône.

L'abondance des matières nous oblige à remettre à la semaine prochaine, les notices nécrologiques de MM. Jaffrès, Kerjean et Talabardon.

Les prières nationales pour la France. — La neuvaine demandée par Monseigneur en faveur des armées alliées, s'est close dimanche, à la cathédrale, par les magnifiques fêtes de saint Corentin, patron du diocèse. Le discours de Monseigneur et la procession annoncés après les vêpres avaient attiré à la cathédrale une foule compacte de fidèles qui la remplissait tout entière. La partie disponible du chœur et la nef principale étaient occupées par des militaires de tout grade, appartenant aux divers régiments représentés dans notre ville. Des sièges avaient été disposés au haut de la nef pour les autorités tant civiles que militaires. La municipalité était largement représentée par plusieurs de ses membres, MM. Laurent, délégué représentant le maire, de Kerangal Charles, délégué, Orseri, Salaun (J.-M.), Fichoux et Cabon ; la société des Vétérans et le Souvenir Français, par leur président, M. le colonel Roudière ; la Croix-Rouge (infirmerie de gare), par le médecin-chef, M. le docteur Giffo, et la Croix-Rouge des Dames françaises, par M. le docteur Colin, président.

Après l'hymne de saint Corentin et le *Magnificat* chantés en musique par la maîtrise de l'Institution Saint-Vincent, Monseigneur prononça le discours suivant :

> *Et nunc orate Deum omnium..., qui magna fecit in omni terra..., ut liberet nos in diebus suis.* (Eccli. L, 24-26.)
>
> Et maintenant priez le Dieu de l'Univers..., qui a fait de grandes choses pour le monde entier..., pour qu'il nous délivre en son temps.

Mes Frères,

Puisque les prières publiques pour le succès de nos armes coïncident avec la fête de notre saint Corentin, c'est à lui que je veux demander la raison de ces prières et les intentions qu'elles comportent.

Il est toujours utile de remonter dans le passé, jusqu'aux

Archives diocésaines de Quimper et Léon

lointains ancêtres de la race, pour apprendre d'eux les vérités et les vertus sur lesquelles ils ont fondé sa grandeur. Aux heures de crise, ce retour aux leçons et aux exemples du patriotisme chrétien est plus nécessaire encore.

Le premier évêque de Quimper a-t-il jamais vu son peuple soulevé par une émotion pareille à celle qui nous assiége ? Je le crois, s'il est vrai que, dès la naissance de sa ville, le roi Grallon a dû la protéger contre une incursion d'envahisseurs barbares.

Comment l'évêque, dans cette angoisse, n'aurait-il pas appelé ses fidèles à la prière, lui qui leur apprenait à reconnaître l'action de Dieu dans tous les événements de leur histoire, et à implorer son secours et sa bénédiction dans leurs peines comme dans leurs joies ? « Et maintenant priez Dieu. *Et nunc orate Deum.* »

Il n'était pas seul d'ailleurs à leur adresser cet appel. L'union fut complète, de son temps, entre les deux pouvoirs. Le Roi, dont la statue équestre domine, entre nos deux tours, votre grande place, ne croyait pas déchoir en travaillant, d'accord avec la puissance spirituelle, à développer au milieu de son peuple le règne de Notre Seigneur Jésus-Christ, tout en s'appliquant, avec l'aide de l'Eglise, à procurer la prospérité temporelle de l'Etat.

Cette organisation ne manquait pas de sagesse. « L'Eglise rend à l'Etat en lumière et en force ce qu'elle reçoit de protection et de garantie pour le libre exercice de son propre ministère » (1). Le jour où ce principe sera de nouveau appliqué, la France retrouvera sans effort son équilibre à l'intérieur et son prestige à l'extérieur. Cette leçon de l'histoire de S. Corentin serait bonne à méditer dans tous les temps. Mais, aujourd'hui, c'est une leçon plus spéciale que vous destine saint Corentin, et qui d'ailleurs découle du même principe.

Un peuple peut-il se passer de prier ?

La loi divine ne change pas avec les siècles, mes Frères. Le vieux Saint vous parlerait le langage qu'il tenait à vos aïeux. Or, le sens de ce langage nous est indiqué par les paroles de l'Ecriture que la Liturgie nous fait réciter à son office, et qui sont relatives au grand prêtre de l'Ancien Testament, Simon, fils d'Onias. Voici ce que le grand prêtre disait à son peuple : « Priez maintenant le Dieu de l'univers, qui a fait de grandes choses dans le monde entier, qui a multiplié nos jours, et qui a été miséricordieux pour nous. Qu'il donne la joie à nos cœurs ! Qu'il nous accorde la paix pour des jours sans nombre ! Qu'il montre à Israël que la miséricorde de Dieu est avec nous, afin qu'il nous délivre ! » (2).

Tous les prêtres du Nouveau Testament adressent à leurs

(1) Mgr Freppel.
(2) Eccli., L, 24-26.

fidèles la même exhortation. Il faut prier. C'est le devoir que saint Corentin inculquait à vos pères, que le Pape Benoît XV vous a rappelé deux fois déjà depuis son avènement, et que vous recommandent aujourd'hui les Cardinaux et les Evêques de France. C'est celui que nous vous recommanderons encore le dimanche 3 Janvier prochain, en union avec l'Angleterre et toutes les nations alliées, sur la proposition du Cardinal Archevêque de Westminster. Et nous vous le demanderons, alors comme aujourd'hui, non plus à titre de simples fidèles, mais à titre de citoyens catholiques, qui parleront à Dieu au nom de toute la nation dont ils sont les fils. Car il n'y a pas de devoir plus pressant pour un peuple que celui de la *prière nationale*, ni d'acte plus élevé dans la vie du citoyen que celui de s'associer à cette prière.

La prière dont je parle doit être nationale dans deux sens : elle doit être faite *pour la nation* et *par la nation*.

Dans les deux sens, elle est un devoir strict.

Pour la nation. Un peuple n'est pas un être d'imagination. C'est un être réel, Il a sa vie, son âme, ses droits, ses convictions, ses sentiments. Cet être, Dieu l'a créé et ne cesse pas de veiller sur lui. Il demeure son vrai maître et son vrai chef, ni l'Evêque Corentin, ni le Moine Guennolé ne le laissèrent ignorer au Roi Grallon. A ce titre, Dieu a droit à l'hommage national du peuple.

Le Peuple a, d'ailleurs, besoin de prier Dieu. Chaque nation a une mission à remplir sur la terre. Elle doit la remplir en conformité avec la volonté divine. Elle ne peut le faire qu'avec la grâce de Dieu. La grâce, donnée à tous, est accordée plus abondamment à ceux qui la demandent. L'usage que font librement les peuples de cette grâce décide de leur sort. Or, leur sort se règle, dès cette terre.

Il n'y a pas de paradis au Ciel pour les nations, quoique l'éclat des services rendus par elles à la chrétienté, le nombre et les mérites de leurs élus, doivent contribuer à augmenter leur gloire au jugement dernier. Cependant, c'est sur terre qu'elles sont récompensées ou châtiées selon leurs œuvres.

Avez-vous remarqué le mot de Benoît XV à l'ambassadeur de Belgique, il y a peu de jours : « Il y a une justice en ce monde pour les nations » ? Ce n'était pas pour le peuple martyr que cette parole était terrible sur les lèvres du plus impartial des juges.

Oui, il y a une justice. C'est aux nations à bien remplir leur destinée. Elles rendront compte à Dieu, dès cette terre, des devoirs qu'elles n'ont pas accomplis, des grâces dont elles ont abusé, des fautes qu'elles ont commises.

C'est pourquoi elles ont besoin d'être constamment en rapport avec lui, tantôt pour le remercier, tantôt pour s'humilier dans le repentir, toujours pour l'adorer et pour le prier.

Or, mes Frères, nous, Français, notre histoire en fait foi,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

nous sommes un peuple qui doit à Dieu plus que beaucoup d'autres, parce que, choisis par lui entre tous, pour accomplir des œuvres encore plus glorieuses pour nous que pour lui, nous avons, hélas ! renoncé momentanément, au moins sous la forme officielle, à notre vocation catholique, et rompu avec Dieu par des actes qui engagent notre responsabilité nationale.

Nous avons donc beaucoup à expier. Mais nous ne sommes pas découragés. Le présent ne supprime pas le passé pas plus qu'il ne ferme les voies de l'avenir. La France nouvelle peut ranimer dans l'épreuve ses convictions religieuses, et les rendre plus vivantes que jamais. Elle donne dans ses armées ce spectacle consolant. Elle le donnera, je l'espère, dans le pays tout entier, aux prières solennelles auxquelles ses chefs spirituels l'ont conviée et où elle apportera autant de repentir profond que d'ardente confiance.

Pour ce qui nous concerne, mes Frères, dans notre humble coin de Bretagne, la prière que nous allons faire ensemble n'aura pas à rétablir un lien entre Dieu et nous. Ce lien n'a jamais été brisé. Mais elle l'affermira, si nous le voulons, et elle nous permettra, remontant le cours des siècles et la suite ininterrompue de nos tristesses et de nos gloires, de dire au vieil évêque qui a confirmé notre race bretonne dans sa foi, qu'il peut nous présenter, aujourd'hui encore, à Notre Seigneur Jésus-Christ, comme des témoins loyaux du passé et des garants fidèles de l'avenir.

Saint Corentin pourra, il me semble, être fier de la foule croyante qui remplit sa Cathédrale, et de celle qui se presse, plus nombreuse encore, au même moment, dans toutes les églises de la Cornouaille, du Léon et du Tréguier. Je suis heureux de saluer en son nom, unis et confondus avec les combattants d'hier et de demain, tous ceux qui, jeunes ou vieux, hommes d'étude ou hommes d'action, hommes d'industrie ou de commerce, ouvriers ou patrons, viennent, avec les innombrables chrétiennes de cette ville, adresser à Dieu la prière nationale.

Pourtant, mes Frères, sera-t-elle vraiment nationale, la prière que nous faisons ? J'ai dit qu'elle doit être faite *par la nation*. Avouons-le, notre prière nationale sera incomplète. Que Dieu pardonne à ceux qui n'y veulent point prendre part ! J'espère cependant qu'il la jugera suffisante pour le temps actuel. Nous n'allons pas prier comme de simples particuliers, mais comme participant tous à la vie nationale.

Il y a, parfois, dans l'histoire des peuples, des situations exceptionnelles, où de simples citoyens, sans mandat public, sont amenés, par la force des choses, à intervenir, à négocier, à stipuler, au nom de leur pays. L'Etat, s'il est bien inspiré, n'a plus qu'à sanctionner ensuite leur initiative rendue nécessaire par les circonstances, et la reconnaissance patriotique leur est due. Ces choses se sont vues en temps de guerre. Nous agissons de même, à l'heure présente, dans l'ordre spirituel et

comme chefs de vos âmes, avec les mêmes intentions patriotiques. Le pays, à défaut de ceux qui le dirigent, ratifiera notre acte. En tout cas, le Ciel en tiendra compte.

Une prière à laquelle s'associent, de toute leur âme, non seulement tous ceux qui par état de vie sont attachés au service de Dieu et de son Eglise, mais encore l'immense majorité des familles, et les parents comme les enfants ; et avec eux, beaucoup d'excellents catholiques, non seulement parmi ceux qui sont sans situation officielle et qui vivent du travail sous toutes ses formes, mais encore des représentants du peuple au Parlement, des membres de nos municipalités ou de la magistrature, des fonctionnaires de tout ordre ; et surtout, nos hommes des armées de terre et de mer, ceux sur qui pèse depuis quatre mois le fardeau allègrement porté des batailles sans fin, ceux qui s'imposent et font accepter aux autres la discipline de fer pour le salut du pays, et ceux qui souffrent aux hôpitaux ou en captivité, et ceux qui combattent et qui meurent, et qui, en mourant, mettent leur âme à l'unisson de la nôtre pour ajouter leur part d'élan et de force à la prière commune, cette prière, il faut le dire hardiment, est nationale, parce qu'elle est faite par l'âme de la nation. Il y a quinze ou seize siècles, saint Corentin pouvait organiser ici une prière plus officielle et peut-être plus unanime. Il n'en pouvait pas obtenir, je crois, de plus ardemment nationale, même le jour où Grallon poursuivait jusqu'à la Loire les pirates dont la flotte venait de mettre sa capitale en danger.

Si maintenant j'interroge notre grand Patron sur les intentions qu'il faut donner à cette prière, il répondra qu'il est toujours sage de régler nos intentions sur celles de Dieu.

Dieu aime la Patrie. Il l'aime plus et mieux que vous. Il ne l'aime pas seulement dans l'harmonie de ses formes, la richesse de son sol, l'éclat de ses chefs-d'œuvre, la splendeur de ses exploits historiques. Il l'aime dans sa foi, dans sa vertu, dans sa fidélité prolongée à l'Evangile, dans ses efforts héroïques pour le garder chez elle et le porter au loin, dans son apostolat passé et dans les institutions nouvelles qui le continuent en le développant. Cet amour-là, soyez sûrs que rien ne l'éteindra dans le cœur de Dieu, pas même vos péchés, dont il escompte toujours le repentir.

Est-ce ainsi que vous aimez vous-mêmes votre Patrie ?

Il l'aime dans la justice de sa cause, dans son respect du droit des gens, dans sa bravoure au combat, dans sa patience avant la guerre, dans sa constance sous la mitraille, dans sa modestie après la victoire, dans son dévouement pour les blessés, dans sa charité pour les victimes de l'invasion.

Et c'est ainsi que vous l'aimez comme Lui.

Il l'aime dans la piété virile de ses soldats, dans leur façon simple et fière d'affronter la mort et de la recevoir, dans leur âme épurée par le sacrifice et secourue par le prêtre, et dans

Archives diocésaines de Quimper et Léon

les pieux suffrages par lesquels notre reconnaissance les suit au-delà de la tombe.

Et c'est ainsi que vous l'aimez vous-mêmes.

Il l'aime dans l'union de ses fils entre eux et avec lui, dans l'espoir fondé de la paix religieuse reconquise, et dans la certitude que la force nationale sera portée à son plus haut degré par la pleine liberté rendue aux consciences.

Est-ce ainsi que vous l'aimez ?

Mes Frères, les nations grandissent par la victoire. Mais la victoire ne porte tous ses fruits, pendant la paix, que par l'entente des âmes, décidées à s'accorder mutuellement justice, comme elles ont été résolues à accepter en commun tous les sacrifices nécessaires au salut de la Patrie.

Voilà les intentions de prière que vous dicterait saint Corentin : la victoire pour nos armes et pour celles de nos alliés, la paix pour le pays, la paix pour les consciences.

C'est ce que nous demanderons à Dieu avec saint Corentin, par l'intercession de la sainte Vierge, à laquelle il a dédié cette cathédrale.

Le cœur de Marie est la voie la plus sûre pour atteindre le cœur de son divin Fils.

Et quel moment de l'année peut-être mieux choisi, pour émouvoir le cœur de Marie, que celui où l'Eglise rappelle son entrée immaculée et glorieuse dans la vie, avec l'éclat d'une grâce qui suffisait déjà à lui assurer toute puissance dans sa prière auprès de Dieu !

Elle porte la France dans son cœur depuis de longs siècles. Elle n'y garde pas moins profondément le souvenir de ces pays slaves où ses icônes sont en si grand honneur, et de cette Angleterre qui lui fut jadis si noblement fidèle et qui recommence à l'être, et de cette Belgique où sa statue, nouvellement couronnée, veille encore sur les ruines fumantes de Louvain.

Mais la Vierge n'est pas faite pour régner sur des ruines. Son ministère est celui de l'espérance et de la résurrection.

Puisse-t-elle, par la grâce de Dieu, et par les armes des nations alliées, délivrer bientôt les cités détruites, et leur ménager dans la paix, une renaissance glorieuse, comme elle aida l'évêque Corentin et le roi Grallon de Bretagne à agrandir et à embellir la ville où nous célébrons aujourd'hui le culte du Saint breton et celui de la Reine de tous les Saints.

Quand Monseigneur fut descendu de chaire, la procession s'organisa. Après le clergé, et avant l'Evêque venait le reliquaire de saint Corentin porté sur les épaules d'un groupe de soldats. La procession, suivie d'un nombre imposant de militaires, fit deux fois le tour de la cathédrale, au chant de l'hymne de saint Corentin et des litanies de la Sainte-Vierge. La bénédiction du Saint-Sacrement, pendant laquelle un *O Salutaris* et un *Ave Maria* fort bien nuancés furent exécutés, acheva cette émouvante cérémonie qui,

faite en communion avec les prières semblables de tous les catholiques de France, aura attiré sur notre armée, nous en avons la ferme confiance, la bénédiction du Dieu Tout-Puissant, protecteur du Droit et vengeur de la Justice outragée.

DOUARNENEZ. — **Journées de prière nationale.** — Répondant à l'appel de NN. SS. les Evêques de France, la généreuse et chrétienne population de Douarnenez a fait église comble chaque soir de la neuvaine. Chaque jour aussi les confessions et communions ont été plus nombreuses encore que de coutume ; et tous les élèves de nos écoles libres, garçons et filles, sont venus s'agenouiller à la Table sainte et ont pieusement recommandé au Roi du ciel et de la terre leurs frères et leurs aînés en allés là-bas vers les frontières du Nord et de l'Est, ou déjà tombés sur les champs de bataille pour la défense de la grande patrie.

Dimanche couronna dignement cette belle et pieuse neuvaine ; car, aux vêpres comme à la grand'messe, c'était la foule immense, mais encore plus recueillie, des grandes fêtes. D'ailleurs, M. le Sénateur-Maire, M. Louis de Pénanros, entouré de son Conseil municipal, hormis ceux de ses membres appelés sous les drapeaux, avait tenu à prendre, à toutes les cérémonies de cette journée, sa place d'honneur en tête de cette foule en prières, donnant ainsi à tous le plus bel exemple de foi et la meilleure preuve de sa sympathie dévouée.

Que le Sacré Cœur de Jésus bénisse la paroisse de Douarnenez, garde dans la grâce de Dieu tous ses enfants présents et absents, et sauve la France ! Que Notre-Dame de Lourdes unisse ses supplications aux nôtres !

TESTIS.

Nos prêtres prisonniers. — Monseigneur a reçu de Minden la lettre suivante :

« *Minden. Camp des prisonniers.* — Monseigneur, votre bénédiction a fait à tous le plus grand plaisir, et chacun de vos diocésains, ici prisonnier, a promis de penser chaque jour à son Evêque, et de prier Dieu pour lui. Les quatre prêtres en particulier ont, chaque jour, au saint autel, un souvenir spécial pour leur diocèse et son chef spirituel. La santé des Finistériens reste bonne, et leur assiduité aux offices étonne ceux qui ne connaissaient pas nos Bretons. »

F. K.

ROME. — **La trêve de Noël.** — L'*Osservatore Romano* a publié, le 12 Décembre, le communiqué suivant :

« Les journaux ont annoncé que le Saint-Père avait pris l'initiative d'une trêve, au moins pour le jour de Noël. Cette information correspond à la vérité. L'auguste Pontife, en hommage de foi et de dévotion au Christ Rédempteur, qui est par excellence le Roi pacifique et le Prince de la paix, et en même temps par un noble sentiment d'humanité et de pitié, spécialement pour les familles

Archives diocésa[redacted]

des combattants, s'était adressé confidentiellement aux gouvernements des diverses puissances belligérantes pour savoir comment ils auraient accueilli la proposition de cette trêve à l'occasion de cette fête si solennelle et si touchante. Toutes les puissances interpellées ont répondu, déclarant qu'elles appréciaient hautement la noblesse de l'initiative pontificale, et la majeure partie de ces puissances donnait avec sympathie son adhésion au projet. Toutefois, comme quelques-unes n'ont pas cru pouvoir contribuer pratiquement à sa réalisation, l'unanimité, qui était nécessaire, venant à manquer, la proposition n'a point pu, en réalité, atteindre le résultat bienfaisant que se promettait le cœur paternel du Souverain Pontife. »

AVIS. — *MM. les Curés et Recteurs sont priés de conserver, malgré les absences, tous les* **Ordos** *qui leur seront expédiés.*

ON DEMANDE une Servante sérieuse pour presbytère de campagne. — S'adresser à la *Semaine*.

A LA Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | Maison de Confiance
Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.
3 rue Kéréon, QUIMPER. ——— QUIMPER, 3, rue Kéréon.

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION
Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS
Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marques. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.
Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.)

Avis.

Loin de profiter des circonstances pour majorer ses prix, la **Maison J. CHENADEC,** *dans le but de conserver quelques ouvriers chargés de famille, consentira une remise aux personnes qui feront un achat au comptant, jusqu'à épuisement du stock des marchandises en magasins.*

Pour l'obtenir, il faudra se réclamer de la Semaine religieuse.

J. CHENADEC,
Ameublement, Quimper.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché

29e ANNÉE. Vendredi 25 Décembre 1914. N° 52.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — Lettre Encyclique de S. S. Le Pape Benoît XV du 1er Novembre 1914 (à suivre) ; *Communications de l'Evêché :* Lettre du Cardinal Luçon, archevêque de Reims, publiant la Lettre du Cardinal Bourne, archevêque de Westminster.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Ordination ; Avis de service ; Nécrologie : MM. Jaffrès ; Le Sann ; Kerjean ; Talabardon ; Cozic ; Au champ d'honneur ; Cléder ; Nos prêtres soldats (suite).

III. — *Chronique générale :* Le Pape et la France ; La communion des soldats blessés ou malades ; Mort du Cardinal Cavallari ; Mort de Mgr Villard.

IV. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 27 Décembre. — S. Jean, Apôtre et Evangéliste. Double de 2e classe avec Octave. Blanc.

A la messe, mémoires des deux Octaves de la Nativité et de S. Etienne.

A vêpres, mémoires du suivant et des deux Octaves.

Lundi, 28. — Les Saints Innocents, Martyrs. Double de 2e classe. Violet.

Mardi, 29. — S. Thomas, Evêque, Martyr. Double. Rouge.

Mercredi, 30. — Office du Dimanche dans l'Octave de la Nativité. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 31. — S. Sylvestre, Pape. Double. Blanc.

Vendredi, 1er Janvier. — CIRCONCISION DE N. S. JÉSUS-CHRIST et Octave de la Nativité. Double de 2e classe. Blanc.

Samedi, 2. — Octave de S. Etienne, premier Martyr. Double. Rouge.

Dimanche, 3. — Octave de S. Jean, Apôtre.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Hôpital de la Marine, à Brest.	du 26 au 28 Décembre.
Lambert	du 29 au 31 —
La Forêt-Fouesnant	du 1er au 3 Janvier.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

I. ENCYCLIQUE (1)

DE S. S. LE PAPE BENOIT XV

AUX PATRIARCHES, PRIMATS, ARCHEVÊQUES, EVÊQUES
ET AUTRES ORDINAIRES DU MONDE CATHOLIQUE
EN PAIX ET EN COMMUNION AVEC LE SIÈGE APOSTOLIQUE

BENOIT PAPE XV

VÉNÉRABLES FRÈRES SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE

A peine fûmes-Nous appelé par les secrets desseins de la Providence, sans aucun mérite de Notre part, à Nous asseoir sur le Siège du bienheureux Prince des Apôtres, que, considérant comme adressée à Nous-même la parole de Notre-Seigneur Jésus-Christ à saint Pierre : *Pais mes agneaux, pais mes brebis* (2), Nous tournâmes Nos regards, avec une souveraine affection, vers le troupeau confié à Nos soins, troupeau immense en vérité, puisqu'il embrasse, sous un aspect ou sous un autre, l'universalité des hommes. Tous tant qu'ils sont, en effet, ils ont été rachetés de la servitude du péché par Jésus-Christ, qui a offert pour eux le prix de son sang, et il n'en est aucun qui soit exclu des bienfaits de cette rédemption. C'est pourquoi le divin Pasteur a pu dire de tout le genre humain, que pour une part Il le garde déjà enfermé dans l'enceinte de son Eglise, et que l'autre se verra forcée d'y entrer par les douces contraintes de son amour : *J'ai d'autres brebis qui ne sont pas de ce bercail ; celles-là aussi, il faut que je les amène, et elles entendront ma voix* (3).

Aussi, Nous ne vous le cacherons pas, vénérables Frères, le premier sentiment que Nous avons éprouvé, sous l'impulsion évidente de la divine bonté, a été un mouvement irrésistible d'amour et de zèle pour travailler au salut de tous les hommes, si bien qu'en acceptant la charge du Souverain Pontificat Nous faisions Nôtre le vœu exprimé par le Sauveur, à la veille de sa Passion : *Père Saint, gardez en votre nom ceux que vous m'avez donnés* (4).

(1) Ce texte reproduit fidèlement la traduction officielle parue dans les *Acta Apostolicæ Sedis*. Il a fallu seulement traduire en français les citations laissées en latin dans le texte officiel. Les titres sont empruntés à la traduction donnée par *la Croix*.

(2) JOANN., XX, 15-17.

(3) Ibid., X, 16.

(4) Ibid., XVII, 11.

Les horreurs de la guerre.

Or, dès que Nous eûmes, du sommet de la dignité Apostolique, embrassé d'un regard le cours des choses humaines, Nous fûmes saisi d'une vive douleur, en contemplant les déplorables conditions de la société civile. Comment, en effet, étant devenu le Père commun de tous les hommes, n'aurions-Nous pas eu le cœur violemment déchiré au spectacle que présente l'Europe et même le monde entier, spectacle assurément le plus affreux et le plus désolant qui se soit jamais vu de mémoire d'homme ? Ils semblent vraiment être arrivés ces jours dont Jésus-Christ a dit : *Vous entendrez parler de combats et de bruits de guerre..... On verra s'élever nation contre nation et royaume contre royaume* (1). De tous côtés domine la triste image de la guerre, et il n'y a pour ainsi dire pas d'autre pensée, qui occupe les esprits. Des nations — les plus puissantes et les plus considérables — sont aux prises : faut-il s'étonner si, munies d'engins épouvantables, dus aux derniers progrès de l'art militaire, elles visent pour ainsi dire à s'entre-détruire avec des raffinements de barbarie ? — Plus de limites aux ruines et au carnage : chaque jour la terre, inondée par de nouveaux ruisseaux de sang, se couvre de morts et de blessés. A voir ces peuples armés les uns contre les autres, se douterait-on qu'ils descendent d'un même père, qu'ils ont la même nature et font partie de la même société humaine ? Les reconnaîtrait-on pour les fils d'un même Père qui est aux cieux ? — Et tandis que des armées immenses se battent avec acharnement, la souffrance et la douleur, tristes compagnes de la guerre, s'abattent sur les Etats, sur les familles et sur les individus : chaque jour voit s'augmenter outre mesure le nombre des veuves et des orphelins ; le commerce languit, faute de communications ; les champs sont abandonnés ; l'industrie est réduite au silence ; les riches sont dans la gêne, les pauvres dans la misère, tous dans le deuil.

L'appel pacifique d'un Père.

Profondément ému de ces calamités, Nous avons eu à cœur, dès le début de Notre Pontificat, de rappeler les dernières paroles sorties de la bouche de Notre Prédécesseur, Pontife d'illustre et si sainte mémoire, et de préluder, en les répétant, à l'exercice de Notre charge Apostolique. Nous avons donc adressé d'instantes prières aux Princes et aux gouvernants, afin que, considérant combien de larmes et de sang la guerre a déjà fait répandre, ils se hâtent de rendre à leurs peuples les précieux avantages de la paix. Daigne le Dieu des miséricordes faire en sorte, que résonnent, à l'aube de Notre Pontificat, comme à la naissance du divin Rédempteur, dont Nous sommes le Vicaire, les paroles du concert angé-

(1) MATH., XXIV, 6-7.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

lique : *Et sur la terre, paix aux hommes de bonne volonté* (1). Puissions-Nous être entendu par ceux qui ont en mains les destinées des peuples ! Il y a, sans nul doute, d'autres voies, d'autres moyens, qui permettraient de réparer les droits, s'il y en a eu de lésés. Qu'ils y recourent, en suspendant leurs hostilités, animés de droiture et de bonne volonté. C'est Notre amour pour eux et pour toutes les nations, qui Nous fait parler ainsi, nullement Notre propre intérêt. Qu'ils ne laissent pas tomber dans le vide cette prière d'un Père et d'un ami.

Les quatre causes du mal moderne.

Mais ce n'est pas seulement la guerre actuelle avec ses horreurs, qui est la cause du malheur des peuples, et qui provoque Nos anxiétés et Nos alarmes. Il y a un autre mal, inhérent aux entrailles mêmes de la société humaine, un mal funeste, qui épouvante toutes les personnes sensées ; car, en outre des ravages qu'il a déjà produits et qu'il produira encore dans les différents Etats, on peut le considérer à bon droit comme la véritable cause de la terrible guerre présente. En effet, depuis que les préceptes et les règles de la sagesse chrétienne, condition indispensable de la stabilité et de la tranquillité publiques, ont cessé de présider au gouvernement des Etats, ceux-ci ont commencé, par une conséquence nécessaire, à chanceler sur leurs bases, et il s'en est suivi dans les idées et dans les mœurs une telle perturbation, que la société humaine court à sa ruine, si Dieu ne se hâte de lui venir en aide.

Voici, en effet, ce que Nous voyons : absence de bienveillance mutuelle dans les rapports des hommes entre eux ; mépris de l'autorité ; luttes injustes des différentes classes de citoyens ; appétit désordonné des biens périssables, comme s'il n'y en avait pas d'autres, supérieurs de beaucoup, proposés à l'activité humaine. Tels sont, à Notre avis, les quatre chefs de désordre, d'où proviennent les perturbations si graves de la société, et contre lesquels doivent se réunir tous les efforts, par le recours aux principes du christianisme, si l'on veut sérieusement ramener dans les Etats l'ordre et la paix.

Le refroidissement de la Charité.

Et d'abord, lorsqu'il descendit du ciel précisément pour rétablir parmi les hommes le règne de cette paix, détruite par la jalousie de Satan, Notre-Seigneur Jésus-Christ ne voulut pas d'autre fondement pour cette restauration que celui de la charité. De là ces recommandations si souvent répétées : *Le commandement nouveau que je vous donne est que vous vous aimiez les uns les autres* (2). *Voilà mon précepte : aimez-vous mutuellement* (3).

(1) Luc., II, 14.
(2) Joan., XIII, 34.

Voici ce que je vous ordonne : Aimez-vous les uns les autres (1) ; comme s'il n'avait pas d'autre charge ni d'autre mission que d'amener les hommes à s'aimer les uns les autres. Et pour y arriver, à combien d'arguments de toute sorte n'a-t-Il pas eu recours ? Il nous ordonne, à tous, de lever nos regards vers le ciel : *Car vous n'avez*, dit-il, *qu'un seul Père, celui qui est dans les cieux* (2) ; à tous, sans avoir égard aux divergences de nationalité, de langue ou d'intérêts, Il nous enseigne la même formule de prière : *Notre Père, qui êtes aux cieux* (3) : bien plus, Il nous affirme que ce Père céleste, dans la distribution des bienfaits naturels ne tient pas compte des mérites de chacun : *Lui qui fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants, et qui fait pleuvoir sur les justes et les injustes* (4). Il nous dit encore que nous sommes tous frères : *Tous, tant que vous êtes, vous êtes tous mes frères* (5) ; et que nous sommes tous ses frères : *Afin qu'il fût lui-même le premier-né entre beaucoup de frères* (6). Pour nous exciter très efficacement à l'amour fraternel, même à l'égard de ceux que méprise notre orgueilleuse nature, Il veut que nous reconnaissions jusque dans les plus petits la dignité de sa Personne : *Tout ce que vous aurez fait aux plus petits d'entre mes frères, c'est à moi que vous l'aurez fait* (7). Quoi de plus ! Sur la fin de sa vie, il prie son Père avec ardeur, afin que tous ceux qui croiront en Lui ne fassent entre eux qu'une seule chose par le lien de la charité : *Comme vous, mon Père, vous êtes en moi, et moi en vous* (8). Enfin, suspendu à la croix, Il répand sur nous tout son sang, afin qu'étant façonnés et comme pétris en un seul corps, nous nous aimions les uns les autres, comme s'aiment entre eux les membres d'un même corps.

Mais, hélas ! il en va bien autrement parmi les hommes de notre temps. Jamais peut-être, plus que maintenant, on n'a parlé de fraternité humaine : on n'hésite même pas à laisser de côté les enseignements de l'Evangile, l'œuvre de Jésus-Christ et de l'Eglise, et à prétendre, quand même, que ce zèle pour la fraternité est un des fruits les plus précieux de la civilisation moderne. Cependant, à dire vrai, jamais la fraternité n'a été moins pratiquée que de nos jours. Les haines de race sont portées au paroxysme ; les peuples sont divisés par leurs rancunes encore plus que par leurs frontières ; au sein d'une même nation et dans les murs d'une même cité, les différentes classes de citoyens se jalousent mutuellement, et chez les individus tout est réglé par l'égoïsme devenu la loi suprême.

Vous voyez, vénérables Frères, combien il est nécessaire de

(1) Joan., XV, 17.
(2) Matth., XXIII, 9.
(3) Ibid., VI, 9.
(4) Ibid., V, 45.
(5) Ibid., XXIII, 8.
(6) Rom., VIII, 29.
(7) Matth., XXV, 40.
(8) Joan., XVII, 21.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

faire tous les efforts possibles, afin que la charité de Jésus-Christ reprenne son empire sur les âmes : ce sera Notre objectif et comme l'entreprise spéciale de Notre Pontificat : que ce soit aussi, Nous vous y exhortons, le but de votre zèle. Ne cessons pas de répéter aux oreilles des fidèles et de traduire dans nos actes la parole de saint Jean : *Aimons-nous les uns les autres* (1). Belles assurément et recommandables sont les institutions de bienfaisance, si nombreuses à notre époque, mais à condition qu'elles contribuent à nourrir dans les cœurs le véritable amour de Dieu et du prochain ; alors seulement elles seront d'une solide utilité : dans le cas contraire, elles sont de nulle valeur, car *qui n'aime pas demeure dans la mort* (2).

Le mépris de l'autorité.

Nous avons dit qu'une autre cause des perturbations sociale consiste en ce que généralement on ne respecte plus l'autorité de ceux qui commandent. Du jour, en effet, où on a voulu placer l'origine de tout pouvoir humain, non plus en Dieu Créateur et Maître de l'Univers, mais dans la libre volonté de l'homme, les liens de subordination qui doivent rattacher les inférieurs aux supérieurs se sont affaiblis au point de disparaître ou peu s'en faut. Un souffle effréné d'indépendance, accompagné d'un orgueil obstiné, a pénétré peu à peu dans tous les esprits, sans épargner même la société domestique, où la puissance paternelle découle si clairement de la nature elle-même ; et, ce qui est plus déplorable encore, le sanctuaire lui-même n'a pas été à l'abri de cette pernicieuse influence. De là provient le mépris des lois, de là l'insubordination des masses, de là cette critique effrontée de ce qui est commandé, de là ces mille prétextes imaginés pour énerver la force du pouvoir, de là les forfaits atroces de ceux qui, faisant profession de ne reconnaître aucune loi, ne respectent ni les biens ni même la vie de leurs semblables.

En présence de cette dépravation dans les idées et dans la conduite, qui tend à la destruction de toute société humaine, Nous ne pouvons pas garder le silence, Nous à qui a été confié d'En-haut le magistère de la vérité : Nous rappelons aux peuples cette doctrine qui ne saurait être modifiée par aucune volonté humaine : *Il n'y a point d'autorité qui ne vienne de Dieu ; et celles qui existent ont été instituées par Dieu* (3). Quiconque, par conséquent, est dépositaire du pouvoir parmi les hommes, qu'il soit souverain ou subordonné, c'est en Dieu que réside l'origine de son autorité. C'est pourquoi saint Paul proclame l'obligation d'obéir, non pas d'une manière quelconque, mais religieusement, c'est-à-dire par devoir de conscience, à ceux qui commandent en vertu de leur autorité, à moins qu'ils ne prescrivent quelque chose de contraire aux lois

(1) I Joan., III, 23.
(2) Ibid., 14.
(3) Rom., XIII, 1.

divines : *Il est donc nécessaire d'être soumis, non seulement par crainte du châtiment, mais aussi par motif de conscience* (1). En conformité avec les paroles de saint Paul se trouve l'enseignement du Prince des Apôtres : *Soyez donc soumis à toute institution humaine à cause de Dieu : soit au roi comme souverain, soit aux gouverneurs, comme délégués par lui* (2). De cette doctrine l'Apôtre des gentils déduit que résister obstinément à une puissance humaine légitime, c'est résister à Dieu et se préparer un châtiment éternel : *C'est pourquoi celui qui résiste à l'autorité résiste à l'ordre que Dieu a établi, et ceux qui résistent attirent sur eux-mêmes une condamnation* (3).

Avis aux Princes et aux gouvernants : qu'ils se souviennent, et qu'ils voient s'il est prudent et d'une utilité pratique, tant pour les pouvoirs publics que pour les Etats, de se séparer de la religion sainte de Jésus-Christ, en qui leur puissance puise tant de force et de solidité. Qu'ils fassent réflexion sur réflexion, et qu'ils considèrent s'il est conforme à une sage politique, de vouloir exclure la doctrine de l'Evangile et de l'Église du gouvernement et de l'instruction publique de la jeunesse. L'expérience ne l'a que trop démontré : l'autorité des hommes est sans force, là où la religion est absente. Il est, en effet, des sociétés comme de notre premier père, une fois qu'il eut manqué à son devoir. A peine sa volonté s'était-elle séparée de Dieu, que ses passions répudièrent avec frénésie l'empire de la volonté ; de même, à peine les gouvernements ont-ils méprisé l'autorité divine, que les peuples se moquent à leur tour de l'autorité humaine. Il reste, sans doute, l'expédient accoutumé, l'emploi de la force, pour réprimer les révoltes ; mais avec quel profit ? La force peut réprimer les corps, mais non les âmes. *(A suivre.)*

(1) Rom., XIII, 5.
(2) I Petr., II, 13-14.
(3) Rom., XIII, 2.

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

II. En vertu des facultés spéciales accordées aux évêques par le Souverain Pontife, Monseigneur dispense les fidèles de son diocèse de l'abstinence le vendredi 1er Janvier 1915.

III. En raison des circonstances, Monseigneur, s'associant aux émotions de la France et au deuil des familles décimées par la guerre, supprime ses réceptions du premier de l'an, et renonce, pour cette année, à l'échange de visites, de lettres, de cartes, qui se fait d'ordinaire à cette date.

Il remercie le clergé, les communautés, les maîtres et les maîtresses de l'enseignement libre, toutes les personnes d'œuvre, de leur zèle au service de Dieu et des âmes.

Il félicite ses diocésains du dévouement et de la charité qu'ils montrent pour les blessés, pour les réfugiés et pour les combattants.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Il leur exprime, à tous, les souhaits qu'il forme pour eux et pour leurs soldats et marins, souhaits qu'il présentera à Dieu en célébrant la sainte messe, avec un souvenir spécial pour les morts.

Il exhorte tous les fidèles, sur l'invitation faite par les cardinaux-archevêques de Reims et de Westminster, à s'unir à lui, dans toutes les paroisses, le dimanche, 3 Janvier, pour prier solennellement, en union avec toutes les nations alliées, aux intentions de la France et des peuples qui luttent avec elle contre l'ennemi commun.

IV. Monseigneur a reçu la lettre suivante :

ARCHEVÊCHÉ DE REIMS — « Reims, le 1er Décembre 1914.

» MONSEIGNEUR,

» Je viens de recevoir de S. Em. le Cardinal Bourne, archevêque de Westminster, la lettre suivante, que je m'empresse de vous communiquer.

Archbishop's-House-Westminster, le 27 Novembre 1914.

EMINENCE,

Ici, en Angleterre, on a l'intention de consacrer le premier dimanche de la nouvelle année, le 3 Janvier 1915, à une prière solennelle pour obtenir la bénédiction de Dieu sur les armées alliées. Officiellement ce jour s'intitulera « Day of Humble Prayer and Intercession ». Par le désir de S. M. le Roi, il y aura des prières spéciales dans toutes les Eglises du Royaume. Pour les églises catholiques, le choix de ces prières sera fait évidemment par les Evêques catholiques. On a pensé que, peut-être, il serait possible pour toutes les nations alliées de s'unir en ce jour-là dans une même attitude de supplications, et on m'a prié d'écrire à cet effet à Votre Eminence, afin d'obtenir sa précieuse coopération dans la mesure qu'Elle la trouvera possible.

Je suis, de Votre Eminence, le très dévoué serviteur en N. S.

† F. card. BOURNE,
Arch. de Westminster.

» Présumant l'adhésion de tous nos vénérés Collègues, j'ai répondu à Son Eminence en La remerciant, et en Lui donnant l'assurance que nous serions tous heureux de nous associer à nos Alliés, dans une même journée de solennelles prières, pour supplier Dieu, Arbitre souverain des destinées des Nations et Maître de la victoire, de bénir nos armées et nos patries.

» Cette journée de prières serait, bien entendu, sans préjudice des prières et exercices prescrits déjà pour le troisième dimanche de l'Avent.

» Aucun choix de prières n'étant déterminé, chaque Evêque pourra ordonner celles qui lui conviendront. Je me permets seulement, pour faciliter dans une certaine mesure l'uniformité, de proposer, à titre de simple indication, pour le Salut du Très Saint Sacrement, les Litanies des Saints et un Acte de Consécration au Sacré Cœur de Jésus : nous serons, en effet, dans le temps destiné à honorer les Mystères de la naissance de Notre Seigneur.

» Veuillez agréer, Monseigneur, l'expression de mes sentiments les plus respectueux et dévoués en N. S. J.-C.

» † L.-J. card. LUÇON,
» *Arch. de Reims.* »

Monseigneur a donné sa pleine adhésion à cette Lettre. En conséquence, les prières pour la guerre seront faites, le dimanche 3 Janvier, en union avec les catholiques de toutes les nations alliées, et l'on y ajoutera, comme le dimanche 4 Octobre, la lecture de l'Acte de Consécration au S.-C. de Jésus.

Nota. — *Les communications qui précèdent devront être lues en chaire, le dimanche qui suivra leur réception.*

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 27 Décembre :* Messes à 6, 7, 8 et 9 heures, grand'messe à 10 heures ; messe à midi — Vêpres à 2 h. 1/2, prières pour le temps de la guerre, bénédiction.

A 7 heures, réunion de la Congrégation des Demoiselles. A 8 heures du soir, réunion de la Confrérie des Trépassés, sermon breton, vêpres des morts.

Mercredi 30 : Confession des enfants de la communion privée.

Jeudi 31 : Chant du *Miserere* et du *Te Deum*.

Vendredi 1er Janvier : Offices comme le dimanche. Exposition du Saint-Sacrement de 6 heures du matin jusqu'après les vêpres. Il n'y a pas de réunion le soir.

Samedi 2 Janvier : Confession des garçons du grand catéchisme.

N. B. — Les hommes sont priés de faire leur adoration dans la journée de vendredi 1er Janvier. La réunion ordinaire de 8 à 9 heures du soir n'aura pas lieu.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche*, dans l'Octave de Noël : 11 h. 1/2, messe. — Avant vêpres, réunion des zélatrices de l'Apostolat de la Prière. — Après vêpres, réunion de tous les associés, exposé de l'intention du mois, prières pour la France, salut.

Lundi : 7 h. 1/4, messe recommandée par la Confrérie des Trépassés pour Mlle Guillou.

Mardi : 8 h. 1/2, messe recommandée pour la France par la Ligue patriotique des Françaises.

Tous les jours : à 8 heures du soir, prières pour la France. Bénédiction du Saint-Sacrement.

Le *jeudi, 31 Décembre*, il sera chanté, à cette réunion, un *Miserere* pour

Archives diocésaines de Quimper et Léon

demander pardon des fautes commises pendant l'année, et un *Te Deum* d'actions de grâces pour les bienfaits que Dieu nous a accordés.

De 8 h 1/2 à 9 h. 1/2, pour les *hommes seuls*, heure sainte de supplications pour la France.

1er Vendredi du mois et 1er jour de l'an. — La veille, jeudi, confessions toute la journée, et le soir après 8 heures. — Le jour même : 6 heures et 7 h. 1/2 messes. Grand'messe à 8 h. 1/2. Le soir, 8 heures, réunion générale, où les hommes ont leur place réservée. Toute la journée, le Saint-Sacrement sera exposé.

Samedi : messe de l'Archiconfrérie pour la conversion des pécheurs.

Dimanche, 5 Janvier : réunion, messe et communion générale des jeunes filles, associées du S. C.

Ordination. — Comme nous l'avons annoncé, dans notre dernier numéro, une ordination a eu lieu samedi dans la chapelle de Saint-Joseph.

Deux jeunes diacres y ont reçu la prêtrise. Ce sont : MM. Le Roux J.-M., de la Forêt-Landerneau ; Creff Yves, de Santec.

Avis de service. — Le service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Roudaut, ancien recteur de Guilers, sera chanté à Guilers le lundi 4 Janvier.

Nécrologie. — I. M. JAFFRÈS (1831-1914). — Samedi 12 Décembre, ont eu lieu à Lampaul-Guimiliau, les funérailles de M. Yves-Théodore Jaffrès, l'un des doyens de notre clergé.

83 ans, c'est un âge vénérable. — J'ai souvenir d'avoir vu deux fois M. Jaffrès lorsqu'il était encore dans le monde, aux vacances qui précédaient son entrée au séminaire, bachelier frais émoulu, sortant de son collège de Léon. J'avais neuf ans lorsque, en 1855, il chantait sa nouvelle messe, *he oferen nevez*. C'est vous dire que je ne suis pas non plus de la première jeunesse.

Son premier poste fut celui de *régent* au collège de Lesneven. Quelques-uns de ses élèves vivent encore et pourraient donner des échos de ses méthodes d'enseignement toutes personnelles.

Le ministère paroissial le prit ensuite. Ce fut d'abord le vicariat de Lanmeur, puis celui de Pont-l'Abbé, sous la discipline des curés presque historiques, M. Clerc'h et M. Jartel, représentants très vénérables du clergé de l'ancien régime.

Survint la guerre de 1870. Un incident, qui faillit devenir tragique, orienta notre héros vers l'aumônerie militaire. Il fut affecté au corps des Mobiles bretons, et retrouva parmi eux nombre de ses anciens élèves et de ses paroissiens peu religieux de Pont-l'Abbé ; il ne tarda pas à devenir l'ami et le père de tous, et, après les privations et les souffrances du siège de Paris, il eut avec eux son rôle dans la défense de l'Hôtel de Ville aux jours critiques de la Commune.

La conclusion de la paix, la signature du traité de Francfort, l'entrée des troupes de Versailles à Paris, eurent pour résultat de l'envoyer comme recteur à Guerlesquin. Quelques années d'apostolat dans cette paroisse, puis retraite sollicitée et accordée dans le

bon ermitage de Locquirec. Ce fut là qu'il passa les plus nombreuses et les meilleures années de sa vie ; il connaissait déjà le terrain par son vicariat de Lanmeur. Il s'y adonna tout entier à son zèle apostolique. Instruire le peuple, instruire presque d'outrance pour faire connaître Dieu, sa loi, ses commandements, ses perfections adorables, et par là porter nécessairement à son amour et à son service. Et cette population trégoroise acceptait les longs sermons de son recteur, ne s'en plaignait pas, s'y complaisait, et était fière d'avoir un pasteur si zélé et qui lui témoignait à sa façon son affection et son désir de lui faire du bien.

Plus tard, avec les années, la vie isolée put devenir à charge. L'assistance et la coopération d'un vicaire parut désirable, et de Locquirec le bon recteur prit la direction de Plouédern. De ce haut plateau, des fenêtres de son presbytère, par les journées d'atmosphère limpide il pouvait apercevoir le clocher de Lampaul, le clocher de sa paroisse natale, pour lequel il a eu toujours un véritable culte, et qu'il a chanté en vrai barde breton. C'était une de ses joies, une de ses jouissances dans ce nouveau séjour. Ministère qui a duré sept ans, et dans lequel il a continué, en s'accomodant à l'esprit spécial de la population, la mission d'enseignement doctrinal qu'il avait pratiqué dans tous ses autres postes. A Plouédern, comme à Locquirec et à Guerlesquin, il ne pouvait obtenir que l'estime et l'affection de ses paroissiens.

Puis vint le temps de l'épreuve.

Survint une infirmité héréditaire. Son grand-père était mort aveugle. M. Jaffrès sentit peu à peu ses yeux s'affaiblir ; il voulut réagir, il recourut aux lumières de la Faculté ; la science n'y put rien, il fallut se résigner à cette sorte de fatalité atavique. La cécité ne tarda pas à devenir absolue, et force fut de renoncer à la vie du ministère, de dire adieu à ses paroissiens, qu'il aurait voulu évangéliser encore de longues années.

Alors il rentra dans sa paroisse natale, dans son Lampaul qu'il avait toujours aimé si vivement, mais avec cette privation de ne plus pouvoir contempler son clocher si majestueux, son église à l'architecture si noble, ses autels aux riches sculptures, avec leurs statues vénérables, ses vieilles bannières, orgueil des ancêtres et de leurs descendants. C'était une pénitence, mais acceptée avec résignation, et toutes ces beautés il les avait vivantes dans sa mémoire et dans son cœur. C'est dans ce milieu qu'il vivait, faisant de son infirmité un élément de mérite pour lui-même, d'édification et de riches suffrages pour les paroissiens, ses compatriotes. C'était beau de le voir, nouveau saint Hervé l'aveugle, guidé comme l'ancien par son petit *Guic'haran*, accomplir sa course hygiénique quotidienne en récitant son rosaire, priant pour son pays, pour ses anciennes paroisses, pour tout le peuple chrétien et les besoins de l'Eglise.

Et pour que la parenté avec saint Hervé, le barde aveugle, fût encore plus réelle, le bon M. Jaffrès, dans sa cécité, faisait aussi du bardisme. Saint Hervé, à l'école de sa mère Rivanone, avait

Archives diocésaines de Quimper et Léon

appris tout le psautier et chantait, avec une voix pareille à celle des anges, les psaumes du roi David. M. Jaffrès, lui, s'attaqua aux hymnes de l'Eglise. Il avait une âme de liturgiste au premier chef. Je ne sais pas si son idéal fut toujours droit, mais il avait son idéal : il aurait voulu que le peuple eût l'intelligence de tous nos rites, de tous nos chants. Sa conception de la vulgarisation de nos textes liturgiques en langue usuelle était-elle parfaitement orthodoxe? Je ne voudrais pas dirimer le cas. Mais le fait est que, tout entouré de ténèbres extérieures, il avait la claire vue de nos hymnes, de nos proses, des cantiques de nos offices, et c'était l'objet de ses longues insomnies pendant la nuit, de ses réflexions solitaires pendant le jour. Son petit *Saic*, le guide et compagnon fidèle de ses années de cécité, lui lisait et relisait le texte latin, et alors commençait le travail de traduction, de versification bretonne, d'adaptation de notre langue au génie du latin, aux nuances de la poétique de nos vieux docteurs et des érudits moines du Moyen-Age ; labeur ardu, dans lequel il a triomphé par de véritables et très heureux tours de force, mais malheureusement avec cette illusion que son texte était accessible au peuple, tandis que, en réalité, il ne peut être saisi que par le clergé qui quotidiennement s'imprègne de ces poëmes sacrés et en pénètre le sens.

Mais c'était une vie surnaturelle, une vie sur les hauts sommets ; elle fut une jouissance pour son âme sacerdotale ; elle fut pour lui comme le vestibule du paradis, où ses yeux se sont maintenant ouverts pour contempler les splendeurs de la Divinité, les beautés qu'il a méditées et chantées sur cette terre.

II. M. LE SANN. — Une sérénité rayonne sur son visage énergiquement taillé : le bon ouvrier du Seigneur a fini sa tâche, qui fut longue ; et ce vrai croyant a contemplé la Face du Dieu qu'il avait servi, selon les promesses baptismales, *ex toto corde, ex tota anima*. Qu'il repose en paix !

Jeune prêtre et jeune recteur, M. Le Sann travaillait volontiers aux missions. Les finesses de la langue bretonne n'avaient pas de secrets pour lui ; son tempérament celtique se représentait la vérité sous des images d'une candeur et tour à tour d'une force singulières, très abondantes, très prenantes ; les auditeurs, petits et grands, ne s'en fatiguaient pas. Faut-il ajouter que dans la conversation, cette qualité de « vision imagée » n'abandonnait point le bon Recteur, et que ses trouvailles de mots, pieusement recueillies par des amis, éclairent d'une douce joie les jours mauvais?

Hospitalier comme les patriarches antiques, ou comme un vrai Breton, M. Le Sann fut beaucoup aimé, de ses paroissiens comme de ses confrères. Non pas certes que la bonté chez lui dégénérât en faiblesse : il avait la bonté des forts, et s'il gardait la main largement ouverte pour donner, s'il se délassait parfois à tourner des jouets pour ses petits enfants, sa parole flagellait le coupable à l'occasion, et sa dignité sacerdotale savait se dresser, inflexible, — un granit ! — contre tout obstacle indu à son devoir.

Car par-dessus tout, il fut prêtre. Il fut l'un des représentants les plus remarqués du diocèse au Congrès sacerdotal de Reims, qui sembla autoriser tant d'espérances. Le pèlerinage de Rome illumina sa vieillesse, comme une récompense de sa fidélité au Pape. Et, fidèle aux traditions, il forma beaucoup de jeunes gens qui, dans les Missions étrangères ou dans les paroisses finistériennes, sont aujourd'hui l'honneur de Coatméal et de Plouguin : il a même pris soin que cette œuvre du recrutement sacerdotal, entravée par la guerre, puisse être continuée après lui, et perpétuée.

Avec lui disparaît une figure vénérable de vétéran sacerdotal. Il passa en faisant le bien. Le « juste Juge » l'ait en sa merci !

M. Le Sann était né à Plouénan le 29 Juillet 1836. Il fut ordonné prêtre le 19 Décembre 1863, fut successivement vicaire de Plomelin et de Lannilis, puis recteur de Coatméal (1877) et de Plouguin (1887). Il démissionna au commencement de 1914.

III. M. KERJEAN. — La mort de M. Kerjean a été annoncée à Monseigneur par la lettre suivante de M. Kerloéguen, curé de Guipavas :

« Monseigneur,

» Jusqu'aujourd'hui nous conservions l'espoir que M. Kerjean, vicaire à Pont-Aven, vivait encore. Cet espoir n'existe plus. Une lettre de la Croix-Rouge de Genève, à sa famille, annonce sa mort.

» Une liste officielle allemande, 1-15 Novembre, porte décédé : *Ernest Kerjean, 1908 — Brest — 324.*

» Les renseignements pris à Brest auprès du Commandant du 19e établissent l'identité.

» Sa mère, qui a encore deux fils au front, et un troisième en escadre, a reçu la nouvelle avec beaucoup de courage. Elle pleure, mais en chrétienne, soumise à la volonté de Dieu.

» Nous le regrettons tous. C'était un bon prêtre dont le zèle et la piété nous ont bien souvent édifiés. »

M. Kerjean était né à Saint-Pierre-Quilbignon le 20 Avril 1888. Il fut ordonné le 25 Juillet 1913, passa quelques mois comme surveillant à Saint-Vincent et devint vicaire à Pont-Aven, le 25 Juin dernier.

IV. M. TALABARDON. — M. le Curé de Saint-Thégonnec a été avisé de la mort de M. Talabardon, par la carte suivante, qui lui a été adressée par un prêtre-soldat :

« C'est un prêtre qui vous écrit. Je suis professeur à l'Institution Saint-Joseph de Lannion, incorporé au 73e régiment territorial d'infanterie, où se trouvait un enfant de votre paroisse, qui vous était certainement très cher, l'abbé Talabardon. J'ai vécu quatre semaines avec votre paroissien, assez de temps pour l'apprécier. C'était un enfant pieux, courageux jusqu'à l'imprudence. Il a été victime de son devoir, à Langemont, à quelques kilomètres d'Ypres.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» Une balle l'a frappé mortellement. Il est venu mourir à quelques pas de la tranchée, où il avait sa mitrailleuse. Un prêtre (ce n'est pas moi cependant), se trouvait au poste de secours où il est mort. Le bon Dieu l'aura certainement bien accueilli, parce qu'il a fait généreusement et gaiement le sacrifice de sa vie. J'ai prié pour le pauvre enfant. Il a été enterré dans un cimetière voisin du champ de bataille. Grâce aux bons soins d'un camarade dévoué, il a pu être enchâssé, et une croix de bois montre l'endroit où se trouve son corps. Personnellement, je sais l'endroit où il repose. Je ne connais pas les parents de l'abbé Talabardon. Vous voudrez bien leur présenter mes plus douloureuses condoléances. »

Un service funèbre a été chanté le jeudi 17 Décembre, à son intention, à Saint-Thégonnec.

V. M. Y. COZIC. — Monseigneur a reçu de M. Martin, recteur de Saint-Goazec, la lettre suivante : « Monseigneur, j'ai la douleur de vous annoncer la mort de mon paroissien : l'abbé Yves Cozic, scolastique profès de la Congrégation du Saint-Esprit, caporal au 4e bataillon de zouaves, tué le 15 Septembre, à Jonchéry-sur-Vesle (Marne). »

Au Champ d'honneur. — M. HENRI DE BOISANGER. — La *Semaine religieuse* a déjà consacré quelques lignes émues à ce petit-fils de M. Théodore Hersart de la Villemarqué, Henri de Boisanger, capitaine au 114e d'infanterie, tué à l'ennemi le 8 Septembre, bataille de la Marne.

Dans son numéro du 25 Novembre, le *Correspondant* parlait ainsi de ce glorieux soldat :

« Avec le capitaine de Boisanger, nous perdons un de nos collaborateurs dont nous espérions beaucoup en raison même de ce qu'il nous avait déjà donné. Nos lecteurs n'ont certainement pas oublié le *Lieutenant de Trémazan*, son premier roman, qu'il signa d'un pseudonyme, et celui que, plus récemment, il signe de son nom, *Le Coup de Fouet*. Dans ces deux œuvres émouvantes, on sent passer, malgré le vêtement des noms changés et de l'affabulation romanesque, les sentiments, les souffrances et les enthousiasmes de ce Breton amoureux des belles épopées et que son époque ligottait. Il dut aspirer avec ardeur le souffle qui venait des frontières, et nous savons ce qu'il dut éprouver, par ce qu'il a si bien décrit dans les héros de ses fictions. Nous attendions de lui de beaux vers pour faire suite à ceux où il avait chanté *La Conquête nouvelle*, et il faudrait avoir sa flamme pour honorer dignement sa mort. »

Par une étrange coïncidence, dans cette revue au champ d'honneur de ceux qui, ayant su exprimer leur pensée, ont su mourir pour elle, après le nom du capitaine de Boisanger on lit celui du lieutenant Psichari. Le petit-fils de la Villemarqué près du petit-fils de Renan ! Quel rapprochement pour ceux qui évoquent le passé, quelle revanche divine aussi et comme la Bretagne du Ciel

aura chanté le *Magnificat* ! L'Eglise de la terre recueille ces exemples, répète les échos de ces âmes vibrantes : Mgr Gibier redit le mot qu'Ernest Psichari mettait sur les lèvres d'un de ses héros : « Si vous le voulez, Seigneur Dieu, donnez-moi la force de mourir dans une grande victoire et faites qu'alors je voie au Ciel votre splendeur ».

Mgr l'évêque de Dijon, citant des traits de soldats dans une lettre pastorale, termine : « Enfin, ce cri magnifique d'Henri de Boisanger, tué d'un éclat d'obus en plein cœur, près de la Fère-Champenoise : « J'ai exalté l'âme de mes hommes jusqu'au sacrifice » !

Il avait exalté la sienne aussi, cette âme en qui se reflétait si bien celle de sa mère, que nous pleurions ici, il y a deux ans.

Le grand sacrifice a été pour lui, non de donner sa vie, mais de briser le jeune et charmant foyer que Dieu lui avait préparé.

Comment la Bretagne ne serait-elle pas fière, ne réclamerait-elle pas pour siens de tels fils ? Ils ont su lui faire honneur, rester complètement fidèles à la foi de leurs pères, — ou y revenir, et achever magnifiquement leurs jeunes vies, dans l'apothéose de l'immolation pour Dieu et pour la France.

R. I. P.

CLÉDER. — **Noces d'or.** — En d'autres temps, la paroisse de Cléder eût célébré avec une joyeuse reconnaissance et un éclat justifié, les noces d'or sacerdotales de son vaillant recteur, M. le chanoine Léon, dont elle est si justement fière. Mais le vénérable jubilaire lui-même, dont le cœur paternel est meurtri par la douleur de ses enfants et de la patrie, voulut que le cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale fût simplement l'occasion d'une supplication plus ardente au Dieu des Armées, à N.-D. d'Espérance. Ses paroissiens s'associèrent à sa pieuse pensée en venant, jeudi matin, assister en nombre à la messe de leur vénéré pasteur, et remercier Dieu de leur avoir donné et laissé si longtemps ce parfait ouvrier de leur sanctification — M. le chanoine Léon est le troisième recteur de Cléder depuis un siècle. — Quelques prêtres natifs de la paroisse, quelques intimes amis étaient venus se joindre aux paroissiens pour dire à l'aimable et accueillant jubilaire toute leur reconnaissance et leur affectueuse sympathie. Monseigneur l'Evêque de Quimper avait aussi daigné apporter le réconfort de sa bénédiction au zélé ouvrier de sa vigne. Elles sont rares, en effet, les paroisses du diocèse où la voix éloquente de M. Léon n'ait pas, par sa forte et impressionnante exposition des grandes vérités de la foi, remué les cœurs, réveillé les consciences assoupies. Que d'âmes encore, dont il a retrempé la ferveur dans les retraites de Lesneven ! et Dieu seul sait le bien qu'il a réalisé au milieu de la population qu'il évangélise depuis déjà 28 ans, avec une si paternelle fermeté et un sens si avisé du devoir pastoral. A ce prêtre modèle, à ce sympathique vétéran de nos moissonneurs d'âmes, nous sommes heureux de souhaiter longue vie encore et fructueux apostolat.

***

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

30 Novembre. — Notre régiment est terré devant un petit village trente fois « marmité » depuis deux mois. Notre poste de secours est cependant installé dans un bâtiment où manquent les vitres, quelques pans de mur, et par endroit le toit. La cave reste, et dans ce coin de la Somme, où les maisons en briques sont si peu solides, les caves du moins sont à l'épreuve du 77 et du 105. Pour le 240 il faut faire de sérieuses réserves, car là où tombe cette masse, on peut dire *etiam periere ruinæ*. C'est dans la cave que les blessés attendent en lieu presque sûr l'arrivée de la nuit qui rendra les routes moins dangereuses. Ce serait vraiment trop « bête » de revenir blessé de la ligne de feu (on ne dit plus champ de bataille) pour se faire écraser au poste de secours, comme il est arrivé dernièrement à quatre soldats, à quatre kilomètres d'ici.

Dimanche, après la pénible marche de la veille, je n'arrivai à l'église qu'une demi-heure avant l'heure fixée pour la messe, et affichée à la porte. Mes « paroissiens » m'attendaient. Dans l'obscurité, je n'avais pas reconnu un personnage qui m'avait parlé en marchant à ma hauteur : ce n'est qu'après avoir allumé un maigre cierge — une grande lumière nous attirerait des obus — que je pus distinguer ses étoiles.

Après la messe (permettez : l'ennemi aligne ses marmites ; c'est la 5e, elle tombe tout près dans le bois ; la 6e ira par dessus) les communions furent nombreuses. Ai-je besoin de vous dire (la 6e à côté) qu'elles furent encore plus ferventes que nombreuses, dans cette petite église (sans l'autel et les statues je serais tenté de dire cette grange) sans vitraux ni vitres, au plafond troué de balles, au pignon à moitié disloqué par le tremblement de terre que produit le choc des marmites.

Pour la première fois je binai ce jour-là ! Mes paroissiens sont bien obligés de se partager en deux groupes : je veux dire mes paroissiens de seconde ligne, et la ligne ici n'indique pas la qualité. Ceux de première ligne ne bougent pas. En Bretagne on ne peut laisser sans surveillance les bâtiments et le bétail ; ici les soins à donner changent à peine d'objet : tranchées et... (je vous disais bien, elle est allée se perdre la 7e marmite, dans un champ là-bas assez loin, mais en passant au-dessus de nos têtes, et on ne s'habitue pas à ce moment qui s'écoule entre l'instant où l'on perçoit le premier sifflement et celui où l'on peut se dire : c'est par dessus !)

Un infirmier est venu m'appeler. Il y a un blessé dans une tranchée. Je me dirige de ce côté, tout en attendant la fin sur un endroit un peu élevé, d'où l'on assiste en spectateur très heureux à ce gaspillage de matières explosibles, qui font, aujourd'hui surtout et tout autour, plus de bruit que de mal. Il le prouve bien le

blessé qui, sans attendre la fin, lui, vient au poste de secours faire panser une légère contusion au front.

Chaque vie humaine leur coûtera bien cher.

La petite église était de nouveau bondée pour la grand'messe ; et si la pluie et le froid très vif ne les avaient obligés à se couvrir complètement de leurs grands capuchons et à se terrer encore un peu plus, même les soldats des avant-postes auraient reconnu, passant comme un défi vers les lignes allemandes, le *Kyrie royal* sortant royalement des gosiers bretons.

Notre réunion de l'après-midi fut un peu plus triste et plus calme. Dans l'impossibilité de conserver les saintes Espèces si près de l'ennemi, nous ne pûmes avoir comme prières communes que le chapelet. Nous le récitâmes du moins avec ferveur et en union d'intentions à tous ceux qui, à cette même heure, se récitaient dans toutes les églises de Bretagne. Pourquoi ce souvenir évoqué tout à coup à ce moment avait-il pour effet d'assombrir ces visages si gais d'habitude ?

Et, jusqu'au soir, ce fut une allée et une venue de soldats entrant à l'église pour protester, par une courte prière, de leur fidélité toujours la même.

Vers le même moment où nous égrenions mélancoliquement notre chapelet, dans les tranchées, les soldats se croyant moins visibles se risquaient par moment à épier ceux de l'autre côté, partout et toujours invisibles. Tout à coup éclate un « plak » sinistre, et un troupier voyant son voisin s'appuyer au rebord de la tranchée, lui dit maliciensement : « Tu as eu peur ! Ça n'a pas été loin ! » Hélas, non ! car l'homme était mort sans avoir poussé un cri, la balle lui avait traversé le sommet du crâne.

La nouvelle arrive par téléphone au poste de secours, et je m'apprête à accompagner les brancardiers qui vont prendre le cadavre, afin de le déposer, avec les prières et les honneurs auxquels il a droit, dans un petit cimetière, où les Bretons et les Vendéens du XIe attendent, dans un sommeil respecté de tous, l'heure où il n'y aura plus ni Français ni Allemands, dans la vallée de Josaphat !

La tranchée est à peine à 500 mètres du village, mais comme la route est découverte et descend une pente face à l'ennemi, il nous faut passer à travers bois et parcourir au moins deux kilomètres, sous une pluie de plus en plus lourde, par des sentiers à pic recouverts d'une boue gluante où l'on glisse à chaque pas, où l'on roule quelquefois. Il nous faut un guide. Le commandant du bataillon nous en fournirait un, mais où le trouver ? Voici justement que nous croisons les cuisiniers, munis d'une grande lessiveuse, qui viennent préparer un ragoût, où entreront des matières premières de très bonne qualité, mais qu'un parcours de 2 kilomètres sous la pluie n'aura pour effet ni d'améliorer ni de réchauffer. Rude métier que celui de cuisinier. Le jour ils combattent, la nuit ils vont et viennent pour préparer les repas, heureux, quand au retour, ils ne se trompent pas de tranchée et ne vont pas ravitailler les Allemands. Sur les indications de ces « chevaliers de la casserole »,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

nous arrivons à une espèce de petit village. De chaque côté et en contre-bas de la route, sont alignées des cases creusées en terre, fermées par une toile de tente, qui laisse filtrer la maigre lumière d'une bougie. Chaque case est faite pour deux, trois ou quatre hommes, selon les rencontres ou l'amitié. C'est le logement de la compagnie de réserve. Un peu plus loin se trouve le gourbi du commandant.

A tous j'adresse une parole de sympathie et d'encouragement, priant le bon Dieu d'y attacher une influence surnaturelle qui détermine l'éclosion d'une pensée pieuse, d'un souvenir religieux, d'une consolation céleste, d'une résolution de patiente attente dans l'accomplissement viril de ces pénibles devoirs.

Repartis sous la conduite d'un homme de communication, nous parvenons assez rapidement au boyau qui aboutit là-haut à la tranchée de première ligne, non sans avoir plusieurs fois trébuché et glissé dans la nuit, sur ce sentier mal tracé et ces marches détrempées par une pluie sans pitié. Dans ce boyau trop étroit, nous nous heurtons à chaque pas aux parois. Nous voici à l'endroit où est étendu sans abri le corps de no re malheureux ami, roulé dans sa couverture. Les hommes de la section nous entourent, et découverts, répondent respectueusement au *De profundis* que je récite pour leur camarade de combat. *Hodie mihi, cras tibi!* Impossible de le déposer sur un brancard que nous ne pourrions faire circuler dans le boyau, qui n'est pas assez large, et qui fait de nombreux détours! Il faut donc le hisser par-dessus le parapet de la tranchée, et là sans protection contre l'ennemi, nous l'installons sur le brancard. Heureusement que les Allemands ne nous voient pas, malgré l'éclaircie dont le ciel nous favorise.

Le cortège ne fut pas toujours silencieux. Mais les cris : « Appuyez à droite! Attention, il y a un trou d'obus! Une racine! Marchez dans l'eau, parce qu'ailleurs ça glisse! Tiens bon, je me relève! » empêchent-ils le respect quand il s'agit surtout de ne pas faire rouler le cadavre. Et il ne roula pas une seule fois. Notre guide se trompa deux fois de chemin, et malgré tout, trois heures après notre départ, nous étions de retour.

Le corps passa la nuit dans la petite église, et le lendemain, bien avant le lever du jour, je prononçai sur sa tombe les dernières prières.

F. G.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Le Pape et la France. — Le *Journal du Caire* annonce que S. S. Benoît XV est intervenu avec fermeté auprès du gouvernement turc pour que tous les religieux français retenus en Syrie puissent quitter le pays.

En conséquence, 228 religieux ressortissants français ont pu s'embarquer pour la France. Ils ont pris passage à bord du *Syracuse*.

Cette intervention de Sa Sainteté a eu en outre pour résultat que le professeur de la mission laïque, que la Turquie retenait comme otage, a été également relâché.

La communion des soldats blessés ou malades. — Benoît XV, accédant à une demande de Mgr l'Evêque du Mans, a daigné accorder que puissent recevoir la sainte Eucharistie sans être à jeun, immédiatement ou du moins quelques jours après leur arrivée dans les hôpitaux, les soldats qui y sont soignés pour blessures ou maladies contractées à la guerre. Cette permission, qui étend les faveurs accordées par le décret du 7 Décembre 1906, est donnée *pour la durée des hostilités et pour le temps où ces soldats demeurent en état grave*. D'après le décret du 7 Décembre 1906, la faveur de la communion sans être à jeun n'étant concédée qu'après un mois de maladie.

Mort du cardinal Cavallari. — Le cardinal Cavallari, patriarche de Venise, est mort le mardi 24 Novembre. Pie X, avec qui il était très intime, lui avait confié, après son élévation sur la Chaire de Saint-Pierre, l'administration de son cher diocèse de Venise, le 22 Août 1903, et l'avait créé cardinal le 15 Avril 1907.

Le cardinal Cavallari a passé toute sa vie à Venise, comme curé et comme patriarche.

AUTUN. — **Mort de Mgr Villard.** — Mgr Villard, évêque d'Autun, est décédé le 8 Décembre dans des sentiments admirables de résignation et de piété.

Mgr Villard était né à Langres le 4 Octobre 1854, d'une famille alliée au Père Lacordaire. Son père était un ami intime de Louis Veuillot. Licencié en droit civil, docteur en théologie et en droit canon, il fut appelé, le 2 Juillet 1906, à succéder au cardinal Perraud, sur le siège d'Autun. Entre autres œuvres catholiques, il avait donné une vigoureuse impulsion aux œuvres de Jeunesse, aux Associations de Pères de Famille et aux groupements catholiques de femmes. Un des derniers grands actes et une des consolations de son épiscopat aura été la célébration du millénaire de l'abbaye de Cluny, les 10-12 Septembre 1910.

Depuis un an, sa belle santé s'était ébranlée. La guerre acheva de la ruiner. Chaque deuil brisait le cœur si bon du père. Il fit un dernier effort le 25 Octobre pour se rendre en sa cathédrale.

Le 8 Décembre au matin, en pleine connaissance, Monseigneur reçut les derniers sacrements, fit à sa vénérée mère, à sa famille, à ses prêtres, les plus touchants adieux, et, dans un acte d'héroïque résignation, rendit à Dieu sa belle âme, si humble, si simple, si droite, si ardente, si surnaturelle.

Les obsèques ont eu lieu mardi 15 Décembre. Elles ont été présidées par le cardinal Sévin, archevêque de Lyon.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

BIBLIOGRAPHIE

P. LETHIELLEUX, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Quelques réflexions pratiques sur le Catéchisme et les circonstances actuelles, par l'abbé A. VISQUENEY, du clergé de Paris. In-8° écu. 0.60, *franco* 0.65.

Cette étude donne un exemple d'adaptation de l'enseignement catéchistique à une catégorie déterminée d'enfants vivant dans un milieu ouvrier de grande ville. L'auteur envisage les choses sous un angle spécial, et quelques-unes de ses observations cesseraient d'être exactes, si on les généralisait.

Rien n'a été négligé pour rendre cette brochure aussi pratique que possible, et la tâche des catéchistes sera facilitée singulièrement par les dispositions typographiques adoptées.

ON DEMANDE une Servante sérieuse pour presbytère de campagne. — S'adresser à la *Semaine*.

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1res côtes de Bordeaux et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).

Vins de Bordeaux authentiques
et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

Agent gén[l] de Bretagne : M. EMILE DANTEC, 58, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX

Avis.

Loin de profiter des circonstances pour majorer ses prix, la **Maison J. CHENADEC,** *dans le but de conserver quelques ouvriers chargés de famille, consentira une remise aux personnes qui feront un achat au comptant, jusqu'à épuisement du stock des marchandises en magasins.*

Pour l'obtenir, il faudra se réclamer de la Semaine religieuse.

J. CHENADEC,
Ameublement, Quimper.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché

SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Année 1914.

TABLE DES MATIÈRES

I

PARTIE OFFICIELLE

A. Documents et Actes pontificaux.

Décret sur le « Motu proprio » *Abhinc duos annos*, 5.
Lettre du cardinal Merry del Val à Mgr Costa de Beauregard, 63.
— à M. le comte de Mun, 71.
— à Mgr Duparc, 143.
— à M. René Bazin, 211.
— à Mgr Amette, 308.
Lettre de S. S. Pie X, sur sainte Thérèse, 266, 282, 299.
Décret sur certains vocables à appliquer aux églises, statues et images, 291.
« Motu proprio » sur l'étude de S. Thomas, 486.
Lettre du Saint-Père au P. Wernz, 503.
— au cardinal di Belmonte, 528.
Lettre du cardinal Gasparri à Mgr Duparc, 810.

B. Lettres épiscopales.

Lettre pastorale portant publication du Décret sur l'Héroïcité des Vertus du V. Michel Le Nobletz, 82, 98, 115.
Mandement de Carême, 120, 138, 154.
Lettre pastorale de NN. SS. les Archevêques et Evêques protecteurs de l'Université catholique de l'Ouest, 170.
Lettre-Circulaire instituant un Bureau diocésain, 186.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Lettre-Circulaire au sujet des Patronages laïques, 218.
Mandement ordonnant des prières pour la guerre, 534.
Lettre pastorale à l'occasion de la mort de Pie X, 582.
— annonçant l'élection de Benoît XV, 598.
— publiant une Lettre de Benoît XV et ordonnant des prières publiques, 634.
— ordonnant des prières publiques, 778.
Lettre-Circulaire annonçant la mort du cardinal Dubillard, 810.
Lettre pastorale publiant l'Encyclique, 826.

C. Ordonnances épiscopales, — Avis de l'Evêché.

Aumônerie militaire, 542.
Autel privilégié, 104, 178, 251, 330.
Avis relatifs à la Confirmation, 176.
Binage, 589, 762.
Bureau diocésain, 442.
Chaîne de prières, 651.
Communion pascale des enfants, 143.
Comptabilité des paroisses et conseils paroissiaux, 234.
Conseils paroissiaux, 433, 443, 458, 478.
Congrès de Lourdes, 442, 458.
Danses et modes indécentes, 50.
Denier du culte, 395.
Devoir électoral, 250.
Distinction pontificale, 50.
Écoles et garderies, 395, 545, 558, 575, 718.
Œuvres économiques et clergé, 178.
Œuvre des saints Sacrifices, 831.
— Tabernacles, 235.
Œuvres de jeunesse, 145.
Fête de Jeanne d'Arc, 298.
Fête de la Nativité de saint Jean-Baptiste, 298, 394.
Indulgence de la Portioncule, 494.
Lumière électrique dans les églises, 494.
Mariages en temps prohibé, 251.
Mort de S. S. Pie X, 574.
Mort du cardinal Dubillard, 794.
Messe de minuit, 831.
Mois du Rosaire, 650.
Neuvaine au Saint-Esprit, 330.
Ordonnance concernant Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec, 175, 362.
Pèlerinage de Lourdes, 202, 298, 331, 362, 410.
Présidents des missions, 50.
Prêtres étrangers au diocèse, 434.
Prêtres mobilisés, 537, 558, 575, 651, 730, 765, 782.
Prières publiques, 34, 848.
Registre paroissial, 794.
Représentations dans les patronages, 235.
Retraites ecclésiastiques et examens, 394.
Sanction nécessaire, 782.
Signes rythmiques dans les livres de chant, 18.
Vente de biens congréganistes, 234.
Visite pastorale, 179.
Visite canonique des paroisses, 178.
Le Vénérable P. Maunoir, 34.

D. Discours de Monseigneur.

Discours à Ste-Anne d'Auray, 520.
— à N.-D. de Locmaria, 560.
— pour la Croix-Rouge, 577.
— à Ste-Anne la Palue, 604.
Discours à la Cathédrale, 668.
Oraison funèbre de M. de Mun, 699.
Discours à l'occasion des prières nationales, 833.

II

MÉLANGES

Liturgie, — Piété, — Dévotions.

Noël ou la Naissance de Jésus, 2.
Le Saint Nom de Jésus, 34.
La pureté de la foi, 51.
Mœurs païennes, 66.
Absolution sacramentelle des Religieux, 71.
La parole de Dieu, 191.
Le Temps de la Passion, 202.
Résurrection, 235.
Rétractation de M. Dubuisson, 237.
Obsèques de M. Cloarec, 497, 538.
Le « Home rule » et les protestants de l'Ulster, 240.
La paix, 251.
Mistral catholique, 261.
Recueil de Cantiques français, 273.
Ascension, 314.
Le Congrès de Lourdes, 319, 405, 442, 528.
Les Lettres de Jeanne d'Arc, 336.
La Pentecôte, 346.
Causeries grégoriennes, 354, 371, 401, 451.
Lourdes et l'Eucharistie, 368.
L'Eucharistie, sacrement d'unité, 379.
L'amour réparateur, 395.
La Confirmation dans le diocèse, 435, 482.
La Royauté sociale de J.-C. par sainte Anne, 495.
Distribution de prix, 499.
Retraite ecclésiastique, 510.
Assomption de la Sainte Vierge, 545,
Vœu de Louis XIII, 553.
L'Election du Pape 602, 693.
Nos prêtres soldats, 608, 629, 645. 660, 678, 690, 709, 722, 737, 757, 771, 802, 821, 839, 856.
M. de Mun, 667, 682, 699.
L'Eglise et la guerre, 675, 753, 767, 798, 820.
Les Etats-Unis et la guerre, 674.
La messe dans les hôpitaux temporaires, 721, 733, 736.
L'exemple des Saints, 714.
Amour de Dieu et du prochain, 762.
Liturgie, 124, 464, 717.

III

Chronique du Diocèse

A. Cérémonies présidées par Monseigneur.

Ordination, 23, 497, 510, 850.
En l'honneur de M. Le Guen. Discours de Monseigneur, 125.
Visites de Monseigneur aux blessés, 205, 604, 626, 643, 708.
Pèlerinage de Sainte-Anne la Palue, 616.
Saint-Pol de Léon, Fêtes de la Translation, 621.
Le Folgoat, Triduum, 624.
Le Folgoat, Pèlerinage d'enfants, 686.
— Pèlerinage d'hommes, 705.
Quimper. Fêtes de Saint-Mathieu, 656.
— Messe du Souvenir français, 749.
Pèlerinage des hommes à Rumengol, 785.

B. Les Œuvres.

Croix-Blanche, 8, 289, 290, 339.
L. P. D. F., 8, 183, 208, 237, 244, 498, 517, 659, 685.
Association des Pères de famille, 9, 105, 130, 210, 448.
Union Catholique (Brest), 91, 488, 670.
Emigrants temporaires, 94.
Maison du Peuple, 93.
Mères chrétiennes, 93, 106, 147.
A. C. J. F., 147, 506, 518.
Congrès de Jeunes gens, 225.
Œuvre de la Ste-Enfance, 239, 275
Croisade pour les enfants, 258.
Propagation de la Foi, 271, 783.
Association de N.-D. de Salut, 273.
Œuvre des Cercles, 406.
Réunion du Bureau diocésain, 459.
Aumôniers aux armées, 814.
Œuvre de S. François de Sales, 832.
Le Sou des écoles pour les soldats, 784.

C. Paroisses.

Arzano, 131.
Botsorhel, 464.
Brélès, 288.
Châteauneuf, 620.
Concarneau, 91.
Daoulas, mission, 305.
Douarnenez, 196, 205, 839.
Fouesnant, 719.
Garlan, mission, 206, 256.
Gouézec, 516.
Guimaëc, 7.
Guimiliau, adoration, 351.
Kernouès, adoration, 446.
Landudec, adoration, 448.
Langolen, 195.
Lanmeur, 671.

Le Folgoët, adoration, 498.
Le Huelgoat, 766,
Locronan, 56.
Moëlan, 181.
— Mission, 207.
Morlaix, 40, 594.
— Pèlerinage d'enfants, 468.
— Pardon de la Salette, 659.
Pencran, 549.
Ploudalmézeau, 643.
Plouguer, 164.
Plougonven, 351.
Plourin-Morlaix, mission, 332.
Plouvorn, mission, 399.
Plouzévédé, mission, 350.
Pont-Croix, 223.
Pont-de-Buis, 516.
Pont-l'Abbé, 92, 222.
Quimerc'h, mission, 224.
Quimper (St-Mathieu), 54, 90, 438.
— Station quadragésimale, 254.
— Chapelle du Sacré-Cœur, 317.
— Pèlerinage à la Mère-de-Dieu, 352.
Distinction, 446.
Quimperlé, 55.
Rumengol, 383.
Saint-Jean-du-Doigt, mission, 303.

Nécrologie.

M. Quillivic, 25.
M. Guivarc'h, 26.
M. Duclos, 27.
M. Roudaut (Guilers-Plog.), 37.
M. Gestin, diacre, 90.
M. Cloarec (Plouvorn), 145.
M. Laurent, sous-diacre, 145.
M. Le Bihan (St-Martin-Morlaix), 194.
M. Siou, 287.
M. Fagot, 349.
M. Labbé, 366.
M. Bléas, 367.
M. Burel, 367.
M. Lesconnec, 382.
M. Moal (Hanvec), 444.
M. Ollivier (Lannilis), 479.
M. Y. Miossec, 497.
M. Pellerin, 512.
M. Le Foll, 515.
M. Léost, 566.
M. C.-Y. Thomas, 592.
M. Michel, 653.
M. Treussier, Joseph-Louis, 653.
M. Potin, 662.
M. Arzel (François-Marie), 662.
M. Le Bihan-Pennanroz, 666.
M. Bescond, 731.
M. Heydon, 747.
M. Porsmoguer, 748.
M. Y. Moenner, 782.
M. Jaffrès, 850.
M. Le Sann (Plouguin), 852.
M. Kerjean, Ernest, 853.
M. Talabardon, clerc minoré, 853.
R. P. Le Jollec, 38.
R. P. Le Cain, 397.
R. P. Le Bayon, 303.
Dom Y.-M. de Rosencoat, 796.
M. Y. Cozic, 854.
M. Jean de Vincelles, 784.
M. Alfred de Nanteuil, 796.
M. Biel Lannuzel, 797.
M. Henri de Boisanger, 854.
Mère Emmanuel, 106.
Sœur Saint-Thénénan, 398.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Enseignement et Question scolaire.

Le collège de Lesneven, 9, 257, 484.
Le projet Dessoye, 70.
La défense de l'Ecole laïque, 73.
Hommage au personnel de l'Enseignement libre, 243.
Un grattage laïque, 243.
La Caisse des écoles et la justice, 262.
Application de la R. P. communale, 326.
La R.P. devant le Conseil d'Etat, 453.

Tribunaux, — Droit et Jurisprudence.

Les maires et les processions des morts, 29.
Responsabilité du Curé dans son église, 245.
L'instituteur de Blajan, 338.
Incendie d'église, 471.

Nos Missionnaires.

Nécrologie des Missions, 28.
Dans le Pays Noir, 57, 76.
Le P. Le Calloc'h, 89.
Vie et mort d'un Missionnaire breton, 198, 213.

Bibliographie bretonne.

Pleyber-Christ (abbé Calvez), 46.
Un Apôtre de la Bretagne au XVII^e siècle (Le Gouvello), 95.
Aviel ar Zul (abbé Madec), 133.
Emgann Kergidu (Jakig Kergidu), 150.
Marvailhou evit ar Vretoned (Le Prat), 214.
Deomp d'an oferen, 294.
Levrig-dourn Trede Urz Sant Fransez (Le Prat), 294.
Itroun Varia ar Zalette (chanoine Uguen), 311.
Histoire du Collège de Lesneven (Corgne), 327.
Pèlerinage de Lourdes, 375.
Kantikou evit gouelion Nedelek (Missioner breizad), 807.

IV

Chronique Générale

Rome.

(Voir à l'art. I^er, *Documents et Actes pontificaux.*)

Mort du cardinal Gennari, 95.
— du cardinal Katschtaler, 183.
— du cardinal Kopp, 184.
— de Mgr Sabadel, 322.
Nominations en Curie, 109.
La Cause de Jeanne d'Arc, 259, 321, 338.
— du Curé d'Ars, 260.

Le Consistoire, 290, 372, 386.
L'Eglise et les Indiens, 292.
Le Chemin de la Croix, 307.
Ouvrages à l'Index, 472.
Le Pape et la Paix, 550, 559, 839.
Le Pape et les Prisonniers, 726, 791.
Pouvoirs accordés aux aumôniers militaires et aux prêtres soldats, 551.

Diocèses de France et Etranger.

Chambéry : Funérailles du cardinal Dubillard, 818.
Laval : Fête de Pontmain, 62.
Lille : Affaire Lemire, 44, 61, 78, 95.
Mort de Mme Camille Féron-Vrau, 30.
Mgr Charost, 389.
Philibert Vrau et Camille Féron, 389.
Nantes : Mort de Mgr Rouard, 149, 165.
Mgr Le Fer de la Motte, 374.
Laïcisation de l'hôpital militaire, 384.
Orléans : Fêtes de Jeanne d'Arc, 322.
Paris : Consécration de Montmartre, 334.
Reims : La cathédrale, 748.
Saint-Brieuc : Protestation de Mgr Morelle, 148.
Expulsion, 402-453.
Tarbes : Communiqué de l'Evêché, 30.
Hypone : La statue de saint Augustin, 276.
Colombie : Le pays le plus catholique, 277.
Japon : Le Christianisme en progrès, 309.
Luxembourg ; Le Catholicisme au Luxembourg, 340.

Quimper, A. de Kerangal, impr. de l'Evêché.